L'Emulation . 1842-43

J 527

		THE PARTY OF
2		
*		
		-14
		, Joseph
•		
*	•	

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

DEUXIÈME ANNÉE 1842-1845.





ON SOUSCRIT,

A FRIBOURG, CHEZ L.-J. SCHMID, ÉDITEUR; ET POUR LA SUISSE ET L'ÉTRANGER, AUX BUREAUX DES POSTES.

9 527, 2

M01 : 1198



21 5 5 BT

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 \mathbf{N}^{o} 1.

FRIBOURG, 1842: SEPTEMBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro confient 8 pages d'impression en exactères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abounement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où it y a poste, est fisé à 415 bats pour l'année. On ne peut s'abounement pour moins d'un an. Tout s'honneueut de la Ville de l'ribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abounements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

DES DIVERS MOYENS DE REMÉDIER A LA DISETTE DES FOURRAGES.

(Suite).

Les chevaux en Espagne, qui ne vivent que de paille, broyée et hachée très court, mélangée avec de l'orge moulu ou concassé, ne se soutiendraient pas dans toute leur vigueur si on ne la leur donnait pas très divisée. Les chimistes savent, et l'expérience nous apprend que presque toutes les substances végétales sont susceptibles de recevoir des modifications et des combinaisons qui créent ou développent en elles des qualités nutritives, qui, sans cette préparation, n'existent pas ou ne se trouvent qu'à un très faible degré. Ces substances se développent à raison du plus ou moins d'élaboration qu'elles recoivent. Si donc on fait subir aux matières peu nutritives une préparation susceptible de développer de nouveaux principes, ou de faciliter l'action de l'estomac sur ces matières, elles offriront une plus grande masse de parties propres à la nutrition. Ainsi le grain concassé nonrrit mieux que lorsqu'il est entier; il en est de même du pain relativement à la farine; des légumes fermentés comparativement à ceux qui ne le sont pas; des racines ou autres substances cuites, comparées à celles qui sont crues. Toutes les substances organiques provenant du règne végétal, quelque arides qu'elles nous paraissent, sont susceptibles d'être converties en aliment; et un jour viendra où la chimie résoudra ce grand problème.

Mais dans l'état actuel de nos connaissances, quelle est la préparation que l'on peut donner à la paille pour la rendre plus nutritive? Ce serait évidemment de la ramollir et de modifier son organisation en la soumettant à la cuisson.

Ceci nous amène à examiner plus particulièrement la grande et importante question de la coction des fourrages secs et autres aliments destinés aux bestiaux.

Ce ne sont pas seulement des opinions grossières et ridicules, mais encore des préjugés scientifiques qui, étant répandus dans les campagnes, peuvent mettre obstacle à d'im-

portantes améliorations. C'est ainsi que l'idée de la nécessité prétendue de l'exercice musculaire pour le maintien de la santé du bétail, a repoussé long-temps en quelques contrées la stabulation permanente et absolue. On a jugé des besoins hygiéniques des ruminants domestiques par ceux des solipèdes, sans considérer les différences qui les distinguent dans les formes, les allures, l'idiosyncrasie. On n'a pas songé que, pour la stimulation habituelle de la vie, l'exercice musculaire de la rumination suppléait en quelque sorte celui des muscles loconioteurs. Au reste, ce n'est plus le raisonnement qu'il est nécessaire d'opposer à une trompeuse analogie; l'expérience s'est chargée d'en faire justice, comme elle le fait presque chaque jour d'autres savantes erreurs. La stabulation permanente et absolue, que l'Agriculteur bernois Tchiffely a, le premier, annoncée comme une amélioration immense, et qui a obtenu l'approbation des plus habiles agronomes, tels qu'Arthur Young, Thaër, Jong Sinclair, Fellenberg, Morel de Vindé, Mathieu de Dombasle, est aujourd'hui pratique en Suisse comme en Angleterre, en Allemagne comme dans les Pays-Bas et dans quelques parties de la France. Partout le bétail qui y est soumis se montre beau, sain, du meilleur produit.

De nos jours, il est un autre préjugé physiologique, également funeste au bon entretien du bétail. Ce préjugé, qui est cher à un grand nombre de vétérinaires, qui a été même proclamé à l'école d'Alfort, représente les végétaux divisés, atténués, cuits et pulpeux, comme impropres à l'alimentation des ruminants, à moins toutesois qu'on ne les donne en petite quantité, et comme suppléments légers à la nourriture ordinaire.

Si c'était ici le lieu d'examiner cette question au point de vue scientifique, il ne serait pas difficile, en jetant un coup d'œil attentif sur l'appareil digestif chez les ruminants, en analisant l'organisme et les fonctions du rumen, du réseau, du feuillet et de la caillette, que l'on a improprement envisagés comme quatre estomacs, pendant que la caillette seule est le véritable, l'unique estomac; il ne serait pas difficile, disonsnous, de prouver que le travail digestif qui s'opère dans la caillette doit être le même, soit que les substances alimentaires, qui y arrivent, aient été coupées, divisées, pulpées, presque fluidifiées, par des hache-pailles, des meules, des marmites, ou par les dents, le rumen, le réseau et le feuillet; et que si, sous le rapport de l'aptitude à la digestion et à l'assimilation, il existe entre ces substances quelques différences, elles sont en faveur de celles qui ont été ruminées plusieurs fois; qu'ainsi l'usage des aliments divisés, cuits, pulpés, presque fluides, exigeant peu de rumination, donne plus d'exercice à l'organe digestif, et en soutient mieux les forces.

Mais comme nous avons adopté pour règle de ne rien conseiller à l'Agriculteur fribourgeois qui ne soit suffisamment démontré utile par la pratique et l'expérience, il nous suffira de rechercher quels sont à cet égard les exemples que nous ont donnés les agronomes les plus distingués et les peuples les plus avancés dans les bonnes pratiques agricoles.

Ce ne sont pas sculement les bêtes bovines, mais encore les bêtes à laine et même les chevaux, que dans une bonne partie de la Flandre on alimente avec succès et économie, en leur donnant pour toute nourriture des soupes de fourrage, dont la pomme de terre est la base. Ce tubercule est rapé, jeté dans une cuve avec du foin, de la paille hachées; on y dirige la vapeur; quand tout est cuit, on laisse refroidir et on apporte au bétail. Pas d'autre nourriture, l'hiver comme l'été, que ces soupes, dont seulement on varie la composition. Il en est où il n'entre pas un brin de foin, par la raison qu'on n'en récolte pas du tout. Ainsi, dans la ferme flamande de Williers, dont la contenance est de 86 hectares, (environ 239 poses) toutes les prairies et les pâturages ont disparu, et pour y nourrir un nombreux bétail, on fait cuire des pommes-deterre à la vapeur, on les étend sur le sol, on les écrase sous des pieds garnis de sabots, en y incorporant, au moyen d'une certaine quantité d'eau, de la paille hachée.

On a calculé avec toute l'exactitude flamande, que la nourriture des bêtes de travail, et des bœufs à l'engrais soumis à ce régime coûtait, terme moyen, 1 franc 10 à 20 centimes (74 1/4 à 81 rappes par jour).

Dans quelques comtés d'Angleterre, les vaches laitières sont nourries, principalement de soupes, quelquesois fluides, et alors nommées buvées, qui se composent de son, d'avoine moulue, de pommes-de-terre, de turneps cuits et écrasés, de farines de seigle et d'orge sortement salés.

· Il est de grandes fermes où l'on a construit tout exprès des fourneaux pour cette préparation, et les avantages qu'offre cette nourriture compensent largement les frais d'établissement, ceux de combustible et de main-d'œuvre.

Dans les Etats-Unis, on fait cuire à la vapeur non sculement les pommes-de-terre et les turneps, mais encore le foin et la paille hachée. Les vaches, alimentées ainsi presque exclusivement, fournissent en abondance un lait excellent.

Ce ne sont pas des vaches laitières, mais des bœuss à l'en-

grais que nous avons vu nourrir exclusivement avec des pommes-de-terre cuites à la vapeur, chez M. de la Chapelle, à la Rouge, près de Meximieux en France. Nous avons vu son fourneau, qui est très simple, et nous tenons de lui-même que, malgré les frais de combustible et de main-d'œuvre, il était difficile de mieux engraisser les bœufs et avec plus d'économie. Nous nous sommes assurés que ces bœufs, à poids égal, étaient toujours préférés par les bouchers de Lyon. Ce fait n'est pas nouveau; il date de beaucoup d'années.

Un voyageur qui parcourait les Etats-Unis, frappé de la qualité supérieure du lait qu'on lui servait dans une auberge, en demanda la raison: l'aubergiste, qui était en même temps fermier, lui apprit que ces vaches étaient nourries de végétaux grossiers, mais hachés et cuits à la vapeur. Il lui montra des caisses de bois dont le fond était percé de trous, et que l'on plaçait sur une chaudière. C'était dans un appareil si simple que s'opérait la cuisson. Le fermier américain faisait cuire par le même procédé de la paille hachée. D'autres cultivateurs de ce pays traitent de la même manière les ponmes-de-terre et le foin. Cet usage est très répandu dans les Etats-Unis.

Des fermiers anglais, propriétaires de vaches laitières, ont adopté avec succès la méthode américaine, très usitée dans le Brabant. Parmi ses sectateurs fut un agronome qui, sous de plus brillants rapports, est connu dans l'univers: Walter Scott engraissait son bétail avec une soupe blanche, qu'il donnait tiède.

Voulez-vous entendre une voix de l'Allemagne? Voici ce que publiait, en 1833, année où la secheresse fut bien autrement grande que dans celle-ci, le baron d'Ehrenfels, économe distingué, qui exploitait lui-même un rural considérable.

« Dans l'emploi des aliments et la manière la plus avanta-» geuse de les faire consommer, il existe sans contredit une » science dont l'application est aujourd'hui plus que jamais » nécessaire. Si l'ordre et l'économie doivent toujours régner » dans une exploitation agricole, le pesage et la distribution » régulière des fourrages sont, cette année, une question de » vie. De même, cette année, on pourrait dire que ce serait » prodigalité que de donner le foin et la paille en nature dans » les râteliers et sans les hacher. Il est reconnu que la même » quantité de foin et de paille gagne, étant hackée, un quarten w faculté nutritive, et que l'éconômie est encore plus considérable » si le fourrage est cuit; une expérience de huit jours suffira » pour convaincre celui qui en douterait. La meilleure ma-» nière, la plus prompte et la plus économique de tremper » ou de cuire les fourrages, est de les soumettre à l'action de » la vapeur. Une chaudière de la contenance d'un Eimer " (environ 50 pots) suffit pour cuire journellement le four-» rage nécessaire à 200 brebis. Le foin et la paille hachée se » mettent dans un tonneau placé debout; on les humecte » d'eau à mesure qu'on les entasse, et l'on y mêle par couches » les balles de grain, les racines ou le grain égrugé qui doivent » compléter la nourriture des bêtes. Lorsque le tonneau est

» sussissamment rempli, on applique un couvercle chargé d'un
» poids, et l'on ajoute de l'eau jusqu'à ce qu'elle dépasse le
» couvercle. On introduit alors la vapeur, dont l'action est
» prolongée jusqu'à ce que toute la masse ait atteint 45° R.
» Le tonneau est alors vidé dans une auge; les matières sont
» parsaitement mêlées, et on les laisse resroidir avant de les
» distribuer aux bêtes. On obtiendra, avec le sourrage ainsi
» préparé, la plus grande économie et les plus heureux ré» sultats.

» La paille acquert presque toutes les qualités du foin, et l'on » ne doit aucunement craindre que cette nourriture mouillée » soit nuisible à la santé des animaux; il est cependant bon » de donner chaque soir un peu de foin sec, non haché. »

En Belgique, l'on a construit, pour cette opération, des espèces de citernes ou de réservoirs en maçonnerie, revêtus intérieurement d'un bon ciment. On ménage dans la partie supérieure une porte pour faire entrer la paille et le foin hachés, et dans la partie inférieure une seconde porte par laquelle on les fait sortir. Ces deux portes se ferment convenablement au moyen de deux fortes planches de bois. Un fourneau placé à côté est garni d'une chaudière, qui porte, au moyen d'un tuyau de communication, la vapeur dans le réservoir. Cet appareil sert également à cuire les pommes-deterre, les betteraves, etc.

L'appareil de M. de la Chapelle, que nous avons cité plus haut, consiste en une chaudière de lessive placée sur un fourneau ordinaire et surmontée d'une futaille de cinq hectolitres, cerclée en ser et posée de bout. Le fond inférieur de cette futaille est percé de petits trous; au milieu de ce fond est une porte d'un pied en carré qu'on peut ouvrir et fermer à volonté. Au sommet est un couvercle mobile, percé d'un tron par lequel s'échappe une partie de la vapeur, et qui sert à introduire une tige de ser, pour s'assurer de l'état de cuisson des tubercules. Le tonneau étant rempli, on lute les pièces mobiles avec de la terre glaise, et on allume le feu. L'eau de la chaudière ne tarde pas à bouillir; la vapeur pénètre par les trous du fond de la futaille, et cuit les tubercules. Alors on ouvre la porte ou clapet, et ceux-ci tombent par un couloir de bois dans un baquet, où une semme les broie et les réduit en pâte, qui, après avoir été délayée dans un peu d'eau, est donnée aux bestiaux. Chaque cuite, qui est de 560 livres, s'effectue en quatre ou cinq heures, et ne coûte que six fagots du pays, valant douze à quinze francs le cent. On ne peut pas dire que ce soit là une forte dépense, soit de combustible, soit de main-d'œuvre.

Nous avons déjà parlé de l'utilité et de l'économie de l'emploi du son, et nous en avons cité un exemple tiré de la pratique d'un Agriculteur fribourgeois; mais en détrempant le son, la livre absorbe plus de trois livres d'eau, qui forment une pâte plus épaisse que celle du pain. Cette pâte toutefois n'est point liée, et elle quitte une partie d'eau changée de farinc et de parties solubles du son; nous la jugeons néanmoins aussi

nourrissante qu'un pareil poids de soin, et elle est du goût de tous les animaux.

Si, au lieu de détremper le son dans l'eau froide, on verse sur lui de l'eau bouillante, ou mieux encore si l'on fait bouillir le mélange, le gonflement est encore plus considérable; la livre de son donne alors six livres d'une bouillie plus épaisse que la pâtée de son cru, et elle prend dans la cuisson de nouvelles propriétés qui accroissent sa faculté nutritive. Au moment où se développe l'ébullition, les petites utricules qui renferment la fécule crèvent, la substance mucilagineuse qui s'en échappe empâte et épaissit le mélange, qui change en quelque sorte de nature; une plus grande quantité d'eau est absorbée, et cette eau combinée ne peut plus se séparer du son.

Nous insistons sur ce point, parce que le son porte avec lui, dans l'écorce du grain dont il provient, le lest nécessaire à l'estomac des animaux pour que la digestion se fasse de la manière la plus convenable. Beaucoup de livres disent que le son n'est pas nutritif; c'est une grande erreur, que dément tous les jours l'emploi utile qu'on en fait de toutes parts; il ne contient pas un dixième de son poids de parties fibreuses non décomposables dans l'estomac des animaux, et tout le reste fournit aux bestiaux une excellente nourriture qui est en même temps l'une des plus économiques.

It résulte d'expériences nombreuses, long-temps suivies, et faites sur une grande échelle, sons les yeux et par les ordres de la Société d'Agriculture de Vienne en Autriche, qu'en arrosant et immergeant d'eau le fourrage en foin et paille destiné aux bestiaux, on peut, en diminuant un tiers de leur ration, les voir au moins aussi bien entretenus qu'avec la ration entière donnée à l'état sec.

La méthode consiste à arroser d'une quantité d'eau égale aux trois-quarts de son poids, et contenant un centième de sel, le fourrage du lendemain placé dans une caisse ou dans un cuvier : ce fourrage se pénétre d'eau; un commencement de cuisson s'opère par la fermentation, et dans ce nouvel état il devient beaucoup plus nutritif.

On a été conduit à porter jusqu'au tiers de la ration l'économie journalière, en s'assurant successivement, par des expériences, que des rations plus fortes donnaient du superflu aux animaux.

Ce système, employé d'abord pour les moutons, se modific avec avantage pour les bêtes à cornes; on leur donne la ration hachée, cuite à la vapeur, et l'économie sur la ration devient de 44 au lieu de 33 p. %, et par conséquent le fourrage cuit l'emporte d'un tiers sur le fourrage cru. On a ainsi nourri, pendant six mois, 34 bêtes à cornes: 6 bœufs, 2 taureaux, 20 vaches et 6 genisses; leur ration de deux tiers de foin et un tiers de paille hachée est descendue de 786 livres par jour à 440 livres; pendant tout le temps que ce régime a duré, les animaux ont été vifs, bien portants; les vaches ont donné plus de lait, la crême a été meilleure et le beurre plus délicat.

On fait cuire ce fourrage, saupoudré d'un millième de son poids de sel, dans une caisse ou cuvier que l'on place au-dessus d'une petite chaudière, de manière à ce que tous deux soient exactement clos. La chaudière envoie la vapeur dans la caisse au moyen d'un tuyau ouvert dans la partie supérieure de la chaudière. La cuisson est suffisante lorsque la vapeur, envoyée dans le haut, sort en sifflant par un petit trou ménagé dans le bas; à ce moment, la caisse et le fourrage qu'elle contient sont à la température de la vapeur, supérieure à celle de l'eau bouillante.

Avant de distribuer ce fourrage aux animaux, on laisse égoutter et en partie refroidir.

Ces faits, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, valent mieux que tous les raisonnements. Nous n'examinerons pas ici l'influence sur les substances végétales de l'eau et du calorique; nous nous contenterons de faire observer que les corps organiques, soit qu'ils soient doués ou privés de vie, se métamorphosent les uns dans les autres : La gomme devient fécule, la fécule devient sucre ; ce qui contenait peu d'éléments capables d'assimilation peut en acquérir beaucoup; ce qui pouvait résister aux forces digestives peut devenir d'une digestion facile; et l'action du calorique et de l'eau n'est elle pas éminemment propre à déterminer ce changement? Que des chimistes le démontrent par le jeu des affinités, nous le prouvons par une expérience de tous les jours. Est ce que la cuisson ne développe pas le principe sucré d'un grand nombre de fruits et de racines? Et n'a-t-on pas, à l'aide de certains ingrédiens, sac-charifié jusqu'à la paille, au bois, aux vieux chiffons?

On sait que l'eau devient nutritive en se solidifiant dans la fermentation panaire, par une loi qui nons est inconnuc. Pourquoi un phénomène analogue n'aurait-il pas lieu par la simple cuisson des végétaux? Tout porte à croire que non seulement leur qualité, mais encore leur masse nutritive est augmentée par cette préparation.

Ce n'est pas tout: Des végétaux réputés impropres à l'alimentation peuvent devenir alimentaires par la cuisson. On pourrait assurer d'avance que les plantes acres et grossières des marécages, les fougères des forêts, les genets et les bruyères des sols arides deviendraient, par la cuisson, avec une dose convenable de sel, d'une digestion et d'une assimilation faciles. Les expériences et les observations ingénieuses du célèbre comte de Rumfort ont prouvé cela jusqu'à l'évidence. Dès lors quelle augmentation de ressources alimentaires pour la multiplication du bétail, dont la pénurie, là où elle existe, est le plus grand scandale de l'Agriculture.

Le bétail le moins nombreux et le moins productif, dans une étendue donnée, est celui qui pâture en liberté sur des sols où la végétation est abandonnée à la nature, et où la faux ne passe jamais.

Vient ensuite celui qui est nourri sur des sols dont l'herbe

spontanée, devenue plus succulente par les travaux de l'homme, est, en partie du moins, desséchée et emmagasinée pour la nourriture du bétail pendant la saison rigoureuse.

La troisième méthode, plus séconde, consiste à cultiver des fourrages avec le même soin que des céréales ou des ségumes, et à les faire consommer presque en totalite dans les étables.

Ces trois méthodes sont suivies simultanément et à des degrés divers dans toutes les contrées de l'Europe.

Il fut un temps où la première dut être exclusive partout, comme elle l'est encore chez les Arabes et les Hottentots, comme elle l'est, par la force des choses, dans la moitié de l'année, chez les Agriculteurs montagnards des peuples civilisés.

La seconde remonte à la plus haute antiquité. Une botte de foin servait d'étendard aux fondateurs de Rome, et il est question d'herbe fanée pour la nourriture des bœufs dans le plus ancien comme le plus vénérable des livres. Quant aux chevaux, ils étaient nourris, comme ils le sont encore en Orient, d'orge et de paille. Ce n'est que dans les temps modernes et en Europe, qu'on s'est avisé de nourrir, comme les vaches, un animal suette, élastique, plein d'élégance.

Deux siècles se sont à peine écoulés depuis l'introduction de ces riches cultures qu'on a bizarrement nommées prairies artificielles; ce n'est que depuis un demi-siècle qu'elles se sont propagées, encore avec une extrême lenteur; et il est des contrées, nous ne disons pas en Afrique, ou même en Espagne, mais en France, mais dans notre pays, où les prairies ensemencées et temporaires, où les cultures de racines four-ragères, qui se marient si bien aux assolements raisonnés, sont ou complètement inconnus ou absolument négligés.

La quatrième méthode, bien supérieure à toutes les autres, se propagera-t-elle avec plus de rapidité? Sentira-t-on bientôt que c'est principalement après avoir subi la cuisson, que, pour notre bétail comme pour nous-mêmes, les aliments sont le plus riches en principes alibiles, sous une masse donnée, les plus savoureux, les plus faciles à être digérés et assimilés? ou bienles hommes attendront-ils, comme presque toujours, qu'une grande calamité leur ait ouvert les yeux sur ce qui leur est le plus profitable?

Nous aimons à voir, dans un avenir peu éloigné, cette grande révolution. Elle sera favorisée par les besoins d'une population toujours croissante, par la surabondance des combustibles fossiles, par le perfectionnement des machines à vapeur. C'est ainsi que toutes les découvertes s'enchaînent dans les moyens d'augmenter la richesse publique et d'avancer la civilisation, comme tous les préjugés, toutes les erreurs conspirent pour maintenir l'espèce humaine dans l'enfance et la misère.

ANSTRUCTION PUBLIQUE.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. PRAT, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MOYENNE CEN-TRALE, A LA DISTRIBUTION DES PRIX DE CETTE ÉCOLE, LE 13 AOUT 1842.

Monsieur le Président et Messieurs!

L'année dernière, à pareil jour, j'eus l'honneur de vous faire connaître la situation intérieure de l'Ecole-Moyenne, je vous montrai l'enseignement, l'éducation, la discipline et les efforts constants des professeurs pour faire marcher l'école vers le but bien nettement fixé par notre règlement organique: faire fleurir l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce. Durant cette année, aucun changement important n'a été introduit à l'école; je n'ai donc rien à vous dire, touchant son intérieur, qui mérite votre attention; je vais vous entretenir de sa situation extérieure et des résultats que nous avons déjà obtenus. Après sept ans d'existence, nous avons plus que de bons écoliers à vous montrer; dejà nos enfants sont devenus des hommes, de bons citoyens qui, répandus dans les diverses classes de la Société, s'efforcent de concourir au bien-être du pays. Le tableau que je vais vous présenter sera, je l'espère, d'un grand intérêt pour tout le monde; il servira surtout à fixer l'opinion publique au sujet de l'Ecole-Moyenne. Chacun en examinant ce qu'a produit cet établissement, tout incomplet qu'il est, se sera une juste idée de ce qu'il produira, après avoir reçu les améliorations qui lui sont indispensables. J'attache la plus grande importance à ce compte-rendu; parce qu'il ne sussit pas, en esset, pour bien juger une école, de l'examiner dans son intérieur. C'est surtout au dehors qu'il faut la voir; c'est par ses écoliers devenus citoyens qu'il faut la juger: une école est véritablement un arbre qui doit être apprécié, non pas seulement par la beauté de son seuillage, et l'éclat de ses sleurs; mais principalement par la bonte de ses fruits.

Messieurs! l'école a sept ans d'existence; durant ce temps, il y a eu sept entrées d'élèves; il n'y a eu que cinq sorties, par la raison que, nos cours étant de deux ans, la première année n'a pas eu de sortie; je ne compte pas les élèves qui vont se séparer de nous à la fin de cette cérémonie; ils formeront la sixième. Les cinq sorties ont produit le nombre 244, sur lequel quarante-sept appartiennent, pour le plus grand nombre, à la Suisse allemande. Il reste pour le canton 197 élèves qui, d'après les informations les plus précises, sont répartis de la manière suivante : cinquante-trois agriculteurs, trente trois instituteurs, vingt commerçants, soixante se sont voués à des professions de toute espèce, vingt continuent leurs études, douze sont employés publics, comme procureurs, huissiers ou clercs dans des études, après avoir fait leur droit; dix-neuf sont militaires, copistes ou sans état, quelques-uns se sont voués à la profession militaire par goût et se conduisent bien, un petit nombre manquant de forces physiques, privés d'intelligence ou dénués de toute ressource pécuniaire, et ne pouvant payer l'apprentissage d'une profession utile, sont entrés dans des bureaux comme copistes. Je vais vous présenter quelques courtes observations sur ce tableau. D'abord cinquante-trois agriculteurs sur 197 élèves sortis; c'est a-peu-près le quart; ce rapport n'est pas assez élevé, en raison de l'importance de l'agriculture; il est cependant très rassurant pour l'avenir, si l'on songe au préjugé

qui domine l'époque « qu'aussitôt qu'on fait lire, écrire et compter, il faut se hâter d'abandonner la campagne pour aller chercher fortune à la ville. Nous avons déja beaucoup diminué ce préjugé; nous le détruirons entièrement. Malheureusement ces jeunes cultivateurs n'ont rien appris, à l'école, de spécial sur l'agriculture; cependant ils contribueront puissamment aux progrès de cet art. Par leur intelligence développée, ils comprendront facilement les bonnes méthodes, les appliqueront avec succès, et par eux se manifestera cette grande vérité: que le métier de cultivateur, le plus utile de tous, est aussi le plus lucratif quand il est exercé par des mains habiles.

Combien il serait à désirer que l'on formât dans le Canton une école d'Agriculture; c'est là que nos élèves iraient apprendre tous les détails de l'économie rurale. Dans une bonne école d'Agriculture, tous les travaux doivent être exécutés par les élèves. Un pareil établissement fondé sur ce principe ne serait pas coûteux. Louer une ferme, la confier à un habile cultivateur qui l'exploiterait avec des jeunes gens intelligents, ne recevant q'un modique salaire: voilà ce me semble quelque chose d'une facile exécution; eh! quel bien infini pour le pays.

Messieurs! en lisant l'histoire de nos ayeux, nous nous permettons de rire de leurs mœurs qui sentent quelque peu l'ignorance et la grossièreté; nous nous croyons bien habiles; notre tour viendra cependant; nos neveux douteront un jour de notre bon sens, en lisant qu'en l'année 1842, on trouvait partout des écoles de musique, de peinture, d'escrime, d'équitation, et presque pas un seul lieu dans lequel on pût apprendre l'art de bien cultiver la terre. Honneur aux beaux arts, aux arts d'agrément; graces soient rendues aux maîtres qui les enseignent pour le plaisir et le bien qu'ils nous font; mais comment s'expliquer le délaissement du premier de tous les arts, de celui sans lequel il n'y a pas de Société possible.

Trente-trois de nos anciens élèves sont instituteurs; il y en a dix-sept en pays étranger; le canton de Fribourg ne produit pas assez pour nourrir ses nombreux enfants, les envoyer vivre chez les autres d'un travail honorable et bien rétribué, me paraît être d'une bonne économie politique; deux sont régents dans des écoles catholiques de Cantons voisins; je cite ce fait, parce qu'il est digne de remarque. Quatorze sont régents dans le Canton; ils se conduisent bien, se font remarquer par leur esprit de paix et de zèle, mais ils manquent d'expérience et de connaissances spéciales en pédagogie; ce n'est pas notre faute, mais bien celle du temps; donnez-nous une troisième année, et c'est dans le troisième cours que nos candidats-instituteurs iront compléter leur éducation, et se rendre capables de bien remplir leurs importantes fonctions.

Vingt sont commerçants; ils en sont tous à leur apprentissage, ou travaillent encore pour le compte des autres; ils suivront je l'espère les conseils que nous leur avons donnés, et resteront de longues années dans les comptoirs des autres; ils se garderont bien d'imiter ces jeunes imprudents qui compromettent si follement leur avenir en se livrant aux affaires avant d'en avoir acquis une longue expérience. Nos jeunes commerçants sont bien pénétrés de cette idée, que le Commerce est chose difficile et sérieuse, et qu'il faut l'avoir long-temps pratiqué chez autrui, avant de l'exercer pour soi-même. Travail, ordre et économie sont trois des éléments qui concourent à notre éducation; nos élèves ne l'oublieront pas; un

jour, je l'espère, ils feront honneur au Commerce fribourgeois, et contribueront par leurs efforts à lui donner l'accroissement que réclame le bien du pays.

Soixante de nos élèves sont en apprentissage pour des professions industrielles. Je dois avant tout vous dire comment je comprends l'industrie. C'est un mot qui à force d'être répété n'a plus de sens bien déterminé; il importe de s'entendre sur sa signification. Il est une industrie grande, gigantesque, qui réunit sur un point d'immenses capitaux, construit des établissements grands comme des villes, y transporte des populations d'ouvriers. Cette industrie, il ne faut pas vouloir l'arrêter, ce serait peine perdue; il faut qu'elle fasse son temps; mais on doit la laisser passer, et s'en tenir à l'écart, afin d'être à l'abri des maux cruels qu'elle traîne à sa suite; il est bien entendu, que ce n'est pas cette industrie que nous voulons. Mais il est une industrie bonne, morale, qui ne crée pas le luxe, mais empêche la misère; elle fait le bonheur et la force des Etats, en assurant une honorable existence au plus grand nombre des citoyens. Cette industrie est celle des ateliers petits et nombreux; c'est celle que nous aimons et que nous désirons voir s'introduire dans le Canton; nous faisons tous nos efforts pour en inspirer le goût à nos élèves. Les économistes nous assurent, que les forces sont d'autant plus productives qu'elles sont plus concentrées : ce principe est incontestable; mais son application doit être modifiée saivant le temps, le lieu et les circonstances. A l'époque actuelle, j'aime mieux dix ateliers qu'une grande fabrique, par la raison que, si la grande sabrique ne prospère pas, tout est perdu; parmi les dixateliers, un seul peut aller mal, sans que les autres en éprouvent le moindre dommage ; j'aime mieux plusieurs petits ateliers qu'une grande fabrique, parce que les premiers ne demandent qu'une petite dépense de bâtiments; les grandes fabriques au contraire exigent de grandes dépenses de construction. Dans le Canton de Fribourg, les petits ateliers sont préférables aux grandes fabriques; parce que pendant longtemps encore, il sera plus facile de trouver des chess d'ateliers que des hommes d'une haute capacité industrielle, capables de créer et diriger de grands établissements. Voilà, Messieurs, ma pensée sur l'industrie; voici comment j'ai procédé pour la réaliser. J'ai cru qu'il fallait s'occuper d'abord des industries existantes, et qu'avant de créer, il fallait améliorer et conserver; j'ai pris une à une toutes les industries du Canton : tanneries, papéteries, brasseries, horlogeries, corderies, chaudronneries, coutelleries, fabrication d'armes, serrurerie, etc. et suivant le goût, la capacité et la situation des élèves; je les ai poussés vers ces diverses professions, en leur donnant les mêmes préceptes qu'a nos jeunes commerçants. J'ai la douce espérance qu'ils suivront les bous conseils qu'ils ont reçus; ils feront de longs et sérieux apprentissages, resteront long-temps serviteurs avant de vouloir être maîtres; ils chercheront, toujours, à se distinguer par le travail, l'ordre et l'économie, et deviendront ainsi d'habiles ouvriers. C'est lorsque le Canton possèdera un bon nombre de citoyens de cette espèce que son industrie se relèvera et prendra un développement considérable. C'est avec raison qu'un grand nombre de citoyens éclairés se préoccupent de l'avenir du pays. Autour de nous, l'activité industrielle et commerciale croît dans une progression difficile à imaginer; les voies de communication se multiplient

à l'infini et atteignent une rapidité qui effraie l'imagination. S'abandonner à un doux repos au milieu de ce mouvement, serait une bien grande faute; à un doux sommeil succèderait un réveil pénible. Bientôt l'industrie étrangère s'emparera de la consommation entière du pays, et le Canton de Fribourg ne sera plus qu'un grand marché pour le commerce étranger. Alors il adviendra ce qui arrive a un particulier qui depense toujours sans rien recevoir, il consomme ses capitaux et se ruine. Voilà le mal qui menace le Canton; il est un seul moyen de le prévenir, la bonne éducation du peuple; c'est là qu'est l'avenir du pays; cette éducation doit être d'abord essentiellement religieuse, mais elle doit être habile et forte, et reposer sur ce grand principe que, l'école doit être l'apprentissage de la vie.

Vingt de nos élèves continuent leurs études; les uns au Collége de la ville ou dans d'autres établissements, quelquesuns à l'école de droit, d'autres étudient les sciences de l'ingénieur à l'école centrale des arts et manufactures de Paris, école justement célèbre par son enseignement profond et la surveillance exercée sur ses élèves; d'autres étudient avec des maîtres habiles pour devenir un jour architectes et commissaires, et c'est ainsi qu'en donnant à nos élèves le goût des études positives par ûn enseignement qui tend à développer le jugement, nous contribuerons à former des hommes capables de remplir les services supérieurs de l'Etat.

Messieurs! je vous ai exposé la situation extérieure de l'école; je vous ai dit ce que nous avons fait en sept ans. Forts de notre ferme volonté de bien faire, de la confiance que nous donnent d'heureux résultats obtenus malgré les embarras, compagnons obligés de tout établissement naissant, nous nous adressons au pays tout entier pour lui demander son concours, afin de complèter l'Ecole-Moyenne. Deux choses nous manquent: le temps et un personnel plus nombreux; pour cela il nous faut un peu d'argent; donnez-nous cet argent, et je vous promets de le payer à gros intérêts: donnez-nous ce qui nous est nécessaire, et nous vous rendrons en échange de bons agriculteurs, des commerçants éclaires, et des ouvriers sages et laborieux. C'est ainsi que nous réaliserons le but de notre institution: faire fleurir l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Vous, Messieurs les Magistrats chargés des hautes fonctions de diriger l'éducation publique, nous réclamons votre puissant appui. Votre constante sollicitude pour améliorer cette branche si importante de l'administration publique, nous est un sûr garant de votre protection.

Mes bons amis, durant vos deux ans d'études, je vous ai fait quelquesois entendre des paroles sevères; il le fallait, votre bien l'exigeait. Aujourd'hui ma tâche est remplie, ce n'est plus le maître qui parle, c'est un père qui fait ses adieux à ses ensants au moment de se séparer d'eux. Dans vos peines, comme dans vos joies, souvenez-vous toujours de vos maîtres; n'oubliez jamais leurs bons conseils. Eux se souviendront toujours de vous. Si la sortune vous est contraire; venez à nous avec consiance, nous vous consolerons et nous vous aiderons de tous nos moyens.

Fribourg, le 13 août 1842.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 \mathbf{N}^{0} 2.

FRIBOURG, 1842: SEPTEMBRE, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation parsit tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un au. Tout à bonnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent afranchis.

AGRICULTURE.

DE LA CULTURE DU LIN.

Après avoir exposé brièvement les principes généraux de l'Agriculture perfectionnée, ainsi que les règles à observer pour augmenter la fertilité du sol et pour faire choix d'un bon assolement, nous pouvons occuper avec plus de fruit nos lecteurs des diverses cultures qui doivent récompenser le mieux les travaux et les avances du laboureur.

Si nous donnons le pas à la culture du lin, c'est parce que cette plante commerciale est une des moins bien cultivées et des moins répandues dans notre Canton, et que nous l'envisageons comme pouvant devenir pour lui l'objet d'une industrie des plus utiles et des plus lucratives.

Nous nous trompons peut-être; mais, à notre avis, notre âge a été témoin de deux découvertes qui bouleverseront totalement les rapports commerciaux des deux mondes. Ce qu'ont été la poudre pour la guerre, l'imprimerie pour la diffusion des idées, la vapeur pour le mouvement, le sucre de betteraves et la filature mécanique du lin, le seront pour les rapports commerciaux et industriels des deux mondes. On voudrait se le dissimuler en vain, l'âme de nos relations avec les Amériques n'était autre jusqu'ici que la canne à sucre et le coton. Ces grandes bases sont ébranlées : sans doute il s'en élèvera d'autres; mais celles-ci sont minées et s'écrouleront. Toutes les barrières fictives, toutes les prohibitions, n'arrêteront pas, effaceront encore moins deux grands faits providentiels accomplis de nos jours. L'Européen, pour ses jouissances, nous dirons ses nécessités, n'a plus besoin du sucre tropical; le sucre croît à ses pieds. Une des conquêtes les plus glorieuses de la science, l'industrie du sucre de betteraves, est assurée désormais à l'Europe : un problême dont la solution était envisagée naguère comme un rève, est résolu; la fabrication du sucre de betteraves a pris rang parmi les industries les plus importantes du vieux monde.

Le coton perd presque toute son importance; il n'est pas un des usages d'où il a chassé le lin, depuis la découverte de Colomb, que le lin ne soit aujourd'hui en position de reprendre. Depuis la robe du lévite, jusqu'au vêtement du plus simple artisan, il se plie à toutes les exigences, à toutes les destinations, et cela avec une puissance de coliésion et de durée que n'aura jamais son rival. Le bon marché seul lui manquait: le bon marché lui arrive.

Pour prouver cette assertion, il sussira de citer ce seul fait remarquable : c'est qu'en France , où l'on cultive plus de 200,000 hectares (environ 580,000 poses suisses) en chanvre et lin, et où l'importation du lin ne sigurait autresois que pour mémoire dans le tableau des relations commerciales avec l'étranger; cette importation, depuis la filature mécanique du lin, est allée croissant d'année en année, et qu'en 1841, malgré un droit de 10 % de la valeur, elle a atteint le chiffre énorme de près de 10 millions de kilogrammes (20 millions de livres suisses); circonstance qui ne trouve son explication que dans le meilleur marché des lins filés mécaniquement, outre que ceux-ci, de même que pour le coton, sont bien plus beaux et bien meilleurs que ceux files à la main. L'Angleterre est entrée à elle seule pour plus de 8 neuvièmes dans cette importation, estimée simplement en douane (et Dieu sait tout ce qui a passé inaperçu!).

En Suisse, c'est une vérité démontrée à tout observateur judicieux, qui s'occupe en gros de la filature du lin et de la fabrication de la toile, que la filature à la main ne peut déjà plus, sous le rapport du prix, soutenir la concurrence avec les lins filés mécaniquement.

Il n'est plus permis à l'Agriculture de rester étrangère au mouvement qui s'opère dans les régions même les plus élevées de l'économie politique, aujourd'hui surtout que toute question politique tend à se transformer en question sociale. A mesure que s'éclaire le bon sens des peuples, les discussions de personnes s'écartent pour laisser le champ aux intérêts réels des masses; les hommes, les dynasties, les systèmes, ne sont plus et ne doivent plus être que les moyens et non le but; le but, c'est le bien-être général; tout le reste n'est que forme, forme variable et transitoire; pour nous, paysans,

c'est à dire hommes du pays, du sol, telle doit être évidemment notre règle politique. Loin de nous donc ces préoccupations passionnées pour un homme, fût-il le génie déifié des batailles, fût-il encore le rejeton de vieilles races princières; loin de nous l'asservissement de la pensée à des formes gouvernementales, quelque séduisant que soit le nom dont on les pare. Le temps est passé d'être dupe des hommes et des noms; il est une voie de discussion et d'étude dans laquelle se dirigent aujourd'hui les esprits d'élite; c'est l'examen consciencieux des faits, c'est la recherche sérieuse des besoins des nations.

Ces convictions, qui sont les nôtres, ne nous empêcheront pas de rappeler à nos lecteurs que ce fut Napoléon qui donna l'impulsion aux deux grandes découvertes dont nous nous occupons. Sans doute, il y eut dans les actes de Napoléon bien des résolutions commandées par les nécessités de sa situation; mais il eut de merveilleuses inspirations sur ce qui constitue la force agricole du continent de l'Europe. Aujourd'hui les deux grandes visions du génie se sont accomplies. Passées à l'état de réalité, elles ne doivent être plus longtemps pour nous un objet de simple curiosité.

La fabrication du sucre de betteraves et la filature mécanique du lin sont des entreprises industrielles qui, bien conduites, ne peuvent manquer d'avoir du succès dans le canton de Fribourg, parce qu'elles s'exerceraient sur des matières premières indigènes et pour créer des productions d'une consommation constante et journalière; parce qu'elles se rattacheraient essentiellement à l'Agriculture, et que l'Agriculture est et sera toujours la principale industrie de notre pays; parce que, enfin, nous sommes maîtres d'un sol admirablement disposé pour la culture, soit du lin, soit des betteraves, et que ces deux cultures peuvent s'allier parfaitement à un assolement approprié à nos circonstances.

Nous parlerons une autre fois des betteraves. Pour le moment, nous avons à nous occuper du lin et de sa culture. Disons d'abord un mot des graines oléagineuses en général.

La question des graines oléagineuses offre un grand intérêt agricole. On leur fait généralement le reproche d'être épuisantes pour le sol, de qui elles tirent beaucoup sans lui rien rendre. Cela pouvait être vrai jusques à un certain point, avant que l'on eût appris à tirer un meilleur parti du résidu des huileries: mais l'exemple de la Belgique a suffi pour donner aux idées une direction bien différente, attendu qu'en Belgique le sol est d'une richesse devenue proverbiale, quoique depuis un temps immémorial on y cultive une grande quantité de lin.

Ce fait cessera de surprendre, si l'on réfléchit que, en Agriculture, les graines oléagineuses ont un triple mérite qu'il est inutile de faire ressortir aux yeux d'hommes dont les méditations ou les soins pratiques se sont tournés vers ce premier des arts.

Ces plantes sont la base des bons assolements, par leur intercalation avec les céréales et les racines; leurs résidus forment un excellent aliment pour les bestiaux; ensin, ces mêmes résidus, directement et sans autre préparation que de les mettre en poudre, et quelquesois de les mêler avec les urines, constituent un des engrais les plus actifs qui soient connus. Sous le premier rapport, elles forment une alternation utile, en ce qu'elles nettoient merveilleusement le sol; sous le second, elles amènent à un prompt engraissement ces animaux dont la chair forme un des principaux éléments de notre subsistance; sous le troisième, elles rendent directement à la terre une sécondité toujours prompte à s'épuiser. Ainsi beaucoup de céréales, beaucoup de viande et toujours, est un problême dont la solution est intimement liée à la culture des graines oléagineuses, au nombre desquelles le lin sigure avantageusement, comme étant tout à la sois une plante oléisère et une plante textile.

On peut regarder comme une corrélation généralement exacte celle de 60 pour cent en tourteaux, comparativement au poids total de la graine. Le reste passe en huile et en eau d'évaporation. Cette proportion prouve que les tourteaux ne sont pas un objet sans importance pour la nourriture du bétail et l'engrais des terres.

Passons maintenant au lin et à sa culture.

Le lin (linum) est une plante annuelle, dont la tige fournit le plus beau fil et les plus belles toiles, en même temps que l'on tire de sa graine une huile propre à divers usages.

Il y a aussi une espèce de lin perenne ou vivace; mais ce n'est pas de celui-là que nous avons à nous occuper actuellement.

Ceux qui ont voulu avant nous s'occuper de la culture du lin avec intelligence et avec une certaine garantie de succès. ont jeté les yeux sur la Belgique, où cette plante sournit depuis si long-temps de si beaux produits et des profits considérables, et ils ont cherché à connaître 1º quelle est la nature du sol dont elle s'accommode le mieux en Belgique; 2º quel est le lin qu'ils pourraient espérer faire produire à telle ou telle espèce de terrain chez eux; 3º de quelle nature sont en Belgique les champs qui produisent la variété de lin qu'on emploie dans les manufactures et qu'on exporte en si grande quantité; 4° quel est le mode de culture qu'on y applique aux différentes variétés de terrain qui produisent ces lins si recherchés à l'étranger. On a voulu s'assurer, en un mot, d'une manière certaine quelle est la nature du sol propre à la culture persectionnée de cette précieuse plante, si variée en qualité et si riche en produit.

Comme les arts et les sciences sont cosmopolites, et qu'il n'en est point qui cherche moins le secret que l'Agriculture, les agronomes belges se sont empressés de répondre à ce désir, sans craindre la rivalité des autres peuples; et c'est en partie dans les mémoires qui furent publiés par eux, et en partie dans notre propre expérience, que nous avons puisé les enseignements qui vont suivre. Il ne sera point question de théorie proprement dite, mais de faits constants, peu suscep-

tibles de changements dans leurs résultats, et d'après lesquels on peut se promettre d'atteindre le même degré de perfection dans ce genre de culture.

Dans les âges reculés, où les communications entre les peuples séparés par de grandes distances étaient rares et difficiles, il a fallu une patience à toute épreuve et une longue expérience pour introduire avec succès et naturaliser en Belgique la culture du lin, que l'on sait être originaire de la Perse.

On en distingue quatre sortes: 1° Le lin de fin ou lin ramé; 2° Le lin de gros; 3° Le lin qui est entre le N° 1 et le N° 2; 4° Le lin très gros et très long, qui peut remplacer le chanvie.

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

En général, le lin s'accommode bien d'une terre légère, meuble, amendée et un peu fraiche. Cependant, nous l'avons vu réussir très bien dans des terres fortes et substantielles, lorsqu'elles avaient été bien ameublies par les labours et abondamment engraissées. Dans les terres ou l'eau s'infiltre difficilement, on fait des planches étroites, élevées en ados, de manière à forcer l'eau à descendre dans les rigoles des sillons, auxquelles on donne quelques fois, selon la nature du terrain, jusqu'à 3 pieds de profondeur.

On emploie, pour les terrains légers, le fumier le plus consommé, et, pour les terrains compactes ou forts, le fumier mêlé encore de sa litière. Dans tous les cas, à moins que l'on ne fasse usage de tourteaux ou d'engrais liquides, il importe de mettre le fumier en terre l'année qui précède la culture du lin, asin que l'engrais soit répandu plus également et bien identissé avec le sol.

Le Nº 1 ou lin de fin ramé se plait dans deux sortes de terrains :

- a) Dans les bonnes terres légères, composées d'un quart de sable et le surplus d'une terre grisâtre, douce, grasse au toucher, et dont on peut faire aisément des boulettes avec les doigts; qui ne se dessèchent pas facilement, et à travers desquelles la filtration des caux ne se fait que dans une proportion utile à la fécondité et favorable à la végétation.
- b) Dans les terres jaunâtres, composées d'argile et de sable, lorsque les quantités se trouvent réunies dans une proportion qui les rend très fécondes et très meubles; lorsqu'elles absorbent facilement les pluies sans former de croûte qui empêche leur filtration. C'est principalement dans ces sortes de terrains que l'ou cultive les beaux lins ramés aux environs de Courtrai, de Menin, et, en France, dans l'arron-

dissement de Valenciennes. Nous expliquerons plus loin ce que l'on entend par lin ramé.

Le Nº 2 ou lin de gros, dit aussi têtard, est produit par une terre légère dont la couleur est d'un gris pâle ou jaunâtre, et qui ordinairement a peu de sond.

Le N° 3 est le lin moins beau et moins bon que produisent les terres de bonne qualité, propres même au lin ramé; c'est aussi celui obtenu par suite d'une préparation heureuse d'une terre de moindre qualité qui ne produit ordinairement que du lin de gros. 1.

Le Nº 4 est recueilli sur les terres d'alluvion marine, et sur les terres fortes, grasses et froides. Ce lin est très long, très fort et d'un produit considérable.

On en a vu, en 1820, six arpents dans le pays de Cadsand, atteignant la hauteur de près de 5½ pieds; sa force était telle que la partie textile d'une seule tige tint suspendu pendant trois jours, sans se rompre, un poids de trente-cinq kilogrammes. Ce lin remplacerait facilement le chanvre; il l'égalerait en force et le surpasserait en moelleux.

Comme, en Belgique, la culture du lin fait partie du systême d'assolement, et qu'on y tient pour règle de ne le reproduire sur le même terrain que tous les sept ans, parce qu'il fatigue et brûle, pour ainsi dire, le sol, nous citerons les autres productions qui concourent à la rotation d'une culture septeunale. Les terres qui donnent le lin de fin produisent aussi le froment, le seigle, le sarrasin, l'orge, l'avoine, le trèfle, le colza, souvent la pomme-de-terre, la carotte et le navet. Celles sur lesquelles on cultive le lin de gros ou têtard, produisent ce que nous venons de citer, mais rarement le froment, plus rarement encore le colza. Les terrains qui fournissent le lin très gras ne produisent que le froment, l'orge, l'avoine, les fèverolles, le trèfle, le colza.

C. S.

(Lu suite au prochain No.)

J. Lorsque la graine n'a pas levé assez dru; lorsqu'il y a des inégalités dans la croissance de la plante, dans le sol, dans la manière de semer, dans celle de fumer le champ, il y a inégalité dans la qualité. Un terrain qui est inférieur à celui qui produit le lin de fin, donnera, par suite d'un bon labour et d'un engrais bien identifié avec le sol, un lin de première qualité Souvent le lin qui se trouve arrêté dans sa croissance, soit par le froid, soit par la sécheresse, ou toute autre cause, sera de la seconde qualité au lieu d'être de la première qu'il promettait d'atteindre. Enfin cette culture présente des bizarreries qui tiennent à différentes causes indépendantes de la volonté et des soins du cultivateur.

INDUSTRIE.

DIALOGUE

ENTRE UN MAGISTRAT ET UN ERMITE.

L'ERMITE. Je viens un peu tard relever vos observations sur nos vins de la Broie et sur la pierre-molière. Mais, comme dit le proverbe, mieux vaut tard que jamais. LE MAGISTRAT. D'accord. Mais voyons qu'avez-vous à nous dire?

L'ERMITE. D'abord, que si les vignes de la Broie ne sont pas dans un état prospère, ce n'est point à leur valeur intrinsèque, mais à la manière dont l'industrie vinicole a été traitée chez nous avant 1831 qu'il faut s'en prendre.

Permettez, Monsieur, que je cite un seul fait: Un paysan de Chables possédait, avant 1831, une petite pose de vigne rière Cheyres; et à quart de lieue de son propre domicile, tout près de ce que nous appelons le pont des Crottes. Or, malgré le mauvais sort que l'on faisait à nos vignes, il avait eu le courage d'acheter ce fond tombé en décadence, d'y introduire après un défoncement exemplaire, d'excellents plants de Lavaux, espacés dans le style de ce roi de nos vignobles suisses. La chose réussit à merveille. Il mésitait une récompense nationale, tout aussi bien que l'éleveur d'un poulain ou d'un taureau; sans doute une haute commission d'Etat donna du moins des éloges, sinon de l'argent, ou au défaut de tout cela, l'honneur d'un examen, d'autant plus que le trésor public y était assez fortement intéressé; mais voici les faveurs signalées que lui firent vos lois.

La dîme, qui, quoiqu'on en dise, est un impôt, lui demandait chaque année 160 pots de son vin, et ceci à raison de 10 crutz le pot, vous donnait la bagatelle de 40 frs.

Votre loi sur les boissons l'arrêtait à la porte de sa vigne, mesurait son raisin, et supposant que déjà c'était du vin, pour ne pas le laissser échapper, lui demandait un crutz par pot, et rien moins que dîme redoublée, 40 frs.

Ajoutez à ces douceurs frais de garde et de police, cotisations et répartitions territoriales pour entretien de routes, censes directes, visites de quêteurs; et vous trouverez, pour le temps de paix, un petit compte courant et annuel de 90 fr. Ab uno disce omnes. C'est, si je ne me trompe, cinq fois autant que ce qu'un fermier donne à son maître pour une pose de son bien.

LE MAGISTRAT. Ce que vous racontez là prouve que le produit d'une pose de vigne est fort considérable; et que malgré ces charges, elle pouvait prospérer encore, puisque votre paysan améliorait sa vigne.

L'ERMITE. Il est probable qu'à Fribourg, où l'on peut n'être pas obligé de connaître l'industrie vinicole, l'on raisonnait ainsi; mais le gros Colin disait à ses amis : « Mon vin me coûte » plus cher que si je le faisais venir de Lavaux; mais il me fait » plus de plaisir, parce que c'est le vin de ma vigne; du reste » il est impossible que les choses durent sur ce pied, et ma » vigne, je l'espère, se trouvera faite pour un temps meil- » leur : libertas quœ sero, tamen respexit inertem. »

LE MAGISTRAT. Est-ce que chacun ne pouvait pas en dire autant?

L'ERMITE. Tout le monde n'est pas le gros Colin; et tandis qu'il payait si cher le plaisir d'améliorer sa vigne, et l'avenir qu'elle lui promettait, les autres vignerons se décourageaient: on se mit à arracher les vignes. Le mouvement de destruction n'est pas même arrêté par la présence de lois moins onéreuses. Et pour parler du district d'Estavayer, je dirai que Cheyres où l'on a pu racheter la dîme à des conditions très favorables, est aussi le seul de nos petits vignobles, qui annonce un retour

à l'espérance et à la vie. Ailleurs la dîme sévit encore, et rudement instruit par le passé, l'on ne se sie guère à l'avenir; l'on continue donc d'y arracher les vignes. Avez-vous d'ailleurs le droit de vanter votre franchise au petit propriétaire, lorsque vous imposez de 8 fr. la permission de détailler son petit tonneau de vin? Autant valait lui dire que, pour lui, le droit consacré par la constitution n'existe plus.

LE MAGISTRAT. Possible que la République n'ait pas toujours bien compris ses intérêts sous ce rapport; mais nous sommes désormais dans de meilleures voies.....

L'ERMITE. Et il saut espérer que l'on ne s'arrêtera pas. Je maintiens d'ailleurs ce que j'ai dit de l'extraction et concentration des capitaux des dîmes, censes et lods; et il me semble qu'avoir signalé le mouvement qui arrache les vignes écrasées sous de tels sardeaux, c'est avoir appelé l'attention de la République sur une industrie précieuse, et qui serait si avantageuse, si les terres vouées à la vigne n'étaient pas plus imposées que les autres.

LE MAGISTRAT. Est-ce donc un si grand mal à vos yeux que des vignes et des chainps convertis en prés? Ne faut-il pas de la viande et des engrais?

L'ERMITÉ. Ce n'est pas faute d'engrais que l'on arrache les vignes; mais bien parce que l'industrie du pâtre n'est pas imposée, et que son produit brut étant beaucoup moindre, son revenu net vaut inieux: cela est si vrai, que l'industrie du pâtre ne saurait faire produire au sol seulement ce que la vigne paie à la dîme; car il s'agit de 30 à 40 fr. par pose; cela peut même aller jusqu'à 50 fr. L'industrie agricole est mise vis-à-vis de la pâture dans des conditions presqu'aussi désagréables: en un mot, ce que vous appelez le systême financier du canton de Fribourg semble avoir été destiné à punir les bras qui prescrivent laborieusement la nourriture de l'homme, et à favoriser les nourriciers des bêtes.

LE MAGISTRAT. Les bêtes aident l'homme, le nourrissent, l'habillent, et lui fournissent des engrais pour les autres cultures.

L'ERMITE. S'ensuit-il qu'il faille faire peser tous les impôts sur les autres cultures, et privilégier la pâture? S'ensuit-il qu'il faille affranchir ce qui prospère le plus facilement, et écraser les industries agricoles et vinicoles dans un climat où, toutes nécessaires qu'elles sont, elles ont déjà du côté de la nature des chances si fâcheuses? Vous vous exposez à manquer des denrées les plus nécessaires, et à dépendre de l'étranger pour y suppléer; et tandis que l'on vous marchandera à la frontière la sortie du pain et du vin, l'on pourra dire aux produits de votre industrie favorite et surabondante : nous ne voulons pas de vous. J'espère que déjà vous en savez quelque chose. Ainsi les principes d'une sage économie politique sont ici d'accord avec ceux de la justice distributive, et ont également à se plaindre de notre système financier; s'ensuit-il qu'il faille le conserver comme une vieille idole? Etait-ce donc justisier la République que d'alléguer un système qui dépend d'elle, et qu'elle aurait du réformer?

Le magistrat. Il y a du vrai dans ce que vous dites; mais prétendez-vous encore conduire votre pierre-molière jusqu'à Bulle, voire même au pied du Moléson?

L'ERMITE. J'avoue, Monsieur, qu'un Magistrat tel que vous doit connaître le Canton et ce qui s'y passe mieux qu'un pauvre ermite; cependant, sur le fait qui nous occupe, j'ai des données qui vous embarrasseront.

1° Vos pierres de Lessoc, de Botterens et du Grand-Villard sont tellement coûteuses, à raison des difficultés de l'exploitation, que la pierre-molière se paie, rendue à Bulle, un tiers moins que celle du Grand-Villard.

2º Celle-ci ne convient guère pour dalles et escaliers; car elle devient glissante et fait des casse-cou. Elle ne peut non plus fournir les grandes pièces que l'on trouve dans les carrières de la Molière.

3º Le grès de Champotais est bon pour des meules à aiguiser; mais, malgré sa disposition à se lever en feuilles, l'on ne peut en faire ni dalles, ni escaliers, ni pierre taillée quelconque pour bâtisse.

4º Enfin, Monsieur, les faits sont là qui ne parlent pas en

votre faveur : les bassins des fontaines publiques de Bulle et de Romont, une grande quantité de dallages et d'escaliers, dans la jolie capitale de la Gruyères, qui dans ce moment fait travailler à Chables les pierres destinées à couvrir les murs de son cimetière, en disent plus qu'il ne faut pour justifier mes allégués.

LE MAGISTRAT. J'ignorais ces choses-là.

L'ERMITE. Et que de difficultés il a fallu affronter pour déboucher nos produits de ce côté! Au lieu d'aller à Bulle directement par Romont, les bassins des fontaines de Bulle ont dû passer par Fribourg; et comme le gros char attelé d'une vingtaine de chevaux ne put entrer par la porte des Etangs pour ressortir par celle de Romont, il fallut se procurer la permission de traverser le pré de l'Hôpital. Il y a quelque 20 ans, que ceux de Romont ont été obligés de suivre les mêmes détours! De grâces, Monsieur, ne riez plus du pauvre ermite; car il a coutume de voir avant de dire. — J'aurais encore bien des choses à ajouter à cet égard. Je les garde pour une prochaine rencontre.

M. C.

Brezdnz.

DU CRÉTINISME.

SIXIÈME ARTICLE.

L'ABENDBERG.

(Voyer les No 10, 12, 14, 17, 18 et 19 de l'Emulation).

A peine la question du Crétinisme cut-clle fixé l'attention des hommes de l'art, que déjà elle risqua de s'engloutir dans les nuages de mille systêmes. De timides méthodes de guérison furent essayées sans succès. Plus on s'efforçait d'atteindre la véritable cause du mal, plus on s'égarait dans le vaste champ des conjectures. En attendant circulait autour de nous la nombreuse et lamentable population des crétins, se multipliant même çà et là dans une progression effrayante. Les savants en us comme les philantropes éclairés, se croisaient les bras, et les gouvernements désireux d'appliquer un remède à la plaie, le demandaient envain soit aux Praticiens, qui l'avaient sondée, soit aux Sociétés savantes, qui en faisaient l'objet de leurs discussions. La pédagogie elle-même, qui voulut tenter seule le traitement du Crétinisme, sentit son sceptre se briser contre les obstacles qu'il présentait. Comme ce goussire ouvert jadis au milieu de Rome, exhalant sur la cité des miasmes pestilentiels, et qui ne put se refermer qu'au prix d'une noble victime, ainsi le Crétinisme demandait la sienne, et il la trouva. Ce n'était plus simplement de la science qu'il fallait, mais de l'enthousiasme; plus de stériles discussions, mais un grand dévouement. Un jeune homme plein d'avenir, doué de tous les avantages qui peuvent faire réussir dans le monde, s'immola comme Curtius, renonça au repos,

à la fortune, à la pratique lucrative qui devait être le fruit de ses études, pour mettre à exécution l'heureuse idée qu'avait conçue et que lui avait suggérée M. le D' et Prof. Troxler. L'observation et l'expérience devaient le guider dans ce dédale. Un fait constant et général l'avait frappé aussi dans l'étude des crétins. C'est que ces malheureux se retrouvent partout où le le sol est sillonné par des gorges profondes, des vallées étroites ct privées d'une ventilation libre. D'un autre côté, il avait vu de ses propres'yeux comment, en Valais, pour prévenir le fléau, on sortait les enfants de cette atmosphère nuisible; comment on les transportait sur les hauteurs, où ils passaient plusieurs étés. Voilà deux indications corrélatives, claires, précises, plus précieuses que tontes les théories. M. le Docteur Troxler avait tiré de ce double fait le principe incontestable que, la cause du mal étant dans certaines conditions de l'air, il fallait chercher le remède dans les conditions opposées du même élément. M. Guggenbühl mit aussitôt la main à l'œuvre. Il s'agissait de trouver en Suisse une hauteur favorable, pour y construire un établissement où les crétins, affranchis d'une atmosphère immonde, baigneraient constamment dans un air pur et régénérateur. Son choix tomba sur l'Abendherg, montagne située entre le lac de Thoune et celui de Brienz, au centre des Cantons les plus affligés du Crétinisme, dans ce magnifique Oberland bernois où la nature déploie avec tant de profusion ses pompes les plus ravissantes et les plus majestueuses. C'est là, entre le ciel et la terre, à 3,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, qu'il asseoit sa tente et ouvre un asile à de malheureux

ensants abandonnés. Rien ne l'effraie, rien ne le rebute. Cependant les obstacles sont grands et nombreux. Des pédants se moquent de l'entreprise, des médecins la déprécient, des hommes trop influents tarissent la source des subsides qu'on lui avait promis. Il faut transporter à cette hauteur, par des sentiers dissiciles, des matériaux pour bâtir, des comestibles, des meubles et tous les mille objets indispensables à un établissement de cette nature. Il faut un fermier, des valets, un insirmier, des aides. Qui s'associera à ces nobles travaux? Qui consentira à partager cette solitude et les privations qui s'y rattachent? Quel souverain fournira à ce Colomb de la science un bâtiment pour voguer à la recherche d'un monde inconnu? Mais l'idée qui animait M. Guggenbühl était descendue du ciel. C'était une inspiration divine qui, loin de se laisser modifier par les influences terrestres, devait se les assimiler et les plier à son but. Ce triomphe d'une idée sera bien compris par ceux qui savent tout ce qu'il y a de puissance dans la volonté bien arrêtée et dans l'enthousiasme du bien. C'est ainsi que réussirent les François-Xavier, les Vincent de Paule; c'est ainsi que réussira M. Guggenbühl. Tous les amis de l'humanité ont aujourd'hui les yeux fixés sur l'Abendberg. Aussi, quand le tit. Conseil de Santé me proposa d'aller le voir, j'acceptai cette mission avec empressement. Pendant la belle saison, trois omnibus font chaque jour le service de Berne à Thoune, et leur arrivée coïncide avec le départ du bateau à vapeur, de sorte que, parti de Fribourg le matin par la diligence, j'arrivai le même soir à Interlacken. Je crus devoir prendre un guide pour gravir sur le champ l'Abendberg. Un sentier aujourd'hui facile conduit en zig-zag jusqu'à l'établissement que j'atteignis à l'entrée de la nuit, après deux lieures d'ascension. Il se coinpose de quatre habitations dont la plus grande sert de logement au Docteur et à ses malades. Une autre est occupée par le sermier, et deux plus petites ont été mises à la disposition des visiteurs. Je trouvai douze ensants des deux sexes en traitement, depuis l'âge de deux ans jusqu'à quatorze. M. Guggenbühl que je ne connaissais encore que par correspondance, me reçut comme un ami de vieille date. Je sus touché de la cordialité de son accueil, et me sentis pénétré de respect pour le jeune homme qui se condamnait spontanément à la déportation sur ces hauteurs solitaires, dédaignant les douceurs de la vie sociale et tous les avantages qu'il eût certainement trouvés dans la plaine. Il me parla avec une conviction intime de la possibilité de réaliser son projet. Conquérir à tout prix pour une notable fraction de l'humanité souffrante les bienfaits d'une organisation saine et intelligente, lui rendre le rang qu'elle était appelée à occuper dans la grande échelle des êtres, tel était son but. Sublime et saint apostolat, auquel il s'était préparé par de longues privations 1. Il me parla aussi, mais sans amertume et sans colère, des tracasseries que lui suscitaient des confrères indignes de ce nom 2.

' M. Guggenbühl m'a assuré qu'il avait passé une année entière dans l'abstinence de toute chair.

Notre entretien se prolongea jusqu'à une heure très avancée. Il roula sur le caractère divers des races, sur l'influence du climat, du sol, de l'éducation et de la configuration osseuse du crâne, sur les prétentions ambiticuses de la phrénologie. Nous comparions l'heureuse organisation des peuples de l'Orient à celle de nos populations, la taille bien proportionnée et la belle physionomie du serf slave à l'allure dégingandée, aux visages si laids des paysans libres en Suisse, en France, en Allemagne. Problêmes dificiles, dont la solution paraît encore éloignée. Ce que nous sentîmes parfaitement, c'est la nécessité d'une réforme dans l'éducation publique et dans les mœurs, et les inconvénients d'une civilisation précipitée, partielle, qui n'atteint pas toutes les classes du corps social.

Le lendemain, le soleil se leva avec éclat sur le lac de Brienz, qui ressemblait en ce moment à une nappe d'or. Les glaciers projetaient de vives clartés, tandis que le brouillard couvrait encore le flanc des montagnes comme un voile transparent. Combien cette vue était belle! Au Sud la Jungfrau avec ces cimes étincelantes, et à ses pieds Lauterbrunn: à ses côtés l'Eiguer, le Mönch et le Wetterhorn, dominant le magnifique Grindelwald!

Le côté septentrional n'était pas moins riche en perspectives pittoresques. Là était la grotte de St. Béat, pleine de traditions si pieuses, qu'elles désarment presque la sévérité de l'histoire. Partout l'aspect d'un ciel pur, des scènes tour-à-tour imposantes et gracieuses, l'harmonie des éléments, le calme des montagnes. Là est la liberté, a dit le poète 3; là, me disais-je, est aussi la vic. Quel endroit eut pu être mieux choisi pour rendre aux bienfaits de la lumière les victimes de la vallée?

Cette retraite éloignée du monde qui végète à ses pieds, s'est ouvert un accès à toutes les ressources de la vie domestique dans son expression la plus simple. Rien n'y est de luxe, mais aussi rien n'y manque de ce qui est de première

^{*} Ces plaintes me rappellent le passage suivant de Cornélius Agrippa

de Nettesheim, médecin fameux!, qui exerça son art à Fribourg, dans les années 1523 et 1524. « Il y a, dit-il, si peu d'accord entre eux (les » médecins) que vous n'en trouverez pas un seul qui approuve saus » restriction ce qu'un autre aura prescrit. Loin de là , ils se déchirent » à belles dents, et c'est à qui voudra paraître le plus habile, soit en » enchérissant sur les remèdes prescrits par un confrère, fussent-ils » même exagérés, soit en retranchant quelque chose, même de ce » qu'il y a de meilleur. C'est ainsi que la jalousie et la discorde » des médecins ont fini par passer en proverbe; car l'un se moque » de ce que l'autre approuve. Et ne croyez pas qu'il y ait la » moindre certitude dans leurs paroles. Toutes leurs promesses ne sont » que sornettes et purs mensonges. « Si enim omnes a se invicem dissen-» tiunt, ut nullus reperiatur medicus, qui præscriptum ab alio pharma-» cum comprobet; quin imo, qui laceret, mordeat, ne videlicet ipse non » melior medicus videatur, si alterius vel optimo consilio nihil detraxerit " vel his , que etiam se pe nimis multa sunt , non atiquid addiderit : unde " tandem in proverbium abiit medicorum invidia et discordia. Nam quid-" quid probut unus, ridet alter. Nec quidquam apud cos certi, sed omnia » promissa eorum nugæ volatiles, et mera mendacia. . (De incert. et vanit. scient. , cap. 83).

³ Auf den Bergen ist Freiheit. Schiller.

et même de seconde nécessité. Deux sources donnent assez d'eau pure pour la boisson, le bain et le lavage. Le bois de construction et de chaussage est sous la main, et tout ce que le terrain adjacent peut offrir à la culture est employé en jardinage. La ferme fournit le beuvre et le lait, la bassecour les œuss et la volaille. Il y a une boulangerie et même une boucherie. Des communications régulières ont été établies avec Untersee, Interlacken, et autres localités sous-jacentes. A Interlacken on vient de consacrer une église au culte catholique 1.

Ainsi l'Abendberg présente à cet établissement philantropique et grave une retraite où les éléments de la vie physique se rencontrent dans toute leur pureté, assez éloignée du monde pour ne pas être distraite par ses bruits, ni infectée par ses miasmes, et cependant accessible à toutes les ressources créées au sein d'une société civilisée 2.

Quant à la méthode de traitement, il serait téméraire aujourd'hui de vouloir prononcer sur le plus ou moins d'opportunité de celle employée par M. Guggenbühl. Il fallait en finir une fois pour toutes avec les théories. Il fallait ou choisir parmi les mille systèmes enfantés sur cet objet, ou recourir à une combinaison éclectique, ou créer quelque chose de nouveau. M. Guggenbühl était libre de suivre à cet égard ses propres inspirations. Au temps seul il appartiendra de justifier l'emploi des moyens dont il se sert. C'est un premier essai pratique, susceptible de perfectionnement et qui doit être soumis à la pierre de touche de l'expérience. En attendant, qu'il nous soit permis d'apprécier les principes sur lesquels il se fonde 3.

Le Crétinisme s'attachant au corps et à l'âme simultanément, le traitement doit être à la fois matériel et psychique. Il y a une double indication à remplir. Mettre la forme sensible à la disposition de l'intelligence et rendre à celle-ci la conscience et l'usage de ses facultés. C'est dans le monde physique qu'il faut chercher les agents qui répondent à la première indication, l'éducation remplira la seconde. L'établissement de l'Abendberg s'est proposé ce double but, mais contradictoirement au système exclusivement pédagogique. M. Guggenbühl place avec raison la source du mal dans les organes et, suivant sa méthode, l'initiative appartient à l'éducation physique et à la thérapeutique matérielle 4.

Le remède premier et sondamental, M. Gusgenhühl l'a cherché dans l'atmosphère pure et vivisante qui baigne les hauteurs de l'Abendberg et je crois qu'à cet égard, il a parfaitement raison, car il est impossible de trouver dans les trois règnes de la nature une dynamisation plus puissante, un modificateur plus actif et plus soutenu de l'action vitale et de ses substrats. Une infirmité presque toujours congéniale, qui, comme le Crétinisme, atteint la sève nourricière jusques

- 1 Rapport fait au Conseil de Santé du canton de Fribourg.
- 3 Ibid.
- ³ Ibid.
- 4 Ibid.

dans les sibrilles les plus intimes, qui change, pour ainsi dire, la nature de l'homme et résiste à tous les moyens connus, cette infirmité doit être combattue par l'action incessante d'un élément impondérable, pénétrant, qui provoque une réaction permanente. Les malades respirent à chaque instant le principe d'une vie nouvelle. Il pénètre tous leurs pores, s'infiltre dans leurs humeurs, s'amalgame avec les tissus organiques, ranime tous les systèmes, stimule toutes les fonctions. Il s'établit ainsi une régénération lente et non interrompue, une espèce de Palyngénésie. Le vieil homme se dépouille non seulement de sa peau, mais de toute sa nature. Cette métamorphose est encore activée dans l'établissement par des moyens subsidiaires, tels qu'une nourriture simple, l'exercice à l'air libre, passif au commencement, et actif à sur et mesure que les forces renaissent. Ajoutez-y les bains, le lavage à l'eau froide, les frictions, les jeux qui forcent au mouvement et fixent l'attention, etc., et vous aurez une idée de l'éducation physique reque sur l'Abendberg 5.

A mesure que les organes se rapprochent du type normal, le maître y évoque les facultés qui en dépendent. Ici commenc e la culture de l'intelligence et l'éducation morale.

M. Guggenbühl se fait seconder dans cette partie importante par M. Trubler de Zurich, qui est tout à fait à la hauteur de ses fonctions. J'ai vu ce jeune homme descendre avec la plus douce bienveillance jusqu'à la portée de ces petits idiots, et frapper avec une insatigable persévérance sur ces durs cailloux jusqu'à ce qu'une étincelle en jaillit. Quand une fois il avait saisi le moindre bout de sil, il le déroulait avec des précautions infinies pour ne pas le briser. Alors se multipliait au sond de l'intelligence une série de points lumineux, comme autant d'images mères et sécondes. On conçoit que ce mode d'enseignement doit différer prodigieusement des méthodes connues, et qu'il doit employer des véhicules moins directs que la parole. Le maître parle aux orcilles au moyen d'un porte-voix, aux yeux par des tableaux, des figures; à l'entendement, à mesure qu'il s'ouvre, par un procédé, où, selon les circonstances, l'analyse alterne avec la synthèse. Ici, il faut l'avouer, les progrès sont bien moins sensibles, les résultats encore très-petits. C'est qu'avant d'entrer dans le sanctuaire des idées, il faut traverser le vestibul e des sensations, et cellesci ne s'y dessinent encore qu'en contours très vagues 6.

Je quittai l'Abendberg, pénétré des émotions les plus douces et saisant des vœux pour l'avenir de cet établissement. Je trouvais des garanties de succès dans le noble caractère du sondateur, dans le choix du local et dans la méthode rationelle du traitement. L'Abendberg résute victorieusement ceux qui, spiritualistes exclusiss, ne voient dans le Crétinisme que son côté psychique, et dans ses victimes que des idiots. A l'appui de ce dernier systême, on avait cité l'institut Seguin à Paris. Je sus aussi le voir et je puis dire que cette visite su un des

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

principaux motifs qui me sirent entreprendre le voyage de Paris. J'apportai dans cette visite le même désir de m'instruire et de m'édisser. Mais quelle dissernents! Avec des intentions tout aussi pures, un dévouement non moins parsait et des essorts incroyables, M. Seguin, qui n'est pas médecin, n'obtient que peu ou point de résultats 1, et porte ainsi la peine des empiètements que la Pédagogie se permet sur le domaine médical, tandis que M. le D' Guggenbühl, plus initié dans les mystères de l'organisme, voit les plus heureuses métamorphoses s'opérer sans essort sous l'intelligente application des agents physiques.

Dr. Berchtold.

¹ Comment concilier ce que j'ai vu de mes propres yeux avec ce que dit M. le Dr Alex. Donné, en parlant de l'ouvrage intitulé: Du traitement moral de la folie, par M. Leuret, médecin de l'hôpital de Bicêtre? M. Donné assure que M. Seguin s'occupe avec succès de l'éducation des enfants idiots. Pour moi, je m'en réfère au témoignage des sœurs hospitalières, qui desservent l'hospice des incurables et qui ont suivi dès le principe le traitement de M. Seguin.

POÉSIE.

mindia.

Reviens, mère, reviens... dans ce lieu renfermé, J'attends qu'en ce moment ton ombre m'apparaisse. Mon âme est au dessus de l'humaine faiblesse. Ab, comment redouter ce qu'on a tant aimé!

Reviens, mère, c'est l'heure où des vieux cimetières L'âme des morts revient... demander des prières; C'est l'heure où dans les bois le nocturne chasseur Revient... jeter au loin son étrange clameur; C'est l'heure où l'œil baissé, la démarche discrète L'avare actif revient... chercher l'or qu'il regrette; Et c'est l'heure où l'amante à l'amant délaissé Revient... jurer encor les serments du passe; Minuit doit être l'heure où soucieuse et tendre La mère aussi revient... au fils qui vient l'attendre.

Oh, je ne prétends point, penseur sublime et fort,
Pour apprendre la vie interroger la mort!
Je veux de mon amour entretenir ma peine.
Le plus doux des penchants en ce lieu me ramène.
Je suis le jeune cerf errant abandonné,
Qui parcourt la forêt dans laquelle il est né,
Cherche sa mère encor, qu'il ne croit que perdue,
Puis lorsqu'enfin sans vie il la trouve étendue;
Qui se couche auprès d'elle et regarde en pleurant—

De tant de souvenirs si touchants qui m'oppressent.

De tant de doux tableaux qui sous mon œil se pressent,

Monbarry, les plus chers seront toujours les tiens;

Vers ton heureux abri j'allais, je m'en souviens,

Chaque jour, vers le soir, ma besogne finie.

Joyeux, je traversais la campagne brunie, Recueillant sous les foins l'aigre chant du grillon, Dans les hauts noisetiers me coupant un bâton, Secouant de mes pieds les fleurs et la rosée; J'arrivais ... Scule, oisive à sa fraiche croisée; Elle avait rejeté son modeste tricot.

- « C'est toi ... je t'attendais ... » Puis ouvrant, à ce mot, Ses bras à mes baisers : « Mon fils, me disait-elle,
- » De notre humble foyer conte-moi la nouvelle,
- » Que font-ils tous? » Pour lors, détachant le lien De ce joli chapeau qui la coiffait si bien, Rendant à mes récits son oreille attentive, Suspendant à mes traits sa paupière captive, Elle apprenait comment le fourage sèché Dans la grange sans pluie avait été caché; Comment le vieux pommier soutenant ses honneurs, Se redressait tout fier de superbes primeurs; Bientôt j'avais fini. « Redis, suppliait-elle,
- » Ne passe pas surtout la moindre bagatelle ;
- » Tous ces petits objets qui ne sont rien pour toi,
- » Me rendent si joyeuse, et sont si grands pour moi. »

Le ciel se recourbait si mollement sur elle; La lumière arrivait si douce à sa prunelle; Elle aimait tant à voir les folàtres baigneurs, Pour jouir des aspects, gravir sur les hauteurs; Alors, en soupirant: « Mon corps est si débile,

- » Qu'il ferait pour les suivre un effort inutile ;
- » Je deviendrai plus forte. » Elle aimait tant le soir, Sur le banc, à l'air frais, venir un peu s'asseoir, Pour causer en commun des soins de la journée.
- « Oublirait-on déjà la pauvre infortunée? » Répétait-elle alors qu'au logis retenu, Près d'elle, malgré moi, je n'étais point venu; Parsois presque joyeuse, et surtout confiante, Elle me racontait sa vigueur renaissante.
- « Vois ce chêne isolé; sculette et sans appui,
- » Hier, le soleil couché, j'ai gravi jusqu'à lui
 C'était aussi parfois sa table, sa dépense.
- « Rien ne me manque ici, je vis dans l'abondance:
- » Cet argent, mon amour, que de toi j'ai reçu,
- » Tu dois bien m'en louer, m'est presque superflu;
- » Vois mon économie; » Et sa bourse replette, Pour nie convaincre alors, sortait de sa cassette.....

Et tout cela, mon Dieu! devait sitôt finir.

Oh! ces membres éteints, et cette chair glacée,
Cet œil où hier encore flamboyait la pensée,
Si mes embrassements pouvaient les ranimer!
Si mes lèvres de feu pouvaient les rallumer!
Si mon amour vainqueur de la mort étonnée,
Savait rendre la vie à qui me l'a donnée!...
Hélas! on nous répète, enfants consolez-vous:
Aux regards du Seigneur sa fin fut précieuse,
Dans le ciel, près de lui, votre mère est heureuso....
Peut-elle l'être loin de nous?

N. Glasson.

L'EMULATION.

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

FRIBOURG, 1842: OCTOBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emidation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Choque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une sanée réunis formeront un volume. Le prix de l'abounement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où it y a poste, est fixé à 46 hatz pour l'annee. On ne peut s'abouner pour moins d'un an. Tout a honnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du debors doivent se faire aux Bureau de l'Emulation. pectifs, lettres at argent affranchis.

AGRICULTURE.

DE LA CULTURE DU LIN.

(Suite.)

Arthur Jung, qui n'envisageait pas comme les Belges la rotation septennale comme nécessaire dans le pays pour lequel il écrivait, a proposé pour la culture du lin en Irlande un système d'assolement qu'on pourrait, ce nous semble, appliquer aussi à notre pays. Le voici :

Terres fortes:

Terres légères:

1º Fèves.

1º Turneps.

2º Lin.

2° Lin.

3º Trefle.

3º Trefle.

4º Froment.

4º Froment.

Ou pour ces mêmes terrains:

1º Pommes-de-terre.

2º Lin.

3º Trefle.

4º Froment.

Comme le lin est toujours récolté de bonne heure, on peut, immédiatement après l'avoir cueilli, le remplacer aussi par des plantes destinées à passer l'hiver.

Voici de quelle manière les différents sols qui produisent le lin doivent être cultivés.

Les terres légères mais substantielles demandent un profond labour; les terres fortes en exigent deux et en sens croisé. Les terres très légères et peu substantielles en veulent un qui ait 6 à 8 pouces de profondeur, si le fond le permet. Les terres grasses et froides exigent après une récolte d'avoine un labour de dix à douze pouces de profondeur et en sens croisé. Si c'est après un trefle, onleur donne un labour moins profond, mais également en sens croisé. Dans cette circonstance on ne met aucun engrais.

Le lin repousse un sol ou trop sec ou trop humide; nous ne craignons pas de répéter qu'il se plait dans une terre substantielle meuble, et dont l'engrais, également réparti, est bien consommé et identifié avec le sol. Les Belges sèment ordinairement cette plante après une récolte de seigle et de navets, dans les terres légères : on peut aussi réussir de cette manière dans les terres propres au lin fin, mais il vaut mieux n'employer celles-ci à la production de cette plante qu'après une récolte d'avoine. Après les pommes-de-terre ou les fèverolles on est également fondé à espérer d'y obtenir une belle récolte de lin.

Les terres légères que l'on destine à produire du lin, et sur lesquelles, en juillet, on a recueilli du seigle, exigent immédiatement après cette recolte un bon labour avec demifumure. On ensemence tout desuite avec de la graine de navet, et lorsque cette nouvelle production est enlevée, on met de nouyeau dans le champ une demi-fumure et l'on donne un autre labour.

Si on sème le lin après l'avoine, il faut que le champ, au moment où l'on seme celle-ci, soit fumé avec un tiers de plus d'engrais que s'il n'avait pas été destiné à produire du lin. La récolte de l'avoine faite, on donnera un bon labour et on laissera le champ dans cet état jusqu'en mars suivant.

Veut-on semer du lin après le trèfle, on donnera avant l'hiver un labour soigné que l'on répètera vers l'époque de l'ensemencement.

Si c'estaprès les pommes-de-terre, il faut, après la récolte de celles-ci, donner tout de suite un autre labour croisé et très soigné, et ramasser encore les petites pommes-de-terre restées en terre, qui embarrasseraient la culture du lin. On a remarqué, en Belgique aussi bien qu'en France, que le lin sur pomines-de-terre avait plus de longueur et de finesse, mais qu'il était plus sujet à verser.

Faut-il, outre les labours préparatoires donnés avant l'hiver, donner encore des labours au printemps, au moment de semer le lin? C'est une question importante, pour la solution de laquelle on peut invoquer des pratiques tout opposées dans deux pays limitrophes, qui sont l'un et l'autre en possession de la réputation de produire beaucoup et de beau lin; nous voulons dire la Belgique, et le département du Nord ou la Flandre française. Nulle part en France cette culture ne joue un plus grand rôle que dans le département du Nord, son

berceau primitif; elle en est, sans contredit, l'une des principales richesses. Eh bien, en Belgique on donne généralement, au printemps, un double labour croisé, suivi chaque fois du hersage, avant de procéder au semis du lin; pendant que, dans le département du Nord, la préparation de la terre au printemps ne se fait plus qu'à coups de herse et de rouleau. Oir y dit communément qu'il faut herser le champ de lin jusqu'à ce que le clou du cheval marque sur le sol. Les hersages doivent toujours avoir lieu par un temps sec. On veut, pour cette culture, que la surface soit parfaitement ameublie, mais que le lin trouve un fond résistant, ayant observé que lorsque la terre est trop meuble à deux pouces au dessous de la surface, le lin est rongé à la levée par les insectes, et l'on n'a, le plus souvent, qu'une mauvaise récolte. Si nous devons parler de notre propre expérience, nous dirons que nous avons suivi jusqu'ici la méthode belge, dont nous nous sommes bien trouvés, et que nous faisons, cette année-ci, l'essai de la méthode française, afin de pouvoir juger par comparaison.

Ce que nous avons dit de la fumure des terres pourrait suffire à tout agriculteur, pour peu qu'il soit exercé dans son art, si nous n'avions à mentionner encore un procédé pratiqué aussi bien en France qu'en Belgique, et qui mérite toute attention. Il consiste en ce que, outre les fumures copieuses de l'année précédente, on répand sur le terrain destiné à recevoir le lin, des tourteaux de colza, ou d'autres graines oléagineuses, pulvérisés, délayés et marérés dans l'urine de vache recueillie dans des fosses construites à cet effet près des étables. On répand cet engrais sous forme liquide, dans la proportion de 400 tourteaux, pesant chacun deux livres par pose suisse. Cela se pratique ainsi pour les terres plutôt sèches qu'humides; pour ces dernières on emploie ces tourteaux dans la même proportion, mais sous forme sèche, c'està-dire qu'après les avoir réduits en poudre grossière, on les répand ainsi sur le terrain, sans les avoir délayés avec l'urine de vache. Quand la terre est ressuyée, on remue en tout sens la surface du sol en y passant la herse à rebours. Cela doit avoir lieu quinze jours ou trois semaines avant les semailles, car il est d'expérience que, si ces engrais étaient mis sur le lin en même temps qu'on seine la graine, ils agiraient comme corrosifs et en feraient avorter une partie.

Pour nous qui n'avons opéré jusqu'ici que sur des terres tenues bien grasses et soigneusement préparées, nous nous sommes abstenus de ce surcroît d'engrais, et nous avons eu constamment, depuis quinze ans, de très beaux et bons lins.

Choix et préparation de la graine; manière de semer. Soins à donner.

Dans les deux Flandres, et partout où l'on cultive avec soin le lin de fin et ramé, on n'emploie jamais comme semence que le lin de mai semé de tonne, c'est-à-dire celui qui provient immédiatement de la graine nouvelle de Riga, récoltée dans la première année de l'importation. Elle doit être nouvelle, pesante, grosse, luisante, douce au toucher, glissante, et

d'une couleur soncée; lorsqu'elle réunit toutes ces conditions, elle est de première qualité.

Il y a deux sortes de graines: la fleur de celle de première qualité est d'un bleu riant; celle de l'autre est blanche, d'un plus grand rapport en quantité et d'un succès plus facile; elle réussit dans presque toutes les terres, mais la qualité des produits en est beaucoup inférieure.

Il est reconnu en Belgique, et nous l'avons constaté par de nombreux essais, que la graine de la première récolte, produite par celle venue de la Baltique, ne manque pas de qualité et peut être employée comme semence. Nous conseillerons cependant de ne se servir que de celle de Riga pour le lin de fin et ramé.

Le gouvernement de Berne qui, sous les auspices de la Société Economique, a naturalisé dans son pays la culture du lin de fin et ramé et la fabrication de belles toiles, fait venir chaque année de la graine en tonne de Riga, qui est venduc et détaillée au public au prix coûtant. Nous ne mettons pas en doute que le gouvernement de Fribourg n'accordât la même facilité si la demande lui en était faite.

Nous ne devons pas passer sous silence un conseil qui nous a été donné à Berne par le débitant de la graine de lin de Riga, et dont nous avons reconnu les bons effets. Il arrive fréquemment que la graine de lin, même celle de premier choix venue de Riga, est infestée de graine de Cuscute 1, dont il est bien difficile de la séparer entièrement. Le moyen d'empêcher la reproduction de cette plante si nuisible consiste à laisser vieillir un an la graine de lin; elle ne perd pas pour cela de sa bonté, moyennant qu'elle soit tenue dans un lieu sec et bien aéré, et la graine de cuscute ne lèvera plus, parce qu'elle ne conserve qu'un an sa faculté de germination.

Le lin étant très exposé, lorsque le printemps est sec, à être détruit à la levée par un insecte connuici sous le nom de puce de terre (Altise, aussi Mordelle, du latin Mordella, Lin.) Nous allons faire connaître contre ce mal un moyen d'une efficacité éprouvée. Il consiste à mêler la graine, deux jours avant de la mettre en terre, avec de l'ail, finement découpé, et en assez forte dose pour que le lin soit fortement imprégné de son odeur fétide. Pour que la graine ainsi préparée ne reste pas agglomérée lorsqu'on veut la semer, on la frotte bien avec des cendres ou du tourteau réduit en poudre. Ce mélange aide aussi à semer plus également, et excite la force végétale des jeunes plantes.

Le moment où l'on doit semer est, dans la règle, le mois de mars, mais il faut se diriger d'après le plus ou moins de

² Cuscute (cuscuta L.), en allemand, Flachskraut, Flachsseide, Frauenhaar. Aussi Barbe-de-Moine. Plante parasite, sans feuilles, composée de filaments capillaires, sur lesquels naissent des fleurs campaniformes. Elle tire d'abord sa nourriture de la terre au moyen d'un filet qui lui sert de racine, et qui se dessèche lorsqu'elle a trouvé a s'implanter sur diverses plantes dont elle pompe le suc. C'est une vraie peste des cultures de lin et d'herbes artificielles où elle réussit à s'introduire.

précocité de l'année, et attendre que la terre soit bien ressuyée. On seme aussi en mai, et, dans ce cas, il faut semer plus dru, et la récolte est plus chanceuse.

On seme à la volée, dans la proportion de 150 livres par pose, et l'on recouvre avec une herse légère, traînée à bras d'homme. Puis on passe, de la même manière, un léger rouleau. Le sol étant bien tassé, conserve mieux sa fraîcheur, et la graine germe plus facilement et plus promptement.

Si on veut semer à travers le lin, soit du trèfle, soit des carottes, il sera bien de ne le faire, pour le trèfle, que quinze jours après le lin, l'expérience ayant démontré que lorsqu'on sème l'un et l'autre au même instant, cela préjudicie à la qualité et à la quantité du lin, en raison de ce que les deux plantes s'élevant ensemble, le trèfle occupe une place qui doit nécessairement appartenir au lin; mais quand celui-ci a quinze jours d'avance sur l'autre, il n'en est plus incommodé, et il n'en résulte aucun inconvénient. Si ce sont des carottes, on peut les semer en même temps que le lin, celui-ci n'en souffre aucunement. Les sarclages suffisent pour couvrir les semailles postérieures à celles du lin.

Lorsque le lin a atteint cinq à six lignes de hauteur, on procède au sarclage. Pour cette façon, des femmes et des enfants de 10 à 12 ans, placés de front sur une même ligne, s'avancent à genoux, les pieds vêtus de bas seulement, ou garnis de chaussettes en toile; ils arrachent à la main les mauvaises herbes, les laissent sécher sur terre quand il fait beau, ou bien, par un temps humide, ils les déposent au fur et à mesure en petits tas, et, vers la fin de la journée, l'un d'eux, muni d'une manne, vient les enlever du champ pour les porter sur le tas de fumier ou dans le trou au compost.

Dans quelques contrées on donne, lorsque le lin a atteint trois lignes de hauteur, un premier sarclage que l'on répète quinze jours ou trois semaines plus tard. C'est à chacun à se régler sur le besoin qui se manifeste : seulement on ne saurait trop recommander aux cultivateurs de sarcler cette plante avec le soin le plus assidu et le plus minutieux.

Le lin de fin ou ramé exige une main-d'œuvre de plus que les autres, c'est-à-dire qu'il doit être ramé. Cette opération se fait lorsque le lin a acquis environ un pied de hauteur; elle demande beaucoup de soin et de dextérité. Pour cela on fiche en terre, à une distance de quatre à cinq pieds, des pieux d'un pouce de diamètre et d'un pied et demi de hauteur; on y attache avec des osiers des branches ou ramées d'arbres qui vont d'un pieu à l'autre, en ayant soin de laisser toutes les petites branches, afin que cela fasse une espèce de treillage ou de réseau, à travers duquel le lin passe; se trouvant ainsi soutenu, il résiste mieux aux vents et aux fortes pluies. On a aussi adopté l'usage de tendre des ficelles d'un pieu à l'autre, et de ficher en terre, dans les intervalles, de menues branches ou rameaux. Le lin ainsi ramé s'élève de 2½ jusqu'à 5 pieds.

RÉCOLTE.

C'est ordinairement vers la fin de juillet et au commencement d'août que se fait la récolte du lin : le moment convenable pour la faire, se reconnaît à la capsule ou enveloppe de la graine; lorsqu'elle est complètement fermée depuis peu de jours, et que le bas de la plante est devenu jaunâtre, il est temps de procéder à la récolte. Si l'on arrache le lin trop tôt, on obtient peu de graine; trop tard, la filasse a perdu de sa qualité. Il faut avoir assez de sagacité et d'expérience pour saisir le moment où l'un et l'autre de ces produits ont acquis le plus de qualité, et procéder aussitôt à la récolte.

Le lin étant arraché et lié en bottes, on enlève la capsule avec un instrument, qui est une espèce de peigne à dents de fer, d'au moins un pied de longueur. Il y a des cultivateurs qui laissent sécher le lin sur le terrein, et ne lui enlèvent la capsule que plus tard. Les capsule ôtées au lin encore vert, sont mises sur une toile et exposées à l'air pour les faire sécher, ensuite on les bat pour en obtenir la graine qu'on vend pour extraire l'huile: on laisse dans les capsules celle destinée pour semence jusqu'au moment où on en a besoin.

La quantité de semence que produit le lin varie beaucoup; ceci est le résultat du temps plus ou moins favorable qui a lieu pendant l'accroissement et la floraison de la plante. Le lin de fin produit quelques fois jusqu'à 340 livres de graine par pose, et on a des exemples fréquents que le lin de gros en produit le double et même beaucoup plus.

Il nous reste maintenant à parler du rouissage du lin: c'est une opération importante, et qui a une grande influence sur la qualité et la quantité de la filasse.

ROUISSAGE.

Le rouissage a pour objet de décomposer le gluten résinogommeux qui unit les sibres de l'écorce du lin et du chanvre, asin de les rendre propres à la silature.

Divers moyens ont été essayés pour parvenir à ce but :

- 1º Le séjour dans l'eau, stagnante ou courante;
- 2º L'étendage sur la prairie;
- 3° Les procédés chimiques.

Parlons d'abord du premier, qui est le plus généralement adopté, quoique peu usité dans notre Canton.

Toutes les eaux ne sont pas également propres au rouissage du lin, et la manière de l'opérer varie beaucoup. Il n'y a que l'expérience qui puisse indiquer avec précision comment cette plante, si variable en qualité, doit être rouie, et quelles sont les eaux les plus convenables pour cette opération.

Ces plantes rouissent d'autant plus vîte qu'elles sont plus récemment cueillies, et que les tiges sont plus grosses. Les eaux stagnantes avancent l'opération plus que les eaux courantes, et, si le temps est chaud, la fermentation est plus promptement mise en mouvement.

Dans les environs de Courtrai, où l'on recueille le plus de lin de sin, le rouissage se sait, pour la plupart, dans le Lys. L'eau de cette rivière est très convenable à cette opération, qui a lieu de la manière suivante : on réunit ensemble un nombre plus ou moins considérable de bottes de lin, dont on fait un tas que l'on attache avec des liens d'osier à des perches solidement fixées au fond de l'eau, ou bien il est tenu par des cordages attachés à des poteaux sur le rivage, et souvent de ces deux manières à la fois. Pour éviter que le tas ne surnage, on le charge de pierres ou d'autres objets pesants qui le tiennent sous l'eau. On a soin de le retourner souvent afin qu'il soit également roui.

Le lin que l'on rouit après avoir été séché, reste 25 à 35 jours dans le routoir; cela dépend de la température et de la qualité de l'eau.

Nous croyons que la Broie et les deux Glanes seraient, dans notre Canton, les eaux courantes les plus propres au rouissage, comme étant les plus savonneuses.

En différentes parties de la Flandre, et même dans les environs de Courtrai, on rouit aussi le lin de sin dans les caux stagnantes ou peu courantes. Grand nombre de cultivateurs préfèrent des routoirs creusés dans les champs et ombragés par des Aunes dont les feuilles tombent et pourrissent dans ces eaux, ce qui les rend d'autant plus propres au rouissage du lin 1. Ces routoirs varient en grandeur suivant l'étendue de l'exploitation du lin et les besoins du cultivateur. On y transporte le lin vert aussitôt qu'on en a enlevé la capsule : on le place droit, autant que cela est possible, et on évite qu'il ne touche les bords : on le maintient dans l'eau en le couvrant de paille et ensuite de boue ou vase prise au fond du rontoir, et qui contient beaucoup de feuilles d'Aune pourries. Sept à neuf jours suffisent ordinairement en été pour donner au lin de fin le degré de rouissage nécessaire. Dans la Flandre française, on tient pour règle commune que, dans les eaux stagnantes, le rouissage est terminé en cinq jours en juillet et août, dans six à huit en septembre, et dans dix à quinze en octobre. Cela dépend de la chaleur de la température.

Le lin de gros proprement dit, et celui de très gros, sont rouis de la même manière que le lin de fin, mais sans autre précaution que de les mettre dans une cau quelconque : on en forme un tas en plaçant les bottes pêle-mêle comme elles se présentent; on couvre aussi le tas d'un lit de paille d'un ou de deux pouces d'épaisseur, sur lequel on met de la boue, du gazon ou des pierres pour la tenir sous l'eau.

Il peut arriver que pendant le rouissage du lin la température varie de huit à dix degrés, ce qui influe singulièrement sur cette opération, en l'accélérant ou la retardant. Comment alors reconnaître le point où le lin doit être retiré du routoir? Cela est assez difficile et exige beaucoup d'habitude et une assez longue pratique. Si l'abaissement de la température,

On est si persuadé des bons effets des feuilles de l'Aune, que souvent on va en recueillir au loin pour les jeter dans les routoirs, ce qui donne à l'eau une couleur noirâtre et au lin une teinte bleuâtre. On prétend que cela le rend plus moelleux.

ou d'autres causes, exigent que le lin reste dans le routoir plus que le temps ordinaire, on doit le visiter tous les jours : on tire pour cela une botte de l'eau et on remarque, en en cassant un ou plusieurs brins, si la filasse se détache facilement de la partie ligneuse : si cela a lieu, c'est une preuve que la gomme-résine, qui les rendait adhérentes, est dissoute; alors il faut se hâter de le retirer du routoir, et le laver dans la même eau, afin d'enlever la boue dont il était convert. Nous répétons qu'il faut se hâter de retirer le lin de l'eau dès qu'il a atteint le point de rouissage convenable, parce que cela est d'une grande importance; car un jour de trop dans le routoir porte un grand préjudice à la qualité et à la quantité de filasse. Il vaudra mieux le laisser vingt-quatre heures de moins dans l'eau qu'un moment de trop, parce que s'il n'était pas toutà-fait assez roui, on pourrait compléter cette opération en le laissant quelques jours de plus exposé à la rosée et à la pluie.

Lorsque le lin est retiré du routoir, lavé et placé debout pour le laisser égouter, on désait les bottes et on l'étend, soit sur le pré, soit sur le champ, en lignes droites et sur quatre à cinq brins d'épaisseur 2. On le retourne tous les cinq ou six jours; si le temps est pluvieux on le sait plus souvent. On procède à cette opération de la manière bien connue dans ce pays, telle qu'elle est pratiquée pour le lin et le chanvre rouis sur la prairie.

Le moment de rentrer le lin, (ce qui, bien entendu, doit se faire par un temps sec), est celui où la filasse commence à se détacher spontanément; non pas du gros de la tige, mais de la partie la plus fine, c'est-à-dire de la tête. C'est toujours dans cette partie que la filasse adhère le plus à la chenevotte.

Nous nous sommes étendus sur ce premier moyen de rouissage qu'il importait de faire bien connaître dans un pays où il n'est pas en usage.

Le second moyen, par étendage sur le terrain, étant celui que généralement on pratique dans le Canton, nous sommes dispensés d'en faire la description. Le plus grand inconvénient qu'il présente, est celui de ne pas pouvoir lever et rentrer le lin au moment où il est roui à son point, s'il survient alors des pluies de quelque durée; mais nous venons de voir que le rouissage dans l'eau n'est pas à l'abri de cette contrariété. Il faut donc que le cultivateur s'y soumette, et qu'il soit d'autant plus vigilant, lorsque le temps devient menaçant, à rentrer son lin pour peu que le rouissage soit achevé.

Quant au troisième moyen, les graves inconvénients que présente le mode de rouissage actuel a fait rechercher d'autres méthodes plus avantageuses; mais, jusqu'à ce moment, le

³ S'il pleuvait, ou que le temps fût incertain le jour ou l'on doit étendre le lin, il faudrait bien s'en garder, parce qu'il est essentiel que le liu sortant du routoir soit séché, et si, lorsqu'il est encore mouillé, il était étendu ou qu'il survînt une forte pluie, cela ferait, pour ainsi dire, couler la filasse et en diminuerait sensiblement la quantité et la qualité. Si le temps pluvieux empêche que l'on ne puisse étendre le lin, il faut le surveiller et le déplacer, de crainte qu'il ne s'échauffàt s'il était entassé.

succès n'a pas couronné assez complètement les essais entrepris pour que nous puissions en conseiller l'adoption. Nous nous bornerons à quelques informations.

Il y a quelques années qu'on voulut mettre en concurrence avec le rouissage une machine à rouleaux cylindriques cannelés, mais les résultats ne répondirent point à ce qu'on en attendait, parce que cela n'empêchait pas que le lin ne dût être roui après en avoir enlevé la chenevotte en le passant entre les cylindres.

Un autre moyen mécanique a été proposé depuis par M. Laforet Berryer, mais sans plus de succès. Il est bien démontré que l'on ne peut, avec avantage, séparer la partie textile du lin d'avec la chenevotte qu'en dissolvant la gommerésine qui les tient unies, ce qui ne peut se faire qu'avec l'aide d'un véhicule quelconque; sans cela la filasse n'a ni le moelleux, ni la souplesse, ni la couleur nécessaire pour la mettre en œuvre.

Cette certitude a conduit M. Bralle à s'occupper de la recherche d'un moyen chimique pour opérer cette dissolution plus promptement et plus économiquement que par le rouissage. On lit dans une instruction, publiée en allemand, à St-Gall chez Zollikofer et Züblin, 1812, que l'on peut rouir le chanvre et le lin en deux heures, en le plongeant dans un bain composé d'une livre de savon vert ou commun, délayé avec 650 livres d'eau bouillante. On assure que ce procédé donne à la filasse beaucoup de qualité. Nous renvoyons à ce petit traité, écrit dans des vues patriotiques, ceux de nos lecteurs qui désireraient en faire l'essai.

Les façons qui restent à donner au lin pour le rendre propre

à la filature consistent à le briser (broyer, maquer) pour séparer la filasse des chenevottes; puis à sérancer cette filasse afin de l'affiner.

On se sert, pour la première de ces manipulations, d'un instrument en bois, nommé maque ou broie. C'est à ce moment que l'on pourrait avantageusement faire usage de la broie mécanique rurale, inventée par M. La Forest, agriculteur du département de la Dordogne, ou probablement aussi de cylindres cannelés.

Une opinion, trop accréditée dans notre Canton, a établi la croyance que le lin ne peut être bien séché pour cette opération que dans les fours; cette erreura été cause de nombreux incendies: nous pouvons attester, par suite d'une expérience de beaucoup d'années, que ce sèchement s'opère très bien dans les séchoirs en plein air, tels qu'on les établit pour le chanvre; que l'on peut même sussisamment sécher au soleil, si l'on procède à cette opération dans les beaux jours de l'été.

Pour bien préparer la silasse à l'assinement, nous conseillons de ne saire sérancer qu'après l'avoir sait passer au battoir, ainsi que cela se pratique pour la silasse de chanvre. Ce broiement sous la pierre lui donne un haut degré de souplesse, sans rien ôter à sa force. Il serait sort à désirer que l'utile industrie du séranceur ou peigneur de chanvre se naturalisât parmi nous. Quelques essais ont été saits, mais n'ont pas tourné à bien. En attendant que cela soit, les agriculteurs seront sagement de s'en tenir aux séranceurs savoyards, qui généralement s'en acquittent à satissaction.

C. S.



INDUSTRIE NATIONALE.

DES DIVERS SYSTÈMES DE FISCALITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Res fisci est , ubicumque natat.

JUV. sat. IV.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs et utiles à la patrie, en reproduisant sous ce titre un extrait de la Dissertation sur l'état actuel et les moyens d'amélioration de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et des péages de la Suisse que notre concitoyen, Mr. D. Schmuts, a présenté dernièrement à la haute Diète fédérale. Ce travail est le résultat de nombreuses recherches et d'études approfondies en économie politique; il fallait l'activité et l'expérience de l'auteur, pour aborder, avec la puissance de la logique et des chissres, une matière encore vierge en Suisse, et d'autant plus ardue que les données officielles ou manquent entièrement, ou se trouvent éparses et sort incomplètes dans les divers

Cantons. Nous citons encore ici les termes avec lesquels il répond aux objections.

« Dans un sujet important, quelques connaissances quoi» qu'imparsaites valent mieux qu'une entière ignorance.
» Certes, la lumière du crépuscule est infiniment présérable
» aux ténèbres opaques de la nuit. Ce n'est pas que l'on pré» tende tirer de ces registres des douanes la certitude d'une
» démonstration mathématique. Mais n'est-il pas sussisant
» qu'ils en sournissent une aussi complète que le comporte
» la nature même de la chose? S'ils ne donnent pas le degré
» de conviction qu'apporte avec lui le témoignage des sens,
» ils ont au moios le caractère de crédibilité accordé aux
» recueils les plus authentiques de l'histoire.

» Si, dans des recherches de ce genre, quelqu'un exige un » plus haut degré de preuves, il faudra le regarder comme » un être sceptique qui persévère par goût à errer dans les » déserts vagues de l'incertitude.

» MORAT, 20 juillet 4842. »

- Nous ajouterons que les monnaies, poids et mesures qui ont servi de base à ce travail, sont ceux du nouveau système Suisse. -

De tout temps la Fiscalité s'est montrée hostile à la société industrielle; là, elle asservit les travailleurs à la glèbe, ici, elle déclare la permission de travailler un droit royal et domanial, partout on la voit pressurer les peuples et dévorer le fruit de leurs sueurs. Sous prétexte d'utilité publique et de protection de la communauté, elle n'a cessé d'intervenir dans leurs relations par une soule d'ordonnances, édits, décrets, règlements, taxes et tarifs dont l'ensemble sorme un système. C'est pour en saire ressortir d'utiles enseignements et prévenir contre de déplorables retours que nous allons esquisser les divers systèmes qui ont sait le tour du monde et qui régissent encore aujourd'hui la politique commerciale de la plupart des gouvernements.

Echappé des bagnes romains, le travail va se réfugier dans le servage féodal, puis, luttant contre la tyrannie et le pillage des seigneurs, il s'organise sous le régime des CORPORATIONS.

Des règlements protecteurs, une discipline minutieuse et sévère, donnent à l'industrie un essor qui ne s'est plus arrêté quoique souvent ralenti. Mais l'ouvrier ne peut travailler que pour un maître; son métier ne peut s'étendre au-delà d'étroites limites; il ne peut s'écarter des procédés reçus; bientôt de nombreux conflits s'élèvent entre les industries, et les corporations, fondées dans une pensée d'ordre et de probité, ne présentent plus que des rivalités acharnées; elles sont envahies par l'oppression, le monopole, et le commerce tombe en décadence.

A l'esprit de commerce succède alors l'esprit de conquête; les capitaux engagés dans l'industrie sont engloutis par des guerres sans cesse renaissantes; les troupes se livrent au pillage et aux concussions; les avanies, les extorsions, l'altération des monnaies, sont à la fois effet et origine du système de restrictions et de prohibitions.

Retenir le numéraire, proscrire les marchandises étrangères, ambitionner le monopole des manufactures, vouloir vendre sans acheter: telles sont les prétentions de ce déplorable système qui met partout l'industrie aux prises avec la force, opprime l'une, corrompt l'autre, dégrade la morale politique, infecte la morale sociale et dévore l'espèce humaine.

Du sein de cette affreuse anarchie, nous voyons surgir le SYSTÈME MERCANTILE qui, en renchérissant sur les restrictions, enfante la fatale balance du Commerce, crée les guerres de douanes, les crises commerciales, la cherté et le paupérisme. Toute sa théorie repose sur ce paradoxe: La richesse, c'est l'argent; l'argent dispose du travail et fournit à la subsistance; il est le nerf de la guerre et la source de la puissance, donc tous les efforts d'un bou gouvernement doivent tendre à en augmenter la masse par l'exploitation des mines ou les importa-

tions du dehors. Favoriser excessivement le commerce extérieur, vendre beaucoup à l'étranger et ne rien lui acheter, prohiber sévèrement la sortie du numéraire, accorder des primes à la sortie des produits, mettre de forts droits à l'entrée des marchandises étrangères; tels sont les voies et moyens proclamés par ce système, dont les vexations et les avanies ruinèrent le commerce et l'agriculture, pour ne laisser à leur suite que misères et vagabondages.

La nécessité de sussifire aux exigences des événements et de relever la sortune publique donna naissance au système manufacturiere. Eminemment rationnel et conséquent dans ses principes, il crée les Conseils du commerce, les entrepôts, les ports-srancs, le drauwback, restaure l'industrie manusacturière, et lui ouvre les voies les plus larges et les plus libérales, accorde des primes à la navigation et le libre transit aux marchandises étrangères, affranchit le commerce intérieur par la libre concurrence, par l'abolition des barrières provinciales et l'établissement à l'extrême frontière des lignes de douanes dont les tarifs sont basés sur un droit unique à l'entrée et à la sortie.

Favoriser l'exportation des denrées et des manufactures et l'importation des matières premières, repousser par l'élévation des droits les manufactures étrangères, tel est l'esprit de ce système qui sit bientôt renaître le commerce et sleurir l'industrie; cependant la désense d'importation des grains sit languir l'agriculture, les restrictions de son taris commencèrent de longues guerres de représailles.

De cette réaction sortit le SYSTÈME AGRICOLE, dit Physiocrate ou des ÉCONOMISTES. Considérant la terre comme la mère nourricière des peuples, il pose en principe que le travail appliqué à la terre est le seul productif et dispensateur de la richesse, envisage celui des autres industries comme stérile et ne représentant que l'équivalent de leur consommation sans aucune augmentation du capital'général; il établit l'impôt exclusivement sur le produit net des propriétés soncières et réprouve toute taxe indirecte; il veut la liberté absolue de l'industrie et du commerce, la concurrence illimitée des vendeurs et l'extension des voies de communications : sa doctrine se résume dans le laissez-faire et laissez-passer. Le résultat définitif de ce système sut le blocus continental et la guerre industrielle la plus acharnée.

Les conquêtes de la civilisation et l'étude approsondie des saits viennent enfin se résumer dans le SYSTÈME SOCIAL. C'est par une transaction générale entre le présent et le passé, c'est par l'association commune qu'il veut la résorme commerciale, sondée sur de larges bases, dans des voies d'améliorations progressives et calculées avec prudence, de manière à n'inspirer à aucun intérêt des sacrifices violents; mais à les placer toutes dans des conditions meilleures, pour que chacun trouve sa prospérité particulière dans la prospérité générale.

Union des peuples, affranchissement réciproque du mou-

vement commercial, marché intérieur concilié avec le marché extérieur et répartition équitable des profits du travail, impôts sur le produit net de l'industrie et tarifs sur la consommation dans la limite des besoins du fisc et de l'intérêt des industries : tel est le programme de ce système à la réalisation duquel l'humanité doit s'associer de tous ses vœux.

Tel est le développement économique des nations qu'à chaque lueur, à chaque progrès de la liberté commerciale, on les voit successivement passer de l'état sauvage à l'état pastoral, de là à l'état agricole, puis à l'état agricole-manufacturier et arriver ensin à l'état agricole-manufacturier et commercial comme dernier terme de persectionnement, de grandeur et de puissance.

(La suite au prochain numéro).

ENSTRUCTEON PUBLEQUE.

I)E LA HAUTE UTILITÉ DE BONNES ÉCOLES DE FILLES POUR L'AVANCEMENT DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE; NÉCESSITÉ DE MULTIPLIER LES ÉTABLISSEMENTS DE CETTE NATURE DANS NOTRE CANTON.

(Extrait du rapport annuel sur les écoles primaires, adressé au tit. Conseil d'Education pur M. Pasquien, Inspecteur).

« Nous avons la satisfaction de voir chaque année le nombre des écoles de filles augmenter sensiblement dans notre pays. Partout on en désire, et si, pour s'en procurer, les communes n'écoutaient que leurs vœux, ces écoles se multiplieraient d'une manière bien rapide. Mais l'insuffisance des ressources met le plus souvent un obstacle insurmontable à la création d'établissements si chers aux pères de familles et si utiles au pays. On doit vivement regretter qu'un obstacle tout-à-fait matériel vienne arrêter en ceci l'heureuse disposition des esprits, et retarder un moyen de progrès si désirable dans les mœurs et l'éducation de la jeunesse.

» Depuis longtemps tout est dit sur la haute utilité de bonnes écoles pour les jeunes personnes du sexe; je n'entrerai point dans de nouvelles considérations à cet égard, car je ne pourrais que répéter, ou plutôt affaiblir ce que tant d'hommes ont écrit, en thèse générale, sur cette importante matière. Cependant, malgré l'étendue de ce rapport, vous me permettrez, Monsieur le Président et Messieurs, de vous présenter quelques courtes réflexions à ce sujet, seulement en ce qui concerne nos besoins particuliers.

» Il faut en convenir franchement, le défaut d'éducation est le vice le plus saillant de nos populations agricoles. Avec son bon cœur et sa loyauté proverbiale, l'homme du peuple manque encore de ces qualités personnelles si nécessaires pour assurer le bonheur domestique, et pour entretenir de bonnes relations sociales ; la rusticité n'est malheureusement que trop commune encore au milieu de nous. Que de maux ne découlent pas de cette source empoisonnée! Je m'abstiendrai d'en esquisser ici le tableau, qui n'est que trop présent à tous les esprits. Remonter aux causes du mal, indiquer les moyens les plus efficaces de le combattre, c'est le seul parti auquel on doive s'arrêter dans une affaire de cette évidence.

» S'il est une vérité solidement établie en théorie, parce qu'elle est chaque jour confirmée par l'expérience, c'est l'influence puissante, décisive que l'éducation de la femme exerce sur celle de l'homme. La raison de ce phénomène moral est si claire, qu'il serait superflu d'en entreprendre la démonstration: partout les hommes sont ce que les font les femmes. Multiplier les bonnes écoles de filles, c'est donc donner la plus forte impulsion à l'éducation générale; ajoutons de plus qu'en ceci les exigences de la morale se trouvent en parfait accord avec la nécessité du progrès social.

» Que se pratique-t-il chez nous pour satisfaire à un besoin aussi pressant? Dans les neuf dixièmes des communes, les sexes sont encore confondus sur les bancs des écoles, et, de cette manière, ce sont les instituteurs qui se trouvent généralement chargés de faire l'éducation des jeunes filles. Cet état de choses entraîne des inconvénients graves et multipliés, auxquels un bien petit nombre de personnes aisées peuvent seules se soustraire, en envoyant leurs filles dans des pensionnats étrangers; mais le mal est sans remède pour la presque totalité des ménages ruraux, forcément privés de cette dernière ressource.

» Indiquons en peu de mots les conséquences fâcheuses qui résultent de la confusion des sexes dans les écoles rurales.

» La nature a tracé les règles fondamentales à suivre dans l'éducation des sexes. Les contrastes si frappants qui existent entre les habitudes d'une jeune fille et celles d'un jeune garçon, leur vocation si diverse dans la société, démontrent assez que, dès le principe, il doit s'élever une barrière infranchissable entre les différentes manières de les préparer à remplir convenablement leurs destinées respectives. Réunir prématurément les sexes, les réunir forcément, c'est aller à l'encontre des lois naturelles, qu'on ne foule jamais impunément aux pieds. Aussi, voyez ce qui résulte de cette réunion. Les jeunes filles, par cetinstinct d'imitation qui distingue nos premières années, contractent de bonne heure les défauts des jeunes garçons. Comme ces derniers, elles deviennent pétulantes, hardies, quelquesois effrontées, et perdent ainsi par degré le plus bel apanage de leur sexe, la sauve-garde de la vertu, la pudeur, que la religion a si bien su ennoblir parmi les chrétiens. Il n'en faut pas douter, Monsieur le Président et Messieurs, c'est dans la funeste pratique de la communauté d'éducation des deux sexes que tant de femmes ont puisé ces habitudes de grossièreté, qui affectent si péniblement les âmes délicates, parce que ce vice semble contre nature dans leurs personnes. Ainsi s'explique malheureusement ce défaut général d'éducation qu'on rencontre si communément dans les campagnes, vice qui est la source des plus grands maux qui puissent frapper les familles, à cause des désordres, des divisions, des troubles domestiques et sociaux qu'il entraîne nécessairement à sa suite.

» Pour atténuer les inconvénients qui résultent de la confusion des sexes dans les écoles publiques, on a essayé en plusieurs endroits de séparer les filles des garçons. Mais ce n'est là qu'une demi-mesure, un véritable palliatif, dont la conséquence la plus positive est de préjudicier notablement à l'instruction, en privant les élèves d'une leçon chaque jour; au fond, la dissiculté reste presque toujours la même. En effet, un instituteur, un homme a-t-il bien vocation pour élever convenablement de jeunes filles! Les objets d'enseignement, le mode de démonstration ne doivent-ils pas varier selon les sexes? et les travaux du sexe, cette portion indispensable de l'instruction pour une jeune fille, ne sont-ils pas sacrifiés comme dans le premier système? A part tous les dangers que peut présenter la direction d'une école de filles entre les mains d'un homme, on voit qu'on n'évite de cette manière qu'une faible partie des inconvénients signalés plus haut touchant la réunion des sexes; cet expédient, loin de lever la difficulté, ne fait autre chose que de la déplacer au détriment de l'instruction : le mal réclame donc impérieusement d'autres remèdes.

» L'expérience l'a depuis longtemps démontré; une bonne institutrice est seule capable de soigner convenablement l'éducation d'une jeune fille, et de lui apprendre tout ce dont elle a réellement besoin. L'établissement de bonnes écoles de filles est donc la mesure la plus utile qu'on puisse prendre dans l'interêt des familles et dans celui de la société toute entière.

» Je ne parlerai point ici des avantages considérables que ces établissements procureraient à l'instruction proprement dite. Qui ne comprend en effet que partout où il existe deux écoles rivales, une de garçons et une de filles, il s'établit entre les instituteurs et les institutrices une connaissance incessante, éminemment propre à les tenir les uns et les autres en haleine, concurrence qui tourne entièrement au prosit du public, et qui constitue le moyen le plus essicace de surveillance qu'on puisse établir en saveur de l'instruction primaire.

» La raison et l'expérience concourent donc à démontrer la haute utilité des écoles de filles pour l'avancement de l'éducation générale. Mettre résolument la main à l'œuvre, voilà le seul parti à prendre dans une affaire de cette importance.

Pourrait-on faire des ressources publiques un usage plus rationnel et mieux motivé, surtout plus en rapport avec les besoins réels du pays! Et si les ressources ordinaires sont insuffisantes pour faire face à une nécessité si évidemment démontrée, ne pourrait-on pas en créer de nouvelles, dont le produit fût uniquement consacré à encourager, au moyen d'une allocation annuelle, les communes qui voudraient se procurer des institutrices? Toutes ces choses méritent d'être prises en haute considération de la part de l'Autorité supérieure, car il s'agit ici du service le plus éminent que la jeunesse fribourgeoise, sur laquelle repose l'espoir de la patrie, puisse recevoir d'un gouvernement éclairé et dévoué aux intérêts publics.

ANECDOTE FRIBOURGEOISE.

L'une des périodes les moins connues de l'histoire cantonale est celle de la Réformation. Plusieurs de nos auteurs ont cherché entr'autres à découvrir l'origine de la procession du 10 décembre, jour de l'Immaculée Conception, où les Chanoines de Saint-Nicolas se rendent en cérémonie de Saint-Nicolas à Notre-Dame. On savait que cette procession avait été établie au 16° siècle en mémoire de quelque circonstance mémorable.

Un manuscrit de notre historien Guillimann, conservé dans la bibliothèque d'Einsidlen, fait connaître l'origine de cette cérémonie. Voici la traduction du passage de Guillimann avec le texte:

« L'an 1530, le chantre de Fribourg et l'organiste Van » nenmacher (Vannius, le célèbre organiste) tentant d'in» nover en matière de foi, furent arrêtés par les soins et le » zèle du prédicateur Jérome Muller, conduits procession» nellement en prison, de Saint-Nicolas à Notre-Dame, la » veille même de la Conception de la Vierge-mère; et peu » de jours après on les bannit (on leur interdit l'eau et le » feu). Quelques personnages marquants, qui s'étaient souil» lés en prenant des aliments prohibés par les usages catho» liques, furent condamnés à une amende considérable 1. »

¹ Friburgi Cantor et Vannenmacher Organista, nova in Catholica religione moliri, studio et vigilantià Hieronymi Müleri concionatoris deprehensi, in carcerem, ex sollenni ad Deiparæ virginis ædem, ex templo D. Nicolai, vigilia Conceptionis ejusdem Virginis matris, processione, abducti sunt, quibus, paucis post diebus, igne et aquà interdictum. Aliquot deindè optimatum qui se vetitis Catholicorum moribus polluerant cibis, pecuniaria multa damnati. (Guillimanni Chronicon. Voir à l'an 1530).

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 \mathbb{N}^0 4.

FRIBOURG, 1842: OCTOBRE, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Choque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fisé à 48 hatz pour l'aunée. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tont abonnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

DE LA BETTERAVE',

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION.

Nous empruntons, en grande partie, à un mémoire publié par M. Mathieu de Dombasle, l'exposé qui va suivre des connaissances propres à diriger ceux qui veulent se livrer à la culture de la betterave. Si nous donnons quelque extension à cet article, nous nous y déterminons principalement par la considération du haut degré d'importance qu'acquiert chaque jour la culture de la betterave, non seulement comme fournissant la matière première à une branche d'industrie qui sera regardée un jour comme une des plus précieuses découvertes de notre époque, mais aussi comme présentant, à un plus haut degré peut-être que toutes les autres récoltes sarclées, le pivot sur lequel on fera rouler les assolements alternes dans une très grande variété de sols et de circonstances.

En effet, si l'on veut rechercher la nature des terrains qui conviennent à la betterave, on trouvera qu'il est très peu de plantes dont la culture puisse se généraliser plus que celle-ci: Tous les sols, à l'exception de ceux qui sont composés de sable presque pur et sans consistance, y sont plus ou moins propres; et quoiqu'on ne doive pas s'attendre à obtenir, sur des terres pauvres et épuisées, des récoltes comparables à celles que produisent des terrains riches par leur nature ou améliorés dès longtemps par les soins de la culture, on peut certainement recueillir, sur toute terre capable de produire une récolte satissaisante en froment, un produit en betteraves qui indemnise des dépenses de la culture. De même que pour la plupart des autres récoltes, un sol de consistance moyenne est celui que l'on peut appliquer à la betterave avec le plus d'avantage; mais elle ne craint nullement les terrains argileux, et la récolte y en est même plus assurée dans les étés secs et brûlants; et, avec de bons procédés, les argiles les plus tenaces neuvent même produire des récoltes très satisfaisantes de betterave, ainsi que nous en avons sait nous-mêmes l'expérience.

La betterave est donc une des récoltes-racines qui peuvent convenir à la plus grande variété de terrains.

Si nous voulons, d'un autre côté, comparer cette plante aux autres récoltes, qui peuvent occuper la même place qu'elle dans les assolements, et qui sont, comme elle, employées a la nourriture du bétail; nous trouverons qu'elle convient à une beaucoup plus grande variété de terrains que la pommede-terre, que sa culture est moins coûteuse, que son produit est beaucoup plus abondant, et que sa conservation est plus facile. La betterave est certainement plus salubre pour les bestiaux que la pomme-de-terre administrée crue, si l'on veut faire entrer l'une et l'autre de ces racines pour une grande proportion dans la nonrriture des animaux; mais la cuisson des pommes-de-terre entraîne dans des embarras et des depenses sur lesquels beaucoup de personnes ont glissé trop légèrement. - Comparée à la carotte, la betterave conserve des avantages très importants : la culture de la carotte exige l'emploi d'un si grand nombre de bras pour les sarclages, minutieux et réitérés, qui sont indispensables dans la longue enfance de la plante, qu'il est bien peu de localités où l'on puisse l'entreprendre sur de grandes étendues de terrain; et il est plus facile à un cultivateur d'entretenir dans un état convenable de propreté dix poses de betteraves qu'une seule pose de carottes.

Quant aux navets ou turneps, auxquels il convient aussi de comparer la betterave, la préférence que mérite cette dernière, dans la plupart des circonstances, est encore bien moins douteuse: le navet est une des récoltes dont la réussite est le moins assurée, à cause des ravages que lui occasionne si fréquemment le puceron ou tiquet, au moment de la levée des plantes. Cet inconvénient est tel qu'il est presque partout hasardeux de fonder sur cette récolte la nourriture d'hiver des bestiaux d'une exploitation.

Sous le rapport de la faculté nutritive, les betteraves de bonnes variétés sont peu inférieures aux pommes-de-terre; et à poids égal, beaucoup supérieures aux carottes et aux navets.

^{*} Toutes les mesures mentionnées dans cet article ont été converties au système suisse.

On peut naturellement conclure de ces diverses considérations que, de toutes les racines qu'on cultive pour la nourriture du bétail, il n'en est aucune dont la culture puisse se généraliser avec plus d'avantage dans les exploitations rurales. Nous ne voulons certes pas conseiller l'abandon de la culture de la pomme-de-terre dans les terrains sablonneux et qui lui sont propres, et nous sommes loin de méconnaître le haut degré d'importance qu'elle présente sous le rapport de sa double application à la nourriture des hommes et des animaux; mais nous pensons que, même dans les sols de cette espèce, il est toujours très utile de faire marcher la culture de la betterave de front avec celle de la pomme-de-terre, ne fût-ce qu'asin d'éviter la nécessité de faire cuire les pommes-de-terre pour les faire consommer aux bestiaux; car, en mélangeant par moitié ces deux racines crues, on peut, sans aucun inconvénient, les faire entrer pour une grande proportion dans le régime alimentaire des animaux. Nous ne voulons pas dire non plus que, dans les sols très légers et propres aux navets, on doive se priver de la ressource accidentelle que peut offrir cette récolte, principalement pour la consommation de l'automne et du commencement de l'hiver; et nous conseillerons vivementà tout cultivateur, et presque dans toutes les natures de terres, de cultiver en carottes, comine nourriture particulièrement profitable aux chevaux et aux porcs, une étendue plus ou moins considérable, selon les ressources de maind'œuvre dont il peut disposer; mais, comme base essentielle de nourriture fraîche pour les bestiaux, depuis la fin de septembre jusqu'au commencement de juin, c'est-à-dire, jusqu'à l'époque où l'on commence à faucher les trèfles, nous pensons que c'est la betterave que l'on devrait considérer comme le pivot d'une bonne économie agricole dans tous les pays de labour.

VARIÉTÉS DE LA BETTERAVE.

Les deux variétés de betterave que l'on rencontre le plus fréquemment dans la culture rurale, sont : 1° la betterave longue rose ou du palatinat, connue pendant longtemps sous les dénominations de racine de disette, racine d'abondance, ou betterave champêtre: dans cette variété les racines sont susiformes, croissent presque entièrement hors de terre, et n'y tiennent que par quelques pouces de leur extrémité inférieure; la racine a quelques is une longueur de douze à dix-huit pouces hors de terre, sur un diamètre de trois à quatre pouces. La surface est d'un rouge plus ou moins soncé, et la chair est veinée, par couches concentriques, de rose et de blanc. 2° la betterave blanche de Silésie, qui est aujourd'hui généralement

préférée à toutes les autres pour la fabrication du sucre. La racine de cette variété est entièrement blanche, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, quoique le collet et le pétiole des feuilles soient quelquesois légèrement rosés. Elle est en sorme de poire, et le collet est peu élevé au-dessus de la surface du sol. On rencontre souvent aussi, dans les cultures rurales, des variétés qui se rapprochent de la dernière par la forme des racines, et de la première par la couleur de la peau et de la chair, mais qui ne possèdent les avantages particuliers ni de l'une ni de l'autre. On cultive aussi dans quelques localités la betterave à peau et chair jaunes et à racine fusiforme, que nous avons trouvée l'une des moins productives, et la betterave à peau jaune et chair blanche, et de forme analogue à celle de la blanche de Silésie, variété fort sucrée et de bonne qualité, mais peu répandue, parce qu'elle est moins productive et moins rustique que les deux premières dont nous avons fait mention.

Beaucoup de personnes donnent la préférence à la première de ces variétés, ou rose longue, à cause de la facilité que presente son arrachage; en effet, on l'extrait ordinairement à la main, sans avoir besoin d'y employer aucun outil, et elle est très facile à nettoyer, parce que son extrémité seule est garnie de radicules où la terre peut s'attacher. Mais c'est là la seule circonstance qui la rende recommandable, car elle est plus aqueuse et beaucoup moins nutritive que la blanche, sans donner en général un produit plus considérable; elle est aussi beaucoup plus sujette à être attaquée par les gelées, d'abord parce que la racine est placée hors de terre, et ensuite parce qu'elle contient une beaucoup plus grande proportion d'eau. On peut admettre qu'en général, trois quintaux de racines de la variété blanche contiennent autant de substance nutritive pour le bétail que cinquintaux de la variété rose longue, ou des autres variétés dont la chair est cerclée de blanc et de rose, lorsque les circonstances de la culture ont été les mêmes pour les unes et les autres. Ces considérations nous paraissent suffisantes pour mériter une préférence décidée à la variété blanche, dans les cultures destinées à la nourriture du bétail, aussi bien que dans celles que l'on destine à la fabrication du sucre ; car, la différence de valeur entre les produits des deux récoltes ne peut être compensée par la diminution de la dépense d'arrachage, si ce n'est peut-être dans quelques sols excessivement argileux et tenaces, où le nettoiement des racines des variétés qui croissent sous terre devient très long et très difficile dans les automnes pluvieux.

(La suite au prochain numéro).

INDUSTRIE NATIONALE.

DE L'AGRICULTURE.

CHAPITRE II.

- * L'Agriculture puise ses éléments de * prospérité dans les progrès de l'in-
- * dustrie manufacturière et commer-
- " ciale. "

Adoptant pour superficie totale de la Suisse le chiffre de 735 milles géographiques carrés, soit. Poses: 11,261,671, il en résulte les évaluations suivantes:

Espace occupé par les		1	
eaux Poses:	582,236	l	
Espace occupé par les			
glaciers »	766,100	»	3,261,671.
Espace occupé par les			
montagnes, rochers			
et terres incultes . » 1	,913,335	1	

Reste en terres cultivables . . Poses: 8,000,000

La superficie de la Grande-Bretagne étant de 92 millions de poses, et celle de la France de 145 millions, il s'en suit que la première est de 8 fois et l'autre de 12 fois plus grande que celle de la Suisse.

Le règne de l'Agriculture, formé des terres arables, des pâturages et des forêts, a une étendue de 8 millions de poses en Suisse, de 60 millions de poses en Angleterre et de 114 millions de poses en France, soit sur 1 pose en Suisse, $7\frac{1}{2}$ en Angleterre et 14½ en France.

Les terres incultes occupent une superficie de 3 millions de poses en Suisse, de 32 millions en Angleterre, et de 31 millions en France, soit environ le 1/4 de la superficie totale en Suisse, le 1/3 en Angleterre et le 1/5 en France.

Il résulte de ces données qu'en faisant abstraction de la diversité des sols et des climats, les produits de l'Agriculture comparés aux superficies respectives, devraient se trouver dans les proportions suivantes: $3\frac{1}{2}$ en Suisse, $3\frac{1}{3}$ en Angleterre et 4 en France.

Voici comme se répartissent les terres cultivables en Suisse : Potagers . . 36,000 poses évaluées à 36,000,000 Frs. Vignes . . » 105,000,000 » 70,000 Prés... 343,000,000 » 980,000 Champs 1,250,000 312,500,000 » 1,700,000 140,000,000 » Forêts . Pâturages et marais . 3,964,000 » 198,500,000 " Poses 8,000,000 évaluées à 1,135,000,000 Frs.

Le produit brut de l'Agriculture Suisse, en moyenne, représente annuellement:

114,000 chevaux .		. év	alués	à	26,950,000 Frs.
850,000 bêtes à cornes	•	•	×	»	102,000,000 »
500,000 moutons .			¥	¥	2,500,000 "
350,000 chêvres .			30	¥	0,000,000 m
340,000 porcs		•	>	×	13,600,000 »
2,154,000 têtes de bétail			valan	t	148,550,000 Frs.

```
2,154,000 têtes de bétail . . valant 148,550,000 Frs. 3,400,000 quintaux céréales . évalués à 23,800,000 » 47,810,000 pots produits des vignes » 12,000,000 » Produits divers » 89,650,000 » Production totale de l'Agriculture . . 274,000,000 Frs.
```

Cette production s'élève annuellement à fr. 4,316,000,000 en Angleterre, et à fr. 3,762,000,000 en France; comparée au sol cultivable, elle présente les proportions suivantes: 3 % en Suisse, 7 en Angleterre et 3 1/3 en France; comparée à la population, elle offre fr. 124,55 par individu en Suisse, fr. 172,64 en Angleterre, et fr. 114 en France.

Les exportations annuelles de l'Agriculture Suisse comprennent:

Bestiaux			pour	20,591,600	Frs.
Fromages et beurre				20,000,000	*
Bois				3,000,000)
Vins et liqueurs .			D	126,000	39
Céréales			>>	35,000))
Divers			»	1,132,400))
			-		

Total des exportations agricoles: 44,885,000 Frs.

Ces exportations s'élèvent à 55 millions de francs en Angleterre, et à 410 millions de francs en France; comparées entre elles, elles se trouvent dans la proportion de 4½ pour la Suisse, 5½ pour l'Angleterre et 11 pour la France; comparées à la population, elles donnent fr. 20,40 par individu en Suisse, fr. 2,20 en Angleterre et fr. 3,34 en France; comparées enfin à la production totale, elles forment le 16½ % en Suisse, le 1¼ % en Angleterre et le 2½ % on Errance.

La consommation des produits agricoles comparée à la production totale est du 83½ % en Suisse, du 98¾ % en Angleterre et du 97 % en France; comparée à la population, elle se trouve de fr. 104,15 par individu en Suisse, de fr. 110,66 en France, et de fr. 170,44 en Angleterre.

Le nombre des individus occupés en Suisse aux travaux agricoles s'élève à 1,650,000; soit les 3/4 de la population; ce sont les 2/3 en France, et 1/3 en Angleterre.

Du développement de ces faits, il résulte :

- 1º Que chaque agriculteur, dans une répartition égale, possèderait 4 1/8 poses de terre cultivables en Suisse, 5 1/5 poses en France et 7 1/5 poses en Angleterre.
- 2º Que le produit brut de chaque pose annuellementest en moyenne de fr. 34,25 en Suisse, fr. 33 en France et fr. 71,93 en Angleterre.
- 3° Que le produit de chaque agriculteur est annuellement de fr. 166,67 en Suisse, de fr. 171 en France et de fr. 518,12 en Angleterre.
 - 4º Que 100 poses de sol cultivé nourrissent:
 - 27 personnes en Suisse et employent 20 travailleurs.
 - 29 en France » 19 »
 42 en Angleterre» 14

5° Qu'un cultivateur produit en Suisse 1 1/3 fois sa dépense, 1 1/2 fois en France et 3 fois en Angleterre.

6º Que le travail de la reproduction consomme en Suisse 17/24 du produit de la terre, 1/3 en Angleterre et 2/3 en France.

7º Que le prix de revient de nos produits agricoles est 3 fois plus élevé qu'en Angleterre et environ 3 % de plus qu'en France.

Nous venons de démontrer qu'en Suisse le travail agricole, avec une moindre quantité de terrain, emploie un plus grand nombre de travailleurs et renchérit les frais de la reproduction et de la main-d'œuvre en général.

Tout en tenant compte de la différence qui résulte du mode de culture et de l'inégalité du sol et des climats de la Suisse, il n'est pas moins évident qu'une économie dans la main-d'œuvre est non seulement possible, mais indispensable pour rendre cette industrie de plus en plus prospère et florissante. Nous avons enfin prouvé que le développement et le plus grand revenu de l'Agriculture ne sont possibles ni réalisables que par le progrès de l'industrie manufacturière et commerciale qui lui ouvrent de plus énergiques moyens de prospérité et lui fournissent en plus grande abondance les capitaux, élément indispensable de toutes productions: ce sont eux qui permettent l'emploi de méthodes abréviatives de travail; c'est par eux que se créent les voies de communication qui, en diminuant les frais de transport, ajoutent une valeur immense aux produits dédaignés.

La récapitulation de quelques-uns des principaux faits agricoles en Suisse, en France et en Angleterre, éclaircira encore mieux nos raisonnements et mettra le lecteur à même de tirer toutes les déductions que comporte cette intéressante matière.

DÉSIGNATION.	UNITÉS.	ANGLETERRE.	FRANCE.	SUISSE.	Un. Anglais.	Un Français.	Un Snisse.
Terres cultivables	Poses	60,000,000	114,000,000	8,000,000	7 1/5	5 1/5	4 7/8
» appliquées aux Céréales .	×	11,551,000	91,666,000	1,356,000	1 1/5	4 1/7	4/5
» » Fourrages	»	46,212,000	10,190,400	4,944,000	$5\frac{1}{2}$	5/11	3
» en Forêts	»	2,237,000	12,143,600	1,700,000	1/2	6/11	1 1/13
Produits	Francs	4,316,000,000	3,762,000,000	274,000,000	518,12	171	166,67
Consommation	»	4,261,000,000	3,652,000,000	229,115,000	511,28	166	138,85
Exportation	»	55,000,000	110,000,000	44,885,000	6,84	5	27,82
Population agricole	Ames	8,334,000	22,000,000	1,650,000	1	1	1
Grains	Sacs	62,227,200	117,334,000	1,471,000	71/2	5 1/3	7/8
Bètes bovines	Têtes	1,250,000	800,000	850,000	1/8	1/27	1/2
» chevalines	»	170,000	40,000	114,000	3/83	1/550	1/16
» ovines	»	10,200,000	5,200,000	850,000	1 1/8	1/4	1/2

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

LES FÈTES DE PAQUES A MOSCOU. ESQUISSES RUSSES PAR UN FRIBOURGEOIS :

I.

L'OFFICE DE MINUIT.

La nuit était belle, quoiqu'un peu froide. Les longues files de lanternes qui, appendues à des poteaux, longent les trottoirs et les boulevards, éclairaient assez faiblement les rues couvertes çà et là de flaques d'eau, partout de crotte et d'un limon noir. Les équipages plus nombreux que de coutume circulaient dans tous les sens, et les cris prolongés des postil-

¹ Une main fribourgeoise a tracé ces esquisses! C'eut été déjà une raison pour leur donner une place dans ce Recueil! Mais la Russie est bien loin, dira quelqu'un: Bien loin! oui. Mais tous les ans, quelque Fribourgeois franchit la distance qui sépare nos Alpes de la Neva! Et si Fribourg, grâce à Dieu, n'a jamais eu à faire avec les armées moscovites, il est telle autre ville de la Suisse distante de la nôtre seulement de quelque vingt lieues qui n'en pourrait dire autant; lisez la Chronique Suisse de Henne à l'article: « Suwaroff et les Russes à Zurich. »

lons à la voie aiguë: « pady! » (gare, gare!) dominaient seuls un instant le murmure sourd de la foule des piétons. Ceux-ci se dirigeaient tous invariablement vers le Kreml pour y voir la procession des images, et assister à l'office que le rit grec a fixé pour ce jour-là à minuit.

C'était la veille de Pâques.

S'il y a dans l'année une époque où la ville de Moscou est curieuse à observer, c'est assurément la nuit de Pâques. Mais le lieu principal de la scène est sans contredit le Kreml².

A une époque fort reculée, alors que le terrain occupé actuellement par la ville n'était encore convert, ainsi que le rapporte la tradition, que de forêts coupées d'endroits en endroits par des marécages, le Kreml, par sa position avantageuse, avait déjà attiré une foule d'habitants, qui avaient groupé leurs cabanes le long de sa base et sur ses flancs peu escarpés. En effet, ce petit monticule avait dû paraître merveilleusement pittoresque à des hommes habitués à la triste

Le Kreml dont, je ne sais pourquoi, on a fait en français Kremlin, est un mot tatare qui signifie forteresse. uniformité des plaines, à la désolante immensité des steppes qui s'étendent de la Baltique à la mer Noire; il avait dû leur paraître merveilleusement pittoresque, baigné qu'il est par une rivière qui décrit, avant de s'en approcher, mille courbes capricieuses, et dont le voisinage d'ailleurs ne laissait pas que d'offrir un intérêt réel aux esprits positifs que tentaient les entreprises commerciales; car, la Moskwa-réka (c'est le nom de cette rivière) bien que navigable au printemps seulement, offrait au moins pour cette saison un moyen facile de communication avec les parties les plus reculées de la Russic, devait faire de ce rivage un entrepôt pour les produits de toutes les zônes, servir de halte entre l'Orient et le Septentrion, réunir l'Asie aux Terres hyperboréennes.

Aussi Moscou ne tarda pas à s'agrandir rapidement : ses princes sortent tout-à-coup de leur obscurité pour imposer leur domination à leurs voisins et soumettre leurs égaux à une sorte de vasselage : le Kreml entouré de remparts, défendu par des tours et des fossés, est déjà devenu une résidence princière; sur son sommet s'élèvent sièrement des palais d'une architecture bizarre; les cathédrales bysantines étalent pompeusement au soleil leurs coupoles dorées et bariolées à côté de l'humble chapelle qui, dans les commencements, avait suffi à la célébration des mystères, chapelle conservée jusqu'à nos jours, et offrant par son exiguité et son ancienneté un rapprochement curieux avec les édifices plus récents dans lesquels elle est enclavée; ensin la ville s'étend, s'allonge, mais toujours de préférence sur la rive gauche, embrassant ainsi dans un vaste croissant le berceau d'où elle est sortie, et ne passant 211-delà de l'eau que quand elle ne peut plus le voir en face; les monastères, qui d'abord étaient allés chercher pieusement le silence de la solitude aux portes de la cité, se trouvent bientôt enfermés dans les rues les plus bruyantes et les plus populeuses; Moscou est devenu la digne capitale d'un grand empire; la mère aux blanches pierres est devenue la ville sainte, la ville par excellence, la ville aux reliques miraculeuses; elle a jeté hardiment sur ses épaules la pourpre des Empereurs; elle a demandé à l'Orient ses perles, ses pierreries et son brocard pour en composer sa parure; elle s'est ceint le front de la couronne des Tzars.

Mais voilà que du sein de l'Asie accourent des peuples de cavaliers; semblables à ces insectes dont le prophète couvrit l'Egypte aux jours de ses menaces, ces hideux hypofages ne marquent leur passage que par la destruction et la mort: les Tatares sontvenus arrêter leurs chariots au pied des murailles du Kreml, et là, du haut de leurs coursiers intrépides, ils jètent un regard de convoitise sur l'Europe, en se disant: Cela est à nous!

Il fallut attendre près de deux siècles pour pouvoir se demander: Où sont-ils? Que sont-ils devenus ces siers conquérants qui mesuraient le monde par les haltes de leurs hordes féroces, et se vantaient, à l'exemple de leurs devanciers, que l'herbe ne repousserait pas où la botte de leurs chevaux avait passé? Moscou n'avait pas sini pourtant avec les vicissitudes de la guerre: sa puissance avait éveillé la jalousie d'un voisin belliqueux; les Polonais viennent camper à leur tour sur les champs de bataille des compagnons de Djendjis-Khan. Mais encore une sois la Russie sort victorieuse de cette lutte, pour renaître plus sorte et plus redoutable à des destinées nouvelles, et attendre une de ces grandes catastrophes auxquelles l'Histoire sait un temps d'arrêt, parce qu'elle en crée une ère de renouvellement pour le monde.

Le carillon de la tour à laquelle est suspendue l'image miraculeuse de Notre-Dame de Kasan, et sous la voûte de laquelle nul homme ne peut passer sans se découvrir la tête, sous peine de quarante paklonn 1 devant la même image, venait de sonner sur une gamine fausse et lentement accentuée la demie de la dernière heure du grand carème. Une partie de la foule stationnait sur le parvis des cathédrales, pendant que l'autre se pressait dans l'intérieur. A ce propos il faut dire que les églises du rit grec, au moins en Russie, sont loin d'avoir cet air de grandeur imposante qu'on retrouve dans les monuments religieux, même les moins admirés du moyen-âge, chez les Latins. La, tout frappe d'admiration, aussi bien les proportions gigantesques que la finesse et la perfection des détails; ici, au contraire, la tendance de l'architecture à se resserrer sur les quatre branches égales de la croix grecque, a nécessairement réduit l'édifice à des proportions beaucoup plus exiguës; la nef a été en quelque sorte supprimée, ou du moins elle a gardé si peu d'étendue qu'il n'y a plus de perspective; en sorte que le regard est brusquement arrêté par l'iconostase ou devant d'autel, placé presque au point d'intersection des deux branches, toute la partie supérieure étant réservée pour le sanctuaire. Il est inutile de parler du mauvais goût des détails, de l'absence d'ensemble dans les parties, quelquesois même de la plus indispensable symétrie, ni de la monstruosité des peintures qui couvrent les murailles, le dôme et jusqu'aux piliers; tous ces défauts, grâce à l'étrangeté de leur exagération et à l'ancienneté des édifices, ont pris rang parmi les choses remarquables.

Quoiqu'il en soit, ce soir-là on se sentait saisi d'an respect religieux en pénétrant sous ces voûtes mystérieusement dérobées par les ténèbres; car l'iconostase n'était encore qu'à peine éclairé par quelques cierges votifs que la piété des fidèles avait consacrés à quelques-unes des nombreuses images encadrées dans cette large et haute paroi toute d'or et d'argent; puis il y avait quelque chose de frappant dans ces austères figures de saints, si alongées, si maigres, si ridées, avec leurs grands yeux bruns, leur teint de vieux parchemin et leurs vêtements d'or: elles vous regardaient si fixément du milieu de leurs auréoles étincelantes de pierreries, qu'on éprouvait comme un frisson de terreur. Un diacre psalmodiait des leçons d'une voix

¹ Prosternations ou révérences accompagnées chacune d'un signe de croix.

grave et sonore devant les *Portes royales* 1, pendant que le peuple multipliait ses prosternations et ses signes de croix : on eût dit d'une moisson d'hommes ondulant sous le sousse de la parole de Dieu.

Mais voici que l'heure solennelle approche, sortons! venez avec moi sur cette vaste esplanade d'où l'on domine toute la ville de la rive droite, la ville des grands monastères et des siches marchands et — regardez!

Silence! Voilà Moscou qui se réveille; voilà le géant qui secoue les derniers restes de son sommeil de six semaines: silence! voilà que déjà les ossements commencent à tressaillir à la voix du prophète dans la vallée des morts; silence! car bientôt ils vont s'agiter et s'entrechoquer aux sissements des vents et au fracas du tonnerre: silence! car la Résurrection est proche.

Et d'abord du sein des ténèbres dans lesquelles la ville est ensevelie commencent à briller de toutes parts des points lumineux qui se multiplient, qui montent, qui descendent, qui rampent le long des corniches qui se dessinent en girandoles et en triangles flamboyants; ce sont les quatre cents églises de Moscou qui illuminent leurs clochers et leurs innombrables coupoles.

Ainsi donc un jour était venu du fond de l'Occident un homme qui s'était arrêté là, sur cette même place; et monté sur son vaillant cheval de bataille, il avait jeté sur le monde un long regard d'orgueil; car son cœur avait tressailli d'une jouissance indicible, immense comme son ambition; car se dressant sur ses étriers, cet homme avait étendu la main sur la face de la terre, et s'était dit: Maintenant tout cela est à moi!

A moi tous ces royaumes! à mes pieds tous ces sceptres, toutes ces couronnes! C'est moi, entendez-vous, peuples, c'est moi qui suis votre maître; c'est devant moi qu'il faut se prosterner le front dans la poussière, parce que, quand je passe, les rois s'inclinent, parce que sous mes pas la terre tremble et les trônes s'écroulent, parce que je suis le Toutpuissant de la terre.

Et déjà les monarques de l'Asie lui envoient leurs tributs : la Perse, ses perles les plus fines; l'Arabie, ses parfums les plus précieux; les Indes, ses diamants les plus gros et ses tissus les plus moelleux : déjà, comme jadis en Grèce, la Chine renverse un pan de sa muraille pour laisser passer l'athlète invincible; déjà.....

L'empereur Napoléon sait un rêve.

Alors, et ce jour sera mémorable dans les siècles; alors on vit aussi la ville des Tzars s'illuminer, mais pour une terrible fête: la flamme courait sur les toits, dans les rucs; elle se roulait, se tordait en longues spirales, s'élançait comme un

'On appelle Portes royales l'entrée principale du sanctuaire, placée au milieu de l'iconostase: l'empereur, les prêtres et les diacres ont seuls le droit de la franchir et de s'avancer dans l'espace qui la sépare de l'autel.

volcan vers les cieux, et retombait pour remonter encore. C'était un épouvantable et magnifique spectacle, quelque chose qui faisait frémir d'horreur et d'admiration, c'était le sublime dénouement d'une héroïque épopée.

Malheur! malheur à toi, mon Empereur! Malheur! Car pendant que tu dors perdu dans tes beaux rêves, ils ont mis le feu à ton aire, ô puissant aigle, et, quand tu t'éveilleras, la flamme aura brûlé le bout de tesailes, et tu ne pourras plus reprendre ton vol, et tu te débattras tristement à terre, et l'on te brisera le bec, on te conpera les serres, et ainsi mutilé, sanglant on te jètera quelque part en attendant que tu meures. Réveille-toi, réveille-toi donc! car le destin qui t'attend est de ceux qui inspirent de la pitié, même à la haine et à l'envie. Réveille-toi! car ton infortune sera si grande qu'elle dépassera même la fortune. Réveille-toi, réveille-toi donc!.... Il est trop tard! Entendez-vous? c'est le signal. —

En cet instant deux susées s'élancèrent en déchirant l'air, planèrent un moment bien au-dessus de la tour d'Ivan-Vélîky, et éclatèrent en parsemant l'atmosphère de mille étoiles brillantes. Et voilà que tout-à-coup d'effroyables clameurs s'élèvent de tous les coins de la cité: Moscou a poussé son cri de guerre, cri terrible, cri de colère et de désespoir. Car, pour se venger, la noble ville, pour frapper au cœur son ennemi, pour le terrasser et le vaincre, il faut d'abord qu'elle s'offre elle-même en holocauste, que, comme Samson, elle s'ensevelisse de ses propres mains sous ses décombres. Aussi entendez comme elle a réuni dans un dernier et puissant effort tout ce qu'elle a de voix pour chanter elle-même son chant de mort; écoutez comme elle annonce au monde tout à la fois sa chute et son triomphe.

Et le concert gigantesque de mille cloches résonnant à la fois vous laissait étourdi et sans voix; car aucun son humain n'eût pu se faire entendre du milieu de cette harmonie immense. Seul le bourdon-tzar de la tour d'Ivan-Vélíky grondait sourdement au-dessus de tous ces murmures, et à chaque coup de son énorme battant, on sentait l'air vibrer avec tant de force, qu'on eût cru que le sol tremblait. — Ebloui par ces grands souvenirs d'une époque déjà doublement passée, bien que nous jeunes gens y touchions encore, j'étais perdu dans une admiration indéfinissable, lorsque tout-à-coup les processions sortirent des cathédrales.

En tête s'avançait un diacre suivi des porteurs d'images, revêtus de leurs plus beaux castans bleus et pliant sous le poids de leurs fardeaux toutlamés d'or et d'argent. Après eux venaient les chantres portant un costume semblable à l'ancien habillement polonais, une sorte de souquenille bleue galonnée d'or à manches pendantes, mais croisées et rattachées sur le dos. Le clergé marchait à leur suite d'un pas grave et lent : c'étaient d'abord les diacres et les archidiacres aux bassestailles sortes et pleines, et pour la plupart d'une stature athlétique; puis les prêtres et les archiprêtres tenant dans leurs mains dissernts objets consacrés à la célébration des saints

mystères; enfin l'Archevêque, supporté sous les bras par deux jeunes diacres, et sur les pas duquel la soule se ruait avec impétuosité. Tous les sidèles portaient un petit cierge blanc qu'ils avaient acheté à l'entrée de l'église. Aussitôt toutes les cloches se turent à la fois, et la ville se recueillit dans un si-Jence solennel. A la lueur des torches, les dissérents cortéges firent chacun le tour de leur église et revinrent s'arrêter devant la porte principale qui se trouva fermée. Alors l'officiant se tourna vers le peuple, et à la sace du ciel et de la terre, il proclama par trois fois d'une voix haute la Résurrection: « Khristos voskréssé! » (Le Christ est ressuscité!) La porte du temple s'ouvrit. Au même instant la foule se prosterna comme un seul homme, tandis que les vieux murs du Kreml tremblaient sous les décharges successives de cent-un coups, de canon. Ce moment sut magnifique. Khristos voskrêssé! C'est le monde sortant du tombeau; c'est la création renaissant à une vie nouvelle: c'est la terre se couvrant de verdure et de fleurs; c'est le beau solcil du printemps, le ciel bleu et limnide, les tièdes haleines des zéphirs, la vie, la vie avec tout son luxe de végétation, avec ses passions ardentes, avec ses molles langueurs!

Adieu donc à toi, vieil hiver du Nord! Adieu, vieux Samoyède à la barbe blanche, vieux chasseur d'ours, qui n'aimes que la neige et les frimats! Va-t'en, va loin de nous sur tes patins de bois garder tes troupeaux de rennes aux pieds légers. Déjà les fleuves ont brisé les remparts de glace sous lesquels ils roulaient inconnues leurs ondes captives; déjà les innombrables troupes de corneilles ont déserté les palais des Tzars; l'hirondelle est revenue au toit hospitalier, et avec elle l'espérance: Khristos voskrêssé!

Et l'alégresse est universelle; et tout le monde s'aborde avec cette parole de charité, de paix et de réconciliation: amis et ennemis, serss et seigneurs, tous se félicitent et s'embrassent: Khristos voskrêssé, mon srère! — Vo îstiné voskrêssé. (En vérité il est ressuscité).

Alors commença l'office divin à la lueur de mille cierges; on eût dit que l'iconostase était en seu. Les prêtres et les diacres avec leurs belles chevelures retombant le long des épaules, leurs longues barbes frisées, avec leurs ornements de brocart; les premiers portant sur la large étole grecque une sorte de chappe courte, relevée par devant et arrondie par derrière; les seconds, une longue tunique à larges manches avec ane étole étroite simplement rejetée sur l'épaule gauche, formaient un admirable tableau des premiers âges de l'Eglise. On eût pa se croire transporté aux siècles des Constantin et des Théodose. Un diacre donc, debout sur la dernière marche des degrés conduisant aux portes royales encore sermées et recouvertes à l'intérieur par un rideau de soie qui se tire et se referme à certains passages de la liturgie, après s'être signé plusieurs fois en s'inclinant à droite et à gauche vers les images, entonna d'une voix forte les premières paroles de la messe: a Blhagosthâvi , Vlhadîko! » (Benis , ô souverain!)

L'ossiciant reprit de l'intérieur du sanctuaire sur un timbre moins grave la psalmodie d'une prière à laquelle les chantres répondirent; et une harmonie suave, faible d'abord et pleine de mystère, puis grandissant par une progression lente et gracieuse, s'éleva comme portée sur l'aile des vents. Il est impossible de traduire par des termes le charme de cette musique dénuée de tout secours instrumental; c'est un chœur angélique, c'est la plus vive expression de la prière servente et recueillie. Aussi la multitude attentive retenait son soussile, et les cantiques religieux montaient purs avec la sumée de l'encens. — La messe dura près de deux heures.

Que, si après cette nuit pleine d'émotions et de souvenirs, vos rêves et la fatigue ne vous ont point retenu trop longtemps plongé dans un bienfaisant sommeil, retournez au Kreml pour le service du jour, et vous y trouverez un autre spectacle qui ne laissera pas que de vous paraître curieux. Sur les parvis des églises sont empilés des milliers d'œufs teints, des centaines de Koulitch de paskha 1, de grands pâtés et de plats de viandes rôties. Le peuple est là affaine, attendant qu'on lui permette de rompre son long jeune. Aussi, à peine le prêtre à-t-il aspergé tous ces mets d'eau bénite, que chacun se jète sur sa pâture avec une voracité vraiment sauvage, et commence son repas parmi sorce signes de croix et au milieu d'un sauve qui peut général. Plus d'un accident plaisant vient souvent égayer cette partie de la fête; plus d'un debris témoigne d'un trop grand empressement; mais on se console bien vîte de tout, on est ensin à Pâques.

' Les Koulitch sont une espèce de pains longs et cylindriques préparés avec du beurre, des œuss et des raisins secs, La pastha est une petite pyramide en cascum.

POÉSIE.

L'AUTOMNE.

J'ai vu l'automne avec son air morne et sévère.

A travers son brouillard qui rampe sur la terre,
Solitaire et rêveur, pour en jouir de près,
J'ai parcouru nos monts, nos champs et nos forêts.
J'errais sans but certain, comme un homme qui doute,
Ou comme un voyageur égaré de sa route,
M'arrêtais quelquefois et plongeais au hasard

Et ma pensée et mon regard....

La nature n'a pas toujours un air de fête. Sur ses lèvres aussi le chant joyeux s'arrête. Si l'homme est abreuvé des angoisses du cœur, Elle aussi sent parfois quelque étrange douleur. Alors courbant la tête et voilant son sourire, Triste, mélancolique, elle souffre et soupire; Mais toujours résignée, elle souffre et se tait. L'homme accuse la vie et maudit son bienfait.

La forêt, la voilà.... de l'ombre et du mystère Dépouillant tous les jours le secret caractère; Etalant aux regards sa haute nudité; Temple ouvert déserté de sa divinité. Plus de nid animant la branche caverneuse: Sous un dais frémissant, plus de plainte amoureuse; Plus d'écureuil léger dans les taillis jouant, Plus de lièvre effrayé, plus de ramier fuyant.... Des arbres effeuillés, royautés sans couronne; Des rameaux desséchés que la sève abandonne; Des feuillages flétris sur la mousse dormants, Rappelant des tombeaux les pales ossements; Puis, pour unique bruit, quand le vent vous l'amène, Le fer du bûcheron frappant quelque vieux chêne, Et jetant dans le bois de funèbres éclats, Ou le chêne frappé tombant avec fracas..... Je veux sonder encor ce bois qui me captive, Que déjà mon œil cherche une autre perspective.

Voici le pâturage.... humide, toujours vert, Il s'allonge à mes pieds, dans le brouillard se perd. A travers les vapeurs, légères, transparentes, J'aperçois des objets les formes ondoyantes. La genisse captive autour de son jalon, Avide pait en cercle et broute sa prison, Agitant sa sonnette et ramenant sa chaîne, Qui lentement sur l'herbe après elle se traîne; Puis, si dans le sentier quelqu'un vient à passer, On voit son œil reluire et sur lui se fixer. Le bélier indompté qui veut se mettre à l'aise, S'efforce de briser le carcan qui lui pèse; Dur carcan dont la croix l'empêche de trouer La haie où constamment on le voit s'enclouer; Mais ses efforts sont vains... Dans le fond une flamme Colore faiblement et détache sa lame. Tout auprès un enfant s'amuse à lisonner. C'est du troupeau qui pait le bien jeune berger. Tantôt il suit oisif la flamme vacillante; Tantôt de ses moutons la troupe turbulente Réclame tous ses soins.... Lâ seul il veillera. Jusqu'à ce que des monts la nuit s'épanchera. Alors, à pleine voix chantant quelque koraule, Et faisant dans les airs claquer son fouet de saule, Au village où déjà des lumières ont lui, Il reviendra chassant son troupeau devant lui.

lci s'offrent des champs pour varier la scène. Dans l'un de forts taureaux entraînent avec peine Le soc qui derrière eux ouvre un riche sillon; Et le sol labouré sur un vaste rayon, Près de l'herbe des prés que l'automne a jaunie, Etale avec bonheur une couche brunic. Voyez l'homme des champs enfoncer dans son sein Un fer à double dent qu'il retire soudain. Voyez le tout courbé dérober à la terre Ce trésor des hameaux, cette pomme étrangère, Qu'un ami des humains d'Amérique apporta, Que le pauvre reçut, que le riche adopta. Des enfants curieux de ces pommes nouvelles, Cherchent dans les sillons, s'emparent des plus belles, Sous la cendre joyeux courent les enfouir, Stimulent la braise, et pressés de jouir,

(Le plaisir du moment, à dix ans seul excite.) Font flamber un foyer que le vent précipite.

Au bout de l'horizon, tels qu'un mur à crencaux, Apparaissent nos monts et leurs pics inégaux. Doux sommets dont mon cœur sur de lointains rivages, Comme d'amis bien chers caressait les images, Mon œil vous connaît tous, il sait tous vos contours. Et ne fûtes-vous pas mes premières amours? A dix ans sur vos flancs, sur vos pentes grisatres, Joyeux je m'élançais à la suite des pâtres, Où seul j'allais chercher quelque monton perdu; Et lorsqu'à le trouver à la fin parvenu, Je ramenais l'enfant prodigue au pâturage, Naïf je lui disais : libertin sois plus sage. » Sur ces rocs dangereux ne te fais plus chercher, » Ou... quoique ton ami, je saurai me facher. J'aimais à contempler la sauvage nature, J'aimais de nos bergers l'agreste nourriture, Leur laitage écumant et leur dur gâtelet. Puis, l'on dormait si bien dans le lit du chalet. Vers la plaine aujourd'hui la saison peu propice Refoule le pasteur et l'errante genisse. La clochette suspend ses lents et doux concerts. Les monts sont dépeuplés et les chalets déserts.

Le jour baisse, s'éteint, je retourne au village. Le brouillard s'épaissit, je me hâte, il fait noir. Les derniers bruits du jours meurent.... sur mon passage, J'entends parsois des voix échanger le bonsoir, Puis de cours entretiens sur l'hiver qui s'approche, Et l'automne qui fuit Puis les coups de la cloche Me tombent un à un, graves et mesurés, Comme des sons du cicl, de la terre ignorés; De pauvres journaliers, dont la tâche est finie, Rentrent le cœur content et l'ame épanouie, Sur l'épaule portant la bêche ou le fléau; Cependant tout se meut et bruit dans le hameau: Chaque carreau rustique a sa lampe allumée, Chaque chaume dans l'air fait monter sa fumée. Oir apprête au foyer le doux repas du soir. Les troupeaux bien repus s'en vont à l'abreuvoir. Le vacher à pas lents et la taille affaissée, Sous la benne de lait à ses reins adossée, Revient et près des siens va poser son fardeau. L'ombre toujours plus noire épaissit son rideau. Bientôt tout s'assoupit, tout se tait, tout s'efface, Le jour finit sa course et la nuit prend sa place.

Cependant, sous mon toit je rends grâce au Seigneur; Je lui dis: sois béni de ma part de bonheur.

Elle est grande et convient à ta munificence.

Conserve-moi toujours tous mes goûts d'innocence,

Et que jamais mes yeux, par de faux biens distraits,

Ailleurs que dans nos champs ne trouvent des attraits.

N. Glasson.

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

Nº 5 et 6.

FRIBOURG, 1842: NOVEMBRE, PREMIÈRE ET SECONDE QUINZAINES.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient B pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abouncement, la fenille rendue france dans tous les lieux du Canton où it y a poste, est fixé à 45 batz pour l'anuée. On ne peut s'abounce pour moins d'un an. Tout abouncement de la Ville de Fribourg doit se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehors doivent se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehors doivent se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehors doivent se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehors doivent se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehors doivent se faire an Burcan de l'Emulation (numéro 1986).

AGRICULTURE.

DE LA BETTERAVE,

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION.

(Suite.)

SEMIS EN PLACE, OU EN PÉPINIÈRE.

Avantages et inconvénients de chacune de ces deux méthodes.

Le mode de culture par semis en place a été jusqu'ici le plus généralement pratiqué en France; mais dans la Belgique. l'Alsace, le palatinat du Rhin et plusieurs autres parties de l'Allemagne, où la culture de la betterave est infiniment plus étendue qu'elle ne l'est en France, et où une longue expérience a appris à connaître les meilleurs procédés de cette culture, on donne généralement la préférence au semis en pépinière, et par conséquent à la transplantation ou repiquage. Ayant exécuté lui-même ces deux procédés depuis plus de vingt ans sans interruption, et presque toujours sur une grande échelle, M. de Dombasle indique comme suit les avantages et les inconvénients de l'un et de l'autre. Il croit ne pas devoir parler du semis en place à la volée, parce que ce procédé, bien que généralement usité en France, il y a quelques années, est abandonné partout où l'on a apporté quelques soins à la culture de cette plante. On a reconnu qu'il est, de tous, le moins sûr, le moins productif, et celui qui entraîne le plus de dépense à cause de la quantité de graine qu'il exige, et des frais qu'occasionnent le sarclage et le binage, dans une récolte qui n'est pas alignée. On ne sème plus guère aujourd'hui la betterave en place qu'en rayons, soit à la main et à l'aide du cordeau, selon la pratique des jardiniers, soit à l'aide du rayonneur et du semoir. C'est sculement cette méthode qui est comparée ici au repiquage.

Trois motifs principaux sont allégués par les personnes qui donnent la préférence au semis en place : 1º la dépense du repiquage et la dissiculté de trouver un nombre de bras sussissants; 2º la nécessité d'arroser dans les saisons sèches, opération fort difficile dans les grandes cultures; 3º la diminution de la récolte, parce qu'on croit que les betteraves repiquées n'acquièrent pas autant de volume que celles qui ont été semées sur place. Nous allons suivre notre auteur dans l'examen successif de ces trois objections.

La dépense. - Il est certain que la semaille en ligne, à l'aide du semoir, est baucoup moins coûteuse que le repiquage du plant sur une étendue donnée de terrain; mais il faut considérer que la dernière méthode présente, d'un autre côté, une très grande économie sur les frais de sarclage. Une pose de pépinière fournit du plant pour couvrir plus de dix poses; et comme c'est surtout dans l'enfance de la plante que les sarclages sont dispendieux, parce qu'alors il faut les exécuter à la main, on conçoit tout l'avantage que l'on trouve à concentrer, sur le dixième de l'étendue des plantations, les soins et la dépense qu'exige ce sarclage. On ne prétend pas néanmoins que la dépense soit réduite dans ce cas au dixième; car dans une pépinière où les lignessont très rapprochées, tout le travail du premier sarclage doit se faire à la main, tandis que dans un semis en place, où les lignes sont distantes de vingt-quatre à vingt-sept pouces, la houe à cheval peut déjà faire une partie de la besogne; mais ensin il est impossible de se dispenser de faire exécuter à la main, le long des lignes, un sarclage, et presque toujours deux; et ce travail compense, jusqu'à un certain point, celui qui est nécessaire pour le repiquage; mais des que le terrain est garni de plant par le repiquage, il n'y a plus rien à faire à la main dans la pièce, jusqu'à l'arrachage des racines, et la boue à cheval fait tout le travail. Il ne faut en excepter que la circonstance d'un été excessivement pluvieux qui, faisant croître en abondance des herbes nuisibles dans les lignes, exige qu'on les sasse arracher à la main; mais cela arrive de même pour les betteraves semées en place, et nous n'avons à considérer ici que le travail de main-d'œuvre qui a lieu dans l'une ou l'autre plantation jusqu'au moment où le repiquage est terminé, et chacun pourra par un simple essai se convaincre que la différence de dépenses en maind'œuvre n'est pas considérable entre les deux procédés. Nous donnerons, au surplus, le compte des dépenses dans l'un et l'autre cas.

Arrosage.—M. de Dombasle a cru aussi, dans les premiers moments où il s'est livré à cette culture, que l'on ne pouvait se dispenser d'arroser le plant au moment du repiquage, lorsque la saison est sèche; l'expérience lui a démontré depuis que, pourvu que l'on emploie de gros replants, c'est-à-dire des plants dont la racine est au moins de la grosseur du petit doigt, il n'a rien à craindre d'une sécheresse même prolongée. Il y a plus de vingt-cinq ans qu'il n'a fait arroser ses plantations de betteraves, et la sécheresse n'a jamais fait périr ses plants.

Diminution de la récolte. - Les personnes qui ne connaissent l'opération du repiquage que par les remplacements que l'on fait quelquesois exécuter sur les semis en place, où il se trouve des vides par quelque accident, ont dû naturellement se former une idée très peu avantageuse de cette opération; caril est certain que, dans ce cas, les betteraves que l'on repique ainsi profitent très peu, et donnent des racines d'un très petit volume, souvent bifurquées et couvertes de radicules; mais ces racines ne peuvent nullement donner une idée de ce que devient un plant de betteraves, lorsqu'on le place dans les circonstances favorables à sa végétation. Deux causes contribuent au peu de réussite des plants dans ce cas; la première est que le repiquage se fait sur un labour déjà vieux; la seconde est que le jeune plant que l'on repique ainsi se trouve entouré de plantes qui, enracinées depuis longtemps, et ayant pris possession du terrain, lui disputent la nourriture, et ne cessent jamais de le dominer pendant toute sa végétation. Quoique la betterave n'ait que des radicules fort courtes, elle tire sa nourriture dans le sol de beaucoup plus loin qu'on ne serait tenté de le croire; il suffit, pour s'en convaincre, d'observer dans une plantation faite à dix-huit pouces en tout sens, quelle vigueur de végétation développe une plante qui se trouve isolée à une plus grande distance encore, parce que ses voisines ont péri par quelque accident. Il n'est donc pas surprenant que le plant qui n'a pas encore pris possession du terrain, soit en quelque sorte proscrit par les plantes environnantes qui ont développé dans le soi tout l'appareil de leurs racines. Mais dans le même terrain, où le repiquage partiel n'a obtenu aucun succès, si l'on eût donné un nouveau labour à tout le champ, et qu'on l'eût garni de nouveaux plants, on verrait les racines croître vigoureusement, et prendre un volume égal à celui des betteraves du champ voisin, resté garni par le semis en place. C'est là ce que nous avons constamment et partout observé, et nous sommes convaincus qu'il en sera de même dans presque toutes les circonstances. Ces faits ont acquis pour M. de Dombasle une telle évidence, que, depuis plus de vingt ans, il ne permet pas que les ouvriers perdent leur temps à remplir les vides qui se rencontrent quelquefois dans les pièces ensemencées en place. Et, lorsqu'un semis contient trop de vides, il prend toujours le parti de le faire retourner par la charrue, après en avoir enlevé le plant, s'il est assez fort, et si l'on en a besoin pour le repiquage. On herse ensuite le terrain, on trace les lignes au rayonneur, et l'on repique en plein. La réussite de ce moyen n'a jamais manqué. Les racines d'un champ repiqué sont toujours d'un volume plus égal que celles d'un semis en place; on n'y remarque pas de vide, comme cela a presque toujours lieu dans l'autre méthode, et l'on peut envisager comme certain que, dans la plupart des cas, le produit total, en poids de racines, sera au moins égal dans les champs repiqués, s'il est question de terrains étendus et de nature variée, où la semaille en place laisse presque toujours des vides considérables, tandis que la surface est toujours complètement garnie de plants au moyen du repiquage.

Le principal avantage de la méthode du repiquage consiste dans la possibilité de donner à la terre une meilleure préparation par les labours réitérés que l'on peut exécuter pendant les mois d'avril et de mai, et même pendant une partie du mois de juin; il en résulte une espèce de demi-jachère qui exerce une influence favorable sur le nettoiement du sol, sur la récolte de betteraves, et sur celles que reçoit le terrain pendant les années suivantes; et d'ailleurs le sol se trouve beaucoup plus épuisé lorsqu'il a nourri le plant depuis sa naissance, que lorsque ce dernier a été repiqué déjà gros. C'est par ces deux causes que le froment qui succède à des betteraves semées en place est toujours inférieur à celui que l'on place après des betteraves repiquées, toutes choses égales d'ailleurs; et cette différence ne se borne pas à la première année qui suit la récolte de betteraves. Ces motifs doivent déterminer les agriculteurs, toutes les fois qu'ils voudront saire d'une récolte de betteraves le point de départ d'un assolement dans lequel cette récolte doit remplacer la jachère, et où il importe qu'elle laisse le sol bien nettoyé de plantes nuisibles et dans un état de fertilité suffisant pour les récoltes suivantes, à ne pas hésiter sur la préférence qu'il convient d'accorder à la méthode du repiquage. D'ailleurs il est dans notre pays beaucoup de sols argileux, d'une culture difficile, dans lesquels on ne pourrait presque jamais compter sur le succès en semant en place, et où le repiquage réussit fort bien. On doit cependant dire que lorsqu'on adopte la méthode du repiquage, le terrain que l'on a employé comme pépinière se trouve très fortement épuisé; mais comme il ne forme qu'au plus la dixième partie de la totalité des plantations, et comme on doit toujours choisir pour cela les pièces les plus fertiles de l'exploitation, il en résulte peu d'inconvénients, et l'ou supplée avec beaucoup plus de facilité à cet épuisement par les moyens que l'art indique.

Nous ne prétendons pas, au reste, que l'on doive abandonner éntièrement et partout la méthode du semis en place; nous pensons même que dans les circonstances où l'on attache un haut intérêt à la réussite des betteraves, parce que rien ne pourrait les remplacer dans l'usage auquel on les destine, par exemple, dans les cultures attachées à une sucrerie, il est prudent et convenable de se reserver le plus de chances favorables qu'il est possible, en faisant d'abord des semis en place, surtout dans les parties les plus fertiles de la sole qui leur est destinée, et en préparant en outre des pépinières d'une étendue suffisante, soit pour remplacer les semis dans les cas où ils auraient manqué, soit pour couvrir ensuite des terrains moins fertiles ou d'une culture plus difficile, où il cût été impossible d'exécuter un semis en place avec quelque espoir de succès. On perdra toujours beaucoup sous le rapport de la préparation du terrain pour les récoltes suivantes; mais enfin, il est des circonstances où un cultivateur expérimenté pent consentir à subir un inconvénient pour en éviter de plus graves.

PRÉPARATION DU TERRAIN. - APPLICATION DES ENGRAIS.

Pour les semis en place, il est nécessaire que le sol soit en état dans le courant du mois d'avril; dans les terrains argileux et tenaces, on ne peut guère obtenir ce résultat que par un labour profond donné en arrière-autoinne, ou pendant l'hiver. Lorsque les gelées ont bien ameubli la surface, on détruit les plantes nuisibles dont il pourrait se couvrir, au moyen de l'extirpateur employé en mars et avril; mais on se garde bien de donner un nouveau labour, car on couvrirait la surface de mottes dans lesquelles il serait impossible que la semaille eût du succès. Dans les terres blanches au contraire, qui se tassent par l'effet des pluies qui surviennent après le labour, et que les gelées n'ameublissent en aucune manière, il vaut presque toujours mieux attendre que le sol soit convenablement ressuyé au printemps, pour lui donner un labour, et l'on ameublit la surface par un trait de herse. Dans les sols sablonneux ou de consistance moyenne, qui s'ameublissent avec sacilité, et qui ne se tassent pas par l'effet des pluies, on peut exécuter le labour plus tôt au printemps, et c'est là que l'on peut ordinairement faire les premiers semis. Dans tous ces cas on ne peut songer à détruire, par les cultures préparatoires, le chiendent ou les autres plantes vivaces qui se trouvent dans le sol; car ce n'est que par le labour exécuté en temps sec qu'il est possible d'atteindre ce but, et le temps manque pour cela, même dans les années les plus favorables, lorsqu'on veut ensemencer les terres en avril ou même au commencement de mai : mais la sécheresse du printemps rendrait la réussite de la semaille presque impossible, si l'on attendait, pour l'exécuter, que le sol cût déjà été soumis à une sécheresse tant soit peu prolongée. Dans tous les climats, on doit profiter pour favoriser la levée de la graine, de l'humidité qui reste dans le sol après l'hiver : Il est donc impossible de compter sur les sécheresses du printemps pour détruire les plantes vivaces avant la semaille.

Pour les semis en pépinière, on prépare le sol de même que nous venons de le dire pour les semis en place; mais on doit s'efforcer de les exécuter le plutôt qu'il est possible dans la saison; c'est-à-dire, dans la dernière quinzaine de mars, ou au plus tard dans le commencement d'avril, asin d'obtenir de bonne heure du plant sort pour le repiquage; tandis que pour les semis en place, la semaille peut encore réussir dans

le courant de mai, pourvu que la saison soit favorable, c'està-dire qu'il ne survienne pas une sécheresse durable, immédiatement après la semaille.

Dans les cultures en place, comme dans les semis en pépinière, le fumier doit s'enterrer par le labour, ordinairement unique, qui a précédé la semaille, et par le dernier labour, si l'on en donne plusieurs.

On a bien plus de latitude pour la préparation du sol dans les terres qui doivent être regarnies par le repiquage: Après avoir donné le premier labour soit avant l'hiver, soit au printemps, selon la nature du sol, comme nous l'avons expliqué en parlant du semis en place, on peut ordinairement exécuter encore deux labours avant la transplantation qui a rarement lieu avant le 45 mai, et qui peut se prolonger jusqu'au 45 juin, et même jusqu'à la fin de ce mois, quoiqu'avec moins de chances de succès 1. Les repiquages hâtifs sont ordinairement ceux qui produisent le plus; cependant M. de Dombasle convient qu'il lui est arrivé fréquemment d'obtenir de belles récoltes de plantations exécutées en juillet. Il n'est pas moins prudent de disposer, autant qu'on le peut, ses cultures de manière à terminer le repiquage vers le 15 ou le 20 de juin.

Beaucoup de personnes conseillent d'éviter l'emploi du fumier dans la culture des betteraves destinées à la fabrication du sucre. Cette précaution peut être convenable lorsque le sol est déjà dans un haut état de fertilité, mais c'est un cas rare; et en général, dans les rotations où l'on peut faire entrer convenablement la betterave, c'est à cette récolte qu'il convient d'appliquer le fumier, beaucoup plus qu'à la récolte des céréales qui doit la suivre. Il est certain qu'une forte sumure nuit à la qualité des betteraves; et l'on pourrait dire, en général, que ces racines produisent d'autant plus de sucre, à poids égal, qu'elles ont reçu moins d'engrais; mais on pourrait en conclure de même que l'on ne devrait les cultiver que dans des sols très pauvres, car la même différence existe entre les betteraves produites par un terraip fertile ou par un sol appauvri, en supposant que, dans un cas comme dans l'autre, la récolte n'a pas reçu immédiatement d'engrais. Lorsque le cultivateur doit employer lui-même ses betteraves, il trouve, en y appliquant du fumier, une ample compensation de la différence de richesse du sucre, dans une récolte double ou triple de celle qu'il aurait pu espérer, s'il ne lui eût pas appliqué du fumier; et lorsque les betteraves doivent être vendues, l'acheteur ne peut exiger que le cultivateur réduise sa récolte à moitié, en refusant de l'autoriser à y employer du fumier, à moins qu'il ne consente à lui payer le quintal de racines à un prix proportionné à la perte qu'il lui fait éprouver. En ceci, comme en toutes choses, c'est sculement l'excès que

³ Le rédacteur de cet article a fait succéder, pendant plusieurs années, les betteraves à la navette hivernée dont la récolte n'avait lieu que vers la fin de juin; et toujours cette culture a pleinement réussi, même dans des années de grande séchéresse.

l'on doit éviter; et il est certain que pour un sol déjà dans un haut état de fertilité, il est convenable d'éviter une sumure qui produirait des racines très aqueuses; et, dans ce cas, la récolte des céréales qui suivra les betteraves pourra très bien se passer d'engrais. Mais si le sol n'est pas assez riche pour que l'on puisse espérer, après les betteraves, une bonne récolte de céréales sans engrais, on doit toujours appliquer, de préférence, cet engrais aux betteraves. Il est néanmoins prudent, dans ce cas, surtout dans les sols légers et sablonneux, d'éviter l'emploi des sumiers dont l'essicacité est très prompte, et qui agissent sur la première récolte plus que sur la seconde, comme le fumier des bêtes à laine, et surtout le parcage, les matières fécales, les liquides, la poudrette, et même le furnier de cheval déjà décomposé. Le sumier de bêtes à cornes, dans son état frais, est celui qui convient le mieux ici, parce qu'une grande partie de son action se conservera pour les récoltes suivantes. Si l'on est forcé d'en employer d'autres, on ne devra les appliquer qu'en très petite quantité, si ce n'estaux pépinières, qui ont toujours besoin d'un degré de fertilité suffisant pour produire des plants vigoureux et hâtifs.

SEMAILLE ET REPIQUAGE.

Le terrain étant bien ameubli, on peut ordinairement procéder à la semaille des pépinières dès le 15 mars. Cependant, si la saison est encore très froide, il est préférable d'attendre que le sol soit un peu échauffé par la température du printemps, parce que les plantes croissent bien plus promptement lorsque leur végétation n'a pas été interrompue; il est nécessaire d'attendre aussi que la terre soit convenablement ressuyée; mais, à dater du 15 mars, on doit profiter, pour exécuter les semis destinés au repiquage, des premiers jours favorables qui se présentent tant sous le rapport de la température atmosphérique, que sous celui de l'état du sol. On peut aussi, dès la première époque, exécuter les semis en place; mais pour ceux-ci on peut prolonger l'opération jusques dans le courant d'avril, et mêine encore plus tard, comme nous l'avons dit dans la section précédente.

Le semoir offre certainement le moyen le plus économique et le plus parsait d'exécuter cette opération; et depuis nombre d'années ces instruments sont en possession du droit d'être employés à cet usage. On y emploie des semoirs de diverses espèces; on y applique quelquesois le semoir à capsule en serblanc, employé en Allemagne et en Angleterre pour la semaille des graines fines, comme turneps, carottes, colza, etc. Cet instrument est très simple et d'une manœuvre sacile; mais il est impossible d'obtenir avec lui une grande regularité dans la distribution de la semence. Lorsqu'on l'emploie, on doit avoir la précaution de remettre très fréquemment de la semence dans la capsule, sans attendre qu'elle soit vide, et de ne jamais la remplir à plus des deux tiers; sans cela, l'inégalité dans la répartition de la semence serait intolérable. Les semoirs à brosses ne présentent pas cet inconvénient, car la semence s'y répand de même, soit que la boîte soit pleine,

soit qu'elle ne contienne presque plus rien; et comme leurs boîtes peuvent contenir beaucoup plus de semences que les capsules en fer blanc, le service en est plus commode. Néanmoins comme leur mécanisme est un peu plus compliqué que celui des semoirs à capsule, les personnes qui en feront usage devronts'attacher à se familiariser d'abord avec ce mécanisme, qui n'a, du reste, rien d'embarrassant pour les personnes les plus étrangères à la mécanique, pourvu qu'elles veuillent y apporter quelque attention.

Dans l'usage des semoirs à brosses, une précaution fort importante est celle de ne serrer la brosse que très légèrement, et aussi peu que possible; si elle appuie trop fortement, la semaille devient irrégulière.

Les semoirs de ces diverses espèces sont quelquesois construits de manière à semer plusieurs lignes à la sois; alors ils sont trasués par un cheval, et le rayonneur qui trace les lignes dans lesquelles la semence est répandue, est adopté à l'instrument lui-même, en sorte que la terre étant préalablement bien hersée, l'instrument accomplit toutes les opérations de la semaille, c'est-à-dire ouvre les raies, y répand la semence, et recouvre celles-là.

D'autres fois on construit ces semoirs pour ne semer qu'une seule ligne, et c'est ce qu'on appelle semoirs à brouette: un seul homme conduit l'instrument et répand la semence dans les raies préalablement ouvertes par le rayonneur traîné par un cheval. Une chaîne fixée au semoir, et traînant sur la terre, couvre suffisamment la semence, en faisant retomber dans la ligne la terre qui en a été détournée par le rayonneur. Cette chaîne n'agit néanmoins avec perfection que lorsque la terre est bien meuble; dans le cas contraire, il est nécessaire de reconvrir la semence par un trait de herse, en suivant la direction des lignes et non en travers, ce qui déplacerait les graines et nuirait à la régularité des lignes.

Après avoir comparé le travail des semoirs à cheval et des semoirs à brouette, nous n'hésitons pas avec M. de D., à nous prononcer en faveur de ces derniers comme étant moins coûteux, moins compliqués, plus faciles à manier et faisant un travail plus régulier.

Il suffirait, à rigueur, que le semoir plaçât les grains dans la ligne à la distance de huit à quinze pouces, selon l'espacement que l'on veut mettre entre les pieds des betteraves; mais comme on ne doit pas compter avec certitude sur la réussite de tous les grains, il est prudent d'employer deux ou trois sois plus de semence qu'il ne serait rigoureusement nécessaire; dans les semis sur place, l'on doit disposer l'instrument de manière à répandre trois ou quatre grains par pied de longueur dans la ligne; et dans les semis destinés à devenir des pépinières, dix à douze grains par pied de longueur. Dans le premier cas, la semaille consomme environ 3 3/4 livres de graine par pose; et dans le second, de 18 à 22 livres. Pour la prosondeur à laquelle il convient d'enterrer les grains de betteraves, des expériences nombreuses ont sait reconnaître

qu'un pouce et demi à deux pouces sont la profondeur la plus convenable; dans les sols très legers, il vaudrait mieux augmenter cette profondeur que la dininuer, les jeunes plantes prennent bien plus de vigueur lorsque la radicule est déjà bien développée avant que les Cotylédons ou feuilles séminales sortent de terre.

Quant à la distance à mettre entre les lignes de betteraves, notre auteur pense que, pour les semis en pépinière, elle doit être de dix pouces suisses au moins dans les sols les plus fertiles, comme des terres de jardin bien amendées, et que douze à quinze pouces conviennent beaucoup mieux dans les terres arables, même les plus riches, dans lesquelles on doit toujours faire de préférence ces semis. On ne doit pas craindre d'espacer un peu les lignes, parce que cela influe beaucoup sur la beauté du plant et sur la promptitude de sa croissance. Pour les semis en place, on ne doit jamais, dans les terrains plus fertiles, mettre moins de vingt pouces (2 pieds) entre les lignes, et il est plus convenable de les espacer de 22 à 25 pouces dans les sols moins riches. Je sais bien qu'en général, dit l'auteur que nous suivrons, « on met moins de distance entre les lignes

» que je n'en indique ici; mais j'ai la certitude qu'en les rap-» prochant davantage, on n'obtient pas un produit plus consi-» dérable de racines sur une étendue donnée de terrains, et » les cultures sont bien plus faciles et bien plus efficaces entre » les lignes, lorsque celles-ci sont moins rapprochées. Si j'ai » proposé même de ne mettre que 20 pouces (suisses) entre » les lignes dans les sols très riches, c'est surtout dans l'in-» térêt de la fabrication du sucre de betteraves, pour laquelle » les racines très volumineuses conviennent peu; car je suis » convaincu que, dans ces terrains aussi, on récolterait un » poids de racines au moins aussi considérable, en espaçant » les lignes à 25 pouces plutôt qu'à 20. Dans tous ces cas, on » peut espacer les plantes entr'elles, dans la ligne, à 7 ou » 9 pouces (suisses); mais dans les sols extrêmement fer-» tiles, si l'on veut obtenir des racines moyennes, on ne lais-» sera que 5 pouces entre les plants, de manière que les ra-» eines se touchent presque lorsqu'elles auront pris tout leur » accroissement. »

(La suite au prochain numéro).

- DELLA

B'b . . .



uteleté publique.

APPEL

POUR LA FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ DE PATRONAGE EN FA-VEUR DES DÉTENUS LIBÉRÉS.

Une maison de détention n'est point seulement un lieu d'expiation pour le crime et de châtiment pour le vice, c'est encore, et par dessus tout, un établissement dont le but doit être de rendre meilleurs des hommes égarés par leurs passions, et de leur faire goûter les saints enseignements de la morale et de la religion. C'est là un principe bien reconnu aujourd'hui, mais qui n'est pas cependant partout consacré par la pratique.

La correction, mais une correction sûre et essicace, tel est donc le noble but que l'on doit se proposer, et auquel ne parviendra jamais la sorce matérielle. Il saut réprimer le vice par une autorité morale; il saut que la religion lui impose son joug biensaisant, et qu'en s'insinuant dans un cœur qui la méconnaît, elle le ramène peu à peu dans la carrière du bien. Les moyens correctis ne deviennent en quelque sorte légitimes, que lorsque l'autorité morale s'est épuisée en vains essortes pour gagner un cœur trop prosondément corrompu.

Plusieurs gouvernements, appréciant justement la vérité de ce principe, n'ont pas tardé à le mettre à exécution. Ils ont converti leurs maisons de détention en maisons pénitentiaires, et à l'instar de l'Amérique du Nord qui, la première était entrée dans cette voie de progrès, ils ont donné à ces maisons une direction plus convenable à l'amélioration des

détenus. Mais, ni la meilleure organisation, ni l'application consciencieuse d'un système aussi propre à obtenir de bons résultats, n'ont pu désendre la Société contre de nouveaux attentats. Beaucoup de malheureux, auxquels la loi avait rendu la liberté, sont tombés dans de nouveaux crimes.

Il manquait donc dans la pratique un moyen pour cicatriser cette plaie de l'ordre social; et ce moyen, les théories abstraites qui dirigeaient les maisons pénitentiaires ne pouvaient que difficilement le posséder. Il fallait suivre ces hommes à leur retour dans la société, non pour les avilir, mais pour continuer l'œuvre de charité qui devait les ramener au bien. Cette idée vraiment philantropique fut suggérée à des hommes généreux par le triste spectacle, et moral et physique, que présentent souvent ces malheureux de nouveau rendus à euxmêmes. Les diriger par des conseils salutaires, leur présenter des moyens d'existence en leur inspirant l'amour du travail, leur offrir des ressources, un appui, et leur faire goùter les bienfaits de l'instruction en leur montrant le bonheur, tel fut le but que s'efforcèrent d'atteindre ces hommes dévoués au bien de l'humanité. Unissant leur pensée et leurs efforts, ils fondèrent des associations. Les résultats ne s'en firent pas attendre longtemps. Ils furent aussi heureux que pouvait le faire espérer la sagesse des moyens.

Quelques Cantons suisses ne voulurent pas rester en arrière dans la voie des améliorations. Ils instituèrent aussi des associations de ce genre, et le succès vint pareillement couronner leurs efforts.

En effet, n'y a-t-il point injustice à flétrir jusqu'à la mort un homme que la rigueur de la loi a cessé de punir? A-t-il perdu tous ses droits à la commisération? N'est-il donc plus notre frère??--Y aurait-il pour nous, Chrétiens, des Samaritains et des Parias? Oh non, la loi fondamentale de notre divine religion nous le défend! Qui, plus que ces malheureux libérés, a besoin de secours et de frères? Quelles sont leurs ressources, quel est leur crédit? Un certificat de sortie les accompagne dans le monde; c'est là encore une slétrissure, et s'ils n'ont pas de famille, où dirigeront-ils leurs pas? Mettez dans le monde un de ces hommes qui a ouvert son cœur au repentir. En face de ses besoins et de la Société qui le repoussera, que deviendra-t-il? Où chercher un asile, où trouver du travail? Il s'apercevra alors, l'infortuné, qu'un malheureux préjugé lui a enlevé tous ses droits à la confiance. De bout devant la nécessité, il sentira son courage faillir, et son espoir l'abandonner. Il accusera l'inhumaine société et ira retrouver les inéchants qui l'ont perdu, mais qui lui donneront du pain! Et c'est là ce qui se passe tous les jours! Mais le monde étourdi par ses plaisirs ou ce qu'il appelle ses affaires, dédaigne de jeter les yeux sur une classe d'hommes qui mérite cependant une attention sérieuse, sous le point de vue religieux et social.

Mettons aussi la main à l'œuvre!

Plus d'une fois le canton de Fribourg a accueilli des Sociétés utiles et établi d'excellentes institutions; le projet d'une

association qui doit inspirer un si vis intérêt, devrait-il être moins heureux? Nous ne le croyons pas, nous avons au contraire l'espoir de trouver de charitables collaborateurs. Intimément convaincu de la nécessité d'une semblable société dans le Canton, nous offrons en garantie du succès, non pas de vains projets, mais dix années de soins, dix années d'expérience acquise dans le sein même des maisons de force et de correction: c'est là que nous avons pu juger de près la situation de ces malheureux hommes. C'est là encore que nous avons compris qu'il ne fallait point laisser perdre les germes précieux, qu'ont pu mettre dans le cœur des détenus les exhortations morales et religieuses.

Mais seuls, nous ne pouvions entreprendre cette grande œuvre?

Il nous aurait fallu le concours de tous les citoyens généreux, dévoués au bien de l'humanité. Eh bien, ce concours, nous le demandons solennellement aujourd'hui, au nom de ces hommes qui sont nos frères, et à qui nous voulons ouvrir pour toujours la carrière du bien!

Les cœurs nobles nous entendront; ils viendront avec joie déposer, dans l'urne de la charité, leurs noms que la reconnaissance recevra!

On fera connaître dans un écrit particulier le projet des statuts destinés à l'organisation de cette Société qui, si notre vœu se réalise, s'ouvrira bientôt sous les plus heureux auspices.

MEYER, Curé de S. Jean.



VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

home. i.

En sortant de Civita-Vecchia par la porte de Rome, on ne rencontre qu'une nature abandonnée à elle-même. A droite, on côtoie encore la mer; à gauche, la vue est bornée par les Apennins. Ainsi d'un côté l'immense mer, de l'autre les montagnes encadrent cette steppe solitaire, qui se déploie sur une longueur de quinze lieues. On n'aperçoit ni villes ni villages, sculement un ou deux hameaux et quelques bâtiments isolés, hautes enceintes de pierre, toujours munies de fenêtres grillées, d'un style sévère et presque barbare, parsaitement en harmonie avec la campagne. Si c'est une ferme, elle est délabrée et silencieuse. D'espace en espace, ce sont des forts avec des tours crénelées qui défendaient jadis le rivage. La route, du reste bien entretenue, traverse une contrée qui semble proscrite, et que nul être vivant n'aborde sans répugnance. L'atmosphère même qui la couvre semble partager cette proscription mystérieuse, car l'habitant des airs la fuit. Jamais on n'y entend le doux gazouillement des oiseaux, mais bien, à de rares intervalles, le croassement sinistre du vautour. Dans ces champs

stériles, couverts de roches moussues, imprégnés de minsmes délétères, le grillon seul fait entendre son cri monotone et, sur l'herbe flétrie, l'œil n'aperçoit que peu d'arbres clair-semés, quelques campanules, la sauvage clématite et des buissons de ronces. Partout le terrain en friche annonce l'absence de l'homme: tout porte le caractère d'une désolation sublime et, comme dit M. de Châteaubriand, d'une morne, mais inconcevable grandeur. Là, comme dans la vallée mortuaire de Biban-el-Molouk sur le territoire de Thèbes, dorment d'un sommeil éternel des générations qui ne devaient point se propager.

La première station est celle de S. Severa. Aux termes d'une inscription lapidaire, c'est le Pape actuel, Grégoire XVI, qui l'a fondée. Le voyageur attristé et inquiet respire un peu en apercevant ce monument de la vie sociale, là où elle paraissait éteinte. Depuis là jusqu'à Palo, la plage s'élargit et la mer n'apparaît plus à l'horizon que comme une longue ligne azurée. Toujours même solitude, même silence et une tristesse pleine de majesté. Les passagers du Vetturino étaient visiblement

² Voyez dans sa magnifique lettre à M. de Fontane, la belle description de ce passage, qui lui rappelait les environs de Tyr et do Jérusalem.

affectés d'un sentiment de mélancolie dont ils ne pouvaient se rendre compte. Parsois cependant quelque créature animée venait donner un air de vie au paysage. C'était ou un contadino assis sur l'extrême croupion de sa inule, ou bien un pâtre chassant devant lui des bœuss aux longues cornes.

La nuit venue, on se rappela involontairement les bandits redoutables qui, naguères encore, infestaient cette route et, malgré la malaria, l'on s'arrêta à Palo, où l'on retrouve la mer. Ses vagues venaient fouetter la grêve jusques sous les fenêtres de l'hôtellerie. J'entrevoyais les créneaux du castel Odescalchi, où une personne, digne de toute ma vénération, avait passé le dernier printemps. Cette circonstance m'inspirait une douce rêverie. Je me représentais cette région inhabitée, comme le cercueil de l'ancienne Rome; il me semblait, aux pâles rayons de la lune, que j'étais assis sur les tombeaux des maîtres du monde, et que leurs grandes ombres devaient m'apparaître. Un hasard, dont je me félicitai, avait conduit dans la même auberge le docte et pieux Père Benigno Guglielmi, minorite. Il connaissait bien cette contrée. « Pour dén couvrir des traces de l'homme dans le sol que nous foulons » aux pieds, il faut, me disait-il, le creuser. Alors apparaît » tout un peuple de morts. Alors on découvre un monde souter-» rain, des cités entières, des trésors immenses, des objets » d'arts et des produits d'industrie, qui attestent une haute et » puissante civilisation. C'est dans l'espace que nousvenons de » parcourir qu'habitait une population étrusque, longtemps » avant Rome, c'est-à-dire, il y a trois mille ans. Le poste de » S. Severa occupe la place de la ville Falisco 1. Plus près de » Palo était Agyllina, dont parle Virgile 2 et où résidait Ma-» xence, ce grand contempteur des dieux, qui faisait lier un homme n vivant à un cadavre. C'est aujourd'hui Cerveteri, bourg si chéntif, qu'à peine vous l'aurez aperçu. Non loin de là, on voyait » Céré où les Romains cachèrent leurs dieux, lors de l'invasion » gauloise 3. Ce qui sit appeler cette ville Sacrarium populi ro-» mani. Les deux villes ne paraissent avoir été séparées que par w un petit espace. Dans l'emplacement de la seconde, un groupe » de quelques maisons porte encore le nom de Céré. De précieux » débris sont cachés sous toute cette surface. C'est de là qu'on » a retiré ces beaux monuments qui composent aujourd'hui le » musée étrusque du Vatican. Moi-même, ajouta le savant re-» ligieux, j'y ai vu des centaines d'urnes gisantes encore intactes » dans le roc. »

Je me séparai à regret de ce bon Père, dont la conversation m'intéressait si vivement, bien qu'il n'eût cité aucune autorité à l'appui de ses assertions. Le lendemain nous continuâmes notre route. Cette seconde moitié n'offre pas plus

d'animation que la première. En approchant de la porte dite des chevau-légers, rien n'annonce l'abord d'une grande ville. On voit de loin la coupole de S. Pierre, dominant un tas d'édifices; mais elle ne fait point l'esset grandiose auquel on s'attend. Après avoir traversé plusieurs rues, qui ne donnent que l'idée d'une ville très ordinaire, on arrive au pont S. Ange. On aperçoit le mausolée d'Adrien, et hientôt le temple d'Antonin. Mais ce dernier a été converti en ignoble douane. Il ne reste du temple ancien que onze colonnes, qui soutenaient un magnisique entablement de marbre. Aujourd'hui elles servent de saçade au bâtiment moderne.

Me voici donc à Rome. Puis-je bien en parler sans crainte de répéter ce que tout le monde sait depuis longtemps? Tout n'a-t-il pas été dit sur Rome? Winkelmann et Gœthe ont décrit ses monuments ; Châteaubriand, Mde Staël et Byron ont fait briller les douces clartés de sa poésie intime. Ce dernier nous a montré la Niobé des nations tristement penchée sur le Tibre, tenant encore en main son sceptre brisé et traînant dans la boue ses vêtements d'or et de pourpre. D'autres, observateurs secs et impitoyables, ont cru devoir signaler ses écarts. De ce nombre sont Alsieri et Bonstetten. Mais il n'est point de cœur généreux, point d'homme sensible à l'harmonie des ruines, au prestige des beaux arts et au touchant spectacle d'une grandeur déchue, qui ne salue l'antique métropole avec admiration et amour. Nulle autre capitale, certes, n'appelle et ne défie plus puissamment la description. Mais comment un pélerin obscur, sans talent et sans nom, osera-t-il inêler ses accents aux voix éloquentes que tout l'Univers a déjà entendues? Je ne prétends donc point décrire Rome. Le Poussin qui y demeura 40 ans, et Milton, qui l'avait étudice, s'en sont bien abstenus. Aussi bien n'ai-je fait que l'entrevoir pendant un très court séjour. Je veux tout simplement jeter un coup d'œil sur l'ensemble pour en donner quelque idéc à ceux de mes compatriotes qui ne l'ont point vue, et rappeler certains détails à ceux qui y ont été.

Rome a un air de samille commun à toutes les capitales de l'Europe. Ici comme ailleurs ce sont des tas de pierres, façonnés en maisons plus ou moins grandes, plus ou moins belles, des magasins, des hôtels, des cafés, des rues qui se croisent et où circule une foule bigarrée. La Via del corsoest la plus, longue, la plus large, la plus populeuse et la plus belle. Mais on trouve à Rome plus de mendiants qu'ailleurs et moins de propreté. Partout dans les rues du second ordre, le linge lavé est exposé au soleil devantles senêtres, et les passants salissent sans gêne les cours et les trottoirs. Le trop d'élévation de ceuxci au-dessus du niveau de la rue, gêne un peu la circulation. Les boutiques des boulangers, charcutiers, fruitiers, partout ailleurs si appétissantes, n'inspirent que du dégoût. Une odeur nauséabonde et qui, dans les grandes chaleurs, doit soulever le cœur, s'exhale de certains quartiers, où le vieux fromage et le poisson du Tibre se trouvent entassés pêle-mêle au milieu des débris de légumes pourris.

¹ Le P. Benigno se trompe : il n'a jamais existé une ville de ce non. La capitale des Falisques s'appelait *Faléries*, connue par le siége qu'elle soutint contre Camille et la trahison de son maître d'école.

² Enéide, liv. VII.

³ Virgines sucraque... Core quo iter Sacerdotibus erat, pervexit. Tite-Live, liv. V. 40.

Les maisons sont généralement hautes et massives avec des portes cintrées. Presque toutes les croisées du rez-de-chaussée sont grillées, et celui-ci est très élevé. Par-ci par-là, de petits balcons couverts et saillants, la plupart en bois, font un mauvais effet. Le café Ruspoli, qui passe pour le plus beau de Rome, se compose, au premier étage surtout, de salles presque hideuses d'obscurité où, en plein midi, on a mille peines à lire un journal. Il n'y a de beau que la cour, qui ressemble à une orangerie. A l'exception du palais de Venise, je n'ai vu à Rome aucun palais d'architecture gothique.

Ce qui distingue Rome des autres capitales, ce sont les ruines de la ville-mère, ses 300 églises, ses musées de tout genre, le grand nombre de places, chacune ornée d'un obélisque ancien, et ses fontaines d'une architecture élégante et répandues partout 1. Celle de Trévi surtout est d'une abondance et d'une limpidité admirables. Qu'on se représente un rocher artificiel, composé de plusieurs blocs et adossé à la façade d'un palais; au milieu et au sommet, une grande niche ornée de quatre colonnes et d'une statue colossale, représentant l'Océan debout sur un char. Un torrent sort des fondements de l'édifice, inonde le rocher et tombe avec bruit dans un grand bassin de marbre. L'onde fraiche arrose toutes les anfractuosités, forme des jets-d'eau, des cascatelles, des chutes, des filets de toute espèce, purs comme le cristal. Le murmure de cette fontaine s'annonce de loin. Mais elle n'est pas assez apparente, et il faut, pour ainsi dire, la toucher pour la voir. La découverte de cette eau n'est pas sans intérêt historique. Du temps d'Auguste, une jeune fille en avait indiqué la source à des soldats altérés ; ce qui lui fit donner le nom d'eau vierge.

Par contre on remarque à Rome une absence d'ombre et de seuillage. Quelques arbres groupés autour des sontaines eussent été du plus bel esset. Mais il n'y a d'autre verdure dans l'enceinte de la ville que celle des pots de sleurs sur les balcons et point de promenade publique, excepté la villa Borghèse. Encore est-elle à l'entrée de la ville.

Je n'ai pas trouvé une seule église en style gothique, bien qu'il se fasse remarquer çà et là dans quelques détails d'ornementation. On dirait que le moyen-âge, qui partout ailleurs a fait surgir des cathédrales en harmonie avec son caractère sombre et mélancolique, a passé sur Rome sans influencer son architecture. Le travertin domine parmi les matériaux qui ont scrvi à la construction des églises, des palais, en général de tous les monuments. C'est une variété de tuf presque compacte, bien que tubuleux, dont il existe en Italie de belles carrières. La plupart des églises ne sont pas isolées des maisons, mais y touchent de chaque côté, et l'extérieur est loin d'annoncer toute la splendeur du dedans. Les chapelles ne consistent pas comme chez nous en un simple autel. C'est une enceinte parfois aussi vaste qu'une de nos petites églises, fermée

1 Il n'y a rien à opposer, dit le positif Duclos, aux magnifiques fontaines, qu'on voit à Rome, dans les places et les carrefours, ni à l'abondance des eaux, qui ne cessent jamais de couler, magnificence d'autant plus louable que l'utilité publique y est jointe

par une balustrade et souvent voilée sous de grands rideaux. Les jours de sête, ces rideaux se composent de riches draperies flottantes, de diverses couleurs et croisées avec goût. L'autel de ces chapelles est toujours tourné vers l'axe de l'édifice. La richesse de quelques-uns de ces temples romains surpasse l'imagination. Le vert et le rouge antique y alternent avec le marbre blanc ou violet, le granit d'Egypte, le Jaspe oriental, la brèche cornaline. Ici ce sont des pilastres corinthiens ou doriques avec des frises d'agathe, des urnes de lapis ou de basalte, là des coupoles majestueuses avec une profusion de fresques telle, que celles-ci débordent et découlent pour ainsi dire jusques sur les pendentifs. Ailleurs ce sont des colonnes cannelées ou chargées de moulures ou polies comme une glace, restes précieux d'antiquité. Partout des statues, des bas-reliefs, des mosaïques, des tombeaux remarquables, quelque chef-d'œnvre de statuaire ou de peinture, ou un monument historique d'un haut intérêt.

Ainsi quatorze colonnes, et non huit comme dit Richard², d'un seul bloc de granit et de quarante-cinq pieds de hauteur, décorent l'enceinte magnifique de S^{1e} Marie-des-Anges, dont l'abord est si mesquin, l'apparence si chétive.

Ainsi on voit à S^{te} Praxède un fragment très considérable de la colonne à laquelle J.-C. fut lié.

A S. Jean-de-Latran, la table où il fit la Pâque, la colonne du temple de Jérusalem qui se brisa à la mort du Christ, le tombeau du Pape Martin V, qui passa par Fribourg en 1418.

A S'e Agnès, le cachot où fut incarcérée cette Sainte. On y descend par un escalier en marbre de 45 degrés, et on y voit l'entrée niurée d'un souterrain, qui communique, dit-on, avec S'e Agnès extra muros.

A la Trinité-du-Mont, une descente de croix par Volterra. A S'o Cécile, l'étuve où la Sainte fut saignée à mort, et dans un coin de l'église un tableau d'une haute antiquité.

A Ste Marie-sur-Minerve le beau Christ sculpté en marbre par Michel Ange. Le peuple romain a tellement le sentiment du beau dans les arts, que personne ne sort de cette église sans baiser le pied de cette magnifique statue, ce qu'on ne pratique pas ailleurs. Il a fallu chausser ce pied d'un brodequin de bronze pour le préserver de l'usure.

Aux Augustins, une image de la Vierge que les Grecs transportèrent à Rome après la prise de Constantinople. A sa droite on voit une colonne à laquelle sont suspendus en très grand nombre des poignards, des stylets, des pistolets et autres armes homicides, offertes, me dit-on, par les assassins en expiation du meurtre.

A S. François-ad-ripam, la chambre qu'occupa le sondateur des minorites, il y a 650 ans. Elle a été convertie en chapelle, où l'on conserve le corps du Saint et un grand nombre de reliques. Je retrouvai la avec un nouveau plaisir le P. Guglielmi. Il me sit voir dans les corridors du couvent une carte de l'ancienne Rome, peut-être unique et ignorée, et partant

² Guide du voyageur en Italie.

bien précieuse. Elle reproduit non seulement l'emplacement de tous les anciens édifices, mais jusqu'à leur configuration architecturale. Nous y vîmes que le couvent actuel occupe une portion des jardins de César.

Je m'abstiens de parler de S. Pierre, quoique tout n'ait peutêtre pas été dit sur cette basilique monumentale que Me. de Stael appelle une musique fixée et dont l'étendue réelle est dissimulée par l'harmonie des proportions 1. J'eus peine à me convaincre qu'aucun des tableaux qu'on y voit n'est peint, qu'ils sont tous en mosaïque.

Je visitai l'église souterraine; je grimpai dans cette boule, où Me. de Sévigné regrette de n'avoir pas été, et où Misson conseille de monter pour bien juger de l'ensemble. La façade de S. Pierre ne répond pas à la grandeur du monument; la place est magnifique. Elle le serait bien plus, si l'on abattait le pâté de maisons, qui en masque l'avenue.

Toutes les anciennes basiliques de Rome, telles que S. Paul, S. Côme et Damien, S'e Praxède, S'e Marie in Transtevere, etc., ont un caractère remarquable de ressemblance dans la coupole. C'est une mosaïque ou une peinture représentant J.-C. et ses Saints, tous avec cette pose raide, cet air grave, qui distingue les images bizantines. Partout on voit sur la

¹ Personne n'a mieux exprimé cet effet que le Président Misson qui visita Rome au 17^e siècle.

frise un agneau au milieu, et de chaque côté six autres qui le regardent.

Jai dit que la plupart des églises étaient riches en monuments funéraires. Rien n'est plus imposant que ce peuple muet de statues, qu'on retrouve dans presque chaque chapelle latérale. C'est là que les églises apparaissent comme le péristyle de l'Eternité, où celui qui abandonne la vie, laisse un dernier souvenir. Presque toujours de graves enseignements sont inscrits sur ces tombes 2: presque toujours aussi c'est l'orgueil de l'homme qui s'y montre, étalant de vains titres sur le marbre, et demandant aux voûtes sacrées une garantie contre l'oubli. Mais les siècles rongent ces épaves funèbres du passé, et le pied du visiteur efface chaque jour des épitaphes souvent mensongères.

On m'avait assuré que le Cardinal Schinner était enterré à l'église dell'Anima sur la place Navonne. Je n'en découvris pas le moindre indice.

Dr. Berchtold.

² Etant un jour agenouillé sur le parvis de S^{to} Marie du peuple, je laissai tomber par hasard mes regards sur cet étrange distique latin, à moitié effacé:

> Hospes, disce novum mortis genus: improba felis Dum rapitur, digitum mordet et intereo.

Passant! apprends à connaître un nouveau genre de mort. Un méchant chat que je voulus saisir, me mordit le doigt, et j'en meurs.

LES FLYES DE PAQUES A MOSCOU. ESQUISSES RUSSES PAR UN FRIBOURGEOIS.

II.

POD-NAVINSKY.

La République française ne sachant que faire des cinq à six jours complémentaires qui ne pouvaient rentrer dans sa nouvelle division symétrique de l'année, résolut tout bonnement qu'on n'en ferait rien, c'est-à-dire qu'on les passerait dans la joie et les festins sans songer au travail de la veille ni à la faim du lendemain. Singulière idée en vérité que celle qui proscrivait les fêtes du Christianisme sous prétexte qu'elles nuisaient aux travaux, et ordonnait au nom de la liberté des saturnales de cinq à six jours! Mais tout a été dit déjà, et mieux que je ne saurais le faire, sur les drôles de corps de ce temps-là, ainsi que sur leur embarras à tailler un système qui ne ressemblat à rien de ce qui avait été; d'ailleurs il ne s'agit pas de cela. Si je vous ai rappelé cette circonstance, ce n'était point pour faire preuve d'érudition, (Dieu me garde d'une telle outrecuidance!) mais uniquement dans le but fort innocent de m'en servir comme de terme de comparaison dans le développement d'une magnifique période qui ne devait pas avoir moins de dix-huit membres : seulement , arrivé au neuvième, je m'aperçus que je ne me comprenais plus moi-même; d'où ayant aussitôt conclu par une honne argumentation in

Barbara que vous pourriez fort bien aussi ne pas me comprendre, je me décidai bien malgré moi à vous dire tout simplement en bonne prose de M. Jourdain que la semaine de Pâques à Moscou est quelque chose comme les jours complémentaires de la seue République une et indivisible.

» En avant, frères! Davai gouliatséa: saisons bombance! faisons ripaille! Donnons-nous en! Eh, nos braves, voilà le bon temps! S'il faut manger, eh bien, mangeons! Mangeons jusqu'à ce que la graisse nous découle le long de la barbe comme la pommade sur la tête d'un perruquier! - jusqu'à ce que notre ventre rebondisse comme la saucisse d'un Allemand! Mangeons, frères! Qu'est-ce que c'est donc! Il n'est qu'une sois Pâques dans l'année, et après...! Après! Les coups ne tomberont ni plus ni moins drus sur l'extrémité de l'épine dorsale, quoi! Quand tel est ton destin, tu n'y échapperas pas : il en pleuvra de ces damnées mouches de police, que le diable emporte à trois fois neuf millions de verstes! tu en mangeras de la bouillie de bouleau, encore qu'elle sera sans beurre! Eh bien, que le diable m'écorche, qu'il m'écrase sur cette place, si je ne bois pas aujourd'hui autant de demi-quarts (de védro) de gariêlhka 1 que je voudrais casser de dents au sils de chien de Khajalh 2 qui m'a mis dernièrement les sangsues! Pour ce qui est de ça, frère, quand j'ai

- 1 Eau-de-vie commune.
- 2. Soldat de police.

tendu le nez dans le verre... regarde! Pas plus que d'eau sous un moulin à vent. Ce n'est pas pour me vanter, mais je puis bien dire que... chose! que mon ventre est pour l'eau-de-vie ce que la poche d'un Kvartalny 1 est pour les grivenik 2: plus on y en met, plus il en tient. Ainsi donc vive la joie! vive l'eau-de-vie! vive la bière! vive tout ce qui enivre! Eh! mes braves, faisons bombance: Davaï gouliatsea! — Davaï, davaï! » — Le peuple russe est en goguette.

Si vous rencontrez quelque part en Russie une sale maison en bois avec une horrible entrée sur laquelle toutes les immondices ont pris consistance de croûte, avec deux fenêtres de front placées probablement comme décor, tant la crasse qui en recouvre les vîtres est impénétrable à la lumière, avec une enseigne qui se laisse plutôt deviner que lire, et dont voici la teneur, sauf l'orthographe et quelques variantes : Boutique de bière avec vente de bière et d'hydromel; ce bougé infect, pourri par sa base et penché comme un vieil ivrogne qui s'essaie à marcher, s'appelle un Kabak (cabaret). Quant à l'intérieur, je ne vous en dirai rien et pour cause; je défie un chrétien de s'en approcher à la distance d'une toise sans vinaigre des quatre voleurs. Eh bien, c'est là-dedans que le peuple russe va chercher ses plus vives jouissances; c'est là que l'ouvrier va se dédommager dans une dégoûtante débauche de toutes les privations d'une vie misérable et sans avenir; c'est là qu'il va oublier un instant qu'il vaudrait mieux pour lui être un chien de chasse qu'un homme. Sans doute, vous bonnes gens de là-bas, vous prenez cette dernière comparaison pour une impertinente exagération de rhéteur; eh bien, il n'en est rien; car un bon chien de chasse est estimé quelquesois mille roubles et au-delà, tandis qu'une terre est bien vendue à raison de cent roubles par ame, c'est-à-dire par tête d'homme 3.

Que si l'on recherche la source de la dégradation morale indiquée par cette absence de toute délicatesse dans les appétits purement physiques, on peut la ramener à deux causes, dont l'une n'est peut-être qu'une conséquence de l'autre. Le fond du caractère du peuple russe est une insouciance qu'on pourrait presque comparer au fatalisme des Orientaux : ce défaut est d'autant plus remarquable qu'il semble moins compatible avec l'énergie constante que nécessite le climat rigoureux du Nord. En esset, on conçoit le dolce for niente de l'Italien, la sieste de l'Espagnol et la stupide immobilité du Turc : toutes ces populations se laissent aller à une douce vie de végétation qu'expliquent sussisamment la beauté d'un ciel sans frimats et la fertilité exubérante d'un sol qui ne demande rien à l'homme. Mais là, où une lutte perpétuelle est établie entre les éléments et la créature, on devrait croire que le naturel a pris la trempe de l'acier, qu'il s'est obstiné à dompter la nature rebelle, qu'il s'est efforcé de la plier aux exigences de

- 1 Officier de quartier.
- 2 Petite pièce d'argent de la valeur d'environ 40 centimes.
- 3 La raison du rouble en assignation au franc de France est comme 84 à 100.

l'humanité. Eh bien non! L'homme a resusé le combat, il s'est arrêté devant l'obstacle sans essayer de le franchir, il a baissé la tête sous le joug d'une destinée qu'il aurait pu vaincre. D'avance il s'est soumis avec résignation à toutes les éventualités, ne s'étonnant de rien, n'opposant à toutes les misères que la résistance inerte d'une patience infructueuse. De là, grossière sensualité et dénuement, de là, décadence objecte dans les mœurs. L'homme du peuple en Russie ne s'inquiète d'aucune des aisances de la vie, de rien de ce qui fait le luxe du pauvre; il ne les connnaît même pas, il n'en a pas le sentiment : la malpropreté la plus révoltante est l'atmosphère ambiante dans laquelle il se complait. Que lui importe le bien-être, pourvu qu'il ait l'indispensable! Que lui importe une maison, si un abri peut lui en tenir lieu! Qu'at-il besoin d'un lit, si le plancher de sa chaumière ou le fumier de sa basse-cour lui procurent le sommeil! De même l'ouvrier russe n'invente rien, ne perfectionne rien, parce qu'il ne songera jamais à se rendre le travail facile, parce qu'il présèrera se servir de l'outil le plus désectueux plutôt que de se donner la peine de lui faire subir une modification qui le rendrait commode. Cette insouciance sur les choses du présent va bien plus loin encore pour tout ce qui regarde l'avenir. Le lendemain n'entre jamais dans ses prévisions, et, bien qu'il répète quelquesois le proverbe : Il faut se garder quelque chose pour le jour noir, il ne l'a jamais mis en pratique : il dévorera sans profit en un jour tout ce qui aurait pu améliorer son sort et lui procurer des jouissances durables. Qu'estce que l'avenir? Avas!... (Peut-être!) - Boh dast! (Dieu donnera!).

L'autre cause de cette maladie morale réside dans la flétrissure qu'imprime le servage aux individus. Comment voulez-vous que des pensées nobles, grandes, germent dans des esprits habitués dès l'enfance à la contrainte, à la ruse, à la tromperie, enfin à tous les vices qu'engendre une ignorance favorisée par système; comment voulez-vous qu'elles se fassent jour sous l'oppression si souvent brutale, toujours inquiète et jalouse des seigneurs! Comment voulez-vous qu'un homme dépense tout ce qu'il a de volonté, d'énergie, de vie, à la production d'une œuvre dont le bénéfice ne lui est pas assuré; qu'il recherche une noble illustration dans la culture des beaux-arts, quand il ne dépendra que d'un caprice du maître pour qu'il soit envoyé à la garde des pourceaux! Mieux vaut pour lui croupir dans la fange où ont croupi ses pères, et... ainsi fait-il.

Or donc le peuple s'amuse. Voyez ce malheureux à peine vêtu; quand il aura bu son dernier kopek 4 il vendra sa pelisse de mouton, il vendra son bonnet, il vendra ses bottes pour se procurer le plaisir de passer encore quelques heures de béatitude sous la table d'un kabak; puis, quand il ne lui restera plus que sa chemise et ses grègues de toile, il cèdera la place à un nouveau venu pour aller reprendre son sommeil

4 Pièce de monnaie de la valeur d'un peu plus d'un centime.

auprès d'une borne, et attendre que la compatissante sollicitude d'un cosaque vienne à coups de nogâika 1 lui montrer le
chemin du violon. Va, mon brave, va toujours ton train!
Demain je te rencontrerai sur la voie publique, décoré sur le
dos d'une belle croix en craie enchassée dans un cercle de
même métal, et occupé à balayer les rues de la Ville aux blanches pierres, ce qui n'est pas peu de chose pour ceux qui
achètent du cirage. Va, mon ami, ne te gêne pas pour le
quart d'heure: tu auras bien mérité de la patrie.

O vous, braves gens, qui n'avez jamais vu la fumée d'un samovar 2 russe, si vous êtes jamais tenté de venir prendre du thé infuse dans de l'eau de la Moskwa-réka, permettez-moi, dans le cas où votre arrivée coïnciderait avec les fêtes de Pâques, de vous donner un bon conseil. Ayez au moins deux paires de bottes, deux paires de.... ce qu'on ne nomme pas en Russie sous peine de passer pour un Français, deux gilets, deux perruques si vous en portez, ensin deux de tout. Que si vous me demandez, mon garçon, la raison de la chose, je vous répondrai par une supposition : vous vous en allez, les deux mains dans les poches de votre paletot, flanant sur les trottoirs, regardant dans les fenêtres, vu qu'il n'est pas de mode ici d'avoir des rideaux; et préoccupé par les sujets d'observation que vous rencontrez, par les Impressions que vous recueillez sur votre calepin, vous n'apercevez pas devant vous un individu au regard aviné, qui à force de chercher la grande route, tantôt à droite tantôt à gauche, puis en avant et en arrière, se décide ensin à passer outre : malheureusement vous vous trouvez sur la ligne de ses explorations, et d'un croc-enjambe il vous envoie coutre une borne faire connaissance avec le fond de votre chapeau, pendant que lui-même essaie d'enfoncer une porte cochère. Vous vous relevez pour saluer ce monsieur qui pourtant ne tient pas à cette politesse; mais après les compliments d'usage vous vous apercevez, ô terreur, qu'il y a solution de continuité quelque part dans le vêtement.... que vous savez et qui n'a pas de nom en Russie. Alors malheur à vous, mon brave, si vous ne vous êtes pas avisé de la précaution que je vous ai indiquée! Vous garderez forcément les arrêts jusqu'après le dimanche blanc; car, fussiez-vous le maître de donner en cadeau la grosse cloche fêlée 3 qui se repose comme un invalide au pied de la tour d'Ivan Vélîky, ou son voisin le gros canon, dans la bouche duquel deux soldats peuvent jouer aux cartes, yous ne trouveriez pas un ouvrier qui en voulût, si à ce prix il devait poser un appareil sur votre blessure. Narôd gouliaîetséa!

Le peuple se promène —et ne travaille pas!

Il n'est pas, comme vous pourriez le croire, que ces fêtes n'aient un théâtre particulier où toute la ville se donne rendez-vous: à ses jours de grandes réjouissances le peuple veut voir et être vu; il faut qu'il montre ses habits de gala, s'il en a, ou que

- 1 Sorte de fouet court et épais.
- 2 Bouilloire.
- 5 Elle pèse 10,000 poudes : le poude est de 40 livres russes, soit 16 ½ kilogrammes.

du moins il admire ceux des autres; le peuple est comme une soubrette qui se pâme d'aise en voyant sa maîtresse en robe de bal, et qui, de derrière la porte où elle dérobe au passage quelque bribe du festin, prend aussi sa part des plaisirs du salon. A Moscou donc, ce lieu de rendez-vous général est Pod-Navînsky.

Pod-Navînsky est un boulevard situé entre les extrémités de la Nikîtzkaïa et de l'Arbate, deux grandes rues qui, comme toutes celles de cette capitale, vont aboutir au Kreml, ainsi que les rayons de la circonférence au centre. Ce boulevard est bordé de chaque côté par un pavé qui le sépare des maisons: le côté gauche, quartier tout aristocratique, présente une longue ligne de belles et somptueuses habitations; c'est aussi le quartier appelé à jouir plus particulièrement du spectacle qui se donne là pendant huit jours.

Un peu avant la semaine du carnaval (que, soit dit en passant, on appelle en russe la semaine du beurre, Maslianitza, parce que les viandes sont déjà interdites) on construit sur presque toute la longueur de cette place une série de balhagânes 4 ou barraques en bois dans lesquelles vient se loger toute une population de saltimbanques, d'acrobates et autres gens de même farine, pour la plupart étrangers. Quoique les réjouissances de carnaval ne diffèrent guères de celles de Paques, on peut dire pourtant qu'elles n'en sont que le prélude. En effet, c'est pour l'imagination un dévouement quelque peu sombre que l'arrivée du grand carême : ce rude jeûne qui proscrit, outre la viande, tout ce qui provient d'un animal à sang chaud, par conséquent le laitage, les œuss, etc., et même à quelques époques le poisson, ne laisse au peuple de ressource pour sa nourriture que dans un petit nombre de mets malsains, dont la seule présence fait soulever le cœur, tantils sont infectés d'un abominable condiment. L'appréhension ôte donc ici à la joie une partie de son élan, tandis que plus tard tout concourt au contraire à la pousser en dehors de toute limite.

Or ces pauvres balhagânes, si longtemps silencieux, si longtemps abandonnés, ont enfin fait crier les gonds rouillés de leurs portes; ils ont jeté de nouveau sable dans leur arène, barbouillé leurs scènes délabrées, remplacé les verres cassés de leurs quinquets, donné une robe neuve à Colombine, un chapeau neuf à Pierrot, et rapiécé la veste d'Arlequin. Et ainsi tout beaux, tout parés, ils ont attendu la foule avec confiance. Eh bien, la voilà qui arrive comme un torrent débordé; la voilà se pressant, se poussant, se heurtant, se coudoyant, se ruant et faisant retentir l'air de mille cris joyeux: puis du haut des trétaux, vingt musiques militaires lui répondent, et

A propos de balhaganes, je crois devoir faire ici une petite remarque philologique: on trouve ce mot dans un dictionnaire français, peut-être même dans piusieurs, mais avec cette orthographe: balagan, et avec la définition suivante: « Habitation d'été des Kamtchadales; l'habitation d'hiver s'appelle izbas. » C'est une erreur; car ce mot russe signifie tout simplement barraque en planches; de même izbas, qu'on doit écrire izba, ne signifie autre chose que maison de paysan, chaumière

les sons se croisent, se multiplient, se brisent, s'éteignent, se raniment avec une discordance merveilleuse. La foule un moment stupéfaite d'admiration reprend sa course désordonnée, et c'est un flux et un reflux perpétuel, un brouhaha immense : chacun cherche à s'orienter, chacun veut se choisir un point de départ. Cependant les pavillons de toutes couleurs flottent au gré d'une bise légère, et les immenses programmes de toile, tissés le long des parois, étalent à tous les yeux les merveilles de ce séjour enchanté : ici, ce sont des sauvages nus échelonnés les uns sur les autres en forme de pyramide et emportés de toute la vîtesse de deux chevaux sur lesquels ils se tiennent de bout; la, ce sont des animaux arrivés de toutes les parties du monde, un rhinocéros, des singes, des lions, des perroquets et tutti quanti; plus loin, c'est une femme qui coupe sort grâcieusement la tête à son mari, et trouve moyen de la lui remettre; plus loin, une galerie de figures en cire; plus loin, les éternellement nouvelles aventures d'Arlequin; plus loin et tout en bas, le modeste Polichinelle grimaçant et nazillant à travers une fente de sa barraque. Ses paillasses font la culbute, dansent sur la tête, jettent leurs bonnets en l'air, mangent de la filasse, vomissent de la sumée, attrapent des coups de pied de l'un, des soufflets de l'autre, et finissent par vous engager avec toutes sortes de politesses grotesques à prendre un billet d'entrée. Vient l'orateur de la troupe, qui fait signe de la main qu'il va prononcer une harangue, mais, au moment d'ouvrir la bouche, sa mémoire lui fait défaut, et il se contente de crier : Hé, hé! cioudâ, cioudâ! (Par ici, par ici!) « Vôu dourak Niemetz! Voila un imbécile d'Allemand! » reprend un sarceur de la foule, « il s'est encore mis en tête de parler la langue orthodoxe, quand le bon Dieu l'a condamné lui et son frère le diable à ne jamais parler que le bredouillement des Boussourmanes (des infidèles)! » Et les rires éclatent de plus belle, le vacarme redouble, et vous ne distinguez plus que de temps à autre les cris aigres des colporteurs : « Achevez mes preaniki 1! Sbitiègne; tout chaud 2! Saucisses, saucisses! » - Par le grand Jupiter! c'est beau à voir, mais de loin.

Quelque soit partout ce tumulte, le pêle-mêle n'est pas aussi complet que vous pourriez le penser; car la civilisation a étendu jusque là ses distinctions sociales. Une petite balustrade en bois divise dans toute sa longueur ce long quadrilatère de têtes humaines: il y a le côté des pelisses de mouton et le côté des habits de drap; la promenade des moujîk et des bâba 3, et celle des mentons généralement rases. Malbeur aux possesseurs naturels des secondes places, s'ils s'oublient au point d'élever leurs prétentions jusqu'aux premières! Un Khajahl à la mine peu avenante leur caressera les épaules du bout d'une badine avec laquelle il se promène sans faire semblant de rien.

- 1 Sorte de pains d'épice.
- Boisson préparée avec du miel et des framboises sèches. din p
- 3 Paysans et Paysannes.

Ainsi du côté des habits de drap vous voyez d'abord les officiers de tout plumage, se dandinant d'une manière fort peu militaire, et ne trouvant rien de beau comme le cliquetis d'un sabre traînant sur le pavé; puis les seigneurs qui ont besoin d'exercice pour digérer leur déjeûner; puis les petits marchands barbus ou non, ayant dans leur sacoche suffisamment de quoi acheter leur commissaire de quartier quand ils en ont besoin; puis des cadets de dix à douze ans, ensevelis sous des shakos plus grands qu'eux; puis des Persans, des Arméniens et quelques Tatares; puis enfin le commun de ceux qui ne sont ni ceci ni cela : quant aux jeunes-beaux et aux ex-beaux, (car Moscou n'est pas en reste de persectionnement social) toute cette race de honceaux avortés qui n'ont du prai lion qu'un costume plus ou moins excentrique; qu'une crinière plus ou moins longue, plus ou moins pommadée, plus ou moins bien frisée, ils se tiennent en évidence sur les degrés d'un café provisoirement établi au haut du boulevard, drapés dans les poses les plus fatales du romantisme le plus caverneux. La sotte ménagerie que celle-là!

Ce n'est que le matin que quelques grandes dames osent se hasarder dans cette cohue; l'après-midi est abandonné aux bourgeoises de toutes dénominations, aux énormes épicières plaquées de blanc et de rouge, aux faiseuses de mode et à leurs escadrons volants, aux brunes bohémiennes à la désinvolture lascive et au costume quelque peu asiatique, enfin aux grisettes de tous numéros et de tout acabit.

Cependant tout cela n'est encore que la moitié du spectacle. Dès les onze heures du matin il se forme une longue file d'équipages, qui va toujours en augmentant jusqu'à la nuit tombante; elle longe une première fois le boulevard, puis, se repliant sur elle-même, revient en se serrant le long des maisons au point d'où elle est partie. Si maintenant vous voulez juger du mérite extrinsèque, quelquesois même intrinsèque de tous ces nouveaux personnages qui nous arrivent, vous n'avez qu'à examiner. Ce somptueux équipage acheté à Vienne ou à St-Pétersbourg, et attelé de quatre beaux chevaux, entraîne un grand seigneur qui a quelques mille serss et des mines en Sibérie. Les panneaux sont largement armoiriés, le cocher et le postillon sont habillés richement, et les deux laquais en livrée du dernier goût sentent leurs gens de bonne maison : tout est irréprochable. Mais voici quatre rosses écloppées qui s'éreintent à faire avancer une voiture indéfinissable, vu qu'elle date du temps où l'on n'en faisait point encore. C'est aussi un grand seigneur; mais celui-ci vient sans honte étaler les restes piteux d'une opulence détruite : ce brave homme avait bien hérité de ses pères huit on neuf cents paysans; mais il a dévoré sa fortune aux cartes ou ailleurs, et il ne lui reste plus qu'une petite propriété dont il n'a encore que la possession nominale; car elle est engagée pour toute sa valeur, ou à peu près, à la banque des Lombards, qui a bien soin d'en percevoir elle-même les revenus. Il a donc été obligé, pour subvenir à ses besoins, de vendre tout ce qu'il avait de

moins indispensable: malheureusement, comme personne n'a voulu de sa voiture patrimoniale, pas même l'administration impériale des théâtres, la moins difficile pour ces sortes d'acquisitions, il s'est procuré chez un fripier du marché aux hardes une livrée crasseuse qu'il a jetée sur l'épaule d'un malheureux sans bas ni cravate, et s'est décidé à faire parader tout cela aux jours de grande sortie. Avouez qu'il faut avoir plus que du courage pour venir ainsi faire montre d'une misère qui n'a pas même le privilége d'éveiller un sentiment de pitié! Quant à celui qui s'avance ensuite, il n'est besoin d'aucune perspicacité pour le dénommer ; car n'eût-il pas la barbe longue et les cheveux coupés en rond, il est mille autres indices qui vous feraient reconnaître à l'instant même le marchand russe de première ghilde 1. Et d'abord il a le privilége en vertu de son rang d'avoir aussi bien qu'un noble quatre chevaux devant sa voiture, et de plus le droit de les avoir magnifiques, puisqu'il peut les payer : aussi les bonnes bêtes sont d'un embonpoint qui, tout en faisant honneur à la conscience du cocher, dénote suffisamment qu'elles connaissent beaucoup leur ratelier et très peu les rucs de la capitale; en effet, ces bienlieureux de la race chevaline ne sont guères de service que les jours où leur maître prend du tabac dans sa tabatière en diamants et que Madame endosse sa pelisse de renard bleu, estimée sept à huit mille roubles. Seriez-vous curieux par hasard d'avoir en deux mots le portrait de la riche marchande russe? C'est une femme de la physionomie la plus commune, d'une ampleur fabuleuse, ayant les dents noires et le plus beau teint qui soit jamais sorti d'un magasin de cosmétiques. Du reste elle porte le costume français, moins la grâce et le bon goût. En cette occasion, elle a sur son chapeau sortant d'un magasin à la mode un bel oiscau-de-paradis ou une superbe plume d'autruche : son manteau de soie est invariablement de l'une des nuances qui séparent le rose du ponceau, et, afin que chacun soit bien à même d'en apprécier toute la richesse, elle a grand soin d'en laisser retomber le collet en dehors de la calèche. Il n'y a telles gens comme cette race pour savoir allier à une sordide parcimonie la plus extravagante passion pour le luxe. Voici un petit équipage d'invention récente qu'on appelle en russe prâillote; c'est une espèce de phaéton sur quatre roues, mais si bas qu'il ne nécessite pas de marche-pied : on y attelle ordinairement un cheval de brancard et un bricolier. Le praillote tout à la fois léger, commode et gracieux, remplace avec toutes sortes d'avantages les anciens drójki nationaux abandonnés maintenant aux izvostbhik (fiacres) des carrefours ; ce dernier genre de véhicule présente l'inconvénient de n'être accessible qu'aux hommes, et à condition encore qu'ils ne porteront pas de sous-pieds; car il faut s'y asseoir à califourchon. Malgré cela, le drôjki est toujours le dernier terme de l'ambition du modeste prolétaire.

La classe des marchands se divise en trois ghildes qui ont chacune leurs priviléges et leurs obligations. Elles se déterminent d'après la qualité des fonds placés dans le commerce.

Et tout cela passe et repasse, va et revient sous la haute inspection d'une compagnie de gendarmes et d'une troupe de cosaques. Ici encore se présente un de ces contrastes qu'il est difficile de rencontrer ailleurs : l'habitant du Don, coiffé d'un cône tronqué renversé en toile cirée et sans visière, se tient pittoresquement juché sur le dos d'un animal que, avec quelque bonne volonté, on peut appeler un cheval. La pauvre bête, dont Buffon a oublié de faire une classe à part, est une anticipation sur les nouvelles souches d'êtres vivants, qui doivent surgir d'un nouveau cataclysme universel, si l'on en croit les inductions des géologues sur les proportions décroissantes des créatures. En effet, cet animal participe tout à la fois de l'âne et de la rosse; de l'âne, en ce qu'il en a la taille à peu de chose près, et de la rosse, en ce qu'il n'a comme elle que la peau sur les os. Très souvent pourtant dans un mouvement d'amour-propre national, vous entendez vanter le cheval cosaque : on dit qu'il est infatigable, comme s'il valait la peine de remarquer s'il est crevé ou seulement devenu sourbu après avoir fourni sa carrière, qu'il est d'une sobriéte poussée jusqu'à l'invraisemblance, comme s'il y avait quelque mérite dans un jeûne forcé; ensin que dans le nombre il s'en trouve qui font des sauts prodigieux : quant à ceci, je veux le croire, parce que ce phénomène a dû être d'autant micux remarqué qu'il a dû paraître plus extraordinaire; mais il peut y avoir des héros même parmi les Lapons. Si , maintenant que je vous ai intéressés à l'existence de cette nouvelle espèce dans le genre des mammifères, il vous plait que j'en continue la description, je vous dirai que l'individu en question est ordinairement de couleur de pomme cuite; qu'il a une raie brune courant d'une extrémité de l'échine à l'autre; que sa crinière et sa queue également brunes sont mêlées de quelques crins d'un roux de bronze, absolument comme dans la barbe des Guebres; enfin qu'il est doté du museau le plus outrageusement camard qu'il soit possible de trouver. Dans l'état ordinaire il porte la tête à hauteur du poitrail, posture qui a l'avantage de lui donner l'air morne d'un anachorète méditant profondémment sur les misères de la vie; à l'état d'enthousiasme il s'enhardit jusqu'à l'élever au point que son encolure forme une ligne droite avec son dos. Voilà donc la nature du cheval du cosaque. Quant à ce dernier, outre le shako dont j'ai parlé tout-à-l'heure, il porte une jaquette bleue sans boutons, à revers bleu-de-ciel, et serrée à la taille par des crochets et une ceinture ; de plus il a d'amples charavâri assez connus sous le nom de pantalons à la cosaque pour qu'il soit inutile de les décrire. Le fourniment est à l'avenant du reste : un sabre de cavalerie, une nogaïka, quelquefois des éperons, et, en guise de selle, un bât rembouré d'un coussin. Il ne faut pourtant pas aller s'imaginer que ce soit la justement le portrait du vrai cosaque, du cosaque irrrégulier; c'est bien autre chose encore sous le rapport du costume et de l'attirail: non! celui dont je vous parle a déjà perdu son caractère primitif, son caractère naif et enjoué, sa bravoure fansaronne

et ses mœurs hospitalières; c'est le cosaque transplanté à Moscou au plus grand profit de la Police; c'est le cosaque gâté par son séjour dans la grande ville; c'est le cosaque qui se rase et qui porte un uniforme. Aussi dans sa vaniteuse conviction que soldat pour soldat il en vaut bien un autre, il faut le voir redresser sa petite taille pour établir une sorte de parité entre lui et ses confrères en cavalerie; il faut le voir parler sièrement du haut de sa grandeur, c'est-à-dire de sa rosse! Mais malheureusement, et voilà le piquant du contraste, sa tête n'arrive que juste au niveau de la ceinture d'un gendarme, et lorsque celui-ci marche au pas, l'autre est obligé de le suivre au trot; en sorte que vous diriez d'un satellite courant au tour de sa planète.

Que vous dirai-je encore à propos de ces sêtes? Il y aurait bien des histoires à raconter, bien des scènes à décrire, bien des figures à esquisser; mais.....

Et c'est ainsi que va la vie durant huit jours; ainsi toute une population prise d'une joie folle se rue comme les Bacchantes antiques à la recherche du plaisir, buvant à longs traits dans cette coupe qui n'a que trop de lie, et oubliant dans son ivresse que toutes les choses de ce monde ont une fin. Mais l'impitoyable lendemain est là déja qui frappe à la porte; le voilà qu'il entre suivi de son cortége de soucis, de chagrins, de misères sans nombre, et que de sa voix impérieuse comme la nécessité il crie aux dormeurs : levez-vous , levez-vous ! Car de tous ces festins il ne reste plus aucun relief, car dans tous ces verres vous avez épuisé jusqu'à la dernière goutte de vin. Levez-vous! car à toi il te faut du pain, à toi de l'argent, à toi de la gloire. Allons, debout et marche! - Et l'homine a tristement repris son vieux vêtement de travail et, courbé de nouveau sous le fardeau de l'existence, il a recommencé docilement sa marche éternelle.

Adrien Grivet.

LES FRICOTEURS.

SOUVENIR DE LA CAMPAGNE DE 1813.

«Au diable la gloire! Il n'y a plus rien à grater en Allemagne... En France! en France! Vîte, vîte, derrière Mayence!... »

Depuis le passage un pen rude de l'Elster, c'était le cri de ces bandes de suyards qui précédaient l'armée, pillant tout sur leur passage. Ils avaient jeté leurs fusils, et se précipitaient vers le Rhin, armés de poèles-à-frire, de broches, la marmite sur le dos, et la cuiller fixée au haut du shako en guise de pompon. On les appelait les fricoteurs. Il y en avait là dix à quinze milles, quelques-uns blessés ou malades, conscrits pour la plupart.

Dans cette avalanche de fantassins et de cavaliers de tous les régiments, à peine pouvait-on distinguer les différents uniformes. Egalement couverts de boue, le visage amaigri par les fatigues et noirci à la sumée des bivouacs, ils couraient sur la grande route confusément et par soubresauts, comme des moutons harcelés par des chiens.

Parsois une terreur panique s'emparait de cet immense troupeau qui, s'éparpillant à droite et à gauche, franchissant haies et fossés, inondait au loin la plaine et refluait dans les colonnes.

Le danger passé ou la frayeur dissipée, les fuyards isolés se resormaient en pelotons en s'écriant : en France ! en France !... et on les revoyait, ralliés par masses, cheminer tout craintifs et haletants, jusqu'à ce que l'ombre d'un cosaque vint les disperser de nouveau.

Ces hommes avaient vaincu à Lutzen et à Bautzen; ils s'étaient couverts de gloire sous les remparts de Dresde; mais alors ils allaient en avant... La retraite les avait démoralisés, comme disait Napoléon, il était impossible de les arrêter et de les rallier. On tirait sur eux comme sur l'ennemi, et ils marchaient toujours.....

On sait qu'à cette occasion un maréchal d'empire, voulant faire un exemple, ordonna de prendre au hasard une douzaine de ces fuyards : leur procès ne fut pas long.

- Comment t'appelles-tu?
- -Fricoteur,
- Insolent! où est ton régiment?
- Je n'en sais rien,
- -A genoux.

Et on le fusillait.

Un jour que quelques centaines de ces fricoteurs, plus curieux que leurs camarades, assistaient à une semblable exécution, au moment fatal, un condamné se relève, bat un entrechat en imitant le cri du polichinel, s'échappe, et se perd dans la foule. On saisit un des spectateurs qu'on fusille à sa place, et la représentation terminée, les fricoteurs la sifflèrent et se remirent en marche.....

Ils n'étaient cependant pas toujours d'aussi bonne composition; le chef de bataillon Lesquerrin l'éprouva... Au sortir d'un petit village, près d'Amseld, accompagné de quelques officiers, il tenta de barrer le passage à une de ces bandes formée de maraudeurs polonais et, mettant l'épée à la main: « Canaille méritée, premiers pillards du monde » leur dit-il, Oh! il n'eut pas le temps d'achever.....

Lesquerrin ne devait pas périr là. Les débris du régiment qu'il commandait le retrouvèrent, le recueillirent, et, ses contusions pansées, on le hissa à cheval.

Dès ce moment cette mélancolie, qui ne le prenait que par accès, ne le quitta plus, même quand il voulait rire. Il examinait avec une attention inquiète les cadavres jaunes et osseux qui jonchaient les deux côtés de la route, comme un abattis d'arbres, et sur lesquels voltigeaient en croassant des nuées de corbeaux.

Je ne le vois pourtant pas parmi les squelettes, dit-il, un jour.

Qui donc, commandant, lui répondit-on. Eh parbleu, Heidmann, notre infernal Juif....

Ce Heidmann était un pauvre diable d'israélite, brocanteur en détail, et qu'on avait subitement transformé en soldat.

En butte à tous les mauvais tours de ses camarades, honni, bafoué par le dernier conscrit, il avait encore trouvé un implacable persécuteur dans le commandant Lesquerrin, qui détestait les Juifs du fond de son âme... Ce vieux pandour de la république, officier supérieur depuis Jemmapes, avait vu tous ses camarades passer généraux et rois; lui seul restait chef de bataillon: on ne lui jetait pas même des rubans.

Dieu sait combien il donna de coups de plat d'épée aux israélites sur les épaules de Heidmann. O vilain Juif! s'écriait le commandant Lesquerrin, on ne vous pend donc plus! mais je ne vous ai pas pardonné, moi!....

Injures, mauvais traitements, Heidmann souffrait tout avec une résignation stupide. Il faisait toujours ponctuellement son service et souvent celui des autres. A Leipsic, et malgré ses ô vaye! ô vaye¹! personne ne s'était conduit plus bravement, et depuis on ne l'avait pas revu.

Oh! nous le reverrons, répétait Lesquerrin en trottant sur son cheval russe, nous le reverrons; son image me poursuit...

Les morts ne reviennent pas, commandant, et il est mort sans doute.

Je ne m'y sie pas ; il reviendra me porter malheur

Mais qui tiraille donc encore par là?... Ce n'est rien, commandant: ce sont les fricoteurs qui se replient sur nous ce soir, et qu'on chasse à coups de fusil. Les cosaques nous les renvoient ou bien les Bavarois; car on dit que les Bavarois veulent nous barrer le chemin.

Les Bavarois nous barrer le chemin! s'écria le commandant en faisant un geste énergique; les Bavarois! ah! pour le coup ce serait trop fort!...

Et le rouge était monté à la figure du vieux soldat.

An reste, reprit-il, en soupirant, depuis que nous avons ce maudit Juif, je m'attends à tout... Vous riez! écoutez-moi: « Il y a bien longtemps, quand l'empereur n'était qu'officier tout juste, et que j'étais déjà capitaine moi, j'entrais avec ma compagnie à Worms. Dans la rue, je vois un Juif, et machinalement je lui plonge mon sabre dans le ventre... Il ne me faisait point de mal, il ne me disait rien, peut-être aije eu tort: finalement je l'ai tué; mais le sélérat en mourant me lança un regard qui semblait dire: je me vengerai plus tard.»

Effectivement je l'ai revu partout, ce coquin-là, et toujours pour m'annoncer des désagréments; à la révolte du 2 mai, à Madrid, à Kowno, le soir du grand orage; j'ai prévu dès lors que la campagne de Russie finirait mal; je voulais le dire à l'empereur. Enfin à Dresde, on nous amena un détachement de conscrits, et le premier que j'aperçois, c'est mon homme, c'est Heidmann.

On regardait Lesquerrin avec esfroi; on crut qu'il était devenu sou...

Comment! commandant; vous croyez?...

Je crois en Dieu et je prosesse du respect pour ses ministres; je déteste les Juiss et les incrédules: ainsi je ne suis pas abruti par mes croyances; mais je vous le prédis, si vous ambitionnez ma place, elle sera bientôt vacante. Je ne reverrai pas la France. Ce maudit Juis s'y oppose.

- Mais puisqu'on l'a tué.....
- -C'est lui, vous dis-je, ou c'est son fils.

Tout à coup il laisse tomber sa pipe et reste pétrifié.

- Qu'avez-vous donc, commandant?
- Regardez, le voilà.

En effet, à la lueur du seu à moitié éteint par la pluie, on aperçut Heidmann qui s'approchait timidement, la tête couverte d'un mouchoir ensanglanté.

Depuis dix jours, tantôt seul, tantôt égaré par les fricoteurs, le pauvre garçon cherchait son corps.

Il apportait l'aigle du régiment, perdu à Leipsic, qu'il présenta à Lesquerrin modestement et sans mot dire.

Tu nous ramène donc la pluie, monsieur le Juif, lui ditil. Tu devrais bien dire à ton messie de nous miracler du beau temps.

On était arrivé près de Hanau.—Le genéral de Wrède avait rangé ses troupes sur la Kintzig, en avant de la ville, la droite appuyée au pont de Lamboi, son centre entre ce pont et la grande route de Gelnhausen, sur laquelle il avait établi une batterie de 80 pièces de canon.

Il n'en fallait pas tant pour écraser des soldats harassés et découragés... Du reste, on a vu d'étranges choses ce jour-là: les grenadiers à cheval de la vieille garde ramenés le sabre dans les reins par des conscrits-chevaux-légers bavarois, et les vainqueurs, battus à leur tour, culbutés par les gardes d'honneur, risée de l'armée, soldats novices, montés sur des haridelles rogneuses et pelées...

Ensin grâce au talent, et à l'intrépide sang-froid de Marmont, — l'énnemi repassa la Kintzig en toute hâte et en pleine déroute, poursuivi à outrance par un corps d'armée lancé tout entier en tirailleur...

Depuis trois heures on avait placé Lesquerrin et les débris de son régiment derrière une batterrie pour la soutenir.— Vers la fin de la journée les boulets, qui auparavant passaient par dessus les têtes vinrent tomber dans les rangs et labourer les pelotons; et Heidmann de faire des ô vaye! 6 vaye! comme son ordinaire, et le commandant de murmurer toujours : chien de Juif! c'est lui qui nous attire tous ces boulets.....

Il en pleuvait sur cette petite troupe qui, immobile, l'arme au bras, les reçut longtemps avec un courage stoïque. A la fin cependant le désordre se mettait dans les rangs trop éclarcis. Alors Lesquerrin affectant la gaîté pour ranimer ses soldats: « Tiens, monsieur le Juif, dit-il à Heidmann d'un ton goguenard, pare cet obus qui nous arrive en ricochant. Vîte, des ô vaye, ô vaye... »

¹ Signe de lamentation.

Hélas! le pauvre Heidmann n'en eut pas le temps. L'obus, plus rapide que la parole, l'avait déjà frappé. Son bras fracassé flottait le long du corps. Sans proférer une plainte, il se dirigea vers une ambulance où Lesquerrin à demi mort et d'autres officiers le rejoignîrent bientôt: Là un garçon apothicaire, qui avait endossé l'uniforme de chirurgien pour échapper à la conscription, se démenait au milieu d'un tas de blessés, criant: « mais je ne puis pas couper les jambes à tout le monde à la fois!...

Après avoir examiné longtemps la blessure de Lesquerrin : « Vous avez une cuisse emportée, lui dit le chirurgien improvisé. — Belle nouvelle, fameux docteur! carabin du diable...

Allons, dépêche-toi de me panser; car voilà les boulets qui suivent notre satané Juis: ils m'emporteront l'autre cuisse.

A l'instant même l'air siffla aux oreilles, et on entendit un bruit semblable à celui d'une boule roulant sur des feuilles sèches : . . — La tête de Heidmann était descendue.

Le voyez-vous! cria Lesquerrin; encore lui! toujours! ôtez-le.... Il veut donc ma mort, cet enragé-là! Il sit un effort pour se lever, et retomba. — Je ne vous fais pourtant pas de mal, lui dit l'opérateur, qui suait à grosses gouttes. — Il pansait un cadavre.

En sa qualité d'officier supérieur, on lui creusa une fosse près de là, au pied d'un grand chêne mutilé par le boulet; et comme il y avait encore de la place, on entendait les soldats qui l'enterraient dire entre eux : « Ce brave commandant mérite tous nos regrets; il a toujours eu tant de soins de nous; soignons-le à-présent dans la tombe en couvrant le moins rudement possible son corps; — jetons-lui le Juif sur l'estomac : à force de demeurer ensemble ils deviendront peut-être bons amis.... A...z.

POÉSIE.

יווייולא יף אר לפין

LA TEMPLTE.

(Idylle américaino.)

Le soleil a perdu sa brillante clarté, Le jour devient plus sombre... et dans l'immensité S'élève en tournoyant une obscure poussière, Des orages lointains terrible avant-courrière; Des autans conjurés le sousse impétueux Ebranle avec fracas les palmiers orgueilleux; L'oiseau de la tempête, en quittant le rivage, Fait entendre son cri de sinistre présage; Mille feux à la fois embrasent l'univers, Le vent sisse... et déjà sur l'horizon des mers, Tous les flots soulevés dans leur masse profonde Répondent sourdement à la foudre qui gronde. Nélusko cependant, et la tendre Amasis, Auprès de leurs troupeaux paisiblement assis; Du fond d'un antre creux promènent en silence Leurs regards inquiets sur cette mer immense;

AMASIS.

Qu'il est doux, Nélusko, de pouvoir du rivage Insulter sans péril aux Esprits de l'orage!

Et ce lugubre aspect fait naître dans leur cœur Un sentiment confus de plaisir et d'horreur!

Nélusko.

Heureux, tendre Amasis, le pêcheur diligent, Que ne surprit jamais le farouche ouragan, Qui sut toujours à temps, quand gronde le tonnerre, Ramener vers le port sa pirogue légère!

AMASIS.

Quel horrible chaos se déroule à nos yeux! Les flots entrechoqués s'élancent vers les cieux, Le jour s'éteint... l'éclair, sur la vague écumante, Projette par moment sa lueur menaçante... Le rivage, les flots, les cieux, tout se confond!

NÉLUSKO.

Mais qu'aperçois-je au loin, sur ces gouffres sans fond? Un navire!

AMASIS.

Un navire au sein de la tempête,
Dieux puissants!... Vois la mort qui plâne sur leur tête,
Leurs destins sont écrits... les cruels Manitous
Sur eux vont assouvir leur terrible courroux...
L'abyme s'est ouvert... l'onde écume... s'élance!...
Ciel! tout a disparu!

NÉLUSKO.

Quel horrible silence Règne au loin sur ces flots si longtemps agités!

AMASIS.

Au milieu des débris que les vents ont jetés, Sur les sables mouvants qui bordent ce rivage, Nélusko!... vois... un Blanc échappé du naufrage! Envain espérait-il se soustraire à la mort, Vainqueur de la tempête, il périt dans le port.

NÉLUSKO.

Que venait-il chercher sur ces lointaines plages, Ne possédait-il pas de verdoyants ombrages; Sa cabane, un troupeau, le champ de sos ayeux... Que fallait-il de plus pour contenter ses vœux?

AMASIS,

Infortuné! tu meurs! à ton heure dernière, Tu réclames envain les baisers de ta mère; Pauvre Blanc! et ton corps, sur la rive étendu, A l'Erable jamais ne sera suspendu.

Nélusko.

Tu meurs! et jamais plus dans sa course rapide, Tes pas ne forceront la gazelle timide. Pauvre Blanc! jamais plus ta bouillante valeur Des ours n'affrontera la sauvage fureur!

AMASIS.

Que deviendra peut-être, au sein de ta patrie, Celle à qui tu devais le bonheur de ta vie? Tu meurs! adieu plaisir, adieu rêves d'amour! Envain, sur le rivage attendant ton retour, Elle se bercera d'une douce espérance. Tu ne reviendras point, pour prix de sa constance, Déposer sur son front, rayonnant de beauté, Les fleurs, gage d'amour, et de fécondité.

En achevant ces mots, la naïve sauvage Recouvre l'étranger d'herbes et de feuillage; Puis évoque trois fois les esprits du tombeau, Et rejoint à pas lents son paisible troupeau.

Buchon.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE,

Nº 7.

FRIBOURG, 1842 : DÉCEMBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formerost un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixe à 48-hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argeut affranchis.

AGRICULTURE.

DE LA BETTERAVE,

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION.

(Suite.)

TRANSPLANTATION.

Nous croyons devoir, pour cette opération, porter à la connaissance de nos lecteurs une instruction publiée, en 1841, par M. le baron Crud à Lausanne.

Vers le 15 mai, dans le midi de la France et en Italie, et vers le 1 juin, dans le Nord, les plants seront prêts à être transplantés; les plus grands auront des racines de la grosseur d'un doigt, les plus petits de celle d'un tuyau de plume à écrire. Il faudra les lever de terre avec une bèche forte et longue d'au moins un pied un pouce, afin de soulever la terre jusqu'au dessous des racines, de manière à obtenir celles-ci, autant que possible, dans toute leur longueur, chose très importante, surtout dans les étés chauds et secs. A mesure qu'on lèvera celles-ci de terre, on assortira les grosses avec les grosses, les petites avec les petites, puis on les plongera dans une espèce de bouillie composée de terre, de fiente de bêtes à cornes et d'eau, non sculement afin de mettre ces racines à l'abri des rayons du soleil, mais encore de leur donner un peu de consistance et de pouvoir les introduire et les étendre, dans toute leur longueur, dans les trous qui seront faits pour les recevoir. Ceux qui auraient de la terre parfaitement réduite en poussière, seraient bien de les passer un peu par dessus après les avoir plongées dans la bouillie, afin d'augmenter encore cette consistance. Sans doute il n'est pas besoin de faire remarquer combien il est important que la racine entre profondément en terre, et aille chercher sa nourriture si avant qu'elle ne puisse pas facilement souffrir de la sécheresse, et d'ailleurs que sa sphère d'activité dans le sol soit aussi étendue que possible.

Avant de tirer les plants du semis, on aura soin de préparer le terrain qui devra les recevoir, afin que la plantation puisse avoir lieu à mesure que ces plants ont reçu la préparation convenable. Pour obtenir une réussite complète, les betteraves doivent être plantées dans un terrain parfaitement divisé et amendé sur une couche végétale d'un pied à un pied deux pouces, disposé en ados de quatre ou cinq doigts de hauteur, et large d'un pied cinq pouces.

Les betteraves sont placées à la sommité des ondulations, de telle manière que la couronne n'en soit jamais couverte de terre. Pour atteindre ce but sur un terrain qui a déjà donné une récolte le même printemps, savoir, du trèfle incarnat et de l'orge semés au mois de septembre de l'année précédente pour fourrage, ou de la navette ou du colza semés en août pour graine à liuile, à récolter au commencement ou dans le courant de jnin (et nous ne supposons pas qu'on néglige les avantages d'un tel produit, lequel, à lui seul, peut déjà procurer une rente satisfaisante du sol); pour atteindre, disons nous, ce but, le micux est de donner un labour profond d'un pied un pouce, à un pied deux pouces, suivi d'un hersage vigoureux, et si le sol ne demeure pas assez divisé, de donner une seconde culture avec l'extirpateur, en ayant soin d'attacher en travers, derrière, une pièce de bois dur assez pesante pour unir la surface du sol.

Les ondulations se feront au moyen d'un extirpateur ou de quelque autre instrument fourni d'une seule ligne de socs, et derrière lequel on aura attaché des épines, afin de diviser la superficie, d'abattre un peu la sommité des ados et de donner au terrain la consistance nécessaire pour la transplantation.

Si les ados sont éloignés d'un pied cinq pouces l'un de l'autre comme nous l'avons prescrit plus haut, les plants devront être à une même distance sur les ados, c'est-à-dire dans les lignes, et en leur en donnant une semblable dans l'autre sens, ou en travers, ils auront la distribution que nous considérons comme la meilleure.

Quelques cultivateurs préfèreront éloigner un peu les ados, afin d'avoir plus d'espace pour passer, dans les sarclages ou autres cultures avec la houe à cheval, entre les lignes; dans ce cas il conviendra qu'ils mettent les plants à une moindre distance sur les ados; mais nous devons observer que, comme pour des betteraves transplantées en mai ou juin deux sarclages suffisent, et que ces sarclages ne doivent pas être profonds, ils peuvent sans inconvénients être faits avec des houes à main, assez larges pour expédier beaucoup ce travail; ainsi il coûtera peu et sera plus parfait que celui fait avec la houe à cheval, surtout en terrain disposé comme celui-ci et pour un produit qui craint le buttage.

Pour planter, de dissérentes méthodes que nous avons essayées, celle qui nous a réussi le mieux, continua M. Crud, et que nous avons trouvée la plus économique, a été d'employer des bâtons en ser et acérés à leur extrémité insérieure, gros comme un doigt à leur sommité, et se restreignant à mesure qu'ils avancent vers leur extrémité inférieure, où ils se terminent en pointe aiguë. Ces bâtons entrent facilement en terre et font des trous suffisants pour les racines des plants, sans serrer le sol autour d'eux, comme le font ordinairement les pieux ou plantoirs employés à cet usage; de plus, ils ne présentent aucune aspérité et laissent les trous mieux ouverts. Un ouvrier passe le premier et fait ces trous; une semme ou un jeune homme vient ensuite et met avec soin, dans ces trous, les plants avec leur racine dans toute leur longueur et bien étendue, en laissant toujours la couronne hors de terre. Si quelque trou s'est bouché, cette semme laisse un plant à sa place. Un troisième ouvrier, muni d'un bâton semblable à celui du premier, suit, et le plaçant à trois ou quatre doigts du plant, ensonce cet outil contre l'extrémité insérieure du plant, et ensuite l'éloignant de lui et le poussant contre le plant, unit ainsi la terre à la racine dans toute la longueur de celle-ci. Si faute d'un trou ouvert, un plant est demeuré sur le sol, il le plante en passant; un quatrième ouvrier, homme ou femme, avec un vase plein d'eau, vient après et en remplit les trous; puis, avec le pied, il jette un peu de terre dans ces trous. Si le temps est très sec, il conviendra, deux jours après, de renouveler cet arrosement, et par ce moyen, le quatrième jour, la végétation des betteraves aura recommencé.

Si ces opérations, toutes essentielles, sont bien organisées, on peut être assuré qu'elles s'exécuteront avec une rapidité telle qu'elles occasionneront peu de frais, et surtout des frais bien moins considérables qu'avec l'ensemencement en place, lequel exige des opérations presque continuelles depuis les semailles jusqu'au sarclage et qui de plus ne réussit que bien rarement d'une manière complète.

Les lecteurs de l'Emulation ont maintenant sous les yeux l'avis et le résultat des expérimentations de deux grands agronomes, MM. de Dombasle et baron Crud. D'accord sur la préférence à donner au repiquage, ils diffèrent d'opinion quant au mode et aux frais de la transplantation. La publication de M. Crud étant d'une date bien plus récente que celle de M. de Dombasle, on doit supposer qu'elle est justifiée par de plus nombreuses expériences. Si nous devons en juger par les faits qui se sont passés dans notre propre pratique, nous n'hésitons pas à recommander la méthode de M. Crud.

(La suite au prochain numéro).

industrie nationale.

DE L'INDUSTRIE.

CHAPITRE III.

- · L'Industrie marche, grandit et enfante des merveilles; elle jette partout le mouvement et la vie, pro-
- · dique l'aisance qui appelle l'abondance des capitaux,
- * et ceux-ci, l'abondance des marchandises. "

En transformant les choses d'une manière utile, l'industrie leur donne une valeur qu'elles n'avaient point; elle multiplie les objets d'échanges, elle emploie utilement des bras et du temps restés improductifs : elle embrasse tout le monde physique et, n'étant point bornée par l'étendue du territoire, elle ne connaît de limites que celles du génie de l'homme.

Depuis que la science, le capital et la main-d'œuvre concourent à perfectionner les produits, à les modifier selon les goûts, à économiser la dépense et à abréger le temps des travaux, l'industric invente chaque jour des procédés nouveaux, crée des forces nouvelles et sollicite sans cesse l'agriculture à produire plus de subsistances et de matières premières, et lui offre, en retour, les objets d'agréments, les ustensiles, les vêtements. En Suisse aussi, une activité générale s'est répandue jusque dans ses plus humbles châlets: une noble émulation s'est emparée de tous les hommes, chacun travaille à découvrir et à perfectionner, pour mieux faire qu'on ne faisait auparavant.

Notre industrie s'exerce principalement sur le coton, la soie, l'horlogerie et la bijouterie, les minéraux, le tabac, la toilerie, la papéterie, la poterie, la verrerie, les tanneries, le tressage de la paille et la bonneterie.

L'INDUSTRIE DU COTON emploie annuellement 19,240,600 livres coton en laine, évalué à 10,620,000 fr. Il existe environ 200 filatures, qui contiennent 700 à 800,000 broches, et trois mille cinq cents à quatre mille métiers, donnant 16 à 17,000,000 livres de filés et tissus, représentant une valeur de 35,000,000 fr. Elle emploie 120,000 ouvriers, dont les salaires s'élèvent à 16,250,000 fr. Le capital de roulement pour cette industrie est de 40 à 50,000,000 fr.

Si de la production totale de fr. 35,000,000 en silés et tissus nous déduisons :

La valeur des cotons en	۳.	40 690 000	1
laines importés	11.	10,020,000	1
La valeur des tissus files			
importés))	2,250,000	16,000,000
La valeur de notre con-			,
sommation))	3,124,000]

Il restera pour l'exportation annuelle Fr. 19,000,000.

Les articles consistent en mousseline, indienne, percale, camelot, calicot, mouchoir, basin, batiste, tulle et autres étoffes rayées, brochées ou brodées qui s'écoulent en Italie, en Allemagne, en France, dans le Nord et en Amérique.

L'INDUSTRIE DE LA SOIE S'exerce annuellement sur 1,500,000 livres de soie écrue, évaluée à 24,000,000 fr. L'importation totale ayant été de 2,700,000 livres, et la production du pays de 40,000 livres, il reste pour l'exportation 1,092,000 livres de soie écrue représentant une valeur de 18,000,000 fr.

Le nombre de métiers emploiés à la fabrication de la soie peut être porté à 30,000, occupant 60,000 ouvriers, et le produit total en étoffes et tissus de soie représente une valeur de 40,000,000 fr., dont il faut déduire 3,000,000 fr. pour notre consommation, il reste 37,000,000 fr. pour les exportations. Les salaires et la main-d'œuvre s'élèvent à 12,000,000 fr., le capital de roulement à 46,000,000 fr.

L'Honlogerie, l'onfèvrerie et la bijouterie forment l'une des trois branches les plus importantes et les plus lucratives de notre industrie. Elles occupent 40,000 ouvriers, dont les salaires s'élèvent à 15,000,000 fr., et la production totale est évaluée à 23,000,000 fr.

On porte:

Il reste à l'exportation . . . fr. 12,000,000

L'INDUSTRIE MINÉRALE n'est pas d'une moindre importance; elle fournit les matières premières les plus nécessaires à toutes les branches de production dont elle est en quelque sorte la base; mais elle est loin d'avoir atteint chez nous le développement dont elle est susceptible.

La valeur totale des diverses exploitations

La valeur totale descriverses explortation	1113
minérales s'élève à	fr. 20,000,000
et les importations à	» 11,111,000
Total	fr. 31,111,000
Notre consommation annuelle est de .	» 29,11 1 ,000
Reste pour l'exportation	fr. 2,000,000
Elle occupe 40 000 ouvriers, dont les	salaires et la main-

d'œuvre s'élèvent à fr. 2,000,000; et le capital de roulement peut être porté à fr. 5,000,000.

LA FABRICATION DU TABAC occupe 4,000 ouvriers et produit 8,000,000 livres représentant une valeur de 6,000,000 fr. Les importations

s'élèvent à . 6,363,350 % évaluées à fr. 2,348,600 La production in-

digène est de . $736,650 \, \text{fs}$ » 132,400Total $7,100,000 \, \text{fs} = .$. fr. 2,481,000

Notre consom-

mation est de $6,100,000 \, \text{m} = .$. » 3,000,000

Reste pour l'ex-

portation . 1,000,000 % représentant une valeur de fr. 3,000,000 et 1,251,400 fr. pour les salaires et la maind'œuvre.

Les Manufactures de toiles de Lin et de Chanvre ont beaucoup perdu de l'importance qu'elles avaient dans quelques cantons de la Suisse orientale; à peine occupent-elles aujourd'hui un millier d'ouvriers gagnant 279,600 fr. et produisant environ 22,000 pièces de toiles et nappages, représentant une valeur totale de fr. 3,337,800 A quoi il faut ajouter les importations qui

Dont il faut déduire la consommation qui est de » 4,200,000 Il reste pour l'exportation fr. 2,000,000

LE TRESSAGE DE LA PAILLE, la chapellerie, la bonneterie, la fabrication de draps communs et de tissus légers en laine, les tanneries, la coutellerie, la verrerie, la poterie, les teintureries et un grand nombre de petites industries ne pouvant individuellement être appréciées faute de données assez positives, nous croyons ne pas trop nous écarter du vrai en évaluant leur production totale à 20,662,200 fr., les importations à 13,219,400 fr., la consommation à 4,500,000 fr., le nombre d'artisans et d'ouvriers à 64,200 et leurs main-d'œuvre et salaires à 8,245,400 fr.

Afin de faire mieux ressortir toute l'importance de notre industrie, nous allons en réunir les diverses branches dans le tableau suivant.

	DÉSIGNATION.	PRODUCTION.	IMPORTATION.	CONSOMMATION.	EXPORTATION.	ouvriers.	SALAIRES.
	Coton	35,000,000 Fr.	12,876,000 Fr.	3,124,000 Fr.	19,000,000 Fr.	120,000	16,000,000 Fr.
8-	Soie ,	40,000,000 »	5,908,000 »	3,000,000 »	37,000,000 »	60,000	12,000,000 »
	Horlogerie, Bijouterie Exploitations minérales	23,000,000 » 20,000,000 »	644,700 » 41,411,000 »	3,000,000 » 29,111,000 »	12,000,000 » 2,000,000 »	40,000 10,000	15,000,000 » 2,000,000 »
	Tabac	6,000,000 »	2,348,600 »	3,000,000 »	3,000,000 »	4,000	1,251,400 »
╢	Tissus de lin et chanvre	3,337,800 »	2,862,200 »	4,200,000 »	2,000,000 »	1,000	279,600 »
į	Papiers	2,000,000 »	199,800 »	1,699,800 »	500,000 »	800	223,600 »
į	Divers	20,662,200 »	13,219,400 »	29,381,600 »	4,500,000 »	64,200	8,245,400 ×
	Gft Total	150,000,000 Fr.	49,169,700 Fr.	76,516,400 Fr.	80,000,000 Fr.	300,000	55,000,000 Fr.

It résulte de l'examen de ce tableau que la production totale de notre industrie se compose de 32 \(^3/_4\) \(^9/_0\) d'importations; que la consommation intérieure en absorbe le 51 \(^9/_0\), et qu'elle livre le 53 \(^1/_3\) \(^9/_0\) à l'exportation et attribue le 36 \(^1/_2\) \(^9/_0\) aux salaires. L'importation des matières

premières s'élevant à	fr. 63,305,500
et l'exportation à	» 19,938,600
Leur valeur est de .	fr. $\overline{43,366,900}$
qu'il faut déduire de la production totale	» 1 50,000,000
Reste produit net .	fr. 106,633,100

Chaque individu de la classe industrielle participe conséquemment à la production totale pour fr. 500 et pour fr. 355,45 au produit net.

Dans les îles Britanniques, 7,000,000, d'individus appliqués à l'industrie créent annuellement pour fr. 2,982,000,000 produits bruts, soit fr. 2,250,000,000 déduction faite de la matière première; ce qui fait par individu une participation de fr. 426 aux produits bruts et de fr. 321,43 aux produits nets.

En France, 5,000,000 de personnes occupées à l'industrie produisent annuellement pour fr. 2,075,000,000 de produits bruts, soit fr. 1,577,000,000, abstraction faite de la matière première: chaque individu participe en conséquence pour fr. 415 aux produits bruts, et pour fr. 311,46 aux produits nets.

L'Industrie fournit :

à l'Exportation: et à la Consommation:
Fr. 80,000,000 ou le 53 1/3 % en Suisse. Fr. 76,516,400 ou le 51 %

203,000,000 » 9 9/3 % en France. 1,872,000,000 » 90 1/3 %

580,000,000 » 20 % en Angleterre 2,402,000,000 » 80 %

De l'analyse de ces faits, il suit:

1° Que la production industrielle comparée au sol cultivable et à la population de chacun des pays est de :

1 ½ fois en France, 5 ½ fois en Angleterre, plus puissante qu'en Suisse.

2º Que la production industrielle, comparée au sol cultivable et aux travailleurs respectifs, correspond par pose à

fr. 75 en Suisse, à fr. 74,98 en France et à fr. 60,42 en Angleterre.

3° Que si l'Industrie devait disparaître et être suppléée par l'Agriculture, il faudrait que chaque pose de terre produisît 2½ fois de plus en Suisse, † ⅙ fois de plus en France, et ⅙ fois de plus en Angleterre.

4º Que la classe industrielle occupe 1/7 de la population en Suisse, 1/6 en France et 1/3 en Angleterre.

5° Qu'un industriel produit 3 sois plus qu'un agriculteur en Suisse, 2½ sois de plus en France, et 1½ sois de moins en Angleterre.

6° Que la participation à la production totale de chaque industriel est en Suisse 1 1/6 fois plus forte qu'en France, et de 1 1/6 fois plus forte qu'en Angleterre.

7º Que la matière première entre dans la production industrielle pour 30 % en Suisse, pour 25 % en France et pour 24 ½ % en Angleterre.

8º Que l'Exportation se compose de

1/2 des produits industriels et de 1/6 des produits agricoles en Suisse.
1/10 " " " " France

»Angleterre

9º Que la Consommation est de

1/2 des produits industriels et de 3/4 des produits agricoles en Suisse.

La conséquence immédiate de toutes ces données, c'est que la Suisse ne saurait trop encourager et favoriser le progrès de l'Industrie qui est loin d'avoir atteint tout le développement que comportent sa population et les puissantes chûtes d'eau qui abondent sur son territoire.

Celles-ci permettent de multiplier l'usage des machines, de produire en plus grande masse et à plus bas prix, de diviser le travail en spécialités et de triompher sur les marchés étrangers.

L'autre, avec son esprit inventif et laborieux, et avant d'égaler même proportionnellement l'Angleterre, peut encore fournir 2½ fois plus d'individus à l'industrie et favoriser ainsi l'heureuse union des travaux industriels aux travaux agricoles, qui, avec les 6/7 de la population, n'exportent que ½ de leurs produits.

C'est en augmentant la population industrielle qu'on augmente le Commerce intérieur formé par la consommation, et le Commerce extérieur basé sur l'exportation. C'est par leur intermédiaire enfin que se nivèlent les besoins de toutes les classes et se multiplie la richesse nationale.

Nous terminerons cette matière par un tableau comparatif des éléments de l'Industrie.

DÉSIGNATION.	UNITÉS.	ANGLETERRE.	FRANCE.	SUISSE.	UN ANGLAIS.	UN FRANÇAIS.	UN SUISSE.
Production .	Francs	2,982,000,000	2,055,000,000	150,000,000	426,00	411,00	500 —
Importation .	>>	350,000,000	27,000,000	49,169,700	50,00	5,40	163,49
Consommation	»	2,402,000,000	1,872,000,000	76,516,400	328,85	374,40	255,05
Exportation .	»	580,000,000	203,000,000	80,000,000	82,85	40,06	26,65
Industriels .	Individu	. 7,000,000	5,000,000	300,000	1	1	1
Salaires	Francs	3,045,000,000	1,320,000,000	55,000,000	435,00	264,00	183,33

mygrànb.

DU CRETINISME.

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE.

(Voyez les No 10, 12, 14, 17, 18 et 19 et 2 de l'Emulation).

Presque tout le monde sait distinguer un crétin, presque personne n'a encore su le bien définir. Cela tient à sa nature variée et plus ou moins complexe, qui ne peut être embrassée que par une description. Quelques auteurs ont cru en trouver le germe et la première forme dans un seul symptôme, le goitre. C'est aller trop loin. D'autres ne voient le Crétinisme que dans le concours de tous les symptômes décrits en tête de cette dissertation. C'est trop exiger encore, et ici l'adage : omnis definitio periculosa peut surtout s'appliquer à la définition du Crétinisme.

Il est un type, idéal sans doute, mais non impossible, de la perfection humaine, tant sous le rapport de la matière et de la forme, que sous celui de l'intelligence. Ce type pourrait se produire au moment où toutes les sacultés, toutes les sonctions scraient dans un parfait équilibre avec le développement normal des organes; instant lumineux comme un pur rayon du soleil, mais sugitif, quoique susceptible de retour, dans la lutte incessante qui s'établit depuis la naissance jusqu'à la mort, entre l'individu et le monde extérieur. Acceptons cette fiction : elle est nécessaire pour l'intelligence du Crétinisme. Représentons-nous une zône organique tempérée, une espèce d'équateur figuré par une ligne horizontale, terme d'une nature parsaite. C'est là qu'est le suprême, mais invisible anneau de cette chaîne d'or que, selon Macrobe, Homère dit être suspendue entre la terre et le ciel. Ici et dans un milieu approprié à toutes les conditions de son existence, l'homme trouve en lui-même toutes les ressources nécessaires à l'expansion complète de sa vie, et les forces créatrices qui doivent en réaliser les phases successives. Ici il y a un juste rapport entre tous les organes, et par suite un parsait équilibre entre toutes les actions qui s'exécutent dans l'économie animale.

C'est le temperamentum ad pondus de Galien, pas plus réel, dit Richerand, que la perfection dans les choses humaines. Mais ensin, supposons-le.

Vers cette zône idéale tendent toutes les facultés avec leurs organes. On peut se les représenter chacune comme des lignes verticales, qui se rapprochent plus ou moins de l'Equateur organique et ne peuvent le franchir sans produire des natures excentriques. C'est dans cette sphère supérieure, au delà de cet Equateur qu'il faut réléguer tout ce qui dépasse les proportions communes, les grands génies, les originalités piquantes, les hommes doués de qualités extraordinaires, et qui excellent, inême sous des formes bizarres, dans un genre quelconque.

La région opposée est celle de la nuit, de l'impersection, de l'infirmité. Ici commence le Crétinisme. De rares lignes atteignent l'Equateur, quelquesois toutes en restent éloignées. N'oublions pas que l'homme se formule par une double expression, la nature psychique et la matière, que l'une et l'autre ont leurs facultés respectives et que les degrés de l'une ne correspondent pas toujours aux degrés de l'autre. Telle faculté est souvent développée outre mesure, tandis que les autres sommeillent. C'est ce qui explique la prodigicuse variété des natures liumaines 1 et spécialement des crétins. Si

¹ C'est ainsi que l'échelle de l'espèce humaine descend depuis le géant des terres magellaniques jusqu'aux quimos de Madagascar, depuis Arago jusqu'aux cagots des Pyrénées, depuis Bethoven jusqu'aux ivrognes qui hurlent dans nos cabarets, depuis Mooser jusqu'au simple coupeur de bois. Mais partout, dit l'immortel Bonnet, on retrouve les mêmes caractères essentiels, dans l'habitant difforme du Grönland ou des bords de la mer Caspienne, comme dans l'homme à queue de Formose et dans l'homme nocturne de Darien.

La même progression descendante se fait remarquer dans les autres classes du règne zoologique, depuis les quadrumanes jusqu'aux mytilus ct aux volvoces et dans le règne végétal depuis le chêne jusqu'à la truffe et au champignon.

la portion matérielle est seule arrêtée dans son développement, il n'y a qu'infirmité physique. Si Psyché seule soussre, il n'y a qu'idiotie. Or, le Crétinisme proprement dit atteint simultanément les deux natures.

On comprend que ce fait anormal complexe doit se manifester par un double ordre de phénomènes tellement multipliés, qu'il est impossible d'en résumer l'ensemble dans les termes d'une définition classique. Au moins ne voyons-nous pas que quelqu'un l'ait entrepris avec succès, et force a été aux auteurs de recourir à une espèce de pathographie plus ou moins longue.

Si l'on veut donner une idée de la chose sans sortir des limites d'une définition, et sans rien ôter à celle-ci de sa justesse et de sa concision obligées, il faut de toute nécessité se borner à énoncer l'état de soussance des grands systèmes de l'économie, sans s'embarrasser ni des accessoires ni des résultats. On dira au public: le Crétinisme est l'idiotie, plus un certain degré d'insensibilité avec langueur des muscles. Aux gens de l'art: le Crétinisme est un engourdissement permanent et plus ou moins grave du sensorium et des deux facteurs organiques qui président, l'un aux sensations, l'autre aux mouvements.

En vue de cette cause générale et prochaine ainsi exprimée, l'idiotie, l'atonie, l'absence de réaction, les altérations de forme, et les autres infirmités qui constituent le Crétinisme, ne se présentent plus que comme les conséquences nécessaires d'un seul principe.

La définition que je me permets de formuler se base sur les trois éléments constitutifs de la nature humaine: l'intelligence, la sensibilité, la myotilité, trépied sacré de la vie, dit Richerand, dont une des branches ne peut être lésée sans que les deux autres ne soient aussitôt atteintes. C'est dans les relations mutuelles de ces trois sphères que réside la grande loi primordiale des synergies dont l'application est indispensable à l'étude du Crétinisme. Si je ne fais pas mention de l'archée de Van Helmont, qui avait déjà été pressenti par Arétée et Aristote, ce n'est pas que j'en nie l'existence, mais parce qu'il rayonne avec moins d'éclat que le centre cérébral.

On voit que l'idée du Crétinisme est nécessairement concrète, et c'est pour avoir méconnu ce fait que quelques auteurs ont confondu l'imbécillité, l'idiotisme, la muto-surdité, le rachitis, les scrofules, que sais-je? On est allé jusqu'à proposer de substituer la dénomination d'idiot à celle de crétin, la seule cependant qui jusqu'à présent résume à tous les esprits les caractères de cette infirmité sui generis.

La difficulté d'articuler les sons et la lenteur de la marche sont deux caractères distinctifs du Crétinisme.

On comprend la phonation impuissante du crétin, quand on considère que la faculté qui préside au langage tient une place distincte dans l'encéphale.

La monotonie des impressions peut aussi contribuer à celle du langage. Ainsi dans la vallée du Gotteron l'aspect journalier des rocs immobiles, le murmure du torrent, celui des vents, le tic-tac des moulins, la triste bruyère et le pin silencieux ne doivent pas peu contribuer à l'accent traînard des habitants. Richerand.

Quant à la lenteur de la marche, la prédominance du phosphate calcaire dans les os, y contribue sans doute beaucoup; mais la principale cause est dans le défaut d'innervation par suite de la torpeur qui a frappé le grand centre de vitalité renfermé dans le crâne.

On pourrait ainsi remonter à la cause plus ou moins éloignée de chacun des nombreux symptômes qu'ossre le mal. Mais cette revue étiologique excéderait les limites de cet article. J'aborde les causes occasionnelles.

1º Les circonstances du coit. Il est certain que le narcotisme produit par l'usage des boissons spiritueuses et l'espèce d'abrutissement où se trouve plongé un ivrogne, doivent influencer d'une manière fâcheuse le produit de la conception. L'expérience de tous les jours est là pour le prouver.

2º Les dispositions de la mère pendant la gestation. Un physiologiste célèbre 2 nie l'influence de l'imagination maternelle sur le fœtus, proclamée par Mallebranche. Il m'est impossible de ne pas être de l'avis du Platon chrétien, et je suis persuadé que le fruit reçoit dans le sein de sa mère le contrecoup de toutes les émotions physiques et morales qu'elle éprouve. J'ai pu m'en convaincre, à Fribourg même, en questionnant scrupuleusement les mères de quelques crétins.

3° Le lait de la nourrice. Boerhave rapporte qu'un accès de colère rendit le lait d'une nourrice vénéneux pour son nourrisson, qui l'ayant têtée dans cet instant, eut aussitôt une attaque d'épilepsie et fut sujet à cette maladie le reste de sa vie. Barthez cite un cas semblable.

4° La nature du terrain et de son atmosphère. Les modificateurs endémiques du principe vital, dit Barthez, ont dans chaque lieu de la terre des correspondances, qui n'ont pas encore été exactement déterminées, avec la température de l'air ou du climat et avec les qualités du sol. Selon Camper, ces influences sont inexplicables. Déjà Hippocrate avait dit que la nature des divers peuples se rapporte à la nature des lieux qu'ils habitent, secs ou marécageux, formant des montagnes ou des plaines. Il apporte en preuve l'analogie qui se découvre entre les formes extérieures du corps et celles du sol. Plutarque rapporte que Cyrus ne voulut pas permettre que les Perses quittassent leur pays âpre et montagneux pour les plaines tempérées, parce que les mœurs s'assimilent enfin aux lieux.

Plusieurs faits attestent chaque jour la puissance de l'air. Piquer assure avoir vu périr maintes personnes affaiblies ou vieillies par l'altération qu'un nouvel air produisit dans leur constitution. On sait d'ailleurs que des maladies longues et rebelles cèdent souvent au seul changement d'air ³.

Voyez en esset les Lapons, les Ostiaques, les Samoièdes, les Grönlandais, et toute la race hyperboréenne placée au Nord des deux continents; voyez surtout les Borandiens sous le cercle polaire. Tous ces peuples se distinguent par un visage plat, un corps trapu, une taille très courte et peu d'in-

- 2 Richerand.
- 3 Barthez.

telligence. Ces différences ne peuvent être attribuées qu'à leur position géographique. On trouve même une différence entre les Lapons du Finmark et ceux de la Russie et de la Suède. Les premiers ne sont point aussi petits à beaucoup près, ce qui tient sans doute à l'air fécondant et fortifiant des montagnes.

5° Le défaut de ventilation et d'insolation. M. Zschokke cite, il est vrai, à l'appui d'une opinion contraire, la belle vallée de l'Aar, qui bien que constamment rafraîchie par le vent, n'est cependant pas exempte de crétins. Mais ici il faut distinguer les deux rives. Celle de droite, plus humide, est loin d'être aérée comme la gauche. Aussi les crétins y four-millent-ils, surtout dans les villages de Buchs et Sour. Le premier est situé très bas et le second cerné par des hauteurs, qui interceptent les courants d'air.

Quant à l'insolation, au lieu de prévenir le Crétinisme, elle le développe, si, la ventilation manquant, elle dégage des exhalaisons humides.

6º Une lésion cérébrale, surtout traumatique. J'en pourrais citer des exemples. Un de nos crétins les plus prononcés à l'hôpital ne doit son mal qu'à cette cause. J'ai dit une lésion traumatique parce que, quand la lésion s'opère par des gradations lentes, comme dans l'hydrocéphale, l'intelligence n'en souffre pas toujours.

7º L'onanisme. Cette honteuse et criminelle habitude épuise la force innervante du cerveau, et partant doit à la longue amener un état anormal, bien analogue au Crétinisme.

8° La configuration du crâne. Je crois bien avec M. Pinel que la gêne qu'éprouve le cerveau dans une tête trop étroite, et la petitesse excessive de celle-ci relativement à la stature entière, doit influencer désavantageusement le développement des facultés intellectuelles. Mais il y a loin de cette donnée générale aux conséquences qu'on en a voulu tirer. Dupaty a dit que l'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur. Pour mon compte je ne souscris pas sans restriction à cette sentence du philosophe, car j'ai rencontré de bien belles âmes sous des traits presque hideux et vice versa; la cruauté de Maxence revêt aussi les formes d'Antinoüs ².

Une tête large, haute et admirable de développement ne contient souvent qu'un cerveau chétif, et en revanche un énorme volume de liquide ou des rudiments informes de substance nerveuse. C'est dans les établissements d'aliénés, dans l'examen des crétins, qu'on trouve les démentis les plus éclatants donnés aux applications phrénologiques et plus d'une fois j'ai trouvé, dit le Dr James, sur le crâne d'un idiot l'organisation phrénologique la plus privilégiée.

- Noyez dans l'Histoire générale des voyages celui du capitaine Cappel-Brooke.
- ² Je connais un homme cité avec raison comme un type de beauté mâle. Taille élevée, proportions harmonieuses, traits réguliers, force, santé, tournure distinguée, rien n'y manque. Eh bien! tous les actes de cet individu sont marqués au coin de la plus basse scélératesse.

On pourrait relever par centaines les grossières méprises des disciples de Gall. Tantôt c'est l'absence du cervelet, ce soidisant organe de l'amativité, que l'autopsie sait découvrir chez de jeunes filles, dont la vie avait prouvé le contraire. Une autre sois c'est Spurzheim lui-même, qui prend le cerveau d'une idiote pour celui de Laplace. Ou bien ce sont dans la collection de Gall trois portions du même crâne, qui sont attribuées chacune à trois individus dissérents, etc., etc.

Rien de plus ridicule et de plus puéril, à mon avis, que cette prétention de vouloir classer nos facultés dans de petits cadres arrondis, sculptés dans la voûte du crâne 3; de ne voir dans notre cerveau qu'une réunion d'appareils où elles se fabriquent; d'assurer avec aplomb que les phénomènes de l'idiotie sont explicables par l'encéphale seul et qu'il n y a pas de nécessité logique à reconnaître l'existence d'un principe immatériel, qui pense.

Ces assertions sont autant d'erreurs : erreur physiologique, car l'intelligence réside essentiellement dans un seul organe ; erreur psychologique, car l'intelligence est une et résume en soi la faculté de sentir, de juger et de vouloir.

Mais c'est surtout une doctrine immorale, qui détruit le libre arbitre en n'y voyant qu'une détermination forcée et par conséquent qu'un résultat, et qui, si elle était acceptée sans contrôle, remettrait en question les principes les plus sacrés de l'ordre social et religieux. Mais, il faut le dire en gémissant, c'est peut-être parce qu'il matérialise nos facultés, et qu'il excuse les écarts des passions que ce système impie, bien que reposant sur des bases ruineuses jouit aujourd'hui d'une certaine faveur. Cependant on a beau faire, la psychologie s'impose au phrénologiste de toute la force de la nécessité.

9° Le paupérisme. Bien qu'indirecte, cette cause n'en doit pas moins être considérée comme essentielle. Car par sa position sociale le pauvre se trouve exposé à toutes les causes déjà signalées.

10° Des causes ignorées. Oui, je l'avoue sans rougir, je m'incline avec respect devant d'imposants mystères; je crois, je l'ai déjà dit, avec le savant Troxler + à l'existence d'agents invisibles qui concourent à engendrer le Crétinisme. Je sais bien que toutes les fois que la pensée humaine en a appelé à des puissances occultes, elle a soulevé parmi les philosophes matérialistes des répugnances sceptiques. La science prétend tout connaître, tout expliquer, et dans son orgueil, elle oppose ses négations arides à la croyance. Mais pour avoir le droit de traiter celle-ci avec dédain, les savants devraient pouvoir mettre à la place des causes secrètes des explications rationnelles. Or, il n'en est point ainsi. Quand ils ont donné à une chose un nom quelconque, ils s'imaginent la connaître. Ainsi

- Il faut admirer l'assurance avec laquelle les phrénologues ont cloîtré les facultés dans leurs cellules respectives. Ainsi les instincts ont été confinés dans la partie inférieure, postérieure et latérale du crâne, les sentiments dans la partie supérieure, les facultes dans la partie antérieure, et enfin les mouvements dans le prolongement rachidien.
 - 4 Voyez le 2º article.

ils appellent attraction, répulsion une loi inexplicable; car ils n'ont pas su nous dire encore comment elle s'exerce entre les molécules similaires et hétérogènes. Ils parlent beaucoup du principe vital sans expliquer si c'est une substance ou un mode des corps vivants. Ils admettent de même des forces électromagnétiques sans pouvoir rendre compte de leur manière d'agir. Ils n'en savent pas plus aujourd'hui sur ce point que Thalès qui attribuait une ame à l'aimant.

Vous répudiez les causes occultes, mais dites-nous donc quels sont les liens qui unissent les forces sensitives aux forces motrices? Dites-nous ce qui se passe dans les nerss? Est-ce un mouvement vibratoire? Est-ce une action élastique ou autre chose? Connaissez-vous les usages de la thyroïde et du thymus si souvent altérés chez le crétin? Etes-vous en état de préciser au juste quelle est la condition organique qui préside au développement des sympathics? S'il est vrai, comme vous l'assurez, que les lobes optiques sont l'élément dominateur du cerveau, pourquoi l'organe de la vue est-il si rarement altéré chez les crétins? Et vous en particulier, Messieurs les physiologues, avouez que la vitalité, ce grand levier de vos systèmes, n'est qu'une entité abstraite et indéterminée, l'X du problème à resoudre, en un mot une énigme comme les nôtres.

Si de la sphère animale, je descends aux règnes inférieurs, je demanderai aux physiciens s'ils comprennent le mouvement moléculaire qui organise le cristal et les affinités qui en produisent les diverses formes? Depuis que chaque année chez nous, on est à même d'observer pendant six mois la neige et la glace, qu'on me dise quelle est la force qui détermine leurs aiguilles à s'incliner constamment l'une à l'autre sous un angle régulier de 60 ou 120°?

Chose étrange! a dit quelqu'un: Ni les phénomènes de la vie végétale, ni ceux du monde inorganique, ne peuvent s'expliquer par les lois seules de la mécanique et de la chimie générale. On est forcé d'admettre une action particulière, une vis vitalis. Et l'on veut expliquer mécaniquement les phénomènes de la pensée bien autrement éloignés du mécanisme de la phénomalité physique!

Je ne serais pas même éloigné d'admettre dans la génération du Crétinisme une influence sidérale. De quel droit le nierezvous? Comment prouverez-vous la non-existence de ces esprits que les anciens plaçaient dans les astres? Vous n'ignorez pas plus que moi qu'un lien intime rattache entre elles toutes les parties de la création, depuis les derniers atomes jusqu'aux tourbillons planétaires que l'on voit se former et se décomposer dans l'espace. Et il n'y aurait point de relation organique entre ces corps divers! Qu'est-ce donc que l'attraction, la lumière, la chaleur, les accès périodiques de certaines maladies intermittentes, etc., sinon d'éclatants symptômes de cette grande vie universelle?

transpecialists transfer community

Vous qui savez tant de choses, expliquez-nous donc l'impression des objets extérieurs sur le moi. Expliquez-nous les rêves, les visions, toutes ces sensations étranges et pourtant très réelles, qui surgissent dans la masse centrale du systême médullaire sans l'intervention des organes extérieurs. Vous voulez tout matérialiser et vous ne pouvez pas même nous donner une preuve directe de l'existence de la matière!

En voilà, je crois, assez pour justifier cette dernière rubrique des causes crétinisantes. L'éducation et la malpropreté ne peuvent être considérées que comme des causes accidentelles ¹. Je crois avoir prouvé que ni l'humidité de l'air, ni son électricité, ni son défaut d'oxigène ne peuvent entrer en ligne de compte, non plus que la nature des eaux, qui servent à la boisson.

Quant au traitement préventif et curatif, le seul rationnel, le seul efficace est celui qui a été proposé par le Dr Troxler et mis en pratique par le Dr Guggenbühl, savoir, une éducation physique et morale bien entendue, pratiquée sous l'influence du soleil et d'un air pur et mobile, à une certaine hauteur et loin des causes malfaisantes que j'ai signalées.

Dr. Berchtold.

1 Il y a à Fribourg et ailleurs des familles aisées, où se rencontrent des enfants crétins malgré les soins éducatifs qu'ils reçoivent et partagent également avec leurs frères et sœurs

POÉSIE.

A PAPA

LE JOUR DE L'AN 1843.

Te saire mon souhait aussi Papa je viens, Une Emma comme moi n'est pas chose commune. Puisses-tu cette année en avoir encore une Pour te dire avec moi: Papa je t'aime bien.

Je suis la plus petite et peut-être la pirc. Je m'amuse toujours et n'apprends presque rien. Dans mon abécédaire encor je ne puis lire. Mais je lis dans tes yeux que tu nous aimes bien.

Embrasse-nous bien fort pour notre récompense.
Cela seul nous suffit, nous ne voulons plus rien....
Pourtant..... si par hasard tu vas chez Mosbrug, pense,
En voyant des bonbons, que nous les aimons bien.

Emma D.... âgée de cinq ans.

L .- J. Schnid, imprimeur et éditeur.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 8.

FRIBOURG, 1842: DÉCEMBRE, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emilation paraît lous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formerost un volume. Le prix de l'abounement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 48 batz pour l'année. On ne peut s'abouner pour moins d'un au. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affrauchis.

AGRICULTURE.

DE LA BETTERAVE,

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION.

(Suite.)

CULTURE DES PLANTES PENDANT LEUR CROISSANCE.

Pour les plants repiqués que l'on ne voudra pas, comme le conseille M. Crud, cultiver avec la houe à main, on passe la houe à cheval entre les lignes aussitôt qu'ils sont bien repris et que leur végétation commence à se développer, et l'on réitère cette opération une ou deux fois pendant les deux mois qui suivent la plantation. Si le terrain est passablement propre, et si l'année n'est pas pluvieuse, il pousse peu de plantes nuisibles après la préparation que l'on a dû donner pour le repiquage, et la houe à cheval sussit souvent seule pour compléter l'opération; mais si quelques mauvaises herbes végètent dans les lignes, on ne doit pas négliger de les saire arracher à la main ou détruire par la houe.

Il est une attention que l'on ne peut trop recommander dans l'emploi de la houe à cheval, tant pour la culture des betteraves que pour celle de toutes les autres récoltes sarclées: c'est de ne pas attendre, pour employer l'instrument, que les plantes nuisibles soient déjà grandes et fortement enracinées, car alors l'instrument fonctionne imparfaitement; plusieurs plantes échappent à son action, et ses pieds sont embarrassés par celles qu'il déracine, tandis que, lorsqu'on saisit l'instant où les plantes sont encore jeunes et n'ont que de faibles racines, l'instrument détruit parsaitement toutes celles qui se rencontrent sur la largeur de terrain qu'il embrasse, et l'effet qu'il produit est des plus satisfaisants. Comme l'emploi de la houe à cheval est très expéditif, puisque dans une journée de 9 heures de travail on peut biner facilement au moins 3 poses, 60 perches par jour, et souvent 51/2 poses entre des lignes distantes de vingt-deux pouces, on ne peut éprouver aucune difficulté pour expédier ces opérations dans le moment le plus opportun; il n'est question que de surveiller exactement les plantations, et de saisir avec diligence les moments

favorables que présente le temps lorsque le réclame le binage. Plusieurs personnes, pour n'avoir pas attaché assez d'importance à cette attention, ont été peu satisfaites de l'emploi de la houe à cheval, et n'ont pu apprécier tout le service que rend cet instrument lorsqu'il est appliqué à l'instant convenable.

Dans les saisons très sèches, certains sols sont sujets à se durcir considérablement, ce qui arrête de la manière la plus fâcheuse la croissance des betteraves. Dans les terrains de cette espèce, il est fort important de ne pas laisser à la croute le temps de se former à une grande profondeur; et après une pluie battante, aussitôt que le sol est ressuyé, et que l'on' redoute la continuation de la sécheresse, rien n'est plus utile que d'ameublir la surface par l'action de la houe à cheval, ou à main si on la présère. Cette opération doit être réitérée dans le courant de l'été toutes les sois que l'on peut craindre de semblables accidents : s'il arrive que la croûte se soit déjà formée et durcie sur une épaisseur de deux ou trois pouces ou davantage, on doit alors manœuvrer l'instrument avec précaution, sans le faire pénétrer au-dessous de la croûte durcie que l'on enlèverait ainsi en plaques qu'il serait fort dissicile de pulvériser ensuite; mais on doit ne prendre d'abord que peu de prosondeur afin d'ameublir seulement la surface; on approfondit un peu davantage en passant une seconde fois et ainsi successivement jusqu'a ce que l'instrument ait atteint une prosondeur de trois ou quatre pouces, prosondeur que l'on doit généralement donner aux cultures exécutées par la houe à cheval.

Dans tous les sarclages et binages, soit à la main, soit à la houe à cheval, on doit éviter, autant que cela est possible, d'opérer par des temps humides; l'expérience prouve que cela fait jaunir et souffrir la plante. Il faut en conséquence, pour que les binages soient essicaces, qu'ils n'aient lieu que par un temps sec, et après que la rosée du matin est dissipée.

Quelques cultivateurs, voyant une quantité de grandes et belles feuilles à leurs betterares, croient en tirer un grand avantage en les cueillant à mesure de leur grand développement pour en nourrir leurs bêtes. Nous déconseillons absolument cette manière de tirer parti de la plante, et nous présentons à cet effet aux cultivateurs intelligents les considérations suivantes :

- 1º Les seuilles sont un des organes principaux des végétaux, parce que leurs surfaces, étant plus criblées de pores que les autres parties des plantes, absorbent aussi une plus grande partie des fluides indispensables à leur nourriture. On ne peut donc les supprimer qu'au plus grand préjudice de la plante qui doit en tirer une partie de sa nourriture et de son accroissement.
- 2º L'effeuillement, même modéré, diminue beaucoup le produit en racines; et cette opération est très couteuse par la main-d'œuvre qu'elle exige.
- 3º Pour équivaloir à une livre de foin il faut six livres de feuilles de betteraves, et l'on s'est assuré par de nombreuses expériences que ces feuilles forment même une très mauvaise nourriture pour le bétail à cornes.
- 4º On ne peut ôter à la plante, en bonne économie rurale, que les seules feuilles inférieures qui ont commencé à tomber ou à jaunir, et qui, en conséquence, ne fournissent plus d'aliment aux racines.

Nous soutenons donc que, hors les cas d'une nécessité impérieuse, cette pratique doit être réprouvée, surtout pour les betteraves destinées à la fabrication du sucre.

ARRACHAGE ET CONSERVATION.

Les betteraves prennent ordinairement un accroissement sensible jusque bien avant dans l'arrière-saison. Cette circonstance se remarque surtout dans les semis ou les plantations tardives, ou lorsque la végétation ayant été arrêtée pendant l'été par une longue sécheresse, ne reprend son cours qu'a, près les premières pluies d'automne. Il importe alors de retarder l'arrachage le plus qu'on le peut, sans cependant s'exposer au danger d'être arrêté dans cette opération par les pluies opiniâtres de la fin de l'automne, ou par les gelées un peu lortes. Cet inconvénient est surtout à craindre pour les sols argileux et tenaces, où il est extrêmement pénible et coûteux de travailler et de débarasser les racines de la terre qui y est adhérente, lorsque celle-ci est dans un grand état d'humidité. Dans les terrains sablonneux et légers, qui se ressuyent facilement en toute saison, on peut retarder un peu plus l'arrachage. Dans le Nord de la France et en Belgique on ne procède guère à cette opération avant le 15 septembre, si ce n'est pour les consommations des fabriques de sucre où il est d'une haute importance de commencer la fabrication le plus tôt possible. L'arrachage peut ordinairement se continuer jusqu'à la fin d'octobre, sauf les inconvénients que nous venons de signaler; mais il n'arrive presque jamais, dans nos climats, qu'il survienne dans le cours de ce mois des gelées capables d'endommager les betteraves, surtout la variété blanche; car

les racines garanties par leur fanage peuvent supporter sans aucun inconvénient une gelée de trois ou quatre degrés.

Pour les racines qui doivent être conservées, il est fort important de retarder l'arrachage, ou du moins l'emmagasinement, le plus qu'on peut, parce que la température étant plus basse, les racines qui, au moment où on les met en masse, soit dans les caves, soit dans les silos, se trouvent naturellement à la température de l'atmosphère, se conservent beaucoup plus longtemps sans altération. Une différence de trois ou quatre degrés peut exercer une grande influence sur la conservation; ainsi, c'est toujours par le temps le plus frais qu'il est préférable d'emmagasiner les racines, et jamais on ne doit les serrer au moment où elles viennent d'être exposées à un grand soleil, étendues sur le sol. Au reste, l'époque de l'arrachage doit aussi subir l'influence de la semaille du froment qui doit suivre cette récolte, et qui ne doit pas être semé trop tard.

L'arrachage se fait communément au croc ou au trident pour les espèces qui croissent sous terre; pour celles dont les racines se trouvent presque entièrement hors de terre, il suffit d'un léger effort de la main. Pour les premières, lorsqu'elles sont plantées en lignes, on diminue beaucoup le travail de l'arrachage en y employant une charrue disposée pour cet usage: cette charrue porte, en guise de versoir, au dessus du sol, une pièce de bois triangulaire qui représente la partie antérieure du versoir, comme si l'on cût coupé ce dernier verticalement, immédiatement derrière la partie que l'on appelle l'estomac, et qui sert à soulever la bande de terre avant qu'elle soit retournée par la partie postérieure du versoir qui se trouve supprimée.

Il est bon d'arracher les racines, depuis le matin jusqu'à neuf ou dix heures, en consacrant le reste de la journée à les nettoyer et effeuiller; car il est fort utile qu'elles séjournent quelque temps sur le terrain pour s'y ressuyer. On ne doit donc enlever que vers le soir celles qui ont été arrachées le matin; et s'il arrive qu'elles ne soient pas encore bien ressuyées, il est prudent, dans le cas où le temps présenterait quelque danger de pluie ou de gelée pour la nuit, de mettre sur le terrain les racines en petits tas coniques, construits avec soin et recouverts des seuilles qu'on leur a enlevées. Le lendemain, si le temps est beau, on découvre les tas, et il n'est souvent pas même nécessaire de les ouvrir pour que les racines se ressuyent promptement. En cas d'urgence on peut aussi mettre de même en tas coniques de quatre à cinq pieds de hauteur les betteraves arrachées avant l'effeuillement et le nettoyage. Cette opération peut être fort utile dans le cas où il importe d'accélérer l'arrachage, parce que le sol se trouve suffisamment ressuyé, et que l'on à lieu de craindre que des mauvais temps ne viennent forcer à le suspendre; on peut aussi arracher et mettre en tas, dans une journée, trois ou quatre fois autant de betteraves qu'il serait possible d'en arracher, nettoyer et effeuiller; et lorsque ces tas sont construits soigneusement, le collet des racines tourné vers l'extérieur, le fanage qui couvre ainsi toute la surface du toit suffit pour le mettre à l'abri des plus fortes pluies, ainsi que du flétrissement qui pourrait être produit par un trop long séjour des racines étendues sur le sol.

Ces précautions pourront paraître minutieuses à quelques personnes, mais elles ne présentent pas de difficultés réelles dans la pratique, et la conservation de toute une précieuse récolte en dépend très souvent. On peut prositer des moindres intervalles de beau temps pour les effeuiller et les rentrer. On peut, même dans les saisons les plus désavorables, saisir quelque intervalle où il ne tombe pas de pluie, pour charger les betteraves sur des chariots, et les amener sous des hangars où l'on procède au nettoyage. On peut, sans aucun inconvénient, laisser subsister ces tas pendant plusieurs

jours, et les gelées n'ont à y craindre aucune gelée qui ne dépasserait pas cinq ou six degrés. Ce procédé est très souvent utile aussi lorsque la température de l'air est trop élevée pour qu'on puisse emmagasiner les betteraves sans danger : on laisse alors subsister ces tas jusqu'à ce que leur petite masse soit refroidie par quelques jours de temps frais. Ce n'est pas sans motifs que nous insistons sur ces détails, parce que les contrariétés du temps pendant l'arrachage forment bien souvent un sujet d'embarras pour les personnes qui se livrent avec quelque étendue à la culture de la betterave, et parce que l'on a souvent éprouvé des pertes considérables par l'altération des racines emmagasinées, faute d'avoir pris les précautions nécessaires au moment de la récolte.

(La fin au prochain numéro).

INDUSTRIE.

ESSAI SUR LES CAUSES QUI FONT RÉUSSIR OU ÉCHOUER LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES:

separal ever plus on Holus de celerire.

Lorsque nous lisons dans l'histoire l'importance et le haut degré de prospérité qu'atteignit autrefois l'industrie manufacturière fribourgeoise, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment pénible à la vue de la disparution totale de ce travail si actif, si éclairé, qui fit la force et la fortune de nos aïeux. Plus d'une sois, l'on s'est demandé s'il n'y aurait donc pas moyen de faire renaître dans notre pays une partie de cet esprit industriel dont il ne reste, hélas, que le souvenir. On a sait plus. Avant 1798, le Gouvernement, et des lors des hommes généreux, animés d'un sentiment patriotique, ont essayé plus d'une fois d'y ramener quelque branche de l'industrie manufacturière. Ces essais ont été en pure perte et n'ont conduit, pour la plupart, qu'à des mécomptes. Ces faits, bien propres à amener de sérieuses réflexions, nous ont conduit à rechercher les causes qui font réussir ou échouer les entreprises industrielles, et nous avons pensé qu'il y aurait quelque utilité à diriger vers ce point l'attention des lecteurs de l'Emulation.

Ce sujet pourrait fournir la matière d'un gros volume. Nous nous bornerons à donner succinctement les idées et les réflexions que nous ont suggérées la marche et la direction de plusieurs entreprises d'industrie dont le succès a mal répondu aux espérances flatteuses que les fondateurs en avaient conçues. Signaler les erreurs ou les fautes commises par le passé, c'est prémunir les industriels et les capitalistes contre les déceptions de l'avenir.

Les entreprises industrielles se forment par de simples particuliers ou par des compagnies de capitalistes qui en confient la direction à des agents de leur choix. Dans l'un comme

dans l'autre cas, les entrepreneurs ou les directeurs doivent avoir acquis à fond les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'industrie qu'ils ont à exploiter. Quelle réussite peuvent se promettre ceux qui se livrent à l'exploitation d'une usine, d'une sabrique ou d'une prosession industrielle quelconque, s'ils ne possèdent pas les connaissances spéciales qu'elle exige, ou s'ils n'en ont fait qu'un apprentissage incomplet et superficiel? N'est-il pas bizarre de voir de simples teneurs de livres à la tête d'établissements qui exigent des connaissances chimiques; des fabricants de tissus fonder des établissements métallurgiques, des hommes étrangers au commerce se livrer à la fabrication de produits dont ils ne peuvent se procurer le débouché? La première condition de succès est donc que ceux qui créent des établissements industriels, ou qui sont appelés à les diriger, soient parfaitement instruits des moyens de production et du débouché des produits.

La connaissance des moyens de production doit comprendre les meilleures méthodes de fabrication, l'économie qui doit y présider, l'habileté qui doit éviter les fausses manœuvres et les frais de transport inutiles.

Celle du débouché des produits doit permettre de juger sainement des besoins de la Société, de l'état de la demande et des prix qui peuvent s'établir par l'effet de la concurrence.

Le choix du lieu où il convient d'établir une fabrique ou une usine quelconque mérite d'être éclairé par une foule de considérations que les entrepreneurs ont trop souvent négligées.

Quel est le prix des matières premières? Les salaires sontils bas ou élevés? Est-il facile de se procurer les ouvriers dans les diverses saisons de l'année? De trop nombreux jours fériés ne viennent-ils pas porter une perturbation nuisible dans la suite nécessaire à donner aux travaux? Les voies de transport sont-elles faciles et économiques? A quel prix reviendront les produits manufacturiers? Y a-t-il des procédés plus économiques de fabrication? Les prix de vente laisseront-ils un bénéfice raisonnable? Il importe, avant de rien entreprendre, d'être sixé sur ces points. Y a-t-il eu, de nos jours et dans notre pays, beaucoup de fondateurs d'entreprises nouvelles qui se soient fait ces questions et qui en aient trouvé la solution exate? La plupart d'entre eux n'ont-ils pas pris ou donné des conjectures pour des certitudes, des probabilités pour des résultats infaillibles?

Une seconde condition de succès d'une nouvelle fabrique, c'est de n'employer à la création que le capital indispensable. Si le fondateur y fait des dépenses de luxe, s'il engage en contractions superflues les capitaux qui devraient être affectés au roulement de la fabrique, bientôt il éprouve de la gène, les travaux se ralentissent et les bénéfices deviennent insuffisants pour faire face à l'intérêt des capitaux engagés. Combien d'entreprises industrielles ont été absorbées par les frais du premier établissement dont la dépense s'est élevée à trois ou quatre fois l'évaluation du devis!

La troisième condition, à laquelle est attachée la prospérité d'un nouvel établissement, c'est la modération des frais d'administration, surtout dans les associations dites compagnies anonymes. Quelle est l'entreprise qui pourrait prospérer si les traitements des employés de l'administration ou les frais de l'entrepreneur particulier absorbent les bénéfices réalisables? Nous disons réalisables, car nous avons vu souvent dans de beaux rapports des directeurs de compagnies, des bénéfices apparents, et des pertes réelles résultant de l'évaluation exagérée des produits, évaluation qui ne pouvait être réalisée par la vente.

Il ne suffit pas, dans les compagnies anonymes, que les traitements des directeurs et autres employés soient modérés; il convient qu'ils soient, en tout ou en grande partie, proportionnels aux bénéfices réels de l'entreprise. C'est le seul moyen de lier leur intérêt à celui de la compagnie. Qu'arrive-t-il lorsqu'on assure aux employés des appointements fixes, indépendants du succès de l'entreprise? Ils deviennent indifférents sur les résultats, leur activité s'émousse, les abus s'introduisent, et personne ne prend des moyens efficaces pour les réformer. On doit donc regarder comme une organisation vicieuse celle qui sépare les intérêts des employés de ceux de la compagnie.

Les exemples ne manquent pas pour corroborer cette vérité. On a vu des compagnies industrielles payer plusieurs mille francs de traitement par année et ne répartir aucun dividende aux actionnaires, se trouver même dans l'impossibilité d'acquitter l'intérêt des capitaux engagés. Prenait-on quelques précautions pour faire un bon choix d'employés? Donnait-on la préférence aux plus capables? La recommandation d'un actionnaire influent n'a-t-elle pas parsois prévalu sur la capacité?

Sans doute l'esprit, d'association mérite d'être encouragé. C'est à l'aide des associations de capitaux qu'on a vu entreprendre des travaux qui eussent été au dessus des ressources de simples particuliers et même du gouvernement. Tels sont les canaux, les ponts, les chemins de fer, des travaux de desséchement ou d'irrigation, etc. L'association de l'ingénieur ou du manufacturier et des capitalistes ouvre mille ressources à l'industrie, facilite de grandes exploitations, hâte le progrès des arts, assure la prospérité des états : mais ne faut-il pas se défier un peu de ces sondateurs de compagnies anonymes qui cherchent à exploiter la crédulité publique, qui promettent aux actionnaires des bénésices immenses, mais éventuels, et qui se réservent des avantages certains? Faut-il s'arrêter et se laisser prendre à ce prétexte d'intérêt public, si habilement prôné par les faiseurs de prospectus industriels?

Les progrès de l'économie politique ont fait connaître en quel cas un établissement nouveau présente des avantages au public. En général, les opérations de l'industrie ne doivent jamais être déterminées que par le calcul et le raisonnement. Une entreprise industrielle n'est utile au public, qu'autant qu'elle donne des profits à celui qui l'exploite. Si elle ne s'alimente pas de ses bénéfices, il faut nécessairement qu'elle détruise son capital avec plus ou moins de célérité.

« Chaque projet imprudent et qui échoue, dit Adam Smith, dans l'agriculture, les mines, les pêcheries, le commerce et les manufactures, tend à diminuer les fonds destinés à l'entretien du travail productif. Dans ces sortes de projets, quoique le capital ne soit consommé que par ceux qui produisent quelque chose, cependant, comme il est employé sans jugement, ils ne reproduisent pas la valeur entière de leur consommation, et les fonds productifs de la Société souffrent nécessairement une diminution. »

« Un mauvais spéculateur, observe M. J. B. Say, est aussi » fatal à la prospérité générale qu'un dissipateur. Un négo- ciant qui dépense 50,000 francs, pour en gagner 30, et » un homme du grand monde qui dépense 20,000 francs en » chevaux, en maîtresses, en festins, en bougies, font, rela- tivement à leur propre fortune et à la richesse de la Société, » un métier tout pareil au plaisir près, que ce dernier a peut- être plus que l'autre. »

D'ailleurs, une entreprise mal conçue, mal montée et mal administrée, produit un effet très fâcheux; elle fait naître des préventions contre la possibilité de faire prospérer la branche d'industrie qui n'a échoué que par l'impéritie, les fausses mesures ou les erreurs funestes des premiers entrepreneurs.

Ce n'est pas une chose facile que d'apprécier les combinaisons sur lesquelles se fondent des entreprises industrielles, de peser les calculs, les assertions et les promesses de leurs fondateurs, de juger les probabilités de succès. Peu de personnes ont des connaissances assez étendues pour calculer les dépenses de premier établissement, les frais d'exploitation ou de fabrication, l'étendue de la consommation, et les bénéfices que l'on peut espérer. Si des hommes justes et désintéressés parviennent à se former une opinion sur un projet d'association industrielle, ils s'abstiennent de la publier, dans la crainte qu'on ne les soupçonne d'une basse jalousie; il eût été cependant utile de prémunir la faiblesse et la crédulité contre la cupidité de certains spéculateurs et la déception de leur prospectus. Beaucoup de petits capitalistes n'auraient pas engagé leurs fonds dans des entreprises qui n'ont donné que des pertes. Qu'est-il arrivé de là? Les possesseurs de capitaux ont passe d'un excès de confiance à l'excès contraire. Ils sont aujourd'hui aussi éloignés de prendre part à une entreprise industrielle qu'ils y étaient disposés à une autre époque. La prévention, qui est le résultat d'un grand nombre de funestes entreprises, n'est pas moins fâcheuse qu'une confiance aveugle.

L'on ne doit pas tout rejeter, de même qu'on ne doit pas croire sur parole. Le moyen de s'éclairer sur les nouveaux projets serait une discussion publique sur le but, les moyens et les chances plus ou moins favorables d'une association proposée. C'est ainsi que nous l'avons vu pratiquer maintes fois par les industriels les plus honorables de la Suisse orientale. C'est en appelant toutes les lumières sur un projet soumis au jugement du public; c'est en l'envisageant sous toutes ses faces qu'il peut être bien apprécié. Lorsque les esprits droits l'auront jugé susceptible de succès, les capitaux pourront être appelés pour le féconder et le mettre à exécution. Jusque là l'esprit d'association ne pourra pas produire les heureux essets qu'il lui appartient de réaliser.

Diminuer les frais de production, c'est à quoi doit s'attacher particulièrement le producteur industriel. Le lieu de son établissement influe beaucoup sur le succès de ses opérations. Une fabrique ne doit-elle employer que des matières d'un transport facile, il faut l'établir dans une localité où la maind'œuvre soit à bas prix. Doit-elle exiger le concours d'un grand nombre de professions, elle ne peut prospérer qu'au sein des villes, au milieu d'une population agglomérée. Consomme-t-elle des matières lourdes et encombrantes, elle doit se fixer au lieu même où se trouvent ces matières.

Cette observation s'applique particulièrement aux verreries, aux forges et hauts fourneaux. Ces usines consomment plus de combustible en poids que de toute autre matière. Il convient donc de les établir au lieu même où se trouve le combustible. Nous avons connu des verreries qui, pour s'être écartées de cette règle, ont éte obligées de suspendre leurs travaux, même de les abandonner. Il est facile de reconnaître le désavantage d'une situation éloignée des houillières ou des grandes forêts, de deux lieues seulement.

Il en est de même des forges à la houille et au laminoir; elles doivent être établies à la portée du combustible.

Les hauts fourneaux doivent profiter du même avantage; mais ils ne réunissent tous les éléments de succès que lorsque l'on trouve sur le même lieu le minerai, le combustible et la castine.

Une entreprise peut être fort bien conçue; si elle est mal administrée, elle n'aura aucun succès. « Dans le voyage que » je viens de faire, disait en 1825 M. Say, j'avais principa» lement en vue d'observer les causes qui font en genéral réus» sir les entreprises d'industrie dans un pays reconnu pour » ses succès en ce genre, et j'ai été confirmé dans la persua» sion que la manière d'administrer les entreprises contribue » à leur succès beaucoup plus encore que les connaissances » techniques et les procédés d'exécution, pour lesquels cepen» dant on vante avec raison les Anglais. »

Ainsi, pour qu'une fabrique puisse prospérer, il est essentiel d'y introduire un ordre parfait, de régler les heures de travail, de n'y faire que les dépenses indispensables, de diminuer, autant que possible, les frais de fabrication qui se renouvellent chaque jour, de ne fabriquer que des objets qui puissent se vendre avec facilité, etc. N'a-t-on pas vu des entreprises échouer, parce que l'on ne pouvait trouver un débouché pour les objets fabriqués, ou parce que le capital destiné au roulement des affaires avait été employé en frais de premier établissement?

Un bon administrateur ne se livre à des constructions que lorsqu'elles sont absolument nécessaires; il en calcule exactement la dépense; il traite avec des entrepreneurs sur un devis longtemps médité, et obtient par la concurrence les meilleures conditions. Un bon administrateur retranche tout emploi inutile, empêche toute interruption du travail des ouvriers, compare fréquemment les frais de fabrication et les prix de la vente pour reconnaître si, déduction faite de l'intérêt des capitaux engagés et de la dépréciation annuelle des bâtiments et outils, il reste à l'entreprise un bénéfice satisfaisant; enfin, il tient ou fait tenir une comptabilité régulière, pour être toujours à même de vérifier la situation de l'établissement.

Lorsqu'un fabricant ou une compagnie industrielle est obligée de cesser ses opérations, il est rare que cette suspension ne soit pas l'effet ou de calculs erronnés, on d'un faux emploi de capitaux, ou d'une mauvaise administration. On recommande l'instruction commerciale aux jeunes gens qui se proposent de suivre cette carrière : si ce conseil était suivi, les débutants, plus instruits des conditions et des causes qui font réussir ou échouer les entreprises, seraient à même de remplir les unes et d'eviter les autres. Dans notre pays tout comme ailleurs, ce ne sont pas les branches d'industrie qui manquent aux hommes; mais ce sont des hommes capables qui manquent à l'industrie. Mettez un homme ayant les connaissances industrielles spéciales à la tête d'une entreprise : il ne lui faudra pas dix ans pour la juger. En quelques jours il reconnaîtra si elle peut ou doit réussir, si on doit l'abandonner, ou si, à l'aide d'améliorations qu'il conçoit, elle pourra présenter des bénéfices,

Un fabricant ou manufacturier ne s'improvise pas plus qu'un ingénieur. Il faut des études spéciales pour l'un comme pour l'autre. Ces études ne doivent pas se borner à la théorie de l'art que l'on veut exercer; elles doivent s'étendre aux meilleurs procédés pratiques, à la comparaison des méthodes usitées, au perfectionnement des instruments ou mécaniques qu'il doit employer. Un manufacturier doit d'ailleurs se tenir au courant des nouvelles inventions applicables à la fabrication; car, en fait d'industrie, celui qui reste stationnaire est bientôt dépassé par ses concurrents. La chimie ne doit point lui être étrangère; il n'est guère de carrière où cette science ne donne lieu à quelques applications utiles. Toutes les professions industrielles exploitent ses découvertes: Il est donc très utile pour le fabricant d'être initié à ses théories.

En résumé, si l'on veut que l'industrie manufacturière et commerciale, que les professions industrielles redeviennent florissantes dans notre pays, il faut commencer par former des hommes capables, puis il faut ouvrir toutes les voies de communications propres à assurer de bons débouchés; alors les industries à exploiter utilement ne manqueront pas aux hommes, et les capitaux ne manqueront pas non plus aux industriels: mais avant d'engager ceux-ci dans une entreprise, il conviendra de ne pas négliger les règles de prudence dont nous venons de tracer l'esquisse.

Pour sormer des hommes capables, il saut de bonnes écoles, non pas des écoles scientisiques où l'on enseigne les langues mortes et les hautes sciences (Théologie, Philosophie, Jurisprudence et Médecine); il y est sussissamment pourvu pour les besoins et en proportion des ressources du pays; mais des écoles spéciales, appropriées aux besoins actuels de l'industrie. De toutes parts en Europe on ouvre de bonnes écoles moyennes, des écoles

pour les arts et métiers, des écoles techniques où les apprentis et compagnons de tous les métiers vont puiser, tout en suivant leur profession, les connaissances spéciales qui leur sont nécessaires pour l'exercer avec fruit. La population fribourgeoise devra-t-elle seule rester en dehors de ce mouvement de l'intelligence? ce serait la condamner à demeurer toujours dans un état d'infériorité qui tournerait évidemment à son préjudice. L'école moyenne centrale est un commencement de cette instruction que nous réclamons; elle a certainement bien rempli sa tâche et tenu au-delà de ce que l'on pouvait attendre d'elle : mais elle ne suffit pas à remplir le besoin que nous signalons; il lui faut à elle-inême un plus grand développement, et il lui faut pour complément cette école technique dont nous avons parlé plus haut. Espérons que ce besoin, une fois reconnu, ne tardera pas à être satisfait par ceux à qui le peuple fribourgeois a confié le soin de ses destinées et de sa prospérité.

Nous avons entendu souvent des hommes marquants soutenir de la meilleure soi du monde que l'industrie agricole à elle seule sussit à nos besoins et qu'elle est capable d'assurer notre prospérité sans le concours de l'industrie manusacturière et commerciale. Ce serait une grande erreur de le croire. Nous sommes bien éloignés de vouloir contester le premier rang à l'industrie agricole qui, elle aussi, a besoin qu'on lui forme des hommes capables, à la hauteur des connaissances acquises aujourd'hui à cette science; mais nous entreprendrons de démontrer qu'elle ne peut être ni prospère, ni slorissante sans le concours des autres industries. Ce sera le sujet d'un second article.

C. S.



VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

LE CARNAVAL DE ROME.

Le Carnaval de Rome est une sête qui n'est pas donnée proprement au peuple, mais que le peuple se donne à lui-même.

L'Etat sait peu de préparatifs, peu de dépenses pour cette sête. La soule d'étrangers qu'elle attire, se meut en liberté, et la police ne sait que la diriger avec douceur.

Ce n'est pas une de ces sêtes pompeuses, telles que Rome en osser plusieurs à des jours solennels, consacrés par la religion; il n'y a point ici l'éclatante girandole qui s'élève en gerbes de seu du château S'-Ange, ni la superbe illumination de l'église et de la coupole de S'-Pierre qu'on vient admirer de si loin, ni une brillante procession devant laquelle le peuple se prosterne et s'agenouille. Un signal est donné, et à ce signal il est libre à chacun d'être aussi sou qu'il le veut, et tout est permis saus les coups de poings et de stylets.

Toute différence de condition semble avoir pour le moment

disparu; un rapprochement a lieu entre les grands et le peuple; personne ne s'offense de ce qui lui arrive, et une bonne humeur générale sert en quelque sorte de contrepoids à cette liberté hardie, avec laquelle on s'attaque les uns les autres.

De nos jours encore le Romain se félicite de ce que les anciennes saturnales ne sont pas tout-à-fait abolies, et qu'elles ne se trouvent reculées que de quelques semaines, au lieu de commencer, comme autrefois, au mois de décembre soit aux Calendes de janvier.

Nous allons tâcher de rendre présents à l'imagination de nos lecteurs les plaisirs et cette espèce d'ivresse dont ces jours offrent le spectacle. Nous croyons faire en cela quelque chose d'agréable aux personnes qui ont elles-mêmes assisté au carnaval de Rome, comme à celles qui forment le projet de visiter cette Capitale, et auxquelles ces quelques pages pourront donner l'avant-goût d'un plaisir unique dans son genre.

LE CORSO.

Le Carnaval de Rome a son local à lui, c'est dans le Corso et les limites de cette rue que se passe cette fête publique. Ce serait une autre fête, si elle avait lieu ailleurs; c'est pourquoi nous devons avant tout décrire le Corso.

Ce nom que portent plusieurs longues rues dans les villes d'Italie, vient des courses de chevaux, par lesquelles se termine le carnaval à Rome, ainsi que dans d'autres endroits certaines fêtes, telles que celle du patron, de la dédicace de l'église.

La rue s'étend en ligne directe de la place du peuple jusqu'au palais de Venise. Elle a environ 4,500 pas de longueur et se trouve bordée de bâtiments élevés et en grande partie de magnifiques palais. Sa largeur n'est pas en proportion avec sa longueur, ni avec la hauteur des constructions parallèles qui la bordent. Des deux côtés les trottoirs prennent sur la largeur de la rue environ cinq à six pieds. L'espace du milieu pour les voitures n'est que de douze à quatorze pas. On voit d'après cela que trois voitures au plus peuvent circuler à côté l'une de l'autre.

Au bas de la rue l'obélisque sur la place du peuple, et à l'autre extrémité le palais de Venise; voilà les limites dans lesquelles se meut le Carnaval de Rome.

LES PROMENADES AU CORSO.

Le Corso présente à l'ordinaire tous les jours de dimanche et de sête un spectacle animé. Les grands de Rome s'y promènent en une longue sile de voitures pendant une heure ou une heure et demic avant la nuit; les équipages descendent du palais de Venise, prennent la gauche de la rue, sortent, si le temps est beau, par la porte du peuple en passant devant l'obélisque, et suivent la voie slaminienne, souvent jusqu'à Ponte molle.

Ceux qui reviennent prennent l'autre côté de la rue, de telle sorte que les voitures se suivent, allant et venant, dans le meilleur ordre et sans offrir la moindre interruption.

Les ambassadeurs ont le droit de passer entre les deux rangs; ce qui est pareillement accordé aux grands personnages qui séjournent à Rome.

Dès que la cloche du soir, soit de l'Ave Maria, a sonné, cet ordre est rompu; chacun va où il veut et cherche son chemin le plus court, souvent au grand désagrément des autres équipages, qui sont ainsi arrêtés et empêchés d'avancer dans un espace aussi étroit.

Ces promenades du soir, qui sont brillantes dans toutes les grandes villes d'Italie, et qui sont imitées dans chaque petite ville, ne serait-ce même qu'avec quelques voitures, attire beaucoup de monde au Corso; on y va pour voir ou pour être vu.

Le Carnaval n'est que la continuation, ou pour ainsi dire l'apogée de ce divertissement ordinaire de tous les dimanches et jours de fête; rien au fond de nouveau, d'étranger, cette fête se rattache tout naturellement à la manière de vivre et aux habitudes des Romains.

Comment pourrait-il en être autrement, lorsque pendaut toute l'année il se passe, sous un ciel si beau et si riant, tant de scènes de la vie ordinaire qui frappent et captivent l'imagination?

Ne voit-on pas en effet à chaque sête les rues pavoisées, parsemées de fleurs et métamorphosées en quelque sorte en autant de grandes salles et d'élégantes galeries?

Les sunérailles mêmes n'offrent-elles pas leur côté pittoresque, lorsqu'on voit désiler ces longues processions de pénitents, couverts d'une espèce de sac percé de trous pour les yeux, le corps ceint d'une corde, tenant un livre et un cierge à la main, et accompagnant le convoi en chantant. La vue de ces santômes sait contraste avec les dorures, qui ornent la litière sunèbre, et le magnisque poële en velours rouge, rehaussé d'or, qui le recouvre. Ce ne sont pas là les couleurs lugubres de la mort, mais plutôt le symbole éclatant de la résurrection.

LES PRÉPARATIFS.

Déjà depuis le nouvel an les salles de spectacle sont ouvertes, et le Carnaval commence. On voit par-ci par-là dans les loges quelques masques. Les promenades du *Corso* sont plus nombreuses, cependant ce ne sont que les huit derniers jours qui satisfont l'attente générale.

Divers préparatifs annoncent au public l'arrivée de ces heures si impatiemment attendues.

La rue du Corso, une de celles qui est tenue le plus proprement pendant toute l'année, est encore maintenant l'objet de soins particuliers. On s'occupe à refaire le pavé qui se compose de pierres de basalte, taillées en forme de petits cubes d'environ six à huit pouces en tout sens; on a soin de relever celles qui sont trop enfoncées, ou qui ne joignent pas parfaitement l'une à l'autre.

En outre chaque soir ont lieu des essais de courses de chevaux. Ceux que l'on emploie à cet exercice sont petits, et sont appelés barberi, probablement à raison de leur origine barbaresque.

Le cheval couvert d'une simple housse de toile blanche, qui joint étroitement à la tête, au col et au corps, et à laquelle sont attachés des rubans de toutes couleurs, est amené devant l'obélisque, d'où il doit prendre plus tard son essor. On l'accoutume à rester pendant quelque temps tranquille, la tête tournée vers le Corso; on le conduit ensuite doucement jusqu'au bout de la rue, soit près du palais de Venise, où on lui donne un peu d'avoine, afin qu'il ait un intérêt à fournir d'autant plus lestement sa carrière.

Les chevaux soumis à cet exercice sont au nombre de quinze à vingt, et toujours accompagnés d'une foule de petits garçons, qui crient à tue-tête et préludent ainsi à la joie encore plus bruyante qui doit bientôt succéder.

Autresois les premières maisons de Rome nourrissaient de ces chevaux dans leurs écuries, et se saisaient un honneur de remporter le prix avec eux. Il y avait des paris, et on célébrait la victoire par un banquet. Dans les derniers temps ce goût a changé, et le désir d'acquérir une pareille gloire a passé à la classe moyenne et même à celle du peuple.

Le prix à remporter consiste en un morceau de drap d'or et d'argent d'environ deux aunes et demie de long sur à peine une aune de large, et à l'extrémité duquel existe une broderie représentant des chevaux en pleine course. Ce morceau d'étofle est attaché, en guise de pavillon, à une longue perche bariolée.

On lui donne le nom de *Palio*, et chaque jour du Carnaval une troupe de cavaliers accompagnés de trompettes, promène dans les rues de Rome ces espèces d'étendarts destinés à être la récompense des vainqueurs.

Dans ces entrefaites le Corso commence à prendre un autre aspect. Un grand échafaudage est construit devant l'obélisque, c'est une sorte d'amphithéâtre en bois dont les sièges sont tournés en face de la rue. Devant cet échafaudage sont placées les barrières de la lice d'où les chevaux doivent être lancés. Des deux côtés il y a de petits trétaux pour les personnes qui doivent régulariser le départ des chevaux.

Le long du Corso l'on voit également devant quelques maisons de semblables échafaudages pour les spectateurs. Les places de San Carlo et de la Colonne Antonine sont fermées par des barrières, afin que tout le mouvement de la fête soit renfermé dans le long, mais étroit passage du Corso.

Ensin on a soin de répandre dans la rue de la pouzzolane, terre friable et sablonneuse, qui sert à empêcher les chevaux de se précipiter sur le pavé glissant qu'ils essleurent dans leur course.

LE SIGNAL DU CARNAVAL.

C'est ainsi que l'attente va toujours croissant jusqu'à ce qu'enfin la cloche du Capitole se fait entendre à midi, et donne le signal qu'il est permis d'être fou en pleine rue.

Dans ce moment le grave Romain, qui pendant toute l'année s'est montré tel dans ses relations, dépose tout-à-coup cette circonspection, ce sérieux qui fait le fond de son caractère.

Les paveurs qui jusqu'au dernier moment ont travaillé, emportent leurs outils et s'en vont joyeusement. Tous les balcons, toutes les fenêtres se couvrent de tapis de toutes les couleurs; sur les trottoirs on place des chaises; le petit peuple et les enfants parcourent la rue, qui a cessé maintenant d'être une rue et qui ressemble plutôt à une grande salle de fête, à une immense galerie brillamment décorée; car non seulement à toutes les fenêtres pendent des tapis, mais les échafaudages en sont aussi recouverts; puis la grande quantité de chaises des deux côtés de la rue, lui donne l'aspect d'un vaste appartement, et le beau ciel sous lequel on se promène, fait en outre oublier que l'on n'a pas de toit sur sa tête.

Tandis que le Corso s'anime ainsi par degrés, et que parmi le grand nombre de promeneurs, on remarque çà et là un *Pulcinella*, la troupe pontificale s'est rassemblée devant la porte del popolo. Elle se met en marche et monte, son géné-

ral et la musique en tête, la rue du Corso, occupe aussitôt toutes les avenues, place des sentinelles sur les principaux points, et veille au maintien de l'ordre et de la sûreté.

Les loueurs de chaises et de tréteaux font entendre de leur côté les cris répétés: Luoghi! Luoghi, padroni! Luoghi! (La suite prochainement.)

POÉSIE.

Comme le bruit aimé des ruches paternelles, L'accord de la fontaine où je buvais enfant, Mon oreille a gardé les hymnes solennelles, Que nous chantions au temple avec l'orgue puissant.

Une voix s'élançait belle, forte, sonore; Un des chœurs répondait au psaume commencé. L'autre lui succédait; puis le premier encore; Puis le second, toujours par le premier chassé.

Voix d'hommes et d'enfants, voix heureuses, sereines; Voix naïves, sans art; voix pleines de douceur; Comme ces voix du soir qui s'exhalent des plaines; Toutes eharmant l'oreille avant d'aller au cœur.

Puis quand la fin du psaume amenait : gloire au Père, On voyait tout d'un coup tous les fronts se baisser, Comme un champ d'épis mûrs, quand l'haleine légère Du zéphir matinal sur lui vient à glisser.

Et puis les jours de fête, autour des voûtes saintes Des arbres repliés unissaient leurs rameaux; Les vitreaux s'émaillaient de plus splendides teintes; Le jour coulait plus doux, des gothiques rideaux.

L'autel se couronnait des rayons de sa gloire. Le pasteur revêtait son plus riche ornement; L'œil était ébloui des éclairs du ciboire, Inondant tout autour les chandeliers d'argent.

Alors pleins de ce Dieu dont nous goûtions la voie, Enivrés, éperdus d'harmonie et d'encens, Nous chantions.... et nos cœurs étaient gonflés de joie..... Et les échos sacrés prolongeaient nos accents.

Et l'orgue, mer profonde, aux vagues ameutées, Entraînait dans son sein, ces accents, ces échos.... Cygnes harmonieux, nacelles enchantées, Soupirant à travers la grande voix des flots.

Le doute en vain sur tout projette son suaire, Ces doux chants d'autrélois, je vais pauvre Lépreux Les écouter craintif au seuil du sanctuaire. Frères, si vous saviez combien j'ai besoin d'eux!

Ils me jetteut de loin de brûlantes raffales, Qui tondeut tout d'un coup les glaces de mon cœur. Alors faible, égaré, chancelant sur les dalles, Comme Augustin, je crie: assez, assez Seigneur!

N. Glasson.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 9.

FRIBOURG, 1843: JANVIER, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une aunée réunia formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a posto, est fixé à 45 bats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du debors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

DE LA BETTERAVE,

SA CULTURE, SA RÉCOLTE ET SA CONSERVATION.

(Suite et fin.)

ARRACHAGE ET CONSERVATION.

L'effeuillement des racines s'exécute en amputant, à l'aide d'un couteau ou couperet (le mieux avec un hachereau sur un tronc) les collets où sont implantées les feuilles. En même temps on coupe les radicules en évitant de faire de troplarges blessures à la racine, et l'on détache soigneusement à la main la terre qui y est adhérente. Dans les sols sablonneux, il suffit de secouer chaque racine pour faire tomber toute la terre. Si le temps le permet, il est fort utile de laisser les betteraves étendues sur le terrain pendant quelques heures après que ces amputations ont été exécutées, afin que les plaies se dessèchent. On les entasse alors, soit dans des celliers, des caves ou autres lieux à l'abri des gelées, soit dans des silos dont nous indiquerons tout à l'heure la construction. Dans le transport et l'emmagasinement des racines, on doit les manier avec précaution et s'opposer à ce que les ouvriers les jettent rudement et de haut, afin d'éviter des contusions qui déterminent souvent la pourriture.

Quant aux feuilles, à l'époque à laquelle on fait la récolte des racines, il est rare qu'on puisse tirer parti de leur totalité pour la nourriture du bétail. Si la saison n'est pas froide, on laisse volontiers les betteraves en terre jusqu'au commencement de novembre, parce que jusqu'alors leur végétation ne s'arrête point, si ce n'est dans les terrains plats, humides et froids, et que, tandis que les plantes croissent, elles ne doivent pas être privées de leurs feuilles; si, au contraire, l'on craint qu'il ne survienne des gelées blanches, comme les betteraves sont l'une des plantes qui craignent le plus le froid pour leurs racines, il ne convient pas de leur ôter la couverture que les feuilles leur donnent, si ce n'est à mesure que l'on serre les racines. Il en résulte qu'à l'époque de cette récolte l'on a une quantité de feuilles plus grande que celle qu'on

peut saire consommer. Pour parer à cet embarras et ne pas laisser perdre ce moyen de nourriture des animaux domestiques, nous avons eu recours à l'expédient que voici, qui nous a toujours parfaitement réussi. Il consiste à réunir en un tas, dans une cuisine, ou au fond d'un four ou d'un hangar, une quantité donnée de feuilles de betteraves, d'arroser ce tas avec de l'eau bouillante, puis de laisser amortir ces feuilles pendant 24 heures. Elles sont ensuite placées dans des cuves ou des tonneaux, bien pressées, puis chargées de planches et de grosses pierres, ainsi que cela se pratique pour la choucroute et les autres conserves. En veillant à ce que l'eau recouvre toujours la provision de chaque cuveau, ces feuilles se conservent à merveille pendant tout l'hiver, et elles deviennent au printemps, en attendant les produits de la nouvelle végétation, une nourriture précieuse pour les cochons. Ils s'en trouvent si bien qu'ils en ont les soies lisses et luisantes comme s'ils étaient nourris avec de l'avoine. Il est probable que, dans des années de disette de fourrage, cette conserve pourrait, avec quelque préparation, servir également à la nourriture des bêtes à cornes, et devenir ainsi une ressource doublement précieuse. En ce qui concerne les cochons, c'est un fait constaté par l'expérience de douze années consécutives.

De toutes les racines qui peuvent être employées à la nourriture du bétail, la betterave est celle qui présente le plus de facilité pour sa conservation; et si l'on a agi avec quelque soin dans l'emmagasinement, surtout si les racines étaient suffisamment ressuyées, on les conservera très bonnes et très saines, jusques bien avant dans le printemps, et jusqu'à ce que la luzerne verte, le trèfle incarnat, etc. viennent les remplacer.

Parmi les divers moyens mis en usage pour la conservation soit des betteraves, soit de toutes les autres espèces de racines, il n'en est aucun qui atteigne aussi parfaitement son but que le silo; nous ne saurions trop en recommander l'usage à tous les agriculteurs, ne fût-ce même que pour conserver leurs pommes-de-terre, raves et carottes.

Les silos se construisent de la manière suivante. On choisit un terrain bien sec que l'on peut se contenter de bien applanir, ou que l'on peut aussi excaver à quelques pouces de profondeur sur environ six pieds de largeur et une longueur indéterminée. On remplit ce terrain de racines sur toute sa largeur et on les amoncelle jusqu'à ce que les deux côtés, formant des pentes égales, qui viennent se terminer au bord du terrain démarqué ou excavé, aillent se réunir en une crète, en sorte que tout représente la toiture d'un bâtiment. Si l'on a excavé le terrain, on jette sur les racines la terre que l'on a levée, à une épaisseur égale sur tous les points, de manière qu'il en résulte une butte de terre prismatique, et l'on continue d'étendre le tas en longueur autant qu'on le désire et que l'exige la quantité de racines à emmagasiner. Lorsque le silo est terminé, on creuse tout autour un fossé de deux pieds de prosondeur, dont on jette la terre, en tout ou en partie, sur les racines, de manière qu'il y en ait pourtant un pied d'épaisseur. On bat fortement la surface de cette terre avec des battes de bois, asin que l'eau de pluie coule facilement le long des deux pentes, et arrive dans le fossé. Il est fort important que le fossé, soit plus profond que le sol sur lequel reposent les racines, et qu'il ait un écoulement à son extrémité la plus basse; on peut être assuré de cette manière qu'il ne coulera jamais d'eau dans le silo. Quelques cultivateurs, pour mieux garantir le silo, placent entre les racines et la terre extérieure une couche de paille ou de débris de chenevottes; d'autres garnissent la couche à fleur de terre de branches de genièvre, pour protéger les racines contre l'invasion des souris : ces précautions sont bonnes et peuvent être recommandées, mais n'ont pas l'importance de celle dont nous avons à parler encore.

A mesure que l'on construit le silo, on ménage de douze pieds en douze pieds, ou à des distances plus rapprochées, si l'on était forcé de rentrer des betteraves humides, des soupiraux ou cheminées que l'on construit avec des tuiles creuses placées de bout l'une contre l'autre, ou tout uniment avec des bouts de vieux tuyaux de fontaines, posés immédiatement sur les racines, le long de l'arrête supérieure du prisme; ces cheminées sont noyées dans la terre qui recouvre les racines, et leur extrémité supérieure forme l'orifice d'un canal par lequel la masse des racines communique avec l'air extérieur. L'humidité de la masse se dégage ainsi promptement par l'effet de la fermentation qui s'y maniseste toujours; mais cette sermentation ne peut pas produire un haut degré de chaleur, parce que les gaz trouvent partout des issues faciles. A l'approche des fortes gelées, on bouche les soupiraux en y introduisant de la paille que l'on entasse fortement.

transfer and a section of the

galants, ne bereine due p

Ces soupiraux et les fossés dont nous avons parlé, forment les accessoires indispensables dans la construction des silos, si l'on veut être certain que les racines s'y trouveront bien; mais lorsqu'ils sont disposés ainsi, la longue conservation est beaucoup plus assurée que de toute autre manière.

Lorsqu'on loge une grande partie d'une récolte considérable dans les silos, il est bon aussi d'en consacrer spécialement un à recevoir, pendant toute la durée de la récolte, les racines qui arriveraient humides des champs, ce qu'on ne peut pas toujours éviter dans une grande exploitation, par exemple, lorsqu'il survient une pluie inattendue. Ces silos remplis de betteraves ou autres racines mal rentrées seront l'objet d'une attention particulière. On y multipliera les soupiraux, on surveillera constamment l'état des racines, afin de s'assurer s'il se manifeste de la chaleur dans la masse; enfin, le contenu de ces silos sera livré le premier à la consommation. Au moyen de ces précautions on sera assuré de n'avoir, dans les grandes masses formées du produit de la récolte, que des racines propres à se conserver sans altération sensible jusqu'a une époque fort avancée dans la saison.

PRODUIT ET FRAIS DE CULTURE.

M. de Dombasle établit que dans des terrains d'une fertilité médiocre et avec une culture bien soignée, la récolte en betteraves ne restera jamais au-dessous de quarante mille livres pesant par pose, et que dans un sol plus riche elle peut, avec de bons procédés, atteindre souvent cent mille livres par pose. — Il évalue les frais, loyer de la terre et tout compris, à 86 fr. de Suisse la pose Suisse dans la méthode du repiquage.

M. Crud s'exprime de la manière suivante : de la manière suivante :

« Quant au produit que les betteraves peuvent donner, » comme, au moyen de la transplantation faite avec soin, il » n'en manque pas 2 plants sur 100 avec la méthode que je » viens de décrire, on peut fort bien en obtenir dans un hec» tare 140 à 45,000 plants, qui atteindront facilement chacun
» à 2 kilogrammes (4 livres suisses); ce qui, non compris
» les feuilles, ferait un total de 80,000 kilogrammes, ou l'é» quivalent de 32,000 kilogrammes foin; produit qui semblera
» hyperbolique à ceux qui n'ont cultivé cette précieuse plante
» que d'une manière imparfaite. »

C. S

Spire S

1 L'hectare est égal à 2 poscs 1/2 du système Suisse.

and the second of the second o

Super les a and a suppress term as

the second of the second

enter or other confined by the confined by the

Industrie nationale.

DU COMMERCE.

CHAPITRE IV.

Suite de la Dissertation de M. D. Schmuts.

(Voyez les No 5, 4, et 7 de l'Emulation).

- · Agent le plus actif de civilisation, le Commerce par
- · son génie cosmopolite et ami de la liberté, a constam-
- " ment lutté contre la tyrannie séodale : qui pourrait
- nier que l'avenement de la démocratie moderne n'est pas son ouvrage?» « Courcelle-Seneuil. »

SECTION Ire.

NOTIONS GÉNÉRALES.

Les matières premières que crée l'Agriculture et que transforme l'Industrie demeureraient sans valeur effective si leur échange ne pouvaitêtre réalisé : les peuples et les particuliers ne produiraient et ne consommeraient que ce qui leur serait individuellement nécessaire, ils ne crécraient plus de richesses, la population resterait stationnaire d'abord et aux premières calamités agricoles ou manufacturières, qui viendraient à se déclarer, les peuples, dans l'absence de moyens d'échange avec leurs voisins, seraient décimés par la famine et la privation des choses destinées à protéger la vie de l'homme contre les causes extérieures de destruction. En s'emparant des produits de tous les climats, le Commerce, au contraire, les sait circuler dans les contrées les plus reculées et les rapproche du consommateur; il féconde les pays les plus arides et active la production en vivisiant l'Agriculture et l'Industrie : alors la consommation s'élève, la population grandit, et avec elle sa richesse et son bonheur.

L'on se forme du Commerce une idée généralement consuse et incomplète: tantôt ce sont ou les individus ou l'état que l'on a en vue; tantôt ce n'est que ou le transport ou la distribution des produits qu'on y rattache; erreurs également sécondes en pernicieuses conséquences, en mesures sunestes et subversives qu'on ne peut trop tôt détruire.

Au point de vue PRIVÉ, le Commerce est une profession qui a pour objet l'intérêt individuel de chaque commerçant, c'est le NÉGOCE: son but est de gagner, son opération est d'acheter pour revendre, sa fonction est le transport et la distribution des marchandises, et son effet, la satisfaction des besoins.

Au point de vue PUBLIC, le Commerce est une industrie qui a pour objet l'utilité des peuples considérés comme corps politiques, c'est le COMMERCE POLITIQUE: son but est l'abondance et la puissance; son opération est l'ÉCHANGE, sa fonction est l'alimentation de la production et de la consommation, et son effet, la plus grande indépendance de l'Etat.

Dans le commerce privé, les transactions sont concrètes, consensuelles et commutatives : de l'ARGENT est donné pour de la MARCHANDISE, voilà l'ACHAT; de la marchandise est cédée

pour de l'argent, voilà la VENTE; l'excédant de l'argent reçu sur l'argent donné, voilà le BÉNÉFICE.

Dans le Commerce public, les transactions sont abstraites, complexes et internationales : elles se résument toutes à produire pour consommer. L'excédant de nos productions sur nos consommations est cédé et envoyé à l'étranger, voilà l'EXPORTATION; en retour, nous recevons les productions exotiques qui nous manquent, voilà l'IMPORTATION: de là de nouvelles jouissances, la création et l'augmentation de la richesse nationale.

Là tout est individuel, ici tout est collectif; là les paiements s'effectuent en valeurs représentatives, ici les produits se paient avec des produits; là la BALANCE se résume toujours en ARGENT, ici toujours en PRODUITS; là enfin les PROFITS résultent de l'excédant de la VENTE sur l'ACHAT, ici, au contraire, c'est de l'excédant de l'IMPORTATION sur l'EXPORTATION.

De la comparaison des importations et des exportations d'un pays est résulté la Balance du Commerce et, par une erreur d'autant plus enracinée qu'elle est plus chimérique et fatale, on a pu soutenir à coups de canons que cette balance est en faveur du pays dont les exportations (la dépense) excèdent les importations (la recette), et qu'elle lui est défavorable et ruineuse quand les importations excèdent les exportations!!!

L'aberration est si étrange, si palpable qu'on en est à douter de la bonne soi de tant d'esprits distingués et supérieurs qui la désendent encore avec une persévérance toute spécieuse.

En esset, qu'annonce la supériorité du chissre de l'importation sur celui de l'exportation sinon: 4° que les valeurs reçues en retourdes marchandises exportées sont supérieures aux valeurs données, 2° qu'il y a eu bénésice réel pour la nation qui a reçu plus qu'elle n'a donné, 3° que, par un admirable phénomène commercial, la nation rivale gagne autant que l'autre, 4° que le chissre de ses importations excède aussi celui de ses exportations, et 5° que la balance du commerce établie chez chacune d'elles est également en saveur de l'une et de l'autre.

La raison de ce fait complexe, mais non contradictoire, est tout simplement dans ce que les produits exportes sont payés par des produits importés, et que chaque nation évalue ces produits en constatant la valeur acquise par le fait du transport sur ses propres marchés, mais sans tenir compte de la valeur qu'ils avaient avant leur exportation.

Nous venons de voir que la balance se résume toujours en argent dans le Commerce privé et en produits dans le Commerce public, ainsi tombe à néant l'assertion qu'une nation ne réalise de bénéfice QUE PAR LE SOLDE QU'ELLE REÇOIT EN ESPÈCES.

L'on comprend qu'ici il ne peut être question que du Commerce public ou politique. Il se divise en Commerce intérieur et en Commerce extérieur : le premier, est celui qui s'exerce

dans le pays entre les divers habitants; le second, est celui qui se fait avec les nations étrangères.

SECTION 11me.

DU COMMERCE INTÉRIEUR.

Le Commerce intérieur, en favorisant l'assimilation et l'identification d'un même peuple, permet aux individus de s'adonner sans interruption, avec plus de perfection et au meilleur marché possible, aux branches d'industrie plus spécialement appropriées au sol et au climat de leurs localités; il rend les forces productives de l'industrie incomparablement plus grandes, il augmente indéfiniment la masse des choses nécessaires à l'existence, aux commodités, aux jouissances et contribue à rendre le pays plus peuplé et l'Etat plus puissant.

Son développement dépend essentiellement de l'amélioration des voies de communication : la création de canaux, de chemins de fer, l'application des machines à vapeur à la navigation facilitent les transports des produits et des marchandises, économisent les frais de production, procurent au consommateur un profit qui ne coûte rien au producteur, donnent un même intérêt à toutes les parties du pays, préviennent toutes tentatives de monopole, rendent tout mutuel et indépendant et contribuent à étendre les limites de la production et de la civilisation.

Le Commerce intérieur languit en Suisse sous le poids des péages, droits de chaussée et taxes diverses que chaque Canton multiplie à l'envi. Il embrasse une masse de :

- 1. Produits indigènes de l'agriculture Fr. 229,150,000
- 2º Produits indigènes de l'industrie. . 76,516,400
- 3º Produits étrangers 143,483,600 Valeur totale du Commerce intérieur Fr. 449,150,000

Ce Commerce procure les profits ci-après:

- 1º Bénéfices des agents intermédiaires entre le producteur et le consommateur national sur la production agricole et industrielle, déduction faite de l'exportation, ci Fr. 30,015,000
- 2º Bénéfices laissés dans le pays et résultant particulièrement des consommations et dépenses des étrangers qui y séjournent, des voyageurs qui y circulent, du rou-9,985,000 Total des profits du Commerce intérieur Fr. 40,000,000

Le Commerce extérieur de la Suisse s'étend dans toutes les parties du monde; ils s'exerce sur:

- 1º Prod. indigènes de l'agriculture exportés Fr. 44,850,000
- de l'industrie 80,000,000
- étrangers exportés . . . 25,000,000
- importés 175,000,000

Valeur totale du Commerce extérieur Fr. 324,850,000

Ce Commerce donne les profits suivants :

- 1º Bénéfices résultant du transport des marchandises im-Fr. 2,228,000
- 2º Bénéfices sur la réexportation, commis-500,000 sion, transit et entrepôt
- 3º Bénéfices des agents intermédiaires entre les producteurs étrangers et les consommateurs nationaux sur les importa-
- 15,000,000
- 4º Bénéfices sur le transport de nos exportations 1,872,000
- 5º Bénéfices des agents intermédiaires entre les producteurs nationaux et les consom-12,400,000 mateurs étrangers sur nos exportations »

Total des profits du Commerce extérieur. Fr. 32,000,000

Réunissant ces deux branches de spéculation, nous aurons en Valeurs créées : Valeur de roulement :

Commerce intérieur Fr. 40,000,000 Fr. 449,150,000 Commerce extérieur > 32,000,000 » 324,850,000

Total des bénéfices Fr. 72,000,000 Tot. du Commerce Fr. 774,000,000

Le Commerce intérieur et extérieur occupe en Suisse 200,000 individus participant au fonds de roulement chacun pour fr. 3,840 et aux profits annuels pour fr. 360, soit 120 rappes par jour.

En France le Commerce intérieur s'élève à Fr. 4,533,312,000 et le Commerce extérieur à . . . » 593,288,000

Ensemble . Fr. 5,126,600,000 dont les profits annuels sont évalués à fr. 805,000,000. Le nomdre d'individus qui y sont employés est de 5,000,000, participant au fonds de roulement chacun pour fr. 1,025 32,

et aux profits pour fr. 161, soit 53 2/3 rappes par jour. En Angleterre, le Commerce intérieur est de Fr. 6,021,260,000 Ensemble . Fr. 7,347,200,000

dont les profits annuels s'élèvent à fr. 1,731,000,000. Il y a 5,000,000 d'individus qui y sont occupés, participant au fonds de roulement chacun pour fr. 1,469 » 42 et aux profits annuels pour fr. 346 »20, soit 115 rappes par jour.

Il résulte de là :

- 1º Que la valeur du Commerce intérieur excède la valeur du Commerce extérieur de 27 »67 % en Suisse, de 87 »12 % en France et de 77 » 97 % en Angleterre.
- 2º Que comparé à la population, le Commerce extérieur donne fr. 147,66 par individu en Suisse, fr: 17,97 en France et fr. 53»03 en Angleterre.
- 3º Que le Commerce intérieur comparé à la population donne fr. 204 »16 par individu en Suisse, fr. 137 »37 en France et fr. 240»80 en Angleterre.
- 4º Que la masse totale des transactions commerciales comparées à la population est par individu de fr. 351 »81 en Suisse, de fr. 155 » 35 en France, et de fr. 293 » 88 en Angleterre.
- 5º Que la participation à la masse totale des transactions com-

merciales de chaque commerçant est en Suisse 3 7/10 fois plus forte qu'en France, et 2 fois plus forte qu'en Angleterre. 6º Que la production commerciale comparée au sol cultivable et à la population est de

1 3/10 fois en France, 7 fois en Angleterre, plus forte qu'en Suisse.

7º Que la production commerciale comparée au sol cultivable et aux travailleurs respectifs correspond par pose à fr. 4»15 en Suisse, à fr. 7 »50 en France et à fr. 43 »15 en Angleterre.

8º Que la classe commerçante occupe 1/11 de la population en Suisse, 5/33 en France et 1/5 en Angleterre.

9º Qu'un commerçant produit 2 1/8 fois plus qu'un agriculteur et 1 1/8 fois plus qu'un industriel en Suisse; 1 1/16 fois moins qu'un agriculteur et 1 15/16 fois moins qu'un industriel en France; et 1 1/3 fois moins qu'un agriculteur et 1 5/6 fois plus qu'un industriel en Angleterre.

10° Que si l'agriculture devait suppléer les profits du Commerce, il faudrait que chaque pose produisît 1/8 fois de plus. en Suisse, 1/4 fois de plus en France et 1/8 fois de plus en Angleterre.

On peut donc conclure de tous ces faits que le Commerce intérieur, quoique limité par les besoins de la consommation, est en tous pays plus important et plus considérable que le commerce extérieur : nous venons de démontrer qu'il est 4 fois plus puissant en Angleterre, 7 fois en France et 1 1/3 fois seulement en Suisse. Cette infériorité du Commerce intérieur de la Suisse, il faut l'attribuer essentiellement à cette foule de péages, de droits et de formalités qui entravent et arrêtent à chaque pas la circulation des produits d'un canton dans un autre canton, d'un district dans un autre district, d'une localité dans une autre localité. Une autre cause non moins pernicieuse existe encore dans l'inextricable confusion des monnaies, des poids et des mesures, dans la diversité des langages et dans ces antipathies que fomentent encore l'ignorance et l'intolérance.

(La suite au prochain numéro).

l'une de l'antre jetraches-ur, a'm

VOYAGES

LE CARNAVAL DE ROME.

(Suite.)
LES MASQUES.

Maintenant, les masques commencent à paraître en plus grand nombre. Des jeunes gens se montrent sous le riche costume des Eminenti du Trastévère, ou sous celui non moins élégant des Contadine des environs de Rome, tandis que les femmes adoptent de préférence le simple habit de toile blanche et le bonnet pointu de Pulcinella.

On s'aborde, on se parle, on se fait des compliments, ou bien on a l'air de se fâcher; des gens officieux interviennent, cherchent à appaiser la querelle qui s'échausse toujours davantage, et pendant laquelle on se jone réciproquement de malins tours qui font rire et mettent sin à cette scène burlesque.

En voici une autre qui lui succède : c'est un Avocat qui se presse à grand pas à travers la foule, déclamant comme à l'audience; il adresse la parole à ceux qui sont aux fenêtres, saisit au collet ou par la manche les personnes masquées ou non masquées qu'il trouve sur son chemin, menace chacun d'un procès, fait tantôt à celui-ci une longue histoire des forfaits qu'il a commis, tantôt à celui-là l'énumération de ses dettes. Il s'en réfère à un gros livre qu'il porte avec lui, produit des documents, et tout cela avec une voie perçante et une volubilité de langue incroyable. Il cherche à embarrasser chacun; croit-on qu'il a fini son bavardage, qu'il s'en va, le voilà qui se retourne, revient sur ses pas et recommence de plus belle; souvent il abandonne l'un pour saisir un autre au passage, et s'il vient à rencontrer un collègue, c'est alors que la folie est à son comble.

Mais celà ne saurait longtemps fixer l'attention du public, d'autres scènes non moins comiques la réclament.

Les quasqueri, entr'autres, sans faire autant de bruit, ne se font pas moins remarquer que les Avocats. Le costume obligé du quacquero, c'est un habit français à l'ancienne mode, bien conservé et d'une belle étoffe en velours ou en soie, une veste brodée, une perruque bien poudrée, et un petit chapeau bordé. Le masque de la figure a de petits yeux et d'énormes joues.

Ce personnage représente un petit-maître insipide, une espèce de ci-devant jeune homine. Les quacqueri marchent ou plutôt sautillent sur la pointe des pieds, portent au lieu de lorgnettes de grands disques en métal sans verre, avec lesquels ils fixent les personnes qui passent en voiture ou qui se trouvent aux fenêtres. Ils font de profondes révérences, et lorsqu'ils viennent à se rencontrer, ils expriment leur joie par des gambades et en faisant entendre un cri inarticulé et aigu accompagné de la finale berr...... Parfois ils donnent au moyen de ce cri un signal, qui se répète et court comme un seu de sile d'un bout de la rue à l'autre.

Le nombre des quacqueri et des pulcinelle s'élève à quelques cents. On conçoit d'après cela que ceux qui adoptent ce genre de travestissement, n'ont guère en vue de se faire distinguer dans cette foule, mais ce n'est pour eux qu'un moyen de se divertir sans être connus, de donner l'essor à leur folie et de

jouir de la liberté générale qui est accordée pendant ces quelques heures de plaisir.

Ce sont surtout les semmes qui savent le mieux en profiter. Outre le costume de Pulcinella, elles prennent aussi celui de mendiantes, qui consiste surtout en une belle chevelure, un masque tout blanc, un pot de terre suspendu à un ruban de couleur et un bâton à la main. Elles s'avancent humblement sous les balcons d'où elles reçoivent, en guise d'aumônes, des bonbons, des noix et toute sorte de jolies choses.

D'autres s'enveloppent dans des pelisses ou se costument à l'orientale. En général elles portent une espèce d'arme offensive et désensive, consistant en un petit balai formé de bouts de roseau, avec lequel elles se débarrassent des importuns, ou s'amusent à époussetter le visage des personnes connues ou inconnues qu'elles rencontrent sans masque.

Il arrive ainsi qu'un individu se trouve entouré de quatre à cinq masques pareils qui le poursuivent de leurs balais. Il n'y a pas alors moyen d'échapper, et vouloir se défendre sérieusement contre des agaceries de ce genre, ce serait fort s'exposer; car les masques jouissent d'une sorte d'inviolabilité, et le militaire est chargé de les protéger.

Toutes les conditions fournissent au reste des sujets de représentation dans cette grande mascarade. Des garçons d'écurie viennent avec d'énormes brosses vous les passersur les reins. Des vetturini vous harcèlent de leurs offres de services. Ce sont tour à tour des pêcheurs, des matelots, des sbires, des grecs, et une infinité d'autres personnages, qui passent et repassent dans la rue, comme dans une lanterne magique.

Rien de plus gracieux que la scène du jardinier. Il porte un panier de fleurs à l'un de ses bras et de l'autre une échelle. Arrivé devant le lieu où il aperçoit la Dame de ses pensées, il place son échelle, qui au moyen d'un ingénieux mécanisme s'allonge au moins de vingt à vingt-cinq pieds. Au bout de cette échelle se trouve attaché un bouquet qu'il présente ainsi à sa Dame. Le bouquet accepté et détaché, l'échelle se replie sur elle-même, et le jardinier, tout satisfait, se retire suivi des applaudissements de toute la rue.

Un mot aussi du magicien; il ouvre un livre rempli de chissres et fait ainsi allusion à la passion du peuple pour le jeu du lotto soit la loterie. Il porte un masque à deux visages, de sorte que l'on ne sait pas de quel côté il est réellement tourné, s'il vient, ou s'il s'en va.

L'étranger lui-même n'échappe pas à la causticité qui est à l'ordre du jour. L'habillement et l'allure qui distinguent telle et telle nation, sont copiés et reproduits, bien entendu toujours avec la charge convenable.

Les peintres étrangers, entr'autres, que l'on voit de tous côtés à Rome, crayonnant et esquissant, figurent naturellement en première ligne et paraissent avec de grands portefeuilles, d'énormes porte-crayons et le costume propre aux artistes.

LES ÉQUIPAGES.

Pendant que le nombre des masques augmente, les équipages se montrent successivement au Corso dans l'ordre que nous avons dit ci-dessus être suivi les jours de dimanche et de fête, avec la seule différence, que partant du palais de Venise, ils rebroussent chemin à l'extrémité du Corso, et redescendent ainsi de l'autre côté de la rue.

Les trottoirs, comme nous l'avons déjà remarqué, sont couverts de tréteaux et de chaises, et occupés par un nombreux public. Les files des voitures, qui montent et descendent, passent tout près des tréteaux et des chaises, un espace de huit pieds au plus est laissé aux piétons entre les deux rangs, chacun s'ouvre un passage aussi bien qu'il peut, et une foule de spectateurs non moins grande que celle qui est dans la rue, se voit aux fenêtres et aux balcons.

Les premiers jours ce ne sont que les équipages ordinaires qui paraissent; ce que l'on a de brillant, de somptueux à faire voir, est réservé pour les jours suivants. Vers la fin du Carnaval les voitures découvertes sont en plus grand nombre; elles sont à six places, deux Dames sont assises au milieu vis-à-vis l'une de l'autre, et celles-ci, afin d'être mieux vues, sont un peu plus élevées que leurs cavalieri qui occupent les quatre coins de la voiture; le cocher et les domestiques sont masqués, les chevaux sont parés de fleurs et de rubans, et font entendre leurs bruyants grelots; en outre aux pieds du cocher est ordinairement un superbe barbet, d'une blancheur éclatante, et pareillement chamarré de rubans de diverses couleurs.

On pense bien que ce ne sont que des semmes remarquables par leur beauté, qui se hasardent ainsi à se saire voir. Ce n'est même souvent que la plus belle, qui se montre sans masque; aussi attire-t-elle tous les regards, et pendant que la voiture avance lentement à travers les slots de la soule, elle a le plaisir d'entendre répéter autour d'elle ces mots si doux pour sa vanité: O quanto è bella!

Plus le Carnaval avance, plus les équipages offrent de variété et d'intérêt. La mythologie, la fable, l'allégorie sont mis tour à tour à contribution, et on leur emprunte divers sujets de représentation.

Ceux même, qui se promènent non masqués dans leurs équipages, permettent à leur cocher et à leurs laquais de prendre la livrée du Carnaval. Les cochers choisissent presque toujours l'habillement de femme, et l'on ne voit guère que des Automédons féminins, dont le costume est d'ordinaire fort élégant, mais parsois aussi une vraie carricature; s'il y a un éloge pour la beauté, la laideur n'est pas épargnée à son tour, et de tous côtés on crie au cocher ainsi affublé: O fratello mio, che brutta puttana sei!

Il est d'usage, que le cocher qui vient à rencontrer des masques de sa connaissance, les fasse monter à côté de lui sur son siège; il en est de même des laquais qui les hissent sur le derrière de la voiture. Les maîtres ne le trouvent pas mauvais, et semblent même voir avec plaisir, que leur équipage soit ainsi chargé autant qu'il peut l'être.

Que l'on jette maintenant un coup d'œil sur cette longue et étroite rue du Corso, où des tapis à couleurs ondoyantes sont suspendus à toutes les fenêtres, où des milliers de têtes plongent leurs regards sur d'autres milliers de personnes, qui occupent les tréteaux ou se promènent dans la rue. Deux files de voitures se meuvent le long des trottoirs, et l'espace du milieu est plein de gens à pied, qui vont et viennent, se poussent et se coudoient. Les voitures étant obligées de laisser autant que possible un certain intervalle entre elles, afin de ne pas se heurter, lorsqu'elles viennent à s'arrêter tout-à-coup, plusieurs piétons, pour s'échapper de la foule, s'aventurent entre les roues de la voiture qui passe et les chevaux de celle

qui suit; il semble que leur hardiesse augmente à proportion du danger auquel ils s'exposent. Il en est aussi qui plus téméraires encore, ne craignent pas de se glisser dans l'espace que la foule laisse entre elle et les roues des voitures, et qui marchant ainsi entre le danger d'être écrasés et ceux qui l'évitent, sont assez adroits et heureux pour faire en moins de temps un plus long trajet que les autres.

Peut-être le récit que nous venons de faire jusqu'ici paraîtra-t-il à bien des lecteurs extraordinaire, et dépasser même les bornes du croyable? Et cependant ce n'est encore là que le premier degré de la folie, du bruit, du pêle-mêle, qui caractérisent le divertissement que nous avons entrepris de décrire.

(La suite prochainement.)



eltterature.

DU MOUVEMENT LITTÉRAIRE DANS LA SUISSE FRANÇAISE.

ÉCRIVAINS, JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

Depuis quelque temps, malgré les tendances industrielles et politiques de notre époque, la vie littéraire a redoublé parmi nous d'activité et d'énergie. Autour du vénérable Bridel, le père du Conservateur Suisse et de la littérature nationale de la Suisse française, est venue se grouper toute une génération d'écrivains plus ou moins dignes de respect, de sympathie, mais voués tous à ces nobles études essentiellement humaines qui ennoblissent les âmes, en polissant les mœurs. Catholiques et résormés ont voulu entrer en lice dans ces luttes pacifiques au profit de l'intelligence et de la moralité. Un moine, le père Girard; deux ministres, Alexandre Vinet, de Vaud, et F. M. L. Naville, de Genève, représentent, dans ce congrès intellectuel de l'Helvétie bourguignonne, l'ordre de la pensée, l'ordre philosophique et éducatif. L'Histoire qui vient de perdre en M. de Sismondi, une illustration européenne, compte à Lausanne trois représentants bien distingués en MM. Charles Monnard, Louis Vulliemin et Juste Olivier tous trois, comme M. Vinet, professeurs à l'Académie. A la science des faits, ces hommes éminents, unissent l'élévation de la pensée, et le coloris de l'expression. Honoré des plus hautes fonctions de l'enseignement et de la magistrature, encore aujourd'hui professeur, journaliste, vice-président du grand conseil, le noble orateur de Vaud en 1838, a toujours fait de toutes ces positions, un appui aux hommes et aux choses littéraires. Le premier volume des annales fribourgeoises et les vivants récis du moyenâge publiés par la Revue Suisse, assurent à M. le D' Jean Berchtold, de Fribourg, une place honorable non loin de ces maîtres de l'art. L'histoire érudite, l'histoire critique et investigatrice, nomme parmi ses plus habiles interprêtes, MM. le

baron Frédéric de Gingins-Lasarraz, le baron de Chambrier, de Neuchâtel, et le professeur Jean-Jacques Hisely, de Bienne. Dans le roman et la peinture des mœurs, Petit-Senn et Töpfer de Genève, ont une réputation méritée, le premier par ses portraits pleins de verve et de satyre; le second, par son Presbytère et sa Bibliothèque de mon Oncle, créations délicieuses et de la plus pure moralité. La poésie tient dignement son rang dans cette élite des Ecrivains de la Suisse française. MM. Petit-Senn, M. et Me Olivier, Richard d'Orbe, Porchat, Jules Mulhauser, et parmi les nouveaux venus, Nícolas Glasson, de Bulle, tirent chacun de la grande lyre humaine des sons divers, mais faisant tous battre des cœurs, et tous chers au peuple transjurain.

Ce sont là déjà bien des noms. D'autres encore, mériteraient une mention, qui prouveraient d'une manière frappante le développement qu'a pris parmi nous la vie littéraire dans ces dernières années. A ce développement répond toujours le besoin d'un organe par lequel il puisse se faire jour et gagner encore en intensité. La Suisse française avait, il y a quelques années, deux journaux demi-littéraires. Aujourd'hui, elle en compte six, toutlittéraires, ou faisant une part considérable à la littérature ; les uns, il est vrai, vivant d'emprunts faits aux publications étrangères et nationales; mais la moitié au moins inédits et vivant de leur propre vie. Nous les citons par rang de date : la Bibliothèque universelle de Genève, la Revue Suisse, publice à Lausanne, la Feuille populaire Suisse de Vevey, l'Emulation de Fribourg, le Musée historique de Neuchâtel et Valangin, l'Album de la Suisse romande publié aussi à Genève. Comme on le voit, chaque Canton de la patrie française a voulu avoir sa feuille littéraire. Le canton de Vaud, qui a trois grands journaux politiques, sans compter les feuilles communales, a deux recueils littéraires sur six. Cela se comprend, c'est le plus littéraire des cinq cantons. Il a cependant laissé mourir les

Grèbes du Léman, revue semi-politique; et Neuchâtel a perdu son Album de la Suisse pittoresque,

De ces recueils, la Bibliothèque universelle, est le premier par l'ancienneté, comme par l'importance de ses articles, presque tous de haute littérature, et par son crédit qui, sous le rapport des sciences physiques, surtout, est européen. Les articles des Pictet, Diodati, Töpser, Naville, etc. suffiraient cependant à eux seuls pour assigner à la partie littéraire et philosophique de ce recueil une place honorable entre les Revues de l'Europe. - La Revue Suisse, plus bornée dans son cadre, mais par la-même, plus nationale, tient la seconde place. N'étaient les discussions religieuses mal à propos introduites dans une revue qui aspire à représenter la nationalité en littérature; n'étaient les correspondances politiques peu en harmonie avec la nature du recueil, et quelques pâles productions d'un sentimentalisme vague et maniéré, nous recommanderions volontiers la Revue Suisse comme la véritable feuille littéraire de la Suisse française. Ravivée l'année dernière par les soins de MM. Espérandien et Chavannes, espérons qu'elle sortira plus fraîche, plus rajeunie encore, c'està-dire plus suisse, des mains de l'historien et poète auquel elle vient d'être confiée. - Le luxe, l'exécution des gravures et de la typographie, des contes et nouvelles puisées aux sources nationales, de bons articles sur la langue et la littérature romande, sont rechercher par un certain nombre de lecteurs l'Album de la Suisse romande éditée par M. Gruaz à Genève.

D'un format plus modeste et sans ornement extérieur, la Feuille populaire Suisse de Vevey, par la modicité de son prix, le choix et la variété de ses articles, empruntés la plupart aux meilleurs écrivains nationaux et étrangers nous paraît réaliser toutes les conditions d'une bonne feuille littéraire pour les personnes cultivées sans être lettrées. — Le Musée historique de Neuchâtel et Valangin, outre l'intérêt local qui s'attache à la publication de documents inédits, offre aux amis de l'histoire et de la vie intérieure de nos pères bourguignons, de curieux spécimens de leurs mœurs et de leur langage. — Nous laissons à d'autres le soin d'apprécier la valeur du Recueil fribourgeois, auquel nous destinons ce coup d'œil sur la vie littéraire de notre patrie.

Ainsi donc, les moyens et les épreuves de la publicité, pas plus que les exemples, ne manquent parmi nous, aux jeunes gens, aux hommes faits, qu'une position intellectuelle, ou des loisirs, appellent au service des belles et bonnes lettres.

Mais si leur but est autre que celui de s'ennoblir et d'ennoblir autour d'eux la vie et les cœurs; si le but qu'ils poursuivent est la gloire. Ils feront bien de méditer ces paroles de Gœthe: «L'art estlong, la vie est courte, et le talent rare.»

Boileau avait déjà dit, il y a tantôt deux siècles :

"Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces, Et consultez longtemps votre esprit et vos forces. » Alexandre Daguet.

Tristesse.

Seul bien que j'envie, Amour, douce erreur! Viens, ma triste vic S'éteint de langueur. O coupe d'ivresse, Pourquoi te tarir? O sleur de jeunesse, Pourquoi te slétrir? Une fièvre ardente Consume nos os; Chacun se tourmente Pour changer de maux. On suit sa chimère, On fait des projets; Et bientôt la terre Les couvre à jamais. Comme un flot se brise Aux rochers du bord, Ma vigueur s'épuise

Aux rochers du bord,
Ma vigueur s'épuise
A vaincre le sort.
Mal qui me possèdes,
Abrège ton cours!
Combien tu m'obsèdes,
O souci des jours!

Seul parmi la foule,
Je m'en vais revant,
Et, sans but, je roule
Au vouloir du vent.
J'offre, en ma détresse,
J'offre à tous la main;
Mais nul ne la presse:
Ils vont leur chemin.

O mélancolie,
Qui partout me suis,
Vois, mon âme plie
Au faix des ennuis!
Chaque doux prestige
A fui devant toi:
Monde, où tout m'afflige,
Que veux-tu de moi?

La joie est donnée
A nos jeunes ans;
La vie et l'année
N'ont qu'un soul printemps.
Malheur à qui chasse
Les tendres plaisirs!
L'hiver bientôt glace
Et fleurs et désirs.

Je vis une rose Au déclin du jour: Que ma main l'arrose, Dis-je, ô fleur d'amour! Puis, qu'elle te cueille Demain, sans retard! Je vins.... mais sa feuille Volait au hasard.

Richard d'Orbe.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 10.

FRIBOURG, 1843: JANVIER, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le pris de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Cauton où il y a poste, est fisé à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INDUSTRIE NATIONALE.

DU COMMERCE.

CHAPITRE IV.

Suite de la Dissertation de M. D. Schmuts. (Voyes les No 3, 4, 7 et 9 de l'Emulation).

SECTION IIIme.

DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR civilise et met en rapport tous les peuples, importe les procédés utiles et les doctrines salutaires, procure une immense variété dans les choses nécessaires à la vie, en les faisant circuler dans les divers pays du monde; il provoque la demande, perfectionne le goût, fournit des débouchés et des matières premières à l'industrie, et réduit le prix de toutes les marchandises.

Les éléments du Commerce extérieur sont l'Exportation et l'Importation, dont nous classerons les articles en raison de leur usage et de leur emploi, savoir :

En matières premières ou nécessaires à l'industrie;

En produits fabriqués ou manufacturés;

En produits du sol ou de consommation naturelle.

Le Commerce extérieur a été divisé en commerce général et en Commerce spécial.

Le Commence général embrasse, à l'importation, toutes les marchandises qui arrivent dans un pays, sans égard à leur destination ultérieure, soit pour la consommation, soit pour le transit, soit pour l'entrepôt; et à l'exportation, il comprend toutes celles qui sortent du pays et passent à l'étranger sans distinction de leur origine, indigènes ou étrangères.

Le Commerce spécial ne comprend, à l'importation, que les marchandises étrangères entrées dans la consommation intérieure; et à l'exportation, il embrasse seulement les marchandises nationales qui sont passées à l'étranger.

IMPORTATIONS.

Il résulte du Tableau général des droits fédéraux qu'en 1840 nos importations se sont élevées à :

1,890,345 quintaux évalués à Fr. 175,000,000 au Commerce général;

1,575,288 » » 150,000,000 au Commerce spécial.

Les articles du Commerce spécial se répartissent comme suit:

Matières premières Qx. 412,772 ou Fr. 63,305,500

Produits fabriqués » 475,638 » » 50,169,700

Produits naturels » 686,878 » » 36,524,800

Total du com. spécial Qx. 1,575,288 ou Fr. 150,000,000

LES MATIÈRES PREMIÈRES qui forment le 42 ½ % des importations totales, ont consisté en drogues pour les teintures, pour une somme de 8,291,000 fr. ou 13 %; en laines brutes, pour 768,700 fr. ou 1 ¼ %; en lin et chanvre, pour 475,100 fr. ou ¾ %.

Les produits fabriqués égalent le 30 $\frac{1}{2}$ % des importations totales et se composent de draperies et étoffes de laine pour 13,326,800 fr. ou $26\frac{1}{2}$ %; d'artigles manufacturés pour 7,737,800 fr. ou $15\frac{1}{2}$ %; de fer ouvré et quincailleries pour 7,729,300 fr. ou $15\frac{1}{3}$ %; de tissus et étoffes de coton pour 2,708,000 fr. ou $5\frac{1}{3}$ %; de toiles et tissus de lin et de chanvre pour 2,387,100 fr. ou $4\frac{3}{4}$ %; de tabac pour 2,348,600 fr. ou $4\frac{2}{3}$ %; d'effets d'habillements pour 1,486,000 fr. ou $2\frac{7}{8}$ %; de cuirs et peaux tannées pour 1,401,900 fr. ou $2\frac{3}{4}$ %; de chapelleries pour 882,800 fr. ou $4\frac{3}{4}$ %; de verreries, cristaux, pour 831,200 fr. ou $4\frac{2}{3}$ %; de meubles et de bimbeloteries pour 727,200 fr. ou $4\frac{1}{2}$ %; pour 60,000 fr. ou $\frac{1}{10}$ % de chandelles et bougies.

LES PRODUITS NATURELS entrent pour $24 \frac{1}{3}$ % dans les importations totales; on trouve en céréales une somme de fr. 48,235,000 ou 50 %; en café et chicorée, une somme de fr. 4,934,500 ou $13 \frac{1}{2}$ %; en sucre et sucreries, une somme de fr. 4,600,000 ou $12 \frac{1}{2}$ %; en vin en bouteilles et en tonneaux, une somme de fr. 4,057,700 ou $11 \frac{1}{2}$ %; en huiles diverses, une somme de fr. 2,731,300 ou $7 \frac{1}{2}$ %; en eau-devie et liqueurs, une somme de fr. 1,570,000 ou $4 \frac{1}{3}$ %; en épicerie, une somme de fr. 1,419,700 ou $3 \frac{3}{4}$ %; en suif et graisse, une somme de fr. 1,36,400 ou $\frac{1}{3}$ %.

En France, les importations se sont élevées au Commerce général en 1840, à . . . Fr. 736,610,000;

et au Commerce spécial, à . » 523,180,000, savoir :

Fr. 354,830,000 en matières premières,

» 34,930,000 en produits fabriqués,

» 133,420,000 en produits naturels.

Fr. 523,180,000.

En Angleterre, elles se sont élevées au Commerce général, à Fr. 717,000,000;

et au Commerce spécial, à » 600,000,000, savoir:

Fr. 364,000,000 en matières premières,

- » 35,000,000 en produits fabriqués,
- » 201,000,000 en produits naturels.

Fr. 600,000,000.

Du développement de ces faits, il résulte :

1º Que les importations au Commerce général sont 1 ½ fois plus fortes qu'au Commerce spécial en Suisse, 1 ½ fois en France, et 1 ½ fois en Angleterre.

2º Que comparées aux populations respectives, elles correspondent par individu à :

	79»55 au Commerce général	
50	68»18 au Commerce spécial	en Suisse.
>>	73»86 en moyenne	
))	22»33 au Commerce général	}
· >>	15»85 au Commerce spécial	en France.
))	19»09 ½ en moyenne	
n	28»70 au Commerce général	
»	24»— au Commerce spécial	en Angleterre.
	26»35 en moyenne	

3° Que les matières premières entrent dans les importations du Commerce spécial pour les 2/3 en Suisse, pour les 3/3 en France et pour les 2/5 en Angleterre.

4º Que les produits fabriques sont compris dans les importations au Commerce spécial pour 1/3 en Suisse, pour 1/16 en France et pour 1/20 en Angleterre.

5° Que les produits naturels y entrent pour 1/5 en Suisse, 1/4 en France et pour les 2/7 en Angleterre.

6º Que la Suisse ne produit que les 2/3 de ses produits manufacturés, tandis que la France en produit les 15/16 et l'Angleterre les 19/20.

EXPORTATIONS.

Nos exportations de 1840 s'élèvent à fr. 164,000,000, au Commerce général, et à fr. 139,850,000, au Commerce spécial qui se divise comme il suit :

Matières premières		•	•			Fr.	19,938,600
Produits fabriqués						n	99,000,000
Produits naturels .	•))	20,911,400
		7	F ota	al		Fr.	139,850,000

Les matières premières forment le 14 1/4 0/0 des exportations du Commerce spécial et se composent de soie écrue, pour fr. 18,640,000 ou 93 1/2 0/0; de minérai et fonte, pour

fr. 1,000,000 ou 5 %; de laines brutes, pour fr. 220,000 ou 1 $\frac{1}{10}$ %.

LES PRODUITS FABRIQUÉS composent le 70 3 /4 9 /0 du Commerce spécial et embrassent, en fromages et beurre pour fr. 20,000,000 ou 20^{1} /5 9 /0; en soieries, pour fr. 37,000,000 ou 37^{1} /3 9 /0; en tissus et étoffes de coton, pour fr. 19,000,000 ou 19^{1} /5 9 /0; en horlogerie, orfévrerie et bijouterie, pour fr. 12,000,000 ou 12^{1} /2 9 /0; en tabac manufacturé, pour fr. 3,000,000 ou 3^9 /0; en toiles et nappages de lin et de chanvre, pour fr. 2,000,000 ou 2^9 /0; en métaux, fer ouvré et coutellerie, pour fr. 1,000,000 ou 1^9 /0; en papiers, pour fr. 500,000 ou 1^9 /9.

Les produits naturels entrent pour 15 % dans le Commerce spécial et comprennent en bestiaux de toutes espèces pour fr. 20,591,600 ou 98 ½ %; en vins, cidres, eau-decerises et liqueurs, pour fr. 126,000 ou 3/8 %; en fruits divers, pour fr. 110,000 ou 1/2 %; en fourrages et pailles, pour fr. 60,000 ou 1/4 %; en poissons divers, pour fr. 22,000 ou 1/10 %.

En France, les exportations se sont élevées dans la même année au Commerce général à Fr. 707,630,000

au Commerce spécial à . » 486,500,000, savoir :

Fr. 110,880,000 en produits naturels,

- » 339,220,000 en produits manufacturés,
- » 36,400,000 en produits étrangers.

Fr. 486,500,000.

En Angleterre, les exportations se sont élevées au Commerce général à . . . Fr. 840,000,000;

et au Commerce spécial à » 798,315,000, savoir:

Fr. 53,007,540 en produits naturels,

- » 567,595,000 en produits manufacturés,
- » 177,712,500 en produits étrangers.

Fr. 798,315,000.

D'où il résulte :

1º Que les exportations au Commerce général excèdent eelles au Commerce spécial de 1 ½ fois en Suisse, 1 ¼ fois en France et 1 ½ fois en Angleterre.

2º Qu'en les comparant aux populations respectives, les exportations sont pour chaque individu à raison de :

Fr. 74»55 au Commerce général

3 63»54 au Commerce spécial

4 69»04 en moyenne

21 ×40 au Commerce général

44»72 au Commerce spécial

4 France;

» 18»06 en moyenne

» 33»60 au Commerce général

» 31 »92 au Commerce spécial en Angleterre.

» 32»76 en moyenne

3º Que les produits étrangers entrent dans les exportations au Commerce spécial pour 1/14 en Suisse, pour les 3/4 en France et pour 1/7 en Angleterre.

4º Que les produits fabriques entrent dans les exportations au Commerce spécial pour 5/7 en Suisse, pour 3/4 en France et pour 5/7 en Angleterre.

5° Que les produits naturels y entrent pour 1/6 en Suisse, pour 1/4 en France et pour 1/16 en Angleterre.

6º Qu'en moyenne et eu égard aux populations, les exportations suisses dépassent de $2\frac{1}{16}$ fois celles de France et de $2\frac{1}{10}$ fois celles d'Angleterre.

7º Qu'en moyenne et relativement aux populations, les exportations sont de 6 $\sqrt[3]{7}$ $\sqrt[9]{6}$ inférieures aux importations en Suisse, de 5 $\sqrt[8]{16}$ $\sqrt[9]{6}$ inférieures en France, et de 19 $\sqrt[9]{16}$ $\sqrt[9]{6}$ supérieures en Angleterre; en d'autres termes, la Suisse gagne dans son Commerce extérieur le 6 $\sqrt[3]{7}$ $\sqrt[9]{6}$, la France le 5 $\sqrt[8]{19}$ $\sqrt[9]{6}$, tandis que l'Angleterrey perdrait le 19 $\sqrt[9]{16}$ $\sqrt[9]{6}$.

Nous terminerons par la récapitulation des divers éléments du Commerce qu'un gouvernement sage doit constamment s'étudier à favoriser, non par des priviléges, mais par une libre concurrence; non par des charges exorbitantes, mais

par de sages immunités; non par des restrictions vexatoires, mais par une législation rationnelle et des voies de communication faciles, promptes et économiques. Ses efforts doivent surtout tendre à maintenir l'équilibre entre les trois branches de la production; c'est de leur parfait accord que résulte la prospérité nationale ; elles ne peuvent point marcher isolément sans amener tôt ou tard des catastrophes. L'Agriculture sans l'Industrie ne fournirait qu'à nos besoins physiques de la manière la plus incomplète; et réunies, elles ne créeraient que les produits nécessaires à la consommation des producteurs, sans épargnes ni ressources pour les temps de disette et de crises. Le Commerce, si les deux autres sources de la production languissaient après ses nombreuses exportations, aurait dégarni le pays des produits nécessaires à son bien-être et à sa stabilité. Encore une fois, ces trois forces de la production sociale ne sauraient prospérer isolément ; la souffrance de l'une entraîne la gêne des deux autres : il faut savoir les faire marcher simultanément et en amies si l'on veut s'assurer le développement de toutes les ressources nationales.

UNITÉS.	ANGLETERRE.	FRANCE.	SUISSE.	Un Anglais.	Un Français.	Un Suisse,
Francs	6,021,260,000	4,533,312,000	449,150,000	240»58	137,37	204»16
3)	1,325,940,000	593,288,000	324,850,000	53»03	17»97	147»66
n	1,731,000,000	805,000,000	72,000,000	69»24	24 »40	32»72
Individus	5,000,000	1 ' ' 1			1/6	1/11
Francs	717,000,000	1 ′′′ 1	, -	28»70	22»33	79 »55
g-Honser g	600,000,000	523,180,000	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	244	15»85	68 × 18
N .	840,000,000	707,630,000	164,000,000	33,60	21 140	74»55
»	798,315,000	1 ' ' 1	139,000,000	31 »90	14»72	63 »54
	Francs Individus Francs	Francs 6,021,260,000 1,325,940,000 1,731,000,000 5,000,000 Francs 717,000,000 840,000,000	Francs 6,021,260,000 4,533,312,000 593,288,000 593,288,000 1,731,000,000 500,000,000 Francs 717,000,000 736,610,000 600,000,000 707,630,000 840,000,000 707,630,000	Francs 6,021,260,000 4,533,312,000 449,150,000 593,288,000 324,850,000 72,000,000 Individus 5,000,000 736,610,000 175,000,000 707,630,000 164,000,000 164,000,000	Francs 6,021,260,000 4,533,312,000 449,150,000 240,58 " 1,325,940,000 593,288,000 324,850,000 53,03 " 1,731,000,000 805,000,000 72,000,000 69,24 Individus 5,000,000 5,000,000 200,000 2/5 Francs 717,000,000 736,610,000 175,000,000 28,70 " 840,000,000 707,630,000 164,000,000 33,360	Francs 6,021,260,000 4,533,312,000 449,150,000 240,58 137,37 1,325,940,000 593,288,000 324,850,000 53,03 17,97 1,731,000,000 805,000,000 72,000,000 69,24 24,400 1ndividus 5,000,000 5,000,000 200,000 2/5 2/6 1/6 1/7,000,000 736,610,000 175,000,000 28,70 22,33 600,000,000 523,180,000 150,000,000 24,2 15,85 840,000,000 707,630,000 164,000,000 33,600 21,40



Brezdna.

UN DERNIER MOT SUR LE CRÉTINISME 1.

Le Dr Food au Dr Bood.

VIENNE en Autriche, ce 15 décembre 1842.

Il y a longtemps que le mot de Crétinisme retentit à mes oreilles. Depuis les rives de l'Aar jusqu'à celles du Danube, tous les échos le répètent aujourd'hui. Après plusieurs siècles

¹ Dès la publication de mes premiers articles sur le Crétinisme, quelques réclamations m'avaient été adressées. Toutes, à l'exception d'une seule, que j'ai laissée sans réponse, avaient respecté les limites d'une Polémique modérée, comme doit l'être celle de la Science Le D' Troxler, qui plus que personne avait le droit de prendre sur cette matière un ton dogmatique, mit dans ses observations cette parfaite convenance de langage, cette politesse de formes et la bienveillance qui caractérisent une supériorité réelle. Mais rien, certes, de plus étrange que la lettre du D' F · · · , non point sous le rapport de la forme, mais quant au fond. Il porte la question sur un tout autre terrain, et lui donne une nouvelle face qu'on ne sera pas fàché de connaître. C'est ce qui m'a déterminé à donner une traduction libre de sa lettre, en l'ac-

d'insensibilité, le cœur des Docteurs s'est tout à coup ému à l'aspect des crétins; ils demandent et cherchent partout du secours. C'est à qui contribuera à cette noble entreprise. On pense même au remède, sans bien connaître la nature du mal, et pour ne pas oublier un seul de ces êtres dégradés, on confond dans la même catégorie les idiots, les sourds-inuets, les rachitiques, voire même les imbécilles et les goîtreux.

compagnant de quelques notes explicatives. Il ne s'agit plus de savoir comment on doit traiter le Crétinisme, mais s'il y a opportunité de le faire : discussion qui appartient plus au for philosophique qu'au domaine médical. Je crois que les lecteurs partageront l'impression triste et extraordinaire qu'a faite sur moi la lecture de cette lettre si remarquable par la bizarrerie des paradoxes, la témérité des assertions, la misanthropie des anathèmes, mais aussi par une grande force de style et où brillent d'épouvantables vérités comme de sinistres éclairs au sein d'une nuit d'orage. Au premier abord j'ai soupçonné une mauvaise plaisanterie, mais après avoir lu cette lettre d'un bout à l'autre, je n'ai pu méconnaître un but sérieux, des convictions ardentes et une franchise réelle. Il faut rendre à l'auteur cette justice qu'îl était

Dans ces temps d'égoisme, il est sans doute consolant de voir palpiter quelque part une fibre de pitié. On ne pouvait guères s'y attendre en voyant avec quelle indifférence l'Europe civilisée voit des populations entières asservies et décimées sous ses yeux.

Aussi, loin de moi la pensée de vouloir condamner un si beau mouvement. Je crois seulement qu'il serait utile de lui donner une direction plus logique.

Ceux que vous appelez crétins, sont-ils bien aussi malheureux que vous le dites? N'existe-t-il pas des infortunes plus réelles, des besoins plus pressants, des dangers plus graves et plus dignes de l'attention des sages? Je ne prétends point décider la question, mais seulement la discuter. Et moi aussi j'ai eu l'occasion d'étudier des crétins, et je dois vous avouer qu'en comparant l'intelligence avec laquelle je comprenais mes infortunes personnelles à l'indifférence de ces êtres pour les leurs, je n'ai pensé à rien moins qu'à les attirer dans ma sphère : j'eusse peut-être voulu être à leur place. J'ai toujours vu que c'étaient des êtres innocents, sans malice, ni envie, faciles à contenter, satisfaits du présent et ne s'inquiétant nullement de l'avenir. Le sourire était toujours sur leurs lèvres, la paix toujours dans leurs regards. Loin d'être méprisés et proscrits, on les entourait de soins et de prévenances. Vous le savez vous-même : c'est au point qu'en Valais on les regarde comme des créatures privilégiées. J'ai oui dire, que dans votre Gruyères on les appelle gens du bon Dieu. Telle famille s'estime heureuse de posséder dans son sein un idiot, parce qu'elle attend sa part des bénédictions dont le Ciel la comble. L'entendez-vous? ce que vous appelez malédiction, le peuple, dont le bon sens l'emporte encore ici sur la science des philosophes, appelle cela bénédiction. En Turquie, en Irlande, en Ecosse, on nomme les crétins des Innocents, des Naturels. Ces peuples les soignent avec la plus grande charité, parce qu'ils croient que la démence et tout ce qui luiressemble, est une inspiration.

Vous énumérez avec pitié le plus ou moins d'infirmités physiques dont le crétin est affligé. Mais, outre que l'homme intelligent n'est pas toujours exempt des mêmes maux, il est à remarquer que ces infirmités ne blessent la plupart que vos yeux, et que le crétin ne les sent pas. Distinguons bien; il ne peut être question ici du crétin malade; il ne s'agit que de l'idiot infirme, mais sans souffrance, et tout simplement difforme. Il n'a ni force, ni grace, ni adresse, ni beauté. Peu lui importe! il n'a aucune idée de ces avantages, et dès lors

difficile de faire l'éloge du Crétinisme avec plus d'art et le procès à l'intelligence avec plus d'esprit. Je ne répondrai point à cette provocation. Après avoir rompu sept lances en faveur de la Dame de mes pensées, je me sens fatigué de la lutte. Des frères d'armes plus habiles ramasseront sans doute le gant jeté d'une manière si imprévue dans l'arêne, et je fais des vœux pour que la victoire ne reste pas à un chevalier qui ose insulter avec tant d'audace la Raison, cette reine du monde, à laquelle nous rendons tous un juste hommage.

nul regret de leur privation. Ignotinulla cupido. Et ne trouvet-il pas une précieuse compensation dans la bienveillance publique qu'il inspire, dans ce mouvement de pitié instinctive, dont les hommes les moins sensibles ne peuvent se défendre à la vue de ces êtres innocents, dans cette surveillance tuté-laire que généralement on leur accorde? Voyez comme un enfant crétin est soigné, chéri, ménagé dans sa famille, non seulement par son père et sa mère, mais par ses frères et sœurs, voire même par les domestiques. Quant à la Société, elle tient compte au crétin de son impuissance, et si elle n'a rien à attendre de lui, elle sait qu'elle n'a rien non plus à en craindre.

Mais, dites-vous, est-il rien de plus triste que d'être privé d'intelligence? Voilà donc le grand mot et la grande affaire. Permettez-moi encore de discuter et de procéder avant tout par la comparaison des faits.

L'enfance n'a encore qu'une intelligence imparfaite des hommes et des choses, la jeunesse a moins de raison que l'âge mûr : ce sont pourtant les deux âges les plus heureux, tandis que la vieillesse qui voit mieux, est bien triste. A mesure que les illusions s'éteignent, les croyances naïves s'en vont, l'espérance faiblit et avec elle le sentiment du bonheur. Aussi, pour dérober au vieillard la connaissance de son état, la nature le fait-elle retomber dans l'enfance.

Un homme pauvre et qui comprend toute l'horreur de l'indigence, sans pouvoir en sortir, est, certes, bien malheureux. Tout-à-coup il perd la raison, et se croit riche. Aurez-vous la cruauté de le guérir?

Deux individus, l'un prudent, l'autre idiot, sont menaces du même coup. Le premier est dans une pénible et continuelle attente, l'autre ne s'inquiète de rien.

L'homme intelligent calcule toutes les chances de cette lutte fatale qu'il doit soutenir depuis le premier instant de la naissance jusqu'à la mort, contre les éléments, les hommes et des influences inconnues. Il sent que la destruction est une condition essentielle de l'existence, une péripétie nécessaire de ce drame énigmatique. Il la sent s'approcher à chaque mouvement de l'aiguille, qui marque la marche du temps. Il le sent et se débat en vain contre une terrible destinée. Bien plus heureux, parce qu'il ne se doute de rien, le crétin vit au jour le jour sans crainte ni remords.

Vous me direz qu'en revanche, l'homme intelligent découvre mille ressources de salut, qui restent cachées à l'idiot: Oui, pour les maux réparables. Mais que fera-t-il contre un mal incurable, contre la vieillesse, la mort, l'oppression, la perte des siens? L'intelligence comme la lumière, est essentiellement expansive. Dès que ses rayons se brisent contre un obstacle invincible, il s'ensuit une agonie intellectuelle plus douloureuse mille fois que celle du corps. Que fera, p. e. la noble intelligence de Pellico dans les casemattes du Spielberg, l'ardent patriotisme du Polonais dans les mines de Tobolsk, la science de Galilée dans les sachots de l'Inquisition, le génie

² J'ai supprimé un préambule qui ne sert qu'à dorer la pilule.

de Napoléon sur le rocher de Sie-Hélène? A quoi servira la clairvoyance de son état au malheureux qui a tout perdu, à la mère qui enterre son ensant unique, au malade atteint d'hydrophobie, d'un cancer, au citoyen courageux sur qui plane l'inévitable glaive du tyran? A quoi servent ces talents solitaires qui ne peuvent rayonner que sous le boisseau parce qu'un gouvernement ombrageux en redoute l'éclat, ou parce qu'il est trop stupide pour les préserver de l'indifférence ou de l'oubli?

Le sommeil n'est-il pas le plus grand soulagement qui puisse être apporté à tous les maux? Et qu'est-ce que le sommeil, si ce n'est la suspension de toutes les facultés, une idiotie temporaire? Demandez à la marmotte si elle voudrait échanger le bienfait de l'hivernation contre l'existence pénible des animaux qui veillent pendant la dure saison.

Quand dans les douleurs physiques, la nature resuse à l'homme les biensaits du sommeil, alors l'art s'essorce d'y suppléer par des remèdes stupésants, dont l'esset de produire un Crétinisme éphémère. Heureux les soussrants de cœur, s'ils pouvaient trouver un calme analogue! Combien n'en voyons-nous pas chercher dans le vin et les spiritueux un oubli momentané de leur position? d'autres se plonger spontanément dans un Crétinisme permanent par une ivresse journalière 1? Cette passion pour les jeux, la danse, les plaisirs bruyants, mais surtout pour les boissons enivrantes, laquelle se sait remarquer chez tous les peuples, n'annonce-t-elle pas le besoin urgent de se soustraire à de cruelles réslexions, à un triste retour sur nous-mêmes?

Voyez aussi comment la biensaisante nature s'y prend quand elle veut garantir l'homme contre une émotion trop prosonde : elle le fait tomber en syncope. Alors la sensation douloureuse se perd dans un complet oubli de l'existence. C'est encore une espèce d'idiotic.

Mais quand le spectre hideux de l'infortune s'empare irrévocablement de toute la destinée de l'homme, que tout est couvert de ses ombres, et que le reste de sa carrière n'apparaît plus au malheureux que comme une longue avenue de cyprès conduisant au cimetière de toutes les espérances, dans ces moments suprêmes la syncope ne serait qu'un palliatif, un soulagement passager. Pour les adoucir, la nature ferme alors toutes les portes de l'ame, éteint toutes les lumières, et livre la victime à la démence. Cette divinité la prend sous sa terrible, mais sûre garde, et écarte de son protégé toutes les

¹ C'est aussi la pensée d'un voyageur moderne, qui s'écrie en parlant des boissons fermentées en usage en Angleterra: Béni sois-tu, gin! malgré les déclamations des philanthropes et des Sociétés de tempérance, pour le quart d'heure de joie et d'assoupissement que tu donnes aux misérables. Contre de tels maux, tout remède est légitime et le peuple ne s'y trompe pas. Voyez comme il court boire à grands coups le Léthé sous le nom de gin. Etrange humanité qui veut que les pauvres aient toujours toute leur raison pour sentir sans relâche l'étendue de leurs malheurs! Anglais, vous feriez bien d'envoyer en Irlande les cargaisons d'opium dont vous voulez empoisonner la Chine.

Une journée à Londres par Théophile Gautier.

douleurs intelligentes. N'en disconvenons pas, la perte de la raison est alors le plus grand de tous les bienfaits 2.

Et quand approche l'heure dernière, qui doit briser douloureusement tous les liens qui nous attachent au monde, que fait-elle la bonne mère nature, pour épargner au père de famille, à l'époux, à toutes les ames aimantes les angoisses d'une séparation éternelle? Vous le savez, elle les frappe de délire : elle ferme leurs yeux sur l'abîme à franchir. La perte de l'intelligence est encore ici un bienfait.

Que prétendez-vous donc donner au crétin, qui ne vous demande que du pain et un peu de protection? Est-ce la prévoyance qui se crée des dangers imaginaires et nous annonce les dangers réels? Est-ce la mémoire, qui veut exhumer du passé les plaisirs qu'il a engloutis ou qui rappellé de criminels moments? Est-ce l'intelligence de cette terrible fugitivité de toute chose? (Die grausenerregende Vergünglichkeit alles Erschaffenen). Est-ce la sensibilité pour le triste drame de nos maux, de nos fureurs, de nos égarements en politique, en religion, en morale? Est-ce le cadavéreux aspect d'une Société qui se dissout? Est-ce le spectacle de cette foule de prolétaires sans pain, sans vêtements, sans asile, qui vont mendiant sur la terre féconde?

Comptez, je ne dis pas les individus, mais les nations de la terre, prenez-les une à une, demandez-leur si elles souffrent? Et au milieu de ces grandes calamités, qui frappent des villes, des provinces entières, que d'infortunes domestiques, que de souffrances inconnués, de douleurs solitaires et incomprises! Qu'un nouvel Asmodée découvre subitement l'intérieur de nos ménages, vous reculerez d'épouvante. Et si vous êtes vous-même exempt de maux, vous souffrirez de ceux de vos proches et de vos semblables; vous souffrirez même de ceux des animaux, pour peu que vous soyiez accessible à la divine pitié.

Le crétin ignore tout cela, et loin de compatir aux maux d'autrui, à peine sent-il les siens. Illi œs triplex circa pectus. Il ne connaît ni les poignants regrets du passé ni les terreurs d'un menaçant avenir 3. Il s'asseoit tranquillement au banquet de la vie et, convive satisfait, il vide la coupe à mesure qu'elle s'emplit. Souvent même il fait retentir, la salle du festin de clameurs joyeuses. Il n'aperçoit ni l'épée de Damoclès qui, suspendue au plafond, oscille sur toutes les têtes, ni l'accablant et prophétique memento qu'une main invisible trace sur le mur. Mystérieux somnambule, il circule d'un pas assuré dans les obscurs sentiers de la vie. Le monde n'est point pour lui une vallee de larmes, c'est un Elysée, un jardin enchanté, où il erre bercé de songes. Et vous voulez imprudemment l'éveiller, pour qu'il tombe dans les profondeurs sans fond, où toutes les illusions s'é-

- ² Hat ihn nicht ein höheres Wesen in diesen Zustund versenkt? Wohl ist es höhere Macht, doch keine seindliche. Vielmehr ist es das schönste Loos, was dem Unrettbaren bereitet werden kann. Texte.
- ³ Der peinlichste Zustand ist wohl der einer Seele, welche erlöschene Freuden vermisst, begangene Missethaten bereut und zugleich vor den Schrecknissen einer drohenden Zukunft schaudernd zurückbebt. Texte.

teignent 1? L'avez-vous donc oublié ce terrible symbole de la Genèse, cet arbre funeste de la Science? Avez-vous oublié que son fruit perdit nos premiers parents et avec eux toute leur postérité? Pourquoi, comme le serpent, vouloir tenter les innocents du jour?

Je conçois l'utilité de l'esprit au Kohlmarkt et au Graben, au faubourg S. Germain et à Piccadilly; mais je ne la conçois pas à la Rossau, au Lerchenfeld, au faubourg S. Marceau et au quartier S. Gilles. Vous me direz que, s'il en faut là pour savoir jouir, il en faut davantage ici pour savoir se priver. Eh bien, je crois, moi, que là, où la privation est nécessaire, mieux vaut ne pas s'apercevoir qu'elle existe.

Vous voyez que j'envisage la raison sous le rapport des privations qu'elle nous fait sentir. Le premier sage de Rome ancienne va plus loin. Il nous la fait observer sous le rapport des fautes qu'elle nous fait commettre. « Bien peu de gens, » dit-il, et dans bien peu de circonstances, se servent de la » raison à propos. Beaucoup au contraire, et dans beaucoup » de cas, ne s'en servent pas comme ils le devraient. En sorte » que les dieux immortels nous auraient traités d'une manière » plus favorable, en nous refusant toute espèce de raison, » qu'en nous en accordant une si pernicieuse 2. »

Il compare ensuite cette faculté au vin, produit excellent du reste, mais saisant commettre aux hommes toutes sortes de sottises. « Comme il est bien plus prudent, ajoute-t-il, de » désendre aux malades le vin, qui rarement leur est bon et » très souvent leur est suneste, que de risquer un remède » aussi équivoque; de même, puisque la vivacité, la péné- » tration, l'adresse, qui sont ce que nous appelons la raison, » sont un poison pour la plupart des hommes et ne produisent » d'heureux esses que sur un très petit nombre, je doute s'il » n'aurait pas été mieux de les en priver entièrement que de » la leur prodiguer avec tant de libéralité. Ou du moins si la » Divinité a fait aux hommes un présent utile en leur don- » nant la raison, cela ne doit s'entendre que de ceux auxquels » elle a accordé une raison saine, et qui, si toutesois il s'en » trouve, sont très peu nombreux 3.

- In einem geheimnissvollen Nachtwandeln versunken, schreitet er furchtlos und sicheren Schrittes durch die dunkeln Pfade des Lebens einher. Für ihn ist diese Erde kein Jammerthal, sondern ein Elysäum, ein Zaubergarten, wo ihn schimmernde Träume umgaukeln. Und ihr, Unbesonnene, wollt ihn aufschrecken am Rande des Abgrunds, dass er stürze in jene bodenlose Tiefe, wo alle Täuschungen erlöschen! Texte.
- ² Ce passage est cité dans le texte en latin, comme suit: Quemad... modum ratione recte fit, sie ratione peccatur. Alterumque et a paucis et raro, alterum et sape et a plurimis; ut satius fuerit nullam omnino nobis a Diis immortalibus datam esse rationem, quam tanta cum pernicie datam.
- 3 Ut vinum agrotis, quia prodest raro, nocet sapissime, melius est non adhibere omnino, quam spe dubiæ salutis in apertum perniciem incurrere. Sic haud scio an melius fuerit humano generi motum istum celerem cogitationis, acumen, solertiam, quam rationem vocamus, quoniam pestifera sit multis, admodum paucis salutaris, non dari omnino quam tam munifice es tam large dari. Quamobrem si mens voluntasque divina

- « Or, comme il serait fort étrange qu'il y cût si peu de personnes à qui les dieux immortels eussent accordé spécia-
- » lement leur faveur, il est plus naturel de croire qu'ils n'ont
- » favorisé qui que ce soit d'une manière particulière 4. » Et ailleurs :
- » Quelle débauche parmi les hommes, quelle avarice, quel » crime de quelque nature qu'il puisse être, dont le projet ne » soit dirigé par leur volonté et leurs pensées? Qui dit leurs
- » pensées, dit leur raison... Si les dieux avaient prétendu
- » nuire aux hommes, leur auraient-ils pu donner rien de
- plus dangereux que ce germe de tous les vices, que cette
 raison esclave de l'iniquité et de la crainte ⁵?

Il cite à l'appui Médée, qui ne se soustrait à la poursuite de ses ennemis que par le plus borrible artifice, et Thyeste cherchant à s'emparer de la couronne par un adultère. Le philosophe romain croit que ces deux types de scélératesse eussent été moins coupables avec moins de raison. Il développe cette thèse jusqu'à la fin de son troisième livre de la nature des dieux. Je vous y renvoie, Monsieur, pour n'épargner des citations, qui sembleraient créées exprès pour combattre vos projets anticrétiniques.

Toutesois je ne veux pas aller si loin que Cicéron. Je ne veux ni accuser, ni calomnier l'intelligence que je considère comme un des plus beaux dons du ciel. Je n'en flétris que l'abus, et je trouve pour son absence une heureuse compensation dans l'ignorance du mal et dans la bonté instinctive. Je crois que le véritable Crétinisme consiste moins dans la privation de l'intelligence que dans son mauvais emploi, et que le méchant est plus crétin que l'idiot. Les crétins sont à l'espèce humaine ce que les cryptogames sont au règne végétal, un chainon qui lie les natures diverses. Tout, vous le savez aussi bien que moi, est sagement gradué dans les œuvres du Créateur. Tout y a sa place et sa sphère. Respectons cet ordre, et avant de vouloir corriger ce qui nous paraît défectueux dans autrui, songeons plutôt à nous corriger nous-mêmes. Prenez garde que cette utopie fallacieuse dans laquelle vous vous complaisez, ne se réalise d'une manière douloureuse pour ceux qui en sont l'objet. Decipimini specie recti. Si vous ne voulez plus de crétins, c'est à la source du mal qu'il faut remonter. Donnez aux ensants une éducation soignée tant au physique qu'au moral. Faites-y marcher de pair le sentiment religieux avec le développement de l'intelligence. Que les rayons de celle-ci ne s'absorbent pas dans les mesquins détails d'une vie toute matérielle, ou ce qui est pis encore, dans les spéculations sordides et souvent si cruelles de l'égoïsme ; mais qu'elle idcirco consuluit hominibus, quod iis largita est rationem, iis solis consuluit quos bona ratione donavit; quos videmus, si modo ulli sunt, esse perpaucos. Texto.

- 4 Non placet autem paucis a Diis immortalibus esse consultum, sequitur ergo ut nemini consultum sit. Texte.
- Qua enim libido, qua avaritia, quod facinus aut suscipitur nisi consilio facto aut sine animi motu et cagitutione, i. e. ratione perficitur?—Quid potius hominibus dedissent, si iis nocere voluissent, etc. 'Texte.

se réfléchisse avec un pur éclat dans la grandiose intuition de l'univers. (Eine hehre Weltanschauung.)

Le grand Michel-Ange avait fait une statue allégorique de la nuit. Il trouva un jour au pied de ce ches-d'œuvre le quatrain suivant:

- « Cette Nuit que tu vois dormant dans un si doux abandon, » fut tirée du marbre par la main d'un ange. Elle est vivante,
- » puisqu'elle dort. Eveille-la, si tu en doutes; elle te par-

L'Artiste répondit au nom de la Nuit :

- a Il m'est doux de dormir et d'être de marbre. Ne pas voir, ne pas sentir est un bonheur dans ces temps de bassesse et
- » de honte. Ne m'éveille donc pas, je t'en conjure ; parle bas. »

Eh bien! les temps n'ont point changé depuis Buonarotti. La statue de la Nuit, c'est le crétin; ceux qui voulaient l'éveiller, c'est vous; sa réponse est la mienne.

Un but plus réel, plus noble, se présente à votre philantropique dévouement. Détruisez avant tout le paupérisme, cette plaie prosonde, qui ronge la Société. Affranchissez les intelligences asservies avant d'en saire éclore de nouvelles. Ne saites pas comme ces Négrophiles qui appellent toute notre pitié sur les esclaves d'Afrique et serment les yeux sur ceux de l'Europe. Ne sevrez pas d'une intervention utile les victimes de maux réels pour la diverser sur des sujets qui ne souffrent qu'en apparence. Faites tourner votre zèle humanitaire au prosit de ceux, qui ayant de la raison, ne savent, ne veulent ou ne peuvent pas s'en servir. Qui ne blâmerait un jardinier qui néglige rait

l'odorant ananas pour donner tous ses soins à un chardon inutile? Vouloir développer des facultés là où il n'y en a point, et laisser sans culture et sans encouragement des talents naissants, c'est imiter un lapidaire insensé qui s'efforce en vain de donner au caillou un éclat impossible, tandis qu'autour de lui gisent des diamants précieux, quoique encore bruts, et auxquels il suffirait d'un peu de poli, pour les faire briller de tous leurs feux 1.

Garantissez donc le libre exercice de l'intelligence aux nations comme aux individus, émancipez-la de la force brutale et de toute oppression. Mais laissez les idiots parcourir en paix leur carrière silencieuse. Laissez-leur la sécurité qui leur est échue en partage comme un précieux dédommagement des facultés qu'ils n'ont pas. Ne les rendez pas à une Société corrompue qui, sous le masque de la civilisation, ne leur communique que des vices et des misères. Les Saints, les Ascètes ont fui le monde. Heureux celui qui n'y est jamais entré, sans pour cela être sevré du bonheur qui nous attend au-delà du sépulcre! Bienheureux, croyez-moi, les pauvres d'esprit, car, non seulement le royaume des Cieux leur appartient, mais encore la paix d'ici-bas.

Wer würde es einem Gärtner nicht verargen der die duftende Ananas verschmähete und seine ganze Sorgfalt auf die unbrauchbare Distelübertrüge? Wenn ihr Fähigkeitenzu entwickeln sucht, da wo es keine gibt, und daber aufkeimende Talente ohne Ausbildung, ohne Aufmunterung verwelken lusset, so handelt Ihr wie ein unverständiger Steinschneider, der sich umsonst bemüht dem Kiesel einen unmöglichen Glanz zu verschaffen, während rings um ihn herum Diamanten liegen, denen es nur an einem leichten Abstreifen gebricht, um helle Funken zu sprühen. Texto.

mich de ile tent plenvente tent coles coles . Vacence

vus charg police

or hap a comment of the order

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

LE CARNAVAL DE ROME.

MARCHE DU GOUVERNEUR ET DU SÉNATEUR DE ROME.

Nous avons déjà raconté combien les promeneurs à pied se trouvent à l'étroit au milieu de ce mouvement de voitures qui montent et descendent la rue du Corso, et qui sont obligées à tout instant de s'arrêter. Mais ce n'est là qu'une partie des tribulations auxquelles sont exposés les piétons.

De temps en temps des détachements de dragons pontificaux parcourent la rue pour faire ranger les voitures et maintenir l'ordre de la circulation, c'est alors qu'il faut voir chacun se dégager comme il peut de ce mélange confus d'hommes à pied, de cavaliers et de voitures qui semble inextricable.

Maintenant s'annonce de loin l'arrivée du gouverneur de Rome. C'est toujours un prélat qui occupe ce poste éminent, dans les attributions duquel se trouve la direction générale de la police et parconséquent aussi la surveillance sur les spectacles et divertissements publics. Une garde d'honneur et des laquais à cheval précèdent et font faire place; le Gouverneur paraît dans une voiture de cérémonie, toute dorée et attelée de quatre chevaux blancs, il est suivi de plusieurs autres voitures, qui cheminent entre les deux rangs des équipages particuliers et qui remplissent ainsi pour un moment tout l'espace réservé aux piétons; elles avancent avec peine, et la foule, semblable au flot que fend un navire, s'écarte des deux côtés pour faire place et se réunir dès que le cortége a passé.

Peu après arrive aussi le Sénateur de Rome, ce dernier représentant de l'ancienne magistrature romaine, et dont le cortége est tout aussi nombreux et brillant que le précédent.

Mais ce n'est pas sculement ces promenades officielles qui interrompent la circulation. Devant le palais Ruspoli et dans le voisinage où la rue n'est guère plus large que partout ailleurs, il y a foule, c'est là que le monde élégant a coutume de prendre place. Les plus belles femmes de la classe moyenne, masquées avec coquetterie et entourées de leurs amis, se montrent aux regards curieux du public qui les admire. Chacun qui vient à passer, s'arrête là pour parcourir des yeux les rangs gracieux de femmes masquées qui occupent les siéges placés des deux côtés de la rue; chacun est curieux de découvrir parmi ces masques élégants quelque personne de sa

connaissance; aussi voitures et piétons font halte sur ce point et y restent aussi long temps qu'ils peuvent; rien de plus naturel en effet que de séjourner la où l'on rencontre bonne et agréable compagnie.

CONFETTI.

Jusqu'ici tout s'est passé assez paisiblement, bien qu'au milieu d'un pêle-mêle qui va toujours en augmentant; mais actuellement commence une sorte de petite guerre, qui de plaisante qu'elle est ordinairement, finit souvent par devenir assez sérieuse, c'est celle qui se fait avec des dragées qu'on appelle confetti.

Personne n'est à l'abri d'une attaque; chacun se met sur la défensive, et il en résulte des escarmouches, des combats particuliers, et souvent une bataille générale. Ceux qui vont a pied, ceux qui se promènent en voiture, ou qui sont aux fenêtres ou sur les tréteaux, se lancent ainsi des projectiles, s'attaquant et se désendant tour à tour.

Les Dames ont des paniers pleins de petites boules dorées ou argentées, et portent des masques à jour en sil de ser pour se garantir le visage, et surtout les yeux, des consetti qui leur sont lancés; leurs cavalieri soutiennent les assauts qui leur sont livrés et combattent vaillamment à leurs côtés. Mais comme le seul emploi de dragées de sucre serait trop coûteux, on a recours à des munitions moins chères, et l'on sabrique à cet esset de petites boules de plâtre, que le bon marché permet de répandre à prosusion.

Nulle part le combat n'est plus animé que près du palais Ruspoli, où siège le beau monde. Tous les masques sont pourvus de petits paniers, de sacs ou de mouchoirs remplis de confetti qu'ils font pleuvoir de tous côtés. Aucune voiture ne passe sans être assaillie; les piétons, surtout ceux qui ne sont pas masqués, sont exposés à une véritable grêle, à laquelle ils n'échappent qu'avec leurs habits tout blanchis.

La jalousie ou une haîne personnelle n'est pas toujours étrangère à ces attaques. Soudain on voit se glisser près d'un équipage un personnage mystérieux qui jette à la figure de la Dame qui s'y trouve assise, une poignée de confetti avec une telle force, que son masque de fil de fer en retentit, et que la peau délicate de son cou en est souvent meurtric; alors ceux qui l'accompagnent, se lèvent contre l'agresseur, font tomber sur lui les munitions qu'ils puisent à pleines mains dans leurs paniers et leurs sacs; mais il est si bien couvert, si bien cuirassé, qu'il est hors d'atteinte de leurs coups, il continue ainsi avec plus de vigueur son attaque; les désenseurs de la Dame sont obligés de lui faire un rempart de leurs manteaux, et comme dans la chaleur de l'action ceux qui se trouvent autour de l'équipage reçoivent eux-mêmes une partie des coups, ils prennent sait et cause contre l'agresseur, n'épargnent pas leurs boulettes de plâtre et ont recours finalement à une munition d'un plus gros calibre que l'on tient ordinairement en réserve, de telle sorte que l'agresseur se trouvant ainsi accablé de toutes parts, n'a de salut que dans la retraite, surtout si toutes ses munitions sont épuisées.

Presque toujours celui qui tente une pareille aventure, a un second qui lui tend les munitions et lui en procure de nouvelles au fur et à mesure que la provision s'épuise. Il arrive même quelquesois que les combattants, à désaut de munitions, se jettent sinalement à la figure les boulettes dorées de leurs Dames, et qu'ils sont tellement acharnés que la garde de police se voit obligée d'intervenir.

Les combats siniraient certainement par des coups de stylets, si l'on ne redoutait pas d'être aussitôt arrêté et livré à la prompte justice des tribunaux.

Mais en général ce n'est pas la passion qui domine, et l'on ne sort guère des limites de la plaisanterie.

C'est ainsi que l'on voit des chariots remplis depu lcinelle, qui tout-à-coup répandent une nuée de confetti, qui s'éparpillent en poussière; aussitôt le vétricule est entouré d'une foule de personnes qui l'empêche d'aller plus loin; de tous côtés on l'assaille à son tour; les pulcinelle sont exposés à un feu continuel et croisé jusqu'à ce qu'ensin ils se trouvent eux-mêmes sans munitions; alors seulement le chariot, blanc comme s'il était couvert de neige, s'ébranle de nouveau et continue son cheminau milieu d'un rire général. D'autres sois ce sont des chars qui représentent un vaisseau avec tous ses agrès, une forteresse avec ses remparts. Les matelots sont sur le tillac, les soldats aux embrasures des bastions; de là ils jettent avec des espèces de cuillers leurs projectiles dont ils ont des tonneaux pleins, et la même scène que celle des pulcinelle se reproduit ici.

En attendant le soir approche, et un autre spectacle se prépare. Trois coups de mortier sont tirés, et à ce signal toutes les voitures disparaissent du Corso et s'ensoncent dans les rues latérales, de manière qu'il ne reste plus dans la rue du Corso que la soule des piétons. C'est le moment où les courses de chevaux vont avoir lieu, des milliers de personnes sont dans l'attente de ce nouveau plaisir.

Les loueurs de chaises et les entrepreneurs de tréteaux renouvellent leurs offres de places en criant : Luoghi! Luoghi
avanti! Luoghi nobili! Luoghi padroni! Heureux celui qui peut
encore trouver ici ou là quelque place, car le général, suivi d'une
partie de la garde, monte la rue du Corso, et écarte la foule des
promeneurs qui sont obligés de laisser vide le milieu de la rue
qu'ils occupaient jusqu'alors. Chacun cherche ainsi à se placer
sur une chaise ou un tréteau, ou à un balcon, s'il aperçoit un de
ses amis qui l'y appelle.

Dans ce moment la place de l'Obélisque qui est pareillement balayée par les dragons de la garde, offre un des plus beaux aspects que l'on puisse imaginer. L'amphitéâtre que nous avons décrit est couvert de spectateurs, c'est tout-à-fait l'image d'un cirque ancien, et au-dessus s'élève majestueusement dans les airs l'Obélisque, dont on aperçoit maintenant toute la hauteur par l'effet des constructions qui entourent son piédestal.

Le plus grand calme règne sur la place; toute l'attention est fixée sur les barrières de la lice qui sont encore inoccupées.

(La fin au prochain No.)

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 11.

FRIBOURG, 1843 : FÉVRIER, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Cheque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a posto, est fixé à 45 batz pour l'année. Ou ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

CULTURE DU CHOU ET DU RUTABAGA,

Principalement dans les défrichements de terres à bruyères et les marais tourbeux, desséchés.

Lorsque l'on entreprend un défrichement de terres à bruyères, on obtient généralement avec assez de facilité de belles récoltes de céréales. Le grand obstacle dans ce genre de travaux agricoles, c'est la production des fourrages. On peut en dire autant des terres marécageuses, nouvellement desséchées. Il est bien reconnu aujourd'hui que, sur ces terres neuves non calcaires, la réussite des légumineuses est excessivement éventuelle. La culture à la bèche même, aidée d'une surabondance d'engrais, ne remplacera pas toujours le long travail des siècles. Sur une échelle un peu étendue, une semblable dépense deviendrait d'ailleurs impossible.

Dans cette situation, c'est à la famille des crucifères 1 que l'on recourt constamment avec le plus de succès. Il semble que les sols dont nous avons parlé lui soit particulièrement favorable, et il est peu de récoltes fourragères dont on puisse être aussi assuré sur cette nature de terres. Les nombreuses espèces que renferme cette famille permettent heureusement d'en diversifier les cultures, de jouir de l'une ou de l'autre à presque toutes les époques de l'année, et de varier les produits en feuilles, en tiges ou en racines. Convaincus de la grande utilité dont elles sont à l'Agriculture dans toutes les positions, mais spécialement dans celle des défrichements de terres à bruyères et de desséchement de marais tourbeux, il nous a paru assez important de décrire avec exactitude le mode de culture exigé par quelques-unes d'entre elles.

Nous avons choisi de préférence les choux et les rutabagas, parce que ces deux espèces offrent le plus d'importance et exigent le plus de soins.

Nous ne chercherons pas à établir ici de comparaison entre ces produits alimentaires du bétail et les autres fourrages ou racines de la grande culture, sous le rapport de leurs facultés

1 On nomme crucifères les plantes dont les fleurs sont disposées en forme de croix.

nutritives ou de leurs usages domestiques. Beaucoup de cultivateurs ont élevé au premier rang la betterave, d'autres la pomme-de-terre, ou le trefle, ou la luzerne. Mais, à tout cela, il est un point de vue supérieur dans la question qui nous occupe, et qu'il faut bien aussi prendre en considération, savoir : que de tous les produits alimentaires cultivés sur une lande nouvellement défrichée ou un marais desséché, les choux et les rutabagas réussiront le mieux et donneront le bénéfice net le plus considérable. Nous ne saurions trop le redire : il faut bien se garder, en Agriculture, de tous les systèmes absolus et exclusifs, et de toutes les idées purement spéculatives. Il faut que chaque cultivateur consulte son terrain, sa position particulière et ses moyens, et qu'il agisse en conséquence.

Ce point de vue est certainement le plus important de tous, dans quelque culture que ce soit. Aussi avons-nous souvent déploré les efforts de quelques propriétaires pour obtenir des légumineuses sur des terrains qui n'y étaient pas encore propres. Mais une récolte de trefle ou de sainfoin ainsi obtenue, sera toujours plus coûteuse que ne l'eût été celle d'une plante appropriée au sol. Cette lutte contre la nature provient de ce que, dans les ouvrages qui traitent des théories agricoles, les auteurs mettent constamment au premier rang les plantes de la famille des légumineuses. Rien de plus juste en théorie, parce qu'alors on suppose nécessairement les convenances locales, et, ces convenances établies, on choisit la plante la plus productive pour la donner en exemple.

La question change complètement sur un fonds dont la composition se montre rebelle à une plante donnée. Il s'agit alors, ou de rendre le sol propre à cette plante par tous les moyens de l'industrie, sans avoir égard aux frais, ou de chercher une plante plus convenable au sol sur lequel on travaille, et qui puisse remplacer la première dans les services que l'on attendait d'elle. Dans la plupart des cas, cette dernière voie sera la plus profitable. La culture sera facile et moins dispendieuse, la réussite de la plante mieux assurée, toute l'opération plus simple. L'attention n'a à se fixer que sur un seul point: les moyens économiques de la production. Comme,

en résumé, il est plus difficile de tirer le plus haut produit net d'un champ donné que de lui faire porter certains produits, par le moyen de l'argent, on aura mieux opéré dans le premier cas que dans le second.

Notre époque est appelée à voir d'innombrables défrichements et desséchements, et il faudra bien que, dans les premiers temps, chaque cultivateur de pareils terrains trouve des produits alimentaires tels quels, et il devra se contenter nécessairement, quelles que soient ses affections, des productions que la terre lui livrera aux moindres frais. Nous trouverons ici la vraie place des choux et des rutabagas, dont la réussite est presque toujours assurée, et dont la culture et les productions profiteront au bétail, à la terre et à la bourse du cultivateur.

Suivant tous les auteurs, le chou est originaire d'Europe; on l'a connu de toute antiquité. Le rutabaga paraît avoir été introduit en Angleterre en 1767, par Reynold, cultivateur à Addisham, partie orientale du comté de Kent. Cet agriculteur intelligent cultivait d'abord simultanément des choux pommés et des turneps, et ces produits se balançaient réciproquement. Il donna ensuite la préférence aux rutabagas, estimant qu'un quintal de rutabagas valait mieux que deux quintaux de turneps. En France, on n'en trouve aucune mention nulle part avant 1789, où il paraît avoir été introduit par

Lasteyrie et Vilmorin père. Dans l'année 4805, la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale proposa un prix de 600 francs pour la culture d'un hectare de terre en rutabagas. Cela suppose nécessairement qu'à cette époque le produit était bien peu répandu. Le prix ne sut décerné que trois années après par M. Berthier de Roville. C'est vers la même époque qu'il sut introduit dans le canton de Fribourg par le propriétaire du Breitseld, qui a rendu desi éminents services aux progrès de l'Agriculture de ce pays. Nombre de propriétaires l'ont suivi dans cette belle carrière. En général cependant on n'a pas retiré encore de la culture du rutabaga tout ce qu'elle est susceptible de produire, et les dissérences, sous ce rapport, sont presque incroyables.

§. 1er. Caractères botaniques et agricoles.

La famille des crucifères est si nombreuse, les botanistes, les agriculteurs et les jardiniers ont établi une si grande confusion dans les diverses dénominations des sujets qui la composent, qu'il nous semble utile de rappeler ici la classification botanique, d'après Decandole, des diverses espèces de plantes les plus usuelles qui dérivent du chou. Pour fixer la mémoire, nous mettrons en regard de chaque espèce, avec leurs noms vulgaires, quelques variétés bien connues qui y appartiennent.

(La suite au prochain numéro).

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

LE CARNAVAL DE ROME.

(Suite et fin.)

Courses DE CHEVAUX.

Le général remonte la rue du Corso après s'être assuré qu'elle est entièrement libre, et il prend place à la loge qui lui est destinée. On amène alors les chevaux; ils sont conduits par des palefreniers en livrée derrière la corde qui ferme la lice; ils sont sans bride ni couverture; on leur attache sur la croupe des espèces d'aiguillons sous lesquels on place un morceau de cuir jusqu'au moment du départ, on y joint aussi des feuilles de clinquant, dont le bruissement les excite à la course.

Ils sont impatients et fougueux, et les palefreniers ont beaucoup de peine à les contenir. La présence de tant de monde les rend ombrageux, ils se débattent et cherchent à franchir la barrière; ce désordre ne fait qu'augmenter l'intérêt du spectacle.

Les palefreniers sont extrêmement attentifs au signal du départ qui va être donné, parce que l'avantage qu'obtient un cheval sur l'autre, dépend beaucoup de l'adresse avec laquelle il est lancé.

Enfin la corde tombe et les chevaux sont lâchés.

Sur la grande place del Popolo ils cherchent à obtenir le pas l'un sur l'autre, mais une fois qu'ils sont engagés dans l'étroite rue du Corso, la chose devient plus difficile.

Deux ou trois ordinairement ont l'avantage sur les autres. Malgré la pouzzolane qui le recouvre, le pavé étincelle sous le ser des chevaux, leurs crinières volent au vent, à peine ont-ils passé qu'on ne les voit déja plus; les autres suivent par troupes, se gênent et se heurtent dans leur course. Au sur et à mesure qu'il en paraît, le peuple dans la rue crie de tout loin: Eccoli, eccoli! Bientôt ils ont tous passé, et alors la rue se remplit de nouveau comme auparavant.

D'autres palesreniers attendent les chevaux au palais de Venise. Au moyen de toiles qui sont tendues au bout de la rue et qui en serment l'issue, on parvient à les arrêter et à les ressaisir. Le prix est adjugé au vainqueur.

Ainsi se termine par une impression rapide et de quelques instants seulement, un spectacle attendu depuis plusieurs heures par des milliers de personnes.

Encore est-ce un bonheur, lorsque ce spectacle n'est pas accompagné de quelque catastrophe.

Souvent un cheval est renversé, soit qu'il se trouve heurté par

un autre, soit qu'il glisse sur le pavé; parfois il se relève de sa chute, le plus ordinairement il reste étendu sans vie ou incapable de se mouvoir; ceux qui suivent, s'ils ne savent éviter cet obstacle, tombent à leur tour, et de là résulte une consusion qui peut devenir sâcheuse pour les spectateurs qui se trouvent des deux côtés de la rue.

Le danger devient encore plus grand, lorsque le cheval vient à rebrousser chemin ou qu'il s'échappe par une rue latérale. On a vu même des gens méchants ou envieux étendre leur manteau devant les yeux d'un cheval qui avait les devants et le forcer ainsi à faire volte-face. C'est encore pis lorsque les chevaux ne peuvent pas être ressaisis au palais de Venise et qu'ils reprennent leur élan en arrière. De cette façon plusieurs personnes ont péri ou ont été blessées par la rencontre inopinée de ces chevaux.

Aussi a-t-on soin de donner un nouveau signal au moyen de trois coups de mortier pour annoncer que la course des chevaux est terminée et que l'on peut de nouveau circuler librement dans la rue, ce ne sont ainsi que des imprudents qui s'aventurent à rentrer dans la rue, avant que le signal ait été donné.

Les voitures qui avaient disparu se montrent alors de nouveau au Corso, mais tout ordre est maintenant rompu, et chacun avec l'arrivée de la nuit prend le chemin de chez soi pour courir bientôt à de nouveaux plaisirs.

THÉATRES. FESTINI.

Chaque soir du Carnaval, les grands et le peuple se portent en foule au théâtre.

La passion du Romain pour les spectacles semble encore être ce qu'elle était dans les temps anciens.

Les Romains d'autrefois demandaient deux choses à leurs maîtres: panem et circenses; il en est à peu près de même des Romains d'aujourd'hui.

Rome compte un grand nombre de théâtres, les principaux sont ceux d'Apollo, d'Argentine, de Valle et d'Alibert. Le premier est le plus brillant, c'est celui sur lequel se joue le grand opéra et se donnent les ballets; c'est surtout le théâtre fréquenté par les nobles de Rome et les étrangers.

Parmi les théâtres de second ordre se distinguent spécialement ceux de Palla corda et de Fiano soit des Burattini. C'est la scène populaire de Rome sur laquelle sont représentées les différentes manières d'être du peuple et de la bourgeoisie de Rome. Elles sont résumées dans deux types distincts, Meo Patacca qui représente la populace romaine, les bravi du Trastévère, a son siége au théâtre de Palla corda, tandis que Cassandrino, le type du bourgeois aisé, de la classe moyenne, du secondo cesso, est le héros du théâtre Fiano. Pour six baïocques soit six sous, l'entrée est libre à chacun, et l'on assiste aux scènes les plus comiques. Ces pièces finissent par des ballets exécutés, non par des acteurs d'os et de chair, mais par de petites poupées admirables de naturel et qui produisent l'illusion la plus complette. Ces ballérines de quelques pouces de haut font des ronds de jambe, battent des entrechats, et pirouettent on ne saurait mieux.

Outre ces divertissements, il y a à certains jours les festinis ce sont de grands bals masqués qui se donnent dans la salle du théâtre Alibert.

Le costume que les hommes et les femmes adoptent le plus volontiers pour ces bals, c'est le domino noir; cependant l'on voit aussi d'autres masques représentant toute espèce de sujets; au son de la musique ils montent par l'un des côtés du théâtre et redescendent de l'autre, ce qui produit un effet tout-à-fait magique aux yeux du spectateur, qui se trouve au milieu de la salle et autour duquel tourne comme dans un cercle cette foule bigarrée de masques. Des danses ont lieu, soit sur le théâtre, soit dans les salles contiguës, et la police s'exerce si bien que tout se passe dans le meilleur ordre et sans la moindre querelle, mais non sans de nombreuses intrigues.

Après que le monde élégant s'est amusé ainsi jusqu'au matin, on est de nouveau occupé au point du jour à nettoyer le Corso, à semer de la nouvelle pouzzolans et à remettre tout en ordre.

Vers les deux heures après midi, au signal donné, la fête recommence, les mêmes scènes se reproduisent; mais rien n'est comparable au mouvement que présente le dernier jour du Carnaval, c'est alors que la folie est arrivée à son plus haut point d'intensité.

Ce jour-là les promenades en voiture et les courses de chevaux ont lieu de meilleure heure, toute l'attente est réservée pour l'illumination du soir.

Moccoli,

Aussitôt qu'il commence à faire nuit, on voit de tous côtés des lumières poindre aux fenêtres, se mouvoir sur les tréteaux et bientôt se répandre de proche en proche, de manière que toute la rue se trouve illuminée au moyen de petites bougies que l'on appelle des moccoli ou moccoletti.

Les balcons sont ornés de transparents; chacun tient à la fenêtre sa petite bougie; dans les voitures pendent des lustres de cristal, en dehors les laquais placent sur l'impériale des rangées de moccoli; parmi les piétons les uns portent sur la tête des pyramides de bougies, d'autres les attachent au bout de longues perches avec lesquelles ils atteignent même à la hauteur de deux étages.

De tous côtés on entend les cris répétés: Sia ammazzato chi non porta un moccolo! que celui qui ne porte pas un moccolo soit assommé! En disant ces mots on cherche à éteindre le moccolo de son voisin. Soufffer et rallumer les moccoli, c'est l'occupation de tout le monde. Plus on entend répéter cette expression: sia ammazzato, moins elle conserve sa signification sinistre, plus on oublic qu'on est à Rome, où souvent pour un rien cette menace se réalise. Ce soir-là ce refrain continuel: sia ammazzato, ne réveille aucune idée pénible, il

est même souvent un sujet de compliment et de flatterie: Sia ammazzata la bella principessa! sia ammazzata la Signora co, la prima attrice del secolo!

Tous les états; tous les âges prennent part à ce véritable brouhaha. Rencontre-t-on quelqu'un à l'escalier d'une maison, dans un appartement, partout on cherche à avoir l'avantage sur lui en éteignant son moccolo; d'une fenêtre à l'autre ou de la rue on tâche d'y parvenir au moyen de longs balais qui font le service d'éteignoirs; l'enfant même éteint le moccolo de son père et ne cesse de crier: sia ammazzato il signore padre! C'est en vain qu'on lui remontre l'inconvenance de son action, l'enfant réclame la liberté de cette soirée et continue son manège.

La chaleur que produisent tant de lumières, la fumée des bougies qui sont éteintes et les cris continuels de tant de personnes qui se font entendre depuis le ton le plus aigu jusqu'au plus bas, produisent à la fin une espèce de vertige; on sent le besoin de s'éloigner pour respirer, et petit-à-petit la foule diminue et s'écoule de tous côtés.

Le peuple se hâte de profiter des derniers instants du Carnavalupour se régaler, avant que l'heure de minuit lui ait interdit l'usage de la viande; le grand monde court de son côté aux théâtres qui vont bientôt être fermés. Enfin l'heure fatale vient à sonner, et elle emporte avec elle toutes ces joies.

MERCREDI DES CENDRES.

Ainsi s'est passée comme un songe cette sête si bruyante, si libre dans ses allures. Dans ce tableau mouvant que nous venons d'esquisser, tout paraît solie, et cependant si l'on y pense un peu, on y trouve le reslet des principales scènes de notre vie

sor all since by their arms of parel sizes thing this section

Cette longue, étroite et populeuse rue du Corso ne nous présente-t-elle pas l'image du chemin de la vie, où chacun marche à visage découvert ou sous le masque, occupe une place plus ou moins élevée, et n'aperçoit qu'imparfaitement l'ensemble des choses qui l'entourent. Cette foule qui se presse à pied ou en voiture, ne ressemble-t-elle pas à la plupart des hommes qui sont poussés plutôt qu'ils ne vont, qui sont retenus plutôt qu'ils ne veulent s'arrêter, qui sont impatients d'arriver où ils croient se trouver mieux, et qui arrivés là, se trouvent encore à l'étroit et sont refoulés ailleurs. S'il nous est permis de nous élever à des considérations plus sérieuses encore, ces chevaux qui disparaissent avec la rapidité de l'éclair, ne sont-ils pas l'emblême de ces vifs plaisirs qui ne durent qu'un instant et qui laissent à peine quelques traces fugitives dans notre âme. Ces lumières si brillantes, qui s'éteignent à tout instant et au moindre souffle, ne rappellent-elles pas l'instabilité et la courte durée de la vie humaine, et la scène des moccoli n'est elle pas ainsi une transition toute philosophique du Carnaval au Mercredi des cendres.

Sans vouloir moraliser davantage, nous terminons ici notre récit; nous l'avons presque en entier emprunté à un célèbre écrivain, à Gœthe, qui n'a pas jugé indigne de sa plume de tracer un pareil tableau. Ayant nous-mêmes assisté au Carnaval de Rome, nous l'avons vu tel qu'il vient d'être décrit, nous avons trouve du plaisir à ce spectacle, nous désirons que cette relation ait pu en procurer autant à nos lecteurs.

R. W.

VARIÉTÉS

LE TALISMAN.

Geisp .

orten hang our month nat.

La grotte de Phorcys a deux entrées: l'une tournée au Septentrion est ouverte aux humains, l'autre, qui regarde le Midi, est sacrée et leur est inaccessible : c'est la route des Immortels.

Odyssée, Chant XIII.

L'histoire qu'on va lire contient, sans contredit, des saits inouis dans les Annales du Magnétisme. Mais avant d'entrer dans les détails de ce drame merveilleux, il importe de connaître celui qui y joua le principal rôle.

Parmi mes compagnons d'étude à Vienne se trouvait un jeune Styrien, nommé Charles Leykam. A un excellent naturel il joignait des habitudes tranquilles, des mœurs douces, une conduite régulière et des formes très distinguées. Une certaine réserve mélancolique tempérait l'éclat de ces belles qualités. Fort assidu aux cours de l'Université, il voyait peu

de monde en dehors de ses études, et ne fréquentait que les soirées de Madame Caroline Pichler, qui réunissait alors chez elle les sommités viennoises de la littérature. On ne le voyait que bien rarement dans les casés et autres lieux publics. Mais j'étais sûr, pendant la belle saison et même souvent en hiver, de le rencontrer lisant, soit au jardin peu fréquenté du Belvédère, soit dans celui de Schwarzenberg. Bien que je ne partageasse alors ni ses opinions ni son goût pour la solitude, et que je ne m'appliquasse pas avec le même zèle à l'étude, j'étais de tous ses camarades le seul dont il recherchait l'amitié et j'étais fier de cette préférence, parce qu'il jouissait d'une es_ time générale. Nous étions à peu près du même âge; nous prenions nos repas chez le même traiteur, nous suivions les mêmes cours et nous répétions nos leçons ensemble. Nous nous livrions tous deux à cette intéressante étude du moyenâge, à laquelle je fus par la suite redevable de tant de jouissances. Nous parcourions ensemble cette vieille cité de Vienne, si riche en monuments historiques. Il me faisait remarquer en détail toutes les beautés de St. Etienne, les sculptures remarquables de l'église des Minorites, l'ancienneté de Maria-Stiege, l'origine reculée d'une petite église près de la tour rouge, bâtie par les Avares, l'architecture majestueuse du palais Lichtenstein, etc. Il me racontait l'histoire de la fileuse de la croix au temps des Croisades, et celle du tronc serré au Stock-am-Eisen. Pour visiter les arsenaux, le musée du chevalier Schönfeld, le trésor impérial, la collection d'Ambras, je ne pouvais choisir un meilleur guide que Charles Leykam. Nous visitions aussi ensemble les beaux environs de la capitale, et les ruines qui les embellissent. Pendant que le beau monde s'amusait à Baden, nous descendions sous les arches ogivales du monastère de Ste Croix, où gît Frédéric-le-Belliqueux, entouré de ses preux chevaliers, ou bien nous allions à Mödling évoquer dans la crypte de l'église les ombres des templiers, que la haîne de Philippe-le-Bel ne put atteindre. A Berchtoldsdorf notre imagination se retraçait la ville incendiée par les farouches Musulmans, les hommes massacrés, les feinmes réduites à l'esclavage; à Dürenstein l'intrépide Richard captif, et Blondel à la faveur des nuits jetant dans son cachot des paroles d'espoir et de salut. Partout Charles savait animer la scène par le prestige de ses souvenirs historiques et ses brillantes évocations du passé.

Cette communauté de douces jouissances nous rendit presque inséparables. Charles me proposa de partager le joli logement qu'il occupait à la Wollzeit dans la maison du libraire Schauenbourg. Je n'acceptai que la jouissance de sa bibliothèque, petite, il est vrai, mais bien choisie. Jamais je n'oublierai ces nuits d'hiver passées dans la grande salle des dissections anatomiques, où seuls, le scalpel en main, à la clarté de quelques bougies, nous cherchions dans les cadavres le secret de la vie, sans autres témoins que les squelettes de bout aux quatre angles de la salle : étrange association que celle d'une jeunesse pétillante de santé et d'espérance avec les sanglants débris de la mort et de lugubres ossements! Notre entretien était alors aussi grave que notre travail. Charles m'initiait aux scènes de sa vie contemplative, et il s'établissait entre nous un commerce d'inspiration et d'enthousiasme.

Les progrès de mon ami furent hrillants. A la sin de chaque semestre, ses certificats portaient toujours la note cum eminentia qui manquait souvent aux miens. Et pourtant sans négliger ses études principales, il trouvait encore quelques moments à consacrer au culte des beaux arts. Il était à la sin poète et musicien. Il chantait bien en s'accompagnant de la guitarre. Que de sois ne me suis-je pas surpris ecoutant encore le chant qu'il venait d'achever, et où son ame s'était exhalée par de ravissantes mélodies!

Il est des natures privilégiées que la matière ne peut asservir, qui restent, pour ainsi dire, étrangères à la terre, et tendent avec plus d'indépendance vers les régions supérieures. Ces hommes ne se mêlent que forcément aux autres hommes; la Société les place dans un état de contrainte et de souffrance, et son atmosphère, inclémente pour eux, les chasse dans la solitude. Tel était Charles Leykam. Sa taille n'était pas très élevée, mais bien prise, et frappante par l'harmonie de ses proportions. Il avait les cheveux noirs, le visage pâle, les yeux animés, le front méditatif. Son sourire était toujours tempéré par un grain de tristesse. Jamais je ne l'ai entendu rire aux éclats. Tout trahissait en lui une ardeur vague, un profond et secret tourment. Comme, pour figurer l'éternelle métempsycose du monde, la glyptique grecque plaçait un papillon sur la tête orientale de Platon, de même j'eusse placé une flamme sur celle de Charles, comme symbole de l'éternelle aspiration de l'humanité vers le Ciel. Les images de cette vie intime l'absorbaient tellement que plus d'une fois après lui avoir longtemps parlé, je m'aperçus, non sans quelque impatience, qu'il n'avait rien entendu. C'est qu'habituellement fixée sur les hauteurs escarpées de l'intelligence, sa pensée avait mille peines à descendre sur le terrain des intérêts matériels. Par contre quand il avait réussi à m'élever jusqu'à lui, alors sa conversation me captivait avec puissance. Elle éveillait toujours dans mon ame des pensées sublimes, des sympathies tumultucuses et lointaines, dont je ne pouvais pas bien me rendre compte.

On remarquait toutefois en lui certains goûts fashionables ordinairement incompatibles avec celui des études sérieuses. Il était constamment tiré, comme on dit, à quatre épingles: sa mise, son linge, ses meubles offraient une certaine affectation de propreté, d'ordre et d'élégance, et toujours d'après la dernière mode. Ces petits soins extérieurs, qui préoccupent rarement les caractères graves; ne devaient être chez Charles que le fruit d'une éducation soignée, et partant une simple habitude. Il fallait bien me l'expliquer ainsi, quand je le voyais procéder à sa toilette d'un air distrait et l'achever sans s'en douter. Une autre singularité inexplicable dans ce noble caractère, c'était sa passion pour les farces triviales du théâtre de Léopoldstadt, surtout pour les pantomimes. Arlequin, Pantalon, Pierrot le faisaient rire jusqu'aux larmes; mais, abeille intelligente, il suçait de toutes ces fleurs vulgaires, un miel exquis, qui échappait aux sens d'autres spectateurs.

Un soir d'été nous étions dans cette partie du Prater que le beau monde n'aborde jamais, et qui semble être exclusivement réservée aux promeneurs solitaires, contrée boisée et sauvage, qu'attristent fréquement le duel et le suicide. Tous les bruits de la grande allée avaient cessé depuis longtemps, la foule s'était écoulée. Nous n'entendions que la voix grave du Danube, et le coassement monotone des grenouilles, qui augmentait la mélancolie de la nuit. Le firmament resplendissait de tout l'éclat de ses feux, et les grands érables de la forêt, dont les rameaux en fleurs rendaient de sourds murmures, parfumaient la brise de leurs purs aromes. Partout autour de nous s'allu-

maient dans l'herbe les vers luisants, parfois aussi ces flammes légères et mobiles, qui effrayent le vulgaire.

Ce fut dans cette harmonieuse solitude, que le cœur de Charles s'ouvrit à moi tout entier. Jamais encore il ne s'était épanché avec tant d'effusion. Comme certaines fleurs amies de l'ombre, c'est au milieu des tristesses de la nuit que cette ame candide ouvrait son calice et répandait librement ses parfums les plus suaves. Sa parole avait alors, je ne sais quoi de rhythmique, d'inspiré et presque prophétique.

Nous étions revenus aux thêmes favoris de nos discussions : les destinées de l'homme, le but de son existence, le secret de son avenir. Ce terrible problème : que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je venu? nous le considérions avec le même recueillement, mais pas avec la même résignation. Charles envisageait la mort sans effroi ou plutôt avec désir, parce qu'il n'y voyait que le dernier acte d'une existence énigmatique, l'affranchissement de Psyché et l'aurore d'une vie nouvelle, sans doute plus heureuse. Ce soir cependant l'absence de toute révélation précise à cet égard, le préoccupait plus que de coutume. « Pourquoi, disait-il, quand on s'en-» quiert des morts auprès de la nature, ne répond-elle pas? » Pourquoi ma mère, que j'adorais, ne me console-t-elle pas » de sa perte, en me chuchotant quelques paroles d'outre-» tombe? Comment expliquer cette indifférence inexorable des êtres qui nous chérissaient sur la terre? Pourquoi nous » abandonnent-ils à de funêbres regrets? Ah! si, du moins, » ils daignaient manifester leur nouvelle existence! si le cime-» tière pouvait s'éclairer de quelques lueurs! » — Un soupir s'échappa de sa poitrine et il regardait avec extase le mystique rayon de l'étoile du soir, comme si un esprit bien-aimé dût glisser dessus jusqu'à lui. Il reproduisit ensuite les passages du Dante et de Shakspeare, où ces grands poètes ont abordé les mêmes questions. Puis, comme si la clé de Salomon venait de lui être remise, il entra dans le monde des esprits, et discuta ses phénomènes les plus transcendants avec profondeur, revêtant toutes ses pensées d'images ossianesques. J'écoutais avec admiration, je dirai presque avec terreur, sans pouvoir ni oser repliquer. Nous étions assis sur le gazon, et tellement absorbés dans notre entretien, que la nuit était déjà bien avancée, sans que nous nous en sussions aperçus. La chaleur était étouffante et quelques éclairs qui brillèrent à l'horizon, nous annoncèrent l'approched'un orage. Nous gardions tous deux un profond silence. De temps à autre une voix inconnue se faisait entendre dans l'espace et de secrets gémissements sortaient de la forêt. Tout-à-coup Charles se lève : « Allons-nous en, dit-il, mir wird hier unheimlich '.» Quand nous quittâmes le Prater, la Jägerzeil était déjà silencieuse et le grand Café éteignait ses

On concevra aisément qu'avec de telles tendances, Charles Leykam devait en Médecine préférer à tout autre système ceux des Théosophes et des Spiritualistes. Aussi nommait-il Paracelse

1 Cette phrase intraduisible signifie à peu près : j'éprouve ici une crainte superstitieuse.

un oracle incompris. L'Archée de Van Helmont n'était plus pour lui un simple problême, mais un fait : il ne doutait pas de son identité avec l'ame des Stahliens, et poussant les conséquences de ce principe jusqu'à l'extrême, il faisait du plexus solaire la conscience humaine, un sens prophétique et révélateur, susceptible de recevoir l'action d'influences étrangères et fonctionnant au moyen d'un éther nerveux. Exclusif dans ses théories dynamiques, il enveloppait dans la même proscription Sylvius, Hofman, Boerhave et Gall. Il croyait aux visions, aux pressentiments, aux intersignes, à la seconde vue, aux rêves mêmes, et il en parlait avec un ton de conviction si chaleureuse que je n'osais en faire un sujet de plaisanterie. Quand j'abordais une réfutation sérieuse, il haussait les épaules, déplorant ce qu'il appelait mon scepticisme voltairien. Il avait surtout une prédilection marquée pour le Mesmérisme. Eschenmeyer, Schlözer, Kluge, Schubert, Gmelin, Deleuze, etc. occupaient à eux seuls dans sa bibliothèque un rayon entier, qu'il avait surmonté d'un écriteau, portant en latin : Le secret ne sera dévoilé ni à l'homme colère, ni à l'impur, mais seulement au mortel le plus digne, à l'homme humble, pacifique et bienveillant qui sache le garder sans souillure, et qui ait atteint la moitié de ses jours. Car celui-là est bien vu là-haut; sa présence nous est chère ici bas, et toutes les créatures le respectent 2. Il attendait avec impalience le moment favorable qui lui permettrait d'appliquer un mode de traitement si conforme à ses idées, et d'aborder, comme il disait, les campagnes sans bornes de l'infini (die unabsehbaren Gefilde des Unendlichen) pour exploiter leur fécondité mystérieuse. La voyante de Prevorst venait de paraître, et ce livre remarquable qui étayait de mystiques idées par l'autorité des faits, ne sit que le consirmer dans son système. Dès lors le besoin d'évoquer et de connaître devint chez lui si impérieux, si instinctif, qu'il cût été difficile de le détacher de son individualité sans la dissoudre.

Ce fut dans ces dispositions qu'en 1817, Charles Leykam quitta Vienne pour retourner à Grätz, sa ville natale, après avoir subi un brillant rigorosum et mérité le bonnet de Docteur. Cette séparation nous fut d'autant plus sensible, qu'il y avait peu d'apparence que nous pussions nous revoir un jour; car de mon côté je me disposais également à revenir en Suisse. Charles se consolait par le pressentiment qu'un avenir éloigné nous réunirait. Je n'en croyais rien, et cependant la suite des événements prouva qu'au moins en cela, il était bien inspiré.

Je ne reçus qu'une lettre de lui depuis cette époque. Il n'était pas content de sa position sociale nullement proportionnée, je dois le dire, à son mérite. Il subissait le sort de tant d'hommes éminents, que leurs contemporains ne savent pas apprécier. Ses confrères ne lui pardonnaient ni ses tendances antimatérialistes ni la supériorité de ses connaissances.

² Non tradatur mysterium nisi humili, non ostendatur cuiquam mortali, nisi admodum digno, qui stat in dimidio dierum suorum non irucundo, non pravis moribus fadato, sed viro pucifico, qui suaviter loquatur cum creaturis et qui custodiat illud cum munditia. Talis enim ditectus est sursum et circa nos desideratus deorsum et timor ejus cadit super creaturas.

Eckartshausen.

Ils ne l'appelaient que le poète. De son côté, Charles n'avait ni l'aplomb, ni la forfanterie requise pour se pousser dans le monde. Il avait en horreur ces ignobles ruses du charlatanisme à l'aide desquelles quelques médecins savent en imposer au public. Mais comme il jouissait d'une fortune indépendante de la pratique médicale, il profitait de ses loisirs pour se livrer plus que jamais à ses études favorites. Voilà ce qu'il m'écrivait en 1820. Depuis lors onze années s'écoulèrent sans que je reçusse de ses nouvelles, et dans cet intervalle le flot d'une orageuse destinée me porta moi-même sur les plages sauvages de la Moscovie.

En 1830, le choléra asiatique envahit la Russie méridionale, où je pratiquais depuis dix ans. L'épidémie sembla s'acharner particulièrement sur la petite ville de Krementchouk dans le gouvernement de Poltava. Elle y sévissait avec une fureur telle, que tous les médecins de la contrée furent requis pour lui porter secours. Ceux qui refusaient, y étaient traînés de force par les gendarmes. Je ne sus point exempté. Le 30 décembre un traîneau de poste s'arrêta à ma porte. Un zassiédatel en descendit et m'exhiba l'ordre péremptoire de me rendre sur le champ à Krementchouk sur le même traîneau qui l'avait amené. La feuille de route (podorojna) portait le double sceau, qui mettait sans retard à chaque relai deux chevaux à ma disposition. J'essayai en vain de fléchir ce fonctionnaire par l'offre d'une somme d'argent infiniment supérieure à toutes celles qui modifient ordinairement les rigueurs policières du pays. L'insuccès de cette tentative prouvait la gravité du mandat. A peine pus-je obtenir une demi-heure de répit pour faire quelques préparatifs indispensables.

Je trouvai en arrivant à Krementchouk une population frappée de terreur et assreusement décimée par le fléau. Un cordon sanitaire inutile aggravait encore les difficultés du moment. Le chiffre des décès s'élevait à une vingtaine par jour. Trois médecins, dont deux encore jeunes, avaient déjà succombé, et ce qu'il y avait de plus affligeant, c'est que partout éclatait l'impuissance de l'art pour prévenir ou guérir l'influence de l'épidémie. On n'avait point encore trouvé un traitement rationnel contre un mal, dont on ne connaissait pas la nature, et qui, nouveau Prothée, revêtait les formes les plus variées et les plus insidieuses. Toute intervention trop énergique, surtout les remèdes vantés par les médecins de Calcutta, augmentait le nombre des victimes et nous apprenait par de terribles leçons, que le choléra ne reconnaissait point encore de spécifique. Nous étions alors tous plus ou moins contagionistes et partant sur nos gardes. La plupart des médecins faisaient une effrayante consommation de chlore sous toutes les formes. Quelques-uns mangeaient de l'ail avec excès ou se frottaient d'huile tout le corps. D'autres portaient quelques globules de mercure suspendus au cou dans un sachet. Ces précautions, loin d'être préservatrices, ne faisaient qu'entraver les soins dûs aux malades et n'empêchaient pas que de temps en temps l'un de nous ne fût atteint. Un seul de mes collègnes bravait toutes ces terreurs, et se mouvait librement au uniter de tous

ces hommes frappés ou craignant de l'être. Ne redoutant le contact d'aucun malade, il se portait intrépidement partout où le danger était le plus imminent, exécutant lui-même ses prescriptions, quand les infirmiers faisaient défaut, ne quittant presque pas les salles, frottant lui-même des corps déjà livides, respirant impunément leurs émanations, sans avoir l'air de prendre la moindre précaution, donnant à tous ses collègues l'exemple du plus courageux dévoûment, et faisant à lui seul plus d'autopsies que tous les autres ensemble. Tel fut le portrait qu'on me fit à mon arrivée de Karl Andrévitch, que je brulai, comme on pense bien, du désir de voir et de connaître. Quelle fut ma surprise en retrouvant dans ce noble confrère, Charles Leykam, que les Russes nominaient à leur manière Karl Andrévitsch! La joie nous tint longtemps immobiles dans les bras l'un de l'autre : puis, après avoir admiré les rapides dégradations que l'âge nous avait fait subir, nous bénîmes la Providence qui, après une si longue séparation, nous réunissait presque miraculeusement sur une terre étrangère. « Ne vous l'avais-je pas dit ? s'écria Charles: » mais il ne nous est pas donné encore de causer. Une tâche » immense et difficile nous est dévolue : agissez comme moi » sans la moindre crainte. » Est-il vrai, lui dis-je, que vous possédez un secret contre la contagion? « Mon secret est dans » la foi, répondit-il, croyez, sinon le doute vous tuera. » Nous ne pûmes échanger que ce peu de mots. Il fallut nous quitter pour aller fonctionner dans nos divisions respectives.

Bien des jours s'écoulèrent avant qu'il fût possible de renouer notre entretien. Bientôt je crus sentir les premières atteintes de la contagion et ne tardai pas à éprouver des vomissements joints à une douleur dans l'épigastre. Je sis appeler Charles. Il me sit boire pendant quelques jours de l'eau pure, qu'il me sournissait cependant lui-même. A ma grande surprise, je guéris en peu de temps. Etonné de ce succès, je demandai à Charles quelle était cette cau merveilleuse?

- Lui trouvez vous une odeur ou une saveur particulière?
- Non.
- C'est qu'en effet je n'y ai mêlé aucun ingrédient sensible. C'est tout bonnement de l'eau du grand puits. Et cependant sans moi je doute qu'elle guérisse quelqu'un.
- Vous m'étonnez. Votre division compte plus de guérisons que les nôtres : vous vous exposez plus que nous et vous vous portez mieux. Vous venez de me tirer de péril sans remède. Quel est donc votre secret?
- Je vous l'ai déjà dit; mon secret, c'est la foi. J'ai toujours été un croyant, vous le savez, non pas, comme vous,
 dans la toute-puissance de la matière, mais dans celle de
 l'esprit. Comment se fait-il, qu'au jour de l'épreuve, vous
 vous montriez si pusillanimes, vous autres qui en temps de
 sécurité, vous nommez les esprits forts? Messieurs les matérialistes! dites-moi où est la matière du choléra et le remède
 matériel que vous savez lui opposer. Mettez le doigt sur le
 corps du délit. Vous avez vu que ma méthode à moi, spiritualiste, est plus heureuse que la vôtre. Vous en avez fait

l'expérience sur les autres et sur vous-même. S'il pouvait vous rester quelque doute, un dernier essai vous l'ôtera. Vous sentez-vous complètement rétabli?

- Oui , à la faiblesse près , qui est encore grande.

— Vous l'allez sentir disparaître. En disant ces mots, Charles tira de son sein une pochette de flanelle, qu'il portait suspendue au cou, et de cette pochette une petite pierre verdâtre qu'il me mit dans la main gauche, après avoir dégagé un anneau, que j'avais au doigt. Tenez bien cette pierre, dit-il, jusqu'a ce qu'elle se soit pénétrée de votre chaleur, et ditesmoi ce que vous sentirez.

Deux minutes ne s'étaient pas encore écoulées, qu'une douce chaleur circula dans mes veines; il me sembla avoir avalé un verre de vin généreux; mes esprits vivifiés s'éclair cirent et toutes mes idées acquirent un haut degréde lucidité: ma poitrine se dilata, comme si j'avais aspiré de l'oxigène pur: je me sentis, en un mot, dans un état de santé parfaite. Le Docteur étant sorti pour un instant, j'examinai le corps magique, qui agissait avec tant de puissance, et ne trouvai rien qui le distinguât des pierres ordinaires. En toute autre occasion je me serais reproché un excès de crédulité et de faiblesse; j'eusse rougi de tenter un essai qui m'eût paru puéril. Mais dans le danger, l'instinct de la conservation l'emporte toujours. D'ailleurs n'avais-je pas sous les yeux un argument ad hominem. Charles croyait, Charles s'abritait sous la foi, et Charles était tranquille. Il était même sain et dispos, que risquais-je?

En rentrant Charles, s'aperçut à l'éclat de mes yeux et à l'animation qui se peignit sur tous mes traits, que le charme avait opéré. Il reprit la pierre, et lui rendit son ancien asile.

Vous avez vu tout mon secret, dit-il. L'eau curative que je sais boire à mes malades, à été en contact avec cette pierre. C'est le même talisman qui me protège partout et en particulier contre la contagion; c'est elle sans doute qui m'a déjà procuré, du moins indirectement, une clientelle lucrative dans le gouvernement de Tchernigos. Car, je vous l'avoue, en mainte occasion, surtout dans les névroses et autres maladies chroniques, elle est bien supérieure à l'art. J'ignore quelle puissance occulte git dans ce fragment de matière brute, si les forces qu'il met en jeu, sont inhérentes à sa contexture, ou seulement inoculées par un génie tutélaire. Je ne comprends ni comment la faculté thérapeutique s'y conserve, ni comment elle se communique. Peut-être est-ce un esprit latent dans la pierre, qui répond à l'appel du croyant, comme l'éclair qui s'échappe du silex percuté par l'acier. Je dis du croy ant, parce que j'ai remarqué que son action était nulle sur l'incrédule. Ainsi dans les anciens jours la baguette de Moïse fit jaillir d'un roc une source limpide. Ce principe a sans doute enfanté la croyance exagérée des anciens aux vertus de certaines pierres, Aristote, Pline, Scott, Lulle, Porta, Cardan, Agrippa, Kircher, etc. la professent plus on moins. Il est impossible qu'une erreur partagée par tant d'hommes distingués ne remonte à quelque vérité. Tous les corps, vous le savez, participent à la grande vie de l'univers et subissent ses lois. Aucun point de l'espace ne peut s'y soustraire, et ses phénomènes éclatent jusques dans les sombres profondeurs du regne inorganique. L'atome, en apparence le plus dénué de vie, recèle des sorces secrètes, qui répondent quelquesois à la voix de l'homme. Voyez celles que réveille l'homéopathie dans d'imperceptibles doses : voyez les impondérables sans nombre, qui modifient à chaque instant les conditions de notre existence: observez l'action foudroyante de l'acide hydrocyanique, l'influence soudaine et prosonde d'un regard, d'un mot, d'un souvenir sur la circulation et le système

nerveux, remarquez les effets de certains poisons. Acceptez aussi l'action sidérale, car elle existe. Si la valériane calme les orages des nerss, si la quinine arrête la progression des accès fébriles, connaissons-nous leur mode d'agir? En présence de ces saits et de tant d'autres, qui pourrait rationnellement nier que la pierre, dont vous avez ressenti les essets, ne puisse être douée de vertus salutaires? Vous êtes, sans doute impatient de savoir comment elle m'est échue en partage. Je puis vous le dire aujourd'hui que l'évidence des faits triomphe de votre scepticisme. Vous serez étonné d'apprendre que ce talisman a été exhumé des solitudes souterraines par une som-NAMBULE EN EXTASE. Cette histoire toute palpitante d'intérêt psychologique, est non moins merveilleuse que la pierre ellemême. Mais elle est longue. Venez prendre le thé chez moi ce soir à 6 heures. L'épidémie qui décroît rapidement, nous donnera du loisir. Tout ce que vous savez des prodiges du magnétisme animal n'est rien en comparaison de ce que vous (La suite à un prochain No). entendrez.

a un poète vendu.

Nec cum so sub leges pacis inique Tradiderit, regno aut optată luce fruatur Sed, cadat anțe dieu, mediăque inhupaațus, açesă. Ving.

Pourquoi déchirais-tu de tes rimes mordantes. Des àmes moins que toi basses, viles, rampantes? Viens encor étaler de nobles sentiments, Crier à l'univers : je suis libre - tu mens! Esclave d'un ministre et de l'or qu'il t'alloue, Tous ceux qu'hier encor tu traînais dans la boue, A leurs pieds aujourd'hui je te vois t'abaisser; Matin qui n'aboyais que pour mieux caresser! Ta muse, tu l'as donc, Prêtresse dégradée, A la cour, aux puissants, toi-même inféodée... Tu chatouilles aussi de vers adulateurs Ces nobles gangrénés, ces ministres menteurs, Du bonheur des sujets entretenant le prince, Tandis que le budget écrase la province, S'unissant pour masquer leurs larcins indivis, Pour pressurer le peuple et trahir le pays... Tu n'es plus l'aigle roi dont la superbe audace Se rit de toute entrave et plane dans l'espace, A qui tout semble étroit si ce n'est l'infini Et qui voudrait au Cicl même appendre son nid. Tu n'es que cet oiseau qui fait pour l'esclavage Module un chant hatard dans une étroite cage. Oh chante, chante encor... car de tes chants pour prix Tu pourras l'assouvir et d'or et de mépris. -Ah quand ta voix vibrait à l'oreille du maître; Lorsque ton vers brûlant stigmatisait le traître; Lorsque happant au cou le crime tout puissant, Ton blame herculéen le brisait en passant; Lorsque bardé de fer, couvert de son panache, Ton distique élevait sa cinglante cravache; J'aimais alors, j'aimais ta véridique ardeur. Mes bravos te suivaient, j'admirais ton grand cœur. Car ce que tu pensais, ta houche alors sincère Sans crainte, sans pudeur, le jetait à la terre. Tu me semblais si beau... que jo t'ai méconnu. Trente deniers comptants, Judas tu t'es vendu. Deutz de la liberté, républicain parjure, Ton nom est désormais une mortelle injure, Et ton talent s'appelle une calamité. Ton corps à la voirie un jour sera jeté. Hommes de tout parti, la nous irons t'attendre Pour marcher sur tes os et cracher sur ta cendre!

N. Glasson.

ERRATA.

Dans le N 10 de l'Emulation, page 80, 2° colonne, ligne 15°, au lieu de vétricule, lisez : véhicule.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

Nº 12.

FRIBOURG, 1843: FÉVRIER, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères pétit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le pris de l'abouncment, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Cauton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abouncer pour moins d'un an. Tout abouncment de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

CULTURE DU CHOU ET DU RUTABAGA,

l'rincipalement dans les défrichements de terres à bruyères et les marais tourbeux, desséchés.

(Suite.)

BRASSICA. - CHOU.

Silique comprimée, cylindrique ou tétragone; disque de l'ovaire chargé de quatre glandes; graines globuleuses; calice fermé, bosselé à sa base.

1re espèce. Brassica oleracea. (Chou cavalier commun, chou hranchu, chou pommé, chou-fleur).

Feuilles constamment glabres 1, couvertes d'une poussière glanque 2, de consistance un peu charnue, simplement sinuées et non découpées jusqu'à la côte moyenne.

2º espèce. Brassica campestris. (Colza, rutabaga).

Feuilles glauques, glabres dans un âge avancé, hérissées de petits poils roides dans leur jeunesse.

3º espèce. Brassica rapa. (Turneps, rave longue d'Alsace, rabioule, navet jaune d'Ecosse, nabusseaux de Bretagne).

Feuillage d'un vert décidé, semblable à celui des petites raves (ravonnets); feuilles inférieures ou radicules hérissées de poils roides et assez nombreux pendant la durée entière de leur vie.

4e espèce. Brassica napus. (Navette d'hiver, Winterreps en allemand; navet comestible.

Diffère du Brassica oleracea par sa racine plus épaisse, sa tige plus mince, ses seuilles habituellement découpées jusqu'à la côte moyenne, et surtout par son calice ouvert. Elle dissère du Brassica campestris par ses seuilles toujours glabres; elle s'écarte de l'une et de l'autre par ses graines de moitié plus petites, et se distingue de ces deux espèces et de toutes les espèces voisines par ses siliques étalées à leur maturité.

5° espèce. Brassica præcosc. (Navette d'été, en allemand Sommerreps).

- 1 Glabre, glaber. Sans poils. Opposé de volu.
- 2 Glauque, glaucus. Vert bleuatre, farineux.

Elle se distingue de la précédente par ses siliques dressées et non étalées à la maturité, du colza par son calice étalé, de la rave par ses seuilles entièrement glabres, ensin de tous par sa précocité.

D'après cette classification, on voit que le rutabaga n'est qu'un hybride 3 du chou. Les botanistes ne sont pas d'accord sur sa formation; les uns prétendent qu'arrivé un des derniers dans la culture, avec une apparence perfectionnée et une saveur délicate, le rutabaga doit être le produit de la variété déjà perfectionnée, dite navet jaune, fécondée par un chou quelconque très perfectionnée aussi; d'autres pensent qu'il doit plutôt sa naissance au colza, fécondé par une variété du Brassica rapa. Cette opinion s'étaie des deux faits suivants : que beaucoup d'hybrides obtenus du colza ont le bas de la tige renflé; que le rutabaga résiste à de plus fortes gelées que les autres racines.

Pour le cultivateur, le chou et le rutabaga sont deux produits alimentaires qui ont chacun leurs propriétés particulières, dont il cherche à obtenir le plus haut profit. Au chou, il demande des feuilles innombrables sur une tige élevée; au rutabaga, des racines d'une grosseur surprenante; un beau champ de choux, bien plantés et sans manques, s'élevant à trois ou quatre pieds au-dessus du sol, avec leurs tiges grasses et leurs feuilles charnues, d'un vert de mer doux et veloute, au moment du lever du soleil, alors que toutes ces seuilles laissent ruisseler des myriades de goutes de rosée, offre vraiment un aspect de richesse luxuriant. Il n'est peut-être jamais arrivé qu'un cultivateur ait passé, sans s'arrêter, devant un semblable champ; le voyageur indifférent même laisse échapper une exclamation, fasciné par le charme de cette puissance de végétation. Semblable aux métaux précieux, le rutabaga dérobe ses trésors au sein de la terre et n'arrête guère que les pas du propriétaire qui connaît ses précieuses qualités,

³ Hybride, Hybridus. Les Grecs donnaient ce nom à l'enfant né de père et de mère, de nations différentes; les botanistes le donnent à des plantes produites par le concours des plantes de variétés, d'espèces, ou même de genres différents.

plus précieuses encore que celles du chou; il suppute le rendement probable de cette mine féconde, il arrache et examine la racine savoureuse, il la pèse avec délices et admire sa forme régulièrement arrondie et ovoïde, sa chair tendre un peu consistante, sa couleur d'un beau jaune clair et uniforme; puis ses regards se reportent sur la terre si bien ameublie par le travail de la racine, et il ne s'en éloigne qu'avec la double satisfaction de bénéfices présents et futurs.

§. 2. Graines, semis, pucerons, picotages.

Le rutabaga est très sujet à dégénérer. Il faut donc prendre beaucoup de soin pour se procurer de bonne graine. Si on l'achète, il vaut mieux s'adresser à un cultivateur soigneux qu'à un marchand-grainier. En faisant chez soi des portegraines, on doit écarter toutes les racines blanches et dissormes, choisissant celles moyennes qui dénotent à l'œil toutes les qualités d'une végétation régulière; on écartera aussi celles multicaules ou dont la tige aurait commencé à monter avant la plantation des porte-graines. Pour faire cette plantation, on choisira une des terres les plus riches que l'on ait à sa disposition, et elle devra être abondamment sumée. Ce n'est qu'à ce prix que l'on obtient de belle et bonne graine, bien nourrie; et cela est vrai pour le chou comme pour le rutabaga. Les rutabagas porte-graines pourront être plantés dès le mois de décembre, et ce seront les meilleurs; mais il faudra les mettre à l'abri des intempéries de l'hiver derrière un mur ou un bon fossé. Dans les contrées où l'hiver est trop rigoureux. on ne fait la plantation qu'en février ou mars, mais la végétation ne sera pas aussi belle.

On peut semer les rutabagas de diverses manières: 1° en place, à la volée; 2° en place, en lignes; 3° en pépinières, pour la transplantation. Les deux premières méthodes, au dire des meilleurs agronomes, sont tellement défectueuses pour la culture du rutabaga et donnent un produit si faible, que nous ne pensons pas devoir nous y arrêter. Si l'on veut absolument semer un navet en place, il vaudra mieux donner la préférence au turneps, le rutabaga, semblable en cela au chou son congénère, demandant impérieusement la transplantation pour donner de beaux produits.

Pour être assuré, dans les terres à bruyères, nouvellement défrichées, et les marais tourbeux, nouvellement desséchés, d'une bonne pépinière de choux ou de rutabagas, il ne faut ménager aucun des moyens que la science, l'industrie ou la localité mettent à notre disposition. On travaillerait en vain en suivant les méthodes communément adoptées dans des contrées plus favorisées par la nature ou travaillées depuis longues années par la main des hommes.

Deux grandes difficultés sontici à surmonter, et il faut bien s'habituer à les attaquer de front plutôt que de chercher des palliatifs qui d'abord paraîtraient plus commodes ou plus économiques et qui, en définitive, seront bien autrement coûteux. Ces deux difficultés sont : la lenteur de la végétation printanière dans les terres dont il est ici question, et les at-

taques réitérées de l'altise, nommée aussi puceron, puce de terre (altica oleracea).

Les sols de cette nature sont sujets à conserver pendant de longues années leur nature froide, et, si cela pouvait se compter, ce ne serait peut-être pas trop d'assigner à ces terres une période de dix années de bonne et active culture pour changer intimément leur constitution. Jusque-là et à moins de moyens factices, on ne voit, en général, la terre reprendra annuellement sa chaleur qu'au mois de mai. Cette observation constatée, il est facile de concevoir les ravages exercés avant cette époque par les pucerons sur des plantes d'une végétation languissante. Il ne servirait de rien, dans de semblables circonstances, de répéter les semis sur de grandes étendues de terrain, on ne serait qu'accumuler les pertes; en quelques jours, tout est ravagé, et telle est la rapidité de la destruction que beaucoup de personnes, dans l'ignorance de la cause réelle, l'attribuent à un coup de vent. Il vaut beaucoup nieux restreindre le plus possible le terrain consacré à former annuellement la pépinière, et l'envelopper alors de tels soins que les produits en soient à peu près certains; car il ne faut pas perdre de vue que c'est dans le milieu de mai et dans le courant de juin qu'il convient d'avoir à sa disposition la majeure partie du plant dont on a besoin, celui de juillet ne devant être considéré que comme supplémentaire. Or, pour avoir du bon plant en mai et juin, il faut qu'il soit semé de février en avril.

Si l'on se décide à ces cultures, surtout à celles des rutabagas, on choisira, pour former une pépinière, le terrain le plus riche que l'on possède à proximité de l'eau; on délimitera l'étendue à consacrer annuellement à la pépinière, et on désoncera toute la surface donnée, à deux pieds de profondeur. Ce défoncement peut n'être répété qu'à de longs intervalles, si la végétation continue à être prospère. Chaque année on donnera, après l'enlèvement du plant, deux labours à la bèche, avec une bonne sumure; cela formera une véritable couche, intégralement épierrée et nettoyée. Le dernier labour avant l'hiver sera donné en mottes debout et par rangées; dans ce labour, on n'émiette pas la motte levée par la bèche, l'ouvrier, la tenant sur son instrument, la retourne et la pose de manière qu'elle paraisse comme suspendue, les cinq dixièmes de sa surface en contact avec l'air atmosphérique, et les eaux surabondantes de l'hiver s'écoulent entre les rangs. Les ouvriers au fait de ce labour expédient la besogne avec une grande promptitude.

Aussitôt les grands froids passés, et dès le mois de février, si la saison le permet, on choisit une belle journée de soleil pour abattre etémietter toutes ces mottes. La terre alors est dans un état de pulvérisation parfaite. On sème immédiatement la graine de choux et de rutabagas, on l'enterre au rateau et on répand par-dessus de la balle de céréales, de la menue paille, et mieux encore de la poussière d'orge ou de sarrasin, de quoi bien couvrir le sol. Autant il convient de

rouler la terre sur ces graines fines lorsqu'on les sème pendant l'été, autant il faut éviter le tassement que pourraient causer les pluies au printemps. Ceux qui ont adopté cette couverture obtiennent sans cesse de la jeune plante une levée plus belle et plus régulière.

Pour faciliter tous les travaux de cette pépinière, on forme des planches de trois pieds environ de large; la longueur est indéterminée. Pendant deux mois environ, on sème plusieurs de ces divisions à divers intervalles, dans le dessein de diminuer les frais d'entretien et de multiplier les chances de réussite.

Par cette série d'opérations, il est facile de comprendre que l'on parvient à vaincre la première des deux difficultés que nous avons signalées. En effet, peu de jours après le semis, les cotylédons ou familles séminales commencent à paraître avec une grande vigueur de végétation; mais en même temps surgissent des myriades de pucerons, principalement s'il fait du soleil. Alors commence une lutte de chaque jour, où la victoire doit rester au plus actif et au plus constant des deux combattants. Il n'y a d'abord pas une minute à perdre, le moindre retard entraînerait la ruine totale de la levée du jour. La machine de guerre qui jusqu'ici a le mieux réussi, ou, pour mieux dire, qui a seule réussi, ce sont les cendres non lessivées. Il faut se servir de ces cendres comme moyen mécanique de protéger la jeune plante en résistant à la trompe vorace des pucerons; chaque matin, au point du jour, au moment où les cotylédons sont couverts de rosée, il faut saupoudrer de ces cendres toutes les feuilles. Il ne sagit pas seulement de répandre les cendres à la volée, c'est à pas comptés et par pincées que les feuilles doivent les recevoir, de manière que ces cendres s'y attachent et couvrent chacune entièrement; de cette manière elles adhèrent assez fortement aux feuilles pour y demeurer un jour entier, quelques fois deux jours, et pendant tout ce temps il est matériellement impossible aux pucerons d'entamer la moindre parcelle de ces seuilles ainsi cuirassées. On les voit sauter de tous les côtés sans s'arrêter nulle part, et probablement dans tout le désespoir de la faim, dont on présume qu'ils doivent périr, car ils disparaissent entièrement après un certain temps. On coneoit que, pour la complète réussite de ce moyen, il est indispensable que la plante soit constamment couverte de cendres jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa quatrième feuille. Cette converture ne nuit aucunement à la végétation, qui poursuit son cours comme si elle ne la portait pas. L'ennui de cette constante sollicitude est peut-être le plus grand obstacle à cette opération, car il est certain que, pendant toute sa durée, le maître ne peut la perdre un seul moment de vue; un seul jour de négligence peut tout compromettre, et ordinairement les ouvriers ne sentent pas assez l'importance de la chose pour qu'on puisse se conser à cux pour son entière exécution.

S'il survient de la pluie, le lavage des seuilles n'est pas à redouter; aussi longtemps que la pluie dure, les pucerons ne

font aucun mal, mais après qu'elle a cessé, au premier rayon du soleil, l'ennemi reparaît en force. On se hâtera de repandre les cendres, à moins que le jour ne soit déjà très avancé; dans ce dernier cas, on remettrait l'opération au point du jour du lendemain.

En lisant cette suite de combats de chaque jour, et presque de chaque moment, on peut se faire une idée, et des dévastations qu'exercent les pucerons, et de l'importance que doit attacher le cultivateur soigneux à se procurer des plants de choux et de rutabagas. Dans une entreprise de défrichements et de desséchements, ces produits sont en effet une des plus précieuses ressources de fourrages, et, dans les mêmes circonstances, les pucerons paraissent se multiplier à l'infini. Il a donc fallu créer une sorte de tactique, dont l'effet fût assuré, sans pour cela que la guerre fût trop coûteuse ou la victoire trop dissicile à remporter. En définitive on obtient ainsi son plant à un prix peu élevé, par le motif même d'une très grande production sur une minime surface de terrain, et les hommes que l'on emploie à ce travail, une fois bien au fait de leur tâche, finissent par l'accomplir avec toute la précision et l'esprit d'observation que l'on sait être le partage des gens de la campagne lorsqu'ils ont bien compris ce qu'on leur demande et qu'ils se savent bien surveillés.

On pourrait peut-être nous demander pourquoi nous ne conseillons pas un des mille procédés si souvent indiqués contre les pucerons. Il nous paraît en effet inutile de relater tous les détails de ces procédes, puisqu'en dernier résultat il n'en est aucun qui porte avec soi au cultivateur la sécurité d'une constante réussite. Ainsi, on a recommandé le souffre, la suie, la chaux, le plâtre (gypse), l'urine, le goudron, l'huile de poisson, la décoction de plantes âcres et fétides, telles que le tabac, le noyer, le sureau, le brulis et la fumée des mêmes plantes; on a essayé aussi le goût des canards pour les pucerons, le binage réitéré dans des semis en lignes, les éclaircissages répétés, le passage du rouleau à minuit, les pots de terre vernissés, les semis de graines anciennes et nouvelles, enfin la semaille mélangée du sarrasin, si souvent prônée. On a dit encore qu'en traçant de petits hillons, on devait en semer alternativement, l'un plus dru que l'autre, et sacrisser le premier aux pucerons en l'enfouissant avec eux, ou bien ne chercher qu'à sauver le sommet des billons en sacrifiant les côtés.

Tous ces moyens ont sans doute obtenu des succès, mais ces succès ont plutôt été le fait de certaines circonstances atmosphériques ou de terroir que celui de la méthode en ellemême. S'il en était autrement, pourquoi ne réussiraient-ils pas constamment? pourquoi, dans les nombreuses expériences auxquelles d'habiles agronomes se sont livrés pendant plusieurs années avec le plus ardent désir de réussir, les résultats ont-ils été variables à l'infini? Il faut bien le reconnaître, la température exerce ici la plus haute influence, et cela est tellement vrai que, lorsqu'elle est très favorable, on obtient en

peu de jours des plants magnifiques, même dans un sol médiocre; mais on ne peut pas toujours attendre cette température, à cause de la succession des travaux qu'il faut prendre aussi en grande considération. On a reconnu, par exemple, que presque tous les semis de choux et de rutabagas, faits dans les défrichements, dans le courant de juillet et août, étaient presque assurés en pleine terre, sans aucun soin; mais comment se livrer à toutes ces cultures à la fois à l'instant de la moisson, suivie elle-même des importants travaux des regains et des semailles automnales? Ce serait là une mauvaise distribution des travaux que celle qui accumulerait toute la besogne sur quelques mois de l'année; l'harmonie qui doit exister dans une ferme entre toutes les saisons serait entièrement rompue. Par l'établissement d'une pépinière telle que nous l'avons décrite, on force la température et l'on amène le niveau. Dans ces circonstances, le meilleur procédé pour obtenir sûrement de beaux plants, c'est de pousser à une puissance extrême de végétation d'une part, et, d'autre part, d'empêcher, par un moyen mécanique tel que les cendres, les pucerons de toucher à cette végétation. Toutes les autres méthodes, suc-

cessivement tentées, ont pâli devant les résultats obtenus par celle-ci.

A la suite de toutes ces opérations, et pour augmenter encore les chances de succès, on ne doit pas hésiter à se livrer à la minutieuse pratique du picotage ou repiquage. Ainsi, lorsque les semis ont atteint une hauteur d'environ deux pouces à deux pouces six à sept lignes, comme ces planches sont généralement fort garnies, on arrache toutes les plantules les plus vigoureuses, quelquesois les deux tiers de la masse et on les repique dans une terre de choix. La pépinière, par ce procédé, se trouve éclaircie, et tout le produit de l'éclaircissage sert à former de nouvelles pépinières, désormais à l'abri des pucerons. En fort peu de temps on obtient alors une quantité double ou triple de beaux et bons plants, régulièrement espacés, et d'autant plus vigoureux à la plantation définitive qu'ils ont végété plus isolés. Pendant les saisons de grande sécheresse, on a fait la remarque que les plants, sortis des pépinières repiquées, résistaient mieux que ceux de la pépinière mere.

(La suite au prochain numéro).



INDUSTRIE NATIONALE.

DES CONSOMMATIONS.

Suite de la Dissertation de M. D. Schmuts. (Voyes les No 3, 4, 7, 9 et 10 de l'Emulation).

Un peuple qui échange des matières premières,
des capitaux disponibles contre des produits des
tinés à une consommation improductive, s'appau-

" vrit infailliblement : il dévore les instruments de travail, et se ruine comme le prodigue. "

La production consistant en une création d'utilité, la consommation ne saurait être qu'une destruction de cette utilité. C'est de cette destruction que résulte la valeur des choses; car il n'y a production réelle que là où la consommation commence; il n'y a de valeur qu'autant qu'il y a de consommation.

Les consommations sont de deux sortes : productives et improductives.

Dans la consommation productive, les choses sont consommées sans les détruire matériellement, et quoiqu'elles ne puissent plus servir aux mêmes usages, elles sont reproduites sous une forme nouvelle: il y a transformation de matière, création de valeurs nouvelles, échange de produits contre d'autres produits.

Dans la consommation improductive, les valeurs sont consommées sans jamais reparaître: il y a destruction immédiate et stérile; il y a échange de produits contre des jouissances plus ou moins passagères, plus ou moins rationnelles.

La consommation productive est un moyen de reproduction, elle ajoute à la valeur tout en la déterminant, elle est remboursée par celle des produits créés, elle seule conduit à la prospérité, enrichit les particuliers et par conséquent l'Etat.

La consommation improductive n'a pour but qu'une jouissance passagère et sans trace : quand elle est subordonnée
aux ressources que possède celui qui se la permet, elle contribue à son bien-être en conservant chez l'homme l'heureux
équilibre des facultés morales et physiques; mais quand elle
dépasse l'étendue de ces ressources, elle épuise et conduit

bientôt à la pénurie et à la ruine.

Ces vérités posées, il est facile de sentir que les gouvernements et les particuliers doivent s'étudier, les uns à chercher, les autres à ouvrir des débouchés par la voie immense du Commerce. Et sans prétendre, avec quelques esprits plus généreux que rationnels, que le sol doit nourrir tous les individus qu'il porte, il n'en est pas moins vrai que les sources de la subsistance de l'homme sont inépuisables et que le travail du corps et de l'esprit en découvrent tous les jours de nouvelles.

Faire progresser parallèlement les subsistances et la population, voici le problème important à résoudre : l'existence de la Société est à ce prix; car de la facilité que chacun trouve à satisfaire ses besoins dépendent l'aisance et la tranquillité des citoyens, le développement de la richesse nationale et l'accroissement de la population.

Si par l'examen du genre de consommation d'une nation, on peut juger de sa situation économique et de ses dispositions morales, ici plus que jamais nous avons à regretter l'absence de documents et de données exacts et positifs sur les forces productives et les besoins de la Suisse.

En récapitulant tous les faits que nous avons développés et comparés dans les chapîtres précédents, nous essayerons d'établir, au moins approximativement, un inventaire national, une balance économique de l'actif et du passif de la nation.

Les capitaux de production comprennent :

En Suisse: En Angleterre: En France: Fr. 4,316,000,000 Fr. 3,762,000,000 Fr. 274,000,000 Agriculture » 2,982,000,000 » 2,075,000,000 » 150,000,000 Industric » 1,731,000,000 » 805,000,000 >> 72,000,000 Commerce Importations 717,000,000 >> 610,000,000 » 175,000,000 Fr. 9,746,000,000 Fr. 7,252,000,000 Fr. 671,000,000 Total

L'ensemble des capitaux de production constitue l'Actif de chacun de ces pays : comparé aux populations respectives, il donne par individu un capital annuel de productions de :

Fr. 389 »84 en Angleterre;

- » 219»75 en France;
- » 305»— en Suisse.

La destination, l'emploi de ces capitaux forme le Passif national qui se compose comme suit:

En Angleterre : En France : En Suisse :

Exportations Fr. 840,000,000 Fr. 707,630,000 Fr. 164,000,000

Consommations » 6,021,260,000 » 4,633,312,000 » 449,150,000

Revenu » 2,884,740,000 » 1,911,058,000 » 57,850,000

Total Fr. 9,746,000,000 Fr. 7,252,000,000 Fr. 671,000,000 Comparant à l'Actif ces trois branches du Passif, nous trouvons que l'exportation en enlève environ le ½ en Angleterre, le ½ en France et le ¼ en Suisse, que la consommation en absorbe à peu près également les trois quarts en Angleterre, en France et en Suisse, et qu'il reste un revenu annuel d'environ un tiers en Angleterre, un quart en France et un douzième en Suisse.

Ainsi, tandis que la consommation est à peu près égale chez chacune des trois nations, la Suisse, malgré un capital productif proportionnellement peu inférieur à celui de l'Angleterre et supérieur à celui de la France, ne réalise cependant qu'un revenu fort inférieur, quatre fois plus petit que celui de l'Angleterre et trois fois plus petit que celui de la France.

La science ne fournissant aucun moyen pour apprécier la portion de produits qui s'applique à la reproduction, il est conséquemment impossible de connaître aujourd'hui le chiffre exact de la consommation reproductive d'aucun pays; autrement il nous serait facile de démontrer mathématiquement que notre infériorité dans les revenus de la production accuse incontestablement une consommation improductive portée à

En récapitulant tous les faits que nous avons développés et l'excès et d'autant plus onéreuse qu'elle a pour objet des besoins imparés dans les chapîtres précédents, nous essayerons d'é- factices et de pure ostentation.

Nous avons du reste déjà constaté que les produits fabriqués, le vin, les spiritueux, le café, le sucre et antres denrées entrent pour le 54 % % dans nos importations et les matières premières seulement pour le 27 ½ %.

Un pareil état de choses en soustrayant à la production des capitaux disponibles, indubitablement stérilisés, ne peut conduire qu'à l'appauvrissement et mettre en péril la richesse nationale, la liberté et l'indépendance de la patrie. Ce ne sont point ici de sinistres prédictions, des hyperboles, du pessimisme; ce sont des faits graves, palpables et irréfragables. Voyez à quel énorme chiffre s'élèvent nos consommations annuelles : quatre cent quarante neuf millions et cent cinquante mille francs! Encore n'attribuent-elles en moyenne que fr. 204 ou 5 ½ batz par jour par individu, tandis qu'en Angleterre, avec un revenu quatre fois plus fort, elles assurent une dépense de fr. 240 par individu, soit 6 ½ bz. par jour ou le 47 % de plus

En face de ce passif, voici nos ressources, voici les éléments de nos productions:

- Fr. 274,000,000 ou le ½ en produits agricoles,
- » 150,000,000 ou le 1/4 en produits industriels,
- » 72,000,000 ou le 1/7 en profits du Commerce.

Fr. 496,000,000, d'où résulte sur la consommation un excédant de :

46 millions de fr., à quoi ajoutant :

nous aurons une réserve de :

57 millions de fr., ou à peine le 1/8 des consommations annuelles.

On le voit, nos consommations ne sont pas loin de niveler nos productions: arrivées à cet état, la nation reste d'abord stationnaire; mais bientôt les consommations dépassent les productions, et la nation entre dans la voie du malheur: elle entame ses capitaux, sa production décroît dans une effrayante proportion, sa population languit, et à la moindre tempête, elle succombe, et meurt décinée et assaillie par toutes les calamités à la fois!

Tel ne fut-il pas le sort de la Grèce, de l'Egypte, de la Hanse, de ces fameuses Républiques liguriennes; et de nos jours que deviennent la Pologne, le Portugal, l'Espagne?

Nous terminerons ce chapître en résumant la situation économique de la Suisse dans un bilan et un inventaire comparatif.

BILAN ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE.

ACTIF.			70.4	SSIF.
ACIIF.				
Fr. 274,000,000	Agriculture	II.	Réexportations Fr	r. $24,150,000$
» 150,000,000	Industrie	Exportations }	agricoles n	60,850,000
» 40,000,000	Intérieur Commerce	darportations	industrielles . »	99,000,000
» 32, 000,000		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	agricoles »	229,115,000
» 175,000,000	Importations.	Consommations }	industrielles . »	119,169,700
	_	(étrangères . »	100,865,300
			Réserve »	57,850,000
Fr. 671,000,000	•		Fr	. 671,000,000.

INVENTAIRE COMPARATIF.

DÉSIGNATION.	UNITÉS.	ANGLETERRE.	FRANCE.	SUISSE.	Un Anglais.	Un Français.	Un Suisse
Agriculture	Francs	4,316,000,000	3,762,000,000	274,000,000	172»64	114"-	124»54
Industrie	»	2,982,000,000	2,075,000,000	150,000,000	119»28	62 » \$7	68»18
Commerce	»	1,731,000,000	805,000,000	72,000,000	52 » 45	24×39	32,72
Importation	_ »	717,000,000	610,000,000	175,000,000	28.70	18»50	79»54
Production totale	»	9,746,000,000	7,252,000,000	671,000,000	389,84	219»76	305»—
Exportation	.29	840,000,000	707,630,000	164,000,000	33 »60	21 »42	74»54
		8,906,000,000	6,544,370,000	507,000,000			
Consomnations	ж	6,021,260,000	4,633,312,000	449,150,000	240»84	140»39	204»15
Réserve	20	2,884,740,000	1,911,058,000	57,850,000	115»36	57×90	26»27

VARIÉTÉS.

LE TALISMAN.

II.

Je ne manquai pas au rendez-vous. Charles m'attendait auprès de sa cheminée où flambait un feu doux, tandis que la bouilloire fonctionnait de son côté sur la table. Après qu'on eut servi le thé, Charles commença ainsi:

Je n'entrerai point dans le détail des premières années qui suivirent notre séparation. Il vous suffira de savoir que je ne réussis point à gagner la confiance de mes concitoyens de Grätz. De plus habiles que moi savaient l'exploiter, je crois vous l'avoir écrit, et je vous avoue qu'en voyant avec quelle facilité cette confiance publique se prostituait à quiconque savait l'éblouir même par les plus grossiers prestiges, elle perdit à mes yeux d'autant plus de son prix, qu'au fond je pouvais aisément me passer d'elle. J'avais étudié la médecine pour m'initier dans ses secrets, et non pour en faire un marche-pied à la fortune. L'art était pour moi un but, et non un moyen. C'était un sacerdoce, que je croyais ne pouvoir être exercé qu'avec sainteté et franchise. Dès que je me fus convaincu qu'il en était tout autrement, je me résignai à l'inaction et repris le cours de mes études abstraites.

Mais à trente-cinq ans on jouit encore d'une vitalité trop expansive pour se condamner impunément à une vie sédentaire et concentrée. Ma santé s'altéra, ce que j'attribuaiau

défaut d'exercice physique. Je trouvai un jour dans les journaux un oukase du tzar Nicolas, qui appelait au service des armées russes prêtes à franchir les Balkans, les médecins étrangers, aux conditions les plus avantageuses. Qu'est-ce qui vous fait sourire, me dit Charles en s'interrompant? Continuez, répondis-je, je parie que vous allez me raconter une épisode de ma vie. Charles reprit : « Depuis longtemps je mourais d'envie de voir l'Orient, ce magnifique berceau du monde. L'occasion se présentait d'y pénétrer sous les auspices d'une armée barbare il est vrai, mais conquérante. J'avais une soif ardente de révélation et je voulais l'étancher aux sources primitives. J'avais d'ailleurs atteint le midi de mes jours 1. Je voulais arracher à la tombe ses terribles secrets, pénétrer dans le temple d'Isis et soulever son voile inviolable. Pour cela, il fallait voir l'Egypte, la Grèce, et surtout l'Attique, où s'étaient célébrées si longtemps les redoutables Eleusinies. Il me semblait impossible de n'en pas retrouver quelque trace. Aussi mon imagination ne s'arrêtaitelle pas avec les Moscovites sous les murs d'Istamboul. Elle franchissait le Bosphore pour aller en Asie voir briller à travers une nuit de vingt siècles quelque vestige des nobles Asclépiades. Rien ne m'eût coûté pour trouver le mot de la grande énigme. Je voulais le chercher au fond des Pyramides, dans les catacombes d'Elethya et dans la Nécropole de Thé-

² Allusion au passage d'Eckartshausen cité plus haut.

hes. Je voulais visiter la tente de l'Arabe, les pagodes souterraines de l'Indoustan, interroger le Brahmane contemplatif, le texte sacré des Védas et leur enseignement panthéistique. J'eusse parcouru les vallées alpestres du Thibet, ses monastères et ses cités populeuses. J'eusse pénétré jusques dans le désert désolé de Cobi que battent les tourmentes. Je voulais errer sur les bords de ses lacs solitaires et fouiller les tombes mystérieuses de ses populations disparues.

Vains rêves! Quand après avoir subi mes examens à Kharkof, je réclamai le bénéfice de l'oukase, on me répondit que cet appel solennel fait au nom de de l'autocrate, devaitêtre regardé comme non avenu, et que les médecins étrangers étaient admis au service militaire aux mêmes conditions que les médecins russes.

Je ne sus pas la scule victime de cette honteuse violation de la soi donnée. Une soule de médecins de toute nation qui avaient quitté leur patrie et des places assurées, qui avaient subi les satigues et les srais d'un long voyage, éprouvèrent le même mécompte.

C'est bien cela, interrompis-je ici le narrateur. Et moi aussi je sus de ce nombre, mais continuez, s'il vous plait. Je suis impatient d'arriver à la découverte du talisman.

Peu soucieux de retourner en Styrie, j'attendis à Kharkof l'époque de la grande foire. J'y fis la connaissance d'un riche malo-russe, qui avait de grandes propriétés dans le gouvernement de Tchernigof. Il me proposa de venir fonctionner dans ses domaines à des conditions très acceptables. J'y consentis et partis avec lui.

Katchanofka, où il réside, est un grand village du district de Borzna. Le château seigneurial s'est placé à une certaine distance des cases habitées par les serss, parmi lesquels se trouvent une centaine de familles bohémiennes. Bâti en 1770 par le comte Roumiantzof, il est situé au milieu d'un bois, d'une architecture fastueuse et métisse, où la solidité, le comfort et le goût ont été gauchement sacrisiés à une vaine ostentation. Il se compose d'un grand corpsde-logis surmonté d'un étage et de deux ailes en hémicycle, qui bordent la cour. On y entre par deux entrées opposées, dont l'une donne sur le jardin, l'autre sur la cour. De ce côté les ailes sont ornées d'un périptère. L'église du village, neuve et blanche, s'élève en face du château, dessinant sur la steppe nue les formes slaves de son triple dôme. Une allée droite, belle et large, conduit de l'un à l'autre à travers la forêt. Celle-ci borde aussi le jardin qui est immense et arrosé par un étang. Mon patron était marié, mais sans enfants.

Il existe en Russie un usage très louable. Le riche abrite sous son toit et nourrit à sa table une ou deux personnes pauvres, mais de condition libre. M. Tarnawski (c'est le nom du propriétaire) avait recueilli chez lui la veuve et la sille d'un

officier mort au service. Celle-ci avait dix-huit ans et se nommait Proscovie Fédorowna.

Depuis longtemps elle souffrait d'un mal rebelle à toutes les ressources de l'art, échappant même au diagnostic. Elle se consumait dans une langueur qui menaçait de devenir mortelle a Quene la magnétisez-vous, me dit un jour M^{me} Tarnawska. Je serais heureuse de voir une somnambule, de la posséder dans ma maison et de la consulter sur mon infirmité. » Cette dame avait éprouvé à une année d'intervalle et chaque fois le même jour une fracture transversale et spontanée des deux rotules sans violence extérieure. Elle ne marchait qu'appuyée sur une canne d'un côté et de l'autre sur le bras d'une personne.

Cette proposition souriait trop à mes idées pour que j'hésitasse à y accéder. Le temps, le lieu, la maladie, le sujet, mon âge, mes goûts, tout semblait conspirer pour assurer le succès de l'entreprise. Je me mis à l'œuvre avec dévouement, avec des intentions pures, mais surtout avec une foi vive.

La mère et la fille occupaient une petite chambre du côté du jardin, convenablement isolée. Bien que je n'attachasse pas une très grande importance aux précautions recommandées par les maîtres, je n'en voulus omettre aucune. Nos siéges furent tapissés de soie, les parois garnies de glaces, la chambre plongée dans une demi-obscurité ou éclairée par des bougies. J'eus aussi recours à l'eau et au baquet magnétiques.

La clairvoyance s'établit dès le cinquième jour et les premiers sons qu'articula Proscovie dans cet état, furent des paroles de bonheur et d'espoir : « Ah! que je suis bien! quelle heureuse idée vous avez eue de me magnétiser! Oui, je le sens, je serai guérie.

Je tins un journal régulier et très circonstancié de ce traitement. Je ne vous ferai pas le détail de tous les incidents qu'il offrit, et qui lui furent communs avec toutes les cures de ce genre relatées par les auteurs. Commencé le 14 mars, il fut terminé le 7 mai et procura à la malade une guérison complète.

Je notai cependant les circonstances suivantes comme caractéristiques.

La malade attachait beaucoup d'importance aux auxiliaires magnétiques. Elle recourait fréquemment au baquet. Une plaque de verre magnétisée qu'elle portait au cou, servait à l'assoupir, et la réveillait quand on la lui ôtait.

Souvent le sommeil magnétique alternait avec le sommeil naturel. On reconnaissait le premier à l'oscillation continuelle des paupières, à la respiration haletante, aux hautes couleurs de la face. Proscovie m'assura que le sommeil magnétique de la nuit était beaucoup plus essicace.

Les crises surent souvent orageuses, accompagnées de

crampes, de convulsions, de grincements de dents, de douleurs intérieures. Alors il ne fallait ni lui adresser des questions, ni chercher à l'éveiller. Ce désordre, lorsqu'il n'avait pas été prévu par la malade, était toujours dû à quelque oubli venant soit d'elle-même, soit de notre part.

Elle se fit suspendre au cou une croix d'or, et portait sur soi une rose magnétisée. Il lui suffisait de flairer celle-ci pour se rappeler ce qu'elle avait oublié.

A quelques pas de la maison, se trouvait un banc sous un marronnier qui lui prêtait son ombre. Je magnétisai cet arbre Il ne joua pas dès lors un rôle aussi important que l'orme thérapeutique de Puységur à Busancy; mais je remarquai que Proscovie s'y portait avec une préférence marquée.

Elle avait aussi une prédilection pour certaines fleurs. Elle se composa un jour un bouquet d'héliotrope, de jasmin, de narcisse et de nymphéa: ce qui lui donna occasion d'exercer à la grande surprise des spectateurs une foule de manœuvres symboliques, dont il nous sut impossible de trouver le sens.

Ses rêves contenaient le texte explicatif de ce qui ne lui était qu'imparfaitement révélé pendant les crises. C'est ainsi qu'elle rêva une nuit qu'elle voyait un chêne majestueux dont le tronc était couvert de vegétation. Une voix inconnue lui vantait la vertu de ces excroissances. Ceci se rapportait à la mousse de chêne, dont elle avait conseillé l'usage à un malade.

Dans ces moments solennels, je me rappelais involontairement ce passage de Iamblichus (de mysteriis Egyptiorum), où il dit: « Lorsque les songes envoyés par le dieu sont dis» sipés, nous entendons une voix entrecoupée qui nous en» seigne ce que nous devons faire. Souvent cette voix frappe » nos oreilles dans un état intermédiaire entre le sommeil » et la veille. Quelques malades sont enveloppés d'un esprit » immortel, que leurs yeux ne peuvent apercevoir, mais » qui tombe sous un autre sens. Il n'est pas rare qu'il se » répande une clarté douce et resplendissante, qui oblige » de tenir les yeux fermés. Ce sont là positivement les songes » divins envoyés dans l'état mitoyen entre la veille et le » sommeil. »

Mais ce qui distingue surtout ce traitement de toutes les histoires analogues, c'est l'espèce d'émancipation où la malade se tint à l'égard du magnétiseur. Elle fixait elle-même le nombre, le jour, l'heure et la durée des crises, et ma volonté fut plus d'une fois impuissante à la réveiller. Souvent

même elle s'endormit spontanément au milieu d'une société, à table, à la promenade. L'invasion était subite : cependant on se rappelait qu'avant de succomber, Proscovie était plus animée et que ses yeux brillaient d'un éclat insolite.

Elle semblait quelquesois pendant son sommeil magnétique converser avec un être invisible. Ce dialogue se manifestait par des sons vaguement articulés, et parsois des pleurs.

Elle ne voulait être servie et soignée que par sa mère ou par la servante, Nathalie, qu'elle affectionnait spécialement.

Plus d'une fois elle écrivit d'une main mal assurée, et dépassant souvent la marge de sa feuille pour s'égarer sur la table. Tout cela s'accomplissait avec un certain frémissement convulsif, et une animation de la face que nul homme éveillé n'eut pu simuler.

Pour bien comprendre ce que j'ai encore à vous raconter, remarquez que la mère et la fille n'avaient reçu qu'une éducation peu soignée. Elles lisaient et écrivaient le russe, sans connaître aucune autre langue, et n'ayant jamais vu de ville un peu considérable. Quelques échos du grand monde venaient bien de temps en temps expirer sur le seuil de leur domicile, mais fort affaiblis. Quand on leur proposa de magnétiser Proscovie, elles ne surent pas de quoi il était question.

J'eus donc lieu de m'applaudir d'avoir entrepris et parfait un traitement magnétique, qui fut couronné d'un si beau
succès. Je n'avais cependant constaté qu'un fait, savoir l'existence d'un agent qui réveillait dans l'homme une puissance éminemment curative. Je n'en pouvais plus douter;
mais la nature de cet agent restait cachée: ma raison ne
pouvait se rendre compte des forces, que j'avais mises en jeu.
N'importe, la guérison s'était opérée comme par miracle.
Je crus que ma mission était accomplie. Il n'en fut rien. Ce
drame extraordinaire devait avoir un second acte, plus long
et plus intérressant encore; car il créa ce talisman, dont vous
avez constaté la puissance. Je suis obligé de vous renvoyer
à un nouvel entretien, afin de ne vous laisser ignorer aucun
détail qui puisse jeter quelque jour sur cet événement.
Ainsi à revoir demain, à la même heure.

J'attendis ce moment avec une impatience que les ajournements ne faisaient qu'irriter. Voici comment Charles y satisfit.

(La suite au prochain No).

L .- J. Scump, imprimeur-editeur.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE

Nº 15.

FRIBOURG. 1843: MARS, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation pareit tous les quinze jours dans ce même format. Cheque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lirux du Canton où il y a poste, est fixé à Ab hats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moiss d'un an. Tout atonnement de la Ville de Vribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, fine de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et augent affranchis.

AGRICULTURE.

CULTURE DU CHOU ET DU RUTABAGA,

Principalement dans les défrichements de terres à bruyères et les marais tourbeux, desséchés.

§. 3. — Préparation du terrain.

APPLICATION DES ENGRAIS,

Les choux et les rutabagas étant, ainsi que nous l'avons dit, les récoltes sarclées qui ordinairement réussissent le mieux après un défrichement de terres à bruyères ou un desséchement de marais tourbeur, c'est à ces récoltes que l'on donnera, dans la plupart des cas, la préférence dans la rotation des premières années. Les labours préparatoires devront donc être donnés en vue d'assurer la réussite de plantes à racines fortes, pivotantes et fibreuses tout à la fois; à cet effet trois ou quatre labours ne sont pas de trop pour amener le sol à un parfait ameublissement. Autant que possible, on s'efforcera de donner à ces labours une profondeur moyenne de 8 à 9 pouces; mais plus ils seront profonds, meilleurs en seront les résultats. Il vaudrait même mieux ne pas cultiver de rutabagas que de les mettre dans une terre non convenablement labourée. Le sol léger des terres à bruyères se prête d'ailleurs si bien à un facile ameublissement qu'il y a négligence à ne pas l'obtenir.

Dans la distribution des champs que l'on veut consacrer à ces produits, on aura soin d'assigner aux choux les terres les plus saines et le plus à l'abri de l'humidité. On choisira, au contraire pour les rutabagas, celles qui mouillent le plus dans l'arrière-saison, toutefois avec la précaution de les planter sur billons, comme nous l'avons expliqué pour les betteraves. Ainsi, aux premiers les hauteurs, et aux seconds les bas-fonds, en règle générale. Il va sans dire que si l'on a à sa disposition de ces bonnes terres substancielles, profondes, de consistance moyenne, ni trop sèches ni trop humides, telles enfin qu'on les trouve dans quelques livres pour faire réussir une récolte sur le papier, dans ce cas on fera bien de confier à ces terres sa récolte de choux et de rutabagas. Elle y réussira

sans nul doute, ainsi que tous les autres produit. Malheureusement ces positions privilégiées ne sont pas communes. et dans la pratique ordinaire il faut avoir soin de se réserver le plus possible de chances de réussite. On sera souvent tenté de choisir, au moment de la plantation, moment de chaleur ou même de sécheresse, les terres les plus fraîches pour les choux, parce que la reprise du plant est alors immédiatement assurée. C'est une bien grande faute; car ces terres qui conservent le plus de fraîcheur pendant l'été, sont aussi celles qui, dans la plupart des cas, sont les plus humides dans l'arrière-saison. Or, l'humidité en automne est le plus grand ennemi des choux. En vain on hutte la plante, en vain on trace de nombreuses rigoles d'écoulement, le choux noircit et périt dès qu'il y a excès d'eau à sa racine. C'est une désolation alors de voir disparaître pied à pied cette luxuriante végétation de l'été. Le rutabaga ne craint pas l'exces de l'humidité, et clest même à cette propriété que l'on attribue son succès sur les sols dont nous nous occupons dans ce moment. Il est arrivé, par exemple, au directeur de la ferme du Grand-Jouan dans les landes de Bretagne, de posséder. dans un hiver pluvieux, des champs de rutabagas tellement mouillés qu'il était impossible d'y faire pénétrer les attelages pour récolter la provision de chaque jour. Les ouvriers étaient obligés de porter les racines sur des civières à la tête des champs, et là ils les déchargeaient dans des voitures destinées à ramener la récolte à la maison. Presque tous les antres produits de l'Agriculture de cette serme eussent péri dans de semblables circonstances; le rutabaga continuait toujours sa végétation, et sa racine grossissait journellement, jusqu'à ce que les gelées arrivant plus intenses, on fit tout rentrer. Ces circonstances qui se reproduisent à Grand-Jouan plus ou moins chaque année, ont démontré que les rutabagas peuvent être cultivés sans crainte dans les sols les plus mouillés.

sans o realized valoir immiste lumie

C'est ordinairement avant le dernier labour, c'est-à-dire avant celui qui précède la plantation, que l'on fait l'application du fumier. On doit s'arranger de manière à faire marcher ensemble la fumure, le labour et la plantation. Nous duire dans l'âme de chacun un redoublement d'activité. croyons, en général, qu'il y a économie, pour le cultivateur qui doit faire manœuvrer beaucoup d'ouvriers, à les fixer tous dans un temps donné sur un seul point. Ainsi, le jour étant choisi, les attelages commencent par conduire le famier, des manouvriers l'étendent immédiatement; le lendemain, le fumier est enterré, et on procède à la plantation. Il n'y a rien à craindre en fumant copieusement des récoltes telles que les choux et rutabagas; plus on met d'engrais, meilleure est la récolte, toutes autres circonstances égales d'ailleurs. Si l'on a à sa disposition assez d'engrais pour fumer deux fois au lieu d'une, on fera bien d'enterrer la première fumure par le premier labour; on appliquera la seconde au dernier, et l'engrais se trouvera mélé à toute la couche arable. Dans une pénurie de fumier d'érable, les engrais pulvérulents pourront servir de succédanés, sans cependant valoir jamais le fumier. On a essayé le noir animal, les cendres, la poudrette, appliqués seuls, mais dans aucun cas on n'a été satisfait, pour les choux, de l'emploi isolé de ces substances; les rutabagas ont paru mieux s'en contenter. Il sera bon, indépendamment de l'application du fumier, de mettre toujours un peu de noir animal ou d'autres engrais pulvérulents aux pieds des plantes, à l'instant du repiquage, comme il sera expliqué plus loin.

§. 4. — Transplantation.

Après avoir bien préparé et sumé le terrain, on procède à la transplantation. C'est la grosseur du plant en pépinière qui doit décider de l'instant favorable à cette opération, car une des conditions de réussite est d'avoir à sa disposition de beaux plants. Les rutabagas doivent être à peu près de la grosseur du petit doigt, et les choux de celle du tuyau d'une forte plume à écrire. Des plants de cette force se prêtent plus sacilement aux changements de condition produits dans leur végétation par le repiquage, et résistent mieux aux intempéries de l'air.

Les avantages incontestables d'une transplantation faite sur labour récent doivent engager les cultivateurs à combiner cette opération de telle manière que la fumure. le labour, le hersage et la plantation se fassent simultanément. Aussitôt le plant reconnu bon en pépinière, on commence à fumer et à labourer le champ destiné à recevoir la transplantation, comme il a été dit au paragraphe précédent. Pendant que ces deux genres de travaux prennent de l'avance, d'autres attelages hersent et rayonnent, et ceux-ci, à leur tour, sont suivis par les planteurs, tous s'échelonnant ainsi et se suivant à une demi-attelée d'intervalle, jusqu'à ce que le champ entier soit terminé. Les premiers forment de nouveau l'avant-garde dans un second champ, si l'on en a plus d'un à planter, et la besogne avance rapidement et sans confusion, au milieu d'un concours assez considérable d'ouvriers, de chevaux, de bœufs et d'instruments. C'est l'une des opérations agricoles d'une grande exploitation, où l'admirable division du travail des manufactures reçoit la plus fructueuse application, en même temps que le mouvement animé de la scène semble pro-

Sur le terrain bien égalisé par la herse, le rayonneur trace des lignes distantes de deux pieds huit pouces environ, pour les choux et rutabagas. Le plant de choux se place ensuite dans la ligne à distance égale; il suffit pour le plant de rutabaga d'un intervalle de un pied, trois pouces, quatre lignes, ce qui exige pour une pose une quantité de plants de rutabagas double au moins de celle du chou. Dans les terres très riches ces distances peuvent être rapprochées sans inconvénient, parce que la fécondité du sol fournit l'aliment nécessaire aux plantes; mais dans la plupart des cas, il vaut mieux s'en tenir à ces mesures, qui facilitent les cultures subséquentes et permettent aux racines de se développer et de s'étendre dans tous les sens. Voici la marche que l'on recommande pour cette transplantation. Chaque ligne est occupée par trois personnes, jeunes garçons ou femmes, qui changent de rôle à volonté, de manière que toutes les opérations soient exécutées alternativement par chacun. Les plants étant amenés de la pépinière à la tête du champ, le premier ouvrier, qui tient un paquet préparé d'avance, couche rapidement chaque plant à la place qu'il doit occuper. Ses fonctions se remplissant plus vîte que celles des autres, c'est lui aussi qui coupe légèrement la pointe des racines trop longues, afin qu'elles ne se courbent pas dans le trou du plantoir. Le second, la main droite armée d'un plantoir, ramasse, de la main gauche, le plant qu'il trouve couché sur la ligne, et en même temps donne un vigoureux coup de plantoir dans la terre. Dans le court moment que celui-ci emploie à retirer son instrument et à mettre le plant dans le trou, le troisième, placé devant lui avec une légère corbeille au bras, pleine de noir animal ou d'autre engrais pulvérulent, jette rapidement une pincée de cet engrais, qui arrive dans le trou en même temps que le plant. Celui qui a le plantoir fait alors avec cet outil un trou à côté de celui où est le plant, et par un adroit tour de main qui fixe en terre la pointe de la plante aussi bien que le collet, il termine l'opération plus rapidement qu'elle ne peut être décrite. Il y a tout un art dans ce dernier coup de plantoir que nous recommandons à tous ceux qui ont des plantations à faire, car souvent c'est de lui que dépend la réussite de la récolte; et cela est tellement vrai que, dans une plantation faite dans la même journée, nous avons souvent reconnu , à la quantité de plants morts qu'elle portait, les lignes plantées par une main étrangère ou inexpérimentée. Il faut dans cet exercice, que la pointe du plantoir arrive instinctivement à la pointe de la racine du plant, et que celle-ci éprouve alors une pression de la terre du fond, en même temps que par un revers de la main la même pression se fait sentir au eollet de la plante. Par cette double manœuvre, le plant est si bien enveloppé de terre qu'il est à l'abri de l'air ambiant, et il ne tarde pas à prendre racine. Parmi les ouvriers ordinaires de la campagne, il n'y a guerre que les jardiniers et les femmes habituées aux soins du jardin qui sachent donner un vrai coup de plannoir avec la dextérité et la promptitude nécessaires; car il faut aussi que l'ouvrage marche vîte, autrement la dépense devient considérable lorsque l'on a des transplantations étendues a faire. Dans ce cas, il faut, dans les commencements, mettre un bon jardinier ou une personne experte à la tête des travailleurs, et bientôt les plus jeunes parviendront à saisir le tour de main classique; il est des hommes âgés qui, malgré toute la bonne volonté possible, n'y peuvent réussir. Pour apprécier ces travaux de plantations, l'on a fait souvent compter le nombre de plants mis en place dans un temps donné. Il est résulté de ces calculs que les trois personnes dont nous avons parlé repiquent ensemble 9,000 plants, en moyenne, par journée de neuf heures de travail. Si elles marchaient et travaillaient séparément, elles n'en repiqueraient probablement pas 2,000 chacun.

On a essayé quelquefois de planter des choux à la charrue, ainsi que cela se pratique pour le colza, mais l'ouvrage n'est jamais aussi bien fait qu'avec le plantoir, et s'il survient des sécheresses, la récolte est souvent aventurée dans une saison où le soleil est toujours plus ardent qu'à l'époque où se font les plantations de colza. D'autres fois on a abandonné le plantoir, pour la pioche ou la tranche, lorsqu'à la suite de quelques jours de pluie, les plants sont devenus subitement l'une longueur démesurée; il est impossible alors de faire avec de plantoir un trou proportionné. On ouvre la terre obliquement avec une tranche; le plant se place contre le ser qui soulève le sol, et en retirant l'instrument, l'ouvrier marche sur la racine qui se trouve ainsi dans des conditions aussi avorables que possible. Cette opération, bonne quelquesois pour les choux, dont le produit est hors de terre, ne vaudrait ien pour les rutabagas; quoique la racine des choux soit couchée obliquement, la végétation extérieure suit son cours accoutumé, et la plante se couvre de seuilles; la racine du rutabaga, ainsi couchée, souffrirait dans son développement. Malgré tous les soins dont nous venons de parler, il est des années tellement défavorables, que la reprise des plants est longtemps hasardée. Dans de semblables circonstances on ne doit pas regretter de faire un ou deux arrosages à chaque pied, le lendemain ou le surlendemain de la plantation. Ces arrosages ont le double avantage d'apporter un peu de fraîcheur, et de tasser la terre contre les racines.

Tous ces repiguages ont lieu, communément, depuis le 15 mai jusqu'à la fin de juillet, suivant la végétation des plants et l'état de l'atmosphère. On plante indifféremment des choux pommés, des choux branchus (choux à vaches) ou des rutabagas, commençant toujours par le plant le plus fort qu'on ait à sa disposition. Si l'on pouvait régulariser la plantation, ainsi que cela a lieu quelquefois dans les années favorables, il conviendrait de commencer par les choux pommés, afin d'en avoir de bonne heure à la consommation. Les choux moelliers viendraient ensuite, puis les choux branchus, et enfin les rutabagas. Les choux pommés et moelliers sont sensibles à la gelée, d'où la nécessité de les repiquer le plutôt possible, si l'on veut voir la récolte atteindre son maximum de produit. On sera peut-être étonné de nous voir mentionner en grande culture une récolte de choux pommés, qu'on ne trouve ordinairement que dans la culture jardinière ou aux environs des grandes villes; mais nous nous sommes assurés que les dépenses, par pose, ne dépassent pas d'un rappe celles des autres choux à fourrage, et généralement le produit est plus considérable, et contient une masse plus grande de substance nutritive. La nécessité de rentrer de bonne heure en automne une récolte de choux pommés, limite malheureusement l'étendue de terrain à leur consacrer.

(La suite au prochain numero).



VARIÉTÉS.

LE TALISMAN.

III.

Pendant huit jours la santé de Proscovie parut complètement rétablie, toutes les fonctions organiques s'exerçant avec une parfaite régularité.

Le 13 mai, elle me dit qu'en songe quelqu'un l'avait avertie de prendre garde à la rose, avertissement trop obscur, pour qu'il fût possible d'y donner suite 1.

Mais des le lendemain, après avoir couru dans le parc avec ses compagnes, et mangé de la crême aigre, Proscovie sut atteinte d'un grave érysipèle à la face avec sièvre et céphalée aiguë.

1 Comme en allemand, le mot rose, en russe, exprime la fleur de ce nom aussi bien qu'erysipèle.

Indécis si je devais traiter un cas si simple par la méthode ordinaire ou s'il fallait recourir au magnétisme, je me rappelai que dans ses crises, la jeune fille avait exprimé le désir d'être toujours magnétisée pour cause de maladie.

Dès que j'eus mis la main à l'œuvre, elle s'assoupit, et écrivit: je suis malade pour avoir négligé pendant plusieurs jours de tenir le baquet et de boire de l'eau magnétisée. C'était en effet des précautions qui lui avaient été recommandées. Puis elle vomit une grande quantité de bile, à plusieurs reprises.

Il fallut encore l'endormir plus d'une fois au jour et à l'heure qu'elle indiquait. Son sommeil dura une fois onze heures. Elle insistait pour qu'à son réveil du matin, on lui demandât ce qu'elle avait rêvé. C'était toujours quelque formalité à remplir, quelque remède à appliquer soit à ellemême soit à un autre malade.

Une fois elle me répondit : j'ai rêvé que je ferai une trouvaille le 3 juin (vieux style). Cette première déclaration excita, vous le pensez bien, ma curiosité au dernier point.

Une autre fois elle s'occupa de la dame de la maison, qui était estropiée, comme je l'ai dit. Elle conseilla de la magnétiser pendant huit jours seulement, assurant qu'un jour de plus me nuirait, et m'enlèverait la puissance magnétique.

Dans les séances suivantes, elle entra dans tous les détails du traitement que je devais appliquer à M^{me} Tarnawska. Il fallait au préalable obtenir son plein consentement, !a magnétiser tel jour, à telle heure, dans telle chambre, n'agir que sur les jambes, etc., etc.

Nous sîmes un essai. Mais dès la première séance, M^{me} Tarnawska éprouva un mal-aise et une frayeur telle, qu'il fallut renoncer à cette méthode. La somnambule en eut un grand regret, assurant que la dame eût infailliblement marché le huitième jour.

Dans chacune des séances qui remplirent l'intervalle entre la première révélation du talisman et le 3 juin, Proscovie me donnait quelque nouvelle instruction sur les formalités que nous aurions à remplir le jour de la trouvaille, tout en me recommandant de garder un profond secret sur toute cette affaire.

Ce jour tant désiré luit enfin. C'était le lundi de la Pentecôte d'après le rit grec. Proscovie se coucha habillée et s'endormit spontanément à deux heures après midi. Pendant son sommeil, elle s'expliqua sur beaucoup de choses, et déclara entr'autres qu'elle ne continuait point le somnambulisme pour cause de maladie, mais uniquement pour trouver une pierre qui me scrait utile et qui était le seul gage de reconnaissance qu'elle pût m'offrir.

A quatre heures cinquante minutes, conformément aux instructions qu'elle m'avait données, je réveillai Proscovie. Elle sauta précipitamment à bas de son lit, les yeux ouverts, mais évidemment dans un état d'une fausse veille. Elle passa dans le jardin, où je la suivis. Arrivée à l'orangerie, allez, lui dis-je, allez Proscovie, et cherchez. Alors elle me quitta, et entra seule dans le sentier qui conduit à la balançoire. Au bout de trois minutes, elle revint me joindre devant l'orangerie, où je l'attendais. « Je n'ai rien trouvé, dit-elle, il faut que vous veniez avec moi. »

Ici Charles traça avec un crayon une esquisse topographique des localités. Une longue allée de tilleuls conduisait depuis l'avenue du château jusqu'à une vieille balançoire abandonnée, à l'extrémité du parc, là où le chemin se perdait dans le bois.

La soirée était magnifique, continua Charles, l'air tiède et embaumé, le ciel pur. La moitié de la grande allée était dans l'ombre, l'autre éclairée par un beau soleil.

Dès que Proscovie y sut entrée, ses yeux se sermèrent, sa

respiration devint bruyante et prosonde, comme celle d'une personne qui dort. Elle n'en marchait pas moins sans dévier de la ligne droite que nous parcourions, mais trébuchant par intervalles. La vieille mère nous suivait de loin, curieuse et inquiète. Du reste, cette scène extraordinaire se passait sans autre témoin. Je ne vous peindrai pas tout ce que j'éprouvai dans ce moment solennel. En marchant à côté de la somnambule, je croyais rêver moi-même.

Quand nous ne fûmes plus qu'à quelques pas de l'escarpolette, Proscovie se coucha modestement sur le gazon, resta quelques secondes dans cette attitude, puis se relevant, elle alla s'agenouiller devant un des poteaux qui reposaient sur une espèce de trépied. Là, sans dire mot, mais d'un air très préoccupé, elle se mit à arracher l'herbe sous le trépied, et gratta la terre comme une personne qui veut déterrer quelque chose.

Alors d'étranges pensées surgirent dans mon esprit. En face de Proscovie, dont les traits semblaient singulièrement animés, j'avais les yeux fixés sur ces blanches et petites mains qui fouillaient le sol. Je me crus un instant placé sur la limite du monde physique. C'était un moment des plus imposants. Rien ne troublait ni l'azur du Ciel ni le silence de la campagne. Tous les germes venaient d'éclore sous les auspices de la chaleur estivale, les arbres et les haies étaient chargés de feuilles, tous les boutons ouverts, et la terre maternelle se reposant avec délices du travail d'une longue incubation, versait sur ses enfants de riches trésors. De l'endroit où nous étions, j'entrevoyais, à travers la verdure des arbres, d'un côté le palais féodal, de l'autre, les trois flèches de l'église.

Cependant l'approche du crépuscule, la solitude qui nous entourait, l'endroit écarté qui servait de théâtre à la scène, l'ombre projetée par le taillis, cette escarpolette en ruines, l'attente d'un grand mystère, toutes ces circonstances m'avaient jeté dans une stupeur difficile à décrire.

Bientôt, o prodige! je vois la Somnambule exhumer, après de longs et pénibles efforts, une pierre d'une certaine grosseur et taillée à facettes. Alors elle pousse un grand cri : je l'ai, la voilà, puis se relevant avec précipitation, elle redescend la grande allée des tilleuls.

Je la suivis en proie à un tourbillon d'idées fantastiques. Je vous l'avoue; à l'aspect de cette pierre mystérieuse, je ne pus me défendre ni d'une secrète terreur ni de la croyance qu'un commerce surnaturel s'était établi entre Proscovie et des puissances invisibles, et que j'étais moi-même enfermé dans ce cercle magique. Je contemplais alternativement avec une anxiété croissante tantôt cette jeune fille haletante, échevelée, prosondément endormie et néanmoins marchant et parlant comme une personne éveillée, tantôt la pierre qu'elle m'avait remise, et que ma main ne tenait qu'en tremblant. A l'extrémité de l'allée, une vieille semme se tenait immobile, et suivant avec inquiétude tous nos mouvements; c'était sa mère.

Tout ce que vous venez d'entendre, cher confrère, ne vous rappelle-t-il pas encore l'amblichus, et sa description des cures merveilleuses opérées sur les malades qui s'endormaient dans les temples d'Esculape, à Delphes et à Pergame?

L'air était si calme, qu'on n'entendait que le frôlement du gazon sous nos pas. L'emotion m'empêchait de questionner Proscovie, quelqu'envie que j'eusse d'obtenir des explications. J'examinais avec attention le phylactère, qu'elle m'avait donné: pierre siliceuse, ayant la forme de deux prismes tétraèdres collés par la base. A mesure que j'en détachais la terre humide, qui la recouvrait comme un enduit, je croyais apercevoir des lignes et des caractères hiéroglyphiques, tracés sur chacune de ses faces.

Nous allions toucher à la grande avenue, là où elle coupe l'allée à angle droit. Proscovie dormait toujours, les paupières collées sur les yeux. « Dès que je me réveillerai , dit-elle, vous me remettrez la pierre. Il faut que je la garde jusqu'à demain matin, alors elle sera à vous. En voyage, elle vous préservera de maint accident et, dans la pratique de votre art, elle vous sera d'un grand secours. Dans les traitements magnétiques, elle doublera votre puissance. Mais croyez. » A peine avait-elle achevé ces paroles, qu'elle ouvrit les yeux, et regarda autour d'elle de l'air d'une personne étrangère à tout ce qui s'était passé et ignorant comment et pourquoi elle se trouvait là. Tenez, lui dis-je, gardez cela chez vous jusqu'à demain. - Pourquoi? - Faites toujours ce que je vous dis. Nous prîmes alors chacun un sentier dissérent pour nous rendre chez nous. Dès que je sus rentré, je couchai par écrit jusqu'aux moindres circonstances de tout ce que j'avais

Mais bientôt à un mystique enthousiasme succéda un scepticisme amer. C'est impossible, m'écriai-je: l'ordre physique est trop ouvertement violé; je suis le jouet d'une grossière imposture. Ces deux feinmes s'entendent pour m'en imposer!

Puis, récapitulant tous les incidents de cette trouvaille, la candeur de la fille, la simplicité de la mère, leur isolement absolu, la gravité de la maladie, la difficulté d'une intrigue sans profit réel pour les auteurs, je flottais indécis entre le doute et la croyance. Toute la soirée se passa dans ces cruelles oscillations. J'éprouvais un besoin irrésistible de m'épancher dans le sein d'un ami. Le Ciel sembla en envoyer un exprès; car je reçus la visite de votre compatriote Monoy, gouverneur des jeunes comtes Balmain-Baschilof. Il avait toute ma confiance et je lui racontai ce qui s'était passé. Il parut convaincu que j'étais la dupe des plus ignobles artifices, et me conjura, au nom de ma réputation, d'être sur mes gardes. J'avoue que dans ce moment les arguments de cette raison froide et positive ébranlèrent mes convictions.

A dix heures du soir, on vint m'avertir que Proscovie était en proie à une crise douloureuse. Je la trouvai couchée en travers sur son lit, la face rouge, l'air désolé, la respiration pénible. Sa mère, assise à côté du lit, lui prodiguait tous ses soins. Elle me raconta comment sa fille, à son retour, lui avait montré une pierre, en la priant de la serrer : que la vue de ce corps lui avait causé une espèce de frayeur, et que sans s'arrêter à l'examiner, elle s'était hâtée de l'enfermer; qu'à mesure que la soirée avançait, Proscovie s'était montrée plus agitée et qu'elle avait fini par s'assoupir.

Je m'approchai de ma cliente avec la réserve qu'enfante le doute, et lui pris la main. Mais pour la première fois, elle la retira. Je lui demandai du ton le plus affectueux ce qui la faisait souffrir. Je renouvelai deux fois cette question sans obtenir de réponse. Tout-à-coup elle fondit en larmes. Je m'assis à côté d'elle, bien péniblement affecté de cette scène. Non moins émue, la mère pleurait aussi de son côté.

Il était évident qu'une puissance ennemie était intervenue dans nos relations sympathiques et qu'elle en brouillait les fils.

Un quart d'heure se passa dans cette pénible anxiété. Alors la somnambule m'apostrophant d'une voix forte, Karl Andrévitch, s'écria-t-elle, Karl Andrévitch! Qu'avez-vous fait! Devais-je attendre ceta de vous? Puis elle se remit à sanglotter. Je témoignai ma surprise, je protestai de moninnocence. Innocent! reprit-elle, innocent!... Vous avez violé le secret que je vous avais recommandé et, non content de me suspecter, vous avez suspecté ma vénérable mère. Vous avez douté de vous, de moi, de la pierre : vous avez abdiqué la Foi sainte, qui avait triomphé de ma maladie. Je voulais reconnaître ce bienfait. On m'avait mise en position de le faire : je ne vous demandais que Foi et Discrétion, et vous m'avez refusé l'une et l'autre. Ah! je ne le sens que trop : ce double refus me tuera.

Ici nouvelle explosion de douleur, accompagnée d'effrayantes convulsions.

Alors sculement j'ouvris les yeux sur ma faute et compris l'atteinte grave que par faiblesse j'avais portée aux premiers devoirs du magnétiseur. J'étais atterré, car j'étais loin de m'attendre à cette péripétie désastreuse. Dès ce moment, nos rôles respectifs furent intervertis. Ce n'était plus moi qui maîtrisais ma cliente: c'était elle qui allait prononcer mon arrêt. J'étais sur la sellette devant mon juge. J'essayai de m'excuser, elle ne m'en laissa pas le temps.

Nous allons, dit-elle, d'une voix qui avait dans ce moment un timbre indéfinissable, nous allons porter tous deux la peine de votre faiblesse. Vous n'aurez pas la pierre, car il faut de toute nécessité qu'avant onze heures, elle soit replacée en terre, d'où elle disparaîtra avant que le soleil de demain se couche. Quant à moi... Proscovie s'arrêta quelque secondes, puis reprit:

Quant à moi, d'autres souffrances m'attendent et je vais parcourir un nouveau cycle de crises bien cruelles; Dieu seul sait quand et comment elles finiront. Mais ce qui m'afflige le plus, c'est de perdre ce que j'avais demandé avec tant d'instances, le moyen de vous témoigner ma gratitude....

Quand il sera onze heures moins dix minutes, avertissez-moi.

Qu'on juge de ma surprise, mais surtout de mon chagrin! La plus brillante illusion de ma vie allait ainsi s'évanouir par ma faute. Ce talisman que j'attendais avec tant d'impatience, allait m'échapper au moment où je croyais le tenir!

Proscovie comprit mes pensées, car elle reprit ainsi : il faut que la pierre soit replacée; le moindre délai aurait pour moi des suites terribles. D'ailleurs elle vous serait désormais inutile.

Il était dix heures et demie. Je tenais à ce que M. Movey vît la pierre, et poussé par une fatalité inexplicable, je commis encore une foule d'indiscrétions. Je l'invitai par un billet à se rendre sur le champ auprès de moi dans la chambre de la somnambule. Il vint, vit la pierre et fut témoin de ce qui s'en suivit.

A l'instant sixé, j'avertis Proscovie, qui se leva brusquement, s'empara de la pierre, que j'examinais encore, et s'achemina vers la balançoire. Nous la suivions, sa mère, M. Mooey et moi. Le ciel étoilé éclairait seul cette marche nocturne et santastique. Proscovie ne voulait pas se laisser guider, bien qu'elle heurtât parsois contre les arbres. Elle replaça le talisman à la place d'où elle l'avait exhumé, le laissant toutesois à sleur de terre; puis prenant les devants avec sa mère, elle nous quitta dans un état indécis de sommeil ou de veille. Nous nous retirâmes aussi, M. Moooy et moi, diversement affectés par ce que nous avions vu.

Le lendemain matin, nous n'eûmes rien de plus empress que d'aller nous assurer sur les lieux si la pierre y était. Nousé la vîmes telle qu'elle avait été replacée. Elle y resta toute la journée. Proscovie était plongée dans une prosonde tristesse, sans en connaître la cause; car elle paraissait tout ignorer. J'avais aposté plusieurs personnes dans le voisinage de l'escarpolette, chargées d'épier chacune tour à tour si quelqu'un en approcherait. Vers six heures du soir, après le départ de M. Monoy, je m'y rendis moi-même. Le fatal silex était bien là sous le trépied. Sa vue m'inspirait, comme à la vieille mère, une sorte d'épouvante. Je passais et repassais à côté, jetant sur lui des regards inquiets. Le soleil s'inclinait vers l'horizon, et la prophétie devait s'accomplir: le talisman allait disparaître. La puissance invisible qui l'avait placé, devait le reprendre. Si elle m'atteignait dans son courroux!

Je ne pouvais me soustraire à ces craintes superstitieuses, qu'en me persuadant que toute cette scène n'était qu'une jonglerie habilement jouée. Je retombais alors dans cette méfiance qui avait été si désastreuse. Je ne pouvais pas croire et je n'osais douter!

Le soleil se voila subitement : d'épais nuages s'amoncelèrent avec rapidité : de grosses gouttes de pluie annoncèrent l'approche d'une averse qui éclata avant que j'eusse pu gagner un abri. Elle dura une vingtaine de minutes ; quand je revins à la balançoire, la pierre n'y était plus.

(La suite à un prochain No).

Charles Miller

PANTHÉON BOLZIQUE.

MEMOIRES D'UN SONNEUR DE S'-NICOLAS.

Je suis, de mon naturel, observateur. Il me prit un jour la fantaisie d'aller observer sur la tour de Saint Nicolas. « Qui voit si haut, me disais-je, doit bien voir. » Et je gravis l'escalier noir en spirale qui conduit à la platesorme de l'agonie, et « compte autant de degrés que l'an compte de jours » si l'on en croit le rimeur. Mais arrivé au troisième étage, je me ravise, et au lieu de continuer à gravir, j'enfile à gauche le clos des cloches, et tac, tac à la porte des sonneurs. J'avais rencontré un de ces messieurs quelques jours auparavant dans un bouchon de l'Auge, avec qui, tout en vidant un verre, j'avais échangé des paroles agréables. Il aimait les paperasses, moi j'en raffole. Il avait des mémoires curieux, disait-il, moi, je furète partout pour en trouver, bref, nous étions devenus bons amis et je m'en étais souvenu en passant devant le troisième étage. Aussi sus-je bien reçu. Mais, ô surprise! en entrant dans cette caliutte qui sert de logement diurne et nocturne aux honorables sonneurs et corne-feu de la ville, que vis-je? Je vis toutes les parois de la cellule, au nombre de deux, tapissées du haut en bas, des portraits de toutes les bonnes connaissances de ma jeunesse et de mon adolescence. Un panthéon le plus curieux, le plus drolatique, le plus

réjouissant de tous les personnages les plus merveilleux de Fribourg et de la contrée. Henri-Meunier, le Cicéron des Places, avec sa barbe, sa pipe et son bâton d'aveugle et son tricorne. Bionda, aveugle aussi comme Cicéron-Meunier et comme Homère, avec ses bons-dieux et son violon! Geissmayor en redingotte brune avec sa clarinette! le vieux Gross, avec sa trompette! Mayossé, ma cousine, la mère aux chats armée de son balai traditionnel. Le capitaine Schoueler, en uniforme prussien. Le juge Chassot! le chevalier Turenne, entouré de ses rifflards! le herr Gobet! Marie Feguise, chargée de tuf, Marie qui « chantait si bien, mais ne put jamais » venir à bout de passer un ruisseau à pieds secs; » les deux Corpastour, le baron et l'ambassadeur; et Waldvogel, ah! j'oubliais le bon Waldvogel, mâchuré comme un ramoneur, et miraculeusement disparu de la terre comme le prophète

Mais il n'y avait pas là que des bourgeois et bourgeoises! A ses habits blancs, à son chapeau orné de bouquets, je reconnus Miotton, Miotton le simple des châlets, la plus innocente des âmes de Dieu, Miotton, dont un Professeur

¹ Ames de Dieu, Armé dé Diu, nom que donne la Gruyère à ses idiots et simples. Le professeur Troxler a consacré un article du Journal de Médecine, public à Berne, à la description des Armé de Diu et des mœurs de Miotton en particulier.

célèbrea dernièrement, à l'aide de mes notes, retracé l'aventureuse vie; Miotton nourri aujourd'hui au prytannée de Gruyère. Vous ne faisiez pas défaut non plus dans le panthéon de la gloire malheureuse, héros dans la détresse, Don-Qui chottes de l'indigence, qui avez su rendre vos guenilles immortelles, Vaillante déroute de broc, Intarissable Barbey de Morlon, Riche Val d'Aosta, Rusé Jacques sans-béquilles, Séraphique Francey de Belfeaux, Vorace Romain de Chésopéloz, et vous, Virago de Neyruz, le dernier des ménestrels romans, intrépide rapsode « des orgoglios de Bullo » ô Mettrauda!

Ce panthéon m'extasia. Je demeurai béant devant toutes ces illustrations populaires de la Nuithonie! Quel artiste de talent avait saisi toutes ces figures avec tant de naturel et de bonheur? Quel homme de génie avait imagine cette collection nationale et grandiose? Etait-ce ce Sonneur, indigent lui-même et sans culture, que j'avais devant moi? Mais alors ce citoyen remarquable méritait les premières places du pays. Et à propos de cela, je ne pus m'empêcher de faire une réflexion philosophique. Comment se fait-il que les Sonneurs et gardes de la tour n'occupent pas dans l'Etat un rang plus distingué. Y a-t-on bien pris garde? Pourquoi ne pas donner aux Sonneurs et Corne-feu un traitement proportionné à l'élévation de leur poste?

Un Sonneur n'est-il pas le dispensateur de toutes les solennités joyeuses ou terribles, le boute-en-branle de la cloche d'agonie, le jacquemart du tocsin et de la cloche d'incendie, l'interprète du temps, le régulateur de l'Etat et de l'Eglise, la sentinelle aérienne, le gardien et le sauveur de la cité?

Le Sonneur devina en partie ce qui se passait en moi. « Oui, Monsieur, » fit-il, en interrompant le cours de mes réflexions, « c'est moi qui ai collectionné toutes ces figures. Un crayon spirituel, un pinceau plein de coloris leur a donné la vie. Vous connaissez le Hornung fribourgeois. » Cinq basses les plus semblants, six cusses les pas semblants. Nul doute que l'artiste n'égalât les plus habiles portraitristes de l'époque sans ce fâcheux tremblement qui prive son œil, son bras et sa main de la fermeté nécessaire pour maîtriser un pinceau, et accomplir un chef-d'œuvre. Mais vous aurez sans doute remarqué avec plaisir que j'ai ouvert ma galerie à toutes les illustrations populaires du pays, sans distinction de zônes. Là le bolze coudoie l'arma de Diu, là Romain de Chésopeloz cause familièrement avec le capitaine Schoueler. C'est un progrès véritable. On n'eût point vu de leur vivant si touchante fraternité. Henri-Meunier et la Déroute de Broc n'eussent pas été une seconde en tête à tête, sans se prendre aux cheveux. C'est que le bolze, voyez-vous, c'est le bourgeois-cuirassé. Il a pour le campagnard, du pays d'enhaut surtout, une haine instinctive. Vous avez entendu parler de la haine des enfants anglais contre les enfants français dans les dernières guerres. Que direz-vous de cet enfant bolze, qui demandait un jour à sa mère : Mairé, neco fa lou bourrou? Lés pahisans. Mairé, fo atzeta on pahisan po fère lou bour-

Ce sont là des sentiments peu chrétiens qu'on devrait prendre à tâche d'étousser dans les écoles. Mais, brave Sonneur, ce que vous dites des bolzes pîque vivement ma curiosité. Je suis émerveillé de votre savoir. Je connaissais de nom cette honorable confrérie pour en avoir entendu parler dès mon ensance. En passant près du vénérable tilleul, mon père me disait quelquesois: vois-tu ces bolzes qui sument sous le seuillage, le ventre au soleil? Mais jamais il ne m'était venu en tête d'approsondir la matière et de raisonner mes idées à cet égard. Si je ne me trompe, digne Sonneur, et saus rectification, les bolzes, doivent être aux Fribourgeois, ce que les Béotiens étaient aux Grecs, ce que les Champenois sont aux Français, les Krähwinkel et Souabes aux Allemands, les bourgeois d'Aquapendente aux Toscans. Nos bolzes, sont des badauds de Paris.

— Jesus-Marie, que dites-vous là! Je ne connais pas vos Champenois et n'ai jamais mis le pied dans la Toscane! Mais sachez-le bien, nos bolzes sont assez riches de leur propre sonds, sans être obligés à recourir à un emprunt quelconque. Les bolzes sont naturels de l'Uechtland, et qui plus est, de Fribourg seul. Les bolzes sorment un peuple Autochtone. Entendez-vous bien Autochtone. Ai-je besoin de vous expliquer ce mot.

—Je comprends! une tribu tombée du Ciel comme un champignon. Mais sait-on quelque chose de positif sur l'origine de la bolzerie?

Les savants se sont beaucoup querellés à ce sujet sans pouvoir s'entendre. Selon Bonaventure Kuenlin, le nom de bolze viendrait de l'allemand bolzen, qui veut dire : trait, flèche. Bolze serait alors cousin-germain de Spiesbürger, par le sens apparent, conme il l'est déjà par le sens intime. Le Spiesbürger manie la pique. Le bolze décoche des traits. On ne peut faire une allusion plus fine à l'esprit de saillie qui caractérise, au même degré, les lanciers et les archers, dont il est ici question. Une autre opinion, et c'est la mienne, voitau mot bolze une origine espagnole.

- -Espagnole? Mais je n'ai jamais our parler d'un contact quelconque entre les paisibles bourgeois de la ville des Trois-Tours, et les siers conquérants du Mexique.
- —Castillanne pur-sang, vous dis-je. Je pourrais vous en raconter long. Mais qu'il me suffise de vous dire, que nous tenons des Castillans les mantilles de nos femmes et nos longs chapelets. Pourquoi n'en tiendrions-nous pas nos bolzes. Bolzas, en espagnol, veut dire bourse. Est-ce bourse à argent, bourse à cheveux? Le dictionnaire n'en dit mot.
- -Vous savez donc l'espagnol?
- —Par Saint-Nicolas, si je le sais, l'espagnol, mais c'est la langue de Dieu. E lingua di Dios! wuestra merced. Tout bon Sonneur doit la savoir.
- ¹ Mêre, qui fait le beurre? C'est le paysan. Mère, achetons un paysan qui nons fasse le beurre.

Mais, respectable Sonneur, connaît-on au moins le berceau de la race bolzique? Quelque monument, quelque médaille, quelque inscription en aurait-elle peut-être consacré le souvenir?

- Aucun monument que je sache. Mais la tradition. Le Cribliet doit être le berceau de la race bolzique et du bolzianisme par conséquent. Vous savez, quand on sort de la porte des Etangs, à gauche, derrière l'hôpital, on laisse une place encombrée de maisons, de hangars, d'écuries.....
- Comment, ce lieu champêtre et solitaire?
- -D'autant plus favorable aux inspirations de la muse et aux élucubrations de la métaphysique. Vous connaissez le vers classique!

Carmina de Wuilleret, faciunt trembliaré lou Crubliet.

Puis le bolzianisme y a toujours fleuri. La vivait herr Gobet, de théologique mémoire. La aussi, au pied du rempart et de la tour qui a nom Henri comme lui, Henri-Meunier préparait ses harangues de nouvel-an et la constitution dont il voulait doter le pays.

- —J'irai faire un pélérinage au Cribliet. Vraiment, on eût dû y élever une chapelle historique comme à Cressier. Mais, honorable Sonneur, si vous le permettez, il y a une lacune dans votre panthéon. Vous avez omis les Villarimbodins.
- -Monsieur, on dit Villarimboudins. Oui, c'est une lacune. Mais la faute n'en est pas à moi. Certes, ce n'est pas moi qui irai contester la gloire et les hauts faits des braves, des immortels citoyens de Villarimboud. Mais savez-vous que dans cette histoire villarimboudine si belle, si pleine, si éclatante, pas moyen d'en extraire une seule individualité. Les Villarimboudins, direz-vous, ont planté des clous, et récolté des épées. Oui, Monsieur! mais ce n'est pas Jean, ce n'est pas Jacques, ce n'est pas François qui a fait tout cela. Ce sont tous les Villarimboudins. Vous me direz encore : les Villarimboudins peinés de voir sur le clocher paroissial reverdir des pâturages de chaume, inutiles au bétail, y hissèrent le bœuf de la commune, qui mourut d'aise, au seul aspect de ces Alpes verdoyantes. Mais je vous répondrai encore : ce n'est pas un Villarimboudin en particulier qui a fait cela, ce sont tous les Villarimboudins. Les habitants de Villarimboud, insisterezvous peut-être, setant l'arrivée d'un grand personnage, sirent des révérences à la crême et au beurre, à l'instar du syndic, qui s'était prosterné le premier. Mais encore une sois, c'est tout Villarimboud qui a fait cela. Et ce syndic, ce digne magistrat, ce rusé courtisan, je n'en ai pu découvrir ni le nom. ni le prénom. Point de héros Villarimboudin dans mon panthéon. Mais tout Villarimboud. J'ai commandé à notre artiste un dessin gigantesque, aux armes de Villarimboud et représentant les trois scènes mémorables dont je viens de parler. Mon panthéon alors sera complet, autant qu'il peut l'être.
- -Il n'y manquerait plus qu'une biographie pour chacun de vos grands hommes.
- -Si ce n'est que ça, c'est déjà fait.

- -Qoi, vous auriez?
- —Oui! mon cher Monsieur, la vie de Mayossé, de Gobet, de Waldvogel! la vie d'Henri-Meunier écrite en Société par moi avec le docteur Teugad, disciple du grand Henri; longue et intéressante vie que celle-là, mais quelque peu croustilleuse. Elle a trois parties: vie physique, vie littéraire, vie politique et philosophique. Et puis la vie de la déroute de Broc! Celle de Miotton.
- -Pro-di-gieux! Mais ne pourrait-on pas en avoir au moins quelque petit bout, une page?
- -Mais, peut-être, c'est selon.
- -Maître Sonneur! vous êtes un brave homme, voici pour une bouteille et donnez-moi une de ces vies!
- -Eh bien, soit : prenez la vie de Waldvogel, l'oiseau des bois; elle portera bonheur aux autres.
- Maintenant, que j'ai trouvé le faible du Sonneur, ami lecteur, ne crains pas de manquer de notices biographiques sur les héros qui composent le PANTHÉON BOLZIQUE. Je te livrerai petit à petit, pour peu que tu en témoignes quelque plaisir, toute la série de ces nouvelles ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES. Voici toujours en à compte la biographie de Gédéon Waldvogel.

 J. S.

(La vic de Waldvogel au prochain numero).

POESIE.

STANCES.

Si je pouvais, hélas! comme les hirondelles, Franchir en un instant l'immensité des Cieux, En naissant si j'avais aussi reçu des ailes, Que je serais heureux!

Je n'irais point à Rome, en Egypte, en Asie, Vagabond, promener mon vol aventurier. Je n'irais point rêver dans l'heureuse Arabie, Sous l'ombre d'un Palmier.

Je n'irais point chercher de par dela les ondes Ces futiles trésors dont le monde est si fou; Et laisserais en paix dans leurs mines profondes Tous les biens du Pérou.

J'irais, j'irais... le soir... à l'heure où mon amie, Soulève enfin son voile et vient se reposer, La trouver, mollement sur sa couche endormie Et lui prendre un baiser!..

Si je pouvais, hélas! comme les hirondelles, Franchir en un instant l'immensité des Cieux, En naissant si j'avais aussi reçu des ailes, Que je serais heureux!

M. Buchon.

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

FRIBOURG, 1843: MARS, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en exarctères petit-romain. Les numéros d'une sunée réunis formeront un volume. Le prix de l'abounement, la feuille renduc franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 48 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcau de l'Emulation.

AGRICULTURE.

CULTURE DU CHOU ET DU RUTABAGA,

Principalement dans les défrichements de terres à bruyères et les marais tourbeux, desséchés.

(Suite et fin.)

rilog Tuon .

§. 5. Culture des plantes pendant leur croissance.

Si l'on reconnaît un planteur habile à son coup de plantoir, la pierre de touche d'un bon cultivateur est dans son degré de vigilance à soigner ses récoltes sarclées pendant leur croissance. Le champ qu'on a planté en choux et en rutabagas a nécessairement été piétiné par le grand nombre de personnes qui l'ont traversé. Aussitôt que l'on remarque la reprise de la végétation, il faut se hâter de faire passer la houe à cheval dans les lignes, dans le cas même où il n'y aurait pas encore de mauvaises herbes. Cette première opération ameublit le sol, attire l'humidité de l'atmosphère et facilite les travaux subséquents. A trois semaines de la environ, suivant la crue des mauvaises herbes, on donnera un second binage à la houe à cheval, et plus tard un troisième si cela est nécessaire. Il ne faut pas ménager ces binages, à la suite desquels on remarquera chaque fois un nouveau développement végétatif dans les plantes. D'ailleurs, la besogne va si vîte, que la dépense n'est pas à comparer aux résultats que l'on obtient. Dans une journée de 9 heures de travail, on peut biner facilement trois poses et demi par jour, quelquefois plus de cinq poses. On doit éviter avec soin de laisser le sol se durcir, et ne jamais attendre un grand envahissement de mauvaises herbes. qui coûtent ensuite beaucoup plus à détruire que ne l'eussent fait plusieurs binages destinés à prévenir le mal. S'il arrivait, après une pluie battante, pendant laquelle on n'aurait rien pu faire, que la terre fût durcie à un pouce environ de profondeur, on adapterait des dents de herse à la houe à cheval, et par ce moyen très simple on herserait les rangées entre les plantes. A l'aide de ce procédé, on rend à la terre son ameublissement, sans craindre le soulèvement de la croûte, funeste quelquesois aux racines. On reprend ensuite les dents ordinaires de la houe à cheval. A la suite de chaque binage,

des femmes et des enfants, armés de houes à main, doivent arracher toutes les mauvaises herbes que la houe à cheval n'a pu atteindre, et qui sont placées sur les lignes entre les plantes. Cette opération est suntout importante pour les choux pommés et les rutabagas, dont le feuillage couvre la terre et maintient une humidité favorable à la croissance des herbes adventices. On choisira de présérence un temps sec pour toutes ces opérations de binage et de sarclage, parce que c'est sous l'influence d'une haute température que l'on en obtient le plus d'avantages; on s'abstiendra pendant la pluie!

Lorsque les feuilles commencent à couvrir la terre, et que les plantes ont atteint environ le tiers de leur développement. on fait donner à toutes un buttage avec la charrue à deux versoirs. Ce buttage est donné faiblement pour les choux pommés, mais avec énergie pour les choux branchus et les rutabagas; ces derniers recoivent même, la plupart du temps, deux buttages. Il semble qu'on ne saurait trop remuer da terre autour de leur racine, et il est à remarquer que celle-ci prend presque toujours, comme dans un moule, la configuration de la terre meuble qu'elle trouve à ses alentours. Ainsi, ameublissant parfaitement un seul côté d'une ligne, en laissant l'autre côté durci, on trouve la plupart des racines aplaties ou offrant un ventre, au lieu d'être rondes partout. Cette observation a conduit à faire ameublir aussi à la houe à la main la terre placée dans la ligne entre les plantes. Les résultats que l'on obtient, avec ou sans ces soins, sont bien différents entr'eux. et il n'est pas rare de voir tripler une récolte de rutabagas. sous l'influence des binages et des buttages. A n'en juger que par la grossour des racines venues dans l'une et l'autre condition, on ne croirait pas que c'est la même production végétale.

§ 6. — Récoltes et conservation des produits.

Aussitôt que les choux commencent à laisser jaunir au pied quelques seuilles, soit environ trois mois après la transplantation, on peut commencer la première cueillette. Si la saison

est humide, la végétation aura été plus forte, et la récolte sera plus avancée. Rien ne peut être précisé à cet égard. Ordinairement on fait deux grandes cueillettes avant l'hiver, et au premier printemps, lorsque les choux montent en fleurs et que les têtes ont acquis un grand volume, on coupe la plante par le pied. Ces cueillettes de feuilles de choux verts se font chaque jour, et la quantité est calculée sur la ration que l'on veut donner aux bestiaux. Si l'on veut apprécier par avance le nombre de rations que l'on pourra prendre sur une étendue donnée de terrain, on compte le nombre de pieds de choux et l'on évalue que chaque pied rendra en moyenne, seuilles et tronc, un poids de cinq livres. A l'aspect d'un champ de choux, étalant leurs nombreuses branches et leurs grandes feuilles, on serait peut-être tenté de croire à un poids plus fort. Il y a sans doute beaucoup de sujets, pris isolément, qui pèseront bien au-delà; mais, dans la quantité, plusieurs gèleront ou pourriront pendant l'hiver; d'autres, sans cause connue, sont arrêtés dans leur végétation, et en définitive on ne doit pas, en moyenne, s'attendre à plus de cinq livres par pied. Nous ne calculons aussi, en moyenne, que sur 5,760 pieds par pose, ce qui donne un poids total de 28,800 livres de nourriture verte. Dans des terres très riches on assure avoir compté plus de 60,000 livres par pose, mais ce ne sont pas là des movennes sur lesquelles on puisse se fier. Dans une culture de choux, on devra toujours avoir environ un tiers en choux moelliers et le reste en choux branchus. Ces derniers passent sacilement l'hiver, tandis que les premiers sont assez sensibles aux fortes gelées; mais ceux-ci rendent un plus grand poids que les autres, et on les consomme d'abord.

Si l'on a des choux pommés, il faut les rentrer en novembre. On met à la consommation des animaux d'abord tous ceux qui n'ont pas bien pommé et toutes les feuilles extérieures de ceux dont la pomme passe à la cuisine. Puis on prend ceux qui éclatent ou qui pourrissent, ce qui a toujours lieu suivant que la température est brûlante ou pluvieuse. A la fin, on ramasse tout, ne réservant que quelques voitures de belles têtes pour la nourriture des hommes. Généralement une pose de choux poinmés pèse plus qu'une pose de choux verts, mais c'est un produit qui ne se conserve pas, et dont par conséquent on ne peut beaucoup étendre la culture. Il est toutesois un mode de conservation qui, sans offrir une garantie de longue durée, permet de conserver pendant l'hiver une certaine quantité de choux pommés. Il vaut bien la peine, dans un ménage nombreux d'agriculteurs, de rechercher les moyens les plus propres à prolonger jusqu'au printemps la consommation des choux pommés, cette espèce de choux ayant l'inappréciable avantage aux yeux des ménagères d'exiger dans l'assaisonnement beaucoup moins de beurre qu'aucun autre léguine. Voici comment nous avons vu conserver dans une grande ferme, tous les ans, environ un millier de têtes de choux. Pour cela, on choisit une plate-bande de jardin bien. nivelée, adossée à un mur, et on la couvre de paille. Au fur

et à mesure qu'arrivent les voitures chargées, les ouvriers arrachent toutes les feuilles extérieures, bonnes ou mauvaises; ils écartent aussi toutes les têtes défectueuses, et font de tout cela un tas pour la consommation des bestiaux. Les plus belles têtes sont rangées avec soin, la tête renversée, la racine en l'air, par huit ou dix de file, le long de la plate-bande. Vers la fin du jour on recouvre tout avec quelques branches mises par dessus. Cette couche, très peu épaisse, est dépassée par la plupart des racines qui restent à l'air; on cherche seulement à cacher complètement les choux, de manière à leur éviter le contact de la neige ou des gelées. Arrangés de la sorte, les choux se conservent aussi longtemps que la température le comporte, et on peut chaque jour obtenir à la cuisine une provision de choux pommés frais et tendres.

Quant aux rutabagas, inalgré la faculté qu'ils ont de se conserver longtemps en terre, malgré leur renommée de résister bien aux fortes gelées, un cultivateur expérimenté ne se départira pas, surtout dans notre pays, de ses allures prudentes.

Ainsi, pour notre climat, il convient de rentrer une partie de la récolte dans le mois d'octobre, on choisit les premiers plantés, par conséquent les plus avancés; pour le reste; on court les chances de l'arrivée plus ou moins tardive de l'hiver. On conseille de ne pas mettre dans les silos de terre les rutabagas que l'on veut conserver à l'abri des intempéries; des agriculteurs experts rejettent ce procédé comme le plus mauvais de tous, par la raison que les racines ne tardent pas à être attaquées par la pourriture, sous l'influence de l'humidité du sol. Il faut, à leur avis, pour bien conserver les rutabagas, choisir un lieu sec et où l'air puisse circuler librement; et ils estiment que ces conditions se trouvent parsaites sous une voûte pratiquée dans une meule de paille. Cela peut être vrai dans les climats chauds ou tempérés, mais n'est pas nécessairement applicable à la température du canton de Fribourg. Nous avons conservé, indistinctement pommes-deterre, betteraves, carottes, raves et rutabagas, dans des silos construits de la manière que nous avons décrite en traitant de la culture des betteraves; nous avons vu pratiquer la même chose par d'autres cultivateurs, et la conservation de toutes ces racines a toujours été parsaite, pourvu que l'on eût soin de ne pas négliger les soupiraux dont il a été fait mention dans cet article.

Une pose de rutabagas, plantée ainsi que nous l'avons dit, contient en moyenne 14,500 racines, dont on peut évaluer le poids de chacune à environ trois livres; ce qui donne, pour une pose, un poids total de 34,500 livres. On a de plus les feuilles qui sont une excellente nourriture quand on les coupe vertes aux rutabagas que l'on rentre avant les froids; celles des rutabagas laissés en pleine terre périssent en partie, quoique la racine soit saine. Comme on le voit, une récolte de rutabagas est généralement plus pesante qu'une récolte de choux, mais elle exige plus de soins pour atteindre sa per-

fection. Toute économie de sarclage ou de buttage est immédiatement prise sur la grosseur des racines, quelle que soit la richesse du sol. Les rutabagas exigent aussi des labours beaucoup plus profonds que les choux, en raison du développement des racines; ensin, rentrés à la maison, il faut les nettoyer et les couper pour les donner aux bestiaux; de manière que, toutes choses compensées, ces deux produits paraissent se niveler dans leurs résultats aux yeux de beaucoup de personnes.

Toutefois les rutabagas ont des avantages incontestables sur les choux; ceux conservés à l'abri des intempéries permettent, en tout temps de l'hiver, une nourriture fraiche à l'étable, tandis qu'à la même époque on ne peut pas toucher aux feuilles de choux sans compromettre l'existence de la plante. On calcule aussi que, pour égaler une livre de foin sec, il faut cinq livres de choux, et seulement trois livres de rutabagas, ce que nous croyons exact. Il résulterait de là qu'une pose de choux pesant 28,800 livres n'égalerait que 5,760 livres de foin sec, tandis qu'une pose de rutabagas, du poids de 34,500 livres, équivaudrait à 11,500 livres de foin sec. Mais, nous le répétons, dans les conditions ordinaires du labourage, où l'on épargne les cultures indispensables au développement de la racine du rutabaga, ces résultats paraissent se niveler, parce qu'on n'obtient pas toujours des rutabagas tout ce qu'ils sont susceptibles de produire. S'il en était autrement, cette culture serait répandue presque à l'égal de celle de la pommede-terre, du moins dans les terres légères. Le rutabaga est un légume aussi bon que le chou pour les hommes; il est plus nutritif à poids égal, se conserve mieux, et donne de la qualité au lait des vaches qui en sont nourries, tandis que le lait perd évidemment de sa qualité lorsque les mêmes vaches sont pendant un temps nourries aux choux, aux betteraves ou aux pommes-de-terre.

§. 7. - Frais de culture.

Il résulte des comptes exactement tenus par divers agriculteurs qu'une somme à peu près égale de dépenses est applicable aux choux et aux rutabagas, et que, sous ce rapport, on peut, sans crainte de se tromper, établir une parité assez exacte entre les frais de l'une et de l'autre culture, que l'on évalue à 128 francs de France par pose. La balance définitive est cependant fort différente si l'on obtient les produits dont il a été fait mention dans le paragraphe précédent. La différence entre les deux produits devient bien autrement considérable si l'on continue la comparaison en les assimilant au foin. Mais ces deux produits ne réussiront pas indentiquement dans les différents sols d'une ferme ; c'est pourquoi il est sage de les cultiver simultanément en consacrant à l'un les terres les plus saines et à l'autre les bas-fonds. En agissant ainsi, on s'assure des fourrages en toutes saisons, et les comptes de chissres, au bout d'une série d'années, tendront à se balancer.

C. S.



VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

LE HAURAY.

LE LEDJA.

I.

L'immense plaine du Hauran (Auranitis), dont il est souvent fait mention dans la Bible, s'étend depuis quelques lieues en dessous de Damas et du lac Kotaïbe jusqu'aux montagnes de Bosza du Nord au Sud-Ouest, ayant pour limite, à l'Est, le désert de Syrie, à l'Ouest, le territoire rocailleux de Sarra et les derniers versants de l'Antiliban. Dans la plus grande étendue de ce terrain, l'œil ne rencontre rien qui rompe la monotonie de cette vaste plaine. Au printemps et après la saison des pluies, c'est un immense tapis de verdure auquel succède bientôt la plus riche moisson; au milieu de l'été, et lorsque les blés sont coupés, pas un arbre, pas un brin d'herbe ne récrée l'œil fatigué dans ce désert jaunâtre et calciné par le soleil. De loin en loin seulement apparaissent quelques buttes grisâtres et couleur de terre. Ce sont des villages bâtis pour la plupart de briques sèches et d'argile mêlée de paille, et que l'on ne reconnaît pour des habitations humaines qu'en arrivant sur le scuil de ces chétives masures.

A deux journées de Damas en avançant dans la direction du Sud-Est, on distingue une petite ligne bleue peu élevée à l'horison, que la transparence de l'air ferait prendre pour des montagnes fort éloignées, si derrière et au dernier plan, l'on n'apercevait distinctement le profil sombre et bien découpe des monts Esafa et du Djebel Hauran. Cette ligne bleue produite par la réverbération du soleil dans les pierres, est le profil du Ledja, plateau volcanique ou véritable sile de pierre, à bords escarpés, abruptes et nettement tranchés dans la plaine.

Le Ledja présente une circonférence de plus de vingt lieucs sur une longueur de 13 et une largeur moyenne de 5. Sa forme est un ovale alongé vers le Sud et dont l'extrémité n'est pas à plus de 4 lieues du pied des montagnes.

Dans tous les temps cette île d'affreux rochers a servi d'asile sûr et inviolable aux mécontents, aux opprimés, à tous ceux enfin qui avaient à se soustraire à une poursuite ou une persécution quelconque. (Ledja en arabe et en syriaque asile, refuge). Sous les persécutions d'Antiochus et les guerres des Machabées, dans toutes les invasions de la Syrie par les conquérants, le Ledja fut continuellement habité. Il fait partie de cette ancienne Trachonitis dont quelques historiens grecs et arabes ont laissé une sombre et fantastique peinture. C'est qu'en effet rien ne saurait rendre l'horrible

chaos et les déchirures apres et aigues de ce dédale. La Syrie, pays éminemment volcanique autrefois, ne présente plus de cratère ouvert, et la seule trace d'éruption dont il soit fait mention dans l'histoire, serait le désastre du *Pentapolis* ou des cinq villes englouties aujourd'hui sous les eaux de la Mer Morte.

A une époque bien reculée, tout ce pays devait être un immense volcan qui avait une foule de cratères ouverts et béants. Le Ledja a sans doute été formé par la sublévation des terrains et le déversement de plusieurs torrents de lave en fusion qui se sont heurtés et entrechoqués dans la plaine. On ne saurait se faire une idée plus nette qu'en supposant une mer de laves bouillantes soulevée comme les vagues de l'Océan un jour de tempêtes et condensées instantanément. L'action du soleil et des pluies, le refroidissement lent de ces matières a produit de toutes parts des crevasses larges et profondes, des déchirures bizarres et de toutes les formes. On distingue parfaitement dans d'autres endroits les ondulations de la lave liquéfiée. La nature de la pierre est le basalte ou plutôt ce qu'on appelle en géologie Dolerites uni ou Dolerite amig daloïde.

En y entrant, on ne découvre qu'une surface peu élevée au-dessus de la plaine et couverte d'aspérités et de pierres amoncelées. Mais tout-à-coup on arrive au bord d'une crevasse ou d'un précipice hérissé de pointes, et il faut un long détour pour trouver un passage. Dans d'autres endroits, la roche basaltique s'élève en pente extrêmement raide comme le talus d'un ouvrage de fortification entouré de fossés. La crête de ce rempart naturel est découpée à jour de mille manières bizarres qui présentent comme des meurtrières toutes pratiquées dans les intervalles. Plus on pénètre à l'intérieur, surtout du côté du Nord, entre Brack et Musmia, et plus les déchiquetures sont âpres et les gouffres nombreux et profonds.

Ces lieux sont tout-à-fait inaccessibles pour ceux qui n'ont pas une parfaite connaissance des mille détours qui serpentent, se coupent, se traversent, se croisent en tout sens.

Dans le Djebel Mohadjar, espèce de boursoufflure du volcan élevé de cent à deux cents pieds au-dessus du reste du plateau, la nature a renchéri encore en horribles bizarreries, et les pieds d'une chèvre ou d'une gazelle ne pourraient trouver à se poser sur les aiguilles et les arêtes vives des rochers. Çà et là dans le Ledja on aperçoit quelques monticules de forme conique, d'une centaine de pieds d'élévation. Ce sont autant de bouches ou de cratères qui ont dû vomir la lave. Cette supposition semble justifiée par l'aspect que présentent ces monticules ou Tels (Tehls) qui sont sur les bords extérieurs. Tous sont profondément déchirés sur le flanc du côté du Ledja, et l'on aperçoit encore bien distinctement sur plusieurs la trace des torrents de matière en ébullition qui se sont précipités dans la plaine pour former le plateau.

L'Auvergne, en France, pourrait présenter, peut-être, en

petit, une image de ce plateau volcanique; ce que l'on y appelle les Chers à quelque similitude avec le Ledja.

A la sin sans doute d'une longue suite d'années, il s'est formé dans les petites fissures un peu de terre végétale, apportée d'abord par les vents, puis augmentée annuellement par les détritus des végétaux qui y auront pris racine. Après la saison des pluies, le Ledja est convert d'un filet ou réseau de verdure qui offre un admirable coup d'œil; il croît dans l'intérieur et dans les interstices des pierres une foule de plantes de toute espèce qui présenteraient une ample moisson au botaniste; mais une particularité remarquable qui doit sans doute tenir à la nature du terrain, est l'extrême petitesse des différentes plantes qui, dans la plaine, parviennent à leur grandeur ordinaire. Les semences de ces plantes apportées primitivement par les vents ne produisent dans le Ledja que des individus réduits aux plus petites proportions, non chétifs ou étiolés, mais avec un grand luxe de végétation; seulement on dirait ces végétaux nés dans la terre de Lilliput. Plusieurs arbustes croissent naturellement dans l'intérieur, tels que l'amandier sauvage, le sorbier et un autre arbuste couvert de petites bayes rouges, acides, enduites d'une couche épaisse de cire ou suif très blanc et sans odeur. Cet arbrisseau semble avoir quelques rapports avec l'arbre à cire de l'Amérique. - L'amandier sauvage contrarié dans sa crue, produit mille monstruosités ou excroissances que les Arabes d'alentour, surtout les Phaëlis savent mettre à profit pour s'en faire des topous (massues ou casse-têtes légers et très solides).

Le plateau et ses environs abondent en animaux de toute espèce. Le fourré de Schobba qui se prolonge vers le Ledja nourrit des lions, mais de petite espèce, faibles, d'un jaune lustré, sans crinière, fuyant l'homme; ils ne sont pas à comparer aux redoutables lions de l'Atlas. Les onces, les panthères y sont communes; on rencontre, mais beaucoup moins fréquemment, quelques léopards. Un des animaux les plus intéressants est une espèce de lina ou grand chat tigre, de la taille d'un gros chien, extrêmement féroce, aux yeux d'un éclat perçant, au pelage blanc jaunâtre avec de larges mouchetures d'un noir lustré. Ses oreilles sont surmontées de pinceaux de poils longs et hérissés. Cet animal est appelé el Fad par les Arabes. Les Druses parviennent à le dresser pour la chasse de la gazelle. A force de privations, par le manque de nourriture et de sommeil, on adoucit son caractère sauvage et féroce. Il s'attache alors à son maître, le suit comme un chien fidèle, chasse pour son compte et se contente des entrailles de l'animal. La chasse de la gazelle au Fad était le divertissement favori du farouche Dzezzar Pacha de St.-Jean d'Acre.

Les oiseaux ne sont pas moins nombreux. On remarque surtout un grand nombre de merles bleus au plumage d'azur, différents autres oiseaux de couleurs vives et brillantes et une foule de grimpercaux de muraille aux ailes flamboyantes comme des brandons de feu. Mais c'est surtout en reptiles et en insectes que la moisson du naturaliste serait abondante. Le Ledja présente une variété étonnante de couleuvres et serpents, quelques-uns de couleurs vives, de lézards, de jeckos, de scinques, de millepieds, etc., etc.

Les constructions remarquables qui existent encore en grand nombre dénotent que le Ledja a été fort habité vers l'époque de la décadence de l'empire romain et au commencement de l'empire d'Orient. On retrouve à chaque pas dans l'intérieur des monuments d'Architecture grecque, mais la plupart sont loin d'être du beau style antique. C'est quelque

chose de l'architecture grecque dégénérée et déjà transformée dans le stile *Bysantin*.

Quant à la solidité, ces bâtiments ont été construits de manière à résister aux ravages du temps et à braver tous les efforts des hommes et à peu près tous les moyens de destruction connus à cette époque. Il n'entre dans leur construction ni bois, ni fer, ni ciment. Tout est en pierre ou en basalte, et lorsque l'habitant d'une maison pareille avait refermé à l'intérieur ses immenses et lourdes portes de pierre, il pouvait désire tous ses ennemis de pénétrer jusqu'à lui. F. P.

(La suite à un prochain numéro).



VARIÉTÉS.

LE TALISMAN.

IV.

Oui, la pierre avait disparu. Et pourtant nul être vivant ne s'était approché de l'escarpolette, témoins les sentinelles que j'avais apostées et qui n'étaient point dans le secret. Quelqu'un aurait-il profité de l'averse? Mais pouvait-on compter sur cet incident?

Quoi qu'il en soit, il y avait, avouez-le, quelque chose de satal dans cette conspiration des éléments pour me désorienter. J'étais confus, perplexe, découragé, et cet état devait sans doute projeter de sinistres reslets sur Proscovie.

Les crises revinrent comme elle l'avait prédit, mais incomplètes, pénibles et désordonnées. La malade s'assoupissait et se réveillait sans type ni raison, et qui pis est, sans soulagement.

Ce n'était plus ce beau Ciel magnétique d'autrefois, d'un azur si pur avec ses réverbérations lumineuses. Les crises étaient marquées par toutes sortes de souffrances, comme les intervalles. Nous ne cinglions plus en vue du port sur un océan pacifique, éclairés par un phare resplendissant, et nos voiles enflées par un doux zéphyr. Semblable au vaisseau-fantôine qu'un satanique arrêt fait voguer depuis un temps immémorial sur toutes les mers du globe, sans jamais lui permettre d'aborder, ainsi notre frêle esquif poursuivait sans relâche sa course orageuse à travers les récifs, à la lueur de quelques éclairs et au grondement de la foudre. Je ne tenais plus le gouvernail : un pilote inconnu traçait notre route dans la nuit et une voix lointaine semblait crier : les dieux s'en vont.

Cette cruelle situation se prolongea pendant six semaines dans des alternatives continuelles d'espoir et de crainte. Je dus l'accepter comme une longue et douloureuse expiation.

Il y avait bien quelques moments lucides qui se rattachaient au premier traitement, c'est-à-dire que Proscovie continua à s'occuper des mêmes personnes et des mêmes objets; mais son intuition n'était plus clairvoyance et plus d'une fois elle se trompa dans ses prévisions.

Elle insista sur la découverte de deux plantes, qu'elle dit avoir vues en songe. « La première, dit-elle, a une fleur jaune sur une tige élevée avec des feuilles ternaires, semblables à celles du Kopytnik (asarum europœun). Il y a, dans le village, un vieillard nommé Karné, qui la connaît. Elle croît dans un petit vallon de la forêt à la distance d'une sajène de la source. » Malgré ces indications précises, il nous fut impossible de trouver cette plante qu'elle appelait Kitailist. Par contre, à la description qu'elle fit de la seconde plante, je reconnus le thymus serpillum, auquel elle donnait, je ne sais pourquoi, le nom d'herbe de la nativité (bohoroditchnaïa teawa). Proscovie s'en servit plus d'une fois avec succès pour soulager des malades.

Elle portait toujours suspendue au cou la plaque de verre magnétisé. Son génie familier lui ordonna de l'ôter pour un jour, puis de la reprendre et de la porter jusqu'au 1^{er} août. Une autre fois il lui prédit une crise avec ordre de me l'annoncer. Proscovie n'en fit rien, ne voulant pas, dit-elle, se rendre importune. Cette réticence lui valut une réprimande sévère avec menace de suites fâcheuses.

Un jour que je revenais d'un village voisin, où m'avait appelé un malade, je vis venir à moi un Cosaque ventre à terre. Il me remit un billet ainsi conçu; « Proscovie s'est assoupie depuis plusieurs heures et personne ne peut l'éveiller. Hâtez votre retour. » Je ne vous dirai pas tout ce que cette crise nous coûta, à elle de douleurs, à moi de peine pour la calmer.

Après des efforts incroyables, je crus avoir triomphé de ce sommeil de plomb, qui enchaînait ses sens. Elle ouvrit les yeux, se leva et vint s'asseoir entre sa mère et moi. Alors s'ouvrit une scène fantastique dont je ne connais aucun exemple. Proscovie, cause, rit, répond à toutes les questions, en fait elle-même, demande son bas et se met à tricoter. Mais toute cette vie extérieure n'est qu'apparente et sous ses dehors trompeurs s'exécutent au dedans des actes intimes et secrets. On a vu des personnes éveillées seindre le somnambulisme. Ici, c'est le contraire, c'est une somnambule qui simule l'état de veille. D'éclatants symptômes la trahissent. Elle regarde souvent par dessus nos têtes et des êtres invisibles pour nous fixent son attention. Elle converse avec des morts, elle balbutie leurs noms, et cette fantasmagorie sunèbre qu'elle évoque, nous glace de terreur. Tout-à-coup elle tourne et fixe sur moi ses grands yeux noirs. Ce regard pénétrant est d'une indicible expression : il tient du délire ; je vois encore cette prunelle ardente qui, dans son effrayante immobilité, me bouleverse jusqu'au fond de l'ame, et y grave une impression étrange, ineffaçable. Bientôt, sans fermer les yeux, elle se met à ronfler avec une force progressive, puis les paupières se closent subitement, et elle s'affaisse dans un sommeil profond, d'où j'ai mille peines à la tirer. Elle y retombe à plusieurs reprises : elle ne répond pas à mes questions, car elle est sans voix. Mais elle écrit en traits rapides par quels moyens on peut provoquer le réveil. Tantôt il faut pincer les pouces, tantôt un autre doigt, presser les tempes, l'épigastre, les apophyses mastoïdes, serrer les bras, etc. Enfin, elle trace sur le papier cet arrêt épouvantable : « Si d'ici à neuf heures du soir les convulsions ne cessent pas, je mourrai à minuit. » Elles cessèrent heureusement.

Ces accès alarmants furent deux ou trois fois provoqués par d'imprudentes questions que j'adressai à la malade sur les événements du 3 juin. Car je nourrissais toujours le secret espoir que de nouvelles révélations me seraient faites et que le talisman me serait rendu. Mais dès que je touchais cette corde, les vibrations étaient affreuses.

Une fois entr'autres et jamais je n'oublierai cette nuit fatale,

Cum subit illius tristissima noctis imago

à la mention de la pierre, Proscovie, qui était assez calme, est saisie d'un frémissement universel, ses traits se crispent, elle grince des dents et perd la parole. Les extrémités se convulsent avec une violence telle, qu'on peut à peine les contenir. Bientôt le corps entier semble vouloir s'élancer hors du lit, ou être attiré vers le plasond. Ce sont des soubre-sauts, des crampes, des incurvations du tronc tantôt d'avant en arrière, tantôt en sens contraire. La face passe alternativement d'une pâleur mortelle au rouge incarnat, et quand le spasme atteint ses muscles et les lèvres, il en résulte des grimaces si hideuses qu'on ne peut regarder la patiente sans horreur. Parfois elle râle comme un mourant et semble menacée de suffocation. Tous mes efforts sont impuissants à calmer cet orage. Elle essaie de parler, mais la parole expire sur ses lèvres. Elle profite d'un moment de relâche pour écrire : « Je souffre cruellement . . . de grâce , ne me quittez pas . . . Vous aurez beaucoup de peine à me réveiller : ne vous rebutez pas, sinon la crise durera trois fois vingt-quatre heures... Bientôt je n'entendrai plus votre voix. »

Ces vives agitations durent plus d'une heure. Alors succède un calme profond, une immobilité parsaite. Un ronssement lugubre atteste encore la présence de la vie, mais bientôt il cesse tout-à-fait; ce corps si animé tout à l'heure gît maintenant comme un cadavre, le pouls s'essace et le miroir que j'approche de la bouche se ternit à peine. Le sousse paraît s'éteindre ainsi que la chaleur animale. Cependant le cœur ossre encore des pulsations obscures, les membres conservent leur souplesse, C'est une véritable catalepsie que j'ai sous les yeux. Mais la mère croit que sa fille expire, pousse un cri déchirant et tombe sans connaissance aux pieds du lit.

(La fin au prochain Nº.)

similari da ante apa la citationis

PANTHÉON BOLZIQUE.

MÉMOIRES D'UN SONNEUR DE S'-NICOLAS.

II.

GÉDÉON WALDVOGEL

OU L'OISEAU DES BOIS 1.

Je ne suis qu'un pauvre Sonneur, mais ce brave Waldvogel, pour le raconter dignement, je voudrais avoir fait mes classes et étudié la Rhétorique, tandis que c'est à peine si j'ai fini mon école primaire et bégayé un peu de latin sous Monsieur Marly à la Grand'-Fontaine. Mais voilà, je parlerai du cœur, et cela suffira pour qui a connu Gédéon Waldvogel. Quant à ceux qui ne l'ont pas connu, qu'ils désespèrent de saisir jamais toute la naïve beauté de cet innocent personnage.

¹ L'Oiseau des bois, traduction littérale de Waldvogel. Il se donnait lui même ce nom en plaisantant. Mon ami Gédéon-Barnabé Woldvogel, Dieu le mette en gloire, ne fut grand ni par les talents, ni par la naissance. Il n'avait ni l'éloquence d'Henri-Meunier, ni la capacité de Pataud-Schoueler, ni la valeur du Soldat de Broc, ni le jeu mélodieux du virtuose Geissmayor, le Zitamann de la Clarinette. Il n'était point noble comme les Corpastour, ou patricien comme Dame Mayossé. Il n'était pas même bourgeois comme Marie Féguise, et par conséquent sans aucun droit ni au dividende annuel, ni à l'essert, ni à l'hôpital communal, ni au lucratif monopole des parfums du Samedi. Gédéon Waldvogel était simplement Hintersüss ou domicilié et exerçait le métier de Ramoneur.

Oh! le vilain état, dirons les uns. Oh! quelle figure emmâchurée, diront d'autres. L'échelle, le balai, la raclette,

² Zitzmann méritait, certes, une place dans le Panthéon du Sonneur, mais notre ami a pour principe de n'y mettre que les morts. Meunier et Miotton sont à l'hôpital, c'est une mort aussi. Puis l'exception n'est pas la règle.

(Note de l'Editeur.)

l'habit de suic! Quel bel équipage! Oh! le laid ami que vous aviez là, Monsieur le sonneur!

Laid, oui, mais bon; son état, il ne l'avait pas choisi. Il n'avait que six ans. Un matin son père le fit quérir sur la place des Rames où il jouait. On l'habilla de toile, on lui mit un bonnet noir sur les yeux et les oreilles, une raclette en main, un balai sous le bras, on dressa une échelle devant une cheminée, et son père le prenant par le bras, lui dit : « Gédéon, tu vois ce grand trou noir, tu vas monter là-liaut » et me ramoner ça, au contentement des gens. Puis tu re- » descendras, tendras la main et me porteras dix cruches, » pour lesquels tu recevras à dîner. Est-ce clair?

Clair, oui, aurait fait ou pensé un des polissons de ce siècle de lumières, en tout cas plus clair en bas qu'en haut. Mais la jeunesse de ce temps là craignait Dieu, les parents et la verge. Pour celle-là, Père Waldvogel ne la ménageait pas. Le pauvre petit, donc, après avoir dit ses pâtenôtres, et bien prié Saint Gédéon, vainqueur des Gabaonites, se lança courageusement à travers les brouillards du foyer et les horreurs de la suie, au risque de se crever les yeux, de se rompre les côtes et de se casser bras et jambes.

Ce jour fut décisif pour la vocation de Waldvogel. Depuis lors, jusqu'à sa mort, il ne sit plus que deux choses : ramoner et prier. Je me trompe; il allait quelquesois à la chasse du menu bois et des branches sèches pour sa chère Maïsson.

Maïsson! que Dieu la mette en gloire avec Gédéon! était la sœur du Ramoneur. Elle partageait sa misère, faisait son café du matin et du soir, les pommes-de-terre de midi. Dans la chambre de Waldvogel, on remarquait un second grabat; là couchait un ami malheureux, un pauvre aveugle, Bionda.

Vous vous rappelez bien ce petit homme à figure piémontaise, habit rouge-tuile, adossé tout le jour au parapet du Court-chemini, où il jou ait modestement du violon, devant une image treillissée de la Vierge, ayant à ses pieds une corbeille de bons-dieux, de madones et d'angelots encadrés. Physionomie résignée et profondément triste; ne demandant rien, recevant avec une reconnaissance mélancolique; souffrant beaucoup, ne se plaignant jamais. Bionda avait été riche, son aisance de négociant avait péri dans une faillite qui, en lui enlevant sa fortune, lui avait laissé l'honneur, mais un honneur revêtu d'indigence et d'infortune. Pauvre, c'est déjà tant! Pauvre et aveugle, c'est presque trop!

Waldvogel était un joyeux pauvre, lui. Comme Sancho-Pança, « nu, il était venu au monde, ne voyait pas grand » mal à s'en retourner de même » et portait gaîment ses noires guenilles. Dans la forêt, bucheronnant, et dans la cheminée, ramonant, le bon Gédéon chantait toujours! il chantait de vieux noëls, les chansons du métier, et le bon Dieu des bonnes gens. J'ai conservé une de ces chansons! Malheureusement c'est la plus courte:

Petits enfants, quand je ramone, N'ayez pas peur; Car, si bien noire est ma personne, Blanc est mon cœur!

Petits enfants, quand je ramone,
D'un bras puissant,
Loin que mon racloir vous étonne,
Chantez gaîment.

Car, où l'oiseau des bois ramone, Au nom de Dieu, On n'a vu sourciller personne Au glas du feu.

Un ramoneur, pour les enfants, est un épouvantail. Les mères de famille elles-mêmes, ces éducatrices de l'enfance, dont l'un des soucis devrait être de bannir toute crainte superstitieuse dans ces candides novices de la vie, semblent au contraire prendre à tâche de rendre odieuse une honorable classe de citoyens, en utilisant les ramoneurs en guise de Croquemitaines, de bolé. A la simple vue d'un homme noir, portant balai sous le bras et échelle en bandoulière, les plus petits moutards interrompant leurs jeux, poussent des cris épouvantables, et cherchent un refuge sous le tablier et jusque sous le jupon maternel : mama, mama! moneu, moneu. Ce spectacle et ces cris déchiraient l'âme tendre de Waldvogel. Il aimait tant les enfants, et les enfants fuyaient à son approche comme à celle d'un loup.

Pour la première sois de sa vie, Waldvogel s'avisa d'un stratagème. Il n'entrait plus jamais dans une maison sans être escorté d'un cent d'images ou de billes qu'il distribuait au peuple ensantin. De sorte qu'en très peu de temps, loin de continuer à être un objet de terreur, Waldvogel se vit bientôt chéri des marmousets de tout âge et de toute condition. Ensants portant-robes, élèves de la primaire, élèves des frères 1, principistes même et moyens, toute la gent lilliputienne, du plus loin qu'ils l'apercevaient, se mettaient à crier, Waldvogel, Waldvogel, des images, des images! et le brave Waldvogel, accablé de sa popularité, ne savait comment sussire à toutes les commandes. Il rentrait chez lui poursuiviet exténué. Sur le seuil de la maison, il entendait encore ces mots: Waldvogel, des images.

Il l'a dit depuis à mon grand'père Wilhelm: le jour où il parvint à rendre les ramoneurs populaires parmi l'enfance et à dissiper un absurde préjugé qui les réléguait au rang des parias de la Société, fut le plus beau de sa vie. Ce jour-là fut sêté chez Silvestre 2 par tous les ramoneurs, et Wald-

- Notre Sonneur commet ici un anachronisme. A l'époque où vivait Waldvogel, l'école de Marie et Moyenne n'existaient pas. Mais nous n'avons eu garde d'altérer le texte original. Ce n'est d'ailleurs qu'une vérité anticipée.

 (Note de l'Editeur.)
- ² Le Bouchon de Sylvestre, au coin de la tourelle qui flanquait autrefois la maison des Merciers. A la Tornaletta.

vogel, gris de plaisir, porté en triomphe par ses camarades à Bionda et Maïsson.

Ce fut là le premier et l'unique excès de Waldvogel. Sobre par goût autant que par nécessité, jamais à moins qu'on ne payât pour lui, il ne franchit le seuil d'un cabaret. Les dimanches et les fêtes sont, pour un grand nombre d'artisans, une occasion de dépenser et de boire : Waldvogel passait ces saints jours à l'église. Quand vous entriez à Notre-Dame ou à l'église des Cordeliers, si la porte s'ouvrait avec peine, qu'un homme se levât pour vous laisser le passage, homme qui était venu le premier, mais qui par humilité se tenait avec les derniers près de la porte, c'était notre Oiseau des bois, mâchuré, chétif, oublieux de tout ce qui l'environnait, les bras en croix, abîmé dans sa prière. Quelle joie pour notre ami, aux grandes solennités, quand, dans le sanctuaire étincelant de mille cierges, devant l'autel rayonnant d'or, de verdure et de fleurs, les prêtres couverts de chapes et de dalmatiques richement brodées célébraient les saints mystères en présence d'un immense concours de fidèles. Vêpres, complies, sermon, litanies, bénédiction, Waldvogel suivait tous les exercices, toutes les cérémonies de l'église. Rarement il sortait avant le moment de la clôture de l'église et l'ordre du sacristain. Alors encore, il s'agenouillait sons le porche pour prier ces Saints et cette bonne Vierge qui lui donnaient la force de supporter sa misère. N'ôtez pas les cérémonies religieuses au peuple. c'est son spectacle à lui et sa consolation.

Ainsi vivait le naifet pieux Waldvogel, priant et ramonant, losqu'un jour d'automne, la fantaisie lui prit d'aller bûcheronner dans le bois des Pilettes, à quelques minutes de la ville.

Comme si elle eût eu quelque pressentiment, Maisson ne paralssait pas satisfaite de cette excursion. Tant que Gédéon sut occupé à son accourrement de bûcheron, elle put se contenir. Mais quand, la corde autour des reins, et la hache au poing, elle le vit sur le point de sortir de leur réduit : Gédéon, ditelle, où vas-tu?

- -Mais où va-t-on avec la hache et la corde?
- -Dans quel bois?
- Au Pilettes?
- -Tu ferais mieux de rester, tu as une cheminée à ramoner en l'Auge. La veuve Stritt m'en a parlé hier.
- J'irai après d'îner, l'hiver vient, il te faut des bûchettes Maïsson.
- -Il fait un épais brouillard, Gédéon.
- Un bon feu chasse le brouillard, Maïsson, et pour allumer le foyer, il faut des bûchettes.
- Eh bien va, à la garde de Dieu!

Et Maïsson soupira en disant ces mots. Au même instant, le chat miaula, le bois de litsitentendre un craquement comme une âme en peine, et le pédagogue chrétien, livre de lecture de la famille, tomba du poèle sur le plancher.

Waldvogel était parti et gravissait d'un pas décidé la montueuse rue des Hôpitaux-derrière. Arrivé sous la voûte des Ursulines, il rencontre un Conseiller communal qui lui avait toujours témoigné de la bienveillance et dont il ramonait la cheminée deux fois par an.

- Waldvogel avant d'aller au bois, viens partager une chopine avec moi.
- Monsieur le Conseiller, vous êtes bien bon. Mais il est bientôt huit heures. J'ai bien du travail devant moi jusqu'a midi.
- Waldvogel, quand on a bu un petit coup, on travaille avec plus de courage.
- Grand'merci, monsieur le Conseiller. Pour aujourd'hui, pas possible. Une autre fois.

Et l'enragé Waldvogel de s'éloigner d'un pas plus rapide encore, de traverser les Places presqu'à la course, d'enfiler la rue de Romont, de franchir la porte et d'enjamber le sentier qui conduit aux Pilettes.

Il entra dans le bois des Pilettes.....

Midi sonnèrent. Maïsson et Bionda mangèrent tout seuls leurs pommes-de-terre, Maïsson se promettant de bien gronder le retardataire. On couvrit sa portion sur la table. Une heure, deux heures, quatre heures sonnèrent, point de Waldvogel. Six heures sonnèrent, la portion attendait encore couverte sur la table. Maïsson commençait à s'inquiéter vivement. La nuit couvrit tout de ses voiles. Waldvogel ne revenait point. Maïsson et Bionda s'inquiétèrent tout de bon. On se mit en campagne. On chercha toute la nuit, on chercha tout le lendemain, le surlendemain, on fouilla en tous sens le taillis des Pilettes. On ne trouva Waldvogel ni vivant, ni mort; on ne trouva ni son chapeau, ni sa hache, ni sa corde, ni son faix de bois.

Quelques jours après, on entendait sur le marché, en passant près des maraîchères, se glisser à l'oreille ces mots mystérieux: Savez-vous où est Waldvogel? Je vous le dirai moi.....Tué par un Seigneur de Fribourg qui, chassant au bois des Pilettes, a pris le noir Waldvogel pour une pièce de gibier.

Mais une nuit que Maisson pleurait accoudée devant la pauvre fenêtre en papier de leur réduit qui regardait vers la Sarine, une voix d'une céleste mélodie sit entendre ces paroles:

> Si vous cherchez l'oiseau des bois, Ne cherchez pas au cimetière; Ne le cherchez pas sur la terre, Si vous cherchez l'oiseau des bois.

J'ai vu, rayonnant de lumière, Sillonner l'air, l'oiseau des hois Ne le cherchez plus sur la terre, Il est ailleurs, l'oiseau des bois-

Maisson ouvrit le vasistas : l'air était calme, les étoiles brillaient au firmament, la Sarine roulait comme d'ordinaire ses mugissantes caux; la voix s'était éloignée, mais du côté du Botzet, elle crut encore distinguer les derniers sons de la voix consolatrice :

> Ne le cherchez plus sur la terre, Il est ailleurs l'oiseau des bois.

Joh. S.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 15.

FRIBOURG, 1843: AVRIL, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinte jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le pris de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où it y a poste, est fité à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du debors doivent se faire aux Bureaux de Poste rescetifs, lettres et argent affranchis.

INDUSTRIE NATIONALE.

DES PÉAGES.

Suite de la Dissertation de M. D. Schmuts. (Voyer les No 5, 4, 7, 9 10, et 12 de l'Emulation).

CHAPITRE VI. TESTITEME STIRLED BOOK

- Point de douanes, point d'obstacles, point de fron-
- " tières économiques, communications faciles de marché
- · à marché, de pays à pays, hommes et choses pouvant
- · librement se déplacer , hommes et choses pouvant
 - " librement aller chercher l'emploi, la situation écono-
 - · mique qui leur convient : telle serait la marche des
 - · faits économiques, si un système fiscal et des intérêts
 - · factices ne venuient pas tout bouleverser, tout con-
 - " fondre et susciter entre les peuples une guerre acharnée
 - " et permanente.

Rossi, Cours d'Economie politique.

SECTION Irc.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous avons demontré i ailleurs que les droits de douane, en général, furent primitivement établis dans l'intérêt exclusif du commerce, tant pour la création et l'entretien des voies de communication, que pour la sûreté et la protection du commerce; mais dès l'époque où les gouvernements s'en emparérent à leurs profits, ces droits ne furent plus en rapport avec les besoins du commerce qu'on perdit bientêt de vue : ils ne devinrent plus qu'un moyen de faire recette, et la protection, qui doit en être le prix, n'est plus qu'un prétexte pour créer de nouveaux droits, de nouvelles impositions.

C'est ainsi qu'en Suisse chaque canton, ne consultant que le plus ou moins de pénurie de son trésor, s'est ingénie de multiplier à l'envi ses barrières et de frapper itérativement, sous les dénominations les plus arbitraires, tous produits indigènes qui cherchent un débouché.

L'on voit, en effet, par l'apercu 2 du produit annuel des

¹ Des Douanes en général et de leurs tarifs dans leur état actuel en France, en Allemagne, en Autriche, en Sardaigne, en Hollande et en Angleterre, 7°, 8° et 9° livraisons de notre Bibliothèque suisse du Commerce et de l'Industrie, 1 vol., grd.-in 8°, Porrentruy 1840.

² Essai sur un système de Douanes suisses, par A. de Gonzenbach.

péages que, selon les localités, cette seule branche d'impôts s'élève de 4 à 500 rappes par âme.

Les droits de consommation ne présentent pas moins de confusion et d'arbitraire : de 15 rappes on les voit monter jusqu'à 270 rappes par tête.

Les droits de transit offrent les mêmes inégalités et les mêmes excès : de 5 rap. ils vont jusqu'à 150 rap. par quintal.

Non seulement une marchandise est arrêtée à chaque pas, mais elle est soumise à un si grand nombre de formalités comminatoires qu'on peut la dire en état de permanente contravention.

Ce n'est pas tout: chaque porte, chaque ruisseau a sa taxe particulière; 404 tarifs 3 offrant des différences de plus de 1,000 % entre eux sont actuellement en vigueur et destinés à saisir un produit dans tous les mouvements, dans toutes les destinations qu'il peut recevoir dans l'intérieur de la Confédération: aussi, ne semble-t-il pas possible que 20 impôts divers puissent frapper un seul et même produit dans presque chacun des 22 Cantons, en voici cependant la nomenclature.

- 1º Impôt sous le titre de droit de Transit.
- 2. » n droit d'entrée.
- 3. » droit de sortie.
- 4. » droit de consommation.
- 5. » n droit de route.
- 6. » droit de licence.
- 7. » » droit de douane.
- 8. » » droit de navigation.
- 9. » droit d'octroi.
- 10. » w droit de pontonnages.
- 11. » w droit de balance.
- 12. » » droit de pavé.
- 13. » w droit de halle.
- 14. » w droit de vente.
 15. » droit d'entrepôt.
- 3 Tableaux des différents péages suisses, révisés par la Diète en date des 31 juin 1840, et 19 avril 1841.

16° Impôt sous le titre de droit d'escortes

- 17. » » droit de passe.
- 18. » droit d'ouverture des routes.
- 19. » passavant.
- 20. » certificat d'origine.

En présence d'une anarchie aussi déplorable, il ne faut plus être surpris si le commerce intérieur de la Suisse est dans un état de souffrance et de déclin, si l'industrie se trouve gênée et les capitaux morcelés et amoindris; il faut même s'étonner qu'ils aient pu résister aussi longtemps aux attaques redoublées qui leur sont sans cesse portées de toutes parts en dépit des garanties formelles de l'article XI du Pacte fédéral.

Depuis longtemps de vives réclamations se font entendre; de tous côtés des moyens de réforme aussi divergents que spécieux se font jour, mais les intérêts se croisent, un esprit d'égoïsme cantonal s'oppose à toutes améliorations, on vit au jour le jour, jusqu'à ce qu'on s'éveille aux éclats de la foudre.

Au milieu de ces débats et de ces réclamations contradictoires, les vues se partagent : des publicistes prenant parti pour le commerce, en préconisent la liberté illimitée; d'autres, ne voyant que l'agriculture, en demandent l'affranchissement; d'autres encore, plus soucieux des intérêts de l'industrie, réclament des droits protecteurs; les courtisans du pouvoir enfin, n'envisageant les douanes qu'au point de vue étroit de la fiscalité et de leur intérêt personnel, poussent aux taxes les plus productives en frappant impitoyablement sur les matières les plus nécessaires à la production et sur les subsistances les plus indispensables à la vie.

Au-dessous de ces rivalités se rencontre le consommateur qui paie les prétentions, les exagérations et les erreurs de tout le monde; et au-dessus est l'Etat qui, toujours guidé par les besoins de son trésor, protège ou frappe tantôt le commerce, tantôt l'industrie, tantôt l'agriculture, et reprend dix fois à l'un ce qu'il croit octroyer à l'autre, comme si ces trois forces de la production n'avaient pas un droit égal à sa sollicitude. Toutes concourent simultanément au développement de toutes les ressources nationales et de la prospérité publique et privée; l'une ne saurait prospérer sans l'autre; leur liaison est telle que la souffrance de l'une entraîne la gêne des deux autres. Trop souvent les intérêts privilégiés sèment à dessein la discorde entre elles. On dit à l'agriculture, pour la tenir en désiance contre l'industrie et le commerce, que tous les capitaux sont absorbés par ces derniers et que de leur prospérité naît l'état de gêne dans lequel elle se trouve. Puis l'industrie, abusée par les gens intéressés à l'affaiblissement de sa puissance, nourrit des préventions contre l'agriculture qu'elle suppose tendre aux prohibitions, qu'elle cherche toujours à s'affranchir des charges publiques et qu'elle produit trop. On prétend enfin que le commerce ne produit rien par lui même, et que le commerçant vit au détriment des autres industries! Comme si dans l'échange chacune des parties contractantes ne réalisait pas le même bénéfice ; comme

si les produits échangés n'étaient pas les uns et les autres à la convenance des deux peuples qui échangent, et que tous deux, en se débarrassant d'un excédant de produits sans valeur pour eux, ils ne recevaient pas une valeur supérieure, et ne faisaient pas un bénésice l'un et l'autre?

C'est par d'aussi déplorables germes de discorde que, dans un funeste aveuglement, l'on cherche à mettre les trois canaux de la production en défiance l'un de l'autre afin de paralyser leurs efforts par leur hostilité réciproque; mais le temps n'est plus éloigné où, chez nous aussi, les masses consommatrices et travailleuses auront l'intelligence complète de leurs véritables intérêts, de leur position et de la vraie cause de leur malaise: elles sauront alors apprécier à leur juste valeur ces tristes égarements et en exiger la prompte réforme.

Soutenue par l'intérêt et les préjugés, l'erreur est sans doute difficile à détrôner, et nous l'avons vu, de toutes les écoles qui se sont partagé le domaine de l'économie politique, le régime des corporations n'était qu'une association désensive contre la puissance féodale; l'école prohibitive, qui se décore aussi du titre menteur de système protecteur, avec la folle prétention de vendre sans acheter, ne repose que sur d'iniques priviléges et d'odieux monopoles; l'école mercantile, ne voyant de richesse que dans le numéraire, renchérit sur les restrictions et ensante la fiscale balance du commerce; l'école agricole, ne reconnaissant d'autre force productive que la terre, arrive par réaction à la liberté commerciale et proclame le fameux : Laissez faire et laissez passer ; l'école industrielle, enfin, en reconnaissant le travail comme instrument principal de la production, repousse la doctrine de l'école agricole, arrive aux mêmes conséquences et adopte le principe : Laissez faire, laissez passer!

Sans nous égarer à la suite de ces théories, concluons de l'expérience des saits et de la situation actuelle de la Suisse que, le principe véritable qui domine la question consiste aujourd'hui à faire concourir la baisse dans le prix de revient avec l'accroissement du chiffre des demandes par un tarif unique qui affranchisse à l'intérieur toutes les sources de la production nationale, qui stimule l'industrie et le travail, par une libre concurrence, savorise l'introduction à bon marché des matières premières et des instruments de tvavail, et limite les importations ruineuses par des droits modérés et uniformes perçus à l'extrême frontière.

SECTION II.

TARIFS CANTONAUX.

Nous avons déjà fait ressortir les énormes inégalités des droits et des taxes qui, dans les différents cantons, écrasent le commerce et l'industrie; examinons en les résultats, les conséquences économiques et fiscales.

Au point de vue économique, il est évident que ces innombrables barrières qui arrêtent à chaque pas la circulation intérieure des produits nationaux; que ces visites, ces avaries, ces pertes de temps qu'entraîne l'accomplissement d'une multitude de formalités; ces frais, ces amendes, ces procès interminables auxquels le commerce est constamment en butte, ont pour effet immédiat d'élever le prix des subsistances et de la main-d'œuyre, de paralyser l'exploitation nationale, et de produire une désastreuse déperdition de capitaux, et par suite de la richesse particulière et sociale.

Le commerce intérieur, nous l'avons démontré, s'élevant à fr. 449,150,000, et ses profits à fr. 40,000,000, n'excède le commerce extérieur que de 1 1/3 fois en Suisse, tandis qu'il est de 4 fois plus fort en Angleterre et de 7 fois en France.

Les consommations, montant à près de 450 millions, absorbent nos productions à 57 millions près!

Et ces faits ne sont-ils pas assez graves, assez significatifs pour faire naître les plus sérieuses appréhensions sur l'existence matérielle de notre population qui demeure presque stationnaire depuis 50 ans? En esset, dès 4788 à 4838, son accroissement ne s'est pas élevé à la moitié du terme moyen et général de l'Europe, soit 48%, tandis que l'accroissement naturel durant cette période a été de 115% dans la Grande-Bretagne, de 65% en Allemagne, de 50% en Hollande, de 47% en Espagne, de 37% en Italie, de 36% en France, de 21% en Portugal, de 9% en Turquie d'Europe et de 24% en Suisse seulement.

Considérés comme moyens de recette publique, les tarifs cantonaux offrent les mêmes abus, les mêmes résultats ruineux et subversifs de tous les principes d'égalité consacrés par toutes nos constitutions.

La perception totale des taxes qui pèsent sur le commerce et l'industrie peut être évaluée annuellement à

Fr. 3,463,560 brut et Fr. 4,731,780 net en droits de consom.

» 3,286,440 » » 3,4638,220 » » droits de péages,

» 250,000 » » 3,230,000 » » droits fédéraux.

Fr. 7,000,000 brut et Fr. 3,500,000 net.

Voilà donc un impôt de sept millions dont à peine la moitié entre dans les caisses de l'Etat, et l'autre moitié est consommée improductivement; un impôt ensin qui absorbe annuellement près du 6° des bénésices du commerce intérieur, qui coûte à chaque consommateur 4 francs par quintal de produits nécessaires à sa subsistance, lui enlève un jour de travail par mois!

- "De pareils impôts, dit Wattel², sont une extorsion manifeste et contraire au droit des gens: ils ne sont légitimes qu'autant qu'ils sont réglés de manière que tous les citoyens en paient leur quote-part, à proportion de leurs facultés et des avantages qu'ils retirent de la Société, pourvu enfin qu'il n'y ait point de vexations et que les deniers exigés soient fidèlement appliqués à la création, à l'entretien
- ² A. Moreau de Jonnes, Population de la France comparée à celle des autres Etats de l'Europe.
 - ² Le Droit des Gens. Chap. XI, page 104-206.

» et à la sécurité des voies de communication qui facilitent le » commerce d'un lieu à l'autre, rendent le transport des » marchandises moins coûteux, plus sûr, plus aisé; permet-» tent de vendre à meilleur prix, d'obtenir la préférence, et » attirent les étrangers et leurs marchandises qui répandent » l'argent dans tous les lieux où ils passent. »

SECTION III°

TARIF NATIONAL.

Dans l'état actuel de l'industrie et des relations internationales, en présence des puissances armées de prohibitions et de restrictions de toute sorte contre nos produits, aujourd'hui que les instruments de la production sont partout multipliés et perfectionnés, les distances rapprochées et les frais de transport diminués, la Suisse ne peut plus exister sous un régime de péages aussi disparates par la répartition vicieuse, abusive et ruineuse de l'impôt.

Le temps presse, et si la Suisse ne veut pas se laisser supplanter et asservir par l'industrie des nations rivales, elle doit se hâter de concentrer ses ressources, d'établir son industrie sur les matières premières que produit son sol, de perfectionner ses cultures agricoles, de multiplier ses machines dans l'industrie, de créer de nouveaux consommateurs par le bon marché, l'affranchissement de tous droits dans la circulation intérieure et l'établissement d'un tarif national, uniforme, unique, modéré et en harmonie avec les lois de nos voisins et les progrès de leur industrie et de leur commerce.

Nous disons : un tarif national, parce qu'avant tout il doit cimenter l'union et la bonne intelligence entre tous et chacun des cantons suisses; uniforme, c'est-à-dire portant sur le poids brut et que les citoyens ayant tous droit à la même protection, doivent aussi contribuer également aux charges et impositions; unique, c'est-à-dire comprenant en un seul droit tout ce qu'une marchandise doit payer, une fois pour toutes, dans toute l'étendue de la Confédération; modéré, pour en assurer le paiement, prévenir la contrebande, et fournir à la nation des instruments de travail et un revenu suffisant à ses besoins réels. Enfin le nouveau tarif, perçu à l'extrême frontière sur les importations, ne constitue aucunement un nouveau système de douane : il n'est que le développement, que la régularisation du droit fédéral, et doit tendre à maintenir la plus grande parité et réciprocité dans ses relations internationales.

Résumant ces principes, nous passons à leur application et diviserons notre tarif en trois catégories. La 1^{re} catégorie se compose des articles de consommations; la 2^e catégorie, des marchandises en transit, et la 3^e catégorie, des produits en franchises.

1re Catégorie. - DROITS DE CONSOMMATION.

Cette catégorie se subdivise en 5 classes.

de la valeur, soit 20 rappes par quintal brut;

- 2º classe, comprenant les produits de consommation naturelle à raison de 2 % de la valeur, soit 100 rappes par quintal; 3º classe, composée des produits manufacturés à raison de 5 %
- de la valeur, soit 500 rappes par quintal;
- 4º classe, comprenant les vins et boissons en futailles ou en bouteilles à raison de 10 % de la valeur, soit 300 rappes par quintal;
- 5° classe, composee des spiritueux, vins fins, eau-de-vie, esprits et liqueurs à raison de 15 % de la valeur, soit 600 rappes par quintal.

2º Catégorie. — DROITS DE TRANSIT.

Les marchandises empruntant le territoire suisse paient un droit unique de 15 rappes par quintal, quelle que soit la distance parcourue.

3º Catégorie. - MARCHANDISES EN FRANCHISE.

Les grains, farines, sel, pommes-de-terre, le bétail, le foin, la paille, le bois de construction et de chaussage, les charbons de terre ou de bois, ne paient aucun droit de consommation.

Voilà notre tarif dans tout son étendue et sa simplicité; voyons maintenant quel en sera le produit réel en faveur du fisc.

Prenons pour base de nos calculsles importations de 1840 constatées par les Registres de droits fédéraux.

1re (lasse :	Quintau	ıx 496,000	à 20	Rap.	Fr.	99,200
2^{e}))	, »	571,000	100	»	»	571,000
3°	**	n	382,000	 500	>>	1)	1,910,000
4 ^e	» , s	, n	392,000	- 300	»))	1,176,000
5°)	»	50,000	- 600))))	300,000
T_0	tal : Q	uintaux	1,891,000.	Droits	de con	som.Fr.	4,056,200
Tr	ansit	· >>	350,000	à 15	Rap.))	52,500

Total brut Fr. 4,108,700

A déduire :

Frais de perceptions à 16 %. Fr. 657,392 A la Caisse militaire fédérale. 230,000

887,392

Total du produit net Fr. 3,224,308

Même en cavant au plus bas, nous obtenons le même produit net que toutes les perceptions cantonales, avec la différence d'une économie de 2 ½ millions sur les seuls frais de perception, et si nous y ajoutons les faux frais, pertes de temps, vexations, amendes, confiscations et frais de procès, l'épargne ne sera pas moins de quatre millions tous les ans; en d'autres termes, l'impôt perçu par les divers cantons sur le commerce et l'industrie ne rapporte à leurs trésors que trois millions, et n'en coûte pas moins dix millions par an à la nation!

Ici nous ne saurions trop appeler la sérieuse attention de nos Gouvernements sur une vérité démontrée par l'expérience de tous les peuples : c'est que plus on élève les taxes publiques, plus les moyens de les supporter diminuent, et qu'au contraire les moyens de les acquitter croissent en proportion de leur diminution.

Cela est tout simple, en diminuant les taxes, on favorise

l'économie ou l'accumulation des capitaux; la production s'accroît, la population suit ces accroissements, et les consommations augmentent; alors les impôts rendent davantage sans surcharger les imposés: c'est précisément le contraire lorsqu'on multiplie les droits.

Il nous reste à examiner les difficultés et les obstacles qui peuvent sérieusement s'opposer à l'introduction et à l'exécution du nouveau tarif.

1º A la tête sont le préjugé et l'intérêt particulier; à ceux-la, nous répondons: Votre indifférence est une prévarication et votre égoïsme un crime de lèze nation; en ne remplissant pas vos devoirs publics, vous compromettez l'existence des travailleurs, de la nation toute entière, vous vous rendez responsables non seulement du mal que vous faites, mais encore de celui que vous laissez faire du bien qui ne se fait pas.

2º En fixant les frais de perception au double de la provision pour les droits fédéraux, c'est-a-dire à 16 %, nous nous sommes fondé sur des faits certains et accomplis. En effet, d'après les documents officiels, la surveillance des frontières et les frais de perception de l'union allemande reviennent en moyenne à fr. 4,000 le mille géographique et à 14 ½ % du produit brut. Selon la première donnée, les 153 milles d'étendue de nos frontières, coûteraient fr. 612,000; selon la dernière, ces frais sur fr. 4,108,700 de recette s'élèveraient à fr. 582,065, et dans nos évaluations nous avons porté fr. 657,392; ainsi près de fr. 65,000 ou 10 % de plus par an.

3° La répartition des fonds provenant de la perception commune soulèvera, nous l'entendons déjà, les discussions les plus vives et les plus sérieuses de la part de chaque Canton, de chaque ville, de chaque localité qui croient leur avenir lié à l'existence du produit de leurs péages. Sur ce point, comme sur les autres, on peut, si l'on est de bonne foi, arriver à un résultat positif, satisfaire à toutes les exigences, et offrir aux Cantons toutes les garanties d'une bonne administration.

Afin de concilier toutes les objections, nous demandons la création d'un Conseil fédéral du Commerce et de l'Industrie compose de 11 membres experts, pris alternativement dans chaque Canton, et nommés pour 3 ans par les Grands-Conseils respectifs. Il tiendrait une session annuelle aux mêmes lieux et aux mêmes époques que la Diète, et il pourrait être convoqué extraordinairement par le Directoire. Ce Conseil veillerait spécialement aux intérêts du commerce et de l'industrie, donnerait son avis sur les questions qui lui seraient soumises par la Diète et les Chambres de Commerce cantonales; il serait entendu sur la législation commerciale et sur les projets de loi et ordonnances concernant les péages et les traités de commerce; enfin il serait chargé de l'administration et du contrôle des douanes fédérales, et de la répartition entre les divers Cantons de leur net produit versé dans une Caisse centrale, Cette répartition peut s'exécuter, soit :

- 1º Au prorata de la population et de la superficie de chaque canton.
- 2º Au prorata des perceptions nettes réalisées annuellement par chacun des cantons.

Le premier mode nous paraît concilier les conditions d'une rigoureuse justice, et nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'insister sur le second terme de la proportion, car il est trop évident que les charges pour l'entretien et la sécurité des voies de communication augmentent à raison de l'étendue du territoire. Le chiffre officiel serait déterminé tous les trois ans pour une égale période de temps et d'après les recensements de la population dans chaque canton.

Le second mode serait sans doute le plus équitable, si chaque canton n'avait multiplié arbitrairement ses droits.

Cependant, si l'une ou l'autre de ces répartitions devait encore faire naître des récriminations tant soit peu fondées, et l'on sait combien le fisc et l'esprit de localité savent en inventer, il est un moyen terme qui pourra rassurer et concilier tous les intérêts, toutes les exigences équitables, c'est le partage pendant une période de 10 années fondé sur la perception moyenne des dix dernières années constatées dans chaque canton. Après ce terme ou d'un commun accord on prorogerait ce mode ou l'on appliquerait le premier, c'est-à-dire, le partage à raison de la population et de la supersicie de chaque Etat consédéré.

4º Les résultats économiques du nouveau tarif sont évidents: une multitude de taxes arbitraires sont remplacées par un droit uniforme, unique et plus modéré; la circulation est affranchie dans toute l'étenduc de la Confédération; les transports rendus plus faciles et moins coûteux; les vivres moins chers, les salaires plus modiques, la production à meilleur marché et la consommation plus accessible aux classes laborieuses; une économie, enfin, de 3 millions pour le fisc et de 7 millions pour la nation chaque année!

5º Les conséquences politiques, loin d'amener aucune dissi-

culté, aucune objection sérieuse, mettraient un terme à ces éternelles et délétères dissensions et rivalités de canton à canton; elles assureraient au travailleur suisse, dans sa patrie, une franchise égale à celle de l'étranger qui y est mieux traité et plus favorisé sous l'empire des tarifs cantonaux! Elles seraient la réalisation immédiate, pleine et entière de l'article XI du Pacte fédéralainsi concu : « Le libre achat des denrées, des produits du sol et » des marchandises, la libre sortie et le passage d'un canton » à l'autre de ces mêmes objets, ainsi que du bétail, sont » garantis, sauf les mesures de police nécessaires pour prévenir le monopole usuraire et l'accaparement. Ces mesures » de police doivent être les mêmes pour les ressortissants du » canton et pour les autres Suisses. Les péages, droits de » route et de pontonnage actuellement existants et approuvés. par la Diète, sont conservés. On ne pourra, sans l'appro-» bation de la Diète, ni en établir de nouveaux, ni hausser ceux » qui subsistent, ni prolonger leur durée, s'ils ont été accordés » pour un temps déterminé; les droits de traite foraine d'un » canton à l'autre sont abolis. »

6º Les intérêts matériels comme les intérêts politiques commandent la réforme que nous appelons de tous nos vœux, notre nationalité, notre indépendance, nos libertés acquises par tant de sang et de sacrifices sont à ce prix!

Autant que l'état actuel des choses nous l'a rendu possible, nous croyons avoir présenté dans sa véritable phase la situation économique de la Suisse; nous croyons avoir démontré les causes de la détresse et des inquiétudes de la classe laborieuse, et indiqué les moyens de la soulager: à l'intérieur est la grande plaie, et la mesure la plus urgente, la plus salutaire, celle qui couvrirait de gloire nos Gouvernements, qui assurerait la prospérité et la stabilité de la patrie, c'est la suppression totale des barrières intérieures et la fusion des intérêts matériels.

D. Schmuts.



VARIÉTÉS.

LE TALISMAN.

V.

Il était minuit. Tous les hôtes du château se livraient au repos. Une seule bougie éclairait la chambre. J'appelai la servante Nathalie, et nos soins réunis parvinrent à ranimer la pauvre semine. Je la rassurai du mieux, et après l'avoir assise dans un fauteuil et renvoyé Nathalie, je revins auprès de la jeune fille.

Toujours la même impassibilité. Ses longs cheveux noirs s'étaient détachés pendant l'accès convulsif, et retombant en désordre, la recouvraient comme un crêpe, qui faisait encore mieux ressortir l'éclatante blancheur de ses sormes. Elle ressemblait à ces belles statues de marbre, que le ciseau de Canova saisait éclorc ou plutôt à ces génies sunéraires qui décorent les tombeaux. Que se passait-il sous cette enveloppe en apparence froide et inanimée? Par quels imperceptibles liens l'âme y tenait-elle encore? Quel mystère s'était donc annoncé par tant de signes sunestes et avait besoin du silence de la tombe pour s'accomplir dans les prosondeurs organiques? Mais ne me trompais-je point? Etait-ce bien une catalepsie, qui enchasnait la Vierge? N'était-ce pas l'Ange de la mort qui déjà la couvrait de ses ailes? Non, c'est une Chrysalide, d'où l'action vitale métamorphosée va surgir avec un nouvel

éclat. Ces réactions tumultueuses, ces tempêtes intestines, tout ce drame sépulcral préludait à un splendide dénouement. Du Calvaire nous allions passer au Tabor.

J'avais fait allumer deux bougies de plus. Leur flamme se résléchissant dans les glaces donnaient à la chambre l'aspect d'une chapelle ardente et à la somnambule celui d'une Vierge trépassée, qu'on vient d'exposer. La vieille femme récitant les prières des morts, les images byzantines qui tapissaient les parois, quelques fleurs éparses sur le lit, la tristesse et le majestueux silence de la nuit, tout concourait à fortisser cette ressemblance. Mettez-vous, cher confrère, à ma place, et faites-vous une idée de ma position dans ces graves moments. Je n'attendais rien des ressources de l'art pour sortir d'embarras. Le secours ne pouvait venir que d'enhaut. Je me recueillis avec humilité. J'adressai à Dieu une servente invocation. Je le priai de suppléer à ma faiblesse, et puisqu'il lui avait plu d'opérer toutes ces choses par mon entremise, de prendre en considération la sincérité de mes vues et de m'assermir dans la Foi toute-puissante.

Je fus sans doute exaucé, car insensiblement la scène changea de face. Je sens le pouls se développer, les chairs se colorent, la chaleur s'annonce, le mouvement se manifeste, les paupières oscillent comme pour se dégager des liens qui les ferment. Bientôt une sérénité divine éclate et rayonne sur ce visage que la souffrance contractait si hideusement tout-àl'heure. Jamais encore il ne m'avait paru si beau : un sourire céleste s'épanouit sur ces lèvres virginales, d'où s'échappent en sons mal articulés des paroles de bonheur. L'affranchissement est rapide, et Proscovie s'écrie d'une voix distincte : Mon Dieu! Soyez béni! Vous avez daigné l'abréger, cette terrible épreuve. Et vous, Karl Andréwitsch, réjouissezvous. Votre pénible tâche est finie. Dès ce moment je serai bien portante : il ne me reste plus qu'une crise à subir, mais elle sera bienfajsante. Je dois trouver une nouvelle pierre; elle vous tiendra lieu de celle que nous avons perdue. Soyez ici lundi à 2 heures du matin. Tâchez de vous passer de lanterne. Au besoin, prenez un domestique; mais que ce soit Sidor. Désormais vous n'aurez plus à vous occuper de moi. Ma reconnaissance vous est acquise pour la vie, et Dieu vous tiendra compte des peines que je vous ai coûtées.

Elle dit et ouvre les yeux sans essort. Sa bouche sourit encore; les deux semmes se jettent dans les bras l'une de l'autre. Nous nous sentons, la mère et moi, comme des nausragés qui ont atteint le port. Proscovie seule ne conserve aucun souvenir, ni des crises ni du danger qu'elle a couru.

Cette fois elle tint parole. Elle se porta à merveille. Quand au jour et à l'heure indiquée je me rendis auprès d'elle, elle avait sans doute déjà passé du sommeil naturel au sommeil magnétique, car j'étais à peine assis, qu'elle me dit: Nous allons nous mettre en quête: tout ce que je erains, c'est que vous ne soyiez dans les mêmes dispositions que le 3 juin. Dites-moi, pourquoi alors ne crûtes-vous pas?

Je répondis évasivement qu'une chose aussi extraordinaire était bien faite pour étonner. Eh bien! vous ne serez pas moins étonné cette fois-ci. Ah! si vous saviez combien je souffris alors par votre manque de foi... Que de personnes ont cru alors que je mourrais? Mais c'était la volonté de Dieu: c'est lui qui a permis que vous me magnétisassiez. Est-il bientôt 2 heures et quart?

Sur l'affirmative, Proscovie se lève : nous sortons tous les trois du château, où tout était silencieux. Sidor nous attendait à la porte avec une pelle et une pioche. Cette fois Proscovie ne nous mène plus à l'escarpolette : c'est vers un bouleau qu'elle se dirige dans l'épaisseur du taillis. Sa démarche était sûre et modérée. Arrivés au pied de l'arbre, elle ordonne de creuser. Sidor eut bientôt pioché une fosse d'un pied de profondeur. Mais il est arrêté par les ramifications de la racine et force nous fut de l'envoyer chercher une hache chez le jardinier au risque de causer un éclat scandaleux qui pouvait tout compromettre. Après avoir détruit ces obstacles, on creusa encore, et à force de recherches dans la direction donnée par la somnambule, je trouvai la petite pierre verdâtre que vous avez vue. Vous devinez le reste. Ce fut la dernière crise de Proscovie. Depuis ce jour, elle se porte bien et ne sait rien de ce qui s'est passé.

Telle fut l'issue de ce drame merveilleux, où se sont succédé des scènes fécriques qui étonnent la raison, en même temps qu'elles remuent la conscience, des scènes empreintes d'une poésie tantôt suave, tantôt terrible. Comment se rendre compte de ces crises sans cause apparente, de ces prévisions presque toujours si justes, mais aussi parfois erronées? de cette condition de Foi attachée au succès, mais surtout de l'exhumation et des vertus de la pierre? Quelle était cette voix secrète, qui dirigeait Proscovie? Etait-ce le génie familier qui conversait avec Socrate, Plotin, Swedenborg? La même loi qui régit les clairvoyances magnétiques préside-t-elle aux extases de cette foule de crisiaques de toute espèce, dont l'existence réelle ne peut plus être contestée? Les magiciens du Pharaon, les possédés de la Judée, les Schaamans de Sibérie, les Pythonisses sur leur trépied prophétique, les Dormeurs du temple, les pénitents indous, les drudies des Gaulois, les Trembleurs des Cévennes, etc., sont-ils dominés par la même influence? Est-ce toujours le même jeu fantastique, variant ses formes selon les lieux et les siècles?

Plus j'y pense et moins je puis me rendre compte de ces phénomènes. J'espérais que les Trépassés dicteraient leurs arrêts par la bouche de la Voyante. Mais la tombe est restée muette et quand j'ai frappé dessus avec la baguette magnétique, il n'en est sorti que des sons plaintifs articulés sourdement dans une langue inconnue.

Vous m'avez toujours supposé beaucoup d'exaltation; cela se peut. Cependant je me suis constamment efforcé dans mes études de subordonner mon imagination aux lois d'une raison calme et froide, et le sentiment à une logique sévère. Il est certain que dès l'origine du monde, des intelligences privilégiées ont dû s'élever plus haut que le vulgaire dans la connaissance des forces de la nature. La Grèce a eu ses oracles aux jours de sa splendeur, et Rome les siens dans les plus beaux temps de sa gloire. Les peuples les plus éclairés ont eu leurs Onéïropoles 1 et leurs Voyants sous divers noms.

Mais comme un levain terrestre s'attache toujours aux âmes les plus nobles, aux organisations les plus parfaites, on ne peut pas douter non plus que l'égoïsme n'ait mis à profit ces découvertes et ne s'en soit assuré le monopole pour dominer. D'un autre côté, la science pouvant s'appliquer en mal conme en bien, devient utile ou nuisible selon qu'elle marche de pair avec la morale la plus pure ou qu'elle s'associe à des passions dégradantes. De là le secret, les emblêmes, les hiéroglyphes, les mystères et les précautions de toute espèce prises par les adeptes pour prévenir des abus. De là la distinction entre la magie blanche et la magie noire.

Comme un fleuve dont les caux, limpides à leur source, se troublent à mesure qu'elles reçoivent celles des torrents et qu'elles charrient le linon des terres, ainsi la sublime science d'Hermès n'a pu traverser les siècles sans s'altérer. Son onde pure a été troublée par une foule de faux systèmes depuis le sage Trismégiste jusqu'aux Philadelphes, depuis les Pastophores égyptiens jusqu'aux modernes Thérapeutes. Que de charlatans se sont proclamés favorisés des dieux et doués de la faculté intuitive! Le vil Tibère lui-même ne se vantait-il pas de savoir expliquer les songes, don qu'on attribua plus tard au vertueux Marc-Aurèle?

Non content de jeter son esprit dans le vague des prévisions de l'avenir, l'homme crut bientôt que son existence était liée au cours des astres : de là les erreurs de l'astrologie judiciaire. Plus tard des lignes insignifiantes empreintes sur la main par les mouvements fréquent de cet organe, lui apparurent comme des signes prophétiques et nous trouvons la chiromancie déjà en crédit du temps de Job. Les Génethliaques 2 complétèrent cette prétendue science par celle de la Physiognomie. Ils y ajoutèrent des pratiques absurdes, telles que les calculs cabalistiques, la divination par le blanc d'œuf, par le marc de casé, la baguette divinatoire, la cartomancie, etc.

Ces écarts justifient les anathèmes lancés par l'Eglise contre la magie et ses adeptes. Mais ils ne sauraient atteindre ce qu'il y a de vrai, de naturel et de fondé dans les sciences occultes.

Pomponace de Mantoue et Cornélius Agrippa s'attachèrent à prouver que tout ce qu'il y a de réel dans la magie provient de causes naturelles. Paracelse, Cardan, Bacon, Van Helmont, Benivenius et tous les savants de leur école sanctionnèrent cette doctrine. Ils proclamèrent la prévision et la vue à distance, surtout pendant le sommeil comme des facultés

- 1 Qui prédit l'avenir par les songes.
- 2 Faiscurs d'horoscopes.

inhérentes à la nature humaine. C'est aussi mon opinion, bien que je ne comprenne pas comment l'effet se lie à la cause.

M. Moody et vous, êtes les seuls confidents de cette histoire. Chez vous la semence portera des fruits; chez lui elle est tombée sur une terre aride, conme son pyrrhonisme. Il persiste à ne voir dans tout ce qui s'est passé qu'une intrigue jouée à mes dépens par deux avanturières. Etrange préoccupation en présence de faits patents et d'une guérison éclatante!

Un instant j'ai eu l'idée de communiquer cette histoire aux journaux etaux académies scientifiques. Mais je me suis bientôt ravisé et je garde ma perle. Il faut autre chose que des creusets et des scalpels pour atteindre l'organe qui lie les deux natures, et l'orgueilleuse science nierait le problême, plutôt que d'avouer son impuissance à le résoudre. On me traiterait de visionnaire, de dupe, ou peut-être même de charlatan. Les ignorants et les fanatiques ne verraient même dans tout cela que l'œuvre du démon.

Les railleurs les plus intrépides se rencontrent dans cette classe d'hommes, qui descendent doucement le fleuve de la vie sans rencontrer d'obstacles sérieux, et sans penser à l'embouchure. Chez eux les intérêts matériels absorbent tellement au dehors l'activité de l'âme, qu'elle semble oublier ceux de la conscience. Mais qu'une soudaine solitude les saisisse à l'heure tranquille du crépuscule ou qu'un malheur imprévu les frappe; alors ils seront involontairement agités par le pressentiment d'une autre vic et par l'idée d'un pouvoir supérieur 3.

Il se fait tard. Dix heures vont sonner. Avant de nous quitter, je veux que vous soyez témoin d'un autre fait, dont jusqu'ici je n'ai pas cru devoir vous parler encore. Veuillez m'attendre ici un instant.

Charles passa dans la pièce contiguë, y resta quelques minutes, puis rentra, me prit par la main et m'installa sur un sofa dans la même pièce. Je vous laisse ici un instant dit-il; observez bien ce qui se manifestera.

Dès qu'il eut fermé la porte, je me trouvai plongé dans une obscurité complète. Ma curiosité était stimulée au plus haut degré. Tout autour de moi était noir et s'ilencieux, et plus d'une minute s'écoula sans que j'entendisse ni ne visse rien. Tout-à-coup je crus apercevoir une faible lueur dans un angle du cabinet. Elle semblait se développer à mesure que je l'examinais. Mais c'était une lueur matte, assez semblable à celle du bois mort ou bien à celle de l'alcool en combustion. Bientôt, à cette douteuse clarté, je puis distinguer les objets qui l'entourent. C'est la paroi, c'est une petite table, et dessus une cassette ouverte, d'où paraît s'échapper cette phosphorescence mystérieuse.

Je me lève et m'approche. O surprisc! Oui, c'est bien lui, c'est le talisman qui m'a guéri. Il repose sur un coussinet de

3 Es kommen Stunden der abendlichen Dämmerung und Stille, es kommen ernste Momenta des Unglückes, wo es sie überfällt mit Schnsucht nach einem Höheren.

velours au fond de la cassette, et entouré d'une atmosphère lumineuse comme d'une auréole. Cependant ce n'est point une flamme, c'est un milieu diaphane et pur comme un diamant de la plus belle eau; un éther suave et lucide, dans lequel baigne cette pierre verdâtre que de jour j'eusse confondu avec un ignoble caillou. A cet aspect j'éprouvai d'abord une sensation de joie mêlée d'étonnement: puis je frissonnai comme je l'eusse fait en voyant un spectre ou la lampe d'Aladin. Non seulement je ne fus point tenté de toucher à ce corps magique, mais je reculai indécis.

Ce fut dans cette posture que Charles me retrouva en entrant. Le flambeau qu'il tenait, sit disparaître le phénomène. Eh bien! me dit-il, vous avez reconnu et retrouvé notre ami commun. Je n'ai pas douté qu'il se manifestât à vous. Puis. après avoir posé sa bougie, il m'embrassa avec effusion. Qui, ajouta-t-il, l'heureux don que m'a fait Proscovie, s'est révélé aux yeux du Croyant. Car aujourd'hui vous l'êtes. M. Moody a été mis à la même portée que vous, mais il n'a rien vu. Ce rayonnement du phylactère est purement dynamique. Si ses émanations radicuses étaient matérielles, il n'y a nulle raison pour qu'au sein de l'obscurité, elles ne fussent toujours visibles. Elles n'ont rien de commun avec la lumière physique, si ce n'est de s'effacer devant le jour ou même devant l'éclat d'une simple bougie. En effet, la phorphorescence que vous avez vue a cessé, parce que le cabinet est éclairé. Il y a plus: on dirait que l'éclat projeté par le talisman est la mesure de la foi qui anime le spectateur. L'incrédule n'en voit rien, je l'ai essayé plus d'une fois. Il s'éteint même à mes propres yeux, quand par l'effet d'influences majeures, mon âme s'affaisse et se contriste dans le doute.

Vous connaissez maintenant mon secret. Je désire que personne n'en sache rien dans les deux gouvernements de Poltava et de Tchernigos. Me le promettez-vous?

- —Je ne parlerai pas. Mais dites-moi encore ce que sont ces deux rouleaux rensermés dans la même cassette.
- -Ceci est le journal circonstancié du traitement de Proscovie, écrit pour ainsi dire sous son inspiration. Je vous le consie. Méditez-le¹. L'autre liasse contient toutes les seuilles volantes,
- ' Ce journal raisonné est écrit en latin. Voici comment la trouvaille du 3 juin y est annoncée:

Nunc adgredior factum, quod tametsi verissimum esse intelliget quisquis et me et Proscoviam noverit, aliis tamen vix credibile fore arbitror. Atque eo difficilius probabitur, quod, ut in ejusmodi morbis accidit, nulli testes fuerint accersiti. Jubet tamen suprema veritatis ratio, jubet incrementum artis etium ea commemorare quæ singularitate expectationem vincunt, etsi omnem rationalem explicationem arceant. Neque enim ibi existimationis ratio haberi potest, ubi veritati et scientiæ detrimentum imminet. Illu, quæ tentata et cæpta sunt ab hypnobate, a me autem pervestigata et cognita, nolo inanis metús causá perpetuo silentio delitescant.

Plus tard il ajoute :

Quaritur quis ex illu fraude fructus emergi potuerit? Quo scopo fuerit suscepta? Cui bono? Malitia enim pramiis exercetur; ubi ca demseris, nemo omnium gratuito malus est. Historia phylacteri paucis communicata Proscovia nec minimum lucrum attulit, etc.

sur lesquelles la somnambule traçait ses volontés, quand elle ne pouvait pas parler.

J'emportai et copiai le journal de Charles. Il m'a servi de guide pour reproduire quelques détails de ce récit, qui auraient pu échapper à mon souvenir.

(Extrait des mémoires d'un Médecin).

POÉSIE.

LES DEUX TISONS

Au coin de votre seu j'aime à parler de gloire,
Plaisir moins sage qu'il n'est doux.

Je le consesse, ami; mais gardez-vous de croire
Ces tisons plus sages que nous.
Au trucheman prêtez l'oreille.

Je traduis mot à mot: vous entendrez merveille.

Mon voisin, dit l'ormeau, vous pétillez bien fort;
Pour faire un tel vacarme et prendre tant de place,
Qu'êtes-vous? Quel fut votre sort?
Rejeton d'une antique race,
De ce beau Chantilly venez-vous comme moi?
Je fus le nourrisson du vainqueur de Rocroi,
Et, planté de ses mains, je charmai sa vieillesse.
Un jour (pour Chantilly jour de gloire et d'ivresse)
Sous mes jeunes rameaux j'abritai le grand roi.
Le grand roi?... C'est Louis peut-être,
Répond avec dédain le hêtre.
Et moi donc! maintes fois en ma verte saison,

J'ai touché l'habit du grand homme, Qui fut maître à Paris, à Vienne, à Dresde, à Rome. Vous faites l'important; respectez un tison, Noble enfant de la Malmaison.— Noblesse d'un jour, dont l'histoire Ne savait rien en notre temps.— Noblesse, qui depuis trente ans

A bien fait pâlir votre gloire, —

Nos tisons sont en train; ne songeant pas surtout
Que déjà leur vie est à bout.

Dans la chaleur de la querelle
Voyez-vous jaillir l'étincelle?

Ils pourraient longtemps discuter:
Que n'ont-ils pas encore à dire?

La vieille monarchie, et le nouvel empire!

Belle matière à disputer.

Mais quoi! des orateurs la fibre est consumée. Des choses d'ici-bas leur orgueil suit le cours. Qu'en reste-t-il? comme toujours, Un peu de cendre et de fumée.

Porchat.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N^0 16.

FRIBOURG, 1843: AVRIL, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en estactères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fix à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tont abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste resdectifs, lettres et argent affranchis.

ACRICULTURE.

DE LA CULTURE DE QUELQUES PLANTES OLÉAGINEUSES.

Il fut un temps où les hommes ne croyaient pas pouvoir s'approprier comme nourriture une autre huile que l'huile d'olives. Dans ce temps-là le gouvernement de Fribourg n'obtint du S'.-Siége la dispense générale de faire usage de beurre et de laitage les jours de jeûne et d'abstinence, qu'après que l'abbé d'Hauterive, alors Vicaire-général de l'Evêque de Lausanne, eut certifié à la cour de Rome que l'olivier ne pouvait prospèrer dans nos contrées.

L'olivier ne pouvant, effectivement, non seulement pas prospérer, mais même vivre ailleurs que dans les pays méridionaux, et l'huile étant d'une indispensable nécessité, tant pour l'assaisonnement de plusieurs aliments que pour une foule de préparations industrielles, il a fallu recourir, pour obtenir des huiles succédanées, à diverses plantes oléagineuses ou oléifères, dont les semences broyées donnent une huile plus ou moins abondante et plus ou moins bonne. Ces semences sont celles de l'amandier, du hêtre, du noyer, parmi les arbres, et, parmi les plantes d'une moindre dimension, celles de l'arachide, de la cameline, du chanvre, du colza, de la julienne à fleurs simples, de la navette, soit d'été, soit d'hiver, du pavot, du raifort, etc., etc.

C'est du colza et du pavot que nous entretiendrons d'abord nos lecteurs, ces deux plantes nous paraissant devoir occuper une place éminente parini les cultures de ce canton.

I.

DU COLZA.

Le colza, source de richesse d'une partie de la Belgique et de plusieurs contrées de la France et de l'Allemagne, est une espèce de chou appelée par les botanistes Brassica arvensis.

Son nom français lui vient d'une corruption de sa dénomination allemande Kohlsame (graine de chou). La culture de cette plante précieuse, très bornée jusqu'à la fin du siècle dernier, a pris dès lors une singulière extension, depuis que, par un procédé très simple et très peu dispendieux, on est

parvenu à épurer l'huile extraite de la graine de ce chou, au point que dans le plus somptueux appartement, les lampes alimentées par l'huile de colza projettent une lumière dont l'éclat fait pâlir et éclipse celle des bougies. Enfin, la cabane du pauvre, l'atelier de l'artisan comme le palais du prince, étant éclairés avec l'huile de colza, la consommation en est devenue immense, et s'étendra probablement encore par son emploi dans l'éclairage au gaz: aussi le cultivateur est-il toujours assuré du placement de ce produit.

La culture du colza s'est aussi introduite dans le canton de Fribourg, dont le sol et le climat lui conviennent parfaitement; mais elle est loin d'y avoir acquis l'importance et l'étendue que semble recommander une plante commerciale d'un produit aussi avantageux et d'un placement aussi facile.

On reproche à cette plante, ainsi qu'aux autres plantes oléagineuses d'être épuisantes pour le sol. Ce reproche ne doit pas détourner nos agriculteurs de se livrer à sa culture; il doit seulement les rendre attentifs à le faire avec la circonspection nécessaire, en ne négligeant pas les règles de prudence que déjà nous avons recommandées en traitant de la culture du lin.

Quelle que soit la méthode que l'on suive pour la culture du colza, il est indispensable que le terrain soit profondément labouré et copieusement fumé; ces deux conditions sont de rigueur pour la réussite de la plante.

Le colza réussit même dans les terres compactes et argileuses, quoiqu'il préfère celles qui sont légères, profondes, fraiches et substancielles. Si le sol n'est pas assez sain, il faut le bomber et pratiquer des rigoles pour l'assainir.

On sème le colza soit à demeure, soit en pépinière pour transplantation, soit au printemps, soit en été, soit en automne. Le colza d'hiver doit être transplanté en septembre ou en octobre; la variété d'été, en mars, avril ou mai.

L'espace convenable entre chaque pied de colza est d'environ un pied cinq pouces. Pendant sa végétation, il est préjudiciable de cueillir ses feuilles pour les bestiaux, parce que cet enlèvement fatigue les plantes, et nuit au développement, ainsi qu'à la qualité de la graine.

Le colza peut être cultivé aussi pour fourrage vert, et même pour être enfoui vert comme engrais végétal.

Fauché en vert et donné à l'étable, il nourrit bien les bestiaux auxquels, selon les circonstances, on peut le faire paître sur le champ même.

Quand on le destine à former des engrais, il est à propos de le semer plus dru qu'à l'ordinaire, afin qu'il nétoie mieux le sol et fournisse plus de feuilles.

En ce qui concerne la meilleure manière de cultiver le colza, nous ne saurions mieux faire que de porter à la connaissance de nos lecteurs et du public agricole, une publication faite tout récemment par un de nos compatriotes, M. CREUX, cultivateur près Lausanne. Nous la conservons textuellement.

« A M. le Directeur du journal d'Agriculture pratique.

Monsieur!

» Permettez-moi de concourir à votre publication en vous adressant quelques détails sur la culture du colza, quoique ce sujet puisse paraître épuisé, tant on en a parlé avant moi. Cependant, je n'ai vu décrit nulle part les procédés auxquels m'a successivement conduit une très longue expérience, avec des résultats tellement variés que j'ai été maintes fois sur le point d'y renoncer. Enfin, après trente ans d'essais et de tatonnements, je me suis arrêté à la méthode dont je vous adresse l'exposé; elle me donne, depuis dix à douze ans que je la suis en pratique, des produits avantageux et surtout soutenus.

Palatinat, que mon père occupait, le pressa vivement de cultiver le colza, entièrement inconnu chez nous à cette époque; mon père céda à ses instances. On comprend qu'il n'existait dans le voisinage aucune usine à huile de graines; durant les premières années, on y suppléa du mieux qu'il fut possible. Ce premier essai se ressentit de l'ignorance du maître et de l'écolier: Peu de plantes résistèrent à l'hiver qui fut rigoureux. L'expérience n'aurait pas été poussée plus loin sans l'abondance du rendement en huile du peu de graine qu'il fut possible de récolter; ce rendement engagea mon père à continuer.

» Pendant bien des années on s'en tint à la culture encore en usage dans la plupart des exploitations : un labour sur une récolte de froment; peu ou point de fumier; du reste herser, semer à la volée, sarcler, et quelquesois éclaireir. L'année suivante, récolte d'un colza grèle et peu élevé, détruit ou fort diminué le plus souvent dès sa première année, rendant peu de graine et laissant le sol dans un état déplorable. Je pensais donc à laisser là une culture qui me semblait, en général, trop peu productive et trop incertaine. J'avais essayé du repiquage; mais quoique le plant eût bien repris, le rendement en graine, toutes choses d'ailleurs égales, avait été constamment insérieur

à celui du colza semé en place. Cependant, avant de renoncer à une culture intéressante à plusieurs égards, je voulus la mieux étudier. Voici le résumé de mes observations:

» Le colza effrite 1 le sol; sa graine, sous notre climat, mûrit vers le milieu de juillet de l'année qui suit celle du semis ; les siliques la laissent échapper aussitôt qu'elle est mûre. Semée spontanément sur le sol tel qu'il est, ou sur un simple hersage, la graine peu ou point recouverte lève mal, végète faiblement; les insectes, qui en sont avides, fort nombreux à cette époque de l'année, ont tout le loisir de dévorer le jeune plant. Mais s'il provient de graines enterrées à 0m, 06 ou 0^m, 08 ², dans un sol fertile et bien ameubli, sa végétation prompte et vigoureuse lui permet de braver la voracité des insectes et de résister à la sécheresse. Un plant de colza, placé par hasard dans une situation isolée et dans des circonstances favorables, prend un accroissement rapide et une force remarquable; il manifeste une tendance prononcée à se ranisier, à donner du bas de satige des pousses latérales; il résiste aux hivers les plus longs et les plus rudes; les plants trop serrés s'étiolent et sont sans force pour résister à l'hiver : de là la grande éventualité des récoltes de colza. Le colza, comme tous les autres choux, aime à être biné pour atteindre son entier développement; mais le contact du fer est très nuisible à ses racines, surtout lorsqu'il est en pleine sève. Les boutons qui, plus tard, formeront les tiges latérales, se montrent pendant la végétation d'automne'; la sève du printemps est principalement employée au développement de ces boutons. Quelle que soit la nature du sol où l'on sème du colza, il ne lève bien et ne prospère qu'autant que ce sol est riche et bien ameubli.

n Telles furent les observations qui m'engagèrent à modifier ma méthode de culture du colza, pour adopter celle que je pratique depuis dix ans, et dont le succès, je crois pouvoir l'affirmer, m'a valu quelque réputation. Les simples cultivateurs, ici comme ailleurs, n'adoptent de nouveaux procédés qu'à bonnes enseignes; ce n'est qu'insensiblement qu'ils arrivent à une méthode, mais enfin ils s'en approchent. Comme cette manière de cultiver le colza se combine avec la récolte qui précède l'année du semis et celle qui suit la récolte du colza, il n'est pas étonnant qu'elle rencontre quelque défiance. Voici mon procédé:

» Le terrain que je me propose d'ensemencer en colza, reçoit un labour profond à l'automne, un an d'avance. Ce terrain est autant que possible une prairie naturelle ou artificielle rompue à cet effet. Sur ce labour, je sème un fourrage destiné à être consommé en vert au printemps suivant. Si le

L'épuisement du sol a lieu lorsqu'un grand nombre de végétaux ont tiré d'un terrain donné toute la matière extractive, et l'effritement lorsqu'un certain végétal détermine la stérilité du sol, soit pour les individus de même espèce que lui, soit pour ceux de même genre et de même famille, mais le laisse fertile pour d'autres végétaux.

DE CANDOLLE.

² 2 pouces à 2 pouces, 6 lignes, 6,66 traits.

labour a pu être exécuté au mois d'août, ce fourrage est un trèfle incarnat ou, selon l'état de la saison et celui du sol, un seigle semé épais, avec ou sans vesce d'hiver. Quelquefois je ne sème qu'au printemps suivant, sur un nouveau trait de charrue, des vesces avec seigle ou avoine; ce fourrage est fauché autant que possible de très bonne heure. Aussitôt qu'il est enlevé, on transporte le fumier sur le terrain; c'est une fumure ordinaire, telle qu'on la donnerait pour du mais, des pommes de terre ou une récolte sarclée quelconque (environ 32 mètres cubes par hectare) 1. On enterre le fumier par un bon labour, suivi un peu plus tard d'un trait d'extirpateur ou d'un hersage énergique. Le but est de préparer le sol de façon à l'avoir bien engraissé et parsaitement ameubli; c'est au cultivateur à modifier ses opérations préparatoires selon les circonstances locales. Depuis longtemps je me sers exclusivement de la charrue Roville.

» La dernière façon se donne vers le milieu de juillet. Lorsqu'on se propose de semer au semoir, on passe le rouleau; s l'on sème à la main, on ne fait usage ni du rouleau ni de la herse, on sème tout simplement dans la raie préparée comme je vais l'indiquer. Si la surface ne semble pas bien ameublie, on peut herser et même passer le rouleau, pourvu qu'on puisse ensuite tracer les raies avec un rayonneur ou un battoir. Ces raies doivent avoir de 0 m 60 à 0 m 75 2. On recouvre la semence au moyen d'un léger hersage, par dessus lequel on passe le rouleau. J'emploie chez moi le semoir brouette; un homme le traine à la bricolle, un autre le dirige par les mancherons; un petit soc trace les raies; la semence est recouverte par le rouleau. Deux homines, à l'aide de cet instrument, sèment au moins 90 ares 3 par jour, en lignes très droites et très régulièrement espacées. Pour éviter de semer trop épais, on mélange la graine avec une poussière quelconque, dans la proportion d'un vingtième en volume; la graine se trouve espacée environ à 0 m 03 4 dans les lignes.

» Nos graines de colza contiennent d'ordinaire les deux variétés en mélange, l'une plus précoce que l'autre d'une semaine. La variété tardive est plus élevée que la précoce d'environ 0 m 45 s: sa feuille est un peu plus grande, d'un vert sensiblement plus pâle; sa végétation est en général plus vigoureuse. Pour le rendement en grain, la supériorité appartient tantôt à l'une, tantôt à l'autre : il y a compensation. L'avantage le plus réel qu'on trouve à les cultiver toutes les deux ensemble, consiste dans la facilité qui en résulte pour la récolte; on enlève la précoce, tandis que l'autre achève de mûrir.

- ¹ Environ 301 pieds cubes par pose.
- ² Il y a évidemment erreur dans ces chiffres, la profondeur de 1 ½ à 2 pouces étant la plus convenable,
 - 3 2 ½ poses suisses.
 - 4 1 pouce.
 - ' 1 pied 5 pouces.

- » Je ne connais, contre la voracité des insectes, aucun préservatif assuré, applicable sur une grande échelle; le colza ne peut se défendre que par une végétation prompte et vigoureuse. C'est le but principal du procédé que je viens de décrire.
- » Aussitôt que possible, ja fais éclaircir le plant dans les lignes; il ne doit en rester qu'un sur une longueur de 0 ^m 45 ⁶; je fais donner ensuite des sarclages aussi fréquents qu'il est nécessaire pour tenir le terrain propre et meuble à sa surface; on sarcle, soit à la main, soit avec divers instruments attelés. Après en avoir essayé beaucoup d'autres, je m'en tiens à la houe à cheval de Roville.
- » Bientôt les plantes prennent un développement que ne peuvent se représenter ceux qui n'ont pas connaissance de ma méthode. Le sol ne tarde pas à être entièrement couvert; il ne peut plus être question d'entrer dans le champ. En visitant les aiselles des feuilles, on y reconnaît une foule de boutons qui, lorsque la température le permet, prennent avant les gelées un commencement de croissance; on ne doit pas s'en alarmer. Il m'est arrivé bien des fois de voir mes colzas commencer à fleurir pendant l'hiver, puis être enterrés sous la neige, supporter un froid très intense, et néanmoins me donner une très belle récolte, tant cette plante devient robuste quand elle peut prendre assez d'accroissement avant le froid. Je me garde bien, en faisant sarcler mes colzas, de leur faire donner une façon assez profonde pour en endommager les racines latérales qui s'étendent en tous les sens. Par ce motif, j'ai dû renoncer à butter le colza, même en automne; j'ai aussi renoncé à le repiquer. Le colza repiqué donne un quart et jusqu'à un tiers de moins en graine, parce-qu'il ne pousse presque point de tiges latérales. Sans ce grave inconvénient, la méthode du repiquage, si avantageuse pour les betteraves, me semblerait également préférable pour le colza.
- » Cette plante ainsi cultivée, s'élève chez moi, au bord du lac Léman, à environ 1^m, 50⁷, et quelquesois 2^m, 10⁸. Le nombre habituel des tiges latérales est de 12 à 15; il y en a souvent plus de 30; chacune d'elles est pourvue de branches latérales, chargées de siliques sur toute leur longueur. On peut dire que dans cet état la végétation du colza est vraiment luxuriante; le champ est un fourré impénétrable.
- » La récolte est, comme on sait, une opération assez délicate, parce que la graine mûre se répand à la moindre secousse quand la plante est sèche: aussi ne faut-il pas trop tarder à couper le colza. Dès que le plus grand nombre des tiges a pris une teinte jaunâtre, et que quelques siliques entrouvertes laissent voir des graines noires ou brunes, il est temps de commencer. Les tiges moyennes sont de la grosseur du doigt; il y en a de beaucoup plus grosses. Un colza de cette force ne peut être ni fauché ni faucillé; il faut un instrument fait

^{6 1} pied, 5 pouces.

⁷ 5 pieds.

^{8 8} pieds.

exprès, moin long que la faucille, plus fort et propre à couper plusieurs tiges à la fois. Après plusieurs essais je m'en tiens à une serpette.

Le manche en bois est fait de deux morceaux recouvrant le prolongement de la lame; l'emmanchure à queue ordinaire ne serait pas assez solide. Il importe que cet instrument soit fait par un bon coutelier avec ce qu'on nomme de l'étoffe (une lame d'acier fin entre deux lames de fer très doux) afin qu'on puisse tirer très mince et tremper assez dur.

- » Avec cette serpette, l'ouvrier embrasse plusieurs tiges et les coupe, sans secousse, d'une main, tandis que de l'autre il les tient réunies. Ces tiges sont enchevétrées les unes dans les autres; il faut une certaine adresse pour ne pas trop égrainer. On dépose chaque poignée à part pour faciliter la dessication. Le meilleur moment pour cette récolte est une matinée fraîche, après une petite pluie ou du moins une rosée abondante, tandis que les siliques sont encore humides; c'est aussi le temps le plus convenable pour enlever le colza, s'il n'est pas battu sur place. Quelques cultivateurs enlèvent le colza à mesure qu'il est cueilli, et le transportent dans les granges; il ne doit y rester que peu de jours sans être battu, asin de prévenir la sermentation; non qu'un léger mouvement de fermentation ne soit très utile à la graine du colza, mais s'il se prolonge, la graine noircit; elle acquiert alors un goût et une odeur désagréables, qui diminuent sensiblement sa valeur. Les tas de colza doivent donc souvent être visités, afin qu'on puisse les battre précisément au moment convenable.
- » Pour faciliter le transport du colza et conserver sa graine autant que possible, j'ai sait saire en toile grossière un drap assez grand pour dépasser de près d'un mètre les ridelles (échelles) des chariots à fourrages, tant en long qu'en large. Les bords de ce drap sont garnis de distance en distance d'attaches, en ruban de fil très solide, sur toute leur longueur. Pour charger un chariot, l'ouvrier qui doit recevoir le colza que d'autres lui tendent avec des fourches, le pose sur la toile dont l'intérieur du chariot est garni, toutes les sommités des tiges sont dirigées vers le milieu. Quand la charge est complète, on relève les bords du drap; un cordeau passé dans les attaches, allant d'un côté à l'autre du chariot, maintient le colza si bien enveloppé que la graine ne peut se perdre. J'avais fait d'abord lier les javelles; j'ai reconnu plus tard que c'était du temps perdu. Le chargeur est bientôt stylé à planter sa fourche en biais dans la javelle, plus près des tiges que de la graine; il peut ainsi la tendre sans secousse à l'arrangeur.
- » Le colza, battu sans perdre de temps lorsqu'il est au point convenable de fermentation, est étendu soigneusement dans des chambres bien aérées; il faut le remuer souvent, surtout dans les premiers temps, car il est fort sujet à s'échaufser, ce qui le détériore sensiblement. La graine de colza ne se porte au grenier que quand elle est parfaitement sèche; il faut auparavant la faire passer au moulin à vanner, espèce de taraira à plusieurs cribles, fort usité en Suisse. Par cette opé-

ration, la graine de colza n'est pas seulement nettoyée, elle reçoit de plus une espèce de poli. Il faut encore la visiter et la soigner pour s'assurer de sa parfaite dessication.

- » Il y a peut-être beaucoup d'agriculteurs, pour lesquels les détails dans lesquels je viens d'entrer sont superflus : cependant ces mêmes détails, dans la pratique, ont souvent une si grande influence sur les résultats; j'ai eu moi-même si souvent à regretter de n'en pas trouver assez dans des descriptions de procédés nouveaux pour moi, que je n'ai pas craint de les prodiguer plutôt que d'en paraître avare; ils sont d'ailleurs, à ce qu'il me semble, une preuve du soin que j'ai mis à pratiquer la méthode que je recommande.
- » Quelques cultivateurs lui reprochent d'occuper inutilement le sol pendant près de deux ans, ce qui cause une perte réelle, en dépit de la supériorité de la récolte de colza et d'ailleurs, tant de saçons et d'opérations leur paraissent entrasner des frais tels qu'ils absorbent tout le bénéfice.
- » J'engage ces cultivateurs à bien établir leurs comptes, car de pareilles questions ne s'éclaircissent que par des chiffres.
- » 1º Dans le canton de Vaud, le colza, quand il réussit, rend de 15 à 18 hectolitres par hectare 1, ce qui, au prix moyen de 15 fr. l'hectolitre, donne de 225 à 270 fr. par hectare 2; je crois même cette évaluation au-dessus de la moyenne obtenue par le procédé ordinairement en usage. Par celui que je recommande, on obtient au moins le double de cette moyenne; chez moi la récolte se monte, année commune, à 38 hectolitres par hectare 3. La paille suit la même proportion que la graine; son poids dépasse celui de la paille de froment; elle fournit un fumier plus gras, plus facile à faire entrer en fermentation; elle doit, pour cette raison, être employée en plus grande quantité comme litière pour le bétail. Elle n'a pas de valeur vénale, puisqu'elle ne trouverait pas d'acheteurs; je ne lui attribue dans mes comptes que la moitié de la valeur de la paille de froment. Il me serait sacile d'établirici, d'après ce qui se passe chez moi, un compte de frais et produits évalués en argent; ces chiffres pourraient différer tellement de ceux auxquels on arriverait dans d'autres contrées que, malgré leur exactitude, ils seraient trop sujets à la critique. J'aime mieux m'en tenir à insister auprès de mes collégues en agriculture, pour qu'ils répètent l'essai comparatif et consciencieux des deux procédés; cette marche les éclairera mieux que les chiffres les plus exacts.
- » 2º Quant au temps pendant lequelle colza occupe le sol, je dois faire observer que la différence entre les deux méthodes n'est pas en réalité de plus de 30 à 40 jours; d'ailleurs, une bonne récolte précoce de fourrage vert vaut bien son prix; quand cette récolte consistait en tresse incarnat, il m'est souvent arrivé de lui trouver une valeur égale à celle de bien des genres de récoltes qui occupent le sol toute une année. Je prie aussi les agriculteurs de considérer qu'un colza semé de bonne

^{1 36} à 43 1/s quarterons par pose.

⁵⁴ fr. 60 rap. à 72 fr. 90 rap. par pose. Environ 92 quarterons et 205 à 206 fr. par pose.

heure, dévançant l'époque ordinaire de la récolte l'année suivante, laisse la place libre pour une récolte dérobée, telle que des carottes semées au printemps entre les lignes de colza, des betteraves repiquées aussitôt après le colza enlevé, ou du sarrasin semé à la même époque; j'ai vu constamment ces récoltes réussir soit chez moi, soit chez mes voisins. J'ai maintes fois repiqué des betteraves vers le milieu de juillet; je recommande l'immersion des racines dans la sauce végétale indiquée par M. Crud 1. Dans les années de sécheresse, c'est un moyen certain de salut pour les betteraves; elle leur est, dans tous les cas, d'une grande utilité. Ainsi, dans le fait, ma méthode rend en deux ans, non pas une scule récolte, mais une très riche récolte et deux demi-récoltes non moins riches.

» 3° Enfin, n'est ce rien que d'obtenir, à l'aide de quelques soins de plus, une récolte aussi certaine, je pourrais dire plus certaine que toute autre, et que cette considération place au rang des plus lucratives?

» P. S. Je viens de visiter à Orbe deux de mes honorables confrères et amis, M. le colonel-sédéral Bontems et M. le commandant Mennet. Le premier dirige depuis quelques années la culture d'un domaine dont les terres sont très fortes, mais ruinées de longue main par ses dévanciers; il y introduit d'année en année d'importantes améliorations. Les terres du second sont plus fertiles et plus anciennement en bon état. L'un et l'autre ont fait sur la culture du colza, l'époque des semailles, la préparation du sol et les autres détails de culture, des observations entièrement conformes aux miennes; seulement, comme leurs colzas ne sont point éclaircis dans les lignes, ils ne peuvent ni taller autant que les miens, ni parvenir à la même hauteur, à beaucoup près; ils sont cependant bien supérieurs à ceux de leurs voisins. L'un et l'autre regardent le colza comme l'une des productions les plus lucratives qu'on puisse demander à la terre. »

Nous n'ajouterons rien à cet exposé de M. Creux, qui atteste suffisamment la consciencieuse expérience de son auteur. Nous dirons sculement que, quoique la culture du colza soit très épuisante, elle n'en est pas moins une des plus avantageuses, surtout lorsqu'elle est entreprise de la manière qui vient d'être décrite. Si elle exige beaucoup d'engrais, de travail et de soins, le cultivateur en est largement indemnisé par l'abondance et la grande valeur des produits.

C'est ici le lieu de faire connaître à nos lecteurs le rapport en huile de diverses espèces de fruits et graines oléifères.

Il résulte des recherches de MM. Schübler et Bentsch, savants chimistes allemands, qu'on peut obtenir de l'huile dans les proportions suivantes des dissérents fruits et graines cidessous:

:				pour cent.
Avelines	•		•	60
Olives				50

› Voir le Nº 7 de l'Emulation (décembre 1842) page 49, première colonne.

					pour cent.
Noix					50
Pavots		• ,			48 à 50
Amandes					46
Colza					39
Moutarde	blan	che			36
Noyaux ou	ı ama	ndes	de p	runes	33
Navette d'	biver				33
Navette d'	été				30
Cameline					2 8
Chenevis					25
Graine de	lin				22
Faine (fru	it du	hêtre)		12 à 16
Grains de	raisin				10 à 11

On compte communément en France que le double décalitre de graine de colza pèse 16 kilogrammes, et qu'il donne 5 litres de bonne huile que, dans le commerce, on mélange fréquemment avec celle d'olives.

La préparation du sol avant la semaille du colza et les différentes mains-d'œuvre qu'il exige pendant qu'il occuppe le terrain, y développent une si grande fécondité que, quelle que soit la culture qui suit le colza, elle donne toujours une récolte abondante.

II. DE LA NAVETTE.

La navette ou rabette (brassica napus silvestris) est moins productive que le colza, soit en graine, soit en huile; mais elle est plus robuste et moins sujette aux ravages des insectes, elle exige un moins bon terrain, et elle mûrit au bout de 50 ou 60 jours d'ensemencement. Les terres qui lui conviennent le mieux sont celles qui sont calcaires, sablonneuses, meubles et fraîches. Quant aux terres à surface gazonneuse ou tourbeuse, elles doivent être écobuées et incinérées. Elles doivent être bien préparées par le hersage, asin que les graines puissent n'être que légèrement recouvertes, ainsi que les raves et les navets.

On considère la navette comme une culture améliorante et préparatoire. On peut l'ensouir verte comme engrais, ou la consacrer au pâturage dans l'automne, l'hiver et le printemps, ou ensin, la cultiver pour en obtenir la graine, après la récolte de laquelle on sème communément les céréales.

Cette plante peut se semer soit au printemps, soit en été, soit en automne, à la volée, pour pépinière ou à demeure, comme le colza.

Nous avons cultivé la navette avec succès, pendant plusieurs années, en la semant l'automne après la récolte de seigle, avec une copieuse fumure. A la navette, qui mûrissait toujours en juin, nous faisions succéder de suite des betteraves repiquées, et nous avions ainsi, en deux ans, trois pleines récoltes.

(La suite au prochain No).

>•0{(@)}@←

INDUSTRIE.

II.

PRODUCTION.

La production est la valeur donnée par le travail à un produit préexistant. Née du travail, la production ensante à son tour les capitaux qui constituent la richesse des nations. Adam Smith, le premier, a systématisé cette science, a sormulé les règles à suivre pour arriver au plus haut degré de production, supputé les produits du travail présent, et prophétisé son influence suture sur la prospérité, le bonheur et la moralité des peuples.

L'on crut fort à tort, lors de l'apparition de l'ouvrage de Adam Smith, que la philosophie économique avait la première lancé l'anathème contre le désœuvrement : ce précepte vient de plus haut et de plus loin : Dieu dit au premier homme: « Tu vivras par le travail ; tu mangeras le pain à la sueur de ton visage. » Le christianisme dit aux fidèles : « Travaillez ainsi que nous vous l'avons ordonné. » L'église place au premier rang des sept péchés capitaux cette oisiveté dont les philosophes chrétiens firent « la mère de tous les vices.» A une époque où la religion remplissait les temples et les couvents d'une foule pieusement stérile, on vit naître l'adage : « qui travaille prie » comme pour placer le travail au-dessus des prières.

C'est encore à tort que l'on a reproché aux moines d'avoir fait du désœuvrement un précepte religieux; ils furent au contraire les premiers producteurs des monarchies occidentales. Les moines étaient les uniques savants; lecture, écriture, calcul, médecine, désrichement des landes, desséchement des marais, correction des torrents et rivières, culture agricole, manufactures, routes, commerce; nous leur devons tous ces essais, en partie informes et grossiers, il est vrai, mais étonnants pour l'époque, et qui permirent plus tard à l'Europe de marcher sans eux, plus vite qu'eux, et même contre eux: mais la féodalité qui survint, en faisant sortir les prêtres de l'ordre religieux et le soldat de l'ordre militaire, pour les faire entrer dans l'ordre politique, fit bientôt oublier ces bienfaits. Ce système, improductif par son essence, haïssait la production jusque dans les serss qui pouvaient arriver à la liberté par les travaux. Le Seigneur féodal, prêtre ou soldat, puissant par le glaive ou par l'encensoir, vivait au milieu d'un luxe gothique, privé de presque toutes les nécessités de la vie actuelle.

Fille de la paix et de la liberté, la production alla s'établir dans les républiques; Venise et la Hollande lui durent leur puissance; Gènes, Florence, Pise, les villes Anséatiques, leur indépendance et leur bonheur; Fribourg, son agrandissement, sa prospérité et les moyens d'acquérir et de maintenir son indépendance. La force et la richesse de ces faibles

pays excitèrent l'envic des rois de l'Europe; ils voulurent au moins égaler le luxe d'un Doge ou le saste d'un Podestat; ils excitèrent au travail; et la prodigalité des cours, insatiables de taxes nouvelles, sit, à mesure de ses besoins, reculer le despotisme pour saire place à la production. De là vinrent les richesses de la France et de l'Angleterre; nées de la liberté, elles la produisirent à leur tour. Il en sera ainsi de l'Allemagne, de la Russie et de tous les Etats appelés par la providence à entrer successivement dans la voie de la production par le travail.

De tous les genres de production quel est le meilleur? Quel est celui que les lois doivent le plus favoriser, parce que lui-même il exerce le plus d'ascendant sur la prospérité des nations? Ici, la division éclate parmi les économistes. De Sully à Quesnay, les écrivains qui pensent avec justesse que tout produit vient médiatement ou immédiatement de la terre, en déduisent la conséquence erronée que, la terre étant l'origine de toute production, l'industrie agricole est la première en elle-même et par ses résultats. Ceux qui, comme Colbert et Fourbonnai, placent la richesse dans l'argent, ne voient de production que dans l'industrie commerciale, ou, pour mieux dire, dans le commerce extérieur, et oublient que l'argent étranger, rapporté par les importations du commerce, n'est que la représentation des capitaux dûs à l'industrie agricole ou manufacturière intérieure, et échangés par l'exportation dans les autres pays. Ceux enfin qui, comme Gournaye et Adam Smith, considérent l'industrie manufacturière comme l'unique source des richesses d'un Etat, n'ont pas réfléchi qu'on ne manusacture que les objets déjà créés par l'industrie agricole, et que ces objets manufacturés n'ont eux-mêmes de valeur réelle et présente qu'autant que l'industrie commerciale les fait circuler et consommer.

Les industries sont donc ainsi dépendantes les unes des autres; l'industriel manusacturier ne peut produire sans l'agriculteur, ne peut vendre sans le commerçant; et les lois, les doctrines qui veulent favoriser une production à l'exclusion des autres, choquent la raison et nuisent à la prospérité. Dans un état de civilisation peu avancée, une seule des trois industries peut momentanément sussire à un peuple : en ce sens, Sully prétendait que « le labourage et le pastourage sont les deux mamelles d'un Etat. » Venise vivait par ses manufactures, et sans propriétés agricoles. Quelques insulaires de la Méditerrance existent sur des rochers stériles par le seul commerce de transport; l'exploitation de leurs carrières et la vente des pierres qui en proviennent suffisent à tous les besoins des habitants de Meilleraie sur les rives du Léman. Nous ne disons rien des Sauvages : on ne peut rien induire de leur vie précaire et nomade, où tout manque, hors la liberté.

Cette corrélation des trois industries rend les lois sur la production beaucoup plus difficiles que ne l'ont cru jusqu'à ce jour les gouvernements et les législateurs. Ce qu'on accorde de faveur à l'une, au détriment des autres, les paralise toutes à-la-fois. Presque tous les règlements sur les approvisionnements, sur les blés, les vins, l'exportation des bois, les primes, les exclusions, les monopoles en offrent une preuve vivante. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, les gouvernements sont de mauvais appréciateurs des sources de la prospérité publique, et ils feront bien de s'en tenir à la maxime que « mieux vaut gouverner trop peu que trop gouverner. »

Il ne sussit pas d'envisager une industrie, une production quelconque dans ses rapports avec toutes les industries et toutes les productions possibles ; il faut encore considérer chacune d'elles dans sa corrélation avec le commerce qui fait circuler les produits, et avec le consommateur qui les détruit, et rend par conséquent nécessaire une production et une circulation nouvelles. La consommation est la fin de la production; la circulation est à la sois le moyen de produire et de consommer. La production est stérile lorsqu'elle s'établit sur un lieu qui manque de routes, de canaux, de marchés, d'instrument de transport; elle ne peut ni aller chercher ni faire venir le consommateur; la misère alors s'établit au milieu de la richesse, et l'on meurt de besoin sur des capitaux amoncelés.

Tels sont les Sauvages du Nord dans les deux continents, lorsqu'ils entassent des pelleteries que le commerce ne vient pas acheter; tel un producteur de vins lorsque la guerre ferme l'océan; tels les producteurs anglais lorsque le blocus continental leur interdit les marchés de l'Europe.

La production, ayant la consommation pour objet, doit produire toujours autant qu'il est possible, mais jamais plus qu'on ne peut consommer. Les produits que les consommateurs appellent actuellement, ou veulent incessamment appeler, sont des capitaux véritables. Les objets surabondants, lorsque tous les marchés sont saturés, deviennent stériles, et n'auront de valeur qu'au moment où des débouchés nouveaux viendront en permettre l'échange. Il est même des productions excédentes qui sont stériles à perpétuité; les objets qui sont susceptibles d'avarie, ceux manufacturés dans l'espoir d'une guerre, d'une paix, même d'une mode frivole qui change subitement, ceux enfin qu'on transporte dans un marché où l'abondance a détruit leur valeur, et qui ne rembourseraient pas les frais d'une exportation nouvelle.

Sans doute, malgré l'égalité réclamée par la production, il est des produits privilégiés. La masse des capitaux consacrée à produire des tissus de Cachemire ou des points d'Angleterre, donnera des bénéfices bien autrement considérables qu'une somme égale produisant du froment, du vin ou des moutons. Il et causa la tempête qui faillit engloutir Gessler.

Quelques économistes, trompés par ces différences de valeurs. veulent que les peuples se rangent du côté des plus gros profits. Il est plus sage de laisser faire le producteur; le génie industriel n'est que trop porté par instinct et par calcul à exiger de ses capitaux le gain le plus fort possible. D'ailleurs, si, déférant à cette intempestive invitation, nos laboureurs, nos vignerons, nos bergers voulaient en corps tisser la soie ou le duvet soyeux des chêvres du Thibet, la famine suivrait leur désertion, et cette exubérance de luxe n'aurait produit qu'un faste sans valeur.

L'industrie agricole est incontestablement la première : tout vient d'elle. Mais, quoique ne travaillant que sur les objets que l'agriculture lui livre, l'industrie manufacturière offre des bénéfices bien plus considérables; et l'industrie commerciale, n'exploitant que les capitaux que lui cèdent les deux autres, accumule à son tour des richesses plus fortes encore. Ainsi, ôtez l'agriculture, il n'est plus d'industrie manufacturière; ôtez l'agriculture et la manufacture, il n'est plus de commerce. Laissons donc sous une protection égale ces trois sources de la fortune publique, et reconnaissons qu'elles sont dans un état de dépendance réciproque et de solidarité mutuelle. Elles se demanderont, elles s'accorderont selon leurs besoins: Progrès, prospérité, décadence, tout est commun entre elles. Industrie agricole, manufacturière, commerciale, voilà toutes les richesses des nations; production, circulation, consommation, voilà toute l'économie politique. Les nations qui gravissent vers ses hauteurs marchent du bien au mieux; celles qui déjà sont parvenues au faîte, ne pouvant plus monter, n'ont plus qu'à descendre.

C. S.

POESIE.

MORR DE RELL.

(Traduit de Uhland),

A mon ami A. D.

Reverdiront ces Alpes blanches; Les troupeaux encor bien des fois Sur la trace des avalanches Y retourneront à la fois. Et pourtant, Fils des Alpes, belle Comme au premier jour chaque été, Le Fœhn 1 en soufflant te rappelle La lutte pour la liberté.

1 Le Fahn, vent terrible qui bouleverse le lac des quatre cantons

De son antre, tout blanc d'écume
Là, le Schechen s'élance et tord
En bondissant, comme une plume,
Les grands sapins de chaque bord;
Puis voilà qu'un enfant traverse
Le pont sur ces gouffres perdus,
Et le torrent fougueux renverse
Le pont et l'enfant éperdu.

Puis vers le pont croulant arrive Un beau vieillard à cheveux gris Qui dans les flots voit, de la rive L'enfant se débattre à grands cris, Moins prompt s'élance l'aigle fauve... L'enfant est sauvé, mais trop tard; Car sa vie est à peine sauve Que l'onde emporte le vieillard.

1901 75

Et quand reparut sur le sable
Son cadavre blême et glacé,
La foule vient inépuisable
Pleurer le noble trépassé,
Et tels du Rostock ² en démence
Hurlent les rocs bondissants, tel
Sur tous les points alors commence
Ce cri sombre: Tell est mort! Tell!

Oh! si le Ciel m'avait fait naître Moi, sur ces monts, pâtre aguerri, Ou bien encor râmeur peut-être, Rameur sur le lac vert d'Uri; Et qu'alors ma douleur acerbe M'eût guidé vers ces tristes bords, En levant sa tête superbe Dans mes mains, j'aurais dit alors:

Te voilà donc prêt pour la tombe
Toi qui nous fus la vie à tous;
Ta chevelure grise tombe
Pleine d'eau sur ton front si doux,
Pendant que survit plein de joie
L'enfant rapporté dans tes bras,
Et qu'à l'horizon bleu verdoie
Le pays que tu délivras.

La même ardeur sainte et bénie Qui banda ton arc triomphant Jadis contre la tyrannie T'emporte ici vers cet enfant. Sauver était bien ton affaire Et que bruns fussent tes cheveux Ou grisâtres, rien n'a pu faire Mollir ton bras sec et nerveux.

A vingt ans si ce bras sublime
Eût sauvé ce jeune étranger,
Du flot dont te voilà victime
Tu serais sorti sans danger;
Nous aurions là vu le présage
De ta grandeur dans l'avenir;
Et pourtant noble est le courage
Dût le malheur nous en punir!

Malgré la fougue enchanteresse
Des éloges qui t'étaient dûs;
Par toi les cris de la détresse
Ne furent pas moins entendus...
Héros sacré du peuple libre
Dût faillir la gloire au vainqueur
Jamais ne se rouilla la fibre
Du dévouement dans ton grand cœur!

Sain et sauf de l'œuvre sanglante
Sortais-tu donc pour qu'aujourd'hui
A la vieillesse défaillante
Le Ciel retirât son appui.
Pour tout un peuple il ne demande
Pas tes jours que nul ne défend...
Qu'il en agrée au moins l'offrande
Ainsi faite pour cet enfant.

Là bas, où la slêche fidèle
Frappa Guessler, en ce moment
Surgit un temple qui rappelle
Le crime avec le châtiment.
Et pourtant, chose singulière!
A peine t'ont-ils élevé
Cette mesquine croix de pierre
Aux lieux où l'enfant fut sauyé!

Par tout le monde l'on répète Comment tu sauvas ton pays, Et doit encor plus d'un poête L'apprendre aux peuples ébahis; Mais le pâtre au soir peut descendre Le cours du Schæchen pas à pas, Sans que jamais s'y fasse entendre Le moindre chant sur ton trépas.

Max. Buchon.

¹ Torrent qui traverse le Scheechenthal, et Bürglen, patrie de Tell.

² Le Rostock montagne voisine du torrent de Schoechen.

LÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N^0 17.

FRIBOURG, 1843: MAI, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans co même format. Cheque numéro contient 8 pages d'impression en exectères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tont abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

DE LA CULTURE DE QUELQUES PLANTES OLÉAGINEUSES.

motors andoped (Suite.) it is bestern to see insurest

III.

rious de ce pays a la France, seus il respe la monarchie autrichi, alquiz TOVAP, UC

Le pavot simple (papaver somniferum) est peu connu et à peine cultivé dans le canton de Fribourg. Nous désirons procurer à cette culture l'importance et l'étendue qui lui appartiennent de droit dans un pays où le pàvot réussit parfaitement, et où il est destiné à remplacer avantageusement l'huile d'olives que nous tirons, le plus souvent mauvaise et falsifiée, de l'etranger.

L'huile de pavot est blonde, belle, d'une saveur douce et agréable. C'est la meilleure de toutes celles qu'on tire des graines. Elle est plus grasse que l'huile d'olives, et tout aussi propre que celle-ci à assaisonner ou préparer les aliments cuits ou crus. Èlle est très fluide et se condense difficilement par le froid. Bien faite et conservée, sans l'agiter, en lieu frais et dans des vases vernissés, elle peut se garder au moins autant que l'huile d'olives, sans contracter aucun goût de rancidité. On doit éviter de la transporter dans les temps chauds; il faut la tirer à clair avant de la déplacer.

C'est cette huile qu'on appelle improprement en France Eillette ou huile d'œillet, par corruption d'olliette ou petite huile.

Le pavot, dont le quarteron pèse 26 livres environ, et qui, pour 1 1/3 livre de semence par pose, produit de 96 à 106 quarterons, donne par chaque quarteron 2 1/2 pots au moins de bonne huile.

On a répandu à différentes époques, et mal à propos, notamment après 1709 et vers 1773, que cette huile avait la qualité narcotique qu'on trouve dans la plante qui la produit; elle sut déprisée; on en désendit même l'usage, qu'on quitta et reprit ensuite pour les aliments. Ensin des expériences saites par d'habiles chimistes prouvèrent authentiquement qu'elle n'avait aucune qualité malsaisante; on s'assura que la graine,

seule partie qui donne de l'huile, ne contenait pas le suc répandu dans le reste de la plante, qui est l'opium.

II ALLILY ONGSER

Au surplus, la forte constitution des Français du Nord, ainsi que des Flamands, des Allemands et des habitants d'une grande partie de la Suisse, la longue carrière qu'ils parcourent quoiqu'ils fassent un usage à peu près exclusif de cette huile; les dragées qu'on fait avec cette graine; les gâteaux qui en sont composés en grande partie, et dont les juiss sont un usage journalier; le marc de cette huile, qui nourrit les vaches, les porcs et les oiseaux; tout, ensin, nous prouve que son usage est très avantageux, au lieu d'être malsaisant.

Nous invitons donc à cette culture, avec d'autant plus de raison, que dans les bons terrains, elle peut se faire sur les jachères, sans nuire à la production. Les façons nécessaires à cette culture disposent même ces terrains à une nouvelle production.

Culture du pavot, terrain qui lui est propre, préparation du terrain.

Dans les contrées où l'on ne redoute pas de fortes gelées. on est dans l'usage et l'on trouve avantageux de semer le pavot dès l'automne, et l'on s'est convaincu que le pavot semé en septembre ou en octobre donne de beaucoup plus beaux produits que celui de printemps. Nous doutons qu'une telle expérience puisse être faite avec succès dans notre climat: et quoique le pavot de nos jardins se resème parfaitement luimême, et que sa graine se conserve bien en terre, même dans les hivers les moins favorables, nous avons vu un semis de pavot simple, entrepris près de Fribourg, en janvier, par une température favorable, échouer complètement. Nous estimons en conséquence qu'il est plus prudent pour nous de ne semer qu'aux approches du printemps, mais nous recommandons de le faire aussi près de l'hiver que possible, afin que la jeune plante puisse se défendre des sécheresses assez fréquentes au printemps; et que, dans les étés peu favorables. la graine puisse arriver à maturité.

La semence du pavot étant très fine, et ne devant être que très peut recouverte, il est indispensable de préparer la terre avec soin, de l'ameublir, de la herser et de l'unir avec le rouleau.

Dans les terres compactes, il faut au moins deux labours donnés dans des directions différentes, afin de mieux diviser la terre. On les fera à quatre jours, ou environ d'intervalle. On roulera et on brisera même les mottes, si cette opération paraît nécessaire.

Quelques jours après le dernier labour, on passera de

nouveau la herse, et à dissérentes reprises, jusqu'à ce que le terrain soit parsaitement ameubli. Si le semis était retardé par une cause quelconque, un hersage le précéderait; il est à propos de faire le dernier avec un fagot d'épines ou une herse à dents serrées.

La racine de la plante est pivotante; conséquemment elle tire moins de la surface de la terre, et on peut lui faire succéder des plantes traçantes; mais elle exige un sol profond, d'un pied au moins de terre végétale.

(La suite au prochain numéro).

ATUDES SUE LA PARRER.

MISSION DE LA SUISSE.

Si dans tous les siècles passés on a respecté la Suisse, c'est que ses montagnes ont toujours été le sanctuaire de la démocratie, c'est qu'on y a toujours vu fleurir le régime municipal, la souveraineté du peuple, la décentralisation politique, enfin toutes ces institutions qui garantissent à l'homme son individualité et sa dignité personnelle. Contraste frappant qui existait autrefois entre ce petit peuple et ces masses compactes et monotones gouvernées par les rois absolus, qui réunissaient dans leurs mains et dans un petit foyer toute la force et toute la volonté de la société. C'était aux Suisses qu'il appartenait d'être les gardiens de l'individualisme humain; à eux, placés au milieu d'une nature grandiose, forcés de lutter avec elle, et puisant sans cesse dans la contemplation continuelle de la victoire humaine sur la nature, ce sentiment indicible de la grandeur et de la dignité de l'homme. Quel usage auraient pu faire de ces principes démocratiques les autres grands peuples dont la destinée était de faire avancer les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, et tant d'autres connaissances qui ne germent et ne se développent qu'au milieu d'une nation centralisée, et qui ont besoin, pour prospérer, de l'émulation, du luxe, de l'ambition, de l'inégalité des rangs et des conditions. Chaque homme d'état, chaque peuple de l'Europe aurait senti l'immense vide qu'aurait produit dans la famille des peuples l'anéantissement de l'indépendance suisse. Ils auraient senti que la destruction de cet asile inoffensif de la liberté individuelle aurait étouffé le germe de l'avenir des nations. Je ne dis pas qu'un peuple tout entier ait eu jamais la conscience précise des motifs de ce respect que lui inspira la Suisse; mais il y a dans les conquérants les plus ambitieux et les plus despotiques un instinct qui les fait reculer devant la destruction de l'indépendance d'une société, qui porte sur son front et dans sa vie historique l'empreinte d'une mission à remplir, comme devant un crime. Mais aucun des monarques du Nord ne recula devant le partage de la Pologne qui depuis un siècle ne donnait déjà presque plus de signe de vie, et qui empêcha même la civilisation européenne

de pénétrer jusqu'en Russie, refusant longtemps de mettre sa vie politique, ses mœurs, son administration et ses lois en harmonie avec le reste de l'Europe. Napoléon crut que l'esprit germanique était entièrement endormi; il incorpora des portions de ce pays à la France, mais il respecta l'état prussien, la monarchie autrichienne, quoique réduite à moitié. Il n'imposa à l'Espagne intacte qu'un roi, et respecta la Suisse.

D'un autre côté, dans tous les temps, la Suisse eût risqué son existence, si elle fût sortie de sa vocation, qui était de conserver l'élément démocratique; elle l'eût risqué, si elle eût voulu s'ériger en pays de propagande démocratique, si elle eût tenté de transporter son drapeau d'un terrain décentralisé, régi par l'esprit municipal et local dans des pays qui devaient encore conserver l'unité, la centralisation et l'inégalité des conditions, ce stimulant réactif des peuples. Sans doute, la circonstance remarquable, que les Suisses, en dehors de leur pays, étaient la sauvegarde des rois absolus et les modèles proverbiaux de fidélité à la royauté, dont ils surveillaient toujours l'inviolabilité personnelle, ne contribuaient pas peu à réconcilier les rois avec la mission tout opposée, que le peuple suisse poursuivait auprès de ses modestes pénates. L'aristocratie européenne, au luxe, aux goûts et aux plaisirs de laquelle se consacrait une autre multitude de Suisses émigrés, ne se souciait guère des images des trois conspirateurs du Grütli, que chaque paysan suisse avait peint sur les portes de sa grange, et dont le costume martial contrastait bien avec les paisibles tabliers et les bonnets de coton des confiseurs suisses, répandus dans toutes les capitales de l'Europe. Ensin la Suisse était perdue, si elle ne se fût montrée à chaque occasion prête à mourir plutôt qu'à se laisser enlever sa mission, plutôt qu'à permettre à l'étranger de la transformer en état, gouverné par une unité aristocratique. Entre ces deux écueils, la Suisse peut même encore échouer aujourd'hui, malgré ses montagnes, et malgré la jalousie des grandes puissances, sur laquelle le parti rétrograde de Berne compte avec tant d'assurance.

Tout cela n'est pourtant pas sussisant. Si un état qui a une mission à remplir veut saire respecter son existence, le premier devoir à remplir pour ce peuple sera de montrer continuellement aux autres les résultats de son activité intérieure, et les idées particulières qu'ont fait naître sa position et son genre de vie. Chacun doit comprendre que ces idées profiteront à l'humanité entière, lorsque viendra le temps où le terrain des autres états sera devenu propre à en recevoir les germes. Car les peuples ne comprennent la nécessité de l'existence d'un état, dont la vie doit être sacrée pour tous, que lorsqu'ils en ressentent continuellement la réaction morale et intellectuelle. Aussi la Suisse a-t-elle prouvé par sa littérature, que sous l'influence salutaire de ses institutions, sur ce sol, où la grandeur majestueuse de la nature isole l'homme loin du bruit confus des plaines, il s'opère dans l'intelligence un travail original qui ne pourrait se faire dans aucune autre contrée, dans aucune autre société. La Suisse seule pouvait inspirer dans ce qu'ils ont de politiquement utile les ouvrages de Rousseau! Qui niera l'influence que pouvait exercer sur ce génie le spectacle d'une constitution dont un garçon horloger pouvait étudier le mécanisme comme celui de sa montre. Le grand citoyen de Genève devait s'élever dans la contemplation de cette nature grandiose, que l'intelligence et la volonté de l'homme dominent pourtant, et dans le silence de ces vallées sermées au bruit des passions d'une société égoïste et énivrée de luxe et d'ambition. Ce n'était que là qu'il pouvait plonger un œil hardi jusque dans les prosondeurs les plus cachées de son âme, et y épier tous les élémens, tous les indices, tous les secrets de la vocation primitive de l'homme. Il ne pouvait pas non plus naître ailleurs que sur le sol de la Suisse,

l'historien des grandes luttes des jours de Morgarten et de Sempach, où cinquante hommes valaient une armée princière. Ce Jean Muller, dont la voix enseigna aux peuples de toute l'Allemagne voisine encore soumis aux impulsions exclusives de l'autorité, l'exemple de ces hommes forts de leur individualité et de leur dignité personnelle; ce fut lui qui apprit ce que donnent d'énergie aux hommes les institutions d'une société qui réclame le concours de chacun de ses membres, dans un pays où la nature, par la lutte perpétuelle qu'elle commande, oblige l'homme isolé à déployer toute la valeur d'une force individuelle.

Un peuple qui avait envoyé deux apôtres d'un si grand génie, l'un vers l'ouest, l'autre vers l'est, l'un en France, l'autre en Allemagne, n'avait pas besoin, pour rester debout entre ces deux pays, de leur jalousie mutuelle. C'est la patrie des Haller et des La Harpe, des Jean Müller et des Lavater, que les orages populaires et les révolutions politiques de l'Europe ont respecté, et non pas la Suisse montagneuse, la clef de l'Italie, qui pouvait tomber au pouvoir des armées françaises ou des armées allemandes.

Le poète allemand qui a le plus compris les Suisses, l'immortel Schiller, fait répondre à son héros Guillaume Tell, invité à se joindre aux conspirateurs du Grütli;

« L'homme fort n'est véritablement fort que quand il est seul. »

C'est dans ce peu de mots que se résument l'histoire, le caractère, la mission de la population suisse.

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

○0:50○

es mauran.

LE LEDJA.

(Suite.)

Plusieurs de ces bâtiments ont servi d'église à cette époque. Leur genre de construction, les niches en forme d'autels et la multitude de croix sculptées qui couvrent les murs le démontrent jusqu'à l'évidence. Tous ces monuments se ressemblent; ils ne varient que dans les dimensions et la différente distribution des pièces. Les murailles extérieures en sont formées d'énormes assises de pierres bien taillées et équarries, superposées sans ciment, ni aucun lien entre elles. Plusieurs ont une saçade avec un entablement soutenu par six ou huit colonnes d'ordre dorique. Une grande porte à deux vattaux, également en pierre, donne entrée dans l'extérieur, qui se compose ordinairement de quatre pièces de niveau, communiquant les unes aux autres par de petites portes si peu élevées qu'il faut se courber pour y pénétrer. Il existe encore une autre porte marquée dans la muraille qui donnait accès dans une chambre souterraine et secrète. Lorsqu'une pièce n'excède

pas vingt à vingt-deux pieds de largeur, elle est entièrement couverte en longues poutres de basalte, posées de champ, parsaitement unies et se joignant entre elles.

Lorsque la pièce est plus vaste, elle est coupée dans son milieu par une voûte à plein cintre qui ne commence à faire saillie hors des murs qu'à cinq ou six pieds du sol. Dans ce cas deux rangs de poutres, au lieu d'un seul, couvrent la salle, les deux extrémités posées et encastrées au-dessus de la voûte. Les senêtres sont très petites, sort élevées et serment au moyen d'un cylindre de pierre roulant transversalement dans une coulisse derrière le volet qui est lui même en lave et très massif.

Autour de la plupart de ces bâtiments et à la hauteur de dix pieds environ, règne une corniche du meilleur goût, d'un demi pied de saillie et soigneusement travaillée. Les portes sont remarquables sous le rapport de la finesse du travail et de la solidité. Ordinairement à deux battants, elles sont taillées avec leurs gonds d'une seule masse de lave. Plusieurs ont huit à dix pieds de hauteur sur quatre à cinq de largeur. Elles sont divisées en panneaux ou compartiments, ainsi qu'on les fait encore aujourd'hui. Au milieu de chaque panneau est sculptée

une rosace délicatement travaillée. Ces lourdes masses roulent avec la plus grande facilité sur leurs gonds et se ferment au moyen d'un rouleau de pierre à peu près comme les fenêtres.

Parmi tous ces monuments le plus remarquable peut-être, sous le rapport de la forme et du style, a été en grande partie détruit pendant la guerre du Hauran. C'était une espèce de Sarthenon qui surplombait la vaste pésune de Fime. La forme était un quadrilatère de trente-sept pieds de longueur sur dix-huit à vingt de largeur. Sur les quatre faces régnait un entablement du meilleur goût soutenu de colonnes sans piedestal, mais reposant sur le socle seulement. On en comptait dixneuf sur les grandes faces et huit sur les petites. L'intérieur du bâtiment se composait d'une seule pièce en rectangle éclairée d'autant de fenêtres qu'il avait d'intervalles entre les colonnes. L'entablement était couronné par une longue bande ou plinthe en bas reliefs sculptés et bordés d'un méandre entremêlé de feuillage. Aujourd'hui il ne reste plus de ce monument qu'une partie de la face de l'ouest et quelques colonnes encore debout. Tout le reste fut précipité pendant la guerre du Hauran pour combler la vaste piscine qui était au-dessous....

L'architecture du Ledja a un caractère tout particulier et qui n'existe pas ailleurs. On voit que les habitants cherchaient surtout pour leurs demeures une solidité à toute épreuve et qu'ils venaient là, soit pour résister à l'oppression, soit pour braver impunément les hommes, mais toujours pour demander la sécurité. C'était le seul bien sans doute qu'ils trouvaient dans cet horrible pays, ou chaque monument, chaque pierre semble raconter une persécution ou une violence. Cependant pourquoi y a-t-il cette élégance de sculpture dans le travail de la pierre? Il semble que ce n'est pas lorsqu'il cherche un abri contre l'oppression ou contre la violence que l'homme s'amuse à bâtir avec luxe. Il construit alors solidement et vîte.

Un grand nombre d'inscriptions arabes, grecques, syriaques, etc., couvrent les monuments du Ledja. Plusieurs de ces inscriptions sont parsaitement conservées, et quelquesunes, surtout en Arabe coufique, doivent être d'un haut intérêt. Un conquérant a laissé un souvenir de lui dans ce désert de pierres et au village ruiné de Dami. Les lettres du camp purent

dire les exploits et la marche victorieuse dans le Hauran du Calife Jiafar el mansour ou le Victorieux. Cette inscription a d'ailleurs une très grande ressemblance avec celle gravée sur les rochers au passage difficile du Lycus (ou fleuve du Chien) près de Beyrouth.

Il pourra peut-être paraître étrange que jusqu'ici on n'ait pas encore donné ces détails nouveaux sur l'intérieur du Hauran, pays assez rapproché de Damas où les voyageurs et touristes abondaient dans les dernières années. Mais il est certain qu'avant 1838, aucun voyageur européen n'avait pu explorer le Ledja et qu'il eût été impossible de le faire autrement qu'à la suite d'une armée ou avec une escorte nombreuse.

Dans quelques cartes modernes, le Ledja figure au milieu de la province du Hauran, mais comme une division territoriale, ce qui est inexact. Deux cartes allemandes en font une montagne, ce qui est loin d'être vrai, Burkart, qui a traversé le Hauran, n'a pu pénétrer dans l'intérieur du Ledja, tant les habitants du pays, qui servent de guides, prennent de précautions aux environs de ces lieux redoutés et toujours infestés de brigands. Jamais les Béduins du désert de Syrie n'eussent consenti à y guider des Européens, dans la conviction où ils sont, ainsi que tous les Syriens, que les bâtiments du Ledia recèlent d'immenses trésors confiés à la garde des Dientes et des Démons. Les Francs, disent-ils, viennent pour enlever ces trésors mystérieux, et les démons ayant perdu leurs dépôts tourmentent à outrance les habitants des alentours. (Cette croyance des Arabes aux trésors cachés dans les vieux monuments est générale dans tout l'Orient; tous les voyageurs qui ont visité les ruines grandioses du temple du Soleil à Balbek (Héliopolis) ont remarqué que les colonnes du vieux temple ont été creusées vers le socle à une grande profondeur. Les Turcs croyaient y découvrir les trésors enfouis).

Au reste, en parlant du Hauran, Volney dit quelque part: « Un voyageur européen trouverait sans doute en ces contrées » divers objets intéressants d'antiquité ou d'histoire naturelle; » mais aucun européen connu n'y a encore pénétré. » Volney, Tome II, page 163. Et depuis cette époque on ne cite que Burkart qui l'ait parcouru et le R. Velt, ministre anglican.

F. P.

VARIÉTÉS.

SOUVENIR D'UN PRISONNIER FRIBOURGEOIS.

Parvenu à une époque déjà avancée de la vie, l'homme aime à se reporter par la pensée vers les jours de sa jeunesse; il trouve presque un égal plaisir à rappeler les orages auxquels il a été exposé et les instants fugitifs de bonheur dont il a pu jouir. Un autre motif encore cependant m'a dirigé dans la publication de ce mémoire. Les causes de la longue détention des Fribourgeois dans les prisons de Vienne en 1818 et 19 ont été en général peu connues; il est arrivé alors ce qui se passe communément dans le cours de la vie; l'homme est presque toujours porté à croire au mal : un malheureux, quel qu'innocent qu'il soit, est-il tombé entre les mains de la justice, on se hate de lui forger des crimes; il semble que la légéreté et l'égoïsme sont également d'intelligence dans cette manière précipitée de juger ses semblables; sous ce rapport

encore, et quoique nous soyons déjà bien loin de ces temps néfastes, il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître la vérité tout entière. Je me ferai un devoir dans cette publication d'y être fidèle, et de retracer avec impartialité tout ce que je sais de ces événements dont j'ai été victime avec un grand nombre d'autres Suisses, et qui n'ont pas laissé que d'avoir un certain retentissement dans le monde politique.

J'ai peu l'habitude d'écrire pour le publie, le lecteur ne tardera pas à s'en apercevoir, ce sera, je l'espère, un titre à son indulgence; il voudra bien aussi me pardonner la nécessité où je vais me trouver de parler de ma personne beaucoup plus que je n'en aurais le goût ou la prétention.

A la fin d'une belle journée d'automne, après avoir pris part au plaisir de la vendange, j'étais rentré dans ma chambre et faisais une partie d'échec avec mon ami G..... qui venait régulièrement toutes les années à cette époque passer quelques semaines auprès de moi à la campagne.

Tout-à-coup on m'annonce l'arrivée de deux connaissances de Vienne. J'éprouvai d'abord un mouvement de surprise; mais mon étonnement fut bien plus grand lorsque je vis entrer deux individus dont la figure m'était complettement inconnue. Ces messieurs, tout en cherchant à prendre un ton benin et honnête, ne tardèrent pas à m'annoncer qu'ils avaient mission de me conduire à Vienne à l'occasion de quelques circonstances extraordinaires qui étaient arrivées, et me prièrent de bien vouloir faire de suite mes préparatifs de départ. Je tombai dans une espèce d'étourdissement indéfinissable. Cependant aucune prévision sinistre ne s'élait encore présentée à ma pensée. Le bon comte de T... qui était entré avec ces deux émissaires et resté présent à ce début, m'encouragea à prendre de suite mon parti, en me disant que ces messieurs lui avaient donné l'assurance que dans peu de jours je serais de retour. Je me vis donc obligé de me préparer à partir et cela sans même avoir la permission de sortir de ma chambre. Dans l'intervalle, on me pria d'avoir la complaisance d'ouvrir mes armoires et de permettre que l'on prît connaissance de mes papiers. Malgré que je fusse sans crainte sur leur contenu, cette exigence me désobligea vivement, et j'en témoignai toute ma surprise. Il n'y a rien de suspect dans mes écrits, leur dis-je, et je ne puis pas comprendre quel droit l'on peut s'arroger de venir fouiller ainsi dans tout ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré pour moi et dont le secret me semble devoir être respecté. Vaine réclamation, on me montra un ordre positif et par écrit : il fallut se soumettre.

Je commençai enfin à entrevoir dans tous ces préliminaires quelques mystères de police dont j'avais lieu de me méfier, et je demandai positivement à connaître pourquoi l'on agissait ainsi et pour quels motifs j'étais appelé à Vienne; il me fut répondu que j'étais accusé de faire la contrebande et que j'aurais à me justifier à cet égard. La contrebande! mais c'est là un ridicule prétexte qui cache d'autres desseins; vous devez me les faire connaître. Je ne pus rien apprendre de plus, et il fallut

se disposer à partir. Tous mes papiers avaient été empaquetés et mis sous cachet.

M. G..... qui avait assisté immobile et inquiet à toute cette scène, reçut sans trop de saçon, au moment du départ, l'ordre de m'accompagner.

A 7 heures environ nous montâmes en voiture, je n'eus pas même la permission de prendre congé des personnes de la maison. - Le trajet fut silencieux et triste. Cependant nos conducteurs cherchèrent constamment à user de bons procédés à notre égard, une collation nous fut offerte pendant la route, et j'eus plus d'une fois l'occasion de m'apercevoir que nous n'étions pas surveillés de si près, et que j'aurais pu facilement m'échapper. A minuit à peu près nous entrâmes dans la capitale; alors seulement nous apprîmes pour la première fois que nous allions être déposés dans une maison d'arrêt. En nous annongant cette nouvelle, on s'excusa sur la nécessité du moment, et on nous fit entendre que nous recevrions dès le lendemain un logement plus libre et plus convenable. En attendant nous arrivions aux portes d'un grand et sombre bâtiment placé à l'une des extrémités de la ville. Tous les préparatifs pour notre réception avaient été faits. En nous séparant de nos gardiens, nous fûmes conduits chez une espèce de portier qui prit note de nos noms qu'il connaissait déjà, et nous délivra des billets d'entrée. Ces formalités achevées. un sergent de police s'empare de nos personnes. On nous conduit à travers de longs et sombres corridors et, après plusieurs détours et contours, je suis subitement séparé de mon ami et jeté dans une prison. J'entre en frémissant. Le geôlier était là pour en faire les honneurs ; l'impression que fit sur moi figure sauvage de cet homme et l'aspect du réduit où je me trouvais est restée ineffaçable. On me dépouille de mes habits, on visite sévèrement tous mes effets, toutes les parties de mon corps sont l'objet d'une minutieuse recherche, et tout ce qui est reconnu dangereux m'est enlevé. Bientôt après, j'entends fermer à doubles et triples verrous les portes de mon cachot. Je vis alors bien clairement dans quelles mains j'étais tombé, et je sentis toute l'horreur de ma position.

La fin de cette première nuit fut terrible. La privation de la liberté a toujours pour l'homme quelque chose d'infiniment pénible. Mais les circonstances imprévues dans lesquelles je m'étais trouvé, cet enlèvement subit d'un lieu où je vivais paisible et tranquille pour être transporté dans une sombre prison, sans cause ni motifs connus, dans un pays dont j'ignorais les lois, entre les mains d'une police ombrageuse etarbitraire, intéressée peut-être à me trouver des crimes pour pouvoir mieux me perdre: tout cela n'était-il pas bien propre à jeter la consternation, pour ne pas dire le désespoir, dans l'âme d'un jeune homme sans expérience et sans secours. Quelle protection invoquer dans cette infortune, comment échapper aux piéges tendus par des ennemis incounus et familiarisés peut-être avec la délation!

Le lendemain, je sus conduit de bonne heure à l'Hôtel-de-

Police. Là on m'exhiba mes papiers dont on me fit faire la reconnaissance, puis après quelques questions assez peu importantes, je fus reconduit en prison.

Tout cela me fit comprendre qu'il y avait quelque chose de sérieux sur le tapis et qui menaçait de ne se dérouler que lentement. En même temps, je recevais de Mme la comtesse de T.... un billet par lequel elle m'annonçait que craignant que mon séjour à Vienne ne se prolongeât au-delà de ses désirs et de ses prévisions, elle avait pris des mesures pour me remplacer provisoirement, en me conservant toutesois ma place, pour le cas où je serais libre, de rentrer dans sa maison. Quinze jours à peu près se passèrent dès lors sans autres nouvelles et sans que l'on me sortît du secret où j'avais été placé. Cependant le complaisant geôlier venait m'apprendre que presque tous les jours de nouvelles arrestations avaient lieu, et qu'un grand nombre de Suisses étaient successivement jetés dans les mêmes prisons que moi. Tout ce mouvement indéfinissable, joint à la longueur du temps, où l'on me laissait gémir sans être entendu, était bien propre à augmenter mes craintes.

Ensin, après deux semaines de cruelle attente, on vint m'annoncer que j'allais paraître devant la justice. Je sus en esset bientôt extrait de mon cachot et conduit dans la salle d'instruction. Là je trouvai deux magistrats placés près d'une grande table sur laquelle tous mes papiers étaient déroulés. A la vue de tout cet appareil, j'éprouvai d'abord quelque serrement, mais je repris bientôt avec mon courage la contenance d'un homme qui se sent sort du témoignage de sa conscience et ne craint rien de ses juges. Le plus âgé m'adressant la parole d'un ton grave, m'invita à m'asseoir et m'annonça qu'on allait procéder au dépouillement de mes papiers et que j'aurais à répondre à toutes les questions auxquelles cette opération pourrait donner lieu. Le second, beaucoup plus jeune, resta silencieux, et s'apprêta à écrire.

Avant de répondre, je demandai la permission de présenter deux observations. J'exprimai le désir de connaître les griess que l'on mettait à ma charge; ensuite je manifestai la peine que j'éprouvais de voir que sans raison et sans aucun motif on allait dévoiler tout ce que ma correspondance avait de plus intime et de plus secret pour moi, fouiller et pénétrer dans tous mes papiers qui n'avaient trait qu'à mes propres affaires. Il me sut répondu, quant à mes papiers, que je devais être sans inquiétude, que l'on mettrait soigneusement à part tout ce qui n'aurait rien de compromettant pour moi, et que la restitution m'en serait faite en temps et lieu. Quant au premier point, l'on m'observa que le développement que l'on allait donner à l'instruction de cette affaire, me mettrait suffisamment en mesure de connaître les préventions qui pourraient exister à ma charge. Il fallut là-dessus prendre son parti et se résigner à entrer en matière.

On sit un dépouillement très minutieux de toutes mes écritures, et chaque sois qu'il se présentait quelque chose de douteux ou d'équivoque, j'étais appelé à donner des explications, et comme le commissaire instructeur comprenait assez mal le français et le lisait difficilement, cette opération fut longue et souverainement fastidieuse : les passages les plus innocents étaient interprêtés en mal, et mille circonstances très indifférentes étaient trouvées suspectes et répréhensibles.

Je me récriai vivement contre cette manière de faire et de supposer gratuitement le mal; je leur reprochai l'intention malveillante de chercher sans raison à me jeter dans quelque malheur. Je protestai contre l'obligation que l'on m'imposait de répondre instantanément et sans avoir le temps de la réflexion sur des objets dont le souvenir était depuis longtemps sorti de ma mémoire.

Cette partie de l'instruction n'ayant rien pu mettre de sérieux sur mon compte, on arriva à un autre point : ici je suis obligé d'entrer dans quelques détails pour l'intelligence complète de la chose. Il y avait à cette époque à Vienne un grand nombre de Suisses, et de Fribourgeois en particulier. Des liens de sympathie se forment facilement entre des compatriotes qui se trouvent sur la terre étrangère. C'est ainsi que nous profitions de tous les moments de loisir qui nous étaient donnés pour nous voir et nous trouver ensemble. Un local destiné à nos réunions fut choisi. Là, dans un échange agréable de pensées et de communications diverses, on cherchait à se délasser des travaux de la journée et à se rappeler le souvenir toujours cher de la patrie. Pour utiliser mieux encore ces instants de réunion, il nous vint à l'idée de former une espèce de société littéraire et de rédiger dans ce but quelques règles par écrit. Beaucoup de suisses occupaient à cette époque des places d'instituteurs, soit dans des établissements publics, soit dans des maisons particulières. Nous sentions tous vivement le besoin de nous instruire et de resaire ce que nos études de collége avaient eu d'incomplet ou de défectueux, et nous avions cru trouver dans des exercices littéraires et scientifiques, bien organisés, un excellent moyen pour atteindre ce but. Nous cheminâmes ainsi quelque temps pleins d'ardeur et de zele. Cependant, quelques innocentes que sussent ces petites assemblées, et malgré que nous eussions bien soin d'écarter dans nos discussions tout ce qui pouvait avoir l'ombre de politique, nous ne tardâmes pas à apprendre indirectement que, si la police venait à être informée de l'existence de cette société, nous serions infailliblement exposés à des désagréments, et pour n'avoir aucun démêlé avec cette autorité, nous décidâmes la dissolution de la société; mais, je ne sais par quel oubli, les statuts ne furent point détruits, et furent malheureusement, deux ans plus tard trouvés par la police chez un de nos compatriotes.

La possession de ces statuts paraîssait être une espèce de bonne fortune pour nos commissaires; il y avait au fond de ces règlements mystérieux quelque projet sinistre, des desseins de révolution mal déguisés. Les questions que l'on me sit sur

chaque article ne tarissaient pas. J'avais beaume récrier qu'il | s'agite partout aujourd'hui. Je désire que les Suisses n'ayent n'y avait rien au monde de plus innocent que les statuts de cette société, qui d'ailleurs depuis deux ans avait cessé d'exister, je ne pouvais pas être cru sur parole. - A la fin cependant, dans un de ces moments de franchise qui lui arrivait parfois, M.B. m'avoua que cette affaire-là n'avait pas un caractère très sérieux ,et il désirait qu'il ne se trouvât rien de plus mauvais pour nous. Mais quant à vous, ajouta-t-il aussitôt, je vois par votre correspondance que vous aimez beaucoup à critiquer, et que vous êtes d'ailleurs fortement imbu d'idées et de principes républicains.

Grand merci, Monsieur, de l'observation; mais, dites-moi, ie vous prie, y a-t-il en cela quelque crime? Oh non, répliqu'a-t-il, mais, voyez-vous, il y a chez tous les individus comme vous, qui ont été élevés dans de tels principes, un peu de fanatisme et un esprit de propagande qui ne peut pas nous convenir à nous, Autrichiens. C'est-à-dire qu'on nous envie les places que nous occupons, lui dis-je, et qu'ainsi l'on cherche des prétextes pour nous éloigner. Mais cela n'est ni loyal, ni juste; si nous sommes coupables de quelques crimes qu'on nous punisse, autrement qu'on nous rende à la liberté. Je suis républicain, c'est vrai, et très attaché à mon pays; mais je n'en sais pas moins respecter les institutions et les lois de l'empire que j'habite et où je reçois une généreuse hospitalité; et je défic qui que ce soit de pouvoir, à cet égard, m'adresser le moindre reproche fondé. Je suis certain aussi que les Suisses que je connais ne s'occupent nullement d'intrigues politiques ; dans nos fréquentes réunions, nous parlons, écrivons de la Suisse, que nous aimons beaucoup, et que nous désirons tous revoir un jour; mais jamais nous ne nous sommes permis le moindre acte ou la moindre entreprise répréhensible et contraire à l'ordre public. Au surplus, vous ne vous êtes pas fait faute d'éplucher d'assez près ma correspondance, pouvez-vous en conscience dire que vous y ayez trouvé quelque chose qui puisse me faire suspecter comme un homine dangereux. Quel que soit mon goût pour la critique, cela doit être indifférent. Il n'y a que les sots ou ceux qui n'aiment pas qu'on s'occupe de leurs travers qui redoutent ses traits. Du reste, Messieurs, permettez-moi de vous le dire, je m'étonne de tout ce qui se passe à notre égard, parce qu'il m'est impossible de comprendre comment de faibles étrangers ont pu inspirer quelque frayeur sérieuse à un gouvernement fort comme celui de l'Autriche, et le porter ainsi à tout ce déploiement de sévérité. Un gouvernement sage doit aussi être vigilant, répondit B., l'esprit de révolution et de désordre

aucune affiliation avec ces sociétés secrètes qui menacent l'Allemagne: jusqu'à présent rien ne me rassure parfaitement à cet égard. Nous verrons plus tard ce qu'il en sera.

Quant à moi, répondis-je, je ne crains point les suites de vos perquisitions ; mais, en attendant, il est pénible d'être privé de ses places et de sa liberté.

La conclusion de tout ce long colloque fut une exhortation à la patience et la promesse qu'on hâterait la solution de cette affaire autant que possible. En attendant, M. le commissaire B. voyant qu'on m'apportait quelques livres français, fut curieux de les examiner, et comme il trouva un volume de son goût, il me pria de le lui prêter. J'aime la lecture, me dit-il, et n'allez pas croire que je sois un obscurant. Ah, Monsieur, vous un obscurant, vous me donnez tous les jours au contraire des preuves non équivoques de votre rare intelligence; du reste, quant aux livres, choisissez ce qui vous convient. Le dirai-je, je me trouvais presque flatté de ce que l'homme que je regardais comme mon juge, voulût bien descendre jusqu'à son prisonnier pour lui demander des livres, et j'espérais en recueillir quel que adoucissement à ma position. Effectivement, je crus remarquer que depuis ce moment il cherchait à se montrer beaucoup plus bienveillant et plus traitable. Cependant j'étais bien loin de me sier à ces apparences d'intérêt pour ma personne, et j'étais toujours sur mes gardes pour ne pas tomber dans quelque piége. Je crois du reste que ces dispositions de méfiance sont tout-à-fait naturelles à un prisonnier qui est habitué à regarder son juge comme un ennemi.

La personne qui faisait les fonctions de secrétaire m'avait inspiré de tout autres sentiments. Il y a dans le captif un instinct tout particulier pour deviner la pensée et pénétrer les intentions de ceux qui l'entourent et le surveillent. Dès le premier abord, je remarquai par des signes non équivoques qu'il s'intéressait à notre malheur. Tantôt c'était quelques paroles d'encouragement, d'autres fois il savait par son geste, ou son regard, ou en me lançant furtivement un billet, me tirer de l'embarras ou de l'hésitation que j'éprouvais. Toujours et en toute occasion il se montra sensible à nos maux et attentif à nos besoins. Que Dieu l'en récompense cet homme généreux et compatissant, et si jamais il venait à lire ces lignes, qu'il y trouve l'expression de ma vive reconnaissance.

Ici se termine la première partie de l'instruction dirigée contre moi. Depuis cette époque grand nombre de semaines se passèrent sans que j'entendisse de nouveau parler de mes juges. (La suite à un prochain No).

LE SUIGIDE. RÉVERIES.

Fragment inédit de Charles Nodier 1.

. Les idées de mort ne sont pas sages, elles doivent déplaire à Dieu et elles troublent l'harmonie de la nature. Le suicide est un crime particulier à l'homme civilisé, c'est un fatal résultat des grandes passions, et les passions sont l'ouvrage de la société. Qu'on renonce donc à la société, si on ne se sent pas la force de lutter avec elle, dans son sein, et de s'affranchir de ses passions. Mais qu'on ne renonce pas à la vie, car on n'en a pas le droit. Lisons Job dans les moments de malheur. C'est un livre inspiré contre le suicide. Le poète divin a supposé un homme descenda de la plus brillante fortune dans un abyme d'ignorance et de misère; il lui a fait parcourir en quelques heures tout ce que la vie a d'adversités. Il a fait plus: il lui a ravi ses amis, il l'a exposé à leurs reproches et à leurs injures asin qu'il soit dit que nul homme ne pouvait être plus malheureux que celui-là. - Job, qui maudit son existence, et l'heure où il a été conçu, et les entrailles qui l'ont porté, et les mamelles qui l'ont nourri; Job, ne pense pas même au suicide qui était un remède si simple dans ses douleurs, tant cette action lui paraît odieuse; et elle l'est en effet, puisqu'elle détruit l'ouvrage de Dieu et le chef d'œuvre de la nature. Songeons que la vie de l'homme n'est pas tellement indépendante de la chaîne des êtres qu'on puisse attenter a soi sans froisser beaucoup d'autres individus. Il n'y en a point qui n'ait autour de lui un monde, un univers qui lui est propre et dont il est le centre. Je me plais même à croire que la providence a multiplié à un tel point les harmonies de l'homme que depuis les astres qui flottent dans l'infini, jusqu'aux animalcules inconnus qui nagent dans son propre sang, il n'y a pas d'espèce d'être avec lequel il n'ait quelque relation si intime et si absolue qu'on ne puisse pas le frapper sans que toute la création s'en ressente. Cette idée paraît bizarre, elle n'est pas neuve; elle appartient aux anciens, du moins en partie. Ils étaient persuadés que chacune des constellations du ciel présidait à quelque naissance; pourquoi l'homme n'aurait-il pas des analogies encore plus voisines? Pourquoi le grand ordonnateur du monde ne lui aurait-il pas préparé de toutes sortes de liens sur la terre. Ainsi, non seulement chaque homme aurait son étoile parmi les flambeaux de la nuit; mais, ici bas, il aurait son ami, sa maîtresse, son chien, son oiseau, son arbre, dont l'existence serait immédiatement unie à la science, et à l'instant où il meurt, toutes ces harmonies sont détruites, tout ce qui l'aime souffre ou meurt avec lui... Le peuple a observé que lorsqu'un chien pousse des hurlements sinistres devant une maison où quelqu'un est malade, il arrive ordinairement que cette personne meure; c'est le peuple qui a observé cela, mais il n'y a pas de croyance superstitieuse quine naisse de quelque vérité et qui n'ait son origine dans le cœur humain. D'ailleurs ce système

³ Ce morceau porte la date de 1812. Il nous a été communiqué par l'un de nos Collaborateurs dans les mains duquel se trouve l'original autographe.

est consolant, et c'est pour cela que la pensée s'y arrête. It attache l'homme à la vie en multipliant autour de lui les anneaux de la chaîne qui l'y retient, et il l'embellit, cette vie, par les plus doux sentiments.

. Attendons que l'avenir nous presente le calme ou le bonheur; ne craignons point de ne pas le rencontrer, car il est assuré qu'il existera pour nous tôt ou tard. Et qui sait si les déceptions et les angoisses auxquelles le ciel a permis que nous fussions abandonnés ne sont pas autant d'épreuves que nous devons subir pour nous purisier et nous rendre dignes du bonheur qu'il nous destine. Job dit quelque part : Lorvient de l'aquilon, oui! l'or vient de l'aquilon et le calme naît des tempêtes.

Cette seule idée, qu'en mourant aujourd'hui, nous nous volons peut-être le bonheur de demain, devrait nous inspirer le courage d'attendre.

Puis, après avoir miné sa vie avec des illusions, c'est peutêtre ce qu'il y a de plus cruel au bord de la fosse, que d'emporter cette idée qu'on n'a pas été heureux, qu'on a vécu au hazard, surtout quand on n'a pas une conviction bien nette de l'avenir et qu'on se trouve dans cette funeste perplexité d'avoir également peur de l'immortalité ou du néant....

Les grandes émotions usent..! Gardons notre âme pour l'heure où la mort, suivant l'expression de l'apocalypse, viendra d'elle-même parcourir le monde sur son cheval pâle. C'est alors qu'il faudra interroger sa force et savoir mourir.

POÉSIE.

A DEUX FEUILLES DÉTACHÉES DE L'ARBRE.

Feuillages qui laissez la branche maternelle Pour suivre un zéphir imprudent, Que le zéphir toujours vous porte sur son aile Frères chéris, jamais le vent!

Pendre au rameau déplait à votre humeur légère, Voltiger vous paraît charmant. Puissiez-vous dans les airs voltiger constamment Et ne jamais ramper à terre!

Il cût été plus doux nés du même rameau De rester au même rivage. Puissiez-vous n'être pas rapportés par l'orage Au tronc qui fut votre herceau!

Mon amour n'aperçoit que de sombres images Dans ce lointain que vous cherchez. Vous qui partez si verts, puissiez-vous chers feuillages Ne pas revenir dessechés!

Encor si vous deviez de ce zéphir hisarre Côte à côte suivre la loi. Je craindrais moins...mais non le cruel vous sépare L'un de l'autre comme de moi.

Je gémis de vous voir briser un neud si tendre Pour suivre un si mobile roi. Un zéphir vous ravit, puisse un zéphir vous rendre L'un à l'autre un jour comme à moi.

N. Glasson.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 18.

FRIBOURG, 1843: MAI, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caracteres petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront avolume. Le prix de l'abonnement, la femille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 bats pour l'année. On ne peut s'abonneme pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent assenches.

AGRICULTURE.

DE LA CULTURE DE QUELQUES PLANTES OLÉAGINEUSES.

III.

DU PAVOT SIMPLE.

(Suite.)

Du semis et des façons qui le suivent.

On sème à la volée et plutôt clair que dru. Pour répandre également et clair ces semences très fines, on les sème à trois doigts et on jette sa pincée le plus loin possible. Un semeur qui n'aurait pas l'habitude de confier à la terre ces sortes de graines, pourrait mêler celle de pavot avec un volume quadruple de terre sablonneuse tamisée et sèche, de sable fin, ou de sciure de bois, en proportionnant ce qu'il jette de manière à couvrir également toute la surface du terrain. Il suffira de passer ensuite le rouleau ou le dos de la herse, si le premier instrument manquait.

Un tiers de livre est plus que suffisant pour cent perches carrées ou un quart de pose; mais on n'est pas certain de la levée de la totalité. D'ailleurs le cloporte en détruit quelquefois, et il est facile d'éclaireir si ces plants étaient trop épais.

Lorsqu'ils sont bien développés, on donne un léger binage. Un peu plus tard, on donne une façon à la binette, et on éclaireit, s'il y a lieu, de sorte qu'il reste au moins un pied d'intervalle entre chaque plante. Lorsque les tiges commencent à monter, on donne une troisième et dernière façon.

De la récolte.

La maturité des graines s'aperçoit aisément par la couleur blonde, jaunâtre, que prennent les tiges et les têtes de pavots, ainsi que par les ouvertures qui se forment au-dessus de la couronne.

On les récolte de deux manières : selon la première, qui est la meilleure, pour les cultures peu considérables, on coupe toutes les têtes, au fur et à mesure de leur maturité, et l'on a soin de ne pas les incliner en les coupant, afin que la semence ne se perde pas; on les emporte dans de bons sacs, et on les étend pendant quelques jours sur des toiles pour les faire sécher, s'il est nécessaire. La seconde consiste à apporter

des draps au champ, en proportion des ouvriers et de la récolte qui doit se faire. On place ces draps près des pavots, on
incline ceux-ci, on secoue leur tête sur un drap pour obtenir
les graines qui sortent spontanément. On met ces graines dans
un sac, quand on en a une certaine quantité. Un ou plusieurs
ouvriers arrachent les plantes au fur et à mesure qu'on les a
secouées; ils les tiennent toujours droites, afinide ne pas
perdre degraines; ils les posent par faisceaux sans les incliner.
Pour les soutenir plus facilement, ou place horizontalement,
et à hauteur convenable, un bâton attaché à deux piquets.

On les laisse sécher pendant deux ou trois jours, on les égraine sur des draps, et on emporte la semence qui doit être conservée en lieu sec mais sans seu.

On peut chauffer le four et le poèle avec les tiges et les racines de pavots, sinon on les brûle sur place, et la cendre sert d'engrais.

Cette graîne est facile à nettoyer au crible ou au van; on ne doit y laisser aucune autre partie de la plante.

La tête ou capsule est vendue pour les usages de la pharmacie.

IV.

CAMELINE. (Myagrum sativum).

C'est à tort qu'on a quelquesois désigné cette plante sous le nom de Camomille. Elle, n'occupe la terre que trois mois, puisque semée à la volée en mai ou en juin, on peut la récolter en août ou en septembre. Quoique plus particulièrement considérée comme plante oléagineuse, la cameline fournit, comme le lin et le chanvre, une filasse qui n'est pas sans mérite, d'où lui vient son nom allemand Flachsdotter ou Leindotter. Elle se produit fréquemment parmi le lin, et sut longtemps envisagée comme une plante parasite, jusqu'à ce que l'on apprit à l'apprécier à cause de l'huile qu'elle sournit. Des que les gousses commencent à jaunir, cette plante est bonne à arracher. Elle est connue et cultivée en Suisse sous le nom de Lèwat, mais on trouve que son huile est sétide et donne beaucoup de sumée.

\mathbf{v}

MADIA SATIVA (Madia cultivée).

Depuis peu d'années on a introduit en Europe cette plante, originaire du Chili dans l'Amérique méridionale. C'est l'Allemagne qui, la première, s'est emparée de cette culture profitable, et elle est aujourd'hui fort répandue en Prusse et dans le Wurtemberg. Les essais qui en ont été faits par le rédacteur de cet article la recommandent comme très propre à être mise à profit par les agriculteurs fribourgeois.

La madia sativa est une plante annuelle, qui présente de nombreux avantages.

Elle est peu difficile sur la qualité du sol, et on n'a pas trouvé que le fumier augmentât son produit. Aucun insecte ne l'attaque.

Les tiges contiennent beaucoup de résine et brûlent d'une manière remarquable.

L'huile obtenue de la graine peut être, soit comme huile alimentaire, soit comme huile à brûler, comparée à l'huile d'olive qu'elle surpasse même en onctuosité. Au Chili elle est d'un grand usage contre les douleurs rhumatismales et les inflammations.

M. Vilmorin, horticulteur distingué, agriculteur pratique et éclairé, a fait, sous le climat de Paris, des semis successifs de dix en dix jours, depuis le 1er mars jusqu'au 10 juin, une partie sur terrain sumé de l'année précédente, l'autre sur fumure nouvelle. Les meilleurs lots ont été ceux semés depuis le commencement d'avril jusqu'au 20 mai; ils ont rendu en moyenne 1,600 kilogrammes à l'hectare. Le maximum du produit a été de 2,150 kil. aussi à l'hectare; il a été fourni par un semis du 20 mai, sur chaume de froment sans fumure nouvelle. Ceux faits en mars n'ont rendu que 828 kilogr. Leurs plantes n'ont paru à aucune époque avoir souffert des petites gelées qu'ils ont eues à endurer, mais ils n'ont jamais été aussi viss que les autres et sont restés beaucoup plus bas. De plus, les gelées survenues en mai ont mouché et fait sécher les maîtresses têtes, ce qui a diminué de beaucoup le produit. Le semis du 10 juin, fait par la sécheresse, a très mal levé, et ce qui en est venu est resté pauvre. Ce n'est que par des essais répétés que l'on pourra juger du terme jusqu'auquel on pourrait aller avec succès; on conçoit que cela dépendra beaucoup des années et de la chance des pluies. Jusqu'ici, avril et mai paraissent être pour notre climat l'époque la plus avantageuse pour semer cette plante.

Le madia veut être semé en place. Un petit essai de repiquage que nous avons fait n'a pas réussi, les plantes sont restées chétives; mais ce n'est pas seulement là-dessus que nous nous fondons; il suffit d'avoir vu végéter le madia une fois pour être convaincu que la culture en place est la seule praticable pour lui. Economiquement d'ailleurs la plantation serait impossible, à raison du nombre considérable de plants qui seraient nécessaires; il faudrait presque autant de terrain pour la pépinière que pour l'étendue à planter. L'espacement de nos semis a été d'un pied suisse et deux pouces entre rangs,

et les plantes dans les lignes bien garnies se sont trouvées à peu près à quatre ou cinq pouces l'une de l'autre. A cette distance on ne peut biner qu'à l'outil : s'il s'agissait de biner à la houe à cheval, il faudrait espacer autrement. On pourra certainement semer le madia à la volée dans une terre propre et en bon état. Les semis à la distance que nous venons d'indiquer ont employé à raison de huit livres de graines à la pose; mais les graines levèrent au bout de douze jours, en masse et trop épaisses, et il nous est bien démontré que six livres suffisent pour ensemencer une pose.

La maturité se reconnaît facilement à l'inspection des graines; il est bon de la laisser s'achever jusqu'à celle des têtes moyennes; ce qui arrive communément cent jours après la semaille. Les graines du madia s'échappant de leur réceptacle à la moindre secousse, il est nécessaire de fauciller les plantes le matin, par le frais, et de garnir de toile l'intérieur de la voiture destinée à transporter la récolte. M. Vilmorin a récolté en arrachant les plantes, puis laissé javeler en andains pendant cinq à six jours, et ensuite battu au fléau.

Voici les expériences que nous avons faites en fait de rendement du madia.

demi-livre de madia sur un neuvième de pose d'un terrain sec, élevé, purement siliceux, qui l'année précédente avait produit des pommes-de-terre, et que l'on n'a point fumé, la récolte, faite au bout de cent jours, a été de 5 ½ quarterons; de sorte qu'une pose de même fonds et dans les mêmes circonstances aurait produit 48 quarterons.

2^e expérience. Un autre essai entrepris sur un tiers de pose de terre argileuse, qui avait produit du froment l'année d'avant, a produit 16 ½ quarterons: ce produit eut donc été pour une pose, toutes réserves faites comme précédemment, de 49 quarterons. On a employé dans cet essai deux livres de graine.

3º expérience. Sur un sixième de pose d'un terrain argilo-calcaire, situé dans une région basse, et dans lequel la navette n'avait pas réussi, on a semé une livre de madia. Le produit a été de 7½ quarterons. La pose aurait rendu 45 quarterons, toutes choses égales d'ailleurs.

Le produit moyen de ces trois récoltes aurait été de 47 1/3 quarterons par pose.

Nous avons vu que, d'après les procédés ordinaires de culture, le produit moyen d'une pose de colza ne s'élève que de 36 à 44 quarterons. Sous ce rapport le madia serait supérieur au colza : mais le rendement en huile du madia n'a été chez nous que de 28 à 29 pour cent d'huile des deux sortes, pendant que le rendement en huile du colza est, en moyenne, de 39 pour cent : ainsi le madia aurait le dessous à cet égard.

Hâtons-nous cependant de faire observer que nous parlons ici du colza d'automne, et que ces deux plantes ne peuvent être comparées, l'une occupant la terre 10 mois environ, et l'autre 100 à 110 jours seulement, ce qui leur assigne des places toutes différentes dans la culture.

Nous avons déjà dit que le madia fournit une bonne huile alimentaire, et c'est là, à nos yeux, une des qualités qui le recommandent particulièrement pour notre pays. Cette huile, très onctueuse, a une saveur douce et agréable: toutefois nous devons reconnaître qu'il y perce un goût particulier, qui lui est communiqué par l'enveloppe de la graine. Pour en préserver l'huile, il suffit de laver la graine dans l'eau tiède et de la faire sécher ensuite. Moyennant cette précaution, que l'on pratique en Allemagne, l'huile de madia, purgée de son goût particulier, surpasse, dans cet état, la bonne huile d'o-lives et l'huile de pavots de première qualité.

En résumé, le madia, inattaquable par les insectes, s'offre à nous comme l'une des plus profitables oléifères de printemps. C'est surtout con me moyen d'utiliser les sols médiocres ou tout-à-fait mauvais que nous en conseillons la culture, car cette graine vient partout avec très peu de peines, de dépenses et d'engrais. Dans le département de la Sarthe en France, une planche de terre de bruyère, de qualité très médiocre, mesurant environ 20 mètres de superficie, a donné 5 kilogrammes de graine de madia sativa. Cette production équivaut à 1800 livres (environ 80 quarterons) par pose, résultat remarquable sur un sol cultivé sans fumier, qui n'avait reçu qu'une seule façon à la bèche. - Suivant le journal d'horticulture de Berlin et quelques autres journaux allemands, le madia rend, dans les sables de la marche de Brandebourg, jusqu'à l'équivalent de 39 hectolitres par hectare, ou 90 quarterons par pose. - Enfin, M. de Sauvigny, qui a cultivé cette plante à Candon (département de la Vienne) rend compte de son expérience dans les termes suivants :

« Un demi-kilogramme de graine, semée le 15 mai, dans un terrain de médiocre qualité, a rendu, au bout de trois mois, 30 kilogrammes de madia, et ces 30 kilogrammes, réunis à 54 autres kilogr., produit de récoltes voisines, ont donné 28 kilogr. d'huile, soit 33 pour cent du poids de la graine. Cette huile a été trouvée excellente pour le graissage des laines. »

VI.

HÉLIANTHE (Helianthus) SOLEIL.

Couronne du soleil. Grand soleil des jardins. Tournesol.

Il y a longtemps que cette plante est connue comme fournissant une huile douce et agréable. D'accord sur ce point, les agronomes ne le sont pas autant sur les avantages de sa culture. Le fait est que l'industrie ne s'est pas attachée jusqu'ici à cette plante et que cette circonstance est attribuée généralement aux difficultés de culture et d'extraction et à ce que la graine ne donne que 15 pour cent d'huile, pendant que presque toutes les plantes oléifères offrent un rendement bien plus considérable.

On lui reproche encore d'exiger une bonne terre qu'elle effrite considérablement. Les oiseaux, dit-on encore, sont

tellement avides de sa graine qu'il est difficile d'obtenir une grande récolte sans une grande perte; et ensin il est excessivement difficile, ajoute-t-on, de débarrasser, pour l'extraction de l'huile, la graine de son écorce, qui absorbe une notable quantité d'huile.

Des expériences sur les qualités oléifères du tournesol, qui ont été faites à l'institut agricole de Hohenheim en Wurtemberg, ont démontré que le produit de la plante peut être évalué à 50 hectolitres par hectare, le poids de l'hectolitre étant de 57 kilogrammes. A la vérité le soleil ne donne que 15 pour cent d'huile, mais si on considère le rendement par hectare, il est de moitié au moins en sus de celui du colza, et les tiges de la plante peuvent fournir au chaussage l'énorme quantité de 18,000 kilogrammes de tiges sèches par hectare. On peut éviter l'absorption de l'huile par l'écorce en mondant préalablement la graine, ce qui avait lieu à Hohenheim à l'aide des moulins qui mondent l'épeautre. Du reste, les autres reproches que nous avons cités sont à peu près exacts, et d'autres dissicultés de culture en ont arrêté jusqu'à ce jour la propagation.

Pendant une longue série d'années nous avons vu cultiver en grand l'hélianthe sur les domaines de l'abbaye de Rheinau, et cette plante était presque seule alors en possession du droit de fournir la table d'une huile exquise. La plantation se faisait régulièrement en quinconce, et les plantes étaient soutenues par des échalas comme la vigne. Leur espacement était assez considérable pour que l'on pût circuler librement pour biner à la bèche et pour arroser chaque plante avec du purin que l'on y conduisait pendant la croissance. Le rendement était envisagé comme très satisfaisant, et la qualité de l'huile ne laissait vraiment rien à désirer. Cependant, on a abandonné entièrement aujourd'hui cette culture, pour s'en tenir à celle du colza et du pavot. On s'y est déterminé par le motif que l'hélianthe épuisait trop le sol. Ce reproche ne devait pas s'adresser uniquement à la plante, mais bien plus encore à l'énorme faute que l'on avait commise de la cultiver toujours sur le même terrain, sans aucune alternation.

Les agriculteurs fribourgeois sont maintenant en mesure de faire eux-mêmes des essais comparatifs et de donner la préférence à celles de ces plantes qui conviendront le mieux à leur sol et à la zône qu'ils habitent. Nous les engageons à donner plus d'extension qu'on ne l'a fait jusqu'ici à la culture de ces plantes commerciales, dont le produit est considérable et le placement toujours assuré. Ils le doivent d'autant plus que plusieurs contrées des pays méridionaux arrachent leurs oliviers pour renoncer entièrement à la culture de cet arbre dont les produits sont trop chanceux et trop peu proportionnés aux besoins de l'époque actuelle.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

PRÉCIS HISTORIQUE.

Dans toute école où l'instituteur emploie des élèves à l'instruction de leurs camarades d'études, là se trouve l'enseignement mutuel; car les écoliers s'y instruisent les uns les autres ou mutuellement. A l'opposé de ce mode est l'enseignement que nous appellerons magistral, parce que c'est le maître luimême qui instruit ses élèves, directement ou sans intervention étrangère.

L'enseignement mutuel et l'enseignement magistral ne sont que des modes divers de communiquer à la jeunesse l'instruction qu'on lui destine.

L'enseignement mutuel, tout comme le magistral, peut s'adopter à toute espèce d'instruction. Ici on l'emploie pour montrer aux enfants la lecture, l'écriture, le calcul, etc. Ailleurs il sert à exercer la jeunesse dans les langues savantes, ailleurs encore on l'applique aux mathématiques, aux arts, etc. Tout lui est indifférent: il ne repousse rien, il n'exige rien de tout ce qui peut être montré et appris.

Dans la forme magistrale c'est le maître même qui est l'organe de l'instruction : dans la forme mutuelle ce sont les écoliers sous la direction du maître.

Pour jeter plus de jour sur le sujet que nous allons traiter, nous relèverons un point essentiel dans l'organisation des écoles. Ce point c'est la gradation : car il est des écoles graduées, il en est d'autres qui ne le sont pas du tout, et d'autres encore qui le sont sous certains rapports sans l'être pour toutes les parties de l'instruction. Nous les appellerons mixtes.

Les écoles graduées réunissent dans un même local et sous le même maître plusieurs classes de portée différente. Chaque classe a ses leçons particulières et ses exercices à part comme sa force l'exige. Les classes y sont plus ou moins nombreuses, selon le nombre des degrés que l'on a cru devoir établir dans l'instruction même.

Dans les écoles graduées nous rencontrons les deux formes, dont nous avons parlé. Sont-elles soumises à la forme magistrale? Alors le maître fait successivement la leçon à chaque classe en particulier, et tandis qu'il en instruit une, il occupe les autres à divers ouvrages, comme à repasser une explication, à apprendre quelque chose de mémoire, à faire quelque travail par écrit. On comprend que dans ce système les degrés d'instruction et les classes correspondantes ne peuvent pas se multiplier beaucoup; car les élèves seraient trop longtemps abandonnés à eux-mêmes: ils recevraient trop peu de leçons et n'avanceraient guères. Au reste, s'ils sont bien jeunes et nombreux, il faut des surveillants d'espace en espace pour maintenir le bon ordre et activer le travail, autrement l'école ne marche pas et le maître est toujours dérangé dans sa leçon.

Placez dans votre école graduée l'enseignement mutuel, au lieu du magistral, rien ne vous empêchera d'y établir beaucoup de degrés et beaucoup de classes. Chacune aura son instructeur ou moniteur pris parmi les élèves les plus avancés. Toutes recevront leurs leçons au même moment, et le maître, ayant l'œil et l'oreille partout, surveillera le travail qu'il aura prescrit. C'est ici l'organisation première de toutes nos écoles primaires, de nouveau système, où l'on trouve ordinairement huit classes, d'après l'exemple donné par les Anglais Bell et Lancaster. Cependant si ces écoles sont établies sur le même principe, on trouve entre elles de grandes et nombreuses différences pour la discipline, la marche des exercices, l'étenduc et le genre d'instruction que l'on y donne à la jeunesse.

Mais venons aux écoles non graduées. Celles-ci se composent d'élèves qui sont tous à la même leçon et suivent les mêmes exercices. On n'y trouve au même moment qu'un seul et même degré d'instruction, et toute l'école est censée avancer d'un même pas du commencement à la fin de l'année scolaire. Nous disons censée; car dans la réalité il n'en est jamais ainsi. Toujours dans ces classes on distingue, outre les petites nuances, trois sortes d'élèves: les forts, les médiocres et les faibles. Dès lors les leçons du professeur ne profitent bien qu'à une seule partie des élèves; les deux autres se trouvent sacrifiées jusqu'à un certain point : car il faut bien que le maître se proportionne à l'une des trois grandes nuances, ne pouvant pas en même temps s'adapter à toutes. Ceci est le vice radical de toute école non graduée comme on l'a observé souvent.

Le mode dominant dans les écoles non graduées est la forme magistrale, au moins de nos jours. Le professeur explique ou démontre, et chaque élève en prend ce qu'il peut ou ce qu'il veut. Quelquesois il fait rendre à quelques-uns de ses disciples la leçon qui a été donnée; afin de s'assurer si elle a été bien comprise, s'il s'entend à la Milliade de Socrate, il s'applique à faire trouver aux écoliers ce qu'il pense leur apprendre ; enseignement qui est en même temps plus savant, plus animé et plus fructueux. Dans une école élémentaire le maître, chargé à lui seul de toute l'instruction, fait à tous les enfants la même leçon et la leur fait répéter tour-à-tour, parce que le temps ne lui permet pas de les éprouver tous. Par la même raison il ne corrige que quelques ouvrages mis par écrit et ne fait réciter qu'un certain nombre d'élèves. Cette mesure est surtout nécessaire dans une école nombreuse, et c'est là aussi qu'elle est le plus défavorable au progrès des enfants qui géné-, ralement ont besoin d'être toujours tenus en haleine par une instruction et une surveillance individuelles.

Ce besoin a été senti depuis des siècles, et c'est pour cela que nous trouvons aussi en quelques lieux l'enseignement mutuel dans les écoles non graduées. A la vérité c'est le maître qui donne lui-même toutes les explications et toutes les tâches à son école entière; mais ensuite cette ecole se divise en plusieurs portions. A la tête de chacune est un élève qui fait réciter les leçons de mémoire, qui corrige les ouvrages par écrit, qui a soin de répéter les explications données par le maître et de les faire rendre par chacun des élèves qui lui sont confiés. Il est évident que cet emploi de l'enseignement mutuel dans une école non graduée remédic bien à l'inconvénient que nous venons de signaler, pressant le travail de chaque écolier et le soumettant toujours à un utile contrôle. Mais le vice radical, le défaut de gradation, reste. Pour le détruire, il faudrait que tous les élèves fussent à peu près de même force.

Ensin nous avons des écoles graduées pour certains objets et non graduées pour d'autres. Nous les appellerons mixtes, pour abréger.

Il y a dans l'instruction de la jeunesse certaines parties où la gradation se présente tout naturellement. Telles sont, p. ex., le calcul, le dessin et la grammaire raisonnée qui, partant de la proposition la plus simple, s'élèvent progressivement aux propositions compliquées; de là à la phrase de deux, de trois, de quatre, de cinq à six membres. Il est tout simple qu'un instituteur intelligent marque ces degrés dans l'organisation de son école et qu'il la partage en classes ascendantes. A côté de ces objets naturellement gradués, il en aura d'autres à montrer où la progression ne se fait pas sentir. Tels sont, p. ex., la calligraphie, certains exercices d'intelligence, la composition de lettres familières, l'orthographe et l'étude de la religion, une fois que l'on a passé les éléments. Tous ces objets seront montrés dans une leçon générale, et quand elle aura lieu, toutes les classes viendront se fondre en une seule.

L'école mixte, tout comme les deux autres, admet à volonté,

la forme magistrale ou la forme mutuelle, quoique le succès ne soit pas le même. Veut-on la forme magistrale? Pour lors l'instituteur instruit tour-à-tour son école et les classes l'une après l'autre. Veut-on suivre la forme mutuelle? L'instituteur soignera par lui-même les leçons générales pourtant en se faisant aider de quelques élèves pour la calligraphie, le corrigé de l'orthographe, etc., afin d'étendre ses soins à tous les enfants. Après l'instruction générale viendront les leçons particulières. Pour les recevoir, les classes se formeront autour de leurs instructeurs ou moniteurs, et retourneront ensuite à une nouvelle leçon générale.

C'est ce dernier système que le P. Girard avait introduit dans l'institut de sa ville natale. Il commençait à l'ABC, et conduisait les élèves, par un grand nombre de degrés, jusqu'au calcul du commerce, à la logique appliquée aux besoins de la vie, à la rhétorique populaire et d'autres objets utiles, nécessaires même à la classe moyenne ou bourgeoise. Les élèves, qui étaient au nombre de trois à quatre cents, se réunissaient dans quatre salles, sous la direction d'autant d'instituteurs. Dans chacune on trouvait une école mixte, des leçons générales et des leçons particulières; le maître donnait les premières, les autres étaient confiées aux moniteurs, que le maître venait cependant remplacer tour à tour, afin qu'il fût autant que possible, en contact immédiat avec tous ses élèves.

Cette combinaison du gradué avec le non-gradué, de la forme magistrale avec la forme mutuelle, offre une grande variété aux élèves, et par là même beaucoup d'agrément. Elle est très favorable à l'instruction; mais elle suppose des degrés peu éloignés les uns des autres, afin que les leçons générales puissent profiter à tous.

(La suite au prochain numéro).

ĒPUDES SUB RA PABRIK.

FRIBOURG AU 17^{me} SIÈCLE.

En 1620, Marc Lescarbot, natif de Vervins et avocat au Parlement de Paris, vint en Suisse, à la suite de Pierre de Castille, Ambassadeur de Louis XIII, et parcourut plusieurs cantons, dont il publia ensuite une description en vers, sous le titre de Tableau de la Suisse.

Nous détachons de cet ouvrage très peu connu un ou deux passages concernant notre canton, et qui servent à faire connaître l'état moral et physique de Fribourg à cette époque. La poésie en est un peu rocailleuse et sent les inversions latines de Ronsard; mais Corneille et Racine n'avaient point encore paru, et les publications de l'avocat diplomate avaient un but politique plus encore que littéraire:

En deçà de Gruyères en la basse vallée C'est le terrain qui est de Romont appellé Comté qui jadis sut l'apanage certain
De l'aîné de Savoye et qui vint en la main
Du peuple fribourgeois par le droit de la guerre,
Lorsque du Bourguignon la sanglante colère
D'une force orgueilleuse inonda le païs
Pour des peaux que le Comte avait des Suisses pris.

En deçà de Rondmont 1 à mes yeux se présente De ces lieux montueux la ville dominante C'est Fribourg dont je veux longuement conter Et son avancement si tu veux m'écouter Quatre cent y a pas dessus les trente-quatre 2

- 2 Rondmont, traduction littérale de Rotundusmons, et dont Romont est le dérivé.
 - 2 C'est-à-dire, il y a environ quatre cent trente-quatre ans.

Que Berchtold de Zeringen eut grand peine à combattre L'envie et mal talent 1 de beaucoup de Seigneurs De cette terre dont les sauvages mœurs Ne pouvaient s'adonner à faire des caresses A un prince et général quoique plein de prouesses, Ce qui Berchtold convia à se fortisser Et de son souverain château la Ville édifier Qu'il appelle Fribourg; pendant sur sa rivière Qui presque à l'entour lui tient lieu de barrière Cette ville il dota de priviléges grands Et rendit sa bourgeoisie de traités et péages francs D'où vint que Castel Franc 2 elle fut appelée Si bien qu'en peu de temps elle devint peuplée Tant, qu'il fallut ses murs étendre largement Et depuis elle a pris un tel accroissement Ou'ors3 elle commande à quatorze bailliages Soit d'acquets ou conquets ou de ses apanages. Je ne veux point ici particulariser Maints ornements qui font cette ville priser, Content de remarquer seulement son Lycée 4 Qui la voit dessous soi de toutes parts baissée Afin de lui verser de ce haut arsenal Et riche magazin comme par un canal Les précieux trésors des arts et des sciences, Et des sacrés discours propres aux consciences. Toutesois je ne puis que de cette cité Je ne mette en avant une autre vérité. Car elle a du François, conçu par le voisinage Les honnêtes saçons, les mœurs 5, et le langage.

- ¹ Mal talent, vieux mot; mauvais vouloir, animosité.
- ² Castel franc, ville franche, franche ville, équivalent français, employé tour-à-tour par les auteurs, pour le mot allemand de Freyburg.
 - 3 Ors, mis pour aujourd'hui.
- ⁴ Il ne peut être question ici du Lycée actuel qui ne date que de quelques années; il s'agit du Collége, véritable forteresse quant à sa position.
- Aujourd'hui il y a plus de pruderie. Y a t-il plus de mœurs? Nous nous plaisons à le croire. Il ne serait même pas difficile de le prouver.

Si bien que Fribourg s'il était en beau païs Je le surnommerais l'ABRÉGÉ DE PARIS. Les Dames même sont honnêtes et civiles Y font la révérence ainsi que dans nos villes Et comme le parler du Suisse et du François Leur est familier, elles prennent le choix Au son du violon, de suivre la cadence Tantôt de l'allemand tantôt de notre France, Et ne resusent point un honnête baiser Si la danse requiert de cette façon user, Ayant avec cela de la beauté requise Pour en rendre bientôt une belle ame éprise. Je ne remarquerai les politiques loix Que Berchtold ordonna jadis aux Fribourgeois, Ni le dernier traité d'étrangère alliance, Laissant avant le temps celle de notre France. Mais Fribourg je voudrais qu'au temps plus inconstant Ton amour envers nous eût été plus constant, Et que tu n'eusses point suivi maintes compagnes Qui t'ont fait conspirer à la ligue d'Espagne. Car vous avez accru votre division Par cette nouveauté d'association Et ouvert le chemin à maintes autres ligues Qui souillent votre état de factions et de brigues Fribourg, Berne ta sœur n'avait pas fait ainsi. Mais par cet acte tu l'as mise en souci Et induit à penser de faire le semblable, Pour se rendre envers toi plus sière et redoutable Si bien que cet amour que votre Fondateur (Car je dis votre, celui qui fut de Berne auteur) Vous avait tant enjoint n'est plus ores qu'une ombre Si mieux on ne veut dire un amour traîne encombre6 Puissiez-vous vivre en paix et goûter le repos Dont jadis votre duc vous laissa le dépôt.

6 Un amour traine encombre. - Un faux amour, créant sans cesse des embarras.

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

PASSAGE DU S'-GOTTIARD, FRAGMENT D'UNE LETTRE ÉCRITE PAR UN FRIBOURGEOIS EN 1842.

J'étais au pied de la grande chaîne des Alpes. J'admirai de magnifiques plaines de verdure, parsemées d'arbres fruitiers, et par-ci par-là des blocs erratiques d'une grosseur telle, qu'on aurait pu y creuser une maison à deux étages. Bientôt nous atteignîmes les Schélennes. C'est l'avant-garde du St. Gothard. Si tu en veux une idée, représente-toi la vallée du Gotteron, en centuplant l'échelle. Grossis encore, et tu auras une faible image du rempart qui sépare l'Italie de la Suisse. Ce spectacle

dépassait toutes mes prévisions à mesure que j'avançais. Ici l'imagination la plus dévergondée est saisie d'épouvante à l'aspect de ce monument des crises, qui ébranlèrent la terre dans les anciens jours. Elle place involontairement derrière ces terribles murailles la demeure des génies, et les secrets réservoirs des grands fleuves. Et quand on voit que ces masses énormes ne sont pas comme nos rochers de l'Uchtland, du simple gré, mais un granit indestructible, sur lequel les siècles passent sans y laisser d'empreintes, et que la foudre peut à peine sillonner, on s'incline avec respect devant cette

majesté de la nature; on ne s'étonne plus qu'à l'époque de l'invasion des Barbares, le flot des populations débordées soit venu se briser contre ces murs.

Quelquesois ils sont à pic, présentant les uns leurs flancs nus etarides; les autres brillant d'une humidité continuelle. Le plus souvent ce sont des surfaces raboteuses, couvertes çà et là d'une végétation sauvage, et rongées par des torrents. On dirait qu'une vague prête à s'élancer dans l'abîme, a été frappée d'une cristallisation instantanée, qui a conservé sa forme primitive, ou bien une lave pétrifiée au moment où elle se précipitait dans la vallée. Parsois les blocs s'abaissent régulièrement, saccadés et brisés en énormes crevasses, depuis leur sommet inondé de lumière jusqu'au fond noyé dans l'ombre et la vapeur. De gros troncs d'arbres sortent des interstices, et souvent les blocs superposés et croisés au hasard font une saillie menaçante et semblent devoir tomber à chaque instant. Quelque longue que soit cette chaîne, ne crois pas qu'elle soit uniforme. Les nuances de forme et de couleur varient à l'infini. Ce sont des teintes jaunes, rouges, grises, noires, bizarrement mélangées et formant un dessin santastique d'architecture.

Croirait-on que l'homme a osé porter sa main téméraire sur cette création grandiose? Secondés par leurs frères de la Confédération, les hommes forts d'Uri viennent de tracer au pied du Gothard une route, qui rivalise par sa beauté avec celle du Simplon. Ils ont digué les eaux, fixé les masses mobiles, percé le granit, broyé le basalte, et ouvert aux voitures un chemin commode et spacieux là où, naguères encore, on pouvait à peine passer à pied. Quand d'un côté du torrent, la montagne présentait un obstacle insurmontable, ils ont jeté un pont sur les eaux, pour aller conquérir un passage sur le flanc opposé.

Cette route serpente ainsi sans interruption depuis le pied du Gothard jusqu'aux portes de la belle Italie. J'ai oublié de compter les nombreux ponts de pierre qui forment fréquemment les anneaux de cette chaîne. Quelquefois le roc placé plus bas qu'un côté de la route, l'appuie heureusement comme un contre-fort construit à dessein. Aux endroits connus par la fréquence des avalanches, on a percé dans le roc des niches, afin que le voyageur surpris par un éboulement puisse y trouver un abri momentané.

Mais abstraction faite de l'utilité de ces travaux et tout en admirant la puissance de l'homme, je regrettai presque qu'il fût intervenu dans le tracé de ce paysage et qu'il en eût altéré les sauvages beautés. C'était, dit-on, autrefois l'image la plus imposante du chaos et du plus sublime désordre. Là venaient s'affronter sans cesse des éléments divers, des forces redoutables: là s'accumulaient à la fois des masses d'eau, de pierres et de végétaux, se disputant chaque pouce de terrain. Le théâtre jonché partout de gigantesques débris, et retentissant de lugubres murmures, attestait la durée et la violence du conflit.

Je n'ai pas encore parlé de la Reuss qui jette tant d'animation dans ces solitudes. Il faut voir avec quelle furie tenace elle se fraye un passage sinueux, et dans sa colère éternelle, fouette et dévore ces parois de granit, qui veulent lui barrer le passage, rongeant sans relâche le pied de ces rocs, dont elle est la contemporaine depuis le déluge. Mais c'est sous le pont du Diable que s'engage sans cesse la lutte la plus épouvantable. Le torrent dont la chûte dans les abimes double les forces, jette, pour ainsi dire, de menaçantes clameurs contre les masses qui veulent l'arrêter, les submerge et déborde de toutes parts, se couvre d'écume ou se fractionne dans l'air en pluie très fine. Les cascades se croisent et la lame d'eau tranche par sa blancheur éclatante sur les noirs fondements de basalte qu'elle inonde. C'est un fracas à ne pas s'entendre, un enfer d'eau, une profondeur orageuse à donner le vertige et si le diable n'est plus sur le pont, il est bien sûr encore dessous.

Malheureusement le temps n'était pas beau. Un brouillard épais nous environnait. L'ascension permet aux voyageurs de descendre de voiture pour contempler ce spectacle à loisir. Un peu plus loin on traverse une galerie percée dans le roc dans une longueur d'environ cent pas. Enfin, arrivé au sommet, on est tout surpris de trouver une plaine unie, où trente mille hommes pourraient manœuvrer commodément. Au milieu un joli village avec une blanche église, celle-ci isolée des maisons comme les églises de Pologne. C'est Andermatt, où finit la race germanique. Tout près est Hospital avec sa vieille tour. Avec tout ça, je n'ai vu nulle part l'hospice. Je présume qu'en passant devant, j'ai été distrait par quelque conversation. Je n'ai même pensé qu'une seule fois à m'en informer.

On dina à Andermatt dans une salle très propre et bien éclairée. Elle était pleine d'étudiants allemands, qui pérégrinaient en vacance. La table fut bonne, le prix modéré (12 bz). Il fallut attendre trois heures au lieu d'une demiheure. En partant nous vîmes la Reuss, aussi bonne enfant dans cette charmante vallée, qu'elle était indomptable plus bas. Je fis la connaissance en route de M. M * ** d'Altorf qui fut 13 mois commis à Fribourg. Parles-en à M. Ch ***, qui le connaît bien. Il est parent de seu Muller de Varsovie. Nous fîmes ensemble une partie de la route à pied. Il me raconta que la diligence avait déjà été arrêtée et pillée deux fois cette année. Une fois les vöyageurs entendirent des cris percants à quelque distance. Que penses-ta que firent nos braves? Voler au secours? Point. Ils rebroussèrent chemin chercher main-forte. Quand ils arrivèrent sur les lieux, le meurtre était consommé.

Ces récits, avec la nuit qui s'avançait, donnaient à mon voyage un caractère romantique. Le conducteur et le postillon étaient déjà Tessinois, c'est-à-dire de race italienne. Leurs gestes et leur parole animée me rappelaient les juiss de Pologne. J'eus du guignon cette nuit-là. Campé dans le supplément, mauvaise voiture avec portière ouverte et des bancs durs, je sentais vivement la fraîcheur de la nuit. On allait vite. Des gendarmes silencieux nous escortaient au pâle clair de la

lune, je ne voyais que des montagnes sombres, et le Tessin roulant sur des grêves désolées. C'était une ligne blanche, qui se perdait à travers les bois dans une perspective lointaine. Je me représentais les torrents funèbres de l'Erèbe, dont le murmure se mêle aux cris des damnés qu'ils entraînent en enfer. Ces images lugubres étaient enfantées par la fatigue, la nuit, les récits qu'on m'avait faits, mais surtout par les sites affreux que je traversais. La pointe du jour mit sin à ce cauchemar. La scène changeait à vue d'œil, et quand on atteignit le lac de Come, que nous passaines sur un bac, elle devint magnifique. Bellinzona, Lugano, Mendrisio sont des villettes plus jolies de loin que de près. Mais Como est charmant. La douane autrichienne de Chiasco ne fut ni grossière, ni exigeante. La diligence lombarde nous transporta assez vite de là à Milan, où j'arrivai à six heures du soir le 3me jour de mon départ de Fribourg.

POÉSIE.

STANCES AU TILLEUL DE BULLE.

1.

Fraîche coupole de verdure Qui l'arrondis là devant moi. Que de fois tant que le jour dure Mon œil se rafraîchit dans toi.

2.

Enfant des bois, leur doux azyle Moins que la ville t'attira; Pour les bois, moi fils de la ville, Que de fois mon cœur soupira.

3.

J'aime, j'aime à voir les fauvettes Voltiger dans tes longs rameaux, Quand sur tes oisives banquettes Gazouillent de joyeux propos.

4.

Sous ton ombre dansaient nos pères; Sans danser nous y médisons. Arbre dis-moi quels tu préfères, Ne dis pas si nous les valons.

5

Ils dansaient la ronde folâtre Qui du foyer fuit la prison; La ronde bruyante, idolâtre, De l'air, du ciel, et du gazon.

6.

La, dans un somptueux corsage, Ma bonne aieule se carrait Sans se douter qu'en un autre âge Son petit fils la chanterait. 7

La, dans un frac à longues basques, Dans un jabot presqu'effronté, Mon hisaieul faisait ses frasques, Et joutait de grosse gaieté.

Là, le curé vieux, débonnaire, Passant courbé sur un bàton,

Fermait un instant son bréviaire Pour voir un pas de rigodon.

9.

Que de mots dits, sous ton feuillage; Joyeusetés, propos grivois; Récits de Nestor de village Et sentences de vieux Bullois.

10.

Sous ta verte et splendide arcade, Tu gardes aussi tes regrets. De Chenaux tu vis la croisade Et tu pleuras sur ses cyprès.

11.

Tu vis la flamme désastreuse Briller dans Bulle épouvanté, Monter, bondir victorieuse, Puis s'éteindre avec la cité.

12.

N'eus-tu point alors souvenance De la tranquille paix du bois, De son secret, de son silence Ton apanage d'autrefois.

13

Hélas! quand tes branches jumelles S'unissent en si doux arceaux, Pourquoi des discordes cruelles Divisent-elles nos hameaux.

14.

Tu ne refuses aucun hôte Qu'il soit Carthaginois, Romain; Nous nous asseyons côte à côte, Quand donc nous tendrons-nous la main?

15.

Je veux qu'un jour chacun détache Une feuille de ton cimier, Et qu'à nos chapeaux ce panache Soit le pendant de l'olivier.

16.

Sur six larges pilliers de pierre Tu reposes tes bras vicillis, Comme un barbon, fortuné père Sur les épaules de six fils.

17.

Mais barbon à verte figure, Tu rajeunis tous les printemps, Et tu reprends la chevelure Qui te couronnait à vingt ans.

N. Glasson.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

N° 19.

FRIBOURG, 1843 : JUIN, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Caston où il, y a poste, est fixé à 45 hatz pour l'année. Ou ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INDUSTRIE.

111.

DE LA CONCURRENCE.

Parmi les faits qui caractérisent l'époque où nous vivons, il en est peu d'aussi remarquable que cet élan des intelligences vers les recherches suivies d'applications utiles: partout nous voyons la science s'unir aux connaissances manufacturières, et, dans sa marche devenue plus sûrement progressive, l'esprit humain prendre pour guides l'expérience et l'observation; l'exemple à côté du précepte, voilà ce qu'il lui faut.

De là ces améliorations bien constatées, honorables pour l'inventeur, profitables à tous; de là cette tendance de nos efforts vers le mieux faire; de là enfin la concurrence, espèce d'épouvantail pour les uns, stimulant énergique pour les autres, et en définitive, source féconde de richesses publiques. Mais, dira-t-on, pourquoi cette différence de sentiments?—Pourquoi? Parce qu'il est des hommes dont les habitudes faites depuis longtemps repoussent tout déplacement d'idées : de nouveaux aperçus, des vérités que le temps éclaireit chaque jour, sont encore à leurs yeux des erreurs, des systèmes dangereux dont il faut se garantir; et la route battue depuis longues années est pour eux l'expérience qui emporte avec elle un caractère d'inviolabilité.

Aussi, quelque branche d'industrie vient elle à soussir; un genre d'affaires éprouve-t-il des lenteurs, manque-t-il de cette activité nécessaire à son développement et à sa prospérité? On s'inquiète peu si les personnes qui les exercent réunissent les qualités et les conditions nécessaires au succès de l'entre-prise; bien qu'on sache cependant que, pour prononcer sur une question de cette nature, il soit indispensable de faire des recherches pour s'entourer des notions qui aident la réflexion. Chacun sent en esset qu'il faut pour cela une étude spéciale; mais le travail essraie, et l'amour-propre qui ne nous quitte jamais, nous force à prendre une opinion: heureux alors d'en trouver une qui ait cours dans le monde, nous l'adoptons sans examen, certains de nous rallier au nombre, et nous appuyant sur la soi d'autrui, nous arborons cette sentence

1000

bien connue: C'EST LA CONCURRENCE QUI PRODUIT CE MAL, c'est elle qui paralyse les affaires. C'est la concurrence en un mot qui ruine, qui tue le commerce.

Il faut le dire pourtant, il est pour le moins surprenant qu'une telle manière de voir subsiste encore, alors que les faits lui sont entièrement opposés. Qui ne sait en effet que jamais on ne déploya plus d'activité en tous genres; que jamais la masse des produits jetés dans la circulation ne fut plus considérable, et que, par une conséquence naturelle, jamais la somme des valeurs ne fut aussi forte qu'elle l'est aujourd'hui? Qui pourra contester que l'agriculture ; par exemple , a fait de nos jours d'immenses progrès, qu'elle est appelée à décupler encore, depuis que, dégagée des entraves que lui opposaient la féodalité, la dîme et le servage du parcours, une noble émulation lui a fait abandonner les ornières de la routine, pour adopter des méthodes perfectionnées, fondées sur l'étude des sciences physiques, et des instruments améliorés par le progrès des arts mécaniques? N'en est-il pas de même de l'extension qu'ont pris les établissements industriels, d'où est résulté le perfectionnement et l'abondance de leurs produits? Des améliorations dans la fabrication des matières premières n'ont-elles pas doublé, triplé, centuplé peut-être les instruments employés dans la culture du sol? Tous ees faits existent, ils parlent, ils sont le résultat de la libre concurrence; qui pourrait le révoquer en doute? mais déjà nous voyons arriver l'objection. Non sans doute, s'écriera-t-on, nous ne vous contestons pas ces vérités; mais toutes ces choses, tous ces objets n'ont'ils point diminué de prix? Oui, répondrons-nous; et qu'importe! Serait-ce qu'on voulût en tirer la conséquence, toutefois peu redoutable, que le producteur ne retrouve plus au bout de l'an un bénéfice qui soit la récompense de ses peines et de ses soins ; nous répondrons victorieusement que la science, l'étude et le travail l'ont mis à même de porter aux mains du consommateur deux fois plus et de meilleures matières vendables qu'il n'en obtenait autrefois avec les mêmes frais, et qu'alors, sans rien retrancher

de son bénéfice, il peut pour un prix égal livrer le double du produit qu'il donnait autresois. Que ceux qui en douteraient prennent la peine d'aller observer la marche de l'horlogerie et qu'ils comparent l'état de sortune actuel des contrées qui exploitent cette industrie avec ce qu'il était il y a cinquante ans.

Nous dirons plus: en admettant même que l'avantage du producteur fût moindre, qu'en résulterait-il? Sinon qu'une classe bien restreinte de producteurs ferait un gain moins considérable, et qu'une plus grande quantité de produits utiles à la masse serait créée chaque année, et que l'abaissement de leurs prix les mettrait à la portée de tous les consommateurs.

Nous l'avouerons cependant, il peut paraître dur à celui qui s'était fait la douce habitude de grossir son avoir sans beaucoup de peines et de soucis, et de se rendre tout le public tributaire; il peut lui paraître dur, disons nous, de rencontrer sur sa route le concurrent qui veut y prendre part. De là les regrets après les heureux temps des maîtrises, des jurandes, des priviléges et des monopoles de toute espèce, mais qu'y faire? la carrière est ouverte, et chacun a le droit d'y entrer. Une somme égale de zèle, d'activité et de connaissances peut seule laisser le combat incertain.

Ainsi le veut le régime de la concurrence qui, l'on peut le dire avec quelque raison, est à l'industrie et au commerce ce qu'un régime constitutionnel démocratique, franchement exécuté, est à la politique : dans l'un comme dans l'autre cas chacun finit par prendre la place que le travail et l'intelligence lui ont assignée; et ce serait, ce nous semble, bien mal juger l'avenir, bien peu comprendre les intérêts de son pays, que de chercher un terme à l'émulation, et de désirer que la production s'arrêtât au point où nous la voyons parvenue. Si, pénétrés de ce principe, que les choses sont les hommes et les hommes font les choses, nous portons un regard attentif sur les circonstances qui nous entourent, nous verrons cette classe d'hommes qui commence à paraître sur la scène du monde; nous remarquerons que, née avec le siècle, elle doit en faire les mœurs et les exigences; nous reconnaîtrons qu'elle a cherché un avenir, et que, pour l'obtenir, elle sait y conserver cette force de tête et de corps qui n'a qu'un temps; elle s'est fait du travail un besoin, une condition; partout on la voit rejeter avec dédain cette espèce d'importance accordée jadis, on ne sait pourquoi, à ce far niente, qui ne servait tout au plus qu'à alimenter une vanité ridicule, et que vainement on essaiera de remettre en honneur de nos jours. Il faudrait plaindre le jeune homme qui ne voudrait pas aujourd'hui obtenir la conscience de sa propre estime en apportant à la société le tribut qu'elle doit attendre de chacun des membres qui la composent. Loin de l'effrayer, la concurrence doit lui plaire. Qu'il l'appelle, qu'il l'encourage, non par un sentiment confus de la chose, mais convaincu, par la réflexion, des conséquences heureuses qu'elle l

doit apporter. Qu'il se représente, avec plaisir, l'aisance abordant nos villes et nos campagnes les plus pauvres. Qu'il voie dans l'habitation jadis infecte et insalubre, où la lumière du jour avait à peine accès, aujourd'hui devenue saine et commode, un séjour agréable qui attache la famille au lieu où elle a porté sa demeure. Qu'un vêtement à la fois solide, élégant, mais sans recherche, n'éveille point chez lui de fâcheux soupçons. Qu'il n'y trouve point la preuve d'un luxe corrupteur que des esprits superficiels ont cru y rencontrer. Loin de là, qu'il demeure persuadé que la bonne tenue, sla propreté sont un indice certain des progrès de l'ordre domestique et des bonnes mœurs, et qu'il sasse à jamais justice de cette vieille erreur, que là où l'œil est satisfait, la raison est outragée. Alors il verra avec bonheur, les manufactures rivaliser de zèle, la concurrence établir de meilleurs procédés, des machines perfectionnées, et par suite des produits plus abondants et à des prix plus modérés. La production ne sera plus pour lui un objet de crainte; il travaillera à son développement, il s'y livrera avec ardeur et persévérance, car il veut des relations sûres et des débouchés; il les trouvera là où la production est active et abondante, parce que là les moyens d'échange y seront nombreux et faciles à rencontrer. Enfin, s'éclairant de plus en plus a mesure qu'il avancera dans la route qu'il s'est tracée, sa pensée se portera sur des considérations d'un ordre plus élevé; il verra les rapports qui lient les intérêts généraux aux intérêts individuels, quels sont les points de contact de l'économie politique avec l'économie industrielle, ce que l'une devrait être à l'autre pour le bien commun. Il acquerra une idée plus nette de l'influence et de la moralité de l'impôt justement réparti, objet sur lequel on ne saurait trop méditer. Il reconnaîtra, sans nul doute, que plus il est indispensable, plus il doit atteindre tout le monde équitablement, et qu'il devient un mal véritable lorsqu'il gène et entrave la production, ainsi que lorsque sa mauvaise assise provoque au mensonge et à la ruse. Telle sera, si nous ne nous trompons, la conduite de tont industriel qui saura envisager avec franchise la profession qu'il aura adoptée en connaissance de cause; tels seront les vœux qu'il formera et dont il ne cessera d'appeler l'accomplissement.

M. Say, dans une note d'un ouvrage, relative aux placements des capitaux, dit avec justesse que les placements qui sont destinés à séconder l'industrie sont presque sans bornes, mais que pour les saire avec succès, il saut des connaissances qui ne se trouvent pas dans les pays retardés pour l'instruction.

Gardons-nous de repousser sans examen toute idée d'amélioration et de changement. Evitons aussi d'envelopper dans le ridicule l'homme qui, entraîné par son génie, a consacrè ses veilles et sa fortune à la recherche d'utiles procédés. Ne doit-on pas au travail, quel qu'en soit le résultat pour son auteur, une juste reconnaissance? En effet, que d'exemples nous pourrions citer qui attesteraient que le bonheur public a souvent pris sa base dans des malheurs ou des mécomptes personnels! En engageant à examiner les projets des esprits inventifs et industrieux, nous sommes loin de prêcher une adoption trop facile. Si un refns opiniâtre et donné sans de justes motifs a l'inconvénient de décourager, une admission trop facile favorise le charlatanisme que les amis sincères de l'industrie ne doivent jamais craindre de démasquer. Sachons encourager avec franchise ce qui nous paraît utile et bon, et dans un temps qui ne pourrait être éloigné, nous n'aurions plus les difficultés que nous signalions tout-à-l'heure. Quelques

exemples d'heureux succès inspireraient la confiance aux capitalistes: les écus qui, pour nous servir d'une comparaison usitée, sont à l'économie industrielle ce que l'huile est à une machine, ne chercheront pas des placements éloignés; alors naîtrait réellement la concurrence et avec elle la liberté du commerce, base immuable d'une sage et véritable indépendance; car elle aura non seulement les lois, mais aussi les mœurs pour appui.

C. S.

LE BURGERWALD.

Le canton de Fribourg consomnie annuellement plus de 23 mille quintaux de sel, qu'il paie à l'étranger à raison de fr. 3 le quintal. Ce qui, sans compter les frais de transport, fait une somme d'environ fr. 70 mille que nous payons par an, en tribut, à nos voisins.

Je me suis souvent demandé s'il était possible que mère nature cût resusé au sol sribourgeois un produit si essentiel, plus indispensable à maint égard que le pain. Rien ne me paraissait plus douloureux que cette cruelle nécessité où elle nous avait places d'aller à grands srais chercher, tantôt en France, tantôt en Allemagne, cette denrée, dont la privation serait périr le bétail et les hommes. Ne sussirait-il pas d'un caprice politique pour entraver et niême détruire ce commerce de première nécessité, où le sang de nos concitoyens a plus d'une sois tenu la place de numéraire?

Quelques essais d'exploitation ont déjà été tentés par nos aïeux en 1612. Douze ans plus tard, le gouvernement accorda à Nicolas Wild pour cent et un an le privilege de faire des fouilles dans le canton. En 1706 François Chambellan, Franccomtois, demanda la permission d'y chercher des mines, car on présumait aussi l'existence de dépôts métalliques. En 1712, Melchior Bacher du Tyrol, découvrit sur notre territoire une mine de plomb, qu'on lui permit d'exploiter à ses frais. En 1732 on découvrit près de Catty une source d'eau minérale et en 1763 une source d'eau salée près de Planfayon.

J'ai consulté les vieillards de nos contrées. Ils m'ont dit que, sclon une vieille tradition, il existait autresois des salines à Semsales; que dans certains endroits, au pied de nos monts, le sol était imprégné d'efflorescences salines; que les chamois venaient habituellement le lécher; qu'eux-mêmes se rappelaient une source salée, qui sourdait près de la source des bains au lac Domaine: on l'appelait Salzbruneli et elle disparut dans l'éboulement de 1811; que vers la fin du siècle passé, un paysan avait découvert une source semblable entre les deux Singines; mais que redoutant les empiétements du fisc, il l'avait fait disparaître.

Je me rappelai qu'il y a 26 ans des géologues bernois nous assurèrent que dans la vallée de Bellegarde, il devait se trouver une couche de sel gemme, servant de prolongement à celle qui s'étendait à travers les cantons de Berne, d'Argovie et de Bâle jusqu'au grand-duché de Baden.

En présence de tous ces indices, je me demandai avec surprise pourquoi personne n'avait songé à en tirer parti, pas même le gouvernement?

Ensin, et trois ans se sont déjà écoulés depuis lors, la nature vint pour ainsi dire nous mettre le nez sur la localité à exploiter, et faisant chez nous ce qu'elle a fait à Bex, elle alluma au Burgerwald une lampe magnisque, qui brulait nuit et jour, et plus merveilleuse que celle d'Aladin. On en voyait la flamme depuis le plateau qui domine la porte de Romont. Elle donna à cette lampe pour aliment le même gaz qui dans le bassin de l'Ohio en Amerique se dégage de tous les points salisères, et pour qu'on ne s'y méprît pas, elle eut soin de faire sourdre tout à côté de l'eau salée.

On courut en foule contempler ce beau phénomène, mais la curiosité une fois satisfaite, personne n'y pensa plus.

En vain nous dit-on que la présence de ce gaz, partout où il se manifeste, indique l'existence de sources salifères, que les principaux dépôts de sel sont généralement situés au pied des montagnes : que la carrière de gypse qu'on exploite depuis plusieurs années au Burgerwald confirme impérieusement ces indications; que dans plusieurs points salifères de l'Amérique l'eau salée et le gaz inflammable montent en compagnie avec un courant uniforme et permanent; qu'il y a la plus grande analogie entre le sol de Bex et celui du Burgerwald; que leurs propriétés géognostiques sont les mêmes; qu'il serait du plus haut intérêt de déblayer cette carrière et de mettre à sec le dégagement du gaz; que si l'exploitation ne fournissait pas du sel, on découvriraitinfailliblement du bitume, etc., etc.

Les connaisseurs étrangers et cantonaux prêchèrent dans le désert. On ne sit rien. Depuis lors, et comme pour se venger de notre indifférence, la flamme indicatrice s'est éteinte sous un éboulement, comme l'avait pressenti M. le colonel de Dompierre, et ce terrain intéressant qui recèle peut-être

dans ses profondeurs un trésor inappréciable, présente aujourd'hui comme dans l'époque de la barbarie, un aspect triste et désolé.

Il me semble qu'en proclamant l'utilité et en prenant l'ini-

tiative de cette exploitation, la Société économique ferait une chose digne d'elle. Les théories industrielles ne nous manquent pas, mais bien la pratique et la mise en œuvre.

 \boldsymbol{B} .

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

PRÉCIS HISTORIQUE.

(Suite.)

C'est aux Anglais Bell et Lancaster que l'on a d'abord attribué l'invention de l'enseignement mutuel dans les écoles. Depuis lors les Français ont revendiqué cet honneur pour leur nation, et ils nous ont cité en preuve les essais antérieurs d'Herbault et du chevalier Paullet que l'infortuné Louis XVI favorisait dans son entreprise.

En 1819 un abonné aux Annales politiques, morales et littéraires 1 a produit pour la France un titre beaucoup plus ancien et plus marquant. Voir sa lettre au journaliste et l'extrait qu'il lui a passé :

« Monsieur, en parcourant, il y a deux jours, le livre des » Bigarrures du seigneur Des-accords, le hasard m'a fait tomber » sur une lettre qui a rapport à l'éducation, et je n'ai pas été » peu surpris d'y voir qu'au commencement du dix-septième siècle et dans le collége même des Jésuites, la méthode de » l'enseignement mutuel était en usage et fort renommée, » comme vous le verrez vous-même par l'extrait que j'ai » l'honneur de vous envoyer. C'est une preuve de plus que » cette méthode est toute française d'origine et qu'employée » dans un temps assurément plus religieux que le nôtre et par des religieux eux-mêmes, elle n'a rien qui puisse alar-» mer les consciences. En insérant cet extrait dans votre » seuille, j'espère qu'il détruira quelqu'un des préjugés élevés » contre elles. J'ai l'honneur, etc. »

Extrait d'une lettre du seigneur Des-accords à une mère de famille 2.

a Puisque je suis entré si avant, encore répéterai-je l'utilité » et grave façon d'enseigner que pratiquent en leurs escholes » ceux du collége de Clermont, depuis de Louis-le-Grand, » nomniez vulgairement les Jésuites; pour ce que je conseille » à tout précepteur de la jeunesse d'en estre curieux imita-» teur. Ils enseignent leurs escholiers par une gentille ému-» lation qu'ils pratiquent de cette sorte : ils divisent par » bandes de dix à dix tous leurs escholiers, et commettent » par chaque dizaine un décurion qui a charge de faire répéter » et réciter le texte à ceux qui sont sous sa charge. Et font col-

- » loquer chasque décurie l'une après l'autre en ordre certain,
 - ¹ An 1819, No 1202, jeudi 1er avril.
- ² Ce seigneur Des-accords est Etienne Tabourat, procureur du roi au bailliage de Dijon; vé en 1547 et mort on 1590.

» comme il y a la première, seconde, troisième, etc., autant » que le nombre en peut faire. Uns quelquefois ils exciteront » un de la quatrième décurie pour disputer contre un de la » première, et si celui de la première est vaincu, on le fait » descendre en la place du victorieux qu'on fait passer par » mesme moyen en la place du vaincu; ce qui se fait en la » gloire de l'un et honte de l'autre, qui luy sert de plus aigre » peine, que si on lui donnait des verges. Et pour gagner en » cette dispute, on leur fait respectivement proposer l'un à » l'autre cinq à six questions. Et il y a des décurions proche » d'iceux, qui comptent les fautes, afin qu'on ne les puisse » tromper. Et le plus gracieux est que, quand il se rencontre » quelqu'un trop grand asnier, on le renvoie par forme d'igno-» minie, en la décurie des asnes, dont il ne sort point » qu'il n'ait premièrement provoqué et vaincu quelqu'un de » ses compagnons pour gaigner sa place. »

Voici donc à Paris, dans le collège des Jésuites et au 16° siècle. (car Etienne Taboural a écrit la lettre entre 1580 à 1590), voici, disons-nous, des écoles dirigées par décuries, ayant chacune un officier à leur tête, nommé décurion. L'école n'est pas graduée, car les élèves y reçoivent tous la même instruction et suivent en corps les mêmes exercices. Cependant les décuries y représentent autant de diverses parties. A la première sont les plus forts écoliers. De là les sorces sont censées diminuer par degrés, jusqu'à la décurie des ânes; mot un peu choquant pour l'amour-propre. On pourrait demander, si les portées dans une école sont assujetties à la dizaine.

Mais cette division a primitivement un autre but. En tête de chaque décurie est un décurion, chargé ; 1° de faire répéter et réciter le texte à ceux qui sont sous sa charge, comme l'exprima le seigneur Des-accords, et 2° de compter les fautes durant l'exercice, appelée dispute; or ces décurions ne sontils pas de vrais moniteurs, aides du maître dans quelques détails de l'instruction et de sa discipline.

Mais l'enseignement mutuel se montre encore dans les disputes. Ce n'est pas le professeur qui instruit dans ces exercices, mais ce sont réellement les écoliers qui s'instruisent les uns les autres. Le combat s'engage entre deux écoliers de différentes décuries; par ex, entre un élève de la quatrième et un autre de la première. L'inférieur en grade attaque le supérieur; celui-ci tâche de se désendre; la classe juge; les décurions notent les fautes, s'il en échappe quelqu'une; et le résultat est que le vainqueur va prendre avec applaudissement la place du vaincu, qui descend avec honte dans un ordre inférieur et même dans la décurie des ânes si c'est un asnier qui a obtenu l'avantage par lui.

On sent que dans ces disputes, ainsi que le partage de l'école en décuries, tout est calculé sur ce que le seigneur Des-accords appelle une gentille émulation, et qui pourrait paraître à d'autres une véritable rivalité. En effet, la devise de ces disputes est la maxime : ote-toi que je my mette; car c'est pour obtenir la place d'un élève supérieur que celui d'une décurie plus basse médite, commence et poursuit son attaque. C'est la chevalerie transportée dans les écoles de la jeunesse.

Il y a aussi des déplacements dans les écoles de nouveau système. D'abord au moment des promotions régulières, où les élèves passent à une classe plus haute après les examens. Tout enfant qui fait preuve d'une instruction suffisante, monte d'un degré; mais il n'empêche pas ses camarades de monter avec lui. Si tous sont instruits, tous passent de compagnie, et ils n'en sont que plus contents.

L'autre déplacement, dans les écoles nouvelles, se fait dans le cours de chaque leçon. Un élève manque et de suite il doit être repris par le suivant. Si le suivant corrige bien la faute qui a été commise, il prend la place de celui qui a manqué; mais il la perdra un instant après, si dans le nouveau tour il est lui-même trouvé en défaut par ignorance ou distraction. Ce déplacement continuel a été inventé pour tenir toujours en haleine une jeunesse toujours mobile et distraite, et il n'a rien de commun avec la maxime : ote-toi que je m'y mette; car il n'y a point ici de rival choisi, point de provocation d'un élève à l'autre, la leçon court à la ronde et saisit les enfants comme ils se présentent, et continuellement sur un autre point, quand le niveau de la classe est bien établi. Le moniteur surtout n'a pas de quoi s'enfler de sa supériorité. Il est pris dans une classe supérieure, et il n'y a point de gloire à lui de savoir ce qu'il montre.

Il existe un livre ayant pour titre: Rudiments de la langue grecque, composés à l'usage des classes inférieures, par un Père de la compagnie de Jésus. L'ouvrage à été imprimé à Lyon chez Geofroy Reynault en 1758, mais le permis d'impression date de 1722. En tête se trouve un avis intitulé: Méthode pour apprendre aisément le grec. Il contient onze directions, dont voici les deux dernières:

» X. Ceux qui vont en classe, ont de très grands secours » pour apprendre le grec. Ils doivent d'abord s'appliquer à » l'écrire correctement et à le bien prononcer. Pendant que » leurs compagnons disputent, ils copieront au moins une fois » la semaine quelques noms ou quelques verbes grecs. La » dispute finie, chaque décurion examinera les copies de » ceux de sa décurie et leur fera remarquer leurs fautes; par » ce moyen, en moins d'un quart d'heure, on corrigera ces » sortes de thèmes à plus de cent écoliers. »

« XI. Le Père Moquat conseille de choisir dans chaque » classe quelques écoliers qui ayent plus d'inclination et de

» disposition pour la langue grecque, et dont l'emploi sera:

» 1° d'apprendre, pendant le temps des disputes, à lire et à

» écrire le grec aux nouveaux-venus et à ceux qui auront

» négligé quelque temps de l'étudier; 2° d'exiger les thèmes

» grecs surnuméraires, qu'on a coûtume de donner à ceux

» qui font quelque faute; 3° d'avoir soin qu'un certain nombre

» d'écoliers, dont ils sont chargés en particulier, ne se né
» gligent point dans l'étude de cette langue, d'examiner de

» temps en temps leurs thèmes, et de voir s'ils l'ont écrit

» correctement sur le cahier; 4° d'interroger seuls tous les

» autres, quand on fera sur le grec des disputes générales en

» classe.

« L'on ne saurait croire combien ces petites industries, et » d'autres semblables servent pour animer la jeunesse à » l'étude des sciences les plus difficiles. »

Nous retrouvons ici les décuries, les décurions, les disputes, en un mot, l'organisation des classes du collége de Louis-le-Grand. L'ouvrage est composé par un Père de la compagnie de Jésus, pour le collége de Lyon sans doute, où il a été imprimé; mais il est fait en général à l'usage de classes inférieures de l'ordre. Au surplus l'impression est de 1758. D'où l'on peut conclure que l'enseignement mutuel, remarqué avec applaudissement au collége de Paris avant 1590, avait été transporté dans les autres instituts de la Société en France, et qu'il s'y était conservé jusqu'à la suppression.

Quant à l'organisation même pour l'étude du grec, on remarque d'abord une espèce de gradation; puis des fonctions plus étendues pour les décurions. Les nouveaux-venus et les négligents forment classe à part pour le grec. Pendant que le gros de l'école est à la dispute, ils apprennent à lire et à écrire, ils copient des noms et des verbes grecs, et les décurions sont les correcteurs qui redressent les fautes, exigent et inspectent les cahiers des élèves qui sont à leur charge.

A cet égard l'auteur anonyme des rudiments grecs fait une remarque bien simple et bien juste : c'est qu'en employant les décurions au corrigé des thèmes, un seul quart-d'heure peut suffire pour revoir le travail de cent écoliers. Si le professeur corrige seul, il arrive de deux choses l'une : ou bien il ne revoit qu'une partie des thèmes, au détriment des élèves dont on ne regarde pas le travail, ou bien le corrigé absorbe presque tout le temps de la leçon, et l'école est livrée à l'oisiveté; ce qui est encore pire.

Au reste qu'y avait-il de plus simple pour le professeur, que de s'aider des décurions pour corriger les ouvrages par écrit, quand il les voyait dans sa classe chargés, par la règle ou l'usage, de faire réciter les leçons à leurs décuries. Cette mesure avait pour but de faire réciter tous les écoliers sans perdre du temps pour l'instruction. L'application du principe au corrigé des thèmes se présentait d'elle-même à tout homme intelligent et zélé, ainsi que l'extension donnée par l'auteur et son devancier le P. Moquat aux fonctions des décurions.

Nous voyons au reste, par le passage que l'on vient de lire, que les professeurs de la Société avaient quelque latitude dans l'enseignement. Il était un et cependant varié; car chacun pouvait conseiller et suivre ce que l'auteur appelle du nom de petites industries, et dont il relève bien justement le mérite. C'est avec peu que l'on fait beaucoup.

Outre ces rudiments, qui sont déjà une preuve assez convaincante que l'enseignement mutuel a été en usage dans tous les collèges de France avant la suppression de l'ordre des Jésuites, il y a le Dictionnaire des deux Nations qui, au mot décurion, donne encore cette définition.

Cherchez le mot décurion dans Richelet: voici ce qu'il en dit: « Ce mot est un terme de classe de Jésuites. C'est l'écolier qui dans sa classe est assis après les chevaliers. Etre décurion, c'est avoir dix écoliers à qui l'on fait réciter la leçon et dont on reçoit les thèmes. »

Cherchez encore le mot d'émule à cause de l'émulation qui jouait un si grand rôle dans les classes de la Société en France, et de ces disputes qui étaient effectivement remises au zèle et à l'ambition des émules. Voici donc ce que vous trouverez : « Emule, terme de collége. Ecolier qui est assis en classe vis- » à-vis d'un autre qui , du côté où il se trouve , est dans le » même rang que celui vis-à-vis de qui il est , qui dispute et » qui dit sa leçon contre lui. » Cette explication n'est pas très claire; mais on voit cependant que les disputes entre élèves, par une espèce particulière d'enseignement mutuel, étaient une institution générale dans tous les colléges de France.

Les statuts de l'ordre renferment le règlement pour les études de la Société de Jésus. Nous allons faire en deux mots l'histoire de ce règlement. Dans les décrets de la quatrième congrégation générale de l'ordre à Roine, en 1587, on trouve douze députés nommés pour rédiger le règlement. Le premier, est le P. Pierre Fonseca, portugais distingué et assistant du général. Parmi les onze autres on trouve deux français, Clève et Gaillard, touts les autres noms sont espagnols, portugais et italiens, comme Morales, Acasta, Ribera, Gonzalez, etc. Cependant le travail n'a été finalement rédigé que par six députés. Cette première rédaction a été envoyée plus d'une sois à l'examen des provinces de l'ordre et soumis partout à l'expérience, qui en ce genre est le meilleur maître. Partout il fut trouvé bon, et l'on y mit la dernière main pour le soumettre à la cinquième congrégation générale, l'an 1594, qui l'approuva et le sit imprimer. La septième congregation y sit insérer quelques additions pour l'enseignement de la philosophie et la théologie, et il reparut à Rome en 16161.

Ce règlement est un vaste ensemble qui embrasse toutes les parties de l'enseignement depuis les éléments des langues latine et grecque jusqu'aux derniers développements des sciences ecclésiastiques. Il offre une profonde combinaison, une organisation vigoureuse et une admirable hiérarchie de pouvoirs.

² Voyez ces renseignements dans la Préface du P. Bernard de Angelis, secrétaire du général a cette époque.

Il y a des règles pour le provincial, le recteur du collége, le préset des études, le préset des basses classes, les règles communes pour les professeurs de basses classes, et les règles particulières pour chaque classe. Nous nous bornerons à ce qui est ordonné pour les classes inférieures. Il existe pour cette partie des commentaires que l'ordre remettait entre les mains des jeunes professeurs pour les former et les diriger. Nous en connaissons trois : le plus ancien est celui du P. Fr. Sachini, religieux italien, secrétaire de son général, et mort à Rome en 1625. C'est une exhortation aux professeurs des basses classes 2. Le second est l'ouvrage du P. Joseph Jouvency, Jesuite parisien, qui professa les humanités à Caen, à la Flèche et à Paris, avec un succès peu commun, et mourut à Rome en 1719. Le titre de l'ouvrage est de La manière d'apprendre et d'enseigner 3. Il a été composé par l'auteur en vertu d'un décret de la XIVe congrégation générale, et il est devenu classique dans la Société; Rollin en a fait l'éloge dans son traité des études. Enfin le troisième commentaire a paru à Munich, en 1726. L'auteur est un religieux de la Société qui a gardé l'anonyme 4. Il part du règlement dont il transcrit partout le texte ; s'appuie pour les développements sur Sachini et Jouvency, et eite pour ses lecteurs de la province de haute Allemagne diverses ordonnances de l'ordre concernant ce pays. Ces commentaires rédigés d'autorité pour les professeurs, font voir que le réglement primitif s'est conservé dans tous les colléges de l'ordre, comme règle universellement pratiquée.

Les classes de la Société n'étaient point graduées; mais tous les écoliers, fussent-ils au nombre de cent et au-delà, n'avaient qu'une même leçon et suivaient tous ensemble les mêmes exercices. Il était même défendu d'augmenter le nombre de degrés dans l'instruction établie ou de les confondre. Dans le cas où les écoliers seraient trop nombreux pour un seul professeur, il fallait doubler la classe, sans rien changer aux tranches de l'enseignement 5. Nous ne discuterons pas ici

- 2 Paranesis ad Magistros.
- 3 Ratio discendi et docendi. Réimprimé à Paris, 1809, chez Delalain. En 1803, M Srfortier, professeur de Belles-Lettres à l'école centrale de Fontainebleau, en a donné une traduction française, mais il s'est permis quelques changements
- A Ratio et via recte atque ordine procedendi in litteris humaniorihus wtati tenera tradendis, etc. Monachii, 1726.
- ⁵ Caveat ne gradus, quibus quinque scholæ inferiores, videlicet rhetorica, humanitas et tres grammaticæ constant, ulla ratione permisceantur, ut si quando classis aliqua ob multitudinem discipulorum, ex Provincialis præscripto geminetur, enmdem utraque gradum retineut. (Regulæ Præfecti Stud. infer. 8 § 1) et si quando plures in una classe ordines statuantur, ii gradibus respondeant qui in regulis professorum describuntur.

Ces deux ordres étaient deux classes, par ex., de grammaire, réunies dans un même local et sous le même professeur, en cas de besoin. Le règlement indique la série des exercices à suivre dans cette circonstance. (Voyez Reg. prof. 8, § 5, p. 77).

In his scholis, in quibus ordo crit geminus, omniu præter grammaticæ prælectiones erunt communia; ac primum guidem ciceroniuna prælectio communes crit, ita ut faciliora ab inferiore, disficiliora a caperiore ordine si la tâche assignée à chaque degré, et par conséquent à chaque 1 classe, n'était pas trop forte. Ce qui est bien prouvé aujourd'hui par l'expérience et ce qui se comprend aisément, c'est que plus les degrés sont petits, plus ils sont proportionnés à la petite taille des enfants et plus ils ont de courage pour s'élever promptement de l'un à l'autre. Le grand mobile dans les écoles de nouveau système est dans la multiplicité des degrés qui peuvent se parcourir promptement. L'enfant, après quelques efforts de peu de durée, a le contentement d'avoir réussi à quelque chose et d'avoir fait un pas dans sa carrière. Sur le passé il mesure le travail qu'il va entreprendre. Loin de s'en effrayer, il ose et obtient un nouveau succès, gage de ceux qui vont suivre. Peut-on imaginer quelque chose de plus innocent que ce mobile et de plus pur que cette joie de l'enfance? Dommage que les auteurs du règlement n'aient point saisi cette idée qui les aurait conduit à graduer leurs classes.

Cependant l'expérience leur avait prouvé que les écoliers placés à la même leçon ne font pas tons le même progrès, soit par incapacité, soit par inadvertance; dès lors, pour ne pas retarder les bons élèves à la même instruction au-delà du besoin, il était ordonné au professeur d'achever son livre dans le premier semestre et de le répéter dans l'autre, d'abord, parce que la répétition est en général très utile pour graver plus profondément les leçons, ensuite afin que les écoliers distingués puissent monter à une classe supérieure dès le premier semestre et achever leurs cours plus promptement . Cette mesure est un correctif avantageux en faveur des écoliers les plus distingués; mais dans une école il y a encore divers degrés de la médiocrité jusqu'à la faiblesse, et celle-ci aussi a ses nuances. On en fait une masse, et il aurait mieux valu séparer les portées par une sage gradation.

reposcantur. Deinde etiam thema unicum dari poterit, ita ut totum ordo superior accipiat, inferior primum solum, vel ultimam partem, que sit præceptis illi explicatis accommodata. Denique exercitationes et concertationes plerumque omnibus communes esse possunt; tota ergo grammaticæ prælectio distracta cum sit aut alternis diebus singulis ordinibus, aut tempore bifariam diviso, suo utraque quotidie explicabitur recoleturve ibid. § 4.

² Cujusque classis librum Magister primo fere semestri absolvat, altero a capite repetat. Hujus repetitionis duplex erit utilitas; prima quod altius inharebunt qua sapias fuerint iterata; altera, ut si qui sint praestanti ingenio, celerius quam cateri cursum conficiant, cum singulis semestribus possint ascendere. (Reg. pro stud. infor. 8 § 3 et 2).

Cela a été senti dans la Société; mais l'organisation des classes étant devenue loi dans l'ordre et une loi mise partout à exécution, il était difficile d'en revenir et l'on ne pouvait remédier que très imparsaitement. Telle est cette classification conseillée par l'anonyme allemand. Il partage les écoliers d'une classe en forts, médiocres et faibles, et veut que le professeur se proportionne à ces différentes portées (attendendum autem quid valeant non modo qui maxime proficiunt, verum etiam qui mediocriter, vel exigue. Universis quippe consulere oportet, p. 151). De là il insère que les compositions doivent être en général courtes, afin que les plus faibles puissent les achever dans le temps prescrit, et que le professeur doit exiger un excédent de la part des élèves mieux partagés du côté des talents, afin qu'ils ne perdent pas leur temps. Ici le maître ne fait qu'indiquer le sujet, p. 152. Ailleurs, p. 255, il propose de séparer ces classes, d'en former autant de groupes distincts, d'y établir des disputes séparées. Quocirca conducet, classes quoque disciputorum (quod memoravimus alias) habere distinctas, in quibus, qui pares ferme profectu atque eruditione videbuntur, seorsum ab aliis coeant: ut succuique classi certamina et munera separatim proponantur). Ailleurs, p. 248, il veut que trois à quatre fois l'an, cette classification soit revue : (ita videlicet ut propriis quisque meritis alii ex inferiore classe provehantur ad superiorem, alii ab hac ad illam deturbentur; alii intra eamdem classem seu attollantur gradu, seu dejiciantur). Rien de neuf sous le soleil! L'auteur trouve quelque chose de semblable dans le règlement. Reg. com: 35. in est the minestant any error-street sol in allegen.

Il est vrai que dans les décuries supposées partout dans le règlement, sans être ordonnées nulle-part, il existe une ombre de gradation; car ces divisions se rattachaient aux différentes portées des élèves dans chaque classe. La décurie était originairement composée de dix écoliers, comme la décurie romaine de dix soldats. Cette division avait été introduite pour deux raisons: d'abord pour activer la récitation des leçons qui se faisait en même temps dans toutes les décuries et par conséquent beaucoup plus promptement. Cette division encore servait aux disputes, aux déplacements qui en étaient la suite et à l'émulation qui devait être l'ame de l'école. Les décuries formaient une classification tellement mobile, qu'elle pouvait changer partiellement tous les jours.

(La suite au prochain No).

ÉTUDES SUR RA PAPETE.

LA VILLE DE FRIBOURG.

Fribourg, au dire de tous les voyageurs, peut être considéré comme une relique du moyen-âge. C'est un monument des vieux temps demeuré longtemps intact. Déjà en y entrant, l'étranger sent je ne sais quel air, quel parsum de religieuse vétusté. Sa position sur un roc escarpé, ses remparts crénelés, ses tours massives, ses ponts-levis, ses fossés, ses lourdes portes avec leurs herses encore menaçantes, donnent à cette vieille ville l'apparence d'un grand castel féodal.

Mais elle résume aussi dans son architecture et dans ses mœurs une autre idée dominante de cette époque, la religion. Ces grands crucifix couverts d'un toit qui bordent les avenues de presque toutes les portes, non loin de là, ces petites chapelles soigneusement entretenues, ces nombreuses flèches d'église que vous apercevez de loin, tout vous annonce que vous entrez dans Fribourg la catholique. Vous croyez voir une ville italienne ou espagnole, et l'illusion va croissant à mesure que vous avancez.

Les églises sont ici aussi fréquentées qu'ailleurs les théâtres. A chaque pas vous rencontrez des ecclésiastiques de tout ordre et de toute couleur, la tête nue ou couverte d'un chapeau à la forme surannée, d'une calotte ou d'un capuchon, et recueillant partout sur leur passage des témoignages de respect. Là on porte le saint viatique à un malade, et les passants, avertis par la sonnette, se prosternent en silence ou se joignent au cortége; ici une longue file de dévots de tout âge et de tout sexe marche en procession, récitant des prières ou chantant des cantiques. Il est peu d'heures dans la journée où le carillon des cloches n'annonce quelque nouvelle cérémonie religicuse. Des ouvrages ascétiques, des rosaires, des médailles miraculeuses, des amulettes, etc., sont publiquement exposés en vente à l'usage des fidèles. Maint angle de rue recèle dans une niche mystérieuse l'image ou la statue d'un Saint parée de fleurs et parfois grotesquement accoutrée. Le grand nombre de couvents et d'églises, les rues étroites, sombres, tortueuses, les maisons surmontées de pignons, flanquées de tourelles, leurs façades ornées d'arabesques, les fenêtres grillées ou chargées de moulures, les voûtes en ogive, les écussons armoiriés sculptés au-dessus des portes , les piliers massifs et les contre-forts qui soutiennent les arcades, toutes ces images antiques frappent l'imagination et la reportent à des temps déjà bien éloignés de croyance et de féodalité. Le Patriciat avait réussi à conserver pendant près de trois siècles ces gothiques décorations de la capitale. Il l'avait isolée du reste de l'Europe dans le cercle étroit de ses usages surannés et de ses pratiques d'un autre âge. Elle restait immobile, sans que le temps qui modifiait tout à l'entour parvînt sensiblement à altérer ni ses formes matérielles, ni son caractère moral. Si parfois quelque besoin impérieux nécessitait une création, elle restait bien au-dessous de ce qu'avaient fait nos premiers aïeux. Au lieu d'avancer en fait de solidité et de goût, les siècles suivants mutilèrent nos chess-d'œuvres de la manière la plus barbare. Voyez comment notre belle collégiale de St-Nicolas a été soi-disant restaurée! Voyez ce jour profane qui pénètre dans son sanctuaire au moyen de ces fenêtres bâtardes, percées de chaque côté de la nef, ces magnifiques piliers dont on a entièrement effacé les bases, ces pierres tumulaires qu'on a brisées, ces monuments historiques, ces trophées, ces vitraux qu'on a laissé détruire, ce badigeonnage qu'on a substitué à l'imposant vernis des siècles, en un mot comparez l'œuvre du régime subséquent aux grandioses conceptions de la démocratie!

Le XIXe siècle amène à lui seul plus de changements que les trois qui l'ont précédé. L'isolement a cessé et tout prend un autre aspect, les lumières se répandent, la vie populaire

longtemps engourdie se ranime, la raison se réveille. La vieille métropole déchue de son rang de souveraine, et subissant à son tour la loi de ces communes que naguère encore elle gouvernait avec autorité, se dépouille des inutiles symboles d'une puissance qui n'est plus. Déjà sa large et belle ceinture de remparts a été lacérée en plusieurs endroits pour laisser passer des ponts et des routes : quatre de ces tours altières ont fléchi et se sont brisées devant les exigences du jour. Ce sont quatre fleurons qu'on a détachés de son diadème. Des rues entières ont disparu, des édifices se sont écroulés, d'antiques monuments s'effacent, des bâtiments modernes remplacent les anciens, l'industrie s'installe de nouveau dans ces palais silencieux qu'occupait une aristocratie fainéante. En un mot, on dirait qu'étrangère aux générations présentes, veuve de sa gloire et de sa force, la noble cité s'ébranle sur toutes ses bases, et qu'elle s'en détache successivement pour suivre dans la nuit des âges les illustrations qu'elle a perdues.

LE COMPE DE GRÉIERS.

(Traduit de Uhland).

Rêveur sous les créneaux de sa châtellenie, Le comte de Gréiers regardait un matin Les Alpes déroulant cette chaîne infinie De pics et de vallons à l'horizon lointain. -Vertes Alpes, dit-il, que douce est votre vue! Heureux tous vos enfants aux vermeilles couleurs; Calme, je vous passais autrefois en revue, Et voilà qu'aujourd'hui je sens couler mes pleurs. -Puis insensiblement montait à son oreille La chanson des bergers cheminant vers le bourg; Puis devant le château, leur danse s'appareille, Toute sleurie, aux sons du sifre et du tambour. Svelte comme un rejet de mai, la plus hardie Prenant alors la main du Comte tout surpris, L'entraînait au milieu de la ronde étourdie En s'écriant : - Beau Sire, enfin vous voila pris!-Et la ronde tournait, et c'était un vestige; Et les doigts se tenaient aux doigts bien cramponnés, Et les arbres semblaient osciller sur leur tige, Et l'on courrait ainsi les hameaux étonnés. Depuis trois jours ni plus ni moins que cela tourne, Qu'est devenu le Cointe et qu'a-t-on fait de lui : Pourtant certes, il est bien temps qu'il s'en retourne, Car l'éclair au front nu des montagnes a lui. Tout crêve .. le torrent comme un fleuve dévale, La nuit s'embrase aux feux de l'éclair, et sur l'eau Un homme presque mort surgit par intervalle, Blême...et vient s'accrocher aux branches d'un bouleau! - Où suis-je! par ces monts nous dansions, il me semble, Quand sur nous est venu fondre cet ouragan; Dans les trous de rochers ils ont su fuir ensemble, Et j'ai terminé seul ce bal extravagant! Beaux jours, où l'on pouvait pour un berger me prendre, Joyeuses gens et vous, vertes Alpes, adieu! Ce n'est point (ces éclairs me l'ont bien fait comprendre !) Pour un tel paradis que m'avait créé Dieu. A d'autres vos parfums, roses de la montagne, A moi l'âme et le front toujours voilés de noir;

A moi la solitude au fond de mon manoir!

Max. Buchon.

A d'autres ces rondeaux que le fifre accompagne,

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 \mathbf{N}^{0} 20.

FRIBOURG, 1843: JUIN, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille renduc franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 bats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moios d'un ao. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire an Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfécture numéro 198. Les abonnements du déhors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

DES FORÈTS ET DE LEUR CULTURE.

Quand on voyage à travers les grandes forêts de pins ou de sapins, on y éprouve au plus haut degré cette sorte de vague terreur qui fit jadis consacrer à la divinité les mystérieuses prosondeurs des bois.

Tout y est solennel et triste : et la cime altière dont la couroune se cache dans la nue loin de la portée des hommes, et la sombre verdure d'un feuillage éternel qui revêt en naissant la teinte des derniers jours. La vie en montant, pour s'épanouir au sommet, abandonne sur son passage les branches qu'elle a fait pousser, et qui pourissent sur l'arbre en présentant le tableau de la décrépitude à côté du tableau de la plus vigoureuse végétation. Nulle part le vent ne se fait entendre avec un ton plus grave; on ne sent pas autour de soi le soufle de l'air; les feuilles roides, dures et aiguillées de la sorêt sont à peine agitées; et cependant un murmure incessant gronde au sein du calme avec la sourde voix de la tempête et de l'ouragan. Ce n'est point le vent de la terre, c'est celui des régions aériennes dont le silence solennel semble un instant troublé par les échos d'une mer courroucée contre un rivage lointain. Nulle part l'impression de l'isolement n'est aussi profond, parce que nulle part la monotonie du paysage n'est aussi grande. La marche de la dernière heure est semblable à celle de la première; là, point de ces allées fuyantes, point de ces échappées de vues, de ces accidents de clairières, de ces massifs de verdure, de ces formes pitoresques qui animent le paysage et dissimulent la longueur de la route, en jetant à l'ame mille impressions dissérentes : ce sont des pins, des sapins de mêine forme, tous parfaitement droits et élancés, tous pareils, tous à presque égale distance; après ceux-ci, en voilà d'autres, et d'autres encore qui se découvrent au loin, semblables à ceux que l'on a laissés derrière. Les feuilles tombées ne bruissent pas sous les pieds, et le sol que foule le voyageur, ne lui renvoie point le bruit de ses pas et en garde rarement la trace.

Les grandes forêts de chêne présentent, quoique dans un autre genre, un charme non moins mystérieux. Destiné par la nature à ne vivre que dans les climats tempérés, languissant également sous les feux de la zône torride, ou dans les régions glacées du pôle, le chêne semble dominer en roi parmi les arbres de l'Europe. C'est le plus beau, comme le plus robuste des habitants de nos forêts.

Le chêne ne s'élève jamais autant que les sapins et quelques espèces de pins. Jamais son tronc n'acquiert une grosseur qu'on puisse comparer aux dimensions effrayantes de celui du baobab, le plus gros des enfants de la terre '. Quoique la vie du chêne ne soit pas non plus comparable à celle de cet énorme végétal des bords du Niger, dont quelques individus, d'après les calculs d'Adanson, paraissent dater d'aussi loin que les premiers souvenirs des hommes, elle n'en est pas moins très longue, relativement à celle de l'homme et de la plupart des créatures, puisqu'elle paraît pouvoir s'étendre à cinq ou six cents ans, et même plus.

Tel que le lion dans le règne animal, c'est par sa force plus que par sa grosseur que le chêne l'emporte sur les autres arbres de nos climats; il est, comme lui, la source ordinaire des figures qu'emploie la poésie quand elle veut peindre la vigueur. Il est l'emblème de la force qui résiste, comme le lion de la force qui agit. Le même mot, robur, désignait en même temps le chêne et la vigueur chez les latins. C'est de chêne qu'était faite, chez les Romains, la couronne civique, qu'on n'accordait qu'à celui qui avait sauve un citoyen.

C'est à peine si les grandes forêts, telles que nous venons d'en donner une faible idée, sont encore de notre pays. Les besoins d'une population toujours croissante, les nombreuses constructions en bois, l'usage excessif et mal entendu du combustible, l'absence de toute culture intelligente, le défaut

² Le tronc du baobab acquiert jusqu'à 78 pieds de tour. Ses branches s'étendant horizontalement jusqu'à la longueur de 60 pieds, et retombant par leur poids vers la terre, présentent dans leur ensemble une masse sphérique de verdure de 120 à 160 pieds de diamètre.

d'un convenable aménagement, l'ignorance, l'insouciance, le gaspillage en ont considérablement restreint l'étendue et éclairci le sol; la spéculation s'est mise de la partie en venant déboiser les flancs de nos montagnes; et peu de personnes jusqu'ici ont pensé à reproduire ce que l'on exploite si prodigalement. Le soin du repeuplement des forêts a été abandonné à la nature, et loin de l'imiter et de la seconder, on ne cessait de la contrarier par des coupes mal entenducs et par un parcours ruineux. Tout cela pouvait aller, tant que le bois était surabondant, et qu'il n'avait que peu ou point de valeur vénale. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; le bois acquiert une valeur toujours croissante, les hivers semblent devenir plus longs d'année en année, les constructions d'habitations et de bâtiments ruraux se multiplient, les industries qui ne s'exercent qu'à l'aide du feu font aux forêts des demandes de bois bien plus nombreuses que du passé, et l'expérience nous prouve que le bois est pour notre pays un article important d'exportation et l'objet d'un commerce lucratif. Il faut donc se mettre en mesure, sans plus tarder, de satisfaire à tous ces besoins, en adoptant de meilleures lois forestières, des cultures soignées, un sage aménagement, et toutes les économies praticables dans l'emploi du combustible et des bois de construction. Il faut que la Silviculture, presque ignorée jusqu'ici, devienne partie intégrante de notre agriculture. Il faut enfin que le gouvernement, à l'exemple de ceux qui nous ont devancé dans cette carrière, y prête son appui par une législation protectrice et prévoyante. Il y va du plus haut intérêt du pays, ainsi que nous le ferons voir tout à l'heure.

L'histoire des peuples de l'antiquité, et nous pouvons dire notre propre histoire, nous montre la destruction des forêts toujours croissante, et la cause qui la détermine toujours plus forte que la puissance des lois qu'on lui opposait. Nous voyons en effet que la réduction des forêts n'éprouve point d'interruption, et que déjà elles ont disparu d'un grand nombre de contrées où cependant leur conservation intéressait éminemment l'existence des peuples.

Nous croyons rendre service à notre pays en lui présentant quelques observations sur cette importante matière, et en lui montrant comment les nations les plus riches du monde ont tari la source de leur prospérité. En suivant, dans l'ordre des temps, la marche progressive des défrichements, nous démontrerons que les mêmes causes qui ont entraîné la ruine de tant de contrées fertiles, menacent aujourd'hui les peuples que leur imprévoyance et une aveugle cupidité poussent à détruire leurs forêts.

Les bois ont été le premier vêtement de la terre avant la réunion des hommes en Société, et nous les voyons encore dominer sur toutes les autres productions dans les contrées où le genre humain n'a point formé d'établissements fixes. Là, ils sont répandus avec une étonnante profusion; leur étendue, leur vigueur, leur masse souvent impénétrable, attestent

la prodigieuse fécondité de la nature; des arbres séculaires et qui semblent faire gémir le sol, s'élèvent sur les débris de ceux qui les ont précédés. La propagation de ces forêts antiques ne connaît d'autres limites que celles assignées par la nature à la puissance de la végétation.

Une semblable accumulation de végétaux n'est pas moins contraire à la température que leur excessive rareté. Ces immenses forêts, telles qu'on en trouve encore dans le nord de l'Amérique, en Pologne et en Russie, entretiennent un air froid et humide; elles arrêtent et condensent les nuages, et répandent dans l'atmosphère des torrents de vapeurs aqueuses; les vents ne pénètrent point dans leur enceinte; le soleil ne réchausse jamais la terre qu'elles ombragent; cette terre poreuse, sormée de la décomposition des herbes, des seuilles, des branches et des troncs d'arbres renversés par le temps, retient et conserve une humidité perpétuelle. Les lieux bas servent de réservoir à des eaux froides et stagnantes; les pentes donnent naissance à des ruisseaux sans nombre, dont la réunion forme les plus grands sleuves de la terre.

Dans de semblables contrées, qui n'attendent que la main de l'homme pour recevoir le germe de nouvelles productions, les défrichements sont les premiers travaux de l'agriculture; mais il faudrait y procéder avec ménagement, et mille exemples attestent au contraire la fatale imprévoyance du genre humain à cet égard. Les hordes sauvages, et les hommes civilisés qui s'établissent dans ces contrées, se livrent sans réserve à la destruction des forêts; ils les incendient, ils les abattent, ils détruisent de tous côtés les arbres qui les entourent, et après quelques récoltes sur la terre qu'ils ont dépouillée de bois, ils portent ailleurs le fer et le feu. C'est ainsi que dans l'Amérique l'on voit disparaître, en peu de temps, d'immenses étendues de forêts. Les colons qui arrivent ensuite continuent les abattis et les défrichements; et telle est la fureur de détruire, que là, comme en tant de choses, l'homme ne s'arrête que lorsque le mal est devenu sans remède, et qu'il éprouve lui-même les suites funestes de son imprudence.

Ces faits, nous les retrouvons dans l'histoire de presque tous les peuples, et partout nous voyons que les défrichements, si utiles dans le principe, ont été continués avec une dangereuse progression, à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses, plus industrieuses et plus avides de jouissances. La culture et les paturages ont étendu leurs conquêtes sur les forêts, et en ont tellement resserré les limites et en même temps négligé la culture que, presque partout, aujourd'hui, les bois sont en raison inverse des besoins des peuples.

La destruction des forêts est donc le résultat ordinaire de l'augmentation de la population et des progrès du luxe et de la civilisation. Nous verrons bientôt qu'elle est à son tour le précurseur de la décadence des nations et de l'apparition des déserts. Mais avant d'offrir ce tableau, présentons celui des avantages que procurent aux pays cultivés les forêts distribuées

sur le sol dans la juste proportion que leur intérêt exige : elles concourent à l'harmonie des lois de la nature; elles exercent sur l'atmosphère la plus heureuse influence; elles attirent et divisent les orages, les distribuent en pluies biensaisantes; elles alimentent les sources et les rivières, qui vont porter la fécondité dans les champs du laboureur; elles aspirent par leurs feuilles les miasmes et les gaz délétères, et rendent à l'air sa fraicheur et sa pureté; elles couvrent et décorent les cimes des montagnes, soutiennent et affermissent le sol sur la pente rapide des coteaux, et enrichissent les plaines de leurs debris; elles tempèrent la violence des vents glacés du nord et les effets de l'air brûlant du midi. C'est dans leur sein que l'on trouve des matériaux pour les constructions civiles et navales, et que le commerce va chercher des moyens de transport et d'échange pour toutes les parties du monde; ce sont elles qui fournissent des produits à presque tous les arts: à l'agriculture, pour ses instruments, aux usines, pour leur construction et leur alimentation, et à la quantité innombrable de métiers où les bois sont employés comme matière première; l'emploi des hois se diversifie en mille manières, et nous les rencontrons partout dans nos besoins et dans notre luxe. Ils s'unissent tellement à l'industrie, ils en forment un objet si essentiel, qu'ils la modifient dans chaque contrée, et lui impriment une direction et un caractère différents, selon qu'ils sont plus ou moins abondants ou avantageux. Ce sont ces nombreux avantages qui ont fait dire à Pline : Summumque munus homini datum arbores Silvaque intelligebantur. La majesté silencieuse des forêts les avait fait choisir autresois comme les lieux les plus convenables pour honorer la divinité; elles furent les premiers temples où les peuples lui adressèrent leurs vœux et implorèrent sa protection.

Si nous opposons à ce tableau celui des contrées qui n'ont pas su respecter leurs antiques forêts, nous voyons ces régions livrées à toute l'action des vents; elles n'éprouvent plus les alternatives heureuses de fraicheur et de chaleur; elles sont ou dévorées par de longues sécheresses, on inondées par des pluies qui se prolongent d'une manière désastreuse ; les cours d'eau qui ont cessé d'être entretenus par des sources permanentes, se tarissent ou se débordent en terrents; le lit des rivières s'encombre; le soleil dissipe promptement l'humidité de la terre et lui enlève le principe de sa fécondité; l'œil ne rencontre partout que le spectacle de la stérilité et de la misère. Telles sont les causes qui ont changé en déserts des contrées jadis sertiles et peuplées par des millions d'hommes. L'Asie mineure, la Judée, l'Egypte et les provinces situées au pied du mont Atlas; la Grèce, autrefois la patrie des arts et de la liberté, aujourd'hui celle de l'ignorance, de la barbarie et naguère de la servitude : tous ces pays ne présentent plus que des ruines et des tombeaux. Le voyageur qui parcourt la Grèce ne trouve à la place des belles forêts dont les montagnes étaient couronnées, des riches moissons que récoltaient vingt nations industrieuses, des nombreux troupeaux qui fertilisaient les campagnes, que des rochers décharnés et des sables arides, habités par de misérables bourgades. Vainement il cherche plusieurs fleuves dont l'histoire a conservé les noms; ils sont effacés de la terre?

La Syrie, autrefois si peuplée, si florissante, était déjà presque un désert au temps d'Alexandre; car le règne des exterminations l'avait précédé, et le héres n'a que la gloire d'en avoir consommé la ruine : ainsi, le mont Liban, l'orgueil de l'Orient, au pied duquel on pourrait dire que fut le berceau du genre humain, et où s'élevèrent Moïse, Jésus et Mahomet; le mont Liban devant lequel sont venus se mesurer les plus grands rois du monde, Ninus, Alexandre, César et Titus; devant lequel sont apparues aussi les fameuses croisades et les phalanges républicaines de la France; le mont Liban qui donnait la vic et la fécondité à l'Euphrate, à l'Oronte et au Jourdain, n'est plus que le roi des ruines et des déserts. Ses cèdres fameux, dont toute la terre a parlé, ont disparu, et les neiges qui, dans les temps de sa gloire, ne s'échappaient dans les vallées qu'avec une vivifiante lenteur, n'y arrivent, depuis les siècles de guerre et la dévastation de ses forêts, qu'en torrents dévastateurs.

Pline nous dit qu'au rapport de Suétone Paulin, qui fut consul sous l'empereur Néron, les pieds du mont Atlas étaient chargés d'épaisses et hautes forêts. Elles ont entièrement disparu, et avec elles les fleuves qui prenaient leurs sources dans leur sein.

Ainsi ont disparu, sur plusieurs points du Globe, des populations nombreuses: ainsi l'espèce humaine s'est presque éteinte dans les contrées les plus célèbres: ainsi l'homme, après avoir détruit l'ordre établi par la nature, est tombé luimême sur les ruines qu'il avait préparées.

Tous les physiciens attribuent aux défrichements la cause de la diminution des eaux et de l'élévation de la température dans les pays que nous venons de citer. Les mêmes effets se font remarquer dans plusieurs autres parties du monde, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

C'est surtout dans les pays montueux que la destruction des arbres a des suites funestes. Si l'on porte imprudemment la cognée dans les forêts qui ceignent les plateaux supérieurs et les pentes rapides des montagnes, les pluies délaient et entrainent la couche de terre végétale que les racines des arbres ne consolident plus, les torrents ouvrent de tous côtés de larges et profonds ravins, les neiges amoncelées sur les sommets durant l'hiver glissent le long des pentes, lorsque le temps de la fonte arrive, et comme ces énormes masses ne trouvent plus de digues qui les arrêtent, elles se précipitent avec un bruit effroyable au fond des vallées, détruisant, dans leur chûte, prairies, bestiaux, villages, habitants. Une fois le roc mis à nu, les caux pluviales qui pénètrent dans ses fissures le minent sourdement; les fortes gelées le délitent et le dégradent, il tombe en ruine, et ses débris s'accumulent à la base des montagnes. Le mal est irréparable : les forêts bannies des

hautes cimes n'y remontent jamais; les avalanches et les éboulements, qui se renouvellent chaque année, changent bientôt en déserts sauvages des vallées populeuses et florissantes.

L'existence des forêts sur les montagnes produit une grande diminution dans la quantité des eaux d'orage et des eaux pluviales coulant sur la surface du sol, et favorise l'augmentation des sources permanentes; elle ralentit considérablement le cours des eaux superficielles qui, n'arrivant dans les canaux qu'en petites quantités à la fois, ne laissent plus à redouter de leur part ces ravages qui désolent si souvent les campagnes.

Que l'observateur porte aussi son attention sur la partie aride de la pente des montagnes, et il verra que tout y favorise la prompte réunion des eaux et la rapidité de leur cours, rapidité qui sera en raison composée de l'inclinaison de la pente, de la vitesse acquise dans la chûte, et de la prompte augmentation du volume des eaux.

Si des obstacles tels que des rochers saillants ou de grandes inégalités dans le terrain viennent à les diviser, ce ne sera plus pour en ralentir la marche: resserrées dans leur cours, elles acquerront une nouvelle vitesse; elles se creuseront de petits canaux qui, tendant sans cesse à se réunir, formeront dans la suite de larges coupures, ou enfin de profonds ravins.

Les avalanches et les éboulements sont des accidents terribles, qui n'appartiennent guère qu'aux montagnes dépouillées de leurs forêts.

On sait qu'au printemps les rayons du soleil, et parfois, en hiver même, le vent du Sud, en fondant la partie supérieure de la couche des neiges qui couvrent les montagnes, il s'établit entre la surface inférieure de cette couche et le sol de ces montagnes un courant d'eau produit par la fonte de cette même couche: alors la masse des neiges, ne tenant plus au sol, ou u'y tenant que par un trop petit nombre de points, s'assaisse dans les lieux peu inclinés; mais dans ceux qui le sont davantage, elle s'ébranle, et, par la force de son impulsion, elle entraîne les amas de neige insérieurs, et se grossissant encore de masses énormes de terre et de pierres, et même de rochers entiers qu'elle détache de la montagne, elle vient porter le ravage et souvent la mort dans les vallées et dans les plaines.

On sent bien que les accidents de cette nature ne peuvent avoir lieu sur les montagnes dont les flaucs sont couverts de bois ; car les neiges qui se détacheraient de leurs sommités, n'acquerraient jamais, ni par leur masse, ni par leur vitesse, le degré de force nécessaire pour surmonter de tels obstacles. On ne saurait donc porter trop d'attention à ne jamais faire dans les montagnes des coupes qui puissent les déboiser et amener l'entière destruction de leurs forêts.

Lorsqu'un pays est déboisé, les privations arrivent en foule: les arts s'éteignent; les forges deviennent inactives et laissent sans emploi les minéraux renfermés dans le sein de la terre; l'agriculture est tarie dans sa source; la vigne n'a plus d'abris, plus de tuteurs, et le peu de vin qu'elle produit manque de vaisseaux pour le contenir; les animaux, privés de pâturage

sur une terre aride, cessent d'offrir à l'homme leur coopération à ses travaux ou leurs dépouilles à ses besoins; le chauffage et la cuisson des aliments deviennent l'objet d'excessives dépenses, et l'on ne trouve souvent de ressources que dans les combustibles minéraux, ressources qui n'ont pas, comme les bois, la faculté de se reproduire; enfin tous les genres d'industrie et tous les besoins de la société semblent menacés quand l'imprudence et la cupidité portent leurs excès sur le sol forestier.

Ces tableaux, dont l'effrayante vérité est attestée par des monuments historiques, ne sont pas inconnus dans plusieurs parties de la France et de l'Allemagne, où d'immenses plaines de bruyères et de sables offrent encore quelques traces des bois qui les recouvraient dans des temps reculés. La Suisse elle-même nous fournit de nombreux exemples des désastres occasionnés par l'imprudent déboisement de ses montagnes.

Le canton de Fribourg, heureusement, n'est pas arrivé à un aussi fâcheux état de détresse; mais on ne saurait méconnaître qu'il est amené sur la pente qui entraîne facilement à l'abus. Il possède encore suffisamment de sol forestier et ses forêts et bosquets sont convenablement distribués sur toutes les parties de son territoire; mais, à quelques exceptions près, ce sol forestier est mal boisé et produit à peine un tiers de ce qu'il devrait produire avec un aménagement raisonnable et des cultures bien dirigées. Grand nombre de communes sont à cet égard d'une incurie vraiment déplorable. Le point le plus important pour ce canton; celui qui doit au plus haut degré exciter la sollicitude de l'autorité publique et de tous les amis de leur pays, ce sont les coupes considérables, les coupes à ras, entreprises si légèrement dans les montagnes, parce que, comme nous l'avons démontré, les fautes de cette nature sont désastreuses pour tout le pays et, le plus souvent, irréparables.

Une forêt inculte est à une forêt cultivée comme une vigne qu'on ne laboure pas està une vigne labourée, comme le produit de l'herbe d'un champ en friche est au produit d'une plante fourragère qui serait semée dans le même terrain bien cultivé, comme une prairie naturelle dans laquelle on ne soigne ni l'écoulement ni la direction des eaux est à une prairie arrosée dans laquelle les broussailles et les mauvaises herbes sont extirpées, comme une plantation négligée et un verger inculte sont à une plantation soignée et à un verger dont les arbres sont cultivés, taillés, émondés. Si vous en doutez, parcourez les forêts de la ville de Berne, soumises depuis longtemps à un bon régime forestier, et comparez les aux forêts du canton de Fribourg qui n'ont encore été soumises à aucune culture. Voyez plutôt le changement notable et avantageux qui s'est opéré dans les forêts du canton de Fribourg auxquelles depuis peu d'années on a commencé à donner des soins de culture. Il y a un bon tiers, si ce n'est moitié de dissérence entre les produits d'une forêt inculte et ceux d'une forêt bien cultivée et aménagée. Plusieurs expériences ont démontré qu'il y a gain de plusieurs années à replanter les forêts en sapin, au lieu de

les laisser repeupler par le semis. Il n'en est pas de même du chêne, dont le plant périt ordinairement lorsque l'on coupe son pivot avant de le transplanter. D'un autre côté, si on le laisse entier, les frais de déplantation et de transplantation sont très couteux. Aussi c'est un précepte général qu'il faut semer les glands à demeure.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'exposé des meilleures méthodes de culture de chaque essence. A d'autres le soin d'instruire nos concitoyens dans l'art des cultures forestières et de leur en démontrer pratiquement l'utilité. Nous aurons assez fait, et nous aurons atteint notre but, si nous avons réussi à leur en faire comprendre la haute importance. C. S.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

≎0≎0⇔

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL.

(Suite.)

On trouve dans le règlement une autre division; mais celleci est facultative et repose également sur le principe de l'émulation. Elle consiste à partager toute la classe en deux grandes portions collatérales comme en deux armées ennemies, mises continuellement en présence, pour en venir aux mains. Chacune a ses chefs, et chaque individu a son émule dans le parti adversaire 1; ceci appartient encore moins à une gradation que les décuries.

Ainsi de ce côté les classes dans les colléges de la Société ne ressemblaient point à nos écoles de nouveau système; mais la ressemblance se trouve dans le mode d'instruction. Car la forme mutuelle y dominait sur la forme magistrale: comme le proposent les divers exercices prescrits par le règlement et commentés par les trois auteurs que nous avons indiqués plus haut.

Le règlement renferme les ordres du jour pour chaque classe. Voici la marche ordinaire des leçons du matin et de l'après-midi dans les trois classes de grammaire.

Dans la première heure : récitation des leçons et corrigé des devoirs avec divers exercices par écrit.

Dans la seconde : 1° répétition de la dernière explication; 2° explication nouvelle; 3° son compte rendu; 4° dictée du devoir.

Dans la dernière demi-heure : dispute.

Nous allons reprendre ces exercices l'un après l'autre.

La récitation se fait par décuries et ce sont les décurions qui la soignent comme nous l'avons déjà dit souvent. Chaque décurion est muni d'un registre dans lequel il note les fautes commises dans la récitation. Ils recueillent en même temps les devoirs pour les remettre au professeur, et marquent sur leurs registres ceux qui ont omis leur devoir ou qui ne l'ont pas apporté à double. Leurs notes peuvent s'étendre plus loin

Duas autem fere in partes ad æmulationem, fovendam, schola dividi poterit, quaram utraque suos habeat Magistratus, alteri parti adversurios, unicuique discipulorum suo attributo æmulo. (Reg. com. professoribus class. infer. 35.

si le professeur le juge à propos ². Ainsi le premier exercice est remis à l'enseignement mutuel, et ce règlement ne craint pas de confier aux enfants une partie de la discipline.

Au sujet de la récitation, il y a une précaution bien sage. Outre que le professeur doit reconnaître toujours les notes des décurions, il lui est ordonné de faire réciter publiquement quelques-uns des élèves les plus négligents, afin d'éprouver la fidélité des décurions et de retenir chacun dans le devoir 3.

Après la récitation de la leçon vient le corrigé du devoir et parallèlement avec lui un travail que les écoliers doivent faire par écrit.

Le corrigé se fait en partie par le professeur, en partie par les émules. Il était de règle que chaque composition devait être corrigée; ce qui est parfait, soit pour forcer l'écolier à donner des soins à son travail, soit pour l'aider à mieux faire. Mais on a senti que le professeur ne pouvait pas tout corriger à lui seul, et le besoin a suggéré la pensée de lui donner des aides dans les émules. On se souviendra que chaque écolier avait le sien dans l'organisation de la classe. Il en écrivait le nom sur tout ce qu'il faisait par écrit, et c'est pour cet émule qu'il était toujours obligé de fournir un double de son travail 4.

Pour corriger, le prosesseur appelle les élèves tour à tour à soi, (ce qui appartient à l'enseignement individuel), indique les fautes et cherche par ses questions à les faire corriger par l'élève-même. Ce corrigé se fait à basse voix; celui des émules, au contraire, se fait publiquement, et en repre-

- ² Decuriones etiam a Praceptore statuantur qui memoriter recitantes audiant, scriptaque Praceptori colligant, et in libello punctis notent, quoties memoria quemque fefellerit, qui scriptiones omiserint, aut duples exemplum non tulerint, aliaque, si jusserit Praceptor, observent. (Reg. com. professoribus class. inf. 36).
- Magister aliquot quotidie ex desidiisis fere quique serius ad ludum venerint, recitare jubeut, ad explorandum decurionum fidem, omnesque in officio continendos. (Reg. com. prof. class. infer. 19).
- * Quotidie scriptiones singulorum a Magistro corrigi oporteret, cum practipuus et maximus inde fructus existat: si tamen multitudo non patiatur, corrigat quamplurimos, ita ut quos uno die discipulos prateriit, altero vocet. Eam ob causam...scriptiones aliquas amulis emendandas dispertiat. (Quod quo commodius fiat, unusquisque non suum tantum, sed etiam amuli nomen a tergo scriptionis inscribat.) Ibid. 23.

nant les fautes ils doivent rappeler les préceptes 1. Ne fontils pas en ce moment les fonctions de professeur à l'égard de la classe entière? Les moniteurs n'en instruisent qu'une petite portion et une portion qui se trouve de quelques degrés plus bas.

Durant le corrigé les écoliers doivent s'exercer en particulier et par écrit sur divers objets de leur instruction. C'est le professeur qui indique le travail, et le règlement assigne pour chaque classe une multitude d'objets. Il fait à cet égard la judicieuse remarque, que rien ne met plus de langueur dans le travail des jeunes gens que la satiété ². Au reste l'ouvrage qui se fait ici par écrit, sera soumis plus tard à l'enseignement mutuel.

Après le corrigé des devoirs viennent: 4° la répétition de la leçon précédente; 2° une nouvelle préleçon et 3° sa répétition. Les deux répétitions se passent de la même manière; plusieurs élèves rendent partiellement compte de la leçon, afin que tous soient exercés. Les plus forts commencent et les faibles suivent. Le professeur peut interroger en détail ou laisser expliquer les élèves d'un trait. Pendant cette répétition, les émules pointent l'oreille pour corriger leurs adversaires s'ils manquent, ou pour les suppléer s'ils hésitent³. Il est inutile de dire que sur ces trois exercices qui se suivent, un seul appartient à la forme magistrale, la nouvelle préleçon; tàndis que les deux autres, les deux répétitions, sont livrés à l'enseignement mutuel sous la direction du professeur.

Celui-ci dicte ensuite le nouveau devoir, s'il a lieu.

Enfin, la dernière demi-heure est ordinairement consacrée à la dispute. Son sujet se prend ou dans ce qu'un écolier a remarqué dans la composition de son emule, ou dans quelque autre objet appartenant à l'instruction de la classe, selon que le professeur l'indiquera. Elle se fait de deux manières. Le professeur interroge, puis les émules se corrigent l'un l'autre, ou bien les émules s'interrogent, l'un prenant le rôle de maître et l'autre celui de disciple. Dans cette lutte, on peut désigner plusieurs combattants dans les deux armées ennemies, ou un seul champion peut en attaquer plusieurs. Le règlement ajoute qu'il faut faire grand cas de ces disputes et qu'elles doivent avoir lieu aussi souvent que possible, afin

- Modus corrigendæ scriptionis in universum est, indicare, si quid contra præcepta peccatum sit, juberc ut æmuli, statim ut aliquid deprehenderint, publice corrigant præceptumque contra quod peccatum est, proferant. (Ibid. 22).
- ² Exercitationes varias, dum scripta corrigit, pro scholæ gradu, modo hanc, modo illam imperet. Nulla enim re magis adolescentium industria, quam satietate, languescit. (Reg. com. prof. class. infer. 24).
- 3 Repetitio prælectionis tum hesternæ, tum præsentis, codem se habeat modo, fiatque vel ab uno tota, vel potius a pluribus per purtes, ut omnes exerceantur: repetuntur autem præcipua et utilissima, primum fere a provectioribus, deinde etiam ab aliis; idque vel continenti oratione, vel ad singulas Magistri interrogationes interrupta, æmulo inter repetendum corrigente, si alter erret, vel, si cunetetur, antevertente. (lbid. 25).

de nourrir parmi les écoliers une honnête émulation, qui est d'une grande utilité dans les études +.

Le P. Jouvency propose de suivre quelquesois un autre mode pour la répétition des leçons. « Les écoliers les plus » forts, répéteront quelquesois aux plus faibles ce qui aura » été expliqué, et le teur éclairciront en se mettant à leur » portée. Cette méthode sera très profitable aux uns et aux » autres; et souvent il arrive que les enfants apprennent plus » facilement avec leurs camarades qu'avec leur maître. » (2° partie, art. III, § 1).

Ici la dispute se trouve remplacée par une autre forme mutuelle, celle des écoles de nouveau système. Le P. Jouvency la trouve également utile à l'écolier qui montre et à celui qui reçoit l'instruction. Il ajoute ensuite une observation que son expérience lui avait apprise et qu'il est aisé de comprendre. L'élève qui montre, est plus près de la difficulté parce qu'il vient de la vaincre, tandis que le maître en est plus éloigné, et que c'est par un effort qu'il doit descendre jusqu'à la petite taille de son élève pour se proportionner à lui et se rendre assez familier. Au reste cette observation avait conduit l'auteur bien près d'une école graduée.

Cette dispute est un véritable enseignement mutuel, puisque les élèves s'y instruisent mutuellement. Le commentaire anonyme, écrit pour la province de haute Allemagne, l'appelle même de ce nom. L'exercice mutuel dans lequel les disciples eux-inêmes s'attaquent l'un l'autre et s'exercent réciproquement par des demandes et des réponses 5.

L'auteur après avoir rapporté les paroles du règlement à ce sujet, cite ses devanciers Sachini et Jouvency. « Le maître, » dit-il avec ce dernier, loin de regarder comme un badinage » et comme une chose étrangère, la chaleur de ces enfants, » cette ardeur des partis, les traitera comme sa propre » affaire, et comme une chose serieuse. Qu'il s'anime avec les » combattants; qu'il ait l'air de s'occuper, de veiller, de » s'inquiéter pour chaque parti; qu'il souffre avec les vaincus, » et triomphe en quelque sorte avec les vainqueurs; qu'il » relève l'avantage de ces derniers, plaigne le sort des autres, » et leur donne l'espoir d'être plus heureux une autre fois; » qu'il souffre que les uns soient censurés publiquement, et » sévèrement punis par leurs adversaires; qu'il ordonne au » contraire, de célébrer les autres. Les vaincus pourrout, » s'il le juge à propos, déposer aux pieds des vainqueurs une

- "Concertatio, que vel Magistro interrogante emulisque corrigentibus, vel ipsis invicem inter se emulis percontantibus fieri solet, magni facienda, et quoties tempus putitur, usurpanda, ut honesta emulatio, que magnum ad studia incitamentum est, foveatur. Poterunt autem vel singuli, vel plures, ex utraque parte committi, pracipue ex magistratibus, vel unus ctiam plures lacessere. (Reg. communes prof. class. infer. 31).
- ⁶ Concertatio seu EXERCITATIO MUTUA: qua discipuli sese invicem lacessunt ipsi, exercentque aecipaceis interrogandi et respondendi officiis. Pag. 17.

» palme ou une couronne ornée de rubans et de laiton, qu'on
» suspende dans un lieu désigné des lauriers, récompenses du
» travail qu'il faudra conquérir. On composera, de personnes
» instruites, un sénat dans lequel on prononcera sur les fautes
» et les peines à infliger aux délinquants; elles leur seront
» imposées par un arrêté public, le maître ratifiant la sen» tence des illustres sénateurs. »

L'auteur allemand avertit ensuite les jeunes professeurs que la dispute, outre les heures qui lui sont assignées dans l'ordre du jour, doit se mêler à tous les autres exercices de la classe, dans la répétition des leçons, dans le corrigé des compositions, dans les comptes rendus de l'histoire, dans le vocabulaire, et puis il cite encore ces paroles de Jouvency: « Que personne ne lise seul son devoir, mais qu'il ait toujours » un rival tout prêt à le reprendre, à le presser, à le combattre, à se réjouir de la victoire. Qu'aucun, non plus, ne » soit interrogé seul, mais qu'un antagoniste soit toujours là » pour le relever, s'il vient à broncher dans ses réponses; » le reprendre, s'il hésite, et parler à sa place s'il est réduit » à se taire 1. »

Nous avons maintenant terminé l'ordre du jour des classes de grammaire; on a vu que sur deux heures et demie de travail il n'y a pour le professeur qu'une demi-heure environ de leçon directe où il explique quelque chose de neuf à toute sa classe; puis quelques leçons qu'il fait réciter haut, ou de temps à autre quelques compositions qu'il corrige à haute voix. Tout le reste se fait par les décurions et surtout par les émules, sans doute sous sa surveillance et sa direction, comme de juste. La forme mutuelle est donc la forme dominante dans ces classes inférieures, et la forme magistrale ne se montre en public que très peu. Une fois elle se cache: c'est lorsque le professeur corrige individuellement des compositions, tandis que les décurions font réciter.

Outre les leçons ordinaires, il y avait chez les Jésuites deux autres exercices: d'abord les académics, puis les disputes entre deux classes contiguës. Les académies étaient des réunions où s'assemblaient d'un côté les rhétoriciens et les humanistes, de l'autre les trois classes de grammaires. Elles avaient lieu, principalement les jours de dimanche et de fête, afin de détourner les écoliers de l'oisiveté et des mauvaises habitudes ². Dans ces académies paraissait aussi l'enseignement mutuel; car outre des compositions lues par des écoliers

à leurs camarades, il y avait aussi des disputes. (Initio academia semper unus paratus veniet ad respondendum quæ proxima academia dicta fuerint; adversus quem terni aut plures dubitationes, aut vernaculas locutiones latine vertendas proponere poterunt, eodemque modo prælectionem a Moderatore habitam statim recolent. Frequenter et acriter disputabitur, etc. (Reg. academicæ grammaticorum 2.3.)

(La fin au prochan No.)

POÉSIE.

ALPESTRE.

Je m'en souviens toujours; c'était un samedi; Sur mon thême latin je dormais engourdi Lorsqu'elle entra. Le bruit qu'en s'ouvrant fit la porta, Comme vous pensez bien, me réveilla; de sorte Que le premier objet où mon œil hébété Se posa, ce fut elle...elle dans sa beauté!

Oh! jamais, voyez-vous, si vous n'avez en rêve A seize aus, quand on est luxuriant de sêve, Vu passer dans vos cieux un ange aux yeux si doux Qu'à le voir seulement vous pleuriez malgré vous; A cet âge où le cœur sans réserve se donne, Si vous n'avez pas eu quelque enfant douce et bonne, Pour vous couvrir le front de baisers innocents; Si vous n'avez pas eu vos amours de seize ans; Ou bien jamais à deux parmi les grandes herbes Après des papillons que vous trouviez superbes Couru tout un grand jour comme de jeunes fous, Tournez feuillet; ceci n'est pas écrit pour vous.

Elle avait ce jour-là fait bouffer sur sa hanche, En véritable enfant, sa robe du dimanche, Son cou blanc se cachait sous un fichu de lin, Et sa bouche riait d'un sourire malin... Vraiment, il n'était pas mal aisé, je l'avoue, A l'incarnat si pur qui colorait sa joue, A l'éclair qui luisait au fond de son œil noir, Au timbre de sa voix sous les arbres, le soir, De reconnaître, quand l'entouraient ses compagnes, La fille du châlet, la rose des montagnes, Le rossignol éclos sous l'aubépine en sleurs, Qui chante... et qu'on écoute en essuyant des pleurs!.. Son amour l'avait faite heureuse et confiante, Elle en parlait toujours d'une houche riante, Elle ignorait le mal et s'en inquiétait peu, Sûre de marcher droit sous le regard de Dieu.

" C'est la fête demain, dit-elle, a mon village, Mon père tous les ans y fait pélérinage; Après la messe dite, on y danse, on y rit, Et plus d'une y revoit celui qu'elle chérit! »

J'avais parfaitement saisi l'agacerie, Mais feignant à mon tour son air de moquerie Je la surpris au mot, et sur le même ton Je répondis: Alors il y fera très bon!..

¹ Ratio et via recte atque ordine procedendi in litteris human., etc. p. 198. seq. Jouvency, II part. art. I

² Ad litterarius exercitationes altius imprimendas, det operam (Præfectus), si Rectori videbitur, ut in classibus non modo Rhetoricæ et humanitatis, sed etiam grammaticæ, academiæ instituantur in quibus statis diebus exertisque legibus, quæ in fine tibri habentur, vicissim prælegatur, disputetur aliæque boni auditoris partes agantur. (Reg. præfecti stud. infer.) Academias instituat, si Rectori videbitur, ex regulis, quæ propterea secrsim conscriptæ sunt; ad quas discipuli maxime diebus festis, vitandi otii et malarum consuetudinam caussa, conveniant. (Reg. com. prof. class. inf. 45).

Le lendemain c'était donc un jour de dimanche, Du collet rabattu de ma chemise blanche Je fis un cadre autour de mes cheveux luisants: On n'est pas difficile en toilette à seize ans. Sur tout cela je mis un grand chapeau de paille, Puis d'un ceinturon bleu je me ceignis la taille, Ensorte qu'au premier aspect, plus d'un regard M'aurait vraiment pris pour un jeune montagnard. Sans y voir je franchis monts et collines bleues, Et taillis et torrents, et quand j'eus fait trois lieues, Sans chemins, sans jalons, et pour guider mes pas N'ayant que cet instinct du cœur qui ne ment pas, A travers des grands bois de sapins dont la voûte Secouait ses parfums et ses voix sur ma route, Ruisselant à la fin de sueur, je m'assis Et, promenant autour mes regards indécis, J'aperçus tout là bas, derrière une futaie, Cette maison blanche, où peut-être l'on s'effraie De mes retards, et qui cependant, tout le jour, Va se remplir pour moi de gros rires et d'amour : Oh! le cœur me battait à fendre ma poitrine. Je repris mon élan, et la cloche argentine Du village se mit à sonner, et je vis Tous ces bons campagnards dans leurs plus beaux habits, S'avancer gravement vers la chapelle sainte, Qui n'en tiendrait qu'au plus moitié dans son enceinte, Tant leur nombre affluait le long des seigles verts, Et tant à la gaieté, de cœurs s'étaient ouverts.

Quand je fus sous le porche on récitait l'épître; Depuis le bénitier jusqu'au banc du pupitre Presque tous les regards se tournèrent vers moi; Mais l'évangile vint appaiser cet émoi, Et de nouveau je vis sur d'immenses rosaires Courir à l'unisson les doigts et les prières.

Dans ces regards ainsi fixés de toute part

Mes yeux n'avaient pourtant reconnu qu'un regard;

Au milieu de ces voix, des femmes et des hommes

Répétant à leur tour quelques versets de psaumes,

Tous mes sens en délire et tendus à la fois

N'avaient pourtant alors distingué qu'une voix...

C'était elle, ô mon Dieu! mais elle avait la veille,

Quand elle me quitta, la tempe moins vermeille,

Et son regard ainsi n'était pas effaré!

Mon Dieu! mon Dieu! peut-être avait-elle pleuré.

Tout fut dit, voyez-vous, à cet affreux peut-être;

Je n'entendis plus rien, ni le sermon du prêtre

Ni la messe, et laissant tomber mon front bien lourd,

Comme elle je me pris à pleurer a mon tour.

Et vers le soir, pendant que les joyeux convives Faisaient trembler, au bruit de leurs chausons naïves, Les plasonds ensumés, les tables et les bancs; A l'instant où la valse en ses brusques élans Allait entrelacer garçons et jeunes filles, Aux applaudissements de toutes les familles, Je la vois sur la porte apparaître soudain, Souriant de bonheur et presque de dédain A cette foule qui béante la regarde Dans son costume ancien de simple montagnarde', Avec la guimpe blanche et le corsage noir Qu'on avait autrefois coutume de lui voir, Et ses cheveux garnis sur son front qui rayonne, De frais rhododendrons enlacés en couronne, La jupe de drap brun tombant jusqu'au genou, Puis enfin l'humble croix de cuivre autour du cou, Qui complète ses airs d'helvétique élégance En s'agitant au bout d'une petite gance. Et là, comme un oiseau qui va prendre son vol, Elle entonna ces chants parfumés du Tyrol Qu'on écoute en rêvant aux cris de l'avalanche Secouant par les monts sa mantelure blanche, Ou bien aux hallalis que poussent dans les bois Les chasseurs quand ils ont éventé le chamois.

A ce signal donné, la valse furibonde Partit, nous emportant tous les deux dans sa ronde, Et je sentais son cœur palpiter sous ma main, Et c'était un vertige à mourir... quand soudain, Sans qu'on le remarquât, tant la fête était belle, Je parvins de la tourbe à sortir avec elle. Et quand nous fûmes seuls, elle prit son mouchoir, En essuya mon front brûlant, et, sans les voir, Je sentais sur ma main ses larmes goutte à goutte Tomber, comme à la messe elles tombaient sans donte. " Mon ami, disait-elle, allons-nous en d'ici, Viens, et pardonne-moi de t'affliger ainsi. Mais, vois-tu, le bonheur dont tout ce monde semble Si largement jouir à folâtrer ensemble, Ces lieux où tout enfant j'aimais à revenir, Ces costumes si pleins pour moi de souvenir, Tout m'attriste à présent; car, vois-tu, je suis femme! Et le frisson parfois me court au fond de l'âme Quand je pense... oh! pardon! qu'ici peut-être un jour Il faudra retourner seule avec mon amour... Mais non; tu m'aimes bien, n'est-il pas vrai... tu m'aimes! Et puis si nos destins devaient être les mêmes, Pourquoi donc cependant, mon bon ami, pourquoi Dieu ne t'a-t-il pas fait naître ici comme moi, Dans un châlet au pied d'une montagne blanche? Quand je rêve à cela mon front triste se penche, Et j'ai bien peur! Et tant que la messe a duré Voilà, voilà pourquoi, ce matin, j'ai pleuré. »

Max. Buchon.

L. - J. Schmid, imprimeur-éditeur.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 21.

FRIBOURG, 1843: JUILLET, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ARONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où it y a poste, est fité à 48 hatz pour l'année. On ne peut s'abonnem pour moins d'un au. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

MOYEN DE DÉTRUIRE L'HERBE

🔭 qui pousse dans les allées des jardins et entre les pavés.

Dans notre pays où, sous l'influence d'un climat tempéré et d'une température plus humide que sèche, la végétation déploie une force vraiment prodigieuse, l'on a mille peines à extirper les mauvaises herbes qui croissent dans les allées des jardins, ou entre les pierres qui forment le pave des cours et des places publiques; le sarclage et le ratissage, auxquels on a recours, sont des opérations longues et dispendieuses, et qui demandent à être souvent répétées.

Le moyen à employer pour détruire ces herbes est assez simple : il s'agit seulement de faire bouillir, dans une chaudière de fer, de l'eau dans laquelle on ajoute, par 60 litres

det defenda d'employer ellerieureure

(40 pots) 12 livres de chaux et 2 ou 3 livres de soufre en poudre; de laisser bouillir quelque temps en agitant le mélange: on laisse ensuite reposer, et on arrose avec ce liquide, étendu de deux fois son poids d'eau, les allées et les pavés, qui sont bientôt nettoyés, et on purge la terre pour quelques années de ces végétations si rebelles.

On peut employer avec le même succès une lessive, dans laquelle on ajoutera, en la faisant bouillir, les mêmes substances, en diminuant d'un quart ou d'un tiers la dose de soufre: ce dernier procede est peut-être encore préférable, quoique nous n'en ayons pas vu faire l'application, et que nous ayons vu le premier mis en pratique avec un plein succès.

a revol. 21 ob food on facilità colo ne est.

C. S.

HISTOIRE NATIONALE.

FRIBOURG AU 16^{mc} SIÈCLE 1.

LEGISLATION.

Notre canton comprenait un grand nombre de franc-fiefs, qui ne pouvaient être tenus que par des personnes franches et nobles de race. Les croisades, les pélérinages en terre Sainte, l'inconduite des propriétaires et autres causes en avaient fait échoir plusieurs en mains roturières 2.

La hiérarchie féodale était très variée. L'arrière-fief le plus humble (sine mero et missto imperio) n'avait aucune trace de justice, mais seulement le droit de connaître des différends mus à l'occasion, des fonds qui en relevaient, tandis que le

- 1 Extrait de la 2º partie encore inédite de l'Histoire cantonale.
- ² C'est ce qui en 1579 engagea Henri III à ôter à la possession des fiels la faculté d'anoblir.

fief le plus élevé exerçait droit de haute, moyenne et basse juridiction.

er no a'nn euraif, 'aquel negueur'durer plus de 3 iour

Parmi les autres droits du seigneur féodal, celui de mainmorte se maintint le plus longtemps chez nous 3, surtout à Charmey et à Bellegarde.

On l'appelait ainsi, parce qu'à la mort d'un serf, qui n'avait pas d'enfants, sa propriété revenait au fisc, et à défaut d'icelle, la main du cadavre, comme un gage barbare de servitude.

Toutes ces chaînes ignobles qu'on avait forgées au peuple,

- ³ Les Morteys appartenant à la veuve de l'avoyer Diesbach ne furent libérés de la main-morte qu'en 1639.
 - Voyez Archiv. Cant. grosse No. 98, fol. 277.

Ordre de faire la liste des terres main-mortables situées dans le bailliage de Bellegarde, 4 juin 1573. Quelques pièces de terrain à Charmey sont libérées de la main-morte moyennant mille francs payables à MM., 1,100 à la Val-Sainte et avec la reserve des causes usuelles, 1574. se brisèrent successivement dès le milieu du 16° siècle 1. On finit même par expulser du pays tous les serss non assranchis2, parce qu'ils donnaient lieu à des réclamations sans fin 3.

La Handfeste saisait toujours la base de notre législation. On en avait cependant déjà révisé quelques articles en 1486, tels que ceux concernant la dot matrimoniale. L'article qui défend à un bourgeois de porter témoignage contre un autre bourgeois fut déclaré ne pas être applicable aux faits accomplis hors des limites de la banlieue 4. On fit aussi traduire la Municipale en allemand, et en 1533 une commission spéciale fut chargée d'élaborer un code de lois. On renouvela le grand sceau de l'Etat (1539). On y mit la légende : Sigillum magnum Communitatis Friburgi in Ochtlandia. On organisa un tribunal d'appel (1540) composé de 4 conseillers, 4 soixante et 4 bourgeois 5.

Voici quelques dispositions du nouveau code :

Une terre aliénée, sans que, dans l'espace de six semaines, l'aliénation soit déclarée au bailli, écheoit au fisc.

Une partie qui, quoique citée, ne paraît pas en justice, passe condamnation par contumace. Si cependant elle se siste avant que le juge ait levé la séance, et que le bâton de justice soit baissé, elle peut être admise à plaider en payant 6 francs d'amende.

Un notaire qui dans un acte ne fait pas mention des considérants est puni de 2 fois 24 heures de prison au pain et à l'eau.

Les parents de naissance légitime peuvent rétractionner un immeuble vendu (jusqu'au 4 degré). S'ils renoncent à ce droit, les parents illégitimes peuvent en user. les sim pointag el el

Les gages des étrangers, dont on ne connaît pas le domicile, doivent être vendus au plus offrant au bout de 14 jours par forme d'un encan, lequel ne peut durer plus de 3 jours.

- 2 Les frères Guillaume et Pierre Volant d'Attalens sont confirmés dans la libération de la servitude et tailla bilité (1559). A. C. Man. 122. Ricod Leycas, serf de M. de Villarsel, peut s'affranchir en payant cent écus à la caisse de l'Etat. er it plus eleve varients deoft
 - 2 4 et 5 janvier 1574.
- 3 Jacques Favre, établi dans le Canton depuis 40 ans, étant mort, le sieur de Charmosier réclame sa succession; comme lui appartenant par droit de main-morte. Il est débouté de sa clame, prescription ayant lieu, 10 mars 1579. Toutefois la succession pouvant valoir 500 liv., on engagea les héritiers à offrir, au dit seigneur 50 liv. ; 19 mai 1574.
- A. C. Man. fol. 57, no thangest alongone at stuctor has 5 Ses membres étaient : Présid.: Noble Peterman de Praroman. Vice-présid, : Claude de Montenach, Conseillers : H. Lanther, P. Zimmerman, P. Schmid et P. Fruyo. Soixante: H. Roginet, H. Marty, P. Rotzé, Noble Christian Pavillard. Bourgeois: Nic. Gottrou, Nic. Lombard, H. Krumenstoll, H. Kuntzi

Dès 1506 il avait été décide que la justice se tiendrait tous les jours après dîné, hormis en été, et que les absents payeraient une amende. Un abus scandaleux se glisse bientôt dans ce corps judiciaire, qui se laissait souvent présider par le grand-sautier, avec d'autres sautiers, ses lieutenants. Cette indécence dura jusqu'en 1798. En 1520, on accorda à chaque membre le denier de présence (Sitzgeld).

Un père de famille ne peut pas aliéner un bien-fonds aux dépens de ses enfants.

Une fille majeure, qui atteste par une quittance formelle, qu'elle se contente de sa dot, ne peut plus prétendre ni an partage des biens, ni à l'héritage 6.

Quand deux ennemis font la paix, elle doit être observée par toute la parenté jusqu'au 4º degré.

Le code pénal, toujours basé sur la terrible Caroline, ne perdait rien de sa sévérité, et bien souvent il n'y avait nulle proportion entre la peine et le délit. Ainsi le viol n'était puni que d'une simple amende de 20 livres, tandis que Jordil, qui a enfreint les sûretés données, sera muré vivant et nourri par Thôpital (1548).

Celui qui arrache de force des mains de l'employé légal les gages saisis, s'il le bat ou seulement le menace, perdra le poignet. Il peut cependant racheter celui-ci en payant 60 livres 7.

On coupait les doigts à celui qui faisait un faux serment. Jean François de Chavanne ne put racheter les siens qu'au prix de cent livres.

Pour un soufflet donné, on payait une amende de 5 livres, et de 6, s'il y avait hémorrhagie.

Les discutants insolvables étaient punis de l'exil.

Une semme, qui avait sait périr ses ensants avec des circonstances atroces, fut traînée sur la claie au lieu du supplice pour y être enterrée vivante au milieu d'épines. Son cœur devait ensuite être traversé avec un pieu pointu. La peine fut commuée et on l'étrangla dans un sac.

Fr. Hirt fut condamné à 30 liv. d'amende (180 fr.) et à 1 an d'exil pour avoir jeté une pierre.

Cependant la torture des prisonniers dégénéra bientôt en un tel abus, qu'il fut défendu d'employer ultérieurement la strappa di corda.

En 1509 fut établi le tribunal rural (Landgericht). Tous les nobles et bourgeois possesseurs de fiefs devaient s'assembler et choisir un honnête homme pour juge du pays avec six assesseurs connus pour avoir le sens commun et les faire confirmer par l'autorité supérieure. Ces juges devaient s'assembler tous les jeudis et vendredis sous l'amende de 10 sous.

Leur salaire était de 5 sous par semaine, outre le tiers des water danion of ableadings allow amendes.

En 1535 il est question pour la première fois du tribunal de la tille (Lindengericht). Il s'assemblait sous le grand tilleul tous les jours de marché et prononçait sommairement sans forme de procès dans toutes les contestations, que le marché faisait naître, with a privay source of the before reid all

La grande assemblée bourgeoisiale pour la nomination aux places du Gouvernement se tenait toujours à l'église des Cordeliers selon l'ancien usage, depuis que l'église de Notre-

- 6 A. C. ord. de 1533. balibani propaga airgag 22 al an ticriz 3 4
- La livre fribourgeoise était de 6 batz, le batz valait presque un franc suisse d'aujourd'hui.

Dame ne s'était plus trouvée d'une capacité suffisante pour contenir tous les votants. La veille de la St. Jean-Baptiste, les quatre bannerets, en costume particulier, accompagné chacun de quatre soixante en costume et de deux sautiers en livrée, qui portaient leurs bâtons de justice, allaient de maison en maison commander l'assemblée. Des charpentiers portaient à l'église les bancs de la maison de ville, et pendant la tenue de l'assemblée, vingt hommes gardaient les rues et les portes. Après la séance, chaque banneret donnait un repas dans son quartier.

L'assemblée du dimanche secret (on appelait ainsi le dimanche avant la St. Jean) était aussi commandée par les bannerets, mais alors ils n'étaient accompagnés que de huit soixante et des huit santiers. Cette chambre, composée des seize soixante, qui accompagnaient les bannerets, s'appelait aussi secrète. Elle était présidée par les bannerets et préparait les projets de lois qui devaient être soumis à la grande assemblée. Elle se réunissait ordinairement à Noël, Pâques et Pentecôte.

Les deux-cent étaient spécialement nommés bourgeois, ce qui semblerait confirmer l'opinion émise plus baut sur l'origine de ce corps politique. On convoquait les deux-cent au son de la seconde cloche, et avant d'aller en conseil, on assistait à St. Nicolas à une messe du St. Esprit.

Un conseiller qui manquait à l'assemblée de la St. Jean, payait 3 liv. d'amende, un soixante, 2 liv., un bourgeois ou habitant, 1 liv.

La place de secrétaire du conseil (Rathschreiber) ne sut créée qu'en 1539.

Les messagers d'Etat et *Uberreuter* avaient seuls le droit de saisir un débiteur et de le retenir en ôtage faute de payement. Touteautre personne, qui empiétait sur ce droit, était inscrite

ed upp to oils asimura ac

au livre noir, et devait aider le bourreau dans les préparatifs d'une exécution.

L'agrandissement du territoire nécessita la création des bailliages. C'était le nom qu'on donnait aux districts ou préfectures. Dès cette époque des hommes, émancipés eux-mêmes de la servitude, eurent des sujets tout en proclamant le droit imprescriptible de la liberté. L'installation d'un bailli se pratiquait sans beaucoup de cérémonies. Un conseiller d'Etat allait le présenter. Le bailli jurait de maintenir les droits et privilèges de ses ressortissants. Sur quoi ceux-ci prêtaient serment de fidélité et d'obeissance. Le tout se terminait par un repas.

La durée d'un bailliage, où le bailli résidait avec sa famille, était de cinq ans. Les autres alternaient tous les trois ans. Cet usage fut constamment suivi jusqu'en 1798.

Le bailliage de Plansayon était spécialement réservé à l'avoyer sortant de charge, et celui de Corbières, au grand sautier, après 12 ans de service.

Il y avait en Suisse des bailliages communs occupés alternativement par deux ou plusieurs cantons. C'était alors à qui tondrait le mieux et le plus vîte ses administrés. Voici comment en parle le savant continuateur de Muller: « Des gou- » verneurs avides et orgueîlleux allaient d'année en année, » avec un cortége immoral et grossier., prendre possessien » d'un règne temporaire. Les bailliages avaient la charge » d'entretenir leur luxe, et il était devenu difficile aux can- » tons de s'entendre sur la possession à l'amiable d'un bien » qui avait cessé d'être improductif. L'harmonie devint plus » difficile encore à conserver, quand dans les pays sujets, » comme ailleurs, les deux systêmes religieux se trouvèrent » en présence. Il en nacquit des conflits, dans lesquels il faut » chercher la cause immédiate des guerres de religion. »

intes de la vie per aurigne matheur extrinctionire

a herte d'a se

EXTRAIT

d'un Résumé d'Histoire suisse à l'usage des écoles secondaires'.

MOYEN-AGE (10° et 11° siècles).

FORMATION DES BOURGEOISIES

sous Hunni I, l'oiseleur (10° siècle).

Les burgeoisies furent instituées au commencement du 10° siècle, par l'empereur Henri de Saxe, l'oiseleur. Les invasions répétées des Hongrais, desolaient l'empire; les seigneurs, plutôt que d'unir leurs forces contre l'ennemi, préféraient les user l'un contre l'autre dans leurs petites guerres; plus de sécurité sur les rontes contre les brigands et les gentilshommes pillards. Pour remédier à tant de maux, l'empereur fortifia un grand nombre de villages et de bourgs,

² Le N° 16 de l'*Emulation*, année 1841-42, contient un premier extrait de ce travail dont nous donnerons de temps en temps quelque morceau.

en créa de nouveaux dans toute l'étendue de l'Empire, puis il y appela les neuf-dixièmes des habitants de la campagne en état de porter les armes, qu'il affranchit de toute servitude. Ces réunions guerrières d'hommes libres habitants et défenseurs des cités, que commandait un avoyer ou bourguemestre, prirent le nom de bourgeoisies de celui de bourg, qui en allemand signific château ou lieu fortifié. Les bourgs d'Henri I, devintrent des lieux d'asyles pour les serss et les petits seigneurs opprimés, des magasins de vivres ou des places d'armes. Forteresses impériales, elles furent le plus puissant rempart du trône contre l'insubordination des grands vassaux. Pour se les attacher de plus en plus, les empereurs les comblèrent de droits et de priviléges; droits de soire, de battre monnaye, de porter l'épée, d'avoir leur bannière particulière, d'élire leurs magistrats, de se faire représenter aux Diètes germaniques à côté des princes, de conclure des alliances avec les villes voisines, et de dépendre uniquement de l'empereur.

Les villes qui possédaient toutes ces franchises à la fois, se nommaient villes libres et impériales; celles qui en avaient moins, villes mixtes, et les moins favorisées de toutes, villes sujettes. On comptait jusqu'à cent villes impériales dans l'Empire germanique. Toutes les franchises anciennes et nouvelles octroyées par un empereur ou prince étaient soigneusement écrites sur un parchemin, revêtu du sceau impérial ou seigneurial. Ainsi organisées et privilégiées, les bourgeoisies acquirent une grande importance militaire et politique. Le commerce et l'industrie bien protégés y fleurirent. Les bourgeoisies riches et puissantes furent en état de combattre pour elles-inêmes après avoir combattu pour l'empereur.

MONASTÈRES ET CATHÉDRALES.

Sitôt après la propagation du Christianisme, s'élevèrent de nombreux monastères. Le voyageur ne pouvait cheminer longtemps dans l'Helvétie et dans un pays quelconque de l'empire ou des autres états de l'Europe, sans découvrir un château fort sur une éminence voisine avec une bourgade de serss à ses pieds et un blanc monastère au fond d'un vallon solitaire ou dans une prairie entourée de tous côtés par les eaux. Chaque monastère était à la fois une maison de prière, d'étude et de travail manuel; une église, une école, un hospice et un atelier. De là le beau nom de Gottes-Haus (maison de Dieu) et de Gottes-Mann (homme de Dieu) donné par les vieux documents aux couvents et à leurs hôtes. Les bibliothèques des cloîtres sauvèrent de la destruction les livres précieux des Hébreux, des Grecs, des Romains, fondement de toute la science moderne. Les moines étaient des hommes amis de la solitude ou de la méditation, qui se retiraient d'un monde toujours agité par les armes, pour cultiver leur esprit et servir Dieu. C'étaient aussi de grands criminels repentants, ou des seigneurs dégoûtés de la vie par quelque malheur extraordinaire, comme la perte d'une épouse ou d'un fils chéri. Aussi, fonder un couvent, passait pour une œuvre utile et glorieuse, expiatoire des grands crimes. Malheureusement les meilleures institutions dégénèrent avec le temps. Plus d'un cloître se déshonora par les mauvaises mœurs, les querelles intestines, ou prit part aux luttes sanglantes du siècle, contraires à la mission divine d'hommes de Dieu et de paix.

La plupart des monastères de l'Helvétie s'élevèrent du 8e au 14e siècle. Les plus célèbres furent, dans l'Helvétie allemanique ou Souabe, l'abbaye de St.-Gall, fondée déjà en 614; l'abbaye de Reichenau, dans une île du lac de Constance; celle de tous les Saints à Schaffouse; celle des Dames religieuses à Zurich (Frauenmünster); d'Engelberg dans le bas-Underwald; de St.-Alban près de Bâle; d'Einsidlen ou de Notre-Dame des Ermites, près de Schwitz, fondée en 948; de Muri, de Wettingen et de Béromunster l'en Argovie. Les principaux

¹ Münster ou Béro Münster fait aujourd'hui partie du canton de Lucerne.

monastères de l'Helvétie bourguignonne furent l'abbaye de St.-Maurice; le prieuré du St.-Bernard; les abbayes de Romain-Môtiers, du lac de Joux, de Rougemont, de Hauterive, de Bellelay et de Moûtiers-grand-val. Presque tous ces couvents suivaient la règle établie par St. Benoit, et leurs religieux s'appelaient bénédictins. Ceux de St.-Gall portaient un manteau noir sur un froc blanc. Les prémontrés étaient tout blancs, les Dominicains, noirs; les Franciscains, gris.

Rois, seigneurs, bourgeois, toutes les classes s'aidèrent à édifier les monastères. Les bourgeois seuls, bâtirent aussi plusieurs cathédrales de notre patrie. Ces églises, d'une architecture majestucuse, étaient à la fois pour nos pères un oratoire, un forum et un panthéon. Dans leur enceinte auguste s'accomplissaient à la fois les actes les plus importants du christianisme et de la vie politique; la célébration des sacrements, des saints mystères, et les assemblées solennelles de la bourgeoisie. Les prêtres, les magistrats les plus distingués y étaient ensevelis. Dans le chœur même du sanctuaire flottaient, sur les têtes des chanoines, les bannières conquises sur l'ennemi. Tout l'art de l'époque, architectural et sculptural, était occupé à décorer ces grandioses édifices, élevés à Dieu et à la patrig. Deo et patriæ. Plusieurs de ces églises appelées gothiques durent leur construction à ces associations d'architectes ecclésiastiques et laïques, connues sous le noin de Steinmetzen ou Freimaurer, qui ont élevé entr'autres le dôme de Cologne, les moûtiers de Strasbourg et de Fribourg en Brisgau, les chessd'œuvre du genre en Allemagne 2. Les cathédrales de Bâle, de Lausanne, de St. Pierre à Genève : les collégiales de St. Ours à Soleure, de St. Vincent à Berne, de St. Nicolas à Fribourg et de Notre-Dame de Neuchâtel appartiennent à l'architecture gothique.

L'ABBAYE DE St.-GALL.

Il semble au premier abord que les siècles où s'élevaient d'aussi beaux monuments, dussent être une époque de lumière et de progrès. Il n'en était rien cependant. A part un certain nombre de prêtres, et les habitants des monastères en général; à part encore ces architectes qui gravaient leur pensée sur la pierre au lieu de l'écrire sur le parchemin comme les moines, l'ignorance était profonde.

Le serf voué au défrichement des terres incultes; le bourgeois attentif à défendre ou à étendre ses franchises, n'avaient pas de temps à donner à leur instruction. Ni écoles ni bibliothèques, ni livres pour le peuple de ce temps. Les couvents seuls possédaient les moyens de civilisation et d'études. Les gentilshommes, qui auraient eu plus que toute autre classe, le loisir de la science, tont occupes de projets d'ambition, de chasse, de fêtes, de pas d'armes, d'expéditions guerrières pour le compte du roi ou le leur propre, estimaient par dessus tout la force et l'adresse du corps, et dédaignaient tout

2 Notre-Dame de Paris, les cathédrales de Rheims, de Beauvais, de Chartres en France; celles de St. Paul à Londres, de Cantorbéry, d'Yorck en Angleterre, sont des chefs-d'œuvre d'architecture gothique.

exercice d'intelligence comme indigne de leur haut rang. Ils ne savaient pas même signer leur nom. Avaient-ils besoin de rédiger un acte, de dresser une charte, ils appelaient un prêtre ou un légiste. Cependant les moines, les Bénédictins surtout, cherchèrent à faire pénétrer quelque science dans les familles féodales. Une école pour les moines existait depuis longtemps à St.-Gall. On y établit pour la jeune noblesse une école qui devint très célèbre. Théologie, Philosophie, Histoire, Géographie, Mathématiques, Droit, Médecine, Agriculture même, Musique, Peinture, Sculpture et Calligraphie, tous ces arts, toutes ces sciences furent non seulement enseignées, mais cultivées avec éclat par les Bénédictins de St.-Gall.

La Calligraphie jouait alors un rôle très important. Tous les ouvrages anciens, tous les traités classiques étaient en manuscrits, les livres proprement dits ne datant que de la fin du quinzième siècle. Un grand nombre de religieux étaient employés à la préparation et à la copie des manuscrits. Les uns fabriquaient avec des peaux de bêtes sauvages un parchemin d'une finesse admirable; d'autres préparaient l'encre d'or et d'argent, qui servait à enluminer les titres, les initiales. Une troisième catégorie collationnait les textes originaux avec les copies. Les manuscrits peints, copiés et collationnés, une quatrième catégorie s'en emparait pour les enchasser dans des couvertures de chêne, épaisses d'un pouce et revêtues de cuir, de métal ou d'ivoire. Ainsi élaborés, les livres des moines duraient des siècles, sans subir aucune altération de peinture ni d'écriture. On peut voir encore aujourd'hui à la bibliothèque cantonale de St.-Gall un grand nombre de ces manuscrits si parsaitement conservés qu'on les dirait peints et écrits d'hier. Folkart et Sintram passaient pour les plus habiles calligraphes de St.-Gall au temps de Charlemagne.

Parmi les travaux scientifiques sortis de la main des moines de St.-Gall, on remarque avec surprise une Encyclopédie, la première sans doute à cette époque, et qui a servi de base aux encyclopédies modernes. Tous les objets de la science y sont classés par ordre. L'abbé Salomon, en même temps évêque de Constance, prélat si renommé par ses connaissances, sa prédiction entraînante et son goût pour la magnificence, y avait principalement travaillé. - La langue allemande, alors encore dans l'ensance, doit beaucoup aux Bénédictins de St.-Gall. Deux siècles avant que Charlemagne composât sa grammaire tudesque ou théotisque, Saint Gall lui-même avait fait au peuple des sermons en cette langue, dont l'un est parvenu jusqu'à nous. Depuis, le moine Ottfried traduisit en beaux vers allemands les saints Evangiles (841). - Un moine connu seulement sous le nom de moine de St.-Gall, avait décrit d'une saçon merveilleuse les gestes et saits du grand roi son contemporain. Quatre moines ressaisirent après lui le burin de l'histoire, et comme à la faveur de leur science et de leurs mœurs agréables, les moines pénétraient partout, et se voyaient même recherchés à la cour impériale comme orateurs, nd ca can profess asta, to take not

chanceliers et précepteurs des princes, nul autre historien n'eût pu être mieux informé des affaires de leur temps. - Dans les arts, St.-Gall jeta le plus vis éclat. Le moine Tutilo, à la fois sculpteur, architecte et compositeur, orna de ciselures précieuses la table d'ivoire à onze pieds sur laquelle écrivait Charlemagne, Sous Charlemagne encore, le moine Tancho fondait la première cloche, et recevait du grand empereur un quintal d'argent pour sa peine. Le premier globe qui parut en Allemagne était sorti de St.-Gall. En 850, un grand incendie ayant détruit l'abbaye, trois moines, Winidhar, Isenrick et Ratger, un architecte, un sculpteur sur pierre et un sculpteur sur bois, releverent le cloître et l'église de St.-Gall. D'autres moines servirent de charpentiers et de maçons. Le chant florissait aussi dans cette abbaye. L'empereur Conrad I assistant un jour à la grand-messe à Mayence, fut si émerveillé du chant d'un moine de St.-Gall, qu'il lui mit au doigt son propre anneau.

Dans l'enseignement se distinguèrent : 1º Iso de Thurgovie, médecin et savant célèbre, que le roi de Bourgogne Rodolphe I mit à la tête de l'école de Moûtier-grand-val; 2º Notker, natif d'Elgg, près de Kibourg non loin de Zurich, disciple et émule d'Iso; il composa à la vue du travail périlleux des ouvriers qui construisaient le pont de Martinstobel, un chant populaire qui enthousiasmait le peuple; 3º Eckard II du nom, précepteur de l'empereur Othon II de Saxe, et dont plusieurs élèves devinrent évêques; 4º Hermanus Contractus, habile mathématicien et continuateur des 4 historiens de St.-Gall.

Les empereurs d'Allemagne ne pouvaient que prendre le plus vis intérêt à la prospérité d'une abbaye si utile. Charlemagne la visitait souvent. Les moines ne l'appelaient que : « Unser Carl. » L'empereur Charles-le-Gros entrant un jour dans la salle d'études où travaillaient les élèves de l'école externe, fit répandre une corbeille de pommes sous les bancs pour éprouver leur diligence. Pas un seul ne se dérangea pour en recueillir.

La renommée de l'Abbaye passa les mers. Le roi d'Angleterre Athelstan, petit fils du grand Alfred (le Charlemagne des Anglais), se souvint de l'origine bretonne des fondateurs du cloître, et envoya l'évêque Kéonwald renouveler l'alliance intellectuelle des deux pays, par un traité avec St.-Gall.

CULTURE INTELLECTUELLE. (12° et 13° siècle)

ga ne na zarony dli N. 25 at Dagest iza 🗘

(Couvents et Minnesanger).

Le peuple toujours plongé dans l'ignorance, vivait d'idées superstitieuses et grossières. Il se pressait autour des devineresses ou femmes vagabondes qui prétendaient connaître l'avenir. La devineresse Thiota de Thurgovie avait joui longtemps de beaucoup de crédit. Les grands, les prêtres même allaient la consulter. Un synode, assemblé à Mayence, mit sin à ces impostures, et la condamna au fouet.

L'abbaye de St.-Gall avait bien dégénéré. Plus d'écoles célèbres, plus de savants, peu de discipline. Le couvent de Muri, succursale et colonie d'Ensidlen, se distinguait au contraire par la régularité et le savoir de ses moines. Le père Reimbold, de Soleure, premier prieur de Muri, y avait introduit, avec une discipline sévère, l'amour du travail et des choses littéraires. « Sans l'étude, disait ce digne religieux, la » vie des hommes d'église est une mort. » Sine litteris, vita hominum spiritualium mors est. Homère, Esope, Ovide, Salluste étaient entre les mains des moines de Muri. Les abbayes de Bénédictins du voisinage, Einsidlen, St.-Gall, Reichenau s'étaient hatées de lui faire don de livres précieux pour sa bibliothèque. La poésie religieuse fleurit à Muri et à Engelberg. Le règne des Hohenstauffen sut surtout savorable à la poesie chevaleresque. Les comtes, les princes, les rois eux-mêmes se firent Minnesunger ou troubadours. L'Helvétie eut grand nombre de ces poètes. Les plus célèbres surent le moine Eberhard de Sax, qui consacra à chanter la Sainte Vierge, son vers mélancolique et sublime; Rodolphe de Hohen-Ems dans les Grisons, le bourgeois Hadloub, de Zurich, malheureux par amour; Rodolphe, comte de Neuchâtel; et le premier de tous, le Thurgovien Walter de Vogelweide, chantre de la croisade et des dames allemandes.

LE MISSIONNAIRE BERTHOLD DE WINTERTHUR.

Les derniers temps de Frédéric II, virent aussi fleurir l'éloquence d'un homme tout dévoué à Dieu et à ses œuvres de charité et d'amour. Le cordelier Berthold, de Winterthur, fut le prédicateur populaire , le Bridaine du 13 me siècle. Toujours suivi d'un immense concours, il prêchait indifféremment au peuple du haut d'un arbre ou d'une tribune improvisée. A sa voix, le pécheur revenait à la vertu, l'oppresseur à la justice, le riche avare à la pitié, la veuve, l'orphelin, le pauvre à la résignation et à l'espérance. A la fin d'un sermon, on vit des gentilshommes rendre des châteaux injustement acquis par leurs pères. Un autre jour on entendit une jeune fille avouer publiquement sa vie criminelle. Pauvre enfant, délaissée de son père et de sa mère, elle était tombée dans le désordre, de misère et d'abandon. Berthold demanda au peuple attendri : « Qui veut servir de père et d'époux à » cette jeune fille, plus égarée que coupable. « Moi, père » Berthold, » fit entendre une voix, et un homme sortit de la foule. Berthold bénit leur union devant tout le peuple assemblé. Quelques sermons du père Berthold, aussi beaux d'expression que de pensée, nous ont été conservés dans les recueils de la littérature allemande.

MOEURS. VIE CHAMPÊTRE HONORÉE. NOMS DE FAMILLE.

Les propriétaires de grands domaines, les monastères, cherchaient à attirer sur leurs terres le plus grand nombre

de colons possibles. Ils faisaient dans ce but de grands avantages à celui qui venait s'établir chez eux. Le paysan qui se fixait à Muri recevait en tenance une maison de bois, et pour son usage, une charrue, un char, quatre bœufs, une truie, un coq, deux cochons de lait, une faux, une hache, une cognée, avec de l'épautre, de l'avoine, des lentilles, du chanvre, des pois, des haricots et des raves pour ensemencer les champs incultes. Le couvent exigeait en échange tant de jours de corvées fixés d'avance, tant de journées dans les champs ou au service du monastère, des charrois en Alsace et en Brisgau pour le vin, l'hébergement de certains hôtes. quelques veillées. Le jour de St. André on portait au couvent les redevances en fromages, en bestiaux, cuirs, feutres, draps, toiles, noix et autres fruits. On travaillait dans le pays la laine et les peaux. Chacun se contentait du drap fabriqué chez soi. La richesse agricole a quelque chose de patriarchal et de grandiose. Dame Berklinde à Bolliken jouissait d'une grande considération dans les environs de Muri. Son bélier, son porc et son taureau paissaient en liberté dans les champs et les jardins. Sa grande étable à Bolliken avait droit d'asyle.

Les paysans et hommes du peuple en général n'avaient encore d'autres noms que ceux reçus au baptême. Les nobles s'appelaient du nom de leurs terres, de leurs châteaux, des emplois qu'ils avaient à la cour ou dans le pays (les sires de Gruyère, d'Estavayer, Truchsess de Dissenhoffen, Meier de Bürglen). Les hommes du peuple, tirèrent leurs noms plus tard, du genre de leurs occupations : (Muller, Keller, Schmid, Forner, Monney, Menetrey, etc.), des localités qu'ils habitaient : (Dupré, Long champ, Du val, Du bois); de qualités ou de défauts corporets : (le Blond, le Noir, le Grand, le Courbe); de qualités ou de vices dans le moral : (le Bon, le Doux, le Hardi). Alexandre Daguet.

parties and applied POESIE.

"cette uponon , et qui a vervi de bese un

ADIEUX A MA PATRIE.

En regardant vers le pays de France. Ung jour m'advind à Dovre sur la mer. Qu'il me souvint de la doulee plaissance Que souloge au dit pays trouver. Charles d'Orléans, captif en Augleterre.

Encore un jour qui luit sur les champs paternels, Une chanson d'amour surprise à l'alouette, Un dernier crépuscule aux sommets éternels!...

Encore un long regard, une larme muette, Quelques tristes amis pressés entre mes bras. —
Puis la coupe d'adieux, cette coupe au glas sombre, Qui retentit au cœur comme un cri de trépas!
Un suprême baiser qui frémisse dans l'ombre...

Et triste voyageur, pour la première fois,
Loin de toi j'aurai vu, chère et helle Helvétie,
D'autres cieux que ton ciel, d'autre ombre que tes bois.

Adicu, torrents, bleus lacs, coteaux de ma patrie, Heureux chalets, rochers où grimpent les troupeaux; Délices du pasteur, campagne soupirante, Adieu, toi qui t'endors au bruit de tes ruisseaux, Oui soufiles les parfums de la couche odorante, Et nourris d'un doux lait les fils de tes hameaux. Je laisse en tes vallons, heau pays de Gruyère, Un père et des amis! Ombrages de La Jour, La Je vous ai confié la cendre de ma mère! Un jour vous me rendrez ces chers dépôts d'amour. Oui, qu'un sort inconstant me repousse ou m'entraîne; Sons les plus doux climats comme aux pôles déserts, L'aimant de la patrie à ses rochers m'enchaîne, A son beau ciel, à ses rivages verts! Toujours mon cœur jaloux habitera ces rives Où mon œil s'est ouvert au doux éclat du jour, Où je perdais enfant mes heures fugitives Où quelque eœur espère et rêve mon retour. Comme on voit au printemps, désirant sa compagne, Se dresser la cigogne au toit du laboureur, Et plonger du regard au loin dans la campagne, La m'attend l'amitié, peut-être le bonheur! Espoir charmant!.. Mais toi notre inconstante amie, Hirondelle, sais tu?.. dois-tu souvent venir Suspendre sous nos toits la famille endormie, Avant que l'exilé puisse revoir fleurir Ces champs aimés du ciel, cette terre chérie? Adieu, monts aux flancs verts aux pieds ceints de moissons; Je vois encor, je vois, sous les pas de l'aurore, Vos fronts éblouissants enflammer leurs glaçons. Ainsi ce triste jour de roses se colore! Et le char qui m'arrache à tout ce que j'aimais Va broyant sous sa roue un reste de feuillage 1; Je pleure et tout sourit. - Je vois de nouveaux mais, Une fraiche avenue frémir sur mon passage... Hélas! en ce moment, pour doubler ma douleur, Tout paraît à mes yeux rempli d'un nouveau charme; Chaque objet me répète un reproche secret; L'ombre pour m'accuser semble avoir pris une âme; Je crois que chaque fleur s'incline tristement, Que le doux gazouillis de l'oiseau qui s'éveille, Oue le ruisseau plaintif me parle en soupirant; Je les comprends; leurs voix attristent mon oreille. Irritent ma douleur et murmurent toujours. -Enfin je leur réponds : Exilé volontaire, Jeune encor je te fuis patrie, ò mes amours! Mais je ne poursuis point sur la plage étrangère Un rôve de plaisirs, d'amours ou de bonheur, Chères illusions du printemps de la vie, Qui laissent en fuyant le deuil au fond du cœur, De l'amant des calculs ignorant le génie, Je ne caresse point des rêves tissus d'or. Si je vois en un songe un pur rayon de gloire, Aux champs de mon pays, je le vois luire encor: C'est le faisceau d'Arnold mourant dans la victoire, L'étoile du Grütli, le laurier de Morat,

² L'auteur de cette poésie, et des Tzévreis, M. L'. Bornet, en ce moment à Breslau, dans la Silésie prussienne, quitta Fribourg, le jour de la Fête-Dieu.

Et la liberté sainte inscrivant nos annales Sur les noirs boucliers tombés dans le combat; C'est un barde entouré de palmes triomphales, Mêlant son souvenir à des noms glorieux, Génie aimé du ciel, poète dont la lyre Réveille dans nos cœnrs un élan généreux; Qui parsois enlevé sur l'aile du délire, Et tantôt s'assevant sous l'ombre des bouleaux. Chante ou soupire en paix les amours, la vaillance Des héros laboureurs, grands et simples héros, Oui semaient de leur main, désendaient de leur lance Le champ qui nourrissait leur père et leurs enfants. Mes rêves les voilà; la voilà cette image Oui s'anime en mon sein; l'absence ni le temps, Ni l'heure ni le malheur, ni la paix ni l'orage Ne l'altèreront pas. - Si j'ai pu te quitter :

O ma chère Patrie!

O ma douce Helvétie!

C'est pour apprendre a mieux t'aimer.

L. Bornet.

L'AVENIR DE L'HUMANITÉ.

Avant qu'à la terre
Ma froide poussière
Aille se mêler,
Je veux révéter
L'ardeur inquiète,
La flamme secrète,
Prophétique éclair,
Qui, sillonnant l'air,
De la race humaine
Brûle et rompt la chaîne;
Elle est libre enfin;

La brillante aurore
Qui déjà colore
Des fleurs du matin
L'horizon lointain,
De ce jour prospère
Que mon cœur espère,
Qu'appellent mes vœux,
Fait luire à mes yeux
La clarté prochaine;
Oui, la race humaine
S'affranchit enfin;
C'est là son destin.

De longs intervalles,
Barrières fatales,
Des peuples épars
Impuissants remparts,
Semblaient leur défendre
De jamais comprendre
Qu'entre les mortels

Les nœuds fraternels, D'une étroite chaîne, A la race humaine Révèlent enfin Quel est son destin.

Les mortels sont frères,
Et dans leurs misères
Se doivent toujours
De communs secours;
Car la loi divine
Dès leur origine
Gravant dans leur sein
L'amour du prochain,
Sans cesse ramène
La famille humaine
Au précepte saint;
C'est là son destin.

Voitures nouvelles

Aux rapides ailes;

Vous, chemins de fer

Plus prompts que l'éclair,

On franchit l'espace

Sans laisser de trace:

Par votre secours,

L'homme en quelques jours

Parcourt son domaine;

Et la race humaine

Prend un vol divin;

C'est là son destin.

total burns of

Le siècle s'avance,
Une ère commence
Où des nations
Les dissensions
Qui, troublant la terre,
Vomissaient la guerre,
Vont s'évanouir.
La loi d'avenir
Adoucit les haines,
Allége les peines,
Et le genre humain
Remplit son destin.

Partout la science
De son influence
Etend les bienfaits:
La loi du progrès,
Loi large et féconde,
Doit régir le monde;

ng missants i mg nets Samblaien ne defende De familie enaptende Qu'entir les morteis Et l'aimable paix, Comblant nos souhaits, Noble souveraine, Bienfaisante reine, Ouvre au genre humain Son nouveau destin.

Courage et constance!
L'heureuse alliance
Des peuples divers,
Libres de leurs fers,
Magnifique ensemble
Qu'un saint nœud rassemble,
D'une longue paix
Permet les bienfaits;
Et la race humaine,
Abjurant la haine,
Fraternise enfin;
C'est la son destin.

Fraternité sainte!
Ton auguste empreinte,
Gravée en nos cœurs,
Doit changer nos mœurs.
Ta voix nous éclaire;
Partout, sur la terre,
Dictant les devoirs,
Réglant les pouvoirs,
Apaisant la haine,
De la race humaine
Ton code divin
Change le destin.

Préjugés barbares!

Coutumes bizarres!

Egoisme impur!

Le nuage obscur

Et la nuit profonde

Qui couvraient le monde

S'éloignent enfin.

Glorieux matin

D'une ère nouvelle,

Ton éclat révèle

A l'esprit humain.

Son nouveau destin.

La fin de l'Enseignement mutuel au prochain No.

L. J. Scanio , imprimeur-éditeur.

Mais se no no cois paige sor lamente étrameire

Si ji see on gange ya ji garan de glonz chang alan pays ji a lain cucr t le faisco d'Arnold near adams la victoi an da Grigi a langur

A SES LECTEURS, L'ÉMULATION EN DEUIL.

Ce n'était pas assez, pour l'Emulation, du départ prochain de son Fondateur et Rédacteur en chef, M. Alex. Daguet. Une perte cruelle lui était encore réservée par la mort de M. l'ancien Avoyer Schaller, l'un de ses collaborateurs les plus actifs et les plus distingués. Le Journal politique du Canton a fait entendre l'éloge funèbre du grand homme d'Etat. Qu'il soit permis à la muse éplorée de l'Emulation de répandre des pleurs sur la tombe de l'écrivain populaire qui faisait en grande partie sa vie et son succès:

De deuil aussi pour lui souffrez que je me voile. D'une larme j'ai droit de mouiller son tombeau. J'ai vu de nos vallons, guidés par son étoile Les Bergers accourir à mon humble berceau.

Il me réchauffa nu du feu de son haleine, Me couvrit du manteau de sa célébrité. Je vis et je grandis...c'est le fruit de sa peine; Sans ses soins paternels, ah! j'aurais végété.

Il affermit mes pas; bien que tout jeune encore, Ma bouche, grâce à lui, faisait mieux qu'épeler; Et l'on disait de moi : c'est une belle aurore » Qui promet un beau jour et semble l'appeler

C'est pour moi qu'abordant l'art et les soins rustiques, Il se fit des hameaux le sage instituteur. C'est pour moi qu'il voulut composer des Georgiques Qu'on put lire et goûter au toit du laboureur.

Pour lui l'on m'a fêté dans d'humbles maisonnettes. Ah! de tous mes succès ce furent les plus doux; Alors maint vieux fermier retrouvait ses lunettes, Femmes, enfants, valets voulaient m'entendre tous.

Fribourgeois qui pleurez sur notre plus grand homme, Peut-être direz-vous: cet éloge est mesquin « Pour l'orateur fameux que la Suisse renomme; » Ah soyez indulgents au petit orphelin.

Lui vivant, je pouvais me passer d'indulgence, De vous mon abandon la réclame aujourd'hui. Vos cœurs scront touchés de ma reconnaissance, Je vous plairai toujours en vous parlant de lui.

				•				
	·			心 動物。				
		P						
				ominari a				
								•
٠	-			٠.		•		
,								
			•					
			M		and the section of the second	englished Eq. 1 - 1		
		,	* i		*			
		``	er general K. P.	52 33532	e grants restored		r	
							`	``
		7						
					7 - 14	•		
					est sign			
				105 794	Salayi Salayi			
			Storogy trans	eraq eraki cara Lanakan (garen	A THEORY			1
			,	a locality	1-1-109939			
		·		Little and the state of the sta	in the			

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

FRIBOURG, 1843 : JUILLET, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où, il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du debors doivent se faire aux Bureaux de Poate respectifs, lettres et argent affranchis.

mrerdny.

L'HYDRIATIQUE

OU EMPLOI HYGIÉNIQUE DE L'EAU PURE.

Un paysan silésien, sachant à peine lire et écrire, mais doué d'une rare intelligence, sait une chûte et se fracture les côtes 1. L'homme de l'art qu'il appelle à son secours, ne peut que le soulager et le condamne à rester estropié pour la vie. Prissnitz (car on devine que c'est de lui que je parle) n'accepte pas cet arrêt et ne désespère pas de sa guérison. Poussé par un instinct merveilleux que je n'hésite pas à appeler génie prophétique, il a recours à l'eau pure et fraiche. Il en boit, il l'applique sur le côté meurtri et guérit.

Enhardi par ce succès, il essaie le même traitement sur d'autres malades et réussit encore. La nouvelle s'en répand rapidement et au loin. Les malades affluent, tous veulent consulter Prissnitz et l'établissement de Gräsenberg ne tarde pas à s'élever sur les rives du Staritz ².

Il y a dans ce sait une trinité emblématique d'une parsaite expression. Prissnitz représente l'humanité sousstrante, le chirurgien c'est l'art qui avoue son impuissance, l'Hydriatique c'est la nature, offrant au malade l'asile de son sein maternel.

Les guérisons se multiplièrent à tel point à Gräfenberg, que dans l'espace de onze années (depuis 1829 jusqu'en 1839 inclusivement) le nombre des baigneurs s'accrut de 50 à 1544, sans compter ni les pauvres traités gratuitement, ni les malades traités par correspondance 3.

La puissance médicatrice de l'eau se manisesta ainsi par le triomphe le plus éclatant et le plus décisif. Un principe sécond, incontestable, mais depuis longtemps oublié et méconnu, paraît vouloir, à dater de ce jour, recevoir une application générale. Je dis méconnu depuis longtemps, car dès l'antiquité la plus reculée, l'utilité de l'eau sous le rapport diététique et médical, sut souvent proclamée par des observateurs attentiss.

- ¹ Le char de foin qu'il conduisait, lui passa sur le corps.
- 2 Dans la Silésie autrichienne, à onze milles d'Olmütz.
- ³ Dans le courant de 1839, Prissnitz répondit à 1632 lettres.

Plusieurs même employèrent cet agent avec succès, mais jamais cette heureuse idée ne put prendre racine dans les esprits incessamment préoccupés des découvertes de la science, de sorte qu'on peut regarder Prissnitz comme l'inventeur de la méthode hydriatique et sa découverte comme une révélation.

La science doit donc cette nouvelle conquête non point à un de ses adeptes, mais à un prosane qui a mieux compris le langage de la nature qu'avant lui les plus savants médecins, comme si Dieu avait voulu nous apprendre que là ou elle fait entendre sa voix, l'érudition est peu nécessaire.

Un autre profane, le professeur Oertel, d'Anspach, avait, il est vrai, pris l'initiative et proclamé l'utilité de l'eau avant Prissnitz; mais il l'avait sait avec tant d'emphase et d'exagération, d'un ton si tranchant, si exclusis et pour ainsi dire si brutal, en même temps avec si peu de logique et de discernement que l'honneur d'un emploi systématique revient de droit à Prissnitz.

Les avantages du traitement par l'eau froide étant ainsi constatés avec évidence, on vit surgir de tous côtés des établissements pareils à celuide Gräfenberg. Les Etats d'Autriche en comptent 39, l'Allemagne 54⁴, la Suisse 4, la Russie 8⁵.

Mais l'Hydriatique, éclose sous les auspices d'hommes étrangers à l'art de guérir, fille, pour ainsi dire, du hasard et d'un aveugle empirisme, attend encore ses lettres de naturalisation de la science, pour occuper le rang qui lui est dû à côté des autres méthodes. Il importe que les médecins s'emparent de ce nouveau levier, qu'ils en étudient toutes les forces, et qu'ils en fassent une application rationnelle. L'Hydriatique n'a point encore de position fixe dans la vie, parce qu'elle n'en a pas dans la science. Il s'agit de l'examiner sous tous les aspects, d'en raisonner l'usage, d'en assigner les limites, et

- ⁴ Le roi de Bavière a foudé à Munich une chaise d'Hydriatique, professée par le D' Schnitzlein.
- ⁵ Le tzar a fondé trois établissements de ce genre à l'usage seul de l'armée.

de l'élever jusqu'à la dignité d'une vérité démontrée. On ne connaît point encore les rapports de l'eau froide aux autres médicaments, ni les circonstances qui en contredisent l'emploi. On marche à tâtons, en attendant le flambeau qui éclaire les voies. Viendra le jour où la théorie basée sur l'expérience saura nous dire quelles sont les maladies que l'Hydriatique peut guérir, quelles sont celles qu'elle ne peut que soulager, et enfin les maux qui lui résistent.

On dirait que pour naître, cette méthode a attendu le moment où toutes les autres seraient usées, où l'art aurait épuisé toutes les ressources, tendu tous ses ressorts. C'est ainsi que l'Homéopathie avec ses doses infiniment petites s'est montrée lorsque sa sœur aînée, l'Allopathie, eutatteint le dernier degré d'exagération dans les siennes. Pour éteindre toutes ces douleureuses insirmités que la civilisation et le rassinement du luxe engendrent, il ne fallait rien moins que ce traitement, le plus simple, le plus naturel et le moins coûteux qui pût être imaginé. On taxe les remèdes homéopathiques d'une complète nullité: mais Hahneman aurait rendu un immense service à l'humanité, n'eût-il que le mérite d'avoir renversé tout cet échafaudage pharmaceutique qu'on élevait autour du malade, et qui empoisonnait de mille manières les sources de la vie. Il a prouvé que les drogues sont inutiles à la plupart des malades, et qu'un régime convenable sussit pour rétablir une santé délabrée. On peut donc regarder l'Homéopathie comme un systême de transition à l'usage de l'eau pure, comme l'Hydriatique introduira, je l'espère, dans la Société, ce régime simple et sobre, vers lequel les Sociétés de tempérance nous ont déjà fait faire un premier pas. Mais comme je l'ai déjà observé, cet usage est aussi ancien que le monde et à toutes les époques des voix se sont sait entendre pour le recommander. La sensualité et le luxe l'ont toujours refoulé dans l'oubli. Un coup d'œil jeté sur l'histoire de l'Hydriatique depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours sussira pour nous en convaincre.

PREMIÈRE PÉRIODE.

TEMPS ANCIENS.

Si les amis du vin regardent Noé comme leur biensaiteur et patron, les amis de l'eau doivent considérer la découverte de la vigne comme un fait déplorable. Elle sit commettre à son auteur un acte qui le couvrit de confusion, et attira un châtiment à son sils Cham. Jusqu'alors les hommes n'avaient bu que de l'eau, et cette boisson, qui leur était commune avec les animaux, les entretenait dans l'état de vigueur et de santé que nous retrouvons dans ceux-ci. La longévité de nos premiers pères a passé en proverbe. Ils le devaient à un régime simple et contorme aux besoins naturels. L'eau dans la Bible s'associe au pain pour nourrir et désaltérer, on l'offre au convive pour le rafraichir, on l'emploie en bain pour les malades et les bien-portants. Toutes les grandes colonies humaines s'établissent près des fleuves ou sur les bords de la mer. Moïse prescrit l'eau en aspersions et en ablutions. Le poétique langage de l'Ecri-

ture sainte emprunte de l'eau de fréquentes et pittoresques images. Dans le mystérieux dialogue que le divin Sauveur établit auprès de la fontaine de Jacob avec la femme de Samarie, il compare les dons qu'il osfre à l'humanité à une source d'eau vive, qui répand partout la fraicheur, le mouvement et la vic. Par contre l'effet abrutissant du vin ne tarde pas à se manifester sur le neveu d'Abraham. Dans le vin, dit l'apôtre, sommeillent les convoitises perverses. Le vieux Ganges, où se baignent des populations entières, reçoit les honneurs divins, et l'Egypte adore le Nil, qui fructisse les semmes et les campagnes. Quand les Chaldéens voulurent élever le Dieu du seu au dessus du Dieu de l'eau, les Egyptiens s'armèrent pour soutenir la prééminence de celui-ci et la victoire leur resta; car ce Dieu sortissait la santé et guérissait.

Mais de tous les peuples de l'antiquité, nul ne faisait plus de cas de l'eau que les Grecs, cette race esthétique, qui réunissait la vigueur à la beauté des formes. C'est en bain surtout qu'ils l'employaient. Homère consacre de beaux vers à Nausicaa, qui se plonge dans les fraiches on des, à Agenor, qui se retrempe dans un bain froid, à Hector qui lave et guérit ses blessures dans le Xanthe. Rien de plus gracieux que la description que fait Théocrite de 240 jeunes filles qui se baignent dans une rivière. C'est aussi du sein des ondes que sort, ravissante de beauté, Vénus Aphrodite. Des monnaies anciennes représente Hercule, qu'on révéra plus tard comme le divin protecteur des Thermes, arrosé par un rayon d'eau, jaillissant de la gueule d'un lion, et dans ses fêtes, on répandait de l'eau sur sa statue. Si en sortant de cette époque mythique nous abordons l'histoire, nous voyons les Spartiates plonger les vieillards, les enfants et les filles dans les froides eaux de l'Eurotas. Dans sa poétique extase, Pindare s'ecrie que l'eau est ce qu'il y a de mieux sur la terre. Un proverbe grec dit que la mer efface tous les maux.

Plus de 500 ans avant J.-C. Pythagore instruit par les Egyptiens, introduisit en Grèce l'usage des bains froids. Il l'imposa à ses disciples comme fortifiant à la fois le corps et l'esprit. Le grand Hippocrate le sanctionna par ses préceptes. En visitant le temple d'Esculape il reconnut, à l'inspection des tables nosographiques, que la plupart des guérisons étaient dues à l'eau. Il conseille les affusions froides dans la défaillance, la catalepsie et les affections articulaires. Il recommande de boire de l'eau froide dans la jaunisse, l'hypochondrie, le rhumatisme, les paralysies, les tumeurs, les abces, la goutte, les fièvres, l'inflammation et la consomption pulmonaire, etc.

Il ne s'agissait pas encore de bains chauds. Les Macédoniens les abhorraient tellement qu'ils forçaient Jeurs femmes de se baigner dans l'eau froide, même après leurs couches. Même usage chez les Scythes, les aïeux des Russes, auxquels nous empruntons aujourd'hui l'application de l'eau froide sur le corps en sueur.

Les peuples primitifs de l'Italie plongeaient leurs nouveaunés dans un fleuve et les anciens Romains, leurs robustes descendants, faisaient grand cas des bains froids, comme l'attestent ces aqueducs admirés encore de nos jours dans tous les pays 1. Ils se plongeaient dans le Tibre pour se délasser des fatigues militaires et gymnastiques. Asclepiade (90 ans avant J.-C.) approuva cette coutume 2. Les bains chauds remplacèrent les bains froids, lorsque Rome, amollie par le luxe, approcha de sa chûte. Mais à l'entrée même de ces étuves on trouvait toujours une vaste piscine d'eau froide où l'on pouvait nager et qui était exposée au Nord.

Musa, médecin d'Auguste, sit revivre l'Hydriatique en guérissant ce monarque menacé de consomption par l'usage de l'eau sroide et des assusions. Il rendit aussi la santé au poète Horace par l'emploi des douches froides 3.

Mais alors aussi, tout comme aujourd'hui, l'Hydriatique excita la colère et la jalousie des médecins routiniers. Ils accusèrent Musa d'avoir tué Marcellus, fils d'Octavie, tandis que ce jeune prince mourut aux thermes de Béïes.

Euphorbe, médecin du roi de Numidie, était frère de Musa, et suivait la même méthode.

Plus tard Celsus la recommanda dans un grand nombre de maladies. Voici entr'autres comment il en parle (liv. 3. chap. 2. § 5.) « Ce n'est assurément pas une méthode nouvelle » que celle qui guérit au moyen de remèdes contraires des » malades traînés en longueur par des médecins trop pru- » dents. Déjà des l'antiquité, avant Hérophile et Erasistrate, » mais après Hippocrate, se rencontra un certain Pétron » qui, dès qu'un individu atteint de la fièvre lui était confié, » commençait par le couvrir de beaucoup de vêtements pour » exciter la chaleur et la sueur. Ensuite, dès que la fièvre » perdait un peu de son intensité, il lui donnait à boire de » l'eau froide, et s'il parvenait à provoquer la sueur, il jugeait » avoir débarrassé le malade. S'il n'y était point parvenu, il

- ¹ Aujourd'hui encore, nulle capitale de l'Europe n'offre autant de belles fontaines que Rome. L'aspect seul de celle de Trévi semble ranimer le spectateur.
- ³ Cet illustre médecin inventa les bains suspendus (balneæ pensiles) sur la nature desquels les auteurs modernes ne sont pas encore d'accord.
 - ³ Horace, Ep. 1.

» lui faisait prendre encore une plus grande quantité d'eau.» Sénèque fut enthousiasme de cette méthode dont il avait

éprouvé les plus heureux essets. Le sondateur de l'école éclectique, Agathinus, attribue la faiblesse et l'excès d'irritabilité aux bains chauds et recommande les bains froids même aux ensants. Arétéus, le plus grand médecin entre Hippocrate et Galien, partageait la même opinion, que ne tarda pas à sanctionner l'autorité de ce dernier. L'empereur Septime Sévère, assigé d'un rhumatisme chronique, ne dut sa guérison qu'aux bains sroids. Oribase, médecin de l'empereur Justinien, dit expressément (Coll. lib. 10. c. 7.) « Celui qui veut bien » passer le temps court de sa vie, doit souvent se baigner » dans l'eau sroide. Il est impossible d'assez préconiser ces » lotions. »

Les Germains, ces hommes forts du Nord, consacraient de préférence à leurs dieux les fontaines et les bois riches en sources. Ils plongeaient leurs nouveau-nés dans le Rhin 4. Les Gaulois révéraient également les sources; ils s'y lavaient non seulement eux-mêmes: ils y baignaient aussi leurs malades.

Les Slaves, dont les races nombreuses couvrirent les deux tiers de l'Europe, honoraient également les eaux d'un culte particulier. Une rivière de Pologne porte le nom de Boug, et un fleuve de Russie, celui de Bog. Ces deux noms signifient Dieu. En Poméranie un chêne d'une grosseur extraordinaire était, ainsi que la source qui jaillissait à son pied, l'objet de la vénération publique. Le dieu des eaux s'appelait en langue slavonne Antimp. Lorsqu'à la fin de la moisson le prêtre imposait les mains sur la tête d'un bouc, il adressait une prière particulière au dieu de la mer. En plusieurs endroits même, l'approche des sources sacrées était interdite aux Chrétiens.

Ainsi à l'époque de la force, l'eau s'employait comme moyen refrigérant et purisant. Dans les heureux jours de la Grèce, elle servait de cosmétique et dans les temps de la faiblesse, elle fortisiait l'esprit et le corps. D'abord simple agent diététique, elle ne tarda pas à agir comme médicament. Mais ce ne sont là que de simples essais, des saits isolés. Il ne s'agit point encore d'hydriatique comme méthode raisonnée. C'est son premier cycle, le premier degré de son développement.

4 Natos explorat gurgite Rhenus. Claudian.

 \boldsymbol{R}

──0७0⊂

HISTOIRE NATIONALE.

FRIBOURG AU 16^{me} SIÈCLE.

TERRITOIRE, CONSTRUCTIONS, COSTUMES.

Le canton de Fribourg n'était déjà plus la Seigneurie primitive circonscrite dans les confins de sa banlieue. Son territoire s'était agrandi par des achats et des conquêtes. Il avait acquis à l'Est Schwarzenbourg (1423) conjointement avec

Berne, 35 ans plus tard Planfayon et en 1486 Alterswyl; à l'Ouest, Montagny (1478), Pont en Ogoz et Farvagny (1482). Il avait conquis (1475) Illens, Arconciel et Everdes¹

¹ En 1489, le gouvernement s'engagea envers ceux de la Gruyère à leur payer annuellement 90 liv. pour leur part à la Seigneurie d'Everdes, à condition qu'elle serait entièrement remise à Fribourg avec toute sa haute et basse juridiction. A. C. qu'il possédait seul, Morat, Granson, Orbe et Echallens, qu'il partageait avec Berne 1.

La banlieue ainsi que les bailliages étaient divisés en paroisses. La bannière du bourg comprenait les paroisses de Marly, Ependes, Praroman, Arconciel, Treyvaux, Dirlaret, Planfayon et Plasselb.

La bannière des Hôpitaux comprenait celles de Belfaux, Courtion, Barberêche, Cormondes et Cressier. La Neuveville celles de Villars-le-terroir, Matran, Ecuvillens, Onens, Autigny, Prez, Givisiez et le grand Farvagny. L'Auge enfin comprenait les paroisses de Guin, Tavel, Heitenried, Uberstorf, Bösingen et Wunenwyl.

La Seigneurie de Pont se composait de quatre paroisses : le petit Farvagny, le Gibloux, Orsonnens et Avry. La Seigneurie de Montagny en avait trois : Domdidier, Dompierre et l'Echelles.

Toutes les maisons de la ville avaient à peu près la même apparence. Celles des grands fabricants se distinguaient seules par de plus amples dimensions. Mais quand l'industrie d'abord, puis le service étranger eurent enrichi quelques bourgeois, il fallut bien établir dans les habitations une différence analogue à celle qui s'introduisait dans la communauté. Elle se manifesta surtout dans les constructions du 18° siècle 2.

Les pavés des appartements se composaient en grande partie de carreaux et ceux-ci étaient souvent de diverses couleurs. On fondait du plomb ou du fer dans les joints 3.

Les portes des châteaux, des couvents et des grandes maisons se fermaient à quatre verroux ou avec une barre de fer, dont les deux bouts entraient dans des trous pratiqués dans le mur. Elles avaient un guichet. Sur presque toutes les portes on mettait des médaillons encadrant une tête de saint ou d'empereur. On en mettait même sur les fenêtres. On grillait de cordons plats toutes les façades des maisons. Les plafonds étaient sculptés. Les manteaux de cheminée étaient chargés de figures et de dorures. Les tentures représentaient souvent des feuillages. Les couchettes étaient à roulettes. On avait des landiers ou grands piqués de coton pour défendre les couchés de l'humidité des murs 4.

- ¹ Fétigny fut acheté de Romont pour 1,400 liv. Georges de Glane, seigneur de Cugy, céda tous ses droits sur Fétigny pour 40 liv. quand il fut reçu bourgeois de Fribourg en 1507. L'achat de la Molière et de Portalban, n'eut lieu qu'en 1549, pour le prix de 2000 écus.
- ² Le bâtiment actuel de la Préfecture française fut bâti vers le milieu du 16^e srècle, sur le modèle d'une maison de Lyon, par un Ratzé. Cette famille a également voulu germaniser son nom. Jacques Rochez était en 1505 geolier de la mauvaise tour. Il était beaú-fils de Stadler, à qui appartenait la maison, qui fût rebâtie depuis.
- 3 Les planchers étaient soutenus ou par des voûtes ou par de fortes poutres, qui permettaient de les carreler ou plutôt de les paver. Les parquets d'assemblages de planches étaient cependant moins rares que chez nos voisins moins bien dotés en forêts.
 - A Monteil.

Les lits étaient ornés de pavillons de soie, parés de tours brodés, frangés avec marche-pied drapé pour y monter.

Les cheminées étaient quelquesois garnies d'une boiserie s'ouvrant au besoin, se sermant de même, se consondant alors avec les lambris.

Dans les chambres de parades, il y avait de grands lits à ciel suspendu et des chaises, dont les cornes étaient tendues de draperies; ce qui en faisait des niches.

Dans les chambres moins meublées, il y avait de solides lits à coffre, et des chaises, etc. avec des formes, des escabelles⁵.

Dans les hôtelleries, on plaçait à table devant les voyageurs une haute pile de tranches de pain sec, de beaux et brillants tranchoirs d'étain.

Les écuelles étaient de poterie, de bois ou d'étain fin. On avait pour trancher des couteaux-dagues. Les fourchettes étaient rares; on n'en donnait qu'aux grandes sêtes. On portait les morceaux à la bouche avec les couteaux.

Il n'y avait encore que peu de fauteuils et de chaises. Dans les grandes réunions, on s'asseyait sur des cossres ou bahuts, quelquesois couverts de cuirs coloriés, sur des sormes, des bancs, des sellettes.

Les portes des cheminées, les hoiseries, les vîtres, les tapisseries, les tapis étaient armoiriés⁶.

La Maison-de-Ville date du commencement du 16° siècle; ce fut Pierre Falk qui en dirigea la bâtisse. Il n'en vit pas la fin, car le Gouvernement n'y monta pour la première fois qu'en 1522. Au bout de quelques années il y éclata un incendie, qui détruisit la petite salle du conseil. Dès qu'elle eut été réparée, Messeigneurs, disentles manuaux, s'y assemblèrent pour la première fois le 22 juin 1531 au nom de Dieu et de toute la Cour céleste. La même année on construisit une petite chambre à bain à la Chancellerie.

La Sarine avait toujours besoin de fortes digues. On en éleva une sur la Planche près de la tannerie Helbling. Chaque maison de ce quartier dût payer une livre par ande cense ou 20 livres de capital une fois pour toutes. Plus tard on en construisit une seconde derrière le jardin de l'avoyer Brandenbourguer sous la direction de maître Offrian. D'autres travaux publics furent encore exécutés dans le courant de ce demi siècle. Le pont de la Neuve-ville fut construit en pierre. La rue du Pont-muré s'éleva sur les débris de l'ancien fossé ;on traça le passage du Petit-Paradis; on appuya le Court-chemin par un petit mur. On choisit près de l'hôpital un emplacement pour l'arsenal. Le mantelement construit autour de Jacquemar lors de la guerre de Savoye fut abattu; et on donna quatre écus de subside à tous ceux qui bâtiraient sur les Places. La Poterla ne s'ouvrait alors que le dimanche et les fêtes depuis diné jusqu'à vêpres. On élargit l'entrée du Stalden aux dépens de la maison Englisherg 7. On démolit le grenier des choralis qui était dans

- Monteil.
- ٥ Id.
- ⁷ Aujourd'hui Techterman.

le jardin de M. le chancelier Krumenstoll devant la porte de Morat intérieure

Les fontaines en bois furent remplacées par des fontaines en pierre, à commencer par celle de St.-George. Les matériaux furent tirés de la Molière. P. Peyer entreprit ce travail à raison de deux batz par jour pour lui et chacun de ses quatre ouvriers depuis la St. Michel (1546) jusqu'au Carnaval suivant. Plus tard ce salaire devait être haussé d'un batz. On lui donna en outre deux muids de grain, deux chars de bois et une habitation ¹. On plaça sur la fontaine du Sarbaum à la Neuveville la statue de la Prudence; sur celle de la Planche la statue de St.-Jean, sur celle de l'Auge le groupe de la Samaritaine, sur celle de Notre-Dame celui de Samson. Tous ces ouvrages coûtèrent beaucoup. Ainsi la statue de Samson coûta seule 90 liv. ². On établit plus tard dans chaque quartier un inspecteur des fontaines chargé d'en garantir la propreté et de dénoncer toute injection d'immondices.

Mais la plus belle construction de cette époque est sans contredit le clocher de St.-Nicolas, dit la Tour. L'idée de ce monument religieux avait surgi au milieu de nos plus grandes calamités nationales, alors que trahis par l'Autriche, épuisés de ressources, déchirés par les factions, écrasés par les impôts, privés d'alliances, accablés par le nombre, et froissés dans nos intérêts les plus chers et jusques dans notre honneur, nous subissions le joug humiliant de nos voisins. Tant il est vrai que de grandes infortunes ramènent toujours vers le ciel la pensée des sociétés comme celle des individus.

Les conseillers détenus par Albert à Fribourg en Brisgau avaient eu le temps d'admirer et d'examiner le clocher de la Cathédrale de cette ville. Ils en avaient rapporté le plan, dont l'exécution, confiée dès l'an 1470³ à Georges du Jordil, subit de notables modifications comme le prouve le plan primitif conservé aux Archives ⁴.

Le costume des hommes avait changé depuis un siècle et subissait l'influence des modes étrangères. Les chausses tailladées à l'espagnole se maintenaient malgré les défenses. On avait emprunté des Lombards les fraises faites avec art, l'usage de chapeaux élégants, de chaussures moins faites pour couvrir le pied que pour l'orner. On portait au côté la rapière ita-

- ¹ Tout ce qui lui fut payé, s'éleva à la somme de 253 livres.
- ² 540 francs d'aujourd'hui.
- ³ En 1471, on trouve Messeigneurs du Conseil, les bannerets et les sautiers dînant en l'Auge, après avoir visité l'ancien clocher, pour en refaire le beffroi. A. C.
- ⁴ Une chronique a soin de remarquer que cette bâtisse fut commencée sous le règne de l'empereur Frédéric d'Autriche, sous la domination d'Amédée IX de Savoie, la 290° année depuis la fondation de la ville et 18 ans après l'émancipation de l'Autriche. Peut-être fautil dater de cette époque la création des Kilchmeyer soit recteurs de la fabrique de St. Nicolas. Au moins n'existe-t-il aucun protocole de ces fonctionnaires antérieur au clocher.

lienne, et le poignard suisse. (Vulliemin). Cependant celle des chaperons subsistait encore chez le bas peuple. Ils étaient de drap, et avaient la forme d'un long entonnoir. Les fashionables portaient de beaux grands chapeaux à roues, ornés de rubans et de plumes, des souliers à la poulaine. Ils étaient habillés de deux couleurs différentes de chaque côté, quelquesois bariolés de bandes de drap de diverses couleurs. Les manches sur l'épaule et les haut-de chausses sur les hanches étaient bouffés et tailladés. La moustache et l'impériale étaient de rigueur. La plume au chapeau était l'assortiment de l'homme au bel air. En 1519, il fut défendu de paraître en ville armé d'un poignard. Une miniature représente un cultivateur en habit et chausse de couleur bise, ceinture et escarcelle de peau de chèvre, le poil en dehors, houseaux ferrés montant à peine aux mollets, chapeau clabaud, garni d'une N.-D. de plomb. L'escarcelle était une grande poche attachée à la ceinture par des courroies 5; nos paysans portaient sur le chapeau une plume de paon. Cette mode leur était restée depuis la domination autrichienne. On la leur interdit.

Une autre peinture représente un mendiant couvert de haillons, sa besace sur l'épaule, son barillet sur la poitrine, tenant son bonnet d'une main, son chapelet de l'autre. Tous les mendiants indigènes patentés ⁶ devaient porter une marque (1506). C'était un écu sur la poitrine. On excepta les pélerins et les pauvres honteux. En flétrissant et vexant ainsi les malheureux prolétaires, le Gouvernement semblait ne pas comprendre que leur aspect était une accusation permanente articulée devant la communauté contre ceux qui, appelés à pourvoir au bien-être de tous les ressortissants par l'éducation, négligeaient de le faire.

Les femmes, encore plus changeantes que les hommes, avaient renoncé au gracieux hénin, dont l'écharpe, ondoyante et légère, donnait tant d'élégance au port, et à la marche. Elles portaient des chapeaux de drap, de satin ou de velours selon leur fortune, des bonnets, des coisses à une corne, à deux cornes, à grandes bannières, à grandes ailes, des gorgerettes, des collerettes, des corsets de cotte, des ceintures, des demi-ceintures, des pate-nôtres. Les riches avaient des robes orsèvrées très lourdes, des voiles fort longs, des pantousles à plusieurs semelles.

Il fut un temps où toutes nos femmes portaient des robes courtes à la manière des femmes du Gouggisberg. Ce costume indécent fut prohibé par une ordonnance spéciale en 1484. Ou bien elles tombaient dans un excès contraire, et faisaient porter par un page la queue traînante de leurs robes.

- 5 Monteil.
- 6 Il était d'usage d'accorder des patentes de mendicité à ceux dont l'indigence réelle était constatée.
 - 7 Monteil.

ŠTUDES SUR LA PATRIE.

SOUVENIR DES 'ALPES FRIBOURGEOISES

PAR L'AUTEUR D'OBERMAN.

A l'époque de la révolution, parmi les nombreux émigrés français qui se pressaient dans les murs de notre ville hospitalière, on remarquait un homme fort jeune encore, dont les allures autant que les idées contrastaient avec celles de ses compagnons d'exil. Toujours galante, légère, pleine de saillie, malgré les proscriptions, l'aristocratie française apportait dans les salons qui lui étaient ouverts, avec l'urbanité de l'ancienne cour, cette verve de plaisanteries et de causticité qui n'abandonne jamais le Gaulois né-malin et créateur du Vaudeville. Tout au contraire, M. de Sénancour se distinguait par une sorte de taciturnité sauvage, par un amour de la solitude qui allait jusqu'à la misantropie. Amant de la nature comme Bernardin de St.-Pierre, et Jean-Jacques, il aimait à égarer sa rêverie dans les romantiques alentours de la ville des Zähringen.

· Pour satisfaire ce goût de solitude et d'ombrages, il se fixa même à quelque distance de la ville, dans une maison de campagne, occupée alors par une ancienne famille fribourgeoise, les Daguet d'Agiez. Les Prévenances dont il fut l'objet dans cette famille, les soins surtout qu'on lui donna dans une maladie le touchèrent. Il épousaune des filies de M. Daguet. Rentré furtivement en France pour y voir sa mère, il revint au bout de quelque temps en Suisse (1802). Ce fut à cette époque qu'il composa Oberman. Les Réveries sur la nature primitive de l'homme, avaient paru pendant son séjour à Paris. Oberman, au dire des critiques éminents, peut prendre place à côté du René de Châteaubriand, dont M. de Senancour est le frère de mélancolie et d'éloquence sauvage. Une foule d'écrivains et d'esprits supérieurs de notre époque ont ressentil'influence de cet ouvrage d'une tristesse sublime. Mais l'auteur d'Oberman, plaignons l'en avec Nodier, ne savait point chercher des consolations plus haut que cette terre. Dieu apparaît peu dans ses ouvrages. Et cependant quel homme était mieux fait pour le comprendre et l'aimer, que celui qui trouvait dans la nature de si profondes, de si belles harmonies et les rendait avectant de charmes. Nous citerons ici de l'auteur d'Oberman un passage qui nous appartient tout particulièrement par le sujet, indépendamment des liens qui unissent désormais le pays au célèbre écrivain, fribourgeois par alliance et par son long séjour au milieu de nous. C'est un voyage au Kousinberg (Kæsenberg, mont des fromages) fait en compagnie de cette famille, où il avait trouvé les soins et l'affection de la sienne propre.

Doo.

..... A deux heures, nous étions déjà dans le bois, à la recherche des fraises. Elles couvraient les pentes méridionales: plusieurs étaient à peine formées, mais un grand nombre avaient déjà les couleurs et le parfum de la maturité. La fraise est une des plus aimables productions naturelles: elle est abondante et salutaire jusque sous les climats polaires; elle me paraît dans les fruits ce qu'est la violette parmi les fleurs, suave, belle et simple. Son odeur se répand avec le léger souffle des airs, lorsqu'il s'introduit, par intervalle, sous la voûte des bois pour agiter doucement les buissons épineux et les lianes qui se soutiennent sur les troncs élevés. Elle est entraînée dans les ombrages les plus épais avec la chaude haleine du sol plus découvert où la fraise mûrit; elle vient s'y mêler à la fraîcheur humide, et semble s'exhaler des mousses et des ronces. Harmonies sauvages! vous êtes formées de ces contrastes.

Tandis que nous sentions à peine le mouvement de l'air dans la solitude fraîche et sombre, un vent orageux passait librement sur la cime des sapins; leurs branches frémissaient d'un ton pittoresque en se courbant contre les branches qui les heurtaient. Quelquesois les hautes tiges se séparaient dans leur balancement, et l'on voyait alors leurs têtes pyramidales éclairées de toute la lumière du jour et brûlées de ses seux, au-dessus des ombres de cette terre silencieuse où s'abreuvaient leurs racines.

Quand nos corbeilles surent remplies, nous quittâmes le bois, les uns gais, les autres contents. Nous allâmes par des sentiers étroits, à travers des prés sermés de haies, le long desquelles sont plantés des merisiers élevés, et de grands poiriers sauvages. Terre encore patriarcale, quand les hommes ne le sont plus!

Un ravin prosond borde les bois du château; il estereusé dans des rocs très escarpés et très sauvages. Au haut de ces rocs, au sond du bois, il paraît que l'on a autresois coupé des pierres: les angles que ce travail a laissés ont été arrondis par le temps; mais il en résulte une sorte d'enceinte, sormant à peu près la moitié d'un hexagone, et dont la capacité est très propre à recevoir commodément six ou huit personnes. Après avoir un peu nivelé le sond de pierres et avoir achevé le gradin destiné à servir de busset, nous sîmes un siège circulaire avec de grosses branches recouvertes de seuilles. La table sut une planche posée sur des éclats de bois laissés par les ouvriers qui venaient de couper près de la quelques arpents de hêtres.

Tout cela sut préparé le matin. Le secret sut gardé, et nous conduissimes nos hôtes, charges de fraises, dans ce réduit sauvage qu'ils ne connaissaient pas. Les semmes parurent flattées de trouver les agréments d'une simplicité délicate au milieu d'une scène de terreur. Des branches de pin étaient allumées dans un angle du roc suspendu sur un précipice que les branches avancées des hêtres rendaient moins effrayant. Des cuillers de buis, saites à la manière du Gouggisberg, des tasses

d'une porcelaine élégante, des corbeilles de merises étaient placées sans ordre le long du gradin de pierre avec des assiétées de la crême épaisse des montagnes, et des jattes reimplies decette seconde crême qui peut seule servir pour le café, et dont le goût d'amande, très légèrement parfumé, n'est guère connu, dit-on, que vers les Alpes. Des carasons contenaient une cau chargée de sucre préparée pour les sraises.

Le casé n'était ni moulu ni grillé. Il saut laisser aux semmes ces sortes de soins, qu'elles aiment ordinairement à prendre elles-inêmes: elles sentent si bien qu'il saut préparer sa jouissance et, du moins en partie, devoir à soi ce que l'on veut posséder! Un plaisir qui s'offre sans être un peu cherché par le désir perd souvent de sa grace, comme un bien trop attendu a laissé passer l'instant qui lui donnait du mérite

Tout était préparé, tout paraissait prévu; mais quand on voulut faire le café, il se trouva que la chose la plus facile était celle qui nous manquait: il n'y avait pas d'eau. On se mit à réunir des cordes qui semblaient n'avoir eu d'autre destination que de lier les branches apportées pour nos sièges, et de courber celles qui nous donnaient de l'ombre; et non sans avoir cassé quelques carafes, on en remplit enfin deux de l'eau glaciale du torrent, trois cents pieds au-dessous de nous.

La reunion sut intime, et le rire sincère. Le temps était beau; le vent mugissait dans cette longue enceinte d'une sombre profondeur où le torrent, tout blanc d'écume, roulait entre ces rochers anguleux. Le k-hou hou chantait dans les bois, et les bois plus élevés multipliaient tous ces sons austères: on entendait à une grande distance les grosses cloches des vaches qui montaient au Kousin-berg. L'odeur sauvage du sapin brûlé s'unissait à ces bruits montagnards et, au milieu des fruits simples, dans un asyle désert, le casé sumait sur une table d'amis.

Cependant les seuls d'entre nous qui jouirent de cet instant furent ceux qui n'en sentaient pas l'harmonie morale. Triste faculté de penser à ce qui n'est point présent!.... Mais il n'est pas parmi nous deux cœurs semblables. La mystérieuse nature n'a point placé dans chaque homme le but de sa vie.....

Pour moi, je me mis à rêver au lieu d'avoir du plaisir. Cependant il me faut peu de chose, mais j'ai besoin que ce peu soit d'accord: les biens les plus séduisants ne sauraient m'attacher si j'y découvre de la discordance; et la plus faible jouissance que rien ne flétrit suffit à tous mes désirs. Cest ce qui me rend la simplicité nécessaire; elle seule est harmonique. Aujourd'hui le site était trop beau. Notre salle pittoresque, notre foyer rustique, un goûter de fruits et de crême, notre intimité momentanée, le chant de quelques oiseaux, et le vent qui à tout moment jetait dans nos tasses des feuilles de sapin, c'était assez; mais le torrent dans l'ombre, et les bruits éloignés de la montagne, c'était beaucoup trop; j'étais le seul qui entendît.

C'est dans les sons que la nature a placé la plus forte expression du caractère romantique; c'est surtout au sens de l'ouïe que l'on peut rendre sensible, en peu de traits et d'une manière

énergique, les lieux et les choses extraordinaires. Les odeurs occasionnent des perceptions rapides et immenses, mais vagues; celles de la vue semblent intéresser plus l'esprit que le cœur; on admire ce qu'on voit, mais on sent ce qu' on entend. La voix d'une femme aimée sera plus belle encore que ses traits; les sons que rendent des lieux sublimes feront une impression plus profonde et plus durable que leurs formes. Je n'ai point vu de tableau des Alpes qui me les rendît présentes comme le peut faire un air vraiment alpestre.

Le Ranz des vaches ne rappelle pas seulement des souvenirs. il peint. Je sais que Rousseau a dit le contraire, mais je crois qu'il s'est trompé. Cet effet n'est point imaginaire; il est arrive que deux personnes parcourant séparément les planches des Tableaux pittoresques de la Suisse, ont dit toutes deux, à la vue du Grimsel : « Voilà où il faut entendre le Ranz des vaches. S'il est exprimé d'une manière plus juste que savante, si celui qui le joue le sent bien, les premiers sons nous placent dans les hautes vallées, près des rocs nus et d'un gris roussâtre, sous le ciel froid, sous le soleil ardent. On est sur la croupe des sommets arrondis et couverts de pâturages. On se pénètre de la lenteur des choses, et de la grandeur des lieux; on y trouve la marche tranquille des vaches et le mouvement mesuré de leurs grosses cloches, près des nuages, dans l'étendue doucement inclinée depuis la crête des granits inébranlables jusqu'aux granits ruinés des ravins neigeux. Les vents frémissent d'une manière austère dans les mélèses éloignés; on discerne le roulement du torrent caché dans les précipices qu'il s'est creusés durant de longs siècles. A ces bruits solitaires dans l'espace, succèdent les accents hâtés et pesants des Armaillis, expression nomade d'un plaisir sans gaieté, d'une joie des montagnes. Les chants cessent; l'homme s'éloigne; les cloches ont passé les mélèses; on n'entend plus que le choc des cailloux roulants, et la chûte interrompue des arbres que le torrent pousse vers les vallées. Le vent apporte ou recule ces sons alpestres; et quand il les perd, tout paraît froid, immobile et mort. C'est le domaine de l'homme qui n'a pas d'empressement. Il sort du toit bas et large, que les lourdes pierres assurent contre les tempêtes; si le soleil est brûlant, si le vent est fort, si le tonnerre roule sous ses pieds, il ne le sait pas. Il marche du côté où les vaches doivent être, elles y sont; il les appelle, elles se rassemblent, elles s'approchent successivement, et il retourne avec la même lenteur, chargé de ce lait destiné aux plaines qu'il ne connaîtra pas. Les vaches s'arrêtent, elles ruminent; il n'y a plus de mouvement visible, il n'y a plus d'hommes. L'air est froid, le vent a cessé avec la lumière du soir; il ne reste que la lucur des neiges antiques, et la chûte des eaux, dont le bruissement sauvage, en s'élevant des absmes, semble ajouter à la permanence silencieuse des hautes cîmes, et des glaciers, et de la nuit.

Senancour.

LES CENT GRUÉRIENS.

A M. A. D.

En ce temps cent beaux Gruériens Allèrent en Terre-Sainte. Chronique.

Un barde à la mine guerrière
Avait cheminé jusqu'au soir;
Et le soir, couvert de poussière,
Il vint frapper au seuil d'un haut manoir.
Les cors, les meutes affamées
Bruyaient encor dans ses préaux,
L'éclat des torches enflammées
S'affaiblissait sur ses murs à créneaux.

Entré dans la salle bruyante Où s'agitait un grand festin, Il fit vibrer sa lyre errante, Dès qu'il ent bu deux fois deux coups de vin.

« Beau castel de Gruyère, assis sur ta colline
A tes pieds tu verras vingt fois naître et mourir
Les aunes, les vieux pins qui bordent la Sarine;
Autour de toi, longtemps, les vergers refleurir,
Les champs d'un peuple heureux se dorer dans la plaine,
Tes Alpes se couvrir de leurs riches troupeaux,
Les rochers te payer leurs blancs tribus de laine:
Tes gais chasseurs verront râler sous leurs couteaux
Le sanglier grinçant de ses dents écumantes;
Et l'œil admirera les cuirasses brillantes

Et les redoutables cimiers Et les dagues étincelantes Et les écharpes flottantes, De tes jeunes guerriers!

» Longtemps demeuront, à ces murs attachées, Les dépouilles des cerfs lassés par tes piqueurs. Un jour en contemplant ces superbes trophées, Tout bas soupireront de moins heureux chasseurs. Longtemps retentiront les chants de tes Korolles; Sous tes ombrages frais, le soir se parlant bas, Les amants entendront de bien douces paroles; Et tes beaux défenseurs, en de charmants combats, Dénoueront cet acier qui raidirait leurs bras. Sur les fleurs rouleront les cuirasses brillantes

Et les redoutables cimiers Et les dagues étincelantes Et les écharpes flottantes De ces jeunes guerriers

" Mais que dis-je? et quels sons ont éffleuré ma lyre? Que parlé-je d'amour ou de gloire en nos chants! J'entends des pleurs au loin... Jérusalem soupire! Le Jourdain coule encor sous le joug des turbans! Honte au lâche chrétien qui n'entend point leur plainte; Honte à qui peut chanter, quand au tombeau du Christ, Sur le roc où son pied laissa l'auguste empreinte, Son saint nom profané reste esclave ou proscrit. Braves, m'entendez-vous! Revêtons la croix sainte; Partons! au ciel déjà votre nom est écrit! Oui partons! Il nous faut cent cuirasses brillantes

Et cent redoutables cimiers Et cent dagues étincelantes Et des écharpes flottantes Pour cent jeunes guerriers! » C'est l'appel de l'honneur! Déjà l'Europe entière
Pour la cause de Dieu réveille ses enfants;
Leurs nombreux bataillons font rouler la poussière
Comme un vent qui prélude aux plus fiers ouragans.
Ils vont comme un torrent épouvanter l'Asie.
Leurs pavillons divers s'agitent sur les eaux;
A l'aspect de la croix, la vaste mer se plie
Et gémit sous le joug de leurs puissants vaisseaux.
Guerriers, vous dira-t-on; celui de ta patrie
N'a point paru parmi leurs glorieux drapeaux?
Oui, partons! Il nous faut cent cuirasses brillantes

Et cent redoutables cimiers
Et cent dagues étincelantes
Et des écharpes flottantes
Pour cent jeunes guerriers!

" Un jour, près du foyer, vous trouverez des charmes A faire à vos enfants cent récits merveilleux; Vous les verrez pâlir aux bruits lointains des armes, Frémir à vos dangers ou caresser des yeux Vos màles fronts marqués de quelque cicatrice. La palme d'Idumée et le rameau béni, De la Vierge orneront l'image protectrice. Placée entre une épée, un vieux casque bruni. Oui, partons! Il nous faut cent cuirasses brillantes

Et cent redoutables cimiers Et cent dagues étincelantes Et des écharpes flottantes Pour cent jeunes guerriers!

Ainsi chantait le barde; et la salle sonore,
Le murmure des voix répétaient ses refrains.
Pendant quelques instants on entendit encore,
Dans le fond du manoir, quelques échos lointains;
Et le barde immobile attendait en silence....
Du festin féodal le cours est suspendu,
Les coupes ont cessé de sonner en cadence;
Mais la foule à l'appel en chœur a répondu:
" Oui, partons! Il nous faut cent cuirasses brillantes

Et cent redoutables cimiers
Et cent dagues étincelantes
Et des écharpes flottantes
Pour cent braves guerriers! »

Le jour suivant avait à peine Blanchi le haut du Moléson, Qu'on voyait déjà vers la plaine Se diriger un joyeux bataillon.

La foi, l'amour et le courage Régnaient dans leurs cœurs généreux. La Grue, oiseau d'heureux présage, S'acheminait fièrement avec eux.

On dit qu'alors plus d'une belle S'en vint porter, d'un pas tremblant, A la grille d'une chapelle, Une prière et le denier d'argent.

BRESLAU, jer janvier 1843.

L. Bornet.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N^0 23.

FRIBOURG, 1843: AOUT, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Cauton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DE L'ENSEIGNEMENT MUTUEL

(Fin.)

Il nous reste à dire encore quelque chose des grades qu'il y avait dans les classes des colléges, et des aides que se donnaient les professeurs parmi leurs écoliers.

Le règlement ordonne d'établir tous les mois ou tous les deux mois les magistrats de la classe (sauf en rhétorique, si cela ne paraissait plus nécessaire). Pour l'élection il y a des compositions particulières, celui qui réussit le mieux, obtient le plus haut degré dans la magistrature; les accesseurs ont des titres d'honneur au-dessous du premier. Les noms à donner aux divers magistrats doivent exciter l'ambition et se prendre dans la robe ou la milice de la Grèce ou de Rome. La classe sera divisée en deux portions rivales; chacune aura ses magistrats particuliers, et les deux chess occuperont de part et d'autre la première place 1.

Dans les disputes on devait combattre ses pairs; le simple soldat devait s'attaquer au simple soldat; le magistrat jeter le gant au magistrat; cependant il pouvait être permis quelquefois à l'inférieur d'offrir le combat au supérieur, et de le supplanter s'il était victorieux ². On avait même établi en quelques lieux que ceux qui en classe avaient la préséance, conserveraient au dehors cette prérogative (Reg. 252).

- Magistratus eligendi, præmiisque etiam, si videbitur, alliciendi, nisi id alicubi in Rhetorica minus necessarium videretur, singulis fere aut alternis mensibus...Qui omnium optime scripserint, summo magistratu; qui proxime accesserint, aliis honorum gradibus potientur: quorum nomina quo plus eruditionis res habeat, ex græca romanave republica, militiave sumantur. Duus autem fere in partes ad æmulationem fovendam schola dividi poterit, quarum utraque suos haheat magistratus alteri parti adversarios, nnicuique discipulorum suo attributo æmulo. Summi autem utriusque partis magistratus primum in sedendo locum obtineant. (Reg. com. 95).
- ² Privatus fore privatum petat, magistratus magistratum; privatus etium interdum magistratum, ejusque dignitatem, si vicerit, sive aliud præmium aut victoriæ signum consequi poterit, prout scholæ dignitas et locorum ratio postulabit. (Reg. com. 31).

Toutes ces dignités et ces titres honorifiques sont resté étrangers aux écoles modernes d'enseignement mutuel, qui n'ont que des officiers pour le travail et sous un nom qui marque leurs devoirs et leurs fonctions; puis l'école finie tout rentre dans l'égalité.

Les colléges avaient aussi leurs fonctionnaires pour aider le maître dans son travail. Nous connaissons déjà les décurions. La règle ordonne d'établir en outre dans chaque classe un Censeur public, ou un grand Décurion, ou un Préteur, en lui accordant quelque prérogative pour le faire respecter de ses condisciples. Il pourra, p. e., intercéder auprès du professeur et obtenir en faveur des coupables la rémission de quelque punition légère. Ses fonctions consistent à remarquer ceux de ses condisciples qui avant le signal errent dans le préau, ou qui entrent dans une classe étrangère, ou qui sortent de leur classe ou de leur place. Il doit rapporter au préset ceux qui manquent habituellement la leçon, ou les fautes qui se commettent soit en l'absence soit en la présence du professeur3. C'est à eux aussi que les décurions récitent leurs leçons 4. Ce grand décurion des colléges ressemble au moniteur général des nouvelles écoles.

L'enseignement mutuel, ou l'instruction des élèves par les élèves, n'est donc pas une invention moderne, comme on a voulu le dire; puisque l'ordre des Jésuites l'a établi dans ses gymnases, dès la fin du scizième siècle. Mais dirons-nous pour cela que cet ordre en est l'inventeur? Ce scrait ne pas dire la vérité; car ce mode d'enseignement se trouvait, plus ou

³ Suum in unaquaque classe, pro regionum consuetudine, publicum censorem; vel, si censoris nomen minus placeat, decurionem maximum, aut Prætorem constituat: qui ut in honore sit apud condiscipulos privilegio aliquo cohonestandus erit; jusque habebit, Magistro approbante, leviores pænas a condiscipulis deprecandi. Is observet, si quis aut unte signum datum ex condiscipulis vagetur in atrio, aut scholam alienam ingrediatur, aut a propria, seu a loco suo discedat: deferat etiam ad præfectum quinam quotidie desiderentur, si quis non discipulus scholam intravit, demum si quid seu absente seu præsente Magistro peccetur in schola. (Reg. profestud. infer. 37).

4 Reg. com.

moins, dans la plupart de nos écoles savantes avant la fondation de la Société.

Les actes mêmes de ses congrégations, tenues successivement à Rome dès 1587, en fournissent la preuve. La première a ébauché le Règlement pour les études, et avant de le prescrire elle l'a envoyé dans les différentes provinces de l'ordre, pour s'assurer qu'il ne s'y trouvât rien qui pût blesser les usages et les goûts des divers pays, où il devait être mis en pratique. La rédaction définitive ne fut arrêtée qu'en 1594, après que l'on eut entendu les rapports des différentes localités. Cette rédaction même est si accomodante, qu'elle laisse aux Recteurs des divers colléges la faculté d'adopter ou de rejeter certaines prescriptions du Règlement, pour se mettre d'accord avec les usages et les opinions des divers pays. De là ces clauses: Pro regionum consuetudine. (Reg. Prof. stud. infer. 3.) et, Prout locorum ratio postulabit. (Reg. com.3.)

L'enseignement mutuel des écoles savantes remonte jusqu'à la renaissance des lettres. Ses formes saisissantes et actives font voir qu'il est né dans ce moment d'enthousiasme et de zèle pour la science, où, honteuse de son long assoupissement, notre Europe s'est réveillée, et où, tombant, comme il arrive, dans l'extrême opposé, elle s'est passionnée pour les études. Dans ce moment d'effervescence elle ne s'est pas doutée qu'en excitant imprudemment l'amour de la gloire et l'émulation dans la jeunesse, et qu'en mettant constamment les élèves aux prises avec les élèves, par ses disputes ou combats, elle sacrifiait l'éducation au savoir.

Il est encore digne de remarque que l'enseignement mutuel, prescrit par le Règlement pour les gymnases de la Société, n'est pas venu de la France ni de l'Allemagne, mais des pays méridionaux ou de leurs représentants dans les congrégations. Il n'est donc pas surprenant que la chaleur du caractère national s'y montre à découvert.

A la renaissance des lettres on avait établi dans les villes un peu populeuses des écoles savantes de deux degrés, sous les noms de Trivium et de Quadrivium. Dans le Trivium qui était regardé comme inférieur, on enseignait aux élèves les grammaires latine et grecque, la dialectique et la rhétorique. Le Quadrivium, classe plus relevée, ajoutait à ces trois arts libéraux les quatre autres, l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie.

Fribourg avait depuis longtemps son Trivium sous la direction de six scholarques. Ceux de 1577, au nombre desquels se trouvait le chanoine et prédicateur Schneuvlin, en étaient mécontents. Ils proposèrent donc au Gouvernement d'en établir un meilleur, regrettant de n'avoir pas assez de ressources pour donner plus de développement aux études de leur chère patrie. Le nouveau Trivium présentait quatre classes progressives et devait à l'avenir en former cinq: chaque classe était partagée en deux Décuries, l'une de Novices et l'autre de Vétérans. L'ouvrage élémentaire ordonné était celui de Cornelius d'Utrecht, sauf pour la grammaire grecque. L'ouvrage avait

paru d'autant plus convenable aux scholarques, qu'on s'en servait à Fribourg en Brisgau, où ils envoyaient ordinairement les meilleurs écoliers du Trivium pour y achever leurs études.

L'ordonnance des scholarques est très détaillée en tous points et toujours longuement motivée. Elle porte 264 pages petit in-folio et encore d'une bonne écriture. On y retrouve du commencement à la fin l'instruction mutuelle comme dans toutes les institutions de ce genre et de ce temps. Ce sont constamment des disputes ou des luttes entre les élèves.

Il y a aussi des *Emules*, mais sous le nom plus pacifique de compagnons (Gsellen). Ces compagnons étaient chargés de répéter et de faire répéter les leçons à leurs condisciples. A ce sujet le Mémoire des scholarques, que nous avons sous les yeux, cite, p. 58, Quintilien qui disait déjà que le meilleur moyen de s'instruire c'est d'apprendre aux autres ce que l'on vient d'apprendre soi-même.

Le nouveau Trivium des scholarques n'a duré que fort peu de temps, car dès 1581 il a été remplacé par le collége des Jésuites; ensorte que les Fribourgeois ont pu avec le temps y étudier la philosophie et la théologie sans sortir de chez eux.

A la renaissance des lettres on ne s'était occupé que des écoles savantes. On n'a rien fait pour l'instruction du peuple, qui n'avait dans les villes et dans quelques localités de la campagne que quelques bien chétives écoles primaires. Peu-àpeu cependant elles se sont étendues et améliorées, et chez nous nos scholarques ont commencé à s'en occuper. L'esprit public et les circonstances le voulaient ainsi.

L'enseignement mutuel a aussi commencé à s'introduire dans ces écoles populaires; bien qu'avec des formes beaucoup moins prononcées et surtout beaucoup moins régulières que dans les écoles savantes. Le besoin est un grand maître, et il n'est pas douteux que le nombre des écoliers venant à s'augmenter dans ces institutions primaires, les instituteurs, tant soit peu intelligents et zélés, n'aient senti la nécessité de se faire aider dans leurs fonctions par des élèves qui pouvaient les soulager. Ils avaient d'ailleurs devant eux un antique et respectable exemple, celui des parents qui dans les familles emploient les aînés, non seulement à garder les cadets, mais encore à les instruire. Aussi avons-nous, dès le commencement de ce siècle, retrouvé cette ébauche d'enseignement mutuel dans presque toutes les écoles de notre canton. La raison que nous en donnaient les instituteurs, était celle-ci : « On ne a pourrait pas s'en tirer autrement ».

Il s'agissait donc de régulariser dans nos écoles populaires ce qui ne l'était pas du tout. Il fallait 1° graduer convenablement l'instruction primaire dans toutes ses parties; puis 2° déterminer le choix et les fonctions des aides, ou répétiteurs ou moniteurs (car le nom ne fait rien à la chose), de manière qu'en montrant à d'autres ce qu'ils avaient appris, ils ne négligeassent pas d'apprendre ce qu'ils ne savaient pas encore.

Les Français ont cru devoir faire honneur de cette innova-

tion à deux de leurs compatriotes, à Mr Herbault et au chevalier Paullet que l'infortuné Louis XVI protégeait dans son entreprise. Mais ce n'était là que des institutions particulières sans retentissement dans les écoles du peuple. C'est de Madras que l'enseignement mutuel est venu s'introduire d'abord en Angleterre. De l'Angleterre il a passé en France et de là en diverses contrées d'Europe, jusque dans les états Pontificaux, comme nous en avons la preuve en mains.

Le Dr. Bell ne l'a pas imaginé à Madras. Il avait fait ses études dans les écoles savantes de sa patrie, où l'enseignement mutuel s'était aussi établi à la renaissance des lettres.

C'estle besoin qui a amené le Docteur anglais à former son école dans l'Inde sur le modèle des écoles savantes de sa patrie, et si une imitation peut être appelée du nom d'invention, on ne doit pas hésiter, ce nous semble, de regarder le Dr. Bell comme l'inventeur de nos écoles populaires de nouveau système.

L'HYDRIATIQUE

OU EMPLOI HYGIÉNIQUE DE L'EAU PURE.

MOYEN-AGE.

L'institution des bains publics s'écroula peu à peu au milieu du bouleversement social. Charlemagne tâcha en vain de les remettre en vogue, en se livrant fréquemment à l'exercice de la natation. Cet exemple ne fut suivi que par les courtisans. Un maître plus puissant que Charlemagne, la lêpre, maladie hideuse importée de l'Orient, fit sentir aux peuples la nécessité de la propreté. Mais l'eau chaude fut estimée plus efficace que l'eau froide et on introduisit partout des étuves. En Allemagne et chez nous on les appelait Badstouben et par corruption bastouba 1. On y associa bientôt l'usage des ventouses. Appeler les humeurs à la peau au moyen de l'eau chaude, faire des scarifications, aspirer le sang au moyen du vide et de la raréfaction de l'air, tel était le souverain remède dépuratif de l'epoque, encore fréquemment employé de nos jours. C'était au moins un moyen de propreté salutaire et prophylactique, mais qui devait finir par enlever tout ressort à l'organe cutané. On en saisait si grand cas qu'à Paris le peuple faillit lapider un médecin qui, craignant que les étuves ne s'ervissent de véhicule à la contagion, avait conseillé de les fermer dans un temps de peste.

L'école arabe dominait alors en médecine. Elle jetait des

1 On en fit un verbe patois et pour dire : aller au bain et ventouser, on disait baschtouba. Il y avait à Fribourg trois étuves publiques. regards dédaigneux sur l'Hydriatique dont la simplicité contrastait avec la profusion des drogues orientales. Cependant Rhazès et surtout Avicenne furent forcés de rendre hommage aux vertus de l'eau pure.

A cette époque de superstition, on cherchait partout soit la pierre philosophale, soit une panacée universelle. L'eau joua plus d'une fois ce dernier rôle dans les mains d'habiles charlatans, mais jamais sous son véritable nom. On l'associait à des ingrédiens inutiles, mais auxquels la crédulité attribuait des vertus magiques. Peu d'hommes indépendants osaient proclamer la vérité toute entière. De ce nombre était l'aïeul du Dominicain Savonarola, que l'inquisition fit brûler à Florence. Il recommandait les affusions froides contre la goutte, la faiblesse des yeux et la ménorrhagie. Cent ans après lui, Cardan se plaignait de l'oubli dans lequel on laissait l'eau froide.

Melchior Pfinzing raconte en détail dans son Theuerdank, comment Maximilien I, empereur d'Allemagne, brûlé par une sièvre ardente et poussé par un heureux instinct, but, pour étancher sa soif, une grande quantité d'eau fraîche, à la dérobée et à l'insu de son médecin. La guérison s'ensuivit.

Enfin le célèbre Paracelse, à qui on commence aujourd'hui à rendre plus de justice, malgré ses préoccupations d'alchimiste, reporta l'attention sur l'usage de l'eau et ouvrit ainsi au sortir du moyen-âge une nouvelle ère à l'Hydriatique.

INDUSTRIE.

DE L'INDUSTRIALISME.

- Tout est métier dans ce monde, depuis les fonctions
- » qu'on appelle élevées, jusqu'aux professions qu'on » appelle basses; l'état le plus réputé vulgaire ne peut » abaisser l'homme distingué qui s'y livre; comme les
- » fonctions les plus réputées éminentes ne peuvent

» élever l'homme bas et vil qui les remplit. »

Encyclopédie industrielle, chap. II. p. 23.

La conservation, puis l'amélioration de son existence furent

les premiers mobiles qui portèrent l'homme à rechercher les moyens de satisfaire ses besoins sans cesse renaissants.

Provoquer l'action productive de la nature et en recueillir les produits, inventer des objets ou des procédés nouveaux, répandre les productions et les transportes d'une contrée à l'autre : voilà les divers ordres de travaux que l'on retrouve toujours dans les âges les plus reculés de l'histoire humaine.

Jusque dans les modes d'existence les plus sauvages, on aperçoit le commencement de tous les arts; et la seule chose qui distingue réellement les sociétés civilisées des âges incultes, c'est qu'à mesure qu'on avance, on retrouve les mêmes travaux non-sculement plus développés, plus habiles, plus exercés, plus puissants de toute manière; mais surtout plus dégagés de ce qui s'y mêlait d'abord d'habitudes violentes ou frauduleuses et plus directement occupés du bonheur de l'homme, de l'amélioration de sa destinée, de la satisfaction de ses besoins de toute espèce.

C'est là ce que de nos jours on appelle l'Industrialisme, tendance qui, dans la pure et honorable acception du mot, consiste à la fois dans le progrès de tous les arts que l'économie sociale embrasse, et dans leur commune application, dans leur application toujours plus directe, plus intelligente et mieux réglée aux besoins de l'homme.

Une direction si naturelle et si légitime de l'activité humaine, cette mère des richesses, cette reine de la civilisation, ne pouvait gémir plus longtemps sous le poids des dédains et de l'inconsidération que lui prodiguaient la robe et l'épée; son émancipation déploya aussitôt ses immenses richesses; son génie conquit et créa la plupart des Etats et des Empires les plus remarquables, et se présenta comme un de ces moteurs de l'esprit humain qui, pour le diriger, puise sa force dans le travail et dans les sciences. Dans cette marche de sa puissance, partout l'on voit l'industrie changer le moral d'un peuple entier; de stupide, elle le rend ingénieux; de paresseux, actif, et de guerrier, pacifique; elle finit toujours par relever son esprit, quelque enchaîné qu'il soit sous le joug d'un pouvoir injuste et dominateur.

L'on conçoit des lors qu'à raison d'une influence que rien ne peut arrêter, l'industrie ne peut manquer de détracteurs; aussi accumule-t-on sur son compte les accusations les plus étranges et les plus iniques: on va jusqu'à lui imputer à la fois de troubler les relations sociales, de pervertir les mœurs, de dégrader les arts, d'affaiblir et d'abaisser l'étude des sciences, de nuire ensin, sous tous les rapports essentiels, au perfectionnement de nos facultés. Qu'on nous permette d'examiner ces récriminations une à une, et il ne nous sera pas difficile de les réduire à leur juste valeur et d'en faire bonne justice.

I' CHEF D'ACCUSATION.

L'INDUSTRIE TROUBLE LES RELATIONS SOCIALES.

L'on reproche d'abord aux diverses prosessions industrielles d'avoir des intérêts nécessairement opposés et de diviser les honimes. « Etablissez la liberté du commerce, vous aurez, » observe-t-on, contenté le spéculateur qui veut parcourir » sans gêne les marchés de tous les continents, vous plairez » au consommateur qui veut acheter à bon marché de bonnes » marchandises: mais comment serez-vous partager leurs sentiments par le sabricant qui sond éson débit sur l'exclusion » des concurrences étrangères? Partout la liberté et le mo-

» nopole sont en présence dans le monde industriel, comme » l'égalité et le privilége dans le monde politique. C'est donc

» uniquement par des illusions qu'on prétendrait enrégimenter

» ces intérêts contraires sous un étendard commun. Pour se » désunir, ils n'ont qu'à se regarder. »

Dans les rapports de peuple à peuple, comme dans les relations intérieures de chaque état, ce n'est pas l'esprit d'industrie qui divise, c'est l'esprit de violence et d'usurpation; ce n'est pas le désir de prospérer par un travail honnête et assidu, c'est la prétention d'assurer ou d'accroître ses prosits par des injustices, des exactions et d'iniques priviléges. L'odieux régime de préférences et d'exclusions que cet esprit ensante, est-il le régime industriel? Assurément non : extorquer n'est pas produire; accroître ses profits par des extorsions, sous quelle forme qu'elles puissent se déguiser, n'est pas les accroître par du travail. Loin que le mot industrie, sensément et honnêtement entendu, implique l'idée de ces procédés illégitimes, il est manifeste qu'il les exclut, qu'il les réprouve; sitôt que l'industrie agit seule, et partout où elle agit seule, la paix s'établit naturellement dans les relations. Il est impossible de ne pas voir à quel point ces relations deviennent plus paisibles et plus faciles à mesure que cet esprit est mieux contenu, et que toutes les professions, depuis les plus infimes jusqu'aux plus élevées sont graduellement contraintes à se dégager de ce que le passé y avait mêlé d'entraves, d'injustes appuis, de pouvoirs abusifs.

Il est vrai qu'à mesure qu'elles perdent ces pouvoirs injustes, tous les travaux acquièrent plus de liberté, et tombent davantage sous la loi de la concurrence. Mais quelle est l'influence de cette loi sur les relations?

La concurrence serait-elle un principe de discorde, ainsi qu'on l'a souvent accusée? Est-ce bien à elle qu'il faut attribuer la rivalité des professions dans chaque pays et entre tous les pays, les coalitions qu'elles forment, et la guerre qu'elles se livrent?

Véritablement, c'est là se jouer du bon sens; car où est le lien de ces ligues, si ce n'est dans les lois immorales qui les autorisent, et dans l'injuste appui qui leur est accordé? Qui ne voit que si elles se forment, c'est précisément pour étouffer la concurrence; que si elles existent, c'est uniquement parce que la concurrence n'a pas été respectée? Respectez la concurrence, ne consentez pas à consacrer par un lien légal les prétentions exclusives et iniques, et les luttes cesseront tout naturellement.

Une concurrence loyale et réelle ne saurait être pour personne l'objet d'une plainte légitime, et ne peut jamais, par conséquent, devenir une juste cause de division. Il n'est pas vrai qu'on soit en état d'hostilité parce qu'on est en état de concurrence. Celui qui exerce une autre industrie que moi ne me trouble point; au contraire, son travail encourage le mien, car il m'offre la perspective d'un moyen d'échange et la possibilité de satisfaire deux ordres de besoins en ne créant qu'une

seule sorte de produits. Celui qui exerce la même industrie que moi ne se constitue pas mon ennemi parce qu'il devient mon émule. Il est dans son droit ou je n'y suis pas; car il ne fait que ce que je fais, et ce qui est licite pour moi ne peut pas être illicite pour lui.

Je ne saurais d'ailleurs prétendre avec vérité qu'il me fasse obstacle: je puis me donner carrière aussi bien que lui; il y a même à dire que la concurrence, loin de m'empêcher d'agir, me stimule à mieux faire; et si j'ai moins de succès que lui, je puis bien m'affliger de mon incapacité, mais non me plaindre assurément de son injustice : il n'y a réellement ni oppresseur ni opprimé entre nous.

Je pourrais, à la vérité, reprocher au concurrent qui vient s'établir à côté de moi d'aller sur mes brisées, d'imiter une industrie dont j'ai donné l'exemple, de profiter des débouchés que j'ai ouverts à cette industrie, et de la faveur publique que je lui ai plus ou moins conciliée. Mais si c'est moi qui ai débuté, c'est moi aussi qui suis le plus anciennement établi, le plus connu, le plus accrédité, le plus en possession de la consiance, et je trouve dans le sait de cette possession des avantages exactement proportionnés aux droits que la priorité me donne: de sorte qu'en réalité nos situations sont ce qu'elles doivent être, et que nul de nous n'a de justes plaintes à former.

De deux choses l'une d'ailleurs ; ou celui qui vient me faire concurrence a plus d'habileté que moi, ou il en a moins; s'il est moins habile, il n'aura pas assez de succès pour que sa concurrence ait le pouvoir de beaucoup me nuire; et s'il se

montre plus habile, au contraire, quel droit aurais-je de me

N'est ce pas à lui, par cela seul qu'il sert mieux le public. que doit aller naturellement la faveur publique? Mon devoir, si je voulais éloigner la concurrence, était de donner assez de soin à mes travaux pour que personne ne pût avoir la pensée de me supplanter.

Il demeure donc démontré que la concurrence est le lien véritable de la société. Intérieurement et extérieurement les populations ne tendront fortement à s'unir qu'à mesure que les prétentions exclusives qu'elles élèvent et les monopoles qui les séparent cesseront de les diviser, à mesure qu'elles pourront se mêler davantage, à mesure que le concours entr'elles deviendra plus général et plus animé, à mesure que le concours leur permettra d'acquérir plus d'industrie, d'idées d'affections, d'habitudes communes. Loin que cette commune liberté trouble l'ordre, elle est le principe même de la paix, et la paix s'établit d'une manière d'autant plus ferme que les pouvoirs publics, au milieu de ce concours de tous les travaux, savent mieux s'abstenir den accaparer aucun ou de permettre qu'on en accapare, se borner à bien faire le leur EN MAINTENANT PARMI TOUS UNE POLICE EXACTE, ET EN FAISANT RÉGNER AU SEIN DE LA PLUS GRANDE LI-BERTÉ POSSIBLE, LA PLUS GRANDE SOMME POSSIBLE DE SÉCURITÉ.

D. Schmuts.

(Lu suite au prochain No).



VARIÉTÉS.

SOUVENIRS D'UN PRISONNIER FRIBOURGEOIS.

(Suite).

Il est impossible à l'homme de se faire à la privation de la liberté; c'est un tourment de toutes les heures, de tous les instants; tourment qui est d'autant plus insupportable, que la durée en est incertaine et que le sort que l'avenir vous réserve est inconnu. Le malheureux qui subit une peine déterminée, peut faire son calcul et se résigner; il sait qu'à telle époque ses maux finiront, chaque jour en diminue une partie. Il n'en est pas de même du prisonnier qu'on laisse dans l'attente incertaine d'un jugement : pour lui la longueur du temps est plutôt une aggravation du mai. Je cherchais en vain dans mon imagination essrayée quelle pourrait être l'issue de cette persécution, je ne la trouvais pas; parce que ne connaissant point les véritables causes qui avaient donné lieu à notre arrestation, il m'était impossible d'en prévoir les résultats, si des motifs d'un ordre politique, comme tout le faisait présumer, avaient provoqué ces mesures de rigueur à notre égard.

on n'y regarde pas de si près à sacrifier quelques individus, si innocents qu'ils puissent être, alors que des exigences de cette nature semblent le commander. L'histoire de tous les temps est là pour prouver cette triste vérité. Il pouvait donc ne pas être extraordinaire que nous fussions condamnés à gémir autant d'années dans les prisons que nous y avions dejà passé de semaines. Cependant quelque pénible que fût notre position, il fallait bien en prendre son parti. L'homme se familiarise peu à peu avec le malheur, il apprend à l'envisager avec plus de calme et à le supporter avec plus de patience. La vie, aprèstout, a un terme et des souffrances passagères qui n'ont rien de désespérant pour le Chrétien résigné et soumis. Je vais maintenant entrer dans quelques details sur la police et le régime observé à l'égard des détenus dans la maison où nous nous trouvions renfermés.

Le local qui nous fut assigné pour demeure, avait formé dans le temps un couvent de religieuses. Après sa suppression sous Joseph II, il fut converti en prisons et destiné à l'entrepôt des personnes qui avaient à subir une détention provi-Nons avions toutes sortes de mauvaises chances à redouter | soire ou préventive. Les cellules des nonnes avaient été trans

formées en chambres d'arrêt et appropriées à cette destination.

Pendant plusieurs mois je sus rensermé dans un réduit extrêmement étroit et humide. Ma santé s'altérant de jour en jour, j'obtins ensin, après bien des sollicitations, une chambre un peu plus spacieuse et plus commode. D'après un ordre de police, aucun détenu ne devait rester seul. C'était ordinairement quelque malheureux que l'on venait d'arrêter, ou quelque contrebandier que l'on vous donnait pour compagnon de chambre. L'obligation de rester en contact continuel avec des individus la plupart du temps dégradés, et dont la société n'offrait aucune ressource, était pour moi un surcroît d'ennui presque insupportable. Après m'être souvent plaint de cet inconvénient, on me plaça enfin avec un juif, disait-on, baptisé. Je n'ai jamais connu d'homme plus immoral et plus familiarisé avec le génie du mal. Mais, comme il avait beaucoup d'argent à dépenser, il trouvait moyen de se faire servir en petit-maître et de se procurer des agréments et des douceurs inconnues aux autres prisonniers.

Engelberg, (c'était le nom de mon nouveau compagnon), connaissait toutes les rubriques de la police et toutes les ruscs de ses agents. Sous ce rapport, sa société m'a bien été parfois de quelque utilité, parce que j'appris à devenir un peu plus hardi et plus entreprenant. C'est une grande jouissance pour un prisonnier de pouvoir tromper la vigilance de ses gardiens. Engelberg m'avait appris pour cela un moyen infaillible, l'emploi de l'argent. Avec ce métal séducteur, nous étions facilement parvenus à mettre un des valets de la maison dans nos intérêts et à nous l'attacher tellement qu'il nous rendait les services les plus signalés. Commissions de toutes espèces, correspondances, tout nous réussissait à merveille.

Les heures sont longues en prison; il faut absolument recourir à quelque occupation si l'on ne veut pas s'exposer à succomber à l'ennui. Nous avions à la vérité une grande facilité à nous procurer un bon choix de livres; mais la lecture, sans la liberté, a peu d'attraits et devient bientôt fatigante. Il nous était aussi permis d'écrire; mais je redoutais de consigner par écrit les réflexions les plus innocentes, parce que je ne me croyais pas à l'abri des recherches et des interprétations malveillantes de la police.

Engelberg, l'homme aux grands expédients, me vint encore ici en aide, pour varier nos occupations. D'abord nous nous étions procuré deux jeunes serins, pauvres petits captifs comme nous, dont il fallait cultiver le champ et soigner l'éducation. Cela prenait déjà du temps. Puis tous les jours nous nous livrions à un exercice gymnastique d'un genre peu agréable pour mon goût, à la vérité, mais utile à la santé; c'est-à-dire, que nous faisions un assaut d'armes au moins pendant une heure entière.

Mon Juif avait la fureur de faire des vers. Je portais la peine de cette malheureuse disposition; car il me fallait à tout moment entendre la lecture de quelques mauvaises rimes, qui ne valaient pas même la prose la plus détestable. Il nous était permis de faire régulièrement chaque jour une promenade dans la cour du bâtiment. C'était un mouvement bien triste et bien monotone, mais il me procurait quelquesois l'occasion de voir l'un ou l'autre de mes compatriotes lorsqu'il se présentait par hasard à la croisée, et de lui adresser quelques paroles, ou au moins de lui faire quelques signes. Nous prolongions aussi parsois le plaisir de la table et cherchions à retremper nos forces et notre courage dans un bon verre de vin.

Engelberg avait un talent particulier pour raconter; comme il avait étudié les hommes suivant son instinct, c'est-à-dire, dans leurs travers et leurs mauvais penchants, il avait une riche collection d'anecdotes dont le débit ne laissait pas d'être quelquesois divertissant.

Sous le rapport de la nourriture et de l'entretien, le secours pécuniaire que nous fournissait le gouvernement, nous donnait le moyen de nous procurer et de nous faire servir tout ce qui pouvait nous être agréable. Ce subside, quoique faible dans le commencement, avait été porté, en suite de réclamations faites, jusqu'à trois florins par jour, ce qui était plus que suffisant pour nos besoins; ear je me rappelle fort bien d'avoir fait pendant le dernier mois une économie de 15 fl. au moins.

Du reste des ordres bien sévères avaient été donnés par la police pour que nous fussions toujours traités avec les plus grands égards, et pour mon compte, je n'ai jamais eu sous ce rapport de plaintes sérieuses à former.

Le long séjour que j'avais fait dans les prisons, et les facilités que nous étions parvenus à nous procurer, nous avaient aussi mis au courant de ce qui se passait dans l'extérieur de la maison et autour de nous; c'est ainsi que j'appris peu à peu à connaître le nom des nombreux Suisses qui étaient détenus et les chambres où ils se trouvaient placés. Il s'établit ainsi successivement quelques relations entre nous. Nous réussissions à nous envoyer furtivement quelques billets, ou bien nous trouvions le moyen dans des moments favorables d'échanger quelques paroles. De cette manière nous nous instruisions réciproquement de ce qui nous regardait et de la marche de nos affaires. D'ailleurs il faut le dire, la vigilance de nos gardiens qui s'étaient aussi habitués à nous regarder comme de malheureuses et innocentes victimes, s'était considérablement relâchée, et se convertissait même parfois en véritables sentiments de pitié. Tout cela contribuait beaucoup à alléger nos souffrances et à élever notre courage.

On nous laissait parvenir aussi sans entraves, au moins en apparence, ce qui nous était envoyé du deliors, en même temps que nous pouvions recevoir, en présence d'un commissaire de police, toutes les visites qui se présentaient.

1 Malgré que dans le principe, je me mésiasse souverainement de cet individu que je prenais pour un espion placé là par la police, j'appris cependant peu à peu à mieux le connaître, et d'après des renseignements certains, je sus qu'il subissait une peine d'une aunée pour sait d'usure et de tromperie.

Cependant les semaines s'écoulaient lentement et dans une pénible incertitude. Après trois mois environ d'attente, on vint m'annoncer un matin que j'étais encore appelé devant M. le commissaire B., et je ne tardai pas en effet à être conduit en sa présence. Sa physionomie, toujours d'ailleurs désagreable, avait pris cette fois une teinte remarquable de sévérité; il jeta sur moi un regard presque menagant, et après un moment de silence : « Enfin, me dit-il, cette fois nous tenons » tous les fils du complot dont vous vous êtes rendu coupable; » nous possédons les pièces de conviction, nous avons même » l'aveu des principaux auteurs; vous n'avez plus à votre tour » qu'à convenir franchement de la part que vous y avez prise.» Ce début auquel j'étais peu préparé me jeta d'abord dans une grande perplexité, et malgré le sentiment de mon innocence, je crus un moment que nous étions, je ne sais comment, tous compromis et que nous allions être incontestablement sacrifiés.

M. B. s'aperçut de l'espèce de découragement où je me trouvais, et il s'apprêtait sans doute à en tirer parti, lorsque M. le secrétaire N. me fit un signe si expressif, que je compris facilement que tout cela n'était qu'une ruse pour m'arracher quelque aveu, ou m'amener, si possible, à faire quelque révélation. Reprenant alors courage, il parast, monsieur, lui dis-je, après un moment de réflexion, que vous cherchez à me subtiliser. Eh bien! je vous déclare que ce moyen ne vous réussira pas. Je suis persuadé que vous ne dites pas vrai, lorsque vous parlez de complots découverts et d'aveux faits; je sais bien qu'entre nous la partie n'est pas égale et que, si vous le voulez sérieusement, vous ne manquerez pas de prétextes ou de moyens pour réussir à nous perdre, je suis prêt et résigné à tout, mais n'attendez pas de moi la moindre confession, je n'ai trempé dans aucun complot, et je n'ai aucune entreprise coupable à me reprocher. Ces paroles, prononcées avec l'accent de l'assurance et de la conviction, désarmèrent un peu la sévécité de M. le Commissaire B., et prenant un ton plus radouci : « mais vous ne connaissez donc pas, me dit-il, » la lettre insame que votre compatriote M**** a écrite à son » ami G**** et les menaces insensées qu'elle renserme. Une » pareille découverte est bien propre à exciter la méssance et à » provoquer l'animadversion du gouvernement. »

Cette révélation quoique inattendue ne me déconcerta point. N'ayant jamais eu connaissance ni même entendu parler d'une correspondance aussi étrange, je n'hésitai pas à répondre à M. B. que c'était là quelque chose de tout-à-fait inouï et inconnu pour moi. Je n'ai aucune relation, ajoutai-je, avec ces Messieurs, et s'ils ont fait ou écrit quelque chose de répréhensible, je ne puis pas en être responsable. Cette fois M. B. parut bien convaincu de la franchise et de la vérité de mes réponses, mais il ne se tint pas cependant pour battu. Sans vouloir m'exhiber cette lettre que je demandai à connaître, il me donna sur son contenu différentes explications desquelles il résultait que M. M*****, dans un moment d'étour-derie bien répréhensible, s'était livré en écrivant à M. G******

avec réflexion, aux menaces les plus déplacées à l'égard de quelques souverains de l'Europe.

Voici maintenant comment M. B., en logicien habile, cherchait à argumenter de la circonstance de cette lettre, pour nous rendre tous solidaires des sottises qu'elle renfermait. M. M****, me disait-il, est arrivé de Fribourg à Vienne avec d'excellents principes; c'est en votre société qu'il s'est gâté, vous avez donc à vous reprocher la faute qu'il a commise.-Pour mon compte je repousse toute responsabilité dans cette affaire, lui répondis-je, je ne me suis jamais occupé de conversions politiques, j'ai quelque chose de mieux à faire ici. Du reste depuis que M. M**** habite l'Autriche, je ne crois pas lui avoir parlé trois fois particulièrement, je n'ai d'ailleurs eu aucune espèce de relation avec lui. Ce langage de ma part était parsaitement conforme à lavérité. Je ne me trouvais en esset presque jamais à Vienne avec M. M**** et je n'avais que très rarement l'occasion de le voir. - M. B. ne poussa pas plus loin son interrogatoire et, en sinissant, il eut la franchise de m'avouer que dans le fond cette affaire n'avait pas une grande importance à ses yeux, d'autant plus que M. G**** qui avait reçu la lettre, était un jeune homme d'une grande simplicité, à qui l'on ne pouvait pas raisonnablement prêter l'idée de concourir à l'exécution d'un dessein; mais que dans les hautes régions politiques où l'on ne connaissait pas le personnel des individus, on en jugcait autrement, à tel point que s'il n'était pas déjà intervenu en faveur de M. M**** des recommandations puissantes, il aurait été exposé à des désagréments bien plus grands; il ajouta naivement qu'il avait eu de bonnes raisons pour ne pas atténuer dans son rapport ces impressions et cette manière de voir.

Je le remerciai poliment des sentiments de bienveillance et de justice qui l'animaient à notre égard; quoiqu'il en soit de cette lettre dont on a fait grand bruit, il est demeuré pour moi hors de doute que dans le fond elle était regardée comme fort peu de chose et comme n'étant que le résultat d'un mouvement d'exaltation passagère dans une tête jeune et inconsidérée, mais que la découverte en était venue fort à propos pour donner quelque apparence de fondement et de justice à la longue détention que l'on nous faisait subir, attendu que l'espoir que l'on avait bien certainement conçu de trouver dans nos papiers quelque correspondance qui pût nous compromettre avec les sociétés d'Allemagne, était demeuré sans succès.

M. B., après avoir épuisé ces grandes questions, m'annonça qu'il avait maintenant à-peu-près terminé l'instruction qu'il était chargé de diriger contre moi, mais qu'avant de sinir il avait eucore un fait à éclaircir. Je ne révoque point en doute, me dit-il alors, qu'un bon nombre de Suisses ne soient initiés dans la société des francs-maçons, et j'ai lieu de croire que vous pourriez bien être de ce nombre; qu'avez-vous à répondre? A cette question il me prit presque envie de rire: moi franc-maçon, il faut en vérité, Monsieur, que vous soyez bien au

dépourvu pour être obligé de me chercher un tort de ce genre! Franc-maçon! moi qui connais à peine cette société de nom, qui ne me suis de ma vie, sciemment au moins, trouvé avec un individu qui en fasse partie, à qui jamais une ouverture ou une proposition quelconque tendant à m'initier dans les mystères de cette secte n'a été saite; je vous le déclare encore, Monsieur, cette fois vous avez mal choisi votre temps, si vous avez cru pouvoir faire peser sur moi quelque reproche à cet égard. - Oh! quant à vous je n'affirme rien de positif, dit alors M.B., mais au moins M. Goodoo qui paraît être plus particulièment votre ami et avec qui vous avez des relations intimes, est très certainement franc-maçon. - Je l'ignore, jamais il ne m'a fait une confidence quelconque à cet égard.-Ici finit mon dernier interrogatoire, et depuis ce moment je ne parus plus devant la police. M. B. m'annonça à cette occasion que le procès dirigé contre les autres détenus était bientôt aussi près de sa fin, et que dans peu de jours il se mettrait en mesure de faire un rapport général au gouvernement. Prenant alors un air de bienveillance tout-à-sait extraordinaire, sans doute pour me tendre un dernier piége : je suis fâché, me dit-il, des désagréments qui vous arrivent, car personnellement je vous veux du bien, et je suis prêt à vous en donner des preuves antant que cela dépendra de moi. Aussi, si vous avez quelque communication à me faire, quelque chose à dire dans l'intérêt de votre cause, vous pouvez vous ouvrir en toute consiance, je me rendrai volontiers auprès de l'autorité supérieure, l'organe de vos vœux et de vos désirs. Je le remerciai de ses généreuses dispositions et je lui dis que je n'avais rien autre chose à demander sinon qu'il me fût fait justice et que je susse bientôt rendu à la liberté. Là-dessus il s'engagea une assez longue conversation sur tout ce qui se passait à notre égard et dans laquelle je manifestais l'impatience où j'étais de connaître quand arriverait le terme de nos maux. Cela ne tiendra plus à moi maintenant, me dit-il; Sa Majesté, sous les yeux de qui toute cette affaire sera en dernier lieu placée, en décidera; je conclurai néanmoins dans mon rapport à ce que vous soyez tous renvoyés de l'état de l'Autriche, mais avec des conditions et des précautions dissérentes. Ce furent là les seules et dernières paroles que je pus obtenir de la bouche de M. M. que je ne vis plus depuis ce moment jusqu'au jour où, près de sept mois plus tard, il vint nous annoncer notre délivrance.

(La suite à un prohain numéro.)

POÉSIE.

Amon ami de cœur, à mon compagnon d'études littéraires,

M. ALEXANDRE DAGUET.

Comme maint autre hélas, le doux lait de ta mère Ta bouche, enfant, le trouve aigri. Loin d'elle, pour sucer le lait d'une étrangère Tu t'en vas le cœur attendri!

Adieu, ne pleure pas la chaleur de ton âtre; Ne pleure pas ton vieux tilleul, Les brouillards de ton ciel et ta cité grisâtre; Pleure sur moi qui reste seul!

Avec la tienne, ami, j'ai lançé ma carêne, De fleurs parée à son début. Ton ancre était à moi, ta rame aidait la mienne, Et nous voguions au même but.

Quitte moi, va chercher l'éclat et la richesse, Beau salaire d'un bel emploi. Reste, reste toujours si jaloux de tendresse, Tu veux qu'on t'aime comme moi.

Age heureux que des ans a recouvert la neige, Nous savourions ton doux parfum! Oui, l'amitié déjà nous bénit au collége Nous fit jurer de n'être qu'un.

Je rèvais ma mémoire unie à ta mémoire. Un jour sur ta célébrité, Ah! j'aurais pu peut-être enter ma jeune gloire, La voir fleurir à ton côté.

A réveiller chez nous la renommée oisive Ton talent semble destiné. Que je puisse en mon coin d'une chauson naïve Endormir quelque nouveau-né!

Le bruit dans les cités où tu vis la lumière Est un besoin plus qu'un plaisir. Ton nom fera du bruit, le mien n'en fera guère: Dans mes bois l'on aime à dormir.

N. Glasson.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 24.

FRIBOURG, 1843: AOUT, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fix à Ai batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Eureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AU PUBLIC FRIBOURGEOIS.

Depuis deux ans que paraît l'Emulation, ce journal doit à la faveur avec laquelle il a été accueilli par un certain nombre d'hommes éclairés de notre pays, un succès qui, bien que modeste, si on le compare à celui dont jouissent dans d'autres contrées des entreprises analogues, n'a pas laissé d'assurer son existence jusqu'à ce jour, malgré la modicité du prix d'abonnement.

Il est vrai de dire que, de la part des hommes estimables, qui en ont conçu le plan aussi hien que de ceux qui ont concouru à son exécution, cette entreprise a été une œuvre toute de patriotisme, et que nulle spéculation financière n'a présidé à sa formation. Les Collaborateurs ont toujours offert avec le plus grand désintéressement le fruit de leurs veilles, et n'ont demandé, pour toute récompense du bien qu'ils pouvaient faire, que la sympathie des hommes qui ont à cœur de protéger toute tendance a un but moral, tout acheminement à une plus grande diffusion des lumières de l'instruction.

Cependant, soit prévention, soit plutôt indifférence pour les productions littéraires, cette sympathie que méritaient si bien leurs efforts, n'a pas été aussi générale qu'ils s'y attendaient. Le public n'a pas assez compris qu'il devait répondre à l'élan généreux qui portait des hommes d'étude à sacrifier, au désir de se rendre utiles, les craintes qu'inspire toujours une publicité non encore sanctionnée par un grand renom littéraire, et dénuée d'ailleurs par le choix même des sujets qui n'étaient pour la plupart que d'un intérêt local, de l'attrait irrésistible que présente à l'écrivain l'espoir des retentissements lointains de la célébrité: - publicité d'autant plus redoutable, que la critique qui s'y attache, en s'exerçant dans des limites plus resserrées, se reporte souvent plus sur l'individu que sur l'œuvre, devient personnelle au lieu de rester esthétique. Le public n'a pas assez compris tout ce qu'il y avait de dévoucment dans ces hommes zélés qui consacraient à leurs concitoyens les loisirs que tant d'autres ne consacrent qu'à leurs plaisirs; il n'a pas assez compris que son concours, à lui, était un stimulant puissant pour nos jeunes talents, chez qui les fraîches inspirations d'une imagination neuve étaient si promptes à s'éteindre faute d'un théâtre où elles pussent se produire; il n'a pas assez compris enfin qu'il ressortait pour lui de bons enseignements de tous ces travaux si consciencieusement élaborés, et que les améliorations qu'on lui indiquait, intéressaient son bien-être moral aussi bien que matériel.

Sans doute quelques personnes ont fait à l'Emulation le reproche de n'être point exclusivement industrielle ou littéraire ou scientifique; mais elles n'ont peut-être pas réfléchi que dans cette hypothèse l'existence du journal eût été compromise non-seulement par la difficulté de réunir un assez grand nombre d'hommes spéciaux pour alimenter ses colonnes, mais encore par l'impossibilité de lui assurer assez de lecteurs, intéressés à ce qu'il ne succombât point sous le poids des charges qu'il se serait imposées. Non, tel ne pouvait point être le caractère de cette publication. Sa mission était plus large dans la pensée de ses Fondateurs, et devait être plus féconde en bons résultats : sa mission était de former un point central où toutes les intelligences de notre Canton pussent se faire représenter; d'accueillir les idées grandes, nobles, aussi bien que les pensées simplement utiles; de fournir en un mot à quiconque avait une vérité à dire, un conseil à donner, ou bien encore quelque vieux souvenir de notre Histoire à raviver, quelque attachant récit à faire, quelque gracieuse poésie à chanter, une chaire du haut de laquelle il pût se faire entendre.

La scule spécialité qu'elle se soit fait une loi d'écarter soigneusement, c'est toute polémique sur les questions irritantes de la politique du moment : l'*Emulation* veut rester étrangère à toutes les divisions de coteries et de partis, et continuer a être un terrain neutre, où chacun pourra se rencontrer, quelque soit le drapeau sous lequel on se sera rangé. C'est par la seulement que nous comptons rendre bienfaisante l'influence que nous voulons exercer sur nos compatriotes.

Nous faisons donc un appel à tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux pour qui les protestations de Patriotisme ne sont pas une vaine formule, servant à déguiser l'égoisme particulier ou l'égoïsme de caste; nous les engageons de tout notre pouvoir à ne pas laisser tomber une œuvre qui n'a pas été sans mérite jusqu'à present, et dont l'importance peut croître avec les années. Qu'il ne soit pas dit que notre Canton a été frappé de stérilité sous le rapport des talents littéraires; qu'il ne soit pas dit que les nouvelles théories de pérfectionnement social n'ont trouvé chez nous ni représentant, ni écho! Que ceux à qui l'étude et l'expérience ont donné de solides connaissances; que ceux à qui la nature a départi la sensibilité du cœur et le don précieux du rhythme poétique, s'empressent de nous apporter le tribut qu'ils doivent au monument national dont nous avons jeté les bases : que chacun coopère à son érection selon la mesure de ses moyens! Que chacun s'inspire de l'idée que, pour être bon citoyen, ce n'est pas assez de s'abstenir de porter atteinte à la loi, mais qu'il faut encore appuyer vivement toute tentative dont la réussite peut ajouter un nouveau lustre à la dignité nationale !

Qu'il nous soit permis aussi, en terminant ce rapide coup d'œil jeté sur le passé et sur l'avenir de l'Emulation, de manifester encore une sois nos regrets à l'occasion du départ de son ancien Rédacteur, notre savant ami, M. Alex. Daguet, actuellement Directeur de l'Ecole normale à Porrentruy. Fondateur de cette seuille, en communauté de quelques autres personnes distinguées de notre ville, il a puissamment contribué à en faire la fortune, par les Etudes historiques pleines d'intérêt dont il l'a enrichie. Nous avons l'assurance toutesois que son éloignement ni les difficultés de sa nouvelle position ne seront pas un obstacle à sa collaboration ultérieure, et qu'il n'abandonnera pas l'œuvre dont les débuts lui ont beaucoup coûté, sans doute, mais qui n'a pas été non plus pour lui sans gloire.

Une autre perte plus douloureuse, perte irréparable à plus d'un titre, nous était réservée; nous voulons parler de la mort de M. l'ancien Avoyer Schaller. Nous ne reproduirons

pas sous une forme succincte, de crainte d'en atténuer l'effet, l'éloge chaleureux qu'une plume habile a consacré, dans le journal politique du Canton, à la mémoire du citoyen dévoué, de l'homme d'Etat distingué, dont le nom figurera désormais dans nos Annales au premier rang des célébrités politiques de notre époque; nous nous contentons de dire un mot sur l'Ecrivain.

Les seules publications que nous connaissions de M. Schaller, sont les articles qu'il a insérés dans notre Feuille, sur l'Agriculture : elles suffisent pour nous faire regretter vivement qu'il ne se soit pas exercé aussi dans des sujets d'une importance sociale plus élevée ; car il était admirablement doué pour acquérir dans les lettres une réputation durable. Peut-être, à la vérité, le rigorisme de son esprit, qui lui faisait négliger à la Tribune les ressources d'une diction abondante et des formes déclamatoires, l'éloignait-il également des questions spéculatives dont la portée ne laissait pas entrevoir un résultat immédiat et pratique : c'est, sans doute, à ce trait de son caractère qu'il faut rapporter le choix qu'il fit, en s'imposant l'obligation d'écrire pour l'Emulation, d'une spécialité à laquelle sa position et ses connaissances semblaient lui donner le moins d'aptitude. Cependant tous ceux qui l'ont lu, savent comment il s'est acquitté de cette noble tâche! D'une activité infatigable; il avait trouvé le moyen de concilier les nombreux devoirs de sa charge au Conseil d'Etat avec les recherches longues et souvent fastidieuses que nécessitait la rédaction de ses articles. Son style toujours pur et correct avait, outré le mérite de la concision et de la clarté, celui d'une élégance soutenue : qualité bien remarquable dans un genre de composition qui paraît si peu susceptible des agréments du beau langage! Tel était l'Ecrivain dont nous déplorons la perte.

Nous formons le vœu qu'un de nos bons Agronomes continue une œuvre d'une utilité si pressante pour notre Canton: la reconnaissance de tout un peuple sera sa récompense.

Le Rédacteur.

INDUSTRIE.

DE L'INDUSTRIALISME. 2° CHEF D'ACCUSATION.

L'INDUSTRIE PERVERTIT LES MŒURS.

« Sans cesse à la poursuite du lucre, appliqué sans relâche » à entasser l'argent, l'Industrialisme ne vit que d'argent : il » endurcit les ames, enivre l'esprit, relâche les nœuds étroits » que la nature a mis entre les hommes; ensin, par sa nature » et par ses suites, il est incompatible avec les grandes vertus. » Telles sont les banales imputations que l'on ne cesse d'adresser à la vie industrielle; comme si l'avidité, l'égoïsme, le faste, la personnalité, la dureté de cœur n'étaient pas des vices inhérents à la nature humaine et ne se retrouvaient pas dans tous les états sociaux!

Nous ne saurions saire une justification plus complète de tous ces reproches, qu'en opposant à nos contempteurs des autorités que sans doute ils ne récuseront pas.

Ecoutons d'abord le vertueux archevêque de Cambrai, l'immortel auteur du Télémaque.

« Les Syriens sont industrieux, patients, laborieux, propres, » sobres et ménagers; ils ont une exacte police; ils sont parfaitement » d'accord entre eux: jamais peuple n'a été plus constant, plus sin» cère, plus fidèle, plus sûr, plus commode à tous les étrangers.
» Voilà, sans aller chercher d'autre cause, ce qui leur donne l'em» pire de la mer, et qui fait fleurir dans leur port un si utile com-

» Si la division et la jalousie se mettaient entre eux; s'ils comn mençaient à s'amollir dans les délices et dans l'oisiveté; si les pren miers de la nation méprisaient le travail et l'économie; si les arts » cessaient dêtre en honneur dans leur ville; s'ils manquaient de » bonne foi envers les étrangers; s'ils altéraient tant soit peu les » règles d'un commerce libre; s'ils négligeaient leurs manufactures, » et s'ils cessaient de faire les grandes avances qui sont nécessaires » pour rendre leurs marchandises parfaites chacune dans son genre, » vous verriez bientôt tomber cette puissance que vous admirez 1.»

« Le commerce ou l'échange, dit un publiciste éminemment » philosophe, Destutt de Tracy, c'est la Société tout entière, » c'est l'attribut de l'homme, la source de tout bien, c'est lui » qui a civilisé le monde, qui peut consolider la paix, perfectionner l'humanité, améliorer sa condition. »

Consultons enfin le plus beau, le plus illustre monument de philosophie et de politique, l'Esprit des Lois.

« L'esprit de commerce entraîne avec soi celui de frugalité, » d'économie, de modération, de travail, de sagesse, de tran-» quillité, d'ordre et de règle.

» Ainsi, tandis que cet esprit subsiste, les richesses qu'il » produit n'ont aucun mauvais effet : elles perfectionnent les » arts. Le mal arrive lorsque l'excès des richesses détruit cet » esprit de commerce : on voit tout-à-coup naître les désordres » de l'inégalité, qui ne s'étaient pas encore fait sentir ². »

On voit ainsi comment les vices reprochés à l'industrie sont précisément le résultat de tout système qui tend à accélérer démesurément, par l'emploi d'injustes moyens, le progrès de certaines fortunes.

Et comment le régime industriel, qui n'est en réalité que l'abandon de tous mauvais moyens de s'enrichir, que le travail dégagé de tout impur alliage, pourrait-il être particulièrement favorable au développement de ces mauvais penchants? Qu'y a-t-il qui puisse somenter particulièrement l'ardeur du gain dans un régime dont une sévère concurrence est la loi, et où la suppression de toute injuste faveur couperait court aux accumulations trop rapides? Comment un régime qui modère inévitablement les bénésices peut-il être un encouragement donné aux penchants sastueux? Comment ensin un système où tout à la sois les acquisitions sont plus justes et les dépenses moins excessives peut-il avoir pour esset de nous rendre moins humains?

Il est évident que l'effet de ce régime est plutôt de tempérer cette ardeur de lucre immodérée que surexcite si violemment, dans les systèmes corrupteurs de monopole et de protection indue, le spectacle de tant de fortunes improvisées. Si des hommes industrieux se laissent trop emporter par l'amour du gain, ce ne sera la faute, à coup sûr, ni de leur industrie, ni surtout d'un régime qui aurait réduit leur industrie à ses seules forces, et supprimé tout injuste moyen de s'enrichir. Il ne faut du reste pas s'affliger si dans le régime industriel, comme dans tous les modes d'existence, le premier besoin de l'homme est de se créer une fortune; car la fortune, et surtout la fortune acquise par d'honorables moyens, est ce qui nous conduit le plus rapidement à souhaiter des plaisirs d'un ordre plus élevé.

- 1 Télémaque, liv. 3, page 96.
- ² Montesquieu, Esprit des Lois, liv. 5, chap. 6.

Il n'est pas moins maniseste que le régime industriel a pour esset de mettre un frein aux dépenses désordonnées. L'homme ne travaillant que pour satisfaire ses besoins et n'acquérant ordinairement sa sortune qu'avec beaucoup de peine et de lenteur, il est par là-même porté d'une manière presque instinctive à user avec modération des biens que lui donne l'industrie. Il en est du reste de la sortune comme de toutes les sorces: on en use d'autant plus raisonnablement qu'on a été mieux préparé à s'en servir; c'est un apprentissage à saire, et cet apprentissage ne se sait bien que lorsqu'on s'enrichit par degrés.

En nous intéressant à modérer nos dépenses, le régime industriel ne détruit sans doute pas en nous le goût d'un bienêtre progressif. Mais n'est-il pas dans la véritable vocation de l'homme de chercher à se placer de plus en plus dans une situation digne de la noblesse de sa nature; et les nouveaux besoins qu'il se fait, le goût d'un bien-être croissant, le désir d'une situation toujours meilleure, sont les plus pressants aiguillons de son industrie. Au reste, les dépenses qu'il faut blâmer, ce ne sont pas tant des dépenses considérables que des dépenses hors de proportion avec les ressources dont on dispose et celles que possède la société particulière au milieude laquelle on vit.

Ensin, tandis que le régime industriel tempère ainsi l'ardeur du gain et la passion désordonnée du luxe, il est encore très savorable au développement des sentiments bienveillants. N'est-ce pas là une conséquence toute naturelle de l'abandon des mauvais moyens de s'enrichir? La vie industrielle d'ailleurs ne rend-elle pas plus compatissants et plus charitables par cela seul qu'elle nous inspire des goûts de dépenses plus modérées. Il est impossible de ne pas être frappé du progrès que sont les sentiments de bienveillance et de l'espèce de solidarité qui s'établit entre toutes les classes, à mesure que nous avançons davantage vers l'état industriel, et que l'industrie tend à devenir à la sois plus pure, plus active et plus séconde.

Quels sont au fait les peuples plus charitables que les peuples industrieux? Où la charité reçoit-elle plus d'ossrandes et dispose-t-elle de plus de secours? Voyez l'extension que prennent partout les ressources de la charité à mesure que l'industrie accroît la richesse générale.

Voyez enfin dans cette nouvelle Galles méridionale, comme s'élèvent des cités nouvelles, bâtics par les mains de ces criminels que la prudente Angleterre confine aux extrémités du monde. C'est qu'en procurant des occupations et de l'aisance aux classes peu fortunées, l'industrie est devenue le plus sûr auxiliaire de la morale; elle ramène à la vertu ceux qui ont eu le malheur d'en quitter le sentier: n'a-t-on pas vu des hommes qui semblaient dépravés et incorrigibles, revenirsi complètement à des sentiments honorables pour mériter d'exercer les fonctions de juges-de-paix, dans les colonies de correction?

Quelles sont enfin ces grandes vertus dont on se plait à déshériter le régime industriel? La générosité, le désintéressement, l'amour de la patrie. Interrogez l'histoire, et ditesnous s'ils n'appartenaient pas à ce régime les Solon, les Protus, l'austère Caton, le sage Thalès, le divin Platon, les Cœur, les Médicis, les Christophe Colomb, les Améric Vespuce, les Maire, les Magellan, les Gresham, les Bernard, les Fugger, les Pury, les Escher, les Tobler, les Zellweger?

N'est-ce pas l'industrie qui de nos jours a produit tant d'hommes honorables dont le noble caractère inspire l'admiration et le respect? N'est-ce pas elle qui imprime un surcroît de stimulation et d'énergie à l'activité, à l'émulation, au courage, à l'esprit d'ordre et d'épargne, la passion de l'arrangement et des améliorations?

L'industrie a cela d'admirable, qu'elle donne aux nations, comme aux individus, les moyens et le courage qui rendent héroïque la défense des foyers et des biens domestiques, en même temps qu'elle rend indispensable la jouissance plénière de tous les avantages sociaux, le savoir, la paix, la liberté, la justice et l'honneur décerné comme récompense exclusive du talent, du travail et de la vertu 1.

D. Schmuts.

(La suite au prochain No).

1 Influence du Commerce sur le savoir, sur la civilisation des peuples anciens, et sur leur force navale. Par M. le baron Ch. Dupin.

eltteranture.

BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS GUILLIMANN DE FRIBOURG. I

PAR ALEXANDRE DAGUET DE FRIBOURG 1; in 8° chez L.-J. Schmid, Imprimeur.

Notre Canton n'a pas l'habitude de voir éclore dans son sein des ouvrages laborieux et de longue haleine. Nos Auteurs peuvent se compter sur les doigts d'une main, et notre sol semble rejeter la littérature et la science comme des plantes exotiques, pour lesquelles il n'aurait point de sève.

Cette prévention injurieuse pour les Fribourgeois a déjà trouvé quelques correctifs. Notre Canton a ses biographes, ses orateurs, ses historiens, et ceux qui cherchent un poète, n'ont qu'à préter l'oreille à cette muse harmonieuse, qui chante aujourd'hui au pied du Moléson. Ce qui nous manque, ce n'est donc pas le talent qui crée, c'est l'appréciation qui stimule, c'est le suffrage, qui rémunère.

Le sol est fécond, le germe est là, qui n'attend qu'une température favorable, un amateur qui le cultive. Le génie et l'opulence se rencontrent rarement dans le même individu, mais ils semblent faits pour se prêter un mutuel éclat. Si l'homme d'esprit prodigue au riche les trésors de son intelligence, le riche lui doit en reiour appui et protection. Dans un pays où ce rapport ne s'établit pas, le génie reste muet, et la richesse stérile. Il n'y a point d'Horace, parce qu'il n'y a point de Mécène.

Il est consolant de lire ce que saisait notre ancien Gouvernement sous ce rapport, il y a plus de trois siècles. Il gratisie deux
bardes allemands, qui ont chanté la bataille de Morat. Rodolphe Menzigel de Lucerne, reçoit 40 sous 2 pour une moult
belle chanson. Fit Weber, pour une chanson qui s'est conservée jusqu'a nos jours, reçoit cent sous 3, plus un écu d'argent aux armes de Fribourg, pesant deux onces et quart. Ce
qui, compté à 22 gros l'once, et un florin pour la saçon, sait
une valeur de 6 liv. 2 sous le denier 4. Un autre barde chante
l'expédition d'Héricourt, et reçoit également un écu d'argent.
Albert Doyen d'Einsiedlen apporte à Messeigneurs la chronique
de son monastère, on la lui paie 20 liv. 5. On donne 14 liv.

- ¹ Auteur des Minnesinger, de Gottrau-Treyjayes, etc.
- 2 12 francs d'aujourd'hui.
 - 3 30 francs.
 - A peu près 50 francs.
 - 5 Environ 150 francs.

10 sous pour une autre chronique au maître d'école de Sanen. On récompense aussi un chevalier de Malthe, qui avait composé une relation des guerres de Bourgogne.

Ces citations suffisent pour prouver le cas que notre Gou-

vernement faisait des hommes d'études.

Celui de Berne fit encore plus. Il avait chargé le libéral Anshelm d'écrire l'histoire des faits écoulés depuis la guerre de Bourgogne. En lui confiant cette entreprise, le conseil lui accorda une pension honorable (60 florins = 460 francs, 20 mesures d'épeautre et son bois), le dechargea de toute autre occupation et travailla à lui faire ouvrir les archives et les collections historiques des divers états de la Confédération 6.

Nos républiques ne sont plus si généreuses. Les gouvernements monarchiques le sont davantage, c'est une justice qu'il faut leur rendre. Agassiz reçoit un subside de 3000 fr. pour achever ses explorations scientifiques. Est-ce Neuchâtel, sa patric, qui les lui donne? Non, c'est le roi de Prusse.

Quel est, je ne dis pas le bureau, mais le curé, qui puisse aujourd'hui se passer du Dictionnaire statistique du Canton? Comment avons-nous accueilli celui qui nous a doté de cet utile travail? Il était bon sans doute, d'en signaler les imperfections; mais il fallait en même temps reconnaître le patriotisme de l'auteur, sa persévérance laborieuse, qui faisait tout autour de lui une si honorable exception, et l'importance du service, qu'il rendait à ses concitoyens.

Qu'a fait la Diète pour J. Muller, qui était le premier historien, non seulement de la Suisse, mais en Europe? Rien. Je me trompe: harcelé par les amis du grand homme, elle lui accorda une pension viagère...la veille de sa mort.

Je pourrais signaler d'autres outrages infligés au mérite, d'une date plus récente, des actes, qui attestent non seulement la plus sauvage ingratitude, mais une injustice frisant le parjure. J'aime mieux laisser à l'impartiale postérité le soin de les flétrir.

Aujourd'hui, nous nous consolerions de la privation d'un encouragement matériel, pour peu qu'on daignât nous accorder l'encouragement moral de la bienveillance et de l'estime; et puisque c'est à nous qu'est dévolue l'honorable mission d'entretenir le seu sacré, tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir accomplir ce pieux sacerdoce dans le temple de la

6 Gloutz-Blotzheim.

patrie, et de n'être point forcés d'aller offrir nos services à l'étranger.

Mais l'ouvrage le plus utile, le plus inoffensif, est accueilli non seulement avec froideur, souvent il l'est avec méssance, plus souvent encore avec mépris. On estime peu les productions indigènes, il faut une plume étrangère. Pour vaincre cette prévention injuste, nos écrivains se sont jusqu'ici de préférence exercés sur des sujets nationaux. A cette condition ils ont quelquefois trouvé grace devant nos beaux esprits. Du reste, nul encouragement, nul appui. On dit bien à l'auteur : Je vous fais mon compliment, mais c'est à huis clos, en tête-àtête et sans témoins, parce qu'on ne saurait faire moins. Dès qu'on lui a tourné le dos, on commence à épiloguer sur son œuvre. Pour les uns c'est trop sérieux, pour les autres, trop léger. Celui-là aurait voulu plus de détails, l'autre moins; l'un y trouve trop de raisonnements, l'autre pas assez. Tel, qui ne sait pas écrire deux lignes de suite sans faire une faute de grammaire, critique le style, un autre s'acharne sur le fond. Le Journal de l'endroit veut cependant bien annoncer l'ouvrage, mais il s'en acquitte avec cette réserve maladroite qui trahit une rivalité jalouse, ou une impuissance dédaigneuse. Le fruit de beaucoup de travail et de frais, déprécié par ceuxlà même, qui devraient le faire valoir, finit par pourrir chez le libraire.

C'est bien pis encore, lorsqu'une production quelconque ne concerne pas directement la profession de l'auteur. De quoi se mêle-t-il? s'écrient ceux qui ne comprennent pas que la profession d'homme de lettres ne pouvant pas être chez nous un état indépendant, doit nécessairement se greffer sur une profession productive; que la pensée de l'homme pouvant tout atteindre, tout étudier, ne doit pas se coller sur un seul objet, comme une huitre sur son roc. On ne veut plus que des spécialités; on veut soumettre les travaux de l'intelligence à cette division, qu'on a introduite dans les ateliers. Tel ouvrier ne fera jamais que la tête de l'épingle, tel la queue. Véritable tourment de Sisyphe, système absurde, plus désastreux encore pour l'esprit que pour le corps; qui change l'homme en machine et finit par l'abrutir.

Quelqu'un a très bien dit: On n'est pas dans le monde pour devenir plus ou moins avocat, médecin ou notaire, ou industriel. On y est avant tout pour mériter le titre d'homme ou de citoyen; on y est pour apprendre à servir son pays, pour comprendre la mission qui lui a été donnée, pour s'élever aux sentiments et aux idées qu'elle impose, pour se rendre capable ensin, non pas seulement de la science qui sait les grands esprits, mais du dévouement qui fait les grandes ames.

Ces réflexions et bien d'autres encore m'ont été suggérées par l'apparition de la brochure, que j'annonce. On voit que je me suis laissé entraîner un peu loin de mon sujet. J'y reviens.

Jamais encore le besoin d'hommes instruits ne s'était sait plus vivement sentir à Fribourg que vers le milieu du 16° siècle. Les prédicateurs de la résorme s'armaient de toutes les ressources de la science pour combattre l'ancienne doctrine, et forts de leur supériorité d'érudition, nous provoquaient incessamment à des controverses dangercuses. Nous n'avions encore ni gymnase, ni collége. Nos instituteurs étaient tous étrangers au canton, et plus d'une fois un loup d'hérésie se trouva caché sous l'habit du berger. Les parents, qui voul aient vouer leurs fils à l'étude des sciences, étaient forcés de les envoyer bien loin et à grands frais; car la fréquentation de l'université de Bâle, des académies de Zurich, de Genève et de Lausanne ne pouvait plus être tolérée. Aussi le gouvernement l'avait-il désendue.

Dans ces conjonctures, un jeune Fribourgeois paraissant inopinément au milieu de ses concitoyens avec tout l'éclat de la science et d'une haute piété, cût dû être considéré comme une bonne fortune, comme un don du ciel. Le canton catholique avait dès lors à sa disposition l'athlète robuste, qui pouvait combattre avec succès pour la foi, le savant capable de sormer des élèves, et effacer cette tache de crasse ignorance que les ennemis de Fribourg lui reprochaient non sans quelque raison. L'état devait accueillir le pauvre Guillimann, le pousser dans ses études, l'encourager en lui offrant la perspective d'un établissement lucratif et assuré. Mais ce n'était déjà plus le gouvernement qui avait largement gratifié les bardes de Morat et d'Héricourt. Le jeune Guillimann fut abandonné à sa destinée, car la bourse de Paris ne pouvait pas suffire pour assurer son avenir. On cut bien l'air de faire quelque chose, en permettant à l'historien national l'accès des archives. Mais il fallait suivre l'exemple des Bernois, et imiter leur conduite à l'égard d'Anshelm, bien inférieur à Guillimann et surtout bien moins érudit. Aussi notre savant compatriote fut-il forcé d'aller mendier un service étranger. et de consacrer à ses protecteurs un travail, qu'il n'ent tenu qu'à nous de faire tourner à notre profit. Telle fut notre apathic que, bien que nous eussions déjà un imprimeur, que nos études collégiales fussent déjà en pleine activité 1, qu'elle nous cussent déjà dotés de versifications latines et de rhéteurs. il ne se trouva personne qui entreprit la traduction des ouvrages de Guillimann. On abandonna ce soin à des étrangers.

Depuis ce moment, Guillimann semble ne plus nous appartenir.

Après nous l'avoir montré étudiant en Bavière, puis instituteur à Soleure, où il se marie, et d'où le parti français le fait exiler, ensuite secrétaire à l'ambassade d'Espagne, le biographe aborde les premières publications de Guillimann. Elles parurent non à Fribourg, mais à Porrentruy. Il ne paraît pas qu'elles aient eu un grand retentissement dans la patrie de l'auteur. Les religieux d'Einsiedlen lui sirent un meilleur accueil, et M. D. ne peut s'empêcher de saire à cette occasion une réslexion que nous avons saite plus haut, sur le besoin qu'éprouve l'homme d'étude d'être apprécié et secondé: «Un bonheur immense, dit-il, pour l'homme litté-

¹ Le Collège fut fondé en 1582.

raire, c'est la connaissance d'hommes d'études et de cœur, appréciant ses efforts, et l'encourageant d'une active bienveillance. » Cette expression immense indique assez tout ce qu'a dû sentir le biographe lui-même, quand tout lui a manqué chez lui, et les hommes de cœur et l'active bienveillance, à quelques exceptions près. Il cite aussi le mot si vrai du père Reinbold: la vie des hommes d'église sans lettres est une mort. Ce qui s'applique avec beaucoup plus de justesse encore à toute autre profession libérale.

Le plus bel ouvrage de Guillimann, intitulé : De rebus Helvetiorum, fut, il est vrai, imprimé et bien accueilli à Fribourg. L'auteur y trouva ensin des amis dans sa ville natale. Un magistrat le prit sous sa protection, et le savant prévôt Werro se lia avec lui d'amitié. On lui ouvrit aussi nos archives, veuves, dit l'Auteur, (nous cussions dit vierges) jusqu'alors de toute exploration scientifique. Mais faut-il en conclure pour cela avec M. D., que Prêtres et Magistrats montrèrent du bon vouloir et de la bienveillance? C'est douteux. Une hirondelle, dit-on, ne fait pas le printemps, et si telles avaient été les dispositions des deux premières classes de la Société fribourgeoise, elles n'eussent rien épargné pour retenir Guillimann. On l'eût investi de fonctions analogues à ses capacités, on eût assuré son avenir, et le pauvre littérateur n'eût pas été forcé de se jeter dans les hras de l'Autriche, cette éternelle ennemie de la Suisse, dont elle n'avait pas encore reconnu l'indépendance. Si, plus tard, le Gouvernement de Fribourg accorda une gratification à Guillimann pour son ouvrage De Habsburgicis 1, il fallut que l'amitié de Meyer intervînt et sollicitat cette faveur.

Voici pour les amateurs la lettre, dont l'Auteur accompagna cet envoi à Messeigneurs :

Hochgeachte, edle, gestrenge, fromme, fürsichtige, wyse, gnedige und hochehrende Herren.

Ich schicke Euer Gnaden dies Buch so ich kürzlich ussgan lassen von den alten Graffen von Altenburg und Habsburg, velches ich E. G. nit onangenem sein könen vermeint. Diewyl die Herzogen von Zeringen so ein löblich Statt Friburg gebaut und gestiftet uss den Altenburgischen entsprungen. Hab mich desshalben der Zeringer waren und grundlichen Genealogie zu suchen underwunden und lestlich nit one grosse Mühe und Kosten zusammengebracht als zu sehen in byligenden tuffeln, so ich hiermit schicken thue. Hab auch hierneben der Zeringer herlich thaten und anderer Stiftungen, sovil immer möglich gsyn dazwischen zu beschriben nit underlussen, wie hin und wider nach gelegenheit der materie in disem buech zu finden. Bitt demuthlich E. G. wellend diss mein Fleiss und Arbeit so in Anschen E. G. sonderlich zu gefallen, wie ouch dem Vaterland zu ehren von mir ufgenommen gnediglich empfahen und mich als ihren gringsten Underthan, in allweg gunstiglich fur befohlen haben. Der allmechtig wolle E. G. in allem wohlstand und glucklichen regierung lang erhalten.

Von Luzern disen 23 Augst. 1605.

Euer Gnaden demüthigster Underthan, FRANCISCUS GUILLIMANN.

La suscription porte:

Denn hochgeachten, edlen, gestrengen, frommen, fursichtigen und wysen Herren Schultheiss und Rath der löblichen Statt Fryburg, minen gnedigen und ehrenden Herren.

Ici finit la première partie de la biographie.

L'épigraphe que M. D. a mis en tête de la seconde, nous a pénétré de la plus douloureuse émotion, parce qu'elle s'applique au biographe de Guillimann aussi bien qu'à celui-ci. Un triste pressentiment de sa propre destinée a dû lui inspirer le choix de cette phrase, qui tout en indiquant un simple fait, contient un sens en quelque sorte prophétique. Fasse le ciel qu'elle ne reçoive pas d'ultérieures applications! Oui, reconnaissons-le, et lui aussi, incompris des siens, est allé chercher dans un autre Canton des appréciateurs plus justes et plus éclairés de ses travaux...; nous ajouterons: de ses talents éminents, de ses aimables qualités, et de son ardent patriotisme.

Il y a eu de tout temps des hommes intéressés à cacher la vérité et la lumière. Les obstacles que rencontra Guilliman dans ses recherches historiques en seraient une preuve, s'il nous en fallait. Les détails que sa biographie contient à ce sujet sont des plus intéressants ainsi que ceux concernant les douces relations de Guillimann avec les moines d'Einsiedlen et son amitié pour Goldast. On aime aussi à voir dans la question de Guillaume Tell, M. D. se ranger du côté des croyants. Heureux celui, dont le cœur palpite encore d'enthousiasme au récit de nos traditions nationales et qui sait se préserver longtemps contre les froides atteintes du scepticisme!

Nous arrivons aux dernières années de la vie de Guillimann. D'épais nuages voilent le couchant de cet astre, qui avait jeté un si vif éclat. Les patrons de Guillimann l'oublient, l'indigence l'assiége, et faute de subside, il est forcé de laisser inachevés des travaux entrepris avec ardeur. Il meurt après avoir jeté un dernier cri de détresse, et laissant une femme et quatre enfants sans ressources, sin bien triste et malheureusement commune à plus d'un homme de génie.

Cette seconde partie est, ainsi que la première, enrichie de notes et de citations extraites des originaux, formalité indispensable dans une œuvre de ce genre. L'auteur y a joint un Appendice contenant une dissertation sur le lieu où Guillimann naquit, des pièces de vers latins, des lettres et autres extraits explicatifs.

Tout cet opuscule est tant sous le rapport de la forme que sous celui de fond, un vrai bijou littéraire que nous recommandons aux amis de l'Histoire nationale, et qui ne peut manquer de figurer dans toutes les bibliothèques fribourgeoises. M. D. a le mérite d'avoir le premier tiré de l'oubli une de nos plus grandes illustrations et il n'a rien épargné pour lui élever un monument digne d'elle. Certes les difficultés étaient grandes, faute de documents et d'indications précises. M. D. a consulté les archives publiques et privées, les bibliothèques du pays et de l'étranger. Il s'est mis en correspondance avec tous les savants qui pouvaient lui fournir des matériaux. Il a compulsé des lettres, des mémoires, d'anciennes publications; en un mot, il n'a rien négligé de ce qui pouvait faire de la sienne une œuvre grave et consciencieuse. Nous le félicitons d'y avoir complétement réussi. Il

nous a représenté Guillimann, tel sans doute qu'il était et il a pu d'autant moins se tromper, qu'il le fait le plus souvent parler lui-même. Outre le charme de la révélation, qui s'attache à son sujet, il a su lui donner un intérêt pathétique et quand les détails pouvaient devenir arides, il y a suppléé par l'attrait d'un style toujours pur, facile et animé. M. D. a non seulement fait preuve d'un grand talent, de beaucoup d'érudition et de judicieuse critique: il s'est encore acquitté de notre dette commune envers une de nos gloires méconnues. Puisse-t-il à son tour trouver dans l'appréciation que nous avons faite de son travail un encouragement à d'autres travaux et un faible à-compte de ce que lui doit la reconnaissance publique.

 \boldsymbol{X} .

POESIE.

CHANT DE NUIT.

(Imité de l'Allemand).

Triste, froide est la nuit; dans le sombre vallon, Le sleuve étincelant lentement se déroule; La lune verse à peine un timide rayon; Rèveur, je méconnais l'arène que je soule.

Le vent glacé du Nord frémit dans mes cheveux; Mais ses mugissements ont perdu l'harmonie Qu'ils m'apportaient jadis en des jours plus heureux. Jours effacés! beaux jours dont la fleur est flétrie..!

L'amour, l'amour d'un ange embaumait mon printemps; Enchaîné de ses bras, je respirais son âme. — Alors le vent plus doux soufflait si mollement! Mon front brillait alors! mon cœur était tout flamme!

Aujourd'hui je suis seul... Sur ces champs froids et nus, A tes soupirs bientôt, mêle, ô vent, ma poussière!..

Mon cœur est déchiré... mes amours ne sont plus!

Faut-il vivre ainsi seul, seul ainsi sur la terre!

Triste et froide est la nuit; dans le sombre vallon, Le lleuve étincelant lentement se déroule; La lune verse à peine un timide rayon; Rêveur, je méconnais l'arène que je foule.

L. Bornet.

STANCES.

Ah, puisqu'il faut mourir, puisque sur cette terre A l'implacable mort tout mortel est soumis; Comme l'herbe du champ à la faux meurtrière, Sans plaintes, sans effort livrons-nous, mes amis!

Je suis jeune, et pourtant dans mon pélérinage N'ai-je pas ressenti du dégoût, de l'ennui? Je suis jeune, et pourtant, compagnons de voyage, Ne m'avez-vous pas vu pleurer même aujourd'hui!

J'ai pleuré cet ami qui, dans sa triste couche, Retenu loin de nous par un mal dangereux, S'emparait de ma main, la collait sur sa bouche, Et murmurait: Pourquoi pleurer, je me sens mieux.

La vie est comme un champ d'une immense espérance; Le solcil du matin colore ses guérêts : Mais le mortel trompé moissonne la souffrance Et n'emporte le soir que de tristes regrets.

Le voyageur, perdu dans les sables arides, Où l'Arabe altéré promène ses chameaux, Voit s'offrir tout-à-coup à ses regards avides Des côteaux verdoyans, des arbres, des ruisseaux.

Dans son corps épuisé rallumant son courage, Il s'avance, et l'espoir précipite ses pas : Il marche, marche encor vers cet heureux rivage; Mais le fantôme fuit, et laisse le trépas.

Ces côteaux verdoyans, ces arbres, ces ruisseaux Qui trompent le regard, ô mortel, c'est ta vie; Ce voyageur, c'est toi, dont l'erreur est suivie Après un court espoir du calme des tombeaux.

ERRATA.

A la page 182, 2º colonne, ligne 29º, au lieu de à l'extérieur, lisex à l'intérieur.

Même colonne, ligne 42°, au lieu de à élever notre courage, lisez à relever notre courage.

A la page 183, 2º colonne, ligne 1º, au lieu de avec réflexion, lisez aux réflexions et aux menaces, etc.

Même colonne, ligne 23°, au lieu d'un dessein, lisez d'un mauvais dessein.

A la page 184, ligne 37°, au lieu de l'Etat de l'Autriche, lisez des Etats de l'Autriche.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND DE L'EMULATION. 1842-43

AGRICULTURE.

L'es divers moyens de remédier à la disette des fourrages. (Suite), page 1.

De la culture du lin. p. 9. p. 17.

De la betterave, sa culture, sa récolte et sa conservation, p. 25. p. 33. p. 49. p. 57. p. 65.

Culture du chou et du rutabaga, principalement dans les défrichements de terres à bruyères et les marais tourbeux desséchés. p. 81. p. 88. p. 97. p. 105.

De la culture de quelques plantes oléagineuses. p. 121. p. 129. p. 137. Moyen de détruire l'herbe qui pousse dans les allées des jardins et entre les pavés. p. 160.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Dialogue entre un magistrat et un ermite, p. 11.

Essai sur les causes qui font réussir ou échouer les entreprises industrielles. I. p. 59. II. Production. p. 126. III. p. 145.

Le Burgerwald. p. 147.

De l'Industrialisme. p. 179. p. 186.

INDUSTRIE NATIONALE.

Des divers systèmes de fiscalité. Chapitre I. p. 21.

De l'Agriculture. Chap. II. p. 27. www.

De l'Industrie. Chap. III. p. 50.

Du Commerce. Chap. IV. p. 67. p. 73.

Des Consommations, Chap. V. p. 92.

Des péages. Chap. VI. p. 113.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Discours prononcé par M. Prut, Directeur de l'Ecole moyenne centrale, à la distribution des prix de cette école, le 13 août 1842. p. 7.

De la haute utilité de bonnes écoles de filles pour l'avancement de l'éducation publique; nécessité de multiplier les établissements de cette nature dans notre canton. p. 23.

De l'enseignement mutuel. (Précis historique). p. 140. p. 148. p. 157. p. 177.

🌁 UTILITÉ PUBLIQUE.

Appel pour la formation d'une Société de patronage en faveur des détenus libérés. p. 37.

MYGIÈNE.

Du Grétinismé. Sixième article. L'Abendberg, p. 13.

Septième et dernier article. p. 53.

Un dernier mot sur le Crétinisme. Le Dr F au Dr B ... p. 75.

L'Hydriatique, ou emploi hygiénique de l'eau pure. p. 169. p. 179.

HISTOIRE NATIONALE.

Anecdote fribourgeoise. p. 24.

Fribourg au 16° siècle. I. Législation. p. 161. II. Territoire, constructions, costumes. p. 171.

Extrait d'un résumé d'Histoire suisse à l'usage des Ecoles secondaires. Moyen-âge, (10° et 11° siècles). p. 163.

ETUDES SUR LA PATRIE.

Mission de la Suisse. p. 130.

Fribourg au 17e siècle. p. 141.

La ville de Fribourg. p. 151.

Souvenir des Alpes fribourgeoises, par l'auteur d'Obermann. p. 174.

VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

Les fêtes de Pâques a Moscou, esquisses russes par un Fribourgeois, p. 23. p. 41.

Rome. p. 38.

Les Fricoteurs, souvenir de la Campagne de 1813. p. 46.

Le Carnaval de Rome. p. 62. p. 69. p. 79. p. 82.

Le Hauran. p. 107. p. 131.

Passage du St.-Gothard. Fragment d'une lettre écrite par un Fribourgeois en 1842. p. 142.

LITTÉRATURE.

Du mouvement littéraire dans la Suisse française. Ecrivains, journaux et recueils périodiques. p. 71.

Biographie de François Guillimann de Fribourg, par Alex. Daguet, de Fribourg. p. 488.

VARIETES.

Le Talisman I. p. 84. II. p. 94. III. p. 99. IV. p. 109. V. p. 117. Panthéon bolzique. I. Mémoires d'un sonneur de St.-Nicolas. p. 102. II. Gédéon Waldvogel ou l'Oiseau des bois. p. 110.

Souvenirs d'un prisonnier fribourgeois. p. 132. p. 181.

POÉSIES.

Minuit. p. 16.

L'Automne. p. 31.

La Tempète, Idylle américaine. p. 48.

A papa le jour de l'an 1843, p. 56.

Poésie p. 64.

Tristesse. p. 72.

A un poète vendu. p. 88.

Stances. p. 104.

Les deux Tisons. p. 120.

Mort de Tell. Traduit de Uhland. p. 127.

A deux feuilles détachées de l'arbre. p. 136.

Stances au Tilleul de Bulle. p. 144.

Le Comte de Gréiers. (Traduit de Uhland). p. 152.

Alpestre. p. 159.

Adieux à ma patrie. p. 166.

L'avenir de l'humanité. p. 167.

A ses lecteurs, l'Emulation en deuil. page encadrée.

Les cent Gruériens. p. 176.

A mon ami de cœur, à mon compagnon d'études littéraires, M. Alex. Daguet, p. 184.

Chant de nuit. (Imité de l'Allemand). p. 191.

Stances, p. 191.

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.



TROISIÈME ANNÉE 1843-1844.



ON SOUSCRIT

A FRIBOURG, CHEZ L.-J. SCHMID, ÉDITEUR; ET POUR LA SUISSE ET L'ETRANGER AUX BUREAUX DES POSTES

7 527,3



L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 1.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, SEPTEMBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT,

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une aunée réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est firé à 45 batz pour l'aquée. On ne peut s'abonnem pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

PATURAGES 1.

Les pâturages 2 sont l'un des principaux éléments de la richesse publique de l'Europe; ils sont, avec les champs cultivés en céréales, au premier rang des conditions d'existence des nations modernes, et leur histoire se lie à celle du genre humain.

Si, pendant l'enfance du monde, ce furent les forêts qui offrirent à l'homme un asile, c'est dans les pâturages que se formèrent et s'agrandirent les premières sociétés, quand une subsistance abondante leur fut assurée par les nombreux troupeaux. L'aurore de la civilisation apparut dans l'Orient avec les peuples pasteurs; les arts et les sciences naquirent au milieu des bergers, sur les rives de l'Euphrate et du Nil; et ce sont les pâtres des Alpes qui, du haut de leurs pacages, ont donné les premiers à l'Europe le signal de son affranchissement.

Les habitudes pastorales, qui tiennent à l'existence des troupeaux et des prairies naturelles, ont toujours exercé la plus puissante influence sur la fortune, le caractère et la civilisation des peuples. Partout où les hommes sont passés immédiatement de l'état sauvage à la vie agricole, sans adoucir, par le calme et la solitude des pâturages, l'âpreté de leurs mœurs et la violence de leurs passions, la barbarie des siècles primitifs s'est perpétuée sous l'empire des institutions sociales.

Tout le temps écoulé depuis le commencement des choses, n'a point sussi pour civiliser les peuples qui, dans la distribution géographique des animaux utiles du globe, surent privés de toute espèce de bétail. Les aborigènes des deux Amériques et de l'Australie semblaient, lorsqu'on découvrit

- 1 Il était resté dans nos cartons un dernier article de M. C. Schaller, sur l'Economie rurale; nous en publions le commencement dans ce N°; la suite paraîtra très-prochainement. (Note de l'Editeur).
- 2 Nous répétons que le mot pâturages est employé par nous dans son acception la plus étendue, comprenant toutes les cultures destinées à la nourriture des troupeaux. Nous désignerons sous le nom de pucages ces sortes d'herbages qui ne sont utilisées qu'en y faisant paître les bestiaux.

les vastes régions qu'ils habitaient, n'être réunis que par les besoins qui rassemblent les hyènes et les vautours. Ils avaient pour religion les sacrifices humains, pour code l'esclavage des femmes, pour coutume l'infanticide, le meurtre des vieillards, la torture des prisonniers et l'antropophagie.

Les peuples arrivés à l'état agricole par la vie pastorale sont, au contraire, les promoteurs de la civilisation et l'honneur de l'humanité. Ce furent eux qui créèrent, il y a quarante siècles, tous les éléments de l'ordre social, et qui ont élevé les temples de Memphis, les palais de Babylone; le Parthénon et l'Alhambra. La grandeur et la rapidité de Jeurs progrès, comparés avec la faiblesse et la lenteur de ceux des nations modernes de l'Europe, manifestent quelle puissance salutaire exerce la vie pastorale sur les phases diverses de l'existence des peuples. Dans les contrées de l'Orient, les hommes descendus des montagnes dans les plaines, perdirent, en gardant leurs troupeaux, les inclinations sanguinaires des chasseurs, et conservèrent, quand ils s'adonnèrent à l'Agriculture, les habitudes patriarcales des bergers, leurs vertus hospitalières et, sinon l'indépendance des tribus nomades, du moins la liberté personnelle et l'égalité de tous devant l'autorité publique. Il fut loin d'en être ainsi dans les pays de l'Occident : leurs penplades, quand elles sortirent de leurs forêts marécageuses, partagèrent leur temps entre la guerre et la chasse 3; et lorsque la rapine et le gibier ne leur offrirent plus de secours suffisants, elles ne demandèrent à la terre que des moissons 4. Bientôt, attachées à la glèbe par la tyrannie féodale, elles furent entraînées dans la servitude par l'Agriculture qui devait les conduire à la civilisation, et l'abrutissement du serf se joignit aux inclinations féroces du sauvage.

On sait qu'une nuit d'ignorance et de barbarie couvrit l'Europe pendant plus de mille années. Durant cette longue période, quoique la culture de la terre fût la seule occupation des peuples, le sol des contrées les plus fertiles, loin de pro-

- 3 Quoties bella non incunt multum venatibus. Tacit. germ. Cap. 15.
- 4 Sola terræ Leges imperatur. Idem. Cap. 26.

téger par l'abondance des récoltes l'accroissement de la population, refusait même de nourrir le laboureur. On manquait de pain dans les régions douées du plus heureux climat. Il y eut en France, de 1626 à 1741, en 115 ans, 65 famines; et pendant cette période, encore si peu éloignée de nous, les habitants de ce riche pays éprouvèrent, chaque troisième année, une disette qui élevait le prix des blés à une valeur triple ou quadruple de celle de nos jours, quoique les salaires fussent alors trois ou quatre fois moins grands.

En Angleterre, de 1069 à 1355, dans un espace de 286 ans, il y eut, d'après les recherches d'Edouard Howe, 121 disettes ou famines, ce qui borne les moissons ordinaires ou abondantes presque au même nombre que celles qui ne suffisaient pas à la subsistance de la population; d'où il suit que, sur deux années, il y en avait une pendant laquelle le peuple souffrait la faim.

La Toscane, l'une des plus belles et des plus sécondes régions de l'Italie, était alors ravagée presque sans cesse par la famine; elle en éprouvait communément les essets pendant 33 années par siècle, et *Targioni Tozetti*, qui a recueilli les annales de son Agriculture pendant 316 ans, a montré que pendant cette période il n'y cut que onze années d'abondance, et que les années de disette surent au nombre de cent et onze.

Les causes de cette longue famine qui décima, en Europe, quarante générations, étaient l'imperfection de la culture et l'erreur de fonder uniquement sur les moissons des céréales la subsistance des peuples. Des calculs détaillés de John Cultum font connaître qu'en Angleterre on n'obtenait alors d'un acre de terre 1 que 8 à 9 boisseaux de blé 2, c'est-à-dire moins que la moitié de ce que donnent aujourd'hui les mêmes champs pour récompenser des travaux mieux dirigés. Tandis que maintenant on compte deux acres de pâturages pour une en terre de labour, il y avait, dans ce temps, 13 à 14 cents acres de culture pour 45 en prairies; ce qui réduisait nécessairement les bestiaux à un si petit nombre, que la viande devait être totalement exclue du régime alimentaire du peuple.

Cet état de détresse a sans doute cessé progressivement depuis 60 ans environ, par le perfectionnement de l'Agriculture, l'extension du commerce et les plus grandes facilités des communications; mais néanmoins il s'en faut de beaucoup que parmi les peuples qui tiennent le premier rang dans la civilisation européenne, la subsistance publique soit garantie, comme elle devrait l'être, par la diversité de ses ressources et leur étendue, et qu'elle soit assurée contre les intempéries par la multiplication du bétail et des troupeaux. Ce qui se passe actuellement en Angleterre ne prouve que trop la vérité de notre assertion. Cependant, l'Angleterre est citée à juste titre comme le pays où l'Agriculture a fait des progrès dignes de servir d'exemple aux autres peuples : mais ces améliora-

tions ne peuvent pas contrebalancer les inconvénients provenant de la fabrication excessive, des lois de monopole qui gènent le libre commerce des blés, et de la circonstance que tout le sol de l'Angleterre est possédé par un petit nombre de familles privilégiées qui l'ont rendu inaliénable. Citons un seul exemple.

Le cointé de Southerland en Ecosse, quoique d'une grande étendue, appartient presque tout entier au duc de ce nom : il se compose de six cent soixante-neuf mille sept cent soixante hectares, dont soixante-douze mille cent quatre-vingt-trois seulement appartiennent à d'autres propriétaires : restent donc cinq cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cent soixantedix-sept hectares au duc dans ce comté, et vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze hectares dans le comté de Ross; en tout, une propriété d'un seul tennement de six cent vingt-deux mille neuf cent cinquante-deux hectares, ou un million sept cent trente mille quatre cent vingt-deux poses et deux neuvièmes de la mesure suisse (plus de quatre fois la superficie du canton de Fribourg). Mais, comme tout l'intérieur est un désert affreux, et qu'il n'y a que les côtes qui soient un peu peuplées par 22,000 habitants, cette terre immense et sans pareille, à moins que ce ne soit dans les steppes de la Russie ou dans les forêts de l'Amérique, ne rapporte qu'un million de francs de France, ce qui forme la cinquième partie du revenu du duc.

M. Moreau de Jonnès, de l'institut de France et de l'académie de Bruxelles, a publié, en 1829, des recherches statistiques et économiques sur les principales parties de l'Europe, considérées sous les rapports importants qui nous occupent maintenant. Cet aperçu montrera combien le bienêtre des peuples demande encore de soins aux Gouvernements, de travaux aux Agronomes et de lumières aux Académies qui les dirigent, pour améliorer ou creer les pâturages nécessaires à la multiplication des animaux pâturants, et pour agrandir, par l'accroissement de leur nombre, les moyens de subsistance de la population, et la richesse du commerce des produits agricoles.

En consultant le cadastre des principaux états de l'Europe, leurs documents publics, leurs statistiques, et pour les trois péninsules du midi de notre continent, dont le territoire n'a point encore été soumis à des opérations géodésiques, en déduisant des termes généraux, de données partielles, ou de termes numériques officiels qui permettent de telles déductions, M. Moreau de Jonnès est parvenu, au moyen de recherches persévérantes et multipliées, à dresser un tableau sur lequel l'étendue des prairies et des pâturages des contrées de l'Europe est exprimée en lieues moyennes, dans l'ordre de la grandeur absolue des surfaces, et l'on y trouve l'indication de leurs rapports avec l'étendue totale des pays.

On voit, par ce tableau, que nous regrettons de ne pouvoir donner en entier, que

^{*} L'acre est d'une pose et un neuvième environ.

Le boisseau est de 2 quarterons et 4 émines environ.

plus d'un 3º de son territoire

La Grande-Bretagne a, en prairies et pâturages,

							P.G.			uc som	territor.
L'Allemagne	, p	rop	rem	ent	dit	e, r	noins))	4°	n	>>
Les Pays-Ba	as -))	5°))))
La Prusse))	5°	30	n
La Hongrie))	5°))))
La Suisse))	6°	n) >
La France))	7°))))
L'Italie .							-))	7°))))
Le Portugal))	10°))))
La Turquie	ď'E	ur	ppe))	40°))))
La Russie			٠.))	56°	>))
L'Espagne				. •))	65°))))

Nous craignons que les renseignements qui ont dirigé M. Moreau, en ce qui concerne la Suisse, ne soient pas exacts, et il est bien difficile de pouvoir, en ces matières, établir des calculs relativement à notre pays. Nous profiterons néanmoins des données cadastrales et statistiques, quoique imparfaites et incomplètes, que nous possédons sûr le canton de Fribourg pour faire sa part dans la proportion ci-dessus et celles qui vont suivre, et nous trouvons que ce canton a, en prairies et pâturages, à peu près 3/8 de son territoire.

Il résulte du tableau ci-dessus qu'aucun Etat en Europe ne possède, à beaucoup près, et malgré une surface infiniment plus grande, une étendue de pâturages telle que celle des îles britanniques.

Si l'on suppose que les animaux pâturants de chaque contrée sont multipliés en raison des pâturages, les rapports numériques ci-dessus exprimés donnent la comparaison générale du hétail et des troupeaux entre les principaux pays de l'Europe.

C'est un fait singulier et remarquable, que cette grande diversité de l'étendue des pâturages, comparativement à la surface des différents pays de l'Europe. Tandis que la Grande-Bretagne leur donne près de la moitié de son territoire, la Russie ne leur destine que la cinquante-sixième partie du sien, et l'Espagne la soixante-cinquième. Il est vrai que, dans les deux derniers de ces états, le bétail et les troupeaux suppléent au peu d'étendue des pâturages par le parcours des steppes, des landes, des bruyères qui leur fournissent quelque nourriture. Ces terres incultes et presque entièrement stériles ont, en Russie, une surface de 90,000 lieues carrées, ce qui constitue deux cinquièmes du territoire; en Espagne, elles ont 14,600 lieues, ce qui forme plus de la moitié du royaume.

En examinant quelles sont les contrées de l'Europe qui possèdent les plus vastes pâturages, comparativement à leur territoire, on reconnaît que ce sont l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, la Prusse et la France, c'est-à-dire les pays dont l'Agriculture est la plus puissante, et la civilisation la plus perfectionnée. Ceux, au contraire, où les pâturages ont le moins d'étendue, sont : le Portugal, la Turquie d'Europe, la Russie et l'Espagne; ce sont aussi ceux où l'Agriculture et la civilisation sont le moins avancées.

Recherchons quels sont, dans tous ces pays, les effets utiles des pâturages, et quelle est, dans chacun d'eux, la quantité

des chevaux, du bétail et des troupeaux, afin d'arriver, par la connaissance du nombre des animaux pâturants, à comparer les avantages qu'en obtient la population de chaque partie de l'Europe.

PAYS.	ANNÉES.	CHEVAUX	BETAIL.	MOUTONS.
lles britanniques.	1826	1,800,000	10.000.000	42,000,000
France	»	1,656,000	6,681,000	29,000,000
Pays-Bas	>>	454,000	1,893,000	1,508,000
Prusse Hongrie	»	1,202,000	4,355,000	2,049,000
Empire d'Autriche	» »	480,000 1,180,000	2,395,000 4,689,000	8,000,000 10,867,000
Confédération germ.	»	1,900,000	12,000,000	20,000,000
Espagne	»	140,000	1,000,000	12,000,000

La même année, le recensement dans le canton de Fribourg psesentait les chiffres suivants, pour ce petit pays d'une surface de 26 à 27 milles géographiques : chevaux 12,410; gros bétail 41,109; menu bétail 41,854.

En considérant ces nombres d'une manière absolue, on voit que les fles britanniques sont le pays de l'Europe qui possède le plus de chevaux. La France, la Confédération germanique et la Prusse sont ensuite les états qui en ont davantage.

L'Allemagne et l'Angleterre sont les contrées où le bétail est le plus multiplié. La France ne vient qu'ensuite.

'C'est dans les îles britanniques et en France qu'existe la plus grande quantité de moutons; ensuite viennent la Confédération germanique et l'Espagne.

Si l'on compare le nombre des animaux pâturants à la population de chaque pays, on arrive aux résultats suivants :

PAYS.	СН	EVA	UX.	100	ÊTE	S DI	E BÉTAIL.	TO V	MOUT	ron	NS.
lles britanniques : 11	oour	12	habitants.	1)	pour	2]	habitants.	2	pour	1	hab.
France 1))	19	>,	1	33	5	>>	1	· »	1	10
Pays-Bas 1	"	13	33	1)	3	>>	1))	3	>>
Prusse 1))	10	ν								
Hongrie 1	3)	20	>,	1))	4	ν	Ĺ))	1	N.
Emp. d'Autriche 1	>>	27	20	1	33	8))	t))	3))
Confédération ger. t	>>	17	2)	1	>>	3))	2))	3	ν
Espagne 1	ν	75	»	Í	33	11	, »	1	»	1	>>

Faisant la même comparaison pour le canton de Fribourg, et supposant que sa population était, en 1826, de 75,000 âmes, nous trouverons qu'il ne se place pas désavantageusement auprès des pays que nous venons de nommer, car il avait alors:

CHEVAUX. TÊTES DE BÉTALL. MENU BÉTAIL. 1 pour 6 habitants. 11 pour 20 habitants. 4 pour 7 habitants.

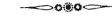
Il est évident que la reproduction des animaux et la consommation de viande de chaque individu sont proportionnelles, dans tous ces pays, aux termes indiqués par ce tableau, sauf les modifications que produit le commerce d'importation et d'exportation des bestiaux. En France, p. ex., l'importation des animaux vivants ajoute considérablement à la production; en bœuf et en vache, elle équivalait alors à peu près à 65 millions de livres de viande, ou presque à un sixième de cette espèce de consommation; et en mouton, on pouvait l'évaluer à plus de 80 millions de livres, se rapprochant d'un huitième de la quantité de cette viande consommée annuellement dans ce royaume. Ensemble et exclusivement aux porcs, les animaux importés semblaient devoir accroître la consommation de 560 millions de livres, ou presque un septième; mais la France

offre à cet égard une exception en Europe : seule, elle peut, par son industrie, trouver des moyens d'échange pour de tels achats, et aucun autre pays n'augmente, comme elle, par son commerce, la quantité de viande fournie à la consommation par la reproduction du bétail.

Dans le canton de Fribourg aussi l'importation et l'expor-

tation du bétail apportent un changement notable aux chissres qui précèdent. Nous regrettons de n'avoir pas, pour le moment encore, des données assez positives pour en apprécier, même approximativement, la valeur.

(La suite au prochain numéro).



Brerday.

L'HYDRIATIQUE

OU EMPLOI HYGIÉNIQUE DE L'EAU PURE. TEMPS MODERNES 1.

Méconnu pendant la période qui vient de s'écouler, l'usage de l'eau pure revint insensiblement en vogue. Dans les guerres d'Italie, elle servit souvent à panser les blessures, même celles des armes à feu.

Un chirurgien italien ayant employé avec succès certaine huile admirable pour la guérison des plaies, Ambroise Paré ne fut pas peu surpris de trouver que l'eau pure produisait absolument les mêmes effets. Ce savant estimable abhorrait tout ce qui sentait la superstition et la charlatanerie. Quelquesuns de ses collègues moins délicats et moins scrupuleux, pour mieux capter la confiance du public, associaient des conjurations à l'eau, et on ne manquait pas d'attribuer à ces pratiques absurdes tout le succès du traitement. C'est ainsi qu'en 1564, un certain Doublet, chirurgien du duc de Nemours, sut se faire valoir au fameux siège de Metz, et faillit un moment éclipser la réputation de Paré.

Pour se convaincre de l'estime que beaucoup de médecins du 16° siècle accordaient à l'eau, il n'y a qu'à lire l'ouvrage de Blondi, imprimé à Venise, en 1542, sous le titre: De Meditamento aquæ nuper invento. Mais le vulgaire, toujours avide du merveilleux, dédaignait ce remède comme trop simple et trop commun, et préférait les traitements alors en vogue par des formes magiques. Fallope, dans sa chirurgie imprimée à Venise en 1560, n'est pas moins explicite sur l'utilité de l'eau froide. Palazzo dans un ouvrage publié à Perugio en 1570 2, prétend qu'il n'y a point de meilleur vulnéraire. Plusieurs habiles chirurgiens français de cette époque partageaient la même opinion. Je ne citerai que Joubert et Martel.

1 Pour ne pas fatiguer les lecteurs, je me suis abstenu dans cette esquisse historique, de citer les autorités qui l'étayent. Quelques personnes, adversaires de l'Hydriatique, se sont prévalues de ce silence pour révoquer en doute certains faits. On m'a objecté entr'autres, que la guérison d'Auguste, par l'Hydriatique, était une assertion gratuite, que Suétone, qui a écrit la vie de cet empereur, n'en fait pas mention.

Suctone, il est vrai, dit simplement que Musa guérit Auguste d'une maladie dangereuse (quod ex ancipiti morbo convoluerat). Mais Dion, Cassius et Pline sont très explicites sur ce point. C'est même Dion qui accuse Musa d'avoir tué Marcellus par le même traitement. Ce n'est donc pas le silence de Suétone, qui m'étonne, c'est plutôt celui de Celse, ce grand panégyriste de l'Hydriatique.

2 De veru methodo quibuscumque vulneribus medendi cum aqua simplici, funiculo de canabe et lino.

Le siècle suivant fournit également à l'eau des panégyristes sincères. Van der Heiden, médecin de Gant, assure que pendant l'épidémie dyssentérique qui affligea sa patrie en 1624, il guerit par ce seul moyen plusieurs centaines de malades. L'Anglais Short, qui vivait en 1656, recommande les bains froids contre l'hydropisie et la morsure des chiens enragés.

Mais écoutons Sydenham, cet illustre praticien, qui ramena les études médicales dans les voies de l'observation et de l'expérience: « S'il est dans la nature, dit-il, un remède qu'on » puisse regarder comme universel, c'est, à mon avis, l'eau » pure, parce que: 1° Elle convient à toutes les constitutions, » à tout âge et en tout temps. 2° C'est le meilleur préservatif » contre les maladies. 3° Elle aide infailliblement dans les » maladies aiguës comme dans les maladies chroniques. 4° » Elle satisfait le médecin dans toutes les indications. »

Un grand nombre de médecins anglais partageaient cette opinion, entr'autres Baynard, J. Smith et J. Hancocke. Mais John Floyer fut celui qui l'accrédita le plus, et ce médecin célèbre fait époque dans l'histoire de l'Hydriatique au commencement du 48° siècle.

En Italie trois hommes se distinguèrent depuis 1720 jusqu'en 1736, par leurs succès dans le traitement des maladies. Ce furent Todano, Sangez et le Père Bernard, capucin. Le peuple appelait le premier le médecin d'eau, le second le médecin de neige, le troisième le médecin d'eau et neige. L'eau froide faisait la base du traitement chez tous les trois. Le D' Cirillo, professeur de médecine à Naples, adopta cette méthode, et son exemple sut suivi par plusieurs de ses confrères. Sancassani et Benevoli ne pansaient les blessures qu'avec de l'eau. Le second déclarait même que l'association de tout autre ingrédient ne pouvait qu'en amortir la vertu. C'était aussi l'opinion de Caldani de Padoue.

Cet usage s'accrédita aussi parmi les médecins français, témoins Noguez, Geoffroy et Chirac. Lorsque celui-ci seut guéri radicalement par de simples affusions et immersions le duc d'Orléans dont on allait amputer la main blessée, cette cure eut un long retentissement et toutes les seuilles en parlèrent.

L'Hydriatique sut tirée du long oubli, où elle était plongée en Allemagne, par l'illustre Frédéric Hosman, dont l'attention sut sixée sur l'emploi de l'eau par un cas extraordinaire. Un homme, atteint d'un violent accès de choléra, n'avait pu obtenir de lui la permission de boire de l'eau fraîche. Quelle ne fut pas la surprise du Docteur, lorsqu'à la seconde visite, il trouva son malade tout changé et hors de danger. Il avait, malgré la défense, à l'instar de l'Empereur Max cité plus haut, avalé deux grands verres d'eau fraîche, et peu de jours après il fut rétabli. D'autres cas analogues firent de Hofman le panégyriste le plus ardent de l'Hydriatique. Mais ses écrits rédigés en latin furent peu connus du public. Ses disciples, le Dr J. H. Schulze, depuis professeur de médecine à Jena, les Drs Krause et Fick, suivirent le même système. En 1743, un médecin Silésien édita en 6 volumes, tout ce qui avait été écrit jusqu'alors sur l'Hydriatique en France, en Angleterre et en Allemagne. Cette compilation ne renferme pas moins de 33 traités sur l'usage de l'eau.

Mais après l'Anglais Floyer, personne n'accrédita plus cette méthode que le D' Hann et ses deux fils, tous trois médecins. Le fils aîné exerçait à Breslau les fonctions de médecin en chef des armées, lorsqu'il fot atteint de la fièvre pétéchiale maligne, qui sévit dans cette ville en 1737. Le père accourut à son secours et le sauva à force de lotions froides. Le fils cadet, publia sur l'Hydriatique une dissertation allemande qui fut tellement goûtée, qu'en moins de 16 ans, on en fit 4 éditions. Malgré ce succès, l'Hydriatique fut bientôt refoulée dans l'oubli en Allemagne. Parmi le petit nombre de médecins qui lui restèrent fidèles, on remarque Theden et Schmucker en Prusse et Farro en Autriche. C'est à ce dernier que Vienne doit l'établissement des bains froids sur le Danube.

Quelques médecins anglais revendiquent et non sans raison l'honneur d'avoir réhabilité le système de Hahn et de Floyer. William Wright, médecin en chef des troupes anglaises stationnées à la Jamaïque, fut atteint d'une sièvre maligne dans la traversée à Liverpool en 1777. Ayant en vain essayé de tous les remèdes connus, il se sit complètement déshabiller, étendre sur le tillac, et inonder de trois sceaux d'eau de mer. Le soulagement sut instantanné et il se rétablit en peu de jours sous l'instantanné et ce traitement, qu'il employa depuis avec succès dans 153 cas.

Frappé de ces brillants résultats, le D' Currie eut recours à la même méthode pour combattre une sièvre contagieuse, qui assigne l'hôpital de Liverpool en décembre 1778. Il s'en servit aussi dans d'autres cas graves et nommément dans la scarlatine. Son attente sut surpassée, et il arracha des centaines de malades à une mort presque certaine. Il ne publia ses expériences que vingt ans plus tard, et cet écrit sit une grande sensation. Le médecin Gianini sut le premier qui le mit à prosit dans sa patrie, et une soule de medecins allemands suivirent cet exemple. Le D' Harder à Petersbourg sauva son ensant du croup par des assusions froides réitérées.

Revenons en arrière pour voir quel était en France le sort de l'Hydriatique. Elle y était retombée dans l'oubli depuis Lamorier, lorsque, dit Percy, un évènement assez mémorable

rendit fortuitement à l'eau le rang qu'elle avait jadis tenu parmi les remèdes consacrés à la chirurgie.

En 1785 on faisait à Strasbourg l'épreuve de canons neufs. Plusieurs artilleurs, entr'autres le célèbre Pichegru, alors simple soldat, furent blessés à cette occasion et transportés à l'hôpital. Le chirurgien-major Lombard pansa les blessés d'après les règles de l'art; mais ces hommes étaient tellement maltraités, que déjà on parlait de procéder aux amputations. Dans cette extrémité un meunier alsacien promit à l'Intendant de la Province que, si on voulait le laisser agir, il guérirait infailliblement les blessés au moyen d'une eau, à laquelle il savait communiquer une efficacité miraculeuse. On les lui remit. M. le baron Percy, (auteur de l'article Eau, dans le Dictionnaire des Sciences médicales), se trouvait à cette époque à Strasbourg au service de l'armée, et bien que les chirurgiens militaires ne fussent admis à la visite des malades traités par le meunier que le 12°, 20° et 31° jour, il put se convaincre que cet empirique ne pansait les blessures qu'avec de l'eau fraiche de rivière, qu'il appelait de l'eau bénite, tout en associant à cette opération qu'il renouvelait toutes les 3 heures, des mots inintelligibles et toutes sortes de gestes. Les plaies furent cicatrisées au bout de six semaines. Il ne restait plus que quelques déformations que le charlatan n'avait pas su prévenir. Les hommes de l'art pénétrèrent bientôt le secret et, deux mois plus tard, 34 hommes ayant été blessés à une nouvelle épreuve, Lombard ne les pansa qu'avec de l'eau. En 45 jours ils furent tous guéris. Lombard publia à cette occasion en 1786 son traité sur les propriétés de l'eau simple employée comme topique dans la cure des maladies chirurgicales.

Malgré cette double et éclatante démonstration des vertus de l'eau, tel était encore le préjugé du vulgaire contre ce remède, que Percy fut encore longtemps obligé d'associer à son emploi un peu d'acétate de plomb, pour lui donner l'apparence d'un remède artificiel. Cet habile opérateur dit qu'il aurait abandonné la chirurgie des armées, si on lui avait interdit l'usage de l'eau.

Je voudrais pouvoir transcrire ici en entier l'excellent article qu'il a composé sur cet objet pour le grand Dictionnaire des Sciences médicales. Mais je risquerais d'être trop long et je préfère y renvoyer mes lecteurs. J'ajouterai seulement sur le témoignage de Percy, que M. le baron Larey, ce chirurgien si renommé, a éprouvé en Egypte tous les avantages de l'emploi chirurgical de l'eau. « Celle du Nil, dit-il, a fait » des prodiges entre mes mains. Seule, elle a guéri les plaies » les plus terribles, et c'est à juste titre que les anciens ont appelé ce superbe sleuve, le fleuve de l'abondance et de la » santé. »

Mais M. Percy ne parle que de l'emploi chirurgical de l'eau. Son usage interne, que tant de succès couronnaient en Angleterre, en Italie et en Allemagne, ne put jamais prendre faveur en France, malgré les recommandations de notre concitoyen Tissot 1.

Il était réservé au 19° siècle de rendre cet usage général; mais avant de l'aborder, il est bon de rappeler les noms des médecins hydriatiques, qui firent époque dans le siècle précédent. Ce sont, comme on a vu, Floyer, Currie et Whright en Angleterre, les trois Hahn en Allemagne, Farro en Autriche et Gianini en Italie. Nos excellentes sources d'eau de roche en Suisse restaient encore sans usage thérapeutique. Chose étrange, là où l'homme est censé vivre, plus que partout ailleurs, selon les simples lois de la nature.

S'il est imprudent et téméraire d'adopter sur la simple recommandation de quelques enthousiastes, tous les systèmes qui viennent périodiquement se substituer aux anciens, il n'est pas moins condamnable de les rejeter sans examen et, pour ainsi dire, a priori : Examiner tout, et conserver ce qui est bon 2, telle est la devise de l'homme sage. Mais c'est le médecin surtout qui doit également se tenir en garde et contre les exagérations de l'enthousiasme et contre les dédains du scepticisme. Le grand Huseland peut à cet égard nous servir de modèle, comme sous tant d'autres rapports. Bien qu'il exerçât en Allemágne la dictature dans l'art de guérir, il ne proscrivait aucune idée étrangère sans examen et, s'il l'en trouvait digne, il l'introduisait dans le sanctuaire de la science. Ainsi sit-il à l'égard de l'Hydriatique. Il avait lui-même dans plus d'une circonstance, vanté les vertus de l'eau, mais quand antour de lui tout vint à retentir des succès de la nouvelle méthode, il résolut de la confirmer aux yeux du public par un témoignage éclatant. Il proposa un prix à celui qui résoudrait le mieux la question sur l'utilité de l'eau froide employée à l'extérieur dans le traitement des maladies fébriles. Huseland voulait que cette question sût tranchée une sois pour toutes, et si la méthode était reconnue bonne, l'introduire dans la pratique ordinaire, sinon, la proscrire définitivement. Trois médecins répondirent à cet appel, tous d'accord sur l'immense utilité de l'eau froide 3. Le prix de 50 ducats sut décerné au D' Frölich de Vienne, déjà connu par les plus heureux essais sur cette matière. Dès lors l'Hydriatique ne trouva plus d'adversaires que dans quelques routiniers incorrigibles ou dans les préventions du public. Ces dernières barrières, ce sut le prosesseur Oertel, qui les renversa.

Partisan fougueux et enthousiaste de l'eau, il ne cessa d'en prêcher l'usage avec tant de bruit et d'insistance, étalant à l'appui de sa doctrine des cures si nombreuses que l'attention du public s'en préoccupa vivement. Ce fut bien autre chose, lorsque Prissnitz parut. J'ai déjà raconté quel fut le succès

de sa méthode, dont personne aujourd'hui ne peut contester la grande utilité.

Ici se termine l'Histoire de l'Hydriatique. On voit comment née dans les temps les plus reculés, elle sut alternativement accueillie et repoussée, plongée même dans l'oubli pendant plusieurs siècles, puis recherchée successivement par les plus grands hommes de l'art, et ensin glorieusement installée dans la place qu'elle occupe aujourd'hui à côté de ses sœurs, et dont nous espérons qu'elle ne descendra plus.

A Monsieur le Rédacteur en chef de l'Emulation.

J'espère que M. le Rédacteur de l'Emulation voudra bien accueillir dans son Journal quelques observations sur une notice insérée dans le dernier N° de juillet, et qui précède un article signé Senancour. Cette notice est si bienveillante du reste, qu'elle me fait éprouver le désir d'en connaître et d'en remercier l'Auteur. Le N° de la seconde quinzaine de juillet ne m'ayant été communiqué que depnis peu de jours, ces lignes sont un peu tardives : l'importance de la question qui s'y trouve soulevée renferme leur excuse.

Lorsque M. de Senancour a écrit Oherman, il était fort jeune. L'éner-gique manifestation de dégoût que lui inspiraient des croyances vul-gaires, des pratiques plus que puériles, a pu lui donner les apparences de l'athéisme. Comme alors il ne traitait ces questions que fortuitement, qu'elles n'étaient point l'objet de ce livre, il ne s'est nullement attaché à exprimer sérieusement sa croyance religieuse. Ceux qui ont lu ses autres ouvrages, particulièrement les Libres Méditations d'un solitaire inconnu, et les personnes admises dans son intimité, en jugent tout autrement.

On a mis au rang des athées un grand écrivain qui mettait positivement, explicitement l'athéisme au rang des absurdités. Cette imputation n'était ni juste, ni même d'une bonne politique. N'est-il pas temps de reconnaître que les esprits vastes et éclairés, fortement pénétrés de l'immensité de la création, ne peuvent comprendre le Maître Suprême à la manière de ceux qui pensent que l'azur du ciel est un plancher sur lequel le bon Dieu trône en robe bleue, au milieu de ses saints, tandis que les hommes font des sottises au rez-de-chaussée. Si on osait comparer les choses très-profanes aux choses sacrées, on dirait qu'il en est du sentiment religieux comme de l'amour: entre cet instinct chez un homme grossier et l'amour dans un cœur délicat, il y a une distance immense.

M. D'' l'a reconnu en homme d'esprit : l'écrivain qui interprête profondément les beautés sévères de la création ne saurait nier l'existence du créateut; bien au contraire, il la désire, il en cherche les preuves, il admet avidement les probabilités d'une autre vie. Depuis un grand nombre d'années, ces hautes recherches, l'espérance de l'éternel avenir, causent l'unique préoccupation de M. de Senancour, à qui une consolation puissante est nécessaire plus qu'à bien d'autres encore. Son dernier ouvrage, entièrement refait, les Libres Méditations, ne laissera aucun doute à cet égard. Ce manuscrit est celui auquel il attache le plus d'importance: il renferme la dernière pensée de l'homme vieilli dans le silence du Cabinet, et que le tumulte des passions ne saurait détourner de la recherche de la vérité.

Agréez, M. le Rédacteur, cette assurance que la marque de souvenir donnée par la ville que distinguent ses romantiques alentours, sora douce à l'auteur d'Oberman.

FRIBOURG, le 15 sept. E. V. de S...

Nous accueillons avec joie une réclamation dont le motif est si honorable, et nous croyons pouvoir assurer que l'Auteur de la notice sera d'autant plus heureux de reconnaître son erreur, que désormais dans son esprit nulle ombre ne sera plus tache au beau caractère dont il nous a tracé l'esquisse.

¹ Il est toutelois bien remarquable que la méthode inventée plus tard par Prissnitz se trouve déjà recommandée contre le rhumatisme dans l'ouvrge de Villaume, intitulé de l'hopme (Edit. de Brunswick 1792), page 192. Il y est déjà question des bains et mets froids, de l'exercice, de l'abstinence de tout stimulant et de l'abus des drogues.

² Prüfet alles und behaltet das Gute.

On peut lire ces trois dissertations dans l'appendice à l'année 1822 du journal d'Hufeland.

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE,

 \mathbf{N}^{0} 2.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, SEPTEMBRE, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du déhors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

PATURAGES.

(Suite).

On peut admettre, en général, les termes numériques du tableau précédent, comme exprimant, par approximation, les rapports comparatifs de la consommation de la viande dans les principaux pays de l'Europe.

C'est dans la Grande-Bretagne, en Suède, dans le Hanovre et le Wurtemberg qu'est le maximum de la consommation du bœuf. Celui du mouton se trouve en Sardaigne, en Irlande et en Sicile; cette viande y remplace le bœuf.

Le minimum de la consommation du gros bétail, sur le Continent, a lieu en Espagne et dans plusieurs provinces de l'Autriche; le mouton tient lieu de bœuf en Espagne, comme dans les autres pays méridionaux; mais dans les régions orientales de l'empire d'Autriche, on manque également de l'un et de l'autre.

En examinant quelles sont les contrées où diminue la consommation de la viande, et celles où ce besoin a le plus d'étendue, on reconnaît que les premières sont les régions du midi et de l'orient de l'Europe, celles d'où la civilisation s'est retirée lors de la chûte de l'empire romain, et que les secondes, qui appartiennent exclusivement à l'Europe centrale et occidentale, forment les états les plus riches, ceux où une Agriculture puissante entretient le bien-être du peuple, et permet à l'ordre social de se perfectionner.

Une nourriture animale, saine et abondante, est partout le signe certain du bien-être des peuples et de leur civilisation. Le sauvage et l'esclave, réduits à vivre de peu de chose, sont privés de ce régime alimentaire, et leurs facultés sont bornées comme leurs besoins. L'aborigène de l'Australasie qui, parmi les diverses familles de l'espèce humaine, occupe le dernier rang sous les rapports physiques et intellectuels, n'a presque aucun autre aliment nutritif que les mollusques gélatineux et gluants, attachés aux rochers de ses rivages. Lorsque l'Amérique fut découverte, ses habitants qui ne

possédaient aucune espèce de bétail, cherchaient leur nourriture dans les classes d'animaux les moins propres à la leur fournir, et ils mangeaient, sans dégoût, plusieurs sortes de reptiles monstrueux et des larves de divers insectes. Ils avaient une telle habitude de l'abstinence, que les Espagnols, qui sont le peuple le plus sobre de l'Europe, les effrayèrent par leur voracité, et que la subsistance d'une famille mexicaine pouvait à peine suffire à l'un des soldats de Cortès.

Un monument archéologique, depuis peu découvert, et qui nous a fourni des données statistiques entièrement nouvelles sur l'économie publique de l'empire romain 1, prouve que sous Dioclétien, au quatrième siècle de notre ère, les esclaves et les prolétaires étaient privés de l'usage de la viande, qui appartenait exclusivement aux classes les plus élevées de l'Etat. Il en est encore ainsi, de nos jours, dans un grand nombre de contrées. Le nègre des Antilles a, pour régime légal, de la morue sèche qu'on prendrait pour du bois, si ce n'était son odeur putride; et l'habitant de la Grèce, au milieu des ruines de la riche Corinthe ou de la voluptueuse Athènes, ne subsiste que de poisson salé et d'escargots.

En comparant avec cette disette de nourriture animale l'abondance que donnent aux populations de quelques parties de l'Europe moderne l'étude et le perfectionnement de leurs pâturages, l'auteur déjà cité arrive aux résultats suivants :

Chaque habitant de Londres, en prenant le terme moyen de la consommation de cette ville, consomme 143 livres, poids de marc, de viande par an. Cette énorme consommation individuelle, la plus grande qu'il y ait dans le mondeentier, en nourriture animale, se forme d'un tiers en bœuf et les autres tiers en mouton, veau et porc.

Chaque habitant de Paris consomme annuellement 86 livres de viande, dont les deux tiers en bœuf, un sixième en mouton, et le surplus en veau et cochon.

Aperçus statistiques sur la vie civile et l'économie domestique des Romains, au commencement du 4º siècle de l'empire, lus à l'académie des Sciences à Paris; par M. Moreau de Jonnès En masse, chaque habitant consomme annuellement, à Londres, 143 livres de viande, et à Paris 86 seulement; cela fait une différence de plus d'un tiers en sus, consommé par chaque individu à Londres.

Il résulte des approximations les plus vraisemblables, que chaque habitant de la Grande-Bretagne consomme annuellement environ 92 livres de viande; c'est à peu près 50 livres de moins que l'habitant de Londres.

La consommation en viande de chaque habitant de la France, suivant les données officielles, est d'environ 36 livres par an, dont un tiers en bœuf, près de moitié en porc, et le surplus en mouton et veau.

La consomnation moyenne du canton de Fribourg, telle qu'elle résulte des rapports officiels (plutôt incomplets qu'exagérés), répartie sur toute la population du pays, donne pour chaque habitant 89 liv. de viande par an : ainsi presque autant que l'habitant de la Grande-Bretagne, plus que l'habitant de Paris, et plus du double de l'habitant de la France.

Ainsi, par un terme moyen, l'habitant des provinces de la France consomme annuellement une quantité de viande qui est de beaucoup moins de moitié que celle consommée par l'habitant du canton de Fribourg, et par l'habitant de Paris (quoique la part de celui-ci soit déja moindre de plus d'un tiers que celle de l'habitant de Londres) et d'environ les deuxcinquièmes de, la quantité consommée par chaque habitant des provinces de l'Angleterre.

Cette dissérence prodigieuse, qui s'élève à 56 livres par personne, n'est pas produite uniquement par le nombre bien plus grand de bétail et de troupeaux que possède l'Angleterre, mais encore par le poids beaucoup plus considérable que donne aux animaux la grandeur de leur race perfectionnée. Voici les heureux effets obtenus par cette double cause, en l'espace d'un siècle. Le poids brut des bestiaux anglais, tel qu'il était en 1700 et tel qu'il était en 1826, présente les dissérences suivantes: Bœuf, en 1700, 370 liv. En 1826, 800. Dissérence, 430 liv.

Aujourd'hui, les différences se présentent bien autrement fortes, car le poids des bœuss gras va de 1200 à 1400 livres, celui des moutons, à 120 livres.

Ainsi, par les efforts fructueux de l'industrie agricole, on est parvenu, en Angleterre, à obtenir du même nombre d'animaux une quantité de viande plus que double de celle qu'ils procuraient autresois.

La France, qui a négligé l'usage des mêmes moyens de richesse etd'abondance, est restée en arrière de plus d'un siècle, et le poids de son bétail n'était évalué, en 1819, par M. Chaptal, qu'à un terme inférieur à celui existant en Angleterre, il y a

126 ans. Voici quelle était, en 1826, la comparaison du poids net des animaux destinés aux boucheries des deux pays:

En J	France.	En Angleterre.	4	Dissérence.
Bœuf	350	554		204
$\mathbf{V}_{\mathbf{eau}}$	45	105		60
Mouton	25	76		51
Agneau	15	48		33
Totaux	435.	783.		348.

La dissérence se rapproche de la moitié; mais nous inclinons à la croire moins grande, soit parce que l'évaluation était déjà trop faible alors, soit parce qu'il est vraisemblable que le bétail consommé dans les provinces de la Grande-Bretagne, est bien moins sort que celui envoyé à Londres. Nous avons eu égard, dans les calculs précédents, à ces deux causes d'erreur. Au demeurant, il est certain que le même nombre d'animaux donne en France une quantité de viande moindre d'un tiers qu'en Angleterre, et peut-être même la disproportion estelle encore plus considérable.

Si la France, comparée à la Grande-Bretagne, semble à cet égard dans une espèce de disette, l'Espagne, comparée à la France, paraît dans la détresse et la barbarie. On n'y comptait, d'après le dernier recensement de 1803, à l'époque la plus prospère du royaume depuis le commencement du 19° siècle, qu'environ un million de bêtes à cornes. En admettant que là, comme ailleurs, la consommation est d'un septième de la production, le nombre des bestiaux envoyés annuellement aux boucheries n'est que de 143,000, qui, si on les suppose du même poids qu'en France, doivent fournir 50,050,000 livres de viande. Cette quantité, distribuée entre les habitants de l'Espagne, ne laisse pas à chacun 5 livres de bœuf par an; tandis qu'un français en mange 10 à 11, un anglais plus de 30, un habitant de Londres plus de 50 et un parisien 54. Il est vrai que, suivant l'évaluation de Miguel de Zabala, la consommation du porc est considérable ; elle s'élève aux trois-cinquièmes de la consommation totale ; ce qui excède encore l'usage qu'on fait en France de cette espèce de nourriture. Le nombre des moutons de l'Espagne fait supposer ordinairement qu'ils doivent fournir abondamment aux besoins des habitants; mais il n'en est point ainsi, parce que la moitié au moins des troupeaux sont des mérinos, destinés à la production de la laine, qu'on n'envoie aux boucheries qu'accidentellement. Au total, on ne peut élever au delà de 25 livres de viande la consommation annuelle de chaque habitant de la Peninsule. C'est un tiers de moins que dans les provinces de France, et seulement le tiers ou le quart de la quantité de viande que consomme un anglais.

Cependant l'Espagne n'est qu'une vaste pâture; elle est sans clôtures rurales, dépouillée de bois, et partout ouverte aux troupeaux dont la nourriture semble l'unique destination de son térritoire. Des calculs, trop étendus pour trouver place ici, montrent que son domaine agricole ne s'étend qu'aux

deux-septièmes de sa surface, et que 11,918 lieues carrées sur 18,890, ou près des deux-tiers de cette belle contrée, sont en pâtures et en terres incultes ou abandonnées. Il est vrai que, depuis la dernière pacification de l'Espagne et les changements qui en furent la suite, une sensible amélioration s'y fait déjà apercevoir. De tout ce que nous venons de dire, l'on est amené à reconnaître que ce n'est point l'étendue des pâturages, mais leur bonté qui les rend utiles et leur permet de remplir efficacement leur importante destination. D'après des expériences exactes, faites en Angleterre, il est démontré qu'un hectare (2 poses et 7/9) de bon pâturage, accroîtd'environ 400 livres le poids des animaux qui en sont nourris. Il ne faudrait donc, à la rigueur, pour fournir à la consommation de l'Angleterre en viande de bœuf, de veau et de mouton, que 3,150,000 hectares de prairies, et 1,400,000 pour satisfaire aux besoins de la France : or, l'Angleterre jointe à l'Ecosse, a 8,245,000 hectares en pâturages, et la France en a 7,933,000. Si, sur ces surfaces, on assigne à chaque cheval un hectare pour sa nourriture, il en reste, pour le bétail et les troupeaux, 6,745,000 dans le premier de ces pays, et dans le second, 6,377,000. C'est une surface double dans la Grande Bretagne, et en France presque quintuple de celle qui suffirait à ces animaux, si les herbes étaient entièrement bonnes. L'étendue des pâturages n'excédant pas le nombre des bêtes à cornes et des moutons qu'ils peuvent alimenter, il s'ensuit nécessairement que ces pâturages ne donnent en France qu'une plante comestible sur quatre à cinq, et dans la Grande-Bretagne une sur deux. En d'autres termes, les uns sont aux trois quarts stériles, et les autres à moitié.

On voit par la comparaison de l'étendue des pâturages et de leur produit, qu'il existe une énorme différence entre l'Angleterre et la France, dans cette partie si importante de la richesse publique. En Angleterre, chaque hectare de prairies produit 487 livres de viande, tandis qu'en France il n'en produit que 88: si les herbes étaient toutes ou presque toutes comestibles pour le bétail, le produit serait de 400 livres. Ainsi la perte produite par l'abondance des mauvaises herbes, ou par l'absence d'herbe, est, en France, de 312 livres de viande par hectare, et dans la Grande-Bretagne de 213. Elle est de plus des trois-quarts dans le premier de ces pays, et dépasse la moitié dans le second.

Ce fait ne semble surprenant que parce qu'on assimile, par une erreur commune, les prairies naturelles, destinées à la nourriture des bestiaux, aux champs de céréales, destinés à la subsistance des hommes. Ce rapprochement conduit à supposer que dans les pâturages, comme dans les terres semées en blé, chaque plante accomplit, par son utilité, l'objet de sa destination. L'illusion est entretenue par l'aspect des plantes fourragères qui ne décèlent point leurs qualités; et il est d'autant plus difficile de se désabuser, que leur grand nombre exige une longue étude pour pouvoir les déterminer, et qu'on ne parvient à en reconnaître la bonté que par l'obser-

vation immédiate des troupeaux. On oublie aisément que c'est le seul travail de l'homme qui associe, dans nos guérêts, une si grande multitude de végétaux utiles, et que les prairies, qui sont encore, au milieu de nos vieilles sociétés, dans l'état de la nature primitive, ressemblent bien moins à nos champs de céréales qu'à nos antiques forêts, où s'élèvent autour du noyer, du chataignier, du hêtre ou du chêne à fruits comestibles, dix arbres dont l'homme ou les bestiaux ne peuvent tirer aucune subsistance.

On pouvait à peine s'apercevoir du nombre borné des plantes fourragères dans les pâturages, et l'onn'en éprouvait presque aucun inconvénient, lorsque les peuples, encore nouveaux, et les pasteurs, encore épars, disposaient, pour leurs troupeaux, d'une étendue de terre dont leurs besoins étaient la seule limite. Il en est encore ainsi dans la Péninsule espagnole, où 4 à 5 millions de moutons sont errants sur une pâture de 23 millions d'hectares. Mais dans les contrées civilisées, où le travail fait de la terre une richesse, les pâturages sont restreints de plus en plus par le domaine de l'Agriculture; et il faut inévitablement, s'ils sont laissés dans leur état naturel, proportionner à leur faible produit le bétail et les troupeaux, ou bien se résoudre à les améliorer, si l'on veut obtenir de leur surface, désormais limitée, tout ce qu'exige l'accroissement de la population.

Offrons un dernier exemple de l'effet de ces améliorations.

L'Angleterre proprement dite et le pays de Galles sont peuplés d'environ 12 millions d'habitants, dont chacun consomme annuellement, l'un portant l'autre, 90 livres de bœuf. de veau et de mouton; ce qui forme, au total, 1 milliard 80 millions de liv. de viande. Si l'hectare ne donnait, comme en France, qu'un produit de 88 livres, il faudrait à ces pays 12 millions d'hectares en pâturages, ou les quatre-cinquièmes de leur territoire, et il ne resterait point de terres fertiles pour les cultures en blé. L'amélioration des prairies permet de réduire de moitié cette immense surface. En effet, si des 7,122,000 hectares de pâturages , on déduit ceux nécessaires aux chevaux, il en reste, pour le bétail et les troupeaux, 5,800,000, qui sont distribués ainsi qu'il suit : 800,000 hectares de prairies artificielles, donnent chacun 700 livres de viande, et ensemble 320 millions; et 5 millions d'hectares de pâturages améliorés en donnent chacun 152 livres; au total. 760 millions. Ainsi, en Angleterre, les prairies fournissent un produit triple, et les pâturages améliorés un produit double de celui que l'on obtient en France des pâturages communs. Cependant la flore des uns et des autres ne diffère point, et les troupeaux retrouvent les mêmes espèces alimentaires dans les prés naturels des deux pays. Mais des soins assidus et multipliés accroissent le nombre des individus de ces espèces, et favorisent leur croissance dans les prairies de l'Angleterre, tandis qu'en France la nature est abandonnée à sa stérile abondance. Les prairies artificielles n'y sont point assez multi. pliées, et les prés n'y donnent qu'un produit qui excède à

peine la moitié de ce qu'obtient, en Angleterre, un travail intelligent et assidu. Que de contrées dans notre pays, auxquelles on peut adresser le même reproche!

Le premier effet de cette différence est la supériorité du régime alimentaire des Anglais, en quantité et en qualité. Leurs champs de céréales leur assurent une consomination annuelle de trois hectolitres et demi de blé, ce qui surpasse d'un septième celle de la France; et non seulement ils mangent annuellement 92 livres de viande, au lieu de 36, qui forment la ration de chaque habitant de la France, mais encore la chair pesante et indigeste du porc n'entre que pour peu de chose dans leur nourriture, au lieu d'en former la moitié, comme dans certaines provinces de France, et d'être la seule viande que puissent consommer la plupart des habitants des campagnes dans ce grand et fertile royaume. C'est une honte et un mallieur pour un empire dont la civilisation marche depuis tant de siècles, qu'aujourd'hui, comme au temps de Strabon, il y a dix-huit cents ans, ce soient encore les troupeaux de porcs qui tiennent lieu de bétail dans les plus belles régions de la France, et qui fassent la principale nourriture de leurs habitants.

Ces faits statistiques établissent :

1º Que les pâturages, étant la condition de l'existence et de la multiplication du bétail et des troupeaux, sont l'un des éléments nécessaires du bien-être des hommes, de la richesse agricole et commerciale des états, et de la civilisation des peuples.

2º Qu'ils ne deviennent éminemment productifs que par les soins assidus et persévérants de l'industrie humaine, et qu'ils n'abondent en espèces alimentaires pour les animaux pâturants, que par leur changement en prairies artificielles, ou par leur amélioration au moyen de la destruction des herbes inutiles ou pernicieuses, qui envahissent, en tout pays, les prairies naturelles.

3º Qu'à défaut de l'usage de ces moyens de prospérité agricole, il y a une perte de plus des trois-quarts dans le développement et l'engrais des animaux pâturants, et qu'alors, comme dans les provinces de la France, la quantité moyenne de viande fournie à la consommation par un hectare de pâturage, ne dépasse pas 88 livres, au lieu de s'élever à 400.

4º Qu'au contraire, par l'usage de ces moyens, on obtient 152 livres de nourriture animale d'un bectare de prairies

naturelles améliorées, et 400 livres, de la même surface en prairies artificielles. La combinaison de ces deux espèces de pâturages en fournit à la Grande-Bretagne 187, par hectare.

5º Qu'en estimant seulement à raison de 50 centimes la livre de viande, et sans y comprendre les autres produits divers du bétail et des troupeaux, le revenu brut de l'hectare est de 44 francs en vaine pâture, de 77 en pâturages améliorés, de plus de 93, quand on joint aux prairies artificielles, et enfin, de 200 francs, quand il s'agit exclusivement de cette dernière espèce de pâturages.

6º Que conséquemment, les 5,757,000 hectares de pâturages qui existent en France, ne donnent maintenant, abandonnés à leur état naturel, qu'un revenu brut de 253 millions de francs, tandis que s'ils étaient changés en prairies améliorées, ils donneraient 443 millions, et en prairies artificielles, cinq fois autant.

7º Qu'un tel accroissement de richesses, rendu possible par des soins attentifs donnés aux pâturages, élève au premier rang des connaissances économiques et agricoles celles qui peuvent faire atteindre à d'aussi grands résultats.

8º Que l'amélioration des pâturages, qui en est la condition nécessaire, exige une investigation approfondie de la distribution géographique des plantes fourragères, et des recherches studieuses pour découvrir par quelles opérations secrètes la nature peuple les prairies d'herbes utiles ou nuisibles, et par quels moyens on peut favoriser la multiplication des unes et s'opposer à l'invasion des autres.

Dans ce double but, il sera bon de rechercher, d'après l'expérience et l'observation:

1º Quelles sont les causes locales de diversité des plantes dans les différentes prairies naturelles d'un même pays;

2º Quelles sont les causes primordiales de ce phénomène compliqué;

3° Quels sont les moyens d'améliorer et d'enrichir la flore indigène des pâturages.

Nous reviendrons sur ces questions difficiles, dont l'importance ne peut échapper à aucun fribourgeois, puisqu'il n'est pas de pays dont le sol et le climat se prête mieux que le nôtre à l'amélioration des pâturages de toute espèce, tant en prairies naturelles qu'en prairies artificielles et en pacages de nos belles Alpes.

(La suite au prochain numéro).



INDUSTRIE.

DE L'INDUSTRIALISME. 3° CHEF D'ACCUSATION.

L'INDUSTRIALISME NUIT A LA CULTURE DES SCIENCES.

Nous abordons ici la dernière catégorie des imputations faites au régime industriel que nos détracteurs accusent d'être

- « une source de corruption, une cause d'abaissement pour
- » les sciences, un principe d'assaiblissement, d'altération,
- » d'abâtardissement pour la poésie et les beaux-arts. »

Loin d'être anti-scientifique, anti-poétique et anti-philosophique, l'esprit d'industrie, au contraire, persectionne plus qu'aucun autre genre de vie, les beaux-arts, les sciences, les relations sociales; c'est sous son influence que nos facultés de toute espèce prennent l'essor le plus poétiquement animé, le plus savamment dirigé, le plus philosophiquement et socialement régulier dont elles soient susceptibles.

Dans les pays et dans les temps de domination, l'étude n'est guère qu'une contemplation oiseuse, un frivole exercice, destiné uniquement à satisfaire la curiosité ou la vanité. On apporte aux études l'esprit le moins propre à acquérir de véritables connaissances; on dédaigne de faire de ces connaissances d'utiles applications; on tient que la science déroge sitôt qu'elle est bonne à quelque chose; le savant croirait la dégrader et se dégrader lui-même en la faisant servir à éclairer les procédés de l'art.

L'artiste, à son tour, se soucie médiocrement des théories scientifiques: il rend à la science tout le mépris dont le savant fait profession pour l'industrie, et tandis que l'industrie est exclue, comme roturière, du sein des compagnies savantes, la science à son tour est écartée des ateliers de l'industrie comme futile, vaine et bonne tout au plus pour les livres.

Il n'en va pas ainsi dans les pays livrés à l'industrie et organisés pour cette manière de vivre : on n'y voit pas ce triste et fatal divorce entre la science et l'art. L'art n'y est pas une routine, la science, une vaine spéculation. Le savant travaille pour être utile à l'artiste; l'artiste met à profit les découvertes du savant. L'instruction scientifique se trouve plus ou moins unie dans tous les arts aux connaissances purement techniques. L'étude n'est pas un simple passe-temps destiné à charmer les loisirs d'un peuple de dominateurs, régnant en paix sur un peuple de dociles esclaves; c'est le travail sérieux d'hommes vivant tous également des conquêtes qu'ils font sur la nature, et cherchant avec ardeur à connaître ses lois pour les plier au service de l'humanité.

Une activité ainsi dirigée, des études ainsi faites et soutenues par tout ce que peuvent leur donner de constance et d'énergie le désir de la fortune, l'amour de la gloire et l'universelle émulation, doivent nécessairement imprimer aux travaux scientifiques une impulsion bien autrement sûre et puissante que les spéculations sans objet de dominateurs et d'oisifs livrés à la vie contemplative. L'homme est ici évidenment sur le chemin de toutes les recherches, de toutes les découvertes, de toutes les applications véritablement utiles, et qui ajoutent à notre puissance.

Enfin, l'on reproche aux populations industrieuses de notre temps de manquer d'ardeur poétique, d'enthousiasme, d'exaltation.

Mais en réalité qu'y a-t-il dans l'industrie de plus poétique que ses œuvres? et comment comparer avec quelque bonne soi la poésie de la vie inculte à celle de la vie civilisée?

- Qu'elle est belle cette nature cultivée!
- » Que, par les soins de l'homme,
- » Elle est brillante et pompeusement parée! »

Ainsi s'écriait Buffon; et voici ce qu'un grand poète remarquait récemment.

« Il ya plus de véritable poésie dans ce mouvement fiévreux » du monde industriel qui rend le fer, l'eau, le feu, tous » les éléments, les serviteurs animés de l'homme, que dans » l'inertie de l'ignorance et de la stérilité, et dans le repos » contemplatif d'une nature inactive. »

Les œuvres de la création sont merveilleuses; mais qui ne sent ce qu'il y a de vraie poésie dans le travail humain continuant l'œuvre de la création divine, et dans l'expansion toujours croissante de la vie? Quelles sont les créations fantastiques de la féerie que l'industrie n'ait à peu près réalisées? et qu'imaginer de plus prodigieux que le pouvoir qu'elle possède d'évoquer les forces cachées de la nature et de les reduire a des portions serviles, d'en faire les esclaves, à la fois les plus soumis, les plus ingénieux et les plus puissants?

A quelle époque s'est-on montré plus sensible que de nos jours aux émotions que les beaux arts procurent, et comment ne pas être frappé de la passion presque frénétique qu'inspirent partout, et notamment dans les pays où l'industrie est le plus avancée, les artistes d'un grand talent, ceux surtout dont l'art a plus particulièrement le pouvoir de parler à l'imagination par la passion, les grands artistes dramatiques, les compositeurs et les chanteurs éminents, et les danseurs célèbres? Comment accuser le temps présent d'indifférence pour l'art et les artistes, sous l'impression non encore affaiblie de l'accueil qu'ont reçu dans le monde civilisé les Talma, les Pasta, les Malibran, les Taglioni, les Rubini et bien d'autres encore; et, notamment, en présence des ovations singulières qui ont été faites récemment à une danseuse et à une tragédienne, toutes deux célèbres, dans les deux pays les plus industricis du monde, en Angleterre et aux Etats-Unis?

Loin donc de détruire en nous le sentiment de la poesie, nous serions plutôt tentés d'accuser la vie industrielle de se laisser émouvoir outre mesure. Il n'y a dans le monde que trop de ce métier, que Montesquieu 1 dit consister à mettre des entraves au bon sens et à accabler la raison sous les agréments; il n'y a encore hélas! que trop de poésie dans bien des ames; il n'y a que trop de ces instincts violents, de ces sentiments primitifs et emportés de la nature humaine, qui formaient la poésie des temps antiques. Qu'on en juge par les crimes privés et publics que font commettre chaque jour l'imagination et les passions surexcitées, mal contenues: l'amour, l'émulation, l'ambition, le désir de la gloire.

Mais résumons.

Plus la vie devient industrielle, et plus les sciences doivent être cultivées.

Plus la vie devient industrielle, et plus tous les arts qu'elle embrasse, tendent à s'exercer avec habileté; plus par conséquent ils ont besoin du concours éclairé des sciences.

Plus la vie devient industrielle, et plus tous les arts qu'elle

Lettres persanes, CXXXVII.

embrasse, activement et habilement dirigés, accroissent l'ai- | dre à peu de frais, de propager les salutaires émotions qu'ils sance universelle; plus, par conséquent, ils nous procurent les moyens de satisfaire notre passion naturelle pour les plaisirs de l'imagination et du goût. Plus donc la vie devient industrielle, plus nous avons les moyens d'encourager les beaux-arts, d'entretenir et d'accroître leur activité, de la rendre élevée et féconde.

Plus la vie devient industrielle, et plus elle permet aux beaux-arts de perfectionner les moyens d'action, de répanprocurent.

Plus enfin la vie devient industrielle, et plus il y a nécessité de cultiver les beaux-arts, dans l'intérêt même de l'industrie et pour en prévenir la dégénération, pour lui conscruer le mouvement et la vie, pour lui donner de plus en plus la pureté du goût, la correction et l'élégance des formes.

D. Schmuts.

VARIÉTÉS.

SOUVENIRS D'UN PRISONNIER FRIBOURGEOIS.

(Fin.)

D'après les dernières explications échangées avec le commissaire de police, je croyais qu'une décision sur notre sort ne se ferait plus longtemps attendre; cependant aucune nouvelle n'arrivait. Que se passait-il dans les hautes régions d'où devait partir l'arrêt de notre délivrance? C'était là un mystère dont le voile était impénétrable pour nous. Quoiqu'il en soit, et bien qu'il semblât difficile qu'un dénouement fût encore bien éloigné, je suis persuadé que sans la généreuse résolution qu'avaient sormée quelques-uns de nos compatriotes résidant alors à Vienne, d'aller demander une audience à l'Empereur pour lui présenter une requête en notre faveur, nons aurions pu peut-être gémir longtemps encore dans les prisons. Sa Majesté étant alors absente, ces Messieurs furent introduits en présence de l'archiduc Reynier, et accueillis avec une bienveillance particulière. Son Altesse leur promit que le mémoire qui lui était remis, serait placé sous les yeux de son auguste frère, aussitôt après son retour de Bohème. Je ne sais pas positivement quelle influence cette démarche a exercée sur l'esprit du monarque; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce sut en effet peu de temps après la rentrée de l'Empereur dans sa capitale que notre renvoi sut prononcé.

En attendant notre position s'améliorait pour ainsi dire chaque jour; il semblait que le gouvernement commençât à se repentir des rigueurs qu'il avait exercées à notre égard. Et d'abord, ainsi que je l'ai déjà dit, l'allocation pécuniaire qui nous était accordée, avait reçu une augmentation sensible; quelques-uns de nos compatriotes avaient aussi été rendus à la liberté. Par quelle faveur avaient-ils obtenu cet avantage? je l'ignore. Pour mon compte, et bien que de puissants protecteurs s'intéressassent beaucoup à mon sort, je n'eus pas le bonheur d'être de ce nombre. Un peu plus tard, c'est-àdire, quelque temps avant notre sortie de la maison de police, il nous lut permis de faire chaque semaine régulièrement deux courses en voiture, jusqu'à une certaine distance de la capitale, toujours, comme il va sans dire, en société d'un commissaire

de police, qui cependant se montrait plein d'égards et de bons procédés. C'était un curieux spectacle que celui que présentait notre première entrevue après une si longue détention. On se regardait avec étonnement; et, presque sur toutes les physionomies pâles et allongées, on lisait l'empreinte de la souffrance. Ces allègements que nous regardions comme le présage d'un avenir meilleur et prochain, contribuèrent beaucoup, à la vérité, à ranimer notre courage; mais ils arrivaient trop tard pour čeux dont la santé se trouvait malheureusement compromise.

Dans cet intervalle j'avais eu le chagrin de perdre mon illustre compagnon de chambre, Engelberg. Je dis chagrin, car bien que j'éprouvasse fort peu de sympathie pour sa personne, j'avais néanmoins contracté en sa société des habitudes toujours pénibles à rompre pour un prisonnier; et il est juste aussi de dire que, quelque mauvais que fût son naturel, il m'avait pourtant rendu de bons services par les distractions qu'il savait me procurer et par la manière, même quelquesois délicate, dont il cherchait à m'être utile et à prévenir mes besoins. Mais ce qui augmentait surtout ma peine dans la circonstance, c'est que j'allais être condamné à faire à cet égard encore une nouvelle expérience. Heureusement qu'elle ne fut ni longue ni pénible. Le sort me donna cette fois un étudiant, excellent jeune homme, d'un caractère doux, portant dans tous ses traits quelque chose de candide et d'ouvert qui me captiva dès le premier abord. Par quel motif avait-il été arrêté? il me l'a laissé ignorer; mais j'étais bien certain que la politique n'y était pas tout-à-fait étrangère. Il joignait du reste à une tête ardente un haut degré de sanatisme, qui lui saisait envisager sa punition comme celle d'un martyr, souffrant persécution pour la justice et la vérité. Son courage et sa résignation étaient admirables, et j'ai souvent regretté de ne pas être capable de les partager.

Deux choses, quoique grandes et difficiles, sont cependant du devoir de l'homme; c'est de savoir supporter le malheur et s'y résigner, de croire au bien et de s'y consier avec persévérance.

Nous étions arrivés ainsi jusqu'au commencement du mois

d'août 1819; c'est-à-dire que, pour mon compte, il y avait déjà près de dix mois que j'étais aux arrêts; mais la providence avait décidé que l'heure de notre délivrance devait enfin bientôt sonner.

J'étais, par un dimanche matin, allé faire ma promenade habituelle dans la cour. Tout-à-coup, la porte s'ouvre, et je vois arriver le commissaire B., tenant un papier dans la main. « Approchez, me dit-il, j'ai des nouvelles importantes à vous annoncer. » Je le suis en tremblant, sans oser lui demander d'autres explications. Arrivé dans la chambre où il se rendait: « Votre sort est décidé, continua-t-il, vous allez dans quelques »jours être rendu à la liberté. » Ces paroles me firent éprouve r un saisissement impossible à exprimer. Des émotions de cette nature, il n'est pas donné à la plume de les rendre; il faut avoir été privé aussi longtemps de la liberté, il faut avoir traversé une série d'angoisses et de souffrances aussi prolongées pour pouvoir s'en faire une idée. M. B. avait eu soin, en arrivant, de faire appeler tous les détenus, et bientôt je les vis successivement arriver. L'impression de la joie, de la surprise, mêlée encore cependant de quelque teinte d'inquiétude est peinte sur toutes les physionomies. On se regarde dans le silence et l'étonnement. Quel moment solennel que celui là! Enfin M. B. prenant la parole, nous annonce verbalement que Sa Majesté, après s'être fait rendre compte des affaires qui nous concernent, avait gracieusement (gnädigst) ordonné notre renvoi dans nos foyers. Sur quels motifs était basée cette décision? aucune explication n'était donnée à cet égard. Un murmure de mécontentement se fit bientôt entendre; quelques-uns même de nos compatriotes eurent le courage de demander à rester en prison jusqu'à ce qu'une sentence motivée de condamnation ou d'absolution cût été régulièrement prononcée. Pour moi, j'avoue sans peine que je n'eus garde d'élever la voix; je me trouvais si heureux d'être délivré des verrous, que, si même on m'avait annoncé que j'allais être conduit en Sibérie ou déporté sur quelque autre plage étrangère, je crois que j'en aurais encore rendu de grandes actions de grâce à Sa Majesté. Ces protestations, du reste, n'eurent aucune suite; il nous fut répondu à la fin que le gouvernement n'avait aucun compte à rendre à des étrangers, et qu'il était libre de prendre à notre égard les mesures qui lui convenaient; force fut donc de se taire et de se sou-

Ce premier acte du grand drame qui venait de se passer étant terminé, on nous annonce qu'il nous était encore accordé de huit à dix jours pour régler nos affaires et faire nos préparatifs de départ, et qu'en attendant nous serions tous places sous la surveillance de la police dans un même appartement. Cet ordre fut sur-le-champ exécuté. C'était un singulier tableau que celui qu'offrait notre première réunion. Ce passage subit et presque inattendu d'un état de contrainte à un état tout voisin de la liberté, et le sentiment de bonheur qu'il nous faisait éprouver, nous avaient tellement électrisés, que les têtes en

étaient encore tout étourdies. Puis, combien de choses à se dire au premier moinent! que de révélations curieuses à entendre! comme les conversations étaient animées! C'était un flux et reflux qui ne tarissait pas, et qui nous faisait oublier jusqu'au soinmeil. Je crois en vérité que ces délicieuses impressions nous avaient déjà presque fait oublier les cruelles épreuves que nous venions de subir. Heureusement que l'homme condamné à tant de luttes et de vicissitudes pénibles est ainsi fait; autrement la vie serait souvent un fardeau insupportable.

Mes compatriotes pouvaient terminer leurs affaires sans sortir de Vienne, moi j'avais des intérêts majeurs à régler à une assez grande distance de cette capitale. Dès le premier moment, j'avais demandé la permission de pouvoir dans ce but me transporter à la campagne. Elle me fut d'abord refusée; mais, ensuite d'intervention supérieure, on me l'accorda sans difficulté. Me voilà donc partant, accompagné bien entendu d'un commissaire de police, pour aller prendre congé de la noble et respectable famille dans le sein de laquelle j'avais vécu bien des années, et que j'étais condamné à quitter pour toujours.

Dès qu'on vit arriver la voiture dans les longues avenues du château de P...., des mouchoirs agités avec force témoignérent de l'empressement et du plaisir que l'on avait de me revoir. Avec quelle effusion de tendresse et de bonté je sus reçu! que de touchantes marques d'intérêt et d'attachement me surent prodigues dans ces courts et rapides instants qu'il me sut donné de passer avec elle! C'était déjà pour moi un grand dédommagement des maux que j'avais soufferts. Mais hélas! le moment cruel du départ s'approche. Quels adieux, quelle séparation! J'en ai eu longtemps les entrailles déchirées de douleur.

A peine arrivé à Vienne, il fallait, pour dernière consolation, se tenir prêt à partir. La veille du jour fixé pour se mettre en route, on nous conduisit à l'hôtel de police pour entendre l'arrêt de notre bannissement et la peine statuée contre les infractaires. Nous reçûmes en même temps le subside que le gouvernement nous accordait pour faire notre route. C'était, je crois, 15 florins d'Autriche.

Le lendemain, une première voiture partit. Je sus, avec quelques-uns de mes amis, réservé pour le second convoi. Admirable disposition de la police qui, pour ne pas éveiller le moindre bruit sur notre départ, poussa la prévoyance jusqu'à nous échelonner ainsi à quelques jours de distance les uns des autres; et, remarquez bien encore, que l'agent de police qui était chargé de nous accompagner, avait, sous les comminations les plus sévères, reçu, en notre présence inême, la désense sormelle de divulger à qui que ce sût le nom et la qualité des voyageurs qu'il conduisait. Aurait-on pu prendre des précautions plus minutieuses, si nous avions été des ennemis puissants et redoutables?

Arrivés à Braunau sur l'Inn, ville frontière de la Bavière, l'agent qui nous accompagnait, nous remit nos passe-ports et nous annonça que sa mission était sinie; mais il nous prévint

en même temps considentiellement que la police de cet endroit était avertie de notre arrivée, et qu'elle nous surveillait de très-près. Nous remarquâmes en esset qu'un de ses émissaires se trouvait déjà posté à l'auberge où nous étions descendus, et qu'il ne nous perdait pas un moment de vue. Cette circonstance nous inspira la malice de faire plusieurs courses à droite et à gauche dans la ville et ses environs, pour le forcer à nous suivre. Chaque sois que nous arrivions au bout d'une rue, nous le trouvions déjà placé à l'entrée d'une autre. Ensin, lorsque le signal du départ sut donné, il prit la peine de venir se placer au milieu du pont qui traverse l'Inn, pour nous regarder passer et s'assurer d'autant mieux que nous avions bien quitté le territoire de l'Autriche.

En touchant le sol bavarois, nous poussames un grand cri de joie; car ce ne sut qu'en ce moment que nous nous sentimes véritablement libres; jusqu'alors nous avions toujours marché sous les serres de la police autrichienne.

Il n'entre pas dans mon plan de poursuivre plus loin le récit de notre voyage au travers de l'Allemagne; je ferai seulement remarquer qu'à notre arrivée à Munich, nous trouvâmes déjà dans les journaux la publication de notre renvoi de Vienne; et, qu'en nous présentant à la police de cette capitale, un de ses employés qui tenait précisément en main une de ces feuilles, ne put s'empêcher de témoigner quelque étonnement en prenant nos passe-ports, d'y trouver les mêmes noms qu'il venait de lire dans les journaux. Cette circonstance n'empêcha pas la police de Munich de se montrer bienveillante à notre égard, et de nous permettre de séjourner dans cette ville aussi longtemps que cela nous ferait plaisir, sans y éprouver la moindre inquiétude.

En terminant ce mémoire, qu'il me soit permis de jeter un regard en arrière pour rechercher les causes qui nous ont attiré cette disgrâce. Malgré toutes les investigations que nous avons faites à cet égard, il nous a été impossible de recueillir quelque chose de bien positif.

Que s'était-il passé pour éveiller les soupçons de la police et provoquer ces longues poursuites? par quel concours de circonstances malheureuses nous sommes-nous trouvés en si grand nombre enveloppés dans cette commune infortune? C'est ce que nous n'avons jamais pu parfaitement connaître. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que les affiliations politiques qui existaient alors en si grand nombre, surtout parmi la jeunesse des universités, et que les gouvernements de l'Allemagne poursuivaient sans relâche, ont bien pu aussi faire naître la pensée de tomber sur les Suisses. Je suis d'autant plus confirmé dans cette idée, que mon commissaire ne put s'empêcher de me dire une fois: ah! si vous étiez en Prusse, vous ne vous en tireriez pas à si bon marché que chez nous. La lettre de M. Meoco, et tous les griefs dont on nous a gratuitement accusés plus tard, n'avaient pas pu motiver notre arrestation.

Il est donc vrai de dire que cette longue détention était en même temps pour nous tous un grand malheur et une véritable

injustice. Car, outre les souffrances que nous avons endurées, la plupart des Suisses ont perdu des places avantageuses, et ont vu d'un seul coup toute leur existence brisée et leur avenir détruit. Ainsi se passent trop souvent les choses dans ce monde: que sont des froissements individuels, lorsqu'il s'agit des intérêts et du pouvoir! Est-ce bien d'après les règles ordinaires de la justice que se dirige la politique des états?

Pour mon compte, outre les avantages pécuniaires dont j'ai été privé, j'ai encore eu une perte bien sensible à endurer. Je veux dire celle de mes papiers, parmi lesquels il y en avait qui renfermaient un travail de plusieurs années, auquel j'attachais le prix et l'affection que l'on met toujours à ses propres œuvres. C'est en vain que je les ai réclamés encore avant mon départ.

Je ne déclinerai pasici les noms des Suisses qui ont été détenus à Vienne; ils sont généralement connus. A part deux seuls, M. le landamann Baumgartner, de St.-Gall, et M. Bonjean, du Valais, ils étaient tous Fribourgeois.

L. F.

POESIE.

LE VIEILLARD.

Un ami me restait, de ces amis d'enfance Que le cœur, au déclin, garde de préférence, Qui des froids jours d'hiver allègent mieux le faix; Je n'en avais plus qu'un.... ah! combien je l'aimais! Dans nos longs entretiens que je trouvais de charmes! Il pleurait avec moi quand je versais des larmes; Et, s'il était heureux, c'était de mon bonheur. Rien de notre amitie n'altéra la douceur.

Toi qui m'as séparé de cet ami fidèle,
Mort, qui m'as laissé seul, ah! tu fus bien cruelle!
Ton œil aurait au moins dû voir mes cheveux blancs,
Mon corps faible et courbé sur mes genoux tremblants....
Si la sainte amitié n'est pour toi qu'un mystère,
Quand on n'a plus d'amis, que faire sur la terre!

N. G.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 \mathbf{N}^{0} 3.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, OCTOBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro confunt 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeron un volume. Le prix de l'abonpeueut, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fix à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moios d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

PATURAGES...

(Suite):

Chaque jour nous entendons répéter autour de nous que hors de la culture alterne il n'est point de salut, que sans les betteraves, les rutabagas et les autres racines fourragères il n'est point d'agriculture perfectionnée possible, et autres sentences semblables.

Nous en demandons bien pardon à ces hommes de progrès; mais il nous est impossible de partager leur opinion, précisement parce qu'elle est trop absolue, trop exclusive.

Nous reconnaissons avec plaisir qu'une ère nouvelle a commencé pour l'Agriculture du canton de Fribourg, et qu'une foule de causes se sont réunies depuis la révolution de 1798 pour qu'on s'occupât de l'Agriculture, et pour en amener le persectionnement. Des hommes dévoués, auxquels nous payons volontiers le tribut de notre reconnaissance, se mirent à la tête du mouvement et le hâtèrent. M. de Belleroche au Breitfeld, M. d'Epinay à Grandsey, le général de Castella à Vallenried, MM. de Vonderweid à Rœmerswyl, qui, après avoir étudié la théorie de l'art, ont commencé à pratiquer aux yeux de tous, démontrant par l'exemple que la culture d'une ferme est une spéculation industrielle, soumettant leurs travaux aux règles d'une sévère comptabilité, rendant compte de toutes leurs opérations, mauvaises comme bonnes, et faisant connaître avec une admirable franchise leurs mécomptes et leurs erreurs, ces hommes ont contribué puissamment à propager parmi nous le goût de l'Agriculture, à répandre les bonnes doctrines et à introduire les instruments perfectionnés.

Cependant ces hommes et leurs imitateurs dont les efforts ont le plus servi à donner au développement agricole une vigoureuse impulsion, ont parsois dépassé le but. Ainsi, l'assolement alterne pur, avec la stabulation complète, n'étaient pas seulement présentés comme le modèle de la persection, mais étaient imposés à tous et partout comme condition rigoureuse. Il en était de même chez les premiers agronomes

français. Ceux surtout auxquels manquait l'expérience pratique, proscrivaient la jachère d'une manière absolue; jachère était pour eux synonyme d'ignorance, d'aveugle routine, de barbarie. Les racines et les fourrages artificiels devaient la remplacer, les prés devenaient inutiles, toutes les terres susceptibles de culture devaient être soumises à la charrue.

Ce zèle était louable, car ce n'est qu'avec de l'enthousiasme qu'on arrive à de grands résultats; et si quelques individus succombent, les masses profitent et marchent vers le perfectionnement.

Mais, toujours là où l'on dépasse le but, il s'opère une inévitable réaction. On est obligé aujourd'hui de revenir aux principes de l'excellent Schwerz, le plus sage de tous les écrivains agricoles, celui sur les traces duquel il est presque impossible de s'égarer, qui fut pourtant l'objet des attaques des puritains de l'époque, de Thaer lui-même, pour avoir professé que c'est souvent par la jachère complète et le pâturage qu'on obtient le prosit net le plus élevé; qu'on doit apporter la plus grande prudence dans les innovations, ne s'écarter qu'avec circonspection de la route battue, enfin qu'on peut sans crime prendre successivement deux récoltes de grains.

Pour nous en tenir à l'objet qui nous occupe, nous disons que l'on a tort d'attaquer les pâturages d'une manière absolue et de vouloir tout soumettre au régime de la charrue. La valeur d'un bon herbage sera toujours très grande dans notre pays, et si l'on compare les revenus que l'on peut obtenir d'une bonne prairie ou d'un excellent pacage avec ceux que l'on obtient d'une terre en labour, le compte sera d'autant plus facile à faire à l'avantage de la première espèce que cette propriété s'entretient comme par elle-même, tandis que le meilleur champ coûte des frais de culture considérables, et qu'il s'épuise promptement si sa fertilité n'est entretenue par d'abondants engrais.

Pour nous, placés aux pieds des Alpes et du Jura, recevant dans nos vallées le détritus de ces montagnes, les caux fertilisantes qui découlent de leurs sommets et les limons gras

que déposent ces caux, nous devons nous appliquer à multiplier les prairies naturelles, à améliorer nos pacages alpestres, à étendre et perfectionner le systême des irrigations jusqu'ici trop négligé, et nous forcerons nos fleuves, nos torrents à porter la vie là où jusqu'ici ils ne furent célèbres que par leurs ravages. Nous engazonnerons les rives et les soummettrons à cette culture stable des prairies que les courants vivisient et ne déchirent plus. Alors la production animale ne sera plus seulement un moyen, mais un but auquel nous marcherons sans détour; car, pour la partie du pays qui en est susceptible, nous n'aurons plus besoin de solliciter la terre par des travaux incessants et coûteux de culture alterne et, là du moins, la charrue pourra plier ses ailes.

C'est la ce que l'on peut appeler la richesse sans travail, le triomphe de la pensée, le retour à la nature primitive, mais étendue, mais persectionnée, mais appropriée par l'intelligence humaine. Nous ne voudrions pas que la chalcur de l'expression où nous entraîne cette idée pût faire croire que nous donnons cours ici aux rêves de notre imagination. Nous sommes gens pratiques, de longue pratique agricole, et plus nous avons pratiqué, plus aussi nous avons résumé dans notre esprit la plus grande extension de la richesse territoriale du canton de Fribourg et la prospérité croissante de ses habitants dans la plus grande extension possible et l'amélioration de ses prairies et de ses pâturages. En parcourant les riches prairies de nos belles vallées alpestres, en supputant

leur produit et leurs frais de culture, en les comparant au produit net des terres arables, en examinant ensin le bienêtre, depuis si longtemps soutenu des contrées à pâturages, comparativement à celles dont le labour est la principale occupation, il sera difficile de ne pas partager les convictions qui depuis longtemps nous préoccupent: qui a foin, a pain, dit une vieille maxime agricole. Loin de perdre aujourd'hui de sa force et de sa vérité, elle est chaque jour mieux appréciée par les hommes qui ont poussé le plus loin l'étude de l'économie publique.

En résumé, créons et conservons dans notre pays, dont la végétation est si admirable, la plus grande masse possible de riches prairies: donnons à nos beaux pacages alpestres les soins d'assainissement et d'amélioration que presque tous ils attendent d'une culture plus intelligente. Ce sont là les deux genres de culture qui donnent éminemment les produits nets les plus élevés. Soumettons nos terres arables, nos prés maigres, nos marais désséchés à la culture alterne, à la production des racines fourragères et des herbes artificielles, alternant avec la production des céréales et des plantes commerciales: appliquons-nous enfin au perfectionnement de l'élève de nos chevaux et de nos bestiaux, et nous pourrons nous tenir assurés d'avoir assis sur une base inébranlable et indépendante des caprices de la mode la richesse et la prospérité de notre heureux pays.

C. S.



INDUSTRIE.

DE L'INDUSTRIALISME.

conversed him by secure

r sa objet des manostic

CONCLUSION.

Jusqu'ici nous avons résumé sous trois chefs toutes les accusations, tous les reproches que l'on adresse aux professions industrielles: nous croyons avoir repoussé sans réplique toutes ces imputations; nous croyons avoir victorieusement démontré que loin d'être dans les relations un ferment de discorde, dans les mœurs une source de corruption, une cause d'abaissement pour les sciences, un principe d'altération pour les beaux-arts et la poésie, c'est au contraire sous l'influence du régime industriel que l'on voit prendre un degré toujours plus grand d'extension, de rectitude, de puissance non seulement à tous les arts qui agissent sur le monde matériel, mais encore à tous ceux qui épuisent leur activité sur l'homme; il restera enfin prouvé que ce n'est que parce que l'homme est beaucoup mieux cultivé, parce qu'on donne infiniment plus de soins à ses facultés de toute espèce, à son imagination et à son intelligence, à ses habitudes particulières et à ses mœurs de relation, parce qu'il a tout à la fois plus d'émotions, de mouvement, de lumières, de justice et de moralité dans l'esprit, qu'il agit avec plus de force, d'unité, d'économie, de probité, de bienveillance, d'humanité.

Nous pourrions donc terminer ici nos observations, si notre impartialité ne nous saisait un devoir de jeter un regard sévère sur ces vices et ces mauvaises passions qui règnent encore dans l'industrie de l'époque, et qui sont le résultat immédiat de tout système qui tend à accélérer démesurément les moyens de s'enrichir, crèe les monopoles et légitime d'injustes priviléges.

Les seuls véritables délits, les seuls véritables crimes, dans l'ordre social, consistent dans les subterfuges, dans les piéges, dans les violences qu'on emploie pour nuire à autrui, soit dans ses biens, soit dans sa personne.

On s'est plus occupé de définir, de caracteriser les délits et les crimes, que de les prévenir par des mesures sages et honorables, que de les réprimer par des moyens justes, humains et vigoureux.

Le pouvoir de tous les temps, de tous les lieux, a presque toujours voulu s'isoler de sa base, s'est presque toujours cru suspendu au-dessus d'elle par ses seules forces, n'a presque jamais voulu voir que le chapiteau de la colonne sur lequel il se reposait, sans s'occuper du fût ni du piédestal que pour les dédaigner et les charger.

De cette source ont jailli les injustices sociales, les imperfections des mœurs et des lois; chaque degré est foulé par celui qu'il supporte, et des que le besoin et l'intérêt les rapprochent les uns des autres, chacun s'efforce d'obtenir le plus d'avantages possibles, afin de s'élever toujours à plus de hauteur et d'acquérir plus d'indépendance.

Les administrateurs des peuples n'exigèrent d'abord que des tributs nécessaires; la facilité qu'ils curent à les obtenir les rendit ensuite plus exigeants, et ces tributs, avec la succession des siècles, se sont accrus progressivement jusqu'au point d'assimiler, dans plusieurs pays, l'industrie à un esclave qui ne peut faire un pas sans acquitter une rançon, satisfaire les besoins de la vie sans les payer dix fois ce qu'ils valent, obtenir du succès dans ses travaux sans être dépouillé des trois quarts de leur prix, et même faire naufrage sans voir ses débris pillés.

Les fardeaux écrasants que l'industrie supporte; dans ces pays, rendent son existence plus pénible et plus difficile : elle se traîne dans un malaise qui la mine et finit par la dévorer. Les intérêts se débattent, et le consommateur cherche, jusqu'à ce qu'il soit trompé, si le prix qu'il offre est au-dessous de ce que vaut la chose qu'il demande : ainsi souvent un industriel probe est abandonné, tandis qu'un fraudeur s'enrichit; et bientôt ce premier, menacé de sa perte, finit par préférer le moindre mal qui doive le frapper, et malgré son inclination pour la droiture et la loyauté, tombe, en détourmant la vue, dans les détours de la fraude, qui lui permettent de nourrir sa famille et de faire face à ses engagements.

C'est de cette même source que viennent les suspensions de paiement, les faillites et les banqueroutes les plus nombreuses.

D'autres sont la suite de l'imprévoyance, de malheurs inattendus, de l'inconduite ou de l'improbité annue de l'impresse d

Parmi ces dernières, qui sont peu nombreuses, il en est d'excusables et de criminelles.

Les malheurs inattendus qui placent un honnête homme dans la désolante nécessité de suspendre ses paiements, sont excusables lorsqu'il prouve qu'il possède encore en valeurs incontestables les sommes dont il est débiteur, et qu'il offre de s'acquitter avec ces valeurs en nature et à l'instant, ou avec leur réalisation, dans un délai de temps rigoureusement indispensable, en tenant compte des intérêts.

L'imprévoyance qui porte un industriel à exposer, nonseulement tout ce qu'il possède, mais encore une partie de ce qui appartient à ses créanciers, est des plus coupables, et mérite une sévère punition.

Enfin cette monstrueuse préméditation que combine tous les moyens d'accroître son crédit, pour plonger d'innombrables victimes dans l'infortune et le déshonneur, est une trame infâme et criminelle que les lois ne sauraient frapper avec assez de sévérité, et l'exécrable sorban qui la commet ne devrait pouvoir toucher le sol d'aucun pays sans y trouver le glaive de la justice levé pour saire tomber sa tête.

C'est encore à la même cause que remontent l'envie et l'inimitié auxquelles l'homme industrieux se trouve souvent exposé. Tous les manéges de l'intrigue s'agitent autour de lui pour pénétrer ses secrets, usurper ses triomphes, et renverser son édifice. En vain sa conduite est sans tache, son caractère est sans reproche, ses opérations sont loyales, ses engagements sont scrupuleusement remplis; l'infériorité jalouse, la bassesse hypocrite soulèvent dans l'ombre contre lui les sanges dans lesquelles elles se roulent; ces insames protées, dans leurs turpitudes, possèdent les replis tortueux, l'aiguillon poignant et le venin subtile du reptile : stétrissant tout ce qu'ils touchent, dénaturant les saits, c'est surtout sous le manteau et à l'aide des informations qu'ils calomnient et poursuivent leurs victimes avec le plus d'acharnément et de persidie.

Nous ne parlerons pas de toutes ces sophistications immorales, de toutes ces mixtions pernicieuses, de toutes ces altérations dévergondées dans la qualité et la mesure : ce sont de véritables vols que repousse le régime industriel, et d'autant plus coupables et repréhensibles que sous les formes de la loyauté et les protestations les plus sacrées, ils ravissent sans retour le bien du consommateur, et exposent sa santé, sa vie même aux plus graves dangers.

Toutes ces causes de déconsidération pour l'industrie, quoique fondées en apparence, n'en sont pas inoins de la plus grande iniquité:

Dans toutes les classes d'hommes, il s'en trouve de vertueux et de pervers, d'éclairés et d'ignorants, de pénétrants et de stupides; les uns ne doivent jamais supporter le blâme qu'encourent les autres : tout homme qui remplit ses devoir a des titres incontestables à la sollicitude de ses semblables; et les droits à la considération et à l'estime sont établis par la raison et la philosophie, non sur les classes, mais sur la masse toute entière des hommes, et proportionnés à leur degré de vertu, de génie, de savoir et de services rendus à la patrie.

Si dès lors, on examine de bonne soi, sans prestiges, sans préjugés, comme sans préventions désavorables les masses innombrables d'hommes livrés aux travaux de l'industrie, qui osera nier qu'elles n'ont infiniment plus de droits à la reconnaissance et conséquemment à l'estime publique, que ces castes parasites qui étalent avec ostentation leur oisive opulence et leur superbe indolence?

Aussi la philosophie et les brillants succès auxquels on les voit arriver, les dédommagent-elles des préjugés injustes qui les frappent en prouvant que non-sculement les professions sont toutes égales, que non-sculement l'homme digne d'estime et de considération a toujours le même mérite et toujours les mêmes droits à quelque genre de travail qu'il se livre, mais encore que s'il pouvait y avoir quelques lignes de démarcation

dans les occupations de l'espèce humaine, ces lignes de démarcations devraient être tout-à-fait à l'inverse de celles que les préjugés ont établies; c'est-à-dire que les métiers qu'on appelle communs et qu'on a la stupidité de trouver ignobles et vils, sont précisément ceux qui doivent briller au premier ordre; et qu'en retournant l'échelle des rangs des professions humaines, la raison, d'accord avec le bon sens, élève en haut l'échelon qu'on a placé mal à propos en bas, et met en bas, à sa véritable place, l'échelon qu'on a, plus mal à propos encore, élevé au-dessus de tous les autres.

Mais nous avons hâte de le proclamer : en présence du mouvement de réorganisation qui travaille notre siècle, l'industrie ne peut atteindre tout son développement, toute sa dignité, et déployer toutes ses ressources, toutes ses forces, tous ses bienfaits que lorsque ses travaux sont di-

rigés par le génie des sciences, par une activité qui multiplie les ressources, par une persévérance et une énergie qui surmontent tous les obstacles, par un esprit d'économie et de prévoyance, sources de prospérités durables; par des mœurs pures, des goûts simples et une conduite sage, prudente, loyale; ensin par un esprit d'ordre et de perfectionnement. Alors, mais alors seulement, l'industrie comblera l'absme qui sépare le possesseur du prolétaire et l'opulence de la pauvreté; elle donnera une existence à ceux qui n'ont reçu du ciel que des bras et de l'intelligence; elle appellera au banquet de la vie les générations disgraciées, et les intéressera toutes à l'ordre, à la paix, à la prospérité générale, parce que son influence, comme celle du soleil, c'est la vie même, la source de toute sécondité, l'apprentissage de toutes les vertus.

D. Schmuts.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

STATISTIQUE.

in to a symfile

Un travail remarquable a été lu à la dernière séance de la Société d'Histoire, par M. Meyer, curé de St.-Jean. C'est un état numérique et un relevé comparatif des criminels sournis à notre maison de sorce non seulement par nos districts, mais encore par les autres cantons et nos voisins. M. Meyer, à qui l'on doit déjà l'institution d'une école à la maison de correction et celle de la Société de patronage en saveur des détenus libérés, ne s'est pas contenté d'une simple actualité.

Il a spécifié la nature des crimes et fait la part des deux sexes. Il a tiré une moyenne sur un espace de 23 ans et trouvé la proportion par districts au chiffre de la population. C'est un tableau d'un haut intérêt, plein de graves enseignements et qui fournit plus d'un sujet de méditation. Cette proportion une fois indiquée, trouver les causes qui en déterminent les

différences, et subsidiairement les moyens de correction, tel sera le problème qu'aura à résoudre le législateur. Si, multipliant les points de comparaison, toutes les administrations voulaient fournir à cette Statistique leur contingent d'observations et d'expérience, la solution ne se ferait peut-être pas longtemps désirer.

En attendant, nous allons toujours poser la première base, en reproduisant le tableau de M. Meyer dans son contenu pur et simple. Nous le ferons suivre d'une Statistique des écoles primaires, parce que l'instruction qu'elles propagent est une des plus puissantes garanties d'ordre et de moralité. En comparant ensuite les deux états de situation, il ne sera pas impossible de tirer de ce parallèle quelques inductions profitables au pays.

TABLEAU STATISTIQUE

DES DÉTENUS A LA MAISON DE FORCE DEPUIS LE 1et JANVIER 1820 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1842.

Pendant les 25 années qui viennent de s'écouler, le nombre des détenus s'est élevé à 529. Sur ce nombre, 410 appartiennent au canton de Fribourg, 119 aux autres cantons et à l'étranger.

Les détenus fribourgeois se répartissent sur les districts de la manière suivante :

INDIGENES.

					1 14 10	I U E II II Di				
DISTRICTS.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	vols.	EMPOISONNEMENTS, BATTERIES, HOMI- CIDES, BLESSURES.	FAUSSAIRES.	INFANTICIDES, EXPOSITIONS, AVORTEMENTS.	INCENDI-	FAUX-MON-	INCESTE, ADULTÈRE, VIOL, BESTIALITÉ, SODOMIE, CON- CUBINAGE
Fribourg	57	16	73	63	2	2	2	· »	rob. »	ant a . 4 steermit
Allemand	91	. 14	105	83	` 1 1	4))	P	10. 3	4
Corbières	16	3	19	16	»	1	1	29))	1 unitraxi
Gruyères	19	4	23	20	1	1	1 1	. »	-))	ď
Bulle	32	6	38	31	2	n	1	»	X	4
Châtel	16	5	21	12	4	3	4	1 m) »	1 1
Rue	28	2	30	25	3	*	. »	") x	2 1,134
Romont	16	6	22	15	4	1	»	1	»	1 0 34
Farvagny .	24	1	25	18	1	1	>>	»	n	5
Surpierre	5))	5	4	1	×	»	n	α	n
Estavayer	22	4	2 6	24	1))	12	»))	»
Dompierre	4	1	5	4	»	»	(15))	>>) n	The state of the second
Morat	15	3	18	11	4	1	righter A	» ,	g billion	the supplied of the
Steppin THE	345	65	410					May.	oran di cen	at a to week to com

EXTERNES.

PAYS.	HOMMES.		TOTAL.	vols.	BATTERIES, HOMI- CIOES, BLESSURES, EMPOISONNEMENTS.	FAUSSAIRES, PARJURES	AVORTEMENTS, INFANTICIDES, EXPOSITIONS.	FAUX-MONNAYEURS	INCESTE, ADULTÈRE, VIOL, BESTIALITÉ, SODOMIE.
Vagabonds	8	1-9	clea9	8	indipole and	moti.	»	» [] [teen Il et Aut-6-ye.
Berne , Allin	3 9	4	43	41	1)) ·	»	1siene :	ile long in male 1,19
Vaud	25	> >	25	19.	1)	2	1	1 111111111111	2
Soleure	2.11	Mary Div	o , a 2	2	1 F 3 - 6 11.1	» in W	»	»	error of the contents.
Argovie	4	- 1	. 5	3	1 .	» (i - i	»)))))))))))))))))))	and miles of a story or
Zurich	6	1	7	6	4	» :T: 1))	» ; · · ·	l'abri de conte su qu
Lucerne	-5	1 [101	6	2	1	· 1007 15	2	· » * * .	has a word maissibeli
Neuchâtel	2))]	2	2	n	minist e	. 3).	· »	une sale e mine el te'
Genève	. 4 .	»	1101111	1 120	RECEIVE (P. C. C. C.	m Teact	» ·	>>	Condes p ura ma
Thurgovie	- 1	»	4 45	1194	alsın i milnəniz-	» ::::: ·	» ·	»	ikinis . » , partied
Schwyz	1	. »	101 401))	large laterage	» if))	. >>	ner eneligers
StGall	1	»·	- 43	0.04	rott outcom (nil)	>>))	· »	t
Schaffouse	4	»·	original	1. 11	con le « ns on:	nerthy :	»	» ·	Broad of a Drawn T
Savoie -	7) »	1:00	5	slam2	» .	>>	»	had and on uh end
France	5	2	50 70	5	arraina 2a	.))	, »	»	tente inicario, con
G. D. de Bade	1	»	ed.Ad	1	THE THEFT WAS A	»	» ·	»	libras et (cabro) rec
	109	10	119	shui	Trians, all all a				Le magnia para

diambergeed out colorage to MOYENNE POUR 23 ANS D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1831.

									A.			
, per min 194, i	rs thean, an		iimets, de, co		_	0.055	1917	tought to	Lanner:	10191	dillo	. 2005. 18
Te	district de	Corbières	qui a une	population	de	2,077	ames	compte	1 déteni	sur	109	individu
	'n	Allemand	*	•	n	15,272	n	al care	1 »	*	150	»
		Farvagny	di taren darena	own temporal		3,854	D	कर्त में कार कर	1		156	to tories afr
	A A ST. BY	Rue	LAT.	DAY	n	4,747	D - C		1	20	158	Transaction
		Bulle			D	6,393		la si	1 »		168	. , ,
		Châtel	continue.		>	4,012	n		1 »	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	191	y
11. 5.37-291		Estavayer	Same.	100	n	5,625	Þ	or a three re-	1 "	n	216	33
1189	. On the self	Gruyères	felsel sal of	Control See		5,264	D.	Share ators	1	20	228	
187	- Piennaul	Romont	a color and talk a constitution	L. B. Karin		5,598	18 NA 18	Charles day	1 "	12.0	253	The same
271	con fait, ica	77 .1			а	19,128		b 4	1 ×	20	263	39
	ay early spins	0 .			n	1,986	D	total river	1		397	at a later
	and a shall	Morat	to Describe	110 8295	13	8,391			1 .	»	462	*
	o Alimita				31	4,242	»	1)	1 »	33	850	unit agrass
11111								2 10 2 2 1	iv a market and		F. 11 (1)	CONTRACTOR OF

On voit par ce tableau que la plupart des crimes et les plus grands se commettent dans la partie orientale du canton. puis dans la partie méridionale, et qu'il s'en commet le moins dans les districts occidentaux. M. Meyer laisse à ceux qui connaissent le canton mieux que lui le soin de rechercher les

causes de cette différence. Tient-elle au plus ou moins d'instruction; dépend-elle du plus ou moins de travail qu'exige la culture des céréales ou celle du bétail, ou enfin d'autres circonstances, etc?

time gi

Rames d'hopmen

Bettebature étrangère.

AVANT-PROPOS.

Parmi les associations étranges dont l'Histoire garde le souvenir, une des plus curieuses à étudier est sans contredit celle qui se forma, vers la fin du quatorzième ou au commencement du quinzième siècle, dans ces steppes immenses que

sillonnent trois des plus beaux fleuves de l'Europe, le Dnièpre, le Bogh et le Dniestre. Cette association qui eut une si grande influence sur les destinées des peuples slaves, et réalisa en quelque sorte, mais par des hommes, la célèbre fable des Amazones, fut celle des Cosaques-Zaporogues.

Ramas d'hommes de toutes conditions, les Cosaques-Zaporogues se recrutaient des mécontents, des bannis, des échappés de prisons et des déserteurs de tous les pays limitrophes de la contrée où ils s'étajent établis : ainsi c'étaient tour-à-tour la Russie, l'Ukraine, la Pologne, la Hongrie et la Moldavie qui alimentaient cette troupe d'hommes déterminés, organisés pour le brigandage et la rapine, et portant impunément la terreur, par des incursions fréquentes et rapides, jusque dans le sein d'états puissants et civilisés. A l'abri de toute surprise au milieu des plaines sans sin dont ils faisaient leur refuge, ils bravaient avec une égale arrogance et la colère des souverains et la vengeance des peuples. Guidés par leurs seuls caprices, ils avaient su pourtant régulariser, pour ainsi dire, l'anarchie, et s'imposer un frein par quelques institutions qui leur servaient de garantie mutuelle contre leurs instincts brutaux.

Bien que la terre qu'ils habitaient soit une des plus fertiles du globe, ils dédaignaient toute culture aussi bien que toute industrie, comme des occupations indignes d'hommes libres, et ne s'approvisionnaient qu'aux dépens de leurs voisins. Le mépris qu'ils faisaient non-seulement des richesses et du luxe, mais encore de ce que les hommes mettent généralement au nombre des besoins les plus impérieux, leur faisait supporter avec indifférence toutes les vicissitudes d'une vie errante et misérable, et ils sacrifiaient avec joie à un désir de liberté effrénée toutes les jouissances de la vie sociale. Ainsi, durant les rudes hivers de ces contrées, ils n'avaient le plus souvent d'autres habitations que des trous creusés en terre, ou bien encore quelques pauvres tentes en feutre, enlevées aux Tatares de Kasanou de Crimée. Comme les steppes n'offrent pas trace de forêts, ils suppléaient à l'absence du bois par l'aménagement d'une grande quantité de ces prodigieux chardons de steppe, dont la hauteur dépasse quelquesois la tête d'un cavalier. Jamais ils n'avaient d'autre couche que la terre nue, et si, pendant l'été, ils s'abritaient la nuit sous quelque charette, c'était uniquement pour ne pas être soulés sous les pieds des chevaux. Du reste, sobres ou intempérants à l'excès selon les circonstances, ils étaient insensibles aux privations les plus dures comme à la souffrance. Rien n'avait prise sur ces organisations de fer. Leurs jouissances les plus chères étaient des orgies délirantes; leurs jours de sête, le sac d'une ville et le carnage d'un combat. Montés sur des coursiers infatigables et tout aussi sauvages qu'eux-mêmes, ils ne laissaient jamais à l'ennemi le temps de se reconnaître; et l'œuvre de destruction était déjà consommée, que le premier cri d'alarme n'avait pas encore été

Mais ce qui faisait surtout de ces hommes un peuple à part, et entretenait au milieu d'eux ces habitudes de férocité indomptable, c'était la loi qui leur interdisait toutes les douces affections de la famille, tous les sentiments qui sont la base de la civilisation massi bien que le lien des so-

ciétés: le Cosaque-Zaporogue ne devait jamais se marier. Telle a été cette redoutable association jusqu'au règne de Catherine II. Cette impératrice les ayant alléchés par l'espoir des récompenses et d'un riche butin, sut les attirer adroitement hors de leur pays pour les faire servir d'abord à la conquête de la Crimée qu'elle convoitait depuis longtemps, et les battre ensuite sur un terrain où ils n'étaient plus les maîtres. Une fois asservis à une influence étrangère, les Cosaques-Zaporogues tombèrent dans toutes les embûches qu'on leur tendit, et finirent par être réduits à la condition de serfs, puis incorporés définitivement à l'empire russe.

Jusqu'à présent il a bien paru en français quelques légers aperçus sur l'histoire et l'organisation de ce peuple singulier; mais rien ou presque rien n'a été dit sur ses mœurs et ses habitudes barbares. Le désir de combler de cette lacune nous la engagés à traduire la charmante nouvelle où le plus original des prosateurs russes modernes a tracé, avec toute la verve et tout le coloris d'un grand-maître, la physionomie tranchée de ce peuple, en traitant sous une forme romanesque un des épisodes de son histoire. Nous avons pensé d'ailleurs que, indépendamment de l'intérêt du récit, cette publication aurait encore pour les hommes de lettres un attrait tout particulier, celui de pouvoir apprécier une des productions les plus estimées de cette littérature russe, si peu connue dans l'Europe occidentale.

TARAS BOULBA.

+

«Ah ça, tourne-toi donc, mon garçon! quelle drôle de mine tu as! Quelles soutanelles de pope 1 portez-vous donc là? Sont-ce la les habits que tout le monde porte à l'Académie?» Telles furent les paroles avec les quelles le vieux Boûlba accueillit ses deux fils qui, après avoir fait leurs études au collége de Kieff, venaient d'arriver chez leur père.

Ses sils ne saisaient que descendre de cheval. C'étaient deux robustes gaillards au regard encore timide, comme deux seminaristes fraschement émancipés. Leurs visages pleins et brillants de santé étaient couverts de ce premier duvet que n'a pas encore esseuré le rasoir. Ils surent grandement étourdis par l'accueil de leur père, et restèrent immobiles, les yeux baissés vers la terre.

«Attendez, attendez! laissez-moi donc vous regarder à mon aise, continua-t-il, en les retournant : quelles longues souquenilles vous avez! quelles drôles de souquenilles! Depuis que le monde existe, il n'y a pas encore eu de pareilles souquenilles. Ah ça, que l'un de vous deux se mette donc à courir! je serais bien aise de voir s'il ne s'étendra pas par terre, pour s'être encheyêtré dans les pans. »

deuxeo en no empirante p no mit al avec , amont es inp elles

cement du quincieme siccle, dans ce pret du nit grec que

« Voyez donc cette crânerie! Et pourquoi ne rirais-je pas.» « Mais... comme ça; car, bien que tu sois mon père, si tu t'avises de rire, alors, sur Dieu, je te rosse.

«Ah, tu es donc un fils de cette espèce! Comment, ton père? » répliqua Taras-Boûlba que l'étonnement sit reculer de quelques pas.

« Mais oui, même mon père. Quand il s'agit d'ossense, je ne sais nulle distinction et ne respecte personne. »

« Allons! mais comment veux-tu te battre avec nioi? estce au poing? »

« N'importe à quoi. »

«Eh bien, va pour le poing! » dit Taras-Boûlba, en retroussant ses manches : « je suis curienx de voir quel homme tu sais au poing! » Et au lieu des caresses qu'on se prodigue après une longue absence, le père et le sils commencerent à se gourmer l'un l'autre dans les slancs, dans les reins et dans la poitrine, battant quelquesois en retraite pour s'observer, ou s'élançant de nouveau l'un sur l'autre.

« Voyez done, bonnes gens, si le vieux n'a pas perdu la tête! Mais il est tout-à-fait fou! » s'écria, en pâlissant, la pauvre mère, debout sur le seuil de la porte et impatiente d'embrasser ses fils chéris: « Ces enfants reviennent à la maison après une absence de plus d'une année, et lui, on ne sait pourquoi, a jugé à propos d'entamer une lutte au poing!»

« Mais c'est qu'il se bat admirablement bien! » s'écria Boûlba, en s'interrompant : « sur Dieu, très bien! » continua-t-il, en se remettant un peu : « si bien que j'aurais mieux fait de ne pas en tâter. Quel brave cosaque il fera! Maintenant, bonjour, mon garçon! embrassons-nous! » Et le père et le fils se mirent à s'embrasser. « Bravo, mon fils! voilà comment tu dois rosser quiconque, — comme tu m'as rossé moi-même: ne cède jamais en rien à qui que ce soit. — Il n'en est pas moins vrai que tu as un singulier accoutrement: qu'est-ce que c'est que cette corde qui pend là? Et toi, Beibas, que fais-tu donc là debout, les mains pendantes? » dit-il, en se tournant vers le cadet : « que ne me rosses-tu donc aussi, fils de chien? »

« Voilà encore de ses idées! » s'écria la mère tout en embrassant son plus jeune fils : « à qui viendra-t-il donc à l'esprit que l'enfant doive frapper son propre père! D'ailleurs s'agitil de cela maintenant? Le pauvre petit qui ne fait que d'arriver d'un long voyage, est éreinté.... » (ce pauvre petit n'avait pas moins de vingt ans, ni sa taille, moins d'une toise); « il a besoin de repos et de nourriture; mais l'autre par contre veut qu'il se batte! »

« Eh, mais tu n'es qu'une mazette, toi, comme il me paraît!» reprit Boûlba: « n'écoute pas ta mère, mon garçon: ce n'est qu'une semme; elle ne sait rien de rien. Qu'est-ce que c'est que ces mignardises! Les mignardises qu'il vous saut à vous, — c'est la plaine unie et un bon cheval: voilà vos mignardises. Voyez-vous ce sabre là-bas! eh bien, c'est votre mère! Tout ce dont on vous remplit la tête, tout cela n'est

que sottise: et quant à ces académies, ces petits livres, ces alphabets et cette philosophie et tous ces a-b-c — je crache la-dessus, moi...» Ici Boûlba intercala dans la ligne un mot qui ne s'imprime pas.

« Mais je serai mieux, moi; je vous enverrai la semaine prochaine à la Zaporogie. Voilà où l'on s'instruit! voilà l'école qu'il vous saut; c'est là seulement que vous acquerrez des connaissances!

« Assez, assez de lamentations, la vieille. Le Cosaque n'est pas né pour passer sa vie auprès des semmes. Que ne les caches-tu donc sous ta jupe, pour les couver comme des œuss de poule? Allons, va-t'en et dépêche-toi de nous mettre sur la table tout ce que nous avons. Il ne nous saut ni pampoûcheka ni méôdovnik ni makovnik ni autres poundik : apporte-nous tout simplement un mouton entier; puis sers-nous un chevreau et de l'hydromel de quarante ans. Oui, surtout serme de l'eau-de-vie, bien entendu que je ne veux pas de l'eau-de-vie prétendue, de l'eau-de-vie avec des infusions de raisins secs et toute espèce d'autres drogues; mais de pure eau-de-vie d'écume 2, de celle qui mousse et sisse comme une enragée.»

Boûlba conduisit ses fils dans une chambre d'où sortirent à la hâte deux belles jeunes filles, portant des colliers de ducats : c'étaient les servantes qui venaient de balayer les appartements. Probablement l'arrivée des jeunes seigneurs, qui n'aimaient à laisser personne en repos, les avait effrayées; ou bien peut-être ne voulaient-elles que se conformer à une habitude de leur sexe, celle de jeter un cri et de s'enfuir précipitamment à la vue d'un homme; puis, par une pudeur exagérée, se couvrir longtemps le visage avec leur manche. La chambre était ornée dans le goût de cette époque, dont il ne nous reste de traces vivantes que dans les chansons et les légendes populaires; déjà même on ne rencontre plus de ces vieux aveugles à longue barbe qui, en s'accompagnant des doux frous-frous d'une mandore, les chantaient, à la foule assemblée autour d'eux : - c'était dans le goût de ces temps rudes, difficiles, qui virent naître dans l'Ukraine les premières querelles et les premières guerres pour la cause de l'Union 3. Tout était proprement enduit d'une argile mise en couleur. Le long des murailles pendaient des sabres, des nagdika 4, des filets pour la chasse aux oiseaux, des filets pour

- ¹ Mets de la Petito-Russie : les pompoúcheka sont une espèce de petits pâtés, les mésdovnik, des gâteaux au miel, et les mákovnik, des gâteaux à la graine de pavots.
 - ² Eau-de-vie extrêmement forte.
 - 3 Il s'agit ici de l'union du rit grec avec le rit latin.
- Fouet court et épais en lanières tressées, dont les cosaques se servent en place d'éperons.

la pêche, des susils, une poire à poudre artistement garnie, un bridon en or pour le cheval favori et des fers lamés d'argent. Les senêtres de la chambre étaient petites et garnies de verres ronds et ternes, comme on n'en rencontre plus aujourd'hui que dans les vieilles églises : il n'était possible de voir au dehors qu'après avoir soulevé le vasistas. Des listeaux rouges entouraient les portes et les fenêtres. Sur des tablettes dans les angles étaient étalés jarres, bouteilles, flacons en verre bleu ou vert, bocaux en argent ciselé et coupes dorées du travail le plus varié; car les unes étaient vénitiennes; les autres, turques on circassiennes': après avoir passé par trois ou quatre mains différentes, elles étaient venues par toute espèce de voies tomber entre les mains de Boûlba, ainsi que cela arrivait assez fréquemment, à ces époques d'entreprises audacieuses. Des bancs en bois de bouleau faisaient le tour de la chambre; une table énorme avait été placée au dessous des images, dans l'angle faisant face à la porte; le poêle trèslarge, avec des devantures, des saillies et des renfoncements, était garni de carreaux de faïence bizarrement peints. Tout cela était bien connu de nos deux jeunes gens, qui revenaient pédestrement chaque année à la maison, au temps des canicules: je dis pédestrement car ils n'avaient pas encore eu de chevaux : en effet, l'équitation était désendue aux étudiants. Tout ce qu'ils avaient en propriété, c'était une longue mèche de cheveux, que tout cosaque sous les armes avait le droit de secouer. Leur sortie de l'académie avait seule décidé Boulba à leur envoyer deux jeunes étalons de son troupeau.

A l'occasion de l'arrivée de ses fils, Boûlba fit convoquer tous les centeniers 1 et le corps entier des officiers. A peine deux d'entre eux furent-ils arrivés en compagnie de son vieux compagnon, l'iéçaoulh? Dmitro Tolwatsch, qu'il leur présenta ses fils en ces termes : « Ah ça, regardez-moi ces deux gaillards! Je vais les envoyer bientôt à la Sétcha?.» Les invites firent leurs compliments à Boûlba et aux deux jeunes gens, en ajoutant qu'ils ne pouvaient rien faire de mieux que cela; car rien ne formait à leur avis un jeune homme, comme la Sétcha des Zaporogues and soit sur apparent de mieux que comme la Sétcha des

Ah ça, Messieurs mes frères, que chacun prenne maintenant à table la place qui lui convient. Allons, mes enfants, buvons d'abord de l'eau-de-vie lo Puis Boûlba continua ainsi : «Que Dieu vous bénisse; puissiez-vous toujours être en bonne santé mes fils Ostap et André! Dieu veuille que vous soyez toujours heureux dans les combats! puissiez-vous battre toujours les Infidèles, battre les Turcs, battre les Tatares; et, que si les Polonais entreprennent quelque chose contre notre croyance, puissiez-vous battre aussi les Polonais! Allons, tends ta coupe; hein est-elle bonne cette eau-de-vie? Ah ça, comment appellet-ton l'eau-de-vie en latin? Ah, ah! étaient-ils donc bêtes ces

- 2 Paysan chargé dans un village de la surveillance de cent hommes.
- ² Chez les cosaques le rang d'iéquoulh correspond en quelque sorte à celui de lieutenant-colonel.
 - 3 La Sétcha était le lieu de rassemblement des Cosuques-Zaporogues.

Latins: ils ignoraient même s'il y avait de l'eau-de-vie au monde. Hébien, comment appelait-on donc ce drôle qui a fait des vers latins? Je ne suis pas fort en Littérature; c'est ce qui fait que je ne sais plus si on l'appelait Horace ou autrement,—quoi?»

«Voyez, quel homme est mon père » pensa à part lui le fils aîné Ostap: « il connaît tout, le vieux chien; et cependant fait-il encore mine de ne rien savoir l.»

«Je pense que l'Archimandrite i ne vous laissait même pas flairer l'eau-de-vie, » continua Taras : « mais, avouez-le, mes gars, on vous frottait, en échange, vigoureusement avec des verges de bouleau et un houssoir neuf tout le long de l'épine dorsale, et particulièrement sur cette partie qui ne fait jamais défaut chez un cosaque! De plus, comme il est ma foi très possible que vous vous soyez distingués en sagesse, on vous aura sans doute jugés dignes de quelque chose de mieux, du fouet, par exemple; et même qui sait si vous n'en tâtiez pas encore d'autres jours que le samedi, mais le mercredi et le jeudi, par exemple? »

« Laissez donc, père; le passé ne vaut pas la peine qu'on en parle, répondit Ostap: ce qui fut n'existe plus maintenant.»

«Ah bien, qu'on vienne essayer à présent!..» ajouta André: «que quelqu'un s'avise de nous coudoyer; que quelque méchant musse de Tatare me tombe sous la main, et je lui serai voir, moi, ce que c'est que le sabre d'un cosaque!»

" Bravo, mon garçon! sur Dieu, c'est bien! Mais quand il s'agira de cela je vous accompagnerai, moi! sur Dieu, je vous accompagnerai. Que diable ai-je donc à attendre ici? Que je me mette à faucher du blé sarrasin, à gratter la terre. à garder des brebis, des porcs, et à filer la quenouille aux genoux de ma femme! Jamais! périsse plutôt tout cela : je suis cosaque, moi! Qu'importe qu'il n'y ait pas de guerre en ce moment! je m'en irai avec vous mener joyeuse vie chez les Zaporogues; sur Dieu je partirai! » Et le vieux Boûlba allait peu à peu s'échaussant, s'échaussant, si bien qu'à la sin il s'emporta tout de bon, et sortit de table; puis, se redressant de toute sa taille, il frappa du pied et s'écria : « A. demain ... le départ! A quoi bon des délais? Quel ennemi pouvons-nous donc jeter ici sur le carreau? Que signifie cette chaumière? A quoi bon tout cela! Qu'avons-nous besoin de ces pots? » Après avoir parlé ainsi, il commença à briser et à renverser pots et flacons. La pauvre vieille, habituce dejà à ces exploits de son mari, regardait tristement du banc où elle était assise. Elle n'osait rien dire; mais en entendant cette résolution si fatale pour elle, elle ne put retenir ses larmes; elle jeta un regard sur ses enfants qu'un si prompt départ menaçait de lui enlever pour toujours - et personne n'eût pu décrire toute la violence muette d'une douleur qui ne se trahissait que dans le tremblement de ses yeux et de ses levres convulsivement serrées

⁴ Dans le rit grec on appelle aiusi les chois de monastère; ils sont crossés et mitrés comme les abbés catholiques. Comme, à cette époque, toute l'éducation des jeunes gens était confice aux moines, le supérieur des uns et des autres était naturellement l'Archimandrite.

COMMERCIAL. HISTORIQUE

or elices, des mides, des sels composees, eles iles metallique. Ele est aussi plus en moins imprepare electros de que ande fraces qui se fit le jour de la création, lorsque l'Eurnel universant ensemble l'ossegene et l'hydrogene de l'espace, forma d'un

Mais l'esu annarait elle-même sous diverses, THEMENORALL ED IÈMOSTICHODPARE, moins elle a d'odeur et de seve et elus

L'Emulation parait tous les quinze jours dans ce même format. Chaque apmées contient 8 pages d'impression receractères petit-romain. Les puméros d'une année réunis formarna in volume. Le prit de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton qu'il y a poste; est fire à 45 bats pour l'année. On ne peut a abonner pour moins d'un an 17 out abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire, in Bureau de L'Emulation, Luc de la Prefecture nunero 196, Les abonnements du debers doivent se faire aux Bureaux de Poate respectifs, lettres et argent affranchis.

neige, dans les gouttes de pluie, dans les globules

Après avoir ainsi analyse I can dans son resence, l'examimeral quele est so AUQUE ATTOMISME L'HYDRIATIQUE or les of parties and a series of the control o

sur un lit de cailloux na de arabe, sons de

OU EMPLOI HYGIÉNIQUE DE L'EAU PURE. 61 2

NATURE DE L'EAU.

Thales avait dit longtemps avant nous : L'onde est le principe de toutes choses; voilà pourquoi elle est répanmanage in a distance in a suffue aveg tant d'abondance moure

inita M. gwi A. parti s contratantes. Point decoles de filles.

Une substance invisible et des plus merveilleuses se trouve abondamment répandue dans notre sphère. Ni l'antiquité ni le moyen-âge ne la connaissaient, bien que sa présence se manisestât à chaque instant et dans tous les phénomènes de la création. Le Prométhée de la science a déchiré le voile épais qui la recouvrait, et l'a arrachée de son impénétrable sanctuaire. Aujourd'hui elle se présente nue et éclatante aux regards des hommes. Ils peuvent contempler à loisir les prodiges de sa toute-puissance mend at the migdel artour ab

Cette substance aérienne se retrouve dans l'air qu'ils respirent , dans l'eau qu'ils boivent, dans le gazon qu'ils foulent aux pieds, dans l'orange qu'ils savourent, dans la flamme qui les éclaire, en un mot dans tout ce qui frappe leurs sens.

Sans elle, toute vie et tonte lumière s'éteignent, le mourement cesse, le néant et la nuit commencent leur empire.

La respiration elle-même, cette première condition de l'existence, est subordonnée à son action. Mais la nature y à posé tertaines limites, parce que dans sa devorante activité, elle use et détruit les organes qui la respirentificat pla lainq

Protec insaisissable, elle prend tous les aspects, revêt toutes les formes et s'allie à tous les corps. Elle emprunte aux gaz lenr nature ethérée, à l'eau sa consistance liquide, et aux métaux leur solidité. Il n'est corps si dur, que son action puissante ne modifie. Elle ronge l'acier et détruit inême le diamant, ce fossile indomptable, que rien ne peut enfamer, si ce n'est sa propre poussière: propre poussière : 200 les propre poussièr

Cet agent étonnant, c'est l'Ovigens. Ainsi l'ont appelé les

chimistes; mais l'un d'eux, plus sensible à la poésie de ses effets, lui a donné le beau nom d'air empyréal, et c'est celui que j'eusse préferé.

Ces transformations sout necessaires any harmon

H en est un autre, non moins merveilleux, et plus léger que l'air. Celui-là tend toujours à s'élever vers les plus hautes régions, où il déploie toute la pompe des spectacles les plus brillants et les plus terribles. Il n'a ni couleur, ni saveur, ni odeur, et on ne le trouve jamais isolé sur la terre. Bien différent de l'oxigène, il ne peut pas servir à la respiration. Loin de la, il asphysic promptement llanimal quille respire. Majs il alimente les végétaux, et se transformé sur leur tige en fleurs suaveset diaprées votaid agrage abiger au requ

C'est par son moyen que l'aéronaute s'élève triminphant dans les airs. On l'emploie aujourd'hui en guise de lampe et de flambeaug et il éclaire déjà desavilles entières et autain

C'est lui encore qui couvrit un jour notre Burgersvaldidlune couche enflammée, pour y signaler des trésors souterrains indice que notre incurie n'a pas su mettre à profito il malches.

Triste phare de la mort, on le voit souvent éclairen les tombeaux d'une lucur sinistre. Ou bien il s'élèvezdes fontaines ardentes et du fond des marais. Alors ses longues flammes bleues ou rouges effrayent le vulgaire qui y voit le présage de tragiques événements. le l'é arra à erg en listiant no

On devine que je parle du gaz hydrogène. Ces deux substances si disparates ont l'une pour l'autre une sympathie mystérieuse. Quand elles se rencontrent, elles s'unissent souvent par une combustion rapide. Mais cet acte d'alliance est phenomenal et solennel comme celui de la foudre. Il dégage des éclairs et de la chaleur souvent avec explosion. Alors s'opère une métamorphose inconcevable. Penétres l'un par l'autre, les deux gaz se transforment en une nouvelle substance, qui ne ressemble en rien à ses facteurs primitifs. C'est un liquide palpable, transparent, inodore et pur comme le cristal? En

Ainsi l'eau est composée d'un fluide inflammable, l'hydrogène, et d'un fluide, qui aide à brûler, l'oxigène. Separés, ces deux gaz sont invisibles; réunis, ils apparaissent, ils | prennent une forme; c'est de l'eau, fluide léger, qui rafraîchit tout, qui féconde tout, et dont les éléments sont de ſeu 1. they a exist you a Thirt Tall (Chicas) a TAGET

Qui pourrait jamais se former une idée de l'épouvantable fracas qui se fit le jour de la création, lorsque l'Eternel unissant ensemble l'oxigène et l'hydrogène de l'espace, forma d'un seul coup de foudre toutes les eaux de l'ocean, de la terre et des cieux 2?

Mais l'eau apparaît elle-même sous diverses formes, selon le plus ou moins de chaleur qui l'anime. Elle se change en vapeur et devient invisible ou bien elle se transforme en cristaux solides et diaphanes. On la retrouve dans les flocons de neige, dans les gouttes de pluie, dans les globules de la grêle. Ces transformations sont nécessaires aux harmonies du monde

to Automore I'm any sail of a

on serie, mer means mervelliegy, et plus leider

and penders on disclaimed his place

change as and so it is a solar play souschle

Aimé Martin.

physique : « Otez à l'eau une seule de ses propriétés, l'univers est détruit. L'existence de tous les êtres est attachée à un souffle 3. »

L'eau ne se trouve jamais dans un état de pureté parsaite. L'analyse chimique y découvre des terres, des substances alcalines, des acides, des sels composés, des oxides métalliques, etc. Elle est aussi plus ou moins imprégnée de gaz acide carbonique, et c'est en grande partie à la présence de ce corps qu'elle doit ses effets sur les nerfs.

Plus elle est pure, moins elle a d'odeur et de saveur et plus elle est limpide.

De toutes les eaux, celle de pluie ou de neige est la plus pure. Vient ensuite l'eau de source, surtout quand elle coule avec animation sur un lit de cailloux ou de sable, sous de frais ombrages.

Après avoir ainsi analysé l'eau dans son essence, j'examinerai quelle est son action sur le corps humain.

INF. UEE'S BURRESS COME TO PUBLISH AND

support and a few edges of section and all the

contrar: in creater mode and river ECOLES RURALES and the restored

DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

Avant de donner la statistique de nos écoles primaires en général, j'ai cru qu'il ne serait pas hors de propos de rappeler par un rapide aperçu historique, ce qu'étaient autresois les écoles de la campagne en particulier : prote por acol des Si

Ayant le milieu du siècle précédent, les villes seules du canton avaient des écoles régulièrement organisées. Nous trouvons entr'autres que déjà en 1487, les régents d'Estavayer, de Payerne et de Vevey furent appelés à Romont pour y assister à un examen public que le régent de cette ville faisait subir à ses élèves 1. tion si r 6. 6.0

Quant aux autres paroisses, les plus aisées pouvaient seules se procurer une espèce d'Instituteur. Je dis une espèce, car souvent elles acceptaient le premier vagabond, avec lequel on traitait de gré à gré. S'il y avait plus d'un concurrent, on présérait celui qui se contentait de la moindre paie. On lui imposait en même temps d'autres charges communales, presque toujours celle de clerc. A certaines époques de l'année, ce pauvre hère, muni d'une large sacoche, allait de maison en maison mendier la contribution que chacun lui devait pour son entretien. D'autres paroisses saisaient de leur régence une mise publique, où le traitement était mis au rahais. Celle de Misery se conduisit encore ainsi en 1798. Là, où il n'y avait point de régent attitré, c'était le pasteur du lieu qui enseignait un peu à lire et à écrire, en même temps qu'il donnait les leçons de catéchisme. Le plus souvent toute l'instruction se bornait à ce dernier enseignement. Il p'yavait ni

mb la

1 Hist. Cant , 2º partie.

examen préalable, ni surveillance, ni contrôle, ni garantie légale pour les parties contractantes. Point d'écoles de filles.

Tel était autrefois le triste état de nos écoles rurales. Le Gouvernement vit enfin tout le danger qui pouvait résulter pour lui-même de cet abandon. Il publia le mandat suivant, qui peut être considéré comme la première loi scholaire du Canton, minute a survive of the section of the maintain of

L'advoyer, Petit et Grand Conseil de la ville na atre tre a to and the Fribourg. and mound out at the

L'éducation de la Jeunesse étant un des premiers devoirs de notre Religion et le fondement du bonheur d'un état, elle mérite bien que nous y portions tous nos soins paternels. C'est à ces çauses que nous avons voulu correspondre au zèle paternel de notre Révérendissime Évêque, et afin que les ordres qu'il donnera à tous les RR, Curés et Vicaires soient d'autant mieux observés, ordonnons à nos chers Bannerets, Bailliss, Officiers, Jurés et Gouverneurs d'y porter tous leurs soins et vigilance, et surtout de ne point permettre qu'on se relâche la moindre chose des points suivants :

1º. Voulons que dans tous les endroits où il n'y a encore point de maîtres d'école, on ait soin de se pourvoir pour cela de gens de bonne fame et conduite, lesquels devront avant que d'être nommés, se présenter par devant les examinateurs, qui scront établis par le R. Evêque, et ne pourront être agrées pour maîtres d'école, sans produire une attestation des dits examinateurs, en foi de quoi ils auront été trouvés capables.

2º. Excluons de ce service pour l'avenir tous les déserteurs, à l'exception de ceux qui auront obtenu de nous une patente de tolération dans notre pays, et n'admettons les convertis qu'en cas qu'ils apportent une permission expresse de notre Conseil privé après qu'ils auront été examinés à la Cour Episcopale. Find and that the management have streeted at a

3º. Tous les maîtres d'école seront tenus d'accompagner assidûment les enfants au catéchisme et de châtier avec discrétion ceux qui se seraient absentés sans cause légitime, et en cas de récidive, de les rapporter à nos baillifs, dans les nouvelles, et à nos chers Bannerets ou Inspecteurs des paroisses dans les anciennes terres, pour leur imposer un plus rigoureux châtiment, de même qu'aux pères et inères et maîtres, qui n'enverront pas diligemment leurs enfants et domestiques au catéchisme. Il amb finn si

4º. D'autant qu'à notre réquisition le R. Evêque établira par chaque paroisse 2 ou 3 R. Curés et Vicaires pour faire aux quatre-temps de l'année une examination exacte des maîtres d'écoles et des enfants, ordonnons à nos Baillifs, qui ne pourront s'y rencontrer eux-mêmes, de substituer aussi dans chaque paroisse deux hommes de probité et de capacité suffisante, lesquels, en qualité de sous-inspecteurs, devront assister aux dites examinations pour s'informer conjointement des mœurs et de la conduite des maîtres d'école, si les enfants sont assidus aux écoles et au catéchisme, et s'ils profitent dans l'un et dans l'autre de ces exercices ; et au cas qu'ils trouvent des défauts considérables, les dits Rds. examinateurs rapporteront ce qui peut regarder l'instruction spirituelle au R. Evêque, et les Inspecteurs à nos chers Bannerets et Bailliss ce qui concerne la conduite des maîtres d'école et la négligence ou désobéissance des enfants, afin que les dits préposés y puissent remédier, rapporter à notre Conseil privé pour y pourvoir par des moyens essicaces.

5°. La même chose s'observera dans nos anciennes terres par les Inspecteurs des paroisses, qui établiront aussi des substitués sous l'agrément de nos chers Bannerets. Adieu. Donné ce 14 Janvier 1749.

On voit que ce mandat souverain contient les vagues rudiments de toutes les lois postérieures sur l'instruction publique. Mais au fond il n'est que disciplinaire et ses dispositions sont presque toutes négatives. Il défend l'admission comme régents d'individus mal famés et des vagabonds. Les candidats doivent être munis du placet épiscopal. Il n'est question de punir que les absences illégitimes du catéchisme. Il établit deux sortes d'inspecteurs : a) les Curés pour l'instruction; b) des laïcs pour la conduite seulement des maîtres et des enfants. C'est un commencement, une ébauche de statuts scholaires, une faible image de nos commissions d'écoles et de nos inspecteurs. C'est l'unique marque de sollicitude que l'ancien Gouvernement ait donné aux écoles de la campagne : car les règlements postérieurs, et notamment ceux de 1751 et de 1755, n'en font plus mention et ne concernent que les écoles de la Capitale:

On voit par ce mandat que le Gouvernement se déchargeait sur le pouvoir spirituel de tout ce qui concernait l'instruction primaire, et qu'il ne consentait à intervenir que pour assurer

la fréquentation du catéchisme et de l'école.

Depuis cette époque, tout individu muni du placet épiscopal pouvait être nommé régent; ce qui arrivait toujours sur la recommandation du curé. C'est donc au clergé que la campagne doit toute l'instruction qu'elle recevait alors. Mais pour se faire une idée de ce qu'étaient les écoles rurales, je ne citerai que ce qui se passa en 1794. Les régents de Murist, Vuissens, Prévondavaux, Cheiry, Vuippens, Villars-sous-Romont et Massonens se plaignirent de ce que leurs commettants respectifs les avaient arbitrairement destitués pour mettre à leur place des émigrés français. L'enquête établie à ce sujet révéla toute l'incapacité ou l'inconduite des anciens régents. Conus, régent de Vuissens, avait volé un cheval, Sallin, régent de Murist, était abruti par l'ivrognerie, etc.

Il appartenait au 19e siècle de rendre à la population des campagnes ses droits à l'éducation publique.

(La suite au prochain Nº).

VOYAGES ET ÉTUDES ETRANGÈRES.

CHASSE A L'ORANG-OURANG.

Voyez : c'est un sol crevassé, calciné à la fois par les feux de la terre et les seux du ciel. Sur votre tête brille un soleil à pic, dardant ses flèches aiguës sur une puissante végétation qui cependant, toujours riante et verte, semble défier à la fois et les rayons brûlants de l'astre du jour, et les volcans souterrains dont la base fermente et bouillonne à vos pieds.

Voyez encore : l'ouragan crie, bondit et passe; le typhon s'élance, aspire et bouleverse....

Eh bien! la forêt est debout, elle s'ébranle; mais elle est à peine décapitée.

Et à la surface de cette terre féconde en redoutables phénomènes météorologiques, que rencontrez-vous à chaque pas? de terribles quadrupèdes, de monstrueux reptiles; et, plus mortel encore, le bohon-hupas, cet arbre fatal qui, au temps de sa floraison, tue tout ce qui l'approche; le bohon-hupas, qui n'est plus une fiction depuis que la science, sur des ailes rapides comme la pensée, est allée fouiller dans les mystères de tous les continents, dans les secrets de tous les archipels, dans la profondeur de toutes les mers.

Ainsi, dangereux quadrupèdes, reptiles venimeux, végétaux mortels; climat insalubre, soleil d'aplonib, tremblements de terre, tempêtes, voilà quels sont les hôtes, quelle est la physionomie diabituelle de ce coin du globe où je vais vous conduire; séjour funeste d'où l'espèce humaine devrait s'éloigner avec horreur, et où pourtant le commerce et l'industrie ont assis un de l'eurs plus magnifiques comptoirs.

en Cette fleg c'est Javaranel fem anteriburh aine er minero

La rade immense où se balancent mollement les mâts voyageurs de toutes les parties du monde, c'est la rade de Batavia, rivale heureuse de Samarangue, dominatrice de l'Indoustan, que les Anglais, vaincus cette fois, ont voulu lui opposer.

J'arrive, je descends à terre... C'est un tohu-bohu général, une capitale, un univers, un chaos: et quand je crois être hien vu, bien observé, car je venais de plus de cinq mille lieues, il se trouve que, pour humilier mon orgueuil, nul ne me regarde, nul ne me parle, nul ne me questionne. On me coudoye, on me pousse, on ne sait pas si j'existe. A quoi bon être Français, venir de Paris et passer inaperçu dans les rues et sur les bazars de Batavia? Heureusement que j'ai un ami dans cette insolente cité asiatique, et que cet ami est banquier. Je cours chez lui avec empressement; j'entre, je lui tends la main, il me donne froidement la sienne comme s'il m'avait quitté de la veille, m'avance une natte moelleuse sur laquelle je me couche, me présente une pipe que je refuse, des fruits que j'accepte, sa femme qui me salue à peine, ses fils qui me sourient, ses esclaves qui se courbent; et, quelques minutes après, la première question qu'il m'adresse est pour savoir le prix du girofle au Hâvre, de l'indigo et du sucre à Bordeaux.

L'ami s'était effacé devant le négociant devenu planteur, et la soif de l'or étouffait désormais les battements de son cœur, qui n'était plus comme le mien, comme le vôtre, j'espère, citoyens de ce vaste univers. N'importe, à défaut d'un ami, j'avais besoin d'un hôte; je dissimulai donc mon désappointement, et je priai l'opulent banquier de me dire si mon amour pour les sciences naturelles pourrait faire chez lui de précieuses récoltes.

- Voulez-vous chasser l'éléphant? me dit-il avec un sourire d'ironie.
 - Non, je l'ai chasse au Cap.
 - Le boa?
- Je l'ai chassé à Timort stret elles d'austres et a 1.4
- sul Je l'ai chassé à Boniet à Rotta bequetenp galdieret ob
- Voulez-vous aller, pour ne pas en revenir, étudier la Vallée des Larmes?
- er == Qu'est=ce que cette valle? equada del ana valq hain
- Celle où croît le bohon-hupas.
- J'en ai vu un sur le territoire de Bacanassi.
 - Ah! tenez, une chasse curieuse, celle de l'orang-outang!
 - On la dit bien pénible, bien chanceuse, fort cruelle.
 - Alors allez chasser vostièrres, vos cailles et vos bécasses.
 - J'iraj chasser l'orang-outangeller , subg un , ora i sh

- Etimoi je vais visiter messindigoteries. on nottarillet on
- qu'en eas qu'ils apportent une permission expiemedl metre

Le lendemain, après un délicieux déjeuner et une causerie fort bruyante où il sut question de tout, hormis de la chasse que nous allions saire a nous mous mimes en route vers l'intérieur des terres dans une légère calèche, suivis d'un chariot sur lequel on avait jeté pêle-mêle chiens, provisions et Malais: partout ioi des plantations immenses, des demeures somptueuses, des jardins odoriférents, des courants d'eau régénérateurs; partout le mouvement, l'activité, la vie. Et demain peut-être la dyssentérie et le choléra. Rien n'est mortel comme une atmosphère trop embaumée.

Nous passames la nuit dans la plantation de M. Wild, un Hollandais d'une bienveillance extrême, et le lendemain, quittant les routes et les sentiers battus, nous nous enfonçames dans un bois épais, où certainement nous dévions faire quelque rencontre curieuse.

Deux Malais bien armés ouvraient la marche, deux jeunes colons et moi nous étions au centre, et l'arrière-garde se composait d'autres Malais et de quatre chiens de forte race dont on m'avait bien haut vanté les précieuses qualités, parini lesquelles la fidélité ne fot pas comptée à dessein sans doute, car d'un commun accord et sans faire la moindre attention à nos appels et à nos menaces, ils nous abandonnèrent quelques minutes après que nous eumes pénétré dans la forêt.

Eh bien! tant mieux. Dans le péril je n'aime pas un trop grand nombre d'auxiliaires. Une gloire partagée n'est plus une gloire, et, compter sur son voisin, c'est être à demi vaincu.

Comme il est imposant le calme de ces solitudes! comme on écoute avec religion le cri de l'oiseau sur les plus hautes branches, le sifflement du réptile, le soupir de la brisé caressant le bambou et la cliute de la feuille s'arrêtant, rétombant encore, changeant de route, pirouettant en arrivant enfin au sol que ses débris révêtent et fécondent.

Tout est majestueux au milieu de ces forêts séculaires qui datent de la naissance de l'île, et qui mourront avec elle quand les feux souterrains qui l'ont vomie à l'air viendront à dévorer leur ouvrage.

Une macaque maigre et vieille hurla près de nous; un instant après elle ne cria plus : le plomb va vite.

Ses petits hurlèrent à leur tour, mais nous ne pûmes nous assurer si c'était de terreur, de joie ou de douleur; ils hurlaient, voilà tout.

Nous venions de faire halte sur le bord d'un large marais, parfaitement abrité derrière un immense rideau de roseaux et de bambous d'un port fort élégant, lorsque nous vîmes sortir de l'eau un gigantesque crocodile. A l'instant nous glissâmes deux balles dans chacun de nos fusils et sîmes seu... L'amphibie crut sans doute que nous venions d'éternuer, car il tourna la tête de notre côté, puis, d'un pas indolent, il se glissa dans les roseaux et disparut pour éviter sans doute l'importunité de notre visite.

Ici comme vous le voyez de n'est pas toujours ce que l'on cherche que l'on est sur de rencontner, et vous vous trouvez souvent face à face avec un boa quand vous allez à la chasse d'un perroquet ou d'un singe. essinge selliesenerd sel , Iraq

Un violent orage nous accueillit le soir un de ces orages tropicaux dont nulle de nos averses ne ouut donner l'idée. Les éclairs ne discontinuaient pas, le tonnerre roulait sans relâche, la pluie tombait en rapides et colossales cataractes : c'était'à la fois un déluge et un chaos par mon liren boar-

Dans les forêts, sous les arbres, il pleut deux fois; aussi, je vous demande si les poissons curent à nous envier quelque chose, le lendemain, quand ces nappes d'eau eurent passé sur nos têtes. Mais ce qui devint pour moi un spectacle vraiment merveilleux, ce fut le tumulte de la terre après le vacarme des cieux. Tous les animaux de la forct, oiseaux, insectes, reptiles, quadrupèdes frappés de la même stupeur, s'étaient réunis, agglomérés, pendant l'orage, silencieux et muets devant sa grande voix ... La tempête finie, surpris de se trouver là, pour ainsi dire, côte à côte, ils s'élancèrent chacun dans son élément, chacun dans son domaine, avec des cris, des clameurs, des hurlements, des beuglements à ébranler le monde. Vous eussiez dit le prélude d'une éruption volcanique, la visite du typhon alors qu'il fait tournoyer sur les flots les navires aventureux qu'il aspire dans sa course de géant.

Un splendide soleil que nous allames chercher, dans une clairière sécha bien vite nos vêtements; un peu decouragés par ce triste et magnifique prelude, nous pénétrames plus avant dans la savane. nate, un bien dann renx cameni one

Nous avions fait cinquante pas au plus dans un épais fourré quand un de nos Malais pousse un cri étouffé et tombe. Nous courons à lui, persuadés que le tétanos venait de le saisir... point.

Une large ouverture sur le sommet de la tête nous avertit qu'il avait été l'objet d'une autre attaque. Mais quel est l'agresseur qui a porté ce coup? quelle main secrète à fait cette blessure hideuse? Le malheureux, ainsi que nous l'apprend un Malais de l'arrière-garde, est tombé victime d'un orangoutang aux aguets. Caché derrière un tamarinier colossal, le redoutable quadrumane, muni d'un bâton noueux, s'était penché sur le seul de nos hommes sans armes et l'avait renversé du premier choc. Si ce n'est pas de l'intelligence, cherchez un mot qui veuille dire plus que de l'instinct, et appliquez-le pour caractériser cette race malfaisante contre les dévastations de laquelle les habitations ne sont jamais assez bien barricadées, ni les planteurs assez bien défendus de anni

Le sang coulair en caillots épais, nous apposames promptément un appareil sur la blessure; mais tous nos soins furent inutiles, l'infortune mourut dans nos bras quelques instants

Nous voici donc prévenus. L'ennemi que nous allons com-

battre estilà où da le devant mous ou derrière moust à nosicôtes » prirent-ils bientôt corps a corps. Alerte!

Nous tînmes conseil, et le résultat de la délibération int que nous devions feindre une padfaite sécurité pour domice; plus de confiance au mandrill ou à l'orang-outang si d'un ou l'autre était tenté de s'approcher encore de nous. En effet, le déjeuner fut servi sur un épais gazon assez loin de tout grand arbuste ; on a assit au pres des provisions. Nous appretames nos armes et il disposés à faire bonne contenance, nous attendimes une attaque nouvelle. All al revene la tevere

Plusieurs macaques, une guenon ; je crois, et quelques jeunes singes planerent par intervalles sur nos têtes, mais nous ne voulumes pas les threr de pear d'éloigner nos plus dangereux ememis la tierhall, rielas lang Igmong izzen ih and

Le repas touchait à sa fin , quand deux Malais nous dirent à voix basse qu'ils entendaient pres de nous un bruit de pas mesures... Nous fouillames dans les broussailles voisines... C'etait un magnifique jocko venant à demi-courbe, l'œil ouvert, aiguisant ses dents, le poil herisse, la peau fremissante, et riant deja du mat qu'il comptait hous faire." 19 2011

- Un seul chasseur contre lui, dis-je, en m'adressant a mon voisin.

on voisin.

This of the state o

- Ce n'est pas assez, attaque de la companya de la

baton!

La dair sulqual, encime sel pull al dair sulqual al dair sulqual sulqual sulqual sel sulqual sulqual sulqual sulqual sel sulqual sulqual sulqual sel sulqual sulqua

Silence, le voici. Je voulais jouir de la lutte; je laissai donc agir M. Renard, notre plus habile tireur, qui venait de faire signe à deux Malais d'aller à l'animal; et, attentif à tous les mouvements, je me tins presque à l'écart. Roismuses contre à eme

Un des deux Malais s'était imprudemment approché d'un bananier sauvage derrière lequel il allait se blottir, quand il reçut dans la poitrine un coup de pointe qui le renversa tout de son long. Son camarade accourut le sabre levé, mais il n'avait pas frappé encore qu'il était atteint déjà.

Laissons-les s'escrimer, s'écria M. Renard, la bataille des habitations qu'il dévaste, semble prevoir t. seuitatided est

. Un coup de sabre effleura l'épaule de l'audacieux orangoutang qui bondit rapidement en arrière; le Malais le suivit. Tous deux, presque corps à corps, se rencontrèrent au milieu d'épaisses broussailles, et quoique nous nous fussions approchés pour mieux jonir des parigeties du duel, quoique le quadrumane nous wit bien armés, iline voulut pas ceder un pouce de terrain pon aurait dit qu'il avait compris nos intentions de ne lui donneriqu'un seul adversaire. gant l'ob annes

Il y eut vives parades, promptes ripostes; deux fois, en s'élançant à quatre pattes, le singe jeta par terre le Malais qui lui faisait en tombant quelques larges saignées; tous deux étaient blessés, tous deux avaient hâte d'en finir, aussi se; prirent-ils bientôt corps à corps.

Oh! alors ce sut un spectacle des plus effrayants, un véritable combat à outrance... Le singe mordait, l'homme essayait de l'étousser, ne pouvant plus se servir de son sabre : le premier ne poussait pas un cri; le Malais, au contraire, se voyant près de succomber, nous appelait d'une voix douloureuse; mais nous n'osions tiren de peur de le frapper lui-même.

- Tenez-vous prêts, nous dit encore M. Renard, je vais essayer d'achever le drôle.

L'orang-outang voit venir à lui un autre adversaire, et quittant aussitôt sa proie, il s'éloigne comme pour prendre de l'élan. M. Renard s'arrête, et au moment où l'animal agile bondit aussi prompt que l'éclair, l'adroit chasseur lui présente la baïonnette à deux pointes de son fusil, espèce de pal où le singe, doublement enfourché, s'enferre de lui-même et expire. Malheurensement ce triomphe ne précéda que de quelques minutes l'agonie du courageux Malais; et quand nous arrivames sur la pelouse où notre déjeuner avait été servi, toutes nos provisions avaient disparu ainsi que les couverts et les paniers. Ne vous ai-je pas dit combien est voleuse la race des singes?

Cependant nous nous vîmes contraints de repartir pour Batavia; mais comme je tenais à prendre ma revanche avec les orang-outangs, je m'embarquai, peu de temps après cette première expédition, dans une immense pirogue qui faisait voile pour Bornéo, la plus grande de toutes les îles qui pavent les océans, la plus riche, la plus peuplée dans l'intérieur, la plus farouche et la plus inconnue en même temps. Généralisons, car je dois l'avouer pour donner un démenti au proverbe qui dit : a beau mentir qui vient de loin, nullé des trois rencontres nouvelles que j'eus avec les orang-outangs ne me présenta de sérieux dangers: j'ai souvent été beaucoup plus heureux dans d'autres excursions.

Allons, intrépides chasseurs, entrez avec moi dans ces forêts éternelles de Bornéo et de quelques îles malaises où le roi des singes a établi son empire.

Là, trône fort et puissant le redoutable orang-outang, cet homme des bois qui marche comme vous, qui pense peutêtre aussi comme vous et moi, se glisse furtivement auprès des habitations qu'il dévaste, semble prévoir les colères des éléments, cherche un abri contre les orages qui naissent à l'horizon, le découvre, s'y blottit et attend que le ciel soit re-devenu calme et serein pour se livrer à ses ténébreuses excursions.

Vous cependant, infatigable explorateur, vous vous êtes aventureusement jeté dans ces immenses solitudes, et au milieu de vos méditations, vous vous trouvez tout à coup en présence de l'orang-outang que vous ne voyiez pas, car il est doué de plus de malice et de prévoyance que le ciel ne vous en a octroyé. A vos côtés pend un sabre tranchant ou une épée;

à votre ceinture sont deux pistolets; sur votre épaule un excellent fusil; l'orang-outang, lui, n'a pour toute protection quele tronc de l'arbre où il se cache comme derrière un rempart, les broussailles épaisses qui le dérobent aux yeux et le mettent momentanément à l'abri des balles; ses armes sont ses dents aigues qui déchirent et une branche noueuse qu'il a taillée pour les besoins de sa marche et ceux de sa désense. Eh bien! armé de pied en cap comme vous l'êtes, attention : il y a grand peril pour vous dans cette rencontre. Il faut que votre plomb frappe l'ennemi à la tête; il faut que votre épée lui perce le cœur ou que votre sabre le poursende. En un clin d'œil, l'orang-outang saute, bondit, se multiplie, s'efface; il est ici et là en même temps; il vous touche, il s'éloigne, il se fait grand ou petit à volonté; ses évolutions se succèdent si promptes, si rapides, qu'elles le sauvent de vos coups, qui portent presque toujours dans le vide. Il vous pousse comme un homme exercé aux luttes du corps ; il vous frappe comme s'il avait reçu des leçons de pugilat; il fait le moulinet de son bâton noueux, il menace vos jambes, et c'est votre tête qui est blessée; de ses robustes mains et de ses crocs tranchants, il s'attache à vos vetements et a votre chair ; vous êtes épuise, en lambeaux, et à peine le sang de la bête furieuse coule-t-il par quelques légères blessures.

Vous voulez suir, mais alors il se plante devant vous et s'oppose hardiment à votre retraite, car il devine que vous ne reviendriez pas seul, et il veut vous ôter le pouvoir d'aller à la recherche d'un vengeur. Son triomphe, à lui, n'est complet, que lorsqu'il ne sent plus les battements de votre cœur, sorsque vos yeux éteints sont sans regard. C'est, se vous l'atteste, un bien dangereux ennemi que l'orang-outang traqué dans ses demeures séculaires.

On en a vu, armés seulement de bâtons, se défendre vaillamment contre une douzaine de chasseurs habites, et il n'est pas rare d'entendre les pas rapides d'un éléphant ou d'un buffle retentir dans les forêts d'où ces singes si lestes et si forts parviennent à chasser ces monstrueux et terribles quadrupèdes.

De pareils faits ont besoin d'être souvent écrits pour combattre l'incrédulité, mais tous les voyageurs heureusement se trouvent d'accord sur ce point, trop bien établi désormais pour qu'on puisse le révoquer en doute.

On a souvent parlé de l'adresse des singes à éviter tel ou tel piége tendu par les chasseurs; on a beaucoup parlé aussi de leur intelligence à se procurer les aliments nécessaires à leur vie; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est l'habileté avec laquelle la plupart des espèces dont nous retraçons les mœurs, se construisent, à l'aide de branches, d'écorces et de feuilles, des habitations commodes où elles se mettent à l'abri des injures du temps. Sous ce rapport, l'orangoutang, surtout, fait des merveilles. Les cases qu'il bâtit et qu'on trouve éparses dans l'intérieur des forêts où il règne

en monarque, offrent une solidité et une entente d'architec-

Défenseur intrépide de sa hutte, rien ne saurait peindre l'ardeur ou plutôt la rage de possession dont il s'anime quand on cherche à l'en expulser. Les combats que vous lui livrez en rase campagne ou au milieu des bois, sont difficiles et périlleux; ceux qui ont lieu auprès de sa retraite deviennent des luttes où presque toujours la victoire est du côté du singe. Orgueilleusement poste en sentinelle avancée à quelques pas de son édifice, il a l'air de vous dire que personne n'a le droit d'y pénétrer: que cela est à lui, à lui seul, et qu'il est résolu à mourir plutôt qu'à en laisser violer l'entrée. Jamais soldat ne montra plus de fermeté, plus de détermination pour la défense du poste qui fut confié à son honneur.

Maintenant si, par mesure de prudence, vous essayez de passer outre, si vous ne voulez pas attendre que l'orangoutang se soit éloigné de son magnifique palais, tâchez que vos balles portent juste, car sa colère est chaude, et il a pour auxiliaires la force et l'adresse: ce sont des élans de buffle, des évolutions de serpent, des morsures de tigre, des attaques

de gladiateur; il vous déchire de ses dents acérées, de ses pieds vigoureux; il vous soufflète de ses mains promptes, comme la pensée: vous croiriez entendre tomber sur votre dos les battoirs de vingt blanchisseuses pressées d'achever leur tâche.

Ici déjà naissent les regrets. L'imprudente querelle dans laquelle vous vous êtes jeté; vous ôte parfois toute pensée de défense, tant votre adversaire s'empare de votre admiration. Ce n'est que lorsque le sangicoule par maintes blessures, ce n'est que lorsque la douleur vous ramène au sentiment de votre conservation que vous en appelez à vos piques, à vos épées, à vos poignards qui souvent vous sont enlevés par votre ennemi.

Des que l'orang-outang se sent piqué à mort, loin de fuir, il se poste, encore menaçant, devant le seuil de sa maison, semble savourer le spectacle du désordre qu'il a causé parmi ses antagonistes, sourit aux derniers râles des chasseurs étendus sur la poussière et, noblement vengé, il rentre alors chez lui pour expirer dans son domicile, loin des regards triomphants de ses ennemis.

UN VOYAGE EN CHEMIN DE FER.

En commençant ce récit de voyage, je déclare que je me compte au nombre des partisants des chemins de fer, mais lorsqu'ils ne dépassent pas trente lieues. Aller en quelques minutes de Paris à Saint-Germain, de Beaucaire a Nîmes, de Greenwich à Londres, de King's-Town à Dublin est une fort charmante chose, et il faut de la reconnaissance au siècle qui a vu naître le wagon appliqué aux voyages de petit cours. Les longues lignes de rail-way sourient à l'imagination; je les aime vues de très-loin ou projetées sur le papier : elles perdent beaucoup de leur prestige quand vous les abordez à pieds joints. Lorsqu'on crée ces immenses chaînes de communication entre deux grandes villes il y a un tel concours de voyageurs et une relle ferveur chez les physiciens des locomotives, que l'affaire marche comme sur des roulettes; mais, les jours et les mois s'écoulant, le nombre des voyageurs diminue, et les administrateurs, pour couvrir leurs frais énormes, sont obligés d'imiter les omnibus de Paris et de Londres qui font des haltes, à chaque mille pas, pour recruter çà et là auelques pictons errants qui viennent tardivement combler les lacunes de la caisse et des wagons. Alors, on peut quelquefois aller vite, mais on n'avance pas : on perd en stations prolongées et périodiques ce qu'on gagne avec des boutades de célérité.

Maintenant je vais raconter avec toute la véracité dont un voyageur est capable un voyage que j'ai fait en rail-way de Manchester à Birmingham. Quelques détails de ce récit paraîtront peu probables, mais, si l'on pouvait suspecter la

bonne foi d'un touriste, j'invoquerais le témoignage des artistes célèbres avec lesquels je voyageais, et j'affirme qu'ils ne me dementiraient pas.

page de je na cell llam de le samire et na cepande qui m

dejection a bear bourse a Bermingham comment

Nous partimes de Manchester, le 23 juillet 1837, à six heures du matin; il était convenu que nous arriverions à deux heures à Birmingham. J'avais vu les élections orageuses du comté de Lancastre, et il me manquait l'élection de Birmingham, laquelle devait avoir lieu précisément ce jour là. On m'avait dit que la journée serait chaude, politiquement parlant, soleil anglais à part, et je remerciai le wagon qui devait me jeter à deux heures à l'hôtel du Cygne, dans le voisinage de la maison où se tenait le plus ardent des meetings, rue de la Providence des Ouvriers.

En voyage, il y a deux minutes délicieuses, la minute du départ et la minute de l'arrivée. Les heures intermédiaires sont toujours faites d'ennui, de poussière, de chaleur, de faim, de soif, de douleur, d'effroi, de gêne, d'impatience et de plates conversations. En voyage, les heures perdent toute leur valeur mathématique. Si vous pouviez, avec une espèce de thermomètre, calculer la somme d'enui que vous dépensez en dix heures sur un chemin de fer, vous verriez que ces dix heures vous font consommer autant de baillements que trente heures en chaise de poste. L'imagination, cette folle compagne de tout voyage, voudrait dévorer l'espace avec d'autant plus d'ardeur qu'elle se fait du wagon une idée toujours bien au-dessus de la réalité. Des qu'on a passé trois mortelles heures en chemin de fer, trois heures saupoudrées de sumée noire et de petits cailloux volants, on s'étonne de n'être point encore arrivé au bout, et les sept heures qui restent sont un diminatif de l'éternité. Je n'ai jamais vu plus souvent consulter les montres que

dans un wagon; les quarts d'heure s'y traînent; péniblement comme au purgatoire; les damnés de l'enfer semblent avoir prêté leurs montres aux voyageurs : coux-ci; à chaque instant. appliquent les cadrans à l'oreille, comme pour s'assurer que le grand ressort n'est pas arrêté. On voudrait bien se tivrer à ce flux de paroles nauséabondes qu'on appelle les charmes de la conversation umais les basses formidables de l'orchestre des roues et de la vapeur couvrent toutes che frèles voix de ténor et de soprano qui glapissent dans des vagons. Pour que là célérité du chemin de fer ne fût paseun mensonge, il faudrait appliquen la vapeur aux aiguilles des montres a mettre des gants de velours auxomains de fer de la noute, supprimer la pluie éternelle de petits cailloux, et changer en envatine italienne le tonnerre continuel des locomotives. Si Ton ne peut atterndre un si beau résultat, il serait plus sage de sabler les grands chenins et de restaurer le stupide cheval dans ses anses antagonistes, sourit aux derniers rales dationbassoit

Français, né par hasard dans le Lancastre, et qui se nommais M. de Saint-Albin. A quelle heure, kui dis-je, s'arrête-tron pour déjeuner? Il me fit un doux sourire et me répondit qu'on déjeunait à deux heures à Birmingham: vous ne vous apercevrez pas de la longueur du chemin, ajouta-t-il; nous sommes à cheval sur un éclair. Je joignis les mains, et je benis le ciel et la vapeur.

Nous nous élançâmes du faubourg de Manchester dans la campagne avec une agilité qui nous supprima la respiration. La locomotive traînait après elle un immense chapelet de wagons. Il me semblait que tout un côté d'une rue de Manchestre s'échappait de la ville avec ses locataires, pour s'établir aux champs et se faire hameau. Tout le monde disait en pantomine nous allons très-bien, nous arriverons à midi. M. de Saint-Albin triomphait. Cependant on fermait les stores, à cause de la fumée et des petits cailloux. Il nous fut impossible de prendre au vol la physionomie d'un arbre, jusqu'au village de Wanrington. Là, nous sîmes une halte, et nous félicitâmes M. de Saint-Albin: oh! nous dit-il avec un signe qui promettait des merweilles, oh! vous n'ayez rien vul

Effectivement, nous n'axions rien yus il ne se trompait pas.

Le chef des physiciens de l'équipage vaporeux avait remarqué un défaut dans la locomotive, et il passait en revue une trentaine de locomotives rangées en bataille sous un hangar pour en choisir une de rechange. Ne changez pas, disait M. de Saint-Albin au physicien, ne changez donc pas; nous sommes très-contens de Polyphème; Polyphème va trèsbien. Le physicien n'écoutait pas M, de Saint-Albin, et il poursuivait son inspection dans cette écurie se chevaux d'airain.

Nous questionnames M. de Saint-Albin sur ce Polyphème dont il parlait; il nous montra ce terrible nomicerit en lettres de lave rouge sur le front de la locomotive. Toutes ces infernales machines ont des noms formidables; c'est une manie anglaise. C'est peu que la vapeur soit elle-même une

chose d'épouvante, il faut encore renchérir sur l'effroi qu'elle inspire, en baptisant ses agents sous des noms prisdans le vocabulaire du démon. Or, ces locomotives du hangar sq nommaient Achéron, Etna, Méteore, Styx, Salmonée, Stentor, Pluton, Vulcain, Comète, Foudre, Lemnos, Phalaris, Incifer; on frémissait en dénombrant ainsi ces volcans au repos, alignés comme une batterie de l'enfer. Le physicien seul les carressait d'une main amie, comme un écuyer fait avec ses chevaux, et, après une mûte inspection, il donna la préférence à Lucifer, et le fit atteler aux vagges.

La nouvelle locomotive, malgré son nom, n'allait pas d'un train d'enfen. Que signific cela? demandames-nous à M. de Saint-Alhin, Celui-ci leva les yeux et les mains vers le lambris du wagon, avec un ah! Cependant le physicien faisait des expériences sur Lucifer; nous marchions comme les muletiers du roulage ordinaire, à la montagne de la Viste, sur la route d'Aix. M. de Saint-Albin était consterné.

. (La suite au prochain numero).

earthques la larce uA WA WARR: des charrede buffle,

Plus contents

Reviennent nicher sur tes branches Les oiseaux que l'amour unit, Et leur nid

Se remplit de fleurettes hlanches!

A les pieds la mousse verdit,

Et grandit. La pervenche bleve, où voltige

Et qu'un rien Peut faire sécher sur sa tige.

Mille doux parfums tour à tour

A land Slexbalent de la fleur choisie mai ann lea malant

Où l'abeille vient se poser

Le lizeron rose suspend nations, and a transparent

Lu rampant Aux bords des grandes roches lissos

Ses aimeaux verts, et la fourmit

S'endort au fond de ses calices.

Pur est le ciel, calme le vent.
savitonique se devant

to eruoj sol Ce grand Hondo si pleiu de vienneo edorem eriel to ris, moi, d'un rire moqueur, to puntanti surgeres Et mon cœure el l'un lucos se sione sel

thos , surrous Sq. gopilq de hajaçuse envie , sunatalistanta sa

Car de honheur par un soleil est retinn

Doit erre chose délectable.

Et hul n'a voulu m'en laisser Ramasser

Les miettes autour de sa table!
Tout renaît, tout chante, tout rit
Et fleurit;

Tout aime, tout se renouvelle:

Quand donc pour moi, si triste, hélas!

Et si lag,

La vie aussi scurira-t-clle?

des boutades

Max. Buchon.

La suite de Taras Boulhu paraîtra très-prochainement:

Le. J. Sonnio , imprimeur-editour.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 5.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, NOVEMBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Cheque numéro contient 8 pages d'impression en exactères petit-romain. Les numéros d'une sunée réonis formeront un volume. Le prix de l'abounement, la feuille rendue france dans teus les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 43 hatz pour l'année. On ne peut s'abouner pour moins d'un su. Tout abounement de la Ville de Frihourg doit se faire au Bureau de l'Emulation. Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent afranchis.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ECOLES RURALES

DANS LE CANTON DE PRIBOURG.

(Suite.)

Le Conseil d'Education institué par le Directoire exécutif entra en fonctions au commencement de l'année 1799. Il tenait tous les jeudis une séance régulière dans une des salles de la Grenette. Sa besogne était rude. Tout était à créer ou à réformer : locaux d'écoles, régents, matériel, traitement, discipline, méthode, ouvrages élémentaires. Et tout cela au milieu de mille obstacles qui surgissaient au sur et à mesure, moins encore de la pénurie du trésor, que de la mauvaise volonté des administrés et de la haine qu'un parti avait voue à l'émancipation des intelligences. Il fallait vaincre l'apathie des parents et des communes, et leur imposer, pour ainsi dire, les nouvelles institutions ou plutôt les y intéresser par la persuasion plus que par l'autorité. Comme les premiers colons qui bâtirent Fribourg, les instituteurs du peuple furent forcés de manier l'épée en même temps que la truelle. Mais moins heureux que nos ancêtres, non sculement ils n'achevèrent pas le majestueux édifice de l'Education ; à peine purent-ils déblayer le terrain et poser quelques assises.

Une opposition bien autrement formidable se manifesta dès le principe dans le clergé qui, redoutant une concurrence dangereuse, ne se désaisissait pas sans regret du monopole de l'enseignement, et ne pouvait consentir à ce qu'il fût sécularisé. Par son mandat souverain du 14 janvier 1749, mais surtout par sa coupable incurie, le Gouvernement avait pour ainsi dire abdiqué la surveillance tutélaire des écoles, et livré ces établissements à l'administration cléricale. Le clergé pouvait à cet égard revendiquer en quelque sorte un droit de prescription. D'ailleurs le Conseil d'Education avait à ses yeux le grand tort d'une origine toute révolutionnaire. C'était une épave odieuse du bouleversement violent qui avait ébranlé la Religion en France. Il n'en fallait pas davantage pour donner de l'ombrage et inspirer de la défiance au Pouvoir spirituel, qui ne trouvant pas dans les nouvelles institutions

les garanties qu'il demandait, leur refusa tout net son concours. Son opposition fut d'autant plus vive, qu'elle avait alors pour organe l'Evêque Odet, Prélat patricien et, partant, très-attaché à l'ancien ordre de choses.

On comprend combien dès lors l'action du Conseil dut être paralysée. Il avait débuté par s'aboucher avec les autorités chargées de l'Instruction publique dans les autres cantons pour concerter avec elle ses opérations. Il avait fait un appel dans les deux langues au peuple fribourgeois, pour lui rappeler l'utilité et la nécessité de l'instruction. Des commissions d'écoles avaient été établies dans chaque district.

Il surveillait activement le choix des régents, et corrigeait, autant qu'il était en lui, les anciens abus, tels que les vacances trop prolongées, la mise des régences au rabais 1, le placement des élèves par bancs de communes, les nominations à terme, l'envahissement des salles d'écoles par les conseils communaux, l'impunité des absences illégitimes, les vexations auxquelles étaient exposés les régents, les corvées qu'on leur imposait, leur renvoi arbitraire, les transactions secrètes et illégales entre les communes et les candidats à une régence, etc. On eut alors déjà l'idée d'une école normale, et l'instituteur Simonet proposa d'en établir une au château de Vuippens.

On voit que l'ère des améliorations venait de s'ouvrir. Mais le sol sur lequel avait été fondé le Conseil d'Education, tremblait encore sous ses pas. Celui-ci privé d'appui, harcelé par toutes sortes d'adversaires, effrayé lui-mème de l'immensité de la tâche

- 2 Voici ce qu'écrivait tout récemment à l'anteur de cet article, un respectable ecclésiastique, qui fit partie des premières commissions d'écoles instituées à cette époque:
- « Les régents étaient nommés par les paroisses, ou par les communes » là, où il y avait plus d'un régent dans là paroisse. Ils étaient payés
- » par conventions libres et volontaires. On les marchandait comme le
- » bétail en foire. Celui qui se vendait le moins cher était ordinaire-» ment préféré; ce qui a encore lieu aujourd'hui, malgré les précau-
- " tions que prend l'Autorité et c'est, je vous l'avoue, Monsieur,
- · une des raisons qui m'ont engagé à demander ma démission. »

qui lui était dévolue, pouvait, dans son allure incertaine et chancelante, être abattue par la moindre commotion politique. Le mouvement réactionnaire de 1802 fit cet effet. Après une vie orageuse de 27 mois, le Conseil d'Éducation expira en 1802. Malheureusement ses archives déposées au Couvent des Cordeliers périrent aussi en grande partie.

L'Acte de Médiation, si bienfaisant d'ailleurs pour la Suisse en général, ne tira point les écoles rurales de l'oubli. C'est une flétrissure qui restera attachée au Gouvernement de cette époque. L'arrondissement de Morat seul, sur sa demande, reçut une espèce d'organisation pour les préposés à ses écoles t. Aussi, tant par cette raison qu'à cause de la différence de culte, laissons-nous les écoles du district de Morat en dehors de la présente appréciation, tout en reconnaissant qu'elles étaient depuis longtemps sur un bon pied.

Le nouveau Conseil d'Education créé en 1819², élabora l'arrêté du 26 février et celui du 30 juin 1819.

Le premier nomme les Commissions d'écoles d'arrondissements, en détermine les attributions, les devoirs, les droits, ainsi que les décisions qui sont de son ressort. Il règle la marche à suivre en cas de vacance. Le second organise plus particulièrement les écoles rurales, enjoint à toute paroisse d'ouvrir une école, défend les instituts privés sans autorisation, établit des écoles de répétition et des écoles modèles, oblige tous les enfants de fréquenter les écoles publiques, à moins que les parents ne puissent constater que l'Education domestique peut suffire, règle le mode et l'époque des émancipations,

- 1 Bulletin des Lois.
- 2 Il n'entra en fonction que l'année suivante.

pourvoit à l'entretien des écoles et des régents, détermine les fonds y destinés, fixe le minimum du traitement pécuniaire des régents à 160 francs, prescrit les conditions attachées à l'impétration du brévet, la compétence des autorités locales dans la nomination des régents et la surveillance des écoles, etc.; enfin, en vertu de cet arrêté, on publia un Manuel des écoles rurales où l'organisation scholaire fut tracée avec détail. On y joignit plus tard un Appendice.

Le § de cet arrêté qui prescrivait l'emploi des méthodes persectionnées, et en général l'enseignement mutuel et simultané, sut remplacé dans le décret du 4 juin 1823 par un acte qui prescrivait l'usage exclusif de la méthode simultanée. Cette proscription de l'innocent enseignement mutuel est, pour ainsi dire, l'unique but qui ait motivé la nouvelle publication du règlement. Elle était commandée par la crise qui supprima l'Ecole du Père Girard, et c'est tout ce qui distingue se decret de l'arrêté; car le remaniement insignisant du § 18 peut à peine passer pour une modification. Ajoutez-y un léger changement au § 27.

La loi du 14 juin 1834 fit faire un pas de plus à l'enseignement primaire, en élevant le minimum du traitement des régents à 200 francs, en régularisant l'examen des aspirants aux brevets et aux places vacantes. Un règlement y anuexé concerne les absences illégitimes et les congés, un autre les écoles de répétition, un troisième la fréquentation et l'emancipation des écoles. Ce dernier fut encore modifié en 1838 par un arrêté spécial. Mais jusqu'à ce jour il est très-mal observé et toutes les précautions prises par l'Autorité n'ont pu prévenir les sorties prématurées, les émancipations irrégulières.

INONDATIONS.

Les inondations recommencent dans la vallée du Rhône. La Durance est déchaînée, et la belle vallée de l'Isère est ravagée. Ces désastres périodiques qui se renouvellent tous les ans, et quelquesois au printemps et à l'autoinne, détruisant la propriété privée, imposant à l'état, sous la sorme de secours, de grands sacrisces, sixent, nous en sommes persuadés, l'attention de l'administration. Mais le pays attend avec impatience qu'on produise officiellement devant les chambres un plan pour arrêter le cours de ces malheurs, et il reste comme ce personnage des contes de sées qui ne voit rien venir.

La cause du mal n'est pour tant un mystère pour personne; c'est le déboisement des Alpes françaises. Il y a toujours eu des torrents dans les Alpes, et jamais la Durance ne fut un cours d'eau facile à aménager et à contenir; mais depuis que les forêts ont été presque complètement anéanties sur le versant français des Alpes, les torrents ont acquis une puissance de destruction que rien ne saurait balancer. Ils par-

courent les vallées avec une telle surie qu'il n'est pas de route, de chaussée, de pont, de digue, qui puisse en soutenir le choc.

Les chemins sont coupés, les villages emportés, les champs enlevés, les prairies remplacées par des masses de galets. Les choses en sont venues à ce point que dans le fond des vallées, et c'est là seulement que la terre est fertile, il n'y a plus de patrimoine assuré, ni même de moissons qu'on soit certain de récolter quand on fait les semailles; car les torrents, capricieux comme l'est toute puissance non réglée, passent, sans qu'on puisse le prévoir, d'un côté de la vallée à l'autre, promenant ainsi alternativement partout la désolation et la ruine.

Ceux qui n'ont pas parcouru les départements des Hautes et Basses-Alpes, de l'Isère et du Var ne peuvent se faire une idée de l'indomptable énergie de destruction qu'y ont acquise les torrents, de l'effroi qu'ils inspirent, des dommages qu'ils causent. Le sol s'en va. Tous les ans s'amoindrit ce précieux capital, cette propriéte exceptionnellement recherchée par les hommes, et à laquelle s'attachent tant de jouissances et

tant de droits, la terre. Dans un demi-siècle, si l'on ne se hâte d'aviser, la majeure partie de ces départements sera convertie en un désert où pendant l'été des bergers mèneront paître des troupeaux, sans y avoir de demeures fixes, ainsi que cela se pratique dans le desert de Shara et au midi de ce qu'en Algérie on nomme le Tell.

En même temps la riche et spacieuse plaine qui borne le Rhône cessera d'être habitable; car les crues du fleuve, qui occasionent déjà tant de pertes aujourd'hui, seront devenues alors si considérables qu'il faudra renoncer à leur tenir tête. Ce sera une énorme brêche faite au capital national, une honte pour notre civilisation qui se targue de sa force et se vante de ployer à son gré la nature.

Et il n'est pas permis de douter que le mal provienne du déboisement. Les ravages en torrents se sont accrus à mesure que les bois ont disparu. En ce moment, sur plusieurs points, ils sont devenus extrêmes, parce que le pays a été dénudé entièrement. Il l'a été si bien qu'au pied de ces montagnes, dont les épaisses et majestueuses forêts inspiraient aux soldats d'Annibal un sentiment de terreur, le bois est devenu une rareté, le chauffage un luxe auquel les neuf dixièmes de la population ont renoncé. On est réduit à recueillir péniblement des broussailles pour la cuisson des aliments. Dans les Hautes et Basses-Alpes, on s'invite à passer la soirée dans les étables, afin de profiter de la chaleur qui émane des animaux.

Nous pourrions nommer des villages dont la population est tellement privée de bois qu'on y cuit le pain une fois par an ; et encore avec quel combustible, grand Dieu! avec celni dont se servent les Arabes du désert, la fiente des animaux desséchée au soleil. Cela peut sembler à quelques personnes original et poétique, mais cela nous paraît, à nous, humiliant à penser et à dire chez une nation qui se pique d'être à la tête de la civilisation. Nous attacherions plus de prix à l'ori-

ginalité qui consisterait à avoir des moissons plus assurées qu'ailleurs, des populations mieux chaussées et mieux nourries. Le dénûment des hommes et la dévastation des propriétés ne sont pas toute la poésie. Les Alpes ne seraient pas moins poetiques si le sol n'y suyait point sous les pas des habitants, et que les habitants participassent au développement de la prospérité qui se répand dans l'ensemble du royaume.

Au reste, il ne s'agit pas des seuls habitants des Alpes françaises. Toute la vallée du Rhône est intéressée à ce que le reboisement ait lieu. C'est une affaire nationale. Ce reboisement est possible; il est même facile. Dans la plupart des cas, les forêts reparaîtraient naturellement, si le droit de paissance des troupeaux était mieux règlé. Un ingénieur des ponts et chaussées, M. Surell, après avoir été employé dans les Alpes, a présenté un projet de reboisement général des Alpes françaises qui a obtenu tous les suffrages du monde savant et qui se recommande à l'administration par la modicité de la dépense annuelle qu'il entraînerait, et par les résultats infaillibles qu'il procurerait si on l'appliquait avec cet esprit de suite qui distingue l'administration française.

Si l'on croit devoir, amender ce plan parce qu'on a des données plus précises, quoique M. Surell se fût inspiré du spectacle des lieux mêmes pendant plusieurs années, qu'on le fasse, mais qu'on cesse d'ajourner. Les populations, averties par tant de désastres, sont prêtes à seconder le gouvernement. Au surplus, on assure que le directeur-général des forêts a fait cette année une tournée spéciale en vue du reboisement. C'est un motif pour qu'on ait le droit de compter sur des mesures prochaines et pour qu'un ajournement nouveau soit inadmissible.

Journal des Debats.

Nous avons cru devoir, sur l'invitation d'un de nos abonnés, reproduire cet article d'un enseignement si utile pour notre pays. (Note du Reducteur).

BITTEBATURE STRANCERS.

TARAS BOÛLBA.

hil se up ep te min-

(Suite).

Boûlba était horriblement entêté. C'était un de ces caractères qui ne pouvaient prendre naissance qu'au rude quinzième siècle et dans un coin à demi-nomade de l'Europe; alors que toute la Russie primitive, la Russie du midi, abandonnée de ses princes, était ravagée de fond en comble par le fer et le feu à la suite des incursions incessantes des brigands mongols; alors que, privé de maison et d'abri, l'homme était devenu audacieux dans ces contrées; alors que, au milieu d'épouvantables incendies, de voisins redoutables et de dangers sans cesse renaissants, il se créait pourtant un établissement et

s'habituaità regarder son ennemi en sace, oublieux qu'il était s'il y avait une crainte au monde; alors que l'esprit de tout temps pacifique des Slaves était circonvenu par l'élément guerrier, et que s'organisait la cosaquerie, — cette grande manisestation du naturel insouciant du Russe; alors ensin que tous les abords des sleuves, tous les lieux de passage et tous les côteaux isolés sur quelque rivage étaient envahis par des cosaques dont personne ne savait le nombre: si bien que leurs hardis compagnons s'étaient trouvés en droit de répondre à un sultan qui désirait connaître leur population: « Qui sait combien ils sont! il y en a dans toute l'étendue de la steppe; chaque petite colline a son cosaque. » C'était effectivement une manisestation extraordinaire de la force russe: les coups du malheur l'avaient sait jaillir de la poitrine du peuple. Au

lieu des anciens apanages, des petites villes remplies de veneurs et de chiens; au lieu de ces petits princes constainment occupés à guerroyer et à trafiquer de villes, s'élevaient des villages formidables, des bourgades et des forts, unis par un danger commun et la haine qu'ils portaient aux féroces mécréants.

Tout le monde sait par l'histoire que leurs luttes continuelles et leur vie agitée ont sauvé l'Europe des invasions terribles qui menaçaient de la bouleverser de fond en comble. Aussi les rois de Pologne, devenus tout à coup souverains de ces contrées immenses à la place des anciens princes territoriaux, comprirent, malgré leur faiblesse et leur eloignement, la mission des cosaques et les avantages de cette existence si remuante, si tourmentée. Ils les excitaient et flattaient leurs penchants. Soumis à un pouvoir éloigné, les Hetmans 1, choisis narmi les simples cosaques, enrégimentaient les bourgades, et les villes fortes et organisaient des arrondissements.

Sans doute, cela ne formait pas une armée régulière, car personne n'en avait l'idée; mais en cas de guerre et d'un sou-lèvement général, il ne fallait pas plus de huit jours pour que chaque cosaque pût se montrer à cheval et complètement équipé, bien que la solde qu'il recevait du roi ne se montât qu'à un ducat: si bien que dans l'espace de deux semaines il se rassemblait une armée telle que nulle levée de recrues n'eût pu en fournir une semblable. La campagne finie, le guerrier revenait à ses pâturages et à ses champs sur les bords du Dnièpre, pêchait son poisson, trafiquait, brassait sa bière et vivait en cosaque libre.

A cette époque les étrangers s'étonnaient avec raison de l'habileté dont il faisait preuve. Il n'y avait pas de métier que le cosaque ne connût: distiller l'eau-de-vie, construire une charette, fabriquer la poudre, forger le fer, travailler en serrureie et, par forme de supplément, — mener joyeuse vie, boire et faire bombance comme sait le faire seulement un russe tout cela était son fait. Outre les cosaques enregistres qui avaient l'obligation de marcher en temps de guerre, il était facile encore en tout temps, si les circonstances l'exigeaient, de rassembler des troupes entières de volontaires : les iéçaoulh 2 n'avaient qu'à parcourir les marchés et les places publiques des bourgs et des villages, en criant à tuc-tête du haut d'une charette : "Hé, vous, buveurs de bière, vagabonds! n'avez-vous

- ¹ Voir page 24, note 2e.
- 2 Chefs des Cosaques de l'Ukraine.

pas assez cuvé de bière; ne vous êtes-vous pas assez roulés sur les poèles; vos grosses bedaines n'ont-elles pas assez nourri de mouches? Allez donc à la recherche de la gloire chevaleresque et de l'honneur! Traîneurs de charrues, faucheurs de blé sarrasin, gardeurs de moutons, coureurs de semmes que vous êtes, cessez donc d'aller à la charrue, de crotter vos bottes jaunes, d'enjôler les semmes et de perdre ainsi votre force chevaleresque! Il est temps d'acquérir de la gloire en vrai cosaque! » Ces paroles étaient comme des étincelles tombant sur du bois sec. Le laboureur brisait sa charrue, les distillateurs d'eau-de-vie et les brasseurs de bière jetaient au loin leurs baquets et défonçaient leurs tonneaux, l'ouvrier et le mercier envoyaient au diable et métier et boutique, cassaient la vaisselle chez eux, - et tous tant qu'ils étaient montaient à cheval. En un mot, le génie russe recevait alors une impulsion puissante et prolongée, une allure énergique. Taras était du nombre des colonels de la vieille roche : créé pour la carrière des armes, il ne se distinguait que par la grossière droiture de son caractère. Alors déjà l'influence de la Pologne commençait à se faire sentir parmi la noblesse russe. Beaucoup de seigneurs prenaient déjà les usages polonais, recherchaient le luxe, voulaient avoir une livrée brillante, des faucons, des veneurs, des festins, des palais. Tout cela n'était point du goût de Taras. Il aimait la vie simple des cosaques, et se prenait de querelle avec ceux de ses compagnons qui montraient quelque inclination pour le parti de Varsovie, en les traitant de serís des seigneurs polonais. Toujours agité de quelque souci, il se regardait comme le défenseur obligé de l'Orthodoxie. Il pénétrait sans façons dans les villages où l'on se plaignait des vexations des fermiers de l'état et de l'augmentation des impôts prélevés sur chaque famille. A l'aide de ses cosaques, il établissait de son chef une commission judiciaire pour l'examen des faits, et se posait en principe qu'il y avait trois cas où il fallait toujours trancher la question par le glaive, à savoir : lorsque les commissaires manquaient en quoi que ce sût au respect qu'ils devaient aux Anciens, et gardaient en leur présence le chapeau sur la tête ; lorsqu'on complotait quelque chose contre l'Orthodoxie et qu'on ne faisait plus cas de la religion de ses pères ; enfin lorsque les ennemis étaient des mécréants et des Turcs; car il regardait comme permise en tout temps toute levée de boucliers qui avait pour but la gloire de la chrétienté.

nasa son al ma (La suite an prochain numero).

UN VOYAGE EN CHEMIN DE FER.

(Suite et Fin.)

Le paysage qui nous entourait nous dédommageait un peu des contrariétés de Lucifer. Nous traversions une campagne qui était à la fois un pâturage, un jardin et un haras. Des troupeaux de moutons, de bœns et de chevaux libres ani-

maient des prairies sans bornes et formaient une églogue en action où il ne manquait que le berger. Dans ce pays de troupeaux le berger est un phénomène; j'ai vu des millions de brebis avant de voir un berger. Ce jour-là, où nous devions rencontrer tant de choses extraordinaires, on me montra un berger. C'était un monsieur comme il faut, avec une redin-

gote bleue, une chemise à jabot et un pantalon à sous-pieds; il tenait un lorgnon et lisait le Morning-Chronicle; une douzaine de moutons marchaient devant lui. C'est ainsi que nous profitions des lenteurs du chemin de ser pour étudier les mœurs et usages du pays que nous parcourions. Si nous eussions sait dix lieues à l'heure, je perdais ce bergor; perte irréparable!

En ce moment un piéton passa devant les stores du wagon et salua M. de Saint-Albin par son nom. Il faut vous dire que M. de Saint-Albin est connu dans tout le comté de Lancastre; il a gagné cent mille francs de rente en apprenant à mal danser des contredanses impossibles aux demoiselles de Manchester. C'est un ancien maître de danse qui n'a jamais su danser; mais il joue du violon, instrument inconnu à Manchester.

- Ah! c'est vous, M. Blake, dit M. de Saint-Albin; et où allez-vous donc comme ça?
- Je vais me promener à Hartfort, M. de Saint-Albin, et de là je vais à Chester; je viens de voter à Manchester.
 - Et pourquoi faites-vous ce voyage à pied, M. Blake?
- Par raison de santé, je crains les wagons d'ailleurs. Il me semble que vous marchez assez lentement sur le rail-way, M. de Saint-Albin.
- Notre locomotive est mauvaise, nous en prendrons une autre à Hartfort, M. Blake. Avez-vous des nouvelles des élections de Birmingham?
- Sans doute, et de bonnes nouvelles. Sir Stappleton sera nommé à une majorité immense, Quels sont les autres candidats?
- Atwodet Shoffield, deux radicaux. Ils n'auront pas quatre cent voix.
- Monsieur Blake, ne marchez pas si vite; le wagon ne peut pas vous suivre... J'ai quelques questions encore à vous adresser, car vous êtes le grand électeur du pays. Les élections de Chester sont-elles faites?
 - Oui, monsieur de Saint-Albin.
- Pardon, monsieur Blake, ralentissez encore un peu votre pas.... Quel marcheur vous êtes!... A-t-on bien nommé à Chester? A-t-on fait un bon choix?
- Très bon. Excusez-moi, monsieur de Saint-Albin, je suis pressé: on m'attend à Hartford, et si je marchais au pas de votre wagon j'arriverais trop tard. Bonjour, monsieur de Saint-Albin.

Et monsieur Blake allongea ses pas sur le trottoir de la grande route, et nous le perdîmes de vue après quelques instants. Lorsque nous arrivâmes à Hartford, nous trouvâmes M. Blake assis en plein air devant une table et buvant du soda-water avec quelques amis.

Le physicien entra dans l'écurie des chevaux de bronze et choisit Météore pour nous conduire à l'autre station. Météore attelé aux wagons, et monsieur de Saint-Albin nous affirmant que cette fois nous allions entrer en concurrence victorieuse avec le vent, nous nous étreignîmes fortement dans nos bras, et nous retirâmes du fond de nos poitrines toutes les économies et tout l'arriéré de notre respiration. Cependant

Météore ne hennissait pas; le Prométhée du rail-way n'avait point encore donné le sousse de la vie à cette créature immobile. On se demandait mutuellement la cause de ce statu quo désespérant, et on ne se répondait pas. M. de Saint-Albin, envoyé en embassadeur pour remonter aux causes de cet effet, nous dit que les physiciens sédentaires de Hartford, réunis aux physiciens mobiles du rail-way, tenaient séance dans l'écurie et recherchaient, en communauté, les vices cachés dans le cœur de Lucifer. M. de Saint-Albin ajouta que si les physiciens s'accordaient entre eux, ce qui n'était jamais arrivé, on rédigerait, séance tenante, un mémoire destiné à la sociéte pyrotechnique de Birmingham, pour provoquer la destination de Lucifer.

Nous secouâmes tous la tête avec mélancolie et nous descendîmes des wagons sur la terre serme. Ceux d'entre nous qui avaient assisté la veille au meeting de M. Thomson et qui avaient entendu son discours de six heures cherchèrent à l'écart un doux lit de gazon sous un arbre et se livèrent aux douceurs du sommeil. Ceux qui n'avaient pas entendu M. Thomson suivirent les charmants ruisseaux des délicieuses prairies d'Hartsord, et herborisèrent à travers des masses de fleurs agrestes, les plus jolies et les plus frasches du monde : on aurait dit que la féconde nature de cet admirable pays simprovisait ces sleurs pour nous, comme dans cet heureux âge d'or où il n'y avait point de chemin de ser.

Un accord déchirant de deux clairons saux rallia les voyageurs errants et réveilla les endormis. La séance pyrotechnique était terminée; il était facile de voir qu'elle avait été brûlante; car les visages des physiciens étaient décomposés et paraissaient chaussés à la vapeur. On n'avait pas rédigé de mémoire à la société savante de Birmingham, parce qu'il y avait eu quatorze opinions diverses sur douze orateurs. Un seul avait été admis à l'unanimité; c'était que la locomotive avait perdu la commotion.

Le Météore poussa un mugissement rauque, et la terre, le ciel, les collines, toute la création disparut; il pous sembla qu'une excitation merveilleuse, une puissance surhumaine nous lançait au plafond céleste et allait ajouter au ciel la constellation des wagons. Nous étions emportés dans un élan plein de furie à travers une atmosphère solide qui se déchirait en sifflant. Ce vol impétueux me rappela l'admirable chapitre du Moine de Lewis, dans leguel le célèbre romancier anglais nous dépeint son héros et la Nonne sanglante précipités au galop magique de leurs chevaux dans un monde ténébreux et désolé. Oh! je reconnus alors la puissance du souffle créateur qui sort de la gueule cyclopéenne de Manchester! Je compris quelle énergie d'attraction régnait entre ces deux villes énormes qui jouent éternellement avec le ser et le seu! Il semblait que Birmingham était une montagne d'aimant et que notre caravanc de fer , emportée dans l'espace avec une furie magnétique , allait tomber sur le front de cette cité. Ainsi lancés comme des boulets vivants dans une écorce de wagon, nos yeux n'avaient plus qu'une perception confuse des objets terrestres quis'évanouissaient, pour ainsi dire, avant de se révéler à nous. A chaque coup d'aile du démon qui nous enlevait, nous voyions disparaître des campagnes entières, des collines, des bois, des châteaux, soudainement remplacés par d'autres paysages, comme si le machiniste sublime de ce théâtre immense chassait devant lui les décors comme une succession d'éclairs. Et nous, artistes, plus amoureux de la nature que de la rapidite, nous que nulle affaire industrielle n'appelait à Birmingham, nous nous plaignions alors d'être arrachés à ce spectacle magnifique, à ce paradis terrestre où chaque plante méritait une lente contemplation, où chaque arbre semblait demander un peintre qui reproduisît cette gracieuse élégance de formes qu'on ne trouve que dans ce pays. Nous ne pouvions pas même cueillir au vol toutes ces sleurs de poésie qui s'exhalaient de ces plaines et de ces collines, peuplées par les ombres des héros de Shakespeare, de Byron, de Moore, de Walter Scott. La furie du wagon dévorait toute cette galerie de tableaux; le cadre des stores n'avait pas le temps de retenir un seul de ces divins paysages qu'une flamme inextinguible incendiait avant notre passage, en ne laissant à notre admiration que les cendres volantes et la sombre fumée du volcan. Quand nous découvrîmes le village de Witmore, nos albums étaient vides, notre haleine siévreuse, nos yeux slétris, notre corps décapité; mais nous étions arrivés avant l'heure du programme, et l'honneur du chemin de ser était sauvé.

Eh bien! nous dit d'un air radieux M. de Saint-Albin, nous sommes rentrés dans l'état normal; nous avons eu un écart, une distraction de la vapeur. Vous voyez que nous marchons à présent.

Nous nous inclinâmes devant le génie de Manchester repré-

senté par M. de Saint-Albin.

Une dame de notre wagon ne reprit ses sens qu'à Witmore; elle paraissait dormir; elle était évanouie. Elle nous conta qu'elle avait l'habitude de s'évanouir ainsi de Dartford à Witmore pour s'économiser une trop grande dépense de terreur. Un terrible souvenir lui avait imposé cette détermination : au mois d'avril précédent, une insurrection mystérieuse avait éclaté dans les entrailles de la locomotive; cent coups de foudre partis de la terre avaient épouvanté le ciel, et prouvé à Dieu que l'homme travaille encore mieux le tonnerre que fui. Le chapelet de la caravane se brisa violemment à tous ses chaînons; les wagons extravaguerent, et ça et là, à travers champs, se creusèrent des sillons inconnus, comme des comètes folles, indépendantes des lois du ciel. Ce fut pour cinq cents voyageurs une répétition du drame de la fin du monde, et notre pauvre dame évanouie sut cueillie le lendemain dans un champ de houblon par d'honnêtes agriculteurs. Il en coûte cher d'aller vite quelquesois.

Pendant le récit de la dame, M. de Saint-Albin fredonnait

Le physicien était trop satisfait de l'attelage du Météore pour le destituer. Le Météore fut maintenu au timon. Nous nous remîmes en route pour la station de Stafford.

Le Météore eut un entrain superbe à ses premiers élans: tout-à-coup, et comme si la fatigue comprimait aussi les machines, il ralentit son vol, et insensiblement il prit le pas d'un cheval. Ce n'est rien, dit M. de Saint-Albin, le combustible manque. En deux minutes nous rentrerons dans l'état normal.

Le physicien enfourcha le Météore comme un cheval et sonda ses cavités mystérieuses; il tâta le pouls du Météore et fit un signe qui indiquait un certain découragement. Avec des chevaux poussifs et têtus, il y a une marche simple et naturelle en pareil cas; on fait agir les coups de fouet, on les accable de ces monosyllabes excitants que les Romains ont tirés de l'impératif i du verbe aller, et qui sont venus jusqu'à nous par la bouche des cochers. Mais, avec les locomotives des wagons, les coups et les monosyllabes ne produisent aucun effet; il faut se résigner à subir des énignes de physique proposées par des chevaux de bronze, plus impassibles et plus taciturnes que le Sphynx. Les OEdipes, nos conducteurs, la tête inclinée sur un mystère, faisaient des théories fort belles pour être lues à l'Académie, mais qui ne nous avançaient pas d'un pouce à l'application. Le Météore allait son pas obstiné, se souciant lort peu de ses maîtres et de ses voyageurs. Nous jouissions alors d'une tranquillité charmante; le temps était superbe; nous étions au huitième jour de l'été de deux semaines que le ciel donne au comté de Lancastre. Une mélancolie délicieuse comme la gaîté du Midi descendait mollement des clairières d'azur qui perçaient le dôme éternel des nuages. Les molles teintes d'un jaune doux conraient sur la cîme des bois etaux franges de l'horizon ; la campagne , soignée comme un vase de fleurs dans un boudoir, semblait nous étreindre voluptueusement et nous retenir avec son immense couronne d'arbres et de fleurs. Les ruisseaux jouaient avec les iris, les chèvres avec les hautes herbes, les oiseaux avec les feuilles, la brise avec les peupliers, le rayon avec l'ombre, le saxifrage avec la tour féodale, l'aubépine avec le buisson. C'était une sête pleine d'innocence, de grâce, d'animation, de fraîcheur que Dieu donnait a l'homme dans sa générosité gratuite, et que l'homme essayait de couvrir d'un crêpe de charbon et de vapeur,

C'est donc ainsi au pas de promenade que nous arrivons à la station de Stafford. La, un certain mouvement s'opéra. Beaucoup de voyageurs descendirent avec leurs paquets et se répandirent dans la campagne: ceux-là étaient arrivés chez eux. Le physicien et ses préparateurs allèrent tenir une nouvelle séance académique, et cette fois ils invitèrent le public à y assister. Nous, qui appartenions à l'aristocratique wagon du royal-mail, nous reçûmes une invitation spéciale; nous aimâmes de préférence une promenade dans la campagne. Notre artiste B... s'assit sur le gazon, se fit un petit tablier, prit son album, et dessina le château de Stafford. Ce superbe édifice est bâti sur une montagne au nord du rail-way; il est d'architecture saxonne, et semble sortir d'une immense touffe d'arbres qui lui servent de piédestal. B..., en moins d'une

heure, en sit une esquisse charmante qui a été exposée, et qui porte cette inscription: Château de Stafford; dessiné sur le chemin de ser de Birmingham, le 23 juillet 1837. Pendant que l'artiste dessinait, les administrateurs du rail-way promenaient leurs regards inclancoliques de la plaine à la montagne, de la montagne au vallon; ils attendaient un fantastique personnel de voyageurs domiciliés dans les nuages de l'horizon, et destinés éventuellement à combler les la cunes de ces wagons, à demi abandonnés à Stafford. On ne voyait rien venir ; l'herbe verdoyait, le soleil poudroyait, mais de voyageurs point. Le cocher physicien secoua la tête devant ce vide ruineux de la campagne, et donna l'ordre du départ. Notre ami B... allait commencer un nouveau paysage, mais il fut entraîné comme nous par la voix du physicien, et se replaça sur les deux coussins du royal-mail. Alors, un administrateur zélé, qui n'avait jamais désespéré de sa chose publique, mit sa large main en avant sur les yeux, et signala un voyageur à deux lieues au large, vers le sud-est. Ordre de suspendre le départ. Le royalmad qui était rempli de français s'insurgea, et offrit de faire une sonscription pour payer la place de quatre voyageurs absents, à la condition de partir. Proposition inadmissible, et bien digne de la légèreté française, car si de pareilles propositions étaient acceptées, une seule fois, par les administrateurs, elles détruiraient la confiance, et retiendraient désormais chez eux les campagnards qui ont foi aux stations, et qui sont censés arriver des quatre points cardinaux à l'omnibus vaporeux, recrutant pour réparer ses pertes. Il fallut donc attendre le monsieur de l'horizon. Jamais on ne vit un monsieur plus flegmatique : il n'était pas encore très-visible à l'œil nu C'était comme une de ces comètes nébuleuses qui ne se révèlent qu'au télescope; cependant, une demi-heure après sa découverte, nous le distinguions tous parfaitement; et il fut classé par l'astronome qui l'avait découvert; il appartenait à la classe des rentiers campagnards qui passent leur vie à lire la quatrième page des journaux et à boire les plus détestables liqueurs de cet humide pays. Un large chapeau de baronnet convrait la tête de ce voyageur; et quand il ne suit plus séparé de nous que de deux ou trois milles, nous vîmes en esset qu'il lisait un journal gigantesque derrière lequel il se cachait, de sorte qu'il ressemblait à une seuille de papier ambulante coissée d'un chapeau. Rien n'intéresse plus un rentier qui ne veut rien acheter, que la quatrième page des immeubles à vendre dans le Morning-Chronicle. Là, l'univers entier est à vendre en gros et en détail, avec des vignettes sur bois représentant une ferme à Calcutta, une forêt à Ceylan, une meute de chiens à Madras, un landau à Chandernagor, une usinc à l'île Maurice, une maison de plaisance sur les monts Himalaïa, quelque chose enfin à vendre ou à louer de par les eing parties du monde et au-delà. Voilà ce qu'il était en train de lire, ce bon voyageur que nous attendions. Midi sonnait lorsque nous partîmes pour le village de Hampton, toujours avec la même locomotive, car il n'y a point d'écurie devant Stofford.

Il fallut donc se résigner à se faire mollement bercer en wagon, pendant quelques heures. Le campagnard recruté voulant se réconcilier avec nous, partagea son journal en cinquante journaux de dimension ordinaire, et le fit distribuer à domicile, de wagon en wagon. Nous nous endormîmes tous d'un sommeil unanime qui charma nos ennuis jusqu'à Hampton. Je rêvai que je voyageais dans une diligence paresseuse du Bourbonnais, et je fus heureux d'aller vite, au moins dans mon sommeil.

Nous nous réveillâmes à Hampton, dans un état alarmant. Nous expirions de faim, de soif, d'ennui, d'impatience, de tout. M. de St-Albin feignait de prolonger son sommeil pour éviter mes questions et sauver l'honneur de son patriotisme. Un bruit consolant se répandit dans notre caravane; on nous disait que nous arriverions positivement dans une heure à Birmingham, parole de physicien. Quelques incrédules affamés allongeaient leurs pâles visages hors du cadre des stores, et demandèrent s'il n'y avait rien à manger à Hampton; touchée de ces cris exhalés des poitrines de quelques millionnaires de Manchester, une pauvre vieille femme fit circuler une corbeille de durs gâteaux à l'épreuve de la dent, et qui remontaient à l'invention des gâteaux. Le physicien attêta d'un air triomphant une locomotive d'allure fine, intitulée la Foudre, et nous partîmes en répétant en chœur: à Birmingham!

Ici commence une histoire lamentable qui se passe des broderies de la fiction; je vais la conter dans toute sa vérité nue; rien de touchant comme la vérité simple dans le récit des grandes infortunes!

A cinq milles de Hampton, la Foudre s'arrêta tout court, et a son premier resus d'avancer, nous devinâmes que son obstination serait invincible. Le physicien surieux ne voulut cette sois garder aucun ménagement; il accabla la Foudre d'imprécations soudroyantes, imitées du Rei Léar, tragédie de Shakespeare; il la traita avec une brutalité indigne de la science; il menaça l'ombre de Fulton, l'inventeur des locomotives, il prit la Foudre par les cornes, et eut la solle prétention de l'entraîner vers Birmingham. Tout essai, toute menace, toute violence, surentinutiles. La Foudre s'enveloppa de son manteau de vapeur, et persista dans sa désespérante immobilité. Je vis le moment où l'insortuné physicien se brûlait la cervelle avec sa soudre; il était arrivé au paroxisme du désespoir.

Les voyageurs descendirent un à un, et se formèrent le long du chemin, en groupes agités et menaçants. Tous les physiciens n'ayant point de salle pour tenir conseil, s'assirent pastoralement à l'ombre d'un hêtre tousu, et commencèrent une discussion admirable, dans laquelle ils prouvèrent par démonstration algébrique que la Foudre était dans son tort, et qu'elle n'avait aucune raison plausible à alleguer pour justifier son immobilité. On rédigea contre la locomotive récalcitrante une accusation en forme, qu'on se proposa d'envoyer à M. Keinble, rédacteur du Quaterly-Review, recueil qui en-

registre toutes les fautes que commet la vapeur sur le chemin de ser, ce qui vexe considérablement la vapeur. Le ches des physiciens sit rassembler les voyageurs au son d'une clarinette poitrinaire, et leur lut cet acte qui, d'après lui, le déchargait de toute responsabilité. Cependant une dernière et solennelle sommation sut faite à la Foudre: on lui donna cinq minutes de réflexion pour faire verser la mesure des procédés. Ce dernier sursis expiré, le physicien s'avança gravement vers la locomotive factieuse et la détacha du timon. Alors, nous sûmes témoins d'un phénomène inouï dans les annales de la vapeur: la Foudre, rendue à la liberté, partit comme l'éclair, comme un canon qui aurait du regret d'avoir lancé un boulet, et qui voudrait le ressaisir aux limites de l'horizon. La Foudre avait disparu, et les physiciens contemplaient encore d'un œil stupide le sillon qu'elle avait noirci dans son vol.

Ce dernier coup nous anéantit. Nous nous trouvions isolés en pleine terre comme des marins en pleine mer; aucune trace d'habitation secourable ne se manifestait autour de nous, la campagne s'épanouissait dans sa nudité désespérante. Notre caravane à jeun s'était étendue sur l'herbe, comme une caravane de Syrie sur le sable, et demandait au ciel du pain quotidien ou la manne du désert. Les heures s'écoulaient sans amener le secours attendu. Le physicien regardait l'horizon pour voir si la Foudre ne lui revenait pas, poussée par un remords. Le chemin de ser a tellement dépeuple son voisinage d'auberges et d'habitants, regardés désormais comme inutiles, que, dans une circonstance semblable, on arrive à regretter la hutte de l'Arabe, le lait du chameau, l'hospitalité du désert thébain; et nous étions au centre de l'Angleterre industrielle; nous mourions de saim sur un chemin de fer, en pleine civilisation!

Il faut pourtant prendre un parti! s'écrièrent ceux des voyageurs qui avaient conservé, dans leur épuisement, un souffle de voix.

Oui, nous allons prendre un parti! répondait le physicien, de l'air d'un homme qui ne trouve point de parti.

Cependant les ravages de la saim devenaient de plus en plus visibles sur la sace allongée des voyageurs. On regrettait les gâteaux métalliques dédaignés à Hampton. Quelques Cyclopes de Manchester se parlaient bas à l'oreille, avec des yeux menaçants. On aurait cru voir des anthropophages d'occasion méditant quelque immolation humaine, quelque horrible sestin, dont la victime est tirée au sort, à l'heure suprême des samines. Les Français, assiligés d'un embonpoint provocateur, tremblaient déjà devant la saim inexorable des l'olyphèmes de Manchester. Moi, j'étais calme. Mon ami Boog préparait un croquis, pour saire un tableau qui devait servir de pendant aux naustrages de la Méduse de Géricault.

Ensin le physicien frappa son front, et distribus les rayons d'un sourire à la foule expirante. Ce savant avait eu une idée! Il était temps! un ordre venait d'être donné à un courrier extraordinaire d'aller chercher des chevaux. Le remède était humiliant, mais il sauvait la vie à toute la caravane; le physicien n'avait pas balancé.

Il fallut employer deux heures à la découverte de trois chevaux de trait. La vapeur triomphante avait depuis long-temps exilé la race chevaline à plusieurs lieues des chemins de ser. Ces quadrupèdes, regardés comme superflus s'étaient presque tous engagés dans la cavalerie, et ceux qui étaient trop vieux pour servir honorablement dans les armées, avaient trouvé, dans l'écurie natale, un hôtel des invalides, où ils attendaient la mort, en jetant des regards obliques de jalousie sur les

chemins de fer, et accusant d'ingratitude l'homme qui les avait indignement destitués.

Ah! voilà les chevaux! s'écria le physicien; à ce cri, les voyageurs se levèrent à demi et péniblement sur le lit de gazon, comme des agonisants auxquels un médecin annonce l'arrivée d'un remède héroïque. Jamais chevaux des courses d'Epsom ou de New-Market ne parurent plus beaux à des yeux de connaisseurs; et pourtant ils ressemblaient aux fantômes de chevaux de Richard III exhumés à l'état de squelette du cimetière équestre de Hampton. Ils s'avançaient bostant de leurs quatre pieds, implorant, pour marcher, la rémorque d'une machine à vapeur et laissant lire dans leurs regards éteints un reproche poignant adressé à l'homme, cet ingrat qui revenait encore à eux dans un moment de besoin désespéré.

Le physicien accabla de caresses ces trois chevaux, et il semblait leur faire des excuses pour les avoir mal jugés en leur préférant ce qu'on appelle les ailes de la vapeur. Ces animaux, doués d'un naturel excellent, eurent l'air de s'attendrir à cette réception triomphante et réparatrice; ils se soumirent au joug, et un souvenir des beaux siècles chevaleresques galvanisant leur vieillesse, ils traînèrent d'un pas de fantômes nos trente wagons sur le sillon auxiliaire et glissant du rail-way.

Un silence morne régnait dans toute l'assemblée de notre village à roulettes. C'était un hospice d'agonisants, une ambulance de blesses sievreux, victimes de la soif et de la saim. Quel triste spectacle! Ceux qui passaient par ce chemin croisaient leurs bras sur la poitrine et secouaient mélancoliquement la tête devant cette humiliation du chemin de fer. D'autres piétons riaient aux éclats, et le physicien dévorait ces outrages adressés à la science avec un stoisme affecté qui n'était qu'à l'épiderme du visage et qui dissimulait mal les brûlantes amertumes de son cœur. Avec quel joie nous cussions accepté alors un fiacre numéroté de Paris, ou une chaise à porteur du dix-huitième siècle! hélas! il fallut boire jusqu'a la lie le calice de Fulton. Quand nous arrivâmes au terme de notre voyage, le crépuscule blanchissait de ses dernières lueurs le sommet de Town-Hall, l'hôtel-de-ville de Birmingham, édifice superbe digne des éloges d'un artiste rassasié. Nous trouvâmes cette ville énorme en pleine insurrection. Deux cent mille citoyens inondaient ses interminables rues, et proclamaient avec des vivats les noms des deputés Atwood et Shoffield. En arrivant à l'hôtel du Cygne, nous vîmes les domestiques et les cuisiniers échaussés encore de la sièvre électorale; tout brûlait dans cet hôtel excepté la cuisine; on nous servit sur un plat des rubans bleus pour mettre à nos boutonnières, et le maître-d'hôtel promit de nous donner à dîner après le discours que M. Atwood allait prononcer dans un meeting de remercîments. Nous sîmes le procès-verbal de cette mémorable journée; et pour en garantir la véracité, ce procès-verbal lut signé par douze noms que je citerais au besoin, et qui sont tous célèbres, excepté le mien.

ERRATA.

Dans le Nº 4, page 1re, ligne 1re, au lieu de Une substance invisible etc. lisez: Une substance longtemps invisible etc.

EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

 \mathbf{N}^0 6.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, NOVEMBRE, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT,

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Choque numéro contient 8 pages d'impression en expecteres petit-romain. Les numéros d'une année réunis formerost un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonnem pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ECOLES RURALES

DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

(Suite.)

Deux helles institutions ont accru, l'une les ressources intellectuelles, l'autre les ressources matérielles des régents. Ce sont l'Ecole normale et la Caisse des secours mutuels. Un essai de la première fut sait en 1822 à Fribourg dans le bâtiment dit l'Academie, sous la direction immédiate de M. Martin, Instituteur à Bulle. L'hôtel du Faucon fut chargé de l'alimentation des élèves. Après onze ans d'intervalle, l'Ecole normale fut rouverte à Hauterive, où la communauté l'accueille chaque année avec une généreuse et patriotique hospitalité. Dans cet asile pieux et solitaire, à l'abri des distractions de la ville, 25 à 30 régents, de la partie française du canton, se forment pendant les vacances d'automne à l'enseignement et à la tenue de classe. Une école pareille, mais bien moins nombreuse, se tient de temps en temps au couvent des Augustins de Fribourg pour les régents allemands. Le Conseil d'Education a nommé un inspecteur français et un inspecteur allemand. Ils sont chargés de ces deux cours, ainsi que de la visite annuelle de toutes les écoles du canton. L'expérience a démontré l'immense utilité de l'École normale, qu'il importe grandement d'étendre davantage.

Le cours français de 1822 pour 25 élèves coûta plus de fr. 1200. Aujourd'hui, les frais des deux cours ne dépassent guères la somme de mille francs.

La Caisse des secours mutuels a été établie en 1837 en faveur des régents dûment brévetés, et dans le but de venir à leur secours après 20 ans d'association.

Cette Caisse est placée sous la garantie du Conseil et alimentée par le versement annuel de fr. 5 que fait chaque associé pendant 20 ans, et par des dons gratuits. Les fonds s'élèvent aujourd'hui à fr. 1500.

La tenue de l'Ecole normale et le traitement des deux inspecteurs sont à la charge de la Caisse des écoles. Mais l'Etat alloue en outre un crédit annuel de fr. 6000 pour subvenir aux frais de concours et de visites d'écoles par les Commissions, et aider les communes pauvres à parfaire le traitement de leurs régents. C'est dans le même crédit qu'est puisée la somme destinée aux primes, que le Conseil d'Education accorde chaque année aux meilleurs régents.

Deux hommes, dont les noms devraient être gravés sur l'airain en caractères d'or, ont sondé des legs considérables en saveur des écoles. Ce sont MM. Rossier et Brunisholz. Le premier est mort au commencement, l'autre vers le milieu du siècle passé. Puisse leur exemple être suivi par ceux de nos concitoyens, que leur sortune met à même de secourir la république!

On voit par ce qui précède que l'instruction publique est en progrès réel, surtout depuis l'établissement du Conseil d'Education. Mais si l'on a déjà beaucoup fait, il reste encore beaucoup à faire. Nous croyons devoir appeler l'attention sur les points suivants:

1º L'éducation ne marche pas de pair avec l'instruction ni dans les villes ni dans les campagnes. On meuble la tête des élèves, leurs cœurs restent vides : on développe leurs pensées, jamais leurs sentiments. Et pourtant l'homme est capable de comprendre non seulement l'utile, mais aussice qui est beau. Il est même dangereux de ne lui montrer en perspective que ses intérêts matériels et ce qui peut flatter son égoïsme, de ne mettre l'homme en rapport avec ses pareils, que pour lui apprendre le profit qu'il peut en tirer, et non le bien qu'il peut et doit leur faire. L'élève deviendra un jour père de famille et citoyen actif. Pourquoi ne pas lui donner de bonne heure une idée des saints devoirs qu'il aura à remplir en cette double qualité? Je suppose, p. ex., que dans toutes les écoles du canton, chaque instituteur fasse comprendre à ses élèves l'utilité, la nécessité d'un hôpital cantonal; cette idée deviendra conviction, elle germera dans les jeunes têtes, y mûrira, et dans vingt ans tous les esprits seront disposés à supporter l'impôt qu'il est indispensable d'établir pour cet

objet. Faites-leur également comprendre les suites sunestes de l'ivrognerie et de l'inconduite, les dangers de l'intempérance, les ménagements dus aux saibles et aux animaux, etc.

2º Mais ce qui est totalement négligé, c'est l'éducation physique. Non seulement les enfants, livrés à un instinct brut, ne reçoivent à cet égard aucune direction, mais ils n'ont encore sous les yeux que de mauvais exemples; ils sont esclaves des plus mauvaises contumes. On peut dire entr'autres qu'ils sont sevrés de bon air pour les 3/4 de la journée, surtout en hiver. On redoute généralement le froid, et l'on ne s'en garantit qu'en s'empoisonnant. Cent enfants et souvent plus, sont agglomérés pendant plusieurs heures dans une chambre hermétiquement fermée et remplie d'air corrompu. Chaque minute 800 pintes d'air s'introduisent dans leurs poumons et s'en exhalent de nouveau, privées d'oxigène, c'est-à-dire impropres à la vie animale. Chaque respiration d'un de ces enfants vicie environ seize pouces cubes de l'élément vital, tandis qu'autour de cette chambre où ils étoussent, circule un air pur, que le régent a bien soin de ne pas laisser pénétrer.

Ils ne sortent de cette atmosphère que pour aller respirer l'air plus corrompu encore de la chambre de ménage. Ajoutez à cette privation du premier élément de la vie, celle de l'exercice tout aussi nécessaire. Toutes ces jeunes natures ont besoin de mouvement; leur place est sous le ciel, au milieu des végétaux parsumés. Et vous les ensermez, vous les condamnez à une pernicieuse immobilité. Si la civilisation moderne commande ces sacrifices, faisons du moins tout ce qui dépend de nous pour en atténuer la rigueur. On peut avouer hardiment que sous ce rapport les progrès de l'instruction sont un obstacle au développement physique de la population, parce qu'elle n'embrasse pas simultanément toutes les facultés de l'homme. On s'en aperçoit à l'abâtardissement des générations. Les corps des villageois, autrefois si robustes, sont aujourd'hui sans proportion et sans force; leurs visages sans beauté. C'est une race qui s'enlaidit de génération en génération.

Parmi les plus puissants moyens d'éducation physique, les bains froids occupent le premier rang. Cet auxiliaire nous manque tout-a-fait dans un pays si riche en caux. L'exercice de la natation est aussi salutaire qu'utile. Que de morts par submersion il préviendrait!

En général, nos établissements d'éducation publique n'ont pour l'enfance pas le moindre soin, la moindre leçon hygiénique; tandis que, par une contradiction frappante, tout ce que l'esprit cultive ne doit au fond tourner qu'au profit du corps. Il est inutile de faire observer que je fais ici abstraction de l'enseignement religieux.

3º Parmi les objets d'instruction, il nous en manque d'essentiels. Il semble que l'homme doit avant tout se connaître lui-même, puis la planète qu'il habite, et enfin la

nature de ses relations avec ses semblables. Pourquoi ne donne-t-on pas à l'enfant quelques notions sur la structure du corps humain, ses principaux organes, et leurs fonctions? Qu'il sache au moins comment il respire et se nourrit! Puis, comme cela se pratique dans un canton voisin, viendraient quelques notions d'histoire naturelle et de physique, pour que l'enfant sache au moins distinguer un végétal d'un fossile, une planète d'une étoile fixe.

Les relations de la vie civile n'ont pas des exigences moins impérieuses. Leurs complications sont tellement multipliées et présentent des nuances si délicates, qu'à tout moment la fortune et l'honneur d'un citoyen peuvent se trouver compromis. Le plus grand danger naît ici de l'ignorance des formalités tutélaires dont la loi a investi les transactions sociales. To ut homme doit savoir ce que c'est qu'une créance, un revers, un bénéfice d'inventaire, une lettre de rente, de crédit, de change, une hypothèque, une banqueroute, etc. Il ne faut pas qu'il perde une valeur, pour n'avoir pas su, p. ex., que toute créance doit être immédiatement inscrite au contrôle.

Ensin il n'est aujourd'hui aucun membre de la Société qui ne soit entrasné plus ou moins dans la sphère des affaires politiques. Un citoyen appelé à exercer un jour sa part de souveraineté, à nommer ses commettants, peut-être même à siéger dans le corps législatif, doit savoir ce qu'est la Consédération suisse et en particulier chaque canton, leurs relations mutuelles, les lois constitutives et organiques de la société où il vit, la hiérarchie des pouvoirs, le mécanisme de nos institutions, etc.

4° Une lacune criante dans notre enseignement primaire, c'est le défaut d'ouvrages élémentaires à l'usage de l'enfance. Les écoles n'ont ni grammaires, ni livres de lecture, ni traités d'histoire et de géographie. Il n'y a encore que des syllabaires, un traité de calcul et des cahiers de comptabilité. Encore les pauvres ne sont-ils pas à même de s'en fournir. On ne saurait trop appeler l'attention de l'autorité sur cet objet.

5° Beaucoup de locaux pèchent par le désaut d'espace sussissant. Il saut partager les élèves en deux sections, dont l'une vient à la leçon le matin, l'autre le soir. Il en résulte que chaque ensant ne va à son instruction que la moitié du temps qu'il saudrait.

6º Les amendes pour absences illégitimes ne sont pas perçues avec assez de rigueur. Il y a en général trop d'apathie dans les autorités locales, et trop peu de zèle chez beaucoup de régents.

7º On n'emploie pas assez de moyens pour stimuler l'émulation, tels que prix, places d'honneurs, signes distinctifs, etc.

8° La plupart des régents sont en même temps marguilliers et chantres ou professent un autre état. Ce cumul de fonctions les distrait de leur charge principale. Ainsi comme marguillier et clerc, le régent est obligé d'assister à toutes les grand'messes de fondation, aux enterrements, anniversaires, baptêmes, libations à l'auberge avec le parrain et la marraine, etc.

9º Les écoles de répétition manquent presque partout.

10° L'Ecole normale a trop peu de durée. Il en faudrait une permanente.

11° Le manque d'écoles de filles se fait remarquer partout. Dans tout le canton, il n'y a qu'une vingtaine de communes, qui en aient. Les districts de Corbières, Surpierre, Farvagny et le populeux district allemand n'en comptent pas une seule. Il y en avait autrefois cinq dans la Gruyère: il n'y en a plus que deux. Que sont devenues les écoles de filles d'Enney, d'Albeuve, de Neirigue et de Grandvillard? Il y aurait tout un livre à composer sur l'importance de l'éducation des filles.

12º On ne remanie pas avec assez d'énergie les règents et les écoles signalées depuis longtemps comme stationnaires ou rétrogrades.

13º Nous croyons que la faculté accordée par la loi aux communes de choisir un régent parmi trois candidats présentés, devrait leur être retirée. L'expérience a prouvé qu'elle est très-préjudiciable aux progrès de l'instruction. Dès qu'il s'agira pour nos villageois d'opter entre un avantage matériel et le mérite d'un candidat, le choix ne sera jamais douteux.

14º Il faudrait rendre les hommes sensibles à l'influence civilisatrice de l'harmonie et introduire dans toutes les écoles le chant qui élève et ennoblit la pensée. Le Conseil d'Education y pensait déjà il y à 20 ans, et on avait commencé par adopter la méthode Vilhem. L'essai avorta : il faudrait y revenir. Qui de nous a demeuré quelque temps en Allemagne, sans être agreablement ému par les chants populaires? Et quand, il y a quelques années, la Société de chant des régents bernois se sit entendre à Morat, l'effet de ce concert sut ravissant. Ceux qui connaissent Vienne en Autriche, diront l'impression que sait le beau cantique chanté par le chœur des sidèles pendant l'Elévation. En revanche, on n'y entend jamais les hurlements dont retentissent nos cabarets.

15° Enfin, il est des écoles trop nombreuses, qu'il faudrait absolument dédoubler, et qu'un seul régent ne saurait faire marcher, cût-il tout le zèle et toutes les capacités désirables. Telles sontentr'autres, plusieurs écoles allemandes, celles de Praroman, de Treyvaux, de Riaz, de Sorens, de Châtel, mais surtout l'école des filles de ce dernier endroit, laquelle ne compte pas moins de 250 élèves. L'école de la Roche, une fois bien organisée, avec le concours de toutes les autorités locales, ne tardera pas à compter 200 élèves. C'est là surtout que la séparation des sexes serait à désirer. Depuis longtemps on a appelé sur ce besoin l'attention de la commune. Il est vivement à regretter qu'elle fasse la sourde oreille et qu'un récent désastre soit encore venu à l'appui d'un refus, que rien ne peut justifier.

Nous avons cru faire un acte de civisme, en initiant les

lecteurs de l'Emulation, à la connaissance des Ecoles rurales. Nous n'avons pu qu'ébaucher ces indications pédagogiques, heureux, si quelques-unes pouvaient tomber sur un sol fécond et produire quelques fruits!

De toutes les questions sociales, nulle, certes, n'a plus d'importance que celle de l'éducation du peuple. C'est aussi le premier et le plus saint devoir de tout gouvernement : c'est dans ce but seul que toute autorité a été établie. Le degré d'instruction d'un peuple peut être regardé comme la juste mesure de sa prospérité et, partant, de son indépendance; car l'ignorance engendre la misère; la misère, la servitude. Les gouvernements absolus le savent si bien qu'ils ne laissent transpirer à leurs sujets que juste ce qu'il faut d'instruction, pour que la vache à traire donne toujours du lait. En Russie, non seulement l'Autocrate ne fonde point d'écoles rurales, il les prohibe. Nos gouvernements démocratiques doivent être guidés par des mobiles plus nobles, plus désintéressés. C'est dans le gouvernement républicain, dit Montesquieu (livre IV, chap. 5), que l'on a besoin de toute la puissance de l'Education. En négligeant ce devoir, un gouvernement serait planer sur lui de graves soupçons. On l'accuserait, et avec raison, de vouloir exploiter l'ignorance de ses administrés à son profit, leur fermer l'accès des places pour s'y perpétuer et prolonger indéfiniment la tutelle du peuple. Il s'exposerait à une terrible responsabilité, celle du paupérisme, effet inévitable de l'ignorance.

Nous voulons l'instruction du peuple. Nous voulons que les facultés de l'homme soient développées conformément à ses besoins, que l'élévation des idées et la grandeur des sentiments ne soient pas le partage exclusif des classes supérieures; que le prolétaire ne soit pas sevré du charme de l'étude ni des nobles jouissances qu'elle procure. Personne ne désire plus que nous que le peuple des campagnes sorte enfin de sa misère, de sa nullité politique et de cet outrageux abaissement où l'ont plongé des gouvernants parjures. Mais nous ne sommes pas moins convaincus de la nécessité de circonscrire ce développement dans de certaines limites. Il est un ordre d'idées, auquel on ne pourrait initier le villageois sans le faire sortir de sa sphère. Nous croyons que tout homme a ici-bas sa mission providentielle et spéciale. Qu'il acquière tous les moyens nécessaires pour l'accomplir, mais qu'il n'aille pas au-delà. L'arbre mystérieux de la science ne porte pas toujours des fruits de vie : il en est qui donnent la mort à l'imprudent qui les cueille. Gardez-vous de montrer en perspective de brillants palais à celui qui se contenterait de la chaumière paternelle, ou des mets recherchés, à celui que satisfait une nourriture frugale. La somme des nécessités de la vie est assez grande : n'y ajoutons pas des besoins factices. Surtout ne stimulons pas la convoitise par le faux appât de jouissances dispendicuses et plus fictives que réelles. En un mot, laissez vos élèves et restez vous-même dans le cercle d'une instruction appropriée à leur condition. En semant

d'autres leçons, vous ne recueillerez que des tempêtes. Vous ferez naître des prétentions ambitieuses, des rivalités jalouses. Vous pousserez l'heureux habitant des campagnes dans l'atmosphère viciée des villes; vous exciterez une activité indiscrète et stérile, de vagues et dangereuses inquiétudes. Au lieu d'affermir la paix du pays et l'empire des lois, vous ou-

vrirez les portes à l'anarchie. Un désolant scepticisme ou desopinions exaltées prendront la place de ces croyances religieuses, si naïves à la fois et si sublimes, qui garantissent avec tant de puissance le repos des masses comme celui des individus.

(La fin au prochain numéro).

الماريني و

littëbature ëtranoère.

TARAS BOÛLBA.

T.

(Suite).

Au moment dont nous parlons, il tressaillait déjà par avance de joie à la pensée de paraître avec ses deux fils à la Sétcha et de pouvoir dire: « Voyez, quels gaillards je vous amène! » Il se représentait également l'instant de leur présentation à tous ses vieux camarades, endurcis par tant de combats; il se voyait admirant leurs premiers exploits dans la carrière des armes aussi bien que dans celle du libertinage; car alors le principal mérite d'un chevalier consistait à se distinguer dans l'une comme dans l'autre. Il avait eu d'abord l'intention de les laisser partir seuls; mais à la vue de leur fraîcheur, de leur haute taille, de la beauté de leurs formes musculaires, l'esprit guerrier se réveilla en lui, et il prit la résolution de les accompagner le jour suivant, sans que d'ailleurs cette résolution sût motivée par une autre cause que le besoin de satisfaire son entêtement. Le voilà donc s'agitant, donnant des ordres, choisissant les chevaux et les harnais pour ses jeunes fils, suretant dans les écuries et les greniers, et choisissant les serviteurs qui devaient partir avec eux le lendemain. Il se démit de son pouvoir en faveur de l'iécaoulh Tokvatch, en lui intimant toutesois l'ordre formel de se rendre sans retard à la Sétcha avec tout son régiment, dès qu'il en aurait été requis par lui. Bien qu'il fût encore en gaieté et que l'ivresse lui troublât la tête, il n'oublia pas la moindre chose. Il eut soin même d'ordonner qu'on sit boire les chevaux et qu'on remplît leur mangeoire du plus pur et du meilleur froment, et rentra chez lui, harassé de fatigue.

« Ah ça, mes enfants, il faut dormir maintenant, demain nous ferons ce qu'il plaira à Dieu. Mais qu'on ne nous prépare pas de lits! nous n'avons pas besoin de lits; nous irons nous coucher dans la cour.»

Cependant la nuit venait à peine d'assombrir le ciel; mais Boûlba aimait à se coucher de bonne heure. Il se jeta sur un tapis, se couvrit d'une pelisse de mouton, parce que le vent de la nuit était passablement frais, et que Boûlba aimait à se couvrir chaudement, quand il était chez lui. Bientôt il se mit à ronfler, et tous ses serviteurs ronflèrent après lui; il n'y

avait pas de recoin dans la cour où l'on n'entendît ronfler et bourdonner; celui de tous qui s'endormit le premier, ce fut le guet, parce qu'il était aussi de tous celui qui s'était le plus complètement grisé en l'honneur de l'arrivée de ses jeunes maîtres. La pauvre mère seule ne dormait point : elle s'était accroupie auprès de l'oreiller de ses enfants, couchés l'un auprès de l'autre; elle passait un peigne à travers leurs beaux cheveux légèrement bouclés, et les arrosait de larmes; elle ne regardait qu'eux; elle les regardait avec tout ce qu'il y avait de sentiment en elle; elle semblait être devenue tout yeux, tant ses regards étaient fixement arrêtés sur eux. Ne les avait-elle pas nourris de son lait? ne les avait-elle pas vu grandir sous ses caresses? - et tout cela pour ne les revoir qu'un seul instant! « Mes fils, mes fils bien aimés! Que deviendrez-vous? Quel est le sort qui vous attend? » disait-elle, pendant que ses larmes s'arrêtaient le long des rides qui sillonnaient son visage autrefois si beau. En vérité, elle inspirait une pitié profonde, comme toute femme de ce siècle guerrier. Une heure seulement elle avait vécu d'une vie d'amour, pendant sa première sièvre de passion, pendant sa première sièvre de jeunesse; mais rendu bientôt après à la rudesse de son caractère, son séducteur l'avait délaissée pour le sabre, pour ses compagnons, pour une vie de débauche. Souvent elle ne voyait son mari que pendant deux ou trois jours, puis il lui arrivait de ne plus en entendre parler des années. D'ailleurs, lorsqu'elle le voyait, qu'ils demeuraient ensemble, quelle était sa vie ? Des affronts, des coups même!... Les caresses qu'elle recevait, ne lui étaient accordées que comme une saveur; elle se trouvait être je ne sais quel étrange objet au milieu de ce ramas de chevaliers célibataires, sur qui la vie nomade de la Zaporogie avait jeté un coloris de rudesse. Une jeunesse, qu'aucune jouissance ne devait embellir, s'était ouverte devant elle; et les roses si fraîches de ses joues s'étaient effeuillées sans qu'une seule caresse vînt effacer les rides que le chagrin creusait avant le temps sur le visage. Tout son amour, tous ses sentiments; tout ce qu'il y a en un mot de tendre et de passionné dans la femme, tout cela était mort en elle au prosit de l'amour maternel. C'était donc avec emportement, avec passion, avec larmes qu'elle tournait autour de ses ensants, comme tournoie la mouette des steppes. N'était-ce pas ses sils, ses sils bien-aimés, qu'on lui arrachait? et ne les lui arrachait - on pas pour qu'elle ne les revît jamais? — Qui sait si à leur première rencontre avec l'ennemi quelque tatare ne leur abattra pas la tête, et si elle n'ignorera pas à tout jamais où seront restés sans sépulture leurs corps que déchirera, en passant, quelque oiseau de proie? — elle qui, pour chaque lambeau de chair, pour chaque goutte de sang eût donné tout ce qu'elle avait! Elle tenait donc, en sanglottant, ses regards attachés sur leurs yeux qu'un sommeil invincible commençait à fermer, et se disait à ellemême: « Qui sait si à son réveil Boûlba ne retardera pas de deux jours leur départ? peut-être n'a-t-il songé à partir si tôt que parce qu'il avait trop bu. »

Depuis long-temps déjà la lune éclairait du haut du ciel les dormeurs étendus dans la cour parmi d'épais amas de branchages, et le haut bouriane 1 qui dépassait la palissade élevée tout autour, et cependant elle était toujours là, assise auprès de l'oreiller de ses enfants chéris, ne détournant pas pour un instant ses regards de dessus eux, ne songeant pas au sommeil. Sentant déjà l'approche du jour, les chevaux s'étaient tous couchés sur l'herbe et avaient cessé de manger; les feuilles les plus élevées des arbres commençaient à s'agiter, et peu-à-peu ce frissonnement léger descendait jusqu'au dernières branches. Cependant le jour la trouva toujours assise, toujours infatigable et n'ayant qu'un désir, c'était que la nuit se prolongeât sans fin. La steppe retentit bientôt du sonore hennissement d'un poulain, et des lueurs rougeatres se répandirent avec un vif éclat dans le ciel. Boûlba se réveilla tout-à-coup et se redressa d'un seul boud; il n'avait rien oublié de tout ce qu'il avait ordonné la veille.

« Hé! braves gens, c'est assez dormir! allons, allons! Qu'on fasse boire les chevaux! Ah ça, où est la vieille? (C'est ainsi qu'il avait l'habitude d'appeler sa femme). Voyons, la vieille! qu'on se dépêche de nous faire à manger; il nous reste du chemin à faire!»

La pauvre semine, déçue dans sa dernière espérance, rentra tristement dans la maison. Pendant qu'elle préparait, en pleurant, tout ce qu'il fallait pour le déjeuner, Boûlba donna ses ordres, il parcourut l'écurie et choisit lui-même les plus beaux harnais pour ses fils. Les jeunes collégiens se virent tout-à-coup transsigurés: au lieu de leurs anciennes bottes sales, ils parurent en bottes de maroquin rouge, serrées d'argent; leurs braies, de la largeur de la Mer noire, présentaient des milliers de plis et de plissures, et se serraient au moyen d'un cordon d'or; à ce cordon pendaient des courroies avec des houppes et tout l'attirail d'un sumeur. Des écharpes saçonnées, dans chacune desquelles étaient passés deux pistolets turcs ciselés, retenaient à la taille leurs casaques en drap, d'un rouge aussi échatant que la flamme; un sabre allait battant le long de leurs jambes. Leurs visages

1 Grande herbe des steppes.

que le hâle avait à peine brunis, semblaient encore s'être embellis d'une légère pâleur; leurs jeunes moustaches noires formaient maintenant une ombre plus marquée sur la blanent cheur de leur teint, qui accusait toute la vigueur et la santé de la jeunesse; ils étaient vraiment beaux, coissés de leurs phonnets de mouton noir avec un dessus en brocard d'on la Pauvre mère! lorsqu'elle les vit ainsi, elle ne put prononcer une seule parole, et les larmes s'arrêtèrent dans ses yeux.

« Eh bien, mes ensants, tout est prêt: il n'y a pas de temps à perdre, » s'écria ensin Boûlba: « maintenant pour se consormer aux usages chrétiens, avant de se mettre en route, que tout le monde s'asséie! »

Tout le monde s'assit, sans en excepter même les domestiques qui jusque là s'étaient tenus respectueusement debout près de la porte.

« A présent, mère, bénis tes enfants, » ajouta Boûlba: demande à Dieu qu'ils se battent toujours vaillament, qu'ils se conduisent toujours en véritables chevaliers, qu'ils soient toujours prêts à défendre la foi du Christ; sinon, puissent-ils disparaître de ce monde sans qu'il reste d'eux le moindre souvenir! Approchez-vous de votre mère, enfants: la prière d'une mère sauve sur terre et sur mer. » La pauvre mère, faible comme toute mère, les embrassa, et tira de son sein deux petites images qu'elle leur attacha au cou, en sanglottant. « Que la mère de Dieu.... vous conserve...! n'oubliez point votre mère, mes enfants.... envoyez lui quelquefois de vos nouvelles.... » Elle ne put en dire davantage.

« Eh bien, en route, mes enfants! » s'écria Boûlba. Les chevaux attendaient tous sellés devant la porte. Boûlba sauta sur son Diable qui fit un furieux écart, en se sentant chargé d'une vingtaine de pouds 2; car Boûlba était extrêmement gras et replet. Quand la mère vit ses enfants également montés sur leurs chevaux, elle se précipita vers le plus jeune dont la physionomie trahissait une expression plus marquée de tendresse; elle se saisit de l'étrier, s'attacha à la selle, et, le désespoir peint sur le visage; elle s'obstina à le retenir. Deux robastes cosaques s'emparèrent d'elle avec précaution, et la transportèrent dans la maison. Mais à peine avaient-ils dépassé la porte cochère, qu'elle s'élança de nouveau après eux avec la célérité d'une chèvre sauvage, arrêta tes chevaux de vive force, et embrassa une seconde fois l'un de ses sils, mais avec une sorte d'emportement frénétique; on l'emporta une dernière fois. Les jeunes cosaques allaient la tête basse, et retenaient leurs larmes par crainte de leur père qui, lui non plus, ne laissait pas que d'être ému, bien qu'il s'efforçat de ne point le laisser paraître. Le ciel était gris; la verdure avait un éclat inaccoutumé; les oiseaux gazouillaient faux, pour ainsi dire. Après une marche de quelques instants ils tournèrent la tête en arrière: leur hameau semblait sortir de terre ; de leur modeste petite maison deux cheminées seulement se dressaient au dessus du

2 Le poud est de 40 livres russes.

sol; puis c'étaient encore les cimes de quelques arbres, de ces arbres sur les branches desquels ils avaient grimpés comme des écureuils; devant eux il ne restait plus autre chose qu'une vaste prairie, une prairie qui pouvait leur rappeler toute l'histoire de leur vie, depuis les années où ils s'y roulaient sur l'herbe encore humide de rosée, jusqu'à celles où ils venaient y attendre quelque jeune cosaque aux sourcils noirs, dont les petits pieds frais et légers rasaient craintivement la terre.

Voilà maintenant qu'une perche plantée auprès du puits, et surmontée d'une roue de char se projette seule dans le ciel; déjà la plaine qu'ils ont traversée semble être de loin une montagne derrière laquelle tout a disparu. Adieu donc, enfance, jeux, tout, tout...! adieu!

HISTOIRE MERVEILLEUSE.

Connaissez-vous la ville de Rotterdam? Si vous l'avez seulement traversée, vous devez vous souvenir d'une maison à deux étages, située au milieu du faubourg attenant au canal qui conduit à La Haye et à Leide. Je dis que vous devez vous rappeler cette maison, parce qu'on n'aura pas manqué de vous la montrer comme le lieu qu'habitait jadis un des plus habiles ouvriers qu'ait jamais produit la Hollande. Cet homme fabriquait, par état, des instruments de chirurgie; mais il excellait dans toutes les parties de l'art mécanique. Nul ne sut jamais si bien que lui réparer les injures de l'âge ou les défauts de la nature. Par lui s'effaçait tout-à-coup chez les hommes du grand air l'inégalité des épaules et des hanches, et plus d'une belle dame, grâce aux artifices de son art, dissimulait le ravage des ans sous les trompeuses apparences d'un embonpoint juvénile; mais si maître Turningvort jouissait par toute la Hollande d'une brillante réputation, cette réputation était due surtout au talent admirable qu'il mettait à fabriquer des jambes de bois ou de liége. De bonne foi, en voyant la délicatesse et la grâce des membres artificiels que façonnait le merveilleux ouvrier, vous vous seriez demandé si, à tout prendre, mieux ne valait pas emprunter, pour courir, le secours d'une jambe de liége ou de bois, que de traîner laborieusement un pied tout déformé par les durillons et les cors, du une jambe de chair et d'os rongée par la goutte.

Un matin que maître Turningvort achevait de tourner et de polir un coude-pied destiné à l'un des magnifiques seigneurs, un laquais entra dans son laboratoire et l'invita à le suivre immédiatement chez M. de Wodenblock. Ce Wodenblock était un des plus riches marchands de Rotterdam. Turningvort prit donc aussitôt sa meilleure perruque, son chapeau à trois cornes, sa canne à pomme d'argent, et s'achemina vers le logis de l'illustre négociant.

M. de Wodenblock avait été lui-même l'artisan de sa propre fortune; et, comme il n'aimait personne autant que lui-même, il prétendait jouir seul de l'opulence acquise par ses travaux. Or il lui était arrivé quelques jours auparavant de mettre à la porte un de ses cousins, pauvre diable qui poussait l'insolence jusqu'à venir lui demander l'aumône. M. de Wodenblock usait rarement de cérémonie avec ses

parents pauvres, et en poussant au cousin besoigneux un argument à posteriori, pour lui faire descendre plus vite les marches de l'escalier, il avait eu le malheur de perdre l'équilibre, et de tomber, la tête la première, du haut en bas des degrés. Une telle chute l'étourdit d'abord; puis, en revenant à lui-même, il trouva qu'il s'était cassé la jambe droite et qu'il avait perdu trois dents.

M. de Wodenblock eut d'abord l'idée de poursuivre son cousin pour tentative de meurtre avec préméditation; mais comme il était naturellement humain et charitable, il se contenta de le faire mettre en prison pour dettes, avec la consolation de penser, sous les verrous, que sa femme et ses enfants conservaient leur liberté, pour mourir bientôt de misère et de faim.

Un dentiste se chargea de substituer aux trois vieilles dents perdues trois nouvelles dents bien longues et bien blanches; il les avait arrachées à un pauvre poète qui, n'en faisant que trop rarement usage, avait consenti à les céder pour dix-sept sous pièce. L'habile dentiste entendait bien le commerce, et, pour ne rien perdre au marché, il vendit les trois dents trente louis à M. de Wodenblock.

Le plus habile chirurgien de Rotterdam fut appelé pour examiner l'état de la jambe cassée. Au milieu de sa visite, il se souvint que les cadavres étaient hors de prix; et qu'il lui manquait, en ce moment même, un sujet sur lequel il pût faire des démonstrations anatomiques à ses élèves; il n'eut donc garde de manquer une si belle occasion, coupa proprement et soigneusement la jambe, et l'emporta dans sa voiture, pour en faire l'objet de sa prochaine leçon. M. de Wodenblock considéra que, depuis l'âge de quatorze mois, il avait pris l'habitude de marcher et non de rester en place. Il était d'ailleurs de ces gens sur lesquels le mouvement d'une chaise à porteurs produit à peu près l'effet de deux grains d'émétique, ou d'un long mal de mer; son esprit était peut-être prévenu en faveur du procédé naturel au moyen duquel se meut le commun des hommes; par toutes ces raisons réunies, il envoya chercher notre ami Turningvort à sa maison sur les bords du canal, pour lui donner ses ordres relativement à la jambe artificielle destinée à remplacer celle qu'il avait jadis reçue de ses père et mère, et que venait de lui enlever un si cruel accident.

riche bourgeois. M. de Wodenblock était couché sur un lit : sa jambe gauche, digne d'un zéphir d'opéra, était étendue dans toute sa longueur: un riche couvre-pied dissimulait l'absence de la jambe droite : « Turningvort, dit-il, vous avez » entendu parler de mon accident : cet accident m'a donné » la fièvre, et a jeté tout Rotterdam dans le trouble et la con-» fusion... Mais passons sur ce triste souvenir... Il faut que vous » me fassiez une jambe; et il me faut, monsieur, la meilleure

» jambe que vous ayez fabriquée de votre vie. »

Turningvort fit un profond salut:

« Je ne m'inquiète pas du prix.... »

Turningvort salua encore plus bas:

- « Pourvu que ma jambe surpasse tout ce qui sera jamais
- » sorti de vos mains : je n'aime pas vos fuseaux de bois ; fai-
- » tes-moi une jambe de liége; qu'elle soit légère et élastique,

L'artiste entra d'un air modeste dans l'appartement du || » que ses ressorts soient plus nombreux et aussi délicats que ceux de la meilleure montre de Genève. Je n'entends rien » à votre métier, et ne saurais vous donner des instructions » plus précises; mais il y a un point bien arrêté dans ma » tête, c'est que j'aurai une jambe pour le moins aussi bonne » que celle que j'ai perdue. Je sais que vous êtes capable de » faire ce que je vous demande, et si vous réussissez, vous » toucherez sur le champ cent louis à ma caisse. »

> Le prométhée hollandais s'inclinant de nouveau profondément déclara que, pour plaire à M. de Wodenblock, il s'efforcerait de surpasser les plus parfaits ouvrages de l'industrie humaine, et promit d'apporter dans l'espace de 6 jours, une jambe qui ferait envie aux jambes les plus élégantes et les plus agiles du commun des hommes.

> > (La suite au prochain numéro.)



VARIÉTÉS.

sociéré d'histoire.

La Société d'Histoire a eu sa réunion ordinaire le 9 novembre. Après la lecture du procès verbal de la dernière scance, l'assemblée, consultée sur une formalité à introduire dans la nomination ou la réélection d'un secrétaire, adopte la motion proposée.

M. l'ancien Conseiller Combaz, membre honoraire, annonce à l'assemblée qu'il est en possession de la copie d'un manuscrit fort curieux, sur la généalogie des Comtes de Gruyère. L'existence de ce manuscrit, fruit des recherches de seu M. Castella de Gruyères, était bien connue des personnes qui se sont activement occupées de l'étude de nos anciennes chroniques; cependant on avait quelques craintes que ce travail ne fût perdu ; car l'auteur de l'histoire de notre canton, M. le Docteur Berchtold, avait fait de vains efforts pour se le procurer. Cette circonstance engage M. Combaz à le mettre à la disposition de la Société : on décide que lecture en sera faite à la prochaine séance.

L'honorable membre fait ensuite le narré des pérégrinations qu'il a entreprises dans le but de reproduire à l'aide du dessin, la physionomie architecturale de ceux de nos anciens châteaux dont le temps ou les guerres n'ont rien laissé que des ruines. Mettant à profit les souvenirs conservés dans les chroniques et les traditions populaires, il tâche d'ajouter à l'exactitude de son travail par l'examen des localités et le mesurage des lignes architecturales encore existantes. Ces études, qui excitent vivement l'intérêt de l'assemblée, comprennent dejà tous les monuments féodaux du plus grand

nombre des districts de notre canton. Dans la prochaine séance ces dessins seront communiqués à la Société.

M. le Président Meyer, révérend Curé de St.-Jean, propose d'offrir le diplôme de membre honoraire à M. Engelhard, Préfet du district de Morat. Les titres de cet honorable citoyen à cette marque de considération sont deux publications historiques écrites en allemand, qui ont été accueillies trèsfavorablement par les hommes de science de notre pays. L'assemblée reçoit à l'unanimité M. Engelhard comme membre honoraire.

M. le Président passe alors à la lecture d'une biographie dont il est l'auteur. Dans un récit animé et soigneusement collationné à des documents authentiques, il retrace aves bonheur la vie pleine d'agitations et de troubles d'un fribourgeois qui, d'abord simple chevalier de Malte, avait su se faire remarquer par plusieurs actions d'éclat, et était enfin parvenu par son mérite à s'élever jusqu'à la plus haute dignité ecclésiastique de notre pays. Cet homme, dont le noni vient de s'éteindre, comme s'était éteint déjà son souvenir, bien que la lutte ardente dont il fut le promoteur, se soit continuée jusqu'à nous sans issue, et que de nos jours même la lassitude seule des partis et des préoccupations politiques d'un intérêt plus élevé l'aient fait oublier, - cet homme, c'était Monseigneur Claude - Antoine Duding, Evêque et Cointe de Lausanne, Prince du Saint Empire romain, Assistant de la Chaire apostolique, Abbé du monastère royal de St. Vincent à Besançon, Commandeur de l'ordre de Malte à Fribourg, à Aix-la-Chapelle et à Heitersheim, né en 1685 et mort en 1745.

L'auteur divise son sujet en trois périodes, si nous nous en souvenons bien : dans la première, il nous montre Claude-Antoine monté sur une galère de son ordre et courant sus aux Infidèles; dans la deuxième, il le considère comme évêque, comme écrivain et comme homme politique; dans la troisième enfin il résume toute l'histoire de son fameux procès avec le chapitre de St.-Nicolas, procès qui fut la question dominante de l'époque à Fribourg.

Cette composition dont chaque page a nécessité de nombreuses recherches, est écrite avec beaucoup de verve; aussi, l'attention constante avec laquelle elle a été entendue, a bien légitimé les éloges que chaque membre en particulier a cru devoir donner à l'auteur. Comme il a été résolu ensuite de la faire paraître dans l'Emulation, nous craindrions de lui enlever une partie de l'interêt auquel elle a droit, en entrant dans d'autres détails.

Nous rapporterons en terminant, le vœu exprimé à cette occasion par M. le Docteur Berchtold, c'est que parmi les membres de la Société il y en cût quelques-uns qui se vouassent au même genre d'études. « Trois bonnes biographies, dit-il, ont été élaborées par des membres de la Société. Celle du Prévôt Werro, de l'historien Guillimann, et de l'Evêque Duding. Les deux premières ont déjà été livrées à l'impression. Ces publications servent à la fois de commentaires, et de preuves à l'appui de l'histoire cantonale. Ce genre de travail est plus à la portée de tout le monde, et plait en général par des détails qui jettent souvent un grand jour sur les événements contemporains. »

Un membre répond à l'honorable préopinant, en promettant, pour la prochaine séance, la biographie de Jean Von Lanten Heid, avoyer de Fribourg.

nesse and a la consider POÉSIE.

rupally appropriate to mine a visit a

calcurs actions d'éclat, it etail.

, a no fine tors !

LE POÈTE ET LE DOUTE.

Loin de moi, loin de tous cette neige du doute,
Qui tombe sur le cœur lentement et sans bruit;
Que nul amour ne fond, qui sans cesse s'ajoute,
Et finit par couvrir toute fleur et tout fruit.

Qui s'attendrit aux sons de ses cloches natales?

Quel sein les chants sacrés font-ils encor bondir?

Quel regard, mesurant nos hautes cathédrales,
L'enthousiasme encor fera-t-il resplendir?

et mor en 1719.

Heureux celui qui croit aux dogmes de sa mère, Sans se plaindre jamais de leur obscurité; La foi n'est que l'amour, et l'œil aimant préfère La lucur du mystère au jour de la clarté.

Heureux le publicain dont l'indigne prière S'abaisse dans le temple et rampe sur le seuil, Et qui dit au Seigneur: « Seigneur, vois ma misère!» Sans imiter le siècle en son hymne d'orgueil.

De la foule pieuse, heureux qui sent, partage, Aux fètes du saint lieu le suave bonheur; Et qui ne cache pas sous un brillant mirage A ses frères trompés le désert de son cœur.

Amour, foi, dévoûment, liberté, saintes plantes, Vous faisiez de mon âme un splendide jardin! L'enthousiasme archange aux ailes slamboyantes, Terrible et doux gardait le seuil de cet Eden.

Le doute s'y glissa, d'abord ruisseau timide, Bientôt fleuve, puis mer, puis déluge indompté: Son flot submergea tout,.... mais, sur la plaine humide, Comme l'arche, l'amour impassible est resté.

L'amour m'a rendu tout . . . Oui je puis encor croire; Mort, je puis te braver sous tout noble drapeau; Je puis courber ma tête à toute chaste gloire, De toute tyrannie affronter le chapeau.

Qu'on ne nous dise plus : « Le chrétien, l'homme lib » » Sont de cœur et d'esprit l'un à l'autre opposés. » Christ, liberté, ces nous font vibrer même fibre. Fers de l'humanité, le Christ vous a brisés!

Mourant, les bras tendus, dans son sein tutélaire, Il appela le monde à la fraternité. Et l'arbre de la croix planté sur le Calvaire Pour tous fut le premier arbre de liberté.

L'ame a besoin de foi pour se croire immortelle; Le génie a besoin de foi pour être fort. Sans foi la liberté n'est ni grande, ni belle; Par la foi seule l'homme a pu vaincre le sort!

N. Glasson.

The state of the s

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N° 7.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE. DÉCEMBRE, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numero contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formezoat na volume. Le pris de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 46 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Vribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INDUSTRIE.

DROIT COMMERCIAL.

Lorsqu'une marchandise est achetée FRANCO FRIBOURG, est-ce à l'ACHETEUR ou bien au VENDEUR à payer les droits de péage et de consommation?

Telle est la question qui nous est souvent adressée par le Commerce depuis notre nouvelle loi sur les Péages et les Boissons. Anssi est-ce à la faveur de ces conventions capticuses, qu'un grand nombre de gens qui se livrent aux affaires sans en avoir les connaissances nécessaires, se trouvent engagés dans de continuelles difficultés, dont l'interprétation arbitraire devient ensuite une source féconde de procès inextricables et ruineux.

Si nous abordons ici cette matière, c'est en cédant à de vives instances et dans l'unique vue d'être utile aux commerçants du canton, dont les opérations ne sont protégées par aucune espèce de lois spéciales.

La solution de la question qui nous occupe, exige d'abord que nous remontions aux principes généraux qui régissent la vente, et qu'ensuite nous examinions les modifications qu'y peuvent apporter les stipulations particulières.

Selon le droit commun, la marchandise demeure 1 ou voyage 2 aux frais, périls et risques du propriétaire. Mais quand la propriété passe-t-elle du vendeur à l'acheteur? Dès l'instant où les parties contractantes sont convenues de l'espèce, de la qualité, de la quantité, du prix et de la disponibilité de la marchandise vendue 3.

Quant aux frais de la vente, le vendeur et l'acheteur étant réciproquement créancier et débiteur, chacun supporte les frais qui le concernent comme débiteur; c'est-à-dire que les frais de la délivrance, du mesurage, du pesage, du comptage, en un mot, tous les frais pour mettre la chose au pouvoir de

- ² Code Civil Français, 1138, 1245, 1302. L. 8. pr. D. h. t. L. 1. S. 1. L. 4. §. 1.
 - ² Code de Com. Français, 100. L. 9. D. de A. E. V. (19.1.).
 - 3 Cod. Civ. Fr. 1138. L. 12. 1. L. 11. S.1. D. (10.4).

l'acheteur, afin qu'il en prenne possession, et qu'il en devienne propriétaire, sont à la charge du vendeur; et tous les frais d'actes, d'enlèvement, ainsi que ceux d'emballage, de chargement, de transport et tous les droits, impôts et péages, sont supportés par l'acheteur 4.

De ces principes d'une application générale et commune, passons aux clauses exceptionnelles, et remarquons qu'elles ne sont obligatoires qu'autant qu'elles sont explicitement, clairement et légalement réservées 5.

Or, par la condition FRANCO, quelle restriction est-il apporté dans les obligations communes au vendeur et à l'acheteur?

Littéralement, FRANCO signifie sans frais, exempt de charges; il est évident que l'exemption est ici en faveur de l'acheteur qui demande à être affranchi des frais qui le concernent, et veut qu'ils soient tous à la charge du vendeur. Nous disons tons à sa charge; car en achetant sous cette condition, l'acheteur entend que la marchandise lui soit livrée absolument comme s'il en faisait l'acquisition dans un magasin de la place.

Nous savons que, dans la pratique, l'exemption formulée par FRANCO ne s'étend souvent qu'aux seuls frais d'enlèvement et de voiture, tout en laissant à la charge de l'acheteur les autres frais, les droits de péages et les impôts. Mais outre que, dans la vente, l'ambiguïté et l'obscurité s'interprètent contre le vendeur, nous ne pouvons admettre une limitation semblable, qui est plutôt un abas ou le résultat d'une convention tacite; car par la réserve expresse FRANCO, il est manifeste que les parties, d'un mutuel consentement, entendent s'éloigner du droit commun pour ne suivre que leur convention particulière qui devient leur loi commune, et qui doit être exécutee de bonne foi.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que l'acheteur, par la clause FRANCO FRIBOURG est nou seulement assranchi des

- 4 Cod, Civ. Fr. 1248, 1593, 1608. L. 12. S. 1. D. L. 11. S. 1. D.
- 5 Cod. Civ. Fr. 1134, 1135, L.17, C. (4, 21) L.2, Ş. 1, D. (18.1.) L.ult. C. (8, 42)

frais d'enlèvement et de voiture, mais encore de tous droits, péages et impôts, qui peuvent atteindre la marchandise dans notre canton.

Nous terminerons cet article sans entrer pour le moment dans les questions que peuvent soulever la réception ou le laissé pour compte, et nous nous bornerons à recommander à nos commerçants, quand ils donnent des commissions, de s'en faire toujours remettre un double dûment signé, et d'exiger que toutes les conditions y soient stipulées avec clarté et précision.

D. Schmuts.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ECOLES RURALES

DANS LE CANTON DE FRIBOURG. (Fin.)

TABLEAU COMPARATIF

DU NOMBRE DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES RURALES DANS CHAQUE DISTRICT EN 4854 ET 4845.

	1831.	manh record	<u> </u>	1843.	(1944)
ik a	DISTRICTS.	élèves.	DISTRICTS.		ÉLÈVES.
Fribourg Corbière Gruyères Bulle Châtel Rue Romont Farvagny Surpierr Estavaye	(français) (allemand) s s c re	989 898955958 794	Fribourg (français) Fribourg (allemand) Corbières Gruyères Bulle Châtel Rue Romont Farvagny Surpierre Estavayer Dompierre Morat		1,667 2,400 414 918 1,275 1,019 1,035 1,077 622 437 1,127 899 1,628

II.

TABLEAU COMPARATIF

DU NOMBRE DES ÉLÈVES DANS CHAQUE DISTRICT EN 1851 ET 1845, D'APRÈS LE CHIFFRE DE LA POPULATION.

10.1	1831.					1843		Carry In ther
DISTRICTS.	POPULATION.	1 ÉLÈVE SI	OR AMES.	DISTRI	стѕ.	POPULATION.	1 1 ÉLEV	E SUR AMES.
Morat	8,331 4,012 2,077 1,986 6,393 4,232 5,398 4,947 5,665	1 » 1 » 1 » 1 » 1 » 1 » 1 » 1 » 1 »	 3 4 a) 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 	Châtel Morat Surpierre Rue Dompierre Estavayer Romont Bulle Corbières		4,879 9,074 2,234 5,364 4,682 6,105 6,293 7,360 2,538	1	" 4 " 4 " 4 " 5 " 5 " 5 " 5 " 5 " 5 " 5
Gruyères Farvagny	5,264 3,854 10,643 45,271 78,273	1 » 1 »	» 6 » 6 » 6 » 7	Grayères Farvagny Fribourg (Fribourg (français) allemand)	5,517 4,046 11,465 16,199 85,747	1 » 1 » 1 »	» 6 » 6 » 6

u) Les fractions ont été supprimées, mais elles ont déterminé l'ordre des chiffres identiques dans la série.

Les écoles publiques de la Capitale ne sont point comprises dans ces deux tableaux. On y compte aujourd'hui onze cents élèves, y compris l'école marianite. L'école protestante en compte 100. Il y a 3 écoles réformées dans le district allemand, fréquentées par 112 élèves. Ce sont celles d'Obermetlen, Kæssi-Brun-holz et de la Singine. Il y a en outre à Fribourg plusieurs petites écoles privées pour les filles.

D'après les deux tableaux, les districts de Châtel et de Morat occuperaient le sommet de l'échelle éducative, le district allemand serait toujours au pied. Dans le courant des

douze années, la proportion des enfants fréquentant les écoles a été de 1 sur 6 × 1228 5 en 1831, à 1 sur 5 × 1345 7 en 1843. Quelque légère qu'elle soit, cette progression mérite d'être appréciée.

Il résulterait de cette statistique des enfants qui fréquentent les écoles, que, dans le canton de Fribourg, environ 4 individus sur 5 sont encore privés d'instruction élémentaire, proportion toutefois encore plus avantageuse qu'à Glaris, qui passe pour un canton très-avancé.

X.

BETTEBATURE ETRANCÈRE.

TARAS BOÛLBA.

(Suite).

II.

Les trois cavaliers cheminaient silencieusement. Le vieux Boûlba rêvait au passé: devantluise déroulait sa jeunesse, ses belles années, ces années passées sans retour, souvenir qui fait toujours pleurer un cosaque, tant il voudrait que sa jeunesse n'eût d'autre terme que la vie. Il pensait à ceux de ses anciens compagnons qu'il allait retrouver à la Sétcha. Il comptait combien d'entre eux étaient morts, combien vivaient encore. Une larme roula lentement le long de ses paupières, et sa tête blanchie s'inclina tristement.

Ses fils étaient occupés de tout autres pensées. Mais avant tout il est nécessaire de faire avec eux plus ample connaissance A l'âge de douze ans ils avaient été envoyés à l'académie de Kieff, parce que, à cette époque, tous ceux qui étaient investis d'une dignité se croyaient obligés de donner une éducation à leurs enfants, bien que dans le cours de la vie cette éducation dût rester sans résultat. Ils étaient sauvages, comme tous les enfants qui entraient alors au collége, parce qu'ils avaient été élevés en liberté; mais ils n'avaient pas tardé à se polir un peu au frottement de leur société nouvelle, et à prendre une certaine allure qui les faisait ressembler les uns aux autres. Ostap, l'aîné, avait débuté dans la carrière des études, en prenant un beau jour la fuite. On l'avait repris, fouetté à toute outrance et replacé dévant un livre. Quatre fois il avait enterré son alphabet, et quatre fois, après l'avoir battu sans pitié, on lui en avait acheté un neuf. Il eut, sans doute, répété une cinquième fois ce manége, si son père ne lui avait solennellement promis de le faire rester vingt ans parmi les frères convers d'un monastère, et n'eût juré d'avance que de sa vie il ne verrait la Zaporogie, s'il ne sortait de l'académie, instruit de toutes les sciences. Il est vraiment curieux de voir que celui qui parlaitainsi, était ce même Taras Boûlba, si ennemi de la science, et conseillant plus tard à

ses enfants, ainsi que nous l'avons vu, de ne jamais s'en occuper. Ostap commença des lors à étudier avec une ardeur extraordinaire, et' ne tarda pas à prendre rang parmi les meilleurs élèves. Les études que l'on faisait alors, juraient d'une manière étrange avec les habitudes de la vie : toutes ces subtilités de la Scholastique, de la Grammaire, de la Rhétorique et de la Logique n'avaient avec l'époque aucune corrélation, et ne trouvaient dans le cours de la vie ni application ni écho. Ceux qui étudiaient, ne savaient à quoi rattacher leurs connaissances, alors même que ces connaissances ne se rapportaient presque en rien à la Scholastique. D'ailleurs, les érudits eux-mêmes n'étaient le plus souvent que de grands ignares, parce que l'expérience manquait à leurs théories. Indépendamment de cela, l'organisation toute républicaine de l'école, le nombre effrayant d'élèves qu'elle comptait, tout cela donnait à cette jeunesse pleine de force et de santé une activité qui débordait en dehors des occupations littéraires. Quelquefois la maigre chère d'une pension, ou bien des diètes forcées trop fréquentes, ou encore quelquesuns de ces nombreux besoins que ressentent avec tant de violence des jeunes gens frais, vigoureux et bien portants, ou enfin, le plus souvent, tout cela réuni éveillait en eux une ardeur pour les entreprises aventureuses qui ne se déployait entièrement que plus tard à la Zaporogie. Ces pauvres collégiens assamés rôdaient par troupes dans les rues de Kieff, et obligeaient tout le monde à se mettre sur ses gardes. Les revendeuses, assises sur la place du marché, couvraient de leurs mains leurs pâtés , leurs craquelins et leurs graines de citrouille, dès qu'elles voyaient passer un étudiant. Le consul qui d'office était chargé de la surveillance de ses camarades, avait dans ses braies une paire de poches assez amples pour pouvoir y emmagasiner tout l'étalage de quelque pauvre mercière assoupie. Ces étudiants formaient un monde tout-à-fait à part; car ils n'étaient jamais admis dans les cercles élevés, composés de nobles russes et polonais. Le Vayvode lui-même, Adam Kissel, ne les recevait point, malgré les services que

lui avait rendus l'académie, et ordonnait qu'ils sussent sévèrement tenus. Au reste, la recommandation était superflue; car le recteur et les professeurs, qui étaient des moines, n'épargnaient ni la verge ni le fouet; ensorte que les licteurs avaient souvent à fustiger leurs propres consuls, besogne dont ils s'acquittaient avec tant d'entrain, que ces derniers éprouvaient durant quelques semaines une démangeaison des plus désagréables. Pour plusieurs d'entre eux cela n'était rien, ou plutôt c'était simplement quelque chose d'un peu plus fort que l'eau-de-vie poivrée; d'autres, au contraire, enpuyés de ces fomentations si fréquentes, prenaient le parti de s'enfuir à la Zaporogie, si toutefois ils en trouvaient le chemin, ou s'ils n'étaient pas repris avant que d'y arriver. Quant à Ostap Boûlba, bien qu'il eût commencé à étudier avec le plus grand zèle la Logique et même la Théologie, il ne parvint pas a se soustraire aux inexorables verges. On conçoit bien que ces mauvais traitements ne pouvaient qu'endurcir le caractère et lui communiquer cette sermeté qui a toujours distingué le cosaque. Ostap avait toujours été regardé comme un bon camarade. Rarement il se mettait à la tête d'une entreprise audacieuse, comme par exemple celle de ravager un jardin ou un potager; mais en échange il était toujours des premiers à se ranger sous les étendards de quelque étudiant entreprenant, et jamais on ne l'avait vu trahir ses camarades; ni fouet ni verges ne pouvaient lui arracher son secret. Du reste, il fuyait toutes les expéditions qui n'avaient point pour but un combat ou une ribote; au moins ne le voyait-on jamais se préoccuper d'autre chose. Plein de loyauté envers ses égaux, il n'avait de bonté que celle qui pouvait résulter d'un semblable caractère et des habitudes grossières de l'époque. Les larmes de sa pauvre mère l'avaient profondément ému, aussi était-ce là la raison pour laquelle il cheminait pensif et la tête basse.

Son frère cadet, André, était d'un caractère plus vif et plus déterminé. Il étudiait plus volontiers et sans cette tension à laquelle sont soumis les esprits lourds et revêches. Plus inventif que son frère, il dirigeait plus souvent aussi les entreprises où il y avait quelque danger à courir; et quelquesois, grace à la souplesse de son esprit, il savait échapper au châtiment, pendant qu'Ostap se dépouillait sans façon de sa souquenille, et s'étendait sur le plancher sans songer à demander grâce. Ainsi que son frère, André avait soif d'aventures; mais indépendamment de cela, son âme était encore accessible à d'autres sentiments. Les exigences de l'amour éclatèrent avec violence en lui, lorsqu'il eut atteint sa dixhuitième année; et souvent une semme se glissait dans ses rêves brûlants. Quelquesois, pendant qu'il écoutait les disputes philosophiques, il croyait l'apercevoir, avec sa fraîcheur, ses yeux noirs, et sa grâce: il lui semblait voir sa poitrine émue, son beau bras si délicat entièrement découvert : tout enfin, jusqu'au vêtement qui retombait autour de ses formes virginales et vigoureusement développées, tout respirait dans

ses rêves je ne sais quelle indicible volupté. Il cachait soigneusement à ses camarades ces mouvements de son âme juvénile, parce que, à cette époque, il était honteux et déshonorant pour un cosaque de songer à l'amour d'une femme, avant que d'avoir sait ses premières armes. En général, durant les dernières années, il s'était plus rarement mis à la tête de quelque bande provocatrice; mais, en échange, on le voyait fréquemment errer dans quelquiun de ces recoins solitaires de Kieff, où quelques cabanes, ensevelies dans des vergers, tournaient coquettement leurs senêtres du côté de la rue. Ouelquesois il se hasardait dans les rues aristocratiques, aujourd'hui le Vieux-Kieff, où demeuraient les nobles polonais et petits-russiens, et où les maisons avaient une certaine prétention à l'élégance. Un jour qu'il badaudait ainsi, la Kolymague 1 d'un seigneur polonais lui passa presque sur le corps, tandis que le cocher, assis sur le siège et décoré d'une paire de moustaches, lui coupait assez adroitement la figure d'un coup de fouet. Le jeune étudiant bondit sur luimême : emporté par une audace insensée, il saisit de sa main puissante la roue de derrière, et arrêta du coup la Kolymague. Le cocher, redoutant une collision, fouetta ses chevaux : ceux-ci firent un effort désespéré, - et André, qui heureusement venait de retirer sa main. alla s'étendre tout de son long dans la boue. Un éclat de rire sonore et harmonieux retentit au dessus de sa tête. Lorsqu'il leva les yeux, il aperçut à une senêtre une jeune fille d'une beauté telle, que de sa vie il ne se rappelait avoir vu rien de semblable : ses yeux étaient noirs, et son teint, blanc comme la neige colorée par l'aurore. Elle se tenait là, riant de toute son âme, et ne se doutant pas que ce rire donnait encore à sa beauté étourdissante un nouveau charme irrésistible. Interdit, éperdu, il la regardait, tout en essuyant négligemment la boue qui lui couvrait le visage, ne s'apercevant pas qu'il se barbouillait toujours davantage. Qui pouvait être cette beauté? Un instant il eut l'idée de demander son nom à la valetaille qui, brillamment Vetue, s'était rassemblée devant la porte cochère autour d'un jeune joueur de mandore. Mais toute la livrée partit d'un éclat de rire, en voyant sa figure ainsi souillée, et nul ne daigna l'honorer d'une reponse. A la fin pourtant il apprit que c'était la fille du Vayvode de Kowno, qui était venu passer quelque temps à Kieff. La nuit suivante, avec cet audace propre aux seuls étudiants, il franchitla palissade plantée autour du jardin, et s'installa sur un arbre qui, appuye contre le toit de la maison, projetait au loin ses branches touffues: de l'arbre il passa sur le toit; puis, se laissant glisser dans une cheminée, il alla tomber juste dans la chambre à coucher de la jeune beauté, au moment où, assise en sace d'une chandelle, elle ôtait de riches pendants d'oreille. La belle polonaise sul si estrayée en apercevant tout-à-coup un inconnu devant elle, qu'elle ne put proférer une seule parole; mais, lorsqu'elle eut vu que l'étudiant, debout et les yeux baissés, Sorle de tapecul.

n'osait, tant il était craintif, faire le moindre geste; quand elle cut reconnu en lui ce même jeune homme qui s'était jeté par terre sous ses yeux dans la rue, un rire inextinguible s'empara d'elle. Il est vrai de dire aussi que l'expression de la physionomie d'André n'avait rien d'effravant, car il était vraiment beau garcon. Elle s'abandonna donc à son hilarité. et le tourna long-temps en ridicule. C'est qu'elle était légère comme toute polonaise; toutesois ses yeux, ses yeux si beaux, si perçants, lancaient des regards profonds comme la constance. Le pauvre étudiant n'osait pas même remuer la main, et se trouva pris comme dans un sac, lorsqué la jeune fille, s'avançant hardiment contre lui, lui posa sur la tête son diademe étincelant mappendit à ses lèvres les boucles d'oreille qu'elle venait de quitter, et jeta sur lui une chemisette en mousseline transparente, toute sestonnée et brodée d'or. Elle se mit à le parer et à lui faire mille singeries avec l'abandon enfantin qui caractérise les folâtres polonaises, abandon qui mettait le comble à l'embarras de l'étudiant. Sa bouche béante et ses grands yeux fixement arrêtés sur les yeux éblouissants de la jeune fille donnaient à sa figure une expression étrange, - lorsqu'un coup, frappé à la porte cochère, vint réveiller l'effroi de la belle enfant. Elle sit cacher André sous le lit; puis, dès que le bruit eut cessé, elle appela sa femme de chambre, qui était une esclave tatare, pour lui donner l'ordre de le conduire sans bruit jusque dans le jardin et de le faire évader de la par dessus la palissade. Mais, cette sois, l'étudiant ne fut pas aussi heureux qu'au début de son expédition: le guet qui s'était réveillé, le saisit vigoureusement aux jainbes et appela à son aide; aussitôt toute la valetaille accourut, et accompagna André dans la rue, en l'accablant de coups, jusqu'à ce qu'enfin, libre de ses pieds, il put prendre la fuite. Après un semblable esclandre, il devenait dangereux pour lui de passer devant la maison de Vayvode; car les domestiques du noble seigneur étaient nombreux. Un jour cependant il revit la belle polonaise à l'église: elle aussi de son côté le remarqua et lai sourit gracieusement, comme elle l'eût fait à une ancienne connaissance. Une fois encore, et ce fut la dernière, il l'entrevit en passant : bientôt après le Vayvode de Kowno s'en retourna chez lui. Alors, au lieu de la belle aux yeux noirs, la fenêtre ne montra plus qu'une grosse face bideuse. Voilà à quoi pensait André, pendant qu'il chevauchait, la tête basse et le regard fixé sur la crinière de son allouse anothericals, see the natural tire

Cependant depuis long-temps déjà la steppe les avait reçus dans son sein, et l'herbe haute qui les enveloppait de toutes parts, les couvrait si bien, que leurs bonnets noirs à la cosaque dépassaient seuls les tiges fleuries.

« He; he! braves gens, que vous est-il donc arrivé que vous êtes si maussades? » s'écria ensin Boûlba, en sortant de sa rêverie; « ne vous prendrait-on pas pour des moines? Allons! partons ensemble, tous ensemble! Au diable les réflexions! Que chacun tienne sa pipe entre ses dents! sumons,

morbleu! éperonnons nos chevaux, et partons d'un train à défier au vol les oiseaux.

Les cosaques se courbèrent sur leurs montures et disparurent sous les herbes. On n'aperçut plus aucan, bonnet noir, et l'éclair rapide qui traçait un sillon à travers les plantes, indiqua seul la direction de leur course.

Le soleit, planant dans un ciel sans nuage, versait depuis long-temps déjà sur la steppe ses rayons qui fécondent et embrasent. Tout ce qui était resté de tristesse, d'abattement dans l'esprit des cosaques, stout cela disparut en un instant, et leurs cœurs frissonnèrent d'allégresse, comme se hérissent les petits oiseaux.

Plus on avancait dans la steppe, plus elle devenait belle. A cette époque, tout le midi, tout l'espace qui comprend actuellement la Nouvelle-Russie, tout jusqu'à la Mer Noire n'était que verdure et solitude vierge. Jamais le soc n'avait encore passé sur les ondulations incommensurables que formaient les plantes sauvages; il n'y avait que les chevaux auxquels elles servaient de retraite, comme l'eût fait une forêt, qui les foulassent à leur's pieds. Rien ne pouvait dans la nature surpasser en beauté ce coup d'œil. Toute la surface du soloffrait l'image d'un océan vert doré, sur lequel ondulaient des myriades de sleurs. Entre les tiges frêles et élancées des herbes on apercevait des cordères azurées, bleues et lilas; le genêt jaune se dressait en cime pyramidale; les ombellisères s'élevaient en parasols bigarrés, et un épi de froment, apporté Dieu sait d'où, se faisait jour à travers ce fourré. Des perdrix se faufilaient, en allongeant le cou, le long des racines menues, et l'atmosphère était remplie des cris de milliers d'oiseaux différents. Les autours, immobiles dans l'espace et les ailes étendues, fouiltaient fixement l'herbe de leurs regards. Une nuce d'oies sauvages volant dans le lointain, jetaient à l'air mille cris que répétait l'écho de je ne sais quel lac éloigné. La mouette s'élançait du milieu des herbes, en agitant ses ailes en cadence, et se baignait voluptueusement dans les vagues azurées de l'atmosphère : hé bien ! voilà qu'elle s'est enfoncéc dans le ciel, et ne paraît plus que comme un petit point noir; - voilà qu'elle s'est retournée sur ses ailes, et qu'elle a reflete l'éclat du soleil Que le diable vous emporteu 66 steppes plant vous êtes belles ! sidarimba i staasilba arein

Nos voyageurs ne s'arrêtèrent que quelques instants pour dîner; les dix cosaques composant le détachement qui les accompagnait, descendirent de cheval, et défirent les bakla-ges loù se trouvait l'eau-de-vie, ainsi que les courges, remplaçant la vaisselle. Quelques-uns ne mangèrent que du pain et du lard; d'autres, des galettes seulement; puis, pour les reconforter, chacun but une tasse d'eau-de-vie et rien de plus; car Taras Boûlba ne permettait jamais qu'on s'enivrât, lorsqu'il était en route: immédiatement après ils repartirent, le soir, toute la steppe changea d'aspect: cette interminable plaine higarrée, enveloppée d'un dernier reflet du soleil, ne

Vases en bois avec un converclo. anu ; 5919 parquis - Insuisa

tarda pas à s'obscurcir par degrés, ensorte qu'on put voir l'ombre la parcourir dans toute son étendue et la couvrir d'une teinte vert foncé. Les vapeurs s'élevèrent plus épaisses; chaque fleur, chaque brin d'herbe répandit son parfum, et la steppe toute entière fut embaumée. Dans le ciel bleu foncé un pinceau gigantesque semblait avoir tracé de larges bandes d'or rosé; de temps à autre on voyait blanchir par flocons de légers nuages diaphanes, et une brise fraîche, caressante comme les ondulations de la mer, se balançait au sommet des herbes, tout en effleurant légèrement la joue. Toute cette musique qui avait rempli la journée, commençait à s'éteindre pour saire place à autre : le zisel bariolé sortait de son trou. se posait sur ses jambes de derrière, et étourdissait la steppe de ses sifflements: puis, tandis que le grillon répétait avec plus d'éclat son cri-cri monotone, un cygne, glissant sur quelque lac solitaire, jetait par moment à l'air sa note argentine.

Les voyageurs s'étant arrêtés au milieu de la plaine, firent choix d'un lieu pour passer la nuit, allumèrent un feu sur lequel ils placèrent une marmite, et se préparèrent un kouliche. La vapeur montait en se divisant, et formait dans

1 Mets de la Petite-Russie.

ren de leonneur ; apport

l'air une longue traînée oblique. Après avoir soupé, les cosaques eurent soin d'enchevêtrer leurs chevaux avant de les lâcher dans l'herbe, et se couchèrent sur leurs souquenilles étendues par terre. Les étoiles les regardaient du haut du ciel. Ils entendaient tout cet innombrable monde d'insectes, farfouillant dans l'herbe; leurs fredons, leurs tintements, leurs criailleries, tout cela éclatait avec sonorité au milieu de la nuit, tout cela s'épurait dans l'air rafraîchi et arrivait harmonieusement à l'oreille. Si par hasard quelqu'un des cosaques se mettait un instant sur son séant, la steppe lui semblait parsemée de vers luisants. D'autres fois le ciel noir s'illuminait par places des lucurs rougeâtres d'un seu lointain de roseaux secs, flambant au milieu d'une prairie ou sur le bord de quelque rivière, et une sombre file de cygnes volant vers le nord se reflétait tout-à-coup d'une couleur de rose argenté; si bien qu'on eût cru voir flotter dans les ténèbres des mouchoirs rouges.

(La suite au prochain numéro.)

HISTOIRE MERVEILLEUSE.

(Suite.)

Cet engagement, dans la bouche d'un tel ouvrier, n'était pas une vaine jactance. Aux travaux purement pratique de son art. Turningvort joignait de hautes études spéculatives. Depuis longtemps il poursuivait un secret, objet des vaines et innombrables tentatives des plus grands génies; et ce secret, il croyait l'avoir enfin découvert dans la matinée même du jour où il fut appelé chez M. de Wodenblock. Comme tous ses confrères qui fabriquaient des jambes artificielles, il avait trouvé que la plus grande difficulté, pour atteindre la perfection, était d'adapter à une jambe de bois ou de liége des ressorts équivalent aux articulations naturelles, susceptibles d'être régis par la volonté, et propres à remplacer d'une manière suffisante l'admirable mécanisme du genou et du coudepied. Il avait passé bien des années à chercher les moyens d'obvier aux inconvénients et, quoiqu'il eût fait vers le but qu'il ambitionnait plus de progrès qu'aucun autre, c'était seulement depuis quelques heures qu'il se croyait enfin maître du grand secret. Il résolut d'appliquer pour la première sois à la jambe de M. de Wodenblock sa merveilleuse découverte. The heart of the heart he

Sur le soir du sixième jour (à compter du jour où Turningvort avait été mandé chez le riche marchand), l'habile artisan parut de nouveau devant M. de Wodenblock, impatient de sa venue; il apportait sous son bras la jambe magique soigneusement empaquetée; une certaine sierté brillait dans ses yeux gris, au moment où il produisit la jambe dégagée de toute enveloppe. Des heures se passèrent à détailler et à expliquer à l'heureux Wodenblock toutes les additions que maître Turningvort avait faites au mécanisme intérieur, et le résultat qu'elles devaient avoir. La soirée s'écoula de cette manière, en discutant l'action et la reaction des rouages et des ressorts, et lorsque vint l'heure de se retirer, Turningvort et Wodenblock étaient également satisfaits d'un si parfait ouvrage. A la sollicitation pressante de M. de Wodenblock, Turningvort consentit à passer la nuit là où il avait si agréaplement passé la soirée, afin d'être à même d'apprécier le lendemain matin les mouvements de la merveilleuse jambe, et de voir comment elle remplirait ses importantes fonctions.

En effet, le lendemain de grand matin, toutes les dispositions préliminaires ayant été prises, M. de Wodenblock sortit de sa maison et se mit à marcher sur la rue tout extasié de lui-même, et bénissant la puissance inventive de l'ouvrier qui avait pu lui faire une jambe si parfaite. Chacun manifestait hautement son admiration; car il n'y avait dans la démarche du riche marchand ni gêne, ni effort, ni roideur; toutes les articulations artificielles faisaient merveilleusement l'office des muscles et des nerfs. Personne ne se serait avisé de soupçonner une jambe factice sous les amples vêtements et le vaste haut-de-chausses du gros hollandais; et, n'eût été un léger tremblement, occasionné par le roulement rapide d'une vingtaine de petites roues qui tournaient incessamment avec célérité dans l'intérieur de cette jambe, ou bien encore un léger tic-tac semblable à celui d'une montre, mais seule-

ment un peu plus fort, M. de Wodenblock aurait certainement oublié qu'il n'était pas, dans toutes les parties de sa robuste personne, exactement le même qu'il avait été jusqu'au jour où il avait imprudemment levé le pied pour faire à son cousin de si tendres adieux.

Il continua de marcher, dans la joie de son cœur, jusqu'au moment où il arriva devant la Maison-de-Ville. Son vieil ami, M. Vanoutera, était au pied de l'escalier qui conduit à la porte principale, s'apprétant à lui donner un bon jour cordial. M. de Wodenblock hâta le pas, et tous deux n'étant pas encore près pour s'embrasser comme de vrais amis, se tendirent la main en signe de félicitation. Wodenblock arriva bientôt jusqu'à l'endroit même où se tenait Vanoutern; mais quel fut l'étonnement de ce digne homme, lorsque, bien qu'il lui tendît la main, il le vit passer outre rapidement sans s'arrêter même une seconde pour lui dire : « Comment vous portez-vous? » M. de Wodenblock n'était au reste nullement coupable de ce manque de politesse. Son étonnement à lui-même sut cent sois plus grand encore, lorsqu'il s'aperçut qu'il n'avait plus le pouvoir de régler les mouvements ni la direction de sa jambe. Aussi longtemps que ses propres désirs s'étaient trouvés d'accord avec l'impulsion donnée à cette jambe par les rouages et les ressorts intérieurs, tout avait été au mieux. Contraint, sans qu'il s'en doutât, d'obeir à une puissance mécanique tout à fait indépendante de sa volonté, il avaiteru pouvoir commander absolument à sa jambe devenue tout-à-coup rebelle.

Il aurait eu grande envie de s'arrêter pour causer avec M. Vanoutern; mais la jambe diabolique allait toujours en avant; et force lui fut de la suivre. Il fit bien des efforts pour ralentir sa marche; mais tous ses efforts furent vains.

Il tentait de se crainponner aux balustrades, aux murailles, aux maisons; mais alors la maudite jambe tournait avec une telle violence, que, dans la crainte de se disloquer encore les deux bras, le pauvre Wodenblock était contraint de lâcher prise, et de courir encore en avant.

Il commença de songer alors sérieusement à la triste figure que prenaient tout-à-coup ses assaires. Son unique espoir était que la secrète et terrible puissance de cet ingénieux mécanisme s'épuiserait bientôt elle-même, que les mouvements de sa jambe se ralentiraient peu à peu, et qu'il pourrait alors reprendre tranquillement le chemin du logis. Cette esperance était, au reste, purement conjecturale; et nul indice n'attestait encore qu'elle dût se réaliser.

A la fin, M. de Wodenblock, après avoir couru, malgré lui, comme un jeune fou, dans toutes les rues de Rotterdam, arriva sur les bords du canal de Leyde. Lorsqu'il aperçut la maison de Turningvort, il se mit à crier de toutes ses forces au secours. Turningvort parut à la fenêtre, et le regarda avec des yeux effarés. « Coquin, s'écria Wodenblock, arrive » ici sur-le-champ! tu ne m'as fait une jambe que pour me

» jouer un tour pendable. Cette jambe ne peut pas s'arrêter

» une seconde; elle n'a pas cessé de m'entraîner rapidement

» devantmoi depuis que j'ai franchi le seuil de ma porte. Si tu

» ne viens pas toi-même m'arrêter, Dieu seul peut savoir

» jusqu'où je serai dans le cas d'aller... Coquin, que fais-tu

» là, la bouche béante? Arrive ici sur-le-champ, et délivre
» moi de ce supplice; si tu tardes un instant, je serai dejà

» bien loin, et tu ne pourras plus m'atteindre. »

Le mécanicien arriva à toutes jambes, pâle et hors de luimême. Il n'avait évidemment pas prévu cet inconvénient de sa précieuse découverte. Il ne perdit pas un moment pour s'efforcer de tirer M. de Wodenblock d'une si cruelle position. Wodenblock, ou plutôt sa jambe, courait toujours avec une excessive rapidité. Turningvort était vieux; et ce n'était pour lui chose sacile de suivre une allure si extraordinaire. Il parvint enfin à saisir le marchand par le milieu du corps, et l'enleva de manière à ce qu'il ne touchât plus à terre; mais cet expédient n'eût aucun succès, car le mouvement de la jambe. plus violent que jamais, lui fit faire à lui-même, et en une minute, cinquante pas en avant, tout chargé qu'il sût d'un si pesant fardeau. Alors Turningvort remit à terre M. de Wodenblock; et le tenant de toute la force de ses bras, il pressa violemment un petit ressort qu'on voyait un peu en saillie sur le derrière de la jambe: au même instant, le malheureux Wodenblock partit avec la rapidité d'une flèclie. Dans l'impétuosité de sa course on le vit renverser en un clin d'œil huit marchandes de poisson et deux gros anglais. Il appelait au secours, et poussait des cris lamentables. « Je suis perdu, di-» sait-il; je suis perdu... je suis possédé du démon... un dia-» ble est renfermé dans cette jambe de liège... Arrêtez-moi! » pour l'amour de Dieu, arrêtez-moi..... Je n'ai plus d'ha-» leine... Je ne puis plus... Personne ne voudra t-il mettre » en pièces cette maudite jambe? Turningvort! Turning-» vort! tu mas assassiné! »

Turningvort était lui-même confondu et désolé; il ne savait plus ce qu'il avait fait, ou plutôt il avait fait bien plus qu'il n'avait voulu faire. Il était tombé sur ses genoux, et, les mains jointes, l'œil hagard, il regardait le plus riche marchand de Rotterdam, l'homme le plus compassé de la Hollande, qui courait maintenant, comme un bœuf enragé, le long du canal de Leyde, poussant des cris de désespoir avec toute la force de poumons que lui laissait l'épuisement d'une telle course.

Leyde est à plus de vingt milles de Rotterdam. Le soleil n'était pas encore couché, et les demoiselles Rackschneider, assisses près de la fenêtre de leur salon, vis-à-vis l'auberge du Lion-d'Or, prenaient tranquillement le thé, tout en saluant par intervalle les personnes de leur connaissance qui venaient à passer, lorsqu'elles aperçurent un homme qui courait comme un furieux au milieu de la rue. Sa figure avait toute la pâleur de la mort; il ouvrait la bouche avec un mouvement convulsif, comme pour tâcher de reprendre l'haleine

qui lui manquait. Mais cet homme ne se détourna ni à droite ni à gauche; il continua de courir avec la même impétuosité, et il était déjà bien loin avant qu'elles eussent seulement eu le temps de s'écrier : Bon Dieu! n'est-ce pas là M. de Wodenblock, le riche marchand de Rotterdam?

Le lendemain était un dimanche; les habitants de Harlem, revêtus de leurs habits de fêtes, se rendaient tous à l'église pour rendre grâces à Dieu et entendre les sons merveilleux de leur orgue si connu dans toute l'Europe, lorsqu'un être à forme humaine traversa, avec la rapidité de l'éclair, la place du marché; sa face était blanche, bleue, jaune, verte, de toutes les couleurs; ses lèvres livides, ses dents déchaussées, et ses mains crochues. La foule, muette d'horreur, s'ouvrait sur son passage, et il n'y eut personne dans Harlem qui ne crût que c'était un corps inanimé qui conservait, par un don surnaturel, la faculté de se mouvoir.

Ce cadavre hideux, et toujours emporté par la même force irrésistible, parut dans les villes, les villages, et au milieu des forêts de l'Allemagne. Des semaines, des mois, des années s'écoulèrent, et cette horrible figure continua toujours d'apparaître, par intervalles, dans les contrées septentrionales de l'Europe. Les habits que portaient primitivement M. de Wodenblock tombèrent en lambeaux; ses os se dépouillèrent de la chair qui les couvrait, et ce n'est plus maintenant qu'un squelette, la jambe de liège seule conserve toujours sa forme et ses contours arrondis, et n'a pas cessé de faire mouvoir le spectre auquel elle est depuis si longtemps attachée. Turningvort avait découvert le mouvement perpétuel, et les ressorts de cette jambe merveilleuse ne s'arrêteront jamais.

Dieu et les saints nous préservent de nous casser les jambes! et puissions-nous ne jamais rencontrer un mécanicien comme Turningvort pour remplacer les membres que nous aurions perdus!

The polar star.

-ca on it : bloss CASIMIR DELAVIGNE. Is there are it

Les discours prononcés sur la tombe de Casimir Delavigne; ces notices consacrées à sa mémoire nous ont appris que l'illustre poète ne laisse que son nom pour tout bien à sa veuve et à son fils.

Casimir Delavigne a beaucoup travaillé, beaucoup produit; il a obtenu un grand nombre de beaux succès; c'était de plus un homme plein d'ordre, menant une vie simple, modeste et peu coûteuse. Cependant il est mort pauvre. C'est donc la réunion du plus beau talent, des plus heureuses chances et de la plus sévère économie, ne sussit pas pour faire sortune dans les rangs élevés de la littérature. Voilà un argument en saveur des écrivains qui descendent des hauteurs de leur talent pour se livrer à toute l'activité de leur plume et qui abusent de la sécondité de leur imagination dans un but purement mercantile. Le blâme ne revient-il pas pour une bonne part à cet ordre de choses qui resuse l'ai-

sance au talent sobre et laborieux? De quel droit exigerezvous qu'un homme doué de facultés brillantes se maintienne dans une certaine ligne et ne produise que des œuvres d'une certaine qualité, si en échange vous ne lui accordez pas des avantages proportionnés à son mérite et à ses sacrifices?

Or voulez-vous savoir quels arantages on accorde aux écrivains pour les engager à ne pas s'inquiéter de leur fortune et de leurs héritiers? Après un délai de dix ans, les œuvres de Casimir Delavigne tomberont dans le domaine public ; la veuve et le fils du poète cesseront d'en retirer le moindre bénéfice; on pourra imprimer gratuitement les ouvrages du défunt et jouer ses pièces sans payer de rétribution à ses héritiers naturels. Tel est le sort réservé aux produits de l'intelligence. La propriété sans limites n'est accordée qu'aux productions matérielles. Les héritiers d'un fabricant de bonnets de coton ne seront jamais troublés dans leur possession: leurs droits sont inviolables et imprescriptibles. Et notez bien que cette confiscation de la propriété littéraire ne profite nullement au public : ce sont quelques privilégiés qui en retirent tout le fruit. Par exemple, dans dix ans lorsqu'on jouera Louis XI ou Marino Faliero, sans payer de droit d'auteur, le prix des places ne sera pas diminué, les spectateurs n'y gagneront rien, et l'argent légitimement dû à la veuve et au fils de l'auteur entrera dans la poche des directeurs de spectacle.

POESIE.

POUR LE JOUR DE L'AU. A NOTRE PÈRE MAGISTRAT.

Aujourd'hui, cher Papa, vois bondir tes chevrettes:

A toi vois les courir. En habit d'apparât.

Graves, d'autres viendront, du public interprètes;

Nous venons chez un père, eux chez un magistrat.

Mais l'amour damera le pion à l'étiquette; Un millier de baisers sera notre assignat. Avec eux quelques mots acquitterent ta dette; Pour nous tu seras père, et pour eux magistrat.

about est app., ambuje all tompeted transmitted

Quelquesois, voltigeant autour de ta sellotte, Par nous une caresse est prise sur l'Etat. Partez, lutins, dis-tu, ma tâche n'est pas saite; Je crois n'être que père, et je suis magistrat.

Carte blanche aux lutins et liberté complète:
Ce jour est tout à nous; fais attendre l'Etat.
Partez, lui dirons-nous, sa tâche n'est pas faite,
Il est père aujourd'hui et non pas magistrat.

ser, ,L. Le regarda parut à la tenêtre, et le regarda samme samme sammes. « Coquin, s'erria Welenblock, arrive

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N^0 8.

FRIBOURG, 1843: TROISIÈME ANNÉE, DÉCEMBRE, SECONDE OUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Choque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront en volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 48 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture auméro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire au Burcau de Poste rospectifs, lettres et argent affranchis.

HISTOIRE NATIONALE.

MARIUS, ÉVÈQUE DE LAUSANNE, ET SON SIÈCLE.

8 T

INTRODUCTION.

Ce que les Romains avaient fondé dans notre pays durant l'espace de 450 ans à peu près, les Allemanes le détruisirent complètement. Ces peuples qui, venus du Nord, ne savaient que combattre et mener paître leurs troupeaux, haïssaient les villes comme des repaires de brigands; aussi n'en avaientils fait que des monceaux de ruines: les monuments de l'art des Romains, comme ceux qu'avait enfantés le génie toujours croissant des indigènes, avaient été également détruits, ensorte que toute la contrée n'était plus qu'un vaste désert.

Dans cet état de choses, l'empereur Honorius avait cédé aux Bourguignons toute l'Helvétic occidentale, à charge de lui fournir des secours contre les envahissements de ces peuples sauvages.

Repandus sur le bord du Léman, à Genève, dans le Valais, à Fribourg, à Soleure, sur les ruines de Vindonissa et même au-delà de la Reuss, les Bourguignons étaient parvenus à se creer un établissement considérable dans ces pays dépeuplés et ravagés par les guerres sanglantes des Allemanes. Mais il eut à peine une durée de cent ans ; car Chlodwig, le puissant roi des Francs, fit de leurs rois ses simples vassaux; Clotaire et Childebert, ses successeurs, portèrent le dernier coup, en destituant d'abord, puis en assassinant le dernier rejeton de cette race. Tombée par cet événement sous la domination des Francs, la Bourgogne fut dès lors administrée par des patrices. C'est à cette époque que remonte l'histoire de Marius.

8 0

NOTICES HISTORIQUES SUR LA FONDATION DE L'ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE.

Avenches occupait parmi les villes de l'Helvétie le rang de capitale. Les établissements que les Romains y avaient faits;

les colonies qu'ils y avaient fondées, en y transportant de l'Orient de vieux soldats; de fréquentes communications avec les principales villes de la Gaule, et le zèle infatigable des évêques de Besançon avaient procuré à cette ville les moyens de participer de très bonne heure aux lumières de l'époque et aux biensaits du Christianisme. Détruite deux fois par la barbarie des Allemanes, en 254 et 276, Avenches renaît deux fois de ses ruines, et se trouve enfin à l'abri de toute espèce d'insulte pendant toute la durée du règne de Constantin-le-Grand, règne si favorable à la propagation de la foi. Après l'invasion de Gnodomar, le plus puissant des rois allemanes, dans le pays des Gaules (351 et 352), elle partagea le sort de ce pays dépeuplé et ravagé de la manière la plus terrible, et resta pendant long temps dans le triste état où la vit Ammien Marcellin à son passage avec l'empereur Julien. Selon les plus anciennes annales de cet évêché, annales qui s'en résèrent à des chroniques évidemment perdues pour nous, c'est sans doute vers la fin du règne de Constantin qu'il faut reporter le commencement de l'évêché d'Avenches; à moins que, d'après quelques passages de ces mêmes chroniques, on ne veuille admettre que les Chrétiens de ce pays n'eussent été déjà dirigés par un évêque avant l'avenement de Constantin, ce qui ne saurait être suffisamment prouvé, bien que quelques manuscrits, ayant trait à l'histoire d'Avenches, fassent mention d'un évêque Eric ou Heinrich vers l'an 300. Car Protasius (Protais), mort en 530, est le premier sur lequel nous possédions des données certaines. On a souvent avancé que cet évêque était de Venise; mais un passage de la chronique de St. Denys (liv. IV, ch. 16.) porte à croire que Protasius était bourgeois d'Avenches, puisque tous les habitants des environs de cette ville avaient été surnommés Vénitiens, à dater de l'epoque où tant de fois la destruction avait plané sur elle. Il est de même douteux si le nom d'Avenica qui se trouve apposé, selon un ancien codex, à la signature d'un des évêques presents au concile d'Epaon, se rapporte à la ville d'Avignon ou à celle d'Avenclies; cependant une circonstance semblerait plaider en saveur de la dernière; c'est qu'Avignon n'appartenait plus au royaume des Bourguignons, mais à celui des Ostrogoths.

D'après les mêmes annales que nous avons citées plus haut, 22 évêques doivent avoir été enterrés à Avenches dans l'église de St-Symphorien; mais leurs noms, aussi bien que leurs faits, sont tombés dans l'oubli ensuite des dévastations commises par les Allemanes dans tout le pays et en particulier dans la résidence épiscopale. Dès lors la contrée demeura pour ainsi dire déserte pendant près de deux siècles. Cependant ce qui reste constant, c'est que les priviléges de ces évêques aux élections et aux sacres des archevêques de Besançon démontrent suffisamment la priorité d'âge de cet évêché sur tous ceux de cette province. Du reste, bien que les noms et les faits des premiers évêques d'Avenches, ainsi que la prédication et les progrès de l'Evangile nous soient restés inconnus, une chose cependant a été constatée par Ruchat dans son abrégé de l'histoire du Pays de Vaud, c'est que, vers la fin du IVe siècle, le nombre des Chrétiens y était déja plus considérable que celui des Païens.

Plus d'un siècle et demi après les terribles dévastations de ces contrées, les évêques helvétiens n'avaient encore aucune résidence fixe, à l'exception toutesois de ceux de Coire, que Diétric, l'Ostrogoth, avait toujours su protéger contre les entreprises des Allemanes, jusqu'à ce que plus tardils furent réunis au royaume des Francs. L'évêque de Genève jouit des mêmes avantages; car, immédiatement après la destruction de sa résidence, il eut la joie de la voir rétablir par les Bourguignons. Quant aux autres localités, elles ne parvinrent que fort lentement et avec beaucoup de peine à sortir de leurs cendres; malheureusement il n'y eut que trop de villages et de cités qui restèrent enterrés sous les décombres de leurs murailles; si bien que, à cette heure encore, la charrue du laboureur trace un sillon sur ce qui fut autresois l'habitation des hommes. La tradition se tait sur la résidence des évêques d'Avenches après la destruction de cette ville. Protasius avait déjà manisesté l'intention de transsérer son stège épisoppal à Lausanne, ville qui n'était encore à cette epoque qu'un chétif château. Il s'était même rendu en personne dans les sorêts du Jura, pour y surveiller les abattis des bois nécessaires à ses constructions; car les évêques d'Avenches avaient déjà alors reçu en don, de la part des seigneurs bourguignons, un grand nombre de forêts dans le voisinage de celles dont ils s'étaient antérieurement appropriés. Mais il mourut subitement près du village de Bière : sa dépouille mortelle fut transérée dans une chapelle de la Vierge non loin de Morges, et mise en terre l'an 532. Cet endroit qui d'abord s'appelait Brasuges, et plus tard, St-Protasius, se nomme actuellement, par dérivation, St. Prez. 129 H. Sille are San ginger of Sparters all not ob nect

Chimesigelaus, son successeur, qui assista au concile d'Auvergne en 532, et sit construire l'église de Balm, est le premier évêque enterré à Lausanne, dans l'église consacrée

à St. Thyrsus, martyr de la légion Thébaine. Ses successeurs, Superius et Guido, ne nous sont connus que de nom. Ce fut Martin qui fut ensuite investi de la dignité épiscopale; il régit son diocèse depuis l'an 561 à 571, et assista, en compagnie des évêques de Lyon et de Sion, au sacre de l'évêque Nizet de Genève. Son successeur fut enfin ce Marius, qui fait le sujet de cette notice biographique. Nous allons d'abord donner quelques détails sur son évêché.

§ 3.

ÉTENDUE ET SITUATION DE L'ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE, LORSQUE MARIUS EN DEVINT LE CHEF.

Déjà à cette époque ce diocèse comprenait tout le territoire qui, à partir du lac Léman, se prolonge au loin dans les Alpes et les plaines de l'Helvétie centrale, depuis les sources de l'Aar jusqu'à sa chute dans le Rhin, et englobe d'un' autre côté toutes les contrées du Jura. Au reste, telles étaient dans les archives épiscopales les limites du diocèse : les bords de l'Aar depuis Thoune jusqu'au-delà de Soleure, ensorte qu'il comprenait toute cette partie du canton de Berne et de Soleure; au midi, depuis Thoune, par les montagnes, jusqu'a Villeneuve, où il touchait à l'évêché du Valais; à l'ouest, depuis le lac Léman jusqu'au Jura, où la rivière d'Aubonne le séparait de l'évêché de Genève; ensin le long du mont Jura jusqu'à Bienne, où il limitait l'évêché de Bâle. Malgré cette étendue considérable, le diocèse de Lausanne n'était que très peu peuplé à cette époque : çà et là, où nous rencontrons maintenant de grands villages ou des villes, apparaissait un hameau composé de quelques maisons; car la plus grande partie du canton de Fribourg, l'Oberland bernois et la plupart des contrées du Jura étaient encore inhabitées. Peu d'églises dans ce diocèse ont été construites avant le 9e ou le 10° siècle. C'étaient les bords riants du lac Léman qui. étaient la partie la plus peuplée de toute la contrée ; car leur doux climat avait tout particulièrement engagé les Bourguignons à s'y établir; aussi l'évêque Marius mentionne-t-il très-honorablement dans sa chronique plusieurs églises et villages existants encore, mais considérablement aggrandis.

Lors de l'avènement de Marius au siège épiscopal, la religion chrétienne était déjà répandue dans presque tout son
diocèse; car, en venant prendre possession de ces terres désertes, les Bourguignons avaient déjà abjuré leurancienne foi.
Quelques païens, qui s'étaient réfugies dans les gorges du
Jura, avaient reçu la connaissance de l'Evangile, et s'étaient
convertis à la voix des Romanus et des Lupicinus. Les habitants des montagnes de la Gruyère et de l'Oberland bernois
étaient seuls restés fidèles au paganisme. Du temps des Romains, ces contrées n'avaient pas même de nom; leurs forêts
étaient le repaire des bêtes féroces, et les invasions seules
des Allemanes avaient forcé quelques helvétiens et quelques
romains d'y chercher un refuge. Le zèle de Marius, et, plus

tard, de St. Donat, fit également participer cette population aux croyances de notre religion.

\$ 4

ORIGINE DE MARIUS. SA PREMIÈRE RÉSIDENCE ÉPISCOPALE, TRANSLATION DE CETTE RÉSIDENCE A LAUSANNE.

Après les observations générales que nous avons cru devoir exposer plus haut, nous abordons l'histoire de Marius et de son siècle. Cet évêque, si célèbre dans l'histoire ecclésiastique de notre diocèse, et dont la réputation de bienfaisance et de sainteté s'est perpétuée jusqu'à nos jours, naquit, l'an 532, à Autun, dans le pays des Eduens, contrée mystérieuse et le centre des croyances druidiques dans les Gaules. Issu d'une famille dont l'influence était puissante dans le pays, et à laquelle se rattachaient de brillants souvenirs (car on assure qu'il descendait des anciens rois bourguignons), Marius se sentit entraîné par un penchant irrésistible vers la patrie de ces Helvétiens qui remplissaient les Gaules du bruit de leurs exploits. Après le décès de l'évêque Martin,

il sut désigné pour lui succéder, l'an 576, et choisit pour sa résidence une des campagnes qu'il possédait près de Paverne. ville alors encore ensevelie sous ses décombres. Il y fit construire un château et une église, et devint ainsi le nouveau fondateur de Paverne. Aussi est-ce sans doute en mémoire de cet événement que cette ville célèbre encore aujourd'hui la fête de St. Jean-Baptiste : car ce fut ce jour-la qu'elle fut inaugurée par Marius (Jean Muller, I. ch. 9). Mais, ainsi que Protasius, Marius ne put résister longtemps au désir de quitter les contrées presque inhabitées de la Brove pour aller s'établir au centre des villages plus considérables de son diocèse. C'est sur les bords du lac Léman que sa présence était indispensable. Marius émigra donc de Payerne en 593, sous Childebert II, successeur de Gontran, et alla s'établir à Lausanne, ville dejà en voie de prospérité à cette époque. Telles furent les causes qui motivèrent la translation du siège épiscopal d'Avenches à Lausanne, où il resta jusqu'à la réformation.

(La suite au prochain numéro.)

FONDATION DU COLLÉGE S'-MICHEL.

Arrest Country States

LE PÈRE CANISIUS 1.

La fin de l'année 1579 fut signalée à Fribourg par l'arrivée d'un haut personnage, dont l'influence se sit prosondément sentir. A la demande de Charles Borromée 2, le pape Grégoire XIII envoya en Suisse, en qualité de nonce, Monseigneur Jean-François Bonhomius, évêque de Verceil. Il avait annoncé son arrivée à Fribourg pour le vendredi ou le samedi, 9 ou 10 décembre. Malheureusement il n'avait pas pris la même précaution à l'égard de Berne, où il arriva escorté de prêtres et précédé par un messager de Lucerne. La Kreutzgasse se trouvait justement obstruée par la foule, qui écoutait la sentence rendue contre un voleur, au moment où le nonce survint. N'avant pu passer, force lui fut de descendre à l'hôtel de la Couronne. A peine y sut-il installé, qu'un huissier vint lui intimer les arrêts, et bientôt après, une députation du conseil vint lui adresser de viss reproches sur sa témérité. On le relâcha pourtant sous condition qu'il ne s'oublierait plus à ce point. Mais il fut poursuivi par les huées de la foule. Quelques-uns lui jetèrent même des pelotes de neige. Cet événement excita au plus haut degré l'indignation des cantons catholiques, qui ne s'apaisèrent que par l'entremise des cinq cantons médiateurs après plusieurs conférences très-animées.

Le nonce s'arrêta à Fribourg une huitaine de jours. Comme il avait témoigné de la répugnance à se loger à l'auberge, Messeigneurs chargèrent le conseiller Helbling de l'installer

L'auteur de l'Histoire cantonale a bien voulu nous permettre de publier ce fragment de la seconde partie encore inédite de son ouvrage.

² Canonisé en 1610.

dans la maison d'Hauterive, près des Merciers, où on lui fournit tout le nécessaire pour son entretien et celui de sa suite 3.

Le 12 décembre, il reçut une audience solennelle en conseil. Il était accompagné du père Canisius, jésuite, qui était arrivé avec lui et qui lui servait d'interprète pour la langue allemande. Il annonça les indulgences dont il était porteur et, après des ouvertures extrêmement gracieuses, il assura n'avoir trouvé nulle part les affaires religieuses en si bon état que dans le canton de Fribourg, dont il vanta la haute piété. Il annonça également de la part de Sa Sainteté l'établissement du collège helvétique à Milan, où chaque canton pourrait envoyer deux élèves, pour y étudier la Théologie. Il pria Messeigneurs de mettre sérieusement la main à l'œuvre pour l'extirpation du concubinage, soit par la prison, soit, selon le cas, par des amendes, dont la moitié écherrait au fisc, et l'autre serait destinée à des établissements pies. Quant aux collatures et autres bénéfices ecclésiastiques, les laïcs ne devaient avoir que le droit de les présenter, sauf toutefois les droits de l'autorité civile qu'il confirma, loin d'y déroger. Enfin il pria Messeigneurs de bien vouloir nommer une commission avec laquelle il pût traiter des affaires qui étaient l'objet de sa visite, assurant que celle-ci ne tendait qu'à réformer les abus. Le conseil adhéra à sa demande, et la commission demandée fut composée de Jean Heid, Krumenstoll et Gottrow.

Le 16 décembre le nonce annonça au conseil que pour clore sa visite, il avait fait convoquer un grand synode diocé-

3 Ces frais s'élevèrent à 360 livres, non compris le vin. On lui fit cadeau de dix pains d'épices, qui conterent 77 livres 13 sons f (?).

sain, dont Messeigneurs n'auraient pas à craindre les empiétements. Le gouvernement y députa MM. Renaud, Krumenstoll, Meyer et le chancelier.

Dans la conférence, qui eut lieu le 19, il fut convenu entr'autres que la personne des prêtres était inviolable, que les hérétiques ne pourraient habiter Fribourg, qu'on n'enverrait aucun enfant à leurs écoles, que les causes matrimoniales n'appartiendraient qu'au for ecclésiastique, qu'il fallait assister au service divin à genoux, hormis pendant l'évangile; que les marchés ne pourraient se tenir les dimanches et sêtes qu'après l'ossice, le sermon et les vêpres, et que le pain ne se vendrait ces jours là que dans l'intérieur des boutiques.

Tout ce qui concernait l'établissement d'un collége de Jésuites devait s'exécuter secreto. Le couvent de Marsens fut signalé dans cette même conférence comme une source de maux 1, et son incorporation au nouveau collége fut décidée 2.

Le pape cousentit à cette incorporation 3; mais l'abbé de Cornaulx du même ordre s'y opposa formellement. « Il n'est raisonnable, dit-il dans sa lettre à Messeigneurs, prendre le bien d'aultruy et destiné à ung usaige pour le convertir en austre, mesme de nouvel inventé, à la suasion de quelque particulier, auquel serait plus décent et proufitable à son salut donner de son bien que de vouloir attirer l'autre et donner cause de ruyne aux édifices de la diete abbaie, au divin service y accoustumé, voire à la diete religion et de distraire ceulx qui seront advertis de ce, de leur bonne volunté de faire telles fundations aliénables à la volunté d'aultruy et sans cause. Messeigneurs, je vous supplie prendre bon esgard à ce que dessus et laisser les choses en tel estat qu'elles ont esté du passé à l'honneur de Dieu et de nostre ordre qu'est plus ancien et autant louable que des Jésuistes, etc. »

Ce ne sut pourtant point cette protestation qui sit hésiter pendant quelque temps le gouvernement, mais bien la perspective des srais immenses que le nouvel établissement allait entraîner. On se rappelait ce qu'avait coûté celui de Lucerne, qui, bien que desservi par six pères et autant de srères, était cependant loin de présenter tous les avantages d'un collège. C'est dans ce sens qu'on écrivit au P. Hosseus, provincial des Jesustes. Mais le nonce revint à la charge. Il était sortement appuyé par le prévôt Schneuvlin et le chanoine Werro 4. La sécularisation de Marsens sut prononcée, et le P. Canisius, assisté du P. Andrew, prit possession de ce monastère le 16 décembre 1580. Mais l'admission sormelle des Jésuites

- 2 Affaires eccl., No 103.
- ² Voici comment le Grand Conseil s'exprime à ce sujet dans sa lettre à Grégoire XIII: « Quod vero ad institutionem Collegii delectis ex S. J. rectoribus et professoribus instruendis attinet, persuasum habeut tua Sanctitus nos ad unionem monasterii de Marsens ordinis Præmonstratensium in agro nostro, loco tumeu obscuro et ad religionis abservantium parum commodo siti pro erectione ejusdem Collegii facile consentisse.»
 - Affaires eccl. , No 106.
- Noyez l'intéressante biographie de ce savant et pieux Fribourgeois, publiée par M. le chancelier Werro.

n'eut lieu que le 11 juillet de l'année suivante. Jean de Lanten-Heid leur vendit le château qu'il avait acheté des créanciers du comte de Gruyères et sur lequel ce seigneur avait hypothéqué sa bourgeoisie. Il était situé au Beltzé, et ce fut l'emplacement que l'on choisit pour le nouveau collége, qu'on avait d'abord voulu établir aux hôpitaux-derrières dans la maison des tisserands de drap. En attendant que cette construction s'achevât, les classes s'ouvrirent dans le voisinage de l'auberge de l'Autruche. On voit encore le chiffre de la Société au-dessus de quelques portes. Le gouvernement donna pour la première fois en 1580 un subside de dix livres pour la distribution des prix. L'ouverture solennelle n'eut lieu au collége même que le 17 octobre 1582. Après un examen préalable, les élèves s'y rendirent en procession; un long discours sut prononcé, et un banquet offert à Messeigneurs. Il sut décidé que le nouvel établissement ne causerait aucun préjudice à l'ancienne école, et que celle-ci scrait maintenue pour que les ensants y apprissent à lire, enseignement dont les Jésuites ne se chargeraient pas. La surveillance du collége fut confiée à une commission, dont le trésorier Gottrow et Guillaume Krumenstoll firent partie. La bâtisse traîna en longueur et sut même plusieurs fois interrompue, tant faute de matériaux, qu'à cause des travaux de fortifications. Les Jésuites sirent transporter à Fribourg par eau la toiture de Marsens. Ils durent intenter un procès aux censitaires de l'ancien couvent, qui resusaient de s'acquitter. La première comédie sut jouée en 1586, et la distribution des prix qui eut lieu à la St. Michel, se sit en pièces d'argent. Grâce à la donation d'une demoiselle Missello, la construction put s'achever en 1596. Les RR. PP. demandèrent qu'on y sît une clôture du côté de la rue de Morat pour ne point donner prise à la calomnie.

Ces détails ne paraîtront point oiseux à ceux qui savent quelle prodigieuse influence l'établissement des Jésuites a exercée sur le canton de Fribourg. C'est par la même considération que nous croyons devoir consacrer quelques lignes à celui qui fonda le collége, par la trace.

Né à Nimègue en 1521, le père Canisius sit ses études à Cologne. Son véritable nom était Hund, qu'il latinisa selon l'usage de l'époque.

Il donna de bonne heure des preuves de grande capacité. Aussi fut-il successivement chargé de plusieurs missions importantes. L'église et la ville de Cologne le députèrent vers l'évêque de Liége, puis vers Charles-Quint à l'occasion des troubles suscités en Allemagne par l'archevêque Hermann. Plus tard il fut envoyé au concile de Trente par le cardinal d'Augsbourg. Là il eut l'honneur de haranguer le pape, et prit, au retour, le bonnet de docteur à Bologne. L'université d'Ingolstadt étant en pleine décadence, Canisius fut chargé de la rétablir, et en fut nommé recteur.

Le souverain pontise, qui avait eu l'occasion d'apprécier

ses talents, le chargea d'une négociation pour Vienne. Il s'en acquitta si bien, que le roi Ferdinand le nomma son prédicateur; et telle était l'opinion qu'on avait de son mérite, qu'on lui offrit à trois reprises le siége épiscopal de cette capitale. Mais il se contenta d'en être l'administrateur temporaire, jusqu'à ce que St. Ignace l'eut nommé premier provincial des Jésuites en Allemagne.

Les colléges de Prague, Trèves, Mayence, Dillingen, Munichet Augsbourg surent en grande partie son ouvrage. Il suivit le roi des Romains à la diète de Ratisbonne, et telle était la considération dont il jouissait, qu'à Dillingen le cardinal d'Augsbourg voulut absolument lui laver les pieds.

La Providence l'ayant conduit en Pologne, il assista à la diète de Piotrkof, et sut inspirer aux Magnats du royaume le désir de posséder chez eux un établissement de son ordre.

Il ne reçut pas moins d'honneurs en Autriche de l'empereur et de l'archiduc. Ce fut là que le pape lui adressa un bres des plus slatteurs. C'est encore de là qu'il sut appelé au concile de Trente.

Nonmé plus tard nonce apostolique en Allemagne, il s'associa à l'évêque de Verceil, qui remplissait les mêmes fonctions auprès de l'empereur Rodolphe, et quand ce prélat eut été chargé de visiter les cantons catholiques, il engagea le père Canisius à l'accompagner. Nous l'avons vu arriver à Fribourg, où il passa les 17 dernières années de sa vie, et d'où il ne sortit plus, que pour faire deux ou trois petits voyages dans l'intérêt de l'ordre.

Il prêchait régulièrement tous les dimanches et toutes les fêtes à St-Nicolas. Les autres jours il faisait le catéchisme aux enfants. En été il parcourait les districts, y semant la parole de Dieu. En hiver il composait des ouvrages de religion. Son petit catéchisme, qu'il composa déjà à Vienne, fut longtemps le seul en usage dans notre canton, et c'est encore aujourd'hui un des meilleurs.

Le père Canisius mourut le 21 décembre 1597, à l'âge de 77 ans 2. Jamais vie ne fat plus utilement et plus laborieusement remplie. Elle fut constamment marquée au coin de

- 2 On a de lui 1º plusieurs volumes de Notes sur l'Evangile, dédiés au clergé de Fribourg.
 - 2º La vie de St. Maurice et Comp.
 - 3º Celles de St. Béat, Nicolas, Fridolin.
- 4º Un opuscule intitulé: Notæ evangelicæ de diebus festis, et dédié à Messeigneurs.

Et autres livres de piété.

2 On montre encore au collége la chambre qu'il occupa:

l'abnégation la plus chrétienne. Orateur éloquent, écrivain distingué, négociateur infatigable, le père Canisius joignait au zèle de l'apôtre, l'habileté du diplomate, l'humilité d'un saint et l'érudition d'un savant. Ces titres suffisent à sa juste renommée, et il a rendu assez de services à l'humanité et à la religion, pour que le monde l'honore comme un grand homme et l'Eglise comme un saint. Il était inutile pour cela de recourir à des fictions, comme l'ont fait ses biographes 3, moins jaloux de rendre hommage à la pure vérité, que d'étonner leurs lecteurs par des récits merveilleux, dont rien ne garantit l'authenticité et qui donnent à une histoire sainte et grave tout le çaractère d'une légende.

Telle était la vénération du peuple pour le père Canisius, que, au rapport du P. Dorigny, lorsque son cadavre sut exposé, il lui arracha les ongles et les cheveux pour les conserver comme des reliques, et qu'il fallut prendre des mesures pour prévenir des dégats ultérieurs auditables que

Il fut enterré sous le cœur de St-Nicolas. Mais quand l'église du collège fut achevée, les Jésuites réclamèrent le corps et firent intervenir le gouvernement et le nonce. Les avoyers Montenach et Diesbach, MM. Reyf, Lamberger, le trésorier Buman et le bourgmaître d'Affry vinrent au noni de l'Etat appuyer la réclamation du collége. Le prévôt Kämmerling convoqua à cet effet le chapître trois jours de suite. La majorité des capitulaires s'obstina à refuser cette extradition, malgre la réserve qu'on y mettait qu'en cas de canonisation, le chapître resterait en possession du chef et d'une vraie côte. Les Jésuites tranchèrent la question. Avec le consentement de l'autorité et du prévôt, ils descendirent dans le caveau le lundi de Pàques 1625, placèrent les ossements dans un coffre fermé à double clé et le transportèrent au collège sans cérémonie. La convention passée à cette occasion entre Messeigneurs et les RR. PP. portait que l'une des deux clés de la tombe resterait en dépôt à la chancellerie, et l'autre, dans le costre du banneret des Places 4.

- ³ Vie du Père Canisius, par le Père Dorigny. Vie du Rév. Père P. Canisius de la Comp. de Jésus. Paris, 1707. P. Canisius S. J. historice descriptus stylo P. Raderi. Viennæ. Leben des ehrwürdigen Paters P. Canisii der S. J. Theologen. Dillinger 1621. Leben und Werken, otc. Landshut, 1826, etc.
- * Verkomnuss der Translation des P. Petri Canisii zwischen M.G.H. und der Societät den 24ten Märzen 1625.

(Signé). CLAUDIUS SUDANUS,
Rector Collegii. A mod

Bèrennul ses manacados: con els consents plus de L'aspect.

plus de l'aspecta clas pines a la clara consens a

quantunient da pares. Les err rivoges, re dispute los a rent un congrete de la la de toute so tellies, toute

some, It s'en l'alore, tion la pius chretienne. Orateur éloquent, cerimon AEEFEE

TARAS BOÛLBA.

Peradition d'un savant. Cas mires sud con a sa inste-

. le nere Camsins intennit

of this comme un saint. He all murde as a relationarie

Les voyageurs continuèrent leur route sans accident. Nulle part ils ne rencontrèrent de villages : c'était toujours la même steppe interminable, déserte, admirable. De temps à autre seulement on voyait bleuir à l'horizon la cime de quelque forêt lointaine, qui suivait les sinuosités du Dnièpre. Une fois pourtant Taras fit remarquer à ses fils un petit point noir qui dépassait à peine la tige des herbes : « Regardez, enfants, » leur dit-il; « voilà un tatare qui galope! » Une petite tête avec des moustaches arrêta de loin ses petits yeux sur eux, renista l'air comme un chien de chasse, et partit avec la rapidité d'un chamois, après avoir vu que les cosaques étaient au nombre de treize. « Eh bien, ensants, essayez donc d'atteindre le tatare ! ou plutôt ne l'essayez pas; car de votre vie vons ne le prendriez : son cheval est encore plus vite que mon Diable. » Cependant Boûlba eut soin de prendre quelques précautions pour ne pas tomber dans une embuscade. Ils galopèrent jusqu'auprès d'une petite rivière, appelée Tatarka, qui allait tomber dans le Dnièpre; se jetèrent à l'eau avec leurs chevaux, et suivirent longtemps le courant afin de faire perdre leurs traces : parvenus à une assez grande distance, ils remontèrent sur le bord, et continuèrent leur route. Au bout de trois jours, ils ne se trouvèrent plus qu'à une petite distance du lieu de leur destination. La température baissa sensiblement, ce qui leur fit reconnaître le voisinage du Dnièpre. Le voilà qui scintille au loin, séparé de l'horizon par une bande sombre : il pousse devant lui ses ondes froides, se rapproche toujours davantage, et embrasse enfin toute une moitié de la superficie de la terre. Ils étaient arrivés à l'endroit où le Dnièpre, jusque là resserré entre des rochers, reprend enfin le dessus, et bruit comme une mer, en s'élargissant à son aise; des îlots, jetés dans son sein, le rejettent encore au-delà de ses limites naturelles. ensorte que ses vagues roulent sur le sol sans rencontrer ni brisants ni élévation de terrain. Les cosagues descendirent de cheval, montèrent sur un radeau, et atteignirent, au bout de trois heures, les bords de l'île de Khortîtsa, où se trouvait pour le moment la Sétcha; car elle changeait fréquemment de place. Une grande foule, rassemblée sur le rivage, se disputait avec des bateliers. Les cosaques donnèrent un coup de main à leurs chevaux, et Taras se redressa de toute sa taille, tout en resserrant sa ceinture et en lissant sièrement ses moustaches. Ses sils ne manquèrent pas non plus de s'inspecter des pieds à la tête, toutesois avec une certaine appréhension, mêlée d'une satisfaction indicible; et

tous ensemble ils pénétrèrent dans un faubourg, situé à une demi-verste de la Sétcha. A leur entrée, ils furent assourdis par le bruit de cinquante marteaux, dont retentissaient vingt-cinq forges, creusées dans la terre et recouvertes en gazon. De robustes tanneurs, assis sous l'auvent des perrons tournés du côté de la rue, corroyaient de leurs larges mains des peaux de bœuss; des merciers entassaient sous des baraques des piles de silex, de briquets et de sachets de poudres; un arménien étalait de riches mouchoirs; un tatare faisait tourner sur des bâtons pointus des quartiers de moutons avec de la pâte; un juif allait, la tête tendue en avant, tirer de l'eau-de-vie à un tonneau. Mais le premier individu qui se trouva sur leur chemin, fut un zaporogue, dormant au milieu de la ruc, les jambes et les bras écartés. Taras Boûlba ne put s'empêcher d'interrompre un instant sa marche pour l'examiner plus à son aise.

« A-t-il fait une fière pirouette! » s'écria-t-il, en retenant son cheval: « quelle fameuse figure il fait là! » Effectivement, le tableau était plein de hardiesse : le zaporogue, étendu comme un lion au milieu du chemin, avait rejeté fièrement en arrière son tchoub1, qui couvrait une demi-aune de terrain: ses braies de fin drap écarlate étaient souillées de camboius, en signe de souverain mépris pour le luxe Après s'être rassasié de le regarder, Boûlba continua sa route à travers une étroite ruelle, toute encombrée d'artisans qui y exerçaient chacun son métier, et de gens de tous les pays; ce qui donnait à ce faubourg l'aspect d'une foire où venait s'approvisionner de vêtements et de victuailles la Sétcha toute entière; car cette dernière ne savait que mener joyeuse vie ou faire le coup de seu. send out a dige shalls

Après avoir enfin dépassé le faubourg, ils aperçurent quelques huttes recouvertes, les unes de gazon, les autres de feutre, à la manière tatare. Il y en avait qui étaient désendues par du canon. Nulle part on ne voyait de palissade, ni, comme dans le faubourg, de ces petites maisons avec des auvents supportés par de frêles colonnes en bois. Un boulevard peu élevé et coupé par une tranchée que ne gardait aucune sentinelle, faisait preuve d'une effrayante sécurité. Quelques vigoureux zaporogues, couchés au milieu de la route, la pipe entre les dents, jetèrent, sans bouger de la place, un regard indissérent sur les cosaques. Taras passa avec précaution au milieu d'eux, ainsi que ses fils, tout en leur disant : « Bonjour, messeigneurs! » - « Bonjour à vous-mêmes! » répondirent les zaporogues. Sur toute la plaine on voyait des

Les Zaporogues avaient pour habitude, comme encore aujourd'hui quelques cosaques de l'Ukraine, de se raser la tête en rond, et de ne garder, à la manière des Chinois, qu'une longue mèche de cheveux, enroulée autour d'une oreille, et appelée par eux tchoub ou tchouprina. groupes pittoresquement épars. Le hâle des visages indiquait combien souvent ces hommes s'étaient retrempés dans les combats, combien d'intempéries ils avaient eu à supporter.

Ainsi c'est donc là la Sétcha! c'est donc là le repaire d'où s'élancent tant d'hommes, forts et intrépides comme des lions! c'est donc là la source d'où s'épanche sur toute l'Ukraine la liberté, mère de la cosaquerie! Les voyageurs arrivèrent sur une vaste place où s'assemblait ordinairement le conseil. Assis sur un baril renversé, un zaporogue raccommodait tranquillement sa chemise, qu'il venait d'ôter. Plus loin ils allèrent tomber dans une troupe de musiciens, au milieu desquels dansait, en faisant la culbute, un jeune zaporogue qui avait brisé son chapeau pour se donner un air lutin. Il ne faisait que crier : « Plus vite! allez donc, musiciens, allez! et toi, Thomas, n'épargne pas l'eau de-vie aux chrétiens orthodoxes! » Et Thomas, dont un œil était assreusement poché, mesurait sans compter, une énorme cruche d'eau-de-vie à quiconque se présentait pour en boire. Autour du jeune danseur, quatre vieux zaporogues trépignaient assez vivement des pieds, se jetaient de côté et presque sur la tête des musiciens avec la rapidité d'un tourbillon; puis, reprenant soudain la mesure, ils entamaient la prissiadka 1, en frappant dru et ferme de leurs fers d'argent le sol partout uni. La terre retentissait sourdement autour d'eux et l'air répétait au loin les hopak et les tropak, 2 battus par les fers sonores de leurs bottes. Mais à leur suite venait un autre danseur dont les mouvements et les cris semblaient d'un frénétique, tant ils étaient rapides et bruyants. Son tchoub flottait au vent, et sa forte poitrine était toute découverte; comme il portait un kojoukh 3 d'hiver, la sueur lui ruisselait le long du corps, comme si on l'eût versée d'un seau. « Mais ôte donc ton kojoukh! » lui cria enfin Taras : « regarde un peu comme il fume. » — Cela ne se peut pas, » répliqua le zaporogue. — « Et pourquoi donc? » - « Cela ne se peut pas; car j'ai pour habitude de boire mes habits à mesure que je m'en dépouille. » Quant à son bonnet, le drôle n'en avait plus depuis longtemps, pas plus que de ceinture à son caftan ou de mouchoir brodé autour du cou : tout était passé entre l'es mains des cabaretiers. Plus on avançait, plus la foule devenait compacte : de nouveaux danseurs succédaient aux premiers, ensorte qu'il était impossible de rester froid devant cette cohue, emportée par la danse la plus vive, la plus délirante que le monde ait jamais vue, - danse qui, du nom de ses vaillants inventeurs, a mérité aussi de s'appeler la cosaque.

« Las! n'était mon cheval.... » s'écria Taras: « j'aurai aussi tâté de la danse, moi; sur ma parole, je l'aurais fait! » Cependant on commençait à rencontrer par ci par là dans cette foule quelques-uns des principaux zaporogues, vieux grisons considérés de toute la Sétcha pour leurs services, et que la Sétcha

- 1 Danse des cosaques, accompagnée de cris brefs et cadencés.
- 2 Certains pas de la prissiâdka.
- 3 Pelisse de peaux de mouton.

avait plus d'une fois mis à sa tête. Taras ne tarda pas à retrouver d'anciennes connaissances. Ostap et André n'entendaient plus que des compliments de cette nature: Ha ! c'est toi. Pétchéritsa! Bonjour, Kosoloup! D'où le bon Dieu t'amè ne-t-il ainsi, Taras? Comment te trouves-tu ici, Dalôto? Comment te portes-tu, Kirdiaga? Et toi, Gourty? Avais-je pensé te voir ici, Rémègne ? » Et ces paladins, l'élite de cette nation bruyante et emportée de la Russie méridionale, s'embrassaient réciproquement, pendant que les questions et les réponses se croisaient. « Ah ca, qu'est devenu Kassiane, et Boradavka, et Kalapior, et Pidsychok? » - « Ah! Boradâvka a été pendu à Tolopane; Kalapior, écorché auprès de Kisikirmène, et Pidsychok... ma foi, sa tête a été salée dans un baril, et envoyée tout droit à Constantinople. » Le vieux Boûlba baissa la tête et répliqua tristement: « C'étaient pourtant de braves cosaques! »

to light pher data one crole sous

Il y avait dejà une semaine que Taras Boûlba demeurait à la Sétcha avec ses fils. Ostap et André s'occupaient peu d'études militaires; car la Sétcha n'aimait pas à s'ansuser à des exercices guerriers ni à perdre son temps : la jeunesse y commençait son éducation et la terminait par un seul coup d'essai, dans la fougue d'un combat; c'est là ce qui rendait les engagements presque continuels. Les cosaques regardaient encore comme ennuyeuse l'étude d'une discipline quelconque en temps de paix; les seuls exercices auxquels ils se livrassent, étaient le tir, et plus rarement les courses de chevaux, ainsi que la chasse aux bêtes fauves dans les forêts et les steppes; tout le temps qu'il leur restait, ils le consacraient à la fainéantise. indice d'une large expansion de liberté morale. La Sétcha offrait un spectacle extraordinaire: c'était quelque chose comme un festin continuel; un bal qui, commencé bruyamment, n'avait jamais de fin. Il y en avait qui pratiquaient un métier; d'autres tenaient une boutique et trafiquaient; mais la plupart d'entre eux ne faisaient que se divertir du matin au soir, aussi long-temps du moins que la possibilité de le faire tintait dans leur poche, et que le butin qu'ils avaient enlevé, n'avaient point passé entre les mains des merciers et des cabarctiers. Cette sête universelle avait un attrait irrésistible; car elle ne consistait pas tout simplement en un rassemblement de libertins, s'énivrant par désœuvrement; mais c'était quelque chose comme la frénétique explosion d'une joie délirante. Tout homme qui se rendait à la Sétcha, oubliait et mettait de côté tout ce qui l'avait intéressé jusqu'alors. Il crachait sur son passé, si l'on osc s'exprimer ainsi, et se livrait, avec toute l'ardeur du fanatisme, à la volonté, à la camaraderie de ceux qui, comme lui, n'avaient plus ni parents, ni abri, ni famille, rien, - rien si ce n'est un ciel libre et le banquet éternel de leur âme. Telle était la source de cette gaicté frénétique. Ecoutez les récits et les quolibets qui partent du milieu de cette troupe nonchalamment étendue par terre! Il y a tant d'originalité, un coloris si vif dans ces narrations qui se croisent, qu'il faut avoir tout l'imperturbable sang-froid du zaporogue pour conserver à son visage la même expression d'indifférence, et ne pas sourciller - trait caractéristique qui distingue encore aujourd'hui le russe du midi de ses autres congénères. Sans doute, cette gaieté était celle d'un ivrogne, d'un sacripant; mais toujours est-il vrai qu'il n'y avait là point de ces noirs kabak 1, où dans une ivresse farouche et l'oubli de soi-même l'homnie va chercher un fauxsemblant de gaieté : on eut dit au contraire un cercle intime de camarades d'école. La seule différence qu'il y eût, c'est que, au lieu d'écouter, assis sur un banc avec une touche à la main, les sottes leçons d'un maître, ces rudes écoliers montaient à cheval an nombre de cinq mille pour aller faire quelque incursion; c'est que, au lieu d'un préau pour jouer à la balle, ils disposaient d'un vaste territoire sans limites déterminées ni gardées: d'un côté ils avaient le Tatare qui ne laissait qu'entrevoir un instant sa tête, tant il était prompt à s'ensuir; de l'autre, le Turc qui, coissé de son turban vert, jetait, immobile et farouche, un long regard sur la plaine. La seule différence qu'il y eût, c'est que, au lieu de plier dans une école sous une volonte inflexible, c'étaient eux au contraire qui avaient volontairement abandonné leurs pères et leurs mères, et avaient dit un éternel adieu à la maison paternelle; c'est que là on en voyait plus d'un qui s'étaient senti une corde autour du cou, mais qui cependant avaient su échanger une triste mort contre la vie, contre la vie avec toutes ses ivresses; c'est qu'il y en avait là qui, par suite de leurs habitudes de dissipation ne pouvaient garder un centime dans leur poche; d'autres, qui jusqu'alors avaient envisagé un ducat comme une fortune, et dont cependant on pouvait, grace à la rapacité des cabaretiers juiss, retourner les poches sans crainte d'en saire tomber quelque chose. On y rencontrait encore tous les étudiants qui n'avaient pu supporter les verges académiques ni remporter de l'école la connaisssance d'une seule lettre; mais en échange aussi plus d'un parmi eux connaissaient Ciceron, Horace et la république romaine. Il y avait là bon nombre de ces officiers qui plus tard se distinguaient dans les armées du roi de Pologne; d'autres, plus nombreux encore et devenus d'habiles partisans, avaient la noble conviction qu'il est bien indifférent de faire la guerre dans un lieu plutôt que dans un autre, pourvu qu'on la sît; car, à leur avis, la seule chose inconvenante pour un gentilhomme était de vivre sans guerroyer. Enfin il y en avait qui n'étaient venus à la Sétcha que pour pouvoir dire qu'ils y avaient été, et se donner par la des airs de chevaliers matainores. Mais de quelle sorte de gens n'y avait-il pas? Au reste, cette étrange république était une des nécessités de l'époque. Quiconque aimait la vie militaire, les coupes d'or, les étofles de brocard, les ducats et les réaux, trouvait toujours ici de l'occupation. Les adorateurs du beau sexe étaient seuls exclus; car nulle femme n'osait se hasarder même dans le faubourg de la Sétcha. Ostap et André s'étonnaient de ce que, dans toute cette foule qui arrivait à la Sétcha, personne ne fût chargé de leur demander d'où ils venaient, qui ils étaient et comment on les appelait. On eut dit que tout ce monde ne faisait que rentrer chez soi après une absence d'une heure. L'arrivant ne faisait que se présenter chez le kochévôï 2, qui l'interrogeait ordinairement en ces termes: « Bonjour! Eh bien, orois-tu au Christ? » — « J'y crois, » répondait le nouveau-venu. - « Et à la sainte Trinité! » -

« J'y crois. « — « Vas-tu à l'église? » — « J'y vais. » — « Eh bien, signes-toi! » — Le nouveau-venu faisait le signe de la croix. » C'est bien ! répliquait le kochévôi : « Va-t'en maintenant dans le kourègne que tu sais. » C'est à cela que se bornait toute la cérémonie. Toute la Séteha priait dans la même église, et chacun eut été prêt à la défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang, bien que personne ne voulût entendre parler de jeune ni d'abstinence. Poussés par l'ardente soif du gain, les juifs seuls, avec quelques arméniens et quelques tatares, osaient vivre et commercer dans le faubourg, parce que les zaporoques n'aimaient point à trafiquer euxmêmes; aussi, lorsqu'ils payaient, se contentaient-ils de plonger la main dans leur gousset et de donner tout l'argent qu'elle pouvait contenir. Au reste, le sort de ces rapaces commerçants était tout ce qu'il y avait de plus misérable : on pouvait les comparer à ces malheureux qui vont se fixer au pied du Vésuve; quand les zaporogues n'avaient plus d'argent, ils enfonçaient les magasins et emportaient tout sans se soucier du paiement. La Sétcha se composait au plus de soixante kourègnes, formant tout autant de républiques indépendantes ou, pour mieux dire, tout autant d'écoles d'enfants prêts à tout faire. Nul ne s'occupait de la moindre chose, ni ne gardait rien à sa disposition : tout était confié à l'ataman 3 du kourègne, que pour cette raison on appelait ordinairement « le père. » Il avait entre ses mains l'argent, les habits, les vivres, la salamata 4, le blé sarrazin et, souvent même, le combustible : l'argent ne lui était remis qu'en dépôt. Il arrivait fréquemment qu'une querelle s'élevait de kourègne à kourègne : dans ce cas l'assaire se décidait par une lutte. Les kourègnes envahissaient la place, et se gourmaient de coups de poing jusqu'à ce qu'un parti l'emportât sur l'autre; puis la vie de débauche et de fainéantise recommençait. Telle était cette Sétcha qui avait tant de charmes pour les jeunes gens. Ostap et André se jetèrent, avec toute la fougue de leur âge, en plein dans cette mer orageuse; ils eurent bientôt oublié et la maison paternelle, et leur collège, en un mot tout ce qui jusqu'alors avait fait tressaillir leurs cœurs : cette nouvelle existence les absorba tout entiers. Tout les intéressait: et les habitudes relâchées de la Sétcha, et son organisation si peu compliquée, et ses lois qui leur semblaient encore trop sévères au milieu de toute cette licence républicaine. Un cosaque commettait-il un vol, derobait-il quelque bagatelle, l'opprobre en rejaillissait sur tout le corps : on liait aussitôt le malheureux à un poteau, et on déposait à côté de lui un grand bâton, dont chaque passant devait lui asséner un coup jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Le debiteur qui ne payait pas ses dettes, était attaché par une chaîne à un canon, et restait là jusqu'à ce que quelqu'un de ses camarades se décidat à le racheter en acquittant sa dette. Mais ce qui surtout produisit sur André une impression profonde, ce sut l'épouvantable supplice infligé aux meurtriers. Une sosse, creusée sous ses yeux, reçut le meurtrier vivant; on déposa ensuite sur lui le cercueil rensermant le cadavre de sa vietime, et tous deux furent couverts de terre. Longtemps après il lui semblait voir encore cette affreuse execution, et le malheureux, enterré tout vivant avec l'horrible cercueil, semblait encore tenir ses regards effrayants attachés sur lui.

- 3 Chef d'une troupe chez les Cosaques.
- 4 Pâte de seigle dont on fait une bouillie particulière.

¹ On appelle ainsi en Russie de méchantes gargotes où l'on vend de l'eau-de-vie.

Le kochévői était le dictateur de la Séteha. Lant a vil 1 1979

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 9.

FRIBOURG, 1844 : TROISIÈME ANNÉE, JANVIER, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emilation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en exactères petit-romain. Les numéros d'une auroée véunis formeront en volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Cantou où il y a poste, est fixé à 45 hatz pour l'année. Ou ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

HISTOIRE NATIONALE.

MARIUS', ÉVÊQUE DE LAUSANNE, ET SON SIÈCLE.

taggistille trap feet (Suite). 1960 to the land to the

a laprolougal a de ce retai a s

ÉRUDITION DE MARIUS. SES OUVRAGES SCIENTIFIQUES. ÉCOLES DANS SON DIOCÈSE.

Nous ne possédons aucune donnée sur la source où Marius puisa son instruction scientifique. Les évêques étaient dans ce temps-là les seuls hommes, pour ainsi dire, sur qui reposât le fardeau de l'enseignement. Pour la plus grande partie de leur diocèse ils étaient tout à la fois instituteurs, prédicateurs et prosesseurs de Théologie; ils se chargeaient de l'éducation des jeunes gens de talent, les instruisaient des sciences ecclésiastiques, et en faisaient de laborieux ouvriers dans la viene du Seigneur. Ce n'est pas autrement d'ailleurs que se formèrent les évêques les plus distingués de cette époque. Les écoles des couvents étaient encore fort rares, et ce n'est que beaucoup plus tard que des missionnaires, venus de la Grande-Bretagne, leur donnèrent cette renommée qu'ils ont si bien su conserver durant plusieurs siècles pour le bonheur de notre patrie. Cette disette d'écoles engagea les Pères de l'Eglise, à leur seconde réunion à Vaison en 537, à donner de plus grands développements aux écoles épiscopales, et à decréter en outre que tout ecelésiastique, desservant une commune, devrait recevoir, selon une contume établie en Italie, un certain nombre de jeunes gens dans sa maison, et s'occuper de leur instruction par la lecture des psaumes, des écritures saintes et d'autres exercices ecclésiastiques, asin de les former à devenir de dignes successeurs des Apôtres. (Mabillon, Annales bénédict., liv. III, ch. 54.)

Nul doute que Marius ne se soit occupé de ses élèves avec autant de zèle que d'intelligence, et n'ait veillé à la ponctuelle exécution du décret si sage du concile de Vaison. (Hist. litt. de la France, t. 3, p. 24). Cependant, avant même la réforme des couvents par les missionnaires anglais, Marius avait déjà dans son évêché une école publique à Romain-Moutier; elle

était placée sous la direction de l'abbé Florin, élève du célèbre auteur Eunodius, évêque de Pavie, et plus tard de St. Cesarius (Césaire) d'Arles. Florin dirigea cette école depuis l'an 544, et on cite avec éloge l'application qu'il mit à la lecture des anciens auteurs classiques, ainsi que les efforts qu'il fit pour enrichir la bibliothèque de l'établissement. Deux lettres, écrites par lui à l'évêque Nizzet de Trèves, existent encore. (Loco cit.)

of boy. Fing a progress des progress

A cette époque, le couvent de St-Maurice, situé à l'extrême frontière du diocèse de Lausanne, possédait également une école que fréquentaient même de jeunes gaulois. Le monastère de Condate, de l'autre côté du Jura, était dans le même cas, et possédait une école fondée en 510 par le successeur de Romanus et de Lupicinus, l'abbé Augendus, auquel succéda Viventiolus, homme éminent par ses talents et ses vertus, qui ne tarda pas à être élevé à la dignité d'évêque de Lyon.

Marius était du reste un des plus grands savants non seulement de notre patrie, mais encore de tout son siècle. Il nous en a légué une preuve dans ses écrits, qui sont d'autant plus précieux pour l'Histoire, que les ouvrages de cette importance et de cette ancienneté sont extrêmement rares. En peu de mots, mais dans un langage clair et précis, il a inscrit dans sa chronique tous les événements de son époque, événements qui sans lui eussent été perdus pour nous. Cette chronique est, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'introduction, une continuation de celle de Prosper l'Aquitain, et va depuis 455 jusqu'à 581. Indépendamenent de cette chronique, on attribue encore à Marius l'histoire de Sigismond, roi de Bourgogné, qui périt sur l'échafaud, environ 47 ans avant lui. Le style simple de cette histoire a effectivement une grande conformité avec celui de la chronique: on la trouve dans les Bollandistes.

\$ 6. col and this The person

ÉVÉNEMENTS POLITIQUES SOUS L'ÉPISCOPAT DE MARIUS.

Rien ne saurait nous donner une idée plus juste des événements politiques arrivés sous l'épiscopat de Marius, que quelques détails sur la position difficile dans laquelle il se trouva après son élection, et les obstacles que rencontrait l'Eglise à chaque pas qu'elle voulait faire pour s'étendre.

Les traces sanglantes des Allemanes pesaient encore sur le pays de nos ancêtres; il faut à une nation des siècles pour se relever après de pareils coups. D'un autre côté, les suites des guerres civiles des Bourguignons se faisaient sentir également chez nous, et les horreurs que renouvelaient si souvent par des fratricides et des guerres intestines les Francs, nouveaux dominateurs de nos contrées, loin d'être favorables au développement physique et moral des Helvétiens, ne faisaient naturellement que l'entraver encore davantage. Les rois francs avaient remis l'administration de l'Helvétie entre les mains des patrices qui fixèrent en 570 leur résidence à Orbe, et l'y gardèrent jusqu'en 650. Durant la régence des premiers patrices, le pays avait constamment à soussirir de l'ardeur belliqueuse des Lombards, qui faisaient, tantôt ici, tantôt là, une apparition subite, pillaient et incendiaient, puis se retiraient chez eux. Amatus paya de sa vie la résistance qu'il leur opposa en 569 dans le Valais. Mumolus, son successeur. combattit contre eux avec plus de succès; car il remporta sur eux, avec le secours des Bourguignons, une brillante victoire au pied des Alpes Musariennes, dans les environs de la ville d'Eborodunum en Provence. Des nombreux prisonniers qui tombérent entre ses mains, une partie fut envoyée au roi Gontran, comme un hommage, et une partic vendue à vil prix. Néanmoins Mumolus tomba en disgrace auprès de son maître; ear, venus dans le temps avec les Lombards en Italie, les Saxons, qui n'avaient pu conserver auprès de ceux-ci une complète indépendance, résolurent de retourner dans leur ancienne patrie; or, comme ils ne pouvaient le faire aisément sans traverser le pays confié à la garde du patrice, ils le corrompirent au moyen d'une somme d'argent, et exécutèrent ainsi tranquillement leur projet. Cette circonstance ayant été connue, obligea Mumolus de fuir avec semme, ensants et toute sa suite. C'est à Avignon qu'il alla chercher un asile auprès de Childeberth. A dater de cette époque, la Bourgogne helvétique sut divisée en trois patriciats : celui de la haute Bourgogne, celui des Alpes bourguignonnes et celui des contrées situées sur la rive gauche de l'Aar.

Teudefried ou Dietfried fut chargé d'administrer le troisième de ces patriciats. Il livra près de Bex un combat sanglant à une armée de Lombards qui venaient de saire une nouvelle irruption dans la Bourgogne, et par leur entière défaite il vengea tant soit peu le peuple valaisan des exactions et des horribles dévastations exercées par ces hordes barbares. Cent hommes, tout au plus, s'échappèrent et parvinrent à regagner l'Italie; tous les autres périrent sur le champ de bataille ou dans les mentagnes, où ils ne purent point soustraire à la vengeance du peuple du Valais. Cet événement eut lieu en 574.

Wandelin que l'on désigna, en 592, pour lui succéder. Natif de la ville d'Orbe ou de ses environs, il avait été élevé dans les croyances païennes; mais il se convertit avec sa femme Flavia sous l'épiscopat de Marius. Il sit plus tard la connaissance de Columban, à qui il confia l'éducation de ses deux fils; nous nous faisons un devoir d'inscrire leurs noms dans cet opuscule, car ils ont bien mérité de la religion dans le diocèse de Lausanne. L'aîné portait le nom de Donat, et se distingua comme apôtre; le cadet, nommé Ramelène, zélé propagateur de la foi et des couvents, fut investi, trente ans plus de la dignité dont son père avait été revêtu.

§ 7.

PESTE. PETITE VÉROLE. INONDATIONS.

Les guerres sanglantes qui s'élevaient à l'intérieur comme à l'extérieur, n'étaient pas les seules difficultés qui s'opposassent à l'extension de la religion chrétienne dans la partie de l'Helvétie, soumise aux Bourguignons: les malheurs de tout genre qui affligérent ces contrées, contribuèrent encore à la prolongation de ce retard. Dans ce nombre nous remarquons surtout une sorte d'épidémie de petite vérole qui sit, à cette époque, dans presque toute l'Europe des ravages analogues à ceux d'une peste. Cette maladie prit naissance dans le pays de Hamyar, traversa toute l'Abyssinie, passa le golfe arabique et, apportée par des navires marchands, vint s'emparer de Constantinople. L'armée de l'empereur Justinien, qui entra en campagne contre les Goths, répandit cette terrible maladie en Italie, d'où les Lombards ne tardérent pas à la communiquer aux Bourguignons. Paul Varnefried, diacre d'Aquilée, qui vécut vers la fin du 8e siècle, nous a laissé le tableau suivant des désastres causés par cette épouvantable épidémie. « De petites houcles, de la grosseur d'une noix ou d'une datte, apparaissaient soit sur la peau, soit dans les intestins, soit dans les parties nobles de l'homme. Elles étaient perceptibles à l'œil et au toucher dès les premiers jours de l'assection. Les malades étaient alors dévorés d'une soif ardente qu'accompagnait une chaleur excessive, et succombaient ordinairement après trois jours de souffrances. Une sois ce terme dépassé, le malade pouvait espérer de guérir. Le deuil régnait partout; chacun cherchait par tous les moyens possibles à échapper à la contagion : comme les maisons étaient les lieux les plus infectés, elles étaient devenues la terreur des hommes; tout le monde suyait dans les bois, dans les montagnes; les animaux domestiques sculs ne quittaient point leurs anciennes demoures. Il ne restait personne pour surveiller le mobilier, personne pour cultiver la terre. Partout un silence morne; partout la désolation et la mort. Personne n'osait toucher aux cadavres, ensorte qu'ils demeuraient sans sépulture. Accablé de fatigue et de souffrances, le fils n'avait plus de pitié pour son père; le père à son tour demeurait insensible aux maux de ses enfants : fuir, fuir, telle était la seule pensée, l'unique besoin de ceux que le Après la mort de ce Teudefried, ce fut Wandelmar ou I fléau n'avait pas encore frappés. La terre semblait être rede-

venue ce qu'elle a dû être avant la création de l'homme, sauvage et déserte. Demandez pourquoi se sont tus ces chants sonores et joyeux dont le paisible laboureur faisait retentir la plaine! pourquoi ces troupeaux errent çà et là dans les pâturages, sans personne pour les guider! Les bêtes féroces paraissent domptées par une terreur soudaine : elles épargneut jusqu'aux brebis égarées. Les blés étaient mûrs pour la moisson; mais personne ne se présente pour les recueillir. Les vignes, les arbres fruitiers offraient une récolte abondante : mais les fruits se gâtaient sur l'arbre ou par terre. » Tel est l'effrayant tableau que nous trace de ces événements le diacre Paul. Marius, au contraire, ne sait qu'essleurer ce sujet dans sa chronique: il se borne à rapporter que la petite vérole, venue de l'Italie, se manifesta dans son diocèse en 580, et qu'elle y fit de terribles ravages pendant presque deux années consécutives.

Quelque temps avant cette peste dévastatrice, en 563, une haute montagne, située au dessus de Tauretunum en Valais, s'était subitement éboulée, et avait non-seulement enseveli sous ses décombres le château, le bourg et tous les habitants de Tauretunum, mais encore avait agité et bouleversé les caux du lac Leman, dont les rives s'étendaient alors beaucoup plus loin: il en résulta aussitôt une crue extraordinaire qui inonda un grand nombre de villages riverains et sit périr presque tous leurs habitants ainsi que les bestiaux. A Genève le pont du Rhône ne put resister à un choc aussi terrible; il fut entraîné par les eaux : des maisons aussi s'écroulèrent et le nombre des personnes noyées fut, sans doute, considérable. Voilà ce que rapporte Marius. Grégoire de Tours entre, à l'égard de cette épouvantable catastrophe, dans des détails beaucoup plus circonstanciés. Il résulte de son récit que l'éboulement n'atteignit pas le lac, mais il barra seulcinent en Valais le passage du Rhône ; le fleuve ainsi refoulé ne tarda pas à former dans le Valais un nouveau lac qui acquit par l'affluence continuelle des eaux une étendue considérable. Mais comme les terrains éboulés n'offraient plus à la fin une résistance égale à la pression de cette masse d'eau, une rupture soudaine eut lieu; les flots du nouveau lac se précipitérent avec impétuosité dans le lac Léman, et causèrent les desastres indiqués plus haut. Les éboulements arrivés de notre temps dans le Valais donnent une bien plus grande vraisentblance à cette seconde version.

Les opinions varient sur l'endroit où l'éboulement eut lieu; cependant on convient assez généralement que ce fut entre Vauvry et Colombey, précisément en face de celui qui arriva en 1584, et qui fit disparaître les villages d'Yvorne et de Corbeirier.

Tels sont les événements qui se rapportent au temps de Marius.

§ 8.

MARIUS AU SECOND CONCILE DE MACON.

Le roi Gontram était un monarque pieux. Touché des

grands malheurs qui avaient frappé une partie de son royaume, il crut y voir une punition de Dieu; c'est pourquoi il jugea à propos de réunir en un concile tous les évêques de son royaume. Ce concile fut présidé par Priscus, archevêque de Lyon; mais Gontram en fit l'ouverture par un discours dans lequel il adressait de sévères admonitions aux pasteurs de l'Eglise: « Vous aussi, » leur dit-il: « vous vous » laissez dominer par l'empire du péché; car au lieu de convertir et de punir les coupables, vous passez sous silence » tous les crimes qui ont attiré sur nous la vengeance du ciel. » Je désire, je compte même que dorénavant vous instruirez » le peuple par de pieux sermons, et que la vertu ne tardera » pas à prouver votre zele ainsi que vos efforts pour la » propagation des lumières. »

Il sut décidé de mieux observer la sanctification des dimanches, et de célébrer par six jours de prières les sêtes de Pâques. Il sut recommandé au peuple de s'acquitter plus consciencieusement de ses dons en pain et en vin, et de payer plus régulièrement la dîme. On ordonna aux ecclésiastiques de prendre soin des veuves et des orphelins, d'exercer largement l'hospitalité, et de ne garder ni chieus ni saucons pour la chasse; aux laïques, d'avoir plus de respect pour les membres du clergé, et de ne porter de plaintes contre eux que devant un ches ecclésiastique. Marius vota toutes ces mesures, et, après Mumolus, évêque de Langres, apposa sa signature en ces termes: « Marius, Episcopus Aventicæ, subscripsi. »

§ 9.

LE CURISTIANISME SE PROPAGE TOUJOURS DAVANTAGE; LA CONTRÉE SE PEUPLE ET DEVIENT CULTIVÉE.

Les guerres contre les Lombards, l'épidémie meurtrière de la petite vérole, ainsi que les désastres occasionnés par l'éboulement d'une montagne en Valais avaient épuisé toutes les forces des habitants de ces contrées; la civilisation et la religion durent nécessairement beaucoup souffrir de ces malheurs; néanmoins les progrès de l'une et de l'autre ne furent pas complètement arrêtés.

L'état monacal était déja réprésenté dans les Gaules et en Bourgogne vers la fin du IVe siècle; cependant du vivant de Marius il n'y avait encore dans l'évêché de Lausanne qu'un seul couvent, celui de Romain-Moûtier, enrichi déjà par plusieurs legs de Hildérie, roi de Bourgogne. Les moines de cette époque étaient, la plupart, très-ignorants et peu civilisés; la barbarie du siècle se reflétait dans leurs cloîtres et dans leur manière de vivre. Marius lui-même en a laissé une preuve, en insérant dans sa chronique le récit d'une expédition cavalière, entreprise par les moines de St.-Maurice contre leur évêque, Agricola, et le clergé valaisan. Ces moines avaient poussé l'audace jusqu'à l'attaquer de nuit, les armes à la main, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de piller l'église, et d'assassiner plusieurs membres du clergé; mais grace au secours que prêtèrent les bourgeois

à leur évêque, les assaillants furent repoussés, après avoir toutesois blessé un grand nombre de citadins et d'ecclésiastiques.

Malgré cela Marius était bien secondé dans son zèle pour la propagation des lumières et de la foi, comme pour l'épuration des mœurs, par quelques hommes dont les noms nous ont été conservés. Il y avait par-ci, par-là dans l'intérieur du diocèse quelques ermitages qui avaient servi de retraite à quelques personnes lors des invasions des Allemanes; ces localités, dont l'importance avait augmenté peu-à-peu, servaient aux gens du pays de points de réunion pour la prière et le travail. Nous savons, par exemple, que Sigonius, un des contemporains de Marius, avait établi sa cellule au pied d'un rocher perpendiculaire du mont Jura; ce lieu était si élevé qu'il était vu de presque toute la contrée. Un peu plus tôt Pontius avait choisi pour habitation une grotte également située dans une des hautes vallées du Jura. Immer, issu d'une noble famille des environs de Porrentruy, était allé se fixer, avec son domestique Albert, dans la riante vallée de la Suze, au pied du Chasseral. Comme il avait faitpeu de temps auparavant un pélerinage à Jérusalem, il faut sans doute rapporter à cette circonstance l'érudition et les vastes connaissances dont il fit preuve. Il se choisit pour ermitage l'une des contrées les plus reculées et les plus sauvages du diocèse de Marius, et y construisit une église qu'il dédia à St. Martin, le premier saint des Gaules que l'Eglise toute entière ait reconnu.

Ces établissements qui ne comptaient d'abord que quelques cabanes, péniblement construites par des hommes pieux, et quelques parcelles de terrain défriché, acquirent par la suite une importance toujours croissante; ensorte que ceux qui succédèrent aux fondateurs, heureux de n'avoir à travailler que pour eux-mêmes, ne cessèrent de bénir la mémoire de ceux qui avaient transformé ces déserts en pays cultivés, et leur avaient donné l'exemple d'une vie tout à la fois pieuse et active. A dater de cette époque, selon Jean de Muller, les contrées du Jura se peuplent rapidement; de nombreux villages s'échelonnent sur les bords de la Suze, et les chaumières habitées s'élèvent jusque sur le peachant des collines.

C'est ainsi que l'ermitage de Sigonius devint plus tard le grand village de Baulmes (Balmeta), dénomination qu'il emprunta au rocher au pied duquel il est bâti; car le mot de Balm, encore en usage a ctuellement dans la Suisse allemande, ne signifie pas autre chose que rocher escarpé. La première église, construite en 536 par un homme riche, nommé Félèx Gaveler, reçut en don du roi Gontran, l'an 600, trois manses de terre (mansus) à Orin, quatre à Daillens, huit à Oullens, quatre à Tolochenaz et deux à Rames, sans compter encore deux autres près d'Apples et une à Romanel.

D'après le Lexicon de Welker et de Rotheck, une manse de terre équivaut à quarante poses; ce qui représente, comme appartenante à l'église de Baulmes, une propriété d'autant plus considérable, qu'il faut encore y joindre la part qu'elle

avait aux communs et aux forêts de chacun de ces territoires. C'est là ce qui a valu à cette église la distinction d'un priorat très-influent. Par suite de la législation du roi Dagobert, chaque curé devait se trouver en possession d'une ferme de quarante arpens, et avoir pour le labourage quatre serfs que la commune était chargée d'entretenir; c'est en cela que consistait le bien d'une église de village. (Vidun)

La cellule de *Pontius* devint plus tard un couvent, aux environs duquel des habitations, d'abord rares, ne tardérent pas à former un village considérable, appelé aujourd'hui *Lieu*, (Locus Pontii). Ce couvent exista jusqu'en 1220, année où les moines l'abandonnèrent pour aller s'établir à St-Claude. L'église qui avait été construite par Immer ent la même destinée que celles des autres ermites; elle devint aussi l'église d'un monastère et d'une paroisse.

C'est ainsi que ces trois hommes furent pour Marius de puissants auxiliaires, qu'ils méritèrent, par le zèle qu'ils déployèrent dans le diocèse de Lausanne, non-seulement la reconnaissance de leur siècle, mais encore celle de la postérité. Aussi l'Eglise ne méconnut point leurs services; car, outre Pontius et Sigonius, elle inscrivit au nombre des saints le pieux Immer, dont la fête se célèbre encore annuellement le 12 novembre.

Souvent les cellules de semblables ermites ont été des sources plus abondantes de lumières, de bienfaits et de prospérité que les couvents les plus consisérables.

§ 10.

VIE PRIVÉE DE MARIUS. SA MORT.

La vie privée de Marius ne nous est guère connue que par l'épitaphe de son tombeau; cependant cela seul sussit pour nous rendre sa mémoire à jamais précieuse. Destiné dès sa première jeunesse à l'état ecclésiastique, et doué d'un cœur noble, d'un esprit éclairé par une éducation parsaite, Marius ne faisait aucun cas du rang élevé dans lequel il était né, et ne cherchait à brifler que par sa modestie et sa vertu. Il resta soumis et sidèle au chef de l'Eglise, en poursuivant les doctrines hétérodoxes que des hérétiques, adhérents de Potinus et Bonosius, tentèrent d'introduire dans son diocèse. Comme l'agriculture était la seule source des revenus ecclésiastiques, les évêques, toujours possesseurs d'une certaine quantité de terrain, devaient s'occuper d'économie rurale. Plus heureux que St. Bernard, le grand apôtre du 12e siècle, qui pleurait de n'avoir plus assez de force pour aller moissonner lui-même dans les champs, Marius parcourait ses propriétés, les labourait de ses propres mains, et consacrait ses loisirs à la confection de divers vases sacrés dont il faisait cadeau aux différentes églises de son diocèse.

La disette, les famines mêmes étaient assez fréquentes à cette époque barbare : Marius, en vivant simplement, pouvait encore faire quelques épargnes et soulager ainsi les plus pauvres. Comme Joseph en Egypte, il établit des magasins de blé pour subvenir aux besoins de la classe indigente dans

les années de détresse. Ami de la justice, droit dans l'exercice de son autorité, il était le plus ferme appui de ses ouailles et tout à la fois l'ami le plus sincère de ses parents. Comme prêtre, il était pour tous un modèle; par son application aux études sacrées, par son zèle pour la prière et les devoirs de son état, Marius fut la gloire des prélats de son siècle.

Voilà de la vie active de Marius les traits les plus saillants que nous a gardés son épitaphe. Plutarque n'aurait pas pu faire autrefois de l'un de ses héros un éloge plus éloquent que celui que l'Eglise a inscrit sur le monument de l'un de ses saints. Marius, après avoir dirigé en bon pasteur pendant 20 ans les affaires de son diocèse, mourut, âgé de 64 ans, le 31 décembre de l'année 593; sa dépouille mortelle trouva dans le sein de la terre le repos dû aux fatigues de sa vie. « Personne ne doute, » ajoute son épitaphe : « que ce bon père de ses diocésains, qui ne vivait que par l'amour, la douceur et la bonté, n'ait trouvé dans un meilleur monde la récompense divine pour tout le bien qu'il a fait à ses semblables. » Son corps fut déposé dans l'église de S' Thyrse, qui prit dès lors le nom de S' Marius; à l'époque de la Réforme elle fut transformée en magasin.

Sa mémoire a été immortalisée par le diocèse de Lausanne, qui le compte au nombre de ses saints. Marius sut le premier évêque de son diocèse qui ait été vénéré comme tel, et sa fête que l'on célébra d'abord le 31 décembre, jour de sa mort, tombe actuellement sur le 4 février. Le dixième chapitre rural, qui était presque entièrement incorporé autrefeis à celui de Fribourg et n'en fut séparé que beaucoup plus tard, l'avait choisi pour son patron.

§ 11.

LEGS DE MARIUS.

La bienfaisance de cet homme remarquable dura plus longtemps que sa vie; car, ayant légué tous ses biens à son église, il contribua encore ainsi d'au delà de la tombe au bien public et à celui de l'Eglise en particulier. Ses propriétés près de Payerne furent données à l'église de cette ville, autrefois fondée par lui, avec cette réserve toutesois que le chapitre de Lausanne en retirerait la dime, aussi bien que de celles qui se trouvaient aux environs de Corcelles et de Dompierre. Plus tard, on ne sait trop comment, la dîme de Payerne passa entre les mains des moines de cette ville; celle de Corcelles et de Dompierre, entre les mains des seigneurs de Montagny.

Indépendamment de cela, Marius légua à l'église de Lausanne l'héritage de son père, consistant en une campagne fort étendue, près de Dijon, et nommée Mariennai. Bien que ce nom ne soit indiqué sur aucune des cartes de la Bourgogne, nous avons cependant la certitude de la vérité de ce fait; car Cuno d'Estavayer , prévôt de la cathédrale de Lausanne au commencement du 13° siècle, sait mention dans son chartulaire de l'usufruit que le chapître avait en de cette propriété durant l'espace de 724 ans. Après ce laps de temps, elle fut donnée en guise de dot à un scigneur qui épousa la nièce de l'évêque Guy de Marlanie, destitué plus tard (1143) à cause de ses folles dépenses et d'une conduite peu honorable.

\$ 12.

EPITAPHE DE CET ÉVÊQUE.

Le prévôt dont nous avons parlé plus haut nous a transmis dans son chartulaire, les épitaphes de plusieurs évêques de Lausanne ; dans le nombre se trouve également celle de Marius, dont voici la teneur 1:

Mors infesta ruens, quamvis ex lege parentis Moribus instructis nulla nocere potest. Hoc ergo Marii tumulantur membra sepulchro, Summi Pontificis cui suit alma sides. Clericus officio primevis tonsus ab annis Militia exacta dux gregis egit oves. Nobilitas generis radians et origo refulgens De fructu merito nobiliora tenet. Ecclesiæ ornatus vasis fabricando sacratis Et manibus propriis prædia justa colens, Justitiæ cultor, civium fidissima virtus Norma sacerdotum, Pontificumque decus; Cura propinquorum, justo bonus arbiter actu, Promptus in obsequiis corpore casto Dei, Humanis dapibus fixo moderamine fultus, Pascendo inopes se bene pavit ope, Jejunando cibans alios sibi parcus edendo, Horrea composuit quomodo pastor abit. Pervigil in studiis Domini exorando fidelis, Nunc habet ibi requiem ubi caro fessa fuit. Queni pietate patrem dulcedinis arma tenentem Amissis terris credimus esse Polis.

1 Nous avons cru devoir reproduire dans toute son intégrité cette épitaphe, bien qu'elle renferme plusieurs fautes de prosodie; car les sources où nous l'avons puisée ne nous permettent pas de croire que ces fautes soient la conséquence d'une négligence de copiste, mais bien celle de la décadence de la langue latine à l'époque où elle a été composée.

Meyer, Curé de St-Jean.

A ene A , official a supply to V. A RIÉTÉS.

CHARLES NODIER.

proportion of the xur

Après une nuit agitée, et pendant laquelle l'illustre malade

tendre et religieuse ne l'avaient point abandonné, il s'est endormi paisiblement. Un soupir profond, le dernier, a seul a montre que la lucidité de son esprit et la force de son âme | averti sa famille que la vie quittait définitivement un corps

dont on pourrait dire qu'elle était déjà absente depuis plus de quinze jours.

Dans cette dernière nuit où Nodier a parlé de beaucoup de choses, le père de famille et l'homme de lettres se sont manilestés tour à tour de la manière la plus touchante. Sentant approcher sa dernière heure, il a dit à sa femme et à sa fille: « Allons, il faut nous séparer! Pensez toujours à moi qui vous ai tant aimées! . . Je suis heureux de pouvoir bénir mes enfants et mes quatre petits-enfants! Ils sont tous là, n'estce pas? Il n'y en a point de malade? Tant mieux! Quel jour est-ce aujourd'hui? — Le 27 janvier. — Eh bien! n'oubliez pas cette date. » Et ces tristes paroles, il les a accompagnées d'un de ces sourires, d'un de ces regards, doux; calmes et charmants, qui lui étaient particuliers et dont une femme lui aurait envié la séduction.

Un instant après, Nodier a appelé Ménestier, dont le talent comme écrivain a grandi sous les yeux de son père. « Ma fille, lui a-t-il dit, écoute un dernier conseil : lis beaucoup, lis toujours Tacite et Fénélon, cela donnera de l'assurance à ton style. » Il a parlé ensuite du travail important qu'il faisait pour l'Académie, et qu'il est mort avec le regret de le laisser inachevé.

Une personne excellente qui a passé près du moribond une partie de la dernière nuit, connaissant la sincérité de ses sentiments religieux, — sincérité qu'il avait bien prouvée en demandant lui-même l'administration des sacrements, quand son esprit avait encore toute son énergie, — cette personne, en l'absence du prêtre, lui a adressé quelques paroles, dernières consolations pour le chrétien; il a écouté cette dame avec calme, et lui a dit : « Je pense à Dieu, ma bonne voisine, et je vous remercie de m'en avoir parlé. Je vous remercie aussi de vos prières. »

Alors tout a été fini; Nodier s'est endormi sans crise, sans convulsion; et nous avons pu croire, quand nous l'avons vu il n'y a qu'un instant, que ce sommeil devait avoir un réveil.

Des plumes éloquentes seront l'éloge académique de Charles Nodier; pour nous qui avons en le bonheur, pendant plus de vingt ans, de vivre dans son intimité, nous avons le droit de saire l'éloge de l'homme. Nodier que nous avons connu, au moment où les luttes des partis surent si vives, au moment où les sentiments haineux surent si violents, Nodier ne sut pas toujours sans passion, mais toujours il sut sans haine. Aussi méritait-il que les hommes de bien de toutes les opinions qui l'ont connu devinssent ses amis. Son salon, où les grâces de sa conversation attirèrent tant d'avides auditeurs, sut toujours un terrain neutre sur lequel se rencontrèrent les partisans et les ennemis de tous les régimes politiques. Sa bienveillance sut un lieu qui rapprocha beaucoup de gens séparés par la rigueur de leurs préjugés ou de leurs convictions.

Personne n'était plus aimable que Nodier au coin de son foyer, dans une de ses causeries familières où, sans coquetterie, sans apprêt, il donnait carrière à son imagination poé-

tique; où il habillait le passéde formes délicieuses qui le rendait toujours regrettable, où, sans pédantisme, il faisait appel à son érudition sur tous les sujets littéraires. Qui jamais conta mieux que lui? qui discuta avec plus de bonhomie, de finesse et de sûreté? qui soutint plus grâcieusement un paradoxe et fit meilleur marché de son spirituel plaidoyer pour une cause perdue qu'il avait gagnée? Et quelle élocution noble et simple! quelle dialectique ferme et vive!

Charles Nodier était né à Besançon, le 29 avril 1770.

Tout Paris a donné à l'écrivain que nous pleurons les preuves de la plus grande sympathie pendant les dernières semaines de sa vie. Il a prié ses enfants de remercier tous ceux qui n'ont pas quitté sa maison; il leur a donné le devoir de faire connaître aux augustes personnes qui ont montré un si brillant intérêt pour lui, qu'il mourait profondément touché de reconnaissance pour tant de bontés. En esset, la sollicitude du roi, de la reine et de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans l'ont accompagné jusqu'au tombeau.

A. Jal.

UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME,

Donnée à Saint-Malo, le 3 octobre 1843, par M. le docteur Laurent et Mademoiselle Laurence.

NAUFRAGE DU SAINT-GÉRAN.

La catastrophe du Saint-Géran m'a toujours vivement impressionné. Passé fort jeune à l'île de France, mes relations sociales et de famille m'ont porté à habiter à différentes époques la poudre d'or; j'ai vu l'île d'Ambre ainsi que le lieu du naufrage, et j'ai touché plusieurs morceaux de fer arrachés par des pêcheurs aux débris du vaisseau; j'ai connu particulièrement le frère de cette demoiselle Mallet, qui périt à bord, et j'ai même publié les détails que me donna ce vieillard sur sa sœur et sa famille. Je me trouvais encore à l'Île-de France lorsque les déclarations de quelques infortunés, échappés à la fureur des flots, furent, après soixante-quinze ans d'oubli, retrouvées au greffe de la cour d'appel de cette colonie et vinrent, en corroborant le récit de M. Mallet, rétablir des faits dignes de la vérité de l'histoire.

Le matin, j'ouvris le rôle d'équipage du Saint-Géran, et je parcourus de nouveau cette longue liste de noms qu'il offrait à mes regards; ces noms me retracèrent avec une bien vive émotion les phases de ce tragique événement, où ceux qui les portaient trouvèrent la mort au terme du voyage. Je voulus relire quelques-uns des procès-verbaux; mais je repliai les feuilles à cette partie de la déposition du patron de la chaloupe, Aimé Garret, âgé de vingt-six ans, né à Lorient, lorsqu'il dit au vertueux capitaine de Lamarre: « Monsieur, quittez votre veste et votre culotte, vous vous sauverez plus aisément. » A quoi M. de Lamarre ne voulut jamais consentir, disant qu'il ne convenait pas à la décence de son état d'arriver à terre tout nu. Refus- qui me rappelait, en le confirmant, l'acte de pudeur qui retint clouées sur le pont du vaisseau

Miles Mallet et Caillo. Non, nulle part, l'histoire des naufrages n'offre, dans une semblable péripétie, autant de vertu, de piété et de résignation chrétienne.

LE DRAME.

Plusieurs expériences sur la transmission de la pensée avaient été faites avec la somnambule devant un auditoire de deux cents personnes, lorsque le docteur Laurent annonça qu'on allait s'occuper de la vision à distance, et passer aux voyages lointains. Je m'avançai aussitôt et je m'assis à gauche de Mlle Prudence; puis, m'étant mis en rapport avec elle en lui prenant la main, je lui demandai si elle voulait faire un long trajet; elle me répondit: Oui, monsieur.

- Nous nous embarquons à Lorient dans un bateau, disje à ma compagne de voyage, et nous nous dirigeons vers un vaisseau que vous voyez sans doute malgré son éloignement; il est à l'ancre à l'entrée de la rivière. Non loin de lui et plus à gauche, se trouve une citadelle que vous ne tarderez pas à découvrir; c'est celle du Port-Louis. - J'aperçois un grand vaisseau à trois mâts. - Eh bien! nous allons l'aborder et monter à bord. - Il est fort haut, me dit la soninambule. - Lui voyez-vous des canons? - Oui, beaucoup 1. - Les matelots sont-ils nombreux? - Elle garda le silence quelques instants et reprit ensuite : Ils sont si nombreux que je ne puis les compter 2. - Mais parmi ces hommes, remarquezvous des femmes? - Oui; une, deux, trois; il n'y en a que trois; non, non, attendez, je me trompe, car il y en a une quatrième dont la figure est barbouillée de noir. - Effectivement, on ne trouve sur le rôle que les noms de Miles Mallet, Nezec et Caillo, avec cette autre indication : A la ration, une négresse à Mile Grignon. Il y avait donc réellement trois semmes blanches et une noire; Prudence avait vu juste.

Prévenez-moi lorsqu'il partira, recommandai-je à ma jeune voyageuse. — Il s'éloigne du rivage avec toutes ses voiles. — C'est très bien! Maintenant, lorsque vous découvrirez quelque chose, ne manquez pas de m'en avertir. — Comment voulez-vous que je découvre quelque chose, puisque nous sommes en pleine mer et que le chemin est long? — La somnambule se tut; elle tournait et baissait la tête comme si elle eût cherché à aperçevoir quelque objet nouveau. — Voilà la terre, s'écria-t-elle instantanément, il y a des maisons et un fort 3; le vaisseau s'en approche, on lui ôte ses voiles et il s'est arrêté. — Que se passe-t-il dans cet endroit? — Des hommes noirs viennent dans des bateaux et montent sur le vaisseau; le capitaine et beaucoup de personnes vont à terre. — Le voyage est donc terminé là? — Mais non, reprit-elle d'un air boudeur, on va bientôt partir;

- ³ Le Saint-Géran de 600 tonneaux portait, vu l'état de guerre, 30 canons.
 - ² Il y avait au moment de son départ 186 personnes à bord.
- 3 Le navire relàcha à Gorée 22 jours après son départ du Port-Louis.

vous ne voyez donc pas beaucoup d'hommes noirs et de négresses s'embarquer? on les attendait pour s'en aller puisqu'on met les voiles. Comme le navire balance à présent qu'il s'éloigne de la terre et qu'il retourne au milieu de la mer! ne sentez-vous donc pas qu'il balance? — Pardon, mais je ne m'en occupe pas, puisque cela a toujours lieu: veuillez me prévenir lorsque quelque chose de nouveau fixera votre attention.

Durant quelques minutes la somnambule garda un mutisme complet; c'est que le Saint-Géran, car c'est lui, voguait paisiblement vers sa destination avec les 217 personnes qu'il renfermait au moyen de ses vastes dimensions. A Gorée, on avait embarqué pour les déposer à l'île de France, au compte de l'état, vingt nègres et dix négresses: un Français s'y était en outre introduit furtivement.

Tout à coup et ensin pour fixer mon attention, Prudence se pencha vers moi en me pressant le bras, puis me parlant avec mystère, elle me montra un grand nombre de personnes couchées à la suite les unes des autres dans de drôles de lits qui bougeaient toujours; elle observa encore qu'elles ne se levaient jamais. « Oh! quelles vilaines figures ont ces personnes-là, ajouta-t-elle avec une expression de dégoût, on dirait qu'il y en a de mortes! » Hélas! elle voyait les hommes atteints de l'affreuse maladie qui s'était déclarée à bord avec tant d'intensité, qu'elle mit sur les cadres plus de 120 d'entre cux. Ils étaient si malades, dit Pierre Tassel dans son rapport, qu'il ne purent se lever; dix marins et une négresse succombèrent sous les étreintes de l'affreux fléau. Comment expliquer cette mystérieuse vision chez la somnambule qui tui permettait de découvrir ainsi les choses oubliées.

Prudence devint silencicuse; durant cet intervalle de repos que je comparerai volontiers à ce calme précurseur qui s'établit dans la nature à l'approche de ces impétueux orages qui portent avec eux le trouble et l'épouvante, une vague inquiétude s'était emparée de moi à l'approche du sinistre, j'avais peur; je m'efforcais de reporter mes souvenirs sur cette vaste étendue de mer parcourue par le Saint-Géran et que j'avais traversée maintes fois. Je savais que, quoique le voyage du vaisseau eût été bien long, la sérénité du temps avait été constante et aucun accident nautique n'était venu le troubler; mais la vision de la somnambule suivait le Saint-Géran, et c'était elle à son tour qui m'entraînait vers la colonie où je craignais d'arriver.

Dans ce moment de lutte intérieure, sa main se contracta sur la mienne, et je sentis ses pulsations augmenter. — Voyez-vous, me dit-elle avec trouble, comme ces hommes s'agitent, qu'est-ce qu'ils veulent donc faire? oh! c'est pour faire tourner le vaisseau... le vaisseau est arrêté! prenez garde, s'écrie la pauvre fille avec l'accent d'une grande frayeur, le voilà qui penche, retirons-nous... et elle m'attirait de son côté, ils cherchent inutilement à pousser dans la mer des petits bateaux pour les sauver... Miséricorde pour eux! les

mâts tombent, leurs bateaux sont écrasés, et les malheureux vont périr! Et Prudence sanglottait de désespoir.

J'étais bien par ma pensée au milieu du naufrage! j'en embrassais l'ensemble; mais, surexcité dans mes sensations par la déchirante description que m'en faisait la somnambule, j'avais totalement perdu le souvenir des détails qu'elle m'en donnait elle-même. - Ciel! voila le milieu du vaisseau qui s'enfonce! fuyons, je vous en prie. Voyez-vous ces hommes se mettre tous à genoux? les entendez-vous chanter? - Et tout en parlant de la sorte ses jambes fléchissaient sous elle, ses mains s'étaient jointes et sa tête se renversa comme si elle eût fait partie du chœur des infortunés qu'elle voyait agenouillés à babord sur le pont du Saint-Géran, où la mer n'arrivait pas encore malgré l'inclinaison du vaisseau. - Que chantent-ils donc? lui demandai-je. - Comment! vous ne les entendez pas, fit-elle, avec cette voix de cœur qui me transportait d'admiration, c'est un cantique!... Sous l'impression profonde qui me saisissait au récit sidèle de cette scène religieuse, je ne pus retenir mes larmes. En effet, elle reportait mes souvenirs à cet instant si solennel où le révérend père Martin Bruck, du couvent des Billettes, à Paris, aumônier du Saint-Géran, ayant donné la bénédiction générale, entonna le Salve Regina, que continuait avec l'enthousiasme de la foi cet équipage breton. A peine l'hymne achevé, ces hommes pieux s'embrassèrent en se demandant pardon les uns aux autres. Chrétiens, ils s'humiliaient sous la main de Dieu afin de se reconcilier avec lui au moment de l'heure suprême.

Un morne silence régnait dans l'assemblée qui attendait la fin de ce drame déchirant; troublé moi-même sous la masse de sensations qui m'accablaient, j'avais perdu la trace des événements, je ne distinguais plus rien. Je sus retiré de mon état par la somnambule; elle se pencha vers moi tout effrayée à la vue d'un honime qui se noyait : c'était Vincent Guillard de Troye, maître boulanger. Cet homme, empressé de quitter le bord, se jeta le premier à la mer, et trouva la mort à quelques brasses du vaisseau. - En voilà un antre qui nage vers la terre; au moins il ne périra pas, me dit-elle, avec une expression de bonheur. Pierre Tassel, de Lorient, bosseman, avait suivi Guillard; mais, plus vigoureux et meilleur nageur que ce dernier, on le vit bientôt traverser les lames et gagner en dedans des brisants. Chacun à bord, ainsi que la somnambule, avait été attentif à ce qu'il deviendrait pour imiter sa manœuvre en tentant le trajet. L'équipage, encouragé par son exemple, se jeta en grand nombre à l'eau, les uns sur des planches ou sur des débris, les autres sur un radeau qui devint la cause de la perte de bien des hommes; ils s'étaient précipités en telle quantité, que le radeau chavira sur eux, et aucun ne se sauva.

Une vingtaine de marins, après l'accident arrivé, descendirent reinplacer leurs compagnons, dont les flots emportaient les cadavres. Ils larguèrent les amarres et poussèrent au large du Saint-Géran, en se dirigeant sur l'île d'Ambre: mais ce fut le sujet d'une nouvelle angoisse pour la somnambule qui le suivait dans sa marche. Regardez donc, me dit-elle d'une voix altérée, ils n'arriveront pas, le courant les entraîne. Sublime, m'écriai-je, emporté par un sentiment d'admiration; car comment me rendre compte de cette vue à distance, ou plutôt de cette merveilleuse intelligence qui découvre et révèle ainsi les faits passés?

Craignant une violente manisestation de sa douleur, si elle avait connaissance du sort qui attendait ces hommes au milieu des brisants dans lesquels ils étaient rentrés et où les lames déferlaient avec une élévation extrême, je demandai, pour détourner son attention du radeau, combien elle voyait de personnes rendues au rivage. Huit ou neuf, dit elle, après un moment de réflexion. Maintenant portez vos regards vers le vaisseau, et dites-moi ce qui se passe. Prudence ne me répondit pas, mais je sentis son pouls augmenter d'intensité; sa poitrine bondissait, son col se gonslait; bientôt sa respiration s'embarasse, elle suffoquait! Frappée profondément de l'attitude pieuse de deux pudiques jeunes filles qui étaient restées à bord du Saint-Géran, elle s'agenouilla comme elles, joignit ses mains comme elles, éleva ses regards vers le ciel, en l'invoquant comme elles. Oh! qu'elle était belle alors... Ces lumières en faisceau qui frappaient sa pâle figure de leur éclat, laissaient apercevoir d'abondantes larmes, et y répandaient quelque chose d'angélique et de divin : image ravissante qu'elle empruntait des sensations qui inondaient son âme.

La somnambule en cet instant priait donc comme avait prié la chaste Virginie sur le gaillard du Saint-Géran. L'illusion était complète; l'auditoire fondait en larmes, et, de toutes parts, on entendait des sanglots étouffés. Il était temps, pour les dames surtout, que cette scène déchirante cessât. A la vue de la vague monstrueuse qui vient, dans son effroyable renflement, déferler contre la carène entr'ouverte du Saint-Géran, brisant tout ce qui offre obstacle à sa fureur, et entraînant dans le gouffre Miles Maillet et Caillo, Prudence jette un cri d'effroi et tombe anéantie à la renverse sur le parquet.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 10.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. JANVIER, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinte jours dans ce même format. Choque numéro contient 8 pages d'impression en estactères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fisé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

uteleté publeque.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN ROPITAL CANTONAL A FRIBOURG.

- Le temps est passe d'être dupe des
- " hommes et des noms; il est une voie
- " de discussion et d'étude dans luquelle
- " se dirigent aujourd'hui les esprits
- " d'élite; c'est l'examen consciencieux
- ." des fuits, c'est la recherche sériouse
- " des besoins des nations. "

Ces convictions que l'auteur de l'article signé C. S. recommande aux lecteurs de l'Emulation, et qui se trouvent consignées dans le Nº 2, seconde quinzaine de Septembre 1842, page 10 de cet excellent Recueil, nous ont enhardi à communiquer, de nouveau, aux Fribourgeois, nos chers compatriotes, quelques-unes des considérations que nous avons adressées en 1833 à la Société fribourgeoise des Sciences naturelles sur l'établissement d'un hôpital cantonal à Fribourg. Nous ferons suivre ces considérations de quelques renseignements sur les réformes opérées dans les hôpitaux bourgeois de Soleure et de Lucerne et sur les services que ces établissements rendent aux pauvres malades de ces cantons. Puissent nos convictions, que nous avons déjà communiquées tant de fois à nos compatriotes, au sein même de l'ancien Grand Conseil, être reçues favorablement et amener la réalisation prompte des vœux de toutes les personnes charitables, qui ont à cœur de secourir les, pauvres, surtout les pauvres malades.

Il faut avoir été, comme nous, témoins du désespoir des malades indigents du canton de Fribourg, quand ils se voient repoussés des hôpitaux indigènes et étrangers, auxquels ils n'ont pas droit, pour comprendre la véritable charité qu'il y a à leur faire. Nous avons opéré avec succès, il y a bien des années, à l'hôpital Pourtalès, un individu de Morlon, qui avait été admis par exception, à la demande de M. le Préfet de Bulle. Ce malheureux souffrait depuis longtemps des douleurs atroces produites par un calcul vésicul très volumineux et chargé d'aspérités. Dernièrement un jeune homme

de la paroisse de Matran, père de famille et seul soutien d'une mère âgée, s'est présenté à nous pour y être reçu; ce jeune homme était incurable; il est devenu aveugle à la suite d'une ophthalmie très aiguë, mal soignée dans son pauvre domicile, tandis qu'il aurait pu être guéri dans un hôpital. Que l'on se figure son désespoir!

Les grands établissements et les bonnes œuvres qui se sont faites, depuis quelques années, dans le Canton de Fribourg, nous sont un sûr garant que les besoins des malades pauvres y seront pris en considération et que l'on n'attendra pas, pour les secourir, qu'on ait les moyens de former un établissement indépendant.

Cet établissement exigera une somme d'un million qui ne pourra être réunie qu'au bout d'un grand laps de temps, si l'on se borne à suivre la marche adoptée à cet effet par le décret du Grand Conseil, décret qui a déjà obtenu un commencement d'exécution, témoin les souscriptions volontaires qui ont été recueillies dans le Canton de Fribourg, et qui ne se montent encore, nous a-t-on dit, qu'à la somme de 28,682 fr. 6½ rap. Un projet de décret avait déjà été présenté, mais aussitôt rejeté par l'ancien Grand Conseil, parce qu'il était trop au-dessus des ressources du Canton. Il réunissait des établissements incompatibles entr'eux, tels qu'un hôpital, une maison d'orphelins et un hospice d'aliénés.

Dans le temps nous avons combattu ce projet; nous pensions qu'une maison d'orphelins pourrait être en même temps une école rurale, ou école modèle d'agriculture, comme il en existe déjà plusieurs en Suisse. Nous pensions aussi qu'il vaudrait mieux encourager une maison particulière destinée aux aliénés, riches et pauvres, que de former un établissement cantonal, ou mieux encore placer les aliénés fribourgeois dans des établissements, étrangers, qui offrent toutes les garanties désirables.

L'établissement d'un hôpital cantonal nous paraissait facile, et, aujourd'hui comme alors, nous sommes convaincus que les malades indigents du Canton peuvent être secourus effica-

cement et promptement si la charité et la bienveillance de l'administration de l'hôpital bourgeois de Fribourg veut les recevoir comme pensionnaires, en attendant que le Canton puisse bâtir et doter son hôpital.

Cinquante lits, trente pour les hommes et vingt pour les femmes, nous paraissent suffisants pour les besoins les plus urgents du Canton. Nous établissons ce nombre dans la proportion du nombre des lits des hôpitaux des autres Cantons de la Suisse, et, comme dans la plupart de ceux-ci, il ne faudrait y admettre que des maladies curables. Dans ce sens on ne doit pas comprendre uniquement les malades qui peuvent être guéris, mais tous ceux qui offrent des chances de guérison, et ceux qui, quoique incurables, ont des maladies de courte durée, très pénibles et très douloureuses, qui ne peuvent être soignées dans leur domicile. Les hôpitaux sont surtout utiles aux individus, qui réclament de graves opérations, ou des traitements longs et difficiles. Dans ces cas, la charité particulière et celle des communes s'épuisent en sacrifices souvent inutiles.

Ces cinquante lits seraient réunis dans deux ou plusieurs salles, selon les convenances de l'administration de l'hôpital bourgeois. Nous pensons que l'étendue des bâtiments de cet hôpital comporterait l'établissement de ces nouveaux lits. L'aile des convalescents, et d'autres salles, qui ne servent pas actuellement aux malades, offriraient beaucoup de place. Il est tout naturel de croire que le Gouvernement pourvoirait en entier aux frais de cet établissement nouveau et de son mobilier; ou si on le jugeait préférable, il en laisserait le soin à l'administration de l'hôpital, en lui payant l'intérêt de ses avances. Le service des malades et leur entretien serait confié entièrement à cette administration, contre une rétribution pour chaque journée de malade, calculée sur l'augmentation de la dépense de l'hôpital, et de ses embarras; de manière que celui-ci ne fût nullement en perte. Il est à observer que plus le personnel d'un établissement augmente, moins grande est la dépense relative de chaque individu. Ainsi, sans augmentation de frais pour la ville de Fribourg, un des plus beaux hôpitaux de la Suisse existerait dans son sein, et Fribourg s'attirerait la reconnaissance de tous les ressortissants du Canton.

On a vu avec peine dans la discussion du projet d'établissement d'un hôpital cantonal, en Grand Conseil, la ville de Morat demander un hôpital à part, sous le prétexte de la religion. L'hôpital Pourtalès est desservi par des sœurs hospitalières venues de Besançon; jamais il n'y a eu de plaintes de la part des malades protestants. Le Canton de Soleure a tout un district protestant, celui de Bucheggherg; les malades de ce district sont admis à l'hôpital de Soleure sans le moindre inconvénient, et ils s'y trouvent bien. C'est au sein des hôpitaux que la véritable charité et que la tolérance s'exercent. St. Vincent de Paule ne demandait pas aux malheureux de quelle religion ils étaient pour les secourir.

Des données comparatives peuvent porter le mouvement de cinquante lits, en supposant qu'ils sont toute l'année occupés par des malades curables, d'après l'explication donnée ci-dessus, à environ 20,000 journées, et les mêmes données, pour un personnel d'environ 200 individus, comme le serait celui de tout l'hôpital de Fribourg, font présumer que chaque journée de malade coûterait environ sept batz; ce qui ferait une somme annuelle d'environ 14,000 fr. Sss. à laquelle on pourrait pourvoir,

1º Par les rétributions que pourraient payer les malades eux-mêmes. Combien de pères de famille, peu aisés, ou de cultivateurs, qui habitent dans des endroits reculés, où ils ne peuvent recevoir que difficilement, et à grands frais, des secours, seraient heureux de trouver un local bien administré, où moyennant une faible rétribution, ils trouveraient la santé, ou l'usage d'un organe, tel que l'œil, ou d'un membre essentiel à leur existence et à leur travail.

2º Par ce que payeraient les Communes pour les pauvres, qu'elles enverraient à l'hôpital. Ne serait-ce pas un grand service à leur rendre que de fournir les moyens de guérir, à peu de frais, des individus qui leur sont à charge pendant des années?

3º Par des associations de secours, établies à l'instar de celle qui existe à Lucerne; ou par des collectes qui se feraient, deux sois par an, dans tout le Canton. En supposant que chaque habitant du Canton payât la minime rétribution d'un batz, tous les six mois, il y aurait plus qu'il n'en faudrait pour entretenir les cinquante lits, puisque 90,000 âmes fourniraient 18,000 fr. Sss. Une personne charitable qui donnerait tous les six mois un louis à l'hôpital payerait la part de 160 individus, avec cette somme distribuée à domicile chez les malades pauvres, opérerait-on le même bien qu'en la donnant a l'hôpital? A domicile il faut payer les aliments, les remèdes et souvent le médecin; il faut qu'une ou plusieurs personnes quittent leurs occupations habituelles pour soigner le malade. Les souscriptions volontaires qui ont déjà été faites, et qui se font en tous genres, dans notre Canton, font présumer, que les malades pauvres ne réclameraient pas en vain la charité de leurs concitoyens aisés.

4º Par les intérêts des donations qui se feraient en faveur de l'hôpital cantonal, quand on verrait, par la publicité de son mouvement, les services rendus par cet établissement. Avec cinquante lits on pourrait y soigner cinq à six ceuts malades par an. Y a-t-il une œuvre meilleure à faire?

D'après ces considérations on voit qu'il est facile d'obtenir de suite des secours pour les malades indigents du Canton de Fribourg, qu'il est pénible, ou plutôt honteux, de les voir abandonnés, comme ils le sont maintenant; cela ne dépend que de la bienveillance de l'administration de l'hôpital bourgeois et de la Bourgeoisie de Fribourg; les moyens ne manqueront pas pour payer leur entretien. Ce que nous proposons pour Fribourg a été fait dans plusieurs Cantons de la Suisse. Nous nous bornerons à communiquer les renseigne-

ments, que nous avons obtenus, sur les résormes opérées, dans ces derniers temps, dans les hôpitaux bourgeois de Soleure et de Lucerne.

La ville de Soleure, déjà en 4788, a introduit des réformes dans son hôpital et en a ouvert l'entrée à tout son Canton, moyennant une rétribution d'environ sept batz. Son administration est indépendante du Gouvernement et n'est composée que de bourgeois. Il y a cinq administrateurs. Huit sœurs hospitalières sont chargées du soin des malades, de la pharmacie, de la cuisine, de la boulangerie, des lessives et des jardins; elles ont deux domestiques hommes et quatre filles de peine. Madame la supérieure est l'économe de la maison, et reçoit du receveur de l'administration des pauvres l'argent nécessaire pour les dépenses journalières. L'hôpital contient soixante lits destinés à la chirurgie, à la médecine, aux galeux placés à part; aux teigneux, aux alienés; mais uniquement à ceux atteints d'aliénation aiguë et de peu de durée, et à quelques femmes en couche. Le mouvement est d'environ 400 malades par an.

L'hôpital de la ville de Lucerne possédait avant 1830 un capital d'environ 500,000 fr. Sss. Ses bâtiments étaient vieux, mal entretenus; à peine y trouvait-on quelques lits, où des passants, des vagabonds étaient reçus et restaient quand ils étaient malades. Une économie rurale, des secours donnés à domicile aux bourgeois de la ville, l'entretien de quelques familles, et de quelques individus malheureux, qui s'y donnaient corps et biens, étaient les seuls services que rendait cet établissement; ses revenus y suffisaient encore à peine.

En 1830, des ecclesiastiques et des magistrats distingués par leur charité et par leur amour pour les pauvres malades, sollicitèrent, et obtinrent de la Bourgeoisie de Lucerne la réforme de son hôpital. L'administration des pauvres et la Direction des orphelins mirent la main à l'œuvre. On appela des sœurs hospitalières de Besançon. Les bâtiments de l'hôpital furent réparés à neuf; de belles salles de malades furent construites là, où il n'y avait que de misérables chambres; de beaux corridors, des jardins spacieux et agréables, une chapelle propre et bien éclairée furent établis; et en 1831 quarante-quatre lits étaient déjà disposés pour recevoir des malades. Six sœurs hospitalières, un médecin-chirurgien et un médecin-consultant devaient les soigner. L'administra-

tion des pauvres se chargea des familles et des individus qui jusque-là habitaient l'hôpital; la police cantonale pourvut aux besoins des vagabonds, et le curé resta seul pour pourvoir aux besoins spirituels de la nouvelle maison.

L'esprit de charité, qui avait amené cette réforme ne se borna pas à cette bonne œuvre; car la charité ne s'arrête jamais. Les bourgeois de Lucerne avaient seuls le droit d'entrer gratuitement dans leur hôpital. Il fut ouvert à tous les habitants du Canton, moyennant une rétribution qu'on fixa à sept batz et un cruche, par jour, pour chaque malade. Une société de secours s'établit à Lucerne pour payer cette pension. Un règlement établi par la police, et sanctionné par le Gouvernement, obligea tous les ouvriers ambulants, qui entraient chez un maître établi en ville, de payer un batz par semaine, à une caisse destinée à fournir à leur entretien à l'hôpital, en cas de maladie. Un pareil règlement fut aussi établi dans les communes voisines de la ville.

Les préventions qui existèrent d'abord contre l'hôpital, dans le Canton, se dissipèrent rapidement, vu les bons soins, que les malades y recevaient. Aujourd'hui les communes profitent avec reconnaissance de l'avantage de pouvoir y envoyer leurs malades. En 1831, 138 malades furent soignés à l'hôpital; en 1832, 226; 1833, 396; 1836, 406; 1838, 539; 1841, 653. Aussi la direction des pauvres et des orphelins de la ville de Lucerne avait-elle l'intention, en 1842, de demander à la Bourgeoisie un crédit, pour porter le nombre des lits à cent. Cette demande était fondée sur le bien que faisait journellement l'hôpital, et sur l'assurance que les pauvres bourgeois n'en soustraient en aucune manière, puisque au besoin leurs places y étaient toujours réservées, et sur ce que les fonds de l'hôpital n'en éprouvaient aucune perte, puisque ces fonds, au lieu de diminuer, avaient augmenté de 25,000 fr. Sss. depuis la réforme de l'hôpital. Honneur et reconnaissance à ceux qui ont entrepris cette bonne œuvre et aux administrations qui l'ont opérée! Puissent-ils être imités!

NEUCHATEL, 1 juillet 1843.

Dr CASTELLA,

Médecin-Chirurgien de l'hôpital Pourtalès.

VARIÉTÉS.

MANEERE LOLLIER.

LA BELLE BOUQUETIÈRE.

Nanctte Lollier est née le 29 décembre 1740, sur la paroisse Saint-Leu. Son père, André Lollier, est employé à la propreté du carreau de la Halle; sa mère, Marie-Jeanne Ladure, est grosse marchande de marée. Cette famille eût été à

l'aise si les enfants fussent venus moins nombreux; mais, comme il arrive toujours à de pareilles gens, le nombre des créatures qu'ils engendrèrent les mit dans la peine. Ils eurent seize enfants, tous grouillant, panissant, mangeant ou plutôt dévorant à pleine bouche.

Nanette Lollier est venue la dernière; sa jolie mine, ses gentillesses, son caquet fin et spirituel, la rendirent chère à ses parents. Une dame Grimaud, veuve d'un huissier, logée dans la même maison que la nichée Lollier, devint la marraine et l'institutrice de Nanette; elle lui enseigna à lire, à écrire, lui forma le cœur et surtout la voix, que la petite Nanette avait fort belle. Cette éducation musicale sut si bien conduite, que Nanette n'avait que douze ans lorsque M. le curé de la paroisse lui sit chanter un Noël qui enleva tous les susfrages. Puis la semaine sainte venue, Nanette dépêcha aux Filles-Dieu un Stabat et un O sui et sui agréablement, qu'elle cessa d'être consondue avec les petites filles de son âge.

Mais les éloges, les louanges, les chateries, les petits présents, tournèrent la jeune tête. La mère Lollier voulait que sa benjamine mordît à la marée; voilà que mademoiselle Nanette dit qu'elle aimait mieux vendre des bouquets et chanter de bonne musique. Un soufflet, un coup de pied furent la réplique; la harangère fut bientôt à se repentir de sa rudesse. Nanette disparut un matin de la maison paternelle, et sa trace, dès ce jour, fut perdue pour les parents, quoique de temps à autre on leur fît savoir que leur fille jouissait d'une bonne santé.

Cette absence de Nanette dura trois ans; on a depuis tenté par tous les moyens possibles de savoir de la jeune fille l'histoire de ces trois ans de sa vie; elle a persisté à garder un silence profond. Quoiqu'il en soit, elle avait quinze ans révolus, lorsque son père et sa mère, inconsolables de sa perte, furent avertis par un commissionnaire que leur fille était au convent des Carmélites de la rue du Bouloy, qui la remettraient s'ils venaient la chercher eux-mêmes ou envoyaient pour eux quelque prêtre connu muni de leur mandat.

La mère Lollier, folle de joie, quitta son baquet, sut se requinquer, puis alla à la paroisse conter au curé ce qui se passait. Il est à remarquer qu'à cette époque c'était toujours au curé qu'on s'adressait; et dans le cas qui nous occupe, c'était à un honnête ecclésiastique que la semme Lollier eut affaire. La pieuse conduite des Lollier, leur aisance, leur moralité, leur nombreuse race avait attiré sur eux l'attention du curé. Ce digne prêtre, charmé de ce que lui contait Marie-Jeanne, ne balança pas à l'accompagner au couveut, où elle se rendit suivie de son sils asné, superbe garçon, et sergent aux gardes françaises, ce qui alors n'était pas une illustration médiocre pour de petites gens.

Avant que Nanette parût au parloir, madame la supérieure, qui l'y avait devancée, et qui en faisait avec empressement les honneurs à M. le curé de Saint-Leu, conta que la veille une dame inconnue avait amené la jeune fille, et remis en même temps une somme de vingt-mille francs en or pour payer sa dot si elle consentait à entrer en religion.

Tout cela parut bizarre et louche au curé et à la mère. Nanette vient. Elle pleure, sanglotte, s'évanouit. Elle a quinze ans, mais une grâce, un aplomb, une vivacité parsaite. Elle a promis, sur sa part de paradis, de taire à jamais ce

qui lui est arrivé, et, en effet, ni caresses, ni menaces, ni habileté, ne parviennent à lui faire trahir son secret. La proposition de devenir l'épouse du Seigneur ne lui sourit pas; sa vocation est d'être bouquetière. — Métier de perdition. — La supérieure, dit adieu à la famille, et rentre. Le curé profite de la proximité pour aller faire une visite à son confrère de Saint-Eustache. Un fiacre amène rue des Menétriers la mère Lollier, la gente Nanette et le frère ferrailleur.

Ce que femme veut, Dieu le veut. Les Lollier se resusent d'abord à laisser Nanette devenir bouquetière; mais la jeune sille, que son absence de la maison paternelle a douée d'une singulière énergie, et que les parents respectent maintenant, la jeune sille persiste dans son vouloir, et la samille Lollier se rend au dessein de Nanette. Voici donc notre nouvelle bouquetière qui sait son entrée dans le jardin du Palais-Royal. Mais quelle bouquetière! elle ne porte que de la soie, des gazes, des dentelles, des bijoux, du clinquant. Sa corbeille, en sorme de conque dorée, doublée de satin azur, est attachée par une écharpe bleue, dessinant la plus sine taille du monde. Des souliers de sine peau, rattachés par une boucle et un nœud de saveur, enserment un pied de nymphe.

On parla de Nanette à Versailles; trente seigneurs de la cour se mirent sur les rangs pour l'entretenir. Elle refusa les cœurs et accepta les présents. On la voyait leste, gaie, railleuse, causant avec esprit, et se maintenant sur un pied de réserve tel, que sa réputation y gagna autant que sa fortune.

Des qu'elle paraissait au Palais-Royal, on saisait cercle autour d'elle. Plusieurs domestiques en livrée, une semme de chambre, suivaient de soin la belle bouquetière. Ils lui sournissaient des sleurs de rechange; on vidait rapidement sa corbeille. Nanette recevait plus de souis que de pièces de douze sous en échange des sleurettes que sa jolie main offrait avec tant de grâce.

Les princesses de Lorraine, de Rohan, de Bouillon, les dames de haute qualité acceptaient les œillets, les roses, les violettes que la bouquetière leur offrait gratuitement; mais, a son tour, et dans la journée, on apportait à Nanette, de la part de ces dames, des bijoux, des dentelles, des pièces d'étoffes ou d'argenterie. Dans deux ans, on sut qu'en maison, ou terre, on rente, Nanette possédait quarante mille livres de rente, et elle avait comblé de bieu ses frères et sœurs...

Bonne, vive, aimable, chérie, on respectait ses mœurs, et néanmoins les soupirants ne manquaient pas. Un fut distingué dans le nombre. C'était un jeune homme d'environ vingt-deux ans. Il était toujours dans le jardin avant que Nanette y arrivât, et semblait l'attendre. Dès qu'elle et sa corbeille paraissaient, le jeune homme prenait un bouquet, le payait douze sous, regardait Nanette, lui parlait à peine, puis disparaissait, et on ne le revoyait plus jusqu'au lendemain. Deux fois il ne parut pas à l'heure ordinaire; des accès de sièvre l'avaient retenu dans son lit. Nanette ne le voyant pas se montra soucieuse et chagrine. Bientôt cependant le jeune

homme revint, et avec lui la gaîté sur la charmante figure de Nanette.

Nanette aurait donné la meilleure partie de sa fortune pour savoir qui était ce jeune homme. Elle ignorait jusqu'à son nom. Elle pouvait, il est vrai, interroger les mille personnes qui, dans la journée, lui venaient faire la cour ou acheter des fleurs; mais Nanette, au moment de les interroger, éprouvait un mortel embarras, balbutiait, rougissait et finissait par se taire. C'est que le cœur de Nanette était pris. Celui qui l'occupait ainsi était noble, Nanette n'en doutait pas; il portait l'épée... Mais à coup sûr, il était pauvre, car à son épée elle n'avait jamais vu de nœud de rubans, pas plus qu'à sa cravate de dentelles.

Un soir elle aperçut le brillant marquis de Louvois parler à l'inconnu, puis, se rapprochant du cointe de la Châtre, assis à côté de Nanette, il lui dit à mi-voix:

- Ce sot de Courtenay me met en colère: le roi a demandé pourquoi il ne venait pas à Versailles, je lui répète le propos flatteur de Sa Majesté; ch bien! il s'en occupe comme d'une chanson. Peut-on ainsi s'enterrer à Paris?
- Il a de bonnes raisons pour cela; d'ailleurs, où prendrait-il l'argent nécessaire à notre vie? son père l'a ruiné.
- Ah! c'est vrai, il est pauvre; c'est dommage, un si joli garçon!
- Et un si grand seigneur... un parent de la famille royale...
- Il est de fait que le roi traite mal son cousin... Pourquoi Pierre ne se marie-t-il pas?
- Son mariage est impossible. Avec son nom, on ne peut s'accommoder d'une personne de peu, il lui faudrait pour femme une princesse.

Nanette avait entendu cette causerie sans en perdre un seul mot: elle quitta le Palais-Royal plus tôt qu'à l'ordinaire, et oublia sa tournée aux Tuileries et aux boulevarts. Elle dormit mal pendant la nuit suivante, et le matin venu, elle se leva lorsque dans la maison tout reposait encore. Pourquoi abandonnait-elle son lit, quelle inquiétude l'agitait? Nous l'avons dit, la pauvre enfant était amoureuse, et ce délicieux mal la tourmentait.

La belle bouquetière sortait le matin, et restait renfermée pendant le reste du jour, employant ses longues heures à compléter son éducation, déjà bien avancée au lieu secret où elle avait passé trois années de sa vie. Des maîtres de musique, de danse, de dessin, de géographie, d'histoire, de calcul, de littérature, se partageaient ses instants. On lui avait appris déjà la langue anglaise et l'italienne; à dix-huit ans son éducation devait être achevée et parfaite. Quant à sa beauté, elle était depuis longtemps accomplie et sans égale.

Ce matin où, la première de son logis, elle avait quitté le lit, elle s'était retirée dans une espèce de fond de son logis, et là, continuant toute éveillée les rêves de son sommeil, elle se mit à penser au prince de Courtenay. Son recueillement

ne lui permit pas d'entendre la marche d'un homme qui s'approchait, et qui, la voyant distraite, se pencha, et lui prit un baiser sur le bras... Nanette, étonnée, se leva en poussant un cri; mais un tendre sourire fit bientôt place à son impatiente surprise; le téméraire était son frère, le beau Marcel, son aîné de dix mois, et celui qu'elle préférait parmi ses plus proches parents.

Marcel ressemblait à Nanette. Marcel, par le crédit du marquis de Louvois, était entré chez M. Panckoucke, l'éditeur de l'Encyclopédie. On attendait qu'il eût l'âge requis pour lui acheter une maîtrise d'imprimeur ou de libraire.

Ce jeune homme voyait fréquemment les littérateurs de l'époque, tous assidus chez Panckoucke. Il avait pris, dans le commerce de ces beaux-esprits, des manières agréables; son esprit, naturellement juste et pénétrant, s'était élevé par la lecture des classiques et la conversation d'une société lettrée.

- Mon bon Marcel, dit en souriant la jeune fille, que tu m'as fait peur! Pouvais-je m'attendre à telle galanterie de la part d'un frère?
- Et quel frère ne le serait pas avec une sœur comme toi, Nanette, avec ma Nanette, de qui parle tout Paris? Où que l'on aille, c'est de toi qu'on s'entretient, de Nanette la bouquetière, de la jolie Nanette. Hier, j'allais porter moi-même, chez M. de Diderot, de la copie qu'il avait redemandée pour une correction; il avait dans le salon avec lui le duc de Nivernais, le comte de Lauragnais, M. de Marmontel et le prince de Courtenay; on ne savait pas que je susse ton srère, on me prenait tout bonnement pour le singe de notre imprimerie, et l'on ne se gêna pas pour parler de Nanette en ma présence. Le comte de Lauragnais a douté de ton esprit et a nié ta vertu. J'étais sur les épines; j'allais me trahir, rompre la conversation, en prenant chaudement ta désense, lorsque l'excellent prince de Courtenay s'en est chargé lui-même.
- « Eh! monsieur de Lauraguais, a-t-il dit., pouvez-vous répéter des contes odicux inventés par quelques libertins, méchants et désœuvrés? On calomnie Nanette, je vous l'assure. Elle est aussi pure que belle, et je n'en veux d'autre témoignage que ces histoires d'amants qu'on lui donne, et dont pas un ne se fait connaître. Si Nanette avait un amant, monsieur, dès demain tout Paris saurait le nom du bienheureux. Mais jusqu'à présent il ne se trouve dans aucune légende, vous pouvez m'en croire. » Le ton vif et pénétré dont le prince dit ses paroles, fit sourire les interlocuteurs. M. Diderot, le soutenant, a dit qu'il était certain que tu valais mieux que ta réputation.

Si le jeune pédant apprenti libraire, si Marcel eût eu moins d'indissérence, ou plutôt plus de pénétration, à l'endroit du récit qu'il faisait à la belle Nanette, il eût compris sacilement que sa sœur était amoureuse, et que celui qu'elle aimait était le prince de Courtenay; mais en parlant de la conversation qu'il avait entendue chez Diderot, il n'avait d'autre but que de rappeler ainsi, une sois de plus, comment

quoique n'y portant que des épreuves, il avait accès dans le salon d'un encyclopédiste. Aussi l'ingénu Marcel continuatil, en concluant par cette fraternelle sottise: — Ne conviendrait-il pas, Nanette, qu'en reconnaissance de la bonne opinion qu'il a de toi, tu envoies au prince un bouquet de tes plus belles fleurs? Je me chargerai de le lui remettre, si tu le désires? j'ai pour cela une occasion excellente, je lui porte aujourd'hui même un magnifique exemplaire de notre édition in-folio du Télémaque, avec gravures de Bernard Picart.

- Ah! tu vas chez lui... tu sais où il demeure?...
- Mais, certes, oui! rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel Carnevalet, répondit le meilleur des frères, dont l'intelligence n'allait pas jusqu'à s'apercevoir de l'ambition de sa sœur; et il répéta une seconde fois, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel Carnevalet. Ce jeune homme était prédestiné à faire un excellent mari.

Quant à Nanette, que l'amour en un jour avait rendue savante, elle congédia Marcel avec infiniment de succès pour son début. Et, sans perdre de temps, une main sur son cœur qui l'étouffait dans son corset, et l'autre sur une belle feuille de papier blanc, où se promenait le bec tremblant d'une plume rusée, mais sincère, elle écrivit:

« Mon cher cousin, je suis vicille et votre proche parente; » je souffre de vous savoir en dehors de votre place. Faut-il » que vous viviez inconnu à Paris, lorsque des gens de moin- » dre qualité font les délices de Versailles! Vous êtes pauvre, » je suis riche; mon âge m'interdit les plaisirs bruyants » qu'au vôtre on recherche. Permettez-moi, en considéra- » tion de nos rapports de sang et d'amitié, de vous offrir un » superflu qui est de nécessité absolue pour vous. Chaque » premier jour du mois, on vous remettra de ma part quatre » mille livres; et cette fois, qui est la première, je vous » envoie vingt-quatre mille livres, qui suffiront peut-être » aux soins indispensables d'un premier établissement. »

Quelques phrases banales achevaient ce billet non signé; et, quelques heures après, il fut remis au prince de Courtenay. Le modeste jeune homme se resusa d'abord à prositer d'une fortune ainsi venue; mais plusieurs graves personnages, le président de Montesquieu, le comte de Brosses qu'il consulta, blâmèrent l'excès de sa délicatesse; et, sur l'avis de ses amis, il sit à bonne sortune bon cœur. Il était riche. Désormais on le vit paraître dans l'équipage le plus brillant; chaque jour ajoutait à ses succès, on ne parlait que de lui; il devenait à la mode, et chaque soir, néanmoins, il venait à l'heure connue au jardin du Palais-Royal prendre un bouquet de Nanette, bouquet qu'il payait six livres.

Un an encore s'écoula. Un autre soir, le comte de la Châtre étant au Palais-Royal assis auprès de Nanette, le marquis de Louvois s'approcha.

- Mon cher, dit-il au au comte, Pierre (il parlait du prince de Courtenay), Pierre devient sou; on lui propose

Mile de Craon avec huit cent mille livres de rente, et il n'accepte pas; quelle mouche le pique?

- L'amour.
- L'amour!.. Est-ce pour une de Mesdames de France?
- Je ne le crois pas...
- Dès lors, qui peut-il aimer?.. Ah! je gage, quelqu'unes de nos impures! une fille de l'Opéra!
- Louvois, dit M. de la Châtre, cette supposition est une injuste ossense au caractère de notre ami commun. Tu le sais, Courtenay a toujours har le vice; et je me trompe sort, si celle qu'il aime n'est pas mieux qu'une semme charmante; je gagerais pour une semme vertueuse.
 - Eh! vertueuse, ajoute Louvois qui se met à rire.

Sur ce propos, Nanette se leva et rentra chez elle. Elle s'enferma à la clef dans sa chambre, et le lendemain le prince Pierre recevait un billet ainsi concu:

- « Mon neveu, pourquoi vous refuser à épouser Mlle de » Craon? vous trouverez là fortune, naissance, illustration.
- . Je vais vous assurer, par remise des fonds, le capital de la
- » somme annuelle que je vous abandonne. Acceptez aussi
- » pour votre future les bijoux que je joins à cet argent.
- » Mon neveu, si vous cousentez à ce mariage, portez pen-
- » dant huit jours à votre habit un œillet, et si vous refusez
- » d'épouser Mlle de Craon, portez une rose. »

Nanette, le lendemain, sit vendre par son homme d'affaire pour un million de maisons ou de domaines; elle se réserva encore trente mille livres de rente; puis, dans une magnisque cassette, elle enserma avec le million des diamans d'une si belle eau, que les joailliers les estimèrent valoir cent mille écus. Le tout sut porté chez le prince de Courtenay, et jamais Nanette ne se trouva si heureuse que lorsqu'elle eut diminué si considéralement sa sortune.

A aucun prix elle n'eût manqué de venir ce jour-là au Palais-Royal; elle.y parut pâle, tremblante, à demi-morte d'espérance et de crainte. Le prince de Courtenay, selon son habitude, était déjà dans le jardin; il n'avait à sa boutonnière ni œillet ni rose. Il s'approcha de Nanette; elle lui présenta un bouquet. Ce bouquet était comme la boutonnière du prince, il n'avait ni œillet ni rose.

Le prince ayant examiné le bouquet, se mit à sourire mélancoliquement; il eut l'air de méditer; puis, d'une voix résolue:

- _ Ma belle enfant, dit-il, voulez-vous bien me faire ca-deau d'une rose?
- Nanette tomba évanouie... En revenant à elle, elle se retrouva dans sa chambre, environnée de sa famille. Hélas! ses yeux n'y rencontrèrent pas celui qu'elle eût tant voulu y voir. Sa mère, ses sœurs lui contèrent en tumulte qu'elle était tombée privée de sentiment dans le jardin du Palais-Royal; qu'un grand seigneur, le prince de Courtenay, l'avait relevée dans ses bras; et, sans attendre une voiture, sans

vouloir être aidé de personne, l'avait ainsi transportée jusqu'à la rue Plâtrière, où elle avait son hôtel.

Ce récit remua délicieusement le cœur de la jeune fille; elle osa même demander ce qu'était devenu ce bienfaisant seigneur. On lui répondit qu'il avait entendu l'avis des médecins sur l'incident survenu à la belle Nanette; que, rassuré par leurs paroles, il était parti en la leur recommandant, quoiqu'il arrivât. En ce moment, Marcel entra, annonçant que le valet de chambre du prince de Courtenay était venu savoir des nouvelles de la belle bouquetière... Mais le prince n'était pas venu. Oh! vraiment, le cœur de Nanette était alors le plus adorable chef-d'œuvre de l'amour, et par aucune issue ne laissait échapper la moindre parcelle de la précieuse souffrance qu'il enserrait avec tant de courage et de bonheur. Elle souriait, la charmante fille, et sans savoir pourquoi, aux galanteries d'un peuple de grands seigneurs accourus chez elle s'enquérir de l'accident. Et les grands seigneurs prenaient pour eux ce sourire, et ils continuaient à se rendre coupables des plus notables fadeurs. Mais Nanette avait trop d'amour et d'esprit pour comprendre ces gens-la; elle se contentait de leur sourire.

Car, au fond, Nanette était heureuse: le prince ne voulait pas se marier... Mais que devenir? Aurait-il deviné la faiblesse de la jeune fille? n'en abuserait-il pas?... Le lendemain, la femme de chambre favorite de la bouquetière vint la prévenir que M. le prince de Courtenay était dans le salon et réclamait la faveur d'une entrevue. Un geste de consentement fut la seule réponse de Nanette qui, voulant se relever, tomba sans force sur le siège qu'elle occupait et, de confusion pour sa faiblesse, se couvrit le visage de ses mains. Le prince était à genoux devant elle et lui baisait tendrement les mains.

- Ah! dit-il, je vous ai devinée. Je ne viens pas vous rendre vos bienfaits, mais vous supplier de me les rendre plus doux, en m'accordant encore une plus précieuse faveur...
 - Vous voudriez...
- Votre main; me la resuserez-vous, lorsque vous m'avez donné votre cœur?

En sacrifiant son nom à la jeune fille, le prince avait cru la vaincre en générosité. Nanette, après avoir réfléchi profondément à la proposition qui lui était faite, conjura le prince d'attendre la réponse jusqu'au lendemain. Il y consentit, espérant le bonheur. Pour la troisième fois, et de la même main, il reçut une lettre; elle était de Nanette. Ce fut la dernière qu'elle lui écrivit; elle contenait ces mots:

» L'amour vous aveugle. Un mariage avec moi vous déshonorerait. Vous m'aimez trop pour que je vous refuse la narque la plus éclatante de ma tendresse. Je renonce à vous. Quand vous recevrez ma lettre, la bouquetière Nanette aura quitté le monde pour toujours. Je laisse à mes parents la part de ma fortune que j'ai gagnée en vendant des fleurs. Quant au million que vous avez reçu au nom de votre tante, il est à vous. Votre plus proche parent » crut pouvoir payer par cette somme un crime dont j'ai juré
» de garder éternellement le secret. Adicu, pensez souvent
» à moi, qui, du cloître où je cours m'ensermer, prierai
» chaque jour pour vous. »

L'histoire de Nanette finit là. Ce que l'on sait encore, c'est que l'archevêque de Paris la conduisit en personne dans le couvent où elle se retira. Le prince de Courtenay ne put l'en arracher, et il ne s'est pas marié. Il se rappela des bruits qui avait couru touchant son propre père, dont nul n'expliquait bien ni la ruine mystérieuse ni les tardiss remords.

POÈSIE.

PESTE DE MILAN.

UNE MERE.

- Mais plus que son aspect un objet plus puissant Pour elle réveillait la pitié du passant; La pitié.... désormais renfermée ou contrainte Et parmi tant de maux dans tant de cœurs éteinte! Ses beaux bras étendus avec un soin touchant En berceau se courbaient et portaient... une enfant.... Une enfant de huit ans morte hélas... mais parée; Des cheveux sur le front la natte séparée, Avec voile à longs plis éclatants de blancheur, Bijoux et collier d'or. . . comme aux jours de bonheur. . . . Comme un jour attendu d'une fête promise Pour la récompenser d'être douce et soumise. La mère la tenait assise à sa hauteur, Son front contre le sien, son cœur contre son cœur; Et l'enfant eut paru dormir... si sa main blanche Comme un rameau séché n'eût pendu sur sa hanche... Si son front n'eût coule sur le front maternel Avec un abandon qu'on sentait éternel. Mère . . front maternel . . car elle était sa mère; Car alors que des traits le simple caractère Ne l'eût pas dit assez, ah! qui ne l'eût compris! Et ce secret d'un cœur quel cœur ne l'eût surpris! - Mais le char attendait; la malheureuse mère Baisa sa fille au front, morne se mit à faire Dans le char comme un lit, doucement l'y plaça, La couvrit d'un linceul... - « Adieu ma Célina » Dit-elle; « oh ne crains pas que je reste en arrière ; » « Adresse à Dieu pour moi ta plus douce prière, a Pour moi seule et mourante et qui n'ai qu'un espoir; ... « Il entendra ta voix et peut-être ce soir..... » - Et son front se leva, son œil devint céleste; Mais bientôt le baissant - « jusqu'a ce soir je reste. « Allez bon Monato'; ce soir vous reviendrez, ■ Vous me mettrez comme elle et vous m'emporterez. » Ainsi tombe la fleur majestueuse et belle Et le bouton caché qu'elle porte avec elle; Ainsi l'on voit s'unir dans un même destin Et la rose d'un jour et celle d'un matin.

N. Glasson .

1 On appelle de ce nom les conducteurs des chars funéraires.

LE CLAIR DE L'UNE.

Dieu! que les airs sont doux! comme le ciel est pur! Rien ne ternit l'éclat de sa voûte d'azur. Le dais moiré des nuits, resplandissant d'étoiles, Laisse sur le vallon flotter ses sombres voiles; La douce paix succède au long fracas du jour; Déjà l'oiseau des nuits s'élance de la tour; Dans un calme profond tout ici-bas repose; L'univers tout entier se recueille ou s'endort, Et le sylphe lèger se cache dans sa rose, Redoutant des lutins le dangereux abord.

Du haut de la voûte éthérée La lune répand sa clarté, Et l'étoile de Cythérée Semble appeler la volupté...

Que dis-je? ah! loin de moi toute image profane, Coupable illusion que la raison condamne! Un plus noble penser en subjuguant mon cœur, L'a soudain embrasé d'une pieuse ardeur.

Astre au disque argenté, que j'aime ta lumière! Oui, l'on peut te nommer l'amante du mystère; Ton éclat doux et pur n'éblouit pas mes yeux; Même sous ton rayon je puis fixer les cieux.

De même qu'une vierge innocente et timide, Dérobant ses attraits à la foule stupide, A l'ombre des vertus, belle et suave fleur, Conserve son éclat, son parfum, sa fraîcheur; Dédaignant les regards, fuyant la multitude, Ne se montre jamais que dans la solitude.

Ainsi, c'est au moment qu'en un profond repos,
Tout paraît du sommeil savourer les pavots,
Qu'à l'univers tu viens reporter la lumière.
Pur flambeau du génie, astre de la prière,
Tes attraits ne sont pas pour les vulgaires yeux,
Mais au cœur du poète ils sont délicieux!
Lorsqu'au front de la nuit tu jettes ton écharpe,
Qu'avec ravissement il accorde sa harpe!
La méditation descend à ta lueur,
De même qu'un parfum elle glisse en son cœur;
Et l'inspiration échauffant son génie,
Soudain en fait jaillir une heureuse harmonie.

Que je t'aime, planant dans le limpide éther! Que j'aime à contempler ton disque dans la mer! Chaque vague à la vague en roulant te reflète. Ta lumière cent fois ondule et s'y projette; Tel, sous des lambris d'or, un lustre etincelant Se réfléchit, se plonge et devient plus brillant!

Astre fait pour la rêverie, Quand tu parais à l'horizon, Une douce mélancolie Descend avec ton blanc rayon. Tandis que toute la nature Est paisible, l'ame s'épure A ce calme religieux; Comme l'hirondelle légère Elle s'élance de la terre Sur l'aile d'un zèle pieux.

Grand Dieu! de rien tu fis le monde;
Tu creusas aussi les enfers!
Mais ta bonté sage et téconde
Se reporta sur l'univers.
Avec quelle munificence,
Quelle touchante prévoyance,
Tu sus nous dispenser tes dons.
L'uniformité trop constante,
Pour l'homme eût été fatigante,
Et tu divisas les saisons.

L'astre brillant de la lumière
Devant éclairer nos travaux,
Dès qu'il commence sa carrière
Avec l'ombre fuit le repos.
Mais lorsque son disque s'efface,
Lorsqu'à la nuit le jour fait place,
Déroulant son beau pavillon,
Dans l'azur l'étoile scintille,
La lune plane, ondule et brille,
La fraîcheur descend au vallon.

Oh! c'est alors que ma pensée Qu'en mon cœur refoulant le bruit, Libre, dans l'espace élancée, Des cieux même perce la nuit. Planant dans l'immense étendue, Elle monte de nue en nue Bercée aux rèves de Milton, Où, vaste écho de l'harmonie, Jusqu'aux régions du génie Elle va rencontrer Newton!

Tantôt, douce et mélodieuse Voix lointaine du grand séjour, Elle s'élève humble et pieuse, Modulant un hymne d'amour. Sur mon front alors chaque épine Gravant une note divine Du livre d'or du séraphin, Sous le glaive de la souffrance, L'hymne sacré de l'espérance Déborde à longs flots de mon sein.

Que j'aime astre des nuits, tes rayons solitaires, Penchés sur les gazons de vastes cimetieres, Comme eux froids et silencieux! On dirait les reflets de la clarté lointaine, Qu'un céleste miroir nous renvoie incertaine, Pour ne pas éblouir nos yeux!

A ta blanche lueur que, d'espace en espace, L'ombre, immense rideau, de loin en loin efface Et laisse briller tour à tour, L'univers qui revêt mille bizarres formes, Tantôt présente à l'œil des fantômes difformes Sur des collonades à jour;

Tantôt c'est un castel dont les noires tourelles Se dessinent au loin avec leurs sentinelles; Ou bien, tableau plus grâcieux! L'on croit voir, à travers le chatoyant feuillage, Des anges blancs et beaux priant sur le rivage, Et montant de la terre aux cieux.

Je veux aussi prier, et mon humble prière,
Unie à leurs transports, plus pure, je l'espère,
Montera vers le créateur.
Dans un saint tremblement, recueille-toi, mon âme,
Tu n'as que tes soupirs pour enceus et pour flamme,
Hélas! à porter au Scigneur!

Mais le moindre sanglot du pauvre qui l'implore, Le plus petit écho d'une voix qui l'adore, A son cœur bien haut retentit; Et perçant les clameurs, le bruit de habylone, L'hymne du roitelet fait tomber de son trône Le grain dont l'oiseau se nourrit.

Félicité Séguin.

A MM. LES ABONNÉS DE L'EMULATION.

Me trouvant dans l'impossibilité de concilier plus longtemps avec les exigences de ma position la redaction de ce journal, je crois devoir déclarer à MM. les abonnés que je resterai désormais étranger a sa publication.

A. Grivet.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 11.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. FÉVRIER, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT,

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en esractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le pris de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fité à AB hatx pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Pribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

VARIÉTÉS.

CHANTS POPULAIRES DE LA SUISSE AU 14° ET 15° SIÈCLES.

Dès le milieu du quatorzième siècle, on vit disparaître en Allemagne, avec les vicilles traditions de la chevalerie, la muse tendre et gracieuse des troubadours.

Il s'opérait, à cette époque, une crise politique qui devait amener à sa suite une révolution dans la littérature.

La bourgeoisie des villes, devenue plus riche et plus éclairée, se dessinait déjà sur le premier plan de l'histoire, jet l'esprit démocratique entrait ouvertement en lutte avec l'esprit féodal,

Au'lieu de s'adresser seulement à la noblesse, comme elle l'avait fait jusqu'alors, la poésie, qui est toujours l'expression fidèle des idées de son époque, dut s'appliquer à reproduire les goûts, les intérêts, les triomphes du peuple et prendre, en un mot, une forme plus populaire.

Ce fut, chez les Suisses, à l'occasion de leurs guerres avec l'Autriche, que se développa cette nouvelle muse.

L'amour d'une liberté sans cesse menacee, l'ivresse de glorieuses victoires avaient enflammé d'enthousiasme les braves montagnards des cantons allemands, et ce noble patriotisme, qui fit surgir parmi eux tant de héros, créa des historiens et des poètes pour immortaliser leurs exploits. Bientôt on entendit des artisans, des simples pâtres, célébrer au retour du combat, par des chants empreints de la sauvage énergie des anciens bardes du Nord, le triomphe de leurs armes et la défaite de l'ennemi.

Ce ne sont plus ces pénibles élucubrations des troubadours, ces jeux de mots prétentieux, ces bizarres enchevêtrements de rimes, qui servaient souvent à dissimuler le vide des idées; ici la poésie provient toute d'inspiration. C'est l'impitoyable soldat qui raconte avec des transports de joie les scènes de sang et de carnage auxquelles il a pris part; c'est le rude montagnard qui s'humilie devant Dieu, maudit l'ennemi de sa patrie, et, après l'avoir étendu sans vie sur l'arène, le foule encore à ses pieds en l'accablant d'amères et cruelles railleries.

Ce mélange de sentiments religieux et de haine implacable pour le vaincu, se fait surtout remarquer dans la célèbre chanson de Stabs-Suter sur la bataille de Sempach (1386).

J'en traduis ici quelques fragments.

- « Les nobles autrichiens se précipitent hors des murs de Sursée; leurs armures s'entrechoquent et l'air retentit de leurs cris d'impatience, car le prince avait dit : Hourra! nous voulons vaincre les Suisses et leur donner des maîtres, dût-il nous en coûter la vie.
- » Ils se mettent en marche, revêtus de leurs brillants harnais de guerre, et le peuple de fuir jusqu'aux portes de Sempach. Hourra! tous ceux qui habitaient les champs se sauvaient devant le duc et sa formidable armée.
- » Rien ne servit aux femmes de prier, on se jeta sur elles et leurs robes furent déchirées jusqu'à la ceinture. Hourra ! on ne les quittait qu'après les avoir déshonorées, et elles prièrent le ciel de leur accorder tôt ou tard vengeance.
- » Ah! beaux seigneurs de Flandre, vous voulez pénétrer dans nos montagnes sans vous inquiéter si vous pourrez y vivre. Hourra! il vous faut aller à confesse, car vous pourriez bien tomber malades dans nos montagnes.
- » Où donc est le noble moine auquel nous pouvons nous confesser? » « C'est de Schwyz qu'il viendra pour vous imposer une dure pénitence. Hourra! vous le rencontrerez sur votre chemin, et vous donnera sa bénédiction avec une hallebarde bien affilée. »
- » Les nobles ont lacé leurs casques, ils ont coupé les poulaines de leurs souliers; il y aurait eu de quoi remplir un char. Hourra! ces beaux seigneurs veulent marcher en avant et laisser derrière eux les valets et les écuyers pour garder les bagages.
- » Puis ils s'écrient en chœur : « Devrons-nous reculer devant cette troupe de gueux pour que l'on dise partout : Hourra! les paysans sont vainqueurs. » Pendant ce temps les braves Suisses invoquent Dieu à haute voix.
- » Quand ils eurent achevé leur prière et qu'ils se furent prosternés devant l'emblême de la Passion, hourra! Dieu notre Seigneur leur inspiratant de courage qu'ils marchèrent résolument contre les chevaliers autrichiens.

- » Lorsque Uri, Schwyz et Unterwalden se furent avancés en belle ordonnance, et que du haut d'une colline ils aperçurent le lion ¹, hourra! tel fut le cri rauque du bœuf ². Approche donc, ô lion, si tu veux te mesurer avec moi!
- » Et le fier lion se met à rugir: il agite sa longue queue: « Allons, viens te battre, lui crie le bœuf; luttons, déchirons-nous; hourra! avance, avance plus près encore et que la verte prairie soit bientôt inondée de sang.
- » L'armée des seigneurs formait un bel ordre de bataille; ses rangs étaient serrés et profonds; déjà les braves Suisses se décourageaient de ne pouvoir les rompre: « Hourra! s'écria Winkelried, protégez ma femme et mes enfants, chers confédérez, je vais vous secourir au prix de ma vie! »
- » Et soudain il saisit toute une brassée de lances ennemies et ouvre aux siens par sa mort le chemin de la victoire. Hourra! c'était là un courage de lion! son généreux dévoûment a soumis les quatre Waldstetten.
- » Les Suisses se ruent sur l'ennemi et s'excitent au carnage. Hourra! le lion est blessé, le bœuf l'a rudement frappé.
- » Il recule en gémissant, le bœuf furieux bondit sur lui; hourra! il lui porte encore un si terrible coup qu'il le lance hors de la lice: « Je te dis, méchant lion, qu'il faut que tu abandonnes mes gras pâturages. »
- » Cavaliers et gens de pied s'enfuient de tous côtés, le moine les a confessés. « Hourra! crie le bœuf au lion qui se réfugie sur la montagne, va maintenant, c'en est fait de ton honneur. »
- » Un messager pâle et épuisé de fatigue arrive en Allemagne: « Hélas l noble dame d'Autriche, le corps de votre seigneur est couché sans croix dans les champs de Sempach, les paysans ont massacré ce héros avec ses braves chevaliers. »
- » Ah! puissant Christ du ciel, qu'ai-je entendu! il a donc cessé de vivre, mon doux seigneur; hélas! s'il eût combattu contre les nobles, ils l'auraient pris à rançon.
- » Hâte-toi de retourner à Sempach, mon fidèle messager, tu déposeras sur un chariot le corps de mon seigneur, et tu le conduiras au couvent de Kænigsfelden. C'est là que doit être sa sépulture. »
- » La dame de Mümpelgrade et celle d'Ochsenstein pourront attendre longtemps encore le retour de leurs époux. Hourra! l'un et l'autre ont été massacrés, et pourtant dans le pays on entend pleurer leur mort. »
- » Pourquoi le grand Frieshard 3 avec sa longue barbe et le schenck (échanson) de Bremgarten dorment-ils encore dans les champs de Sempach? Hourra! ils y ont trouvé tous deux une froide couche.
- 'Allusion aux armes de la maison de Habsbourg, qui portait: D'or au lion de gueules couronné d'azur.
- ² Uri porte: D'or au rencontre de buffle, de sable accomé et bouclé de gueules.
- ³ Ce chevalier. d'une taille colossale, s'était vanté, avant le combat, de soutenir à lui seul le choc des Suisses.

- » Et la vache brune dit au taureau : « Un seigneur voulait me traire au pâturage, mais je lui ai lancé si violemment son baquet à la tête qu'il est resté mort sur la place. »
- » Vous souvenez-vous encore de Stabs-Suter, ce joyeux compère de Lucerne? Hourra! c'est lui qui a fait cette chanson en revenant du combat. »

Dans les chansons composées un siècle après celle de Sempach, à l'occasion des victoires de Granson et de Morat, on retrouve encore ces élans d'une joie sauvage, et ces cruels et impitoyables sarcasmes sur l'ennemi vaincu, que j'ai déjà signalés plus haut.

CHANSON DE WEIT-WEBER SUR LA RATAILLE DE MORAT.

- « Mon cœur est si joyeux qu'il faut que je recommence à chanter! Jusqu'au moment où je vis l'ennemi s'ensuir devant nous, j'étais sans cesse dévoré d'inquiétudes.
- » Le duc de Bourgogne, impatient de venger la déroute de Granson, s'en vint à grandes journées déployer ses tentes devant Morat, qu'il voulait prendre d'assaut.
- » Ceux de la place sirent promptement connaître aux alliances le grand danger qui les menaçait. A cette nouvelle chacun courut aux armes, et villes et hameaux resterent bientôt déserts.
- » Or, ce sut en l'an de grâce 1476, le vendredi des dix mille chevaliers que s'accomplit le haut sait d'armes de Morat.
- » Les Consédérés se dirigèrent de grand matin vers la ville assiégée, et dès le point du jour les bourgeois de Morat reconnurent nos braves qui s'avançaient bannières déployées à la rencontre des Bourguignons.
- » Les chevaliers, la lance en arrêt, s'élancent les premiers sur l'ennemi sans se soucier de son artillerie. Ils s'étaient voués corps et biens à notre cause et se sont vaillamment comportés.
- » On tira d'abord force coups d'arquebuse, puis les landsquenets se jetèrent avec leurs longues piques sur les Bourguignons. Ceux qui échappaient à leurs bras vengeurs étaient massacrés par nos chevaliers.
- » Bientôt la déroute commença; que de gens de pied, que de nobles seigneurs mordirent la poussière! nos épées et nos lances s'émoussent à force de frapper!
- » Les Bourguignons éperdus s'enfuyaient de tous côtés. Les uns se blottissaient dans les blés, espérant qu'on ne les y trouverait pas; d'autres se réfugiaient comme des cerfs dans les forêts; beaucoup sautaient comme des poissons dans le lac, sans cependant avoir soif.
- » Ils barbottaient dans l'eau jusqu'au menton, et nous tirions sur eux comme sur des canards; on prit ensuite des barques et on acheva de les tuer tous. Le lac fut rougi de leur sang, et leurs cris, et leurs gémissements retentirent bien au loin dans les airs.
- » Plusieurs s'étaient perchés sur des arbres; on abattait ces oiseaux sans plumes comme des pies, on les dardait à coups de lance, car ils n'avaient pas d'ailes pour s'envoler et l'air se resusait à les porter.

- » Les Consédérés poursuivirent l'ennemi bien loin dans les champs de bataille; à deux milles de distance, on ne voyait partout que cadavres et membres palpitants; la campagne était transformée en une mer de sang. Ainsi furent vengés nos frères d'armes de Granson!
- » Ah! duc de Bourgogne, tu nous traitais en vils mendiants; le Suisse ne t'a cependant jamais demandé l'aumône; il n'a pas eu peur non plus de tes menaces; sa besace était une pique, et il te l'a enfoncée dans la gorge. Régale-t'en donc, noble duc!
- » Weit-Weber a composé cette chanson; il assistait au combat et y a perdu tont ce qu'il possédait, mais la victoire des braves confedérés lui a acquis le plus précieux des biens, la liberté! Amen. »

Cette muse guerrière, dont j'ai cherché à reproduire les principaux traits, disparut, pendant la réforme religieuse, au milieu d'un tourbillon de disputes théologiques, de pamphlets obscènes et de chansons satiriques inspirées par la haine des partis.

Ce ne sut que lorsque cette esservescence qui agitait tous les esprits commença à se calmer, que la poésie retrouva ses accents harmonieux et purs, ainsi qu'un limpide ruisseau, troublé soudain par un torrent débordé des montagnes, reprend bientôt sa robe d'azur et résléchit dans ses ondes transparentes les sleurs de la prairie.

BARON DE BONSTETTEN.
(La Chronique.)

L'ANGÉLUS.

A l'approche de l'automne, se renouvelle l'émigration des pauvres enfants de la Savoie. A cette époque, des hommes, parlant assez bien le patois montagnard, pour tromper les montagnards eux-mêmes, exploitent la misère et la crédulité qui règnent dans les huttes de terre et dans les trous où végètent les tristes habitants de cette partie des Alpes; avec quelques pièces d'argent qu'ils font briller à la flamme résineuse du foyer; avec quelques espérances de fortune, ils arrêtent les larmes prêtes à tomber des yeux d'une mère qui presse son dernier né sur sa poitrine. Un troupeau d'enfants joufflus et roses descend joyeusement les chemins sinueux qui conduisent aux vallées. Tant que leurs regards peuvent s'arrêter sur la montagne, ils suivent gaiement leur guide silencieux. Une paire de sabots neufs aux pieds, un bonnet de laine et des habits de même étoffe, voilà tout leur bagage; quelques châtaignes et un morceau de pain noir, voilà toute leur fortune; mais le maître doit pourvoir à leurs besoins, c'est du moins l'engagement qu'il a contracté.

A Mesure que les monts se perdent à l'horizon, leurs yeux éblouis s'arrêtent sur des villages que les enfants des montagnes prennent pour des riches cités; alors la parole du maître devient dure et menaçante; cet homme qui a promis à des mères inquiètes de fournir une nourriture abondante aux en-

fants qu'il emmène, organise la mendicité, et il la commande du geste et de la voix. Ici commence pour les petits Savoyards la rude et honteuse tâche que leur impose une industrieuse tyrannie; la faim les fait obéir; ils sont forcés, pour se soustraire à la brutalité de leur garde, d'exploiter la pitié qu'ils inspirent, au profit de ce misérable qui les accable de coups et d'injures quand la fortune ne leur a pas été favorable.

C'est alors que bien des regards se tournent en arrière, que bien des regrets sont venir les larines aux yeux. Mais la Savoie est si loin déja! Les pauvres ensants, abusés par les sormes capricieuses de quelques nuages, croient encore apercevoir leurs montagnes, et l'espérance les ranime. Ils marchent pieds nus quand la charité ne renouvelle pas leur chaussure; si une bonne âme a remplacé les sabots brisés par une paire de souliers bien serrés, la cupidité s'en empare aussitôt, « parce que, dit le maître, il ne saut pas que l'un ait tout et les autres rien; » et les souliers sont vendus à la première occasion.

Telle est l'existence misérable de la plupart de ceux dont la voix criarde nous éveille chaque matin, de ces petits ramoneurs qui, à peine vêtus, grelottent de froid à nos portes, attendant un petit sou qu'ils sollicitent avec tant d'instance et un si triste sourire! Comme cette petite main noire se tend en tremblant pour saisir le morceau de pain blanc qu'on lui présente! Quelle joie franche et naive dans les traits du petit Savoyard quand il vous voit porter la main à votre bourse! Oh! ce n'est pas le regard terne de nos mendiants vieux routiers! C'est un rayon céleste qui brille et vous pénètre; il en coûte bien peu pour se réchausser le cœur à ce rayon-là!

En 1827, vers le milieu de l'automne, le concierge de l'hôtel du duc de B... avait reçu l'avis de la prochaine arrivée de son maître et de sa famille. Parmi les dispositions qui lui restaient à faire pour réparer les appartements, il avait oublié le ramonage des cheminées; c'est seulement le matin même du jour où M. le duc était attendu à Paris qu'il y songea; encore fallut-il que la voix argentine d'un petit Savoyard lui rendit la mémoire. Durand appela le petit montagnard et le fit entrer dans sa loge.

- As-tu de bons bras et de bonnes jambes? lui dit-il en l'examinant de la tête aux pieds.
- Oui, monsieur, balbutièrent les grosses lèvres roses de l'enfant.
- Te sens-tu la force de ramoner huit cheminées dans ta matinée ?
 - Oui, monsieur.

As-tu déjeûné?

Les deux grands yeux blancs du ramoneur restèrent sixés sur le concierge.

- Tu n'as pas l'air de me comprendre. Veux-tu manger avant de te mettre à l'ouvrage?

L'enfant roula son bonnet de laine entre ses doigts, et il se mit à rire d'un air embarrassé. - Oh! bien, bien, je conçois.

Durand tira d'une armoire de chêne un pain rond; il en coupa un ample morceau qu'il couronna d'une tranche de viande froide.

Allons, et en deux temps, casse la croûte, et après tu endosseras ta cuirasse et tes genouillères.

L'enfant remercia le concierge en tirant la jambe en arrière; il remit son bonnet sur sa tête, fit deux ou trois sauts pour marquer sa joie, et alla s'asseoir sur un banc de pierre. Le vieux concierge le suivit des yeux et ne tarda pas à se dire: « Prompt à manger, prompt à travailler; je vois qu'en deux coups de dents et de trois tours de main, ce petit gaillard m'aura nettoyé le morceau de pain et les cheminées. »

En esset, quelques minutes sussirent à l'ensant pour déjeûner, et tandis qu'il mangeait encore sa dernière bouchée, il s'équipa et se prépara au rude travail que le hasard lui avait fait rencontrer. Il suivit Durand qui, son trousseau de cless à la main, lui recommandait de ne pas passer sur la besogne, et pourtant de se hâter, car il désirait qu'il n'y parût plus à midi.

Après avoir vu disparaître le petit Savoyard sous le manteau de marbre d'une cheminée, le concierge sortit pour vaquer à d'autres soins.

Plus de quatre heures se passèrent en allées et venues. Durand, qui s'impatientait, s'avisa plusieurs fois de se baisser et d'allonger la tête dans la cheminée et de dire en grossissant sa voix: « Hé! là-haut!... mioche! ça va-t-il? » C'est à peine s'il entendait la voix étouffée qui descendait du sombre et étroit tuyau; il ne se donnait pas le temps de recueillir la réponse qui lui arrivait au milieu d'un nuage de suie, et se retirait en grommelant: « Pauvre petit diable, va! » Enfin Durand entendit le bruit de la raclette dans la dernière cheminée. Alors, se frottant les mains, il descendit encore une fois à sa loge.

Distrait de sa principale pensée par des visiteurs empressés qui viennent s'informer si M. le duc de B... est de retour, Durand oublia le ramoneur; il ne se le rappelle enfin que pour s'apercevoir qu'il s'est écoulé près d'une heure depuis sa dernière visite dans les appartements; il s'empresse d'y monter de nouveau, et il entend encore grincer l'instrument de fer sur les parois de l'interminable cheminée, puis à son grand étonnement, il s'aperçoit que le tapis, si bien brossé, porte de nombreuses empreintes de pieds humides et noirs; il éprouve plus d'impatience que de déssance et de colère, et crie bien fort pour se faire entendre de l'enfant. Aussitôt le bruit de la raclette redouble et devient plus criard; mais un autre bruit attire en ce moment l'attention du concierge; une chaise de poste s'arrête devant la porte de l'hôtel. Il quitte le petit Savoyard pour aller ouvrir la grande porte et recevoir son maître. Un quart d'heure après, le duc entrait dans son cabinet, suivi du concierge qui n'était pas sans éprouver une secrète inquiétude.

On peut se figurer l'étonnement du noble propriétaire de l'hôtel, à la vue d'un enfant à genoux et appuyé sur la riche tenture qui tapisse la muraille. C'est le ramoneur tout poudré de suie, les pieds nus, les mains jointes; son corps est affaissé; il paraît privé de sentiment, et sans le point d'appui qui le retient, on devine qu'il tomberait la face sur le parquet.

En quelques mots, Durand explique au duc la présence du ramoneur dans l'appartement; mais ce qu'il ne peut dire, c'est le motif de l'évanouissement et le mystère des larmes abondantes dont les traces sillonnent le visage noir de l'enfant.

Le petit montagnard se ranime; ses yeux hagards s'arrêtent enfin et se fixent sur un tableau appendu à la muraille; puis des mots entrecoupés et bizarres sortent tumultueusement de sa bouche; ils renserment un sens mystérieux que nous devons expliquer au lecteur.

Petit Jean était monté dans la dernière cheminée sans se douter des émotions qui l'attendaient à la fin de sa tâche; tandis qu'il l'achevait, Durand avait donné de l'air et du jour au cabinet de M. le duc, et lorsque l'enfant redescendit en chantant, le soleil brillait sur les tentures de soie et sur le vernis des meubles en laque, mais ce ne fut pas le reflet pourpré du satin de damas, ni l'éclat du vernis rehaussé d'or qui éblouirent les regards du petit Savoyard; un spectacle bien plus imposant attira son attention, et le fit rester pendant quelques minutes dans une immobilité complète. Cramponné à la corniche de marbre de la cheminée, la tête penchée en arrière, la bouche ouverte.

Il était la proie d'un rêve qui venait de faire disparaître pour lui les riches lambris, et qui le reportait au milieu des tourbillons de l'air vif et glacial de ses montagnes de neige ; il revoyait le petit hameau où il était né et la chapelle où on baptisa sa sœur; il distinguait la croix de bois noir et les branches de sapin encore vert qui marquaient la place où dormait Jacques, Pierre et Marcel. Il entendit gronder le torrent où il tombal'autre année en poursuivant une chèvre; il cherche des yeux sa cabane; voilà pourtant la place où étaient assis ses murs de terre! Une avalanche l'aurait-elle écrasée? Et sa mère! sa sœur! sont-elles sous la neige, dans la terre, ou abritées sous cette hutte d'où s'échappe cette fumée noire? Pauvre petit! Le panorama de ses montagnes, son ensance et ses souvenirs, tout est là sur ce tableau qu'il contemple... Copie sidèle tracée par une main savante, elle fait mourir de bonheur un pauvre enfant dont les émotions feraient ellesmêmes mourir de joie l'artiste habile qui a su les faire naître.

C'était donc devant un tableau représentant la vallée de Chamouni que le petit Jean restait pétrifié.

Puis, passant tout à coup à la joie la plus folle, Jean bondit comme un chevreau sur le tapis velouté qu'il flétrit; il danse, il saute au milieu du nuage de poussière qui s'échappe de ses vêtements et de sa chevelure; il couvre de suie la riche moquette dont les couleurs s'éteignent sous ses pieds, il bat des mains et rit aux éclats; il pleure! Il pleure et boit ses larmes avec le noir qui coule le long de ses joues; enfin petit Jean s'arrête, il écoute, il entend la voix du concierge, et il s'élance dans la cheminée avec la rapidité d'un castor; mais bientôt se sachant seul, il descend de nouveau pour revoir ses montagnes, alors il ne retrouve plus sa joie aussi vive devaut cette image; la raison lui est revenue: ce n'est plus qu'un souvenir déchirant pour son jeune cœur, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel, il cherche à rappeler l'illusion qui s'est dissipée comme par magie; il reconnaît bien encore son hameau, ses montagnes; mais comme tous ces objets lui paraissent rapetissés, sans relief, sans couleurs! Lui qui respirait il n'y a qu'un instant l'air vivissant de sa patrie, il étousse maintenant; ses larmes ne coulent plus, elles restent dans son cœur.

Petit Jean jette un regard de reproche vers ce tableau menteur et se dispose à prendre son sac, à ramasser sa raclette : tout à coup il frissonne de la tête aux pieds! Il arrache son bonnet de laine qu'il avait déjà replacé sur sa tête; il cherche d'où peut s'échapper le bruit qu'il vient d'entendre; ses yeux s'arrêtent encore sur le tableau; une seconde fois, un son métallique et sourd frappe son oreille, puis d'autres coups plus distincts, plus pressés se succèdent. « L'Angélus! l'Angélus! » s'écrie-t-il, et il tombe à genoux les yeux sixés sur le tableau, qui cette fois lui paraît plus grand que la nature elle-même. C'est la cloche de sa chapelle qu'il entend au loin! C'est l'Angélus que le vent des montagnes apporte jusqu'à lui. Il suffoque! il prie, il pleure et baise la poussière du tapis; il prie pour sa mère, pour Jacques, pour Pierre, pour Marcel; il se frappe la poitrine, il se traîne vers le tableau d'où descend l'Angélus; car c'est bien du tableau que sortaient ces sons pieux; il voudrait grimper le long de la muraille pour se rapprocher de son église, de son village, de son pays; mais il est sans force et retombe sur ses talons! La cloche ne sonne plus!... plus nien! Le cœur du petit Sayoyard parut cesser de battre quand le timbre du tableau cessa de hourdonner. Soutenu seulement par les riches lambris de l'appartement, on l'eût cru mort. C'est dans cette attitude que le propriétaire du splendide hôtel l'avait trouvé. Son âme était compatissante. Il s'était approché du pauvre enfant. A un regard plein de cette mélancolie que donne aux cœurs les moins poétiques le souvenir du pays, et que l'enfant avait de nouveau jeté, pour toute réponse, sur le tableau, le duc avait tout compris.

Depuis ce temps, un serviteur du duc de B... ne passe jamais sans s'incliner pieusement devant le tableau qui représente la vallée de Chamouni: c'est le petit Jean; il a rencontré un bienfaiteur dans son nouveau maître, et un ami dans le vieux Durand.

Féte de l'Aid-el-Kebir à Constantine.

Nous ne manquons pas de préjugés contre les Orientaux; l'ignorance où, malgré de récents travaux, nous sommes encore des mœurs, des usages et du caractère distinctif des races orientales, les barrières qu'ont élevées, entre elles et nous, les différences de religion, tout a contribué à accréditer, à répandre parmi nous des erreurs qu'il est important de combattre.

Une mission si élevée et si grave n'est pas l'affaire du feuilleton, arme légère qui ne sert plus aujourd'hui qu'à brûler de la poudre pour amuser le lecteur ennuyé de politique. Le feuilleton, c'est la fantasia de la presse, c'est le champclos où l'imagination s'épanouit en fleurs ephémères; c'est un amusement, quand il amuse, ce qui n'arrive pas toujours. Or, puisqu'il s'agit ici d'une fantasia arabe, le feuilleton est son domaine naturel, son vrai champ de bataille.

Mais revenons à nos préjugés. N'est-ce pas une chose à peu près convenue que tout peuple musulman est sérieux, grave, indolent, apathique, sans verve et sans esprit, ne connaissant pas d'autre plaisir que celui de croiser les jambes, de fumer son sebsi en marmottant les versets sacramantels du Koran, d'enfermer ses femmes, et de couper, le plus souvent possible, des têtes de chrétiens?

Nous ne disconvenons pas que ce ne soient là d'inestables plaisirs; mais il en est d'autres que nous ne soupçonnons pas. Ainsi, les sêtes religieuses ont, pour les Musulmans, et pour les Arabes surtout, un attrait inexprimable, et nous nous serions d'eux et de leur caractère national, une toute autre idée si nous assistions à ces cérémonies., à ces réunions bruyantes, où nous serions bien étonnés de trouver la même pétulance, la même gaîté malicieuse, le même entrain, la même verve, qui sont les traits principaux du caractère français.

Parmi les grandes fêtes musulmanes, il n'en est pas de plus grande et de plus solennelle, ainsi que son nom l'indique, que l'Aïd-el-Kebir (la sête grande) célébrée dans tout l'islamisme avec toute la primitive ardeur de la foi. Que de préparatifs sont faits à l'avance dans chaque maison, au sein de chaque famille! avec quel soin tous les murs sont blanchis et purifiés! avec quelle impatience les enfants attendent ce grand jour, qui doit leur porter un burnous neuf, une veste dorée, un fer rouge orné de sequins d'or ! Et dans les ménages ! quels formidables apprêts! que de moutons égorgés dans la cour de chaque maison, au seuil de chaque tente; car l'immolation de l'agneau pascal, qui n'est plus chez nous qu'un symbole mystique, est encore un devoir religieux chez les musulmans. Quels monceaux de couscoussou! que de pâtisseries diverses dont Félix ne soupçonne même pas l'existence! Jamais le four banal où les négresses esclaves vont faire cuire toutes ces friandises domestiques, n'a jamais tant à faire qu'aux approches de ce jour. Et sous la tente, avec quel soin les armes de luxe, les selles brodées, les housses brillantes

sont visitées; comme le cheval favori est caressé avec amour! C'est que chez ces populations belliqueuses la fête elle-même doit être l'image et le souvenir de la guerre; il faut que les coursiers haletants luttent de vîtesse, que les cavaliers fassent preuve d'habileté et d'audace, que l'air s'emplisse de fumée et de bruit, et n'en est-il pas à peu pres de même chez nous? Avons-nous une lête publique sans mouvements de troupes, sans feux d'artifices, cette éclatante et joyeuse fantasia de la poudre?

Cette année, les Arabes de la province de Constantine savaient à l'avance que le nouveau gouverneur, Ould-el-Sultan, devait participer à la fête et présider aux jeux guerriers. On disait cela de bouche en bouche, et la nouvelle, colportée de marché en marché, était arrivée jusqu'aux tribus les plus lointaines. La jeunesse et la bonne grâce du prince, ces dons du ciel qui sont les bienvenus partout, n'avaient pas échappé aux regards des femmes, bons juges en pareille matière; et, pour la première fois peut-être, aux yeux des populations arabes, une fête musulmane devait recevoir d'un chef chrétien un plus vif éclat, une splendeur inusitée.

Dès le matin, la ville entière était en mouvement; à l'heure où Paris commençait l'année en piétinant dans la boue, sous un ciel sombre et froid, un beau ciel dorait les hauteurs de Constantine, le ciel était bleu, l'air était tiède; des groupes de femmes et d'enfants indigènes étaient venus de bonne heure, comme par une matinée du printemps, prendre place sur le Coudiat-Ali.

Au-dehors de la ville, de vastes tentes avaient été dressées et les Arabes avaient trouvé là une hospitalité bienveillante et généreuse dont le prince faisait les frais.

De tous les points de la plaine, les cavaliers arabes, dont les burnous entr'ouverts laissaient voir de riches costumes, se dirigeaient vers la ville; les musiques militaires, le bruit des tambours, les cris de joie de la multitude donnaient à cette journée un rayonnement inaccoutumé.

A midi, la foule qui se pressait autour du palais s'est ébranlée tout à coup. C'était le prince qui, suivi d'un brillant état-major, se rendait dans la plaine pour assister à la Fantasia. Le cortége marchait avec pompe, musique en tête, escorté par un escadron de chasseurs, et partout sur son passage, retentissaient des cris joyeux, des vœux de bonheur, et ces mêmes bouches d'où tant de fois sont sorties des malédictions contre nous, répétaient avec enthousiasme ce cri d'heureux augure: Allah lensor ould el Sultan (que Dieu donne la victoire au fils du Sultan)!

La population indigène tout entière était sortie de la ville et couronnait les hauteurs de Coudiat-Aly. Maures, Coulouglis, Juiss, Arabes, Européens offraient par l'étrange assemblage de leurs costumes un curieux spectacle. Les femmes arabes surtout, pour qui l'Aïd-el-Kebir est un jour de liberté, se pressaient en foule sur les mamelons, et l'arrivée du cor-

tége fut parmi elles le signal d'une joie bruyante; la fête enfin allait commencer.

Des courses de chevaux, dont nos courses du Champ-de-Mars ne sauraient donner une idée, ont eu lieu d'abord. L'élite des cavaliers et des chevaux de la province était là, les cavaliers portant les plus riches armures, leurs vêtements les plus somptueux, les chevaux ornés comme des reliques, couverts de broderies d'or qui scintillaient aux rayons du soleil. Au signal donné, les cavaliers lancèrent leurs chevaux à toute bride, et le prince distribua aux vainqueurs les prix de la course, aux applaudissements de la multitude. D'autres jeux, tels que la lutte, la bague eurent lieu ensuite, et partout le jeune gouverneur attira tous les regards, toutes les sympathies, tant est puissant chez les Arabes ce triple prestige de la naissance, du pouvoir et de la jeunesse. Il est vrai que l'accueil fait au prince, les sympathies qu'il a soudain éveillées, les espérances qu'il a fait naître lui imposent des devoirs d'autant plus grands; il saura les remplir sans doute, et c'est un rare et beau spectacle que celui de ce vieux peuple arabe, qui a usé et lassé tant de maîtres, s'inclinant avec confiance, avec respect, avec amour, devant un jeune homme, un Français, un chrétien, et attendant de lui l'amélioration de son sort.

Le gouverneur, qui venait de présider à tous les jeux, vint enfin dans l'estrade préparée, et tout ce que la province compte d'hommes éminents, khalifas, cheiks, kaïds, kadis, mustis, marabouts, tous suivis de leurs hommes d'armes, précédés de leurs bannières, prirent place autour du prince.

Là était Ben-Ganah, notre serviteur fidèle, chef des nomades enfants du Sahara, à qui la présence du fils du Sultan a fait oublier la déloyauté dont il fut la victime naguère pendant les fêtes de l'aïd-sghir.

Plus loin, était Ben-Ba-Hamed, désolé de n'avoir pu faire agréer au prince une tente magnifique, chef-d'œuvre des plus habiles ouvriers de Constantine, et un cheval admirable que le Jockey-Club serait mettre sous verre s'il en avait un pareil.

Près d'eux étaient les plus proches parents de Bo-Akkas et de Ben-Azzeddine qui, retenus tous deux dans leurs montagnes, avaient voulu du moins se faire représenter à la fête.

Au milieu d'une groupe de montagnards était le cheik de Bel-Zerma, le vieux Bo-Aziz, l'ami et l'hôte sidèle d'Adj-Ahmed, ex bey de Constantine; Bo-Aziz qui jusqu'ici sut, comme le bey vaincu, notre irréconciliable adversaire, est venu vers nous, et pour ce miracle, l'attrait d'une sête religieuse a plus sait que la sorce de nos armes et le respect qu'inspire notre nom.

Tout à coup, le chef de la foi, le cheikh-el-islam se lève, et, se tournant vers l'Orient, il adresse au Dieu unique, au Dieu des chrétiens et des musulmans, au Dieu de tons les hommes, la parole consacrée. A la voix du cheikh, la foule entière répond par un verset du Koran, elle s'incline avec ferveur; le prince se découvre, tous les Européens l'imitent, et sous ce beau ciel, voûte d'un temple immense, du temple

éternel, le soleil éclaire cette communion religieuse de deux peuples de deux religions qui, jusqu'ici, ne se sont rencontrés

que le ser à la main et l'injure à la bouche.

La prière à peine terminée, le kaïd-el-dar donna le signal de la fantasia, et bientôt les cavaliers surent en selle. La foule battit des mains, répétant les noms connus des plus intrépides. La musique, mêlée aux cris du peuple, au hennissement des chevaux, excita l'ardeur des Djouad et des Meukhasni, les deux partis rivaux qui se distinguaient par des housses de soie jaune et rouge, et bleue et blanche, et se précipitant l'un contre l'autre, ils commencèrent leurs évolutions en échangeant des coups de fusils à poudre, se croisant, se poursuivant avec une prestesse et une habileté admirables, tours de force surprenants auprès desquels pâliraient les monotones fantaisies du Cirque-Olympique. Quand un cavalier se détachant du groupe, se faisait remarquer par quelque audacieux caprice, par une manœuvre hardie et périlleuse, la foule le suivait des yeux et applaudissait à son triomphe. Ainsi, charger son fusil au grand galop, le tirer, le laisser sur l'arène, décharger le pistolet, puis revenir plus rapide que l'éclair ramasser le susil, le charger encore, était un des exercices qui faisait le plus souvent battre les mains des spectateurs.

Perdus dans un nuage de poussière et de sumée, les cavaliers poursuivaient leurs jeux, quand tout à coup un cri, parti de la soule, suspendit leur élan. Un malheur venait de troubler la sête. Une cartouche à balle mêlée aux cartouches inossensives de la fantasia venait de blesser grièvement un officier français et un pauvre petit ensant. On s'empressa autour des blessés; les premiers soins leur surent donnés aussitôt et la sête continua, mais moins rayonnante.

Il est rare qu'une fantasia se termine sans un accident de ce genre; mais si le fatalisme musulman en prend facilement son parti, s'il s'en console, en disant: Allah kerim ou c'était écrit, nous ne saurions l'imiter; et il est facile d'éviter le mal quand on peut le prévoir. Désormais, il sussira d'une simple mesure d'ordre pour prévenir de pareils malheurs; on s'assurera que les cavaliers admis à la fantasia n'entrent dans l'arène qu'avec leur susil et leurs pistolets déchargés. L'inspection préalable des armes et des gibernes par les chess de corps et par les kaïds des tribus, pour les cavaliers désignés, n'est pas une mesure impraticable.

Ce sont les sêtes seulement qui peuvent mettre en évidence les points de réunions si nombreux entre la race arabe et la nôtre. Entre les Arabes et nous, le plaisir est un terrain neutre où nous serons toujours sûrs de nous entendre; et puisqu'il est vrai qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un baril de vinaigre, essayons si les sêtes nous réussiront mieux que les coups de suil.

(L'Algérie.)

AEROSTATS.

Les ascensions aérostatiques sont plus que jamais en faveur; les dames s'en mêlent, c'est plus qu'il n'en faut pour les mettre à la mode. Dernièrement, à Angers, de nombreux amateurs de l'un et l'autre sexe ont voulu se donner des émotions d'un voyage dans l'atmosphère. Ces émotions ne sont pourtant pas du tout ce que d'en bas les spectateurs peuvent se figurer. D'abord, la sensation d'une translation rapide à travers les airs s'arrête dès qu'on s'est élevé assez haut pour ne plus voir suir au-dessous de soi les objets terrestres. Ce moyen de comparaison ôté, comme le ballon cède sans essort

au mouvement de deux couches d'air, dont l'une va aussi vîte que l'autre, il n'éprouve aucun frottement. L'aéronaute ne sent aucun soussle, il suit le vent sans s'en apercevoir; il se croit suspendu par une sicelle à la calotte des cieux.

Une seule impression est grande, complète, neuve surtout: c'est celle du silence. Etes-vous seul? vous entendez, pour ainsi dire, circuler votre sang. Avez-vous un compagnon? les paroles que vous échangez avec lui rendent un son particulier, résultant de la raréfaction de l'air. Cet effet s'observe dejà près du sommet des hautes montagnes. Mais là le retentissement des corps solides environnants soutient le son; en ballon, il semble qu'on parle dans le vide. Ouvrez la fenêtre, à la campagne, au milieu de la nuit, par le temps le plus calme; ce calme parfait, c'est du tumulte comparé au silence de la haut; rien ne peut donner une idée plus complète de l'isolement absolu. Pour l'aéronaute, assis dans sa nacelle aussi tranquillement qu'il le serait au coin de son seu, sa sécurité lui donne en outre un sentiment de légitime orgueil, une révélation imposante et neuve du pouvoir de la science. Ces sensations fortes pour le très petit nombre des aéronautes. et la sensation d'anxiété dont jouit le public incertain du retour de l'intrépide voyageur et de sa frêle embarcation, voilà tout ce que l'homme a retiré jusqu'à présent de l'admirable invention de Montgolfier et de l'application du gaz hydrogène aux aérostats par Charles et Robert. Le moment est venu de commencer à faire jouer aux aérostats un autre rôle dans la science. Nous ne parlons pas de la direction des aérostats; nous n'avons en vue pour le moment que l'emploi des ballons dans l'état actuel, sauf quelques très légères modifications que nous indiquerons.

Rappelons d'abord plusieurs faits importants dans l'histoire des aérostats. On sait que la république avait établi un corps d'aérostiers militaires. Jourdan profita de leurs services à la bataille de Fleurus; ils lui faisaient connaître avec précision la position et les mouvements des corps ennemis. On renonça plus tard à ce moyen, jugé trop embarrassant en

proportion de son degré d'utilité.

Dejà, en 1785, M. Blanchard avait osé, le premier, traverser la Manche en ballon, entreprise hardie pour le temps, mais qui bientôt, nous le pensons, sera regardée comme une promenade d'agrément, beaucoup moins dangereuse, par un beau temps, que la même traversee sur un navire à vapeur. M. Blanchard est l'inventeur du parachute, perfectionné par Garnerin. Sous l'empire, Garnerin et sa fille se rendirent célèbres par leurs fréquentes ascensions les jours de sêtes publiques. Nous nous souvenons d'avoir aidé à promener à la corde, dans un ballon à moitié rempli, autour du carré Marigny, aux champs-Elisées, Mlle Elisa Garnerin, alors très jolie enfant. Dans tout cela, non plus que dans les nombreuses descentes en parachutes de Mile Garnerin et de M. Margat, aux sêtes publiques de la Restauration, il n'y avait rien de sérieux, rien qui intéresse réellement la science. Il y avait cependant un précédent capable de faire juger de l'importance scientifique des aérostats. En 1804, M. Gay-Lussac, partant du jardin du Conservatoire, s'était élevé en ballon à sept mille deux cents mètres, hauteur que personne n'avait atteinte avant lui.

La police permettait encore, sous la restauration, les ascensions nocturnes dans des ballons illuminés et chargés de pièces d'artifice, aux sêtes de Tivoli. Le 6 juillet 1819, vers dix heures du soir, Mme Blanchard partit dans un ballon ainsi disposé. Un coup de vent survint; le ballon s'accrocha dans les arbres du jardin; Mme Blanchard répugnait à partir;

les pièces d'artifice étaient dérangées; la forcer de partir par le temps qu'il faisait, c'était l'envoyer à une mort certaine. Ses pressentiments ne la trompaient pas. Le public, impatient, murmurait et sifflait. Le commissaire de police eut la cruauté de lui dire : « Madame, vous partirez et vous mettrez le seu aux pièces d'artifice, ou nous verrons. »

Intimidée par ces menaces et les murmures de la foule, Mme Blanchard partit. Comme elle l'avait prévu, les susées, mal dirigées, mirent le feu à son ballon. Le public crut d'abord que la slamme saisait partie du seu d'artisice, mais bientôt on vit tomber les débris de l'aérostat, avec l'infortunée aéronaute, à demi brûlée, respirant encore; elle expira dans des souffrances inouïes. Les ascensions nocturnes avec seu d'artifice furent dès lors défendues. Elles ne pouvaient pas plus que les ascensions diurnes faire faire à la science le moindre progrès. On a vu depuis la révolution de juillet un lieutenant-colonel de cavalerie faire construire au Champ-de-Mars une machine qui devait traverser les airs dans toutes les directions. M. L ... pouvait être un excellent sabreur, mais c'était à coup sûr un bien mauvais physicien; sa machine ne réussit pas même à s'élever, circonstance heureuse pour lui et ses compagnons, qui n'eurent pas la satisfaction de s'y rompre le cou.

Nous n'avons pas rapporté les essais de direction tentés par Pilâtre des Roziers en France, et Zambeccari en Italie, morts l'un et l'autre victimes de leurs folles tentatives. Toute machine aérienne mue par le feu, sorcée de transporter son combustible, par conséquent de modifier son poids à chaque moment, est, indépendamment du danger d'incendie presque inévitable, une absurdité.

Rappelons encore un fait qui semble de nature à mettre sur la voie des applications possibles des aérostats à l'avancement des connaissances humaines. Le 20 mars 1811, jour de la naissance du roi de Rome, un ballon était tenu tout prêt pour être lancé au moment même où viendrait au monde l'héritier de Napoléon.

Ce ballon, poussé par un vent assez vif du nord-ouest, passa au-dessus de la France et d'une partie de la Méditerranée, et alla tomber à Rome. Il ne contenait qu'un chien et une bouteille d'étain renfermant une dépêche de deux lignes. La nouvelle de la naissance du roi de Rome fut ainsi connue à Rome le jour même, par une dépêche écrite. Le chien était arrivé en parfaite santé.

Le ballon ne s'était arrêté qu'en rencontrant les contre-courants d'air produits par le revers des Apennins; alors il s'était élevé assez haut pour que la dilatation du gaz sît crever son enveloppe. On peut voir dans le tome II des Mémoires de Constant la lettre du préset de police de Rome, qui rapporte cet événement, et annouce à Garnerin l'envoi par le roulage des débris de son ballon.

Il y a en Europe des saisons où de très grands espaces peuvent être parcourus en ligne droite dans un aérostat, fait important bien digne d'être étudié. Ce n'est point ici le lieu d'établir notre opinion sur la théorie des vents. Quelque soit l'origine de ces phénomènes, il est évident que les inégalités de la surface du globe influent puissamment sur les grands mouvements de la masse atmosphérique, à son point de contact avec la couche extérieure de notre globe.

Là où ces inégalités manquent, on rencontre des vents réguliers déjà connus des Grecs sous le nom de vents éthésiens. Ces faits donnent lieu de croire à l'existence de courants réguliers, à des hauteurs déterminées, dans la partie respirable de l'atmosphère.

Ces observations n'offrent réellement ni grands dangers ni difficultés insurmontables. L'aéronaute est dès à présent maître de la ligne verticale dans des limites assez étendues : il descend en perdant du gaz, et s'élève en perdant du lest. La difficulté seule de respirer l'empêche d'atteindre aux extrêmes limites de l'atmosphère. Donnez à l'aérostat de grandes dimensions; remplacez les sacs de lest solide par un réservoir gradué rempli d'eau, permettant de connaître exactement les quantités perdues; que la nacelle renferme un appareil pouvant, par la décomposition de l'eau, remplacer le gaz que l'aéronaute est forcé de laisser échapper, et son pouvoir de direction sur la ligne perpendiculaire devient presque absolu-

Un vaste champ d'épreuve, offrant toute la sécurité désirable, est ouvert à l'aéronaute, sans quitter les pays civilisés, sans s'exposer à passer au-dessus des mers. Une plaine immense dépourvue d'élévations commence en Belgique, aux landes de Maldeghem, près d'Ostende. De là, à travers le Brabant hollandais, la Frise, l'Oldenbourg, les landes de Lunebourg, la Poméranie, la Prusse, la Pologne, la Lithuanie, la Russie, rien que des plaines, pendant 3,000 killomètres jusqu'à Moscou. Partout sur cette ligne, l'aéronaute peut descendre et trouver une auberge pour coucher. De distance en distance, des réunions scientifiques peuvent l'accueillir. Que lui ou son aide, car il fant deux observateurs, viennent à être hors de service, ils seront remplacés sans difficulté. Tous les ans, des vents réguliers soufflant pendant plus de deux mois, favorisent pour les vaisseaux l'entrée de la Baltique par le Sund; il y a aussi la saison des retours. Les courants doivent être périodiquement encore plus réguliers dans la partie supérieure de l'atmosphère.

On objectera sans doute les calmes et les tempêtes. Jusqu'a quelle latitude régnent ces phénomènes? Quantaux orages, on peut déjà, dans les hautes montagnes de l'Europe, se donner la satisfaction de voir sous ses pieds éclater un orage, ayant au-dessus de soi le plus beau ciel du monde; à plus forte raison l'aéronaute pourrait-il s'élever à volonté au-dessus des tempêtes, sans même se déranger de son chemin, si, comme nous le croyons, les couches supérieures de l'atmosphère sont exemptes des perturbations qu'éprouve la couche inférieure.

Le point le plus favorable pour le premier essai de traversée au-dessus de l'Atlantique, nous semble être l'un des établissements anglais de la côte d'Afrique, sur la partie du continent la moins éloignée du continent américain. Toutes les nations civilisées pourraient et devraient s'entendre pour faire faire en même temps et de concert ces belles expériences.

L'atmosphère doit être un jour, à bien plus juste titre que l'océan, la grande route commune du genre humain. Le navigateur ne peut aborder qu'un port; il y trouve les douanes du fisc et les douanes de la pensée. L'aeronaute peut semer sans obstacle la pensée imprimée sur toute la surface du monde habité.

(Démocratie pacifique.)

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 12

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE, FÉVRIER, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille reudue franco dans teux les lieux du Canton où il 9 à poste, est fisé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Vribourg doit se faire an Burcan de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcanx de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

UTHLETÉ PUBLEQUE.

CRITIOUE

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG PAR LE D' BERCHTOLD. PREMIÈRE PARTIE. FRIBOURG EN SUISSE, CHEZ JOS. LOUIS PILLER, IMPRIMEUR, 1841. GRAND IN-8°.

ARTICLE 1.

S'il importe à l'individu de jeter de temps en temps un regard rétrospectif sur sa vie passée pour y chercher des enseignements utiles, ce devoir est encore plus rigoureusement imposé à une grande société, qui ne peut trouver que dans les institutions qui la régissent les chances d'une longue existence. Pour s'instruire, l'individu a l'avantage de n'avoir à consulter que sa mémoire: pour se connaître, il n'a qu'à vouloir et réfléchir. Mais une société qui se compose de générations fugitives a besoin de fixer ses souvenirs, de consigner les faits et de les éterniser par des monuments; car la simple tradition est inconstante et infidèle.

Aussi chaque nation civilisée a aujourd'hui son histoire. Il est des peuples qui peuvent citer des annales contemporaines et non interrompues depuis leur origine. Le peuple fribourgeois à l'âge de 650 ans n'avait pas encore son histoire. Il parcourait sur son roc solitaire les phases de cette longue métempsycose sans s'inquiéter de l'arrêt providentiel qui l'avait jeté entre deux puissantes races, sans connaître les transformations qu'il avait subies, les dangers qu'il avait courus et la gloire qu'il avait conquise dans sa course haletante yers l'Inconnu.

Et cependant ce n'était ni les chroniques, ni les traditions, ni les documents qui lui manquaient. Le fondateur de la République avait laisse une charte, qui existe encore. Autour de cette charte s'étaient groupés insensiblement tous les titres, toutes les transactions, toutes les lois, tous les règlements, protocoles et manuaux, rédigés dans l'intérêt public et privé depuis la Handfeste du 12^e siècle jusqu'à la Constitution de l'année 31.

Le feu avait respecté ces antiques archives et nul Omar ne les avait détruites. De patients annalistes avaient aussi mis la main à l'œuvre et recueilli les traditions du passé. Tous les matériaux d'une histoire cantonale gisaient donc là, mais bruts, épars, sans ordre et sans lien. L'esprit ne souflait pas sur ses caux stagnantes.

Mais, il faut bien le dire, un régime organisé dans le mystère et redoutant les révélations, a tenu longtemps ee trésor sous clé. Semblables à ces esprits jaloux, qui gardaient les richesses enfouies sous le sol, et que les magiciens du moyenage tâchaient de conjurer, nos gouvernants du siècle passé interdisaient aux curieux l'usage des archives. Et quand la révolution de sa puissante voix eut dissipé ces spectres, la tâche d'exploitation parut si grande, si penible, qu'il ne se trouva personne pour l'entreprendre.

Dieu sait combien de temps encore le peuple fribourgeois cût végété dans l'ignorance de tout ce qui le concernait jadis, si un de ses enfants retrempé dans les épreuves d'un long et douloureux exil, ne fût venu se dévouer à cet important travail, seul, sans appui, sans autre encouragement que des promesses fallacieuses.

M. B. n'a pas reculé devant des obstacles de tout genre. Employé municipal en même temps que fonctionnaire de l'Etat, il devait trouver peu de loisir dans ses nombreuses occupations. Il risquait sa vue déjà affaiblie par de longs travaux. Il fallait secouer la poussière des parchemins, déchiffrér d'anciennes écritures, comparer des titres, lire de fastidieuses chroniques, les confronter avec les documents officiels, compléter les lacunes par la lecture des auteurs, en un mot découvrir et constater les faits et les dates. Ce n'était là que le commencement du travail.

Les faits une fois trouvés, il fallait les éclaireir, les observer dans leur ensemble, les coordonner, en rechercher les causes et la filiation logique, puis se condamner à d'interminables écritures.

Patience soutenue, sagacité, raison supérieure, assaranchissement de tout préjugé, impartialité, telles sont les qualités sans lesquelles une entreprise de ce genre ne saurait réussir. Raconter les événements de notre histoire depuis les temps primitifs, sans en omettre aucun d'essentiel, donner à ce récit de l'animation sans nuire à l'exactitude, se tenir également eloigné de l'enthousiasme et de la sécheresse, de la crédulité et du scepticisme, admettre un principe sans flétrir les convictions contraires, dire toute la vérité sans blesser les susceptibilités des partis, tel était le difficile problême à résoudre.

J'examinerai dans une série d'articles, jusqu'à quel point l'auteur a atteint ce but. L'histoire du canton est un beau monument national, mais encore inachevé. J'ai cru découvrir quelques délants dans ce qui a été fait. Le public et l'architecte me sauront également gré de les avoir signalés, afin qu'ils ne se répètent pas dans la suite de l'ouvrage. La réputation de l'auteur est trop bien établie, pour que cette critique puisse lui nuire, et son caractère trop élevé, pour que je craigne que mes intentions soient mal interprétées. Je parlerai de son œuvre sans fiel comme sans flatterie; je le suivrai pas à pas, chapitre par chapitre, jusqu'au point où il conduit ses lecteurs, indiquant partout ce qui me paraftra défectueux avec le même soin que je mettrai à faire ressortir les beautes de détail.

Abstraction faite de la forme et de la partie philosophique,

quand cet ouvrage ne contiendrait qu'une série d'événements; dont la plupart nous étaient inconnus, il aurait déja un charme puissant de révelation et à ce titre seul l'auteur a droit à la reconnaissance de ses concitoyens.

L'éditeur a choisi un bon format. Le grand in-octavo s'adopte bien aux ouvrages de ce genre. Il n'a pas été moins heureux dans le choix du typographe. J'aime a voir l'histoire de Fribourg imprimée à Fribourg et il faut avouer que rien d'aussi beau et d'aussi correct n'était encore sorti des presses de M. Pider.

L'auteur a annoncé deux parties, dont la première comprend les temps primitifs et tout celui écoulé jusqu'à l'accession de la Seigneurie et de la grande ligue helvétique. Ce point de repos s'offrait naturellement; car Fribourg commence alors une seconde existence, son territoire s'agrandit, ses relations se multiplient, ses institutions s'altèrent. C'est une ère nouvelle, qui commence pour toutes les nations européennes. Elles y entrent par deux portes: l'invention de l'imprimerie et la découverte d'un nouveau monde.

Tout ce qui s'est passe d'important chez nous jusqu'alors est habilement distribué en douze chapitres que je vais examiner successivement, à commencer par la préface.

VARIÉTÉS.

UNE NOBLE FEMME.

Depuis quatorze ans l'Algérie a été pour la France une sanglante couronne d'épines; si la charité y a fait briller quelques fleurs, benies soient les mains qui les ont attachées!

Pendant le second hiver de 1835, Bone vit éclater dans ses murs le choléra. Entourée de marais, réduite à l'eau impure de ses citernes, cette ville, assainie maintenant, était alors renommée pour son insalubrité. Le nouveau fléau trouva donc dans la disposition maladive des habitants un auxiliaire dont il n'avait certes pas besoin.

L'invasion sut prompte et terrible; Français et indigènes, hommes et semmes, tous payèrent leur tribut dans une estrayante proportion. Jamais, peut-être, cette maladie ne se présenta avec un caractère aussi soudroyant. Un médecin militaire, le docteur Fortier, venait d'accompagner un officier à l'hôpital; une heure après le malade témoigne le désir de voir son médecin, et l'on n'osa pas lui dire qu'il n'existait plus. La porte de la Casbah, que les Arabes appellent porte des Tombeaux, était l'issue qui conduisait au champ des sépultures, et il n'était pas rare d'y trouver réunis plusieurs convois, obligés, pour passer, d'attendre leur tour. Ensin, dans l'espace de quelques semaines, Bone avait perdu la dixième partie de sa population.

Dès les premiers jours, l'encombrement de l'hôpital força de recourir aux casernes. Toutefois une salle y avait été réservée aux femmes. Le nombre de ces infortunées s'accrut rapidement; on ne pouvait compter, pour leur donner des soins, que sur quelques bonnes sœurs de Saint-Joseph, toujours prêtes à se dévouer. Mais elles étaient en bien petit nombre : elles se devaient d'ailleurs à d'autres malades encore, et au milieu de l'effroi général, il était bien dissicle, même à prix d'argent, de leur trouver des aides.

Cette dissiculté et l'embarras où elle allait jeter l'administration parviennent aux oreilles de Mine oo. Aussitôt elle accourt à l'hôpital, et vient solliciter le modeste emploi de garde-malade surnuméraire. Elle entre immédiatement en fonctions, et dès lors elle n'a plus d'autre domicile que la salle infecte des cholériques. A peine prend-elle quelques heures de repos; le jour, la nuit la retronvent au lit des malades, les consolant, quand elle ne peut rien pour les soulager.

Parmi les semmes que l'épidemie livra à la charité intrépide de Mme "", il s'en trouva une plus malheureuse encore que les autres. Aux tortures physiques, compagnes inséparables de l'affreuse maladie, se joignait en elle une souffrance de cœur assez vive, assez prosonde pour les dominer. C'était la semme d'un ouvrier qui avait succombé la veille, et elle se voyait avec désespoir enlevée, elle aussi, de ce monde, parce qu'elle y

laissait une pauvre petite créature d'un an à peine, dont l'avenir l'epouvantait.

« Ma fille! ma fille! que vas-tu devenir? » Telles avaient été ses premières paroles en entrant dans cette salle qui devait être sa chambre mortuaire, et dans les courtes trèves que la douleur lui accordait, elle ne cessait de répéter d'une voix déchirante: Ma fille! ma fille! que vas-tu devenir? »

Mme ovo était une de ces belles natures qui ne calculent jamais avec l'infortune. Dès qu'elle connut la position de cette pauvre femme, son parti fut prit. « Consolez-vous, lui dit- » elle; s'il plait à Dieu de vous rappeler à lui, votre enfant » retrouvera une mère; je lui en tiendrai lieu. » Un regard d'ineffable reconnaissance fut le prix de cette résolution généreuse...

Et la pauvre mère ent encore la force de baiser la main de sa bienfaitrice et de la bénir avant d'expirer!...

Ce sut Mme oco qui sui ferma les yeux, et quand elle se suit acquittee de ce pieux office, elle courut à la maison que la malade habitait encore quelques heures avant, prit la petite orpheline dans son tablier d'insirmière, et l'emporta ainsi chez elle. « Tiers, dit-elle à son mari, nous nous désolions » de n'avoir pas d'ensant; en voici un que le bon Dieu nous envoic. » Et elle remit le précieux dépôt entre les bras de M. oco, qui le reçut sans témoigner aucun étonnement. Puis, rassurée sur le sort de sa fille adoptive, Mme oco retourna auprès de ses malades; elle avait rempli son devoir de mère; elle redevint sœur de charité.

Quelque temps après, le choléra suspendit ses ravages, sans lui avoir fait expier le courage qu'elle avait mis à les effronter.

Pénétrées de reconnaissance pour tant de générosité et de dévoûment, la garnison et la population de Bone résolurent de solliciter une dérogation à l'úsage qui exclut les femmes de la Légion-d'Honneur. Nous ignorons si la demande a été faite; mais l'usage a été maintenu.

PROCÈS CÉLÈBRES.

L'EMPOISONNEUR DESRUES.

Desrues ne fut point un scélérat ordinaire. Il joignait à l'avidité la plus effrence une hypocrisie profonde; pour satisfaire sa passion d'argent, il ne reculait devant aucun moyen, et il savait combiner un crime avec une habileté detestable et qui faillit tromper les regards de la justice.

Il naquit à Chartres en 1745. Il perdit son père et sa mère de très bonne heure, et fut recueilli par plusieurs parents qui le gardèrent à tour de rôle. Dans cette vie nomade et dependante, il apprit ce grand art de la dissimulation qu'il pratiqua plus tard avec tant de succès. Dès son enfance il manifesta un penchant vicieux qui devait plus tard le conduire au crime; il etait enclin à voler, et il avoua un jour à une de ses tantes qui le corrigeait, que la tentation etait plus forte que

sa volonté, et que lorsqu'un objet de quelque valeur se trouvait sous main, il ne pouvait s'empêcher de le mettre dans sa poche.

A l'âge de quinze ans il entra comme apprenti dans une boutique d'épicerie de la rue Saint-Victor, où il demeura plusieurs années. Il avait un caractère sombre, meditatif. Il accomplissait avec exactitude ses devoirs religieux et dépassait même les bornes d'une véritable piété. Il coucha sur la paille pendant tout le carême de l'année 1769; et cette même année, durant les fêtes de Pâques, Desrues, allant à Chartres pour assister à la prise de voile de l'une de ses sœurs, fit la route à pied, sans chaussure, et ne prit aucune nourriture pendant tout le temps du voyage.

Il est certain qu'il n'y avait aucune sincérité dans ces démonstrations, et que Desrues posait là les premiers jalons de ses plans de spoliation et de meurtre. Ce qui le prouve, c'est qu'à la même époque il fit une action par laquelle il indiquait déja tout le parti qu'il entendait tirer de sa réputation de vertu. Il avait acheté à la veuve Mignot la boutique d'épicerie dans laquelle il avait fait son apprentissage. Le traité d'achat, écrit en double expedition, portait que Desrues servirait à la veuve de son ancien maître une pension viagère de douze cents livres. Le temps approchait où il devait payer le premier terme de la pension; il rendit visite à Mme Mignot, et lui demanda la copie qu'elle possédait, afin de la comparer avec la sienne. Des qu'il eut ce papier entre les mains, il le mit en morceaux. La veuve le menaça de poursuites, il lui repondit froidement « Je ne vous dois rien : j'en ferai serment » devant la justice, et l'on aura foi en mes paroles. »

Deux évenements qui se passèrent ensuite demontrent que dès ce temps Desrues avait commencé a mettre en pratique son épouvantable système de vol et d'assassinat combinés. Ils n'excitèrent alors aucun soupçon, tant Desrues avait bien établi sa réputation; mais le procès qui eut lieu plus tard jeta sur cette double catastrophe de bien sinistres clartés.

Un jeune homme arrivait de Lagny, avec huit mille livres, et voulait s'établir à Paris comme épicier. Il s'adressa a l'honnête Desrues et lui remit son argent. Peu de temps après, et sur la demande de son protecteur, il écrit a ses parents, et leur demande encore quatre mille livres pour completer la somme nécessaire à l'achat d'un foud convenable. Il remet encore ses quatre mille francs à Desrues. Puis, à partir de ce moment, il disparait. Ses parents s'informent de lui; Desrues répond que le jeune homme a quitté Paris avec son argent et qu'il ignore où il est alié.

Un voisin de Desrues avait placé son fils en apprentissage chez lui. Desrues se plaignait sans cesse de l'enfant. Un jour, il va trouver le père et lui demande la restitution de six cents livres que son fils lui a volces en fuyant de sa maison. Le père donna les six cents livres et on n'entendit plus parler de l'enfant.

Nul doute que ces deux malheureux furent les premières victimes de l'empoisonneur. Desrues préludait ainsi aux horreurs qui devaient enfin le conduire à l'échafaud.

En 1771, Desrues épousa une fille fort riche de Mélun, et quitta l'épicerie pour se livrer à l'usure, qu'il pratiqua sur une grande échelle. Trois ou quatre ans après, il fut mis en rapport avec M. Saint-Faust de la Motte, écuyer du roi, et seigneur de la belle terre de Buisson-Souëf.

Desrues voulait acheter cette propriété. Le marché se conclut au prix de cent trente mille livres, que Desrues devait solder dans le courant de l'année 1776. Mais cette année s'écoula sans que Desrues, qui prétextait toujours de grands embarras d'argent, et qui promettait de payer an premier jour, donnât un sou sur le prix convenu. Enfin, de la Motte perdit patience et déclara à Desrues qu'il fallait qu'il payât, ou que l'acte de vente fût annulé. Il envoya à Paris sa femme, munic d'une procuration, pour terminer cette affaire. Cette dame était accompagnée de son fils, âgé de dix-sept ans, qu'elle voulait placer dans la capitale. Desrues sit auprès d'elle les plus vives instances pour qu'elle acceptât un logement dans sa maison; elle finit par y consentir. Au bout de quelques jours, la dame de la Motte et son fils se plaignirent de violents manx d'estomac; le jeune homme entra dans une pension du Marais; quant à la mère, sentant sa santé s'affaiblir, elle forma le projet de retourner auprès de son mari. Le jour même où elle avait manisesté cette résolution, Desrues lui sit boire une potion, dont l'effet fut si rapide qu'elle ne tarda pas à expirer dans d'affreuses convulsions. L'assassin loua, sous le nom de Ducoudrai, une cave dans la rue de la Mortellerie, et y enterra, en secret, le cadavre de sa victime, qu'il avait transporté jusque là dans une malle.

Le lendemain, il alla chercher à sa pension le jeune de la Motte, sous prétexte de le mener voir sa mère qui était à Versailles. Il se rendit, en effet, avec lui dans cette ville; et à peine descendu dans une auberge de la rue de l'Orangerie, il fit prendre à son compagnon de voyage une médecine, dans laquelle il avait mis un poison très subtil, et auquel l'infortuné ne résista pas. Desrues le fit enterrer à la paroisse Saint-Louis, sous le nom de Beaupré.

Cependant M. de la Motte, qui ne recevait plus de nouvelles de sa semme, et qui était tombé dans une inquiétude mortelle, arriva a Paris, et le hasard voulut qu'il se logea rue de la Mortellerie, dans une auberge située tout près de la maison où le saux Ducoudrai avait loué une cave.

Desrues soutint avec beaucoup d'effronțerie sa première entrevue avec M. de la Motte. Il lui dit que sa femme et son fils étaient partis précipitamment pour une destination inconnue, et lui montra la procuration qui était en son pouvoir, et en echange de laquelle il prétendait avoir remis à Mme de la Motte les cent trente mille francs, prix de la terre de Buisson-Souëf, satus.

D'affreux pressentiments viennent assaillir l'esprit de M.

de la Motte; il les communique aux magistrats, et Desrues fut écroné au Fort-Lévêque et mis au secret.

L'instruction de cette épouvantable affaire commença; Desrues se défendait avec beaucoup de présence d'esprit et d'audace, et peut-être fût-il parvenu à jeter le doute dans l'esprit des magistrats, si l'un de ces accidents inattendus, que la Providence tient ordinairement en réserve pour la punition des grands coupables, n'eût tout à conp jeté de la lumière dans cette estroyable procédure.

Une dame Masson était propriétaire de la maison dans laquelle Desrues avait loué une cave sous le nom de Ducoudrai; elle ne le voyait plus venir, et elle commençait à être inquiète de son second terme de loyer. Elle rendait de fréquentes visites à la maîtresse de l'auberge dans laquelle demeurait M. de la Motte; celui-ci avait fait part à son hôtesse de ses cruelles incertitudes. Ces deux femmes, causant ensemble, en vinrent à avoir tout à coup la même idée, et à penser que la cave louée par l'inconnu pouvait bien contenir des preuves du double crime dont Desrues était soupçonné l'auteur. Elles allèrent incontinent faire part de leurs soupçons au magistrat de sûreté. Une perquisition fut opérée dans la cave et on y trouva, dans une fosse creusée à quatre pieds de profondeur, le cadavre d'une femme ayant le visage tourné vers la terre. M. de la Motte et beaucoup d'autres personnes le reconnurent pour être celui de Mme de la Motte. Desrues, confronté avec le cadavre, conserva la plus grande impassibilité, et fournit des explications avec beaucoup de sang-froid. Il soutint que Mine de la Motte avait succombé chez lui aux effets d'une maladie ordinaire, il ajouta aussitôt que le jeune de la Motte était mort à Versailles par suite de ses débauches, et qu'il l'avait fait enterrer dans le cimetière de la paroisse Saint-Louis. Les médecins chargés de l'autopsie des deux victimes constatèrent l'empoisonnement.

Desrues, qui savait que tout ce qu'il disait dans sa prison était recueilli et rapporté aux magistrats, eliercha à se faire une physionomie intéressante, et à tromper la justice comme il avait trompé si longtemps les personnes au milieu desquelles il avait vécu.

Ainsi, il répétait souvent :

« Il faut que la tête m'ait tourné de prétendre cacher la mort de Mme de la Motte et de son sils. Du reste, je n'ai rien à me reprocher, et je me soumets sans murmurer aux ordres de la Providence. »

Quand on lui parlait du jeune de la Motte, il se mettait à pleurer et s'écriait :

« Quel dommage que la débauche l'ait perdu! c'était bien le meilleur naturel! je l'aimais comme mon fils! Enfin, que la volonté de Dieu s'accomplisse! Si l'on me condamne, j'espère que le ciel m'accordera miséricorde! »

Cette pitoyable comédie ne pouvait faire aucune impression sur l'esprit des juges.

Par sentence du Châtelet, en date du mercredi 30 avril

1777, Desrues fut condamné à « faire amende honorable, nu, en chemise, la corde au cou, tenant en ses mains une torche du poids de deux livres, au devant de la principale porte d'entrée de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, où il sera conduit dans un tombereau pour l'execution de la haute justice. Cela fait, mené dans la place de Grève pour, sur un échafaud qui y sera dressé à cet effet, avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus viss, et à l'instant jeté dans un bûcher ardent, qui sera placé au pied du dit échafaud, pour y être son corps reduit en cendres, et les cendres jetées au vent, pour avoir (dans le dessein de s'approprier, sans bourse délier, la terre de Buisson-Souëf, appartenant aux sieur et dame de la Motte, desquels il avait acheté la dite terre par acte sous signature privée, du 22 décembre 1775) empoisonné la dite dame de la Motte et son fils, en abusant indignement du droit d'hospitalité qu'il exerçait envers eux. »

L'orsqu'on lut à Desrues cette sentence, qui devait encore passer devant le parlement, pour y être confirmée, il déclara « qu'il n'était sensible qu'à sa réputation. » Il manifesta une vive irritation contre M. de la Motte, et dit:

« Je n'oublierai jamais un affront aussi sanglant. Je veux attaquer mon calomniateur en réparation d'honneur, et je le ferai condamner en cinquante mille livres de dommages et intérêts; je lui apprendrai à flétrir la réputation d'un honnête homme comme moi. »

Devant le parlement il se défendit avec beaucoup d'habileté. Mais l'évidence et l'atrocité des faits l'accablaient. Le parlement confirma la sentence, en ajoutant que Desrues serait appliqué à la question ordinaire et extraordinaire. À la lecture de cet arrêt, il leva les yeux au ciel et s'écria: « Dieu me voit, et connaît mon innocence. »

La fermeté hypocrite de ce grand criminel ne se démentit pas dans ses derniers moments. Après avoir supporté la question avec une étonnante fermeté, il marcha au supplice le 7 mai 1777, à six heures et demie du soir. Arrivé sur l'échafaud, il baisa les intruments de mort et se livra aux éxécuteurs.

Desrues n'avait que trente-deux ans. Dans le courant de l'année 4779, sa femme, dont on soupçonnait la complicité, et contre laquelle la procédure avait été suivie, fut marquée, fouettée et enfermée à l'Hôpital-Général, où elle termina ses jours.

LE BAHUT D'OULX.

I

C'était pendant un hiver rigoureux. Le soir et la neige descendaient de compagnie sur Briançon, petite ville hérissée de forteresses inexpugnables, située à peu de distance des frontières du Piémont, au milieu des plus âpres gorges, des plus chauves sommets des Alpes françaises.

M. Labalme, jeune agent forestier, bien calseutré chez lui, s'abandonnait près de sa douce semme, de ses turbulents

marmots et de sa vieille belle-mère, à de calmes réveries interrompues souvent par des confabulations affectueuses.

Le cercle patriarchal occupant de vénérables et commodes fauteuils autour de l'âtre domestique formait un de ces tableaux touchants, assez rares depuis que la désunion qui trouble la société moderne s'est introduite dans la famille, depuis que les liens du sang, qui avaient tant de force autrefois, se sont relâchés en maints lieux, si ce n'est rompus, depuis que les mauvais parents sont devenus moins rares, hélas! que les faux amis.

Qui n'a pas compris, désiré ou regretté les joies sereines, les pures émotions du coin du seu du fire-side, au milieu de ses proches, en lisant le l'icaire de ce poétique et charmant prosateur d'un autre pays et d'un autre âge, qui s'appelait Olivier Goldsmith, en contemplant les peintures pleines de bonhomie, de vérité saisissante, de naturel qu'enfanta l'école flamande! Une présomption défavorable, à notre sens, doit s'élever contre les hommes qui vivant seuls ne sentent pas au fond de l'âme un vide ténébreux, contre ceux qui ne purent jamais aimer, se faire aimer, et n'éprouvent aucune palpitation ineflable à la vue de certaines scènes représentées au théâtre, jetées sur une toile, à la lecture attachante de certaines pages écrites sous la dictee d'un noble cœur; ces hommes personnels et insensibles sont dépourvus d'une faculté déliciense; leur organisation morale est incomplète, ils méritent peut-être plus de pitié que de haine.

L'heure du souper, car on soupe encore dans la plupart de nos provinces, où les habitudes du bon vieux temps se sont conservées en grande partie, n'avait pas encore sonné; la veillée commençait; les marmots habillaient et batifolaient entre eux; Mme Bécheran, mère de Mme Labalme, tricotait, et les deux époux échangeaient des regards de tendresse; unis par une communauté de goûts, d'instincts et de sentiments, le forestier et sa femme n'avaient à désirer que la continuation du bonheur présent, et ce bonheur licite, égal sans monotonie, contre lequel la société ni la satiété ne pouvaient rien, et que l'envie du monde eût essayé en vain de renverser.

- Béni soit le ciel qui a permis que nous ayons bon seu, bonne nourriture, bon logis, et que nous vivious en bonne intelligence, dit Mme Bécheran.
- La meilleure manière de lui adresser maintenant des actions de grâces, ajouta Mme Labaline, c'est de pratiquer l'aumône, de venir en aide à ceux qui n'ont ni pain, ni vêtements, ni asile. Dans nos pauvres contrées, cette très inclemente saison aggrave les souffrances des indigents, et les indigents forment une population toute entière.
- Ali! si nous avions reçu en partage l'opulence, dit à son tour M. Labaline avec un soupir, que de douleurs nous soulagerions, que de besoins impérieux nous assouvirions, mais notre médiocrité de fortune.....
- Erreur! Paul, interrompit Mme Labalme, on ne peut répondre de soi.... Ne sais-tu donc pas que la richesse est

l'engrais par excellence pour développer la pousse des instincts les plus rapaces, les plus sordides de l'âme? Passe-moi cette métaphore d'agriculteur; en général, les gens qui palpent et remuent du matin au soir des piles d'écus, sont sans générosité, n'ont pas la conscience plus nette que les mains; chez eux tout est noir et sale.

- Félicitons-nous donc, chère amie, de ne posséder qu'une très modique fortune, dit le forestier.

Un silence de méditation suivit ce court dialogue, ce lambeau d'entretien; mais bientôt M. Labaline reprit la parole:

— Qu'il est doux de voir du fond d'un appartement chaud et commode, à travers les moites vitres d'une senêtre donnant sur des campagnes en proie à l'hiver, tomber le gresil par tourbillons; l'aspect du mauvais temps, de la bourrasque du dehors qu'on brave, accroît les jouissances du bien-être intérieur. Tibulle, poète érotique, sensuel et par consequent frileux, exprince de la sorte des impressions qui, en ce mo ment, sont les nôtres:

Quam juvat immites ventos audire cubantem!

Il aimait entendre de son lit les orages déchaînés, il se riait de leurs menaces... voilà le sens de ce vers latin.

- Qui ne l'aime pas ! dit Mine Labalme... Mais, j'y songe, n'est-ce point là une jouissance tant soit peu égoïste?
- Oui, vraiment, Sidonie, c'en est une, s'écria le forestier, je l'avoue à la honte du poète dont je viens de me rememorer un vers. Il n'y a qu'un métromane voluptueux et païen qui, célébrant les délices du repos à l'abri de l'ouragan, ait pu ne pas songer aux voyageurs fourvoyés, endurant la froidure, la fatigue et la faim.

Il se fit un nouveau silence de quelques secondes, durant lequel on n'entendit que le pétillement du hêtre dans la cheminée et les sifflements prolonges de l'orage qui redoublait de fureur.

- Combien je serais inquiète, mon Paul, se prit à dire tout à coup Mme Labalme, si jamais des affaires de service te forçaient à parcourir ces montagnes par un temps pareil.
- Cela n'arrivera point, Sidonie, dérange-t-on un honnête citoyen, un père de famille quand il gèle à fendre les rochers?
- Bast! messieurs les chefs des administrations publiques n'ont pas coutume que je sache de consulter un thermometre avant de charger leurs subordonnés de certaines missions fort peu agréables et quelquesois même parfaitement inutiles. J'ai peine à croire que les dits chess se préoccupent beaucoup des rhumes de cerveau et des fluxions de poitrine qu'un chétif surnuméraire ou un infime commis peut gagner.
- Silence, ma chère femme, pas un mot de plus !... je suis superstitieux... les discours vont nécessairement me porter malheur; ce sera la faute de la langue si je reçois tout-a-l'heure l'ordre de monter à cheval et de me mettre en route cette nuit.
- De semblables craintes me semblent puériles, toutefois je me tais...

- Et tu fais sagement, ma bonne amie, il faut se garder de provoquer les événements qu'on redoute en parlant d'eux lorsqu'ils ne semblent pas vous menacer; on a vu des villageois attirer la foudre sur leur église en sonnant les cloches quand il tonnait... Savourons lentement le charme de ces trop rapides heures de quietude que Dieu daigne nous envoyer dans un moment où tant d'êtres qui valent mienx que nous souffrent et pleurent; devisons de nos joies d'autrefois et même de nos chagrins passés, leur ressouvenir, exempt maintenant d'amertume, n'a plus qu'une mélancolie qui n'est point sans douleur.
- Encore un contraste propre à découpler le prix de la paix presente.
- Je crois avoir franchi les plus mauvais jours qui me furent réservés; je possède le calme du cœur, une conscience calme et pure; affranchi de tout souci d'avenir, heureux dans mes inclinations partagées, je goûte avec un ravissement qui parfois mouille mes yeux de larmes, les modestes et solides biens départis à l'homme dépourvu d'ambition; ceux du ménage et d'une intimité restreinte, par prudence, à un petit nombre d'amis sûrs et dévoués.

Ces mots étaient à peine proférés, qu'un violent coup de sonnette retentit, et qu'on entendit s'ouvrir et se sermer aussitôt la porte de la maison.

- M. Labalme fit un brusque soubresaut sur son siége, changea de couleur et s'écria :
- Ceci ne m'annonce rien de bon... Voila un ordre de départ qui survient... Oni, je ne me trompe point... qu'on selle Petulant et qu'on prépare ma valise!
- Rassurez-vous, mon fils, se hâta de dire Mme Bécheran, la personne qui a sonne ne peut être que notre voisine, Mme Torel; vous savez qu'elle ne manque jamais de venir faire ma partie de piquet deux ou trois fois par semaine.

La belle-mère du torestier se trompait; un douanier, crotté jusqu'a l'echine, entra comme elle finissait de parler, porteur d'une large missive à l'adresse de M. Labalme, qui, en ayant dechiré l'enveloppe et pris connaissance rapidement, la froissa dans ses mains avec humeur.

- De quoi s'agit-it? demanda Mme Labalme, dont la figure et le son de voix exprimaient une vive anxiété.
- De partir à l'instant même... Voici la teneur de cette lettre :
- « Quelques étincelles enlevées par le vent à un de ces brasiers que les pâtres ont l'habitude d'allumer en plein air sur le penchant des montagnes, occasionnent un incendie dans la forêt de Pierre-Moussue, sise près de la Grave; le feu, que l'on avait cru entièrement éteint, n'etait qu'assoupi et s'est réveillé avec une intensité nouvelle. Ne perdez pas une minute après la reception de la présente dépêche, rendez-vous avec celérité sur le lieu du sinistre, afin d'organiser les secours, d'apprécier les dommages et de recneillir les documents nécessaires à la confection du rapport très détaillé

qui devra être adressé au conservateur... Votre activité, votre intelligence, votre zele, bien connus de l'administration... Je vous fais grace du reste de l'épître et de la phraséologie usitée dans les bureaux toutes les fois qu'il s'agit de transmettre un ordre dont l'exécution entraîne des désagréments ou des difficultés... » — Ah! l'on m'impose une corvée diantrement rude... au diable le métier!..

- Non, je ne sousstrirai pas que tu partes ce soir, dit Mme Labalme; on ne vit jamais tourmente plus suribonde. Pour Dieu! attends à demain. Tu courrais maintement trop de dangers dans les gorges horribles qui conduisent à la Grave... Oh! vrai, je mourrais d'angoisses... Songe, Paul, qu'il y a plus de six lieues de Briançon a ce bourg d'un dissicile accès... Oh! je t'en coniure, reste ici jusqu'a demain, si tu m'aimes véritablement, tu ne t'en iras pas avant le jour.
- Sais-tu qu'en n'obéissant point aux pressantes injonctions de mon superieur, je m'expose à être destitué, je sacrifie de gaîté de cœur une position a laquelle l'avenir de ma famille se trouve lié... Refléchis à tout cela; et, surmontant une faiblesse bien naturelle, tu me diras: « Pars sur le champ. »
- Bonté divine! qu'elle est malheureuse la condition des femmes d'employés du gouvernement!
- Courage, Sidonie, je te promets de prendre toutes les précautions que le soin de ma propre conservation commande.
- Renonce pour l'amour de moi à cette course très périlleuse.
 - Impossible! en vérité.
 - Eh bien! souffre au moins que je t'accompagne.
 - Tu veux rire... Je n'aurai garde de le souffrir!
 - Quelle cruaute, Paul!
 - Quelle idée folle, Sidonie.
 - Oh! que lui dire... il persiste dans sa résolution.
- Ecoute, afin d'apaiser tes alarmes, je me ferai escorter par Bardou, le père de notre filleule: c'est tout à la fois un brave homme et un homme brave; il possède un jarret et un poignet de fer; avec ce compagnon de voyage et ma boîte de pistolets, je puis braver les larrons, les loups, voire les ours.
- J'approuve pleinement ce projet, je t'en remercie et je vais faire dire a Bardou qu'il fasse ses préparatifs pour te suivre.
- Cela n'est point nécessaire; il demeure hors de la ville sur la route de la Grave, je le prendrai en passant...
- Mais, Paul, les torrents débordés, les roches croulantes!...
- Tranquillise-toi l'esprit, ma peureuse, nous ne sommes point au temps de la fonte des neiges, du dégel.
- A table! cria Mme Bécheran qui revenait de la cuisine où elle était allée durant ce dialogue pour hâter les apprêts du souper.
- M. Labalme prit lestement son repas, but un verre de grog très chaud, prêta avec une docilité exemplaire l'oreille

aux mille recommandations de sa moitié, reçut et rendit force embrassements, se laissa envelopper de fourrures, enfourcha son cheval, et partit accoutré en boyard.

Notre jeune père de samille maudissait par la pensée un état qui l'exposait aux sévices de la température sans parler des caprices parsois tyranniques de ses chess, et il songeait avec une certaine crainte aux accidents graves qui pouvaient résulter pour lui de sa sortie nocturne et hivernale; aussi n'oublia-t-il point de frapper à la porte du paysan Bardou; par malheur cet homme venait de se donner une entorse qui le privait entièrement de l'exercice de ses jambes. Force sut donc à M. Labalme, pressé par le temps et pénétré de l'importance de son mandat, de s'ensoncer seul avec sa monture corse dans le sombre désilé de la Grave.

П

Une brume épaisse, glaciale, règne dans l'atmosphère et la bise s'engoussiere parmi les cols etroits des monts, jette une sine poussière de neige à la sigure du voyageur. Le chemin pierreux, inégal, enduit d'une épaisse couche de verglas dur et transparent comme du cristal, disparaît presque sous la perside vapeur; il est resserré entre les hautes roches à pic qui supportent les croupes chenues du Pelvoux et d'epouvantables goussires où bruit a une grande prosondeur la Romanche, torrent impétneux et sloconneux qu'alimentent les frimas de l'Oysans. Ici, un mur colossal dont les sissures et les arêtes multiformes n'offrent que des glaçons; la, un absime béant où les eaux rapides suttent avec un fracas eternel contre les gros quartiers de pierre qu'elles ont entrasnés et qui jonchent et embarrassent leur cours.

M. Labalme, malgré ses fourrures, ne tarda pas à être tourmenté par le froid. Le sabot de son cheval glissait à tout moment sur le roc poli, et plusieurs fois le cavalier dut mettre pied à terre pour ne pas choir dans le precipice qu'il était forcé de côtoyer. Le val, de plus en plus raboteux et raide, serpentait à travers une contrée que l'on peut comparer pendant l'hiver au Kamtchatka ou au Spitzberg; par intervalles un rayon lunaire éclairait à demi les asperités du paysage comme pour épouvanter l'imprudent qui avait osé s'aventurer sans conducteur dans ces affreuses solitudes.

Plusieurs heures s'écoulèrent et nul être vivant ne s'offrit aux regards du forestier. Il passait auprès d'abondantes cascades tombant pour ainsi dire du ciel dans le sonore bassin qu'elles avaient creuse; leur incessant vacarme l'assourdissait, l'éclatante blancheur des nappes de givre couvrant le versant des gorges l'éblouissait, l'immensité des abîmes lui donnait presque le vertige; à une rapide descente succèdait une montée escarpée; toujours des secousses à désarçonner un bedouin de l'Atlas, des cailloux tranchants, des fondrières dans lesquelles disparaissaient les jambes de Pétulant; à chaque pas nouvelle fatigue, nouvelle escalade laborieuse, nouvelles tribulations...

Au sortir d'un bois obscur, M. Labalme avant par hasard regardé derrière lui, apercut à peu de distance un animal de belle taille qui le suivait et qu'il jugea être un loup affamé flairant de la chair. Aussitôt le cavalier prit un pistolet et envoya une balle au quadrupède; cela fut l'affaire d'un moment. Un cri lamentable suivit la dénotation de l'arme, repercutée de rochers en rochers avec un bruit décroissant, et cette clameur ne ressemblait en rien aux hurlements de la bête féroce que vient d'atteindre un coup de feu. Le forestier, désespéré de sa méprise, descendit promptement de cheval: il avait tiré sur Darius, un magnifique chien auquel il tenait beaucoup, et qui s'était avisé de le suivre sans se montrer. Il semblait que le serviteur devoué eût voulu se ménager le plaisir de surprendre agréablement son maître par un secours que ce dernier ne pouvait espérer en cas d'attaque de la part d'un ennemi quelconque. Dira-t-on après cela que les animaux à deux pieds et sans plumes soient les seuls qui sachent faire un raisonnement? Grande était l'affliction de M. Labalme, comme on doit le penser; il prit dans ses bras Darius et lui prodigua des caresses tout en examinant la blessure, qui, par bonheur, ne présentait point de gravité, la balle n'ayant fait qu'effleurer légèrement le pelage du chien.

Ce petit accident, pensa notre homme, me servira de lecon. Je suis trop vif, trop inconsidéré, j'agis avec une promptitude, une étourderie qui pourront, si je n'y prends garde, me laisser un jour de cuisants regrets. Je tremble à la pensée que, selon toute apparence, je tuais Darius en visant un peu plus bas... C'eût été pour moi un véritable crève-cœur. On se remit bientôt en marche; mais comme un malheur n'arrive jamais seul, M. Paul Labalme n'était point aux termes de ses tribulations: Pétulant se déferra, et il fallut ajuster ses sers, tant bien que mal; un caillou servit de marteau pour cette besogne. Plus loin, un craquement terrible tomba des sommets du mont de Pelvoux avec une masse considérable de neige qui entraînait tout ce qui était sur son passage: blocs de calcaires, arbres, terres, broussailles, le tont broyé, mêlé et pétri. M. Labalme se trouvait alors au pied d'un roc surplombant; l'avalanche lancée avec une vélocité extrême le long du versant de la gorge, franchit d'un bond ce mur naturel, et par là même le chemin qu'il abritait, de telle façon qu'homme, chien et cheval virent s'écouler au dessus de leurs têtes l'ombre et la terreur. Il faut renoncer à exprimer ce qu'éprouva le forestier. Il se crut mort, et n'eut pas la force d'invoquer Dieu, mais il en sut quitte pour la peur, pour un éphémère anéantissement de toutes ses facultés. Les dernières traînées de l'avalanche obstruèrent la partie du chemin qu'il avait

laissée derrière lui. Remis de sa mortelle frayeur, M. Labalme élevait vers le ciel de vives actions de grâces et frissonnait de tous ses membres en entendant encore des bruits qui semblaient surnaturels. lorsque Pétulant s'affaissa près de Darius, dont le sang tachait la neige. Un coup d'éperon suffit pour remettre sur ses pieds le bidet éclopé, et un coup de sifflet accentué fortement rendit au chien quelque ardeur ... Hélas! ce fut peine inutile : il fallut bientôt faire une nouvelle halte. On s'était complètement égaré dans une bifurcation du désilé que la brume n'avait point laissé apercevoir. La barrière élevée par l'avalanche ne permettait pas de rebrousser chemin. Que résoudre en cette fâcheuse situation, vers quel lieu se diriger, où chercher un gîte, comment s'orienter, que devenir?... M. Labalme, sous le coup d'un excessif découragement, se demandait cela avec inquiétude. Etabli depuis peu dans le département des Hautes-Alpes, il ne l'avait parcouru qu'une seule fois... sur la carte de Cassini, et reconnaissait trop tardivement qu'un guide lui était tout à fait indispensable. Comme il prononçait des imprécations contre lui-même, il apercut tout à coup à quelque distance une lumière fixe et très brillante qu'il jugea provenir de l'habitation de quelque montagnard. Cette découverte aussi agréable qu'inespérée lui fit oublier en un moment tout ce qu'il endurait depuis trois ou quatre heures. L'homme siffla un joyeux air, le cheval hennit, le chien aboya; mais, ô désolation sans égale! L'éteignoir impitoyable de la fatalité vint subitement étouffer la clarté bénie.

Fort bien! dit Labalme avec cette ironie qui naît de l'excès même du déplaisir, j'attendrai le jour sur la neige; quam juvat immites ventos audire cubantem... et il se mit à rire, ce qui indique souvent le comble de la mauvaise humeur, puis changeant de ton et de visage: Quoi! patauderai-je de la sorte, à l'aventure, par monts et par vaux jusqu'au jour... pas une créature humaine en ces lieux désolés, pas un toit de ramée, pas une hutte de bûcheron ou de charbonnier, pas une caverne, rien... rien!... Je me trouve en ce moment dans une situation des plus critiques; la froidure paralyse mes membres... O ma femme, que n'ai-je suivi tes sages avis?.. Pourquoi me suis-je obstiné follement à remplir un devoir dont l'accomplissement rigoureux me coûtera la vie ou tout au moins la santé?... Maudit soit mon zèle exagéré, maudit soit-il mille fois?...

(La suite au prochain numéro.)

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 15.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE, MARS, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ec même format. Cheque numéro conficut 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une aunée réunis formerent un volume. Le prix de l'abouncement, la feuille rendue france dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fire à 415 batz pour l'année On ne peut s'abounce pour moins d'un an. Tout abouncement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

VARIÉTÉS.

L'ASILE DE L'ENFANCE A AGLIÉ EN PIÉMONT.

La charité était à peine connue des anciens; le christianisme en sit une vertu, les économistes en ont sait une science. Le christianisme l'a recommandée, les économistes l'ont organisee. Au milieu d'une société prête à se dissoudre, l'Evangilé avait prêché l'aumône; la science économique a démontré l'abus de ce mode d'assistance, et tous ses efforts tendent maintenant à substituer le principe de la charité collective à celui de la charité individuelle.

Déjà dans plusieurs pays ses représentations ont atteint le but désiré, et la mendicité a été désendue sous des peines sévères. En Bavière, la loi punit non-seulement l'individu qui a demandé l'aumône, mais encore celui qui la lui a faite. Malheureusement ce ne sont là que des mesures répressives qui gênent la manifestation du mal sans en tarir la source. Il fallait trouver des moyens préventifs capables de guérir radicalement la plaie du paupérisme. Les dépôts de mendicité, les hospices où les pauvres insirmes sont soignés et nourris aux frais de l'Etat, les ateliers où les pauvres valides sont contraints de se faire ouvriers et de gagner leur pain par leur travail, ne sont que des palliatifs suffisants pour le moment présent, mais impuissants pour l'avenir. Ce n'était pas assez de purger la génération actuelle du fléau de la mendicité, il fallait songer à en délivrer aussi la génération future.

Il est reconnu que l'inégalité de l'éducation première est une des causes principales de l'inégalité des conditions, et que la pauvreté a presque toujours son origine dans l'absence d'une bonne direction des facultés morales et physiques de l'individu. Nos premiers pas dans la vie décident bien souvent de tout le reste de notre existence, et tel, que nous voyons comparaître devant le Tribunal de police correctionnelle sous prévention de vol, cût peut-être siégé au banc des juges, au lieu d'occuper celui des accusés, si une saine éducation l'eût armé contre les séductions du mal et sauvé de l'absîne de la misère.

Aujourd'hui la charité ne se borne plus comme autresois à pourvoir aux besoins matériels de l'indigent; elle s'attache surtout à résormer son moral, à développer en lui les sa-cultés que la misère a paralysées, à en faire un membre actif et nécessaire de la société. Elle ne se contente pas d'exercer son insluence sur les adultes, elle l'étend jusqu'aux enfants en bas âge; comme une mère tendre, elle leur prodigue ses soins dès leur naissance et les arrache dès le berceau aux horreurs de la pauvreté et à la honte du crime qui en est trop souvent la conséquence inevitable.

On attribue à l'empereur d'Autriche Erançois Ier ce mot heureux: Quand tout le monde saura lire, il ne se commettra plus de crimes, ou, en d'autres termes: Ouvrez des écoles et vous pourrez fermer les prisons. C'est en vertu de ce principe que le cabinet de Vienne a fait fonder des écoles primaires dans tous les Etats soumis au sceptre impérial, et qu'il fit une loi pour obliger tous les parents d'y envoyer leurs enfants. Ce vaste système d'éducation populaire a été appliqué entre autres aux provinces du royaume Lombardo-Vénitien et y a déjà porté les plus heureux fruits.

Si vous voulez couper dans la racine la misère et les vices qui en découlent, si vous voulez vous garantir contre une nouvelle secousse du volcan populaire, répandez l'instruction morale et religieuse dans les classes inférieures, inculquez à chaque individu ces connaissances élémentaires qui sont la base de tontes les autres, et qui offrent une ressource assurée dans toutes les circonstances de la vie.

Telles sont les considérations qui ont présidé à la fondation de l'établissement que nous voulons faire connaître à nos lecteurs, et sur lequel un rapport rédigé par M. Laurent Valerio nous donne les détails les plus circonstanciés et les plus intéressants.

L'Asile de l'enfance du village d'Aglié en Piémont n'existe que depuis deux ans environ, espace de temps très-court à la vérité, mais pendant lequel cette utile institution a déjà fait un bien incalculable à la commune qui en est dotée.

C'est à l'inépuisable munificence de S. M. la Reine de Sardaigne qu'est due l'acquisition du local de l'Asile, et à ce présent déjà si important, cette princesse a ajouté celui d'un capital de vingt mille francs dont les intérêts servent à couvrir une partie des frais de l'établissement. Plusieurs généreux particuliers ont suivi le noble exemple de la Reine et ont donné de leur vivant ou légué après leur mort des sommes considérables à l'Asile d'Aglié. Parmi ces donateurs il en est un qui mérite une mention spéciale. Ce nom de donateur vous a pent-être fait croire qu'il s'agissait d'une personne riche? Nullement. La charitable femme dont j'ai à vous entretenir, dit le rapport, appartenait à la classe indigente dont elle eût tant aimé à améliorer la condition, et manquait totalement de cette instruction élémentaire dont elle sentait si vivement le prix. Restée veuve et sans enfants, elle adopta pour sa famille tous les enfants pauvres de sa commune. Elle n'avait d'autre profession que celle de travailler aux champs, et ne gagnait pas plus que ses compagnes. Néanmoins, à force d'ordre et d'économie, elle parvint à amasser un petit capital qu'elle a laissé par testament à l'Asile d'Aglié. Qui pourrait conter les diverses privations que cette femme s'imposait pour grossir le trésor destiné à ses héritiers adoptifs? Toujours la première à se mettre à l'ouvrage, toujours la dernière à le quitter, sa vie entière fut un prodige d'activité et d'économie. Quand elle mourut, les enfants de l'Asile qui l'aimaient comme une mère, l'accompagnerent au champ des morts et répandirent des larmes sincères sur son cercueil. Laissez-moi m'incliner devant la vertu obscure, devant la charité modeste! C'est là la véritable vertu, la charité véritable, car elle ne cherche pas son salaire ici-bas et ne demande pas à la terre la récompense de ses œuvres.

L'Asile de l'ensance d'Aglié est un établissement public où les ensants pauvres reçoivent l'éducation première gratuitement, et où les ensants des personnes aisées sont admis à jouir de la même instruction moyennant une légère rétribution mensuelle. Les orphelins y sont non-sculement instruits, mais encore logés, nourris, vêtus, aux frais de l'institution, jusqu'à ce qu'ils soient en état de vivre du fruit de leur labeur. La sollicitude des directeurs et des directrices va si loin que, pendant l'hiver, quand la pluie ou la neige rendent les chemins impraticables, on envoie des espèces d'omnibus

attachés à l'établissement prendre les externes à domicile, et chaque soir les mêmes voitures les ramènent chez eux. Pendant toute la mauvaise saison, les élèves dînent à l'Asile.

Dans la première année (1842), le nombre des jeunes garçons fréquentant l'école a été de 80, et celui des jeunes filles de 50. Aujourd'hui, ce nombre s'est considérablement accru. Nous trouvons pour les garçons le chiffre de 120, et celui de 100 pour les filles. La plupart de ces enfants sont de petits malheureux que la misère aurait poussés à la mendicité s'ils n'avaient été recueillis par les pieux administrateurs de l'Asile.

Le capital total de l'établissement s'élève actuellement à la somme de 40,000 fr. provenant de dons particuliers.

Plus de quinze dames de la noblesse et de la bourgeoisie honorent de frequentes visites cette belle institution. « C'est à leurs soins patients et affectueux, dit le rapporteur, à la douce surveillance qu'elles exercent sur nos jeunes élèves, à l'art avec lequel elles savent interroger leurs désirs, apaiser leurs petits chagrins et leurs petites colères, que nous sommes redevables de l'ordre et de la tranquillité qui règnent dans notre école. » En terminant, M. Laurent Valerio demande quelques améliorations qu'il regarde comme indispensables. «Le progrès, dit-il, est père du progrès, et on devient toujours plus exigeant à mesure qu'on possède davantage. L'état de prospérité où se trouve l'Asile fait désirer de voir cette prospérité s'augmenter. » Ainsi, le rapporteur exprime le vœu qu'on introduise dans l'établissement l'enseignement de la musique vocale et une école de gymnastique, exercice très-nécessaire, ajoute-t-il, à des ensants dont la plupart doivent un jour tenir le marteau ou le rabot. Il demande en outre qu'on forme une bibliothèque à l'usage des maîtresses, et un petit cabinet d'histoire naturelle et de modèles d'objets manufacturés à l'usage des élèves. Les vœux du bienveillant rapporteur seront exaucés, nous n'en doutons pas.

C'est ainsi que dans les Etats de S. M. Charles-Albert le progrès se manifeste par des améliorations pratiques de tous genres; les lois, l'administration, les établissements publics, l'éducation, les grands travaux d'un intérêt général, tout marche d'un pas sûr et régulier vers le progrès, mais vers un progrès réel et solide.

LE BAHUT D'OULX.

(Suite).

III.

Ce soliloque chagrin qu'accompagnait le fausset aigu de la rafale et la basse tonnante de la cascade des Fraux eût durc plus longtemps, j'imagine, si la lumière n'eût pas reparu avec un nouvel éclat; il semblait, en vérité, qu'un esprit malicieux, issu en ligne directe du gnome silésien Rubezath, qui au dire du conteur Musœus aimait tant a tourmenter les voyageurs, à leur faire toutes sortes de niches plus ou moins méchantes, se plaisait à balloter notre chevaucheur entre l'allégresse et la tristesse, le contentement et le niécontentement. La clarté ne disparaissant point, cette sois, on se dirigea comme on put vers elle à travers d'immenses landes, des terrains bouleverses par les grands cataclysmes géologiques, que | l'on nomme clapiers, en Dauphiné, et dont les rocailles et les brusques accidents presentent aux voyageurs des obstacles presques insurmontables : ensin on eut la satisfaction d'atteindre une maisonnette de fort peut d'apparence, accroupie derrière un monticule aride qui l'abritait du vent du nord. Là, M. Labalme fut accueilli hospitalièrement et cordialement par trois personnes, hôtes de l'endroit; une vieille femme au dos voûté, au chef branlant et ses fils, jeunes hommes à l'écorce rude, à la stature athlétique, au parler brusque et franc comme dût l'être celui des Allobroges, anciens habitants de ces sauvages régions. Le premier soin du forestier fut de panser la blessure de Darius et de conduire Pétulant dans l'étable où vivaient en bonne intelligence, attachées au même ratelier, deux chèvres blanches, une brebis noire et une genisse rousse; cela fait, il s'approcha du feu entretenu nuit et jour avec de la fiente sèche de vache, et près duquel on plaça sur une table de rustique structure des beignets de sarrazin, du pain de seigle mince mais très dur et que l'on coupait avec une hache, car il était cuit depuis plusieurs mois et ressemblait au biscuit des marins, un civet de marmotte et un pot d'aigre piquette. Une torche de résine de mélèze remplissait de sa fumée odorante et de ses continuelles crépitations l'unique pièce du rez-de-chaussée de la maison qui servait aux montagnards de salle à manger et de cuisine.

Le voyageur, brisé par la lassitude et les émotions successives qu'il avait traversées, refusa de prendre sa part du festin agreste et manifesta le désir d'être mis en possession immédiate du lit qu'on lui destinait. Aussitôt la paysanne septuagenaire, la torche en main, obtempéra à sa pressante requète et le fit grimper par une échelle à l'étage supérieur de la chaumière. S'apercevant que Darius avait beaucoup de peine pour suivre son maître sur cette aérienne voix:

Est-il besoin, monsieur, que ce chien monte avec vous? fit-elle.

- Il n'a pas l'habitude de me perdre de vue un seul instant en voyage; laissez-le monter.
- Soit, mais vous pourriez lui épargner cet exercice scabreux, car la maison est sûre.
- Je veux bien le croire... Je n'en doute point... Toutefois l'excès des précautions ne saurait nuire.

A l'extrémité supérieure de l'échelle était une trappe s'ouvrant au beau milieu du grenier; là M. Labalme, médiocrement charmé, trouva une paillasse pleine de foin et un lambeau de couverture de laine, véritable lit cénobitique.

Il y avait dans ce galetas un grand et vieux bahut de chêne sculpté qui certainement cût excité la convoitise d'un amateur de meubles antiques, et une ample collection de rateaux, de vans, de cribles, de sacs pleins d'orge, d'ustensiles de ménage et d'instruments aratoires. La bonne semme ayant introduit en ce lieu le sorestier, jeta tout d'abord sur le cossre un regard étrange et dit:

— Voilà, mon cher monsieur, la meilleure chambre de la maison; ce qui ne signifie point qu'elle soit digne de vous recevoir. Dormez bien, si vous pouvez.

Et elle se retira, laissant au voyageur le flambeau de résine.

Resté seul, M. Labalme s'approcha du bahut et examina les dessins dont une main habile l'avait couvert; partout de funèbres attributs: des faulx, des sabliers, des larmes, des squelettes, des bêches de fossoyeur, partout des emblêmes de deuil et de destruction, et sur le couvercle ces mots gravés en gothiques caractères: Frères, il faut mourir!

Le forestier se coucha en grommelant et essaya de s'endormir, mais il ne put en venir à bout; son corps et son esprit étaient dans un état de malaise, de surexcitation fébrile fort propices à l'insomnie; sa pensée et son sang bouillonnaient; ils évoquaient malgré lui les plus monstrueuses chimères, hôtes des cerveaux malades; les plus terrifiantes créations d'Anne Radcliff et d'Hoffmann l'obsédaient, le tourmentaient de toutes manières; il révait, les yeux ouverts, d'oubliettes, d'embûches atroces, de trahisons, de forfaits romanesques, et se figurait être dans une de ces cabanes sinistres ou sous les combles d'un de ces manoirs redoutés recelant toujours des personnages sombres et mystérieux, felons et astucieux, implacables et insaisissables, race vouée au mal, rompue au crime et acharnée par profession et par goût contre l'innocence gémissante, comme il est dit dans les ouvrages de M. Ducray-Duménil.

Après avoir bataillé longtemps avec dame insomnie sur son grabat de douleur, notre homme finit par tomber dans un assoupissement agité, état mixte qui participe de la veille et du sommeil, où les perceptions sont vagues et confuses, les cogitations incohérentes et désordonnées, où l'on voit sans voir, entend sans entendre, parle sans réfléchir et réfléchit sans parler. Ensin un somme pensant, escorté de mauvais rêves et de cauchemars, s'empara de lui; alors il lui sembla voir sortir du bahut ouvert doucement un malfaiteur armé de pied en cap, muni d'une rapière, d'un tromblon et d'une lanterne sourde, attirail obligé de tous les héros du bon vieux mélodrame pur sang.

M. Labaline, éveillé en sursaut, sauta sur ses pistolets et ne put tout d'abord chasser l'impression que lui avait laissée son rêve, ni se convaincre que personne n'en voulait à sa vie et à sa bourse; puis le songe lui suggéra ces pensées: que renferme le bahut? peut-il contenir un, voire deux brigands? It n'est pas sans exemple que des assassins blottis dans un vaste cosse attendent le sommeil du voyageur consiant et harassé. Qui sait si l'on n'a pas complotté ma perte, si l'on nese propose point de faire main basse sur mes hardes, ma monture et mon argent. Oui, vraiment, ce bahut a la capacité nécessaire, ... ceci vaut la peine de s'occuper... les songes ont

été souvent de salutaires admonitions de la Providence... Je ne dois pas me laisser égorger comme un agneau. Debout, et voyons ce qu'il y a entre ces quatre ais de chêne! Ce qu'il y a? cela se devine facilement, quelques provisions, des graines de plantes potagères qui attendent l'époque des semailles, ou bien encore des nippes de mon hôtesse. Je me niche dans la cervelle de sottes imaginations, je suis un ridicule visionnaire... dormons... faible tête, appuie-toi sur cet oreiller pastoral fait d'une botte de luzerne sèche recouverte d'une méchante serpillère... Ahi! la dure couchette... aussi dure que l'âme de M. le conservateur, lequel ne tient guère à ce que je conserve ma santé. Bon ! voilà maintenant des rats qui s'amusent à grignotter mes orteils... Arrière! malintentionnés animaux ! que les forêts du gouvernement brûlent tant qu'elles voudront, et que le gouvernement brûle lui-même, du diable si je me dérange désormais. N'oublions pas, ami Paul, que la vieille a regardé ce coffre d'une singulière façon... sa figure a pris une expression qui m'a frappé... de funestes pressentiments m'agitent, je flaire un piége odieux... Eclaircissons nos doutes, cela nous est facile. Debout! il faut en finir.

Ayant parlé de la sorte d'un ton sémi-inquiet, sémi-plaisant, M. Labalme, un pistolet dans chaque main et un couteau-poignard aux dents, courut lever le lourd couvercle du bahut dont les charnières de ser sirent entendre un grincement plaintif et prolongé. Il ne vit d'abord à la douteuse lueur de la torche expirante qu'une masse blanchâtre et immobile, mais bientôt la lune se débarrassant des nuages noirs qui le voi-laient, et collant sa sace au chassis drapé de toiles d'araignées de la lucarne, lui permit de distinguer... un cadavre enveloppé de linges sanglants.

A l'aspect de ce corps déchiqueté abominablement, l'effroi saisit M. Labalme; il frissonna, pâlit, chancela, et, laissant s'abattre avec bruit le couvercle du cosfre, regagna en hâte sa couche où le suivirent un trouble excessif, une horreur plus facile à comprendre qu'à exprimer. Il se disait, au comble du désespoir et de l'épouvante, que sa dernière heure approchait, qu'il ne sortirait point vivant du coupe-gorge dans lequel il s'était jeté par nécessité, par ignorance, et ne tarderait pas à périr sous les coups des assassins comme avait péri évidemment le pauvre voyageur dont la dépouille mutilée gisait au fond du bahut. Les yeux pleins de larmes, le cœur gros de sanglots, le front baigné d'une sueur froide, il songeait à sa semme bien aimée, à ses enfants si chéris et si digne de l'être, et que, selon toute apparence, il ne reverrait plus, il n'embrasserait plus. O mon Dieu! murmurait-il les mains jointes, les traits crispés et hagards, que deviendra mon infortunée famille si vous ne venez à mon secours, si vous ne me tirez d'ici? Elle m'attendra, me désirera, m'appellera, me cherchera vainement; les jours, les semaines, les mois, les saisons, les années mourront et renaîtront, moi je ne renaîtrai pas, je ne reparaîtrai jamais. O quelle terrible fatalité! Moi qui toute

à l'heure, le front rayonnant, le cœur dilaté, le visage épanoui, savourais parmi les miens de saintes jouissances, je vais mourir d'une mort misérable, sans une parole d'adieu, sans une étreinte fortifiante, sans une consolation et une absolution religieuses. Mourir sous le couteau, à quelques heures de ma demeure! Que seront-ils de mon cadavre, les insâmes scélérats: Ils le précipiteront dans le lit encaissé d'un torrent aui m'entraînera brisé de chute en chute ; les oiseaux de proie se nourriront de ma chair saignant dans leurs serres. O Sidonie! tu n'auras pas le douloureux plaisir de t'agenouiller sur la tombe de l'homme qui te donna son nom; je serai privé de sépulture comme certains suppliciés au moven-âge. C'est affreux à penser. Je vais donc faire une pareille fin. Non, non, je ne le veux pas, cela ne se peut point, car il y a un Dieu, c'est-à-dire une suprême justice, une bonté par excellence qui préside à nos destinées terrestres et dont nous méconnaissons presque toujours les arrêts équitables. Tant de liens m'attachent à l'existence! Pitié, Seigneur? non pas pour moi, mais pour ma famille qui vous bénit tous les jours et pratique scrupuleusement votre loi; ma vie est sa vie, ma mort serait sa mort. Si je m'évadais par cette lucarne, il me faudrait abandonner mon chien et courir mille dangers dans ces solitudes impraticables et pour ainsi dire sans issue. Témérité insigne!... mieux vaut rester ici et me tenir prêt à vendre chèrement mon sang. Je puis tenir tête à mes ennemis s'ils ne sont que deux et loger dans la poitrine de chacun une balle de calibre; l'essentiel est de ne pas perdre la tramontane, de m'adosser contre la muraille au moindre indice d'attaque, puis de foudroyer à brûle-pourpoint ces misérables sans trop de lenteur ni de précipitation. Après cette double décharge, je ferai usage de ma lame acérée, si une lutte de corps à corps devient inévitable...

Allons, Darius, prépare tes crocs et tes grisses, je sais ce dont tu es capable et compte sur toi. Ah! je comprends maintenant pourquoi l'on voulait me séparer de mon courageux chien... Comment n'ai-je pas été frappé hier soir de la mine suspecte, de la louche physionomie des deux brigands et de leur détestable mère et complice, comment n'ai-je pas compris plutôt qu'une moquerie insernale se cachait sous ces paroles si simples et si ordinaires en apparence : « Dormez bien... si vous pouvez. »

M. Labalme passa le reste de la nuit dans des transes indicibles, priant, gémissant, invoquant le ciel, déplorant le sort qu'il jugeait lui être réservé. Darius, qui avait deviné par un merveilleux instinct les agitations intimes de son maître, se tenait assis près de lui, les oreilles dressées, les yeux attachés sur la trappe; parfois il tournait la tête, et son regard plein de sensibilité et d'ardeur semblait inviter son maître à prendre du repos. Enfin les premières clartés de l'aube grise parurent.

Le voyageur presque rassuré descendit à la cuisine, où déjà flambait un grand seu de bourrees et de ronces pétillantes.

Alors le plus âgé des montagnards vint à sa rencontre, brandissant un coutelas ensanglanté.

Le forestier fit quelques pas en arrière et porta avec vivacité la main sur ses armes, mais il s'esforça aussitôt de dissimuler ce mouvement de défiance en s'apercevant que la vieille et ses fils étaient occupés à dépécer un chamois étendu sur une table, le ventre ouvert, la tête pendante. On voulait régaler le voyageur avant qu'il ne se remît en route, la chose était visible, et l'on ne songeait pas le moins du monde à le faire passer de vie à trépas. Notre héros ne savait que penser d'une conduite si peu en harmonie avec la hideuse découverte qu'il avait faite, et il s'ingéniait à trouver le mot de cette inextricable enigme. On s'enquit poliment de l'état de sa personne, des dispositions de son estomac, et l'on continua à vaquer aux apprêts du déjeûner; rien d'ailleurs ne décélait chez ces montagnards, qui alliaient assez d'instruction à beaucoup de bon sens et de rectitude d'esprit, des intentions barbares, des velleités homicides.

Assis à table près de son hôtesse, M. Labalme laissait paraître un air renfrogné et soucieux, il ne soufflait mot, mangeait peu, et jetait autour de lui des regards où se peignait un reste d'alarmes: il se figurait être chez des anthropophages, et croyait voir sur la lèchefrite qui tenait lieu de plat un quartier de chair humaine rôtie.

Longtemps il garda le silence, ne sachant trop comment aborder le sujet dangereux sur lequel se concentraient ses réflexions et n'osant pas aller droit à son but par une interrogation précise, catégorique; en définitive, il prit une voie détournée pour y arriver et dit soudainement:

- Vous possédez, par ma foi, un costre d'un travail sort remarquable.

Et il épia d'un œil scrutateur l'esset produit par cette brève phrase, destinée à provoquer des impressions trop promptes pour ne pas être significatives.

La figure ridée de la vieille et les traits énergiquement accusés des autres se reinbrunirent et se contractèrent; on ne répondit pas, mais l'on poussa des soupirs de douleur en s'entreregardant:

- Magnifique meuble! en vérité, poursuivit l'impitoyable questionneur qui n'était pas encore satisfait, vous me permettrez, je pense, d'en examiner le dedans... j'aime avec passion les rares ouvrages d'ébénisterie.

A cette demande nettement formulée, la vicille sondit en larmes, et sit signe à son sils aîné de prendre la parole, car la navrante émotion qui venait de naître en elle la sussoquait.

— Au fond de ce cosser tiré des ruines de l'abbaye d'Oulx, dit le jeune homme avec une lenteur triste et solennelle, il y a, monsieur, quelque chose que vous ne verrez pas, quelque chose... et, l'interrompant, il tomba dans une sombre méditation.

- Qu'y a-t-il? de grâce! s'écria M. Labalme avec une impatience habilement jouée.
- C'est.... le montagnard ayant hésité allait continuer, quand le pas de plusieurs chevaux se sit entendre.
- -- Ouvre notre cabane, Claude, aux étrangers que le bon Dieu nous envoie, dit la vieille femme; ils ne pouvaient pas arriver plus à propos.

Claude fit avec empressement ce qu'on lui ordonnait.

IV.

Trois gendarmes entrèrent, le manteau sur les épaules, la carabine en bandouillère et le bancal au côté.

- Que personne ne bouge! cria le brigadier... Puis, voyant que l'on ne faisait point mine de se rebeller contre la force publique: Fâché de vous déranger, ajouta-t-il; un crime a dû être commis tout récemment dans les environs, de graves soupçons planent sur vous...
 - Sur nous !... crièrent tout d'une voix les montagnards.
- Oui, sur vous qui êtes rassemblés ici... Mais pas un mouvement, ou nous serons contraints... sussit, vous m'entendez, et il caressa l'acier poli de son grand sabre.
- J'entends sans comprendre, dit la vieille avec un calme qui stupcha le forestier; il y a méprise, bien sûr.
- Patience! fit le brigadier; nous allons pour le quart d'heure proceder à une minutieuse perquisition. Commençons, vous autres.
- Je pense que vous ne m'arrêterez point, Messieurs les gendarmes, dit Labalme; je n'habite pas cette chaumière... Mon costume suffit pour le prouver... on m'y a hébergé, voilà tout... croyez què...
- Vous serez arrêté, s'il y a lieu, répliqua le brigadier, en secouant la neige qui avait saupoudré ses vêtements.
 - Plus qu'un mot... de quoi s'agit-il?
 - Vous ne tarderez pas à l'apprendre.
 - Sachez que je suis employé des eaux et forêts.
 - C'est possible.
 - Je me nomme Paul-Désiré-Emmanuel Labalme.
 - Nous voulons bien le croire.
 - J'habite Briançon.
 - Que nous importe!
- Pouvez-vous supposer qu'un serviteur du gouvernement...
- Voyons, dit le brigadier en s'adressant à l'un des montagnards, suivez-moi et prenez bien garde à ce que vous serez, il saut que je surète dans tous les coins et recoins de ce logis. « marchez devant moi. » S'étant débarrassé de son manteau, il se disposait à gravir l'échelle du galetas, lorsque M. Labalme l'appela et lui glissa quelques mots à l'oreille.

- Il sussit! dit l'homme aux galons, j'étais bien certain que nous avions trouvé la bonne piste, et il monta au grenier.

Quelle heureuse étoile est la mienne! pensait le forestier, il ne me manquait, pour couronner mes nombreuses misères, que de faire connaissance avec une géole et de paraître en cour d'assises sous l'inculpation de participation à un assassinat...
O guignon sans pareil! O cruelle fortune!

Après un quart d'heure le brigadier reparut et dit avec une certaine mauvaise humeur à ses compagnons qui étaient postés aux issues de la maison:

- Je n'ai pas trouvé ce que je cherche; pourtant il y a des taches au plancher... La trace de sang que nous avons remarquée sur la neige aboutit ici; mais qu'a-t-on fait de la victime... on l'a sans doute enterrée déjà dans le voisinage. La présence de M. le procureur du roi devient nécessaire... Bon! j'aperçois le glaive qui a servi à la perpétration du forfait... Emparez-vous de cette précieuse pièce de conviction.
- Doucement, mon capitaine, dit la vieille en souriant; ceci est un couteau de cuisine teint de sang, je ne saurais le nier, mais celui de l'animal cornu dont vous voyez un quartier cuit à la broche.
 - A d'autres, l'ancienne!
- Je vous jure, par toutes les plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que ... partierne de l'accompany de la partierne de
- Il s'agit de plaies beaucoup plus récentes... Nous expliquerez-vous d'où provient tout ce sang répandu depuis la cascade des Fraux jusque sur le plancher de votre grenier...
- Je vous l'expliquerai, moi, s'écria M. Labalme: la nuit dernière (nuit fatale, nuit néfaste dont je me souviendrai toute ma vie), croyant être suivi par un loup, et ne sachant pas que mon chien m'accompagnait, j'ai tiré un coup de pistolet qui lui a fait une blessure... Approche, Darius, et viens confirmer mon assertion.

Force sut aux gendarmes de reconnaître et de consesser leur erreur; ils se disposèrent donc à s'éloigner, et se consondirent en excuses, suivant l'usage.

- Restez, je vous prie, dit la maîtresse de l'habitation; vous déjeûnerez avec nous; que cette pièce de venaison, cuite à point, piquée de lard et dont le fumet est agréable, vous console de la pièce de conviction que vous n'avez pu vous procurer. Et vite, Claude, trois couverts de plus.
- L'invitation est des plus honnêtes, madame, et nous l'acceptons avec plaisir, fit le brigadier en ôtant ses gants de peau jaune et en se dépouillant de sa mine de service : trinquons ensemble, puis nous nous quitterons amis, ce qui ne m'empêchera pas, pour mon compte, sachez-le bien, de vous appréhender au corps si jamais il vous arrive de commettre des crimes, des délits ou d'en être fortement accusée : nous sommes physionomistes par état et par habitude : c'est pourquoi il nous arrive quelquefois de coffrer des particuliers aussi innocents que le moutard en bas âge.... eh! eh!

- On se mit à banqueter et la vieille commença à caqueter comme une perruche; elle parla de son jeune temps, de ses noces, d'un remède infaillible pour se préserver du goître, d'une formule contre les maléfices ou sortiléges dont le forestier eut soin de prendre note; tout cela fut dit avec volubilité et écouté avec résignation. Les gendarmes mangèrent et burent comme des hommes faisant partie de la grosse cavalerie, et il entra à coup sûr plus de victuailles dans leurs larges bouches, qu'il n'en sortit de paroles.
- M. Labalme s'étonnait grandement de ce que l'inspection du bahut n'avait pas été suivie de l'arrestation des montagnards; il s'empressa, en conséquence, aussitôt que cela fut possible, d'entamer de nouveau le chapitre malencontreusement suspendu par l'arrivée des trois cavaliers.
- Ah! monsieur, encore votre cruelle question, dit la vieille... Vous vous plaisez donc bien à nous constrister!
- Loin de moi cette envie, répliqua le voyageur, et votre langage a lieu de me surprendre; expliquez-vous clairement... en quoi ai-je pu vous peiner?
- Sachez, monsieur, que le bahut qui a fixé votre attention renserme un corps inanimé et méconnaissable... celui de Jerôme Durasour, mon pauvre mari, décédé il y a un mois.
 - De quel mal est-il mort?
- D'un mal incurable... de celui de la vicillesse... Hélas, très sainte mère de Dieu! quel homme probe, quel parfait chrétien c'était!... Pendant nos trente-huit années de mariage il ne s'est jamais éleve entre nous la moindre mésintelligence, la moindre altercation. Mon Jérôme se serait jeté sans hésiter au milieu du lac sans fond de Lauvitel pour m'épargner un simple déplaisir... et puis si charitable, si patient, si humble de cœur, si...

L'employé des caux et forêts coupa court à ce panégyrique.

- Vos regrets, dit-il, sont bien légitimes; je m'y associe de toute mon âme, et c'est parce que j'y compatis sincèrement, parce que j'en éprouve de semblables que je ne vous offrirai pas quelques-unes de ces consolations vulgaires et inessicaces, distribuées d'ordinaire plutôt comme monnaie courante de savoir-vivre que comme franc témoignage d'affection, de sympathie; mais souffrez que je vous adresse une dernière question: Dans quel but gardez-vous ici un cadavre?... L'intérêt des vivants exige, ce semble, que les morts soient relégués en commun au cimetière; la loi est formelle à cet égard. Hâtez-vous donc, estimables amis, de remplir les formalités prescrites en pareille circontance; procurez-vous des témoins, faites la déclaration du décès à la municipalité de votre commune; donnez ou, pour mieux dire, rendez à la terre ce qu'elle réclame: débarrassez-vous d'un objet cher et repoussant tout à la fois, qui ne peut qu'alimenter votre chagrin, raviver vos justes et irrémédiables douleurs; placez sous la sauvegarde de la religion l'inerte matière dont l'âme impérissable s'est retirée pour jamais, songez à la pieuse cérémonie des funérailles. Comment est-il possible qu'aucune émanation méphytique et fétide ne s'échappe du cercueil mystérieux placé dans votre grenier?

La semme du seu Durasour, empressée d'apprendre au voyageur ce qu'il souliaitait sort connaître, s'exprima à peu près en ces termes:

- On voit sans peine que monsieur n'est pas né dans l'Oysans, et n'a aucune teinture des usages et coutumes de ce pays, condamné à un hiver presque perpétuel. Nous dissérons certainement, sous beaucoup de rapports, des habitants des contrées de plaines; notre climat, la nature et la disposition de notre sol, nous font une singulière et morne existence, dont jusqu'à un certain point, nous sommes parvenus à adoucir la rigueur. Aux approches d'octobre nous nous approvisionnons, dans nos indigents réduits, pour plusieurs mois de vivres, de denrées, et nous guettons le passage des colporteurs, afin de nous procurer des livres et des almanaclis; car ici on raffole de tout ce qui instruit, de tout ce qui meuble le cerveau et aide au développement de l'intelligence; on est laborieux d'esprit, quand on ne peut pas l'être de corps: l'étude nous preserve de l'impatience et de l'ennui. Notre défaut capital est l'ainour du procès, la ruineuse manie de la chicane; nous sommes aussi quelque peu enelins à l'avarice, mais notre excuse est dans la pauvreté de nos champs.

La neige s'amoncelle autour de nos cabanes disséminées et s'épaissit sans cesse, c'est à peine si nous distinguons le jour de la nuit. Les communications devenant alors très dissiciles et souvent impossibles, chaque famille captive, en sa demeure, doit se résigner à une entière réclusion, à une séquestration absolue dont le terme incertain est subordonné aux caprices de l'atmosphère. Les prisonniers accomplissent, pour se distraire, des choses auxquelles les hommes jouissant de la plénitude de leur liberté ne se plieraient qu'avec peine : voila le secret du goût d'apprendre et de l'industrie qui earactérise nos compatriotes.

Durant l'époque de la réclusion, s'il arrive que quelqu'un meure, on est oblige de placer provisoirement le cadavre dans une caisse ou, au besoin, dans un sac, et l'on se sert de plantes aromatiques et d'esprit-de-vin pour empêcher la décomposition. Aussitôt que le soleil du printemps a fondu la neige et nous a remis en rapport avec nos concitoyens, on procède à l'inhumation des défunts.

Feu mon mari, en attendant son dernier asile, repose dans le cossre béni qui appartenait jadis à des religieux de la règle de Saint-Augustin; il n'est pas chez nous de gîte plus saint, plus digne de contenir ses restes. »

Ainsi parla la veuve de Jérôme Durasour. Avant de prendre congé de ses hôtes qui l'avaient accueilli de leur mieux, et qui étaient loin de se douter de la sausse idée qu'il s'était saite d'eux d'abord, M. Labalme mit la main à l'escarcelle, mais, quelque instance qu'il employât, il ne put vaincre de tenaces resus et obtenir qu'on acceptât son ossrande de gratitude

A en croire M. Seribe:

Chez les montagnards écossais, L'hospitalité se donne Et ne se vend jamais.

Chez les montagnards dauphinois, c'est le contraire, et l'on n'exerce cette vertu antique qu'à la manière des aubergistes. Les Durasour tiraient probablement leur origine d'une autre province. Le reste du voyage se sit sans encombres. Notre sonctionnaire, slanqué de trois gendarmes, arriva sain et saus dans les sorêts où il était enjoint de se rendre, et ne tarda pas à revoir sa samille, qui frémit en lui entendant narrer hyperboliquement, selon l'usage ordinaire des touristes, les vicissitudes lamentables dont on vient de lire la sidèle narration.

Résurrection du T.

Le T vient d'être mis à la portée de tous les Français.

Bien plus même, il leur est rigoureusement ordonné de s'en servir.

Quiconque oubliera d'en faire usage commettra une lourde faute, et sera, par ce fait même, passible d'une amende.

Le temps et l'habitude avaient proscrit le T. Pourquoi? Qui le sait! La grammaire nous l'avait donné, la coutume nous l'avait ôté, M. Charles Nodier nous l'a rendu; que le dictionnaire de l'Académie soit béni!

M. Charles Nodier était le dernier Français qui sût le français; aujourd'hui qu'il n'est plus, on verra beaucoup de Parisiens parlant très bien l'anglais ou l'espagnol, mais l'on n'en verra guère s'exprimant dans la langue du grand siècle.

Un linguiste aussi distingué que le bibliothécaire de l'Arsenal ne pouvait pas plus longtemps tolérer l'abandon du T. C'était une injustice criante.

Le jour était proche où le T allait être supprimé de partout. On pouvait même craindre qu'il ne sût mis hors de tasse.

Quel spectacle aurait affligé les Français. Des tasses sans

Grâce au ciel, la grammaire comme le goût s'y opposent. Le T va rentrer dans toutes les prérogatives qu'il tient de son rang parmi les lettres. Les lettres sont égales devant l'alphabet, et l'on ne s'explique pas pourquoi l'une avait été supprimée au profit d'une autre.

On peut s'en souvenir: il n'est certainement aucune plume qui n'en garde la mémoire. Aussitôt qu'arrivait un pluriel, on supprimait le T.

C'était singulier!

Si le T n'avait pas été barré, peut-être cet usage ne serait-il pas enraciné si profondément. S'il n'est pas de bon goût de mettre des bâtons dans les roues, pourquoi conviendrait-il davantage de mettre des barres dans les lettres?

C'est une question spécieuse, mais M. Charles Nodier qui aurait inventé la langue française si elle n'était pas faite, ne s'y est pas arrêté.

La voix de la tradition s'est sait entendre à son oreille. Le T remonte à la plus haute antiquité. Il y a du T jusque dans les chroniques. Le T a été, il est et il sera.

Les mots français sont invités à prendre le T.

Que toutes les plumes se le disent, et que pas une maintenant ne s'avise d'écrire moment, instant, enfant, délassement au pluriel sans T au bout. Point de T, point d'orthographe.

Quelle que soit son ambition, l'S sera contraint de prendre la dernière place, et de soussirie le voisinage du T.; l'S aura beau dire et beau saire, s'il avale le T, il n'y aura pas assez de soudres grammaticales pour l'anéantir.

On dit que M. Charles Nodier a hésité un instant. Entre la résurrection du T et l'installation de l'accent circonflexe, on pouvait balancer: on sait que la préférence de l'accent est synonyme de l'absence d'une lettre; mais dans cette lutte de linguiste la lettre a triomphé et le T a reconquis tous ses droits.

C'est le dictionnaire de l'Académie qui le met. Le T est à l'ordre du jour.

LE LION DE L'ATLAS.

Le capitaine Mesmer, du 1er régiment de chasseurs d'A-frique, occupait avec un détachement le fort de Miserghin, près d'Oran. Cet officier possédait une magnifique jument arabe, mère d'un poulain de six mois; il avait soin de faire enfermer les deux animaux chaque soir dans l'enceinte d'une maison de ferme dont il ne restait plus que les quatre murs et que l'enlèvement de la toiture avait convertie en une vaste cour close. Ces ruines étaient contiguës aux bâtiments du fort.

Une nuit, le poulain disparut. Son cadavre sut retrouvé à quelques cents pas de distance, à moitié dévoré. Un lion avait bondi du dehors dans l'enceinte, avait etranglé la malheureuse bête, et l'avait emportée par dessus la muraille, une hauteur verticale de plus de six pieds.

Toutesois le monstre avait laissé l'empreinte de ses ongles sur le sommet du mur prosondément sillonné. Il était visible que l'effort lui avait coûté. Au matin, lorsqu'on pénétra dans la cour, on trouva la pauvre mère immobile d'effroi et les membres agités d'un tremblement convulsis.

Ce sait qui est de notoriété publique en Algérie, et que je tiens du capitaine en personne, peut donner une idée de la sorce musculaire du lion et de sa souplesse prodigieuse. Un poulain de six mois, de taille moyenne et consortablement nourri, ne pèse pas moins de deux cents kilogrammes, et doit être peu commode à manier. Des Arabes m'ont dit que les

lions ne se gênaient nullement pour emporter des chameaux à plusieurs kilomètres de distance. Ce que j'ai vu de deux loups de France qui parvinrent à eux seuls à tirer d'une mare d'eau le cadavre d'une forte jument, à lui faire remonter un talus assez rude, et à en manger la moitié, me rend excessivement crédule à l'endroit de la puissance des mâchoires et de l'estomac des carnassiers d'Afrique.

J'ai vu fréquemment à Alger des peaux de lions envoyés de Bone, d'Oran, de Médeah, et qui mesuraient huit pieds de l'extrémité du museau à l'origine de la queue. Elles auraient été beaucoup trap larges pour la plupart des individus que nous connaissons tous, et que nous avons rencontrées dans les loges grillées du Jardin du Roi.

Huit pieds de long sans la queue sur quatre de hauteur à la tête, des pattes de devant de la grosseur d'une jambe d'homme, des canines d'un pouce et plus de saillie en dehors de l'alvéole; des ongles rétractiles d'une dimension fabuleuse, aiguisés et tranchants comme l'acier du rasoir, voilà le vrai lion de l'Atlas, le tyran redouté du désert.

Aucun autre carnassier du globe ne peut rivaliser avec le lion pour la taille et la force. Il n'a de compétiteurs que ceux que l'homme lui donne, par esprit d'opposition et d'envie contre les royautés légitimes. Tous les soirs, quand le soleil de la zone torride quitte les sables vitrifiés d'Afrique pour les savanes de l'Amazone et les neiges des Andes; quand l'obscurité tombe du ciel avec la rapidité du rideau, et que le lion salue de son cri de guerre la venue des ténèbres, comme pour annoncer aux êtres animés que son règne commence et que celui de l'homme a fini ; à cette heure , nul quadrupède n'est tenté de protester de vive voix contre cette prise de possession du domaine de la nuit. Tous frémissent et se taisent; les plus timides se dressent sur leurs jambes agiles, l'œil tout grand ouvert, l'oreille droite, attendant avec anxiété un second avertissement qui indique la direction de l'ennemi terrible. Le cheval de l'Arabe s'agite en ses entraves en dehors de la tente et cherche instinctivement à se rapprocher de la couche de son maître; les bœufs inquiets s'appellent et se forment en phalange dans l'intérieur du Kraal; le roi de la création luimême, l'homme inspecte ses clôtures et la batterie de ses armes, pour voir s'il est en position de résister avec avantage à une attaque de nuit. l'abre de sere l'allere le muitienquere

C'est donc à bon droit que les poètes ont reconnu de tous temps la royauté du lion. Ils n'ont fait en cela que constater un fait accepté par la soumission et la crainte de la gent animale.

(La suite au prochain numero.)

dry compa de cry bines end l'avaient conseill de l'or minert de

Sinsi porla la cerre de Jerôme Paradone Atome de grap

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE, MARS, SECONDE QUINZAINE, TIES EN EN SER ESTADORG

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT, AND MILLER ELL

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixe à 46 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tont abonnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du debors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis

AGRICULTURE.

M. CORNAZ, propriétaire à Montet en Vully, vient de publier quelques mémoires fort intéressants sur l'agriculture. Nous en reproduisons la notice suivante. Cet extrait, tout en saisant connaître l'ouvrage de M. Cornaz, renserme, à notre avis, d'utiles enseignements tant sous le rapport de la méthode que cet habile agronome a suivie que sous celui des résultats qu'il a obtenus. Paristent soniove to seriezioq 30%

NOTICE

da foin, et famées pai 700 pieux de famier par pasê;

LE DOMAINE DE MONTET'.

LETTRE ADRESSÉE A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE RURALE DU CANTON DE VAUD, LE 15 AVRIL 1842.

Messicurs , in our and sing , and subb s y !!

D'après votre demande, je vous envoie l'état actuel de la culture de mon domaine, désirant que cet exposé puisse être de quelque utilité. Il contribuera peut-être à convaincre quelques personnes qu'un grand domaine peut être cultivé plus économiquement qu'un petit, qu'il est capable d'offrir une occupation aussi lucrative que plusieurs autres états moins sûrs, et surtout moins agréables; qu'enfin il peut procurer des avantages à la contrée où il est situé, par les nouveaux instruments que l'on introduit pour sa culture et par l'exemple d'une meilleure méthode agricole abul à armed al simple

Avant l'année 1828, mon domaine était cultivé par deux fermiers, ma mère avait en outre conservé pour son usage 30 poses de terrain. La contenance totale était alors de 262 poses de 500 toises, il y en avait 31 en bois. huma de sandi

Un des fermiers cultivait 110 poses de prés et de champs, l'autre 85; celui qui cultivait les 110 poses avait pour l'exploitation 4 hommes, 2 feinmes, et employait pendant le temps des récoltes 2 ouvriers et 2 femmes a par nol la sup isque et

Celui qui cultivait les 85 poses avait également 4 hommes,

On peut se procurer cet ouvrage chez L. J. Schmid, imprimeurlibraire, rue de la Préfecture, No. 198, à Fribourg. Prix; 8 batz:

une semine, et employait pendant le temps des récoltes un ouvrier et une ou deux femmes; ces 85 poses étaient plus éloignées de la ferme que les 410 poses.

coles caldiers on grand dans ic conton de Vand

Le premier sermier avait le bétail suivant : 7 chevaux de labour et 3 poulains, 2 bœuss de labour, 6 vaches et 5 à 6 génisses, 12 moutons. Le gravade de les etalentes licited notifi

Le second avait 5 chevaux et 2 ou 3 poulains, 2 bœufs de Jabour, 3 vaches et 3 ou 4 génisses, 10 à 12 moutons.

Ma mère gardait 2 chevaux, employés quelquesois à des travaux agricoles, 5 vaches et une ou deux genisses.

Tout ce bétail était nourri, en hiver, en grande partie avec de la paille et du soip, les racines n'étaient données qu'aux bœuss à l'engrais, et jamais crues.

Je n'ai pu m'assurer de la quantité de graine de toute espèce récoltées par année; cependant j'ai la certitude que l'on en récoltait moins qu'à présent. Les champs étaient cultivés suivant la méthode employée encore dans beaucoup de localités de notre canton. 'h moissitsimmbel queques d'iolitemis

1re année. Jachère; dans cette division on plantait un peu de pommes de terre, environ 3 poses dans tout le domaine, et on semait 1 1/2 pose en colza.

- Froment, moitié ou seigle.
- 3001010 Trèfic. un mil quoque d'ardine mette ad sei de
- Depais 1831 que je cultive la totalitnemort domail 6.
- odinine des beres d'artelage n'a jamais . avoine des bereits On ne retournait à la charrue en automne que les champs destinés à recevoir de l'orge l'année suivante ; les champs cul-

tivés en avoine ne recevaient jamais qu'un seul labour. Actuellement mon domaine, après la vente que j'ai faite de quelques prés-marais et de tous les champs qui n'aboutissent pas à un chemin, se composent de : 1966 parlings

4 poses en jardins, places, promenades et chemins.

- vigne. ... onišm as riova b sisa nit si ; rissušr champs.
- 465 97109 n tures, et de ne laire re enir les mêmes sorquits sur \$4même
- teriain qu'a très un intervalle assez laiodi capefilett j'ai
 - 245 poses, studia en sients inconvenients, ser l'up l'avoort

La terre est plutôt légère qu'argileuse; cependant, grâce au sous-sol, elle a les qualités des terres fortes; elle souffre peu de la sécheresse, retient l'eau et pourtant elle est très promptement ressuyée. On peut y entrer de bonne heure au printemps, et après les pluies d'été. Tous les produits d'agricoles cultivés en grand dans le canton de Vaud y réussissent très-bien, quoique le froment ne donne pas d'aussi grands produits que dans les terres fortes. Le sol est complètement privé de pierres, ce qui facilite beaucoup les labours. Les années sèches sont beaucoup plus avantageuses que les années humides.

Mon personnel pour l'exploitation consiste en :

- 1 Maître-valet.
- 1 Jardinier qui ne s'occupe que du jardin et des terrains d'agrément.
- 1 Domestique qui soigne 4 ou 5 chevaux.
- 1 Domestique qui soigne les bœuss de travail et à l'engrais,

J'occupe en outre, pendant toute l'année, par beau et mauvais temps, 8 ouvriers, et pendant le temps des récoltes j'ai encore 3 à 4 hommes et 10 à 15 femmes.

Mon bétail consiste en 4 chevaux de trait, 6 bœuss de travail, 6 vaches, une génisse, 4 bœuss à l'engrais.

Le fruitier qui est ici depuis onze ans, pour consommer pendant l'hiver mes fourrages, a hiverné cette année avec 315 toises de 216 pieds de Berne, 69 vaches et 6 génisses.

Il me paie 12 francs par toise de foin ou regain, s'engageant à prendre tout ce que j'ai de trop pour mon bétail; il reçoit gratis le bois nécessaire pour son usage, la paille pour litière, demi-mesure de moitié blé par toise de fourage, une mesure de pommes de terre; il peut en outre faire pâturer pendant 8 jours ses vaches à son arrivée de la montagne. Cet arrangement n'est certainement pas brillant, mais il a l'avantage de simplifier beaucoup l'administration d'un grand domaine; je trouve aussi qu'il est très utile d'avoir la plus grande partie du fumier au printemps, puisqu'il produit plus d'effet dans cette saison, et que sa conduite ne nuit pas à d'autres ouvrages plus importants. Le capital engagé dans une exploitation est aussi de cette manière beaucoup diminué.

Depuis 1831 que je cultive la totalité de mon domaine, le nombre des bêtes d'attelage n'a jamais dépassé le chiffre actuel de 10. Pendant 3 ans, je n'ai eu que 8 chevaux: mais depuis que je trouve qu'il est plus avantageux d'avoir de deux sortes de bétail pour le trait, j'ai dû augmenter un peu ce nombre, et le porter à 10 pendant 8 mois de l'année, car en hiver une paire de bœuss au moins est mise à l'engrais.

Pendant longtemps, je n'ai point eu d'assolement réglé; je semais dans mes champs ce qui me paraissait devoir le mieux réussir; je tâchais d'avoir la même proportion entre mes cultures, et de ne faire revenir les mêmes produits sur le même terrain qu'après un intervalle assez long; cependant j'ai trouvé qu'il y avait plusieurs inconvénients à ne pas avoir

d'assolement fixe, et après avoir étudié assez longtemps la nature de mon terrain et toutes les circonstances locales, j'ai adopté, pour mes champs, deux assolements, auxquels, sauf une seule modification, je suis reste fidèle depuis cinq ans.

114 ½ poses de champ, qui sont les plus rapprochées de mes bâtiments de ferme, sont divisées en 16 soles de 7 poses environ chacune, et 50 poses en 12 soles de 4 poses chacune.

L'assolement des 16 soles est le suivant :

1re poisettes (vesces) fauchées pour la nourriture, en vert ou séchées, fumées par 700 pieds par pose;

- 2º colza;
- 3º froment;
- 4º avoine, sumée par 400 pieds par pose;
- 5° trèfle;
- 6° froment;
- 7º racines, fumées par 700 pieds de fumier par pose;
- 8° avoine, avec graine de luzerne ou d'esparcette;
- 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, luzerne ou esparcette, fumée à la 4° année par 20 chars d'engrais Jauffret;
 - 15e avoine, sumée par 400 pieds de sumier;
 - 16° froment.

L'assolement des 12 soles est :

du foin, et sumées par 700 pieds de sumier par pose;

- 2º colza;
- 3º froment;
- 4º avoine, fumée par 400 pieds de fumier par pose;
- 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10° esparcette;
- 11e froment, fumé par 400 pieds;
- 12° seigle.

Il y a deux ans, j'avais dans une grande division une sole de plus, et deux de moins dans ma petite. La 4^e année je cultivais des racines; dans la petite, l'esparcette ne durait que 4 ans au lieu de 6.

J'avais alors un accord avec MM. Roy, de Saint-Jean, auxquels je livrais le produit de 6 poses de pommes de terre au prix de 10 ½ batz le quintal; malgré que ce prix fût bas, et que je dus payer 1 batz par quintal pour le transport par eau depuis Cudresin à St-Jean, comme les pommes de terre n'entraient point en cave, mais étaient conduites directement depuis le champ à Cudresin, cet accord était avantageux; mais j'ai dû y renoncer, à cause de la difficulté qu'il y a à se procurer assez d'ouvriers pour l'arrachage, surtout si l'automne est pluvieux; parce que les pommes de terre sont cultivées en grande quantité dans cette contrée, et qu'en outre les travaux des vendanges occupent beaucoup de bras.

L'assolement avec les pommes de terre intercalées était plus rationel que celui que j'ai actuellement; cependant je puis assurer que si l'on ne néglige pas de donner deux labours en automne et un en printemps, avant de semer l'avoine, le trèfle sera aussi beau que si les racines avaient précédé l'avoine.

Voici comment sont traitées ces différentes soles :

Dès que le froment de la 16e année est enlevé, la terre est labourée superficiellement et laissée dans cet état jusqu'à la fin d'octobre; je fais alors herser avec de grandes herses à dents de fer inclinées en avant, et traînées par 3 chevaux attelés de front, ou 2 bœufs; la terre est ensuite labourée avec la charrue attelée de 4 bêtes, de manière à ce que le versoir soit complètement caché dans le sol; cette charrue est suivie par la houe, instrument traîné par 2 bêtes, qui donne une culture à la terre sans la retourner, elle penètre à la profondeur de 4 pouces et fait un excellent ouvrage.

Lorsque cette sole est labourée, on tire les raies d'écoulement, asin que l'eau ne séjourne pas sur le champ pendant l'hiver; et au commencement de mars on peut ordinairement herser, puis condulre 10 chars de sumier de 70 pieds chacun par pose; ce sumier est ensoui aussi vite que possible; on sème ensuite de l'avoine et des poisettes à raison de 10 à 12 mesures par pose, elles sont enterrées avec la herse lègère qui passe deux sois dans le même sillon, puis roulées avec un grand rouleau en bois trasné par deux bêtes.

Les poisettes sont fauchées en partie pour la nourriture en vert à la fin de juin, la plus grande partie cependant est séchée pour l'hiver. Une pose produit en moyenne 2 ½ chars à 4 bêtes; l'année dernière elle a donné 3 chars.

Dès que les poisettes sont enlevées, la terre est retournée, et quelques semaines après, ce labour est hersé, on laboure ensuite pour semer le colza, à la profondeur au moins de 4 pouces, la terre est hersée jusqu'à ce qu'elle soit menuisée comme un jardin, on passe un léger rouleau attelé d'un cheval, puis le semoir de colza traîné également par un cheval, et qui seme trois lignes à la fois, à la distance d'un pied et demi. Au commencement de septembre et quelques sois à la fin du mois d'août, je fais passer le petit scarificateur d'Hohenheim, traîné par un cheval; 15 jours après les plantes sont assez fortes pour pouvoir être butées avec le butoir en fer attelé de deux chevaux ; l'opération est renouvelée après 3 semaines. Si j'ai assez d'ouvriers, je les sais passer entre les lignes pour arracher les mauvaises herbes qui s'y trouvent; mais si les plantes sont très fortes, le travail manuel peut fort bien être épargné, le colza étoussera toutes les herbes.

Nulle part je n'ai vu du plus beau colza qu'à Hohenheim, où on en cultive chaque année 40 poses, et jamais une femme n'entre dans le champ; tous les sarclages sont exécutés par le scarificateur et le butoir; mais là, le terrain est bien cultivé depuis longtemps, et la succession des récoltes très-bien entenduc, parce qu'on a l'emploi d'une grande masse de racines, et que les ouvriers pour l'arrachage ne manquent jamais.

J'ai essayé l'année dernière de semer 1 ½ pose de colza suivant la méthode employée par M. Jules Perret, de Villeneuve; elle consiste à tracer des ados avec le butoir, ces ados sont rabattus par un léger roulean, puis on sème sur ces ados avec le petit semoir à brouette; tous mes colzas sont beaux

cette année, le plus beau de tous est cependant celui-ci, mais je crois que l'engrais Jauffret que ce champ a reçu y entre pour quelque chose, ayant constamment observé que les produits sont plus beaux lorsque j'emploie cet engrais plutôt que le fumier d'écurie.

Le colza arrive à maturité ordinairement au commencement de juillet; je sais commencer à couper avant la maturité, il est mis en javelle et reste sur le champ deux ou trois jours, jusqu'à maturité complète; j'ai ordinairement 30 personnes pour couper; l'année dernière il a été récolté en cinquours. Depuis sept ans que je cultive le colza en grand, le produit moyen a été de 85 mesures par pose; l'année 1836 a été la plus mauvaise, elle n'a donné que 40 mesures, et l'année 1837 la meilleure, elle a donné 130 mesures par pose. Lorsque tous les grains tombés sur le champ ont germé, c'est-à-dire ordinairement 15 jours après la récolte, je sais labourer superficiellement, ce labour est répété 4 semaines après, le troisième et dernier labour est donné les derniers jours de septembre.

Le froment après le colza est ordinairement très beau; j'emploie pour semer 1 ½ mesure de moins qu'après le trèfle, c'est-à-dire 6 ½ à sept mesures; quant au produit du grain, comme tous mes froments sont entassés ensemble dans mon gerbier, je puis savoir mon produit total, mais non pas celui après telle ou telle culture.

Le froment a produit depuis 1832 à 1840, en moyenne, 82 mesures par pose; l'année 1839 a seule été beaucoup audessous de cette moyenne, la pose n'a donné que 60 mesures, par contre, en 1834, 38 poses semées en froment ont donné 3,350 mesures.

Tout le terrain qui a porté du froment est traité comme celui de la sole n° 16; tous les seconds labours sont précédés d'un fort hersage; les labours d'été et ceux pour les semailles sont toujours donnés avec une charrue attelée de deux bêtes, sauf après la luzerne, l'esparcette et le trèfle; dans ce cas j'en fais atteler trois ou quatre, ainsi que pour les labours préparatoires d'arrière autoinne.

L'avoine est semée après trois labours, dont deux ont été donnés l'année précédente et dés que le terrain est assez ressuyé pour entrer dans le champ, y conduire l'engrais et labourer. J'emploie 8 à 9 mesures d'avoine pour semer, lorsqu'en même temps on sème du trèfle, de la luzerne ou de l'esparcette, et 12 mesures après la luzerne ou l'esparcette. L'avoine est ordinairement récoltée à la fin du mois d'août et a produit, sur une moyenne de 10 ans, 150 mesures; l'année 1840, la pose a produit 190 mesures; l'année dernière, grâce aux vers blancs, seulement 110 mesures. Cénéralement on regarde dans notre pays comme une absurdité de fumer pour l'avoine; je ne suis pas du tout de cet avis, et je suis au contraire persuadé qu'aucune graine ne paie mieux le fumièr qu'on lui accorde; un champ d'avoine fumé donne autant et plus de paille qu'un champ de froment; la paille atteint à une

hauteur de 6 pieds; elle est dans cet état moins bonne pour fourrage que de la paille d'avoine d'une champ non fumé; mais avec assolement la paille doit être principalement employée pour faire la litière, et pour cet usage, de la longue paille, un peu grossière, est meilleure que de la paille courte et fine.

Le trèfle réussit très-bien sur mes terres, je regrette seulement de ne pouvoir en cultiver davantage; aussi, dans l'assolement de 12 ans, je sème quelquesois du trèfle au lieu d'esparcette; dans ce cas-là je laisse subsister l'esparcette une année de plus et romps le trèfle à sa place.

Le trèfle produit ordinairement, en deux coupes, quatre chars et denii par pose; c'est un excellent fourrage si l'on a soin de ne pas le faire étendre comme le foin, mais de le laisser en andains, qui sont retournés le lendemain; lorsqu'on veut charger on rapproche deux ou trois andains, mais on ne fait pas de taş. Moins on travaille le trèfle et mieux cela vaut; il ne se gâte pas lors même qu'il a deux ou trois jours de pluie, si l'on a soin de ne le retourner que lorsqu'il est suffisamment ressuyé. Traité de cette manière, le trèfle conserve la presque totalité de ses feuilles et coûte très peu à récolter. Je fais sécher de la même manière la luzerne et l'esparcette.

Lorsque la troisième coupe de trèfle a environ un pied de

con panduittatal, mais pou pas melui

haut, c'est-à-dire ordinairement à la fin du mois d'août, je fais retourner à la profondeur de cinq à six pouces; la terre reste dans cet état pendant deux ou trois semaines, je profite d'une forte pluie pour faire herser avec les grandes herses attelées de trois chevaux ou deux bœufs, je fais semer après ce hersage, neuf à dix mesures de froment par pose; il est enterré avec de petites herses à dents de fer qui passent deux ou trois fois à la même place, jusqu'à ce que le grain soit bien enterré.

En 1832, je suis resté quatre semaines avant de semer après ce labour; j'attendais toujours la pluie; elle ne vint pas, on sema sur une terre extrêmement sèche, cependant le froment fût très-bean; cette méthode est toujours suivie à Hohenheim, et après une expérience de 12 ans, je puis la recommander en toute confiance. L'automne dernier, j'ai fait retourner à la fin du mois de juillet une vieille esparcette; j'avais l'intention de faire labourer encore deux sois avant de semer le froment, et je sis labourer quoique la terre fût trèssèche et le labour dissicile; une sorte pluie survenue au commencent de septembre m'engagea à faire semer a cette époque et sur l'ancien labour; actuellement ce froment est mon plus beau, et je doute beaucoup qu'il cût mieux réussi si j'avais fait donner deux labours de plus.

(La suite au prochain numero.)

Des que les poiseires en culer es, a derrig est retouraire

white to be a series of the series

el que el sacquaire el pour la

Ense to many somer to release to by

HISTOIRE NATIONALE.

CRITIQUE.

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG PAR LE D' BERCHTOLD. PREMIÈRE PARTIE. FRIBOURG EN SUISSE, CHEZ JOS. LOUIS PILLER, IMPRIMEUR, 1841. GRAND IN-8°.

Lebourg two stunded about (Suite).

ARTICLE II.

L'Auteur n'a dédié son ouvrage à aucune Altesse, à aucune Excellence, ni même à une Majesté. Il est trop sier démocrate pour cela. S'il avait trouvé un Mécène, c'est à lui sans doute qu'il se sût adressé. A ce désaut, il dédie son travail à la Société Historique, dont il a été l'un des premiers sondateurs. Ce n'est point une dédicace ordinaire; elle ne contient ni l'éloge du patron, ni de sausses protestations de modestie. C'est un hommage pur et simple, en une ligne qui en dit plus qu'une page.

Dans la Préface M. B. passe en revue tous les Fribourgeois qui ont payé quelque tribut à l'Histoire nationale depuis Guilliman jusqu'au savant éditeur du Recueil diplomatique. Je ne sache pas qu'il en ait omis quelqu'un et, qui mieux est, tous out leur juste part d'éloge. Il n'est pas rare de voir un écrivain se mettre à la première place parmi ceux qui ont traité la même matière, et ne citer ses devanciers que pour

'J'ai entendu critiquer cette expression à laquelle des puristes eussent prétéré : Société d'Histoire, comme si l'on ne disait pas Société économique, médicale, agricole, etc. affaiblir leur mérite. Ici l'Auteur se hâte d'élever et de consacrer un temple à sa muse, d'y assigner une place à ses collégues, de s'entourer de leurs images, d'inscrire leurs noms avant le sien, de couvrir leurs défauts du voile de l'indulgence. Il cite d'Alt, Lenzbourg, Girard, Fontaine, Kuenlin, Engelhart et tous nos vieux chroniqueurs. Puis, s'asseyant luimême au milieu d'eux sur une banquette infime, avant d'écrire, il s'inspire de leurs œuvres dans un religieux recueillement. En face de lui, au lieu le plus éminent du sanctuaire, rayonne le buste de Guilliman. L'Auteur fait briller sur son front une flamme immortelle, qui éclaire toute l'enceinte. Puis, se rappelant l'ingratitude avec laquelle le noble Historien fut accueilli par ses compatriotes, il semble pressentir sa propre destinée; il entonne une hymne sublime de tristesse qui semble modulée sur ce texte de l'Evangile : In propria venit, et sui eum non receperunt.

Il est facile de comprendre combien cette préoccupation douloureuse a dû influer sur le jugement que l'Auteur a porté de Guilliman. Il ne voit que son talent, que ses peines, tandis que la Critique, moins indulgente, voit aussi ses défauts. Pour moi, je ne trouve point dans les ouvrages de Guilliman les tendances libérales que M. B. lui suppose. C'est qu'il importait à celui-ci d'introduire avec éclat sur la scène le savant méconnu par ses contemporains et presque oublié de leurs descendants.

Quel esprit a présidé à la conception de l'Histoire Cantonale? Sous quel drapeau l'Auteur se rangera-t-il? Quelle est sa profession de foi? D'après quels principes appréciera-t-il les hommes et les choses?

Il le déclare résolument. Il considère l'Histoire Cantonale sous le point de vue démocratique, et les lecteurs savent d'or et déjà à quoi s'en tenir; mais il sera sobre de raisonnements, sans cependant abdiquer le droit de juger.

J'aime cette franchise : j'aime aussi cette méthode. L'Eclectisme n'a pas plus de réalité en fait d'Histoire, qu'en Philosophie. Mais la théorie ne doit pas absorber les faits; elle ne peut que s'étayer sur eux. C'est au lecteur à vérifier cette connexion et à se tenir en garde contre les artifices d'une rédaction insidleuse.

M. B. n'eût peut-être pas été si tranchant, malgré ses convictions politiques bien arrêtées, s'il n'avait été provoqué par les nombreux écrivains qui ont considéré l'Histoire sous un point de vue diametralement opposé. Il était temps, dit-il, de substituer les intérêts publics aux prérogatives de caste. L'Auteur est aussi catholique. Nous verrons l'influence que ce double caractère exerce sur son œuvre. Faut-il, parce qu'on est démocrate, répudier sans restriction toutes les autres formes du régime social? Je ne le pense pas, et l'Auteur ne le croit pas non plus, si j'en juge parce qu'il dit, page XV. Il n'ose pas affirmer que les conditions du progrès sont aujourd'hui les mêmes qu'autrefois, que notre nationalité repose sur les mêmes bases, que nons n'ayions pas d'autres devoirs à remplir. Il en appelle à l'Histoire révolutionnaire du 19e siècle. Celle des dernières années aura peut-être modifié ses aspects sur les avantages de la souveraineté du peuple.

Faut-il aussi, parce qu'on est catholique, prendre, en écrivant l'Histoire, une attitude toute hostile contre les autres communions et les anathématiser à propos de chaque mouvement des esprits dans la sphère religieuse?

Je ne le crois pas non plus.

Quoi qu'il en soit, j'attends le démocrate à l'histoire du Patriciat, et le catholique à celle de la Résorme. S'il sait tourner ces deux écueils, je le déclare passé maître dans l'art de narrer avec impartialité.

En général, la Préface de cette première partie est un morceau bien raisonné et très bien écrit; on en augure avantageusement de l'ouvrage. Dans le premier chapitre, l'Auteur embrasse d'un rapide coup d'œil tout l'intervalle écoulé depuis les temps primitifs jusqu'à la bâtisse de la ville. Il y est dit, page 11, que les Bourgondes, ancien peuple de la Pologne, avant subjugué les Helvétiens, les traitèrent avec douceur, parce qu'ils respectèrent ches eux une communanté de culte. Quelques lignes plus bas il est dit que le pays doit aux Bourgondes la connaissance de l'Evangile. Comment concilier ces deux faits contradictoires? Je présume qu'une grande partie de l'Helvétie était déjà chrétienne à l'époque de l'invasion des Bourgondes, mais que certaines contrées ne l'étaient pas

encore, et qu'elles furent 'alors converties par eux. Si telle était la manière de voir de l'Auteur, il conviendra qu'il eût dû s'expliquer plus clairement.

Un rapprochement qui n'est pas sans intérêt, quoique sondé sur une simple conjecture est (page 11 en note) la présence d'Uchtlandiens dans le camp des aventureux Nibelunguen. Déjà plus haut, l'Auteur trouve aussi une analogie entre le graphion des Franks et l'avoyer des temps postérieurs. Ces sortes de rapprochements, quand ils ne sont pas trop hasardés, ont souvent une grande portée.

Le second chapitre commence par une observation pleine de justesse. C'est que le nom de Fribourg ne signifie pas une cité libre dans le sens politique, mais sous le rapport simplement topographique, comme l'indique clairement le passage de Guilliman cité dans la note 2^e de la page 30. Ce qui est dit touchant la date précise de la fondation de la ville n'est pas moins vrai, et concilie les diverses opinions.

Mais l'Auteur est moins exact quand il dit, dans la note 2°, que la paroisse de St-Nicolas est plus ancienne que la ville. Au lieu de paroisse, il fallait dire l'église.

La première de nos Constitutions, dite Handfeste, est comparée à un antique castel qui se présente majestueusement dans une perspective lointaine avec ses tours massives; ses contreforts et ses sculptures. Comparaison ingénieuse qui donne une assez bonne idée de ce Code à la fois civil, criminel et administratif (page 35). Personne encore avant M. B. n'avait pris la peine d'analyser cette charte importante, et de faire ressortir la différence de caractère qui règne dans ses dispositions diverses. Mais je crois qu'il est dans l'erreur, quand il regarde cette Hundfeste comme un complément dus Miroir des Souabes. Car celui-cilui est posterieur de quelques années. Selon Heineccius (Antiquitates germanicæ jurisprudentiam patriam illustrantes), il paraît avoir été rédigé sous le règne de Rodolphe mort en 1291.

Il n'en est pas de même du Miroir des Saxons, qui a réellement précédé la Handfeste, mais de peu de temps 1. Page 52, seconde ligne, le mot Guelfe se trouve placé avant celui de Gibeline. Cette erreur de rédaction fait tomber la phrase suivante dans un contresens qui disparaît en changeant la position de ces deux mots.

'Nos Archives possèdent un exemplaire précieux du Miroir des Souahes, écrit sur parchemin, grand in-folio. On voit, page 135, qu'il a appartenu à Henslin Verbers, né à Breslau, conseiller et bourgeois de Fribourg, et qu'il fut écrit par un Cordelier en 1410. Il passa successivement entre les mains de Bérard Faucon et de Wilhelm Tachs, puis à l'Etat, on ne sait comment. Il commence sans titre, par une table des matières. Ici commence le livre des Rois. Ici commence le livre des Machabées. Le texte débute ainsi:

Au nom du Père et du Fils et du Suint-Esprit. lei commence le livre des Rois.

Nous devous commencer ce livre par Dieu et il doit aussi finir par

Il n'est pas sans intérêt de comparer la partie du Lundrecht avec le Corpus juris germanici, publici ac privati ex avo medico 1760; fol. 1 et suiv., par Senkenberg, dans le livre du Jus provinciale casareum ex

bibliotheca eæsarea, etc. Toutesois ce dernier, où les matières ne se suivent dans le même ordre que dans notre exemplaire, ne contient que 302 articles, tandis que celui-ci en contient 376.

Le droit féodal (Lehenrecht) est conforme au texte des ouvrages précités et à celui du Jus feodule germanicum.

Large principality of the Control of

Mais notre exemplaire contient 10 titres de plus que le Jus prov. ex

bibl. casarea, qui se trouve à la bibliothèque de Vienne. Toutesois le style de celui-ci a une teinte plus ancienne.

Notre Handfeste de 1249 y est annexée, page 127 en allemand. On l'a fait suivre de la Constitution savoisienne octroyée en 1452, et d'une ordonnance de Messeigneurs du 13 avril 1455.

el run engelem au leure pantat pertal'In ta VARIÉTÉS.

LE LION DE L'ATLAS.

oiterteduent (Suite et fin.) per errigeden er eine of

Le type de la royauté barbare est écrit d'ailleurs en toutes lettres sur la face du lion. Rien de plus fier et de plus dédaigneux que le regard de l'animal au repos, de plus royal que son port de tête et toutes ses attitudes, de plus majestueux que cette épaisse crinière, emblême de puissance et de richesse, encadrant merveilleusement ce visage humain. Le tigre et le léopard portent de plus belles robes que le lion; l'éléphant et le rhinocéros le surpassent en grandeur et en force, mais jamais il n'est venu à l'idée du poète de décerner le titre de roi au tigre ni au léopard, à l'éléphant ni au rhinocéros; c'est que ces quadrupèdes en effet ne le méritent pas. Quand on dit tigre royal, ce n'est que pour désigner l'espèce par excellence.

Le rugissement du lion est plus solennel, plus caverneux, plus accentué que le ranquement du tigre. Il annonce plus le maître. Comme les deux races n'habitent pas les mêmes continents, et n'ont guère pu se rencontrer dans l'état de nature que vers les confins de la Perse et de l'Inde, les hommes ont eu rarement occasion de juger à laquelle des deux espèces congénères devait appartenir le sceptre de la force. Mais la question a été décidée bien des sois dans les arènes de Rome et depuis; le tigre n'accepte le combat contre le lion que lorsqu'il y est absolument forcé. Martin, le dompteur de monstres, qui a passé toute sa vie dans la société intime de ces grands personnages, et qui doit les connaître, me disait avoir essayé quelquesois de mettre aux prises ses tigres et ses lions, et être arrivé constanument aux mêmes résultats. Le tigre s'inquiétait tout d'abord de savoir s'il n'y avait pas moyen d'éviter le conslit par une retraite prudente.

Dès que l'impossibilité de l'évasion lui était démontrée, il entamait une série de bonds prodigieux, ayant beaucoup plus pour objet d'éblouir et de fatiguer son royal ennemi que de l'incommoder. Le lion, immobile, dans l'attitude réfléchie de la force sûre d'elle-même, le regard chargé d'éclairs et la tête inclinée, attendait patiemment que l'imprudent caracoleur se livrât.

Même au premier abord, il est sacile de préjuger de la supériorité de la sorce du lion. Il a, comme on dirait en langue hippique, l'avant-main plus largement développée que le tigre, les membres antérieurs plus volumineux, la tête et le cou beaucoup plus sorts. Les habitudes du lion dénotent également

une supériorité de caractère indéniable. Le lion ne fuit pas devant l'ennemi; il est humain et charitable, quand la faim ne le talonne pas.

I' incornie franchise i da me anssi ver incihade i

subscripted alalique et decle de lueve

Ce qui ne veut pas dire que je sais peu d'estime de la puissance du tigre. Je crois parsaitement aux hommes enlevés par des tigres sur le dos des éléphants de chasse, et j'ai des raisons pour cela, connaissant un Anglais résidant aujourd'hui à Paris, et à qui la chose est arrivée, c'est-à-dire qui a eu la chance de faire plusieurs milles par voie de tigre. Ce voyageur, qui a été en excellente position pour apprécier par lui-mêine la vigueur des mâchoires de cet animal, assirme que le poids d'un corps d'homme n'embarrasse guère plus un beau tigre de Bengale, que celui d'un levraut nos plus grands lévriers. Il donne à preuve la bête qui s'était chargée de lui, et qui l'emportait avec tant de délicatesse que la pression exercée sur ses côtes ne sussisait même pas à lui saire reprendre ses sens, si bien qu'il courait vivement le risque de ne se réveiller qu'en l'autre monde. « Heurensement, ajoute le narrateur, heureusement qu'il se présenta un très large sossé à franchir, et que le tigre fut obligé de me serrer un peu pour ne pas me perdre dans la traversée. Cette précaution de mon porteur me sauva. Réveillé en sursaut par une impression semblable à celle d'un fer rouge qui m'aurait pénétré dans les chairs en dix places différentes, je retrouvai assez de force pour glisser le canon d'un de mes pistolets dans l'oreille du monstre. »

La personne dont il est ici question a conservé de cette impression de voyage un souvenir nerveux et une courbure de la charpente osseuse, dont toutes les eaux et toutes les célébrités médicales de l'Europe n'ont pas su la guérir. Le tigre avait poussé ses précautions trop loin.

On raconte, dans les possessions anglaises, beaucoup d'histoires de chevaux et de buffles emportés au grand galop par des tigres, à des distances de plusieurs milles. Horizontalement parlant, tout cela est possible; mais tout cela ne vaut pas le jeune élève du capitaine Mesmer, emporté à une hauteur verticale de six pieds.

Il semble, du reste, que l'auteur de la nature ait voulu prévenir tout contact entre ces deux espèces, que les hommes se plaisent à rapprocher par esprit de discorde. La même terre eût été peut-être trop étroite pour les contenir toutes deux. Le lion habite presque exclusivement l'Afrique; on ne le rencontre que par miracle au-delà de l'Euphrate. Le tigre

royal s'est cantonné exclusivement dans le continent et dans les sles de l'Asie orientale. Il n'y a pas de lion en Amérique. L'animal que les Espagnols ont décoré si improprement de ce nom, le couguar ou puma, est au lion et au tigre à peu près ce que le tapir du Brésil est à l'eléphant de Siam. Que j'ai été désolé autresois d'apprendre qu'il n'y avait jamais eu de lions en Amérique; et qu'il m'en a coûté de faire le sacrifice d'une bien chère illusion d'enfance, la lionne de Maldonata! vous savez, cette histoire touchante comme les enfants les aiment, et dont la scène se passe dans une contrée de l'Amérique espagnole : une esclave fugitive qui retire une épine de la patte d'une lionne, qui l'aide ensuite dans les soins de la maternité, qui partage avec ses lionceaux le repas de samille, puis qui est reprise un jour par les Espagnols, condamnée à être dévorée par les bêtes féroces, et miraculeusement sauvée de leur dent homicide par l'intervention de la lionne et de ses cinq lionceaux. C'était bien trop naif et bien trop joli pour être vrais seal fuode

Tous les félins, depuis le lion jusqu'au chat domestique, à l'exception du seul guépard, qu'un caractère fort remarquable distingue du reste de la famille 1, attendent le gibier a l'assure et ne cherchent pas à le forcer à la course. C'est la règle générale, mais une règle générale qui sousse de nombreuses exceptions pour les espèces supérieures comme le lion et le tigre.

La disposition des muscles, qui chez les félins, se détendent à la façon des ressorts et leur permet de bondir sans élan à des distances prodigieuses, les rend propres à la guerre de surprise et de guet-apens. Le défaut de flair, au contraire, leur interdit de suivre le gibier à la piste et de se rallier à la voix comme tous les individus de la famille des canins, chien, loup, renard, chacal. La conformation de leur pupille, qui a la propriété de se dilater et de se contracter à l'infini, comme celle des oiseaux nocturnes, leur fait également préférer la chasse de nuit à celle de jour. Le chien, qui attaque son ennemi franchement et de haute lutte, qui s'adresse si souvent à plus puissant que lui, fait montre d'un caractère éminemment supérieur en intelligence, en courage et en loyauté.

Le lion, comme tous les animaux de son espèce, s'embusque pour gnetter sa proie. Il affectionne les fourrés épais qui tapissent les bords des ruisseaux et des lacs où viennent se désaltérer les gazelles, les sangliers, les buffles, dont la chair fait le fond de sa nourriture habituelle. Lorsque toute proie lui manque et que la faim le presse, il n'hésite pas à se rapprocher des demeures habitées, à se jeter sur les animaux et à attaquer l'homme.

Dans le centre de l'Afrique inconnue, là où n'ont pénétré encore que quelques rares voyageurs, morts pour la plupart victimes de leur dévoûment, à la science, le nombre et la

2 Les ongles du guépard ne sont pas rétractibles ; sa patte est conformée comme celle du chien. Aussi le guépard s'emploie-t-il avec succès en guise de lévrier.

hardiesse des lions paraissent constituer un obstacle sérieux aux tentatives d'exploitations scientifiques. Mungo-Parck a raconté ce qu'il eut à souffrir des attaques des lions dans son premier voyage; on ne sait pas bien si la ferocite de ces animaux n'a pas été pour quelque chose dans la fin déplorable de l'infortuné voyageur. Tous ceux qui ont partagé depuis ses travaux et ses malheurs ont signalé le péril.

Il semblerait que l'audace du lion ou son dédain pour l'homme dût se mesurer suivant les pays à la faiblesse des moyens de défense dont l'homme y est arme, et que le tromblon et la carabine de l'Européen doivent lui inspirer plus de respect que l'arc muet du sauvage des rives du Niger. Il en sera sans doute ainsi un jour, et les mœurs du lion et du tigre sont destinées à s'adoucir en Asie et en Afrique, comme celles du loup se sont adoucies en France depuis le temps du loup. Courtaut, à mesure que la puissance de l'homme s'est mieux manifestée aux êtres mis de plus près en contact avec lui; mais il ne paraît pas que jusqu'à ce jour le lion ait fait mine de reconnaître la suprématie de l'homme. Quoiqu'on ait pu dire de son éducabilité, de sa générosité, de sa clémence et du char d'Héliogabale, ce roi chevelu n'en prend qu'à son aise avec l'homme.

Il le domine completement là où la carabine et la poudre n'ont pas encore suffisamment pénétré, comme dans l'intérieur de l'Afrique. Il est en guerre avec lui dans tous les pays colonisés par les Européens: avec le Hollandais, du Cap et du fort Natal, comme avec les Turcs du Maroc et les Kabyles de l'Atlas. Il y a cependant encore des contrées plantureuses où la nature s'epanouit dans tout son luxe de richesse primitive, et où le lion, régnant paisiblement, n'a pas jugé à propos de se mesurer avec l'homme. Il le regarde sans s'émouvoir ni se déranger quand il passe.

L'intrépide Rochet-d'Héricourt, qui essaie en ce moment de traverser l'Afrique de part en part, de la mer Rouge au cap Vert (Dieu le préserve des lions, de l'Anglais et des léopards), fut un jour convié par le roi de Choa (Abyssinie) à une excursion dans le pays de Gallas. Il s'agissait de recueillir l'impôt que ces tribus sauvages doivent au souverain de Choa. L'expedition se composait de plusieurs milliers d'hommes montes sur les plus beaux chevaux du monde. Le voyageur français assista durant ce voyage à des chasses fabuleuses, où les chevaux déployaient plus d'habileté et de présence d'esprit que ceux qui les montaient. Il parcourut des plaines où la main de l'homme ne s'était jamais associée à l'œuvre de la création, où paissaient, en escadrons serrés, l'antilope, la girafe, l'éléphant, la gazelle, où couraient les autruches par bandes innombrables, où des troupes de pintades se laissent écraser sous les pieds des chevaux, où toutes les branches des arbres portaient un oiseau ou un singe, où chaque buisson recelait une hyène ou un chacal.

De temps en temps, se détachait de la masse un grave personne, à la démarche solennelle, et dont l'apparition semblait mettre en émoi tous les rangs de ces espèces. Le silence se faisait; le chacal cessait de glapir; la hyène interrompait un moment ses hurlements saccadés; le singe s'arrêtait au milieu de ses gambades les plus capricieuses. C'etait un lion majestueux que la simple curiosité attirait sur le passage des centaures qui traversaient ses domaines. Il venait s'asseoir à cinquante pas de la ligne, observait quelque temps le défilé dans une attitude d'impassibilité complète, puis s'éloignait avec la même lenteur et sans retourner la tête, quand il en avait assez du spectacle. Les cavaliers abyssiniens, à ce qu'il paraît, ont jugé convenable jusqu'ici d'initer la prudence du lion, et de demeurer, vis-à-vis de lui, sur le pied de la neutralité absolue. Mais je doute que ces intrépides cavaliers, qui déployent une si brillante adresse dans la chasse du busse, animal plus dangereux que le taureau de Séville, consentent à respecter longtemps la soi des traités; car le voyageur français leur a appris à sabriquer lé sucre et la poudre à canon, et leur a apporté quelques modèles d'armes perfectionnés, plus maniables que leurs arquebuses et leurs arcs.

Le lion de l'Atlas, celui que nos soldats connaissent et que la conquête d'Alger a englobé dans les possessions de la France, est d'un caractère moins benin que celui de l'Abyssinie. Il est fréquent dans les environs de Bone, mais beaucoup plus encore dans les provinces de l'Ouest, dans les gorges boisées de l'Ouenseries, sur les rives du Rio-Salado, précisément dans cette partie de l'ancienne régence, où se trouve transporté, depuis trois ans, le principal théâtre de notre guerre africaine. Plus d'une vedette arabe, plus d'un soldat français isolé, et dont on ne s'est pas bien expliqué la disparition, a péri sous la dent du lion.

Dans l'hiver de 1841 à 1842, le sol de la Mitidja se trouva couvert un matin d'une couche imperceptible de neige ; le Sahel en fut blanc près de deux jours : c'était un hiver rigoureux. Les lions ne tardèrent pas à se rapprocher de la mer. Nos soldats en tuèrent quelques uns à l'affût dans le voisinage de nos casernes de cavalerie, à Oran, à Bone, à Constantine. Il en vint deux de petite taille dans le Sahel. On les disait cantonnés dans les environs d'El-Biar, au milieu d'un massif impénétrable de jujubiers sauvages et de nopals. Un des lionceaux était accusé par la voix publique d'avoir mis à mort un Arabe et un noir qui avaient commis l'imprudence de tirer sur lui et de ne pas le toucher. Tous deux étaient morts de leurs blessures. Quelques chasseurs, du nombre desquels je faisais partie, se reunirent au poste d'Ouled-Mendil, au de bouché de la plaine, dans le but de monter une grande chasse contre ces hôtes dangereux. Là, se trouvait Abdalla, le grand organisateur de nos chasses de la Mitidja et du Sahel, Abdalla, cet écuyer arabe si souple et si robuste que nous avons applaudi au Cirque-Olympique, il y a une dizaine d'années ... « Abdalla, lui dis-je, as-tu reconnu par tes yeux la demeure des lions? As-tu vu sur la terre humide la trace de leurs sonur, à la démorrie se mardie, et deut l'apparition semi

Ce ne sont pas des lions, mais tout au plus des panthères, répondit l'écuyer. Les deux hommes blessés ne sont morts qu'au bout de la quinzaine : un lion ne les aurait pas tenus quittes à aussi bon marché. » Et la chasse n'eut pas lieu. J'ai déjà écrit dans ce journal une histoire de la panthère d'Algérie. La panthère du Musée d'Alger, qui fut tuée par un jeune Allemand de la colonie de Delhy-Ibrahim, est de la force des plus grands tigres royaux qu'on nous fait voir dans les ménageries, huit pieds et demi du niuseau à l'extremité de la queue! Cette espèce mange l'homme.

La rencontre du lion est chose grave, étant connu que cet animal ne s'attache aux pas du voyageur que lorsqu'il a saim de sa chair. Le parti le plus prudent, en ces sortes de périls, est d'aborder de front, de marcher droit à l'ennemi, de l'intimider par l'aplomb et de le sorcer à la retraite. Les Arabes, qui ont grande soi dans les amulettes et dans les sormules magiques, ont un mot (laran) pour désarmer le lion et le décider à la suite. J'ai ouï dire que ce mot ne réussissait pas toujours. Je doute qu'aucune sormule vaille l'application d'une bonne balle de calibre bien placée entre les deux yeux.

J'ai entendu raconter bien des chasses de lions par Abdalla et par d'autres. Le récit de ces histoires n'a rien d'intéressant, car la chasse du lion ne met en jeu ni l'adresse, ni la ruse, ni le courage. Il s'agit d'entourer avec beaucoup de monde un animal qui attend l'ennemi de pied ferme, qui ne cherche jamais à fuir que lorsque la retraite lui est fermée. Quand le lion n'est pas tué raide de la décharge générale que le cercle des chasseurs lui envoie préalablement, il tente un effort désespéré pour faire une trouée dans la fatale enceinte, et malheur à qui se trouve sur sa route, car la blessure de sa dent ou celle de ses ongles est presque constamment mortelle. Le danger n'a pas même ici pour stimulant la difficulté vaincue, ni la gloire, et l'on chasse sans chiens, ce qui n'est pas chasser.

Or, c'est à nous, c'est à vous tous veneurs de France, de transsormer en une chasse grandiose cette ignoble tuerie, à nous de créer la chasse du lion, d'inventer une race de chiens et de monter des équipages ad hoc. Il y a assez longtemps que les voyageurs anglais nous rompent la tête de leurs récits, toujours les mêmes, de leurs chasses brutales du Bengale, que Méry seul a su poétiser. A eux le tigre; à nous le lion, plus noble et plus redoutable que le tigre, et qui a sur ce dernier l'avantage de demeurer à nos portes. Qu'on permette à ces marchands de houille de nous être supérieurs dans l'art d'entasser des écus et de martyriser les peuples, j'y consens; il n'y a pas honte ici dans l'infériorité; où il y aurait honte, ce serait à avoir le dessous dans une question artistique, et à abandonner le monopole de la chasse béroïque à des chasseurs de renards.

I les ougles du guépaid no sont pas németibles : sa parig ou con

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 15.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. AVRIL, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formerost an volume. Le prix de l'abouncement, la feuille rendue frauco dans fous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 46 hatz pour l'année. On ne peut s'abounce pour moius d'un an. Tont annement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abouncements du dehots doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

NOTICE

SUR

LE DOMAINE DE MONTET.

LETTRE ADRESSÉE A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE RURALE DU CANTON DE VAUD, LE 15 AVRIL 1842.

(Suite).

La septième année, au premier printemps, la terre est hersée et labourée, puis au milieu du mois d'avril on conduit le fumier. Lorsque je fais planter des pommes de terre, elles sont mises dans la seconde raie; avec deux charrues et sept personnes pour mettre les pommes de terre, je fais planter deux poses et demie dans un jour; si le champ est très-long, et que par conséquent il faille retourner moins souvent, on peut planter trois poses dans un jour.

J'emploie pour planter 55 quarterons par pose; je sais choisir pour cela les plus belles pomines de terre lors de la récolte; on les coupe en deux ou trois morceaux.

Lorsque les pommes de terre commencent à lever, je fais passer la petite herse; le terrain a du reste été hersé après la plantation. Dès que les pommes de terre ont atteint 5 à 6 pouces de hauteur. On passe avec le petit cultivateur d'Hohenheim, et quelques jours après on butte avec un fort buttoir en ser; ce buttage est répété trois semaines après, à une plus grande profondeur. Une pose plantée en pommes de terre produit en moyenne 700 quarterons; en 1840, huit poses et demie plantée en pommes de terre ont produit 8,000 quarterons; en 1841, année où les pommes de terre ont peu produit, une pose et demie qui n'avail pas été attaquée par les vers blancs a produit 1,050 quarterons. Lorsque je veux faire planter des betteraves ou des routabagas, le terrain est également hersé et labouré dans le mois de mars; il reste dans cette état jusqu'à ce que les plantons soient assez forts pour être repiqués; le terrain est alors hersé, fumé, labouré, hersé de nouveau, puis on fait, avec le battoir, des ados qui

sont rabattus au moyen d'un léger rouleau; on plante alors sur ces ados. Il faut environ 22,000 plantons pour une pose; deux hommes et six feinmes plantent une pose dans un jour. Je n'ai jamais sait arroser les plantons lors de la plantation, sinon en 1834, parce qu'alors la terre était excessivement sèche, malgré cela, il manque rarement plus de un sur cent de ces plantons, qui, dans ce cas, sont remplacés au bout de 10 à 15 jours. Il faut avoir grand soin que les trous soient assez profonds pour que les racines ne soient pas recourbées et qu'elles soient bien serrées, de manière à ce que l'on ait de la peine à les enlever une fois plantées. Je n'ai jamais fait semer en place, il me convient beaucoup mieux de faire repiquer, cela divise mieux les travaux du printemps, puisqu'au moment de la transplantation, ordinairement au milieu du mois de mai, la plus grande partie des travaux sont terminés. Les betteraves repiquées coûtent beaucoup moins de sarclages que celles qui sont semées en place; le labour, avant la transplantation, détruit un grand nombre de mauvaises herbes; aussi deux légers sarclages à main en font la façon, et le champ est toujours parfaitement propre au moment de l'arrachage. Je fais couper les feuilles lorsqu'on procède à l'arrachage; elles sont alors plus nutritives; coupées avant, la croissance des racines est moins forte. Les betteraves et rutabagas produisent en moyenne 300 quintaux par pose; dans les années sèches, les betteraves produisent plus que les rutabagas; le contraire arrive dans les années humides. Comme nourriture, les rutabagas l'emportent de beaucoup sur les betteraves, mais ils sont d'une conservation plus difficile, aussi ce sont eux que j'emploie en premier lieu.

L'année dernière, j'ai fait semer en lignes des carottes dans un terrain qui avait été planté en pommes de terre l'année précédente; je continuerai d'en semer chaque année une pose ou une pose et demie après des racines, qui pour cet esset recevront une sumure plus sorte, asin de ne pas être obligé de sumer immédiatement pour les carottes. De cette manière le champ exige sort peu de sarclages, moins même que pour les betteraves, et le produit est très beau; 200 toises de terrain ont produit, l'année dernière, 230 quintaux de carottes.

Les carottes ont l'avantage de pouvoir être arrachées sort tard; elles ne craignent pas un léger gel; c'est la meilleure racine à donner aux chevaux: les miens en reçoivent 40 liv. par jour pendant tout l'hiver.

Permettez-moi, messieurs, d'entrer dans quelques détails sur la partie économique de la culture des racines en général. Depuis 1828, j'ai fait cultiver les racines en assez grande quantité; deux fois j'en ai eu 17 poses; j'ai obtenu le plus souvent de fort beaux produits; bien cultivées, les racines laissent la terre très propre, et l'année suivante toutes les graines semées sont belles; malgré tout cela, je crois que ces cultures ont souvent trop été prônées, et que l'on a glissé beaucoup trop legèrement sur tous les inconvénients attachés à leur culture en grand; de la tant de mécomptes.

L'ouvrage le plus long et le plus dispendieux dans la culture des racines, c'est l'arrachage; dans la plus grande partie des localités de notre pays, les ouvriers sont très difficiles à avoir dans cette saison; l'arrachage est renvoyé souvent jusqu'au commencement de novembre: la terre est alors humide, l'ouvrage avance moins, les attelages ont beaucoup de peine à sortir avec les chars, et les bons effets de la culture des racines sont en partie détruits.

Quant à l'emploi, je crois également qu'on exagère beaucoup leur valeur en les comparant au foin. Je conviens que les racines, pommes de terre, rutabagas, betteraves et carottes, surtout lorsqu'on les donne mélangées, par exemple moitié pommes de terre et moitie betteraves, et que la ration ne dépasse jamais la moitié de la nourriture donnée par jour; ainsi si une vache mange 30 livres de foin, on pourra très bien remplacer 15 liv. de foin par 40 liv. de racines, et la vache sera aussi bien nourrie; je conviens, dis-je, que ces racines sont une très bonne nourriture pour les vaches et les moutons. Données dans la même proportion, les rutabagas, les betteraves et les carottes sont également une excellente nourriture pour les chevaux; pour mon compte, je n'ai jamais eu un accident arrivé à une pièce de bétail qui résultât de l'emploi des racines, mais cela n'a rien de commun avec l'emploi économique. Dans le supplément des Annales de Roville, M. Mathieu de Dombasle, en parlant du compte des betteraves, dit qu'elles ont donné à Roville un produit net très élevé, et que par contre les prés ont été constamment en perte. Après avoir examiné attentivement les deux comptes, je me suis convaincu que, même avec une comptabilité aussi exacte que celle de Roville, on peut arriver à des résultats tout à fait faux, quand la base du calcul est erronée.

M. de Dombosle estime le quintal de betteraves à 1 fr. et le quintal de soin à 1 fr. 80 c. Je laisserais volontiers le prix du quintal de soin au taux porté, mais j'abaisserais à 65 centimes le prix des betteraves, et je crois encore qu'à ce tauxla les prés ne seraient pas traités aussi bien que les betteraves.

M. de Dombasle estime la valeur nutritive des betteraves plus haut que tous les autres auteurs, et cependant il convient que les betteraves ne devraient être portées dans sa comptabilité qu'au taux de 83 centimes, pour que la comparaison avec le foin fût exacte; mais ce qu'il ne dit pas et ne fait pas entrer en ligne de compte, c'est que les betteraves perdent chaque jour quelque chose en poids et en valeur nutritive, puisqu'elles exigent bien plus de main-d'œuvre pour la nourriture du bétail que lorsque celui-ci est nourri avec du foin; enfin, et ceci me paraît être très important dans une comparaison entre la valeur du foin relative comparé aux racines et aux betteraves en particulier, il est absolument nécessaire de faire consommer les betteraves pendant un temps assez court, tandis que le foin se conserve plusieurs années.

A l'article comptabilité, j'ai l'honneur, messieurs, de relever une erreur dans laquelle M. de Dombasle me paraît être tombé dans l'appréciation des frais occasionnés par la culture des racines et celle des prés.

Je termine ce que j'avais à vous dire sur les racines en vous donnant, d'après Block, le tableau du fumier produit par les racines, par la paille et par le foin :

100	liv.	de betteraves données à des
		vaches produisent 24 liv. de fumier
100	30	de carottes 24 » »
100	29	de rutabagas produisent 40 » » de poinmes de terre 54 » »
100		de pommes de terre 54 » »
100	*	de paille d'avoine employée
100	2011	pour litière 384 » » de paille d'avoine employée
		pour nourriture 166 » »
100	•	de foin 172 • •

Après que les racines ont été récoltées, je sais donner un labour à une prosondeur de 4 pouces, puis on tire les raies pour l'écoulement des eaux. Dès que la terre est assez essuyée au printemps, je sais passer la grande herse, on sème ensuite l'avoine avec la graine de luzerne ou d'esparcette; le tout est recouvert avec les petites herses, puis on passe le gros rouleau. L'avoine et les plantes sourragères viennent aussi bien que si la terre était labourée, et cette méthode a le grand avantage d'accélérer beaucoup l'ouvrage au printemps. En 1840, j'ai sait semer au premier printemps 12 poses d'un jour.

Malheureusement il n'est pas toujours possible de donner un labour en automne, lorsque l'arrachage des racines a lieu trop tard et que la terre est trop humide.

Toutes les graines de fourrage réussissent aussi bien semées avec de l'avoine qu'avec de l'orge, aussi depuis quelques années j'ai renoncé à semer cette dernière espèce de graine, qui me donnait beaucoup moins de paille et de grain, et quoique le prix du grain soit plus élevé que celui de l'avoine, cependant la valeur totale de la récolte était de beaucoup inférieure. Lorsque je semais de l'orge après des racines, j'ai

constamment remarqué que la première semée était la meilleure, aussi je la semais en inême temps que l'avoine et la récoltais à la fin de juillet, ordinairement avant le froment.

La luzerne ou l'esparcette durent six ans ; ie ne m'astreins du reste pas à ce nombre d'années, mais je fais retourner le champ où la récolte a été la moins belle. La quatrième année, je fais fumer la luzerne au moven de 20 chars d'engrais Jauffret par pose; il est conduit dans le courant du mois de décembre ou de janvier, lorsque tous les labours d'arrière automne ont éte exécutés. Je fais toujours suivre la luzerne par de l'avoine, parce que de cette manière mes attelages sont occupés de fort bonne heure; cette année j'ai fait conduire le fumier sur la luzerne à rompre, le 3 mars, et le 8 j'avais déjà quatre poses de semées, tandis qu'il n'aurait pas été possible d'entrer avec des chars d'engrais dans des champs labourés l'automne.

L'avoine semée sur une rompue de luzerne est magnifique. Dès qu'elle est récoltée, la terre est retournée; si le temps le permet, on donne encore deux labours avant de semer le froment, sinon un seul; en tout cas, je tâche toujours que la semaille n'ait pas lieu plus tard que la moitié du mois d'octobre. Après ce froment, je fais quelquelois suivre du seigle. si la luzerne n'est restée en place que cing ans; de cette manière je rentre dans mon assolement. Le seigle vient très bien après le froment et cela sans fumier.

Je fais donner les mêmes cultures aux champs de la petite division; les produits de cette division sont en général aussi beaux que ceux de la grande, et les champs aussi propres, ce qui prouve que l'on peut obtenir de beaux produits sans la culture des racines, pourvu que l'on ait soin de répeter les l'a sygéna pour un con moins d'un quart, et le gra

Il me faut chaque année 24,000 pieds de sumier pour être en état de fumer convenablement mes deux divisions, sans compter le fumier nécessaire pour le jardin et la vigne.

Une vache bien nourrie donne environ deux pieds de fumier par jour, aussi cette année je puis sumer plus sortement qu'à l'ordinaire; par contre, les deux années précédentes le soin étant moins abondant, j'ai dû employer pour la culture du colza, et un peu pour la plantation des pommes de terre, de l'engrais Jaussret. Ces deux années je n'ai pu en saire conduire qu'une petite quantité sur mes prés.

Voici de quel manière est confectionné cet engrais Jauffret: i'ai au-dessus de la place où sont déposés mes fumiers deux cuves de la contenance de mille pots chacune; lorsqu'elles sont vides, je fais verser une brouettée de chaux vive qui est fondue en versant du lizé dessus; après cela, la cuve est remplie à moitié, en partie avec du lizé et partie avec des matières fécales, puis je fais verser de nouveau une brouette de gypse, une de suie si je puis m'en procurer, 10 à 15 livres de tourteaux de colza, lorsque je puis en obtenir de 18 à 20 batz le quintal; enfin une forte brouette de cendres lessivées; la cuve est alors remplie avec du lizé. Une cuve pleine revient

à 25 batz, en évaluant le lizé au prix qu'il vaut pour être conduit sur les prés. Elle sussit pour convertir en excellent terreau 10 tombereaux de terre ordinaire. Ces dix tombereaux donneront quatre chars à quatre chevaux, d'engrais. Le tombereau de terre transporté à côté du tas revient en movenne à 5 batz; la manutention pour la mettre en tas et arroser, de manière a ce que toute la masse soit bien imprégnée de liquide, revient à un batz; deux ou trois mois après que le tas est fini, il est retourné et arrosé de nouveau; dans ce cas une cuve suffit pour 20 tombereaux; la manutention conte un peu plus, environ un batz et demi par tombereau.

Voici à combien reviennent huit chars à quatre chevaux transportés et étendus:

3 cuves pleines de liquide à 25 bz. la cuve, F. 7. 50 r. Manutention à 2 1/2 bz. par tombereau, . . . 5. 20 tombereaux de terre à 5 bz. le tomber.

Un attelage à 4 bêtes conduira pendant un jour en moyenne 10 chars; il faudra, outre le conducteur, un homme pour charger et la moitié du temps d'un autre ouvrier pour décharger et étendre, cela ferait pour les 8 chars

7. 20 »

L. 29. 70 r.

J'ai constamment remarqué que 20 chars de cet engrais produisaient autant d'effet, et que cet effet était plus durable, que 900 pieds de sumier d'écurie; aussi indépendamment de ce que l'augmente de cette manière la masse de mes engrais, l'estime que l'engrais Jaussret revient à un prix insérieur à celui d'écurie que l'on ne trouve à acheter ici qu'en fort petite quantité, et en assez mauvaise qualité, au prix de 5 crutz le pied. La conduite au champ, le chargement, le déchargement, et le travail pour étendre le fumier, coûtent en moyenne deore an regard strutateur sur cet unive mi crutz par pied.

D'après ces données, vous verrez, Messieurs, que 900 pieds de sumier transportés et étendus me reviennent à 82 fr. 50 r., tandis que 20 chars d'engrais Jauffret reviennent à 74 fr. 25 r.s in inp magnatof zasathoja fizi ing xaban li

Il va sans dire que j'emploie pour le convertir en engrais tout ce qui est susceptible de fermenter, tous les débris du jardin, la paille du colza et ses silices, lorsque je n'ai pas assez de place pour les conserver pour litière; avec des végétaux j'ai fait consectionner des sumiers qui pouvaient être employés 15 à 18 jours après que le tas avait été commencé; mais avec tous les végétaux que l'on peut se procurer dans une ferme, il n'est pas possible de faire plus de 25 à 30 chars d'engrais, tandis que j'en sais confectionner chaque année avec de la terre plus de 250 chars.

Les instruments dont je me sers pour l'exploitation de mon heurs belies découvertes que fous at: no trosisses découvertes que four sur la troit de la consistent en : no decouvertes que four la consistent en : no decouverte en : no decouvert

- 10 charrues Flamandes; o setund sel Jusminggus do suor
- 2 grandes herses à dents de fen; samplimais qu'il samuel
- 1 dite triangulaire pour deux bêtes; als all stiel sah me
- 2 dites carrées à dents de ser courtes, pour une bête;

- 1 à dents de bois : bainque en fine a sommand el
- 1 grand rouleau en bois pour deux bêtes;
- 1 dit pour un cheval;

X 53 E 7

- 1 butoir;
- 2 houes pour cultiver la terre sans la retourner;
- 4 scarificateur; spece martine seems and a
- 2 semoirs pour le colza, dont un à brouette;

- 1 semoir pour le trèfle;
- 1 hâche-paille;
- 1 moulin à concasser l'avoine:
- 12 chars, dont deux à un cheval;
- 3 tombereaux à deux bêtes.

(La suite au prochain numéro.)

0000

INSTRUCTION PUBLIQUE.

LES POUROUOI ET LES PARCE QUE.

Pounguoi publicz-vous dans l'Emulation le petit livre ayant pour titre : Les pourquoi et les parce que ?

PARCE QUE nous trouvons que ce petit ouvrage répond au but que l'Emulation se propose, celui d'instruire. L'avant-propos, qui développe son utilité, nous dispense de tout autre préambule. Le voici :

AVANT-PROPOS.

POURQUOI.

Pounquoi? c'est le titre de notre ouvrage; ce sera celui de notre avant-propos. Peut-être paraît-il bizarre: cependant ne le trouve-t-on pas journellement dans la bouche du curieux et de l'observateur, dans celle de l'homme du monde et du philosophe, de l'ignorant et du savant? A peine l'enfant sent-il se développer sa jeune intelligence que, frappé du spectacle admirable des cieux et de la terre, il s'écrie pounquoi? Le vieillard sur le bord de la tombe, jetant encore un regard scrutateur sur cet univers dont il se sépare, hélas! pour toujours, semble ranimer ses forces pour répéter une dernière fois pounquoi?

Heureux qui peut connaître la raison des choses!

Heureux qui sait ajouter aux POURQUOt qui lui sont adressés ou qu'il s'adresse à lui-même des PARCE QUE justes et clairs!

Aujourd'hui que l'instruction est un besoin, que l'étude est un devoir, il serait honteux de ne pouvoir se rendre compte des phénomènes les plus simples qui frappent journellement nos regards: d'ailleurs ne trouve-t-on pas à la fois, dans l'étude de la nature, plaisir et profit? c'est la qu'on voit s'étendre l'horizon de son intelligence; l'esprit s'éclaire, l'ame devient plus religieuse et par conséquent meilleure.

C'est pour seconder le mouvement honorable du siècle que nous avons composé ce petit ouvrage: nous n'avons pas eu la prétention d'écrire pour les savants; ce sont, au contraire, leurs belles découvertes que nous avons mises à la portée de tous en supprimant les hautes questions de physique, les termes trop scientifiques et les systèmes qui ne reposent pas sur des faits. Le champ des pourquoi et des parce que est vaste comme le monde; il renserme toutes les sphères des

connaissances humaines; mais, nous le répétons, c'eût été une témérité que de vouloir expliquer tous les phénomènes de la nature.

Notre curiosité d'ailleurs doit avoir des bornes; il est des mystères au dessus de notre faible intelligence; loin de chercher, par de vains efforts, à les pénétrer, admirons et bénissons l'Être suprême jusque dans ses divins secrets, et disons avec Leibnitz:

« Il n'y a pas moyen de contenter ceux qui veulent savoir le pourquoi du pourquoi. »

INTRODUCTION.

L'air est un fluide composé, subtil, élastique, dilatable, transparent, pondérable, etc.

Composé, car l'analyse y découvre trois principes élémentaires que les chimistes nomment gaz; savoir: l'azote, qui entre pour plus des trois quarts dans la composition de l'air; l'oxygène pour un peu moins d'un quart, et le gaz acide carbonique pour un centième. Le premier suffoque tout être animé quand il est respiré sans mélange; le second, seul, serait trop respirable et userait rapidement nos organes; le troisième sert de lien aux deux premiers, et la réunion de ces trois gaz forme un fluide respirable et nécessaire à l'existence.

Subtil, car il pénètre dans les plus petits interstices ou pores de la matière. Les animaux en sont remplis, les minéraux mêmes en contiennent une certaine quantité.

Élastique, car il peut être resserré, comprimé par une force quelconque, et il reprend son premier état dès que l'action de cette force a cessé. On sait, par exemple, qu'une vessie pleine d'air est susceptible d'une compression assez forte.

Dilatable ou raréfiable, car il est susceptible de s'étendre et d'occuper un espace bien plus considérable que celui qu'il avait d'abord.

Transparent, parce qu'il n'intercepte pas les rayons lumineux; la couche d'air qui sépare deux corps ne les empêche point d'être visibles l'un pour l'autre.

Pondérable, car il a du poids, de la pesanteur. C'est sur cette propriété qu'est sondée la construction du baromètre.

DU BAROMÈTRE.

Le baromètre est un instrument composé d'un tube ou d'un petit cylindre creux, en verre, d'environ trois pieds, fermé à l'une des deux extrémités, et plongé par l'autre bout dans une cuvette pleine de mercure. Il est nécessaire que le tube soit totalement vide, c'est-à-dire qu'il ne contienne pas même de l'air, afin que rien ne puisse s'opposer au mouvement ascendant du liquide dans l'intérieur du cylin lre. Pour y parvenir, on remplit le tube de mercure que l'on fait bouillir afin d'en chasser l'humidité, on ferme ensuite le bout ouvert. et on le plonge dans la cuvette; c'est alors qu'on débouche l'orifice inférieur. Le liquide descend dans le tube jusqu'à ce qu'il ne soit plus élevé que d'environ 28 pouces au-dessus du niveau de la cuvette, car l'air extérieur, en opérant une pression sur le mercure de la cuvette, le tient suspendu à cette hauteur, et le sollicite à monter, ou le laisse descendre à mesure que la colonne atmosphérique augmente ou diminue de pesanteur. On a marqué, sur une planche qui supporte le tube, différents points de division qui indiquent les degrés d'élévation ou d'abaissement du mercure, et par conséquent les variations de pesanteur ou de légèreté de l'air.

CHAPITRE L.

SUR L'AIR.

Pourquot le baromètre baisse-t-il quand on monte sur une montagne?

Pance Que à mesure qu'on s'élève, soit sur les montagnes, soit dans les aérostats ou ballons, l'air étant déchargé du poids des couches inférieures pèse moins sur la cuvette de l'instrument, et le mercure descend.

Pourquot le baromètre baisse-t-il quand le temps devient humide?

PARCE QUE la vapeur est plus légère que l'air pur, et que, s'introduisant dans la colonne d'air dont le poids tenait suspendu le mercure du baromètre, ce liquide, pressé moins fortement, descend de quelques lignes.

Pounquoi, lorsqu'on renverse un verre vide et qu'on le plonge ainsi dans l'eau, éprouve-t-on une certaine résistance?

PARCE QUE l'air qui se trouve rensermé dans le verre tend à s'échapper, et oppose une résistance d'autant plus sorte qu'il est plus comprimé.

Pounquoi l'air sèche-t-il le linge ou les autres corps mouillés sur lesquels il peut agir librement?

PARCE QUE l'air, semblable à une éponge, s'imbibe des particules aqueuses qui remplissent ces corps; mais il est nécessaire, pour que cet effet ait lieu, que l'air soit plus sec que les objets humides.

Pourquoi dans les grandes chaleurs, et surtout dans un temps d'orage, sommes-nous lourds, fatigués, mal à notre aise?

PARCE QUE l'air dilaté par la chaleur, ou chargé d'humidité, ne pèse plus sur nous avec assez de force pour tenir en équilibre celui qui se trouve rensermé dans notre corps; et cet air intérieur se dilatant occasionne la gêne que nous ressentons dans cette circonstance.

Pounquoi les bouteilles de verre, aplaties, et couvertes d'osier dont se servent les voyageurs, se brisent-elles quelquesois pendant qu'on boit?

PARCE QUE en buvant on aspire l'air intérieur qui résistait à la pression de l'atmosphère, on fait le vide; alors l'air extérieur pesant librement sur les deux faces aplaties, produit une charge qu'elles ne peuvent soutenir, et la bouteille éclate.

PourQuot la respiration, qui est facile dans une plaine, devient-elle pénible sur une montagne?

PARCE QUE l'air se comprimant lui-même par son propre poids, celui de la plaine est plus dense et alimente mieux la respiration que l'air des régions élevées. D'ailleurs la colonne atmosphérique ayant moins de hauteur sur une montagne que dans une plaine, la pression qui s'exerce sur notre corps diminue à mesure que nous montons, l'air intérieur se dilate, et, si nous nous élevons suffisamment haut, il fait sortir le sang à travers les pores de notre peau.

Pourquoi, si l'on applique l'un contre l'autre-deux hémisphères 'creux qui joignent hermétiquement, et qu'on en pompe l'air intérieur, les deux parties s'attachent-elles si fortement ensemble que la force d'un homme ne suffirait pas pour les séparer?

PARCE QUE l'air extérieur pèse de tout son poids sur les hémisphères, puisqu'il n'y a plus intérieurement d'air qui puisse le contre-balancer; or, en supposant à chaque hémisphère une largeur ou un diamètre de six pouces (une colonne de l'atmosphère opérant une pression d'environ 5 kilogrammes ou 10 livres sur un espace circulaire d'un pouce de diamètre), la force nécessaire pour séparer les deux calottes équivaudrait à un poids de 200 kilogrammes ou 400 livres.

Pourquoi une vessie dans laquelle on enferme un peu d'air, s'enfle-t-elle dans le vide, c'est-à-dire dans un vase dont on pompe l'air?

PARCE QUE l'air que la vessie contient se dilate et se raréfie, s'étend enfin à mesure que celui qui l'environne dans le vase perd de sa densité en diminuant; dans ce cas, un poids de 12 livres placé sur la vessie ne l'empêcherait pas de s'enfler.

Pounquoi une bouteille de verre mince et pleine d'air, qu'on a bien bouchée, crève-t-elle dans le vide?

PARCE QUE rien ne fait plus équilibre au ressort de l'air qu'elle contient, et qui fait un effort continuel pour se déployer.

Pourquoi un œuf percé d'un petit trou à sa partie inférieure, et placé dans un gobelet, se vide-t-il quand on raréfie l'air qui l'environne?

PARCE QUE un œuf contient de l'air qui surnage sur le liquide à cause de sa légèreté; cet air s'étend à mesure que la

Deux espèces de calottes.

pression extérieure diminue et chasse la matière de l'œuf, qui sort par le petit trou qu'on a pratiqué.

Pounquoi une vieille pomme se déride-t-elle dans le vide? PARCE QUE l'air qui est sous la peau s'étend et la soulève.

Pourquoi les châtaignes et les marrons crèvent-il avec éclat quand on n'a pas la précaution de les fendre avant de les mettre sous la cendre chaude?

PANCE QUE l'air rensermé sous l'écorce, se dilatant par la chaleur, agit avec d'autant plus de sorce pour s'ouvrir un passage, qu'il éprouve plus de résistance; aussi quand l'écorce est épaisse, elle se brise avec violence. Le même essen point lieu quand on a ouvert le marron, parce que l'air en se dilatant, trouve une issue par où il s'échappe librement.

Pourquot, quand on entonne du vin dans une bouteille, la liqueur jaillit-elle quelquesois sans que la bouteille semplisse?

PANCE QUE l'entonnoir s'applique justement au goulot de la bouteille, et ne laisse aucun passage à l'air intérieur qui, se trouvant chassé par le liquide, dont le poids excède celui de l'air, est forcé de sortir par l'orifice de l'entonnoir, et repousse ainsi la liqueur.

Pounquoi, lorsqu'on fait du feu, la fumée tend-elle à monter?

PANCE QUE l'air qui entoure le feu, étant raréfié par la chaleur, s'élève vers les couches supérieures, entraînant les molécules (petités parties) de la fumée, qui sont spécifiquement plus legères que celles de l'air; c'est ainsi qu'un corps léger qu'on plonge librement dans l'eau revient à la surface.

Pounquoi certaines cheminées fument-elles?

PANCE QUE les portes de la chambre sont alors sermées, ou que le conduit de la cheminée se trouvant très-élevé, l'air inférieur se renouvelle dissicilement pour remplacer celui que l'action du seu rarésie; ainsi cet air rarésié se rejette avec la sumée dans l'appartement, où il trouve moins de résistance que dans le corps de la cheminée; mais cet inconvénient cesse lorsqu'on entr'ouvre une porte; alors l'air extérieur ayant un passage sacile, repousse celui de la chembre et contraint la sumée à s'échapper par la cheminée.

Pounquot les poissons périssent-ils lorsque leur vivier est couvert d'une croûte de glace?

PARCE QUE l'air nécessaire à leur respiration, et par conséquent à leur existence, ne peut plus parvenir jusqu'à eux. Il est donc important de faire à differents endroits des ouvertures dans la glace.

PARCE QUE c'est moins l'eau qu'ils ont bue qui les a asphyxiés, que le défaut de circulation de l'air; si donc on les dresse sur la tête, c'est le moyen de les étousser en produisant un amas de sang vers le cerveau. Il faut, pour les rappeler à la vie, essayer de rétablir la circulation du sang par une chalcur modérée, par des frictions, par l'emploi des liqueurs spiritueuses; il faut leur sousser, avec la bouche, de l'air dans les narines et dans les poumons, et surtout les tenir couchés dans une situation naturelle.

Pounquot, dans une cave remplie de vin en fermentation, une chandelle ne peut-elle par rester allumée?

PARCE QUE les exhalaisons qui s'échappent du vin dans cette circonstance, et qui remplissent l'air atmosphérique, ne sont de nature à entretenir ni le seu ni la vie; car un homme qui placerait le nez à la bonde d'un tonneau de vin en sermentation pour en respirer les exhalaisons, tomberait raide mort, comme frappé de la soudre. On en a beaucoup d'exemples.

Pourquoi le seu est-il si vis et si ardent pendant les grands froids?

PARCE QUE l'air, étant plus dense, fournit plus d'aliment au feu.

Pourquoi un brasier ardent s'éteint-il bientôt, quand on l'expose aux rayons d'un soleil d'été?

PARCE QUE l'air dilaté et rarésié par l'action du soleil ne procure pas au seu un aliment qui puisse l'entretenir.

Pourquoi étousse-t-on de suite un seu de cheminée en bouchant soigneusement l'une et l'autre ouvertures?

PARCE QUE il ne sussit par pour entretenir le seu que les matières enslammées soient entourées d'air, il saut encore que cet air soit libre et qu'il ait une certaine pureté. Mais quand un conduit est hermétiquement clos, l'air n'y est pas libre, il ne peut s'y renouveler, et dès que les parties combustibles de celui qui s'y trouve rensermé sont usées, le seu s'éteint.

Pounquoi le sousse de la bouche ou le vent un peu sort éteint-il une chandelle?

Parce Que il dissipe les parties de la flamme et sépare le feu du corps qui lui sert d'aliment : quand cette dissipation n'a pas lieu, c'est-à-dire quand le souffle est modéré, l'inflammation augmente, loin de cesser.

Pounquoi s'échappe-t-il d'un morceau de bois des étincelles de seu qui éclatent souvent avec un grand bruit?

PARCE QUE l'air dilate par la chalcur dans les pores du bois, sort avec impétuosité et entraîne des parcelles de charbon qui s'opposent à son passage.

Pounquoi l'eau mise sur le feu dans un vase bouillonnet-elle avant d'être chaude?

PARCE QUE l'eau, comme toutes les autres matières, renferme de l'air, dont les parties grossières, dilatées par la chaleur, augmentent en volume, et soulèvent avec effort ce qui s'oppose à leur extension et à leur ascension.

Pounquoi, lorsqu'on se promène à la campagne pendant les belles soirces du printemps et de l'automne, les vêtements se couvrent-ils d'humidité?

PARCE QUE la chaleur du jour soulève des vapeurs, des exhalaisons qui, se refroidissant dès que l'action du solcil a cessé, se condensent et retombent en pluie extrêmement fine; c'est ce qu'on appelle le serein.

Pourquoi les plantes et les seuilles sont-elles couvertes de gouttes d'eau après une belle nuit de printemps ou d'autoinne?

PARCE QUE les vapeurs qui se sont élevées pendant la journée, saisies par la fraîcheur de la nuit, se condensent et retombent par l'effet de leur pesanteur; elles s'attachent à tous les corps qui sont exposés en plein air : c'est ce qu'on appelle la rosée.

Pounquoi ne remarque-t-on point de rosée, quoique la nuit a été très belle, lorsqu'il a fait un grand vent?

PARCE QUE l'action du vent dissipe les vapeurs et empêche leur condensation.

Pourquoi la campagne se couvre-t-elle quelquesois de petits glaçons blancs pendant les belles nuits?

PARCE QUE le froid de la nuit saisissant les gouttes de rosée, quand le ciel est très pur, ces gouttes se convertissent en glaçons qu'on désigne sous le nom de gelée-blanche.

Pourquor fait-il du brouillard?

PARCE QUE les vapeurs et les exhalaisons qui se sont élevées de la terre, condensées par le froid, et trop pesantes pour se tenir dans les régions élevées de l'atmosphère, restent dans les régions inférieures, où elles altèrent la transparence de l'air et retombent en partie en pluie très finé.

Pounquoi le brouillard se dissipe-t-il?ob larious gammond

Parce que les rayons du soleil le pénètrent, le raréfient par l'effet de leur chaleur, en le rendant plus léger, le sollicitent à s'élever en forme de nuage, ou le dissipent totalement.

Pourquoi voit-on du givre ou des frimas?

PARCE QUE les corps auxquels le brouillard s'attache, se trouvant très refroidis, les molécules d'eau se gèlent aussitôt, et couvrent ainsi les branches des arbres, les plantes sèches, les cheveux et la barbe des voyageurs, etc.

Pourquoi les carreaux des senêtres de nos appartements se couvrent-ils intérieurement de givre en hiver?

PARCE QUE l'air intérieur qui est chaud et chargé de vapeurs se porte contre les carreaux, et, perdant alors sa chaleur, il abandonne en même temps l'humidité qu'il tenait en dissolution; ces vapeurs se condensent, s'arrêtent sur les vitres, et si le froid extérieur devient assez vif, elles se convertissent en glace.

Pourquoi tous les nuages ne s'élèvent-ils pas à la même hauteur dans l'atmosphère?

Parce que si les vapeurs dont ils se forment sont raréfiées, elles parviennent à une très grande élévation avant de se condenser en nuages; au contraire les exhalaisons les plus grossières, étant plus pesantes, se condensent plus tôt et flottent dans une région plus basse.

Pourquoi les nuages produisent-ils de la pluie?

PARCE QUE les molécules d'eau qui les composent, venant à se reunir, forment des gouttes trop pesantes pour que l'air puisse les soutenir; alors elles tombent sur la terre entraînées par leur propre poids.

Pounquoi parle-t-on de pluie de sang, de soufre, de feu, etc.?

PARCE que le vulgaire ignorant prend, sans examiner, pour du sang, du soufre, etc., ce qui n'est rien moins que cela. Les savants ont prouvé que ces couleurs proviennent de certaines poussières végétales que les vents enlèvent et transportent quelquesois à de grandes distances. Quant aux pluies de seu, elles sont plus réelles, mais on en cite peu d'exemples.

Pounquoi la pluie purifie-t-elle l'atmosphère?

PARCE QUE elle précipite les exhalaisons sulfureuses ou de diverse nature, qui se rassemblent dans l'air pendant les jours de sécheresse. D'ailleurs la pluie rassrachit l'air, parce que la région d'où la pluie tombe est toujours plus froide que les couches qui environnent la terre.

(La fin au prochain numero.)

VARIÉTÉS.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Notre sête de prédilection à nous, c'est le dimanche des Rameaux, que l'on appelait autresois Pâques demandé, et que l'on appelle encore Pâques sleuries. Nous ne saurions dire quel attendrissement presque puéril nous sait éprouver la vue d'une branche de buis bénit. A Rome, les rameaux sont des palmes, de véritables palmes que l'on sait venir par charrettes des environs de Gênes. Dieu sait si nous aimons les palmiers, et quel prosond respect nous inspire cet arbre biblique, ce panache sacré qui représente à lui seul toute la poésie de l'Orient; et pourtant les souvenirs de l'ensance sont si puissants, que ces belles palmes romaines que le saint Père lui-même avait bénites nous ont produit peu d'esset, et que nous lui préserons mille sois la plus petite branche de l'humble buis parisien.

Le dimanche des Rameaux, les habitants de la grande ville semblaient tous penser comme nous. Les cochers des voitures publiques avaient orné le collier de leurs chevaux d'un rameau bénit, les ensants avaient paré leurs chapeaux d'une légère branche de buis bénit, et les semmes en revenant de l'eglise rapportaient par ramées une provision de buis bénit, quelquesois trop sortes pour leur petite main; et chacun attachait une idée, une croyance, un souvenir à cette palme bourgeoise qu'il allait suspendre près d'un objet révéré, celui-ci au-dessus du portrait de sa mère, celui-là (il saut bien le dire) au-dessus du portrait de Napoléon; celle-là audessus de son bénitier, celle-ci au-dessus de l'image de sa patronne; quelle solie, disent les philosophes! Pourquoi rendre un culte à ce vilain arbuste qui ne demande même pas de culture et qui n'est bon qu'à faire des peignes et des

tabatières! Car ils sont bien heureux les philosophes; ils ne doutent jamais d'eux-mêmes; leurs superbes résolutions, leurs grandes pensées sont toujours présentes à leur esprit; ils n'ont pas besoin que les objets extérieurs viennent obligeamment les leur rappeler. A quoi bon l'image à ceux que n'abandonne jamais l'idée; à quoi bon le souvenir sauveur à ceux que n'égare jamais l'oubli? Nous l'avouons, nous n'avons pas cette force d'âme. Dans nos jours de vague et de découragement, il faut souvent qu'une image sainte, un souvenir sacré, viennent nous assister; quand notre pensée se trouble, c'est par les yeux que la raison nous revient, et nous confessons d'autant plus sacilement cette faiblesse, que nous l'avons observee chez plusieurs esprits d'une grande supériorité. Une femme célèbre par son courage nous racontait qu'un jour elle avait été sauvée d'une mort terrible et coupable par un hasard plaisant. Elle venait d'apprendre une affreuse nouvelle, elle éprouvait un de ces désespoirs sans bornes qui vous montre un avenir sans refuge; dans le vertige de la douleur, elle résolut de mourir, car la mort, pour elle, c'était la fuite; feriner éternellement les yeux, c'était ne plus voir l'horizon menaçant. " J'etais folle, nous disait-elle; j'avais tout oublié, je n'étais plus capable que d'un seul calcul, je pensais avec joie que je demeurais au second étage, au-dessus d'un appartement très élevé, et qu'en me jetant par la senêtre, ma chute serait mortelle; et je courus vers la fenêtre... Mais pour l'ouvrir, il fallait détourner un cheval de bois, un cheval à bascule qu'on avait rangé devant elle : c'était le joujou de mon fils. En le voyant, je m'arrêtai subitement; un poignant remords me serra le cœur. Que vous dirai-je? je n'eus pas le courage de détourner ce cheval et d'ouvrir la fenêtre; je tombai à genoux et je m'évanouis, on me releva au pied du cheval, dont la crinière était toute baignée de mes larmes. »

Sauvée de la mort par un joujou, c'est absurde. Riez donc philosophes!

Un jeune homme d'une grande famille nous racontait aussi comment un soir il avait été sauvé d'une mauvaise action par un hasard. C'était à la campagne, dans le vieux château de mon père. Entraîné par le plus perfide des conseillers, la jalousie, il venait d'écrire une de ces lettres chargées à mitraille, qui doivent infailliblement causer d'horribles catastrophes, une de ces lettires anonymes d'autant plus dangereuses qu'elles sont signées; pour envoyer cette lettre, il fallait saire partir un homme à cheval; le jeune furieux sonne avec violence, la sonnette se casse, il appelle, on ne l'entend pas; alors il prend la lumière qui lui avait servi à cacheter son odieux écrit, et il se dispose à descendre dans la cour pour donner l'ordre fatal; mais en quittant son appartement, il lui faut traverser une longue galerie ornée des portraits de ses ancêtres; c'était en automne, à cinq heures; il faisait déjà nuit, la bougie qu'il portait ne jetait qu'une lueur tremblante dans l'ombre de la galerie; il la franchit entièrement sans apercevoir aucun des portraits qui en recouvraient les murs de chaque côté, et que la lumière ne pouvait éclairer directement; mais parvenu à l'extrêmité, tout à coup il s'ar-

rêta; un de ses ancêtres était en sace de lui; il le regardait; il semblait lui dire : « Où vas-tu? » Et cet ancêtre était précisement un de ces nobles cœurs à jamais célèbres dans l'histoire des amours, par le plus pur désintéressement, par l'abnégation la plus sublime... Epouvanté à cet aspect, le jeune homme sut, pour ainsi dire, réveillé en sursaut de son cauchemar de niéchanceté; il comprit la laideur de ses projets; il saisit bravement la lettre maudite, il la brûla sous le portrait de son ancêtre, en le regardant avec sierté. Figurez-vous un petit-fils de M. Jussieu reconnaissant le portrait de son grand-père au moment d'envoyer a la poste une lettre anonyme. Ce n'est pas cette histoire-là, mais c'est une histoire presque aussi belle. Sauvé d'un crime par un vieux portrait mal peint! Riezencore, philosophes!

Eh quoi! si des jouets d'enfants, si des portraits d'ancêtres peuvent préserver du mal de faibles cœurs, comme les images de Dieu, les souvenirs de la religion n'auraient-ils pas aussi leur toute-puissance? Comment ne nous serait-il pas permis de nous attendrir à la vue d'un ranicau béni ! Quand ce feuillage consacré nous rappelle un des jours les plus amèrement glorieux de la passion de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. Triomphe sans illusions, précurseur de l'agonie, hommage mortel dont la victime seule a le secret, acelamations d'amour, dont le Sauveur comprend déjà le sens sunèbre; avant six jours ce peuple reconnaissant qui crie avec bonheur: Hosanna au fils de David; ce peuple demandera sa mort; avant six jours, ees disciples défenseurs de leur maître s'enfuiront tout tremblants de peur; avant six jours ces apôtres qui lui devront la gloire, rougiront de lui; amis; flatteurs, disciples l'auront abandonné... A l'heure du supplice, il ne lui restera que ces deux éternels courages que rien ne peut effrayer, l'amour maternel et l'amour pur.

N'est-ce pas là l'histoire de toutes les généreuses victimes, de tous les grands sacrifices?

O philosophes! avez-vous jamais imaginé rien de plus beau que ce poème divin? Un homme de haute intelligence nous disait dernièrement: Dans mes jours de doute, pour m'affermir contre les taquineries des philosophes, les faux raisonnements des novateurs, je relis l'Evangile, et comme il m'est démontré que jamais l'esprit humain ne s'est élevé si haut, comme il m'est prouvé que c'est le livre le plus sublime qu'on ait jamais écrit; que cette œuvre est supérieure à tous les chefs-d'œuvre des plus célèbres génies; que ce poème est plus beau que le Dante, que Virgile, qu'Homère!... Je me dis que Dieu seul peut l'avoir dicté; que Dieu seul peut avoir empreint un langage d'une si primitive grandeur, d'une si formidable simplicité.... et je me sens de nouveau convaincu, et je reviens à la croyance par l'admiration.

Je sais le travail contraire sur les écrits des philosophes, et je les trouve si pauvres d'esprit, si maigres d'idées, si secs de cœur, que je les prends en dédain et me dis : C'est une trop mauvaise littérature pour être une bonne religion.

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET

famier. Le herail serait egalement debite de tous les olat

Lo lios anisprepour de la compania del compania de la compania de la compania del compania de la compania del compania de la compania de la compania de la compania del c

, STIEUP SOL THOU CONDITTONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans cé même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une aunée réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, le feuille rendue france dans tous les lieux du Canton en il y a poste, est fixe à 415 bate pour l'année. On ne pent abonnement pour moins d'un sin. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire an llureaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du delors doivent se faire an llureaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du delors doivent se faire aux llureaux de l'Emulation.

AGRICULTURE. Block ces differents produits donnersient 1,0

Produit.

163

seront employes en moquene pendant 160.

LE DOMAINE DE MONTET.

LETTRE ADRESSÉE A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE RURALE DU CANTON DE chaque paire c. 1842. Avril 1842. arieq aupado

ment; pendant ces (.or) jours is value la jour-nee d'un cheval à 4 tr. 90 rap. par jour. . 4,216

Vous connaissez, Messieurs, la charrue Flamande, qui s'est répandue d'ici dans un rayon assez étendu; car outre la commune de Cudrefin où l'on ne trouve à peu près que cette espèce de charrue, il y en a maintenant un grand nombre dans les autres communes du cercle; il en existe aussi beaucoup dans le canton de Neuchâtel, et l'automne dernier, le maréchal de Cudresin en a établi deux pour les environs de Soleure. De toutes les charrues que j'ai evues dans les concours, aucune ne m'a paru préférable pour l'espèce de terre que j'ai; je crois qu'elle convient moins bien dans un terrain où il y a beaucoup de pierres; mais dans un sol qui en est exempt, elle fait un labour très régulier, elle est facile à exécuter et facile à réparer. Six de mes chars sont garnis de planches au lieu d'échelles; ils sont munis d'une trape dessous pour le déchargement des racines et du fumier, et ils ont derrière un serroir mécanique; ils sont très commodes pour le charroi de tous les produits agricoles, puisque rien ne se perd dans les planches; l'homme qui décharge le foin ou la graine travaille commodément lorsqu'il arrive au fond du char.

Je termine, Messieurs, cet exposé, par quelques mots sur la comptabilité agricole. Je voudrais beaucoup avoir le temps et la patience de tenir des livres sur le modèle de ceux de Roville, mais je suis obligé de me contenter d'avoir le livre des journées, celui d'entrée et de sortie des graines en magasin, celui de la conduite de tous les chars d'engrais et de la rentrée des chars de récoltes, puis un livre de caisse où sont portées toutes les dépenses et toutes les recettes. Au moyen

20 pieds. Les objets consommés par les vaches pourraient de ces livres, je puis me rendre très exactement compte du produit brut et net de ma campagne, mais pas de chaque culture en particulier. Si j'ayais adopté la comptabilité de Roville, j'aurais apporté quelques changements, surtout dans la tenue du compte des frais généraux, noq ellieq eb . vil 02

qu'il consommerait, et credite de la valeur du fumier,

infer, soit a raison de 50 liv. pour un pied

Le compte des frais généraux est très chargé à Roville, parce que M. de Dombasle y fait entrer tous les frais d'administration, de menage, d'améliorations, l'entretien des chemins, l'intérêt et l'entretien du mobilier de la ferme, et enfin l'intérêt du capital en circulation. Cette manière d'établir ce compte conduit, ce me semble, à se faire de grandos illusions dans la comparaison des diverses cultures, puisque les prés, par exemple, supportent les mêmes frais généraux que les champs, qui demandent un grand nombre de cultures, exigent par conséquent plus de surveillance et beaucoup plus frais occasionnes par les bitelages ind sol raq sonnoismon sisti

Il me semble qu'il ne faut faire entrer dans le compte des frais généraux que les articles suivants : mnoupage et le

- A 1º Les impositions;
 - 2º L'entretien des chemins; mob ob santiamon la suso
 - 3º Les frais occasionnés par la prise des animaux nuisibles;
 - 4º Les frais de clôture ; as sues es is sini : n 080.1
 - 5° L'intérêt du capital circulant, par 15 mangarian (

Je porterai au compte des chevaux de labour tous les frais occasionnés par l'entretien et l'intérêt des ustensiles de l'écurie, des harnais, de tous les instruments traînés par les chevaux, l'intérêt et le dépérissement des chevaux, leur nourriture et ensin le gage et l'entretien du domestique qui les soigne et les conduit. Le compte des bœufs scrait établi de la même manière. Quant aux frais d'administration, le gage et l'entretien du maître-valet seraient portés en masse, et répartis d'après le nombre de jours ouvrables, puis portés au débit des récoltes où le maître-valet serait employé.

D'après la manière dont j'établirais le compte des frais généraux, ce compte ne dépasserait pas, chez moi, la somme

A WHALL WE ARREST TO THE PARTY OF THE PARTY	THE TY THE LITTLE LITTLE OF THE TOTAL OF THE
de 500 fr., soit environ 2 fr. 50 par pose, au lieu qu'à Roville	Fr. R.
ces frais sont de 20 fr. par pose.	Transport 1,082 50
Pour ce qui regarde le compte des engrais, il me semble	Dix mesures d'avoine par semaine, soit 233
que le plus simple est de débiter le bétail de la valeur de la	mesures à 65 rap. la mesure
paille et à un prix en rapport avec celui que l'on mettrait au	Nourriture pendant 6 mois avec racines, 60 liv.
fumier. Le bétail serait également débité de tous les objets	de foin par jour, pour 182 jours 163 80
qu'il consommerait, et crédité de la valeur du fumier.	182 quintaux de betteraves et de carottes, à 50 r. 91
En supposant, par exemple, que 10 vaches consomment	Sept mesures d'avoine par semaine, soit 182
pendant un jour :	mesures à 65 rap
250 liv. de foin,	Médicaments pour les quatre, par année 10
300 » moitié pommes de terre et moitié betteraves,	Cent journées d'été d'un ouvrier travaillant
50 » de paille pour fourrage,	avec 2 chevaux, à 1 fr. par jour
100 » de paille pour litière; d'après les expériences de	Vingt journées d'hiver à 90 rap
Block, ces différents produits donneraient 1,005 livres de su-	Fr. 1,735 05
mier, soit à raison de 50 liv. pour un pied cube de fumier,	STORY AND COME AND AND A
20 pieds. Les objets consommés par les vaches pourraient	Produit.
être évalués aux prix suivants : use sur sinq op , servil see al.	EDITION Fr. R.
250 liv. de foin à 15 batz par quintal, Fr. 3. 75 r.	Depuis le 1 er mars au 1 er novembre, les chevaux
300 » demi pommes de terre et demi bette-ollang no oubl	seront employés en moyenne pendant 160
raves, l'un dans l'autre à 5 bz. le quintal, un ciant. 50 lliv	jours; pendant 60 jours ils charrieront atte-
50 liv. de paille pour nourriture à 10 bz. squosant annas al	lés les quatre ensemble ; pendant 100 jours
le quintal, again de rent ter encrency sind sele aigmes 501	chaque paire de cheyaux travaillera séparé-
and the sign and seem region to be also bear of trais of the seems.	ment; pendant ces 100 jours j'évalue la jour-
Le tiers de cette somme devrait être porté au débit du	née d'un cheval à 1 fr. 90 rap, par jour 1,216
compte du fumier, soit 1 fr. 92 1/2 r., il y aura en outre à	Depuis le der novembre au des mars, les che-
porter au débit de ce compte la valeur d'un quintal de paille	muluvaux serontemployés en moyenne pendant 80 bonger 120
pour litière; en l'évaluant au prix de 10 batz, nous aurons	jours; je suppose que pendant 60 jours ils
pour les 20 pieds de sumier 2 fr. 92 1/2 rap., soit à peu près	- en seront attelés à la machine à battre, et que
les pres, par exemple, supportient les mousbaiq req al	issuspendant 20 jours chaque paire travaillera sé- d'anche and
D'après ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer plus haut,	parément; j'évalue la journée d'un cheval à loquospool
voici comment il me semble que devraient être évalués les	snort of red rong zorb il late r. m. risk 1 m320 m et
frais occasionnés par les bêtes d'attelage, et à combien revient	Pendant des 60 jours où les chevaux ne sorti-
en moyenne le travail d'un cheval et celui d'un bœuf.	ad aront pas de l'écurie, le travail du domestique
Frais occasionnes par un attelage à quatre chevaux.	après le pansement, à 7 hz par jour, soit. 42
constitution of the Landson of the L	Un cinquième de la valeur portée pour les four-
Gage et nourriture du domestique le la la communitation 360° S.	-nl trages consommés pendant l'année, et cela en maza les ma
Quatre chevaux à raison de 320 fr. par cheval,	raison du temps passé hors de l'écurie
1,280 fr.; intérêt de cette somme à 5 p. %.	enn's sinum tros sli cedlider o nil na sed Fr. 4,739 e75
Dépérissement et risques, à 25 fr. par cheval. 1400	Il est clair que si les chevaux travaillent un plus grand
Ferrage, à 9 fr. par cheval	nombre de jours, le compte sera en bénésice, et que le
Intérêt et entretien du mobilier de l'écurie,	
des harnais, des chars et charrues, estimés	
à 240 fr. à 20 p. %	Frais occasionnée par sir houfe
Interet et entretien de 4 chars, 4 charrues, 2	100 0010
herses et de trois autres instruments conduits	
par les chevaux, valant ensemble 1,000 fr.,	tique chargé du soin des bœufs, à 360 fr 120
a 20 p. %	931 X1197 CD1 SERVICE SELECT CONTROL OF SERVICE CO.
Nourriture pendant 6 mois sans racines, soit	
183 jours à raison d'un quintal de foin par colloge sol	steput de seguido de militar de mentro de color como como en la
jour, à 1 fr. 50 le quintal.	1 C1 V V V V 1 A V V V V V V V V V V V V V
	cas constructions of regulars, mais un invie de caisse and sont
onthe and cione selection and passer of passers of the selection of the selection and the selection of the s	port 012 mics 13 depended et toutes les recettes. Au moyen

Transport	Le quart de la valeur de la nourriture employée pour le fumier, ceci à raison de ce que les bœufs seront plus longtemps à l'écurie que les chevaux. 160 journées d'été pendant lesquels les bœufs serontattelés à 4 ou à 2 par char ou par charrue, à 3 fr. 20 par paire, pour les six. 1,536 60 journées d'hiver, à raison de 2 fr. par paire de bœufs, pour les six. 360 Fr. 2,120 Dans la plupart des cas, ce compte se balancerait plus favorablement, parce que le propriétaire qui aura 6 bœufs en engraissera ordinairement deux ou quatre après que les labours d'automne seront terminés. Agréez, etc.
The state of the s	

avsit faitherdre. L'autear misit avec bonbeur le premier fil chronologique, tenait a faire marcher de pair les event ments, qui doit le gaider dans le delale obseur . ELLANOFEAN "ARIOTEEH presque impossible d'elebbr nuc curre-

CRITIQUE.

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG PAR LE D' BERCUTOLD. PREMIÈRE PARTIE. FRIBOURG EN SUISSE, CHEZ JOS. LOUIS PILLER, IMPRIMEUR, 1841. GRAND IN-8°.

(Suite).

ARTICLE III.

Que vers le milieu du 13° siècle, Guillaume de Bulle ait été avoyer de Berne, ne prouve rien, à mon avis, en saveur de la bonne intelligence qui devait régner entre les deux cités Zæringuiennes, d'abord parce que Bulle n'appartenait pas encore à notre canton, secondement parce que Guillaume, bien qu'originaire de Bulle, pouvait en être sorti dès l'ensance ou même être né à Berne.

J'eusse désiré que l'ordre chronologique des faits eut été mieux observé depuis 1295 jusqu'en 1350, un est est trac

Dans l'ordonnance au sujet des troubles de 1301 il est fait mention d'Ulric Thioletta. En remontant plus haut on trouve Jacques Fioletta au nombre des bienfaiteurs de l'hôpital (pag. 69). Ne serait-ce pas la même famille et cette légère différence dans l'orthographe du nom ne doit-elle pas être attribuée à la distraction de quelque copiste?

L'auteur ne rappelle qu'en passant les deux grands événements, qui signalèrent en Suisse l'année 1308: la mort d'Albert et l'insurrection des Waldstetten. Il dit à l'occasion du premier: Jean de Souabe, égaré par la vengeance, assassina l'empereur, puis disparut dans la tempête que souleva ce tragique attentat. Il y a dans cette phrase laconique, en même temps un recit et une appréciation, qui suffisent pour ce qui concerne notre patrie. Mais il a dù en coûter à l'auteur de s'abstenir de ce sujet dramatique pour vagabonder sur l'aride terrain des alliances, des contrats et des querelles particulières, qui remplissent tout l'intervalle jusqu'à la guerre de Laupen. Tout le style de cette partie se ressent de la sécheresse du fond. Auteur et lecteur éprouvent le malaise de voyageurs cahotés sur une route pierreuse, d'autant plus pénible que l'introduction avait été poétique et grandiose à travers les conceptions gigantesques de la mythologie scandinave et les créations majestueuses de l'âge romain.

Mais on vient ensin se reposer sur le premier gradin des Alpes gruyeriennes, dans une contrée romantique, au pied de ce manoir chevaleresque encore debout, dont les souvenirs sont si récents et qui donnent à l'histoire tout le charme du roman.

Ici M. B. retrouve sa palette et ses pinceaux. Ses pensées s'élèvent, son style se colore comme son sujet. Il fait une magnifique description des montagnes, et on lui sait gré de s'être arrêté dans cette belle et intéressante partie de notre canton, et de lui avoir consacré quelques pages. C'est un bouquet de fleurs jeté sur un tas de pierres.

Il cite non pas à propos, mais à cette occasion une note savante de M: le Curé Dey. Elle fait regretter que ce digne ecclesiastique ne revèle pas au public tout le fruit de ses recherches historiques. La note finale indique un autre travail, fait par un rév. Doyen du même nom. Ces deux citations prouvent à la fois que l'Auteur a consulté toutes les sources;

et que quelques membres du clergé sribourgeois ne se sèvrent pas entièrement de l'étude de notre histoire.

Celle de la Gruyère s'arrête au milieu du 14e siècle: mais la suite nous est promise, sans doute pour la seconde partie de l'ouvrage.

Le chapitre 4^e est consacré tout entier à cette grande guerre de Laupen, qui nous tint en haleine pendant 4 ans et dont les chances non-seulement ne tournèrent pas à notre avantage, mais faillirent entraîner la ruine de notre république, grâce au parti autrichien alors dominant à Fribourg. Le récit de la bataille est vif et concis, et atteste une louable impartialité. L'outrecuidance des aggresseurs, l'intrépidité des Bernois, la triste fatalité qui entraîna le jeune baron de Vaud à sa perte, le dénoûment chevaleresque des Filistorf, la couardise du comte d'Arberg, l'embuscade du Schönenberg, toutes les circonstances en un mot, qui donnent un relief particulier à cet épisode, y sont retracées avec sidélité. Au bas de la page 132, au lieu de 1301 lisez 1341.

Dans le 5° chapitre nous voyons Fribourg remonter par la force de ses institutions et la sagesse de son gouvernement à ce degré de considération que le protectorat de l'Autriche lui avait fait perdre. L'auteur saisit avec bonheur le premier fil qui doit le guider dans le dédale obscur de notre organisation politique, et prouve (page 135, 136, 137, 138) qu'elle reposait alors comme dès le principe sur une base toute démocratique. Il découvre l'origine des bannerets, de la chambre secréte et des Deux-Cents. Il fait voir que l'assemblée de la S. Jean n'était pas simplement une assemblée électorale, mais qu'elle exerçait sans restriction le pouvoir législatif et judiciaire. Il ne consacre qu'une phrase à Agnès d'Hongrie.

Privée, dit-il, jusque dans son extérieur des grâces de la semme, elle avait souillé ses premiers ans par les plus affreux brigandages, sous prétexte de venger la mort de son père. Toute sa vieillesse ne sut qu'une longue hypocrisie, qui ne trompa pas même les hommes.

Il est difficile de fletrir avec une concision plus énergique la mémoire de cette princesse dont les instincts cruels ne purent être assouvis que dans le sang de deux mille victimes.

Le chapitre 6e nous montre l'animosité entre les deux villes-sœurs sans cesse attisée par la noblesse, se traduisant par des attaques et des surprises ignobles, des provocations incessantes, des escarmouches sans résultat, des trêves toujours rompues, le ravage de nos campagnes et en définitive, tous ces sacrifices tournant au profit de Berne. Le but de l'Autriche, en nous mettant aux prises avec cette puissante rivale, tendait évidemment à l'empêcher de prendre part à la bataille de Sempach. Le récit de cette petite guerre se trouve coupé par l'ordonnance de 1387, dictée par les circonstances. Ces interruptions sont assez fréquentes dans l'ouvrage, tel sujet y est souvent abandonné et repris plus d'une fois. Ce défaut tient sans doute à ce que l'auteur, fidèle à l'ordre chronologique, tenait à faire marcher de pair les événements, même alors qu'il est presque impossible d'établir une corrélation entr'eux. Dans cet embarras, il me semble qu'il vaudrait mieux anticiper ou attendre de temps en temps, pour grouper et coordonner tous les actes, tous les saits qui se rapportent à la même matière, et former ainsi des tableaux successifs plus complets. Le fond de l'ouvrage en est sans doute la partie la plus essentielle; mais il faut se résigner quelquesois à le sacrisser à la sorme.

ed ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

respeda fond. Ant up at intra depondent te malaise de vaya-

different and state of the second of the state of the second of

THE THE

(Suite.)

XVI ET XVII SIÈCLES.

HISTOIRE EXTÉRIEURE. - SERVICES ÉTRANGERS.

- Le traité de Fribourg produit entre lu France et la Suisse cette paix nommée perpétuelle qui ne laisse plus à ceux-ci que l'honneur de verser leur
- .zang pour la France (1516).
 - . Chateaubriand, Etudes historiques, tome IV. .

Le Lion de Lucerne ne représente pas une seule journée comme on le croit communément, mais une époque entière de nos Annales. Déjà le 16° siècle eut son 10 uoût.

. Vulliémin. Histoire de la Confederation, T. 12, 249. .

A dater de François Ier et de l'Avoyer Falk, la Suisse a pour ainsi dire deux histoires. L'une, c'est notre histoire intérieure, nationale proprement dite. L'autre, c'est celle des Régiments capitulés, mouvantes colonies qui forment comme une Suisse à l'extérieur, à la fois distincte et dépen-

dante de la mère-patrie. On peut contester certes les avantages moraux et matériels que rapportèrent aux Cantons les Capitulations militaires. On ne niera point l'éclat extraordinaire dont elles entourèrent le nom helvétique devenu en Europe un symbole de bravoure et de fidélité. A voir même, combien, à certaines époques, l'histoire intérieure pâlit devant les fastes du service étranger, on serait tenté de croire que la vie a passé pour un temps du dedans au dehors, de la Suisse de Winkelried et de Halwyl, à celle d'Henri IV et de Louis XIV. Là se retrouvent les faits d'armes merveilleux, les beaux dévouements, les figures héroïques, les caractères chevaleresques. Là Dreux, Meaux, Ivry, Nerwinde, Fontenoi, Rosbach, le 10 Août. Là Frælich, Pfyser, Tamman, Tugginer, Aregger, Cressier, Lockman, Stouppa, d'Erlach, Salis.

Our vers le salbon du 12º sierle, Carilla ame de Calle

avever de Berne, ne prouve rien, à ruen avis, au luven

Là aussi les Fribourgeois Cléri et Lanthenheid, et nos familles historiques, D'Aslry, Praroman, Féguely, Reynold, Castella, Diesbach, Maillardoz, Griset de Forell, Boccard, D'Alt, Lenzbourg, Reyss et d'autres encore. Noblesse toute

militaire, aristocratie glorieuse avant de devenir exclusive, bien que tout en constatant ses titres, le patriciat repoussa, comme entachée d'une origine etrangère.

Fribourg seul a fourni plus de cinquante officiers-généraux aux divers états de l'Europe, et dans le nombre, deux feld-maréchaux à l'Autriche et dix lieutenants généraux à la France 2. paging le

Outre la France et l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, la Savoie, la Hollande, la Saxe, la Prusse, l'Angleterre, le Portugal, l'ordre de Malte, ont recueilli les fruits du courage et de la capacité militaire de nos officiers.

Aussi n'est-il dans le panthéon fribourgeois aucun groupe plus nombreux et plus brillant que celui des Guerriers illustrés par le service extérieur. On y trouve des représentants de tous les âges et de tous les pays; des soldats de Gaston de Foix et de Wallenstein; de Turenne et d'Albuquerque; du Maréchal de Saxe, et de Napoléon. Ceux-ci ont combattu les Espagnols, ceux-là les Suédois, d'autres les impériaux; qui les Russes, qui les Turcs, qui les peuples de l'Indostan 3.

Aussi rien de plus pittoresque que le mélange de costumes, d'armes et de décorations qu'offre ce groupe imposant et martial. Les uniformes blancs de l'Autriche ou de la Saxe, les habits bleus de la Hollande ou de l'Espagne, l'uniforme tout écarlate et argent de la Garde-Suisse en France, contrastent avec les pourpoints multicolores et tailladés de l'âge héroïque du service militaire (François Ier - Henri IV) et les armures brillantes qui suivirent la toque de velours noir des gardes de Charles IX avec le chapeau galonné de Louis XIV, et le schako des soldats de Napoléon. Même variété dans les armes et les décorations, la pique de Dreux et la hallebarde de Meaux heurtent le mousquet de Rocroi et le fusil de Rosbach. Si les chaînes d'or et le collier de Saint-Michel décorent la poitrine des héros du 16° siècle, tous les ordres de chevalerie moderne semblent s'être réunis dans cette enceinte pour honorer les vertus militaires de leurs descendants. La croix de Saint-Louis à côté de celle de Saint-Maurice et Lazare de Savoie; l'ordre du Christ de Portugal à côté de l'Aigle de Pologne; Saint-Henri de Saxe et l'Eperon d'or à côté de Saint-Ferdinand et de la Légion-d'Honneur. Et non tous de simples Chevaliers; beaucoup sont Commandeurs; plusieurs grand'-Croix; on y voit même un Cordon bleu.

Comme on trouve tous les grades de l'armée, tous les degrés de la Chevalerie dans le Panthéon fribourgeois, on y rencontre aussi tous les titres de noblesse des monarchies: Barons, Comtes, Marquis, un Prince même.

souse François I^{er}, déjà s'étaient illustrés un grand nombre de vaillants Capitaines fribourgeois; Jean Amman à la Bicoque (1522), Guillaume d'Arsent, et deux Lanthenheid à Pavie, un d'Affry et un König en Provence et en Picardie, Jacques Féguely à Cerisoles 4. Sous Henri II et son successeur Charles IX, brilla le Colonel Cleri.

Pierre de Cléri, colonel de 3,000 Suisses au service des rois de France, est l'une des plus nobles figures de guerriers que nous présente l'histoire extérieure de notre patrie;

Pierre ou Péterman de Cléri était né à Fribourg l'an 1510 d'une samille noble de Gruyères. Ses ancêtres les Donzels de Cléri, Sires de Grandvillars et bienfaiteurs du couvent de la Part-Dieu, s'asseyaient à la place d'honneur à côté du Comte, dans les banquets de la grande salle on de la vertepelouse du manoir 5. Son père, le chancelier de Cléri était l'un des magistrats les plus influents de la république. Jeune homme plein d'enthousiasme, Pierre se livra avec ardeur à l'étude des belles-lettres et envoyé à l'université de Paris, il s'y distingua dans la poésie. Mais des lauriers moins pacifiques commençaient à sourire au jeune fribourgeois. Séduit par la gloire des armes, il obtint une enseigne en 1547. En 1554, lorsque s'ouvrit la campagne des Pays-Bas, il figurait parmi les colonels des 25 enseignes suisses levées à cette occasion. Sa bravoure éclata à Boyines, à Dinant, à Rentioù Henri II témoin de ses exploits l'arma le 13 août Chevalier sur le champ de bataille. Trois ans après, Cléri commandait le contingent fribourgeois dans les 10,000 Suisses qui, sous Frœlich, soutinrent en Piémont l'honneur des armes françaises 6. A Dreux, où 28 enseignes suisses donnèrent la victoire à l'armée catholique déjà défaite par Coligny et Condé, le colonel Cléri mit le sceau à sa réputation militaire; un ordre de Chevalerie fut institué en mémoire de la bravoure helvétique dans cette glorieuse journée.

Cléri récompensé d'abord par une compagnie dans la garde, fut choisi peu après par Charles IX pour succéder à Frœlich comme commandant des Cent-Suisses 7. L'honneur de remplacer ce grand honime, et de commander le premier corps de la nation, imposait à Cléri de nouveaux devoirs. Il les remplit à Jarnac le 3 mars 1569, et à Montcontour, le 3 octobre suivant. Mais dans ce dernier codroit, emporté par sa valeur au milieu des ennemis, il tomba percé de coups sur

Ces familles et quelques autres formaient la Caste qu'on appelait sous le patriciat Jes Junker ou les Quinze Familles nobles de la république par opposition au patriciat ou bourgeoisie-secrète qui se considérait comme la noblesse indigène. Ainsi certaines places influentes, celles de Bannerets et Secrets, leur étaient interdites.

^{*} La famille Diesbach seule compte six officiers-généraux, celle de Costella neuf.

Voir les esquisses biographiques qui suivent.

⁴ Ce Jacques Féguely est-il le même que celui qui, en 1496, à l'époque de la création des Cent-Suisses, par Charles VIII, en fut nommé lieutenant et les commanda en 1500, dans l'expédition du Milanais?

L'abbé Girard. Histoire abrégée des Officiers Suisses. — Manuscrit de l'avocat Blanc déjà cité, p. 75, des familles illustres. — Leu. Dict. historique. Article Cléri.

⁶ Blunc, ib. - Leu.

⁷ Blanc, ib. — Girard dit seulement que Charles IX l'établit capitaine de sa garde. — On ne le trouve point dans la liste dressée par Mai — Histoire militaire des Suisses.

le champ de bataille et fut retiré sanglant pour mourir peu de temps après de ses blessures. (le 19 novembre.)

Aux talents du Chef, Cleri unissait des traits de sang-froid et de courage personnel qui captivent le soldat. Quelques jours avant Montcontour, un Colonel lansquenet, fier de sa fonce et de sa taille athlétiques s'approche des rangs suisses défiant leurs officiers en combat singulier. Cléri s'avance. Lansquenets et Suisses d'accourir et de faire cercle comme autrefois Albains et Romains. Cléri frappe à mort le lansquenet, et de la poignée de son coutelas, il se fait faire une coupe d'argent qui représentait ce duel 1.

A cette époque le service militaire n'enlevait pas l'homine de la Conservateur Suisse. – Vulliemin. Histoire de la Confédération. 12.

at revenue and he grands cale and de la verte-

pacarellaents de in tallamare denne

tout entier au pays. Les troupes suisses levées pour une campagne, étaient licenciees, la campagne finie. Cléri put unir ainsi les charges civiles aux honneurs militaires. Il rendit des services à son Canton comme Conseiller d'Etat, négociateur et, depuis 1560, comme Député aux Diètes helvétiques. Vaillant guerrier, Magistrat distingué, Cléri était encore un homme de bien. A la Cour licencieuse de Catherine de Médicis, où tant d'autres avaient perdu loyaute et bonnes mœurs, il avait su plaire, dit un historien national, sans sortir des voies de l'honneur. Aussi bien, soldats, bourgeois et magistrats regrettèrent le Chevalier dont la vie, sans peur et sans reproche, comme celle d'un héros célèbre, lui cût mérité le nom de bayard fribourgeois.

2 Vulliémin. Hist. de la Conf. 12, 116.

de tous les âges et de les esquisses des soldats de l'erann dans la tour et de Maller et et a Tarune et e Manuerques et et a

INSTRUCTION PUBLIQUE.

11 sinatt of LES POURQUOI ET LES PARCE QUE. 6 alonto 1

s's distingua dans la parsie, attanderl' artiers mins pacifiques come escribent à source 4 agricana belourgeoise Séduit par la

Acct ut . TACL me en 1547. f.u 1554.

imigu tiero. Il en entre (Suite). monte al l'armo's poperei

Pourquoi les trombes ont-elles une forme cylindrique ou iplutôt conique, c'est-à-dire semblable à celle d'un pain de sucre renversé?

Parce que c'est une nuce épaisse qui, étant poussée par deux vents opposés, et forcée d'obéir à deux mouvements contraires, tourne sur elle-même, et prend ainsi la forme d'un cylindre. Les trombes jettent autour d'elles beaucoup de pluie ou de grêle, et font entendre un bruit semblable à celui d'une mer fortement agitée; elles renversent les arbres, les maisons partout où elles passent, et lorsqu'elles s'abattent sur un vaisseau, elle ne manquent pas de le submerger. Aussi les marins s'en éloignent-ils le plus qu'ils peuvent, et quand il leur est impossible de le faire, ils tâchent de les rompre à coups de canon.

Pourquot tombe-t-il de la grêle en plein été?

PARCE QUE les vapeurs se trouvant extrêmement raréfiées par la chaleur, montent jusqu'à une région très élevée, où le froid les saisit et les convertit d'abord en gouttes d'eau et ensuite en glaçons.

Pourquoi la grêle égale-t-elle quelquesois en grosseur une noix ou un œus?

Pance Que plusieurs grains s'unissent ensemble en tombant; ou bien lorsqu'ils ont reçu un degré de froid sussissant, ils gélent toutes les particules d'eau qu'ils touchent dans leur chute, et deviennent comme les noyaux de plusieurs conches de glace; c'est pour cela que la grosse grêle est toujours sort anguleuse. Pourquoi neige-t-il en hiver et non en été?

Parce que la neige se forme comme la grêle par la congélation des molécules aqueuses qui flottent dans l'atmosphère. Sans doute il se forme de la neige en été aussi bien qu'en hiver, puisque le sommet des hautes montagnes en est toujours couvert; mais dans la saison des chaleurs les particules glacées de la neige se foudent, à cause de leur peu de solidité, avant d'arriver à terre.

Marrichal de Sixe, et de Napolóou. Estacodo, erco e los Suedoise de

Pounquoi l'eau ne monte-t-elle qu'à trente-deux pieds dans les pompes aspirantes, quoiqu'on fasse agir le piston beaucoup plus haut?

PARCE QUE une colonne d'eau de trente-deux pieds pèse autant qu'une colonne d'air atmosphérique de même diamètre, et comme le liquide n'entre dans le corps de la pompe que par l'esset de la pression de l'air extérieur, il en résulte que quand l'eau est parvenue à une hauteur de trente-deux pieds, rien ne la sollicitant plus à monter, elle reste en équilibre. Le mercure, étant plus pesant que l'eau, ne s'élèverait qu'à vingt-huit pouces.

Pourquoi deux marbres polis qu'on frotte l'un sur l'autre s'attachent-ils ensemble?

Pance que le frottement chasse l'air qui séparait les deux marbres, et que rien ne s'oppose plus à leur adhérence lorsque l'air extérieur, pèse dessus.

Pourquoi portons-nous, sans nous en apercevoir, le poids de l'atmosphère qu'on évalue à 33 milliers de livres sur la surface de notre corps?

PANCE QUE ce poids presse également notre corps en tous sens; d'ailleurs l'air que nous contenons intérieurement fait équilibre avec la masse qui pèse sur nous extérieurement.

Pourquot fait-on cesser subitement le son d'une cloche ou de tout autre objet sonore, en y appliquant la main?

PARCE QUE on interrompt les vibrations de l'intrument,

dont le frémissement produit le son, en agitant l'air suivant des lois déterminées.

Pourquoi une cloche fendue ne peut-elle pas continuer ses vibrations et donner un son agréable?

PARCE QUE la solution de continuité forme deux parties qui se heurtent réciproquement lorsque la cloche frémit, et qui font l'une sur l'autre l'estet d'un corps étranger qui toucherait l'instrument, une de la continuité forme deux parties qui se la continuité forme deux parties qui se heurteur l'autre de la continuité forme deux parties qui se heurteur réciproquement lorsque la cloche frémit, et qui font l'une sur l'autre l'este d'un corps étranger qui toucherait l'instrument.

Pourquor certaines personnes cassent-elles un verre par le son de leur voix, en présentant l'ouverrore du verre devant leur bouche?

PARCE QUE elles prennent l'unisson du verre, et forcent leur voix; alors les vibrations deviennent si fortes que les parties du verre se séparent.

Pounquoi, lorsqu'on frappe l'extrémité d'une poutre avec une épingle, une personne dont l'oreille est placée à l'autre bout entend-elle distinctement le bruit du choc, tandis qu'elle l'entendrit à peine dans le sens de l'épaisseur?

PARCE QUE les parties étant parfaitement contigues dans le sens de la longueur, le moindre choc produit un déplacement qui se communique à l'air qui touche l'extremité opposée, et l'air frappe l'organe de l'ouie de la personne qui écoute. Le même effet n'a pas lieu dans le sens de l'épaisseur, parce que, dans ce sens, les particules du bois n'ont point la même continuité.

Pourquot, dans une salle dont la voûte est elliptique, c'està-dire de forme ovale, deux personnes placées à deux angles opposés peuvent-elles faire une conversation sans que les spectateurs entendent un mot de ce qu'elles disent?

PARCE QUE les angles étant continués à la voûte, le mouvement imprimé à l'air par la voix de la personne qui parle, se propage dans la direction de l'angle où la masse de l'air est plus facile à ébrauler, et où le son, par conséquent, se concentre et se conserve dans toute sa force.

Pounquoi, dans certains lieux, le bruit, les sons de la voix se repètent-ils deux et même plusieurs fois?

PARCE QUE l'air, comme tous les corps élastiques, se réfléchit quand il rencontre quelque obstacle à son passage. Cette réfléxion se nomme résonnance ou écho. Si l'air réfléchi rencontre de nouveaux obstacles, les réflexions pourront se multiplier jusqu'à ce que le son ait franchi la distance qu'il aurait parcourue en ligne directe; car il est prouvé que la réflexion n'en diminue ni la vitesse ni la force.

Pounquoi n'entendons-nous qu'une fois le même son, quoique nous ayons deux oreilles?

PARCE QUE le son frappe des parties qui ont un point de réunion commun dans le cerveau. Nous n'éprouvons donc qu'une impression, mais elle est double de ce qu'elle serait si nous n'avions qu'une oreille.

PourQuoi le vent ne souffle-t-il pas toujours avec la même force?

PARCE QUE le vent provient d'un dérangement dans la masse

de l'air, et que ce dérangement est soumis à différentes causes, 1º la dilatation et la condensation subite de l'air par l'influence du soleil ou l'absence de la chaleur; 2º le mouvement de la terre qui roule chaque jour sur elle-même d'occidentien orient, etc. Or, quand ces différentes causes se réunissent, l'agitation de l'air est nécessairement plus violente. On doit aussi tenir compte des obstacles que le vent rencontre dans sa course; les montagnes, les forêts, les nuages, les édifices contribuent aux variations qu'il éprouvement de l'air par l'influence du soleil qu'il en les différentes causes, les forêts qu'il éprouvement de l'air par l'influence du soleil qu'il en les différentes causes à l'entre de la chaleur qu'il en les différentes causes se réunissent, l'agitation de l'air est nécessairement plus violente. On doit aussi tenir compte des obstacles que le vent rencontre dans sa course; les montagnes, les forêts que le vent rencontre dans sa course; les montagnes qu'il éprouvement de l'air est nécessairement plus violente.

Pounquoi dans les beaux jours d'été le soleil levant est-il accompagné d'un vent frais et léger?

PARCE QUE la chaleur du soleil raréfiant l'air, le force d'occuper un plus grande espace, et de chasser l'air voisin, qui s'écoule ensuite vers les endroits où il trouve le moins d'obstacle.

Pounquot, dans nos climats, les vents d'orient sont-ils, ordinairement secs?

PARCE QUE ils traversent beaucoup de terres, peu de mers, et qu'ils ne peuvent conséquentment se charger de vapeurs humides.

Pourquoi le vent de midi est-il chaud et humide? h mant

PARCE QUE ce vent, qui vient de l'Afrique ou des contrées où la chaleur est continuelle, pousse devant lui des vapeurs chaudes; il passe ensuite sur la mer Méditerranée, où ilse charge de vapeurs humides qui se convertissent en pluie durs qu'elles sont saisies par le froid de nos climats.

Pourquot le vent du nord est-il froid et souvent pluvieux?

PARCE QUE ce vent nous vient des régions polaires, où sont des montagnes de glaces éternelles qui répandent un froid excessif. Ce vent, d'ailleurs, traverse différentes mers dont les vapeurs forment des nuages qu'il amène avec lui.

Pounquoi le vent d'ouest, qui traverse l'Ocean, ne donnet-il pas toujours de la pluie?

PARCE QUE le vent, quoique partant de l'onest, ou de tout autre point où il peut se charger de vapeurs, souffle quelquefois dans une direction telle qu'il entraîne et dissipe ces vapeurs avant qu'elles soient parvenues à une région de l'atmosphère assez élevée, pour qu'elles puissent s'y condenser par
le froid, et se réduire en gouttes de pluie.

Pourquot le vent fait-il tourner les moulins à vent? mod s!

PANCE QUE les quatre ailes du moulin sont comme autant de leviers, et qu'elles présentent leur plan obliquement à la direction du vent. La puissance qui agit sans cesse sur ces plans inclinés, les force à reculer; et c'est en prenant ce mouvement qu'ils tournent sans s'arrêter.

Pounquoi certaines plantes naissent-elles sur le sommet d'une tour, sur le tronc d'un arbre, sur le haut des murailles, etc.?

PARCE QUE le vent y élève, avec la poussière, les semences de ces plantes, que la pluie fait ensuite germer sub desmellen

Pour quoi le vent élève-t-il les cer-volants (cerss-volants)? PARCE QUE la corde qui les retient est attachée de manière qu'ils présentent obliquement leur plan à la direction du vent; étant donc soumis à l'impulsion de l'air, ils montent en decrivant un arc de cercle qui a pour rayon la ficelle que tient celui qui les gouverne.

CHAPITRE II.

SUR L'EAU.

Pounquoi l'eau est-elle fluide?

PARCE QUE ses molécules sont séparées les unes des autres par le principe de la chaleur, qu'on nomme calorique. En effet, aussitôt que l'eau se refroidit jusqu'à un certain degré, elle se durcit, et forme de la glace.

Pourquoi l'eau fond-elle le sucre, le sel, etc.?

PARCE QUE les parties de l'eau, en s'introduisant dans les pores du sucre, désunissent les molécules qui le composent, et les réduisent en parcelles tellement sines qu'elles se répandent ensuite dans les interstices du liquide.

Pourquoi l'eau chaude pénètre-t-elle les corps plus facilement que l'eau froide?

PARCE QUE 1º le calorique qui est mêlé avec l'eau, en pénétrant d'abord les corps, ouvre un passage au liquide; 2º les molécules de l'eau étant elles-mêmes subdivisées par le calorique, en sont plus propres à s'insinuer dans la matière.

Pourquoi l'eau ou l'humidité rouille-t-elle le fer?

PARCE QUE l'eau se compose de deux fluides ou gaz que les chimistes nomment oaggène et hydrogène; ils sont combinés de telle sorte que 85 parties du premier, mêlées avec 15 du second, forment 100 parties d'eau. Or, les métaux ont la plus grande affinité pour l'oxigène. Aussi quand l'humidité séjourne sur le fer, des particules de ce métal se séparent, afin de s'unir à l'oxygène de l'eau, et voilà ce qui produit la rouille.

Pourquoi, lorsqu'on plonge au fond de la mer, à l'aide d'un poids, une bouteille de verre vide bien bouchée, cette bouteille se remplit-elle d'eau en peu de temps?

PARCE QUE la bouteille, à force de descendre, s'est trouvée dans des couches d'eau si pesantes que, par l'effet de la compression, quantité de parties de sel extrêmement déliées se sont fait un passage au travers des pores de la bouteille, et y sont entrées avec des particules d'eau. Dans une expérience la bouteille était descendne à 250 brasses ou 750 pieds; qu'on juge de la pression qu'elle éprouvait sous la masse d'eau dont elle était couverte!

Pourquoi l'eau de la mer est-elle salée?

Parce que 1º elle tient en dissolution des particules de sel qu'elle tire de l'air et peut-être aussi de quelques mines qui se trouvent au fond de son lit; 2º elle est imprégnée de matières bitumineuses qui lui donnent une amertume insupportable; 3º elle renferme aussi des substances animales provenant de la décomposition des cadavres qui se putréfient journellement dans son sein.

Pourquoi l'eau des pluies, qui provient cependant des vapeurs de la mer, est-elle douce?

PARCE QUE l'eau des mers, en s'élevant en vapeurs, abandonne les sels dont elle était imprégnée, et généralement toutes les matières pesantes qui ne peuvent se volatiliser comme elle.

Pourquot, lorsqu'on vide une bouteille pleine d'eau, le liquide sort-il d'abord difficilement?

PARCE QUE l'air extérieur fait d'abord obstacle à l'écoulement de l'eau; mais bientôt il entre peu à peu dans la bouteille, et aide par son ressort à la sortie du liquide.

Pourquoi les liqueurs dissérentes qu'on verse dans un vase ne restent-elles pas placées dans l'orde où on les verse?d insi

PARCE QUE les plus pesantes doivent nécessairement descendre, soulever et soutenir les plus légères. Ainsi, qu'on mêle de l'eau, de l'huile et du mercure dans une bouteille, en l'agitant fortement, on voit, aussitôt que la bouteille est en repos, l'huile surnager, l'eau se placer au-dessous et le mercure descendre au fond.

Pourquoi, si l'on verse de l'eau dans un verre, et qu'on verse ensuite fort doucement du vin sur une tranchée légère de pain, placée sur l'eau, le vin se répand-il sur l'eau sans se mêler?

PARCE QUE le vin est un peu plus léger que l'eau. On réussit dans cette expérience même sans se servir de pain. Il suffit de verser le vin goutte à goutte et avec précaution. On voit d'abord les gouttes tomber au fond et remonter aussitôt à la surface.

Pourquor, lorsqu'on mêle du vin avec de l'eau, et qu'on plonge ensuite dans ce mélange le bout d'une lisière ou d'un cordon d'étoffe imbibé de vin, et dont l'autre bout est placé dans un vase vide, le vin se sépare-t-il de l'eau?

PARCE QUE le vin a plus d'affinité, c'est-à-dire, s'unit mieux avec le vin qu'avec l'eau; il se porte donc vers les molécules vineuses de l'étoffe, qui se trouvant bientôt trop mouillée, laisse tomber dans le vase vide sa surabondance de liquide.

Pourquot les corps qui surnagent entrent-ils plus ou moins dans l'eau?

PARCE QUE les corps ne se tiennent sur l'eau qu'en déplaçant un volume d'eau égal à leur poids. Ainsi, dés qu'une planche de 20 livres, par exemple, a déplacé un volume d'eau de 20 livres, elle se tient en équilibre et surnage sans s'enfoncer davantage.

Pourquoi tous les corps ne surnagent-ils pas?

PARCE Que le plus gros volume d'eau qu'ils peuvent déplacer est loin d'égaler leur poids; dans ce cas la masse d'eau qu'ils déplacent, ne pouvant faire équilibre avec eux, ils descendent et s'enfoncent. Ainsi un volume d'eau d'un pied cube est beaucoup plus pesant qu'un morceau de bois de la même dimension. Supposons que l'eau pèse le double du bois; dans cette hypothèse, la pièce de bois resterait a moi tié hors de l'eau. Maintenant une masse de fer d'un pied cube est plus pesante qu'un pareil volume d'eau; par conséquent, si nous plaçons le fer sur l'eau, il s'enfoncera, puisque le volume de liquide qu'il pourra déplacer ne sera pas égal à son poids.

(La suite au prochain numero.)

L'EMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 17.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. MAI, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en earactères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixe à 45 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire an Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire ans Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

MISCELLANÉE ET AGRICULTURE.

Pélerinage de l'Ecole française de Fribourg à Bourguillon, au commencement du printemps de 1816, pour les biens de la terre; aspect de la campagne hors de cette porte il y a 28 ans; - coup d'œil, suivi de réflexions, sur son état actuel; - de quelques exploitations agricoles d'après les nouveaux procédés; - Breitfeld, Bourguillon, Römerswyl, Tasberg, St-Urs, Chevrille, etc., et, quoique un peu en dehors du rayon tracé, le Gulter, Mackenberg, la Heitera; de l'urgence de l'établissement de Comités d'agriculture dans notre canton, à l'instar d'autres contrées; -- ici les éléments d'un Comité appelé à prendre l'initiative sont tout trouves, pour que l'élan devienne général.

- · Gardez précieusement, 6 fribourgeois, le
- champ que vous avez reçu de vos pères, et qu'il
 - · soit le plus bel héritage que vous puissiez lé-
 - · guer à vos enfunts ; car il fera reconnaître en
 - · tout temps les membres de la même famille, en
 - · leur rappelant les plus douces traditions!...
 - · La gelée et les intempéries pourront bien vous
 - · priver, une année, de la récolte tant désirée;
 - · mais il vous dédommagera plus tard ample-
 - · ment de tout ce que vous aurez perdu, et le

 - fonds sera toujours à vous. •

Les froidures incessantes et les pluies continuelles du printemps de 1816, comme de celui de 1843, inspiraient les plus vives inquiétudes au sujet de la récolte et en présence d'une disette inévitable. L'Ecole française de Fribourg, au rang de laquelle je figurais, se rendit, accompagnée de son digne et respectable Préfet, à l'église de Bourguillon pour adresser ses prières au Ciel, afin qu'il voulût calmer les craintes de toute la population et détourner le terrible fléau. Je n'ai point oublié la distribution de petits pains qui fut faite aux élèves après la pieuse dévotion?

C'était pour la première sois que je saisais le trajet; et, quoique bien jeune encore, je sus trappé de l'état d'abandon de la campagne et de tout ce qui s'offrait à mes regards. La route, par exemple, étroite, rocailleuse, remplie de flaques et d'ornières prosondes, suivant scrupuleusement tous les accidents du terrain, me parut se recommander bien mal à la porte d'une ville. Un simulacre de trottoir, perdu dans les

ronces et les épines, était sur la droite, et ne pouvait présenter quelque utilité que dans le temps des fortes chaleurs, par ses ombrages. De distance en distance on voyait, fixées à des poteaux, des peintures grossières représentant les stations, toujours précieuses, sans doute, pour la piété qui les y avait fait établir. Ensin, la Maladère, cette antique léproserie de la primitive Fribourg, reste caduc et délabré du moyen âge, qui n'a disparu que de nos jours pour faire place à l'hôtel, demeuré inachevé, des Trois Tours, complétait un tableau à coup sûr peu attrayant!

Ici, comme ailleurs, l'autorité communale a fini par venir en aide; et on lui doit aujourd'hui une des promenades les plus agréables des environs de la ville, même avant l'établissement du pont suspendu du Gotteron et de la route pittoresque qui le lie au village de Bourguillon.

Mais voyons ce qu'ici et plus loin les particuliers propriétaires ont fait, à leur tour, tant dans leur propre intérêt que dans celui du public, pour substituer au vieil état de choses, ensanté par l'aveugle routine et maintenu par la rouille des siècles, un état de choses tout nouveau et si remarquable dans ses conséquences.

Ce fut quelques années après l'événement toujours présent à mon esprit que je sus attaché, pour l'éducation des enfants. à la maison de M. le Conseiller Philippe de Vonderweid-Andlau, aujourd'hui Trésorier d'Etat, l'ami et l'émule de feu M. Lalive d'Epinay, de cet agronome vraiment distingué qui a su obtenir des résultats si beaux dans l'exploitation de son domaine de Grandfey. A Römerswyl j'eus occasion d'apprendre à connaître les campagnes environnantes dans mes fréquentes excursions. Quoiqu'on sût dejà sur le chemin des améliorations et de salutaires réformes, tout s'y trouvait encore empreint de cet air si peu flatteur pour l'œil que j'ai déjà signalé. La porte de Bourguillon, me dit-on un jour, a été de tout temps appelée une Sibérie; et je trouvai, surtout en me reportant dans le passé, que le mot n'aurait pu être mieux choisi, et qu'il caractérisait parfaitement les abords de Fribourg de ce côté-là.

Quelle différence entre 1816 et 1844!... C'est à ne plus s'y reconnaître. Mais comment s'est-elle donc opérée l'heureuse métamorphose de cette nouvelle Sibérie? C'est ce qui va être expliqué.

La suppression de la jachère grisâtre et nue, qui a été partont repoussée, et accusait si hautement la paresse et l'ignorance; l'enlèvement des haies nombreuses et élevées, qui divisaient souvent la même propriété en une multitude de parcelles et dérobaient aux regards, en formant un rideau continu, un des plus intéressants paysages qu'on puisse imaginer, ont été comme les préludes de la riche et belle culture que nous y voyons aujourd'hui, et laquelle va s'implanter toujours plus loin.

Je me plais à considérer la contrée qui s'étend de Fribourg au-delà de Chevrilles et de Planfayon et lusqu'au Guggisberg comme un immense jardin anglais; et les touristes ne manqueraient pas de la visiter, si elle était mieux connue. Côteaux, vallons, forêts, eaux vives, hameaux, habitations champêtres, éparses et solitaires, chemins allant dans toutes les directions, et qui semblent errer avec la pensée : tout s'y trouve réuni pour former un des tableaux les plus pittoresques et les plus variés. La vue, tantôt fort bornée, tantôt embrassant un espace très étendu, se repose avec délice sur la verdure luxuriante et sévère de nos Alpes animées de leurs chalets et des troupeaux qui y paissent; ou va se perdre, du côté du Nord, dans la chaîne vague et azurée du lointain Jura. La température, à la vérité, s'y montre plus vive et plus âpre à mesure que le sol, s'élevant graduellement, se rapproche des montagnes; mais aussi la végétation y est moins exposée à souffrir des retours du froid au printemps, que dans beaucoup d'autres localités du canton, lesquelles jouissent d'une précocité qui leur est souvent bien funeste. Mais c'est en automne, lorsque la chute des feuilles a déjà commencé ailleurs, qu'on y jouit de tout le charme que procure la vue d'une nature encore pleine de vigueur et de vie, étalant aux regards une variété inépuisable de formes et de teintes nouvelles, qui se succèdent lentement les unes aux autres. C'est aussi le moment où les dernières hauteurs des montagnes voisines fournissent leurs fraises si fraîches, si parfumées et si délicieuses. Et voilà comment, quand le temps est beau et pur, on arrive à la fin d'octobre, presque sans s'en douter, au milieu d'une illusion que le peu de durée des jours et la fraîcheur des nuits viennent seules faire évanouir!

Faut-il s'étonner si de riches étrangers ont cherché à acquérir des propriétés ici, plutôt que dans toute autre partie du canton; et si, loin des tourmentes politiques, ils y ont trouvé une retraite qu'ils auraient peut-être vainement cherchée ailleurs?

En parlant de l'état avancé de la culture des campagnes de la porte de Bourguillon, je suis loin de méconnaître le progrès qui s'est opéré dans le canton en général, et dans plusieurs autres localités en particulier; quoiqu'il reste encore beau-

coup à faire. Et comment pourrait-il en être autrement, si le pays nourrit aujourd'hui 20 mille âmes de plus qu'en 1846? Aussi l'année 1843 aurait dû être bien autrement désastreuse qu'elle ne l'a été, pour égaler la première dans ses tristes effets: une plus grande masse de produits en aurait toujours adouci la rigueur. Témoin la pomme de terre, dont la culture en grand est devenue une providence pour les nombreux habitants de l'Europe, lesquels se verraient si souvent menacés de la famine sans la possession de ce précieux tubercule; et la baisse subite et sensible de son prix, après un hiver long et si pénible pour le pauvre, ne prouve-t-elle pas à l'évidence que malheureusement, dans de telles circonstances, l'inhumaine spéculation et l'affreux accaparement sont bien plus à redouter que les années les plus calamiteuses?

A l'école, pour ainsi dire, d'un des premiers agronomes praticiens, il m'arrivait quelquesois, dans mes moments de loisir, de seuilleter machinalement et comme par passe-temps, les traités d'agriculture qui se trouvaient sous ma main, et de suivre même les expériences que faisaient naître l'application des principes de l'art. Souvent les propriétaires du voisinage se réunissaient, et alors c'étaient tantôt les systêmes de Crud, de Fellenberg, de M. Dombasle, de Thaer, qui étaient mis en présence et passés en revue; tantôt il était question du perfectionnement ou de la découverte de quelque instrument aratoire, ou de l'introduction de nouvelles espèces. Mais de tout cela, ils avaient grand soin de ne prendre que ce qui pouvait convenir au climat et à la nature du sol de notre pays. Il va sans dire qu'ils étaient entraînés, dans leurs nombreux essais et leurs expériences, à des sacrifices pécuniaires plus ou moins considérables; mais peut-on vouloir recueuillir sans semer? Ce que ces Messieurs faisaient il y a 25 ans, a encore lieu aujourd'hui: honneur à eux! Et, remarquons-le bien : ce sont des fribourgeois, aussi actifs qu'intelligents, qui sont à la tête de leurs belles exploitations agricoles du Breitfeld, de Bourguillon et de Römerswyl; et les noms des Buillard et des Gumy comme ceux des Frossard, des Moulet et de tant d'autres, ne doivent point être passés sous silence pour être l'expression de fermiers du premier ordre.

Tout agriculteur peut se convaincre lui-même de l'état florissant de cette culture vraiment rationnelle, qui a doublé les produits partout où elle a été adoptée, et a fixé l'attention de Sociétés d'agronomie à l'étranger : il peut compter sur un accueil des plus bienveillants.

Tels sont les fruits d'une constante et noble émulation, digne de trouver en tout lieu des imitateurs; tel est le Comité agricole qui subsiste, si ce n'est de nom du moins d'effet, depuis un quart de siècle, et qui a déjà donné plus d'une preuve de son existence. Mais n'oublions pas que le promoteur et l'âme d'une si belle œuvre a été M. Philippe de Diesbach de Belleroche, au Breitfeld.

D'autres localités voisines, entraînées par l'exemple, riva-

00000

lisent plus ou moins aujourd'hui avec les premières par leur état prospère de culture: telles sont la Chira, Granges, Villard, Brunisberg, Tasberg, Christlisberg, Chevrille, le Struss, Saint-Urs, le Galter, Mackenberg, la Hèütera; sur l'exploitation desquelles j'entrerai également, plus tard, dans quelques détails, si j'obtiens, ainsi que je l'espère, les renseignements dont j'ai besoin.

Je ne pretends pas cependant faire, sur l'économie rurale, un étalage de connaissances que je ne possède nullement: je n'en ai que les perceptions que procurent à tout homme la simple curiosité et l'observation; et si je viens aujourd'hui entretenir les lecteurs de l'Emulation sur une matière qui m'est en grande partie étrangère, c'est uniquement pour satisfaire au besoin que j'éprouve de remplir un devoir, persuadé que ceux à qui je pourrais m'adresser pour l'accoinplissement de la tâche que je me suis imposée, voudront bien m'aider de leur expérience et de leurs conseils. La bonne volonté et l'amour du bien me feront, sans doute, trouver grâce auprès des lecteurs, et pardonner les erreurs qui pourraient m'échapper dans mon exposé sur la première des industries, la seule que nous possédions pour faire face aux nombreux besoins, tant réels que factices, d'une population qui va toujours croissant, et dont l'existence deviendrait toujours plus précaire et plus difficile, si la terre, cette mère féconde et inépuisable, cultivée désormais avec plus de soin, ne nous prodiguait pas ses richesses à proportion de nos sueurs. Au reste mon unique désir est d'ouvrir la carrière à MM. les agronomes pour qu'ils veuillent bien signaler à l'avenir, par l'organe de l'Emulation, les progrès et les persectionnements de l'agriculture dans les dissérentes parties de notre canton. Comme il n'est rien d'aussi entraînant que l'exemple, leur publicité me pourra tourner qu'au profit de tous.

Les journaux ont déjà adressé le reproche aux collaborateurs de l'Emulation de la laisser tomber, et ont annoncé sa fin prochaine. Bien que j'aie été l'un des fondateurs de la feuille fribourgeoise, et que j'aie toujours porté le plus grand intérêt à son succès, j'avouerai franchement que je n'ai jamais rien écrit pour elle. Aujourd'hui elle est entièrement abandonnée à elle-même, et semble n'attendre que l'heure de sa mort. L'œuvre toutefois, complètement en dehors de la politique et par conséquent de toutes les passions irritantes, est en soi bonne et utile au canton. Puisse le tribut que je lui apporte et le faible concours qui lui est assuré pour l'avenir, si elle devait continuer, contribuer à la prévenir du naufrage dont elle est menacée!

Je sais bien que ce n'est ni moi ni le petit nombre des collaborateurs qui y ont travaillé jusqu'ici, et dont je réclame en sa faveur l'appui puissant et tout désintéressé, qui en empêcherons l'imminente chute. L'Emulation a besoin, pour grandir et vivre, de celui, soit direct soit indirect, de tous les citoyens éclaires et dévoués à la chose publique. Je dis un appui direct ou indirect; car indépendamment de collaborateurs actifs et zélés, la feuille doit pouvoir encore compter sur des abonnes et des lecteurs, qui ne regrettent point la mince rétribution annuelle qui doit servir à couvrir les frais de publication. On sait que les collaborateurs ne reçoivent aucune indemnité, et que leurs veilles sont entièrement gratuites.

L'Emulation devrait être pour la jeunesse un stimulant à des essais de goût, la dépositaire de généreux efforts et un moyen salutaire d'exercice dans l'art d'écrire. Combien de jeunes gens seront appelés plus tard, par le vœu de teurs concitoyens, aux emplois publics, et pour qui la rédaction deviendra une occupation presque journalière! On n'apprend à écrire qu'en écrivant souvent, comme à forger, à force de battre le fer : c'est ainsi qu'ils se rendraient utiles à cuxmêmes et au public.

Sans doute la feuille doit avant tout, pour remplir son but immédiat, ne jamais perdre de vue les grands intérêts du pays, qui forment la base de notre existence sociale, tels que l'instruction publique, l'agriculture, l'industrie, l'économie, etc: c'est là la part de l'âge mûr, d'une longue expérience et de la réflexion. La littérature, la poésie, les voyages, etc., ne formeront, en quelque sorte, que les plates-bandes du parterre; mais pour obtenir tout cela, on sent bien qu'il faut nécessairement un concours de collaborateurs bien plus nombreux, une masse de talents divers bien plus étendue, que ceux que le journal a eus à sa disposition jusqu'ici.

Dès le principe seu M. l'Avoyer Schaller, M. Charles, Conseiller d'Etat, M. D. Schmuz, Banquier, M. N. Glasson de Bulle se sont déclarés les protecteurs et les soutiens de l'Emulation, et lui ont donné des preuves non équivoques de leurs sympathies: mes honorables Collègues de la Société d'Histoire nationale ont contribué presque seuls, depuis plus d'une année, à sa publication. Certes, ce n'est aucunement leur saute, si aujourd'hui la seuille est sur le point de devoir cesser de paraître.

Amis du progrès et de l'Emulation pour tout ce qui est grand, utile, noble et généreux, réunissons-nous autour de ce seu sacré à peine allumé et déjà si près de s'éteindre: puisse-t-il, par nos soins constants et nos essorts, retrouver son activité première, si belle d'avenir, et briller d'un nouvel éclat; asin que nous puissions nous écrier avec le poète du sond de son exil:

Gausa, sed utilitas, officiumque fuit!

Passalli.

HISTOIRE NATIONALE.

ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

(Suite.)

XVIº ET XVIIº SIÈCLES.

HISTOIRE EXTÉRIEURE. - SERVICES ÉTRANGERS.

Le nom de Lanthen-Heid était connu dans l'État. Simples bourgeois et fils de sellier, les Heid, comme tant d'autres durent leur lustre au service étranger 1. Jean était capitaine des arquebusiers de l'armée fédérale à la solde du Pape Jules II; Volfgang capitaine sous Léon X 2. Mais le membre le plus illustre de cette famille fut l'avoyer-colonel Jean de Lanthen-Heid 3.

Frère d'armes de Cléri, son égal en courage, son rival en gloire, plus élevé comme magistrat, Heid eut la grandeur d'âme sans la vertu austère du héros gruyérien. « Beau, souple, intrépide, dit M. Vulliémin, il se fit remarquer de Catherine de Médicis, la servit dans plus d'une intrigue et dut une grande fortune à sa faveur. 4. »

Jean de Heid n'avait point débuté par la guerre. Bailli d'Echallens en 1555, il s'était successivement élevé au poste de conseiller d'état (1560), de bourguemaître (1561) et l'année suivante à la première magistrature de la république ⁵.

Avoyer, chef du parti français dominant à Fribourg; de son château situé sur le Belzai, où est aujourd'hui le collége,

- ¹ Lanthen ou Lanthen dit Heid. On écrit Lanten et Lanthen, Heid ou Heidt.
- ² Le capitaine des Arquebusiers est celui que l'on nomme avec quelque hyperbole le grand-maître de l'artillerie fédérale.
- 3 Il y a anachronisme à confondre le premier Jean capitaine des Arquebusiers en 1513, avec l'avoyer-colonel qui brilla vers la fin du 16e siècle. Au reste peu de hiographies aussi sujettes à variantes. Pendant que Girard (histoire des Officiers suisses) le fait vivre jusqu'en 1630, la notice biographique luc en Société d'Histoire cantonale, le fait mourir peu après 1591, et la notice sur le prévôt Werro en 1609. Cette confusion ne viendrait-elle pas de ce que l'avoyer eut un fils nommé Jean comme lui, et colonel après lui du Régiment Heid en France? On le trouve au moins dans la liste dressée par Mai, Histoire militaire des Suisses. S'il en était ainsi, nous aurions prêté au père, une gloire qui appartient au fils; celle des guerres d'Henri IV (de 1592 à 1598). - Ecrivant à Porrentruy, nous n'avons pas, malgré une riche collection de notes commencées il y a sept ans, les facilités que nous trouvions dans notre ville natale. Notre version au reste est celle de M. le Chancelier Werro, Notice sur le prévôt Werro, page 19, en note.
- ⁴ Histoire de la Confédération, T. XII, p. 115-116, où l'éminent écrivain fait un brillant parallèle des deux guerriers fribourgeois qui deviennent sous sa plume colorée de nouveaux Castor et Pollux. Nous y relèverons cependant quelques inexactitudes de détails, et peut-être quelque partialité involontaire.
 - 5 Archives cantonales. Leu.

régnant comme en souverain sur la ville, Heid semblait jouir en paix de son pouvoir et de son opulence. Mais les lauriers de Cléri empêchaient de dormir l'ambitieux magistrat 6.

D'anciens penchants se réveillèrent. Enfant, Heid s'était signalé dans ces petits combats, où chaque jour, au sortir de l'école, les enfants allemands et romands de Fribourg montraient l'antipathie héréditaire des deux races 7. L'année même de Meaux, quittant la toge pour l'épée, la présidence du sénat pour les camps de la France, Heid va rejoindre Pfysfer à la tête de 3,000 hommes. Point de repos, point de trêve qu'il n'ait égale la réputation de Cléri. Ils se rencontrent à Jarnac, et luttent ensemble d'intrépidité et d'audace. Mais rivaux de loin, le même drapeau et le même héroisme les rendent frères sur le champ de bataille. Cléri dès lors « n'a pas d'ami plus dévoué, de conseiller plus fidèle. » La journée de Montcontour brise trop tôt une fraternité touchante et glorieuse. Heid poursuit seul sa carrière. Cinq fois il conduit en France de valeureuses levées. Les ducs d'Anjou (Henri III), D'Épernon et Mayenne sont témoins de ses actions d'éclat 8. Il se signale en Guyenne et en Dauphiné; au malheureux siège de la Rochelle (1573) où l'armée catholique « se fondit sans gloire » à Montignac le Cointe, Castels, Beaulieu, Monségur, Puynormand, Chorges, etc. (1586-7). Henri III le licencie comblé d'éloges 9.

Henri IV n'eut pas moins à s'en louer. Sans ses compères, les Suisses, il n'eût point recouvré son royaume. Mais la division régnait dans les Cantons. A Fribourg, comme ailleurs, deux partis; Henri Lamberger et le prévôt Werro travaillaient pour la Ligue. Heid se prononça pour le Béarnais. Avec 1,500 Confédérés, il repart pour la France, cinq ans

- ⁶ Dans le parallèle tracé par M. Vulliémin, Heid précède Cléri au service. C'est le contraire dans notre narration conforme à celle de Girard, de Mai et aux données des Archives. Cléri lève un régiment en 1554. Jean de Lanthen en 1570.
- r Er taumelse sich im kleinem Krieg der welschen und teutschen Buben; du næhrte sich seine Streitsucht. Vaterländische Sammlung. Cité par M. Vulliénin, 12, 115. Nous mettons entre guillemets les expressions empruntées au récit animé de l'historien vaudois.
- ⁸ Zurlauben, Histoire militaire des Suisses. V. 57, 80, 94, 95, 103, 104, 110, 112, 118, 119, 127, 137, 138, 141, 307.
- 9 « J'aye beaucoup de contentement de votre bon service que vous m'avez fait au dit pays (de Guyenne) depuis le partement de mon cousin le duc de Maine; je le ferai entendre à vos Seigneurs et Supérieurs affin qu'ils vous en sachent gré et que vous emportiez louange que vous mérités. Zurlauben V. Pièces justificatives, litt. III lettre du roy Henri III aux Colonels des Régiments suisses de Réding et de Heid en 1586, etc. Le roi ajoute ces paroles utiles à noter : « Il me déplaist grandement que suivant ce que vous m'avez requis par votre lettre du dernier jour de juillet, je n'aye moyen de vous satisfaire promptement de ce qui vous est dû... Contresigné Neufville 1587.

après son retour de Guyenne (1592) 1. Pendant sept ans d'une guerre meurtrière, où dix fois, Henri de Navarre manquant de vivres et d'argent se vit abandonné de ses sujets, le chef fribourgeois le servit avec une inébranlable fidélité. Ses faits d'armes en Flandres et en Normandie, sur les bords du Rhône, de la Saône et sur les rives de l'Océan; la sévère discipline qu'il maintint parmi ses soldats, protégeant contre les déprédations, la moisson du laboureur et les raisins du vigneron, le rendirent également cher aux peuples vaincus et au monarque vainqueur 2. La part qu'il eut, sous le maréchal de Matignon, à la reddition de Paris (la nuit du 22 mars 1594) ne fut pas non plus étrangère à sa gloire; elle remplit l'Uechtland 3. Et lorsque en 1598, à la tête de ces vaillants hommes d'arnies qui ont placé le Béarnais sur le trône, il reprend le chemin de sa ville natale, l'enthousiasme s'empare de la bourgeoisie. Un peuple nombreux se précipite hors des murs, et distinguant le héros, au milieu de ses officiers tous à cheval et brillants de pourpre et d'or, il le salue de ses acclamations mélées au bruit des clairons et de l'artillerie 4. Les poètes latins que Fribourg possède, ne veulent pas rester en arrière; ils mêlent aux voix populaires leurs emphatiques louanges 5.

"Vulliémin. - Zurlauben. Ici commencerait la part de Jean Heid, le fils, selon la donnée de Mai. Le portrait du Magistrat qui suit, complèterait la première partie, la biographie de l'Avoyer.

² Voir un petit poème latin, d'un contemporain, Epos panegyricon dont nous parlerons plus haut. Au milieu de réminiscences de collége, quelques données biographiques.

69° vers. Hic vir hic est tibi quem promissum septima bello.

- 70. Pugnantem tenuit françis pro mœnibus æstas,
- 71. Hic vir hic est cujus conspectum sævus in armis,
- 72. Effugit et sola cedit vi nominis hostis,
- 128. Dicite latifluam Rhodani qui vomere ripam.
- 129. . . . Araris spumanti flumine rura.
- 130. Cultaque Belgarum et Normandia scinditis arva.
- 131. Et quæ fecundis perfundit sontibus ingens.
- 132. Oceanus....
- 133. . . . Quot quæ eruta rastris
- 134. Ossa struant tumulos Heidi etc. Sur l'admirable discipline des soldats de Heid, ces vers :
- 137. Moderamen erat , servator honesti.
- 140. non vinea furtis
- 141. Non seges abrepta fraudebat messe colonum.
- ³ Zurlauben, VI, p. 186, 7, 8. Jean de Lanthen-Heid y commandait 200 Suisses:
 - Lpos panegyricum:
 - 35° vers. Plenas nacta vias tota fluit urbe juventus,
 - 36. Concurrunt proceres, primique admœnia tendunt
 - 37. Insignes auro et getulo murice tecti
 - 38. Ductores in equis....
- ⁵ Entr'autres Simon Progin, l'auteur de l'Epos panegyricum, qui compte 178 vers et commence ainsi:
 - 1. Hem quid terrificis immurmurat excita bombis,
 - 2. Nuithonia et resonos iterantia cornua cantus,
 - 3. Arma cient.

La patrie n'honorait pas seulement en Heid le capitaine de Charles IX et d'Henri IV, mais le magistrat éminent, l'avoyer populaire. 6 Chef du gouvernement à l'époque de la restauration des études et de la discipline ecclésiastique; arbitre entre Berne et la Savoie en conflit pour Genève; ambassadeur du Corps helvétique auprès d'Henri III pour réclamer les subsides arriérés; dans toutes ces circonstances aussi délicates qu'importantes, Heid s'était montré en homme d'état éclairé, serme et soucieux des intérêts du pays 7. Jeune homme encore, sa mâle éloquence avait frappé ses collègues au sénat et dans les missions diplomatiques 8. Le scandale d'une faillite causée en grande partie par les arrérages du service, qui-l'obligea de vendre son château aux Jésuites, put amener en 1582 la victoire du parti espagnol et sa déposition momentanée du pouvoir suprême, mais non lui aliéner les cœurs de la multitude 9. Sa popularité résista même à l'abandon du fauteuil consulaire de la république, pour les camps de l'étranger; circonstance qui l'eût perdue inévitablement dans un pays plus national. L'excinple allégué des consuls romains quittant le sénat au premier bruit d'une invasion ne le justifiait guère 10. Mais Heid allait combattre les huguenots dans les rangs desquels il devait se trouver plus tard. Et la religion n'était-elle pas alors la seule patrie des Fribourgeois 11 ?

Quoiqu'il en soit, et malgré ses fautes 12, l'avoyer-colonel et chevalier de Lanthen-Heid reste l'une des figures caractéristiques de l'âge héroïque du service militaire, l'un des plus

- 6 Epos panegyricum:
- 91. Plus egisse togà mihi persuadeor.
- 147. Quidquod justitiæ summo perfunctus honore.
- 148. Quando Neuthoniæ flectebas doctus habenas.
- 7 Epos panegyricum.
- 119. vix dum lanugine malas
- 120. Vestibat coma, cum pluris rerum gerendarum,
- 121. Et belli insignis metuendi mitteris auctor,
- 122. Obstupuere animis proceres cum fixa tuorum,
- 123. Fulmina verborum, secumque animosa putarent
- 124. Rerum consilia et curas patriæque favorem.
- 8 Voir la note plus haut.
- ⁹ Archives cantonales. « La même année (1581) le père Canisius acheta le château de Jean de Lanten appelé Heidt pour 2,100 livres. » Kuenlin. Dict. hist. 1. 337.
 - 10 Vulliémin. D'Alt 9. 251.
- La religion, il est vrai, de Philippe II et des Guise dont les projets ambitieux s'accommodaient fort bien des troubles de la France et de la Suisse.
- Nous ne savons s'il faut prendre à la lettre le passage suivant de
 M. Vullièmin. « Heid continua seul sa carrière jusqu'au jour où sa
 » conscience se dressa contre lui. Il essaya tous les moyens de la dé-
- » sarmer. Il gratifia les Jésuites, et se dépouilla pour les pauvres d'une
- » fortune chèrement acquise; il revêtit lui-même l'habit des plus hum-
- » bles moines; ce fut inutilement. Celui qui avait vaincu tant d'enne-
- mis, ne put vaincre le remords qui le poursuivit jusqu'au tombeau.
- 12. 118. D'après la Vaterländische-Sammlung.

grands hommes de l'histoire cautonale à côté de Cléri et non loin de Falck.

Contemporains de Cléri et de Heid, comme ces deux grands hommes, s'illustrant à la fois sous les drapeaux de l'étranger, et dans les Conseils de la patrie, un d'Assry et un Praroman attirent ensuite nos regards.

Au temps de Philippe-Auguste, ces deux familles comptaient déja des chevaliers. En 1161 Guilene Praroman partit pour la croisade 1. Guillaume d'Affry avait défendu Morat sous Bubenberg en 1476.

Dignes de ces ayeux, Louis d'Affry de Givisiez commença à Dreux, et Nicolas de Praroman à Meaux sa carrière glorieuse ². Plus tard d'Affry commande pendant quatre ans les 400 Fribourgeois accordes à Charles IX pour garder Lyon. Praroman paraît en brave à Jarnac et à Montcontour, et sous Henri IV contre le Duc de Bouillon. Tous deux, ils parviennent par leur bravoure au plus haut grade de l'armée alors accessible aux Suisses, celui de colonel ³. Tous deux élevés à la première dignité de la république, signalèrent leur consulat, le premier, en secondant Heid dans d'utiles réformes; le second comme l'un des 42 députés de la Confé-

- ' Girard. 2. Appendice. Leu. Blanc. mnsc.
- On conserve dans la famille d'Affry la médaille d'or frappée en mémoire de Dreux et de l'ordre de chevalerie qui fondèrent les officiers suisses avec cette inscription: Superstites helvetiarum legionum duces superatis in vigilia divi Thomæ apud Druidas hostibus hanc societatem instituerunt. 1567.
- ³ Sous Louis XIV seulement, se rencontrent des Suisses élevés au rang de général.

dération envoyés à Paris pour le renouvellement de l'alliance avec Henri IV (1602) 4. Unissant l'une et l'autre a la valeur du guerrier, et à la sagesse du magistrat, la dévotion naturelle aux vieux Fribourgeois, Praroman fit un pèlerinage à Jérusalem, qui lui valut, après plusieurs de ses ancêtres, le titre de chevalier du Saint Sépulcre 5. D'Affry érigea une croix à Givisiez avec un chêne coupé dans la forêt de Montcor 6. L'un et l'autre moururent à quelques mois d'intervalle. (1607-8.)

- 4 Louis d'Affry de Givisiez était avoyer avec Heid lors de l'institution des Scholarques. Nicolas de Praroman avoyer en 1564 ayant eu un fils nommé également Nicolas et avoyer (1571), et officier au service de France comme lui, les auteurs ont souvent confondu le père et le fils, et nous pourrions bien être tombé dans la même faute.
- 5 Girard.
- 6 Kuenlin. Dict. hist., article Givisiez.

Alexandre Daguet.

(La suite à un prochain numéro.)

ERBATA.

Dans notre premier article se sont glissées plusieurs fautes d'impression dont deux capitales; nous reconstruisons ici comme elles doivent l'être les deux phrases fautives : I noblesse toute militaire, aristocratie glorieuse avant de devenir exclusive que, tout, en constatant ses titres, le patriciat repoussa comme entachén d'une origine étrangère. II. Les uniformes blancs de l'Autriche, etc., contrastent avec les pourpoints multicolorés et tailladés de l'àge héroïque du service militaire et les armures brillantes qui suivirent. La toque de velours noir de Charles IX avec le chapeau galonné, etc.



INSTRUCTION PUBLIQUE.

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE II.

(Suite).

Pounquot un morceau de ser d'un pied cube et un morceau de bois de la même dimension n'ont-ils pas le même poids?

PARCE QUE les pores du bois ou les vides qui en séparent les molécules sont plus multipliés que dans le fer. C'est ce qu'on énonce en disant que le fer est plus dense, a plus de densité que le bois.

Pourquot si l'on pèse un corps dans l'eau, ne lui trouvet-on pas le même poids qu'en le pesant hors de l'eau?

PARCE QUE le liquide qu'il déplace le soutient et l'allège du poids de son propre volume. Ainsi, si la masse d'eau déplacée est de 2 livres, le corps pèsera 2 livres de moins étant plongé, que hors de l'eau.

Pourquoi la glace, qui paraît si pesante, surnage-t-elle?

PARCE QUE la glace a moins de densité que l'eau, et par conséquent plus de légèreté; en sorte que si l'on prend deux vases pareils, et qu'on remplisse l'un de glace et l'autre d'eau, le premier sera moins pesant que le dernier.

Pourquoi la glace est-elle moins dense que l'eau?

Parce que le calorique, en abandonnant les molécules aqueuses, les écarte sans que rien les détermine à se rapprocher; d'ailleurs l'air prend la place du calorique, et remplissant les pores de la glace, il contribue à la dilatation des parties de l'eau que la gelée a saisies.

Pourquoi un homme gras nage-t-il plus facilement qu'un maigre?

Pance que la graisse est moins dense, et conséquemment plus légère que la chair.

Pounquoi, si l'on applique à la superficie d'un vase plein d'eau colorée un tuyau de verre, et qu'on aspire l'air qui est dans le tube, voit-on l'eau monter et remplir le tuyau?

PARCE QUE le tuyau se trouvant parsaitement vide, l'eau du vase, pressée par l'air extérieur qui pèse dessus, cherche

à s'échapper par où elle trouve le moins de résistance, et | leurs œufs, qui éclosent bientôt et produisent une multitude monte, en conséquence, dans le tube qui ne lui en offre aucune.

Pourquoi a-t-on de la peine à élever le piston d'une seringue qui est bouchée par le bas?

PARCE QUE l'air qui pese sur le piston ne pouvant être contre-balancé par celui qui devrait entrer dans la seringue, si l'orifice inférieur n'en était pas bouché; lorsqu'on tire le piston, on soulève la colonne d'air qu'il porte, colonne qui a pour hauteur celle de l'atmosphère, et pour base la largeur même du piston.

Pourquoi, si l'on remplit d'eau un verre que l'on couvre ensuite d'un morceau de papier qui en touche parfaitement les bords, et qu'en soutenant le papier avec la main, on renverse le verre dans une situation perpendiculaire, pourquoi, dis-je, lorsqu'on ôte la main, le papier reste-t-il appliqué au verre de manière à empêcher l'eau d'en sortir?

PARCE QUE l'eau contenue dans le vase ne peut descendre et s'échapper qu'en resoulant une colonne d'air appuyée contre terre; mais cette colonne ne peut refluer latéralement, parce qu'elle est soutenue de tous côtés par l'atmosphère même dont le poids serait capable de porter une masse d'eau de 32 pieds de hauteur. Ainsi la résistance de la colonne étayée par les colonnes voisines est plus suffisante pour empêcher l'eau de tomber. Le morceau de papier ne sert qu'à prévenir la division des deux fluides (l'air et l'eau), qui auraient peine à se contenir a cause de la grande différence de leurs densités.

Pourquot les rivières ont-elles leurs sources au pied des montagnes?

PARCE QUE les montagnes par leur élévation attirent les nuages, présentent plus de surface aux pluies et aux brouillards, et sont d'ailleurs couvertes de neiges qui se fondent insensiblement et produisent des écoulements perpetuels. Ces écoulements pénètrent dans les entrailles de la terre, filtrent à travers les rochers et s'échappent au pied des montagnes.

Pourquoi, puisque l'eau de la mer est salée, trouve-t-on des puits d'eau douce dans les petites îles, et même près des côtes?

PARCE QUE ces puits n'ont aucune communication avec la mer; c'est l'eau des pluies qui les entretient, on u'en peut douter, puisqu'ils tarissent dans les temps de sécheresse.

Pourquoi certaines fontaines sont-elles intermittentes?

PARCE QUE l'eau qui alimente ces fontaines provient sans doute de la fonte des neiges et des glaces qui couvrent les montagnes; et comine la fraîcheur des nuits arrête la dissolution de la glace, l'écoulement de l'eau éprouve une intermittence qui se communique aux fontaines.

Pourquoi l'eau dormante se corrompt-elle?

PARCE QUE des seuilles, des plantes ou d'autres matières organiques s'y amoncèlent, emportées par le vent ou charriées par les pluies, et s'y décomposent; des insectes y placent de vers, lesquels, après leur mort, y portent la putridité.

Pourouoi les eaux courantes se purifient-elles?

PARCE QUE 1º le mouvement qu'elles éprouvent dans leur cours met successivement en contact avec l'air toutes leurs molécules et empêche la fermentation; 2º elles dissolvent et laissent évaporer toutes les matières putrescibles et les principes de corruption qui leur viennent de la terre : 3º elles rejettent sur leurs bords par l'effet de leur oscillation, les substances qu'elles ne peuvent dissoudre.

Pourquoi l'eau placée sur un feu suffisant se soulève-t-elle en bouillonnant?

PARCE QUE le calorique, ce fluide subtil qui est le principe de la chaleur, en traversant rapidement le liquide, en repousse les molécules, et les fait jaillir avec une force relative à l'intensité du fen.

Pourquoi dans ce cas les parties supérieures du liquide descendent-elles au fond du vase, tandis que les parties inférieures viennent au-dessus?

PARCE QUE le calorique appliqué à la surface inférieure échauste la couche la plus basse du liquide. Celle-ci se dilatant devient spécifiquement plus légère. Pressée par les couches supérieures, elle se déplace et monte dans la partie supérieure du vase, elle est remplacée par une couche plus froide, à laquelle succèdent bientôt une troisième et ensuite une quatrième couche, jusqu'a ce que toute la masse du liquide soit échauffée : ce mouvement est d'autant plus rapide que le feu est plus ardent.

Pourquoi les cordes d'une guitare montée se cassent-elles quand le temps est humide?

PARCE QUE l'hamidité, ou l'eau réduite en vapeur, pénètre les corps, les étend et augmente ainsi leur volume. Par exemple, le papier, le parchemin, les bois, le sapin surtout, les membranes animales s'allongent et s'agrandissent lorsque l'humidité augmente. Les cordes, au contraire, composées de filaments courts et menus, se renflent et s'épaississent aux dépens de leur longueur; car dans ce cas, ce sont les filaments qui s'allongent. Ainsi les cordes de piano, fortement tendues, se cassent dès que l'humidité, en les pénétrant, augmente encore leur tension.

Pourouot les petits capucins dont on se sert quelquesois pour indiquer l'état de l'atmosphère, se couvrent-ils de leur capuchon quand le temps devient humide, et l'ôtent-ils, au contraire, lorsque le temps devient beau?

Parce que le capuchon est mis en mouvement par le moyen d'une corde à boyau fixée par une de ses extrémités. Cette corde est contournée de manière à faire baisser le chapeau sur la tête du capucin, lorsque l'humidité la raccourcit en la renslant. Mais la sécheresse en allongeant la corde, laisse relever le capuchon.

Pourouoi faut-il moins de seu pour faire bouillir l'eau sur une montagne que dans la plaine?

PARCE QUE la pression de l'air étant moins forte dans les lieux élevés, le calorique qui s'introduit dans l'eau qu'on chausse a plus de facilité pour déplacer les molécules du liquide.

Pourquoi peut-on dissoudre dans l'eau une certaine quantité de sel ou de sucre sans que le vase qui la contient en paraisse plus rempli?

PARCE QUE les particules de sel se placent dans les pores de l'eau, en chassant l'air qui les remplissait; aussi voit-on des bulles d'air qui viennent crever à la surface du liquide. Ce sel n'occupant donc que les places qui étaient vides, la matière en devient plus dense, mais le volume n'en est pas augmenté.

PourQuoi l'eau pure enlève-t-elle moins sacilement les taches des étosses que l'eau de lessive?

PARCE QUE, dans l'opération du lavage, l'oxigène de l'eau s'attache aux étoffes et en dissout une couche légère dans laquelle se trouvent les taches; l'opération est plus prompte si l'on augmente l'oxigène du liquide, et c'est ce qui arrive quand on y fait bouillir de la cendre, ou qu'on y dissout soit du savon, soit de la potasse.

Pourquoi en hiver voit-on une espèce de fumée sortir des narines, ou de la bouche des animaux?

PARCE QUE la vapeur que les animaux chassent par la respiration, se trouve en hiver immédiatement saisie et condensée par le froid, c'est-à-dire que le calorique qui tient les vapeurs en dissolution, passant dans l'air froid pour se mettre en équilibre ou se répandre uniformement partout, les molécules de la vapeur se rapprochent, et, devenant plus grosses, elles paraissent à la vue; cet effet n'a lieu en été que le matin quand la frascheur de l'air est remarquable; mais au milieu du jour, le calorique, au lieu de s'échapper des vapeurs dont nous parlons, s'y multiplie au contraire et les dissout encore davantage; aussi sont-elles totalement invisibles.

Pourquoi, lorsqu'on introduit dans une pièce de canon echaussée un linge mouillé, ce linge est-il quelquesois repoussé avec violence?

PARCE QUE le métal qui s'est fortement échauffe après qu'on a tiré plusieurs coups de suite, convertit subitement en vapeur l'eau qu'on y introduit, et si le linge remplit exactement le calibre, la vapeur, en faisant effort pour sortir, en se dilatant, en se multipliant, repousse le corps qui lui fait obstacle.

Pourquoi, lorsqu'on verse un peu d'eau dans l'huile bouillante, l'huile jaillit-elle de tous côtes?

Parce que la chaleur de l'huile bouillante est tellement énergique qu'elle réduit sur-le-champ l'eau en vapeur. Ainsi, lorsque les molécules aqueuses entrent dans l'huile, elles se dilatent aussitôt et repoussent avec violence l'huile qui les enveloppe. Ceci explique aussi le pétillement qui en résulte.

Pourquoi une petite bouteille de verre qu'on jette au seu éclate-t-elle avec violence, si elle renserme un peu d'eau et

qu'elle soit bien bouchée, au lieu qu'elle ne produit aucun effet si elle est ouverte?

PARCE QUE l'air se dilatant, et l'eau se réduisant en vapeur dans l'intérieur de la bouteille, par l'action de la chaleur, tendent à sortir, et si la bouteille est bouchée, elle crève, aussitôt que l'adhérence ou la force de la cohésion de ses parties n'est plus assez puissante pour résister à la dilatation des fluides qu'elle renferme.

Pourquoi les pots dans lesquels on laisse de l'eau se cassent-ils, si l'eau vient à s'y geler?

PARCE QUE l'eau en perdant de son calorique, laisse d'abord ses molécules se rapprocher; mais bientôt, si le froid continue, elle se cristallise, et dans cette opération les parties s'écartent pour former des angles plus ou moins ouverts dans lesquels l'air se loge. Les tuyaux des fontaines qui crêvent, les pierres, les rochers, les arbres qui se fendent ou qui éclatent, les pavés des rues qui se soulèvent, sont des effets de la dilatation, de l'expansion que l'eau acquiert en prenant l'état de glace.

(La suite au prochain numéro.)

POESIE.

Non, je n'ai plus de doux chants à vous dire, Ma joie, hélas! ne peut longtemps durer, Et chaque fois que je vous vois souvire, Mon cœur se serre et je voudrais pleurer. Il me revient alors au fond de l'âme Des souvenirs que rien n'effacera.... Mes rêves d'or dont s'effile la trame, Je chanterai quand on me les rendra.

Au seuil fleuri de cette vie amère,
Un ange était venu prendre ma main;
Cet ange-la je l'appelais ma mère,
Il m'a pourtant laissé seul en chemin!
Et dès cette heure, orphelin sans défense,
Je cherche encor qui le remplacera....
L'amour si pur qui berçait mon enfance,
Je chanterai quand on me le rendra.

Bien des regrets ont navré ma jeunesse,
J'ai bien compté des jours par des douleurs;
Et cependant, au fort de la détresse,
J'aimais parfois à voir couler mes pleurs;
Souvent alors, des plus âpres souffrances,
Une prière à Dieu me délivra:
Ces jours d'extase et de fraîches croyances,
Je chanterai quand on me les rendra.

Max. Buchon.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 18.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. MAI, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient B pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le pris de l'abonnement la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fité à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

ÉCONOMIE RUBALE.

PROGRAMME

de diverses questions capitales d'économie rurale, proposées par l'Emulution à MM. les Agriculteurs et à tous ceux qui ont à cœur le bien-être matériel du pays, et dont la solution peut être d'une très grande importance pour son avenir. Chacun, qui est libre, au reste, de traiter toute autre question de notre agriculture, et dont le travail sera reçu avec reconnaissance par la Rédaction qui se fera un devoir de lui donner aussitôt une place dans la feuille, pourra choisir celles des questions proposées qui se trouveront les plus conformes à son goût et à ses connaissances, sans aucunement s'astreindre à l'ordre de leur classification.

1º L'Agriculture moderne devant son essence aux assolements, à la culture en grand des herbes urtificielles, de la pomme-de-terre et des racines d'abondance, ainsi qu'aux charrues perfectionnées et aux autres instruments aratoires, est-elle également applicable à toutes les parties de notre canton?... Dans quelles conditions doit se trouver un domaine, sous le rapport de son étendue et de sa distribution en prés et en champs à céréoles et à racines, pour que sa culture, suivant les nouveaux procédés, soit possible et qu'elle assure la plus grande quantité de produits que la propriété puisse fournir? - 2º Quelle est l'influence qu'a exercée sur la culture et sur le prix des terres l'arrivée d'un grand nombre d'agriculteurs bernois dans le canton? - 3º Dans quel cas un agriculteur doit-il préférer rester fermier et cultiver la proprieté d'autrui, que d'acquérir de la terre lui-même? - 4° Doit-on préférer, quand on n'est pas né agriculteur, exploiter soi-même son domaine que de le remettre à bail?... La réponse à cette question peut-elle être absolue? - 5° Quels sont les devoirs réciproques du maître et du sermier

pour assurer le plus grand avantage des deux parties, et la conservation de l'état prospère de fond loué? - 6º Que penser de la culture en grand chez nous de certaines plantes comme pouvant donner lieu plus tard à différentes branches d'industrie, telles que le tabue, le chanvre, le lin, les plantes oléagineuses, la betterave, le murier? - 7º Doit-on favoriser la culture de la vigne la où elle existe déjà dans le canton? -8º Puisque la dépréciation de nos montagnes paraît devoir se continuer saus retour, quel serait le moyen d'en tirer le meilleur parti? -9º Est-il bien dans l'intérêt du pays que, pour favoriser la spéculation des particuliers, on permette sans ménagement la destruction des forêts de nos montagnes? - 10º Quel moyen y aurait-il d'assurer le dessèchement d'un grand nombre de marais qui, rendus à la culture, deviendraient une nouvelle source de richesse pour nous? - 11° Comment procurer, à l'avenir, de l'écoulement à nos fromages, dont la vente audehors devient chaque jour plus difficile? - 12º Quelles seraient les facilités que devrait présenter à l'agriculture l'établissement d'une Banque cantonale chez nous, pour répondre à ses vrais besoins? - 13° Comment notre agriculture pourra-t-elle se libérer insensiblement des capitaux considérables qui la grèvent? - 14° Est-il utile que toute explaitation agricole soit soumise, ainsi qu'ane industrie ou un commerce quelconque, à une Comptabilité rigoureuse?

Il ne serait pas sans intérêt et sans avantage que la même question fût traitée par deux et même par un plus grand nombre de personnes, elle se montrerait alors d'autant mieux sous toutes ses phases, et il en résulterait un plus grand degré d'utilité pour la pratique.

12 juin 1844.

La Rédaction.

HESTOERE NATEONALE.

ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

(Suite.)

XVI° ET XVII° SIÈCLES.

HISTOIRE EXTÉRIEURE. - SERVICES ÉTRANGERS.

Deux guerriers illustres du nom de Fégeli forment la transition entre Henri IV et Louis XIII. Noble couple, où la gloire du père n'est obscurcie que par la double auréole qui environne le fils.

Les Fégeli, gentils-hommes Augsbourgeois vinrent à Fribourg à la suite du Duc de Zæhringen. Dès lors ils jetèrent

'Si l'on en croit Leu. — Le nom primitif de la famille doit avoir été Vögilli. On le trouve plus tard écrit Vögelin, puis Fégeli, Fegély ou Fégueli. La famille se divise en deux branches au 16° siècle, celle de Viviers, et celle de Seedorff. Le premier Fégeli-Seedorff, Josse, fut bourguemaître en 1590, chevalier de St-Jean de Jérusalem et de Ste Catherine du mont Sinaï.

un vif éclat dans la magistrature, les armes et le clergé régulier. Un Fégeli brille a Laupen parmi les casques couronnes. Un autre dans la guerre de Savoie (1445). Un troisième (c'est le célèbre Jean de Fégeli) dans les guerres de Bourgogne et de Charles VIII. Un quatrième contribua à la victoire de Cérisoles (1544)². Un marbre funéraire incrusté dans l'un des piliers de la collegiale, célèbre la mémoire d'un cinquième héros de la famille Fégeli. « Jacques Fégeli (dit l'épitaphe) noble de naissance, plus noble de vertu, chevalier de l'ordre royal de St-Michel, sénateur de la république, capitaine a vingt-deux ans, colonel des tégions helvétiques sous Henri IV et Louis XIII, et chargé d'affaires du roi très-chrétien en Suisse, mort l'an du Seigneur 1624 le 10 janvier, plein de gloire et d'annees 3 ».

L'épitaphe n'est pas ici un pompeux mensonge; c'est un monument historique. Jacques de Fegeli, chef de la branche de Viviers, était déja à 18 aus capitaine de la garde de Maugiron, gouverneur du Dauphiné pour Louis XIII. A 22 aus capitaine dans la légion de Gallati, il se signala tour à tour contre les Huguenots (1587), contre le duc de Bouillon (1605, 6), contre les impériaux dans le duché de Juliers (1610) et quatre aus après contre les princes du sang révoltés (1614) Deux années ne s'étaient pas écoulées qu'il amenait au roi une troisième levée *. Louis XIII joignit alors aux titres de

- Le doute que nous avons émis dans une note précédente se trouve ainsi résolu. Jean de Fégeli, le héros d'Orbe et de Morat, est aussi le premier lieutenant des 100 Suisses créés par Charles VIII.
- Jacques de Fégeli, petit fils du héros d'Orbe, qui demanda de confier la bannière fribourgeoise a Jean Farnecker pour combattre au prémier rang contre les lausquenets.
 - 3 Voici le texte de l'épitaphe :

Soli Deo gloria
Siste viator
Monumentum vides mortistibi
Immortalitatis viro
Quem post mortem suam sua Decora
AEternabunt

Fuit is genere nobilis, virtute serenus

Jacobus Fegeli.

Regii ordinis divi Michaelis eques Reipublicæ Iriburgensis senator Clarissimus, pace consultissimus, bello fortis. Duxerat militum cohortum capitaneus Qua ætate vel sequi memorabile est

Annos natus duo de viginti post modum Legionibus helveticis sub Henrico III et Ludovico XIII. Christianissimis Galliæ regibus.

Colonellus multoties præfuit. Demum ejusdem regis præfecti prætorio vices agens

Honore, virtute, ætate plenus Inter mortales esse desiit

Die X Jan. A. Dn. MDCXXIV ætate LXVIII. Cette épitaphe est reproduite par Zurlauben III, preuve p. XXV.

4 Zurlauben - May - Girard I. 249. Il fut aux siéges d'Eures et de Cherges.

Fégeli, le poste envié de lieutenant des Cent-Suisses 5. En même temps il recevait de sa patrie les marques de la plus grande confiance. Il représentait le canton en Diète pendant cinq années presque consecutives et se vit désigné en 4620 pour porter au roi les griefs du Corps helvétique concernant les privilèges violés de la compagnie des Cent-Suisses 6. Mission que les honneurs dont l'avait comblé le monarque ne l'empêchèrent pas de remplir avec une fermeté consciencieuse. Loin de s'en formaliser, Louis XIII, le choisit deux ans après pour son delegué auprès des Cantons et s'exprima de la manière la plus flatteuse pour Fégeli dans plus d'une lettre au gouvernement de Fribourg 7.

⁵ Le gouvernement remercia le roi par la lettre suivante:

« Sire, la charge que Votre Majesté a conferé à notre très cher et » féal frère conseiller, colonel Fégelly, de lieutenant des cent » hommes de notre nation pour la garde de sa personne nous a grandement réjoui, et ressentons en ce fait la très bonne volonté et » affection qu'Elle porte à notre canton, qui nous occasionne d'en » remercier plus qu'humblement et la requérir de continuer et d'avoir » en recommadation non-seulement le dit-colonel et les siens , ainsi » aussi celui de notre canton qui étant tout dévoué au service de Votre » Majesté en offrant toutes sortes d'aides, faveurs et secours en toute » nécessité qui lui pourrait survenir : Priant Dieu par l'intercession » de sa glorieuse Mère vouloir maintenir Votre Majesté en sa sainte » et digne garde et protection, longue et heureuse vie. »

Le 2 août, 1619. De Votre Majesté

De Votre Majesté Très humbles serviteurs, amis, alliés et confedérés, l'Avoyer et le Conseil.

Le service militaire établissait ainsi des rapports directs entre les cantons et les rois de France. Ce qui ne se voit plus de nos jours.

- 6 Fégeli assista aux Diètes de 1612, 13, 15, 16, 18, Leu.
- ⁷ Entr'autres dans une lettre du célèbre Bassompierre, ambassadeur du roi et colonel-général des Suisses, on trouve le passage suivant:
- « Je vous dirai aussi avec combien de contentement et de satisfaction » de sa Majesté très chrétienne, le dit sieur colonel Jacob Fégeli a » servi en sa charge de lieutenant des Cent-Suisses de la garde du » Corps dans le temps qu'il y a esté, et combien le roi mon maître » estime sa personne laquelle lui était déja très recommandée par les » précédents signalés services qu'il a rendus à cette couronne et qu'elle » espère recevoir à l'avenir. Cependant son fils le capitaine Féguely » s'acquitte si bien de sa charge que je me promets qu'il suivra les » arrhes d'un si bon père. Vous suppliant bien humblement, Magnis fique et Puissant Seigneur, de les avoir tous deux en la considé « ration digne de leurs mérites et de me croire, »

Magnifique et Puissant Seigneur, Votre plus humble et affectionné serviteur, BASSOMPIERRE.

6 avril, 1622. — Archives cantonales. Zurlauben cite encore une lettre du roi lui-même conçue en ces

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, très chers et grands amis, alliés et confédérés, le colonel Fégelly, lieutenant des Cent-Suisses de ma garde, s'en allant présentement par delà; nous avons bien voulu vous témoigner par cette lettre, le contentement que nous avons deses services; afin qu'en toutes occasions, vous l'ayez en bonne et favorable recommandation, priant Dieu, très chers et grands amis, alliés et confédérés, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

Fait à Paris le 19 mars, 1622. Louis. — Zurtauben. III.

Preuve XXVI.

Les lettres du roi, à l'éloge du père, ajoutent celui du fils. Jean fils de Jacques de Fégeli était sorti des dernières guerres contre la reforme (Pont de Ce, St-Jean d'Angely, siège de Montpellier, prise de Sens) avec la réputation d'un guerrier intrépide. D'habiles négociations dans les cours d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne lui acquirent celle d'un excellent diplomate⁸. Louis XIII nel'appelait que son plus fidele Capitaine⁹. Mais d'autres idées ont préoccupé soudain Jean de Fégeli. Homme d'état, homme de guerre, il deviendra l'homme de Dieu. Jésuite et missionnaire, Rome, Fribourg, le Landeron admirent successivement sa patience angelique, son zèle, sa charité comme on avait autrefois admiré sa bravoure 10. Le collége de St-Michel a conservé sa mémoire; et le portrait de ce héros chrétien orne l'un des corridors du cloître, à côté de ceux des vénérables pères Cauisius et Cachod.

Nicolas de Praroman était fils du héros de Meaux. Il conquit le rang de colonel dans les campagnes de Dauphiné et d'Italie. Les sièges d'Iroy, de Casal, de Turin, de Coni, la bataille de la Routte (en Dauphiné) virent surtout éclater sa valeur. A Coni, à la tête de 4 compagnies de la garde, il emporta l'un des ouvrages de la place (27 septembre 1639) 11. Ses derniers exploits eurent lieu en Flandres et en Catalogne dont son grand âge l'éloigna en 1648 12. Il avait rempli des postes importants dans son canton. Bailli de Romont au début de sa carrière dans la robe, il devint conseiller d'Etat, puis lieutenant d'Avoyer 13.

Héritier de la gloire et des brillantes qualités de Louis d'Afiry de Givisiez, son fils François cumula les charges civiles et militaires, les emplois de son canton et des états étrangers. Avoyer de la république, député fédéral à plusieurs reprises, colonel d'une légion en France, successeur de Jacques de Fégeli comme lieutenant des Cent-Suisses ordinaires du Corps du roi, chevalier de St-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre, il remplit encore pendant dix-sept ans les fonctions de gouverneur de la principauté de Neuchâtel, pour Henri II d'Orléans, due de Longueville (1628-45); mais dévoué avant tout aux intérêts de la France, il commanda un régiment neuchâtelois dans les campagnes de

- 8 Girard. Blanc.
- ⁹ Girard.
- 1º Il fit élever de pauvres jeunes gens à l'hôpital, leur fit apprendre des métiers, gratifia le collège de Fribourg de dons considérables. Il était entré chez les Jésuites en 1626. Au Landeron, il convertit plusieurs personnes à la foi catholique, et les douleurs aiguës de la pierre et de la goutte ne purent troubler l'admirable douceur deson caractère. Il mourut le 23 décembre 1655 àgé de 64 aus. Blanc unsec.
- Girard. Aloni Praroman avait emporté l'angle gauche de l'ouvrage en corne. Article Praroman. Au supplément tome II. Voir aussi le brevet du colonel-général. ib. 297, 8.
 - 12 Il s'était particulièrement distingué au siège d'Agié.
- Archives cuntonules. Il mourut en 1675, laissant un fils, François Pierre de Praroman, colonel au service de France et capitaine aux Gardes-Suisses.

1630 à 1635 en Picardie et en Lorraine; et dans les affaires fédérales et cantonales il s'attacha surtout à combattre l'influence espagnole. Il mourut a Moulins en Bourbonnais où il était allé prendre les caux (15 mai 1645). On voit son épitaphe dans l'église royale de cette ville.

La guerre de Trente-ans, après avoir fourni trois périodes sanglantes, qu'on a coûtume d'appeler d'après les peuples qui y jouèrent le principal rôle, danoise, palatine et suédoise, était arrivée à sa dernière phase, la période française. Dans tous les camps, sous tous les drapeaux, on comptait des Suisses. En 1635, dans le corps de l'armée française campé à Saarbruck, sous les commandements du cardinal la Valette se trouvait le colonel fribourgeois Rudella, d'une famille aujourd'hui éteinte. L'ordre ayant éte donné de marcher sur Mayence et de passer, Rudella et les officiers Suisses de l'armée opposérent la défense de la Diète et les traités avec l'Autriche. « Nous combattrons en France tant que vous voudrez. Ici l'honneur et la soi jurée nous interdisent de combattre. " La Valette avait besoin des Suisses pour vaincre. Il essaie en vain des promesses, puis des menaces. Les voyant incbranlables, il fait cerner les Suisses par son armée, prête à les tailler en pièces, s'ils n'obéissaient à sa voix plutôt qu'à celle de leur patric. Rudella passa le Rhin, se distingua au ravitaillement de Mayence, au retour dans la marche sur Metz et à Birkenfeld, où les Suisses sauvèrent l'artillerie française. Le colonel Rudella était capitaine aux Gardes-Suisses, en mars 1639 2.

Hors de France nos guerriers recueillaient aussi quelque gloire. Un ideal du chevalier pour la vieille bourgeoisie de Fribourg était Henri Lamberger, A en croire encore aujourd'hui certains vieillards, sa bonne épée valait au moins la Durandal de Roland. De vrai, Henri Lamberger capitaine an service d'Espagne était un brave ; il fut armé chevalier sur le champ de bataille, en Montferrat dans la guerre de Philippe III contre le duc Charles-Emmanuel (1616). Homine de tête autant que de main, il avait marqué dans la politique cantonale avant de briller dans les camps. Pen d'hommes plus capables que lui dans les conseils de sa patrie. Peu de Fribourgeois aimaient mieux leur pays et y jouissaient d'autant de popularité. Bailli de Rue, à l'entrée de sa carrière, on l'avait fait successivement banneret - conseiller d'Etat bourguemaître - trésorier. On l'employait dans toutes les affaires difficiles. A quatre reprises, il représenta son canton en Diète. Mais Lamberger était ultramontain. Avec le prévôt Werro et d'autres personnages de l'Etat, il cherchait à faire prédominer l'influence espagnole. Les envoyés d'Henri IV eurent le crédit de le faire exclure des conseils et exiler même

- ' Chambrier, histoire de Neuchâtel Girard. Zurlauben. Vulliémin passim.
- ² Girard Leu Blanc Nous avons cherché en vain Rudella dans May et Zurlanben. La famille Rudella fleurit au 16^e et 17^e siècles le conseiller Rudella est l'un des trois magistrats chroniqueurs de cette époque.

en 1605. C'est alors que s'enrôlant sous les drapeaux du roi catholique, il alla combattre, l'épée à la main, dans les plaines de Montferrat, l'ennemi qu'il avait si souvent combattu de son éloquence dans la salle du sénat. Rentré au pays, après la mort d'Henri IV, il y reprit son fauteuil et son influence. sa mort en 1627 fut envisagée comme celle d'un grand magistrat et de l'un des Pères de la patrie.

Les personnages importants, à cetteépoque, se donnaient volontiers l'honneur d'un manoir féodal ou d'une maison fortifiée. Lamberger avait la sienne dans un hameau voisin de la seigneurie de Rue, dans le hameau de la ville du Bois ès Ecasseys. Le campagnard qui en a francisé le nom, appelle encore aujourd'hui du nom de Fost-Lambert, les vestiges de ce castel, noyau d'un vaste domaine ².

Leu. Archives cantonales. Les registres de l'Etat relatent la mort de Lamberger en ces termes: cujus anima sit requies, dignus longioris vita, num cordi erant patria commoda, ob hoc pater patria defletur.

— Les Lamberger brillèrent comme magistrats aux 16e et 17e siècles et se sont éteints dans les VVerro, Reyff et Ammann. — Voir aussi Werro. Notice biog, sur le prévôt VVerro. 24, note 2.

* Kuentin. Dict historique. 1.150, article Ecasseys. Ce domaine passa par le mariage d'Elisabeth Lamberger dans la famille Reyff, puis dans celle aujourd'hui éteinte des Tumbé, ensuite dans celles des Maillardoz et Vonderweid et enfin par don d'un membre de cette dernière famille à l'église de Notre-Dame.

La même guerre qui avait fait la réputation de Rudella au service de France, fit aussi celle de deux officiers fribourgeois au service de l'empereur.

Issu de riches prud'hommes d'Orsonnens, établis à Corbière, Jacques Chassot, sortit de son village comme volontaire, et y rentra comme officier général. Son brevet dâté de Prague, le 15 avril 1648, ainsi que des lettres de noblesse, signées de l'empereur Ferdinand III, se conservent dans sa famille comme un monument éclatant de ses services 3.

Alexandre Daguet.

³ Les Chassot possédaient des biens immenses à Corbières et ailleurs. Ils étaient, de père en fils, notaires, curiaux, lieutenants-baillivaux. Marie Chassot était (de 1598 à 1613) abbesse du couvent de la Fille-Dieu à Romont. Guillaume, commissaire rénovateur de leurs excellences de Fribourg, lors de la première prestation d'hommages des vassaux du pays de Vaud en 154t. En 1649 Edme Chassot, attaché à Messire Duplessis-Guenegaud garde des sceaux de France, fut nommé grand-fourrier de la compagnie des Cent-Suisses, le seul de ce grade dans ce corps. On a même prétendu que M. de la Corbière, major-général et gouverneur au service du Danemark, ami et commensal du roi de Prusse, étaitissu de cette famille. Blanc de Corbière, mnsc., article Corbière.

(Lu suite à un prochain numéro.)

CRITIQUE.

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG PAR LE D' BERCHTOLD. PREMIÈRE PARTIE. FRIBOURG EN SUISSE, CHEZ JOS. LOUIS PILLER, IMPRIMEUR, 1841. GRAND IN-8°.

ARTICLE IV.

Enfin on voit, au commencement du 15° siècle, Fribourg se relever industrielle et prospère, malgré les dommages causés par la guerre; ce que l'auteur attribue toujours à la bonté de ses institutions démocratiques, tout comme il accuse constamment de ses revers soit la noblesse soit le suzerain. Il y a sans doute des saits à l'appui de ce système : je désire pour mon compte qu'il n'y ait ni préoccupation ni partialité. Le 15° siècle s'ouvre pour Fribourg par la belle et libérale Constitution de 1404, votée par 940 membres, dont la moitié à peu près n'étaient pas au nombre de ces bourgeois proprement dits, auxquels le patriciat a cherché depuis à rattacher son origine. M. B. explique très bien à cette occasion ce que l'on entendait par cette dénomination, par celle de bourgeois forains, habitants, bourgeois et habitants bons ou idoines: catégories peu tranchées à cette époque, mais qui plus tard se dessinèrent plus nettement et s'isolèrent les unes des autres pour créer le privilége de caste.

Fribourg se divise en quatre bannières, sacrisse quelques bourgeois turbulents au maintien de la bonne harmonie avec sa rivale, lui prodigue les plus généreux secours dans un incendie affreux, travaille essicacement à rétablir la paix

entre Berne et Gruyères, renouvelle quelques alliances, organise sa police intérieure et élabore un code militaire. Des scènes dramatiques se passent sous nos yeux: un duel juridique, une épidémic meurtrière, la destruction par le feu d'une rue maudite, l'arrivée d'un Pape, et le cruel embarras de la communauté pendant la conquête de l'Argovie, embarras auquel elle ne se soustrait que par une espèce de juste milieu. Tout cela est raconté dignement et sans enflure.

Comme dans une longue promenade, on aime à se reposer de temps en temps pour jouir d'un beau site, de même le lecteur reprend haleine au chapitre VIII, où l'auteur, évoquant la cité des anciens jours, déroule à nos yeux l'intéressant panorama de Fribourg, telle qu'elle était au moyen âge, telle que l'a chautée un poète:

Orgueilleusement assise sur un roc de la sauvage Nuithonie, une vierge aux traits mâles, à l'air réveur, penche son urne vers l'abîme et en fait jaillir mille sources limpides.

Sa tête est couronnée de tours et de clochers: un rempart crénele forme sa ceinture et de noires forêts l'enveloppent comme des voiles.

Ses pieds baignent dans un torrent sorti de profondeurs mystérieuses et grossi par les orages.

A sa vue, l'esclave s'affranchit, le tyran féodal frémit de terreur. Des barons altiers lui rendent hommage: les l'apes et les Rois brignent son alliance.

N'est-ce pas sa voix qui se mêle au murmure plaintif du vent?

Qui donc est-elle? — C'est FRIBOURG, la noble cité des Zwhringuen.

On la voit surgir au fond de son paysage verdoyant avec ses portes ogivales, ses tours massives, sa belle ceinture de remparts et ses nombreuses églises : charmant bijou gothique, dont les bouleversements modernes n'ont pu changer entièrement le caractère. Au dedans se meut une population entière d'industriels, de juifs, de sectaires, de pèlerins et même de bohémiens. De temps en temps une flamme s'elève d'un bûcher: c'est une sorcière, un juif, un Albigeois, que la superstition inmole. C'est une suite de tableaux varies qui intéressent assez par le sujet, sans que l'art soit obligé de les mettre en relief. La procedure des Albigeois est d'un interêt si puissant qu'on regrette que l'auteur n'y ait pas mis plus de détails. En général tout ce chapitre n'est qu'une vaste fresque habilement colorée.

Dans le suivant le tableau se rembrunit, mais au milieu de sesombres se meuvent des personnages fortement caractérises: Guillaume Felga, Félix V, l'empereur Frédéric et la belle Rych. Cette dernière est une de ces figures que les romanciers empruntent aux historiens, lorsque le temps a enveloppé de son ombre les susceptibilités des partis. Dans le fond apparaît un fantôme sinistre, aux proportions colossales, encore silencieux, mais déjà menaçant: c'est Guillaume d'Avenches. D'orageux nuages s'amoncèlent sur notre horizon politique: la foudre n'est plus éloignée: déjà on l'entend gronder sourdement: on se sent la poitrine oppressée comme à l'approche de la tempête. C'est un traître qui va la faire éclater, et les suites en seront terribles.

Nos deux plus puissants voisins, excités par Guillaume d'Avenches, nous déclarent la guerre. Toutes les petites souverainetés environnantes se liguent avec eux, au mépris des traités. Félix V, le marquis de Röthelen, que nous avions traités avec tant de bienveillance, nous abandonnent; Morat, Gruyères et Romont saisissent ce moment pour rompre leurs alliances.

Ensin la guerre éclate, guerre comme on le faisait alors, toute de brigandage, mais où brillèrent des actes de courage et de dévouement. Jamais encore la communauté ne s'est trouvée dans un plus grand péril. Mais harcelée de tous côtés par de nombreux ennemis, elle sait sace à tous. Fribourg eut dans cette campagne ses héros et ses transsuges. Parmi les premiers on compte Guillaume Perrottet, qui mourut glorieusement au combat du Gotteron. Il sut inhumé, dit l'auteur, sous le portail de S. Nicolas, où existait autrefois la maison de ses ayeux. La république eût dû marquer cette place d'un signe indélébile; mais l'ingrate en a perdu et la trace et le souvenir.

Que faisait pendant ce temps l'Autriche, cette noble protectrice de Fribourg? Rien. On chercherait en vain dans nos relations avec cette puissance quelque preuve de noblesse et de grandeur. Son patronage fut constamment brutal, sordide et intéressé.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'une lutte si glorieusement soutenue contre une coalition formidable, subît toutes les hontes d'une défaite (299) et se terminât par un traité ignominieux, qui ressemble plutôt à un code pénal infligé à un rebelle vaincu (pag. 302).

Ce ne sut pas tout. Il sallut aller à Chambéry accomplir l'acte de soumission, à genoux et tête nue, puis réintégrer dans sa charge cet avoyer parjure, cause première de tous nos désastres, et payer les frais de la guerre. Et comme un malheur ne vient jamais seul, Fribourg sut assligée d'une visite première, qui lui coûta six mille livres.

Ce fut bien pis, quant il fallut recourir aux impôts pour combler le déficit. Les paysans se soulevèrent et une forte opposition s'organisa dans la ville même. Dans ces terribles circonstances, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, la bonhomie des Fribourgeois, qui attendaient encore leur salut de l'Autriche, ou la bassesse de ce suzerain. Albert vint en esset, mais ce sut plutôt pour extorquer à la communauté son dernier sou. Il publia le Landbrief, fit arrêter les 25 bourgeois qui composaient alors le conseil, en nomma un nouveau, commit une foule de violences, et partit en emportant la vaisselle d'argent, qu'on lui avait prêtée. Cinq bourgeois des plus notables, durent aller se constituer prisonniers à Fribourg en Brisgau et ne furent relàchés qu'au bout de cinq mois au prix d'une forte rançon. On croira peut-être que nos ayeux poussés à bout rompirent le pacte qui liait la communauté à l'Autriche. Eli bien, non. Ils attendirent qu'Albert lui-même, après les avoir complètement dépouillés, les relevât lui-même du serment de sidélité, à sa personne s'entend; car il transmit ses droits à son frère Sigismond, et nous les reconnûmes. L'orange était sucée, il pouvait en jeter l'écorce.

Notre emancipation de l'Autriche est une des plus grandes époques de notre histoire: l'acte qui la proclame est de la plus haute importance, puisqu'il nous délivrait d'une servitude onéreuse, et presque jamais utile. Car il était évident pour tous, comme l'observe l'auteur (pag 342), que la préoccupation d'un dévoûment obligé à l'Autriche avait été la fatalité de tous les actes, qui nous avaient entraînés dans l'abîme. Ce que la Suisse ne put obtenir que deux siècles plus tard, au prix de vingt batailles et de négociations ardues, la reconnaissance de notre indépendance, nous fut octroyée, non pas gratis, comme on l'a vu, mais par la seule force des circonstances.

L'auteur ne touche qu'en passant ce grave événement. L'acte de dévestiture d'Albert n'est cité que par ouï-dire et dans une note. Il parle bien (pag. 362) de la lettre par laquelle l'Autriche nous releva du serment de fidélité, mais sans citer ce titre important, qui changeait complètement notre position politique. Un document de cette nature existe-t-il réellement? S'il existe, il fallait le citer; et s'il n'existe pas, comment la communauté pouvait-elle en parler? Tout cela n'est pas assez expliqué et développé. Il fallait bien faire comprendre que l'abdication d'Albert n'était que personnelle, puisque la communaute reconnut encore la suzeraineté de l'Autriche pendant les deux années qui suivirent cette abdication.

VARIÉTÉS.

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE II.

(Suite).

Pounquot les vases qui ont resisté à la congélation de l'eau qu'ils renfermaient se brisent-ils, lorsque la glace dont ils sont remplis vient a se foudre?

Parce que le calorique en pénétrant dans la glace, en augmente le volume; d'ailleurs à mesure que les couches supérieures se fondent, elles s'infiltrent entre les molécules des couches inférieures, remplissent les vides, et chassent l'air, qui, pour s'échapper, dilate le morceau de glace.

Pounquoi l'eau commence-t-elle à se glacer par la super-ficie?

Parce que les couches supérieures se trouvant immédiatement en contact avec l'atmosphère, perdent les premières leur calorique; les couches inférieures se gèlent ensuite lorsque leur calorique passe dans l'atmosphère à travers la première croûte de glace. Ce serait donc une erreur grossière de penser que la glace se forme au fond de l'eau et qu'elle monte ensuite à la surface par l'effet de sa légèreté.

Pourquoi les chats se passent-ils la patte par-dessus l'oreille quand il doit pleuvoir?

Pance que l'humidité qui se répand dans l'atmosphère, s'introduisant aussi dans les poils de ces animaux, donne lieu à des mouvements qui occasionnent une démangeaison que les chats veulent faire cesser en se grattant. Bien des personnes éprouvent un effet analogue dans les mêmes circonstances; leurs cheveux, mis en action quand l'humidité les pénètre, leur causent des démangeaisons insupportables.

Pounquot l'eau courante ne se gèle-t-elle pas aussi bien que l'eau tranquille?

Parce Que si l'eau est courante, les molécules aqueuses se déplaçant continuellement, ne peuvent prendre la forme cubique qu'elles adoptent dans la congélation; de plus, le déplacement des molecules permet au calorique des couches inférieures de passer librement dans les couches supérieures, où il remplace pendant quelque temps celui qui s'échappe dans l'atmosphère.

Pourquoi la glace qui couvre une rivière entièrement gelée, n'est-t-elle pas unie comme celle d'un étang?

Pance que la glace d'une rivière se forme de l'assemblage d'une multitude de glaçons qui se multiplient sur la surface de l'eau et suivent le courant, jusqu'à ce qu'un pont ou un obstacle quelconque les arrête; alors ils s'unissent et composent une croûte raboteuse, mais souvent fort épaisse et assez solide pour porter des chariots tout chargés.

Pourquot les grandes rivières charient-elles des glaçons?

Parce que il naît en certains endroits, à la surface d'une eau courante, des espèces de tourbillons dans lesquels les molécules aqueuses ne changent point de place respectivement les unes à l'égard des autres. Ce moment de repos suffit à l'action d'un froid un peu vif pour opérer la congélation des molécules. Souvent aussi l'on voit flotter sur l'eau des feuilles, des débris de bois, etc.; l'eau qui les entoure se gèle facilement, et forme comme un centre, autour duquel s'attachent d'autres parties aqueuses dont la congélation s'opère successivement: une fois le noyau formé, il s'étend et s'élargit bientôt par l'adjonction d'autres molécules. Cet effet se produisant sur plusieurs points en même temps, il en resulte la formation simultanée d'une multitude de glaçons qui descendent la rivière entraînée par le courant.

Pour quoi la forme des glaçons que charient les rivières ou les fleuves est-elle ordinairement circulaire?

PARCE QUE 1° ces glaçons se forment et s'agrandissent circulairement; 2° leurs parties saillantes, comme les angles, se brisent par le choc que les glaçons éprouvent fréquemment dans leur marche.

Pourquoi la débâcle, c'est-à-dire l'écoulement des glaces qui couvrent une rivière, se fait-elle naturellement?

PARCE QUE le calorique amené par le vent des contrées méridionales, lorsque le dégel arrive, pénètre dans la glace pour la dissoudre; il en augmente le volume, mais aussi il l'attendrit considérablement. D'un autre côté, les pluies et la fonte des neiges qui accompagnent le dégel, font monter les eaux des rivières; et la glace se trouvant soulevée d'une manière énergique, éclate avec fracas; la rapidité du courant en entraîne les débris, lesquels, dans leurs chocs mutuels, et à raison de leur peu de dureté, se brisent et se morcèlent à l'infini

Pourquoi voit-on souvent une croûte de glace suspendue de quelques pouces au-dessus de l'eau?

Parce que pendant que les premières couches de l'eau se gèlent, le liquide devenant plus dense par la perte de son calorique, éprouve une diminution sensible dans son volume; la déperdition de l'eau augmente encore par l'effet de l'évaporation invisible que produit abondamment un air sec, comme est celui qui occasionne les froids les plus violents; il en résulte que l'eau s'abaissant, la première couche de glace se trouve suspendue au-dessus des couches inférieures.

Pourquoi des bas qu'on met facilement quand ils sont secs, ne s'ôtent-ils qu'avec peine quand ils sont mouillés?

PARCE QUE l'humidité en renssant les sils, les raccourcit, et occasionne dans les bas un rétrécissement.

Pourquoi dans les beaux jours du printemps et surtout de

l'automne, voit-on voltiger en l'air de petits flocons d'une espèce de coton et des fils qu'on nomme fils de la Vierge?

PARCE QUE il existe une espèce d'araignées qui couvrent les campagnes vers la fin de l'été. Ces petits insectes s'enveloppent du coton de leur fabrique, lorsqu'ils prévoient qu'un brouillard assez épais doit rafraîchir l'air. Mais quand le brouillard est dissipé, et que le soleil lance ses rayons vivifiants, nos araignées se dépouillent de leur enveloppe, qui vole alors au gré du zéphir, et vont s'amuser sur un fil où l'on peut facilement les voir travailler à l'étoffe qui leur servira la nuit suivante.

Pourquoi ne voit-on pas des sils de la Vierge en hiver ni en été?

PARCE QUE pendant la saison des frimas, les araignées qui fabriquent ces sils restent continuellement cachées, à moins qu'il ne sasse quelques beaux jours, comme il arrive quelquefois en sévrier. Dans ce cas les plus intrépides commencent à se montrer, et quelques sils voltigent dans l'air.

Pendant la saison des chaleurs, au contraire, la terre est constamment chaude; nos petits insectes n'ont donc pas besoin de se vêtir. Cependant s'il arrive, même en été, qu'ils prévoient quelques brouillards pour la nuit suivante, ils se couvriront, et le lendemain, dès que le soleil exercera sa douce influence, on verra voltiger leurs dépouilles 1.

Pourquoi l'eau s'élance-t-elle en jets souvent fort élevés, comme on le voit à Paris dans le jardin du Palais-Royal, ou à Versailles, ou à Saint-Cloud?

PARCE QUE on fait d'abord monter l'eau dans des tuyaux assez larges, par le moyen d'une pompe aspirante ou d'une autre machine. Le liquide qui tend sans cesse à se mettre de niveau, passe ensuite dans des conduits souterrains qui l'amènent jusqu'aux points où l'on a pratiqué des issues plus ou moins étroites, par lesquelles il s'échappe avec d'autant plus de force que la quantité d'eau est plus considérable.

Pounquoi l'eau monte-t elle quelquesois jusqu'aux étages les plus élevés des maisons de Paris?

PARCE QUE cette eau, qui vient de quelque édifice public, comme les réservoirs du pont de Notre-Dame, ou des aqueducs de Belleville, qui sont plus élevés que les maisons, passe par des tuyaux souterrains, et cherchant à se mettre de niveau, elle monte dans ceux qui communiquent avec les appartements.

Pourquoi l'eau, qui ne peut s'élever qu'à 32 pieds dans les pompes à piston, sort-elle pourtant par le tuyau des pompes à puits, quoique ce tuyau soit quelquesois élevé de 40 ou 50 pieds au-dessus du niveau de l'eau?

PARCE QUE ces pompes sont sermées à la partie insérieure par une soupape que l'eau soulève pour entrer lorsqu'on fait jouer le piston, et qui se baisse ensuite pour empêcher le liquide de sortir. On pratique, au centre du piston, un trou

' Extrait du Manuel de Météorologie.

par où l'eau passe pour monter dans le corps de la pompe lorsque le piston redescend; ce trou est aussi couvert d'une soupape. Ainsi à chaque coup de piston, il entre une nouvelle portion de liquide qui fait monter celui qui se trouvait déjà introduit: c'est'ainsi que l'eau parvient jusqu'à des hauteurs considérables.

CHAPITRE III.

SUR LA LUMIÈRE

Pourquoi les corps ont-ils des couleurs différentes? les uns sont noirs, les autres blancs ou rouges, etc.

Parce que les rayons de lumière se divisent chacun en sept rayons primitifs, savoir : le violet, l'orangé, le rouge, le bleu, le vert, le jaune et l'indigo. Or , lorsque la lumière frappe un corps, si ce corps est de nature à réfléchir la totalité des rayons sans les décomposer, il paraîtra blanc, car le blanc est l'assemblage de toutes les couleurs; s'il réfléchit le rayon rouge et qu'il se laisse traverser par les autres, il sera rouge; s'il absorbe tous les rayons excepté le vert, il nous paraîtra vert; s'il absorbe tous les rayons sans exception, il sera noir; car le noir provient de l'absence de la lumière.

Pourquoi un ciel pur nous paraît-il bleu?

PARCE QUE l'air qui remplit l'atmosphère a la propriété d'absorber tous les rayons, excepté le bleu, qu'il réfléchit.

Pounquot, lorsqu'on se regarde dans un miroir, l'image paraît-elle ensoncée derrière la glace, au lieu de se peindre sur la glace même?

Pance que l'image ne se peint qu'à l'extrémité des rayons qui partent d'un objet; mais puisque les rayons se réfléchissent sur la glace, leur longueur se compose donc de la distance de l'objet au miroir, et ensuite de la distance du miroir à l'objet; or, l'ame se représente l'image au point où les rayons aboutiraient s'ils étaient droits, c'est-à-dire derrière le miroir, et aussi loin de la surface réfléchissante que l'objet est éloigné de la même surface.

Pounquot, lorsqu'on se regarde dans l'eau, se voit-on la tête en bas?

Parce Que la surface de l'eau, comme celle de tout autre réflecteur, doit toujours être à égale distance du corps qu'on lui présente et de l'image réfléchie; ainsi quand on se regarde dans l'eau, comme les pieds sont les plus près de la surface, ils sont réfléchis les premiers; la tête, au contraire, étant la plus éloignée, sera réfléchie à une distance égale de la surface, et paraîtra plus loin que les pieds.

Pourquot aperçoit-on quelquefois un arc-en-ciel soit qu'il pleuve, soit qu'il ne pleuve pas?

Parce que les arcs-en-ciel se forment par la décomposition des rayons lumineux dans les gouttes de pluie; ces phénomènes ne s'observent que lorsqu'on se trouve placé entre le soleil et le nuage sur lequel l'arc-en-ciel se dessine. On peut remarquer le même esset, si l'on se place devant un jet d'eau,

du côté où les molécules humides retombent sur la terre et qu'on ait le soleil derrière soi. Dans ce cas, le jet produit absolument l'office d'un nuage. On obtiendra encore le même résultat, toujours sous les mêmes conditions, si l'on jette en l'air un peu d'eau qui retombe en pluie sine.

Pourquoi aperçoit-on quelquesois une lumière blanchâtre assez vive qui paraît éclairer la partie septentrionale (le nord) du ciel pendant la nuit, principalement dans les contrées du Nord?

PARCE QUE il s'accumule dans ces contrées des quantités considérables de gaz hydrogène; l'inflammation de ce gaz produit une espèce de nue blanche et lumineuse qui reste pendant quelques heures immobile et comme stationnaire. Souvent des flots lumineux se répandent autour de cette nue, des gerbes brillantes la précèdent; tantôt le météore est d'une couleur rougeâtre, tantôt il est d'un rouge couleur de feu 1.

Pourquoi voit-on quelquesois plusieurs soleils au-dessus de l'horizon?

PARCE QUE le soleil se résléchit dans les nuages de manière à présenter deux ou trois sois, et incine jusqu'à six sois son image. Ce phénomène se nomme parhélie.

Pourquoi dans certains lieux s'imagine-t-on voir devant soi un lac, une forêt, etc., lorsqu'effectivement il n'y a rien?

PARCE QUE les couches inférieures de l'atmosphère se trouvant plus raréfiées que les couches supérieures, les vapeurs qui s'élèvent de la terre se rassemblent à quelque distance au-dessus du sol, et sont alors très propres à réfléchir et à multiplier l'image des objets. Ce phénomène, connu sous le nom de mirage, ne se voit guère que dans les pays chauds, et surtout au milieu du jour. Alors les rayons du soleil tombent d'aplomb sur le sol des plaines arides, sur le sable des déserts, et, échaussant sortement la surface de la terre, ils déterminent une accumulation de vapeurs qui deviennent la cause d'une soule d'illusions dont les voyageurs sont souvent les victimes.

Pounquot les vers luisants ne brillent-ils que pendant la nuit où plutôt dans l'obscurité?

PARCE QUE la lumière du jour, par son éclat, efface la faible lueur que ces insectes répandent, ou, en d'autres termes, en rend les impressions insensibles.

Pourquoi ces insectes brillent-ils?

PARCE QUE ils renserment une matière fluide, de la nature du phosphore, que les vers luisants sont sortir volontairement par quelques pointes blanchâtres qu'ils ont sous le ventre.

Pourquoi une assiette blanche, chaussée et frottée dans l'obscurité, peut-elle fournir quelques étincelles qui s'échappent en pétillant?

1 Voyez dans le Manuel de Météorologie des détails curieux sur tous ces phénomènes.

PARCE QUE le fluide umineux paraît répandu partout, dans tous les corps; il ne s'agit que de le mettre en action pour l'apercevoir; et c'est la chaleur et le frottement qui déterminent cet effet.

Pourquot le bois pourri paraît-il lumineux dans l'obscu-

PARCE QUE ce bois a la propriété de s'imbiber, pour ainsi dire, de fluide lumineux, qu'il exhale ensuite au sein des ténèbres.

Pounquoi, pendant les chaleurs, voit-on souvent le soir pétiller des feux sous des coups de rame, à la rencontre des gondoles et le long des murs de Venise, battus par les flots de la mer Adriatique?

PARCE QUE en été cette mer est couverte de petits animaux moins gros que des têtes d'épingles, et semblables aux vers luisants. Ces insectes sont surtout nombreux dans les lagunes de Venise, et aux endroits remplis de mousse ou d'algue marine.

Pourquoi, si deux corps parfaitement égaux sont éloignés de nous a des distances inégales, le plus éloigné nous paraîtil plus petit que l'autre?

PARCE QUE nous sommes habitués à juger les corps d'après l'angle sous lequel ils se présentent à nos yeux; or, plus un corps s'éloigne de nous, plus cet angle diminue, plus en consequence, le corps nous semble diminuer. Au contraire, si nous tendons à nous rapprocher, l'angle s'ouvre peu à peu, et le corps paraît grossir insensiblement.

Pounquoi, lorsque nous entrons dans une avenue un peu longue, nous semble-t-elle plus étroite, et les arbres nous paraissent-ils plus petits à l'extrémité opposée, quoique les arbres dont elle est formée soient partout également hauts, et que les rangs sont parfaitement parallèles?

PARCE QUE les rayons qui viennent à l'œil, des arbres les plus éloignés, pris deux à deux, forment des angles plus aigus que ceux qui arrivent de plus près; il en est de même des rayons qui viennent du sommet et du pied de chacun des arbres.

(La suite au prochain numero.)

ERRATA.

A la fin de l'avant dernier alinéa de la première colonne de la page 131 du dernier N° de l'Emulation, lisez, au lieu de : prévenir du naufrage, etc., préserver, etc.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

Nº 19.

FRIBOURG, 1844 : TROISIÈME ANNÉE. JUIN, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en estractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prit de l'abonnement, la femille rendue franço dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fix à 48 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Pribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

HISTOIRE NATIONALE.

CRITIQUE.

HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG PAR LE D' BERCHTOLD. PREMIÈRE PARTIE. FRIBOURG EN SUISSE, CHEZ JOS. LOUIS PILLER, IMPRIMEUR, 1841. GRAND JN-8°.

ARTICLE V ET DERNIER.

(Voir les Nos 12, 14, 16 et 48 de l'Emulation.)

Memento dierum antiquorum . . . cogita generationes singulas.

Rappelez-vous les anciens jours, étudiez toutes les générations.

Héritière des Zähringuen par les Kybourg, la maison d'Antriche avait sur Fribourg ces droits historiques, dont on a cherché de nos jours à consacrer l'inviolabilité. Accuserat-on nos ayeux de ne les avoir pas respectés? Ils avaient sous les yeux l'exemple des Valdstetten et ils prononcèrent à leur tour la déchéance d'un suzerain incapable et parjure. Rien de semblable ne s'était encore accompli dans notre Suisse occidentale. A une époque, où le principe monarchique commence à prédominer dans les gouvernements européens, on voit tout un peuple, mais un petit peuple qui comptait à peine vingt mille âmes, s'insurger contre son souverain légitime, le déposer et proclamer à la sace de l'Europe la sainteté de son insurrection. Qu'eût dit la Sainte-Alliance si elle avait existé? Heureusement elle n'existait pas. La rupture fut éclatante et solennelle. Toute la communauté fribourgeoise, assemblée dans le temple législatif, y adhéra d'une voix unanime. Le maniseste qu'elle lança pour se justisser est d'une violence inouïe dans l'histoire du moyen-âge. Il contient une espèce de Déclaration des Droits de l'homme et semble émané d'un club révolutionnaire.

- « Nous étions ruinés, disent nos pères, par une guerre » désastreuse. Cette guerre, l'Autriche l'avait suscitée : elle
- » nous y avait poussés. Après nous avoir mis aux prises,
- » elle nous a lâchement trahis : elle nous a laissés dans un » indigne abandon au moment d'une extrême détresse.
- » Et pourtant que de sois nous avions imploré son assi-» stance? Albert nous l'avait promise. Nous attendions sm-» patiemment son arrivée, espérant qu'elle nous sauverait.

- » Il est venu, mais non en prince tutélaire : il est venu en » ennemi et sa présence n'a tourné qu'à notre honte et oppression.
- » Malgré la réception la plus affectueuse, malgré mille » preuves de dévouement, sa tyrannie s'est exercée de toute
- » manière. Il a commandé les arrestations, les spoliations et
- » le massacre des citoyens. Il nous a enlevé jusqu'à l'espoir
- » de conserver la république.
- » C'est pour cela qu'usant du privilége accordé à la brute » même, de pourvoir à sa sûreté, et considérant que celui-
- » là est indigne de régner qui tourmente ses sujets au lieu
- » de les proteger, nous avons décidé à l'unanimité de nous
- » soumettre à la Savoie. »

Tel est le résumé de ce fameux manifeste contenu tout au long dans nos Archives. N'est-il pas vivement à regretter que les limites que s'est imposées l'Auteur, ne lui aient pas permis de citer en entier ce document aussi curieux qu'important?

L'intérêt grandit à mesure que l'écrivain avance dans son noble et beau travail. Il plane toujours à une grande hauteur sur le théâtre des événements, et découvre de là les fils secrets qui les lient. Cependant il n'affecte pas un stoïcisme inflexible, ni une sérénité surhumaine. Les opprimés lui inspirent toujours une sympathie ardente, et dès qu'un sentiment héroïque se fait jour, n'importe dans quel parti, il sent vibrer en lui une fibre généreuse. La narration est toujours vive, forte, simple, souvent brillante. Le dernier chapitre surtout contient de ces événements qui donnent au récit le mouvement et la vie.

Pendant la domination de Savoie, on voit Fribourg se relever rapidement de ses désastres et la concorde renaître dans ses murs sous l'influence de la paix extérieure. La communauté résorme son administration, crée des Sociétés militaires, entreprend des constructions grandioses, renouvelle avec Berne l'antique traité de combourgeoisie, et rétablit si promptement ses ressources, qu'elle ose rappeler avec menaces son nouveau suzerain à l'exécution des traités. Elle envoie à l'échafaud le turbulent Salixeit et le factieux Alban, s'arme pour la première sois et à deux reprises contre l'Autriche, et contribue à saire perdre à cette Puissance ce qui lui restait encore en Suisse. Nos troupes saillirent alors combattre ce même Hallwyl, qui nous avait si indignement dépouillés.

Nous voyons, page 358, que Fribourg donna ou vendit à Berne le Goliath, qui ornait une de nos portes. C'est sans doute cette figure colossale, d'un style si barbare, qu'on voit encore aujourd'hui à l'une des entrées de Berne.

La duchesse Yolande confirme nos franchises en même temps qu'elle reçoit notre serment de sidélité, serment que Fribourg allait violer trois ans plus tard, moins sidèle à la Savoie, qui payait bien nos services, qu'à l'Autriche, qui en avait abusé.

Nous arrivons enfin à cette fameuse guerre de Bourgogne, qui délivra l'Europe d'un conquérant redoutable et la Suisse de son voisin le plus dangereux. Ici la grande figure du Téméraire domine la scène, et les événements sont racontés avec cette largeur épique qu'on rencontre souvent chez notre historien. Il eût forfait à ses convictions démocratiques, si, entraîné comme tant d'autres par la manie des réhabilitations, il n'eût fait justice des arguments spécieux qu'on a cherché à faire valoir en faveur de Charles. La manière de voir de l'Auteur a obtenu tout récemment la sanction d'un célèbre historien français, qui le cite plus d'une fois. Je suis bien du même avis et je crois que la cause des Suisses n'est pas difficile à plaider. Mais cette facilité même commandait à l'historien le calme et le ménagement pour une opinion contraire. La vérité n'avait pas besoin d'un appareil agressif pour se faire jour. La note finale, dirigée contre M. de Gingins, sort des bornes d'une libre polémique. La vivacité y frise la violence et l'argumentation approche de la personnalité. M. B. l'a reconnu lui-même plus tard, et cet aveu lui fait honneur.

Nous voici à une époque où Fribourg s'émancipe entièrement par la victoire, transition glorieuse, dit l'Auteur, mais de courte durée. Hélas! ce fut le point culminant de notre prospérité. La guerre de Bourgogne sit naître l'amour de l'or, celui-ci le service étranger qui à son tour tua l'industrie et ensanta toutes les olygarchies cantonales. Le convenant de Stanz sanctionna le principe aristocratique, qui leur servit de levain, et, comme l'observe très bien M. B. en terminant la première partie de son ouvrage, notre accession à la ligue helvétique, au lieu de garantir nos institutions, en accéléra la décadence.

Je regrette que l'Auteur ait écarté de la Diète de Stanz le saint anachorète de la Melcha, qui seul lui donnait quelque poésie. Déjà précédemment il avait prouvé que notre vénérable tilleul n'a pas été planté par un vainqueur de Morat. Convient-il d'éteindre ces illusions nationales, si inoffensives et en même temps si émouvantes?

J'ai entendu des personnes se plaindre que l'Auteur n'ait

pas mêlé plus de raisonnements à son récit, qu'il ne lui ait pas donné une tournure dramatique, et qu'il n'ait pas épargné à ses lecteurs la peine de réfléchir en formulant d'avance une appréciation de tous les faits.

Ce que les critiques condamnent est précisément ce que je trouve à louer. Laissons à la Narration sa part, à la Philosophie de l'histoire la sienne. Ne forçons pas un écrivain dévoué à cumuler en même temps les fonctions de rapporteur et de juge. Et quoi! il vous découvre un monde inconnu et vous prétendez encore qu'il vous en explique les mystères? Il rend hommage à votre jugement, en suspendant les arrêts du sien, et vous ne lui en savez pas gré?

Quant à ceux qui veulent que le récit ait toujours l'allure du drame, ce sont des gourmands blasés par des lectures frivoles. Non contents de viandes succulentes et solides, ils sont altérés de mets épicés, qui flattent leur palais, quelquesois au détriment de leur estomac. Nous les renvoyons au théâtre et

Ces dépréciations, là où il ne faudrait exprimer que de la reconnaissance, me rappellent un passage de l'illustre Vuilliémin dans le 12° volume de l'Histoire des Suisses. Muller et Guilliman, dit-il, ont tous deux jugé que les Suisses de leur siècle ne méritaient pas d'avoir des historiens. Nous ferait-on le même reproche?

Personne ne contestera à l'Auteur une grande patience de recherches, une haute portée, la facilité d'embrasser et de faire mouvoir beaucoup d'objets à la fois, de l'habilete à concentrer dans un seul foyer les rayons épars des souvenirs historiques, le charme du style uni à la puissance de généraliser. Son accent est sérieux, grave, élevé. L'amour de la liberté, le sentiment de l'indépendance nationale, sont empreints dans toutes ses pages. Alors une expression abondante et forte traduit toujours largement sa pensée.

Ce qui recommande surtout cet ouvrage, dit un critique compétent, c'est le grand soin et la scrupuleuse exactitude avec lesquels l'Auteur a utilisé les sources 1.

M. B. nous a promis une seconde partie, si la première était bien accueillie. A cette condition-là nous avons droit de l'attendre. On la réclame de toutes parts et ce n'est pas la voix de quelques mécontents qui arrêtera le succès de cette entreprise. L'approbation d'un très grand nombre étoussera leurs clameurs. Si cependant d'ignobles dédains atteignaient les hauteurs de l'intelligence, s'ils pouvaient décourager l'Anteur, je lui dirais:

« Monsieur! vous avez proclamé l'égalité constitutionnelle et le triomphe de la Démocratie. Il n'y a rien de surpre-» nant que ceux qui ne veulent ni l'un ni l'autre, s'en indi-» gnent. Vous placez la majesté d'un peuple libre bien au-» dessus de la majesté des rois. Selon vous le dévoûment à » la Patrie sanctifie; celui que salarie l'absolutisme, avilit. » Vous exécrez la guerre, dès qu'il ne s'agit plus de protéger

Archiv für Schweizerische Geschichte, 2 Band.

» le sol national contre une injuste agression. En un mot, » vous avez flétri le service étranger avec une ardente et implacable énergie. Vous avez mis un immense intervalle entre les héros de Morgarten, Sempach et Morat, et » les mercénaires de la Bicoque, de Meaux et de Moncon-» tour. Les émules de ces derniers s'en offensent, c'est tout » simple, et ceux qui attachent du prix à ce que vous appelez » niaiseries aristocratiques, ne vous pardonnent pas d'en avoir » parlé avec une hauteur si dédaigneuse. Par contre, le » suffrage de tous les citoyens généreux vous est acquis, » comme celui des Savants. Les journaux français et allemands » de la Suisse sont unanimes sur ce point. Fribourg n'avait » pas encore son Histoire ! vous l'avez créée : vous avez thatteenba us'u i good abling to canteg to clear me or on him

» élevé un monument impérissable et votre nom y sera gravé. » Nos neveux le liront encore avec reconnaissance, alors » que les noms de vos détracteurs, quelle que soit aujour-» d'hui leur position sociale, seront oubliés depuis longtemps. Le public est un appréciateur plus compétent et plus éclairé » qu'un jury de commande : il n'est pas dominé par des » préoccupations mesquines : il juge le livre et non pas l'én crivain. Que son suffrage vous tienne donc amplement » lieu de la prime officielle. Achevez ce que vous avez si heu-» reusement commencé, car votre travail est non seule-» ment un ouvrage utile, c'est une œuvre éminemment qui y divisé en 45 de agres, el competunqui



maintai value el la pari de tout le elercir de con dalmardani in men BIOGRAPHIE gov : saturiti sanci

the agent except elected on a court

DE CLAUDE-ANTOINE DE DUDING, ÉVÊQUE ET COMTE DE LAUSANNE, PRINCE DU S'. EMPIRE ROMAIN, ASSISTANT DU S' .- SIÉGE APOSTOLIQUE, ABBÉ DU MONASTÈRE ROYAL DE SAINT VINCENT A BESANÇON, CHEVALIER DE L'ORDRE DE MALTE ET COMMANDEUR A FRIBOURG, A AIX-LA-CHA-PELLE ET A HEITERSHEIM; - SUIVIE DE L'HISTOIRE DE SON PROCÈS AVEC LE CHAPITRE DE S'.-NICOLAS A FRIBOURG 4.

mideson que tidas confirmabilitados emiteinoses est

NAISSANCE ET ÉTUDES DE CLAUDE-ANTOINE.

L'évêque Claude-Antoine, né en 1685, descendait de cette ancienne famille Duding qui habitait le village de Riaz près de Bulle, et qui fournit à l'ordre de Malte six commandeurs, et à l'église de Lausanne deux évêques : Claude-Antoine qui fait l'objet de cette notice biographique, sut le dernier de ces dignitaires ecclésiastiques.

Après avoir sait ses premières études au collége de Fribourg, il passa à l'université de Dillingen, célèbre alors entre toutes les universités de l'Allemagne autant sous le rapport des sciences qui y étaient professées, que sous celui de la sage discipline académique qui y régnait. Ce fut dans ce nouveau séjour qu'il eut pour la première fois l'occasion de donner l'essor à son heureux génie, et, chose rare! qu'il put déjà des lors prétendre hardiment au titre de savant. Il manifesta de bonne heure les plus précieuses qualités de l'esprit, un génie ardent, un jugement droit, une conception facile, enfin une ardeur, un zele que rien ne pouvait refroidir, lorsqu'il s'agissait de tirer de quelque chose le parti le plus avantageux.

Ce sut là aussi que, après avoir reçu d'abord le titre de docteur en Philosophie, puis plus tard celui de docteur en Théo-

Les documents d'où l'on a extrait cette biographie sont ; les archives de la cure de St.-Jean, - les archives de l'aucienne commanderie, - les archives de l'Etat de Fribourg, - les écrits et la correspondance de la famille Duding, - les œuvres manuscrites et imprimées de l'évêque Claude-Antoine, - enfin principalemont la requête qu'il adressa au pape Benoit XIII contre le chapitre de St.-Nicolas, et la procedure instruite ensuite de cette affaire. (Note de l'unteur.)

logie et en Droit canon, il se voua spécialement à l'étude des langues; si bien qu'il en parlait et en écrivait quatre correctementi

cientes des deux reses et de plusiem e el celle e en connicer

oz chanelius, indireccionent de plasients

rentermait play de 150,000 carbellques,

Ce sut là encore qu'il entra dans les ordres, et qu'il eut l'honneur de voir toute la jeune noblesse académique assister lande-Anteine Buding, disorte à sa première messe. n'heats polet à lui contacer mis digo le

Son séjour a Malte. Les si emost dens

A peine de retour à Fribourg, il entre dans l'ordre de Malte, et se rend dans cette île fameuse, où il séjourna trois années, accomplissant, avec la plus vive charité, avec un zèle vraiment apostolique, tous les devoirs de son état; accompagnant sur mer les chevaliers dans leurs expéditions contre les Turcs, et secourant ceux qui, accablés de maladies cruelles, luttaient péniblement contre la mort. Dans les croisières, où il suivait ainsi les chevaliers de son ordre, il était véritablement leur directeur spirituel, leur pasteur et leur espérance au milieu des dangers. Après des courses incessantes qui le retinrent presque une année entière sur mer, il vint atterrir sur les côtes de l'Espagne, à l'île Majorque, en Afrique même où sa vie cournt souvent de grands dangers. C'est ainsi que Claude-Antoine voyant un jour le navire qu'il montait, attaqué et enveloppé par sept bâtiments ennemis, sut si bien par ses paroles et son exemple ranimer le courage des chevaliers, qu'ils mirent en suite ces sept bâtiments, et les poursuivirent jusque bien avant dans la haute mer. Une autre sois, ayant pris terre à Oran sur la côte d'Afrique, parce que la plus grande partie de l'équipage était malade, il lui arriva, pendant qu'il était en course pour aller prodiguer ses soins fraternels à tous ceux qui en avaient besoin, d'avoir un cheval tué sous lui, et une autre sois de voir tomber auprès de lui dans sa tente un boulet de canon,

Envoyé de Malte en Allemagne, il reçut pour récompense de ses services les commanderies d'Aix-la-Chapelle et de Heitersheim, avec le titre de vicaire-général pour les affaires spirituelles du grand priorat de l'Allemagne, et plus tard enfin,

en 1710, la commanderie de Fribourg en Suisse. Dès lors il s'arma de la plume pour soutenir les intérêts de son ordre, fit plusieurs voyages dans différentes cours princières, et termina heureusement plusieurs difficultés encore pendantes.

8 III.

SA NOMINATION A L'ÉVÊCHÉ DE LAUSANNE. Administration de son diocèse.

Le 20 novembre 1716, meurt Jacques Duding, évêque de Lausanne. Cet évêché dont la juridiction s'étendait, à cette époque, à cinq états souverains, à savoir : la France, la Prusse et les trois républiques de Berne, de Fribourg et de Soleure; qui, divisé en 15 décanats, et comprenant 140 paroisses, 62 chapelles, indépendamment de plusieurs maisons religieuses des deux sexes et de plusieurs chapitres canoniaux, renfermait plus de 150,000 catholiques, exigeait un prélat qui joignit à une grande sagesse un profond savoir. La cour de Rome qui, depuis la dissolution du chapitre canonial de Lausanne par suite de l'établissement de la Réforme dans cette ville, avait acquis le droit de nommer immédiatement à cet évêché, crut avoir trouvé toutes ces qualités réunies dans Claude-Antoine Duding, ensorte que le pape Clément XI n'hésita point à lui conférer cette dignité dans un consistoire, tenu à Rome le 23 décembre 1716.

Sacré évêque à Porrentruy, à l'âge de 32 ans, par Conrad, évêque de Bâle, le jour des Sts. Pierre et Paul, il sit, peu de jours après, son entrée solemnelle à Fribourg, et alla établir sa résidence sur la Planche.

Le zèle qu'il avait montré antérieurement pour les intérêts de son ordre, il le reporta tout entier sur son diocèse. Il débuta dans son administration par une visite pastorale dans tout le diocèse, visita toutes les paroisses, se fit rendre un compte exact de leur état, administra à près de huit mille personnes le sacrement de confirmation, et introduisit un catéchisme qu'il avait composé. C'est à pied qu'on le vit plus d'une fois aller exercer ses fonctions épiscopales dans les villages des environs de la ville. Dans ses visites pastorales il exigeait que la plus grande propreté régnât dans les églises et que les ornements, destinés au service divin, sussent toujours convenables; ainsi, dans le rapport qu'il adressa au pape Bénoit XIII sur l'administration de son diocèse, nous lisons ces paroles: « J'ai fait remettre en bon état les chasubles et les autres ornements d'église, et pris soin que tout fût renou. velé suivant les exigences, afin que le service divin pût se faire avec plus d'édification. » Lorsqu'il rencontrait des abus, il s'y opposait avec fermeté, bien que souvent, dans le principe, de bonnes intentions eussent présidé à leur établissement, et que, pendant une longue succession de siècles, ils eussent pris racine dans l'esprit des populations. C'est ainsi qu'il abolit entre autres, par une défense expresse en date du 6 août 1732, une procession qui avait lieu toutes les années le lundi des rogations, et qui réunissait autour d'une croix, plantée dans la forêt de Massillens près de Montet, les pa-

roisses d'Estavayer, de Font, de Montet et de Cugy. Le motif de cette interdiction fut que cette procession, en faveur de laquelle un certain Pillonnel, vicaire à Font, avait créé par testament, le 28 mars 1543, une rente annuelle de 20 sous pour chaque ecclésiastique qui s'y trouverait, dégénérait le plus souvent en orgies et en rixes déplorables, au milieu desquelles disparaissait le caractère religieux de cette cérémonie.

Il remplissait rigoureusement toutes les fonctions de son ministère épiscopal, examinait lui-même toutes les causes et tous les différends qui lui étaient soumis, voulait en un mot gouverner par lui-même, et non par d'autres. Il se tenait surtout en garde contre l'influence de ces ecclésiastiques qui ne ressortissaient point à sa juridiction, et n'en admettait, pour cette raison, aucun dans le conseil épiscopal. Ce fut là ce qui lui valut de la part de tout le clergé de son diocèse une confiance illimitée, comme aussi un attachement inébranlable. Lors de ses visites pastorales, il prêchait dans toutes les paroisses, astreignait à une discipline sévère aussi bien le clergé séculier que les religieux. C'est ainsi qu'il s'exprime à cet égard dans l'écrit cité plus haut, qu'il adressa au pape Bénoit XIII: « J'ai contraint les prêtres séculiers, ainsi que les religieux et les religieuses à l'observance stricte de toutes les prescriptions ecclesiastiques; quant aux récalcitrants, dont au reste le nombre est très-restreint, je les ai réprimandés et punis, et amenés par ce moyen à la résipiscence. »

Il introduisit deux nouvelles sêtes dans le bréviaire diocésain, celle d'abord de son patron, St. Claude, archevêque de Besançon, puis celle de Ste Idda, comtesse de Tockenbourg.

Il dirigea avec un zele tout particulier, sur l'ordre du souverain pontife, les enquêtes préliminaires du procès de canonisation du P. Canisius, fondateur de la maison des Jésuites à Fribourg; et, durant une année entière, il ne fit pas une seule fois défaut aux séances qui, à l'exception des dimanches et des sêtes, se tinrent journellement à cet effet. Les actes de cette affaire, qui comprennent plus de mille pages, toutes écrites de sa main, il les envoya à Rome, en les accompagnant de ses instances pour que le vénérable Ganisius fû bientôt reconnu solennellement au nombre des bienheureux. Il ne poursuivit pas avec moins d'ardeur le projet d'ériger un séminaire pour les jeunes lévites; par ses pressantes sollicitations il obtint, en 4719, du gouvernement et du nonce, une conférence à laquelle il prit aussi part; mais cette démarche demeura tout aussi infructueuse que l'avait été déjà l'offre de services, faite dans le même but, en 1703, par l'abbé Jean-Baptiste Dillier.

Parmi ses écrits, ceux qui de son temps firent le plus de bruit, sont d'abord la lettre pastorale par laquelle il signala son début dans les fonctions de l'épiscopat : cette lettre, dirigée principalement contre la doctrine des Jansénistes, lui procura l'occasion d'enjoindre à tous ses subordonnés d'admettre et d'observer ponctuellement les bulles et les prescriptions des souverains pontifes, et en particulier celle de Clément XI, commençant par ces mots: Pastoralis officii. Il défendit également par la même occasion la lecture de tous les livres dangereux pour la foi. Cette lettre pastorale lui valut de la part des évêques de France, et principalement du cardinal de Bissi, les plus éclatantes marques d'approbation.

Le second ouvrage qu'il publia est une composition historique, ayant pour titre : De statu Ecclesia Aventicensis seu Lausannensis a primordiis usque ad nostra tempora 1. C'est une réfutation complète des erreurs comprises dans l'histoire ecclésiastique du Pays-de-Vaud par Abraham Ruchat, histoire écrite sous l'impression des croyances de l'auteur qui était protestant. Indépendamment de ces deux ouvrages, il composa encore deux catéchismes, dont l'un n'était qu'un abrégé de l'autre : il les sit imprimer en français et en allemand, et en prescrivit l'usage dans toutes les paroisses. Mais de tous ses écrits, le plus scientifique est sans contredit sa requête contre le chapitre de St.-Nicolas, ouvrage imprimé à Rome, qui met en lumière la prosonde érudition de l'auteur dans les questions d'histoire ecclésiastique et de droit canon, et renserme sur notre histoire diocésaine des données de la plus haute importance. Malheureusement les exemplaires de cette publication sont devenus extrêmement rares 2. On pourrait encore ajouter à cette liste une foule de mandements et de lettres pastorales adressées aux curés, qui toutes, sans comporter autant d'intérêt que les œuvres désignées plus haut, ne laissent pas cependant que d'avoir du mérite.

Homme d'une vaste intelligence, d'une érudition remarquable, il se préoccupa vivement tout d'abord du soin de faire faire aux jeunes candidats à la prêtrise des études solides; parce que, hélas! ainsi qu'il avoue quelque part dans ses écrits, son clergé croupissait dans une ignorance déplorable. Il introduisit donc dans les examens, qui n'avaient été trop souvent qu'une vaine formalité, une rigueur inaccoutumée; et, pour assurer à cette réforme toutes les garanties possibles, il voulut assister chaque fois à ces épreuves, non pas en qualité de témoin, mais bien d'examinateur. Le nombre des personnes auxquelles il conféra l'ordination pendant la durée de son ministère, s'élève à peu près à cinq cents. C'est avec peine qu'il voyait s'élever des chapelles privées ou d'autres établissements qui pouvaient nuire au service régulier des églises paroissiales, ou en éloigner les individus. Aussi se refusa-t-il à autoriser l'ouverture de la chapelle de Maria-Hilf, qu'un chanoine Reyff avait fait construire à cette époque à la Neuveville 3 : le nonce étant intervenu dans cette affaire à la demande du chanoine, trouva le prélat inébranlable dans son

resus, motivant sa résistance sur ce que cette construction, faite contrairement aux canons, était d'ailleurs parfaitement inutile. On fit au chanoine Reyff la proposition de donner cette chapelle avec la maison qui y était attenante pour l'établissement d'un séminaire ; car, quelques années auparavant, le conseiller Rossier avait déjà fait une donation considérable dans ce but. Le chanoine ne semble pas avoir été éloigné de donner les mains à ce projet; car, plus tard, c'est-à-dire le 26 janvier 1733, il demanda l'incorporation de la chapelle et de deux maisons, bâties à la Neuveville, dans la fondation Rossier, et assigna par testament, le 23 mars 1739, une sondation importante au séminaire: mais le prévôt d'Alt, cet adversaire déclaré de l'évêque, qui ne négligeait aucune occasion de contrecarrer le prélât dans son administration, sut si bien circonvenir le chanoine, qu'il l'amena à léguer au chapitre cette chapelle et la maison qui en dépendait; et, pour s'en assurer d'autant mieux la possession, il alla s'y établir avec ses domestiques. L'évêque s'étant alors adressé à Rome, s'efforca de faire mettre à tout jamais cette chapelle en interdit; mais ses tentatives restèrent infructucuses.

Quoiqu'il en soit, son port majestueux, son caractère ardent qui n'excluait point pourtant un certain air de douceur répandu sur son visage, ses manières engageantes, un naturel gai, enfin la fougue de son esprit tout français qui s'alliait merveilleusement à la bonne foi germanique, lui avaient conquis tous les cœurs.

Les trois papes, sous le pontificat desquels il exerça ses hautes fonctions, l'eurent toujours en très-grande estime. Et d'abord ce fut Clément XI qui lui conféra la dignité épiscopale; puis Bénoit XIII, qui l'honora du titre d'évêque assistant du saint-Siège: — ce fut en cette dernière qualité que, se trouvant à Rome, il fut admis à joindre son suffrage à ceux d'autres cardinaux et évêques pour la canonisation de St Jean Népomucène et celle de la pénitente Marguerite de Cortona. — Enfin ce fut Bénoit XIV, avec lequel il avait été étroitement lié, bien avant même la promotion de ce dernier au cardinalat.

Ce ne sut pas avec moins d'éclat qu'il se vit accueilli dans les cours. Louis XV, roi de France, voulant lui donner un témoignage tout particulier de sa bienveillance, lui conféra, sur la recommandation du cardinal de Fleury, le titre d'abbé du monastère royal de St.-Vincent à Besançon, bénéfice auquel était attaché une rente annuelle de six mille livres. Il ne cessa dès lors de regarder ce prince comme son protecteur et son biensaiteur; aussi, par reconnaissance, sit-il célébrer à Fribourg, lors de la naissance du sérénissime dauphin, un service solennel d'actions de grâces, avec Te Deum; on servit de plus à cent-cinquante pauvres qui avaient assisté à la cérémonie, de la soupe, des viandes, du vin, du pain et du fromage en abondance.

Charles-Philippe, électeur du Palatinat, ne faisait pas

De l'état de l'Eglise d'Avenches ou de Lausanne depuis son origine jusqu'à nos jours.

L'auteur de cette biographie est redevable du seul qu'il ait pu découvrir, à l'obligeance de révérend M. Dey, ancien Professeur d'Histoire ecclésiastique, actuellement Chapelain a Echarlens.

³ C'est maintenant la chapelle des RR. PP. Liguoristes.

moins de cas de Claude-Antoine; il voulut que sa fille nouveau-née fût baptisée par lui.

Il sut également se gagner au même degré l'affection du prince Eugène, qu'il vit pour la première fois à Villinguen, et auquel il donna a dîner dans une commanderie de son ordre. ainsi qu'à tout son état-major : ce prince lui proposa l'archevêché de Gran en Hongrie; mais Claude-Antoine refusa. Il entretint toute sa vie les meilleures relations avec lui par un échange de lettres non interrompu. Il eut également une correspondance très-active avec le célèbre auteur de l'histoire de l'Eglise, le cardinal Fleury, et les cardinaux de Rohan et de Polignac. Mais ce ne sut pas seulement dans les cours princières qu'il sut se faire aimer; ce fut aussi sous le chaume. dans la cabane du pauvre, où il allait visiter les malades et les indigents qu'il ne quittait jamais sans leur laisser des marques de sa charité. Sa mémoire vit encore sur la Planche, dont il fut le bienfaiteur : entre autres preuves de sa munificence, il en répara et reconstruisit l'église, la sacristie et la cure; il enrichit de plus cette paroisse de l'un des plus beaux morceaux de peinture qu'il y ait dans le canton de Fribourg. de l'Adoration des trois Mages par Tissoni Calvari.

Les revenus de son évéché, qui s'élevaient au moins, avant la Réformation, à la somme de 160,000 écus, sans compter les censives des prieurés de Saint-Maire, de Lutry, de Pully, de Saint-Sulpice, de Bévet et de Moutiers-Travers qui lui appartenaient également, suffisaient à peine, de son temps, ainsi qu'il le rapporte dans son ouvrage, pour couvrir les frais de correspondance 5. Il estimait qu'on pouvait les porter à la somme de 42 louis d'or, en y ajoutant 50 sacs de blé, provenant des dîmes. Malgré cela, il s'était engagé à payer les dettes considérables, contractées par son prédécesseur, Jacques Duding, dont il était le neveu. Quant à ses commanderies, il les avait trouvées en si mauvais état, que les revenus étaient presque entièrement absorbés par les réparations et les reconstructions les plus urgentes, ainsi que par l'acquittement des charges dont elles étaient grevées. Cela le mettait dans l'impossibilité de suffire à ses grandes dépenses, ni de satisfaire son penchant à faire le bien , penchant qui l'en-

Nam ejus redditus vix expensis postarum satisfaciunt.

regermines dariou da cordinal de Pleney, se totto

De statu Eccl. Aventic. seu Lausan.

traînait jusqu'à la prodigalité, ni ensin de saire sace aux frais que lui occasionnaient les voyages qu'il saisait dans l'intérêt de son ordre, tantôt en Allemagne, tantôt en France, et en dernier lieu à Rome, où l'appelaient les affaires de son évêché et son dissérend avec le chapitre de Saint-Nicolas.

La pauvreté de son évêché et surtout l'accroissement de ses dettes l'obligèrent à solliciter à Rome sa démission, dans le cas où ses revenus ne pourraient pas s'augmenter; mais des consolations et des espérances furent tout ce qu'on lui donna. A la fin il recut de Louis XV, en 1728, la riche abbave de Saint-Vincent à Besancon; cependant, malgre ces revenus, il ne put point venir à bout d'éteindre les dettes qu'il se vit contraint de faire pendant un séjour de quatre années à Roine. lors de son dissérend avec le chapitre, ni de payer les intérêts arriérés, ensorte qu'il ne parvint d'aucune manière à rétablir ses affaires. Deplus, l'entretien de sa famille qui était loin de se trouver dans l'aisance, retomba encore à sa charge; car ses deux neveux, Jean-Joseph et Claude-Joseph Duding, tous deux chevaliers de l'ordre, étant partis pour Malte, le 7 mai 1732, lui abandonnèrent le soin de leur vieux père. Dans cette circonstance encore il répondit pleinement à la noble consiance qu'on lui avait témoignée. Tous ces embarras financiers le mirent souvent dans de fâcheuses positions; si bien que, réduit enfin à la dernière extrémité, il se vit obligé, le 12 juin 1734, de publier et de faire distribuer une déclaration publique sur l'état de ses affaires. Le cardinal Fleury lui manifesta en cette occasion la plus vive sollicitude, et tâcha de lui faire avoir le prieuré de Gigny en Franche-Comté, dont les revenus s'élevaient de six à sept mille francs; mais ce fut en vain. Ce fut en vain également que Claude-Antoine s'adressa, sur la recommandation du cardinal Ruspoli, à Stanislas, roi de Pologne: celui-ci ne put lui témoigner autre chose que de la bonne volonté, et lui démontrer l'impossibilité où il était de lui porter secours : en effet, les Polonais, les Français et les Lorrains avaient droit les premiers à ses saveurs, et il ne pouvait les reporter sur des étrangers sans manquer à son devoir. Il sie a la said et et et et

ab regula di semberas ne maibre la colle di silasprima connoca

ments qui conspient mare au ser ice core list l'és aglises parair-

satisar'h ao comine adlogeno e fi novole's bisvov fi'un

of a pappay estar estimatener whiteen flyelf andoned

viales, on en dicigner be individue based or refus - concern value for the feet a flessing on, benerouser the entertaint of the concern the design of the feet and the feet and the feet and the feet and the five entertaints of the feet and the five entertaints of the feet and th

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE HE

delices hanny my sur la lumière

of nice ub , all my , arbus (Suite). of one all an , sinomerous il

Pourquoi les étoiles ne paraissent-elles pas en plein jour à la simple vue?

PARCE QUE l'impression du soleil est beaucoup plus forte que celle des autres astres; les vibrations que les rayons solaires causent dans l'organe de la vue repoussent et rendent insensible l'impression des étoiles. Mais si un corps, par exemple la lune, se place devant le soleil, comme cela arrive dans les éclipses, les rayons solaires n'ayant plus la même action sur notre organe, nous apercevons quelques étoiles; même en plein midi.

Pounquoi, lorsqu'on passe d'un endroit fort éclairé dans un lieu sombre, ne voit-on d'abord aucun objet?

PARCE QUE la prunelle de l'œil a la propriété de se rétrécir dans un endroit fort éclairé, afin de ne pas admettre plus de rayons que l'organe visuel n'en peut supporter. Or, lorsqu'on passe d'un lieu bien éclairé dans un endroit obscur, la prunelle pouvant admettre une plus grande quantité de rayons, en raison de leur faiblesse, se dilate insensiblement, mais cen'est qu'au bout de quelques minutes que la dilatation est suffisante pour permettre de voir les objets.

Pourquoi les chats dorment-ils presque continuellement pendant le jour?

PARCE QUE, ayant la prunelle fort large, la lumière du jour les fatigue, les blesse; ils sont donc portés naturellement à fermer les yeux, et ils s'endorment.

Pourquoi les chats voient-ils mieux que les autres animaux dans l'obscurité?

PARCE QUE, comme leur prunelle est fort large, ils admettent pendant la nuit infiniment plus de rayons que les autres. Les hiboux et généralement les oiseaux de nuit sont dans le même cas.

Pourquot lorsqu'on passe d'un lieu sombre dans un lieu éclairé, l'impression de la lumière est-elle d'abord doulourense?

PARCE QUE la prunelle qui s'est dilatée dans l'obscurité pour recevoir une plus grande quantité de rayons faibles, demeure quelque temps dilatée au grand jour, et reçoit trop de rayons vifs; cet excès affecte l'organe de la vue, mais bientôt la prunelle se rétrécit et la douleur cesse.

Pounquoi, lorsqu'on se frotte l'œil avec le doigt, aperçoiton des espèces d'étincelles?

PARCE QUE le fluide lumineux qui remplit les humeurs de l'œil, mis en mouvement par l'impression rapide du doigt, communique son mouvement à l'organe de la vue, et lui donne cette impression, suivie naturellement de quelques sensations de lumière.

Pourquoi le jour ne disparaît-il pas aussitôt que le soleil se couche, et pourquoi voyons-nous clair avant qu'il soit levé?

PARCE QUE en général les rayons lumineux se brisent, se réfractent (se plient), en passant obliquement d'un milieu rare dans un milieu dense; ainsi un rayon qui passe de l'air dans l'eau se brise en y entrant. De même les rayons qui émanent de la surface du soleil, se réfractent et s'inclinent vers nous quand ils parviennent à l'atmosphère qui nous entoure.

Pounquoi n'apercevons-nous plus un corps quelconque passé une certaine distance?

PANCE QUE les jets de lumière qui émanent de ce corps, se trouvant trop raréliés par l'effet de la divergence (tendance à s'écarter) de leurs rayons, ce que la prunelle en perçoit n'est pas sussisant pour causer une impression.

Pourquoi, si l'on s'enferme dans une chambre où le jour tour doit paraître ronde.

ne pénètre que par un trou médiocre, aperçoit-on les objets extérieurs se peindre au plasond ou sur la muraille dans une situation renversée?

PARCE QUE tous les saisceaux de lumière qui parviennent à l'œil de dissérents points des objets extérieurs, se croisent dans la prunelle.

Pourquoi la lune qui est plus petite qu'une étoile, nous paraît-elle bien plus grosse?

PARCE QUE la lune, étant plus rapprochée de nous, se présente à nos yeux sous un angle plus ouvert, l'image qu'elle peint sur la rétine (fond de l'œil) est donc plus grande que celle des étoiles.

Pounquoi le soleil, la lune, et les autres astres qui sont de véritables globes, n'offrent-ils à nos yeux que des plans circulaires, comme s'ils étaient plats?

PARCE QUE au degré d'éloignement où sont les astres par rapport à nous, les rayons de lumière qui nous viennent des divers points de ces corps ne différent pas assez, par suite de la divergence de leurs rayons, pour nous faire sentir qu'ils ont des points plus rapprochés de nous, et d'autres plus éloignés.

Pourquoi le solcil et la l'une nous paraissent-ils plus gros à leur lever, ou à leur coucher, que lorsqu'ils sont élevés audessus de l'horizon?

PARCE QUE les rayons qui nous viennent de ces astres, traversant plus obliquement notre atmosphère, se réfractent et se dispersent en partie dans les vapeurs qui avoisinent la terre; ces vapeurs, à travers lesquelles nous voyons ces astres, font absolument l'effet d'un verre grossissant.

Pourquot certains verres grossissent-ils les objets?

Parce que ils écartent les rayons qui émanent de ces objets, et en les présentant sous des angles plus ouverts, ils les font paraître plus grands.

Pourouoi le ciel a-t-il la figure d'une voûte surbaissée?

PARCE QUE le ciel est bien plus éclairé au zénith (le point le plus élevé) qu'à l'horizon, les parties les plus sombres nous semblent donc les plus éloignées; il en résulte que la courbure hémisphérique se change en une courbe surbaissée d'une manière remarquable.

Pourquoi du fond d'un puits voit-on les étoiles en plein jour?

PARCE QUE dans le fond d'un puits l'impression des étoiles est plus forte que celle de la lumière du soleil; car les rayons des étoiles y tombent perpendiculairement sur les yeux, sans avoir été affaiblis par aucune réflexion; les rayons du soleil, au contraire, étant lancés obliquement, ne frappent l'organe de la vue, qu'après avoir été fort affaiblis par les réflexions qui s'opèrent sur les parois du puits.

Potrouoi une tour carrée, vue de loin, paraît-elle ronde?
PARCE QUE les angles de la tour, à raison de leur éloignement, ne font pas dans l'œil un angle sensible de vision; ils s'effacent entièrement, et dès qu'on ne les distingue pas, la tour doit paraître ronde.

Pounquoi la lumière d'une bougie paraît-elle s'agrandir à mesure qu'on s'éloigne?

PARCE QUE 1° les rayons qui émanent du corps lumineux se réfractent, et s'écartent d'autant plus que le milieu qu'ils traversent est plus épais; 2° la flamme se réfléchit dans les molécules de l'air qui l'environne; et cet air devenu lumineux, se confondant de loin avec la lumière de la bougie, fait paraître cette lumière heaucoup plus grande qu'elle n'est effectivement.

Pounquoi la flamme paraît-elle ronde de loin, quoiqu'elle ait de près une forme pyramidale.

PARCE QUE l'air lumineux qui entoure la slamme se confond avec elle, et ne paraît faire qu'un seul corps lumineux. Vue de près, la slamme se distingue aisément parce que les rayont directs qui en émanent, à raison de leur éclat, essacent la lumière que l'air ne sait que résséchir.

Pourquoi les astres ont-ils un mouvement tremblotant?

PARCE QUE l'air que traversent les rayons qui nous viennent des étoiles, est sans cesse agité, et le mouvement qu'il éprouve se communique aux rayons de lumière. Ainsi on remarque le même effet lorsqu'on regarde une étoile et même le soleil réfléchis sur une surface d'eau un peu agitée.

Pounquoi un charbon ardent qu'on fait tourner en rond, produit-il l'impression d'un cercle de seu?

PARCE QUE ce charbon, passant rapidement et à plusieurs reprises sur les mêmes traces, fait nécessairement sur l'œil des impressions continues; car si l'action d'un corps recommence sur les mêmes fibres, sur les mêmes ners, avant que sa première action soit détruite, l'impression se continue comme si l'objet n'avait pas cessé d'agir.

Pounquoi, si l'on mouille un papier blanc, la partie mouillée paraît-elle moins blanche?

PARCE QUE les rayons de lumière qui tombent sur la partie mouillée, trouvant les pores remplis d'une matière transparente, s'absorbent dans l'épaisseur du papier, et la traversent sans se réfléchir. Or, un corps paraît d'autant plus obscur qu'il réfléchit moins de rayons.

Pounquoi la lumière qui émane des planètes est-elle plus faible que celle des étoiles fixes?

PARCE QUE 1º la lumière des planètes est seulement réfléchie puisqu'elle leur vient du soleil; elle parcourt un espace bien plus long que celle des autres astres; car cet espace se compose de la distance du soleil aux planètes, et de la distance de celles-ci à la terre, tandis que les étoiles fixes nous lancent directement leurs rayons; 2º parce qu'il n'y a qu'une partie de la lumière des planètes qui soit réfléchie vers nous, et même le peu de rayons qui nous arrivent sont très rarésiés par la divergence (dispersion) que produit la sphéricité (rondeur) des sursaces réfléchissantes.

Pounquoi l'image d'un objet n'est-elle pas double, puisque nous avons deux yeux?

PARCE QUE les deux nerss qui reçoivent l'image dans chaque

œil se réunissent et se confondent avant d'arriver au cerveau, qui paraît le siége des impressions de l'ame. Conséquemment le cerveau, n'eprouvant qu'un seul ébranlement, l'ame ne perçoit qu'une image. Mais si les deux ners pouvaient se séparer, nous percevrions deux images à la soi.

Pounquoi, si je me place un peu de côté devant un miroir, ne puis-je apercevoir ma sigure?

PARCE QUE les rayons qui tombent de ma sigure sur le miroir font, avec le plan du miroir, un angle suivant lequel ils se relèvent ensuite. C'est ce qu'on énonce en disant que l'angle de réflexion est égal à l'angle d'incidence. Ainsi une bille de billard qui frappe la bande sous un angle quelconque, se relève en faisant un angle égal au premier ; une personne placée devant un miroir ne peut donc voir sa propre image que dans le cas où l'angle d'incidence est droit, c'est-à-dire quand les rayons tombent perpendiculairement de la figure sur le plan du miroir; car c'est le seul cas où les rayons réfléchis puissent revenir frapper le visage. Lorsqu'on est placé à côté du miroir, les rayons incidents font un angle aigu; ils se réfléchissent sous un angle semblable; ils se couchent donc plus ou moins sur le plan du miroir, dans une direction opposée à celle de la personne qui fait l'expérience : en un mot les rayons réfléchis s'éloignent de la figure au lieu de s'en rapprocher.

(La suite au prochain numéro.)

POÉSIE.

LE TASSE A L'HOPITAL DES FOUS.

Te souvient-il au moins de ma belle harmonie, Toi qui m'as oublié, peuple frivole et mou? Le Tasse aussi devait expier le génie, Et le clel lui gardait le cabanon du fou.

Libre, oh libre le soir dans la nef qui dérive, Brûlant d'un feu parcil au feu qui m'égara, L'amant soupire-t-il à l'amante attentive, Les accents immortels que l'amour m'inspira?

Sous vos orangers d'or avez-vous quelqu'Armide, Qui retienne en ses fers quelqu'amoureux Renaud? Oh! trop heuroux captif, dont la paupière humide L'est de volupté seule et sochera bientôt?

Vous suyez.... ai-je donc la laideur qui repousse, Ou l'œil hagard du sou vous a-t-il alarmé? Revenez, revenez; ma solie est si douce, J'aime, infortuné, j'aime et voudrais être aimé!

N. Glasson.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 20.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. JUIN, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un voltume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Cauton où il y a poste, est fixé à 415 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

HISTOURE NATIONALE.

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS DU CANTON DE FRIBOURG.

On croyait généralement que la population fribourgeoise ne datait pas de loin, ou que si le pays avait été habité avant et sous les Romains, il n'en restait plus de traces, que les Barbares avaient tout anéanti et que c'était pour cela qu'on avait donné à cette contrée le nom d'Uchtland soit pays désert.

Des découvertes plus ou moins récentes ont prouvé que dès les temps reculés les hommes ont pénétré dans nos sauvages solitudes, que la civilisation y a parcouru ses phases, que plusieurs générations s'y sont succédées avant la chûte de Rome. Ici comme ailleurs, la terre après avoir nourri les hommes, les a engloutis jusqu'au dernier, et aujourd'hui elle leur sert de cimetière. Quelques siècles se sont écoulés silencieux sur ces ossements : puis la nature s'y est ranimée dans le désert : des hommes nouveaux ont paru, qui ne savaient rien de leurs devanciers. Longtemps ils ont cru qu'avant eux jamais cette terre n'avait été habitée. Mais enfin le soc de la charrue en a fait sortir des débris mystérieux, des monuments des anciens jours. On a découvert des fondements d'édifices, des pavés, des monnaies, des statues, des tombeaux. Partout, chez nous comme ailleurs, les images de la mort et du néant alternent avec celles de la vie.

Tout le monde connaît la belle mosaïque découverte à Cormerod et placée actuellement au musée des antiques. On se rappelle aussi la mosaïque de Cheires, si honteusement négligée par les successeurs de M. Castella de Villardin. En 1829, on découvrit par les soins de la Société archéologique, des ruines remarquables près de Bossonens, district de Châtel, au lieu dit Essert des Corbés. Le bâtiment, dont elles attestent l'existence, semble avoir appartenu à l'époque romaine. Il était fort agréablement situé entre Paélzieux et Attalens, à trois-quarts de lieue de chacun de ces endroits. Il avait au nord-est Bromagus, au sud Vibiscum et, selon toute apparence, il n'était pas éloigné de la voie romaine qui liait ces deux stations.

Ces ruines consistent en sondements et en pans de murs, disposés en parallelogramme, et occupant une surface d'environ 600 pieds carrés. La hauteur de ces pans étant partout la même, on en conclut que les murs ont été rasés. La couche de charbon qui recouvre le sond des couloirs et des pièces est évidemment le produit d'un incendie.

Toute cette superficie était couverte de broussailles. En défrichant le terrain, on a détruit les murailles du côté nord; ce qui empêcha d'apprécier exactement l'ensemble de l'édifice.

Le ciment, qui recouvre le fond des souterrains et des pièces est en brique, tuile pilée ou battue, d'une rare perfection.

Les gros murs, comme les murs de refend ont deux pieds d'épaisseur.

On distingue sacilement l'emplacement de trois salles souterraines qui semblent avoir servi de bains. Leur plasond est encore supporté par des pilastres soit colonnes doriques d'environ quatre pieds de hauteur, pour la plupart renversées et composées de briques cimentées l'une sur l'autre. Le dernier carreau, qui par sa jonction avec le voisin, forme le plasond, a deux pieds dans chaque sens et pèse environ un quintal.

Dans les appartements immédiatement situés sur les souterrains on trouve le long des parois des calorifères soit tuyanx de chaleur, carrés, de terre cuite, et communiquant entr'eux au moyen d'un petit trou carré. On distingue les foyers d'où la chaleur se répandait dans les souterrains. Ce sont deux bouches, ou voûtes, dont l'une est en grès dans sa partie supérieure.

On n'a découvert qu'un seul pavé en fort mauvais état. C'est une espèce de mosaïque, composée de petites pierres blanches ou bleuâtres, qui ne paraissent pas avoir été disposées symétriquement et qui s'enlèvent avec la plus grande facilité. Le milieu du pavé est enfoncé. C'est la seule pièce qui soit entourée d'un galandage en tuf, mais calciné.

Ici furent trouvés, entr'autres objets, quelques instruments en ser d'un usage inconnu, un fragment de serrure, un trident, une petite pioche, un large brassard de ser, un anneau de cuivre, deux plaques de ser avec des dessins, un fragment de coutelas, trois bouts de slèches, des clous avec tête sphérique, des gonds, des mailles de ser, un vase de terre jaune, le fragment d'un autre en terre rouge sine, sur lequel se dessinaient en relies un oiseau, une sleur et une coquille; une serrure avec sa clé, etc. Le sond de l'une des salles était recouvert en partie de marbre blanc. Une plate-sorme était également en marbre de même couleur. On descendait de la par quatre escaliers dans le bain, dont les parois sont en fresque, et qui se vidait au moyen d'un tuyau de plomb, de 3 pieds 3 pouces de long, et pesant 19 livres. On trouva aussi les débris d'un canal en pierres et ceux d'un pavé ordinaire.

Par acte notarial du 29 octobre 1829, signé Wicht, le maître tonnelier Jacques Pesse, de Bossonens, propriétaire du terrain où l'on fit ces souilles, le vendit à la Société archéologique pour la somme de sr, 40. La Société se réservait le droit de poursuivre les souilles le long et dans l'intérieur des murs, qui pourraient s'avancer sur la terre restante au vendeur et même de recueillir tous les objets d'antiquité qui s'y rencontreraient, sauf dédommagement pour le terrain avarié. La Société ayant depuis cédé ses propriétés à l'Etat, le conseil d'Education consulta en 1841 le préset sur l'opportunité de continuer les premières souilles. Sur sa réponse négative, le terrain sut revendu pour le prix qu'il avait coûté, et la chose tomba dans l'oubli.

Cette année, (1844) en nivelant le chemin qui conduit de Russy à Eissey le long du versant septentrional du Belmont dans le district de Dompierre, les ouvriers trouvèrent un pan de mur gisant horizontalement dans la largeur du chemin et presque à fleur de terre. C'était une espèce de plate-forme quadrangulairé, dont une partie couvrait tout le chemin jusqu'à trois pieds du bord; l'autre partie se perdait dans un tertre, qui longe la route au nord. La dureté du ciment et la singularité de sa position ayant fait conjecturer que les ruines remontaient à une époque reculée, M. le curé de Dompierre en donna connaissance à la Société d'Histoire du Canton.

Sur l'invitation de la Société, une Commission d'enquête se réunit à Dompierre. Elle était composée de M. Renaud, curé de S'-Aubin, membre de la Société; de M. Joye, curé de Dompierre, et de M. le colonel Dompierre, de Payerne, qui voulut bien prêter son concours à cet examen.

Arrivés sur les lieux, MM. les Commissaires curent la douleur de voir que la partie de la maçonnerie qui recouvrait le chemin avait été totalement enlevée par les ouvriers. Ils ne purent observer que la coupe d'un fragment rentré et comme enchâssé dans le tertre. C'estun mur de cailloux, ll n'y a pas de pierres façonnées, ni briques. Le mortier est grossier, broyé avec des pierres dont les unes ont la grosseur d'une noix.

On put alors se convaincre que la maçonnerie était faite avec parements réguliers.

Des ordres furent donnés pour mettre le restant du mur à nu de toutes parts pour une seconde inspection.

MM. les Commissaires n'ont pas été d'accord sur l'origine de ces ruines. M. de Dompierre présume qu'elles proviennent du Château de Belmont, ou de la plate-forme d'un lieu d'exécution. Dans la première supposition il faudrait admettre deux châteaux de Belmont.

M. le curé de Dompierre considère le massif comme un reste de construction romaine, faisant peut-être partie de la grande voie qui conduisait à Avenches et devait passer par Russy. L'existence de deux châteaux de Belmont ne lui paraît nullement prouvée, le massif découvert n'ayant rien qui ressemble aux fondements d'un château. Au moyen-âge, selon M. de Dompierre, les murs étaient sans parements, or ceuxci en ont.

Une seconde découverte, plus importante encore vient à l'appui de l'opinion émise par M. le curé de Dompierre. C'est un aqueduc de plus de deux lieues d'étendue, qui partant de la paroisse de Prez traversait celles de Dompierre, de Domdidier et selon toute apparence venait verser ses eaux à Avenches. Les curieux, ajoute notre membre correspondant, ont beaucoup parlé des antiquités d'Avenches, mais aucun n'a connu l'aqueduc jusqu'à ce jour. On le trouve en quatre endroits dissérents dans la paroisse de Montagny, deux fois dans celle de Dompierre et deux sois dans celle de Domdidier. De là la trace s'efface. Cette direction indique clairement que ce canal était destiné à recevoir et conduire dans la capitale de l'Helvétie les eaux de la source du moulin de Prez. Cette source est digne d'être vue. C'est (nous nous servons toujours des termes de notre correspondant) une masse d'eau, qui jaillit presque à mis-côte sur une pente escarpée, au bord de l'Erbogne, et qui, dès son début, fait à elle seule marcher le moulin. Le gazon verdoie tout l'hiver sur ses bords et la neige n'en approche jamais. Il paraît que les Romains savaient mieux que nous apprécier les bienfaits d'une eau aussi limpide et aussi salubre que celle de Prez.

Cet aqueduc s'observe le mieux à Montagny-la-Ville un peu au-dessus de la maison de M. le Juge de paix. On l'y voit dans toute son intégrité et M. le Juge de paix a bien voulu le mettre à découvert sur son terrain pour la satisfaction des curieux. Une propriété située dans la commune de Domdidier, et traversée par ce canal, s'appelle la Canna (tannière des Sarrazins).

Ainsi s'exprime M. le curé de S' Aubin. La Société d'Histoire à cru devoir appeler l'attention du Gouvernement et du Public sur ces découvertes intéressantes, qui ne peuvent que jeter un grand jour sur notre histoire nationale.

Je pourrais nommer encore une vingtaine de localités de notre canton, où des antiquités ont été trouvées. Je ne citerai qu'Epagny, Courtepin, le Mouret, Courgevaux, Chiètres, etc. Presque chaque année nous fournit une nouvelle preuve que la surface du sol cantonal recouvre un monde inconnu. Dans

ses ténébreuses profondeurs gisent plusieurs générations éteintes qui ont passé comme nous par toutes les vicissitudes d'une existence calme pour quelques-uns, orageuse pour la plupart, fugitive pour tous. Ces hommes ont habité les mêmes lieux, exploité la même terre, nourri les mêmes illusions et éprouvé sans doute les mêmes douleurs. Aujourd'hui hommes, animaux, villes, tout ce qui, il y a quelques siècles, présentait des chances de vie et de durée, est rentré dans cette terre silencieuse, d'où ils étaient sortis et où nous descendrons à notre tour. Voyez à quoi se trouve réduite l'orgueilleuse Aventicum! Du rang de brillante métropole, la voilà déchue à celui de simple bourgade, ne présentant sous l'apparence dérisoire de cité que champs déserts, murs détruits, tombeaux dispersés, un nom mutilé. Le bétail y paît sur le parvis de ses anciens temples et la charrue passe sur le faîte des palais. La partie enfouie sous le sol est plus grande et sans doute plus riche, que ce qu'on aperçoit.

Mais l'étendue de cet immense sépulcre que nous foulons aux pieds avec indifférence, sa froide nuit, ses terreurs, ces fossiles, ces lugubres squelettes couchés dans l'immobilité de la mort, tous ces débris de mille existences brisées, offrent encore un aspect utile aux vivants, surtout à l'historien et au philosophe. Le premier en évoque de grands souvenirs et en tire des témoignages authentiques à l'appui des faits qu'il raconte. Le second y puise de graves enseignements sur la caducité de toute chose et le néant de la puissance.

Espérons qu'à l'instar des pays progressiss, nous n'abandonnerons plus au hasard seul le soin de ces découvertes ou que du moins nous apprendrons à conserver ce qu'il nous donne.

₿.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

COURS DE PÉDAGOGIE,

D'après Mgr. Demeter, Evêque de Fribourg en Brisgau, ancien Directeur de l'Ecole-normale de Rastadt, Co-fondateur de celle de Strasbourg, et les principaux pédagogues suisses.

Le cours dont nous nous proposons de donner ici un certain nombre de fragments, en y ajoutant de temps en temps nos propres réflexions, et en en modifiant un peu la tendance monarchique, se compose de trois parties:

- I. Du maître considéré en lui-même et dans ses rapports avec la Société (ou personnalité du maître).
- II. Du maître considéré comme l'Éducateur 2 de ses élèves. (Education).
- III. Du maître considéré comme l'instituteur proprement dit de ses élèves. (Instruction ou enseignement).

J'indique en note les subdivisions les plus essentielles. Il importe, on le sait, dans toute espèce d'études philosophiques et d'observation dont la pédagogie est une branche, d'avoir présent à l'esprit l'ensemble des objets à traîter, avant d'aborder les détails; on rattache ainsi sans cesse au tout, des parties qui, isolées, n'auraient ni la même valeur, ni le même intérêt 3.

- ' Pestalozzi le Père Girard Fellenberg Niederer Naville Madame Necker de Saussure. Quel pays pourrait montrer une réunion pareille de talents supérieurs et d'esprits profonds voués à la sublime et difficile tàche d'élever des hommes.
- Eduquer, éducateur, ces termes sont aujourd'hui reçus dans le langage pédagogique.
 - 3 I. Du maitre considéré en lui-même et dans ses rapports avec la société.
 - A. Du maître considéré en lui-même.

- §. §. L'état d'instituteur est d'une grande importance. Sa mission est noble. Il faut y être appelé. Dispositions naturelles qu'il faut y apporter. Connaissances de l'instituteur. Vertus propres à l'instituteur.
 - B. Du maître dans ses divers rapports.
- §. Avec l'autorité le curé les parents des élèves ses sous-maîtres, s'il en a ses collégues. Comme chantre et marguillier. Dans ses heures de loisirs. Peines et joies de l'enseignement. Règles de prudence pour un instituteur nouvellement placé. Responsabilité d'un instituteur.
 - II. Du maitre considéré comme l'éducateur de ses élèves.

Comme éducateur, le maître doit travailler au développement des facultés physiques, morales et intellectuelles de ses élèves. Le système des peines et des récompenses doit être harmonique à ce développement.

A. Facultés physiques.

Le maître travaillera au développement du corps par les moyens suivants:

- §. §. Des leçons hygiéniques. L'observation de l'ordre et de la propreté. Les travaux manuels et la gymnastique. Une sage direction des penchants. Des leçons de bienséance.
 - B. Facultés intellectuelles.

Le maître développera l'intelligence de ses élèves en cultivant : la perception — l'attention — l'imagination — la mémoire — le jugement — la raison.

C. Facultés morales.

Le maître cultiverale cœur et la volonté de l'élève. Le cœur, en développant les sentiments les plus élevés. §. §. Le sentiment religieux ou l'amour de Dieu. — Le sentiment du bien (morale). — Le sentiment du beau (esthétique. — Le sentiment du vrai (science). — Le sentiment patriotique.

Dans ce qui touche à la volonté, le maître cultivera §. §. les vouloirs d'un ordre inférieur, instincts, penchants, affections et passions: — et les vouloirs d'un ordre supérieur, la volonté proprement dite, le libre-arbitre.

D. Système éducatif de peines et de récompenses.

III. Du maitre considéré comme l'instituteur de ses élèves.

Il doit posséder l'art d'enseigner en général (die allgemeine Methodik) et la manière d'enseigner chaque branche (die spezielle Methodik).

L'art d'enseigner en général traitant du but, — des qualités des divers objets, — des formes, — du plan, — des moyens d'enseignement.

La manière d'enseigner chaque branche à commencer par les branches fondamentales:

§. §. La religion, — la lecture (et la langue), — l'écriture — le calcul qui forme l'ancien carré de l'instruction primaire, et les objets indispensables de l'enseignement primaire actuel. Puis les branches utiles, dont quelques-unes forment le cadre actuel de l'instruction élémentaire, ajoutées aux indispensables: le chant, l'histoire naturelle, la géographie, l'histoire nationale, la technologie, l'économie rurale et domestique, dessin linéaire et géométrique.

I. Du maitre considéré en lui-même et dans ses rapports avec la société.

A. Du maître considéré en lui-même.

5. I. L'état d'un instituteur est d'une grande importance. L'instituteur est l'un des fonctionnaires les plus importants de l'Etat. Il forme la génération qui s'élève. Or, cette génération, c'est l'avenir du pays. Instruction, éducation, première culture, civilisation sont ainsi entre ses mains. Les écoles publiques jettent la base de l'esprit public et du caractère national. Moins élevé dans sa commune que le prêtre, l'instituteur y exerce une influence bien plus durable que le syndic. Si tous les instituteurs d'un pays pouvaient s'entendre pour le corrompre, l'œuvre infernale serait accomplie en peu d'années. Supposez cette même entente pour le bien, quels fruits salutaires n'en retirerait pas la société. — L'importance de l'instituteur primaire a été méconnue dans ces pays, où on a appelé à ce poste des invalides, des journaliers, de vieux soldats, des femmes errantes 5. Méconnue encore

Nous savons cependant des Communes éclairées du Canton de Frihourg, où le moindre copiste de bureau est plus apprécié qu'un instituteur. — Le fondateur de notre ville, Berthold-de Zæhringen s'y entendait mieux que nos capacités municipales du 19^e siècle, quant il mettait le poste d'instituteur au rang des principaux de la Cité-féodale.

⁵ La France actuelle a encore un grand nombre d'écoles ainsi desservies.

dans ceux où l'entretien du bétail obtient plus de soins et d'encouragement que l'éducation de l'homme créé à l'image de Dieu. Elle a été, au contraire, dignement appréciée dans les états d'Allemagne et les cantons suisses qui, à leur exemple, ont fondé pour l'éducation de bons instituteurs populaires des écoles normales (en allemand séminaires de régents) 6.

§. II. La mission d'instituteur est noble.

La dignité de la mission d'instituteur répond à son importance. Si l'art du peintre, du statuaire, de l'écrivain, du poète, a quelque chose de sublime, qu'en sera-t-il de l'Art d'élever les hommes? Car tel est le but de la Pédagogie: former des hommes, des citoyens et des chrétiens?. — Mais ils revendiquent à tort, une part à cette dignité, les instituteurs sans conscience qui sans travailler pour la vie, se bornent à dresser des automates intelligents pour un examen d'apparât ou la visite de l'inspecteur. Nous ne parlons pas des maîtres d'école qui ne se distinguent que par leur grossièreté, leur ignorance et leurs mauvaises mœurs. Pour être honoré, il faut être honorable 8.

§. III. Il faut y être appelé.

Un goût prononcé pour l'enseignement, un vif désir d'être utile, voilà, avec les dispositions naturelles que réclament les fonctions enseignantes (voir § IV) les marques d'une véritable vocation. Malheureusement un grand nombre de régents n'ont connu pour embrasser cette carrière d'autres mobiles que quelques avantages matériels — la nécessité — ou les circonstances. Des instituteurs appelés de cette manière à la noble tâche d'élever des hommes, ne doivent pas être bien remplis de la grandeur, ni de la beauté de leur état. Toute-fois, il arrive, qu'amenés par la lecture, ou les discours des

- 6 La Prusse a vingt-huit grandes écoles normales, et plusieurs petites pour les plus pauvres et les moins avancés. On distingue des écoles-normales-primaires et celles qui forment des sujets pour la classe enseignante élevée comme l'école normale de Paris. La France a des écoles-normales-primaires à Strasbourg, Perpignan et plusieurs autres villes.
- Oui, le titre d'instituteur est honorable; (dit M. de Gérando, membre du conseil-royal de l'instruction publique de France, dans son Cours-normal des instituteurs primaires) il est noble quand il est porté d'une manière conforme aux devoirs qu'il impose; ce n'est pas une simple profession; c'est une fonction sociale, c'est un ministère moral, c'est une mission sacrée. L'instituteur est revêtu, dans l'enceinte de son établissement, d'une sorte de magistrature dont l'influence s'étend au dehors. Cette magistrature est celle de la famille; délégué des parents, il les représente; il exerce en leur nom la puissance paternelle. La dignité de ses fonctions est donc comme un reflet, une émanation de cette haute dignité confiée au père de famille par la Providence, par la nature et par les lois. San ministère, quoique purement civil, s'associe au ministère religieux et le seconde; car l'instruction sert la religion; elle sert la morale qui est la fille de la religion.
- 8 On doit compter encore au nombre des causes qui, en plusieurs endroits, rendent l'état de régent odieux au peuple, les prétentions excessives, l'orgueil ridicule, et le pédantisme de quelques maîtres d'école.

personnes instruites, à refléchir sur la nature et l'influence de leurs fonctions, ils deviennent par la suite d'excellents régents pénétrés de leurs devoirs.

§. IV. Dispositions naturelles.

On entend parsois des parents mal-avisés dire d'un enfant: « il est maladif, peu propre à un travail pénible, nous en serons un instituteur ». Or, l'état de mastre d'école est l'un de ceux qui demandent le plus de santé, de vigueur et d'activité; au mastre d'école, il faut une poitrine sorte, des sens exercés, des organes souples, l'entendement droit, un esprit judicieux, une mémoire heureuse. Toutes choses qui ne peuvent se rencontrer que dans une organisation sainement constituée. (Mens sana in corpore sano)⁹.

§. V. Connaissances nécessaires à l'instituteur-primaire. Il connaîtra d'abord parsaitement l'ancien carré des écoles-primaires: Religion, Calcul, Ecriture, Lecture. Il y joindra 1º la connaissance de sa langue maternelle, dont la lecture n'est que le premier degré, et dont la grammaire est une partie essentielle, mais non pas unique; 2º quelques notions de pédagogie et de méthodique ou théorie des méthodes 1º.

§. VI. Vertus propres à l'état.

Le maître sera doux, — patient, — calme, — appliqué, — simple dans ses habits et ses manières, — tempérant dans sa vie, — religieux dans ses préceptes et dans ses exemples.

1° Doux. La douceur concilie au maître l'esprit et le cœur de ses élèves. Elle ouvre l'intelligence aux moins habiles, et leur facilite l'accès de l'instruction.

2º Patient. Sans patience, point d'enseignement possible. La répétition est l'âme de l'instruction. Or, un maître impatient ne répète point ou répète à la hâte. Il n'entend rien non plus à aider le travail extérieur de l'enfant, et sa brusquerie étoussera les germes précieux de la réslexion et du jugement.

3º Calme. Un maître qui s'emporte à tout propos, et manque de sang-froid, n'obtient d'ordinaire aucun succès dans

⁹ Aucun état n'use un homme comme celui d'instituteur. A part le travail de tète, cent fois plus pénible que celui des mains, et qui affaiblit, tandis que l'autre fortifie, il faut compter l'effet délétère qu'exercent sur une organisation nerveuse et impressionable, la nécessité d'une surveillance continuelle, la répétition des mêmes objets, les tiraillements d'esprit et de corps que font éprouver l'apathie et la turbulence des élèves.

"Religion, — Calcul, — Ecriture, — Lecture (et les divers degrés de la langue maternelle, (intelligence des auteurs, grammaire et composision), notions de pédagogie et de méthodiqué. Telles sont donc les branches indispensables de l'enseignement primaire. On y a ajouté les branches suivantes: le chant, le dessin linéaire, l'histoire-naturelle, la géographie, l'histoire nationale, l'économie domestique, la tenue des livres, l'arpentage, etc. Ces branches d'une importance relative, sont dites accessoires. On ne les enseigne presque jamais toutes à la fois dans une école primaire.

la discipline. On s'accoutume à ses éclats de voix; on rit de ses grimaces.

4º Il se fera petit aux petits. Le maître au lieu d'élever les enfants à sa hauteur, s'efforcera de descendre à leur portée. Autrement il cultivera leur mémoire. Mais le jugement restera fermé.

5º Il sera appliqué. Après un ou deux ans d'enseignement, le bon maître ne se repose point sur son savoir. L'instruction marche. Il marche avec elle. Il continue à préparer chacune de ses leçons, et s'efforcera surtout de rendre son enseignement clair, populaire, intelligible.

6º Simple dans ses habits et ses manières. La pédanterie du demi-savoir lui sera autant étrangère que la frivolité du petitmaître. (On dit aujourd'hui fashionable). Il sera tempérant dans sa vie. Une vie sobre et régulière donnera seule à l'instituteur cette aimable sérénité que réclament ses travaux, et la direction éducative de ses élèves, en même temps qu'elle lui assurera l'estime des gens de bien, et l'indépendance dont il a besoin pour introduire dans son école les réformes désirables. Enfin il sera chrétien de fait autant que de nom. Les préceptes font peut d'effet sur les hommes quand ils sont démentis par la conduite. Les enfants surtout font plutôt ce qu'ils voient faire, que ce qu'ils entendent dire. Le maître aura le plus grand respect pour l'innocence de ses élèves. Il se gardera de proférer une parole ou de commettre une action qui pourrait souiller la robe virginale de ces candides novices de la vie 11. C'est à l'instituteur oublieux de ce devoir que s'adresse cette terrible parole du Christ : Quiconque accueille un petit enfant en mon nom, m'accueille moi-même. Mais quiconque aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour cet homme-là qu'on lui eût attaché au cou une meule de moulin et qu'on l'eût précipité au fond de la mer. - Déjà les payens avaient dit : L'enfant est chose sainte (Res est sacra, puer. Juvénal).

Tous ces devoirs seront faciles à l'instituteur qui aime son état et ses élèves. L'amour des enfants, oui, voilà le sentiment sacré qui donnera au maître le courage de remplir ses pénibles fonctions, et produira en lui toutes les précieuses vertus que nous venons d'énumérer. L'amour des enfants est la première qualité du maître 12.

- " Expression touchante du père de la jeunesse fribourgeoise.
- "Dans les examens de repourvue, on ne s'occupe guère que des connaissances de l'instituteur. Le caractère reste tout à fait en dehors des instigations. Sans doute, il est bien difficile d'arriver à cet égard à une juste appréciation. Les certificats disent si peu de chose. Mais on pourrait y mettre plus d'importance.

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE III.

SUR LA LUMIÈRE.

(Suite).

Pourquoi certains verres font-ils paraître les objets plus petits qu'ils ne sont effectivement?

PANCE QUE ces verres étant convexes (bombés) rassemblent les rayons de lumière et les réfléchissent par une surface très étroite; ces rayons vienent donc frapper l'œil sous des angles fort aigus; or nous savons que les objets paraissent d'autant plus petits qu'ils se présentent à la vue sous des angles plus aigus.

Pourquoi, lorsqu'on tire un poisson daus l'eau, doit-on viser au-dessous du point où on le voit?

PARCE QUE, 1º les rayons qui viennent du poisson se brisent en passant de l'eau dans un milieu moins dense tel que l'air, et font paraître le corps plus élevé qu'il n'est; 2º la balle, avant d'entrer dans l'eau, éprouve une résistance qui l'oblige à s'élever au-dessus de la direction qu'on veut lui donner.

Pourquoi voit-on quelquesois la lune éclipsée, quoiqu'on n'aperçoive aucun nuage au-dessus de l'horizon?

PARCE QUE la lune n'a d'autre lumière que celle qu'elle reçoit du soleil; mais s'il arrive que la terre se trouve placée précisément sous la direction que les rayons solaires doivent prendre pour aller éclairer la lune, ils sont interceptés et la lune reste dans l'obscurité jusqu'à ce qu'en changeant de position insensiblement, elle sorte de l'ombre de la terre.

Pourquot le soleil perd-il quelquesois sa lumière en plein jour ?

Parce que la lune, se trouvant devant le soleil, projette son ombre sur une partie de la terre; les éclipses de soleil ne peuvent jamais être totales, parce que la lune est bien plus petite que le soleil et aussi plus petite que la terre. Il est arrivé cependant en 1842 que la lune couvrit le centre du soleil; alors pendant un instant, l'astre du jour parut comme un anneau lumineux, mais fort mince: c'est ce qu'on nomme une éclipse annulaire; celle de 1842 a été visible chez nous et a plongé nos contrées dans des ténèbres épaisses au milieu du jour.

Pourquoi, si je mets une pièce d'argent au fond d'un vase vide, ne l'aperçois-je point à une certaine distance, tandis que je la vois si l'on emplit le vase d'eau?

PARCE QUE si le vase reste vide, les rayons qui partent de la surface de la pièce sont arrêtés par les parois et ne peuvent arriver en ligne droite jusqu'à mes yeux; au contraire, si le vase est plein d'eau, les rayons s'élancent d'abord en ligne perpendiculaire, mais en entrant dans l'air, c'est-à-dire en passant d'un milieu plus dense dans un milieu plus rare, ils se brisent, quittent la perpendiculaire et parviennent à l'œi dar une ligne oblique.

Pounquoi certaines lunettes font-elles voir avec plus de clarté?

PARCE QUE les verres de ces instruments étant doublement convexes (renflés des deux côtés), rassembent davantage les rayons qui partent des objets éclairés; ils les retiennent, les empêchent de se disperser, et les transmettent presque tous à l'organe visuel.

Pourquoi, si l'on reçoit dans une chambre bien fermée, par le trou d'un volet, un rayon de lumière sur un prisme angulaire (morceau de verre long et terminé par trois faces d'égale largeur), ce rayon formera-t-il sur le mur une image composée de sept couleurs?

PARCE QUE le rayon de lumière, en traversant le prisme, se décompose en ses rayons primitifs, qui se peignent dans l'ordre suivant: violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge, et forment sur le plan qui les reçoit une image allongée qu'on a nonmée spectre solaire.

Pourquoi, si l'on divise un cercle en sept parties et qu'on peigne chaque partie d'une des sept couleurs primitives de la lumière, en faisant tourner rapidement le cercle, paraîtrat-il blanc?

PARCE QUE la rapidité du mouvement unit les couleurs, confond les impressions, de manière que l'œil n'en perçoit qu'une seule; c'est le blanc composé de sept couleurs élémentaires.

Pounquoi les écrivisses prennent-elles une couleur rouge en cuisant?

PARCE QUE les molécules de la peau des écrivisses éprouvent, par l'effet de la cuisson, un changement de position qui les rend propres à absorber tous les rayons de la lumière, excepté le rouge, qu'elles réfléchissent.

Pourquoi dans les temps de brouillard la lumière du jour s'assailaiblit-elle?

PARCE QUE les molécules du brouillard sont moins transparentes, c'est-à-dire moins propres à être traversées par les rayons lumineux que les molécules de l'air.

Pourquoi noircit-on à la fumée un morceau de verre avec lequel on veut regarder le soleil?

PARCE QUE on affaiblit par ce moyen la transparence du verre; la plupart des rayons sont absorbés par la couche de fumée, on n'aperçoit que ceux qui pénètrent à travers les pores du noir, ce sont les jaunes et les rouges, car ces deux couleurs sont les plus fortes: elles traversent des corps assez opaques pour arrêter ou éteindre les rayons des autres couleurs.

Pourquoi les nuages paraissent-ils quelquefois rouges au coucher du soleil?

PARCE QUE des vapeurs répandues dans l'atmosphère obscurcissant la transparence de l'air, les rayons lumineux les plus faibles sont absorbés en partie; mais les rouges, qui ont le plus d'intensité, traversent les vapeurs et vont colorer les nuages. La pleine-lune à son lever paraît ordinairement rouge, et cela pour la même raison.

Pourquoi, si un cabinet n'est éclairé que par un trou et qu'on couvre ce trou d'un verre rouge et d'un verre bleu placé sur le premier, l'obscurité la plus profonde règne-t-elle dans le cabinet?

PARCE QUE si le verre est rouge, c'est qu'il absorbe tous les rayons qui entrent dans la composition de la lumière excepté le rouge; il absorbe donc le rayon bleu: mais si le verre est bleu, c'est qu'il absorbe tous les rayons excepté le bleu; or, en unissant les deux verres, le rayon que chacun d'eux transmet, l'autre l'absorbe; il n'entrera donc plus de lumière dans le cabinet.

PourQuoi, lorsque nous regardons les passants à travers les carreaux d'une chambre, les voyons-nous mieux qu'ils ne nous voient?

PARCE QUE la lumière de la chambre est moins vive que celle de l'extérieur; or les passants étant exposés à une lumière vive, leur prunelle se resserre, et la clarté de la chambre ne peut faire sur eux une impression suffisante pour qu'ils distinguent les objets. Mais ceux qui sont dans un appartement ont la prunelle plus dilatée; ils perçoivent donc parfaitement la lumière extérieure, et voient bien distinctement les objets du dehors. Le contraire arrive lorsqu'il fait nuit, et que la chambre est éclairée artificiellement. Les personnes de l'intérieur ont alors la prunelle moins dilatée et n'aperçoivent plus les passants; tandis que ces derniers, ayant la prunelle plus large, puisqu'ils sont dans un endroit obscur, aperçoivent très bien les personnes qui se trouvent dans l'appartement.

Pounquoi les myopes, ceux qui ont la vue basse, voientils mieux de près que de loin?

PARCE QUE ils ont l'œil trop rond, trop convexe; les rayons s'y rassemblent tellement que les angles sous lesquels ils arrivent, étant trop aigus, ne permettent pas de distinguer les objets éloignés; aussi dans ce cas rapproche-t-on les objets, afin de rendre l'angle visuel plus ouvert. Pour corriger ce défaut, on se sert des verres concaves, qui tiennent les rayons écartés, et présentent les objets sous un angle convenable.

Pounquot les vieillards voient-ils ordinairement mieux de loin que de près?

PARCE QUE ils ont l'œil desséché et applati; dans ce cas l'image des objets, au lieu de se rassembler sur la rétine (nerf de l'œil), se porte plus loin et paraît confuse. Mais en eloignant les objets, l'angle se rétrécit et l'image, frappant sur la rétine, se présente distinctement. Ceux qui ont ce défaut se nomment presbytes; ils doivent se servir de lunettes à verres convexes, qui rassemblent les rayons lumineux.

PourQuoi une robe bleue paraît-elle verte quand elle est soumise à une lumière artificielle?

PARCE QUE les rayons bleus de l'étoffe se melant aux rayons |

jaunes qui viennent des bougies, composent des rayons verts par cette combinaison.

CHAPITRE IV.

SUR LE FEU.

PRINCIPES.

On nomme calorique le principe du seu, ou si l'on veut la cause de la chaleur. C'est un fluide extrêmement subtil qui pénètre tous les corps; l'air, le bois, le ser, le marbre, la glace même en renserment. Quand le calorique circule invisiblement dans les corps, on dit qu'il est latent (caché); quand il s'échappe d'une manière visible, on dit qu'il est libre ou rayonnant, et c'est alors qu'on le nomme feu.

Le calorique en pénétant les corps écarte leurs molécules, et augmente leur volume en les dilatant. Cette propriété a donné lieu à la construction du thermomètre.

THERMOMÈTRE.

Cet instrument se compose d'un tube terminé à l'extrémité inférieure par un renslement sphérique (en sorme de boule) qu'on remplit de mercure ou d'esprit-de-vie. On a remarqué que ces matières sont extrêmement sensibles à la moindre influence de la chaleur. Afin de chasser entièrement l'air et l'humidité qui pourraient se trouver dans le tube et dans le liquide, on les chausse jusqu'à ce que la liqueur bouille. Par cette opération, 1º l'humidité, réduite en vapeurs, s'échappe avec l'air devenu plus rare, et conséquemment plus léger que celui de l'atmosphère; 2º le liquide, se trouvant dilaté, remplit parfaitement le tube, et l'on choisit ce moment pour le fermer par le haut. Bientôt la liqueur, en se refroidissant, se condense et laisse vide la partie supérieure de l'instrument. On a placé le tube ainsi préparé, sur une planche qu'on a graduée de cette manière. Le thermomètre a été plongé dans une eau produite par la glace fondante, et l'on a noté d'un zéro le point d'élévation que marquait le liquide dans cette circonstance. On a placé ensuite l'instrument dans l'eau bouillante, et le point marqué par la liqueur a été appelé 100. Ensin, on a divisé en cent parties égales, nominées degrés, l'espace compris entre ces deux points. On a aussi établi un certain nombre de degrés audessous du zero, afin de pouvoir apprécier les températures plus basses que celles de la glace fondante.

Au moyen de cet instrument, on peut reconnaître facilement le degré de chaleur et de froid de l'air ambiant. Ainsi les plus grands froids qu'on ait éprouvés à Paris, ont fait descendre la liqueur dans le thermomètre à 18 degrés au-dessous de zéro; les plus grandes chaleurs l'ont fait monter à 32 audessus: ce qui donne, rarement à la vérité, une différence de 50 degrés entre la température de l'hiver et celle de l'été.

Pourquoi une barre de fer s'allonge-t-elle quand on la chausse?

PARCE QUE le calorique, ou le principe de la chaleur, qui est un fluide extrêmement subtil, s'introduisant entre les molécules du fer, les écarte plus ou moins suivant le degré de chaleur qu'on procure; et si la chaleur était assez forte, les molécules finiraient par se désunir, et le fer entrerait en fusion, c'est-à-dire coulerait comme de l'eau.

Pourquoi le bois ne se fond-il pas comme le plomb?

PARCE QUE les parties ou molécules du bois sont plus adhérentes entre elles; d'ailleurs le feu agit autrement sur le bois, il le consume, le décompose peu à peu quand la chaleur est assez énergique.

Pourquot le seu consume-t-il le bois?

PARCE QUE si un corps combustible, comme le bois, l'huile, etc., se trouve chaussé jusqu'à une température sussissante, il décompose l'air qui l'entoure, en attirant l'oxygène de cet air qui se mêle avec les molécules du bois, et les détache les unes des autres. Dans cette opération, le calorique devient libre; il réduit en sumée l'air et l'humidité qui séjournaient dans le bois.

Pourquoi les cendres ne sont-elles plus susceptibles de brûler?

PARCE QUE la substance qui en fait la base étant déjà saturée d'oxigène, n'est plus susceptible d'en admettre davantage.

Pourquoi allume-t-on le seu en sousslant dessus?

PARCE QUE par cette action on dirige une plus grande quantité d'oxygène au point où s'opère la combinaison de ce gaz avec le combustible. Ainsi le feu devient très actif quand on établit, pour l'entretenir, un courant d'air un peu rapide; au contraire, il s'éteint aussitôt que l'oxigène de l'air cesse de l'alimenter.

Pounquoi le poids des cendres n'égale-t-il pas celui du corps qui les a produites?

PARCE QUE tous les principes qui constituaient le corps avant la combustion, ne se condensent pas dans le résidu; quelques-uns se dégagent et se répandent dans l'atmosphère, soit sous la forme de vapeurs, comme la fumée, soit sous la forme de gaz invisibles.

Pounquoi l'amadou qu'on place au fond d'un briquet à piston s'allume-t-il quand on donne un coup de piston?

PARCE QUE l'air renserme entre ses molécules une certaine quantité de calorique dans l'état de combinaison. Mais quand on comprime l'air, le calorique se dégage et allune des matières très combustibles, comme l'ainadou, la poudre à canon, etc.

Pourquoi est-il assez difficile d'allumer du feu sur le sommet d'une montagne?

PARCE QUE l'air s'y trouvant sort rarésié, sournit trop peu d'oxygène pour nourrir le seu, c'est-à-dire pour produire une combinaison rapide de ce gaz avec le combustible.

Parce que le bois set brûle-t-il mieux que le bois vert?

Parce que le bois vert contient beaucoup d'eau, d'humi-

dité, et conséquemment beaucoup d'oxygène; il est donc moins propre à recevoir celui que l'air peut fournir.

Pourquoi un morceau de bois brûle-t-il dissicilement quand il est seul, mais si l'on y joint un autre morceau, le seu prendil aussitôt?

PARCE QUE la portion d'air qui circule entre ces deux morceaux est soumise à l'action de deux corps à la fois; l'oxygène que cet air renserme est sollicité doublement à se séparer des éléments avec lesquels il se trouve combiné, pour entrer dans le bois; il s'en dégage donc promptement et laisse le calorique rayonner en liberté.

Pourquoi un corps paraît-il plus chaud qu'un autre?

Pance que le calorique tend sans cesse à se répandre également partout, à se mettre en équilibre. Ainsi quand un corps en renferme plus qu'un autre, il en cède à celui qui en a le moins. Par exemple, si en plongeant la main dans une eau tiède ou bouillante, on éprouve la sensation de la chaleur, c'est une preuve que la main reçoit une portion du calorique que le liquide renferme. Si au contraire on pose la main sur une table de marbre, le calorique quittera la main pour entrer dans le marbre, et l'on éprouvera la sensation du froid.

Pourquot une lame de couteau dont on ferait rongir la pointe au feu, s'échausserait-t-elle au point de brûler promptement les doigts de celui qui la tiendrait par l'autre extrémité?

PARCE QUE le calorique circule facilement entre les molecules du fer, et parvient bientôt d'une extrémité à l'autre; mais si le couteau était armé d'un manche de bois, on pourrait en faire rougir la lame impunément, car le bois transmet avec peine le calorique. On nomme bons conducteurs les corps qui laissent circuler facilement le calorique, les autres se, nomment mauvais conducteurs.

Pourquot les vêtements de laine son-ils chauds en hiver?

PARCE QUE ces vêtements sont de mauvais conducteurs de la chaleur; ils retiennent en conséquence celle du corps et l'empêchent de rayonner au-dehors.

Pounquoi refroidit-on une matière chaude en soufflant dessus?

PARCE QUE on dirige sur cette matière un air froid qui lui enlève son calorique.

Pourquot la cire se fond-elle au soleil?

PARCE QUE le calorique qui vient du soleil pénètre la cire, en écarte les molécules, lesquels ayant peu d'adhérence les unes aux autres se séparent facilement.

(La suite au prochain numéro.)

La suite de la Biographio de l'évêque Duding paraîtra dans le prochain numero.

T. 22 EMILLATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

 N^0 21.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. JUILLET, PREMIÈRE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT,

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abounement, la feuille rendue franço dans tous les lieus du Canton où il y a poste, est fixé à 48 hatz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de l'ribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, l'une de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

AGRICULTURE.

Ce n'est pas sans motif que les essais sur l'agriculture tiennent la première place dans l'Emulation. Ce rang lui appartient par l'importance que doit attacher tout Fribourgeois au progrès de la première et presque de la seule de ses industries.

Le canton de Fribourg est essentiellement agricole, et pour assurer la prospérité de sa population, tout doit faire désirer que ses vues tendent de plus en plus vers le développement progressif et le perfectionnement de la culture de son sol. Le mouvement industriel a pris dans le monde un tel essor qu'on peut dejà prévoir le moment où une réaction terrible, inévitable fera sentir sa simuste influence aux populations qui ont déserté les champs de leurs pères et abjuré les paisibles labeurs de la campagne, pour se lancer sans vocation, et par le seul attrait d'une apparente facilité de réussite, dans la carrière de l'industrialisme, où pour dix succès les mécomptes s'évaluent par centaines, Voyez en effet les forces productrices dépassant dejà partout les besoins de la consommation, le malaise de la fabrique disputant à ses ouvriers un salaire qui ne sussit plus aux nécessités de la vie et aux besoins factices d'un luxe qui s'est emparé de toutes les conditions. Voyez la concurrence pénétrant tous les pores de la vie industrielle, amenant avec elle la baisse des prix et ne laissant qu'à qu'eques habiles la possibilité de lutter sans trop de désavantage contre un tel état de dépression. Qu'on ne se le dissimule pas : le mal a de profondes raçines, et la guerre qui se fait de peuple à peuple, à coups de douanes ne fait que constater davantage les angoisses de l'industrie et les difficultés croissantes de l'écoulement de ses produits.

De ce qui précède l'on pourrait conclure qu'il faut renoncer à l'industrie, au commerce, aux arts mécaniques. Loin de moi une telle pensée. L'agriculture a besoin du commerce, de l'industrie et des arts. Sans eux elle ne saurait prospérer; sans ces agents qui perfectionnent la matière récoltée et la transportent où la consommation l'appelle, l'agriculture, privée de ses débouchés, perdrait la volonté de produire. Mais s'il est de fait, que dans les contrées qui nous entourent l'industrie manufacturière est arrivée au point d'avoir exagéré son activité, il en résulte qu'il n'y a plus de but avantageux pour les nouveaux-venus. Ce point doit donc nous déterminer à chercher des compensations dans une autre industrie qui ne soit pas encore parvenue à son apogée. Cette industrie, c'est l'agriculture.

En examinant les faits sans préjugé ni prévention, mais en les soumetlant à la froide analyse de l'exactitude, on se convaincra que notre sol nous a donné l'agriculture pour destination. Agir autrement, de serait méconnaître les vues de la Providence et tout un passé d'heureuse médiocrité; ce serait renoncer à des avantages certains pour courir des chances où toutes les probabilités seraient contre nous. Conservons chez nous assez de commerce et d'industrie pour nous rendre le moins que possible tributaires de l'étranger; mais n'ayons pas la prétention de donner à notre population une impulsion mercantile au-delà du but d'écouler les produits du sol. Je le répète : nos habitudes étant agricoles, tous nos efforts doivent tendre à propager chez nous le culte immortalisé par les Thur et les Dombasle. Et quel état, dites-le moi, mérite le plus d'être en honneur? Quelle carrière attachera le plus à la patrie? fournira les meilleurs citoyens et donnera plus de gages à la sécurité publique? Quelle profession donne plus de véritables jouissances? Qui n'a senti son cœur tressaillir en considérant la terre viviliée par ses travailleurs, couverte de bestiaux et de productions de toute espèce; en contemplant un chêne antique, un orme immense, un verger chargé de fruits, une prairie étalant ses berbes luxuriantes? Où viennent s'éteindre les desseins ambitieux, les soucis de la cité, les émotions de la politique? Dans les champs. Où l'âme courbée vers la matière par le tumulte incessant d'un monde voué à la spéculation vient-elle reprendre sa spiritualité? Dans la contemplation des merveilles de la nature. - Abstraction faite de ces considérations bien importantes, cependant pour le moraliste et pour l'ami de son pays, je dirai que

l'agriculture est de toutes les carrières celle qui parmi nous se présente avec les meilleures conditions de succès.

Ici la production est loin d'être au niveau de l'emploi du consommateur, et de longtemps il n'est pas à présumer que l'excès de produit cause une perturbation. En effet, voyez nos forêts. Quelque boisé que soit encore notre sol, soutiendra-t-on que la reproduction est à la veille de dépasser les exigences de l'exportation? Nos lins, nos chanvres nous offriront-ils avant peu tous les tissus que nous pouvons employer nous-mêmes? Nos grains ne continueront-ils plus à être appelés sur les marchés du dehors? Qu'on se rassure : il y a du progrès à faire encore avant qu'une supersluité de produits agricoles amène une réaction désavorable.

Il sera donc sage de fixer l'attention du Fribourgeois sur ses véritables intérêts. Une plume, amie de son pays, une plume aussi éloquente qu'expérimentée s'était chargée de cette noble tâche. En la brisant, la mort a laissé un vide irréparable. C'est en vain que l'Emulation a fait un rappel à ses concitoyens. Jusqu'ici personne ne s'est présenté pour recueillir les charges d'une succession aussi difficile à administrer. C'est qu'ici le talent d'écrire ne suffit pas. Les études les plus approfondies sont en partie illusoires. La théorie n'est rien sans le secours de la pratique. Et la pratique ellemême s'acquiert-elle de mapière à fournir des arguments toujours incontestables? Quelle succession d'expériences ne faut-il pas tenter? Que de changements produits par une différence souvent légère dans les essais répétés? Comment tenir compte des influences atmosphériques et de leur action quelquesois répétée sur des sols de nature diverse? La science agricole emprunte la meilleure partie de son origine aux faits et à l'expérience. C'est dire que l'homme a besoin d'une longue série d'observations avant de connaître à fond une matière aussi dissicile. C'est expliquer pourquoi si peu de personnes osent aborder cette chaire d'enseignement.

Il est bien à désirer que quelques agronomes zélés pour la propagation de la science agricole consentent à livrer à l'Emulation le fruit de leurs observations. C'est aux grands propriétaires qui font valoir eux-mêmes leurs domaines et cherchent ainsi un emploi utile de leurs loisirs qu'il appartient d'éclairer leurs concitoyens et d'influer par le précepte et par l'exemple sur la classe des cultivateurs. Ceux qui, comme moi, n'ont ni une connaissance ni une pratique suffisante de l'art, se borneront à faire acte de bonne volonté en traitant, non pas les questions scientifiques, mais celles qui peuvent se rattacher indirectement à l'agriculture et l'intéresser sous le rapport de l'économie ou de tout autre combinaison qui rentre dans le plan général de l'exploitation rurale.

L'Emulation a proposé plusieurs problèmes à résoudre. Je m'attache au suivant:

- « QUELLE INFLUENCE A EXERCÉ SUR LA CULTURE ET SUR LE » PRIX DES TERRES L'ARRIVÉE D'UN GRAND NOMBRE D'AGRICUL-
- » TEURS BERNOIS DANS LE CANTON? »

Pour résoudre une question avec vérité, il faut demeurer constamment sur le terrain des intérêts généraux. Toute question qui ne sera examinée que du point de vue individuel ou dans un esprit de circonstance locale, recevra une solution erronée. Je ne veux pas soumettre le thême actuel à une appréciation morale ou politique. Elle me conduirait probablement à d'autres résultats. Mais en restant dans le sujet tel qu'il a été tracé et écrit, je n'hésite pas à dire que le concours étranger a été avantageux à notre canton.

Je ne suis pas de ceux qui dénigrent systématiquement le passé pour se donner le plaisir d'exalter le présent. Mais en agriculture, il faut pourtant reconnaître que nous avons été beaucoup les habitués de la routine. Si nous sommes décidément entrés dans l'ère du progrès; si nos champs sont cultivés aujourd'hui d'une manière plus judicieuse, si ensin les produits de la végétation offrent un notable accroissement, nous devons en bonne partie ces résultats à la présence de cultivateurs étrangers parmi nous.

Sans doute nous ne manquions ni de bons traités sur l'économie rurale, ni de nationaux instruits qui mettaient les préceptes en pratique au milieu de leurs concitoyens. Mais en général les théories écrites sont reçues avec défiance par la classe des cultivateurs; les pratiques essayées par ceux qui sont nés dans une condition où l'on ne croit pas que l'agriculture puisse être une occupation sérieuse, sont jugées avec prévention. Le cultivateur de profession lit peu les théories et ne fait pas grand cas des exemples fournis par ceux qu'il prétend être sans mission pour les donner. Mais si ces exemples sortent en quelque sorte de ses rangs; si ce sont des cultivateurs comme lui qui les mettent en pratique, alors c'est autre chose. Le laboureur Fribourgeois examine, juge, compare, et tenez pour certain que s'il y a dans le procédé de son semblable un enseignement utile à puiser, il le saisira avec une merveilleuse sagacité. Eh! bien, ce semblable s'est! trouvé d'abord dans le Vaudois et le Lucernois. C'est à l'arrivée de fermiers de ces deux cantons dans le nôtre que sont dûs les progrès un peu marqués qu'a faits la science agricole parmi nous. Peu après les Bernois sont venus en beaucoup plus grand nombre, attirés par le bas prix des loyers. Il ne me paraît pas douteux que leur présence a concouru à influer notablement sur le prix des terres et a aidé au développement du progrès de la culture. Le premier point ne peut être un sujet de controverse. Qu'on se reporte aux prix qui réglaient les ventes ou les fermages vers 1824 à 1826; qu'on les compare à l'élévation d'aujourd'hui, et la réponse sera facile au moins comme cause auxiliaire d'autres circonstances. Cette élévation toujours croissante est-elle un signe de prospérité réelle ou bien une indication qui nous réduirait à l'apparence et donnerait la réalité à nos voisins? C'est une question que je ne veux pas résoudre. Je me borne à constater le fait; à d'autres le soin d'en tirer la conséquence.

Sous le rapport du progrès de la culture, l'influence étran-

gère a aussi puissamment agi, non pas seule à la vérité, mais dans un degré très apparent, et au point qu'aujourd'hui le laboureur Fribourgeois n'a plus à craindre la comparaison avec ses voisins dans la conduite de ses charrues et le labour de ses champs. Ce qui lui reste encore à acquérir, ce sont les habitudes d'ordre, d'économie, de bon emploi du temps, de discernement pour juger le parti qu'on peut tirer, en fait de culture, des moindres circonstances, d'infatigable activité

dont il trouvera en général de bons modèles chez les Bernois. Ce qu'il peut aussi perfectionner, c'est la connaissance raisonnée de bons assolements, c'est l'emploi plus étendu de moyens mécaniques expédiant plus de travail, avec moins de frais. Pour cela, le cultivateur Fribourgeois n'a rien à chercher ailleurs. Qu'il regarde chez lui. Il trouvera chez plusieurs de ses compatriotes d'assez bons exemples à imiter.

A R

XX

HISTOIRE NATIONATE.

BIOGRAPHIE

DE L'ÉVÊQUE CLAUDE-ANTOINE DE DUDING.

(Suite).

§ IV.

PROCÈS DE L'ÉVÊQUE AVEC LE CHAPITRE. - CAUSES DE CE DIFFÉREND.

La lutte qu'amenérent les prétentions du chapitre de St.-Nicolas, fut l'événement le plus marquant de l'épiscopat de Claude-Antoine, celui qui apporta le plus d'entraves à son administration, et fournit l'obstacle le plus sérieux aux réformes ecclésiastiques qu'il méditait. Ces prétentions consistaient en ce que le prévôt qui se trouvait alors à la tête du chapitre, à l'instar de quelques-uns de ses prédécesseurs, s'arrogeait non-sculement les droits mêmes de l'évêque sur la ville de Fribourg et sur les bénéfices incorporés à la mense capitulaire, mais encore se regardait comme exempt de la juridiction que tout évêque a sur toute l'étendue de son diocèse. En 1512, c'est-à-dire à l'époque où l'église paroissiale de St.-Nicolas fut élevée au rang d'église collégiale, grâce à l'influence puissante dont jouissait Pierre Falk auprès du St.-Siège, grâce surtout aux pressantes sollicitations de cet ardent défenseur de la papauté, qui voyait dans cet honneur rendu à sa ville natale la plus brillante récompense de ses services, Jules II conféra à cette église les mêmes privilèges que ceux qui étaient attachés à celle de Berne. Or, voici en quoi consistaient ces priviléges : en l'absence de tout évêque ou légat apostolique, le prévôt de la collégiale de Berne pouvait, les jours de grandes sêtes, paraître revêtu des insignes pontificaux, non-seulement dans l'intérieur de l'église, mais encore dans toute l'enceinte de la ville.

A l'époque de la Reformation, ces priviléges prirent une nouvelle extension: en effet, lorsque l'évêque de Lausanne, Sébastien de Monfaucon, se fut enfui de sa residence, cachant si bien sa retraite, que pendant vingt-quatre ans on n'entendit plus parler de lui; lorsque le chapitre de Lausanne eut été dissous et dispersé, le prévôt de Fribourg exerça tout naturellement sur les paroisses qui relevaient de son chapitre, presque tous les droits épiscopaux, manda les curés devant son tribunal, les censura et les punit, sans que personne y

trouvât à redire. D'ailleurs, la plupart des prévôts qui sc succéderent à dater de cette époque, investis de la charge de vicaires-généraux, ne faisaient qu'user d'un droit légitime. en exerçant l'autorité épiscopale. Ce fut là, au milieu des troubles qui signalèrent ces temps malheureux, un véritable bonheur pour l'église abandonnée de Fribourg, principalement sous l'épiscopat d'Alardet qui, à ce qu'on rapporte, ne parut jamais dans son diocèse; sons celui d'Antoine Gorrevaud qui, quoique plus actif, résida cependant presque constamment à Besancon; et ensin sous ceux de Doroz et de Wattenwyl. Mais dès que les évêques de Lausanne eurent fixé lenr résidence à Fribourg, ce qui eut lieu en 1615, ils s'efforcèrent de ressaisir les droits trop longtemps abandonnés de l'épiscopat, de se saire reconnaître comme les désenseurs et les supérieurs naturels de leur élergé, et d'étendre leur pouvoir aussi loin que possible. A cet égard, le chapitre de St.-Nicolas ne manifesta nulle velléité d'opposition jusqu'à l'épiscopat de Strambino. Le prévôt Jacques König et le doyen ${f V}$ ulpius paraissent avoir les premiers soulevé la question de ces priviléges imaginaires et de ces prétentions qui, en 1663, devinrent l'objet d'un conflit sérieux, a l'occasion duquel Stranibino crut devoir s'adresser à Rome : une congrégation réunie à cet effet déclara à l'unanimité, le 2 juin 1669, que le chapitre n'était point exempt de la juridiction épiscopale. Cette décision, expédiée en forme de bref le 16 octobre de la même année, fut signifiée au chapitre; mais le prévôt et les chanoines la rejetèrent dans un chapitre par un décrêt, sous le prétexte que la cause ayant été mal instruite, elle devait être reportée au pape ad melius informandum. Ensuite de cet appel, le chapitre sut cité à Rome l'année suivante, sous peine de se voir condainné à une amende de mille ducats et d'être frappé d'excommunication : en conséquence, l'affaire fut soumise à une nouvelle congrégation; mais celle-ci ne fit que confirmer la première sentence, tout en enjoignant au chapitre de reconnaître en tout et partout la juridiction de l'évêque, et en déclarant en outre que le prévôt König et le doyen Vulpius avaient réellement encouru l'excommunication: (10 et 12 septembre 1670). Cette sentence, notifiée officiellement au chapitre par le recteur Montenach, fut

affichée à la porte de plusieurs églises. Cependant tout cela ne ramena point messieurs du chapitre : ils protestèrent de nouveau, et le pape Clément X eut encore une fois la bonté d'entendre leurs doléances, et de les soumettre à l'examen d'une commission de neuf cardinaux; mais pour la troisième fois, une sentence rendue à l'unanimité vint confirmer le premier jugement : Odoard Cibo, nonce à Lucerne, fut chargé de veiller à son exécution. Celui-ci s'étant rendu dans ce but à Fribourg, plia les chanoines à l'obéissance par une menace de suspense, et exigea d'eux un acte formel de soumission, qu'ils lui donnérent: (14 septembre 1676). La paix parut être dès lors rétablie pour quelque temps, surtout lorsque, après la mort de Strambino, la dignité d'évêque se trouva réunie à celle de prévôt dans la personne de Pierre Montenach. Mais cet état de choses ne dura qu'aussi longtemps que les deux charges surent réunies sur la même tête. A l'évêque Montenach succéda Jacques Duding, vieillard qui, pour avoir passé cinquante-deux ans à Malte ou sur mer, ne connaissait presque plus son pays. Homme essentiellement ami de la paix, il choisit, dès son entrée en fonctions, le prévôt d'Alt pour son vicaire-général. Mais celui-ci voyant que tont ne marchait pas à son gré, ne tarda pas à demander sa démission. Se voyant deçu dans l'espoir qu'il avait eu d'obtenir la crosse épiscopale, il ne put dissimuler plus longtemps son ambition et sa jalousie. Il commença par orner son chapeau d'un cordon vert, distinction qui n'appartient qu'aux évêques; fit porter devant lui par deux diacres sa crosse et sa mitre à la procession de la Fête-Dieu, ce que le nonce lui interdit de faire à l'avenir; et ensin introduisit dans sa signature une formule qui n'avait jamais été usitée par ses prédécesseurs : Prévôt de la collégiale exempte de St. Nicolas.

En 1717, lorsque Claude-Antoine sit son entrée solennelle à Fribourg, la colère et la jalousie du prévôt surent à leur comble : le nouveau prélat sut reçu à St.-Nicolas sans grande sonnerie et sans les cérémonies usitées en cette circonstance. Ce sut donc dès le début que le nouvel évêque se vit provoqué à la lutte : il l'accepta avec courage et sermeté. Malheureusement il se trouva n'avoir pas seulement à faire avec le chapitre, mais encore avec le gouvernement, qui envisageait les droits et les franchises du chapitre comme une affaire qui le concernait en propre, et l'exemption de la collégiale, comme un honneur tout particulier pour la Ville et République, comme une saveur singulière que leur avaient faite les papes précédents; car c'est en ces termes que le gouvernement s'exprima là-dessus dans les lettres qu'il écrivit à Rome.

La gloire dont s'était couvert le nouveau chapitre à l'époque de la Réformation par tout ce qu'il avait fait pour la conservation du catholicisme, et d'ailleurs la méfiance qu'avaient inspirée dans le même temps les évêques de Lausanne, peuvent bien avoir été dans le principe la cause de toute cette affaire; mais l'intérêt privé de quelques familles lui donna une importance bien autrement grande. En effet, comme le

chapitre, qui ne se recrutait presque jamais ailleurs que dans les maisons patriciennes, ne dépendait, quant aux nominations et à son organisation intérieure, que du gouvernement; celui-ci voulait également ne faire dépendre les collataires du chapitre que du prévôt et des chanoines. On ne peut pas se dissimuler que les vues des gouvernants ne sussent de restreindre le plus possible la juridiction de l'évêque, et d'instituer par ce moyen, tout en saisant du chapitre un patriciat ecclésiastique pour leurs ensants, un second ordinaire dans la ville et dans le canton, ce qui est en contradiction formelle avec les canons. De là l'opiniâtreté que les patriciens mirent dans la poursuite de ce procès; de là leur résistance à toutes les décisions du St.-Siége dans tout le cours de cette assaire; de là ensin les nombreuses atteintes portées au droit ecclésiastique, ainsi que le démontre la suite de cette histoire.

S V.

CONCORDAT DE L'ÉVÊQUE AVEC LE CHAPITRE.

Claude-Antoine demeura inébranlable en face des prétentions du chapitre, et les combattit, pour la première fois, dans un écrit, daté du premier mars 1719, par lequel il établit et démontre que la paroisse de St.-Nicolas, comme toute autre église du diocèse, relève directement de sa juridiction; il adresse de plus une sévère réprimande aux chanoines sur ce qu'ils prélèvent sur leurs collataires une rétribution (firma) exorbitante, malgré la décision du nonce Bonhomius, qui en avait fixé le tarif; enfin il dément l'assertion qu'ils cussent le droit de déposer selon leur bon plaisir les eurés et les vicaires dont ils avaient la nomination, et fonde sa réfutation sur la bulle du pape Pie IV et le concile de Trente.

Par cette attaque les choses en vinrent à ce point, que le 4 octobre de la même année, fut conclu un concordat qui déterminait les droits des deux parties, et semblait devoir ainsi rétablir à tout jamais la paix entre l'évêque et le chapitre. Nous publions les articles de ce concordat selon la traduction qu'en a faite l'évêque Duding lui-même.

1. Il a donc été établi, que la dite Insigne église Collégiale de S. Nicolas avec tous ses effets, biens, droits et personnes, à savoir : le T. R. Sgr. Prévôt et V. Chapitre, bénéficiers et chapelains, souschantre, choristes, organiste, sacristain, directeur des cloches, actuellement servants, sont et doivent être omnimodement et totalement libres et exempts de toute quelconque supériorité, autorité et juridiction de l'Illine et Rime Sgr. Evêque et ordinaire de Lausanne; et que la même église collégiale avec tous ses effets, droits et personnes susdites, est et doit être immédiatement sujette au S. Siège Apostolique.

II. Qu'il est permis, licite, et appartient au même Sgr. Prévôt et V. Chapitre, soit conjointement, soit divisement, selon qu'il se trouve plus à propos marqué dans leurs constitutions et statuts, à l'exclusion du prédit lll^{me} Sgr. Evèque et ordinaire de Lausanne, de régir et gouverner, tant spirituelle-

ment que temporellement, la susdite église, ses effets, biens et personnes susdites, et que pour tel effet le même Rme Sgr. Prévôt, et V. Chapitre soit conjointement soit divisement, comme il est dit dessus, peuvent et sont en droit de dresser et de former des constitutions et statuts nouveaux, cependant non contraires au droit commun et sanctions apostoliques; et tellement faites et établies, les changer, réformer pour autant que de besoin, et de pouvoir procéder en première instance dans toutes les causes civiles, criminelles et mixtes, qui peuvent concerner la même église, ses effets, biens et personnes; et que dans la seconde instance il sera libre aux plaidoyants, pour éviter les inconvénients qui arrivent à cause de la distance des lieux, d'interposer leur appel à Rome ou à la Sacrée Nonciature, ou à l'Illme Sgr. Evêque de Lausanne, avec cette expresse déclaration, et non autrement, qu'en tel cas Sa Grandeur Rme ne sera pas entendue procéder d'autorité ordinaire, mais comme déléguée du S. Siége Apostolique.

III. Il est et sera permis pareillement au R^{me} Sgr. Prévôt, qui est béni comme un abbé, selon qu'il est prescrit par le pontifical romain de célébrer pontificalement et solennellement avec la mitre et baton pastoral et autres ornements pontificaux, et de marcher pontificalement dans les processions qui se font par la ville par le dit V. Chapitre, et de donner la bénédiction solennelle au peuple à la fin de l'office, pourvu qu'il ne s'y trouve pas présent un légat du S. Siège ou l'Illme Sgr. Evêque de Lausanne lui-même; toutefois, pour plus grand accroissement du culte divin et l'honneur de la très-illustre République de Fribourg, le Rme Sgr. Prévôt et V. Chapitre conviera aux fêtes les plus solcnnelles l'Illme et Rme Sgr. Evêque pour célébrer pontificalement dans leur église, auxquelles quatre des Seigneurs Chanoines en habit canonical et choral viendront à sa rencontre jusqu'aux portes de la même église; et pour que le tout se fasse sans confusion, l'Illme et Rme Evêque aura soin que le Rme Sgr. Prévôt ou, en son absence, le T. R. Sgr. Doyen soit averti de bonne heure de son arrivée.

IV. Il sera permis au même Sgr. Prévôt de bénir comme du passé les ornements ecclésiastiques, cloches et autres vases pour l'usage de dite église de S. Nicolas, à condition qu'il ne leur applique pas l'onction sacrée.

V. Parce que dans la susdite insigne collégiale église de S. Nicolas il y a la charge d'ames, laquelle s'exerce par un des Sgrs. Chanoines du V. Chapitre sous la présentation du très-illustre Sénat et des Bourgeois de Fribourg avec l'institution autorisable de l'Ill^{mo} Evêque de Lausanne, il a été déclaré que Sa Sgrie Ill^{me}, en tant que déléguée du S. Siége, doit la visiter dans les choses qui concernent la charge d'ames, l'administration des sacrements, la foi orthodoxe et catholique romaine, le s. ciboire, le tabernacle, baptistaire, les stes huïles, l'endroit où elles doivent être placées, la chaire soit le pupitre, confessionaux, calices, autres vases sacrés et ornements qui servent pour le s. sacrifice de la messe et l'administration des autres sacrements, la même église, cimetière, le clocher

et les cloches; regarder si on administre dûment et rituellement les sacrements aux fidèles, et voir si le T. R. Sgr. Curé soit Plebain avec ses coadjuteurs, lesquels quelquefois sont du corps du même chapitre soit des bénéficiers ou chapelains, toutefois avec la permission et approbation de l'Ill^{me} Sgr. Evêque, édifient le peuple; et au cas qu'il trouve que le susdit T. R. Sgr. Curé soit Plebain ou ses susdits Coadjuteurs soient coupables dans les prédites matières, nonobstant leur exemption, encore bien que ce serait le même Sgr. Prévôt, cela s'entend à l'égard de la charge d'àmes et administration des sacrements, expliqué comme dessus, ferait faute; en tel cas l'Ill^{me} Sgr. Evêque, aussi hors l'acte de visite, et toutes et quantes fois-qu'il sera besoin, en tant que délégué du S. Siége Apostolique, comme dessus, suivant la forme des sacrés canons et S. concile de Trente, pourra procéder contre eux.

VI. Et autant que l'omnimode ordinaire, autorité et juridiction sur les paroissiens et le peuple de même église paroissiale de S. Nicolas demeure et reste au même Ill^{me} et R^{me} Sgr. Evêque de la même manière que dans l'étendue de tout son diocèse, pour que Sa Grandeur Ill^{me} soit traitée avec les dus honneurs et bienséances, il a été établi que le même V. Chapitre, à l'occasion de la susdite visite, doit recevoir le prédit Ill^{me} Sgr. Evêque honorifiquement et solennellement aux portes de la même église, et l'accompagner dans le progrès de la visite, suivant la forme du pontifical romain.

VII. Pour ce qui regarde les mandements, les décrets, avertissements pastoraux d'un jeune général, jubilé, indulgences, publications d'indulgences et autres semblables expéditions de l'Ill^{me} Sgr. Evêque, qui se font pour le bien public, le salut des âmes, et s'exécutent par le moyen des curés, il a été établi qu'ils seront consignés et envoyés au R. Sgr. Curé pour leur due exécution, publication, et affichés aux portes de la même église, sans aueune contradiction, lorsque le cas arrivera: cependant il conviendra au même Sgr. Curé soit Plebain de les montrer préalablement au R^{me} Sgr. Prévôt.

VIII. Quant à ce qui concerne les droits que le V. Chapitre s'est acquis par possession ou par coutume à l'égard de l'assistance de la congrégation et à raison du clergé de Notre-Dame, le tout restera, respectivement au possessoire, dans son ancien état, en telle manière, qu'aucune difficulté ne sera formée par l'Ill^{me} Sgr. Evêque aux droits du V. Chapitre, qui seront aussi préservés sans aucun préjudice de l'autre part, réservée cependant l'omnimode juridiction de l'Ill^{me} Sgr. Evêque sur le susdit clergé.

IX. Pour ce qui regarde l'institution le R^{me} Prévôt, sous la présentation du très-illustre Sénat (auquel tous les droits et quelconques qui lui appartiennent, sont ici réservés dans leur entier), la recevra du S. Siége Apostolique ou de l'Îll^{me} et R^{me} Nonce Apostolique dans ces quartiers, suivant qu'il a été usité par ci-devant; et pour ce qui regarde les autres Seigneurs Capitulaires, on observera l'ancienne pratique fondée

sur la bulle de Jules II, à savoir : que le Doyen sera institué par l'Ill^{me} Sgr. Evêque et les autres par le Sgr. Prévôt.

X. Pour ce qui est des églises et bénéfices ruraux unis et incorporés à la même insigne église collégiale de S. Nicolas, soit leurs curés ou vicaires, il a été convenu, que les mêmes églises et bénéfices avec les susdits curés soit vicaires sont et doivent être sujets à l'omnimode autorité, supériorité, et juridiction ordinaire de l'Illime Sgr. Evêque de Lausanne, aussi à l'égard de la visite, correction et judicature quelconque, en tout et partout de la même manière que les autres églises et bénéfices soit cures de son même diocèse, avec l'exclusion totale du dit Sgr. Prévôt et V. Chapitre, avec cette expresse déclaration néanmoins, que par là il ne soit porté aucun préjudice au Rmc Sgr. Prévôt et V. Chapitre à l'égard du droit de députation, qu'elle soit perpétuelle ou amovible, lequel ils ont en dites paroisses soit vicairies incorporées; et quoique les mêmes curés soit vicaires susdits doivent être présentés à l'Ill^{me} Sgr. Evêque pour l'examen et approbation à la charge d'âmes, duquel ils recevront l'institution accoutumée par ci-devant; cela néanmoins doit être entendu de l'institution autorisable et sans préjudice du Rme Sgr. Prévôt et V. Chapitre à l'égard des biens et des droit temporels des susdits bénéfices et églises, en telle façon que dans les susnommées églises et bénéfices unis on doit observer la taxe soit la firme faite autrefois par l'Illme Sgr. Bonhomius, nonce apostolique de bonne mémoire.

XI. Comme cependant les biens et droits temporels des dites églises et bénéfices, unis et incorporés à l'église collégiale de S. Nicolas, soit à la mense capitulaire, restent pareillement exempts, il a été établi, que les curés ou vicaires, soit perpétuels, soit amovibles, doivent rendre raison des dits biens et droits dans les cas venans, et toutes et quantes fois qu'il sera de besoin, par devant le R^{me} Sgr. Prévôt et V. Chapitre, et que pour tel effet, avant que de recevoir leur collation, ils

seront tenus de jurer dans le chapitre de conserver et défendre les dits biens et droits temporels de leurs bénéfices et églises, selon qu'il a été observé par le passé.

XII. Pour savoir ensuite quelles églises, paroisses ou bénéfices sont incorporés et unis à la mense capitulaire, on est convenu que ce sont ceux qui sont exprimés dans la bulle de Jules II et autres bulles des papes, dont le V. Chapitre est en possession depuis 460 ans.

XIII. Or, les démembrations et les séparations dans les prédites églises, bénéfices ou paroisses de la susmentionnée église collégiale, qui sont unis et incorporés à la mense capitulaire, ne se doivent point faire contre le gré du V. Chapitre : cependant si la nécessité et l'utilité pour le salut des âmes exigeait qu'on en fit, ce serait déraisonnable de n'y pas concourir de bon gré, d'autant plus, si le V. Chapitre ne souffre aucun préjudice, soit dans ses biens, rentes, taxes ou firmes; et en tel cas l'Ill^{me} Sgr. Evêque, selon la teneur des décrèts du s. concile de Trente, y pourra procéder.

XIV. Ensin pour ce qui regarde l'église paroissiale de Massonens et de Ferlens, démembrée et séparée de l'église paroissiale d'Orsonnens, on est pareillement convenu que cette même église paroissiale de Massonens est et reste démembrée et séparée de la prédite église paroissiale d'Orsonnens, et que le droit de patronage soit collature de la même église paroissiale de Massonens et de Ferlens, comme il est dit ci-devant démembrée et séparée de l'église paroissiale d'Orsonnens, est et appartient au même Ill^{me} Sgr. Evêque, à l'exclusion entière du R^{me} Sgr. Prévôt et du V. Chapitre.

Fribourg, 4 octobre 1719.

Sig. CLAUDE-ANTOINE, Evêque de Lausanne.
Sig. Antoine d'Alt, Prévôt.
Sig. François-Pierre Gottrau, Doyen du ChapitreSig. Henry Wicht, Secrétaire épiscop.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE IV

SUR LE FEU.

(Suite).

Pourquoi la terre molle se durcit-elle au soleil?

PANCE QUE le calorique s'attache de préférence à l'eau qui tenait les molécules de la terre séparées les unes des autres; il résout cette eau en vapeur, l'entraîne et laisse aux particules terreuses la faculté de se rapprocher, de s'unir avec une force bien supérieure à celle qui lie les molécules de la cire entre elles. Pourquoi l'air est-il froid sur le sommet des hautes montagnes?

PARCE QUE 1º l'air, à cause de son peu de densité, retient mal la chaleur qu'apportent les rayons du soleil; 2º c'est moins l'action directe des rayons que leur réflexion qui occasionne la chaleur. Ainsi, dans la plaine et surtout dans les endroîts où les rayons se réfléchissent le mieux, la chaleur est souvent remarquable; mais sur les montagnes fort élevées, la réflexion est presque nulle, à raison de leur peu d'étendue superficielle, les rayons ne s'y concentrent point; il n'y fait donc aucune chaleur; 3º le calorique de la terre tend toujours à rayonner (s'élancer) vers les espaces célestes lorsque les nuages ne s'opposent point à son passage; ainsi, dans toutes les saisons,

les nuits les plus claires sont toujours les plus fraîches. Mais le sommet des hautes montagnes s'élève au-dessus des nuages; là donc le rayonnement est continuel et d'autant plus énergique que les lieux se trouvent plus rapprochés de la région céleste.

Pourquoi les caves sont-elles chaudes en hiver et fraîches en été?

Parce que les caves conservent dans toutes les saisons à peu près la même température, 10 degrés au-dessus de zéro. Or, en été, quand l'air extérieur est échaussé à 20 ou 25 degrés, si l'on quitte cette température pour entrer subitement dans une autre bien insérieure, on éprouvera naturellement une fraîcheur sensible. En hiver, au contraitre, s'il règne un froid de quelques degrés au-dessous de zéro, il est évident qu'en entrant dans une cave on sentira une chaleur marquée.

Pourquoi l'eau éteint-elle le feu?

Pance que l'eau contenant beaucoup d'oxygène (35 parties sur 100) procure subitement au combustible une quantité surabondante de ce gaz, l'air alors n'en fournit plus, et le dégagement du calorique qui provient de la décomposition de l'air cesse aussitôt; d'ailleurs le liquide, en enveloppant le corps combustible, empêche le contact de l'air extérieur, et par conséquent enlève au feu son aliment naturel.

Pourquoi lorsqu'on bat le briquet jaillit-il des étincelles?

PARCE QUE en frottant vivement le briquet contre la pierre
à seu, dont la dureté est reconnue, il se détache des parcelles
d'acier extrêmement sines, que la violence du frottement
chausse jusqu'au rouge.

Pounquoi deux corps s'échauffent-ils lorsqu'on les frotte?

PARCE QUE le frottement comprime l'air qui se trouve entre les deux corps et l'oblige à quitter une partie du calorique qu'il contient.

Pourquoi s'échappe-t-il une espèce de fumée d'un vase d'eau chaude qui se refroidit?

PARCE QUE le calorique en sortant de l'eau pour entrer dans l'air, afin de s'y mettre en équilibre, entraîne des particules légères de liquide. Ainsi toutes les fois qu'un liquide se convertit en vapeurs, il perd de son calorique.

Pourquot raffraîchit-on une bouteille de viu en la couvrant d'un linge mouillé dont on fait évaporer l'humidité?

PANCE QUE le linge perd de son calorique à mesure que l'humidité s'évapore; le calorique de la bouteille traverse aussitôt le verre pour entrer dans le linge, afin de remplacer celui qui s'est échappé; c'est ainsi que la température du vin baisse de quelques degrés.

Pourquoi un verre qu'on remplit à moitié d'eau bouillante se brise-t-il?

PARCE QUE le calorique, en passant dans la partie du verre que l'eau touche, y cause une dilatation subite; et comme le verre est un assez mauvais conducteur de la chaleur, c'est-à-dire que le calorique y circule lentement, la partie supérieure du vase restant froide pendant que la partie inférieure se di-

late, il y a nécessairement une séparation, ou mieux une solution de continuité.

Pourquot les tuyaux de fonte qui servent à l'écoulement souterrain des eaux de Paris crêvent-ils quelquefois?

Parce que ces tuyaux, qui sont fort longs, se composent de plusieurs bouts attachés ensemble par des vis de fer; mais la différence entre la chaleur de l'hiver et celle de l'éte, fait tellement varier les dimensions de cette longue barre métallique, que, si l'on n'a pas la précaution de placer, de distance en distance, des tuyaux construits de manière à passer les uns dans les autres, pour se prêter aux effets de ces dilatations et contractions alternatives, la colonne se rompt infailliblement.

Pourquoi, si l'on remplit d'un liquide quelconque un flacon de verre à col très étroit, et qu'on le fasse chauffer, remarque-t-on, dans le premier moment de l'action du calorique, la liqueur descendre dans le tube?

PARCE QUE la substance du verre recevant la première la chaleur, se dilate aussi la première: le flacon s'élargissant augmente en capacité, et le liquide descend pour en remplir la partie inférieure. Mais bientôt le liquide commence à se dilater lui-même, et comme sa dilatation l'emporte sur celle du verre, non-seulement il remplit entièrement le flacon, mais aussi il s'échappe par l'orifice du col. Si le flacon était fermé hermétiquement, le liquide en se dilatant le ferait éclater.

Pounquoi l'exercice, la course par exemple, échauffe-telle, jusqu'à faire suer celui qui s'y livre?

PARCE QUE les organes de la respiration sont comme un foyer sur lequel l'air agit sans cesse pour y entretenir l'activité; c'est un centre où s'opère la décomposition du fluide respiré, où le calorique et les autres principes de l'air se combinent avec le sang. Ainsi plus il arrive d'air sur les poumons, plus il entre de chalcur dans le sang. Or, quand on se livre à un exercice violent, la respiration devient plus rapide, le foyer interne redouble d'activité, la chalcur du corps augmente, et bientôt on est couvert de sueur.

Pounquoi dit-on chaud comme de l'huile houillante ou du plomb fondu, pour exprimer une chaleur violente?

Parce que chaque matière exige une température différente, non-seulement pour entrer en fusion, mais aussi pour atteindre le terme d'ébullition. Ainsi la glace se fond à zéro degré, et l'eau qui en provient bout à 100 degrés; d'huile au contraire supporte une chaleur de 300 degrés avant de bouillir; le plomb n'entre en fusion qu'à une température de 200 degrés. Ainsi le plomb fondu est deux fois plus chaud que l'eau bouillante, et l'huile bouillante est trois fois plus chaude que l'eau bouillante. Le fer fondu sera bien plus chaud encore, puisqu'il exige une température de 9,970 degrés, seulement pour entrer en fusion.

Pourquoi le suif d'une chandelle allumée monte-t-il vers la flamme?

PARCE QUE la mèche fait l'office d'une éponge, et pompe sans cesse le suif qui se fond et s'évapore à mesure que la combustion le décompose.

Pourquoi la mèche d'un quinquet ne répand-elle pas de fumée quand on la couvre d'un verre?

PARCE QUE les principes de l'huile qui sert d'aliment à la flamme, se trouvant concentrés dans le tube de verre, se consument mieux qu'à l'air libre; aussi la clarté est-elle plus vive dans le tube qu'en plein air.

Pour quinquet fume-t-il quand la mèche est coupée inégalement?

PARCE QUE les vapeurs ou gaz qui proviennent de l'huile, s'échappant plus abondamment par la partie la plus longue de la mêche, n'arrivent pas au foyer ou centre de la flamme, et ne peuvent être consumés entièrement. Aussi, dans ce cas, la lucur est-elle assez faible, quoique la consommation de l'huile soit plus grande.

Pourquot la slamme tend-elle à monter?

PARCE QUE elle est spécifiquement plus légère que l'air.

Pourquor, en approchant une chandelle allumée d'une autre chandelle qu'on vient d'éteindre, cette dernière s'allume-t-elle à distance?

PARCE QUE la mèche de la chandelle éteinte conserve encore une grande chaleur; le peu de calorique qu'on y ajoute seulement en approchant une chandelle, mais allunée, suffit donc pour achever, ou plutôt pour renouveler l'inflammation.

Pourquot un sousse médiocre éteint-il une chandelle, quoiqu'on allume le seu en soussant dessus?

PARCE QUE 1° on écarte la flamme du lumignon ou de la mèche; 2° on dissipe les gaz ou vapeurs de la matière grasse, avant qu'ils aient pu s'échausser pour s'enslammer.

Pourquoi, après avoir tenu un morceau de fer chaud d'une main et de l'autre un morceau de glace, trouvé-je l'eau qu'on vient de tirer d'un puits chaud quand j'y plonge ma main froide, et froide au contraire quand j'y plonge ma main chaude?

PARCE QUE le calorique s'échappe de ma main chaude pour entrer dans l'eau, qui en a moins, et j'éprouve la sensation du froid; au contraire, si ma main est plus froide que l'eau, elle en tirera du calorique et j'éprouverai une sensation de chaleur.

Pour Quoi voit-on voltiger le soir de petites flammes bleues au-dessus de la terre dans les endroits marécageux, ou autour des tombeaux dans les cimetières?

PARCE QUE il s'exhale des terrains marécageux ou des corps qui se réduisent en putréfaction des gaz de diverse nature, tels que l'hydrogène, le phosphore, les vapeurs sulfureuses, etc. Ces gaz ont la propriété de s'enflammer au simple contact de l'air; ils produisent ainsi des flammes légères qu'on désigne sous le nom de feux follets.

Pourquot les feux follets paraissent-ils suir la personne qui les poursuit et poursuivre celle qui les suit?

PARCE QUE ces seux voltigent de côté et d'autres, suivant la marche de l'air. Ainsi quand on s'approche pour les saisir, on pousse une colonne d'air qui entraîne ces petites slammes; au contraire si l'on suit devant les seux sollets, ils sont entraînés par le courant d'air et semblent poursuivre les personnes qui se sauvent.

Pourquoi voit-on souvent tomber les étoiles pendant les belles nuits, et cela dans toutes les saisons?

PARCE QUE il se rassemble dans les regions élevées de l'atmosphère des exhalaisons spécifiquement plus légères que les couches inférieures de l'air; ces exhalaisons se combinent avec l'air inflammable (le gaze hydrogène) qui émane sans cesse des eaux dont la terre est couverte, et produisent, en s'enflammant par une espèce de fermentation, ces feux clairs et rapides qui se précipitent vers la terre suivant différentes directions. Ces feux s'éteignent presque toujours avant d'arriver jusqu'à terre. Ils ont reçu le nom d'étoiles tombantes, parce qu'ils paraissent comme autant d'étoiles qui se détachent de la voûte céleste.

Pounquoi aperçoit-on quelquesois dans l'air des globes enflammés qui éclatent en lançant une pluie de seu de tous côtés?

PARCE QUE les fluides qui s'émanent du sein de la terre parviennent souvent à des hauteurs considérables, où ils se réunissent, et composent des masses de diverses grosseurs que la fermentation allume. Comme ces matières sont extrêmement inflammables, et on en peut juger puisque le gaz hydrogène phosphoré s'allume au seul contact de l'aîr, elles sont bientôt consumées; aussi ces phénomènes ne durent-ils qu'un instant. Il est facile de produire en petit des globes semblables. Pour cela, on prend de l'eau de savon, qu'on imprègne de de gaz hydrogène, et l'on souffle des bulles semblables à celles que font les enfants; ensuite à l'aide d'une machine electrique, on touche la bulle. Une étincelle y met le feu subitement; alors le globe enflammé se détache, parcourt un espace assez long avec heaucoup de rapidité, et éclate enfin avec bruit.

Pourquoi une machine électrique produit-elle une étincelle quand on la touche?

PARCE QUE cette machine se compose de deux plateaux de verre qui sont frottés continuellement par des espèces de tampons ou coussins. Ce frottement dégage le fluide ou gaz électrique que le verre retient dans ses molécules, et qui circule ensuite le long des branches de la machine pour aller se rassembler dans un tube de cuivre qu'on nomme conducteur.

(La suite au prochain numéro.)

Voyez l'histoire et les diverses causes de ces phénomènes dans le Manuel de Météorologie.

L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Nº 22.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. JUILLET, SECONDE QUINZAINE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT,

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 hats pour l'année. On ne peut s'abonnem pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribonry doit se faire an Bureaux de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER DE LA LANGUE MATER-NELLE, DANS LES ÉCOLES ET DANS LES FAMILLES,

Par Grégoire GIRARD, ancien préfet de l'école française de Fribourg, professeur de philosophie au couvent des RR. PP. Cordeliers de la même ville. Avec l'épigraphe suivante: « Les mots pour les pensées; les pensées pour le cœur et la vie. « I vol. in-8°. Paris et Lyon 1844 *.

Voulez-vous goûter quelques heures d'un doux repos sans langueur? Voulez-vous présenter à votre esprit des méditations sérieuses, élevées et toujours dirigées vers un but utile? Votre cœur éprouve-t-il le besoin d'entendre des paroles d'ami, des paroles de bon conseil, pleines de cette affection chrétienne à laquelle nul ne sait résister? Voici un livre qui répondra, je crois, à ces vœux.

De l'enseignement régulier de la langue maternelle.

Il n'y a pas dans ce titre un seul mot qui ne promette une lecture instructive et captivante. L'enseignement, et iei l'enseignement c'est l'éducation dans ses directions principales, avec ses moyens essentiels et la tendance morale et chrétienne qui peut seule l'approprier aux besoins des individus et de la société; l'enseignement, disons-nous, est une des pensées et des affections de notre âge. Dans aucun autre temps, l'enfance et la jeunesse n'ont été l'objet de soins si multipliés et même d'une si vive inquiétude, inquiétude heureuse dans son principe d'amour et d'intérêt pour l'avenir, mais souvent déplorable par la versatilité dans les moyens, par l'impatience du succès et les désappointements qui l'accompagnent.

On nous annonce un enseignement régulier : que ce mot ne vous effraie point. Vous ne trouverez dans ce livre rien de raide ni de compassé. La règle, c'est l'ordre naturel des faits et des idées; c'est une marche logique que votre esprit suit sans effort; à peine apercevez-vous un fil conducteur; vous croyez penser plutôt que lire; vous croyez entendre un ami qui vous parle avec une éloquence facile, abondante, affectueuse, l'éloquence de Nestor.

Il n'est pas nécessaire de relever l'importance du sujet de ces entretiens à la fois aimables et graves. L'étude de la langue maternelle est, après celle de la religion, la plus importante dans l'éducation, par la raison toute simple qu'elle contribue le plus à l'éducation. Nous la plaçons dans l'ordre d'importance, après la religion; nous ne devons pas lui assigner un rang égal, et cependant il y a entre ces deux études des rapports intimes et multipliés. L'une et l'autre ont leur point de départ dans notre âme, et reviennent à notre âme, comme à leur sin principale ; elles sont, l'une et l'autre, de fréquents appels à nos expériences personnelles, à nos premiers élans, à nos mouvements intérieurs. L'étude de la langue maternelle, comme celle de la religion, se lie à toutes choses; elle fait aussi tirer de toutes choses des instructions variées, élevées, morales et, disons-le, divines. Quel est en effet dans l'homme le trait qui rappelle le mieux sa divinité? n'est-ce pas la parole? Admirable combinaison de l'esprit qui vient de Dieu et du corps qui vient de la terre, la parole est en même temps un des plus grands mystères de notre être, et un des objets les plus dignes d'étude et de contemplation. Aussi dans l'enseignement régulier de la langue, le vénérable auteur du livre que nous annonçons, place-t-il sans cesse et tout naturellement des instructions religieuses à côté des considérations de la science; et cette union donne à ses leçons un prix nouveau. Avec ce caractère religieux, l'étude de la langue pénètre dans l'âme du jeune homme; tour à tour elle le fait réfléchir et l'émeut; elle exerce son esprit d'observation sur les objets qui l'environnent, et l'entretient aussi des objets qui appartiennent à la vie spirituelle. Ainsi, l'homme tout entier est occupé et élevé.

Que l'on ne craigne pas que ces questions excèdent la portée de notre intelligence! La langue que l'on veut nous enseigner

Plusieurs journaux se sont occupés d'un ouvrage que le Père Girard vient de faire paraître. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant le jugement qu'en porte le Courrier Suisse, journal vaudois, rédigé par des premières capacités littéraires de la Suisse française. Observons en même temps, que cet ouvrage a valu à son auteur le premier prix de l'Académie française et les 6,000 francs qui y sont attachés.

est sans doute difficile; mais ce n'est pas une langue ancienne ou étrangère, c'est la langue maternelle. L'auteur a compris tout ce qu'il y avait de douceur dans ce seul mot. Les souvenirs de son premier âge, les souvenirs de sa mère vénérée et de ses nombreux ensants, viennent se placer naturellement sous sa plume, et nous initier à sa vie de famille. Tel est l'enseignement régulier de la langue maternelle : une exposition claire, intéressante, animée, abondante, des idées que le vénérable auteur de cet ouvrage a puisées dans une longue expérience des écoles, dans une philosophie profonde, lumineuse et appropriée aux besoins de l'éducation, enfin dans une piété sincère et douce. Dans un premier livre, on trouve des considérations générales sur l'enseignement de la langue, par la mère au milieu de ses enfants, et sur cet enseignement devenu régulier et mis au service de l'éducation. Le langage est l'expression de la pensée par les mots; l'enseignement régulier envisagé sous ce premier point de vue est l'objet du second livre ; l'auteur en fait connaître les conditions; puis, après avoir apprécié les méthodes ordinaires, il esquisse le secours de langue qu'il propose lui-même. A ces vues générales de théorie, succèdent dans le 3me et 4me livre des considérations pratiques sur l'influence de l'enseignement régulier de la langue maternelle, comme moyen de cultiver l'esprit et le cœur, et l'on trouve ici les prédilections du vénérable auteur qui contemple toujours devant lui, écrits en lettres brillantes et immortelles, les devoirs de l'instituteur chrétien. Un livre cinquième et dernier contient quelques remarques détachées sur la rédaction et l'usage du cours éducatif de langue maternelle.

Les indications suffisent pour montrer que le volume que nous annonçons, contient seulement des vues préliminaires et que l'auteur n'entre pas encore en matière. Nous n'avons en effet encore qu'une introduction: le cours éducatif lui-même n'a pas été publié. Mais nous espérons qu'il paraîtra bientôt, car donner une telle introduction, c'est prendre un engagement.

L'ouvrage est destiné principalement aux mères et aux in-

stituteurs. Les mères donnent les premières leçons de la langue qui porte leur nom; elles sont témoins des premiers essais de leur enfant; elles entendent, elles comprennent son langage inarticulé, mais modulé, chantant et affectueux; plus tard elles exercent sa bouche à balbutier les premiers mots, puis à les prononcer distinctement et à les associer en phrases. Les mères ont une grammaire et un dictionnaire à elles. Bientôt l'école appelle l'enfant: l'instituteur le reçoit; l'enseignement devient régulier. Ici, vous voyez la langue montrer insensiblement tous ses trésors; elle s'étend à toute la nature, s'élève aux choses sublimes, descend aux choses communes et ordinaires; elle se plie et s'approprie à tous les besoins de l'esprit et de l'âme; riche, flexible, douée de mille formes, ornée de mille couleurs, prenant tous les tons d'une musique harmonieuse, elle devient pour un instituteur habile, le centre de l'instruction et de la culture morale.

Nous espérons que les hommes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse dans notre pays, accueilleront avec reconnaissance l'ouvrage d'un vieillard dont la vie a été consacrée aux écoles. Il y a quelques années, le conseil de l'instruction publique de notre canton demanda, par un concours, un ouvrage sur l'enseignement de la langue maternelle, pour diriger les instituteurs primaires. Des essais très recommandables furent présentés; mais l'ouvrage, tel qu'il était désiré, ne sut pas donné. Aujourd'hui, le livre, dont nous possédons déjà l'introduction, réalisera, nous le croyons, les vues du conseil. Voici du moins comment l'auteur s'exprime en parlant du programme publié pour le concours : « Les directions » qu'il donne sont tellement d'accord avec les pensées que je » porte depuis tant d'années au fond de mon âme, et que j'ai » taché de réaliser, que je ne saurais exprimer la joie que » m'a causée la lecture de ce beau programme. » Nous appellerons donc de tous nos vœux la publication de l'ouvrage qui nous est annoncé. Nos instituteurs, qui déjà connaissent et aiment les écrits de l'auteur, écouteront avec empressement l'enseignement nouveau qu'il leur offre, et nos écoles ne tarderont pas à en éprouver la bonne et chrétienne influence.

LES POURQUOI ET LES PARCE QUE.

CHAPITRE IV.

SUR LE FEU.

(Fin.)

Pounquoi le fluide électrique reste-t-il dans le conducteur jusqu'à ce qu'on le touche pour l'en saire jaillir?

PARCE QUE certains corps ont la propriété d'opposer une barrière à l'écoulement du fluide électrique. Le verre et l'air sont au nombre de ces corps. Voilà pourquoi on élève le conducteur sur des colonnes de cristal. Pourquoi ce fluide se nomme-t-il électricité?

PARCE QUE on a remarqué qu'il se développe d'une manière particulière sur l'ambre, mot qui se dit en latin electrum. Cependant la circ à cacheter, le soufre, toutes les résines, le verre, acquièrent de l'électricité, si on les frotte avec un morceau de laine. Cet état se manifeste en ce que ces substances ainsi frottées attirent les corps légers, comme la paille, les cheveux, les plumes, etc. De plus, si le frottement a lieu dans l'obscurité, les corps électrisés paraissent un peu lumineux.

Pounquoi, lorsqu'on touche un corps électrisé, sait-on jaillir une étincelle?

PARCE QUE le fluide électrique tend sans cesse à se répandre également sur tous les corps; il s'élance donc rapidement en pétillant, et sous la forme d'une aigrette lumineuse, aussitôt qu'on touche du doigt un corps électrisé, c'est-à-dire sur lequel l'électricité est accumulée.

Pounquoi fait-on monter sur un tabouret dont les pieds sont en cristal une personne qu'on veut électriser?

PARCE QUE le cristal arrête le fluide et l'empêche de se rendre dans la terre, qui en est le réservoir commun. On pourrait monter aussi sur un gâteau de résine; car cette substance a également la propriété de retenir le gaz électrique. Si l'on ne prenait pas la précaution de se placer sur quelque objet de ce genre, que les physiciens nomment un isoloir, l'électricité passerait dans la terre à mesure qu'elle se développerait, et le corps non isolé n'en manifesterait point la présence.

Pourquoi l'électricité s'accumule-t-elle dans les nuages?

PARCE QUE ce fluide développé naturellement par la chaleur, se rassemble dans les régions élevées de l'atmosphère et se répand dans les nuages où il est retenu par l'air qui les en-

toure, et qui fait l'office d'un isoloir.

Pounquoi l'électricité de l'atmosphère s'échappe-t-elle des nuages avec fracas en produisant le tonnerre et la foudre?

PARCE QUE quand un nuage est trop chargé d'électricité, le fluide surabondant rompt la barrière qui le retient et se décharge, en pétillant horriblement, soit dans l'air, soit sur les arbres ou sur quelques édifices, si le nuage en est assez rapproché. On comprend que l'effet est d'autant plus imposant que la quantité du fluide est plus considérable.

Pounquoi place-t-on sur les maisons des barres de fer pointues, qu'on nomme des paratonnerres?

PARCE QUE les pointes, et surtout les pointes métalliques ont la propriété de soutenir le fluide électrique; c'est-à-dire, que le fluide s'attache aux verges métalliques terminées en pointes, circule le long de la barre et descend en suivant une chaîne de fer jusqu'au fond d'un puits, où il se dissipe dans le réservoir commun qui est la terre. Par ce moyen les nuages sont déchargés du fluide surabondant qu'ils pouvaient contenir, et l'explosion foudroyante devient impossible. On doit l'invention du paratonnerre à un Anglo-Américain nommé Franklin.

Pourquoi est-il dangereux de se résugier sous un arbre pendant l'orage?

PANCE QUE les arbres étant terminés en pointe font l'effet du paratonnerre; ils attirent donc le fluide électrique et occasionnent souvent une décharge sur les imprudents qui vont chercher un abri sous leur feuillage.

Pounquot n'a-t-on rien à craindre du tonnerre lorsqu'on est dans l'eau?

' Dans un ouvrage aussi élémentaire, nous n'avons pas dû parler des deux électricités dont la théorie, d'ailleurs incertaine, n'aurait pu qu'embrouiller la matière. Ceux qui voudront des développements plus étendus pourront consulter le Manuel de Météorologie.

PARCE QUE le fluide électrique se laisse conduire si rapidement par l'eau qu'il ne fait qu'effleurer les objets mouillés. En eslet, le célèbre Franklin, dans ses expériences sur l'électricité, foudroyait, avec des machines électriques, un rat sec qui périssait aussitôt, tandis qu'un rat couvert d'eau, et soumis à la même épreuve, sortait sain et sauf.

Pounquoi ne doit-on pas sonner les cloches pour éloigner l'orage?

Parce que les clochers étant ordinairement élevés et pointus, attirent l'électricité de l'atmosphère, qu'on nomme le tonnerre ou la foudre; il est donc plus prudent de rester chez soi, pendant les orages, que d'aller dans les églises. En second lieu, le mouvement produit dans l'air par le balancement des cloches, détermine un courant qui attire le nuage électrique au lieu de l'écarter. Ensuite les cordes ayant une vertu assez conductrice, c'est-à-dire laissant circuler librement la foudre, communiquent le fluide aux imprudents sonneurs, qui périssent ainsi fort souvent victimes de leur ignorance.

Pourquoi la pluie redouble-t-elle immédiatement après un coup de tonnerre?

PANCE QUE l'électricité dont la décharge produit le tonnerre, en quittant le nuage où elle était concentrée, permet aux molécules d'eau qu'elle tenait séparées, de se réunir; et les gouttes devenues plus grosses tombent par l'esset de leur pesanteur.

Pounquoi voit-on quelquesois des éclairs sans entendre aucun coup de tonnerre?

PARCE QUE ces éclairs proviennent d'un orage fort éloigné, car la lueur d'un éclair qui naît à la hauteur d'une demi-lieue dans l'atmosphère, peut s'apercevoir à la distance de 45 lieues, le bruit du tonnerre, au contraire, ne se propage que suivant un rayon de cinq à six lieues au plus.

Pourquoi ne voit-on pas des éclairs de chaleur pendant le jour?

PARCE QUE si le ciel est couvert, ces phénomènes ne sont pas visibles; et si le ciel est pur, la vivacité de la lumière du soleil efface la lueur, toujours assez faible, des éclairs de chaleur.

Pounquoi entend-on le plus souvent le tonnerre quelque temps après qu'on a vu l'éclair?

PARCE QUE la lumière, qui voyage avec une telle rapidité qu'elle parcourt 70 mille lieues par seconde, frappe nos yeux au moment même de l'explosion, mais le son ne parcourt guère que 1,000 pieds par seconde; il est donc naturel que nous percevions l'éclair avant d'entendre le coup, surtout si l'explosion s'opère à quelque distance de nous. On peut juger de l'éloignement du tonnerre par le temps qui s'écoule entre l'apparition de l'éclair, et la perception du bruit. S'il se passe une seconde, c'est une preuve que nous sommes éloignés de mille pieds du nuage électrique, deux secondes indiqueraient une distance de 2,000 pieds; et comme le pouls bat environ une fois par seconde, autant de fois le battement se renou-

velle entre l'éclair et le coup, autant de fois on est éloigné de 1.000 pieds du lieu de l'explosion.

Pourquoi la foudre fend-elle une épée dans le fourreau, sans endommager le fourreau?

PARCE QUE l'électricité s'attache de préférence aux métaux, elle se concentre en eux pour ainsi dire, elle en fait le centre de son action, et en le pénétrant elle les réduit en poudre ou les volatilise. C'est ainsi qu'un homme ayant été foudroyé, tomba par terre soit par l'effet de la commotion, soit par suite de sa frayeur; bientôt il se rassure et s'aperçoit qu'il n'a aucun mal. La foudre avait seulement attaqué sa bourse et fondu toutes les espèces de monnaie qu'elle renfermait.

PourQuot certaines montagnes connues sous le nom de volcans, vomissent-elles du feu, des cendres, du bitume, etc.?

PARCE QUE ces montagnes ont des communications souterraines avec les eaux de la mer; elles on tirent des matières salines, bitumineuses, des substances métalliques, des gaz de diverse nature, tels que l'hydrogène, l'oxygène, l'acide sulfurique, lesquels se combinent avec les terres de la montagne, et produisent des mines de soufre qui s'enflamment ensuite par une espèce de fermentation, ou plutôt par l'action rapide du fluide électrique qui circule aussi dans le sein de la terre. Toutes ces matières en s'enflammant produisent de l'air et des vapeurs, qui, cherchant à s'échapper du sein de la terre, jaillissent avec fureur par les endroits qui présentent le moins de résistance. On conçoit que les éjections des volcans se composeront d'eau, de soufre, de minéraux, suivant la nature des fluides qui se combineront au moment de l'inflammation; car la chimie démontre que les fluides gazeux sont les principes ou les éléments naturels de l'air, de l'eau, du soufre, de la terre même, etc. Il sussit de les mélanger convenablement pour produire ces divers composés. Aussitôt que les amas qui s'étaient formés se trouvent consumés entièrement, l'éruption cesse; mais de nouveaux dépôts s'organisent bientôt, et une nouvelle combustion vient encore ouvrir un libre cours à d'autres éjections.

Pounquoi un grand nombre de volcans se sont-ils éteints?

PARCE QUE les communications qu'ils avaient avec la mer se sont obstruées accidentellement, ou que le bassin des mers, par l'effet de son déplacement progressif, s'est éloigné des contrées où reposent ces montagnes.

Pounquoi trouve-t-on loin de la mer, et jusque sur les montagnes, des lits de coquillages, ou de nombreux poissons qui ne se rencontrent pourtant que dans les mers, et même qui n'existent plus nulle part?

Parce que le bassin des mers, qui se déplace sans cesse, quoique par une marche extrêmement lente, a couvert des contrées dont il paraît aujourd'hui fort éloigné, mais qui conservent des traces de son passage, de même qu'il en couvrira, dans la suite des siècles, d'autres qu'un espace immense semble aussi protéger contre les atteintes de l'Océan. Quant au débris d'animaux dont le genre paraît anéanti, il est reconnu que certaines espèces se sont tellement détériorées dans dans le cours des siècles, qu'elles paraissent comme détruites, tant le type ou la forme originaire en est méconnaissable. C'est ainsi qu'on a trouvé dans la terre des restes d'un animal bien plus gros que l'éléphant, et cela dans des contrées où les éléphants ne vont jamais, en Sibérie. Les naturalistes ont donné à cet animal le nom de mammouth.

Pourouoi la terre tremble-t-elle quelquefois?

PARCE QUE il est reconnu qu'il circule sans cesse dans l'intérieur du globe des fluides gazeux de diverse nature, provenant de la décomposition des matières salines ou bitumineuses que les eaux de l'Océan déposent, à des profondeurs plus ou moins considérables, au milieu des entrailles de la terre. Ces fluides s'animent par l'action du gaz électrique qui remplit à l'égard de la terre la même fonction que le fluide nerveux dans les animaux. Ce gaz, cherchant à se mettre en équilibre, à se répandre uniformément dans toutes les parties du globe, cause ces secousses souvent désastreuses, qui se propagent avec une effrayante rapidité. « En un mot le globe » terrestre éprouve, comme le corps humain, par l'effet de » sa constitution physique, des malaises, des mouvements » convulsifs, des maladies, si l'on peut s'exprimer ainsi, dont » les causes dépendent de l'inégale répartition des fluides qui » circulent dans l'un ou dans l'autre corps. D'ailleurs la na-» ture a des modes d'action, des procédés infiniment variés, » dont il nous est permis sans doute de concevoir l'idée par » les expériences de nos laboratoires, mais que nous ne de-» vons pas prétendre renfermer dans des limites précises. Si » les explications que nous avons données dans cet opuscule » contribuent, en appelant les méditations sur des sujets » vraiment dignes d'éveiller la curiosité, à prouver que la » marche de l'univers est soumise à des lois constantes, » établies par un principe éternel, par un être créateur qui » mérite tous nos hommages, alors nous aurons atteint » notre but, et nous n'aurons qu'à nous féliciter du succès » de notre ouvrage. »

Extrait du Manuel de Météorologie, par M. Fellens.

VARIÉTÉS.

TANGER 1.

SA POPULATION, SES MŒURS, SES REVENUS ET SES FORCES DE TERRE ET DE MER.

Ceux de nos lecteurs qui sont allés à Alger, et qui, de la pleine mer, ont vu se dessiner, sur le versant de la colline où elle est bâtie, la ville blanche, semblable d'abord à une vaste carrière, puis, à mesure que le navire approche, laissant apercevoir les détails de ses constructions originales, ceux-là peuvent facilement se faire une idée de Tanger. C'est le même aspect, c'est le même style; et si, sur toutes les mosquées, sur tous les forts, sur toutes les batteries, le pavillon rouge du Maroc ne détruisait aucune illusion, le voyageur pourrait s'y méprendre et se croire en Algérie.

Cependant un examen plus attentif laisse apercevoir de sensibles différences.

L'amphithéâtre sur lequel la ville de Tanger se développe est moins vaste et moins incliné; les minarets sont moins nombreux, et sur le fond des terrasses on voit se dresser, moins qu'à Alger, de beaux édifices. Puis, en parcourant la ville, une différence plus remarquable encore frappe le visiteur; les rues y serpentent tortueuses et étroites comme dans toutes les villes orientales, mais on n'y retrouve pas les voûtes sombres que les saillies des maisons forment dans presque toutes les rues de l'ancien Alger.

Sous tous les rapports, du reste, Tanger (que les Arabes appellent Tandja), est d'une médiocre importance; c'est une sentinelle avancée qui se dresse entre le cap Malabata et le cap Spartel, et semble garder l'entrée ouest du détroit de Gibraltar.

Cette sentinelle s'est déplacée. La ville actuelle est toute moderne, et c'est à peine si dans les débris de la ville ancienne on retrouve encore quelques monuments appartenant à l'époque de la domination portugaise. Jadis Tanger était située au sud-est de la ville moderne et contournait la baie au fond de laquelle elle est assise. En parcourant la plage sablonneuse qui conduit au cap Malabata, on rencontre d'énormes blocs de maçonnerie, ruines imposantes qui prouvent que l'enceinte de la ville ancienne était beaucoup plus étendue et beaucoup plus respectable que l'enceinte actuelle.

Un ruisseau, presque tari aujourd'hui, coulait sous ses fortes murailles et fournissait à la population des eaux abondantes, tandis qu'aujourd'hui Tanger n'a que des citernes, quelques puits et de rares fontaines, qui tarissent quelquesois pendant les chaleurs de l'été. Les habitants vont alors chercher leur approvisionnement d'eau dans une petite rivière qui coule au sud-ouest, à près d'une lieue de Tanger, et qui est désignée sous le nom d'Ouel-el-Ioud (rivière des Juiss).

On n'est pas d'accord sur l'origine de Tanger; les uns

¹ La relation que l'on va lire, pleine d'intérêt et d'actualité; est extraite du journal-1' Algérie.

veulent qu'elle ait été bâtie par les Romains; d'autres, la faisant remonter à une époque anté-historique, pensent, avec Léon l'Africain, qu'elle a eu pour fondateur Sedded, fils de Fad. Nous n'entrerons pas ici dans une aride discussion sur ce suiet.

Ce qu'on peut assirmer, c'est que les Romains y avaient un établissement considérable appelé Tingi, qui donnait son nom à la Mauritanie tingitane, dont il était le ches-lieu.

C'est à Tanger ou dans les environs que les Vandales, venant d'Espagne, débarquèrent en Afrique; ils y restèrent jusqu'au moment où Bélisaire vint les en déposséder; on ignore l'époque où cette ville est tombée au pouvoir des Arabes.

Vers la fin du XV° siècle, un capitaine portugais s'en empara, et y fit flotter le pavillon de son souverain; mais la garnison qu'il commandait ayant été surprise par trahison, chefs et soldats furent massacrés.

Ce sut sculement à partir de l'an 947 de l'Hégire, que les Portugais, d'après Jean Léon, en surent les maîtres incontestés.

En 1769, les Portugais avaient évacué Tanger et toutes leurs positions du littoral. Depuis lors, tout vestige du caractère et du génie européens a disparu sous la truelle des macons maures.

Défenses. — Sur la plage, où les premières maisons de la ville se baignent, du nord à l'est, est un misérable débarcadère mal garanti contre la mer du large par quelques rochers à fleur d'eau. C'est la ce qu'on décore du noin de port.

Des deux côtés, sud et ouest, s'élèvent les murs d'enceinte, hauts de dix mètres, épais de deux mètres, mais généralement en mauvais état, lézardés, soutenus çà et là par un tissu serré de lierres, mais très susceptibles cependant d'opposer une résistance sérieuse à des assaillants peu nombreux. Un large sossé s'étend au pied des murs; une végétation vigoureuse le rend presque impraticable.

Les remparts du sud s'échelonnent sur la côte en vastes escaliers; ceux de l'ouest couronnent le sommet du monticule au dessus duquel la ville se déroule.

Dans l'angle formé, par la jonction supérieure des deux murs, et sur leur développement, se trouve une série de forts dont le plus élevé porte le nom de Casbah, comme à Alger; et celui du bas reçoit son nom de sa position elle-même: c'est le Bordjel Marsa (fort du port).

Indépendamment des murs qui défendent la ville au sud et à l'ouest, il existe des haies épineuses très compactes, qui peuvent offrir un asile impénétrable à des tirailleurs embusques.

Sur la côte nord, la ville est protégée par une crête de falaises escarpées; la place n'est donc accessible que par le côté est, devant lequel est le débarcadère. Aussi est-ce ce côté-là qui est le mieux désendu par des batteries, et c'est là qu'en cas d'attaque se porterait tout l'effort des assiégés.

Il suffirait donc d'un seu bien nourri de l'escadre, et de la hardiesse habituelle de nos soldats, pour s'emparer de la ville en un tour de main.

Portes. — Plusieurs portes mettent la ville en communication avec l'extérieur par les faces ouest et est. Deux donnent sur le port. La plus fréquentée est celle de la Marine (Babel-Marsa); elle est aussi la mieux défendue, non-seulement par les fortifications qui la protègent, mais encore par sa construction elle-même, car elle se compose de trois portes successives bien défilées et garnies d'un revêtement en tôle, criblées de clous à têtes énormes. La seconde est la porte des Tanneries (Bal-el-Debarrin); celle-là offre peu d'obstacles.

Sur la face ouest, la porte du Couchant (Bab-el-Gharbi) communique avec les jardins et l'extérieur par une multitude de routes qui y aboutissent. Cette porte est bien défendue. C'est sur un mamelon situé à l'entrée extérieure de cette porte que se tient le marché arabe, ou se réunissent les habitants des campagnes auxquels l'entrée de la ville est interdite. Non loin de là est une petite chapelle où les marchands peuvent venir faire leurs dévotions.

Sur la même face, une porte communique directement de la Casbah avec l'extérieur, et met cette citadelle en communication avec une poudrière située en dehors de la ville; elle est désignée sous le nom de Bab-el-Kasba-el-foliania (porte supérieure de la Casbah). Une autre porte met en communication la Casbah avec la ville, c'est Bal-el-Kasba-that-naia (porte de la Casbah inférieure).

'Chacune de ces portes est gardée par un poste de soldats réguliers qui, en temps ordinaire, font assez mauvaise garde. Nonchalamment accroupis, ils sont bien plus occupés de leurs pipes que de leurs fusils.

Quartiers. — Tanger se divise en trois quartiers bien distincts : la Casbah, le quartier Européen ou des Consuls, le quartier des indigènes.

La Casbah, par sa position, domine la ville, le détroit et la plage. Sa muraille intérieure, celle qui la sépare de la ville, est en très mauvais état. En dehors de l'enceinte on ne remarque aucun travail particulier de fortification.

A part la maison du pacha, une mosquée, la Trésorerie, et quelques magasins appartenant à l'état, toutes les habitations qui s'élèvent dans le quartier de la Casbah sont si mal entretenues que les malheureux qui l'habitent préfèrent s'abriter dans des gourbis que de demeurer dans des masures qui pourraient les ensevelir dans leur chûte.

Au sud-est s'étend le quartier consulaire. Il va sans dire qu'il est le plus propre et le plus beau. Les maisons des consuls ont été bâties par des Européens, aux frais de la nation qu'ils représentent, et chacune d'elles forme une espèce de citadelle. Quoique construites à la manière mauresque avec cour et jardin extérieurs, elles ont un aspect élégant, mais

sévère. Le pavillon national flotte sur chacune de ces vastes habitations et la réunion de ces couleurs protectrices en face du pavillon marocain porte à l'esprit l'idée d'un congrès européen et chrétien assistant à la chûte du dernier et du plus grand autocrate barbaresque.

L'espace qui sépare chaque palais consulaire est rempli par de petites maisons assez bien construites, occupées, soit par des chrétiens, soit par des juifs. De sorte que pour la population musulmane tout concourt à faire de ce quartier le quartier maudit.

C'est entre ces deux premiers quartiers que s'étend celui des indigènes. C'est là que se trouve la Mosquée, le Fondouk, le marché, la boutique, l'atelier, tels qu'on les voit dans toutes les villes arabes, et surtout à Constantine.

La rue Marchande, qui occupe le centre de la ville, en la coupant en deux de l'est à l'ouest, a la plus grande analogie avec la rue Combes à Constantine. Cette grande artère est le centre du mouvement industriel. Ici, un tailleur coud une ourlila; là, le passementier tresse et ajuste la garniture d'un burnous; plus loin sont les fabricants de ces belles babouches jaunes si recherchées dans toute l'Algérie; là bas, le sellier et le brodeur confectionnent ces housses de selle si renommées par la qualité du euir, mais si mal cousues, qu'on dit proverbialement qu'une selle de Tanger, si elle était cousue par un ouvrier algérien, vaudrait son poids en solthani d'or; puis, c'est le moul-el-hanout (le maître de la boutique), c'est-à-dire le commerçant, qui est à la fois épicier, fruitier, pharmacien, confiseur, parfumeur, bimbelottier, etc.; viennent ensuite l'armurier, le maréchal-ferrant, le cordier.

Mais au milieu de ces nombreux industriels, on ne voit pas à Tanger, comme dans les autres villes musulmanes, le marchand de tabac et le casetier tenir en quelque sorte le premier rang. L'empereur Abd-er-Rhaman s'est réservé le monopole du tabac, de sorte que cet objet de consommation est vendu par un sonctionnaire public, beau et vénérable vieillard à barbe blanche qui, du milieu de ses pots de tabac, rend la justice et dirige l'école.

, Quant au calé, c'est autre chose. Les musulmans de Tanger et de tout le Maroc, sont de vrais quakers. Ils ne portent ni vêtements de luxe, ni broderies, ni bijoux; la jouissance du calé leur a paru aussi trop mondaine et ils se sont imposé cette privation. Ainsi donc un caletier s'exposerait non seulement à être ruiné dans ce monde, mais danné dans l'autre.

En dehors de cette grande artère commerciale, les autres rues de Tanger sont paisibles et solitaires; c'est à peine si le promeneur y entend çà et là le bruit de la navette qui ourdit la trame d'un burnous ou celle d'un haïck.

Généralement ces rues sont assez propres, les maisons y sont d'une blancheur irréprochable et toutes portent audessus de l'entrée une main rouge comme nous en avons à Alger. C'est un signe protecteur contre les mauvais génies.

L'édifice le plus remarquable du quartier arabe est la grande

mosquée (Djamâa-el-Kebir), construite en commémoration de l'évacuation de la ville par les Portugais et de la réapparition des vrais croyants. A côté s'élève un minaret de construction élégante, terminé par une petite tour que surmonte une gracieuse coupole où flottent les couleurs de l'Islan. La porte principale de la mosquée est ornée de briques de faïence bleues et jaunes, formant des arabesques. Il existe une autre mosquée, de date plus ancienne, et une douane qui sert d'entrepôt à la marine.

Environs. — Autour de la ville s'étendent de beaux et de vastes jardins couverts de figuiers, d'orangers, de citronniers, de vignes incultes, et qui cependant, sous ce beau ciel, se chargent de fruits magnifiques, et s'élancent aux arbres. Malheureusement, au milieu de ces belles campagnes, s'étendent des douaires, habitations miserables dont la malpropreté empoisonne ce séjour délicieux. Les arabes qui habitent ces gourbis vivent à l'aise; car les fruits qu'ils récoltent, exportés à Gibraltar, s'y vendent à bon prix. Tout n'est cependant pas envahi par eux.

Les Maures, les marchands tangériens, ont leurs villas réservées; les résidents européens possèdent aussi des maisons de campagne délicieuses. Celle du consul de Suède est un séjour ravissant digne de figurer à côté des plus belles maisons de plaisance des environs de Marseille.

Population. — On compte environ 6,000 habitants à Tanger. Les Européens et les Juiss entrent pour un tiers environ dans ce chiffre.

A l'exception d'Autrichiens et de Russes, on trouve à Tanger des Européens de toutes les nations. Les Espagnols sont les plus nombreux.

Les Juiss sont là ce qu'ils sont dans tout l'Orient. Vivant dans la saleté, affectant la misère la plus prosonde au milieu de leurs richesses, ils sont pour les Européens un objet de pitié et de dégoût, pour les musulmans un objet de mépris.

Mais lá, comme ailleurs, ils se vengent par la supériorité de leur intelligence commerciale. Eux seuls parlent toutes les langues, connaissent et échangent toutes les monnaies, reçoivent toutes les marchandises, achètent et vendent tous les produits. Sans eux, les Européens et les Musulmans manqueraient de tout; ils servent de lien, ils se sont à tout.

Les avantages de cette position contribuent à rendre leur sort moins malheureux, leur humiliation moins prosonde encore que dans les villes de l'intérieur. Mais cependant la to-lérance des Maures ne va pas jusqu'à leur permettre de porter des vêtements aux couleurs éclatantes ou de relever le quartier de leurs babouches. Les hommes portent sur leurs traits l'empreinte de cette longue dégradation, mais la beauté du type juif s'est conservée intacte chez la semme, qui semble avoir sourni le modèle de ces belles semmes bibliques que le pinceau d'Horace Vernet a popularisées en Europe.

La position de Tanger, son contact incessant avec l'Europe, ont donné à ses habitants un caractère qui leur est particulier. Ils ont un vernis de notre civilisation, de notre tolérance et même de notre gaîté, et sous cette couche européenne le fanatisme musulman a presque disparu. Ils sont comme un lien vivant entre l'Europe et le Maroc, de même que les négociants chinois de Canton ont servi de lien entre l'Angleterre et le Céleste-Empire. Habitués au bien-être que donne l'aisance, ils sont peu portés à le sacrisser, même au triomphe de leur foi. Ce sont les conservateurs du pays.

Les militaires sont dans la population musulmane une classe à part. Leur costume et leurs armes sont sort simples: une grande tunique à raies grises, avec capuchon servant de bonnet de police, la cartouchière suspendue à l'épaule, un suil démesurément long, et dont la crosse, sans être dépourvue d'élégance, est si lourde, qu'elle peut au besoin servir de massue. Le sabre est nommé du lieu où il est sabriqué, sai (de Fès), de même que le slissa kabile; sa sorme est celle des sabres espagnols, lame longue et droite, garde avec un double croissant insérieur et supérieur, comme les bonnes lames de Tolède, ressuscitées par la littérature du moyen-âge. Le sourreau est, comme celui des slissas, d'une simplicité primitive: ce sont deux valves de bois léger recouvertes de cuir marocain.

La garnison de Tanger a ses artilleurs; mais l'artilleur mériterait à lui seul une étude spéciale. En temps de paix, tant que le canon ne reçoit que sa charge de poudre, l'artilleur rend le salut, il met le seu à sa pièce. Mais en temps de guerre il a peur du seu de sa pièce plus que du seu ennemi, et généralement il l'abandonne, et cela sans honte, sans lâcheté, c'est tout simplement un usage.

Ce renseignement peut nous rassurer en cas d'attaque. Le nombre des pièces en batterie dans les diverses fortifications est de 200 environ. Il y en a un plus grand nombre enfouies sous le sable ou dans la terre; il ne manque que des affûts pour les mettre en batterie.

On compte environ 2,400 soldats réguliers ou habitants susceptibles d'être armés. Mais il est certain qu'en cas d'attaque de notre part, plusieurs tribus voisines de race kabyle ont été désignées par l'empereur pour entrer dans la place et concourir à sa défense. Or, les négociants de Tanger aimeraient mieux voir débarquer tous les chrétiens d'Europe dans leurs murs, que d'y voir arriver ces bandes avides de pillage et de massacre.

Nous ajoutons aux détails qui précèdent, d'autres détails curieux que nous fournit un ouvrage récemment publié à Madrid:

« La population de l'empire du Maroc est de 8,500,000 habitants, ainsi divisés: dans le royaume de Fez, 3,200,000 habitants; royaume de Maroc, 3,600,000 h.; Tafilète et Segelmesa, 700,000 habitants; Ad'rar, Sus, Te, 1,000,000 h. Total, 8,500,000 h. sur 24,370 lieues carrées. Ce qui donne 349 âmes par lieue carrée. Cette population est, relativement, inférieure à celle des provinces d'Alger, Tunis, Tripoli,

Turquie et Egypte. Il est bon d'observer que, dans cette superficie de 24,370 lieues carrées, ne figurent pas les déserts. Si l'on voulait distribuer cette population par races et suivant les mœurs, la langue et l'origine, on aurait:

- » Amazirgas, c'est-à-dire Bérébères ou Tuaricos, 2,300,000; Amazirgas, Ailoes et Susies, 1,450,000; Arabes purs, c'est-à-dire Bedouins israélites, 740,000; Arabes métis, c'est-à-dire Maures, 3,550,000; Israélites, c'est-à-dire Hébreux, Rabins, 339,500; Nègres du Soudan, Madingos et Felanos, 1,200,000; Europeens chrétiens, 300; Renégats, 200. Il sussit de ce relevé numérique des diverses races pour comprendre déjà tous les principes de débilité que renserme dans son sein l'empire de Maroc.
- » L'oppression à laquelle se livre le gouvernement est la cause principale de la misérable situation du Maroc. Chaque famille se suffit; la femme file, l'homme tisse, le sol fournit le pain, la toison de la chèvre et du chameau, tout ce qui peut servir à se garantir du soleil, le lait, la viande, le fromage, etc.
- "» L'humiliation dans laquelle vivent les femmes est plus grande à Maroe que dans tous les autres pays assujétis à l'islamisme: livrées au désespoir ou à la solitude dans le harem, si elles appartiennent à de grands seigneurs, ou condamnées aux travaux les plus rudes et aux fatigues les plus ardues dans les classes pauvres, les femmes dans ce pays sont des victimes vouées à la plus affreuses misère, aux tourments perpétuels; elles n'ont même pas la ressource de se consoler en espérant le Paradis dont elles sont exclues, et l'on va même jusqu'à douter que dans leur corps puisse habiter une âme raisonnable. Cette vie si triste, l'usage fréquent des bains chauds, le combat continuel de la jalousie, de l'amour-propre irrité et de l'envie, dévorent ces frêles existences; et il n'est pas rare de voir une jeune fille de vingt-cinq ans prématurément arrivée à l'apparence d'une femme de cinquante ans.
- » Les revenus annuels de l'empire s'élèvent à la somme de 2 millions de piastres fortes, les dépenses ne vont pas audelà de 990,000 piastres fortes. L'excédent de recettes de plus d'un million de piastres va tous les ans grossir le trésor ensoui à Méquinez, que l'on appelle Meitul Mel, c'est-à-dire la Maison des richesses, c'est plutôt la propriété particulière du sultan qu'un trésor public.
- » Dans le budget des dépenses sigurent les armées de terre et de mer pour une somme de 680,000 piastres seulement. Cela s'explique par le grand nombre de troupes franches et irrégulières dont se compose en partie l'armée. L'armée marocaine se divise en troupes du roi, dites algamasen, et en troupes des gouverneurs ou pachas, qui sont de véritables mi-

.a. 660) : 554, b. , C.

- lices. Les premiers sont payés par l'empereur, les secondes sont à la charge de leurs villes respectives, ou bien on leur donne à cultiver quelques lots de terre.
- » L'armée active ou algamasen est aujourd'hui très réduite, c'est à peine si elle est forte de 16,000 hommes. La moitié sont des noirs, il y a dans chaque place quelques artilleurs. le nombre ne dépasse pas 2,000 hommes répartis dans tout l'empire: En général, le soldat marocain est très bien traité par ses chess, aussi est-il soumis et obéissant, et dans la mêlée il est intrépide, résolu et plein d'ardeur et de bonne volonté. Il est excellent tireur à pied comme à cheval; il a, dans l'exercice du cheval, gardé toute l'agile dextérité des compagnons d'armes de Juba et de Massinissa. Les Ailoes surtout, sont des cavaliers incomparables. Lorsqu'il se livre une bataille, la cavalerie qui est toujours le nerf.de la force, se forme en deux parts égales aux deux ailes de l'armée qui se déploie presque toujours en deux, l'une avec l'infanterie au centre, quand il y en a. Lorsque l'on donne le signal du combat, le soldat récite dévotement quelques stances du Coran. (1811)
- » L'armée entière jette, avec un bruit horrible, le cri de guerre, et elle se rue avec l'ennemi. Si l'ennemi soutient ce premier choc, qui est terrible, et s'il jette le désordre parmi ces masses fanatisées et mal ordonnées, par des évolutions rapides, impérieuses et non prévues, les masses s'enfuient, et elles sont plus habiles à se reformer dans la fuite. Leur armée manque d'artillerie bien servie, et ils n'ont pas la plus légère idée de la tactique militaire. Ils sont d'une adresse extrême pour les surprises, et ils ne sont pas moins habiles à éviter les embuscades qu'on leur dresse. S'ils remportent d'abord quelque avantage, ils sont redoutables; mais s'ils sont vigoureusement reçus et repoussés, ils se découragent facilement, comme des hommes habitués à voir dans le moindre revers l'arrêt inévitable de la fatalité.
- » Les forces maritimes de l'empire, autresois imposantes, sont réduites à trois bricks ou goëlettes portant à peine dix canons ettreize canonnières qui sont postés aux embouchures des rivières de Buregreb, de Lucos et de Martil à Tétuan. Tout le personnel de la marine militaire ne va pas aujourd'hui à 1500 hommes tant soldats qu'ossciers, constructeurs employés et ouvriers répartis dans les ports ou sur les navires démantelés. Le despotisme de l'empereur du Maroc est le plus illimité que l'on connaisse; il a entre les mains les pouvoirs militaire, civil, judiciaire et religieux; les gouverneurs ou pachas des provinces exercent une autorité égale à celle du sultan. Leurs richesses sont excessives, ce sont des concussionnaires publics et attitrés. »

L'EMULATION

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET

25 et 24.

FRIBOURG, 1844: TROISIÈME ANNÉE. AOUT, PREMIÈRE ET SECONDE QUINZAINES.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation persit tous les quinze jours dans ce même formet. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en estactères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à AB batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Burcau de l'Emulation.

HISTOIRE NATIONALE.

ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

XVII° SIÈCLE.

HISTOIRE EXTÉRIEURE. - SERVICES ÉTRANGERS.

L'hôtel de la présecture, dans notre ville, frappe tout le monde par le caractère à la fois sévère et brillant de son architecture. Au dix-septième siècle, c'était l'hôtel König. Trois portraits de cette famille en grandeur naturelle décorent encore une des salles du premier étage. Ce guerrier à la sombre armure, avec une écharpe rouge passée en sautoir, ce dur et sier visage, c'est le général König. Ce religieux brun de St. François, et cette religieuse au costume blanc des filles de St. Bernard, debout aux deux côtés du général, sont les mélancoliques et derniers rejetons d'une race énergique. Seulement à voir ces hautaines sigures, on devine qu'un intérêt dramatique s'attache à leur histoire 1.

Le premier de ce nom connu dans les annales fribourgeoises est Pierre König, mort en brave au champ d'honneur en 1448, dans une guerre de sa patrie avec Berne 2. Le second est Ulric König, officier au service de France, et qui tombe ... mais ignominieusement, sous la hache du bourreau.

Ulric König était cependant un militaire intrépide. Aucune lâcheté n'avait souillé son front. Chef des Fribourgeois dans les 1,200 hommes accordés par la Suisse à François Ier contre Charles-Quint, il avait montré son courage en Provence, en Picardie et en Piémont. Mais mal payé, manquant de vivres, il a permis à ses soldats affamés le pillage d'un couvent. Les généraux français l'ont fait arrêter et mettre à mort (1531) 3.

Telle fut à-peu-près, sept ans plus tard, la fin tragique d'un autre capitaine fribourgeois, l'un des héros de Pavie, Guillaume d'Arsent, fils infortuné d'un infortuné père 4.

- ' « Le fils unique de König se fit capucin et fut le dernier de sa famille. » Blanc. La religieuse serait ainsi la sœur de König.
 - * Blanc. Leu. D'Alt.
 - Leu. Blanc. D'Alt.
 - Voici le fait d'après Wurstisen, Chronique de Bale:

L'au 1537, le capitaine fribourgeois d'Arsent, créancier du roi de France pour des sommes considérables, n'ayant pu en opérer le recou-

Petit-fils du capitaine Ulric, François-Pierre König, dit Mohr 5, naquit en 1590, avec le goût des armes et des aventures. La même année ou Henri Lamberger exilé cueillait les palmes de l'honneur dans les guerres du Montserrat, König se mit à recruter pour Venise. Mais Fribourg ne tolérait de levées que pour le roi. Il sut jeté en prison 6. A peine relâché, il n'en partit pas moins comme officier dans les troupes franches de l'empire 7. Pendant 13 ans, l'histoire le perd de vue dans la foule d'étrangers de toutes nations qui composaient les armées impériales : espagnols et irlandais, italiens et suisses. On combat dans le Palatinat, en Bohême, sur les bords de la mer Baltique; Tilly saccage Magdebourg;

vrement, malgré ses instances et l'interveniion de la Diète, obtint de cette autorité, de pouvoir se payer lui-même, pourvu que ce fût hors des limites de la Confédération. Trois jeunes français étudiaient alors à Bâle. Un étudiant, homonyme et parent d'Arsent, se chargea de les attirer vers le Grand-Huningue. Là ils furent assaillis par Mötteli, beau-frère d'Arsent, et par des hommes armés qui parvinrent à en saisir deux et à les entraîner dans une barque qui les conduisit au chàteau de Schwarzembourg, dans le Weylerthal. Le troisième, plus âgé, François de Rochefort, se dégagea; mais dans sa fuite, rencontré par des cavaliers, il fut pris pour un espion et horriblement maltraîté. Le lendemain on le trouva mort dans une foret. Après un mois, l'un des captifs de Schwarzembourg fut mis en liberté avec une lettre pour la famille de son compagnon, fixant le prix de sa rançon. Mais déjà l'affaire s'était ébruitée à Bâle. Des troupes s'avancèrent. L'intervention de l'évêque arrangea cependant la chose dans une conférence. D'Arsent dut protester de ses bons sentiments pour Bâle et relacher sans rançon le prisonnier. L'avoyer de Belliken, village de Brisgau, qui avait servi de prête-nom et procuré la barque, porta toute la peine de cette affaire, et fut exécuté. Mais D'Arsent, ayant en la mauvaise idée de se montrer quelque temps après en Lorraine, y fut saisi par les gens du roi qui le sit mettre à mort (1538). - (Cette histoire pourrait donner matière à un intéressant feuilleton sous ce titre : Comment les rois paient leurs dettes!) - Voir Wurstisen, Basler Chronick, ch. XVI.

- 5 Mohr? On ne connaît point l'origine de ce surnom. M. Uffleger, si versé dans la partie anecdotique denotre histoire, pourrait peut-être nous l'apprendre.
 - 6 Manual du conseil. On le confond avec un Rey d'Estavayer

² May, 1. 561, - Girard. - Blanc.

Wallenstein succède à Tilly. Nous ne retrouvons König qu'en 1629. Une formidable expédition se préparait dans les Grisons contre Charles de Nevers que la France et Venise s'obstinaient à maintenir sur le trône ducal de Mantoue contre le gré de l'empereur. Trente mille hommes se réunissent sous le comte Collatto, König du nombre comme lieutenantcolonel. Il faut lire dans un roman qui est de l'histoire, les Fiancés de Manzoni, la marche de cette armée de démons à travers le pays ami du Milanais, escortée du pillage, du meurtre, du viol; prenant d'assaut les villes, brûlant les villages, et pour comble de maux, apportant la peste 8. Au mois de novembre, elle arrive devant Mantoue, bloque cette ville pendant sept mois et s'en rend maître le 18 juillet 1630 °. Deux jours durant, la malheureuse cité est livrée aux horreurs d'une soldatesque effrénée. Le palais ducal regorgeait de richesses. Officiers et soldats s'y enrichirent. « König, dit le baron d'Alt, en eut sa bonne part. » Elle lui servit à se rendre grand dans sa patrie. Ennens, Billens, Villariaz, Grangettes, Fuyens; ces cinq seigneuries, et une place dans le petit-conseil, donnèrent au Condottière fribourgeois un relief qui s'augmenta encore lorsque l'empereur Ferdinand III l'eut créé baron d'empire et commandant de Lindau sur le lac de Constance. Il fut aussi chargé d'une mission diplomatique à la cour de Bethléem Gabor, Waivode de Transylvanie 10.

Mais bientôt après, le commandant de Lindau eut besoin de toute sa vigilance pour conserver à l'empereur le poste qui lui était confié. Les Suédois, dont la mort de leur roi à Lutzen n'avait fait qu'accroître l'audace, après avoir violé à Stein le territoire helvetique, mirent le siége devant Constance (1633). König essaya, à la tête de la garnison, une diversion du côté de Zell. Il fut repoussé avec perte 11. Il n'en reçut pas moins, peu de temps après, en récompense de ses efforts, le grade de colonel avec un régiment d'infanteric. Mais les progrès des Suédois dans la Souabe et l'Allgau faisant craindre pour Lindau, des troupes italiennes sous le commandement du colonel Ossa vinrent renforcer la garnison de la place.

De l'arrivée de ces auxiliaires date, dans la vie de König, une phase de malheur et de persécution 12.

⁸ Manzoni nomme plusieurs endroits du Milanais. Un autre auteur, dont nous parlerons tout-à-l'heure, (celui du THEATRUM EUROPŒUM) mentionne Viadana, Caneto, Belforta et Gazola parmi les villes prises, et Geverolo emportée d'assaut. II. 104.

⁹ "Die Stadt, wie auch des Herzogs Pallast, ist zwei Tag lang geplündert, und ein unglaublicher Schatz gefunden. Die soldaten haben auch übel gehauset, viel Frauen und Jungfrauen geschändet, und viel schöne Gebaü verderbet. THEATRUM EUROPŒUM. II. 174.

** May. — D'.Alt. — Girard. Ce doit être avant 1629, année de la mort de Bethléem Gabor. D'autres Bethléem ont, après lui, gouverné la Transylvanie.

" Vulliémin dit que le fribourgeois Künig, baron de Billens, réussit à amener du secours aux assiégés. 12. 573.

Les détails qui suivent, tous inédits, sont empruntés à deux sources

Le colonel italien Ossa, soldat de fortune comme König, et comme tous les capitaines de cette guerre, était l'un des chess de bande redoutés qui avaient, les années précédentes, ravagé l'Alsace et le Brisgau. Lahr, Cronweissenbourg, Bâde-Dourlach portaient encore les marques de sa cruauté 13. Vieilli au service, son titre de commissaire-impérial ajoutait encore à la rudesse du vieux soldat. König, de son côté, élevé dans le désordre de la guerre, n'y avait pas pris des leçons d'aménité et de condescendance. Les deux commandants se heurterent violemment; les soldats prirent parti, italiens pour Ossa, allemands pour König. Les bourgeois suivirent leurs compatriotes allemands. Ossa vaincu dans la lutte, et en butte aux railleries des habitants de Lindau, ne trouva rien de mieux que d'en écrire à l'Empereur. Dans un long rapport daté de février 1634, il se plaignit en termes amers de König, de ses officiers, de la garnison et de tout le monde. « Ce n'est pas assez de mon honneur, disait-il, on en veut » encore à ma vie. Un capitaine thurgovien, des adhérents » de König, a juré de m'assassiner, à la première occasion. » Puis venaient des insinuations perfides sur la sidélité du commandant de Lindau, et son penchant pour la Suède et la France. Il finissait sa lettre en suppliant l'empereur de bien vouloir l'employer ailleurs et dans une autre branche de l'administration militaire 14.

De plus graves intérêts absorbaient le monarque. Il ne vit dans cette affaire qu'une querelle particulière, et laissa reposer un an dans les dossiers la mémoire de son commissaire.

Mais les événements extraordinaires qui se passèrent peu après dans l'empire, vinrent donner un caractère tout disserent à la plainte d'Ossa, et changer les dispositions du prince. Wallenstein, duc de Friedland, le tout-puissant généralissime des troupes impériales, accusé d'entente avec les plus terribles ennemis de l'empire, les Suédois, avait péri assassiné dans le château d'Egra. Ses adhérents nombreux dans l'armée étaient poursuivis partout avec rigueur et livrés à la sévérité des tribunaux militaires. Des exécutions sanglantes avaient eu lieu à Prague et ailleurs. De hauts personnages,

principales: 1° les Manuaux du Conseil que notre honorable ami le Docteur Berchtold a bien voulu dépouiller pour nous, et 2° le THEATRUM EUROPŒUM de Mérian, collection contemporaine embrassant en 21 volumes, dont quelques-uns de 1,000 pages, les événements de 1618 à 1712. Il se trouve à la bibliothèque de Porrentruy.

¹³ A Lahr 100 jeunes gens égorgés, les jeunes filles enlevées, les maisons, au moins 40, réduites en cendres attestaient le passage de ce vandale. Bâle avait été rançonnée sur terre neutre. тнеатким кикор сим. II. 569. III. 124.

14 Vom Herrn commissario und Kais. Obrist Ossa waren vergangenen Jahre im Februar etliche Schreiben intercipirt darinnen her neben vielem Bericht sich auch sehr beklagt das er in seinen alten Tagen und nach so vielen geleisteten treuen Diensten und bey abgegangenen Leibes-Kräften Jedermann müsse zu Spott gehen, Jedermanns Knecht seyn, daher doch ein anders und bessers verdient und die Kais. Maj. ihm auch ein anders und bessers versprochen bittet umb Erlassung des Krieges und verlehnung anderer Diensten, etc. THEATRUM EUROPŒUM. HI. 151.

un duc de Saxe, un Colloredo attendaient en prison le résultat de leur jugement. L'empereur hésitait encore cependant vis-à-vis de König, lorsqu'il recut la nouvelle que le général suédois Horn, le même qui avait assiégé Constance et défait, à Zell, le commandant de Lindau, après des avantages signalés, et plusieurs villes prises, menaçait cette dernière place. La trahison ne lui parut plus douteuse. Tout-à-coup arrive à Lindau le colonel impérial Vitzthumb, muni de pouvoirs extraordinaires et suivi de troupes considérables. Il arrête, au nom de l'empereur, König, Ossa, le secrétaire de König (un fribourgeois de la famille Python), les officiers de la garnison, et 130 bourgeois notables. Ossa est dirigé sur Inspruck, König sur le Fort d'Ehrenberg en Tyrol, son secrétaire demeure prisonnier à Lindau, les bourgeois sont déportés à Brégentz 15.

L'arrestation subite et sans causes connues dans le public (la querelle des deux chess avait eu le temps de vieillir) de tant de personnes considérables, fit à Lindau et dans tout le voisinage une sensation extraordinaire 16.

Elle ne fut pas moindre à Fribourg où König jouissait d'un crédit qu'expliquaient sa position, et le soin surtout, qu'il avait pris, pendant tout le cours de la guerre, de tenir le gouvernement au courant des opérations des deux armées belligérantes 17. On écrivit en sa faveur à sa Majesté Impériale. Les lettres produisant peu d'effet, on eut recours aux députations. Les personnages les plus qualifiés de l'Etat furent envoyés à Vienne et à Inspruck. Dans une de ces missions, le chancelier Daniel de Montenach, passant par Mellingue, apprit que l'archiduchesse Claudia, touchée de l'hospitalité que cette ville avait accordée à ses sujets fugitifs lors du siège de Constance, avait promis d'en témoigner sa gratitude à la première occasion. Le magistrat de Mellingue voulut bien user de cette promesse en faveur du captif d'Ehrenberg. Deux sénateurs, le docteur Gottrau et Jean Boccard portèrent à Inspruck la lettre de l'avoyer de Mellingue, et une de leurs Excellences de Fribourg. La princesse Claudia fit bon accueil aux députés; elle promit de s'intéresser à König, sans cependant vouloir prendre l'affaire à elle 18.

15 THEATRUM EUROPŒUM. On y trouve deux versions de l'arrestation de König et d'Ossa peu différentes les unes des autres. L'ouvrage étant rare, nous en citerons une : « Im Schwaben und Algau, hat Herr Feld-Marschalk Horn die Winterquartier bald erweitert, die Städtlein Isne, Leutkirch, etc. eingenommen und sich gleich Lindau genähert, deswegen sich in Lindau nicht in geringer gefahr zu seyn erachtet und hat der Commendant Vitzthumb 130 (l'autre version dit 120) Bürger nacher Bregentz und auf dess Marschalck annäherung ferner hinein in Tyrol deportirt und verschickt. Der Herr Obriste König welcher viel schwerer Dinge beschuldigt nach er dem vom Lindau auff dem Ehrenberg gebracht und stark examinirt worden. III. 165. - Voir aussi les Manuaux du Conseil. Anno 1634 et 35.

Pendant leur séjour à Inspruck, les députés apprirent que le colonel Ossa avait recouvré sa liberté, peu de jours après son arrestation. König, au contraire, bien qu'une enquête sévère n'eût rien mis à sa charge 19, était toujours détenu à Ehrenberg, où les paysans commis à sa garde lui accordaient pour tout adoucissement de prendre l'air quelques heures du jour 20.

La démarche tentée auprès de l'archiduchesse n'ayant abouti à aucun résultat, une nouvelle députation se rendit auprès de l'empereur. Les Cantons catholiques joignirent leurs sollicitations à celle de l'Etat de Fribourg. Un moment on put croire l'empereur fléchi, et l'élargissement prononcé. Mais une lettre écrite de Vienne par le senateur J. Buman, l'un des députés, fit évanouir cette espérance. « L'empereur, disait-il, a, en effet, ordonné la mise en liberté du baron de Billens, mais plus puissant que jamais, Ossa intercepte la correspondance et entrave l'exécution des ordres du prince 21. »

Restait un dernier espoir. Désarmer Ossa, puisque le sujet était plus redoutable que le maître. Le gouvernement de Fribourg ne recula point devant cette humiliation. Il était décidé à ne rien épargner pour soustraire à d'indignes traitements un officier de distinction, membre de ses Conseils, et que des haines particulières retenaient seules dans les fers. La démarche de Fribourg flatta Ossa sans le fléchie; il répondit par de belles paroles 22.

Toutes ces tergiversations ne laissèrent pas d'éveiller des soupçons sur la bonne soi de la cour impériale. Ces soupçons se confirmèrent, lorsque le bruit se répandit, que loin d'être rendu à la liberté, König, arraché brusquement de sa prison, avait été transféré à Ratisbonne pour y être jugé par la commission militaire avec trente autres adhérents de Wallenstein 23.

Les Fribourgeois craignirent alors sérieusement pour leur concitoyen; l'exécution du colonel Schaffgotsch, l'un des trente, n'était pas faite pour les rassurer. On s'attendait à chaque instant à recevoir des nouvelles affligeantes; quand König lui-même se présente soudain devant la Diète réunie à Bade (octobre 1655). Las d'une captivité qui durait de 🦯 (30 puis près de deux ans, il s'était ensui de Ratisbonne, trois jours auparavant, et venait remercier la Diète de sa bienveillante entremise 24.

mes ancêtres, Daniel Daguet, plus tard membre du gouvernement, fut aussi envoyé en Allemagne pour la même affaire.

- 19 « Obgleich stark examiniret worden, hat deren selben keines auff ihn gebracht werden, was ihme beigemessen worden. » THEATRUM EUROPŒUM. III. 165. — Examiniret est quelquelois sinonyme de question dans le langage du temps. Voir la fameuse procédure de Schybi dans l'insurrection des paysans. »
 - 20 Manual du Conseil. Anno 1635.
 - ²¹ Manual du Conseil. Anno 1635.
- . 23 Ibidem. THEATRUM EUROPŒUM.
- ²⁴ Manual du Conseil. Mention dans le THEATRUM EUROPŒUM. La captivité avait commencé en janvier 1634 et finit en octobre 1635.

¹⁶ THEATRUM EUROPŒUM. III: 151.

¹⁷ Le baron d'Alt regrette que cet exemple n'ait pas été suivi depuis par les officiers fribourgeois au service étranger. Hist. des Helvet. T. X.

¹⁸ Manual du Conseil. Note due à l'amitié de M. Berchtold. - L'un de

Il se rendit ensuite dans sa ville natale où sa présence excita un vif enthousiasme. Le sénat, et le peuple fêtèrent à l'envi l'homme célèbre dont s'honorait la patrie, et qu'elle avait cru perdu sans retour. Pendant quelques semaines on ne parlait à Fribourg que du baron de Billens, de ses immenses richesses, et de ses malheurs. On rapprochait la dure captivité du petit-fils, de l'échafaud de l'aïeul. Les campagnards surtout s'arrêtaient émerveillés, devant son hôtel de la rue de Morat, et impatients de connaître le héros qui avait servi sous Tilly et Wallenstein, guerroyé avec les Suèdes (Suédois) et visité la cour lointaine du Transylvain Gabor 25.

Mais tout n'est pas or dans la vie d'un Condottière. A peine le baron de Billens venait-il de s'installer dans sa somptueuse demeure, et de reprendre son siége au Petit Conseil, que des capitaines zougois et glaronnais vinrent l'accuser d'avoir retenu leur solde 26.

Sa présence créa encore d'autres embarras à la république. Tout citoyen riche, remuant et populaire est une épine dans l'œil pour l'aristocratie. Des officiers étrangers vinrent un jour en grand nombre faire visite à König. Aussitôt grande rumeur dans la cité. « König veut lever des troupes pour la France. » Ce qui était seul permis en 1616, ne l'était plus du tout en 1636. Fribourg venait de conclure un traité de religion avec l'Espagne, la Savoie et le Valais. En 1616, on n'enrôlait que pour le roi très-chrétien. En 1636, on ne permettait de levées que pour le roi catholique. Le baron de Billens fut appelé à se justifier en Petit Conseil. « Je veux, en effet, dit-il, reprendre du service, mais pour mon compteprivé. On m'a fait des offres très avantageuses. » Et il fit entendre qu'il ne s'agissait pas moins que du bâton de feld-maréchal ²⁷.

Mais il faillait pour cela rentrer en grâce auprès de l'empereur. L'occasion, il est vrai, était favorable. Louis XIII venait d'envahir la Franche-Comté espagnole. Le général français, prince de Condé assiégeait Dôle défendue par Gallas, général de l'empereur (juin 1636). Des envoyés franc-comtois vinrent réclamer le secours des Suisses catholiques. De tous les Cantons, Fribourg seul se montra disposé à agir efficacement. 500 hommes furent levés pour aller joindre l'armée impériale qui devait débloquer la ville de Dôle 28. A ces cinq-

Récits des vieillards. — Mon aïeul centenaire, Hanz-Wilhelm Daguet m'en a parlé plus d'une fois. cents hommes il fallait un chef intrépide et d'expérience. Le sénat jeta les yeux sur Pierre-François König. Il accepta avec joie, traversa de nuit le territoire des Bernois dévoués à la Suède et à la France, et réussit à gagner le camp impérial. Peu à peu le prince de Condé leva le siége (mi-août 1636), et König, heureux d'avoir contribué à la délivrance de la Franche-Comté, revint avec sa troupe à Fribourg.

Il n'avait pas perdu son temps à Dôle. Les officiers impériaux lui rendirent bon témoignage auprès de l'empereur, et bientôt il apprit que sa réhabilitation serait chose facile. Peutêtre même lui conseilla-t-on de se présenter avec d'autres condamnés politiques, à Ratisbonne, où se célébrait avec grande pompe, le jour anniversaire de la naissance du souverain. Le colonel König s'y rendit dans les derniers jours du mois d'août et y trouva le duc de Saxe-Lauenbourg, les colonels Truchsess, Herzog, et d'autres comproinis dans l'affaire Wallenstein 29. L'empereur le reçut avec beaucoup de bienveillance, et le colonel lui ayant représenté combien il lui serait pénible de porter plus longtemps la moindre trace du soupçon qui avait fait le malheur de sa vie, le monarque consentit à lui donner des leures de réhabilitation telles qu'elles ne lui laisseraient rien à désirer ni à lui ni à sa famille. Ce qui eut lieu en esset le 3 septembre, par un décret revêtu du sceau impérial et conçu à peu près en ces termes : « Nous empereur romain et roi de Hongrie et de Bohême ayant ordonné une enquête pour informer du crime de haute-trahison, et en particulier du projet de livrer la ville de Lindau imputé au seigneur colonel Pierre-François König, le reconnaissons par les présentes complètement innocent de ce fait, et déclarons ne conserver sur sa fidélité aucun soupçon si léger qu'il puisse être, nous plaisant même à reconnaître qu'il n'eût eu aucun besoin de pardon ou d'indulgence quelconque, et désirons fort que jamais reproche ne soit fait à cet égard à lui ni à aucun des siens ou puisse jamais, à lui ou à eux, être en aucune manière préjudiciable dans leur honneur, crédit et bonne fame.

Donné par l'empereur en son conseil de guerre. »

Signé OTTMAN 30.

Wie nun aller höchsternennt Ihr kayserl. Majest, bereyt vorher in dieser Sach eine Inquisition anstellen lassen, zu dero Endung bey ihme einige Schuld, solches angegebenen Tradiments halber nicht befunden, sondern er krafft hierin gefällten Urtheils, davon losgesprochen und absolvirt worden. Als lassen es Ihr. Kaiserl. Majest, nochmals bey solchem Auspruch allergnädigst verbleiben, sprechen und erkennen ihne Herrn Obristen König davon nochmalen gänzlich los und müssig, solcher Gestalt das dieselbe auch nicht die geringste Ursach einige bösen Wahn, Verdacht oder Vermuthung, desswegen wi-

²⁶ Manual du Conseil. Anno 1635.

¹⁷ Ibidem.

²⁸ « Des Suisses qui devaient et qui avaient promis du secours aux assiégés, les Fribourgeois furent les seuls qui leur envoyèrent 500 hommes sous la conduite de Pierre König lequel pour arriver a temps fut obligé de traverser de nuit le territoire bernois qui leur refusait le passage. Le secours des autres produisit des députations sollicitant l'éloignement de la guerre. Histoire manuscrite de l'évêché de Bàle par un Jésuite. L'original est en latin. M. Vulliémin (histoire de la Confédération 12. 595.) ignore le fait et dit simplement: Fribourg voulait battre aux champs, mais Berng lui ferma le passage, (note 2).

²⁹ THEATRUM EUROPŒUM. III. 691.

³⁰ Von der Röm. Kays. auch zu Hungarn und Böhmen königl. Maj. unsers allergnädigsten Herrn wegen, dem Herrn Obristen Franz-Peter König, Freyherrn, hiemit in Gnaden anzufügen: es baben allerhöchst gedacht Ihr. Kayser. Maj. gnädigst vernommen, was massen er wegen eines ihme hievor imputirten Tradiments der Stadt Lindau, umb dero Kaiserl. Erklärung seiner hierin befundenen Unschlud, unterthänigst angelangt und gebetten.

Quelque temps après, le colonel et baron König recevait de nouvelles marques de la faveur impériale. On lui donnait le titre de chambellan aulique, et le grade non de feld-maréchal, mais de général-major dans les armées de sa majesté 31.

der ihne zu haben, oder an seiner Devotion, Treue und guten Verhalten zu zweiseln wie sie auch hierin ganz seine Rechenschast von ihm prætendiren, noch das derselbige einiges Perdon, Gnade, oder Nachsehens bedörffte, sur nothwendig erkennen und wollen Ihr. kayserl. Majest ihn Herrn Obristen König hiemit in Gnaden versichers haben, das solche Aussag, weder ihme noch den seinigen zugemessen, oder an Ehren, Credit, guten Nahmen und habenden Verdienst, ihm wenigsten dadurch præjudiciret seyn solle.

Welches mehr allerhöchst ernennt Ihr. Kayserl. Majest. ihme Herrn Obristen König zu seiner Nachricht und Bedienung, hiemit anzuzeigen allergnädist aubefohlen. Welche demselbigen fortan mit Kaiserl. Gnaden wolgewogen verbleiben.

Per imperatorem ex consilio bellico 3 septembris anno 1636.

THEATRUM EUROPŒUM. III. 191 à 192.

V. E. OTTMAN.

31 May veut que ce soit en l'an 1640 sous Ferdinand III; par conséquent Ferdinand, sous lequel König avait subi sa prison, mourut en 1637.

C'était là, moins la réparation d'une erreur, que le prix des nouveaux services que la maison d'Autriche attendait de l'officier fribourgeois, dans la lutte des partis en Suisse.

Pierre-François König la servit en esset, dans les affaires cantonales et sédérales, avec le dévoûment d'un homme qui n'aurait jamais en à se plaindre d'elle. Député de Fribourg aux Diètes helvétiques de 1640 et 41, 45 et 47, nommé dans l'intervalle Avoyer de la République, il combattit de toutes ses sorces l'influence française. Mais la France avait trop d'attraits pour les jeunes fribourgeois de naissance. König ne sut que deux ans au pouvoir suprême (1645-47) et mourut six ans après avee la réputation d'un grand homme de guerre et d'un habile homme d'Etat né sous une étoile malheureuse 32.

32 Girard et May. Ces deux auteurs, au reste, renferment beaucoup d'erreurs, notamment de dates.



BIOGRAPHIE

DE L'ÉVÊQUE CLAUDE-ANTOINE DE DUDING.

(Suite et fin).

§ VI.

VIOLATION DE CE CONCORDAT PAR LE CHAPITRE. — LE CHAPITRE PORTE PLAINTE AU GOUVERNEMENT CONTRE L'ÉVÊQUE.

Malgré la conclusion de ce concordat, le chapitre ne tarda pas à se permettre des actes qui en enfreignaient manifestement la teneur. Ainsi, déjà dès l'année suivante (1720), le chapitre installe un curé à Tavel, sans que celui-ci eût reçu préalablement l'approbation et l'institution épiscopales; et lorsque plus tard il se fut présenté, sur l'ordre de l'évêque, pour les recevoir, et qu'elles lui eurent été accordées, le prévôt les lui retira: il défendit également aux curés d'Echarlens, de Guin et de Sales de recourir à l'évêque pour leur institution.

En 1721, le chapitre adresse au gouvernement contre l'évêque une plainte, dans laquelle il fonde ses récriminations sur ce que, dans l'institution précitée du curé de Tavel, le prélat s'était réservé les droits de l'ordre de St. Jean de Jérusalem; que, dans sa dernière visite à St-Nicolas, il avait remis quelques recès au curé de ville; qu'il avait rendu un décret de provision contre le chanoine Adam en faveur d'un ressortissant bernois, marchand de vin (décret que le prévôt d'Alt avait solennellement déchiré devant la grande porte de l'église); enfin qu'il avait été cause de ce que le St-Siége avait rejeté, ensuite d'un decret de la congrégation des Rites, en date du 28 janvier 1719, le nouveau bréviaire lausannais, et que le nonce leur avait imposé le bréviaire universel romain. En général, ajoutait-il, l'évêque traitait le chapitre avec en-

core plus de sévérité et d'injustice que ne l'avait fait autresois Strambino.

Le 10 avril de la même année, Claude-Antoine répondit à cette plainte de Mannheim, où il se trouvait pour les affaires de son ordre. Et d'abord, pour ce qui concernait l'institution du curé de Tavel, il dit que, puisque cette cure avait été usurpée par le chapitre et incorporée à sa mense par une bulle surprise à Rome (sub et abreptitie), pendant que les chevaliers de Malte étaient occupés au siége de Rhodes, l'ordre s'était cru dès lors en droit de faire ses réserves; que, pour lui, il regardait cette affaire comme encore indécise, et s'en référait, au reste, à la protestation que le chancelier de l'ordre en Allemagne avait faite là-dessus.

Sur les deux points suivants de l'accusation, il répondit simplement par le concordat de 1719, concordat qui lui donnait le droit de visiter l'église de St-Nicolas en qualité de délégué apostolique, comme aussi celui d'intervenir en qualité de juge, lorsque, pour éviter de trop grands frais, la partie lésée jugeait à propos d'en appeler à lui, au lieu de porter la cause à Lucerne ou à Rome.

Pour ce qui concernait le nouveau bréviaire lausannais, il répliqua qu'il était assez notoire que, après le décès de son prédécesseur, le chapitre n'en avait ordonné l'impression que dans le but de l'étendre à tout le diocèse; car, lors de son entrée en fonctions, messieurs du chapitre avaient essayé à plus d'une reprise de lui arracher l'autorisation de le laisser paraître; mais qu'il s'y était constamment refusé, attendu que l'ancien bréviaire lausannais n'était plus toléré que dans l'église de St-Nicolas, tandis que le bréviaire romain avait été adopte par ses prédécesseurs pour tout le clergé du diocèse,

en vertu d'un décret du St-Siége, ainsi que cela s'était fait d'ailleurs dans d'autres diocèses voisins, tels que Bâle, Constance, Coire, Sion et Genève.

Il ajouta que, du reste, ce bréviaire lausannais, composé à une époque où le clergé diocésain se trouvait malheureusement plongé dans la plus grande ignorance plaissait beaucoup à désirer sous plus d'un rapport; en sorte que, guidé par ces motifs et d'autres encore, et s'en référant surtout pour cet article aux décrets de Clément VIII, d'Urbain VIII et de Clément XI, il avait cru devoir en défendre l'impression.

S VII.

Affaires du curé de ville, Pierre-Nicolas Odet 1.

Toutes ces tracasseries n'eussent peut-être point abouti à un éclat, si l'événement qui va suivre ne fût venu raviver l'ardeur des partis. En 1718, Pierre-Nicolas Odet avait été nommé, comme cela se pratiquait alors à l'égard des jeunes patriciens qu'on destinait à l'état ecclésiastique, chanoine à St-Nicolas, bien qu'il fût encore étudiant, et qu'il n'eût reçu aucun ordre majeur. C'était un jeune homme aussi distingué par ses talents que par ses eonnaissances, mais d'un caractère de seu. Comme il n'avait pas encore l'âge requis par les canons pour recevoir les ordres majeurs; il avait dû recourir au nonce pour une dispense; l'ayant obtenue, grâce à l'intervention du prévôt et du chapitre, il reçut l'ordination des mains de Claude-Antoine. Malheureusement le jeune chanoine ne tarda pas à tomber en disgrâce auprès du prévôt pour le zèle et la fermeté qu'il déployait dans la défense des droits de l'évêque. Le prévôt et le chapitre commencèrent par lui défendre la célébration de la messe à St-Nicolas, et différèrent pendant plus de six mois son institution; mais à la fin, sur les réclamations réitérées de l'évêque, le nonce fit cesser cet état de choses par un ordre formel. Henri Montenach, curé de ville, étant venu à mourir, et le chanoine Maillardoz, choisi pour le remplacer, ayant décliné cet honneur, les suffrages des bourgeois se reportèrent sur le chanoine Odet. Elu curé de Fribourg, le 31 mai 1722, il débuta dans sa nouvelle carrière par le refus de prêter serment au chapitre selon l'usage, le jour de son installation, se fondant sur ce que sa qualité de curé le plaçait désormais en dehors de toute autre juridiction que celle de l'évêque. Aussitôt le prévôt et le chapitre font enlever de la cure tous les protocoles de la paroisse, tels que registres de baptême, de décès et de mariages, et n'en laissent faire des extraits, lorsqu'ils en sont requis, que par leur secrétaire. C'est en vain que l'évêque s'efforce de calmer les esprits; toutes ses tentatives échouent devant leur obstination. Pour donner à leur cause l'apparence du bon droit, messieurs du chapitre portent plainte auprès du nonce contre le curé, qu'ils dépeignent sous les couleurs les plus noires. Au premier bruit de cet événement, Claude-Antoine, que des affaires retenaient pour lors à Paris,

Extrait de la supplique adressée à Bénoit XIII par Claude-Antoine.
(Note de l'auteur.)

écrit à Lucerne pour qu'on attende au moins jusqu'à son retour avant de prendre une décision; ses réclamations ne sont point écoutées.

Cependant voici quels étaient les griefs imputés au curé : d'abord d'avoir fréquemment tourné le prévôt en ridicule; mais qui eût pu s'empêcher de le faire, en voyant l'ambition esfrénée de cet homme? - puis de ne pas se conduire avec assez de décence à l'église, et enfin de fréquenter les cabarets, ce qui l'avait déjà fait condamner par eux à une amende , bien que sa conduite n'eût pas encore donné lieu au moindre scandale. Circonvenu sans doute par l'accusation, le nonce se laissa aller à prononcer la condamnation de l'accusé, sans l'avoir entendu ni lui ni l'évêque : après lui avoir prescrit les exercices spirituels, il lui enjoignit de faire sa soumission au prévôt et au chapitre; sit porter sur lui tous les frais, qui s'élevaient à plus de cent écus, et décida que les registres de la paroisse resteraient entre les mains du prévôt et du chapitre. C'est à cette décision qu'il faut attribuer la lacune fâcheuse qui existe dans les protocoles de la cure de St-Nicolas; car, durant toute cette époque, on n'inscrivit ni mariages ni décès.

L'évêque et le curé s'estimant lésés dans leurs droits, interjetèrent appel à Rome; mais la nonciature récusa cet appel, prononça l'excommunication contre le curé Odet, et envoya son auditeur à Fribourg pour veiller à l'exécution de la sentence. Aussitôt après son arrivée, le 4 décembre, et avant même d'avoir vu l'évêque, l'auditeur se met immédiatement en rapport avec le conseil d'Etat. Le jour suivant, qui était un dimanche, il se rend à St-Nicolas, où un jésuite, le P. Weidemann, devait prêcher; là il somme le prédicateur de lire en chaire la sentence d'excommunication; mais le jésuite s'y refusa obstinément, quelques instances et quelques menaces qu'on lui sît. Comme ce dimanche se trouvait être en outre la veille de la fête patronale de l'église, le curé se présenta dans l'après-midi, comme à l'ordinaire, pour assister aux vêpres; mais à peine eut-il mis le pied dans le chœur, que le prévôt et les chanoines quittèrent l'église; ensorte qu'il se vit obligé de chanter seul avec quelques laïques.

Aussitôt le prévôt fait répandre par toute la ville le bruit que l'église serait fermée le lendemain, sête de St-Nicolas, parce qu'elle avait été prosanée. Les bourgeois alarmés prennent les armes, et s'agitent dans les rues: bientôt l'émeute devint si menaçante, que le conseil dût s'assembler au milieu de la nuit pour l'apaiser. Dans ce but il sit prier l'auditeur de surseoir la sentence d'excommunication, parce qu'il ne pouvait pas répondre des suites de l'irritation que cette mesure extrême avait excitée. Dans la même nuit, vers les quatre heures du matin, le gouvernement dépêcha également quelqu'un à l'évêque pour le supplier de s'employer de tout son pouvoir à calmer les esprits, et surtout d'engager le curé de ville à s'abstenir de paraître ce jour-là à l'église; ce que Claude-Antoine sit, en retenant le curé chez lui.

Les démonstrations des bourgeois pendant cette nuit produisirent un tel effet sur l'auditeur, que, le matin de bonne heure, il se rendit chez l'évêque dans une voiture fermée, afin de n'être pas insulté dans les rues, bien qu'il eût déclaré antérieurement ne point vouloir s'aboucher avec lui. La il le supplia de faire tout au monde pour rétablir la paix et protéger son rang et sa personne contre toute injure et tout outrage, témoignant qu'il était prêt à faire des concessions sur tout. En esset, il se montra de très bonne composition sur toutes les propositions que lui fit l'évêque : ils convinrent donc entre eux que le curé Odet serait sa soumission au chapitre, qu'il suivrait les exercices qui lui avaient été prescrits, mais aussi qu'après l'accomplissement de cette pénitence il serait réintégré dans la paisible possession de son bénéfice. Malheureusement les chanoines ne tardèrent pas à changer les dispositions de l'auditeur: il déclara vouloir bien se contenter de la soumission du curé, mais avec cette condition toutesois, que celui-ci ne se considérerait pas moins comme excommunié. L'évêque et le gouvernement repoussèrent d'un commun accord cette clause; l'auditeur réforma alors ses prétentions dans ce sens, qu'il exigea seulement que le curé se considérât comme ayant été puni. Au moment de son départ de Fribourg pour Sion, l'auditeur promit qu'à son retour, qui devait s'effectuer dans peu de jours, il libèrerait complètement le curé. Cependant il ne laissa pas que de donner aux supérieurs des couvents l'ordre exprès de signifier aux consesseurs qu'ils eussent à imposer à tous les bourgeois qui avaient pris les armes, l'obligation de s'adresser à la nonciature pour se faire absoudre de l'excommunication. Cette mesure renouvela le mécontentement de l'évêque, parce qu'il y vit une atteinte portée à ses droits; il s'y opposa avec tant de force, qu'il eut la satisfaction de faire prévaloir ses recommandations. C'est en vain qu'à son retour l'auditeur fut sommé de tenir la promesse qu'il avait faite de rétablir le curé dans ses droits, il s'excusa constamment sur la nécessité où il se trouvait de soumettre avant tout cette affaire au nonce. Une nouvelle agitatation et de nouveaux murmures vinrent témoigner de l'irritation des bourgeois. Enfin, à force de notes pressantes, adressées par l'évêque au nonce, il fut définitivement permis au curé Odet de reprendre ses fonctions au temps de Pâques, dont on n'était plus guère éloigné; et par là se terminèrent les poursuites dont il était l'objet depuis quatre mois. Toutesois le chapitre retint encore sous séquestre les revenus de sa place de chanoine, sous prétexte qu'il ne paraissait que rarement au chœur; c'est qu'en effet il préférait au chant choral l'accomplissement des nombreux devoirs de sa charge.

La douleur et le chagrin que ce jeune homme ressentit à la suite de tous ces événements, ne tardèrent pas à développer en lui une maladie de langueur qui le força de garder le lit. En vain il eut recours dans cette extrémité à ses confrères les chanoines, pour qu'ils l'aidassent dans l'exercice de ses fonctions; ni prières ni promesses ne purent les y décider. Bien

loin de là, ils imaginèrent de lui intenter un nouveau procès, et se plaignirent au nonce que sa maladie était feinte. Ce n'est pas encore assez; car, après même qu'on lui eût administré les sacrements des mourants, il n'y en eut aucun parmi eux, à l'exception du doyen, qui vînt le visiter et lui porter quelques consolations. Il mourut le 18 juin 1724, victime de l'ambition de son prévôt, de cette ambition qui fut pour l'église et pour l'état la source de nombreux embarras. Aucun de ses confrères n'inscrivit son nom sur le registre des décès: étaitce pour effacer à tout jamais son souvenir de la mémoire des vivants?

§ VIII.

L'évêque Claude-Antoine a Rome. — Continuation de son différend avec le chapitre.

Un écrit anonyme; sous le titre de Lettre d'un particulier écrite à son ami sur les affaires du temps, 1724, écrit répandu à profusion par le prévôt, vint remettre en question les prétentions du chapitre, et réduire au néant le concordat conclu et signé en 1719. L'auditeur sit de vains efforts pour amener l'évêque à soumettre au nonce la décision de cette querelle renouvelée par les chanoines; sa conduite dans l'affaire du cure Odet avait suffisamment éclairé le prélat sur ce qu'il avait à attendre de lui dans un conflit avec le chapitre. Ou'on ajoute à cela que, si l'exemption de l'église de St-Nicolas était jamais reconnue, le nonce pouvait légitimement fonder un droit de suprématie sur elle, et l'on comprendra alors que l'évêque devait tout naturellement concevoir quelques craintes, quels que fussent d'ailleurs ses sentiments à l'égard du nonce, sur l'impartialité d'un juge intéressé lui-même dans la cause. Le prévôt avait avancé que l'évêque, aussi bien que le chapitre, était sous la dépendance du nonce; mais Claude-Antoine réfuta de point en point cette assertion, et fit plus d'une fois sentir à l'auditeur qu'il était suffragant de l'archevêché de Besançon, et non de celui d'Ephèse; faisant ainsi allusion à la dignite du nonce qui portait le titre d'archevêque d'Ephèse. Cette franchise lui attira également quelques désagréments de ce côté: ainsi, entre autres, à l'occasion du jubilé de 1726, le nonce, au lieu d'envoyer la bulle de Bénoit XIII à l'évêque, la sit parvenir au prévôt et à l'abbé d'Hauterive.

Il prit alors la résolution de partir pour Rome, asin de soumettre très humblement cette affaire au jugement du souverain pontise.

A peine venait-t-il, vers la fin d'octobre 1727, de quitter dans cette intention sa résidence d'été, Plaisance près de Riaz, que le gouvernement, prévenu de ce qui se passait, écrivit au nonce, en date du 16 décembre, pour lui annoncer que l'évêque était parti à son insu pour Rome, dans le but d'attaquer les priviléges du chapitre, et de soumettre à sa juridiction épiscopale les bénéfices incorporés à la mense capitulaire, ce à quoi pour son compte il était bien décidé à ne jamais se prêter. La lettre se terminait par des instances auprès du nonce, pour qu'il se déclarât en faveur du chapitre.

Le gouvernement expédia en même temps un écrit à Sa Sainteté pour la conjurer de ne point prêter l'oreille à toutes les demandes que monseigneur Duding pourrait lui adresser touchant les priviléges du chapitre. Malgré tout cela cependant, environ trois mois après cette missive, c'est-à-dire dans le courant de mars 1728, le prévôt Glutz de Soleure, protonotaire apostolique, remit au chapitre de St-Nicolas une citatation à comparaître à Rome dans l'espace de trente jours, à défaut de quoi il serait conclu contre lui à une amende de cinq cents ducats et à l'excommunication. La perplexité dans laquelle cette nouvelle jeta le chapitre, lui fit prendre la résolution de charger le prévôt d'Alt et le curé de ville, Adam, de s'entendre avec le gouvernement sur ce qu'il y avait à faire dans cette conjoncture. On nomma aussitôt une commission; elle rédigea à la hâte et dans le style le plus pharisaïque deux écrits qui reçurent l'approbation de tous les intéressés. Le premier, adressé à la nonciature, renfermait des plaintes violentes sur ce que la citation faite au chapitre de comparaître à Rome était venue troubler la population dans ses dévotions au temps de Pâques, ce à quoi l'on n'eût pu croire qu'un évêque donnât jamais cause: on ajoutait que, du reste, on ne pouvait point donner suite à cette assignation, parce que, au lieu d'arriver par la nonciature, elle avait été transmise par l'intermédiaire d'un prêtre de Soleure. Le second écrit, conçu dans le même sens, fut envoyé à Rome: la commission y déclarait hautement qu'elle avait défendu au chapitre de répondre à la citation qu'il avait reçue, parce qu'elle n'avait pas été notifiée dans les formes voulues; de plus, elle manifestait l'intention bien formelle de défendre contre toutes les plaintes de l'évêque les droits, exemptions et priviléges, acquis de bonne soi par le chapitre de Fribourg.

Bientôt après on expédia mémoires sur mémoires, les uns au nonce, les autres au cardinal-secrétaire d'état; mais le seul résultat qu'on obtint de toutes ces démarches, tant auprès du nonce, qu'auprès du secrétaire d'état pontifical, fut la promesse que Sa Sainteté s'occuperait elle-même du différend élevé entre l'évêque et le chapitre, et l'assurance qu'aucune détermination ne serait prise avant que ce dernier n'eût été entendu.

L'évêque Duding sit alors imprimer à Rome son mémoire qui rensermait plus de cent pages in-solio, et témoignait de ses prosondes connaissances en droit, et le présenta au Saint-Père et au collége des cardinaux.

Tout ce qu'à leur tour le gouvernement et le chapitre purent faire à Fribourg dans le but de faire prévaloir leurs prétentions, fut d'envoyer à Rome tous leurs titres et bulles, ainsi que le concordat (Laudum) conclu en 1671 sous les auspices du nonce Borromée.

Quant aux actes judiciaires concernant l'evêque, ils surent publiés et distribués, aussi bien que sa désense, par les soins de l'avocat Lamius qui les avait rédigés; ils sormaient une brochure de trente-six pages in-solio. Mais sur ces entresaites le pape Bénoit XIII mourut (21 février 1730), ensorte que le procès demeura suspendu durant presque toute une année, et ne sut repris que sous Clément XII, qui consentit à s'en occuper.

Il est difficile de se faire une idée de l'ardeur avec laquelle on poussa dès lors cette affaire. Les démarches et la conduite de l'évêque devinrent l'objet des plus noires calomnies; on alla même jusqu'à dire que la religion était en danger; — et tout cela à propos de quelques prétendues prérogatives ou priviléges! Ce bruit qui parvint jusqu'à Rome, y fut converti en menace par le défenseur du chapitre, dans le cas où Sa Sainteté se refuserait à condescendre aux vœux des chanoines; mais le gouvernement crut devoir le démentir par une note qu'il adressa, en date du 27 avril 4730, au pape et au nonce.

Claude-Antoine ne se montra pas moins actif de son côté à Rome. Avec le secours de son avocat Lamius, il retravailla son mémoire justificatif à l'aide de nouveaux actes, documents et extraits historiques, tirés des archives épiscopales de Fribourg, si bien que cette seconde pièce ne renserme pas moins de soixante-quatre pages in-folio; puis, après l'avoir livrée à l'impression, il la distribua comme la première fois. Dans cet écrit, où il défie le chapitre de produire une bulle papale qui établisse son exemption, il s'attache à démontrer que, avant 1663, les évêques n'avaient pas cessé de le considérer comme faisant partie de leur juridiction : en esset, ajoutait-il, les évêques de Lausanne auraient-ils choisi les prévôts Schneublin, Kämmerling et autres pour leurs vicaires et commissaires; auraient-ils admis des chanoines dans leur conseil, si les personnes investies de ces dignités n'avaient point reconnu leur autorité?

§ IX.

SENTENCE DU PAPE CLÉMENT SUR CE DIFFÉREND.

Claude-Antoine poussa si vivement cette affaire, que Clément XII rendit ensin une décision, qu'il publia sous sorme de bref, en date du 26 septembre 1731: elle consirmait le concordat de 1719 avec les additions et les réserves suivantes 1:

I. Que l'exemption du chapitre ne doit pas être entendue donnée en ce qui regarde la charge d'âmes et en d'autres points qui, de droit et selon les constitutions apostoliques, sont réservés aux évêques.

II. Que, nonobstant l'exemption, il est permis à l'évêque de corriger et d'examiner les aliénations des biens d'église mal faites, comme aussi la négligence d'exécuter les legs pieux, et cela par le droit qui lui est délégué.

III. Que le prévôt, les dignitaires et les chanoines, quoique exempts, sont obligés, à l'égard des mœurs et de l'habit ecclésiastique, de se conformer au clergé du diocèse de Lausanne, et que l'évêque est en droit par cette raison de les corrigér, soit chacun d'eux, en se servant des remèdes pres-

' Nous reproduisons textuellement ces articles du bref d'après la traduction que l'évêque Duding en a faite lui-même du latin.

(Note de l'auteur.)

crits par les saints canons, et même par le saint concile de Trente, sans qu'on puisse se prévaloir de quelques usages ou coutumes contraires, quels que ce soient.

IV. De plus, qu'il n'a point été, ni est permis au prévôt et aux chanoines de publier des indulgences conformément à l'article VII de la transaction; d'introduire de nouvelles processions, prières et confréries; exposer de nouvelles reliques et images de saints, sans la permission de l'évêque.

V. Que les curés, soit vicaires, conjointement avec leurs églises unies à l'église collégiale de St-Nicolas, ne doivent aucunement être censés exempts de la juridiction de l'évêque au sujet de telle exemption; mais qu'ils doivent être, relativement à l'article X de la transaction, en tout et partout sujets à l'ordinaire.

VI. Nous déclarons également que la première instance accordée dans le deuxième article de la transaction au prévôt et chapitre est et doit être entendue tant par rapport aux causes agitées par les externes, que par ceux du chapitre et autres personnes exemptes.

VII. Nous déclarons que, selon l'article second de la transaction, quand on forme la seconde instance, elle s'entend et doit être entendue devoir être faite par devant le St-Siége ou l'évêque, comme délégué du St-Siége, au choix de l'appelant; de sorte cependant que si l'on interjette appel à l'évêque, il ne soit point requis que l'appelé soit d'obligation de consentir à sa juridiction.

VIII. Que le choix que l'appelant fait en seconde instance doit être entendu et avoir lieu en cas qu'on ait interjeté appel pour refus de justice.

IX. Nous déclarons qu'il a été et qu'il est encore permis à l'évêque de procéder en première instance contre le prévôt, les chanoines et autres personnes exemptes pour un ou plusieurs délits commis hors du lieu exempt.

X. Qu'il n'a pareillement été ni est permis au prévôt et au chapitre d'introduire ou continuer la coutume de célébrer des messes votives, ou dire missas quotidianas de requiem pendant la semaine sainte ou autres octaves privilegiées. Or, pour ce qui regarde les vêtements sacrés dont les prévôt et les chanoines doivent se servir aux processions, notamment au jour de la Fête-Dieu, de la Pentecôte et de la Toussaint, le tout est remis à la disposition et à la prudence du révérendissime nonce apostolique.

XI. Qu'il est permis au prévôt, qui a l'usage des ornements pontificaux, de célébrer pontificalement dans l'église collégiale de St-Nicolas tant sculement, comme aussi aux processions qui commencent en dite église pour être conduites par la ville, et cela conformement à l'article III de la transaction, et non autrement.

XII. Que le prévôt, les chanoines et autres exempts doivent nommer l'évêque de Lausanne tanquam proprium antistitem dans la messe, (c'est-à-dire, comme celui qui a la charge principale des choses saintes), soit qu'ils la disent dans l'église de St-Nicolas, soit qu'ils la célèbrent ailleurs.

XIII. Que quand le prévôt dit la messe de quelle manière que ce soit, il doit absolument s'abstenir de dire: Et me indigno famulo tuo, et qu'il ne peut aucunement se servir de ces termes, comme s'il était évêque.

XIV. Que le prévôt, les chanoines et autres exempts sont tenus et obligés de dire à la messe la collecte pour l'évêque aux jours assignés, tout comme les autres prêtres du diocèse.

XV. Que lorsque le prévôt célèbre, soit pontificalement soit autrement, il ne peut point porter devant lui la croix pectorale apparente par-dessus la chasuble; de même qu'il ne peut avoir son dais du côté de l'évangile, comme les évêques, lorsqu'il officie pontificalement, et encore moins en ériger un dans l'église où le très-saint sacrement se trouve exposé.

XVI. Que le prévôt ne peut point se servir de prêtres revêtus en chapes pour laver les mains; mais qu'il doit, à cet esset, se servir de ses domestiques, ou de clercs revêtus en surplis, à défaut de domestiques.

XVII. Que l'évêque peut procéder, sans adresser aucun avertissement préalable, soit au prévôt, soit au chapitre, en ce qui regarde la charge d'âmes, et par rapport aux autres points qui lui sont réservés de droit dans l'article V de la transaction.

XVIII. Nous disons que les questions qui ont été proposées, savoir : si le curé ou le plébain de l'église de St-Nicolas est censé d'avoir charge d'âmes actuelle ou habituelle, ou plutôt l'exercice de la tharge d'âmes tant seulement, de sorte qu'il soit sujet au prévôt et au chapitre, même en ce qui regarde la charge d'âmes; comme encore : si le prévôt, conjointement avec le chapitre, peut députer ou mettre des vicaires approuvés par l'ordinaire, qui soient amovibles à plaisir, ou s'il n'est pas plutôt obligé de suivre la coutume de mettre des vicaires perpétuels, — ce sont des questions qu'on n'examine point à présent, devant être débattues dans un jugement séparé et devant leurs juges, après que tous les intéressés auront été cités pour cet effet.

XIX. Que les décrets de l'évêque doivent être mis en exécution dans les églises unies à l'église collégiale de St-Nicolas, tant ceux qui sont onéreux, que ceux qui sont favorables au chapitre, en sorte que l'évêque ait pleine et entière juridiction sur dites églises unies, conformément à l'article X de la transaction.

XX. Nous disons que pour ce qui regarde les vicaires établis pour les églises unies, et que l'on doit montrer au peuple, lorsqu'ils prennent possession de la charge d'âmes, il faut s'en tenir à l'usage.

XXI. Que le chapitre ne peut point augmenter de son autorité propre les taxes, soit *firmes*, anciennement établies dans les églises unies; mais qu'il faut observer celles que le nonce Bonhomius a prescrites selon l'article X de la transaction.

XXII. Que le plébain soit curé de St-Nicolas, les coadjuteurs et les autres qui administrent les sacrements et entendent à confesse, sont obligés d'aller aux conférences des cas de conscience, établies à Fribourg, ou qui s'y établiront par ordre de l'évêque.

XXIII. Nous disons que les messes fondées dans la chapelle de St-Grégoire et de Ste-Catherine doivent être dites, dans la suite, selon la teneur de la transaction de l'année 1715: remettant au reste à M. le nonce, tous les intéressés étant cités et entendus, la connaissance et la révision de ce qui regarde la réduction des messes, faite par M. le nonce Firrao, que nous déclarons devoir être observée pour le présent.

XXIV. Que les chapelles de St-Grégoire et de Ste-Catherine d'Attalens, celle de St-André de Bossonens, qui, selon la convention faite l'année 1715, paraissent être unies à la prévôté de St-Nicolas, ne sont point censées exemptes, mais sujettes à la juridiction de l'évêque, selon qu'il est dit dans le dixième article de la transaction, et conformément à la cinquieme déclaration.

Voilà à quoi se réduisent au juste maintenant les priviléges du chapitre de St-Nicolas.

§ X.

Suites de ce différend et de la décision du souverain pontife.

Cette querelle retint Claude-Antoine Duding à Rome durant quatre années entières. Si tout bon chrétien vit avec joie une décision du chef de l'Eglise mettre enfin un terme à ces sunestes dissensions, il se réjouit surtout du résultat obtenu parcette décision. Le gouvernement seul partagea le ressentiment du chapitre, parce que ses membres mettaient à plus haut prix cette sorte de patriciat ecclésiastique, auquel ils afuliaient leurs enfants, qu'une résolution du souverain pontife. Lorsque plus tard, c'est-à-dire en 1733, le gouvernement recut la notification officielle du bref pontifical, avec un mémoire justificatif de l'évêque, dans lequel celui-ci s'élevait avec force contre les indignes calomnies dont il avait été l'objet, et démontrait que sa conduite avait été parsaitement conforme à ses devoirs (acte daté du 28 avril 1733), il décréta l'impression de ces deux titres, celui du pape et celui de l'évêque, et institua une commission, afin de s'éclairer sur le parti à prendre là-dessus dans la suite. L'examen de la question par cette commission provoqua de la part du gouvernement un resus d'autorisation à l'exécution du Bref, sous prétexte que la cause devait être instruite à nouveau ensuite d'appel ad papam melius informandum, selon l'expression canonique. Appuyé sur l'arrêté du gouvernement, qui lui assurait ainsi le concours de l'état, le chapitre refusa d'accepter le bref.

On ignore si l'on s'occupa encore de cette affaire à Rome. Mais, le 4 et le 9 février, ainsi que le 13 mai 1734; puis encore le 15 février 1736, des conférences furent tenues avec l'évêque, asin d'arriver à un accommodement. De grandes promesses y furent faites; mais lorsque le prévôt et le chapitre en vinrent à signer, ils se resusèrent à le faire. En 1739 ils formulèrent un nouveau projet de transaction sans le concours de l'évêque, et le lui présentèrent tout simple-

ment; Claude-Antoine, à son tour, ne voulut point y souscrire. Après d'énormes sacrifices d'argent des deux côtés (car on n'évalue pas, dit-on, à moins de trente mille francs ceux du chapitre), cette affaire en resta là, jusqu'à ce que, grâce à des dispositions plus conformes avec l'esprit de l'Eglise et à des connaissances théologiques plus approfondies, le chapitre laissa tomber ses prétentions, et mit un terme à ses empiètements sur les droits de l'évêque.

Claude-Antoine ne se vit pas moins forcé de soutenir une lutte incessante avec les chanoines, aussi longtemps qu'il vécut ¹. Ainsi, l'année suivante (1741), il eut à essuyer de nouveaux désagréments pour avoir protesté contre la déposition du curé d'Avry, Philippe Perroud: le chapitre obtint gain de cause auprès du nonce, et ordre sut donné de procéder à une nouvelle élection.

Quoi qu'il en soit, et malgré les nouvelles contrariétés que l'évêque cût à supporter, malgré même le refus fait par le gouvernement de mettre à exécution le bref pontifical, le maintien de la sentence prononcée par le chef de l'Eglise, sentence qui n'a jamais été révoquée, et le courage inébranlable du digne prélat n'ont pas été d'un médiocre avantage pour son diocèse et pour ses successeurs. Lorsque le prévôt d'Alt, descendu dans la tombe, eut emporté avec lui son ambition, le chapitre se relâcha peu à peu de ses prétentions; plus tard aussi plusieurs évêques, pris dans des familles patriciennes, trouvèrent, grâce à cette considération, le gouvernement tout disposé à leur faire des concessions: c'est à ces motifs qu'il faut reporter la mise en pratique de plusieurs points de la décision de Clément XII.

§ XI.

PROPOSITION A L'ÉGARD DE LA SUPPRESSION DU COUVENT DE LA PART-DIEU OU DE CELUI DE LA VALSAINTE.

A l'époque de la Résornation les riches propriétés de l'évêque de Lausanne et celles du chapitre de la cathédrale passèrent entre les mains du gouvernement bernois, ensorte qu'il ne resta pour tout revenu aux prélats de ce diocèse que la somme minime que nous avons indiquée précédemment. Cet appauvrissement, en les sorçant d'aller chercher un resuge en France ou en Savoie, les mit dans une plus ou moins grande dépendance des souverains de ces deux pays, où, revêtus d'autres dignités ecclésiastiques importantes, ils demeuraient presque entierement étrangers à leur diocèse, ne le visitant

'Avec quel chagrin ce prélat n'eût-il pas vu de nos jours les riches fondations faites autrefois en faveur de l'église de son ordre, de l'église paroissiale de St-Jean, par les Haggenberg, les Englisberg, les Velga. les de Viviers, les Rych et tant d'autres, passées entre les mains du chapitre! — ensorte que, malgré les réserves et les engagements consentis, à l'époque de cette transmission, d'entretenir cette église comme au temps des commandeurs, elle n'a maintenant presque d'autres ressources que celles que lui fournit la charité publique. Que ces ressources viennent à lui manquer, et l'église deviendra plus pauvre en ornements d'autel, comme en bien d'autres choses, que plus d'une chapelle de village.

que bien rarement. Il en fut ainsi de Claude Alardet, qui était tout à la fois abbé de Filly en Savoie ; d'Antoine de Gorrevaud, abbé de St-Paul à Besançon, prévôt de St-Anatold et prieur de Neuvilly et de Bresse. Jean d'Oroz, était prieur du monastère de Vaux, commandeur et abbé de Faverney. Jean de Wattenwyl, qui le premier passa quelque temps à Fribourg, était abbé de La Charité dans le diocèse de Besançon. Jodokus Knapp fut prévôt à Lucerne. Pendant plus de deux cents ans l'évêché de Lausanne demeura dans un si triste état, que non-seulement il n'eut ni cathédrale ni résidence épiscopale, mais encore manqua des revenus les plus indispensables. L'évêque Strambino avait bien, à la vérité, légué à ses successeurs une maison à Fribourg, mais à la condition qu'un certain prince étranger aurait droit de présentation lors de l'élection d'un évêque : cette clause inacceptable ne tarda pas à faire passer le legs en d'autres mains.

Après avoir combattu longtemps pour les droits de son épiscopat, sans avoir obtenu toutefois tout le succès désiré, Claude-Antoine ne laissa pas que de chercher à améliorer aussi au temporel l'état de son évêché. Il ne trouva, pour arriver à ce résultat, d'autre moyen que celui de solliciter l'accomplissement de la convention, passée en 1603 et en 1615 entre les évêques Jean d'Oroz et Jean de Wattenwyl, d'un côté, et le gouvernement de Fribourg, de l'autre. Par le paragraphe 4 de cette convention le gouvernement promettait aux évêques, en retour de la cession de leurs droits sur le château et la seigneurie de Bulle, d'incorporer au fonds épiscopal, indépendamment d'une maison à Fribeurg et d'une dîme à Syva, le couvent de la Part-Dieu ou ceui de la Valsainte, avec cette réserve toutesois que Rome raisserait cet échange, il s'engageait de plus à faire auprès du pape toutes les démarches nécessaires à cet esset.

Le nonce donna, déjà la mêne année, son consentement à cette convention, sauf pour l'artcle 4, à l'égard duquel il avait besoin de pleins-pouvoirs particuliers. L'évêque de Wattenwyl, qui tirait de la Franche-Conté un revenu annuel de trois mille ducats, mit une telle négligence dans la poursuite de cette affaire, que le titre mêmen'a plus été retrouvé par ses successeurs.

En 1734, le promoteur de la cour épiscopale, Pierre Russi, curé à Uberstorff, publia un mimoire très-bien rédigé sur la nécessité et les moyens d'améliorer l'état financier de l'évêché de Lausanne. Sans perdre de tenps, l'évêque adressa au gouvernement un écrit dans lequel li revenait sur la convention citée plus haut; il soumit égacment la même demande à Rome, où une congrégation, assemblée à cet effet, chargea la nonciature de faire les rechercles nécessaires pour arriver à un résultat. Mais malheureusenent l'évêque avait alors encouru la disgrâce du gouvernement par son procès avec le chapitre; le gouvernement refusi donc de prêter les mains à l'exécution de cette convention Egalement déhouté de sa demande à Rome, l'évêque dut le résigner à envisager cette

affaire comme manquée. Ce ne sut que quarante-trois ans plus tard que l'évêque Montenach parvint à obtenir du gouvernement l'accomplissement de son ancienne promesse.

§ XII.

MORT DE CLAUDE-ANTOINE.

Les contrariétés et les embarras avec lesquels Claude-Antoine eut à lutter, ainsi que les soucis et les travaux incessants auxquels il se livra, doivent avoir porté de bonne heure une atteinte suneste à sa santé. Il était à peine dans sa soixantième année, lorsqu'une hydropisie qui se déclara, le retint au lit durant sept mois. C'est en vain que sur l'avis de ses médecins, il se procura un équipage à quatre chevaux, afin de se donner plus de mouvement; le danger alla toujours croissant. Lorsqu'on lui en sit la remarque, il se contenta de répondre : « Je savais bien que je devais mourir de cette maladie; cependant je ne croyais pas ma fin si proche : que la volonté de Dieu soit saite! » Il mourut le 16 juin, à deux heures de l'après-midi, dans la vingt-huitième année de son épiscopat, et la soixantième de son âge, après avoir reçu tous les sacrements des mourants. Le 18 du même mois, son corps, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville et des environs, fut descendu, en présence de toutes les autorités, dans la crypte de l'église de St-Jean à Fribourg, où reposaient déjà les os de son oncle, l'évêque Jacques Duding, son prédécesseur. Joseph Boccard, vicaire-général et recteur de l'église de Notre-Dame, auquel la nonciature avait confié provisoirement l'administration du diocèse, instruisit tout le clergé du décès de son évêque par une circulaire spéciale, datée du 30 juin 1745. Il prescrivit , par la même occasion , un service solennel en mémoire du défunt dans toutes les églises paroissiales, et en fixa le jour au 13 juillet. Le 30 juin déjà, le gouvernement en avait fait célébrer un dans l'église de St-Nicolas, et avait commis à un jésuite, le père Filterer, le soin de prononcer, le même jour, l'éloge-funèbre de Claude-Antoine. Le prédicateur s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale et fournit à l'éloquence de la chaire un modèle dans le goût du temps. Son texte, tiré du livre de l'Ecclésiaste, était : Sacerdos magnus! - Un grand prêtre! paroles qu'il appliqua au défunt, en prouvant qu'il avait été un grand prêtre déjà même avant son élévation à l'épiscopat; qu'il l'avait été comme évêque, car il avait su remplir tous les devoirs de sa haute dignité; qu'il l'avait été enfin au terme de sa vie; car, en déposant la grandeur de son saint ministère, il avait emporté dans la tombe la seule véritable grandeur, la grandeur de la vertu.

Ses deux neveux, Jacques et Claude Duding, le premier, commandeur à Roth, Wianden, Sobernheim, Hangenweisen, Ratisbonne, Altmulmunster, Chronenberg et enfin, après la mort de son oncle, à Fribourg; le second, commandeur à Worms et à Aix-la-Chapelle, prirent l'engagement de satisfaire ses créanciers.

Tels furent les saits et gestes de cet illustre prélat; mais telles surent aussi ses sousserances. Méconnu de la plupart de ses concitoyens, comme l'ont été presque tous les grands hommes; persécuté par le parti alors dominant dans le chapitre et dans le gouvernement, la postérité le venge aujourd'hui et lui décerne une couronne, juste prix des services qu'il a rendus à son clergé et à son diocèse. Mais pour réduire en silence les passions de ses ennemis, pour rétablir les saits sous leur véritable point de vue, un siècle entier a dû s'écouler sur sa tombe. Un instant terni par l'envie, le mérite de Claude-Antoine Duding reluit aujourd'hui de tout son éclat, s'im-

plante dans la mémoire des hommes et reçoit les témoignages de leur juste reconnaissance. Son nom brille parmi ceux des évêques les plus distingués du diocèse de Lausanne.

Meyer, Curé de St-Jean.

(Publié au nom de la Société d'Histoire.)

Nota. C'est par erreur que le cardinal Fleury dont il est parlé dans le § 3, (V. N° 19 de l'*Emulation*,) est désigné comme l'auteur de l'histoire de l'Eglise. Celui dont il s'agit dans cette biographie, était ministre d'état sous Louis XV, et s'appelait André-Hercule, tandis que le prénom de l'historien était Claude.

LITTÉRATURE.

SUR LA DEMEURE DU SOLITAIRE DES

LIBRES MÉDITATIONS.

par M. de Senancour.

visiter une rive presqu'aussi riante. D'autres voyageurs admiraient cette vue étendue et ces habitations multipliées le long d'une plaine d'eau, où quelques voiles annonçaient que des curieux allaient passer le temps vers les précipices en vogue. Je suivis le chemin avec indifférence; mais, avant la fin du jour, j'entrai dans une large prairie qu'entouraient de fortes hauteurs chargées de bois. Là, je m'arrêtai, comme on suspendrait sa marche dans le lieu natal, dans un asyle ignoré des grands peuples. J'apercevais un seul village, entre un rempart de rocs, et des ruisseaux impétueux, dont la blancheur se distinguait dans l'obscurité, derrière les arbres. Cette vallée ¹ contenait ce qu'il faut, et ne contenait que cela: c'était une image affaiblie des demeures que mes premières lectures m'avaient fait désirer vaguement.

Ainsi se conservent des idées fécondes suscitées dans l'enfance. En me détachant pour toujours de la plupart des distractions ordinaires, je m'étais préparé à chercher quelques hommes loin des amas d'hommes, et à trouver une leçon dans nos sentiments inessagables. L'objet en est dissicilé. Qui verra sur notre terre des tribus heureuses? La loi de tous les temps ne nous accorde pas de faire sans retard ce qu'elle nous conseille. Elle nous anime, et nous retient; elle nous désabuse, et nous accable.

Aujourd'hui notre avantage le plus précieux est ce contraste même. Les hommes n'ont guère d'autre soutien que de pressentir dans un grand éloignement ce qu'ils doivent espérer. Indépendance, simplicité, union, patrie, songes toujours chers, vous m'avez été bons : vous m'avez du moins amené dans ma retraite, où laissant couler les heures d'épreuve, j'attends beaucoup de l'inconnu, parce que les heures inconnues sont aussi au pouvoir de celui qui a tout vivifié.

· Peut-être celle de Motiers-Travers.

Vers les premiers mois, j'avais des relations inévitables avec plusieurs habitants d'un bourg peu éloigné. Il s'y trouvait alors un homme célèbre qui m'invitait à partager ses brillantes entreprises. Mais, en me retirant, je disais: Quel sera l'avenir pour ceux qui s'abandonnent aux choses présentes? Dès que j'avais refermé la barrière de mon enclos, je cherchais une hache ou une bêche, et ordinairement je ne les quittais pas avant d'y être contraint par le sommeil. Que de fois je me félicitai de cette tiversion! Je plains ceux à qui ces occupations ne sauraient convenir. Sans elles ne se lasserait-on jamais de ne prendre aucune part à d'autres mouvements aussi yulgaires et plus inutiles?

Je consacre à ce genre de travail la plupart de mes instants, et je n'en redoute pas le nombre. Je puis retirer beaucoup de fruit des différents soins de cette vie rustique. Si vous croyez qu'il faille plus pour que l'imagination rencontre un heureux aliment, j'observerai qu'elle en trouve toujours quand elle n'est pas froide or frivole. Vous demandez quels seront mes plaisirs; mais il n'en est pas de plus sûrs que celui d'être dispensé des vôtres.

En écrivant les réflexions qui, mêmes aux époques où ma faiblesse multipliait les difficultés, me parurent salutaires, je voudrais inspirer à quelques hommes des goûts simples, des idées profondes, l'amourde la paix domestique, le calme du vrai contentement. Je ne ne connais pas d'autre intention. J'ignore les secrets de l'éloquence : je n'en aurai pas besoin. Ce que j'ai à dire appartient à l'espoir d'une vie durable. C'est l'objet le plus grand qui ait été proposé à la pensée, il me soutiendra. Ma mémoire périra, et mes paroles resteront. Dans mon impartialité, je deviendrai un sidèle interprète de la loi qui ne changera pas.

On en comprendrait mal la dignité, si on prétendait y joindre des pensées brillantes, des figures ingénieuses, un gracieux coloris. D'ailleurs la rudesse de mes habitudes doit reparaître dans mon style: elle n'entretient pas les talents qui séduisent. Dès longtemps j'ai abandonné diverses études auxquelles je commençais à présérer de sermes résolutions, ou même un sévère régime. Durant mes années libres, je sais cuire sous la cendre un pain grossièrement pétri, et, dans des ravins où la chaleur ne pénètre guère, je traverse quelquesois à la nage les eaux qui me séparent d'une sorêt dévastée par le vent des montagnes.

Encore un peu de temps au milieu des choses connues! Encore le bien-être du matin pour aimer ce qui renaîtra sous le soleil! Encore une saison pour m'affermir malgré mes sautes,

pour sentir que partout l'erreur change, et la raison subsiste, pour attendre une sorte d'inspiration avant d'oublier le langage des hommes! Quelques heures encore afin de m'exprimer avec plus de justesse, avec plus de force naturelle! Ensuite, quand ma tâche si bornée finira, quand je le saurai, quand ma fatigue sera grande, ou mon incapacité irrémédiable, je désirerai de m'endormir promptement, et je demanderai un bienfait de l'art sublime, le réveil loin des discordances de la terre.

LES DEUX VOIX.

Du milieu de ces rumeurs qui s'élèvent de toute la surface du globe, deux voix dominent. Ecoutez, voici celle du jeune homme, voilà celle du vieillard:

LE JEUNE HOMME,

Que j'aime l'aurore! elle semble annoncer un beau jour; un jour fécond en événements heureux; un jour qui comblera mes vœux les plus chers. Le créateur m'a donné des besoins et des désirs; c'est à lui de les satisfaire. Je lui dois l'encens, il me doit le bonheur.

LE VIEILLARD.

Le couchant me plait: il annonce le repos après une journée pénible, le port après la tempête. J'aime à voir les bœuss retourner à l'étable; le laboureur s'essuyer le front, et prendre son dernier repas du jour, à côté de sa couche prête.

LE JEUNE HOMME.

Qu'on m'amène un cheval jeune et fougueux; qu'on me donne une épée à deux tranchants: je vais conquérir quelque partie du monde. Je me sens plein d'ardeur et de puissance. Une noble ambition me transporte; je suis fait pour fixer les regards de la foule et planer sur le vulgaire. J'ai besoin de connaître, de jouir des biens de la terre, d'étonner, d'aller loin, loin devant moi.

LE VIEILLARD.

Je voudrais un asile paisible à l'écart: je me suis fatigué sans fruits; je n'ai rien recueilli de mes labeurs qui en valût la peine. Peu de souvenirs même me restent de mes années perdues, et je n'ose me les retracer la plupart. Tout le passé me fait pitié. La jeunesse, c'est le délire, la vieillesse est sage mais triste.

LE JEUNE HOMME.

On me l'a ditet je commence à le voir : les foibles sont timides, vils et dissimulés; les forts sont impérieux, arrogants, égoïstes; ils abusent; ils oppriment; pourquoi les souffrir? C'est à la fois lâcheté et sottise. Que n'ai-je le cheval ardent et le glaive fraichement aiguisé. L'indignation, le courage et l'énergie, voila mes titres; il m'appartient de changer la face du monde, de dicter des lois meilleures... A moi le glaive et le coursier hennissant; que les oppresseurs ensin soient écrasés.

LE VIEILLARD.

Pourquoi ces clameurs et cette agitation; pourquoi ces menaces contre les puissances de la terre, ces cris de révolte, ces fers qu'on aiguise avec rage? A quoi bon? Ce qui a été est, ce qui est sera. Le plus sage est de s'envelopper dans son manteau et d'attendre à l'abri de la foudre l'heure suprême. Le seul espoir qu'il faille accueillir doit nous enlever de la terre et porter notre pensée vers le ciel: c'est tout ce que le cour des ans m'a enseigné.

LE JEUNE HOMME.

Les vieillards nous traitent d'insensés; ils paralysent nos membres, ils se placent sur nos pas, ils étalent à nos regards leur expérience amère et nous invitent timidement à la résignation. Arrière, hommes dégénérés, gardez le foyer avec les femmes, mais n'élevez pas vos enfants, de peur qu'ils ne vous ressemblent un jour. J'ai pris le glaive et le cheval; c'est pour m'en servir au profit de ma gloire et de l'humanité... Arrière, vieillards, laissez nous passer; le monde va mal; c'est à nous de le changer.

LE VIEILLARD.

Hélas! hélas! après avoir pleuré sur nos erreurs, faut-il maintenant déplorer celles de nos fils? notre expérience ne saurait leur rien apprendre. Elle ne vous vaut que leur dédain. Ils sont forts, c'est pour s'entre-détruire au lieu de se tendre une main secourable. Faut-il que leurs fautes nous retracent encore les nôtres, et reverrons-nous jusqu'à la fin ce que nous avons toujours vu?

LE JEUNE HOMME.

Les vieillards auraient-ils raison? Les imprécations, le trouble, les combats, les actions héroïques n'ont rien changé. Tout retombe sur la voie que les siècles ont tracée. Pourquoi ai-je veillé dans l'angoisse, pourquoi ai-je versé mon sang et celui des autres? Nous avons trop peu gagné à cette rude tâche. Les vicillards auraient-ils donc raison? La science, peut-être, sera plus féconde... Fouillons la terre; plongeons nos regards dans les cieux; arrachons à la nature ses plus mystérieux secrets; cherchons des trésors nouveaux, des astres nouveaux: savoir c'est avoir, je veux tout connaître.

LE VIEILLARD.

J'ai usé mes lèvres à exhorter les insensés; j'ai usé mes yeux à lire les livres de la science; j'ai usé mon cœur à connaître les hommes; ils ne m'ont rien appris de bon. Hélas! hélas! je voudrais avoir tout oublié!

Et ce concert de vœux et de plaintes ne cesse jamais, jamais.

EULALIE (v.) de Sénancour.

EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE.

..... En répondant à la lettre qui vous annonce mon arrivée après quatre nuits passées en diligence, vous me demandez quel événement funeste m'a fait voyager si bon train aux dépends de ma santé; si je suyais des créanciers séroces, une condamnation à mort, un mari rendu surieux par quelque erreur de jalousie, et ensin, ajoutez-vous, qui est-ce qui vous poursuivait, qui est-ce qui vous attendait? Eh, mon Dieu, nul ne m'attendait, si ce n'est la couturière et la modiste avec leurs mémoires, et mon mari sumant tranquillement son cigare en lisant son journal, or vous savez si un mari, qui attend sa semme, a de la patience. Dans ce cas, objecterez-vous, pourquoi ne vous donniez-vous pas le temps de vous coucher et de prendre vos trois repas? Mais vous ignorez donc ce que c'est qu'une diligence? En esset, il n'en existe pas entre Sion et Lucerne, seule ville que vous visitiez parsois.

Eh bien, apprenez que lorsqu'on a épousé une diligence, elle a sur vous droit de vie et de mort. Elle n'est point tenue à vous déposer vivant à votre destination: vous n'êtes pour elle qu'un ballot qu'elle se pique seulement de transporter au plus vîte en un lieu déterminé. Que vous perdiez en route un bras ou une jambe, ou même la santé, elle n'a que faire de s'en mettre en peine; elle n'entend point répondre de si peu de chose; c'est assez qu'elle ait à vous tenir compte d'une malle egarée. Une fois casé dans la caisse roulante, vous êtes censé exempt de tous les besoins de l'humanité: on vous traite en immortel, ni plus ni moins.

Lorsque les pour-boires n'étaient pas sixés, les conducteurs avaient des attentions pour les voyageurs; ils venaient quelquesois leur proposer d'ouvrir la portière. Maintenant, ils ne daignent plus s'occuper d'eux. Le coupé seul est en position de communiquer parsois avec ce personnage. Le coupé, c'est l'aristocratie de la diligence, or si cette aristocratie obtient déjà peu d'égard, jugez du tiers-état de l'intérieur, et surtout du menu peuple qui occupe la rotonde, voyageurs de rebut qui avalent toute la poussière de l'avant-train; qui n'ont que le passé pour perspective; qui subissent le péril à l'improviste, lorsque les privilégiés du coupé ont pu en mesurer la gravité et prendre leurs précautions; que l'usage astreint en outre à donner l'hospitalité à chaque vagabond assez audacieux pour se pendre à leur portière.

L'intérieur a six places consacrées aux voyageurs épais ou fluets qui se présentent. Si un perfide hasard veut que trois individus, surchargés d'embonpoint, soient appelés à occuper la même banquette, quelle est leur ressource? je l'ignore, mais la mesure des places a été prise sur un Apollon et la voiture n'est pas élastique. Le dernier venu est autorisé sans doute à s'asseoir sur une des cuisses de chaque voisin.

Dejà on avait fremi à la vue des malles énormes, des pesantes caisses qui surchargent la voiture : on s'attend à être écrase par le haut; la voiture complète, on se sent aplati par les côtés. Mais un souci chasse l'autre : aura-t-on un voisin bien portant et d'une humeur accommodante, un vis-à-vis d'une mine avenante? car dès que chacun s'est conformé de son mieux à l'éxiguité de sa place, il se fait un rapide échange de regards qui signifient : qui êtes-vous, d'où êtes-vous, puisje sommeiller à vos côtés en toute sûreté? Les premières paroles sont décisives. Mais l'Anglais ne dit mot, l'Allemand et l'Espagnol fort peu de chose ; quant au Français, il n'attend pas qu'on l'interroge. S'il est commis voyageur, il vous apprend bien vîte qu'il lit V. Hugo, que le premier tailleur de la capitale l'habille, et que M1le Rachel se fournit chez son patron ; s'il est soldat, il vous dit qu'il a eu deux têtes de bédouins suspendues à sa selle et qu'il a un morceau de l'Atlas dans sa valise. L'artiste, plus digne, ne laisse voir qu'au bout d'un quart d'heure, qu'il va croquer les montagnes de la Suisse ou les monuments de l'Italie.

Dans la diligence encore, les caractères se dessinent nettement. L'un se trouve muni de tout ce qui peut préserver sa personne du soleil, du serein, ou de la poussière; l'autre, a tout un garde-manger dans les poches; dîner complet, même la poire, même le fromage. On lui demanderait volontiers un cornichon et de la moutarde, et c'est précisément celui qui a de tout, qui s'informe avec empressement des bonnes auberges en perspective sur la route. Le plus mal pourvu est d'ordinaire, celui qui attend avec patience l'heure où le conducteur permet à sa charge de se restaurer, c'est-à-dire, d'engloutir à la hâte quelques morceaux à moitié mâchés, qui seront à moitié digérés. Cela non plus ne regarde point le conducteur qui a de bonnes dents, et qui les fait voir, lorsqu'il y a velléité d'émeute chez les voyageurs. Ceux-ci, traités en galériens, peuvent en effet se croire dans toutes les conditions requises

des condamnés, lorsque l'attelage s'ébranle pour reprendre sa course. Le bruit des grosses chaînes, les imprécations des postillons, la curiosité des villageois rasssemblés aux relais, les tiraillements de l'estomac, tout contribue à leur faire cette gracieuse illusion.

La nuit approche: chacun a plus ou moins la prétention de dormir. Les semmes mettent surtivement des papillotes; les hommes s'enveloppent la tête avec un soulard et le corps avec un manteau. Ils commencent à bâiller en montant leur montre: c'est le signal du repos chez un homme bien réglé. Maintenant que tout est dans l'ordre habituel, le voyageur débutant s'attribue le droit de sermer les yeux pour se livrer au sommeil: point, deux quidams que le casé, pris naguère, tient éveillés, se trouvent engagés dans une discussion politique ou industrielle, et quand au bout d'une heure d'opiniâtres tentatives le malheureux donne avec impatience signe de vie, ils lui demandent, les sacétieux, de leur raconter son rêve. En pareil cas, le meilleur parti à prendre c'est de se persuader qu'on s'est en esse un foutes choses, c'est la soi qui sauve.

Mais que vont devenir, durant la nuit, les jambes qui aiment l'espace libre? Oh, les jambes, on n'est pas censé en avoir; il est presqu'impossible de s'expliquer leur malheureux sort : elles se trouvent prises, serrées à déformer les molets les plus fermes, et si on essaie de les tirer de là, on y perd sa chaussure. C'est au point, qu'on en vient à soupconner quelque fraude: six personnes font douze jambes, yous ditez-vous, or chaque paire de jambes doit occuper moins d'espace que le reste du corps; comment se fait-il qu'elles ne puissent bouger? Sûrement quelqu'un en a introduit plus que de droit. Point du tout, c'est qu'elles sont devenues démesurément grosses; elles n'appartiennent plus à l'humanité; ce sont des jambes d'éléphant; c'est à peine si elles ont le sentiment de l'existence, vous êtez même fort exposé à prendre celles d'un voisin pour les vôtres. Vous sommeillez enfin, les laissant dans une situation plus ou moins tolérable, vous vous reveillez? votre pied se trouve engourdi sous le poids d'une botte à double semelle et à talon ferré. Vous vous efforcez de le dégager, mais la place qui lui revient est occupée. A qui ce pied, demandez-vous? l'usurpateur ne dit mot : il dort ou dissimule.

Une tête ballotte sur l'épaule du voyageur du milieu; l'ample manteau de son voisin a glissé sur lui; les paquets, les chapeaux qui occupaient les filets sont tombés sur sa poitrine; il est enseveli, c'est un vrai cauchemar qu'il endure. Sacreblen! s'écrie le patient reveillé en sursaut et oubliant qu'il passe la nuit en compagnie, la voiture a-t-elle versé? j'étouffe! Oh ciel! qu'est-il donc arrivé, s'écrie une dame qui rêvait brigands ou précipices? A qui ce manteau, à qui ce sac, à qui ce manchon, demande en jurant de plus belle le pauvre affligé qui étend les bras et donne des coups à droite et à gauche? Les victimes se récrient, la guerre civile éclate. Les jambes veulent profiter de la bagarre pour se mettre à l'aise. Fortes

de leur insensibilité, elles se heurtent sans frein ni mesure; les coudes viennent en aide, c'est du moins un exercice général! Mais il en est de cette révolte comme de la plupart des révolutions: on se retrouve après comme devant, c'est-à-dire, qu'il y a en sus la mauvaise humeur, les haines mal comprimées.

Cependant il ne faut pas accuser d'inhumanité les fabricants de diligences: ils ont fini par prendre en commisération les voyageurs mal partagés; ils ont inventé toutes sortes de soulagements; ils les gratifient d'une planchette suspendue par une courroie qui enveloppe le patient jusque sous les coudes. Ainsi encadré, il ressemble aux enfants emprisonnés sur leur siège par une petite table large de trois pouces. Bien plus, j'ai remarqué un crochet au dessus de sa tête, et après maintes réflexions sur la destination présumée de ce crochet solide, j'ai reconnu la touchante attention de réserver à l'infortuné une ressource dans le désespoir, celle de se pendre.

Eh bien, en France on a encore l'art de s'amuser dans ce carcero duro; on y fait du moins bonne contenance, on y babille, on y rit, on y chante, je ne dirai pas qu'on y danse; attendu que là, le buste scul est encore en état de remplir ses fonctions. A voir l'air d'intimité qui règne entre les voyageurs, l'agréable échange de sourires et de saucissons, de compliments et d'eau de Cologne, on les croirait liés pour la vie, nullement. La voiture arrivée à sa destination, chacun s'empresse de mettre la main sur ses paquets, cherche des yeux un commissionnaire ou un siacre, et oublie parsois même de saluer ceux auprès desquels il a sommeillé, avec lesquels il a causé samilièrement.... je serai moins distraite, je vous souhaite le bon soir de tout mon cœur.

Mile E. v. de Sénancour.

POÉSIE.

MICHEL, DERNIER COMTE DE GRUYÈRES,

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Si je fûs né vassal en quelqu'humble chaumine De cette douce terre où je naquis Seigneur; Si le ciel in'eût donné la bure, et non l'hermine, Je t'aurais eu pour tombe, ô terre de mon cœur!

Oui, c'est bien mon château perché sur la colline, Comme un faucon superbe au poing d'un fauconnier; C'est mon armure d'or bénie en Palestine, Mon glaive héréditaire et mon royal coursier.

Oui, c'est bien mon Comté, mes douze Seigneuries, Les murs de ma cité défiant un assaut; Ma meute belle, ardente et mes fauconneries, Que vaincu je déplore et réclame tout haut.

Mais c'est le Moléson aux trois cimes rêveuses, La gite, le châlet aux alpestres appas, Le doux chant des pasteurs et ses notes heureuses Qu'exilé...je regrette..... et demande tout bas!....

N. Glasson.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME DE L'ÉMULATION.

O Thrail spens Human

AGRICULTURE ET ÉCONOMIE RURALE.

Pâturages, page 3, p. 9, p. 17.

Notice sur le domaine de Montet, p. 105, 113, 121.

Progrès de l'agriculture à Bourguillon et dans ses environs, p. 129.

Programme de diverses questions sur l'économie rurale, p. 137.

Réponse à la question : « Quelle influence a exercé sur la culture et sur le prix des terres l'arrivée d'un grand nombre d'agriculteurs bernois dans le canton? » p. 161.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

De l'industrialisme, p. 12, 18.

Droit commercial, p. 49.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ecoles rurales dans le canton de Fribourg, p. 26, 33, 41, 50. Les Pourquoi et les Parce que, p. 116, 126, 134, 142, 159, 158, 166, 170.

Cours de Pédagogie, p. 155.

De l'enseignement régulier de la langue maternelle, dans les écoles et dans les familles, par le R. P. Girard, Cordelier, p. 169.

HYGIENE.

L'Hydriatique, ou emploi hygiénique de l'eau pure. - Temps modernes, p. 6; - Nature de l'eau, p. 25.

HISTOIRE NATIONALE ET BIOGRAPHIE.

Souvenirs d'un prisonnier fribourgeois, p. 14.

Société d'histoire, p. 47.

Marius, évêque de Lausanne et son siècle, p. 57, 65.

Fondation du collége St-Michel. Le Père Canisius, p. 59.

Chants populaires de la Suisse aux 14e et 15e siècles, p. 81.

Histoire du canton de Fribourg, critique, p. 89, 108, 123, 140,

Illustrations fribourgeoises, p. 124, 132, 137, 177.

Biographie de Claude-Antoine Duding, évêque de Lausanne, p. 147, 163, 181.

LITTERATURE.

Réponse de Madame E. v. de S^{***} au Rédacteur de l'Émulation, p. 8. Casimir Delavigne, p. 56.

Gharles Nodier, p. 69.

Résurrection du T. p. 103.

Sur la demeure du solitaire des Libres Méditations, par M. de Sénancour, p. 188,

when the company of the company of the company

Copiese in trades at one of the engine to account to

or a least water that the following to the atta seientonia, a in terminipalitating in

the profite belle, and the or may him read

figure reach description of the source from

Outside the property of the manufactor of the

Les deux voix. p. 189. Extrait d'une correspondance. p. 190.

ARCHÉOLOGIE.

Antiquités du canton de Fribourg, p. 153. STATISTIQUE.

Tableau des détenus à la maison de force depuis le 1er janvier 1820 jusqu'au 31 décembre 1832, p. 20.

UTILITÉ PUBLIQUE.

Inondations, p. 34.

Considérations sur l'établissement d'un hôpital cantonal, p. 73. L'asyle de l'enfance a Aglié en Piémont, p. 97.

VARIÉTÉS.

Taras Boûlba, p. 21, 35, 44, 51, 62.

Chasse à l'orang-outang , p. 27.

Un voyage en chemin de fer, p. 31, 36.

Histoire merveilleuse, p. 46, 54.

Une séance de magnétisme, p. 70.

Nannette Lollier, la belle Bouquetière, p. 75.

L'Angelus, p. 83.

Fête de l'Aïd-el-Kebir à Constantine, fantaisie arabe, p. 85.

Aérostats, p. 87.

Une noble femme, p. 90.

Procès célèbres. L'empoisonneur Desrues, p. 91.

Le Bahut d'Oulx, p. 93, 98.

Le Lion de l'Atlas. p. 104, 110.

Le Dimanche des Rameaux ; p. 119.

Tanger, sa population, ses mœurs, etc.; p. 173.

POÉSIES.

Le vieillard, p. 16.

Primavera, p. 32.

Le poète et le doute, p. 48.

Pour le jour de l'an. A notre premier magistrat, p. 56.

Peste de Milan. Une mère, p. 70.

Le clair de lune, p. 80.

Poésie, p. 136.

Le Tasse à l'hôpital des fous, p. 152.

Michel, dernier comte de Gruyères, à Bruxelles, p. 191.

green , the state of the state

and the training our to aniente way a state of the state of animateparatic plan region a ginselant lad the region of the regions.

Is progressing the tree and the school of them become the kepter?

neideropsi, isrob, a chig raspidous in a nedacin pelegisterase.

dithe qu'ast of done entire; s'eurie and done qui rerait bei-South Sold pricipated A qui committee a sout of sold of sold and We will be such a review at all of feet of the transplant of absorbing recognism I Sainter is due limb is sense reingunch to alle est lands lim

property contracts, Le vistares at sold versel Deposition of the green

bee vittibute de micriant alla guerra civir udate. Les ja rhealle

sides the large their regardle on sure of the only lynn

